This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 2044 012 580 197

Fr 3078.2

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

FROM THE
Subscription Fund
BEGUN IN 1858

N° 6.

Paris, Lithog. de Gros et Bonnetheux

MENDIANTS DU FINISTERE

un jour de Pardon

VOYAGE

DANS

LE FINISTÈRE,

par Cambry,

REVU ET AUGMENTÉ PAR ÉMILE SOUVESTRE;

ORNÉ DE LITHOGRAPHIES.

BREST.

COME, FILS AINÉ, ET BONETBEAU, FILS,

IMPRIMEURS-ÉDITEURS, RUE DU CHATEAU, 44.

A LA LIBRAIRIE DE COME, FILS AINÉ,

RAMPE, 30, COIN DU CHAMP-DE-BATAILLE

1855.

C. Bernard

Rust Lithog de Cuvi et Rouselleau

MENDIANTS DU FINISTERE

un jour de tournée

VOYAGE

DANS

LE FINISTÈRE,

par Cambry,

REVU ET AUGMENTÉ PAR ÉMILE SOUVESTRE;

ORNÉ DE LITHOGRAPHIES.

BREST.

COME, FILS AINÉ, ET BONETBEAU, FILS,

IMPRIMEURS-ÉDITEURS, RUE DU CHATEAU, 44.

A LA LIBRAIRIE DE COME, FILS AINÉ,

RAMPE, 30, COIN DU CHAMP-DE-BATAILLE

1853.

~~653141~~

X.N.30763.

Succession und.

3868 053

PLACEMENT DES DESSINS.

PREMIÈRE PARTIE.

St.-Germain.	—Mendiants en tournée.	titre.
id.	—Rue du Pavé à Morlaix.	page 1
id.	—Port de Morlaix.	5
Le Moult.	—Château du Taureau.	6
id.	—Eglise de Ploujean.	17
Barret	—Les Lavandières de nuit.	20
St.-Germain.	—Clocher de Carizker.	23
E. Guieysse.	—Château de Kerjournadec'h.	29
Aug. Nau.	—Château de Kergroadès.	30
id.	—Tuhé du Folgoët	75
Alézinas.	—Château de Kermuzéré.	83
Le Grand.	—Vue générale de Landerneau.	85
E. Guieysse.	—Ruines du château de Joyeuse-Garde.	98
Martin.	—Croix de Plougastel, près Brest.	100
Aug. Nau.	—Ruines du château de Trémazan.	105
E. Guieysse.	—L'abbaye de Saint-Mathieu.	111
Aug. Nau.	—Château de Brest, 1660.	113
Le Breton.	—Mâture de Brest.	page 115
Delange.	—Bagne de Brest.	125
id.	—Les marchandes de paille et de foin.	135
Aug. Nau.	—Intérieur de la cathédrale de Quimper.	136
id.	—Marchands d'oignons.	152
Delange.	—Les Lutteurs.	154
Henri.	—Concarneau.	160
Caradec.	—Un Marché dans le Finistère.	165
id.	—Ile Tristan, près Douarnenez.	177
Delange.	—Manière de conclure un marché.	189
Aug. Nau.	—Jeunes époux revenant de l'église.	212
Delange.	—Canal de Chateaulin.	245
E. Guieysse.	—Portail de l'église de l'abbaye de Landevennec.	247
Delange.	—Ruines de l'abbaye de Landevennec.	247

DEUXIÈME PARTIE.

Barret.	—L'hospitalité bretonne.	titre
Aug. Nau.	—Intérieur d'une cuisine.	page 15
Le Moult.	—Fontaine des Carmelites à Morlaix.	18
E. Guieysse.	—Cathédrale de St.-Pol-de-Léon.	20
id.	—Château de Kerjean.	23
Alézinas.	—Eglise de Bréven.	25
E. Guieysse	—Dolmen de Plouméour-Trez.	28
id	—Menhir de Kervéatou	32
Caradec.	—Ruines de l'abbaye de St.-Mathieu	35
Le Breton.	—Château de Bertheaume.	36
Hadoc.	—Rade et entrée du port de Brest.	37
Aug. Nau.	—Château de Brest	38
Le Breton.	—Intérieur du port de Brest.	39
Aug. Nau.	—Hôpital neuf de la Marine.	56
Barret.	—Petite paysanne des environs de Brest.	58
Aug. Nau.	—Roche-Maurice près Landerneau.	59
Delange	—Clocher de la Roche.	page 59
[illegible]	—Eglise de Plougastel.	60
[illegible]	—Départ de Plougastel.	61
[illegible]	—Grottes aux oiseaux.	64
[illegible]	—Eglise de Locronan.	75
[illegible]	—Poissonniers et filles de Pont Labbé.	76
[illegible]	—Thermes romains (1er plan).	80
id	—Habitation romaine près Quimper, (2e plan).	82
Forest	—Prière au cimetière.	89
[illegible]	—Feu de St.-Jean dans le Finistère.	95
Caradec	—Scène de pardon.	96
id	—Habitans de Guissény pendant une tempête de 1794.	97
Forest	—Une famille de paysans	103
id	—Intérieur et ameublement d'une ferme.	104
id	—Les enfans de la ferme.	107

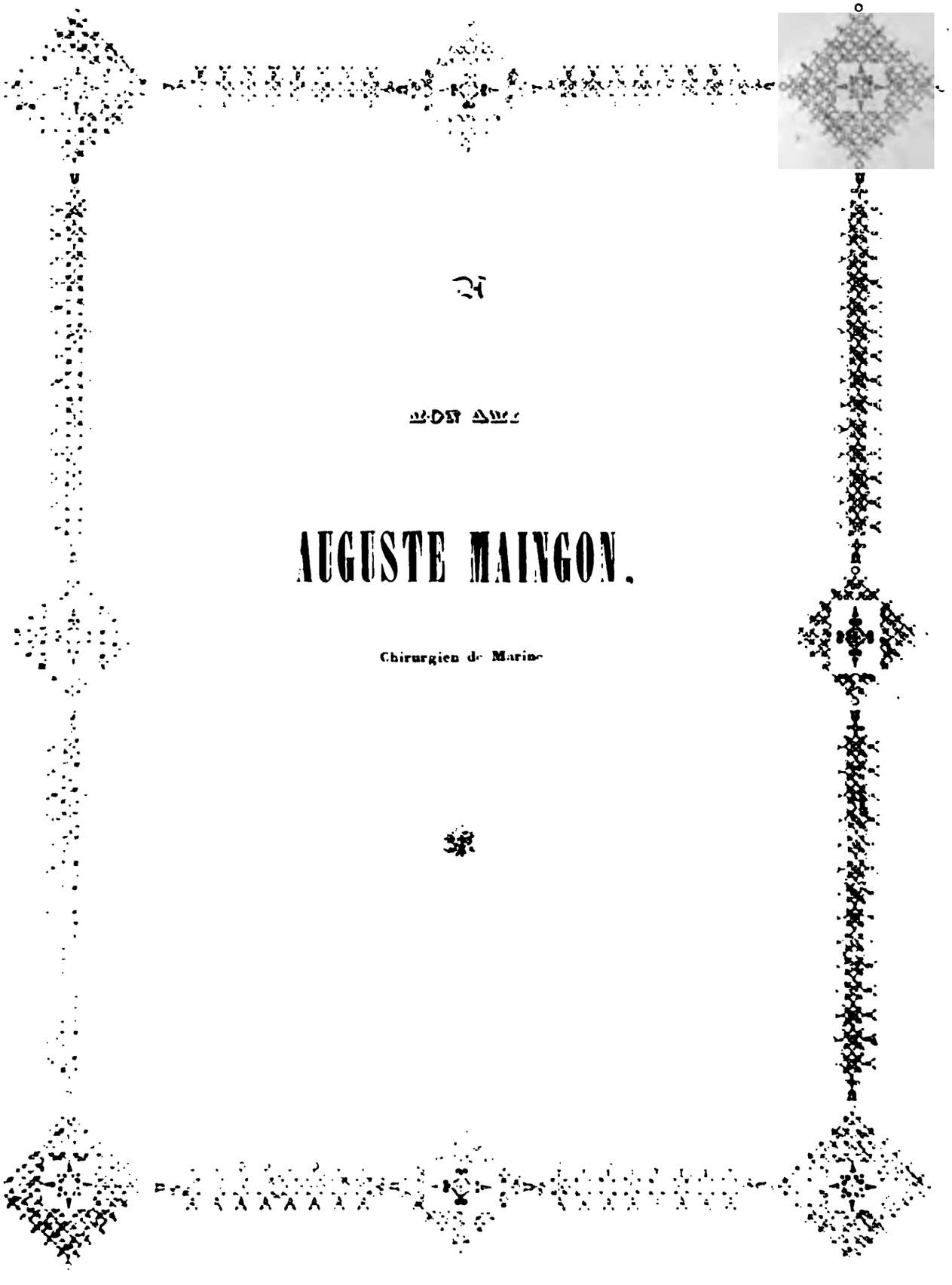

AUGUSTE MAINGON,

Chirurgien de Marine

AVERTISSEMENT.

En publiant une nouvelle édition du *Voyage de* Cambry *dans le Finistère*, avec des rectifications et des additions, nous avons eu surtout pour but de conserver et de répandre davantage un ouvrage d'un mérite réel et devenu si rare qu'il n'était presque plus possible de se le procurer.

Mais le livre de Cambry, écrit dans un temps de troubles et avec la précipitation qui semblait marquer toutes les œuvres de cette époque fiévreuse, se ressentait trop de son origine; il fallait rectifier beaucoup d'erreurs, compléter des détails, ramener à la vérité d'étranges exagérations, mettre quelque ordre dans l'arrangement des matières entassées sans suite et sans méthode : c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire.

Nous avons cru, en outre, qu'il serait curieux et instructif de comparer le Finistère de 1794 à celui de 1836, et d'examiner les modifications que le temps avait pu apporter à chaque chose.

Le livre que nous publions contient donc réellement un double *Ouvrage sur le Finistère*, aussi l'avons-nous partagé en deux parties.

Les notes dont nous avons accompagné le texte de Cambry, et qui sont placées au bas des pages, n'ont pour but que de rectifier les erreurs, de

remplir les vides laissés par l'auteur; la seconde partie a pour but de peindre le Finistère tel qu'il est actuellement.

Nous ne nous flattons pas d'avoir rendu ce dernier tableau aussi complet qu'il aurait pu l'être. Forcés de ne point revenir sur ce que CAMBRY avait dit, afin d'éviter les répétitions, nous n'avons pu donner à la partie pittoresque et descriptive toute l'étendue dont elle était susceptible. Quant à la partie statistique, nous nous sommes contentés de présenter des données générales.

Dans un ouvrage du genre de celui-ci, il faut moins s'attacher à quelques fautes de détail qu'à l'ensemble. Nous croirons avoir atteint notre but, si l'édition de CAMBRY, que nous donnons, fait mieux connaître le Finistère que tous les ouvrages publiés jusqu'à présent sur ce curieux département.

Nous croyons devoir joindre à ce court Avertissement, une notice sur la vie et les ouvrages de CAMBRY. Nous l'empruntons au Dictionnaire de M. MIORCEC DE KERDANET.

CAMBRY (Jacques), né à Lorient, en 1749, prit d'abord l'habit ecclésiastique sans toutefois s'engager dans les ordres. Il devint instituteur des enfans de M. Dodun, ancien directeur de la compagnie des Indes; après la mort de ce dernier, il épousa sa veuve, dont il n'eut point d'enfans.

Cambry fit, vers 1787, un voyage en Angleterre. Il était, en 1795, président du district de Quimperlé, et fut chargé dans le même temps de parcourir les neuf districts du Finistère : ce fut alors qu'il composa son *Catalogue des objets échappés au Vandalisme dans le Finistère.* En 1799, il fut nommé administrateur du département de la Seine, et devint en 1800 premier préfet du département de l'Oise, fonction qu'il remplit jusqu'en 1803. Retiré alors des affaires publiques, il se livra tout entier aux lettres; il fut l'un des fondateurs de l'Académie Celtique, et en fut nommé président. Il mourut à sa terre, à Cachant, près Paris, le 31 décembre 1807, au moment où il venait d'être nommé président du collége électoral du Morbihan et candidat au sénat conservateur.

Cambry a laissé plusieurs ouvrages dont voici les titres :

Essai sur la Vie et les Tableaux du POUSSIN; 1783-1799, in-8..

Contes et Proverbes, en prose, suivis d'une Notice sur les Troubadours; 1784, in-8° : c'est un extrait de Fauchet, Nostradamus, Pasquier, Millot; ce petit recueil a été traduit en allemand par Ch.-Fr. Schutze; Leipsick, 1791, in-8°.

Le Curé Jeannot et sa Servante; Bruxelles, 1784, in-12.

Traces du Magnétisme; 1784, in-8°.

Observations sur la Compagnie des Indes; 1784, in-8..

Réponse au Mémoire de M. Calonne; 1790, in-8°.

Catalogue des Objets échappés au Vandalisme dans le Finistère; Quimper, Derrien, an III (1795), in-4°.

La Mesure des Rois.

Rapport sur les Sépultures; 1799, in-4°.

Voyage dans le Finistère, ou État de ce Département en 1794 et 1795; Paris, an VII (1799), 3 volumes in-8°.

Voyage Pittoresque en Suisse et en Italie; 1800, 2 volumes in-8°.

Description du département de l'Oise; 1803, 2 volumes in-8° avec atlas et gravures.

Monumens Celtiques, ou Recherches sur le Culte des Pierres, précédées d'une Notice sur les Celtes et les Druides, et suivies d'Étymologies celtiques; Paris, Mad. Johanneau, 1805, in-8°.

Vocabulaires Polyglottes, Alphabétiques et Numériques, en Tableaux pour le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglais, le hollandais et le celte breton; 1805, en six tableaux, in-4° oblongs.

Notice sur l'Agriculture des Celtes et des Gaulois; Paris, 1806.

CAMBRY a donné en outre divers morceaux dans les *Mémoires de l'Académie Celtique.*

VOYAGE

DANS

LE FINISTÈRE.

Chapitre 1er.

DISTRICT DE MORLAIX EN 1794.

§. Ier.

Le district de Morlaix forme un carré presque parfait au nord du Finistère ; il touche, par différens, points aux districts de Lesneven, de Landerneau, de Carhaix ; à l'est, dans toute sa longueur, au département des Côtes-du-Nord.

Ses deux grands diamètres sont de Saint-Thégonec à Pomenou (cinq lieues), de Lanéanou à l'île de Sieck (huit lieues).

Je ferai connaître les côtes du nord de ce district, baignées par la Manche. La description de ses anses, de ses rochers, de ses points de vue, exige des détails qu'on ne pourrait donner dans un aperçu général.

Morlaix est situé par les six degrés neuf minutes de longitude, et par les quarante-huit degrés trente-quatre minutes quarante-trois secondes de latitude.

Son arrondissement se divise en neuf cantons, formés de trente-quatre municipalités, dont on porte, avec exagération, la population à 71,641 individus ; le même état n'élève qu'à 11,957 la totalité des feux du district, qui, multipliés par 5, ne donneront qu'une quantité de 59,785 habitans : l'erreur serait donc de 11,856 ; elle est assez considérable pour être relevée.

Le terrain renfermé dans le district de Morlaix, que j'ai parcouru dans tous ses diamètres, que j'ai fréquemment examiné du clocher de Saint-Thégonec, de celui de Saint-Pol-de-Léon, d'une montagne élevée sur la route de Lannion, etc., n'offre, comme dans tout le Finistère, comme dans toute la ci-devant Bretagne, qu'une multitude de collines et quelques plaines. Les plus hautes montagnes de cette extrémité du monde sont à peine du quatrième ordre, quant à l'élévation ; les rochers nus qui les couronnent sont d'une espèce de granit creusé, brisé, mangé par l'inclémence des saisons.

J'aurai l'occasion de le démontrer : ce pays (la ci-devant Bretagne) est, sans exception, le plus champêtre et le plus pittoresque de la France.

La commune de Morlaix se nomme *Montroulès*, en breton. Elle s'élève sur les flancs de deux montagnes et sur les bords des rivières de Jarleau et de Kerleut : ces deux rivières se réunissent, coulent sous une voûte assez belle, sous l'ancien hôtel de ville, sous la place du Peuple, sortent par une arcade et, s'unissant aux eaux de la mer, forment le joli port de Morlaix.

Son embouchure est sur la Manche ; les quais sont beaux, garnis de maisons assez simples et de quelques maisons assez belles.

Le port s'étend, du sud au nord, sur un espace de trois lieues ; ses deux rives sont formées de montagnes qui s'abaissent insensiblement et descendent jusqu'à la mer. Les rivages riens, pris de la ville,

deviennent arides et moins boisés ; ils se dépouillent en approchant du château du Taureau. Le jardin anglais de Porzantrès, placé sur des rochers dont on a su profiter, boisé, soigné, riche de culture, de fruits et de légumes, où l'on a pratiqué tant de retraites agréables et de jolis pleins de verdure, embelli des plus beaux points de vue, se remarque sur la rive gauche, à l'extrémité de la commune ; plus loin s'étalent, sur le rivage, les allées et les bois de l'ancienne abbaye du Relec (1).

La rive droite n'est pas moins embellie par la demeure du citoyen Rochon, connu par l'étendue de ses connaissances si variées, par ses belles découvertes, par ses ouvrages. Il vient d'établir sur sa terre une manufacture infiniment utile : elle remplace les vitres de cornes qui manquaient aux grands fanaux de la marine. C'est un réseau de fil de fer étamé, dont les carreaux, couverts d'un vernis transparent, laissent un passage à la lumière en s'opposant au passage du vent (2). Dans la commune de Plonjean, sur le même rivage, est la maison de Keranroux, dont les environs sont ornés de beaux et rians paysages.

Cinq grandes routes aboutissent à Morlaix : celle de Landerneau, dont le prolongement conduit à Brest ; le beau chemin qui se rend à Saint-Pol-de-Léon, qui est à quatre lieues de distance ; il court au sud-ouest, passe par Lesneven ; il aboutit à Brest. Cette route pour Brest est un peu plus longue, mais plus belle que la première, moins gâtée par le passage des rouliers ; malheureusement elle n'est point fréquentée par la poste (3). La troisième passe à Lanmeur, à Tréguier, à Saint-Brieuc ; mais on va plus directement à cette dernière ville par une autre route, la plus montueuse qu'on puisse imaginer. La dernière, celle de Carhaix, est sûre, mais cahoteuse, hérissée de pointes de rochers. Elle est d'une longueur, d'une monotonie insupportable. Vous traversez neuf lieues de terrains arides, sans, pour ainsi dire, trouver une habitation. Ces cinq routes sont nues, peu boisées ; elles n'offrent rien de remarquable aux voyageurs. J'en excepte quelques sites en se rendant à Saint-Pol-de-Léon, et le beau point de vue du chemin de Lanmeur.

On ne peut remonter à l'antiquité des communes de la ci-devant Bretagne ; elle se perd dans la nuit des temps. Les rêveries modernes, ces contes placés à la tête de toutes les histoires de l'Europe, se trouvent ici comme ailleurs. César fonda toutes les villes de la Gaule. Un des disciples des apôtres, ou de Joseph d'Arimathie, y porta la religion catholique. Ainsi Morlaix, si nous en croyons Conrad, archevêque de Salisbury, écrivain du douzième siècle, fut d'abord nommée *Julia ;* ainsi Drennalus, disciple de Joseph d'Arimathie, à son retour de l'île de Bretagne, passa par Morlaix, l'an 73 de J. C., en convertit les habitans : ce lieu se nommait alors *Saliocan*, ou *Hanterallen* (4).

En 382, Flavius-Maximus Clemens, marchant à la conquête des Gaules, aborda au port de Saliocan, et logea au manoir de l'Armorique (5), qui, en 1637, appartenait à la maison de Goebriant.

L'an 498, Hoël II maria sa fille, la princesse

(1) Cambry se trompe de nom. Cette abbaye est celle de Saint-François. L'abbaye du Relec est dans les montagnes, à plusieurs lieues de Morlaix.

(2) Cet établissement a disparu. La campagne qu'occupait M. Rochon appartient aujourd'hui à M. le général Tromelin, qui y a dessiné un parc fort beau, faisant face à celui de Porzantrès.

(3) Les choses ont bien changé depuis 1794. Actuellement la route qui conduit à Brest, par Landerneau, outre qu'elle est la plus courte, est aussi la plus belle.

(4) C'est encore ici une inadvertance de Cambry. Après avoir fait de Morlaix l'ancien *Saliocan*, il place (et avec raison) ce dernier port, que Ptolémée désigne sous le nom de *Staliocanus portus*, à *Porsliogan*, entre le cap Saint-Mathieu et le Conquet. Dom Lepeltier pense que la rade foraine qui porte maintenant le nom de *Porsliogan* était autrefois un port dont la mer a mangé les deux pointes. Ce qui le prouve, du reste, c'est qu'en 1694, on y remarquait encore un quai maçonné et cimenté de mastic, et que les vieilles gens se rappelaient avoir vu, à ce quai, des anneaux pour attacher les navires. *Liocan*, ou *Porsliocan*, signifie *port de couleur blanche*, de *liou*, couleur, et *can*, blanc. Ce nom fut donné à *Porsliocan* à cause de la blancheur de ses rochers et des sables de son rivage. C'est par la même raison que les marins français appellent une anse voisine *les blancs sablons*.

Dans le sixième siècle, Morlaix portait le nom celtique de *Keulent*.

(5) De l'autre côté de la rivière, en remontant un peu vers la ville, se trouvait le *Castel an Trébez* (Château du Trépied), qui ne paraît que cette fois dans l'histoire pour annoncer sa ruine. Cependant la colline sur laquelle il s'élevait, et qui se trouve actuellement contre Lannuguy, a conservé le même nom.

Il est encore question du manoir de l'Armorique en 1163. A cette époque, Guiomarch de Léon y soutint sa révolte contre Henri II, roi d'Angleterre, qui prit la place, la rasa, entra à Morlaix et soumit Guiomarch au tribut.

Morlaix

Aliénor de Bretagne, au vicomte de Léon, et lui donna la ville et le château de Morlaix; ses descendans les possédèrent jusqu'en l'année 1177.

Dans la suite, les princes de Léon et les ducs de Bretagne se disputèrent cette propriété. Les derniers appelèrent dans leur pays les anglais, qui furent chassés par Duguesclin. Les anglais reparaissent en 1374, s'emparent de Morlaix, font pendre cinquante chefs, laissent huit cents hommes en garnison dans cette ville. Ne pouvant supporter leur insolence, les bourgeois se soulèvent, introduisent les français dans leurs murs; les anglais sont exterminés. Le duc de Bretagne jure la perte des rebelles; d'autres affaires le détournent de sa vengeance.

En 1381, par le traité de Guérande, Morlaix fut rendu au duc de Bretagne, qui pardonna.

Henri VII, roi d'Angleterre, en 1488, fit passer à la duchesse Anne une armée commandée par Richard Eggecimille. Il mourut à Morlaix l'année suivante. On l'enterra dans le couvent des Dominicains, au milieu du chœur, sous une tombe de pierre verte que je n'ai pu trouver, quelques recherches que j'aie faites.

La duchesse Anne y fit son entrée solennelle en 1506. On lui fit présent d'un petit navire d'or enrichi de pierreries, et d'une hermine blanche apprivoisée, ayant au col un collier de pierres précieuses (1).

En 1522, Henri VIII, roi d'Angleterre, mit en mer un flotte considérable. Un traître, capitaine de Morlaix, nommé Latricle, avertit les anglais qu'ils pouvaient surprendre cette ville, la noblesse étant aux montres générales assignées à Guingamp par le seigneur de Laval, lieutenant du roi en Bretagne, en l'absence du duc d'Alençon, et le corps principal des bourgeois à la foire de Noyal, près Pontivy. Morlaix fut en effet surpris, saccagé et brûlé. (2) Les anglais, riches de butin, se retirèrent sur leurs vaisseaux. Six ou sept cents d'entre eux, enivrés, s'endormirent dans le bois de Stifell, à six cents pas de la ville, où le seigneur de Laval les tailla en pièces; leur sang rougit les eaux de la fontaine, qui s'appelle encore *Feunteun ar Saozon* (Fontaine des Anglais).

Comme le reste de la Bretagne et de la France, cette ville souffrit les maux inséparables d'une guerre civile dans le désordre de la Ligue; ce ne fut qu'en 1594 qu'elle se rendit au maréchal d'Aumont et fut soumise à la puissance de Henri IV.

Besnard, dans sa topographie raisonnée des dépendances de Landerneau, rapporte le fait suivant :

« Morlaix était autrefois dominé par un château » situé sur une montagne à l'ouest. On n'en voit » plus que les ruines. Il était encore entier à la fin » du seizième siècle. Il soutint un siège de vingt-» quatre jours, contre le maréchal d'Aumont; il » était défendu par le capitaine de Rosempoul. Le » maréchal d'Aumont, apprenant qu'on était ré-» duit à la dernière extrémité dans le château, et » que les assiégés étaient obligés de manger jus-» qu'à leurs chevaux, envoya à la dame de Rosem-» poul, femme charmante, prête d'accoucher, trois » ou quatre moutons, des volailles et des perdrix; » cette jeune dame, pleine de courage et de géné-» rosité, remercia le maréchal et lui renvoya son » présent, en lui faisant dire qu'elle ne voulait pas » manger de mets plus délicats que ceux dont la » garnison et son mari se nourrissaient. »

Il y avait à Morlaix, avant notre révolution, des couvens de jacobins, de récolets, de capucins, de minimes, de calvériennes, de carmélites et d'ursulines, trois paroisses, une collégiale, appelée Notre-Dame-du-Mur, fondée en 1295.

Le corps de ville fut établi par Charles IX, en 1561. Ses membres étaient pris parmi les négocians en gros, sans que les marchands détailleurs pussent en faire partie. Le maire siégeait aux états de Bretagne, l'épée au côté, comme les maires de Nantes, de Brest et de Saint-Malo. Il ne conservait cette place que pendant deux ans; l'élection se faisait le premier jour de janvier.

C'était le siège d'une sénéchaussée, d'un consulat, d'une amirauté.

Frère Hervé Nedelec, jacobin du couvent de cette

(1) En 1513 fut construit, à Morlaix, le vaisseau *la Cordelière* (le plus grand navire de l'époque), dont le commandement fut donné à Prunanguet, et qui, dix ans plus tard, dans un combat contre les anglais, accrocha *la Régente*, prit feu et s'engloutit avec le navire ennemi.

(2) Quelques anglais y entrèrent, déguisés en marchands, et ouvrirent la porte aux autres. Une femme et un homme d'église furent les seuls qui se défendirent. Ce fut après cette surprise de Morlaix que François Ier, sentant l'importance de la rivière de Morlaix, autorisa les morlaisiens à construire (en 1542) une forteresse sur le rocher du *Taureau*, place au milieu de la rade. Ce château, augmenté en 1742, défend la passe et est à l'abri de toute attaque.

ville, docteur en théologie de la faculté de Paris, général de son ordre, fit canoniser Saint-Thomas d'Aquin, en 1318. Léandre-Albert de Bologne nomme Nedelec *vir eruditissimus qui suâ tempestate in doctrinâ superiorem non habuit.* Antoine de Sienne, en sa bibliothèque, dit qu'il était *vir ingenio acutissimus..... inter celeberrimos suæ ætatis viros habitus.* Il mourut à Narbonne, le le 26 septembre 1323. Il écrivit plusieurs livres :

Commentaria in quatuor libros sententiarum;

De ente et essentiâ contrà Henricum de Gandavo;

De intellectu;

De æternitate mundi, etc., etc.

Une trentaine de traités sur différentes matières.

Albert-le-Grand, l'auteur de la vie des Saints de la Bretagne armorique, était de Morlaix. Son ouvrage, amas d'extravagances et de merveilles, est un chef-d'œuvre de recherches et d'érudition. J'en aime la lecture; il conserve l'originalité de l'imagination de nos pères, la nature des rêveries bretonnes; il retrace des usages de la plus haute antiquité. Je l'emploierai souvent. Le lecteur me saura gré d'arracher quelques perles au fumier de cet écrivain original.

Il assure que, l'an 1213, Saint-Dominique de Gusman, fondateur de l'ordre des prédicateurs, vint à Morlaix visiter le duc Pierre et la duchesse Alix. « On tient, dit-il, que le sujet de ce voyage » fut pour exciter le duc et la noblesse de se croiser » contre les albigeois.

« En 1238, le couvent des Jacobins fut fondé. » On fit marché avec un architecte de Landtmeur, pour l'édifice de l'église..... Le chœur, sa » maîtresse-vitre et l'excellente rose qui s'y voit, le » jubé et les garnitures du chœur haut et bas, furent fait faire par Alain Minot et Amon sa femme; la chapelle de Notre-Dame, la sacristie, le » grand dortoire furent bâtis par Yves Faramus.... » L'épitaphe de la fondatrice se lit autour de la » lame de leton rouge dont son tombeau est couvert : »

Ecce sub hoc saxo fratrum de monte relaxo,
Est sita fondatrix Juliana dei veneratrix;
Hujus erat virtus quâ pollet fœmina rarò
Mens sincera, manus larga, pudica caro.

Peut-on avoir oublié, dans le dictionnaire des artistes, Alain Minot et Faramus !

Dans l'église de Saint-Mathieu, on voyait sur un banc, en 1778, les armes des Kerret (des femmes de la maison de Guicaznou s'étaient alliées à la maison de Kerret). Autour des armoiries se lisait cette devise modeste :

Quenta tud avoa erbet
Avoa Guicaznou a Kerret.

« Les premiers habitans de la terre furent les » Guicaznou et les Kerret. »

En 1548, Marie Stuart, reine d'Écosse, se rendant à Paris pour épouser le dauphin, qui fut depuis François II, arriva par mer à Morlaix. Le seigneur de Rohan la reçut à la tête de la noblesse. Après un *te deum*, chanté dans l'église de Notre-Dame, la princesse était prête à passer le pont-levis de la porte dite de la Prison; il se rompit sous le poids d'une trop forte cavalerie; des écossais s'écrient : trahison ! trahison ! Le seigneur de Rohan, qui marchait près de la litière de la reine, prononça ces mots d'une voix élevée : *jamais breton ne fit trahison*, et le tumulte s'appaisa.

« Le lundi 18 novembre 1624, monsieur le duc » de Vendôme fut reçu solemnellement à Morlaix, » toutes les compagnies sous les armes, à la seconde porte du quai de Léon. Au droit de la » place, dite le Pavé-Neuf, était élevé un arc triomphal à trois étages. Au premier étage, haut de » quatorze pieds, était le portrait du roi en relief, » à hauteur d'homme, habillé en Mars, la couronne en tête et le sceptre en main; au sommet, » les armes de France; de part et d'autre, celles » de Navarre et de Bretagne. En l'étage du milieu, » sous la représentation du roi, étoient les armes » de monseigneur le duc de Vendôme, soutenues » d'un côté de la déesse Thétis, et de l'autre du » dieu Neptune, pour représenter le pouvoir que » le roi lui avait donné en cette province, par terre » en étant gouverneur, et par mer en étant amiral, et étant actuellement en visite des côtes. A » l'autre étage étoient les armes du seigneur de » Coatinizan, gouverneur de la ville, placées entre deux trophées, et au-dessous celles de la ville, » qui est d'azur au navire d'argent, aux voiles éployées et mouchetées d'hermines, à la devise : » *s'ils mordent, Mor-lès.* Du côté droit de l'écu paroissoient trois nymphes orcades ou montaignères, représentant les trois montaignes dont la ville » est fermée; chaque nymphe accoudée sur une » colline ou montaigne en relief, pour témoigner » leur soumission audit seigneur duc. Au côté » gauche, on voyait deux nymphes naïades, por-

« tées sur deux petites rivières peintes sur le fond « de l'arcade, rencontrées d'une syrène portée sur « un flot de mer, représentant les deux petites ri- « vières Jarleau et Kerleut, qui fluent entre ces « montaignes, et, embrassant la ville close, se jet- « tent au canal de mer qui donne jusqu'à la maison « de ville; et étoient ces énigmes *animés* d'un dis- « tique comprenant une succincte description de la « ville, gravé en grosses lettres d'or sur une table « de faux marbre noir, en ces mots : »

Tres inter montes jacet urbs in valle; fluenta
Bina rigant, pelagi conciliata sinu.

Tels sont les détails historiques que nous offrent les livres, les manuscrits qu'on m'a communiqués sur la commune que j'essaie de faire connaître. Je pourrais les étendre, les multiplier; mais ils ne sont pas de nature à produire un grand intérêt, à piquer la curiosité des lecteurs; leur suppression ne doit causer aucun regret.

Les principaux monumens de cette commune sont les aqueducs dont j'ai parlé; ils passent sous l'ancien hôtel de ville et sous la belle place du Peuple (1).

Cet hôtel de ville est un vaste bâtiment, construit, je crois, sous Henri IV (2). La municipalité y tient à présent ses séances. On y place la bibliothèque du district, nombreuse, bien composée, remplie d'éditions curieuses; ses distributions, ses ornemens sont exécutés d'après les plans du citoyen Loriot, ingénieur plein de talens et de mérite.

Le clocher de Saint-Mathieu passe pour un des plus remarquables du département (3); on en jeta les fondemens en 1548.

(1) Cambry aurait pu ajouter à ces monumens les Jacobins, dont l'église, aujourd'hui transformée en magasin, est entièrement dégradée; la fontaine gothique des Carmélites, d'une élégante exécution et de style Lombard; l'église de Saint-Melaine, qui date du quinzième siècle, et, enfin, l'admirable flèche de Notre-Dame-du-Mur, écroulée depuis une trentaine d'années.

(2) L'hôtel de ville de Morlaix, que l'on démolit actuellement, est bien effectivement du siècle de Henri IV. On voit même encore, au-dessus de quelques-unes des croisées, une tête de Henri IV embrassant Gabrielle d'Estrées. Ces cariatides sont exécutées, sinon avec délicatesse, du moins avec assez d'art pour que l'on reconnaisse parfaitement les personnages.

(3) Cette opinion, tout à fait personnelle à Cambry, est au moins extraordinaire. Les tours de Saint-Mathieu de Morlaix sont peut-être les plus lourdes et les moins gracieuses de tout le Finistère.

L'église de Saint-Martin est d'un style moderne; c'est un fort joli bâtiment.

Les tableaux de population donnent à Morlaix 13,352 habitans; des calculs bien établis n'en offraient que 10,000 avant la révolution.

DU PORT DE MORLAIX.

Ce port est, sans comparaison, le plus commerçant du Finistère. Ses quais, solidement bâtis, en 1771, sont revêtus de pierres de taille de granit; ils partent de la commune et s'avancent à trois quarts de lieue (4); on doit les prolonger jusqu'à la rade. Une rampe de fer leur sert de garde-fous. Des cales bien ménagées y facilitent les embarquemens. Les vases, la position de la ville, dans une espèce d'entonnoir, en rendraient l'air malsain, si les vents du nord et du midi n'en enlevaient sans cesse les exhalaisons méphitiques. La mer y monte deux fois par jour, à douze pieds dans les basses-marées, et à vingt pieds dans les grandes. Des navires de trois et quatre cents tonneaux peuvent débarquer les marchandises à la porte de leurs propriétaires (5). Il serait nécessaire de surveiller avec plus d'attention qu'on ne l'a fait dans les temps de brutalité, de fureur et de négligence, les dégradations que les quais peuvent éprouver; de les faire achever, de fixer le chenal par des épis en fascinages distribués avec art, et sous des angles que l'expérience et la théorie doivent déterminer, pour s'opposer aux changemens fréquens que le cours de la rivière éprouve. Il ne sera pas moins urgent d'empêcher l'encombrement des vases que chaque marée dépose entre les quais; il devient si considérable que, bientôt, les bâtimens ne pourront plus en approcher. Une écluse de chasse, placée à la tête du port, un canal et un déversoir pour prévenir les inondations de la rivière, suffiront à cet effet.

Le commerce demande, outre l'exécution de ces travaux, la construction d'une cale à radoubs; elle est indispensable. La nature du terrain marque sa place à l'extrémité des quais déjà formés. On y pourrait construire des bâtimens de trois à quatre

(4) Ils s'avancent à une demi-lieue au plus. Les garde-fous n'existent que sur un seul des quais, et seulement l'espace de quelques cinquante mètres.

(5) Les navires de 300 tonneaux ne pourraient monter aux quais de Morlaix que dans les fortes marées. On ne voit guère, dans ce port, que des navires de 200 tonneaux et au-dessous.

cents tonneaux. Si l'établissement de l'écluse de chasse a lieu, celui de la cale ne peut être différé, puisque le chenal, où l'on fait des radoubs, sera continuellement occupé par les marées ou par le produit de l'écluse (1).

Il serait possible de tenir toujours à flot les bâtimens dans le port; mais ce travail est moins pressant que ceux dont je viens de parler; il en résulterait pourtant un grand avantage. Sur les ouvrages qu'il faudrait élever pour cette opération, on pourrait ménager un pont volant; les habitans de cette extrémité de la ville ne seraient plus forcés de faire un énorme circuit pour se rendre à cinquante pas de leurs habitations.

L'entrée du port était extrêmement dangereuse avant les travaux que le citoyen Cornic imagina de faire exécuter, et qui furent achevés, sous ses ordres, en 1776.

Dans un mémoire, adressé au ministre de la marine (Sartines), il prouve que, depuis 1744 jusqu'en 1775, il s'est perdu vingt-cinq vaisseaux sur les récifs qui bordent cette rade, « sans y com-
» prendre plusieurs bâtimens battus par la tempête,
» qui se sont présentés pour arriver au mouillage,
» et qui, par le défaut de marques pour indiquer les
» dangers, ont été forcés de prendre le large;
» quelques-uns ont reparu, d'autres n'ont pas eu
» le même bonheur. »

Depuis l'établissement des tours, tourelles, organeaux d'amarrage et des balises que le citoyen Cornic a placés, les marins trouvent un asile des plus sûrs. Aucun bâtiment ne s'est perdu dans ces parages, quand il a connu les marques et ce qu'elles indiquaient. Si la carte qu'il a fait passer aux comités de la Convention (et qui, d'après une lettre de la commission de la marine, devrait être imprimée) s'était répandue, deux bâtimens chargés de blé ne se seraient pas perdus sur nos côtes; et, dernièrement encore, deux prises anglaises n'auraient pas été forcées de se réfugier, l'une sur la côte du Corréjou, l'autre à Perros, où les marchandises ont été pillées.

On attend avec impatience la carte du citoyen Cornic, et ses observations; ses talens en attestent l'exactitude et l'importance.

Quatre passes conduisent à la rade de Morlaix; elles ont douze brasses de profondeur dans les plus basses marées. Cette rade est abritée par la pointe de Penalen à l'ouest; par les îles Spicher, par le château du Taureau, par l'île Noire au nord; par l'île Blanche, l'île Sterec et la côte de Tréguier à l'est et est-nord-est; au sud par les terres. Elle est sûre. Si, par une tempête extraordinaire, les vaisseaux chassaient sur leurs ancres, les vents de nord-nord-est les porteraient sans danger sur la vase, et les vents opposés, au large.

La tour de Duon, vue de la mer et de toutes les côtes voisines, est le point qu'on attaque pour entrer dans Morlaix; elle est disposée pour recevoir un phare.

J'ai parlé du château du Taureau dans le catalogue imprimé des monumens du Finistère (2).

COMMERCE DE MORLAIX.

Ce qu'on va lire constatera l'état du commerce de cette commune avant la révolution. A la paix, à la longue, elle aura les mêmes moyens, avec

(1) La cale de radoub et celle de construction existent actuellement; la première seule est utile.

(2) Voici ce qu'en dit Cambry, dans cet ouvrage :

« La position du château du Taureau, sur une roche escarpée, n'a de remarquable que sa masse. Il se mêle aux
» paysages si variés de l'embouchure du port de Morlaix, de
» la côte de Tréguier, de celle de Pol-Léon, et de cette mul-
» titude de rochers élevés, pittoresques, qui couvrent cette
» espèce de baie.

» Le château fut construit de 1542 à 1552.

» Les habitans de Morlaix en eurent la garde jusqu'en
» 1660. Alors le roi s'en empara. Depuis cet époque, il a
» toujours été commandé par des officiers de ses armées,
» jusqu'à la révolution.

» J'ai le plan de cette forteresse. Il est impossible de l'as-
» seoir avec plus d'intelligence sur le vaste rocher qui la
» porte. L'ingénieur a profité des irrégularités même du ter-
» rain pour placer deux bastions avancés qui défendent l'ap-
» proche des murs, d'une forme triangulaire à l'est, demi-
» circulaire à l'ouest. Elle est bâtie de grands quartiers de
» granit. »

On peut ajouter à cette note les détails suivans :

Ce fut frère Nicolas de Trocler, prieur des Jacobins, qui, en 1541, engagea les morlaisiens à se mettre à l'abri des continuelles descentes de l'anglais, en bâtissant un château sur le rocher du *Taureau*. Le château fut bâti, avec autorisation du roi, aux frais des habitans, qui en confièrent la garde à Jean de Kernelec et à 30 soudoyés.

Dans la capitulation de Morlaix avec le maréchal d'Aumont, il fut spécifié que la garde du Taureau resterait aux bourgeois; ce qui n'empêcha pas le maréchal d'y nommer Kerangogo. Cette nomination donna lieu à des réclamations et

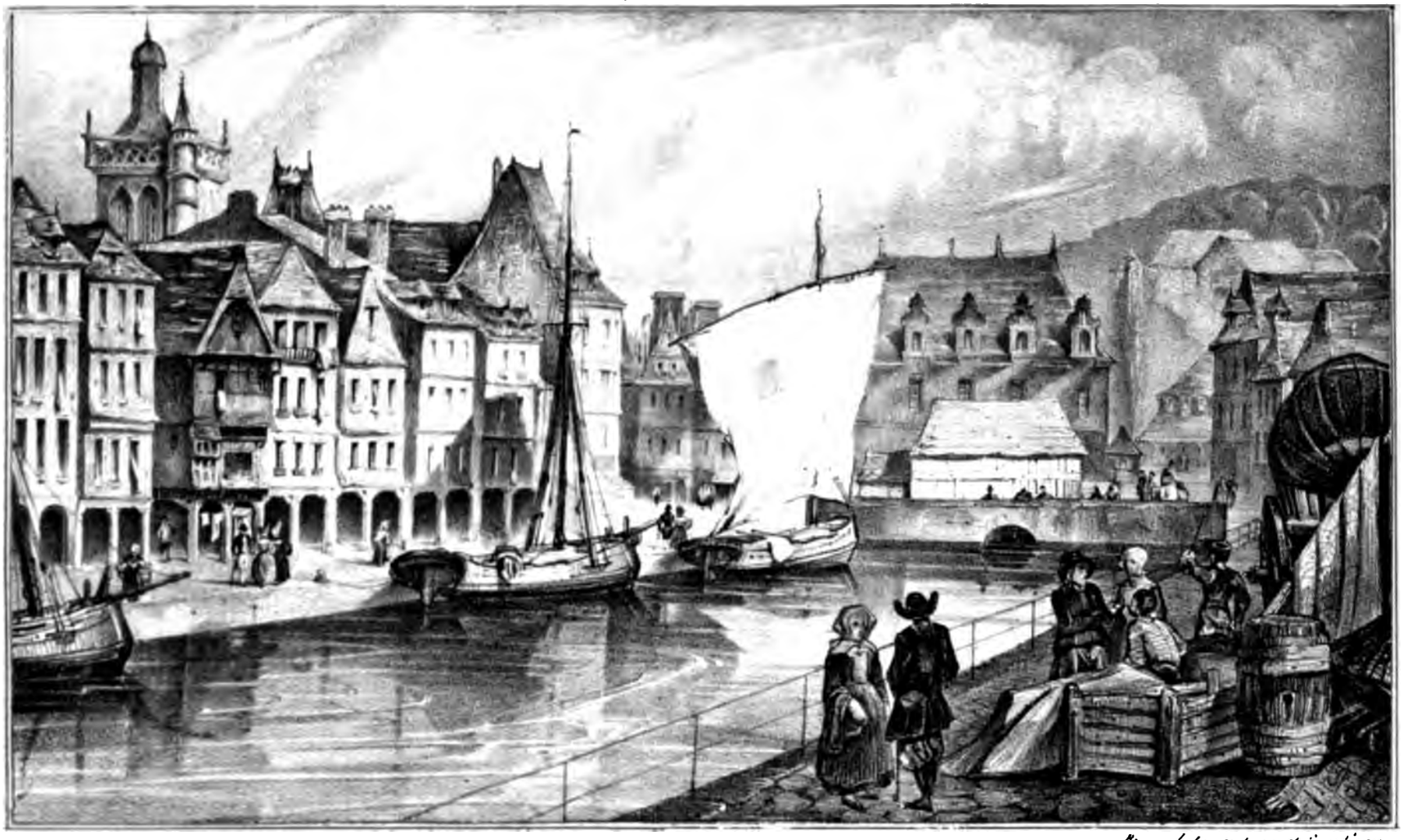

Les Lannes à l'entrée de Morlaix

Imp. Lith. de Lemercier et Lefebvre

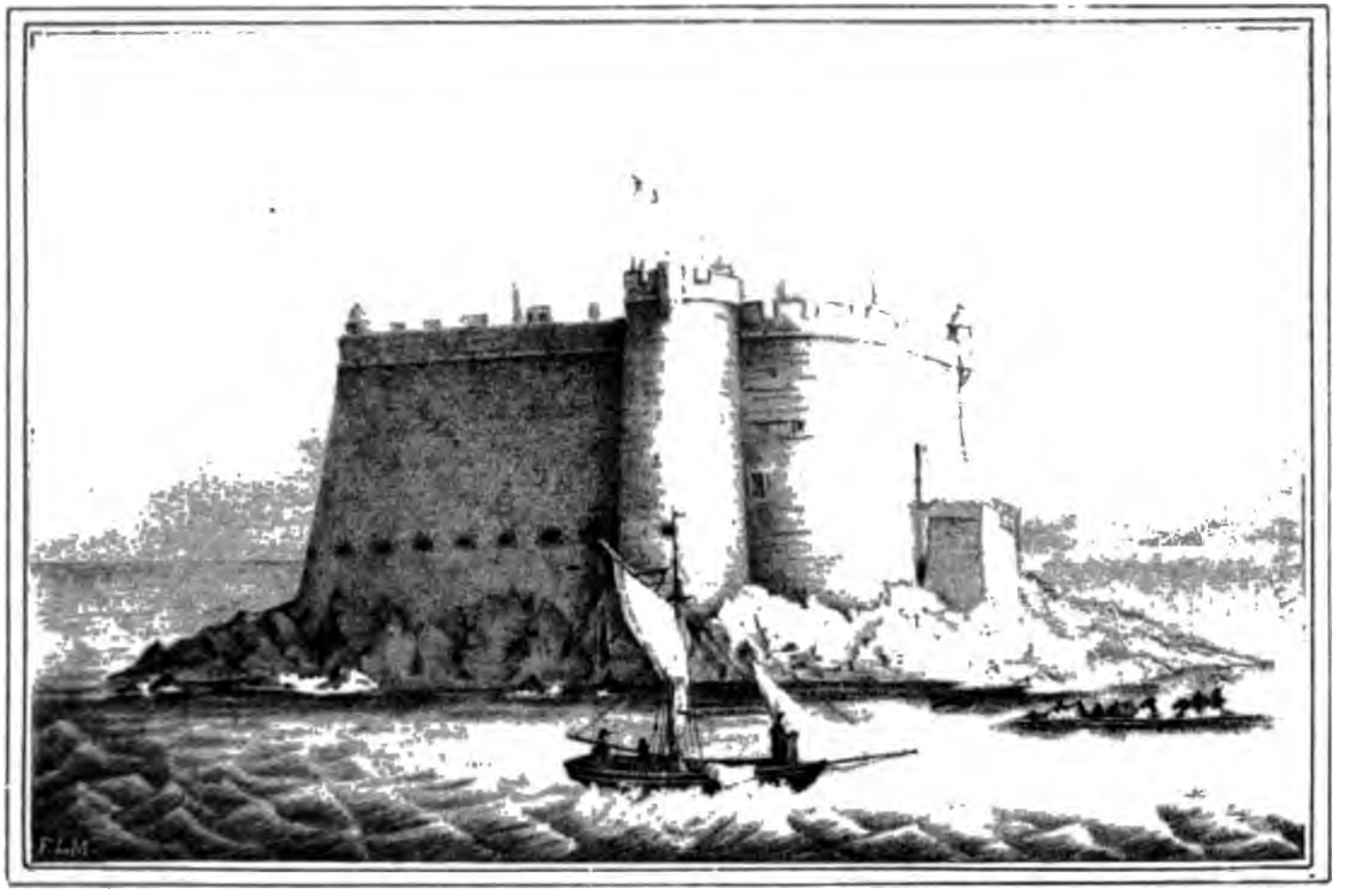

Le château du Taureau, par Merian

toutes les ressources de la liberté. Les négocians, persécutés par le régime de la terreur, ruinés par les réquisitions, arrêtés par l'incertitude du moment, n'osant encore rien entreprendre; ils attendent des lois stables, la force, le pouvoir qui les fait respecter, et des bases inébranlables sur lesquelles ils puissent bâtir.

Les productions employées dans le commerce à Morlaix, objets d'exportation chez l'étranger ou dans les ports de France, consistent en grains, bœufs, porcs, moutons, chevaux, lins, chanvres, beurres, miels, cires, suifs, graisses; en toiles, surtout, dont voici la nature, les noms et les proportions :

Crez. . . . . 29 pouces de largeur.
Crez. . . . . 25 pouces *idem*.
Gratiennes en demi-aunes, de 21 pouces 10 lignes, *idem*.
Toiles à carreaux de toute espèce, de toute couleur, de 28 pouces, *idem*.
Toiles à torchons, d'emballage, de différens lés.
Toiles blanches, dites de ménage, depuis trois quarts jusqu'à cinq quarts de lé.
Toiles de balle.
Toiles à voile.
Roscone, demi-lé.

Je vais indiquer les lieux où l'on transporte ces objets, et quels sont les retours qu'ils produisent.

EXPORTATION.

Pour l'Espagne : toiles, dites crez, larges et étroites; bretagnes, larges et étroites; cuirs tannés, sain-doux, suifs; toiles rayées ou à carreaux; cires, beurres, et quelques fils.

Pour le Portugal : toiles de Bretagne, larges et étroites; cuirs tannés; papiers.

Pour la Hollande et les pays du Nord : miels, cires, beurres, graisses, suifs, papiers, cuirs et toiles.

Pour les îles de Gersey et Grenesey : eaux-de-vie, thés, toiles.

IMPORTATION.

De l'Espagne et du Portugal : vins, eaux-de-vie, raisins, figues, amandes, oranges et citrons. La solde considérable en notre faveur s'acquitte en matières d'or ou d'argent.

De Bilbao : cuirs de veaux et de génisses repassés, cuirs forts pour semelles; toiles blanches à carreaux et à voiles; papiers.

De la Hollande et des pays du Nord : fromages, planches, mâtures, aciers, fers, goudrons, brais, chanvres, papiers fins, graine de lin, bières.

Des îles Gersey et Grenesey : laines, étains, charbons de terre, or monnoyé, tabacs.

EXPORTATION A L'INTÉRIEUR.

Pour Rouen et le Hâvre : plombs des mines de Poullaouen et du Huëlgoat; cendres de tabac; fils blancs; toiles dites de Morlaix, pour l'Amérique; toiles rousses, cornes, beurres, suifs, graines, cires, papier pour épingles.

Pour Port-Malo : plombs, toiles, futailles vides, beurres et suifs.

Pour Nantes : suifs, beurres, graisses; toiles dites de Morlaix, pour l'Amérique; toiles à carreaux, papiers, cires.

Pour la Rochelle et l'île d'Oléron : beurres, suifs, graisses, plombs, et quelques toiles.

Pour Bayonne : toiles dites de Morlaix, pour l'Amérique; toiles à carreaux, bières, suifs, graisses, cuirs tannés et en vert, sardines.

Pour Bordeaux : toiles blanches dites de Morlaix, pour l'Amérique; toiles à carreaux, graisses, suifs, beurres, fils, miels, cires, douvelles, merrains.

IMPORTATION A L'INTÉRIEUR.

De Rouen et le Hâvre : quincailleries, verreries, faïenceries, cotons en fil et ouvragés, pierres de moulage, pierres à chaux, plâtre et amidon.

De Port-Malo : cidres, cafés, sucres, savons, morues, huiles de morues, meubles.

De Nantes : sucres, cafés, épiceries; quelques eaux-de-vie; noix, huiles de noix.

à des querelles qui continuèrent jusqu'au règne de Louis XIV. Ce roi fut le premier qui prit le château au compte de l'état.

En 1609, la grosse tour de la citadelle du Taureau croula. Un nommé Pierre d'Anjou, qui montait la garde en disant son rosaire, fut enseveli sous les ruines; mais par miracle celles-ci ne le blessèrent pas. Un dogue le sentit et hurla; les soldats déblayèrent les décombres et trouvèrent leur camarade disant tranquillement son chapelet sous les débris.

La Chalotais fut enfermé au château du Taureau avec son fils. Ils y subirent le traitement le plus atroce, et y restèrent trente et quelques jours.

Après l'émeute de prairial, Bourbotte, Duquesnoy, Goujon, Rhomme et Soubrany furent renfermés au château du Taureau, comme montagnards, par la Convention, qui ne leur pardonnait pas de l'avoir vue trembler devant la populace et d'avoir été protégée par eux.

De la Rochelle et l'île d'Oléron : sel, eaux-de-vie.

De Bayonne : planches de sapin, goudrons, résine, réglisse, liège, bouchons, vins de Cap-Breton et d'Anglette, jambons, et cuisses d'oies.

De Bordeaux : vins, liqueurs, eaux-de-vie, pruneaux, autres fruits secs, poteries, huiles, et autres provisions.

L'Espagne consommait toutes les crez et la majeure partie des bretagnes. La fabrique de crez a beaucoup diminué. Il y a cinquante ans que les envois étaient de six mille balles par an; vingt-cinq ans qu'ils ne s'élevaient qu'à quatre mille ou quatre mille cinq cents; ils se réduisent, depuis sept ans, à moins de trois mille balles.

Avant que les pièces fussent exposées en vente, elles étaient visitées par un inspecteur et par deux négocians, nommés inspecteurs marchands; on les changeait tous les trois mois. Ces pièces recevaient la marque de la ville; Morlaix et Landerneau étaient les seuls ports d'où elles pouvaient être exportées.

De sages règlemens proscrivaient tout achat fait hors du lieu désigné pour les marchés; ils défendaient à tout fabriquant d'être revendeur. Depuis douze ou quinze ans, ils font tous ce dernier trafic; ils négligent, ils abandonnent leurs métiers au détriment de la chose publique.

On fabriquait par an de six à sept mille balles de bretagnes, larges et étroites; le terme moyen de leur valeur, avant la révolution, était de 1,300 francs la balle. Un quart de la marchandise s'expédiait par Morlaix, près de la moitié par Saint-Malo, le reste par Nantes; les sept-huitièmes passaient de ces différens ports en Espagne.

Les crez se fabriquent dans le pays de Léon; les bretagnes, dans les environs de Saint-Brieuc.

On fabriquait aussi des toiles à carreaux dans les communes de Saint-Thégonec, de Guiclan, de Pleiber-Christ; on en faisait des matelas; elles servaient à la traite des noirs.

Ce commerce de toiles était très-considérable.

Des manufactures de toiles de toute espèce de lin, pur ou mélangé de coton, en divers lés et pour toute espèce d'usage, pourraient s'établir avec succès dans les environs de Morlaix.

Je peux donner avec certitude le résultat que je présente. Le prix des crez et des bretagnes pouvait s'élever à onze ou douze millions par an. Les divers articles fournis en échange, par l'Espagne et par le Portugal, ne montaient pas à la valeur de cinq cent mille francs; elles procuraient donc à la France un retour métallique de près de onze millions en or ou en argent. On sent combien il est important d'encourager, de rétablir une branche de commerce aussi considérable (1).

La graine de lin se tirait du Nord; on commence avec succès à semer celle du pays. Dès l'année 1758, on soupçonna que les marchands étrangers faisaient acheter, secrètement et par différens commissionnaires, toutes les graines de lin de la Bretagne pour les revendre dans le même pays. L'art de ces marchands se réduisait à bien imiter les barils de graines étrangères, à vendre, dans le Léonnais, celles du pays de Tréguier; à Tréguier, celles de Léon (2).

Un moulin, près de Morlaix, emploie les vieilles graines de lin; il en extrait l'huile, mais en trop petite quantité pour qu'on en fasse un objet de commerce extérieur.

La grande manufacture de tabacs fournit encore ses produits au commerce; elle employait, il y a huit ans, de sept à huit cents individus. Par un règlement qui les attachait, ceux des ouvriers dont la paie s'élevait à dix sous, la recevaient pendant la durée de leurs maladies ou de leurs infirmités. Le produit de cette manufacture, ou plutôt la recette du bureau général, montait alors à 1,500,000 francs. Elle n'emploie à présent qu'environ deux cents personnes. Le bâtiment qu'elle occupe est immense, avantageusement placé sur les bords de la rivière, au bout du quai de Léon; il fut construit en 1740 (3).

(1) Nous parlerons en détail du commerce des toiles, dans la seconde partie de notre ouvrage, à l'article *Commerce*.

(2) Presque toute la graine de lin actuellement semée est récoltée dans l'arrondissement.

(3) La manufacture de tabacs de Morlaix emploie actuellement 500 ouvriers. Elle fabrique, en divers tabacs, 1,400,000 kilogrammes chaque année. Le règlement dont parle Cambry, et en vertu duquel un ouvrier malade recevait sa paie, des soins et des remèdes, aux frais d'une caisse commune alimentée par une légère retenue, existait encore il y a huit ans. Sur quelques plaintes d'ouvriers qui ne comprenaient pas tous les avantages de cette association, et qui ne voyaient que la retenue hebdomadaire, les administrateurs ont eu le tort d'anéantir cette excellente institution. La caisse commune a été vidée, et ce qu'elle contenait partagé, comme dividende, entre les ouvriers. On ne peut trop s'élever contre une pareille mesure. Dans les grands établissemens, il appartient aux chefs de moraliser et d'éclairer les subalternes ignorans qu'ils ont sous leurs ordres; il faut qu'une sollicitude paternelle préside

On regrette, par toute la ci-devant Bretagne, que des artistes instruits, des hommes de goût n'en aient pas élevé les fabriques. Sans augmenter la dépense de leur construction, on eût pu faire des chefs-d'œuvre de masses informes qui choquent la vue des voyageurs.

Il y a quelques tanneries dans la commune de Morlaix, et beaucoup dans ses environs. Les cuirs qui en sortent corroyés, veaux, génisses et vaches, peaux de mouton passées en blanc et en gris, s'envoient presque tous en Portugal.

Il existe dans les prés de Saint-Pol-de-Léon quelques poteries. On fait, à Troudoustein, des pipes et de la brique d'assez bonne qualité. Cette manufacture devrait être encouragée. Elle ne cuit pas assez ses matières, parce qu'elle ne peut employer dans ses fourneaux que des laudes.

Sur cinquante moulins à papier, établis dans le Finistère, il y en avait quarante-cinq près de Morlaix. Leurs produits se vendaient, avant 1790, depuis 18 s. jusqu'à cinq ou six francs la rame, et passaient en grande partie dans la Hollande et dans le Portugal. Il n'y a pas à présent plus de vingt-cinq moulins dans le district (1).

Les plus habiles négocians de Morlaix sont convaincus que cette commune offre les mêmes facilités, pour toute espèce de commerce, que les autres ports de la République. Cependant des voyages aux Indes, dans nos Colonies, au banc de Terre-Neuve, ont été tentés sans succès depuis la dernière paix; ils étaient abandonnés même avant la révolution.

Le commerce se faisait ici par commission. Peu de négocians l'exerçaient en leur nom. Cette place n'a ni bourse, ni édifice public particulièrement destiné à ses ventes, au dépôt de ses marchandises. Les habitans de la campagne portaient leurs toiles dans les salles basses de l'hôtel de ville; les ventes avaient lieu dans le vaste salon qui sera occupé par la bibliothèque, si toutefois on m'a trompé en m'assurant que celle-ci ne quittera pas le grenier des Jacobins, car on prétend que l'obstination d'un homme s'oppose au plan qu'on avait arrêté.

On a fait autrefois de grandes fortunes à Morlaix. Il y régnait une aisance générale. Elle reparaîtrait bientôt, si la paix et la liberté permettaient à l'activité, aux talens de ses habitans de se développer sans crainte.

J'ai déjà dit que cette commune est établie sur la croupe de deux montagnes. Les points de vue qu'elle offre des quais, ou de la place du Peuple, sont très-variés : c'est la rivière qui se prolonge et qui, coulant entre deux rangs de maisons en bois, de pierre de taille, basses, élevées, n'offre rien de de monotone à l'œil; on la suit au milieu de collines riantes; elle se perd au loin dans les bosquets; c'est le beau clocher de St.-Mathieu, se mêlant à tous les paysages formés par des jardins, des pavillons, et des accidens d'arbres et de rochers pittoresquement groupés sur les hauteurs; c'est la masse de l'ancien hôtel de ville, la vaste promenade établie sur une voûte qui le précède; c'est l'arbre de la liberté, arbre de méditation, sous lequel nos neveux s'arrêteront à l'ombre, et se racontant nos vertus, nos fureurs, avec un sentiment mêlé d'admiration et d'épouvante, nous béniront de leur avoir donné la liberté aux dépens de notre existence.

Les deux quais, la place du Peuple et le prolongement de cette place, qui conduit aux Jacobins, sont les seules parties de la commune qu'on puisse citer; le reste est un amas confus de baraques mal alignées, humides, obscures, de rues malpropres, assez bien pavées cependant, de maisons abattues, repaire d'ordures et d'infection, qu'une bonne police ne pourrait tolérer. On trouve pourtant, au sommet des montagnes qui cernent la ville, quelques asiles du goût et de la propreté; des jardins alignés, cultivés avec soin, dans la plus heureuse exposition.

Aucun monument ne m'a frappé dans cette ville. On ne peut appeler antiques, les ruines du château, des murs et des portes anciennes, dont on voit encore les débris.

Les ponts sont bien entretenus. Sous la place de la Poissonnerie, la voûte qui sert d'écoulement à la rivière souffre beaucoup, a besoin de réparation; le devis des dépenses à faire pour la rétablir est au département.

Il était impossible de trouver un marché mieux

à leurs rapports avec les inférieurs : agir autrement, et céder à des réclamations erronées, fruit de l'irréflexion, c'est être à la fois faible et inhumain. Nous signalons au gouvernement ce fait, et nous sollicitons de toutes nos forces son intervention, à cet égard, pour qu'il rétablisse les choses telles qu'elles étaient autrefois.

(1) Il n'y a actuellement, dans l'arrondissement de Morlaix, que 18 papeteries, et il n'y en a jamais eu 45, comme le dit Cambry, car le nombre n'en a point diminué depuis 1794.

public, seront punis long-temps de leur triomphe d'un moment.

Les habitans de Morlaix sont bons, hospitaliers, loyaux, pleins de franchise; plus grands, mais moins robustes que le reste des bretons. Les femmes y sont fort jolies, et spirituelles.

Aucun artiste, aucun avocat d'une grande célébrité, aucun poète fameux n'illustra cette commune; elle était éloignée de la cour, de Paris, du centre des lumières, et maintenue, par l'intérêt des rois, par la stupidité du parlement breton, dans cet état médiocre d'ignorance, que Machiavel a désigné comme le plus favorable au règne des despotes. Tout gouvernement qui prévient le crime, qui fait respecter de bonnes lois, peut être adopté par les hommes; mais le plus détestable des gouvernemens est celui qu'on établit sur la sottise. En dernière analyse, l'ignorance est le plus grand des maux, et la source de tous les crimes.

On m'a beaucoup vanté un charpentier nommé Queynec. La nature a tout fait pour lui. Il combine par instinct, par sentiment et sans études. Il étonne à Brest, où l'on est fait aux combinaisons du génie mécanique. C'est ainsi qu'en parcourant la Suisse, j'ai vu, dans des pays sauvages, des artistes de la nature dont les ouvrages frappent les savans eux-mêmes, comme le langage figuré des femmes de la halle surprend encore les Lamonnoye, les Dumarsais de notre siècle. Queynec sait à peine le français; il ne connaît que le breton.

Avant de passer à la description des communes du district, sur lesquelles je me permets des observations, jetons un coup d'œil sur quelques points d'utilité générale.

Dans tout le Finistère, les chemins de traverse sont des abîmes impraticables. Dans l'hiver, les voitures s'y brisent; des chevaux, des bœufs, des hommes y sont tous les jours estropiés. J'ai passé des mares où mes chevaux étaient à la nage; j'étais dans l'eau jusqu'à la poitrine. Vous enfoncez dans des terres marneuses, d'où vous ne vous tirez qu'avec peine. Une espèce de terre jaune offre souvent l'apparence de la dureté, de la sécheresse : c'est un abîme que l'expérience fait éviter aux animaux. En pratiquant des grandes routes, le duc d'Aiguillon n'a rendu qu'un demi-service; toutes les traverses sont à réparer; mais il en est de si nécessaires au commerce, à l'agriculture, qu'il est indispensable au gouvernement de s'en occuper au plus tôt : je les indiquerai dans tous les districts.

On a commencé le grand chemin qui conduirait de Quimper à Morlaix, en passant par Brasparts. S'il était terminé, on éviterait au voyageur le long coude qu'il est obligé de suivre, soit qu'il prenne la route de Landerneau, soit qu'il préfère celle de Carhaix. On faciliterait le commerce de tous les districts voisins avec les habitans des montagnes d'Arès, que cette opération enrichirait, civiliserait, etc. On abrégerait de huit lieues une route très-fatigante. Les avantages qui seraient produits par ce travail sont incalculables (1).

Les frais pour le perfectionner ne seraient pas considérables; les matériaux nécessaires sont partout sous la main. Le directoire du district désirerait qu'une autre route partît de cette dernière, du voisinage de Lafeuillée, traversât la commune de Locqueffret, et facilitât la communication qu'on désire avec Châteauneuf du Faou.

Il serait urgent de réparer le chemin de Plougasnou, pour aider au transport des grains de cette commune, et de plusieurs autres, au chef-lieu du district.

Si la route de Plougonven était mise en état de service, les bois, les fromens, le bétail que cette commune produit circuleraient avec facilité. Une multitude de villages perdus dans les montagnes d'Arès pourraient employer cette route; mais il faudrait, pour qu'ils en profitassent, la prolonger jusqu'à Calac.

On désirerait encore que la communication du Pontou au Guerlesquin fût rendue praticable. Guerlesquin était l'entrepôt des communes environnantes; des courtiers s'approvisionnaient, à ce marché, de beurre, de suif, de miel, de bestiaux nécessaires à leurs spéculations, à la consommation de leur pays.

Il est aisé d'ouvrir une route par Ploumilliau, qui faciliterait la communication de Saint-Michel-en-Grève avec Plouégat-Moysan; elle aiderait aux relations commerciales du Guerlesquin et du district de Lannion. Dans le cas d'attaque sur la côte, ce chemin suppléerait à celui de Morlaix à Lannion; il abrégerait de trois lieues le passage de Morlaix à Calac. Observez que Calac n'a que ce débouché;

(1) La réparation de ce chemin a été votée par le conseil général du Finistère, et on attend de jour en jour que les travaux s'accomplissent. C'est une des plus utiles entreprises que l'on puisse mettre à fin dans le département; mais il serait à désirer qu'on se hâtât davantage.

que cette commune procure au commerce beaucoup de beurre, de bestiaux, de seigle, des toiles à voiles, du miel surtout, qu'on acquérait jadis pour la Hollande, pour le nord en général.

Tel est le travail urgent qu'il faudrait faire pour vivifier le commerce de ce district; les bénéfices, le bien qui pourraient en résulter sont infinis (1).

Les foires sont trop multipliées dans ces contrées. Elles arrachent le cultivateur à ses travaux; il s'y rend par habitude, souvent moins attiré par la nécessité, par des besoins réels, que par la manie des échanges, que pour céder à sa paresse, à l'espèce de débauche, à l'ivresse que ces assemblées déterminent (2).

La plupart de ces foires, d'ailleurs, sont moins établies par une sage distribution que par les hasards de la féodalité. Tel canton n'en a pas assez, parce qu'il ne possédait qu'un fief subalterne; tel autre en a beaucoup trop, parce qu'il dépendait d'un grand seigneur accrédité.

Je donnerais le tableau des anciennes foires, s'il pouvait être de quelque utilité; je préfère transcrire l'état de celles qu'après un mûr examen l'administration croit nécessaires dans toute l'étendue du district.

A Morlaix, une foire le 15 de chaque mois.

A Plouézoch, trois foires, le 1 vendémiaire, 29 frimaire, 11 ventôse.

A Saint-Pol, quatre foires, le 11 vendémiaire, 1 nivôse, 19 ventôse, 1 prairial.

A Guerlesquin, quatre foires, le 29 vendémiaire, 11 nivôse, 11 germinal, 11 prairial.

A Pleiber-Christ, quatre foires, le 1 brumaire, 29 nivôse, 11 germinal, 29 prairial.

A Plougonven, quatre foires, le 11 brumaire, 1 pluviôse, 29 germinal, 1 messidor.

A Saint-Thégonec, quatre foires, le 29 brumaire, 11 pluviôse, 1 floréal, 11 messidor.

A Lanneur, quatre foires, le 1 frimaire, 29 pluviôse, 11 floréal, 29 messidor.

A Taulé, trois foires, le 11 frimaire, 1 ventôse, 29 floréal.

Toutes les foires ne seraient que d'un jour à Morlaix.

Celles de vendémiaire, nivôse, germinal et messidor, en dureraient deux.

Les objets de commerce qu'on y trouve sont, en général, les bestiaux, les grains, les toiles, la graine de lin.

A Morlaix, la foire de la semaine blanche se réglait d'après l'époque des Rogations. On y conduisait une grande quantité de veaux, de porcs, de vaches, de bœufs, de chevaux, de planches, etc.; elle pouvait être un objet de 60 à 70,000 livres. Celle du 15 et du 16 octobre consistait en bestiaux, toiles, fils, blés, draperies, beurres, couvertures, miel, etc., d'environ 200,000 livres de mouvance.

Le Finistère, entouré d'eau, est presque toujours couvert de brouillards. Il y pleut beaucoup; mais à Brest, à Morlaix, il pleut sans cesse. Les années de sécheresse sont mauvaises dans ces cantons; l'humidité habituelle ne rend pas le climat malsain.

C'est à Brest que vécut Jean Causeur (3).

La côte du Léonnais nourrit une multitude de vieillards vigoureux. A Plougasnou, surtout, on ne connaît pas d'infirmités. On verra, par les détails que je donnerai, que tout être assez vigoureux pour résister aux tempêtes habituelles, aux travaux des rives de la mer, doit prolonger sa carrière jusqu'au terme le plus reculé.

Ici l'habitant des campagnes ne connaît guère

(1) La plupart des routes dont parle M. Cambry ont été améliorées, mais ont encore besoin de réparations importantes. Tous les chemins vicinaux du Finistère sont plus ou moins dans ce cas. Nous traiterons cette importante question dans la seconde partie de l'ouvrage, à l'article *Agriculture*.

(2) Le nombre des foires est le même que du temps de Cambry, les mêmes observations sont donc applicables.

(3) Il est douteux que Jean Causeur ait vécu à Brest. En tous cas, il n'y était pas né. Il est né à Plounéour. Il fit sa première communion par les soins de Michel Noblet, qui, dans le dix-septième siècle, acheva de convertir les bretons à la foi catholique. Jean Causeur consacra quelques années au service de l'état, puis il exerça, dans plusieurs paroisses, la profession de boucher. Il se maria à 40 ans, et eut deux filles. Il mourut le 30 avril 1[illegible]. L'acte de décès porte *a environ 130 ans!* On lui parlait un jour de son grand âge, et le vieillard prononça ces paroles sublimes: *Dieu, dans le livre des hommes, a tourné le feuillet et m'oublie sur la terre.*

Il était sage et frugal, n'avait de répugnance pour aucune boisson, mais ne se permettait aucun excès, il mangeait beaucoup de laitage.

Sa mort n'a été précédée d'aucune maladie. Il est mort sans l'apparence de la douleur.

Sa barbe avait été remplacée par un léger poil follet; ses yeux avaient presque disparu.

A l'âge de 130 ans, il se rasait lui-même; il entendait la grand'messe à genoux.

Jean Causeur éprouva trois grandes maladies dans cent trente ans.

que les fièvres chaudes ; une transpiration supprimée les occasionne. Le seul remède qu'il emploie est le vin chaud. Il y mêle un peu de sucre, et, dans les cas désespérés, du poivre et de l'eau-de-vie. Si ce secret ne lui réussit pas, il désespère du malade. Il est très-rare qu'on ait recours aux médecins. Dans les campagnes, le maréchal guérit les plaies, donne des drogues ; la joubarbe est particulièrement employée par eux dans les dissenteries. Un de leurs principaux remèdes, pour les blessures, est cette pellicule blanchâtre qui s'élève sur les crèpes moisies (*crampoës mouzec*) (1); ils l'enlèvent et l'appliquent sur la plaie. Ils ont perdu les anciennes idées de leurs pères sur la verveine ; elle jouait un rôle trop marquant dans les cérémonies druidiques, pour que le catholicisme ne les ait pas entièrement détruites. Ils se servent cependant de verveine pour diviser et dissiper le sang extravasé ; ils l'appliquent sur les contusions. Ailleurs, j'aurai l'occasion de vous parler des enchantemens, des paroles, des pansemens merveilleux qu'ils exécutent sur leurs malades, et des jongleurs de la Bretagne.

Les eaux, trop vives dans quelques communes, y causent, dit-on, des maladies scrophuleuses, principalement dans celles de Garlan, de Lanmeur et de Plouigneau.

Le froid, à Morlaix, est moindre de six à sept degrés qu'à Paris, dont il est éloigné de 108 lieues. La latitude est à peu près la même. La chaleur n'est jamais très-vive. En ces contrées, il y a beaucoup plus de variété dans le caractère des habitans que dans la température de l'air et du climat ; ce qui démontre que les institutions civiles, les formes du gouvernement influent sur l'homme autant au moins que sa position sur le globe. Une rivière sépare les habitans du canton de Tréguier de ceux du pays de Léon. Les premiers sont d'une gaieté, d'une légèreté, d'une vivacité d'esprit qui n'existe pas chez les autres ; ils se délassent en dansant ; les musettes, les hautbois, les tambourins les appellent d'une manière irrésistible. Les habitans du Léonnais sont graves, froids, mélancoliques ; ils ne dansent que rarement.

On ne sera pas étonné de la variété presque infinie du sol de ces contrées, quand on se rappellera leur forme montueuse et leur exposition à tous les airs de vent, à tous les aspects du ciel. On y trouve des terres de toutes couleurs, tantôt légères, tantôt assises sur un fonds d'argile, de tuf ou de rocher, tantôt sur des sables abandonnés jadis par l'Océan. Ici l'on est forcé d'amaigrir, là d'engraisser les champs ; on les couvre de fumier d'animaux, de goémon ; on les mélange de gros sable. A peine la charrue peut-elle effleurer la terre sans rencontrer le roc dans quelques lieux ; elle pénètre à la plus grande profondeur dans le parc voisin, et n'atteint pas au fond de la terre végétale. Vous parcourez souvent un grand espace sans y trouver une fontaine, le moindre filet d'eau. Ailleurs, et généralement, une multitude de ruisseaux et de sources fécondent de riches prairies, font tourner des moulins, et répandent dans l'air une humidité bienfaisante. Si les principes d'économie rurale qui se propagent dans le reste de la France s'établissaient dans la Bretagne ; si l'on pouvait arracher à leur routine les habitans de ce riche pays ; s'ils ne craignaient, avec superstition, de labourer un champ qu'a négligé leur père ; si l'absurde croyance que la lande est le meilleur des engrais était détruite ; s'ils voulaient former des prairies artificielles, comme ils le pourraient faire sans frais et presque sans travail, leur pays serait le plus riche, le plus fécond de la nature. Que serait-ce, s'ils dérobaient aux invasions de la mer les immenses terrains qui bordent leurs rivages ? La ci-devant Bretagne est le seul pays de la République où, par l'agriculture, on puisse faire encore une immense fortune (2).

Il n'existe aucune forêt dans le district de Morlaix. On s'y procure du bois avec la plus grande difficulté. Dans les campagnes, surtout, les chauffages se font avec des genêts, des landes et des mottes de tanneries. On cultive les landes et les genêts sur les fossés comme ailleurs. On y soigne les chênes et l'ormeau. Ce n'est pas que la terre se refuse à la production des arbres, ou que les vents les empêchent de croître. Tous ces pays étaient jadis cou-

(1) Cambry fait ici comme le singe de la fable, il a pris un nom pour un autre. On appelle, en Bretagne, *crampoës mouzic*, une plante grasse nommée ailleurs *nombril de Vénus*, et, scientifiquement, *Cotylédon-Acotylédon* (personnées). On s'en sert effectivement pour les plaies ; mais jamais nos paysans n'ont eu l'idée de faire usage, pour guérir celles-ci, *de la pellicule blanchâtre qui s'élève sur les crépes moisies.*

(2) Il y a beaucoup d'exagération dans tout ce passage de Cambry. Voyez ce que nous disons de l'agriculture du Finistère dans la seconde partie de l'ouvrage.

verts de bois. Brest a tout consommé ; et l'ancienne maîtrise des eaux et forêts, comme ceux qui la remplacent, négligent de faire replanter l'arbre qu'on est forcé d'abattre.

Ceux qui traversent la Bretagne (car personne, je crois, n'y voyage pour l'étudier ou par curiosité) ne se doutent ni de sa fécondité, ni de sa population. Les landes immenses qu'ils aperçoivent ne leur donnent que des idées de sécheresse, de misère et d'aridité; les maisons, cachées derrière des fossés, dans des fouillis d'arbres et de buissons, toujours dans les lieux les plus bas pour que les eaux se rassemblent auprès d'elles et servent à la putréfaction des pailles, des landes, des genêts dont ils font leurs fumiers, ne sont aperçues que des chasseurs. Le calcul le plus vraisemblable que je connaisse sur la population, l'a portée (je parle des cinq départemens) à 2,211,250 individus, et la plus juste appréciation de la surface lui donne 1,809 lieues carrées, sans y comprendre les îles; ce qui fait un total de 7,240,500 journaux, le journal de 80 cordes carrées, et la corde de 24 pieds. On présume que, sur cette immense étendue, il y a plus de 2,000,000 de journaux de terre en rapport. Que serait cette contrée, si la marine et les armées n'enlevaient pas à la culture une si grande quantité de bras? Les landes occupent, en Bretagne, 3,006,000 journaux d'un sol susceptible d'un grand rapport.

Dans le district de Morlaix, les terres voisines de la mer sont plus productives que celles qui s'approchent des montagnes : ici, l'on nourrit des troupeaux; là, l'on obtient les plus riches moissons.

On ne sème que du seigle, de l'avoine et du sarrasin sur un tiers de la surface de ce district; les froments, les orges et le lin n'y peuvent partout réussir (1).

Année commune, le froment barbu donne de 7 à 8 pour un; le froment sans barbe de 8 à 9, et le froment de mars de 10 à 12 (2).

Le sarrasin, quand il a complètement réussi, rend de 18 à 20 pour un.

Le seigle est la plus grande ressource du canton; mais il craint, dans le temps de sa floraison, un brouillard très-froid, suivi d'une gelée très-forte qui l'endommage et détruit quelquefois la moitié de ses produits : ce malheur s'est fait sentir cette année.

La récolte des lins et des foins est égale à celle des navets et des panais, dont on nourrit les beaux et forts chevaux que les normands viennent acheter, et revendent à Paris, après les avoir transportés dans les prairies du Cotentin, etc.

Les réquisitions forcées, faites sans règle, sans mesure, ont enlevé comme partout les animaux du labourage; il est à craindre que le tort fait aux campagnes ne se répare de long-temps.

Le district de Morlaix n'est pas ce qu'on appelle un pays à grande culture; les plus fortes fermes n'ont qu'une charrue. Les possessions, en certains endroits, sont tellement divisées que les propriétaires empruntent à leurs voisins plus riches les instrumens du labourage.

La charrue commence le travail; des instrumens, manié à force de bras, l'achèvent. On ne se sert communément de la herse que pour diviser les terres destinées au lin, au sarrasin.

Le seigle, l'avoine et le sarrasin sont cultivés dans tous les cantons, sans égalité dans les proportions et dans les rapports.

Dans les montagnes, ou dans leur voisinage, le sol est maigre et graveleux; presque partout on le laisse en jachères, où l'on élève des bestiaux. Après trois ou quatre années de repos, on y sème du blé noir, du seigle, enfin de l'avoine.

Les terrains plus compactes et plus gras ont moins de repos; il en est qui sont toujours en activité, mais partout on alterne les semences.

On sème beaucoup de lin, très-peu de chanvre, moins qu'il n'en faut pour les usages domestiques.

Partout, pour tenir lieu de fourrage, on cultive de gros navets et du jonc marin; le panais ne réussit que dans la montagne (3).

La culture des pommes de terre se répand dans toute l'étendue du district.

Les prairies y sont bonnes; il en est qui donnent trois récoltes par an, deux en vert, une en foin. On y néglige les prairies artificielles. On cultive du

(1) Il y a encore ici une erreur. L'orge et le froment réussissent presque partout dans l'ancien district de Morlaix.

(2) Le froment barbu produit 9 pour 1; le froment non barbu (appelé bourou) donne 10 pour 1; le froment de mars seulement 9 pour 1. On ne peut donner rien de certain sur le blé noir, dont la réussite est très-hasardeuse.

(3) C'est une erreur. Le panais se cultive très-peu dans la montagne. Il demande une terre riche et une culture à façons, deux conditions qui ne se peuvent remplir que dans la plaine. Aussi le panais n'est-il pas cultivé dans la partie montagneuse.

que les fièvres chaudes ; une transpiration supprimée les occasionne. Le seul remède qu'il emploie est le vin chaud. Il y mêle un peu de sucre, et, dans les cas désespérés, du poivre et de l'eau-de-vie. Si ce secret ne lui réussit pas, il désespère du malade. Il est très-rare qu'on ait recours aux médecins. Dans les campagnes, le maréchal guérit les plaies, donne des drogues ; la joubarbe est particulièrement employée par eux dans les dissenteries. Un de leurs principaux remèdes, pour les blessures, est cette pellicule blanchâtre qui s'élève sur les crèpes moisies (*crampoës mouzec*) (1); ils l'enlèvent et l'appliquent sur la plaie. Ils ont perdu les anciennes idées de leurs pères sur la verveine ; elle jouait un rôle trop marquant dans les cérémonies druidiques, pour que le catholicisme ne les ait pas entièrement détruites. Ils se servent cependant de verveine pour diviser et dissiper le sang extravasé ; ils l'appliquent sur les contusions. Ailleurs, j'aurai l'occasion de vous parler des enchantemens, des paroles, des pansemens merveilleux qu'ils exécutent sur leurs malades, et des jongleurs de la Bretagne.

Les eaux, trop vives dans quelques communes, y causent, dit-on, des maladies scrophuleuses, principalement dans celles de Garlan, de Lanmeur et de Plouigneau.

Le froid, à Morlaix, est moindre de six à sept degrés qu'à Paris, dont il est éloigné de 108 lieues. La latitude est à peu près la même. La chaleur n'est jamais très-vive. En ces contrées, il y a beaucoup plus de variété dans le caractère des habitans que dans la température de l'air et du climat ; ce qui démontre que les institutions civiles, les formes du gouvernement influent sur l'homme autant au moins que sa position sur le globe. Une rivière sépare les habitans du canton de Tréguier de ceux du pays de Léon. Les premiers sont d'une gaieté, d'une légèreté, d'une vivacité d'esprit qui n'existe pas chez les autres ; ils se délassent en dansant ; les musettes, les hautbois, les tambourins les appellent d'une manière irrésistible. Les habitans du Léonnais sont graves, froids, mélancoliques ; ils ne dansent que rarement.

On ne sera pas étonné de la variété presque infinie du sol de ces contrées, quand on se rappellera leur forme montueuse et leur exposition à tous les airs de vent, à tous les aspects du ciel. On y trouve des terres de toutes couleurs, tantôt légères, tantôt assises sur un fonds d'argile, de tuf ou de rocher, tantôt sur des sables abandonnés jadis par l'Océan. Ici l'on est forcé d'amaigrir, là d'engraisser les champs ; on les couvre de fumier d'animaux, de goémon ; on les mélange de gros sable. A peine la charrue peut-elle effleurer la terre sans rencontrer le roc dans quelques lieux ; elle pénètre à la plus grande profondeur dans le parc voisin, et n'atteint pas au fond de la terre végétale. Vous parcourez souvent un grand espace sans y trouver une fontaine, le moindre filet d'eau. Ailleurs, et généralement, une multitude de ruisseaux et de sources fécondent de riches prairies, font tourner des moulins, et répandent dans l'air une humidité bienfaisante. Si les principes d'économie rurale qui se propagent dans le reste de la France s'établissaient dans la Bretagne ; si l'on pouvait arracher à leur routine les habitans de ce riche pays ; s'ils ne craignaient, avec superstition, de labourer un champ qu'a négligé leur père ; si l'absurde croyance que la lande est le meilleur des engrais était détruite ; s'ils voulaient former des prairies artificielles, comme ils le pourraient faire sans frais et presque sans travail, leur pays serait le plus riche, le plus fécond de la nature. Que serait-ce, s'ils dérobaient aux invasions de la mer les immenses terrains qui bordent leurs rivages ? La ci-devant Bretagne est le seul pays de la République où, par l'agriculture, on puisse faire encore une immense fortune (2).

Il n'existe aucune forêt dans le district de Morlaix. On s'y procure du bois avec la plus grande difficulté. Dans les campagnes, surtout, les chauffages se font avec des genêts, des landes et des mottes de tanneries. On cultive les landes et les genêts sur les fossés comme ailleurs. On y soigne les chênes et l'ormeau. Ce n'est pas que la terre se refuse à la production des arbres, ou que les vents les empêchent de croître. Tous ces pays étaient jadis cou-

(1) Cambry fait ici comme le singe de la fable, il a pris un nom pour un autre. On appelle, en Bretagne, *crampoës mouzic*, une plante grasse nommée ailleurs *nombril de Vénus*, et, scientifiquement, *Cotylédon-Acotylédon* (personnées). On s'en sert effectivement pour les plaies ; mais jamais nos paysans n'ont eu l'idée de faire usage, pour guérir celles-ci, *de la pellicule blanchâtre qui s'élève sur les crépes moisies.*

(2) Il y a beaucoup d'exagération dans tout ce passage de Cambry. Voyez ce que nous disons de l'agriculture du Finistère dans la seconde partie de l'ouvrage.

verts de bois. Brest a tout consommé ; et l'ancienne maîtrise des eaux et forêts, comme ceux qui la remplacent, négligent de faire replanter l'arbre qu'on est forcé d'abattre.

Ceux qui traversent la Bretagne (car personne, je crois, n'y voyages pour l'étudier ou par curiosité) ne se doutent ni de sa fécondité, ni de sa population. Les landes immenses qu'ils aperçoivent ne leur donnent que des idées de sécheresse, de misère et d'aridité ; les maisons, cachées derrière des fossés, dans des fouillis d'arbres et de buissons, toujours dans les lieux les plus bas pour que les eaux se rassemblent auprès d'elles et servent à la putréfaction des pailles, des landes, des genêts dont ils font leurs fumiers, ne sont aperçues que des chasseurs. Le calcul le plus vraisemblable que je connaisse sur la population, l'a portée (je parle des cinq départemens) à 2,211,250 individus, et la plus juste appréciation de la surface lui donne 1,809 lieues carrées, sans y comprendre les îles ; ce qui fait un total de 7,240,500 journaux, le journal de 80 cordes carrées, et la corde de 24 pieds. On présume que, sur cette immense étendue, il y a plus de 2,000,000 de journaux de terre en rapport. Que fleurit cette contrée, si la marine et les armées n'enlevaient pas à la culture une si grande quantité de bras? Les landes occupent, en Bretagne, 3,006,000 journaux d'un sol susceptible d'un grand rapport.

Dans le district de Morlaix, les terres voisines de la mer sont plus productives que celles qui s'approchent des montagnes : ici, l'on nourrit des troupeaux ; là, l'on obtient les plus riches moissons.

On ne sème que du seigle, de l'avoine et du sarrasin sur un tiers de la surface de ce district ; les froments, les orges et le lin n'y peuvent partout réussir (1).

Année commune, le froment barbu donne de 7 à 8 pour un ; le froment sans barbe de 8 à 9, et le froment de mars de 10 à 12 (2).

Le sarrasin, quand il a complètement réussi, rend de 18 à 20 pour un.

Le seigle est la plus grande ressource du canton ; mais il craint, dans le temps de sa floraison, un brouillard très-froid, suivi d'une gelée très-forte qui l'endommage et détruit quelquefois la moitié de ses produits : ce malheur s'est fait sentir cette année.

La récolte des lins et des foins est égale à celle des navets et des panais, dont on nourrit les beaux et forts chevaux que les normands viennent acheter, et revendent à Paris, après les avoir transportés dans les prairies du Cotentin, etc.

Les réquisitions forcées, faites sans règle, sans mesure, ont enlevé comme partout les animaux du labourage ; il est à craindre que le tort fait aux campagnes ne se répare de long-temps.

Le district de Morlaix n'est pas ce qu'on appelle un pays à grande culture ; les plus fortes fermes n'ont qu'une charrue. Les possessions, en certains endroits, sont tellement divisées que les propriétaires empruntent à leurs voisins plus riches les instrumens du labourage.

La charrue commence le travail ; des instrumens, manié à force de bras, l'achèvent. On ne se sert communément de la herse que pour diviser les terres destinées au lin, au sarrasin.

Le seigle, l'avoine et le sarrasin sont cultivés dans tous les cantons, sans égalité dans les proportions et dans les rapports.

Dans les montagnes, ou dans leur voisinage, le sol est maigre et graveleux ; presque partout on le laisse en jachères, où l'on élève des bestiaux. Après trois ou quatre années de repos, on y sème du blé noir, du seigle, enfin de l'avoine.

Les terrains plus compactes et plus gras ont moins de repos ; il en est qui sont toujours en activité, mais partout on alterne les semences.

On sème beaucoup de lin, très-peu de chanvre, moins qu'il n'en faut pour les usages domestiques.

Partout, pour tenir lieu de fourrage, on cultive de gros navets et du jonc marin ; le panais ne réussit que dans la montagne (3).

La culture des pommes de terre se répand dans toute l'étendue du district.

Les prairies y sont bonnes ; il en est qui donnent trois récoltes par an, deux en vert, une en foin. On y néglige les prairies artificielles. On cultive du

(1) Il y a encore ici une erreur. L'orge et le froment réussissent presque partout dans l'ancien district de Morlaix.

(2) Le froment barbu produit 9 pour 1 ; le froment non barbu (appelé bourou) donne 10 pour 1 ; le froment de mars seulement 9 pour 1. On ne peut donner rien de certain sur le blé noir, dont la réussite est très-hasardeuse.

(3) C'est une erreur. Le panais se cultive très-peu dans la montagne. Il demande une terre riche et une culture à façons, deux conditions qui ne se peuvent remplir que dans la plaine. Aussi le panais n'est-il pas cultivé dans la partie montagneuse.

que les fièvres chaudes ; une transpiration supprimée les occasionne. Le seul remède qu'il emploie est le vin chaud. Il y mêle un peu de sucre, et, dans les cas désespérés, du poivre et de l'eau-de-vie. Si ce secret ne lui réussit pas, il désespère du malade. Il est très-rare qu'on ait recours aux médecins. Dans les campagnes, le maréchal guérit les plaies, donne des drogues ; la joubarbe est particulièrement employée par eux dans les dissenteries. Un de leurs principaux remèdes, pour les blessures, est cette pellicule blanchâtre qui s'élève sur les crèpes moisies (*crampoës mouzec*) (1); ils l'enlèvent et l'appliquent sur la plaie. Ils ont perdu les anciennes idées de leurs pères sur la verveine ; elle jouait un rôle trop marquant dans les cérémonies druidiques, pour que le catholicisme ne les ait pas entièrement détruites. Ils se servent cependant de verveine pour diviser et dissiper le sang extravasé ; ils l'appliquent sur les contusions. Ailleurs, j'aurai l'occasion de vous parler des enchantemens, des paroles, des pansemens merveilleux qu'ils exécutent sur leurs malades, et des jongleurs de la Bretagne.

Les eaux, trop vives dans quelques communes, y causent, dit-on, des maladies scrophuleuses, principalement dans celles de Garlan, de Lanmeur et de Plouigneau.

Le froid, à Morlaix, est moindre de six à sept degrés qu'à Paris, dont il est éloigné de 108 lieues. La latitude est à peu près la même. La chaleur n'est jamais très-vive. En ces contrées, il y a beaucoup plus de variété dans le caractère des habitans que dans la température de l'air et du climat ; ce qui démontre que les institutions civiles, les formes du gouvernement influent sur l'homme autant au moins que sa position sur le globe. Une rivière sépare les habitans du canton de Tréguier de ceux du pays de Léon. Les premiers sont d'une gaieté, d'une légèreté, d'une vivacité d'esprit qui n'existe pas chez les autres ; ils se délassent en dansant ; les musettes, les hautbois, les tambourins les appellent d'une manière irrésistible. Les habitans du Léonnais sont graves, froids, mélancoliques ; ils ne dansent que rarement.

On ne sera pas étonné de la variété presque infinie du sol de ces contrées, quand on se rappellera leur forme montueuse et leur exposition à tous les airs de vent, à tous les aspects du ciel. On y trouve des terres de toutes couleurs, tantôt légères, tantôt assises sur un fonds d'argile, de tuf ou de rocher, tantôt sur des sables abandonnés jadis par l'Océan. Ici l'on est forcé d'amaigrir, là d'engraisser les champs ; on les couvre de fumier d'animaux, de goémon ; on les mélange de gros sable. A peine la charrue peut-elle effleurer la terre sans rencontrer le roc dans quelques lieux ; elle pénètre à la plus grande profondeur dans le parc voisin, et n'atteint pas au fond de la terre végétale. Vous parcourez souvent un grand espace sans y trouver une fontaine, le moindre filet d'eau. Ailleurs, et généralement, une multitude de ruisseaux et de sources fécondent de riches prairies, font tourner des moulins, et répandent dans l'air une humidité bienfaisante. Si les principes d'économie rurale qui se propagent dans le reste de la France s'établissaient dans la Bretagne ; si l'on pouvait arracher à leur routine les habitans de ce riche pays ; s'ils ne craignaient, avec superstition, de labourer un champ qu'a négligé leur père ; si l'absurde croyance que la lande est le meilleur des engrais était détruite ; s'ils voulaient former des prairies artificielles, comme ils le pourraient faire sans frais et presque sans travail, leur pays serait le plus riche, le plus fécond de la nature. Que serait-ce, s'ils dérobaient aux invasions de la mer les immenses terrains qui bordent leurs rivages ? La ci-devant Bretagne est le seul pays de la République où, par l'agriculture, on puisse faire encore une immense fortune (2).

Il n'existe aucune forêt dans le district de Morlaix. On s'y procure du bois avec la plus grande difficulté. Dans les campagnes, surtout, les chauffages se font avec des genêts, des landes et des mottes de tanneries. On cultive les landes et les genêts sur les fossés comme ailleurs. On y soigne les chênes et l'ormeau. Ce n'est pas que la terre se refuse à la production des arbres, ou que les vents les empêchent de croître. Tous ces pays étaient jadis cou-

(1) Cambry fait ici comme le singe de la fable, il a pris un nom pour un autre. On appelle, en Bretagne, *crampoës mouzic*, une plante grasse nommée ailleurs *nombril de Vénus*, et, scientifiquement, *Cotylédon-Acotylédon* (personnées). On s'en sert effectivement pour les plaies ; mais jamais nos paysans n'ont eu l'idée de faire usage, pour guérir celles-ci, *de la pellicule blanchâtre qui s'élève sur les crépes moisies.*

(2) Il y a beaucoup d'exagération dans tout ce passage de Cambry. Voyez ce que nous disons de l'agriculture du Finistère dans la seconde partie de l'ouvrage.

verts de bois. Brest a tout consommé ; et l'ancienne maîtrise des eaux et forêts, comme ceux qui la remplacent, négligent de faire replanter l'arbre qu'on est forcé d'abattre.

Ceux qui traversent la Bretagne (car personne, je crois, n'y voyage pour l'étudier ou par curiosité) ne se doutent ni de sa fécondité, ni de sa population. Les landes immenses qu'ils aperçoivent ne leur donnent que des idées de sécheresse, de misère et d'aridité ; les maisons, cachées derrière des fossés, dans des fouillis d'arbres et de buissons, toujours dans les lieux les plus bas pour que les eaux se rassemblent auprès d'elles et servent à la putréfaction des pailles, des landes, des genêts dont ils font leurs fumiers, ne sont aperçues que des chasseurs. Le calcul le plus vraisemblable que je connaisse sur la population, l'a portée (je parle des cinq départemens) à 2,211,250 individus, et la plus juste appréciation de la surface lui donne 1,609 lieues carrées, sans y comprendre les îles ; ce qui fait un total de 7,240,500 journaux, le journal de 80 cordes carrées, et la corde de 24 pieds. On présume que, sur cette immense étendue, il y a plus de 2,000,000 de journaux de terre en rapport. Que fleurit cette contrée, si la marine et les armées n'enlevaient pas à la culture une si grande quantité de bras? Les landes occupent, en Bretagne, 3,006,000 journaux d'un sol susceptible d'un grand rapport.

Dans le district de Morlaix, les terres voisines de la mer sont plus productives que celles qui s'approchent des montagnes : ici, l'on nourrit des troupeaux ; là, l'on obtient les plus riches moissons.

On ne sème que du seigle, de l'avoine et du sarrasin sur un tiers de la surface de ce district ; les froments, les orges et le lin n'y peuvent partout réussir (1).

Année commune, le froment barbu donne de 7 à 8 pour un ; le froment sans barbe de 8 à 9, et le froment de mars de 10 à 12 (2).

Le sarrasin, quand il a complètement réussi, rend de 18 à 20 pour un.

Le seigle est la plus grande ressource du canton ; mais il craint, dans le temps de sa floraison, un brouillard très-froid, suivi d'une gelée très-forte qui l'endommage et détruit quelquefois la moitié de ses produits : ce malheur s'est fait sentir cette année.

La récolte des lins et des foins est égale à celle des navets et des panais, dont on nourrit les beaux et forts chevaux que les normands viennent acheter, et revendent à Paris, après les avoir transportés dans les prairies du Cotentin, etc.

Les réquisitions forcées, faites sans règle, sans mesure, ont enlevé comme partout les animaux du labourage ; il est à craindre que le tort fait aux campagnes ne se répare de long-temps.

Le district de Morlaix n'est pas ce qu'on appelle un pays à grande culture ; les plus fortes fermes n'ont qu'une charrue. Les possessions, en certains endroits, sont tellement divisées que les propriétaires empruntent à leurs voisins plus riches les instrumens du labourage.

La charrue commence le travail ; des instrumens, manié à force de bras, l'achèvent. On ne se sert communément de la herse que pour diviser les terres destinées au lin, au sarrasin.

Le seigle, l'avoine et le sarrasin sont cultivés dans tous les cantons, sans égalité dans les proportions et dans les rapports.

Dans les montagnes, ou dans leur voisinage, le sol est maigre et graveleux ; presque partout on le laisse en jachères, où l'on élève des bestiaux. Après trois ou quatre années de repos, on y sème du blé noir, du seigle, enfin de l'avoine.

Les terrains plus compactes et plus gras ont moins de repos ; il en est qui sont toujours en activité, mais partout on alterne les semences.

On sème beaucoup de lin, très-peu de chanvre, moins qu'il n'en faut pour les usages domestiques.

Partout, pour tenir lieu de fourrage, on cultive de gros navets et du jonc marin ; le panais ne réussit que dans la montagne (3).

La culture des pommes de terre se répand dans toute l'étendue du district.

Les prairies y sont bonnes ; il en est qui donnent trois récoltes par an, deux en vert, une en foin. On y néglige les prairies artificielles. On cultive du

(1) Il y a encore ici une erreur. L'orge et le froment réussissent presque partout dans l'ancien district de Morlaix.

(2) Le froment barbu produit 9 pour 1 ; le froment non barbu (appelé *bourru*) donne 10 pour 1 ; le froment de mars seulement 9 pour 1. On ne peut donner rien de certain sur le blé noir, dont la réussite est très-hasardeuse.

(3) C'est une erreur. Le panais se cultive très-peu dans la montagne. Il demande une terre riche et une culture à fa-cons, deux conditions qui ne se peuvent remplir que dans la plaine. Aussi le panais n'est-il pas cultivé dans la partie montagneuse.

que les fièvres chaudes ; une transpiration supprimée les occasionne. Le seul remède qu'il emploie est le vin chaud. Il y mêle un peu de sucre, et, dans les cas désespérés, du poivre et de l'eau-de-vie. Si ce secret ne lui réussit pas, il désespère du malade. Il est très-rare qu'on ait recours aux médecins. Dans les campagnes, le maréchal guérit les plaies, donne des drogues ; la joubarbe est particulièrement employée par eux dans les dissenteries. Un de leurs principaux remèdes, pour les blessures, est cette pellicule blanchâtre qui s'élève sur les crèpes moisies (*crampoës mouzec*) (1); ils l'enlèvent et l'appliquent sur la plaie. Ils ont perdu les anciennes idées de leurs pères sur la verveine ; elle jouait un rôle trop marquant dans les cérémonies druidiques, pour que le catholicisme ne les ait pas entièrement détruites. Ils se servent cependant de verveine pour diviser et dissiper le sang extravasé ; ils l'appliquent sur les contusions. Ailleurs, j'aurai l'occasion de vous parler des enchantemens, des paroles, des pansemens merveilleux qu'ils exécutent sur leurs malades, et des jongleurs de la Bretagne.

Les eaux, trop vives dans quelques communes, y causent, dit-on, des maladies scrophuleuses, principalement dans celles de Garlan, de Lanmeur et de Plouigneau.

Le froid, à Morlaix, est moindre de six à sept degrés qu'à Paris, dont il est éloigné de 108 lieues. La latitude est à peu près la même. La chaleur n'est jamais très-vive. En ces contrées, il y a beaucoup plus de variété dans le caractère des habitans que dans la température de l'air et du climat ; ce qui démontre que les institutions civiles, les formes du gouvernement influent sur l'homme autant au moins que sa position sur le globe. Une rivière sépare les habitans du canton de Tréguier de ceux du pays de Léon. Les premiers sont d'une gaieté, d'une légèreté, d'une vivacité d'esprit qui n'existe pas chez les autres ; ils se délassent en dansant ; les musettes, les hautbois, les tambourins les appellent d'une manière irrésistible. Les habitans du Léonnais sont graves, froids, mélancoliques ; ils ne dansent que rarement.

On ne sera pas étonné de la variété presque infinie du sol de ces contrées, quand on se rappellera leur forme montueuse et leur exposition à tous les airs de vent, à tous les aspects du ciel. On y trouve des terres de toutes couleurs, tantôt légères, tantôt assises sur un fonds d'argile, de tuf ou de rocher, tantôt sur des sables abandonnés jadis par l'Océan. Ici l'on est forcé d'amaigrir, là d'engraisser les champs ; on les couvre de fumier d'animaux, de goémon ; on les mélange de gros sable. A peine la charrue peut-elle effleurer la terre sans rencontrer le roc dans quelques lieux ; elle pénètre à la plus grande profondeur dans le parc voisin, et n'atteint pas au fond de la terre végétale. Vous parcourez souvent un grand espace sans y trouver une fontaine, le moindre filet d'eau. Ailleurs, et généralement, une multitude de ruisseaux et de sources fécondent de riches prairies, font tourner des moulins, et répandent dans l'air une humidité bienfaisante. Si les principes d'économie rurale qui se propagent dans le reste de la France s'établissaient dans la Bretagne ; si l'on pouvait arracher à leur routine les habitans de ce riche pays ; s'ils ne craignaient, avec superstition, de labourer un champ qu'a négligé leur père ; si l'absurde croyance que la lande est le meilleur des engrais était détruite ; s'ils voulaient former des prairies artificielles, comme ils le pourraient faire sans frais et presque sans travail, leur pays serait le plus riche, le plus fécond de la nature. Que serait-ce, s'ils dérobaient aux invasions de la mer les immenses terrains qui bordent leurs rivages ? La ci-devant Bretagne est le seul pays de la République où, par l'agriculture, on puisse faire encore une immense fortune (2).

Il n'existe aucune forêt dans le district de Morlaix. On s'y procure du bois avec la plus grande difficulté. Dans les campagnes, surtout, les chauffages se font avec des genêts, des landes et des mottes de tanneries. On cultive les landes et les genêts sur les fossés comme ailleurs. On y soigne les chênes et l'ormeau. Ce n'est pas que la terre se refuse à la production des arbres, ou que les vents les empêchent de croître. Tous ces pays étaient jadis cou-

(1) Cambry fait ici comme le singe de la fable, il a pris un nom pour un autre. On appelle, en Bretagne, *crampoës mouzic*, une plante grasse nommée ailleurs *nombril de Vénus*, et, scientifiquement, *Cotylédon-Acotylédon* (personnées). On s'en sert effectivement pour les plaies ; mais jamais nos paysans n'ont eu l'idée de faire usage, pour guérir celles-ci, *de la pellicule blanchâtre qui s'élève sur les crépes moisies.*

(2) Il y a beaucoup d'exagération dans tout ce passage de Cambry. Voyez ce que nous disons de l'agriculture du Finistère dans la seconde partie de l'ouvrage.

verts de bois. Brest a tout consommé ; et l'ancienne maîtrise des eaux et forêts, comme ceux qui la remplacent, négligent de faire replanter l'arbre qu'on est forcé d'abattre.

Ceux qui traversent la Bretagne (car personne, je crois, n'y voyagea pour l'étudier ou par curiosité) ne se doutent ni de sa fécondité, ni de sa population. Les landes immenses qu'ils aperçoivent ne leur donnent que des idées de sécheresse, de misère et d'aridité; les maisons, cachées derrière des fossés, dans des fouillis d'arbres et de buissons, toujours dans les lieux les plus bas pour que les eaux se rassemblent auprès d'elles et servent à la putréfaction des pailles, des landes, des genêts dont ils font leurs fumiers, ne sont aperçues que des chasseurs. Le calcul le plus vraisemblable que je connaisse sur la population, l'a portée (je parle des cinq départemens) à 2,211,250 individus, et la plus juste appréciation de la surface lui donne 1,809 lieues carrées, sans y comprendre les îles; ce qui fait un total de 7,240,500 journaux, le journal de 80 cordes carrées, et la corde de 24 pieds. On présume que, sur cette immense étendue, il y a plus de 2,000,000 de journaux de terre en rapport. Que serait cette contrée, si la marine et les armées n'enlevaient pas à la culture une si grande quantité de bras? Les landes occupent, en Bretagne, 3,006,000 journaux d'un sol susceptible d'un grand rapport.

Dans le district de Morlaix, les terres voisines de la mer sont plus productives que celles qui s'approchent des montagnes : ici, l'on nourrit des troupeaux; là, l'on obtient les plus riches moissons.

On ne sème que du seigle, de l'avoine et du sarrasin sur un tiers de la surface de ce district; les froments, les orges et le lin n'y peuvent partout réussir (1).

Année commune, le froment barbu donne de 7 à 8 pour un; le froment sans barbe de 8 à 9, et le froment de mars de 10 à 12 (2).

Le sarrasin, quand il a complètement réussi, rend de 18 à 20 pour un.

Le seigle est la plus grande ressource du canton; mais il craint, dans le temps de sa floraison, un brouillard très-froid, suivi d'une gelée très-forte qui l'endommage et détruit quelquefois la moitié de ses produits : ce malheur s'est fait sentir cette année.

La récolte des lins et des foins est égale à celle des navets et des panais, dont on nourrit les beaux et forts chevaux que les normands viennent acheter, et revendent à Paris, après les avoir transportés dans les prairies du Cotentin, etc.

Les réquisitions forcées, faites sans règle, sans mesure, ont enlevé comme partout les animaux du labourage; il est à craindre que le tort fait aux campagnes ne se répare de long-temps.

Le district de Morlaix n'est pas ce qu'on appelle un pays à grande culture; les plus fortes fermes n'ont qu'une charrue. Les possessions, en certains endroits, sont tellement divisées que les propriétaires empruntent à leurs voisins plus riches les instrumens du labourage.

La charrue commence le travail; des instrumens, manié à force de bras, l'achèvent. On ne se sert communément de la herse que pour diviser les terres destinées au lin, au sarrasin.

Le seigle, l'avoine et le sarrasin sont cultivés dans tous les cantons, sans égalité dans les proportions et dans les rapports.

Dans les montagnes, ou dans leur voisinage, le sol est maigre et graveleux; presque partout on le laisse en jachères, où l'on élève des bestiaux. Après trois ou quatre années de repos, on y sème du blé noir, du seigle, enfin de l'avoine.

Les terrains plus compactes et plus gras ont moins de repos; il en est qui sont toujours en activité, mais partout on alterne les semences.

On sème beaucoup de lin, très-peu de chanvre, moins qu'il n'en faut pour les usages domestiques.

Partout, pour tenir lieu de fourrage, on cultive de gros navets et du jonc marin; le panais ne réussit que dans la montagne (3).

La culture des pommes de terre se répand dans toute l'étendue du district.

Les prairies y sont bonnes; il en est qui donnent trois récoltes par an, deux en vert, une en foin. On y néglige les prairies artificielles. On cultive du

(1) Il y a encore ici une erreur. L'orge et le froment réussissent presque partout dans l'ancien district de Morlaix.

(2) Le froment barbu produit 9 pour 1; le froment non barbu (appelé bourou) donne 10 pour 1; le froment de mars seulement 9 pour 1. On ne peut donner rien de certain sur le blé noir, dont la réussite est très-hasardeuse.

(3) C'est une erreur. Le panais se cultive très-peu dans la montagne. Il demande une terre riche et une culture à façons, deux conditions qui ne se peuvent remplir que dans la plaine. Aussi le panais n'est-il pas cultivé dans la partie montagneuse.

trèfle, mais en petite quantité. La luzerne et le sainfoin sont presque inconnus au cultivateur.

Tant de détails paraîtront minutieux, peut-être; mais des aperçus brillans et vastes donnent des idées vagues; les détails, des idées précises.

Dans la Bretagne, l'habitation des laboureurs est à peu près partout la même; presque toujours elle est située dans un fond, près d'un courtil. Un appentis couvert de chaume conserve les charrues et les instrumens du labourage; une aire découverte sert à battre les grains. On n'y voit point de granges; les blés battus se déposent dans les greniers de la maison principale, ou se conservent en mulons, et sont alors battus pendant l'hiver. Autour des bâtimens règnent des vergers enchanteurs, des prairies et des champs toujours entourés de fossés couverts de chênes ou de frênes, d'épines blanches, de ronces ou de genêts. On ne voit point, dans le reste du monde, de paysages plus rians, plus variés, plus pittoresques. Tous les fossés sont tapissés de violettes, de perce-neiges, de roses, de jacinthes sauvages, de mille fleurs des couleurs les plus vives, d'une incroyable variété; l'air en est parfumé, l'œil en est enchanté. Mais au milieu de ces sites délicieux vivent les individus les plus sales, les plus grossiers, les plus sauvages. Leur cahute, sans jour, est pleine de fumée; une claie légère la partage. Le maître du ménage, sa femme, ses enfans et ses petits-enfans occupent une de ces parties; l'autre contient les bœufs, les vaches, tous les animaux de la ferme. Les exhalaisons réciproques se communiquent librement, et je ne sais qui perd à cet échange. Ces maisons n'ont pas 30 pieds de long, sur 15 de profondeur; une seule fenêtre de dix-huit pouces de hauteur leur donne un rayon de lumière. Il éclaire un bahut, sur lequel une énorme masse de pain de seigle est ordinairement posée sur une serviette grossière. Deux bancs, ou plutôt deux coffrets sont établis le long du bahut, qui sert de table à manger. Des deux côtés d'une vaste cheminée sont placées de grandes armoires sans battans, à deux étages, dont la séparation n'est formée que par quelques planches où sont les lits, dans lesquels les pères, les mères, les femmes et enfans entrent couchés, car la hauteur de ces étages n'est quelquefois que de deux pieds. Ils dorment sur la balle d'avoine ou de seigle (1), sans matelas, sans lits de plumes, sans draps (2). Beaucoup d'entre eux ne sont couverts que d'une espèce de sac de balle; très-peu se servent de couvertures de laine; quelques-uns en possèdent de ballin (3) : c'est une espèce d'étoffe tissue de gros fil d'étoupe. Ils emploient aussi quelquefois des couvertures de poil. Si, par hasard, ils ont des draps, à peine atteignent-ils les deux extrémités du lit. Le reste de leurs meubles est composé d'écuelles d'une terre commune, de quelques assiettes d'étain, d'un vaisselier, d'une platine à faire les crêpes, de chaudrons, d'une poêle et de quelques pots à lait. Je n'ai pas besoin d'avertir que cette peinture générale d'une habitation de campagne, en Bretagne, doit être soumise à quelques exceptions. J'ai vu des maisons champêtres où tous les meubles, où tous les ustensiles étaient d'une propreté enchanteresse, lavés, nettoyés, cirés; mais ces maisons sont rares, et sont toujours sans air, étroites et privées de lumières. Je n'ai pas parlé du parquet; jamais il n'est carrelé, ni boisé, ni pavé; la terre inégale en sert; on pourrait se casser la jambe dans les trous profonds qui s'y forment. Les enfans s'y blessent, s'estropient fort souvent (4).

(1) Le seigle ne donne point de balle.

(2) L'absence de draps est un fait rare et exceptionnel.

(3) Les ballins, si l'on en croit la tradition, furent inventés au château de Kerjean. Voici à quelle occasion : Olivier sire de Kerjean avait une épouse fort belle. Se trouvant à la cour, on lui reprocha de ne l'avoir point amenée. On l'accusa d'être jaloux. Il répondit qu'il ne pouvait l'être, tant la vertu de sa femme lui paraissait à l'abri de toute séduction. On sourit, il insista. Enfin, un défi fut porté. Un des séducteurs de la cour partit pour Kerjean avec une lettre du mari, qui ordonnait de le bien recevoir. Le jeune courtisan n'oublie rien pour capter les bonnes grâces de la châtelaine. Cette dame, lasse enfin de ses poursuites, le fit tomber, un soir, par une trappe, dans de profondes oubliettes, où elle lui donna force étoupes pour composer le tissu qu'elle avait inventé, et qui n'était autre que les *ballins*. Elle le prévint qu'il ne serait nourri qu'autant qu'il travaillerait avec courage. Les amis de Paris ne voyant point arriver leur compagnon, croyaient déjà à sa réussite. Pour s'en assurer, un second se rendit à Kerjean. Il eut le même sort que le premier. Plusieurs autres se succédèrent, sans être plus heureux; et quand le mari revint, il trouva tous ces petits-maîtres dont la femme avait fait d'excellens ouvriers. De là vint le proverbe breton :

Ar c'hoin eux an incardeuzet
A zo bet e Kerian savet.

(*Le premier ballinier a été formé à Kerjean.*)

Ces détails sont extraits d'une petite brochure de M. Miorcec de Kerdanet sur le château de Kerjean.

(4) L'exagération est manifeste dans cette description d'un

Ces hommes sont incorrigibles. Imaginez la malpropreté, l'odeur, l'humidité, la boue qui règnent dans ces demeures souterraines; l'eau de fumier, qui souvent en défend l'entrée, et qui presque toujours y pénètre; ajoutez-y la malpropreté, la gale originelle, héréditaire (1), et des pères et des enfants; la malpropreté d'individus qui ne se baignent, qui ne se lavent jamais, qui sortent des fossés, des mares, des cloaques ou l'ivresse les avait précipités; peignez-vous ces cheveux plats et longs, cette barbe épaisse, ces figures chargées de raies crasseuses; les courts gilets, les culottes étroites, les petits boutons, les guêtres, les sabots qui forment leur habillement, et vous aurez l'idée d'un paysan breton!

Ne jugez pas ces gens sur l'apparence. Ils sont, en général, hospitaliers, intelligens et fins. Ils ont une raison solide; ils calculent avec justesse. L'imagination domine chez eux; les prêtres en ont abusé. On verra, par les détails que le cours de mon ouvrage donnera, quel est l'excès de leur superstition, combien de rêves les dominent. Ils vivent au milieu des ombres, des démons, des fées, des revenans et des sorciers. Ils les voient la nuit, le jour, dans leur sommeil, au coin de leurs fossés, dans les airs et sur les nuages. Aux contes du catholicisme, aux pratiques de la religion romaine, ils ajoutent le matériel de la religion druidique, dont ils n'ont oublié que les idées sublimes. L'intérêt les a rendus sages; il les empêche d'être entièrement fous. Dom Quichotte parlait comme Fénélon, quand la chevalerie, la gloire, les combats ne le ramenaient pas à ses extravagances. Hélas! quel est l'individu sur la surface de ce monde, et probablement dans les autres, dont on n'ait pas gâté le cerveau par des taches d'extravagance?

Ces observations s'appliquent au district de Morlaix, à ses habitans, comme à ceux des autres districts du Finistère; à l'exception cependant de ce qui peut embellir ce tableau; je parle de ces jolis bouquets qui couvrent, qui décorent les chaumières. Ici tout est ras, tout est sec. On rencontre quelques plantes près des chapelles ou des fontaines: quelques petits bouquets de bois aux environs des manoirs principaux, épars sur une grande surface. On voit quelques maigres taillis, des allées assez belles et des sapins. Les fossés, qui partout sont couverts d'arbres et de buissons, ne portent ici que des landes. S'il est un pays où l'on doive aider, commander des plantations, c'est celui-ci.

Je reviens aux détails qui concernent particulièrement les dépendances de Morlaix.

Le goémon (le varech) est l'engrais principal des côtes. Je décrirai la manière dont on l'arrache à la mer, aux rochers. On en fait des amas, on le fait sécher au soleil, on le dépose sur les terres; il s'y mêle quand on les laboure. Ailleurs, le cultivateur emploie le fumier d'animaux, des herbes, des pailles, du feuillage, des landes, des genêts foulés aux pieds, écrasés par les voitures, pourris par l'eau des chemins creux, sur lesquels il les étend. Les terres lourdes sont divisées par des sables fins de la grève. Quelquefois un gros sable, nommé *merle*, chargé de débris de coquilles, s'incorpore dans les guérets par la herse et par la charrue.

Dans cette contrée, comme en Suisse, on répand sur les prairies l'eau qui s'écoule des fumiers (2).

On n'est point dans l'usage, en Bretagne, de donner du sel aux bestiaux.

Les beaux chevaux, les animaux du Léonnais, se nourrissent de panais, de choux, de navets, de trèfle. Dans l'hiver, on leur donne l'extrémité des landes pilées dans des auges de pierre, avec de l'herbe et de la paille.

Les cultivateurs mangent peu de viande. Deux fois par semaine, ils servent, sur leur table, du porc et du far de blé noir. Dans quelques cantons, ils se nourrissent de pain d'orge mêlé de seigle. Avant la suppression du *maximum*, ils s'étaient décidés à manger leur froment, nourriture trop légère pour les soutenir.

Une fois par semaine, ils font des crêpes de blé noir. Ils mangent beaucoup de lait, de beurre et de bouillie; peu de poisson, même sur la côte.

mange breton. Le nombre des ustensiles n'est pas aussi borné que le prétend Cambry. Dans les deux tiers des fermes, les animaux ont des étables séparées de la maison d'habitation; et il faut regarder comme une fable tout ce que dit l'auteur de ces trous forgés dans le sol des maisons et qui blessent les enfans. Il n'existe effectivement point de carrelage dans les métairies bretonnes; la terre battue qui en tient lieu peut offrir quelques inégalités, mais non des trous à *se casser la jambe*, comme le dit Cambry. C'est sur de pareilles exagérations, prises à la lettre, que l'on a donné une si fausse idée de la Bretagne.

(1) La gale a presque disparu dans l'arrondissement de Morlaix, mais que dans celui de Brest.

(2) Nous n'avons jamais vu employer ce moyen d'améliorer les prairies.

Ils consomment peu de cidre; leur canton n'en produit pas. Ils ne boivent de vin que dans leurs maladies, ou quand ils font quelques marchés (1).

En général, dans le district, les fruits sont rares et médiocres. Les jardins de Morlaix en fournissent de bonne espèce. La poire de roussette et la pomme de pigeonnet y sont parfaites.

J'ai déjà dit que le marché de cette commune était richement pourvu de légumes de toute espèce, de ceux surtout qui naissent autour de la ville de Roscoff, qu'on peut regarder comme le jardin de la Bretagne.

On cultive, dans tout ce pays, une espèce de choux verts qui s'élèvent à 3 ou 4 pieds de terre. C'est une grande ressource pour les fermiers; c'est la principale nourriture de leurs vaches.

La chasse est assez abondante dans ces cantons. On y trouve beaucoup de lièvres, de perdrix, quelques sangliers, une grande quantité de loups. Le département, par une sage mesure, vient de nommer le citoyen Lasentière, pour les poursuivre dans toute l'étendue de son ressort. C'est un chasseur déterminé, actif, infatigable; la somme qu'on lui donne, pour l'entretien de sa meute, de ses piqueurs, de ses chevaux, etc., me paraît insuffisante.

La côte fournit une grande quantité d'oiseaux de mer.

Les jours de fête, dans les noces, le veau, le bœuf, le far au four, les vins de toute espèce, l'eau-de-vie (2), quelque chère qu'elle soit, sont prodigués. On s'égaie, on s'enivre surtout, au son du biniou, des tambourins et des bombardes. On chante des chansons fort gaies, sur des airs pleins de vivacité, d'une mesure pressée; on danse avec un aplomb, une justesse d'oreille inimaginables.

Dans les temps passés, rien n'égalait la dévotion des deux sexes. Dans les églises, les hommes, séparés des femmes, à genoux, immobiles comme elles, débitaient, sans les entendre, des prières qu'ils croyaient propres à guérir toutes les maladies, à féconder les champs, à chasser les démons, à se procurer des maîtresses, à ruiner leurs ennemis. L'espoir de ces succès leur communiquait un enthousiasme qui tenait du délire; il les émeuvait, les agitait, chassait l'ennui. A présent, je les ai remarqués partout languissans sur le pas de leurs portes, oisifs, inconstans, ennuyés, n'ayant ni les courses, ni les luttes, ni la soule des temps passés, privés souvent du vin qui les distrait : ils périssent inanimés. Ou rendez-leur les charlatans qui les agitent, ou donnez-leur d'autres moyens de dissipation, d'exercice et de mouvement. La raison peut suffire aux sages; elle ne suffit pas encore à nos bons paysans. Rien ne remplace encore des anges, des démons et des millions de merveilles; le purgatoire, le ciel et l'enfer; ces serpens punissant les coupables, en les rongeant jusqu'aux entrailles; ces chaudières bouillantes, où l'on précipitait les malfaiteurs, et ce paradis de délices, où l'on récompensait les justes. Un stupide instituteur leur traduit, en mauvais breton, des décrets peu récréatifs; un agent infidèle les insulte, les injurie, leur arrache le fruit de leur travail, le résultat des succès de l'année; les corps constitués, les agens nationaux, les juges les citent à leurs tribunaux, les ballottent, les emprisonnent, les renvoient, et leur font payer largement le geolier qui les fait coucher dans un cachot obscur, et sans paille et sans nourriture.

Les bœufs qu'un vivrier ne leur a pas ravis sont mangés par les loups qu'ils ne peuvent chasser. Ils sont sans poudre, sans fusil. Et qu'est-ce encore que cet état, si vous le comparez au temps de Robespierre? Ah! ce n'est pas ainsi qu'on ramène des hommes, et qu'on parvient à les guider. La douceur et l'honnêteté peuvent tout chez l'habitant de nos campagnes; l'insulte, le mépris les irritent, les désespèrent. Pourrait-on les punir d'une ignorance qu'on n'a pas su détruire, de désordres qu'on n'a pas prévenus? Ils sont faibles, soutenez-les! ignorans, donnez-leur vos lumières! égarés, essayez de les ramener! Vous avez détruit l'esclavage en principe, qu'il disparaisse en réalité. Espérez tout du temps, de la persévérance dans les sentiers de la justice; souvenez-vous surtout que, quand on a gâté ses enfans, on doit s'attendre à des sottises.

J'ai déjà dit que les maîtres essentiels, dans un port de mer, manquaient à Morlaix. On peut trancher sur cet objet, et déclarer, avec la plus grande vérité, que, comme ailleurs, l'éducation est entièrement nulle dans cette commune et dans son arrondissement. Sans doute, dans la multitude d'instituteurs qu'on a choisis partout, il s'en trouve dont les talens, la patience et le patriotisme égalent la sobriété; mais je déclare avec franchise que, depuis

(1) Ou le dimanche quand ils s'enivrent.

(2) On ne se sert jamais que du vin d'une seule espèce aux noces de campagne, et généralement point d'eau-de-vie.

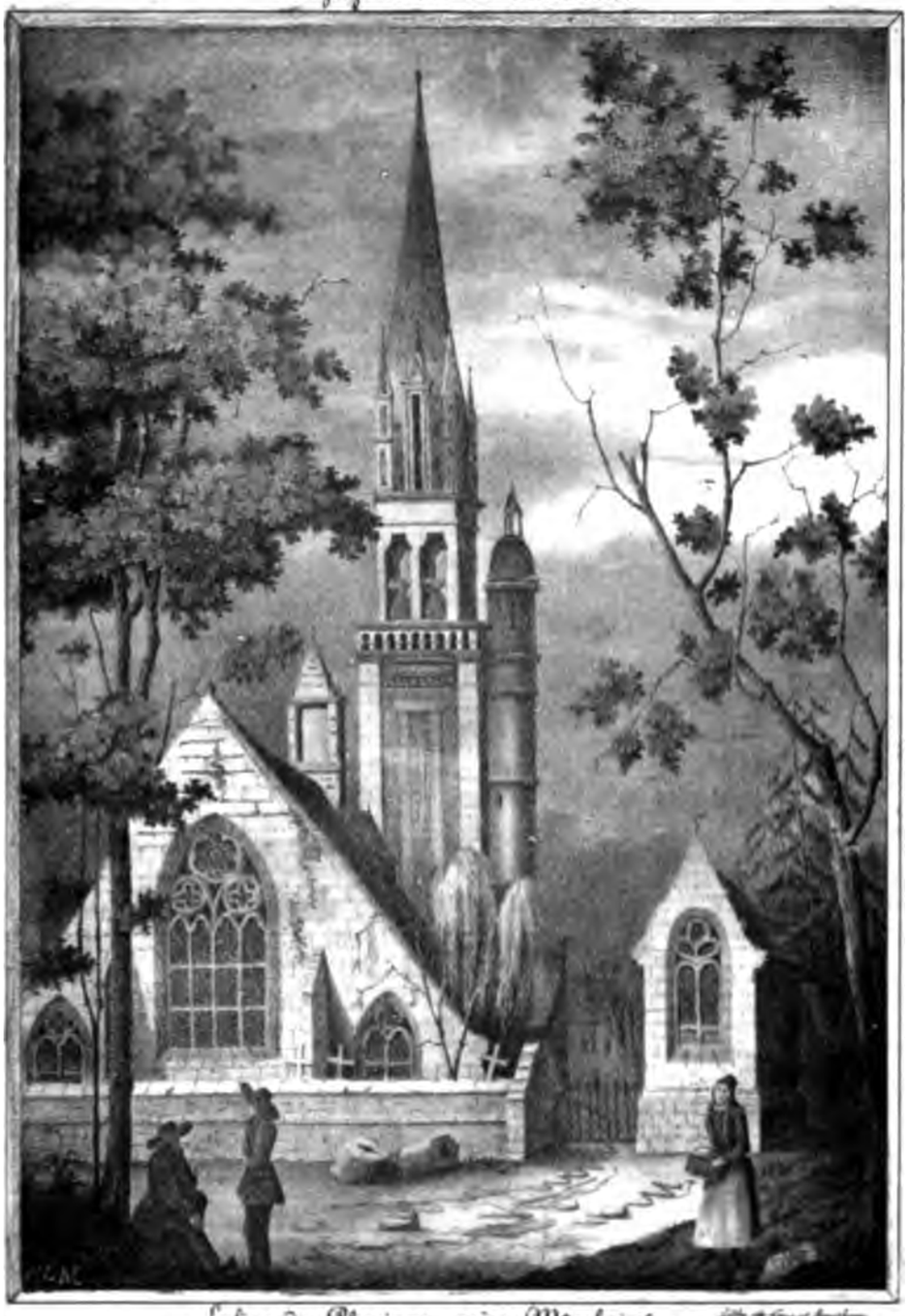

Eglise de Ploujean près Morlaix

Lith. de Gros et Bouchon

ma tournée dans tant de communes, le mot instituteur est pour moi le synonyme d'ignorant et d'ivrogne. C'est au milieu des fureurs des dénonciations qu'on a distribué des places dans des assemblées ensorcelées où quatre individus savaient à peine lire. Le lâche qui, par son atrocité, prêchait avec le plus de rage l'assassinat et le mépris des lois; le chef de bande que l'eau-de-vie, l'ivresse rendaient audacieux; qui, soutenu par le poignard des assassins, insultait le plus brutalement à toute espèce de règle et de vertus; l'impudent qui faisait passer des comptes frauduleux, en menaçant les corps constitués, intimidés, montrés au doigt, sacrifiés sous le couteau; l'infâme qui trahit son ami, son ami de collége, qui l'appela chez lui, l'échauffa dans son sein, qui le plaça dans son propre lit pour le livrer à ses bourreaux !..... voilà, voilà les instituteurs établis pour rappeler les vertus, les talens, les mœurs dans ma patrie !.... Représentans du peuple, organisez l'éducation publique, ou vous assassinez la liberté !

Dans les comptes rendus par les agens nationaux, par les districts, vous lirez, quand ils parlent des instituteurs : — ils sont bons patriotes et bons républicains ; ils sont pères de familles. — Qu'était un patriote dans le temps de leur élection? Ils sont républicains, eux, ces êtres qui jadis végétaient dans les emplois les plus obscurs de l'ancien régime; si complétement ignorans, si plats aux pieds de l'homme en place, chantant au lutrin du village, ils sont républicains? Quoi, 30 et 50 ans d'étude, à l'académie, chez Socrate, chez Platon et chez Aristote; des voyages en Egypte, en Sicile, en Italie; des méditations dans la solitude, dans la bibliothèque de Pergame et d'Alexandrie, formaient à peine un homme, un législateur, et ces messieurs sont tous républicains? Les mœurs, les climats, les empires leur sont connus? ils ont examiné quel est le gouvernement qui convient à tel peuple, etc.?

Espérons que cet affreux désordre va cesser, et que le peuple, instruit par ses malheurs, réparera, par de bons choix, les crimes de son insouciance, de sa faiblesse et de son inexpérience.

Je terminerai mes observations sur Morlaix par quelques notes sur les rêves de l'imagination, sur les usages, sur quelques coutumes étrangères au reste de la France. Il n'est point de pays, même en Afrique, où l'homme soit plus superstitieux qu'il l'est en Bretagne. Les prêtres, avant la révolution, étaient, pour ainsi dire, adorés comme des dieux. Le moment actuel nous démontre assez leur influence. Généralement, les paysans n'ont regretté ni le roi ni les nobles, mais ils ont pleuré la perte de leurs pasteurs. Et quelles extravagances n'ont-ils pas faites, quelle joie d'enfans n'ont-ils pas témoignée quand on les leur a rendus? Ils ont retrouvé leur soutien, leur appui; leur tristesse s'est évanouie, leur ciel est devenu serein; ils ont senti renaître leur courage.

De tout temps la religion guida l'homme, dans ces contrées, avec plus d'influence encore que sur le reste de la terre. Le gouvernement théocratique des druides, les millions de génies dont ils peuplèrent les élémens, la puissance des sages sur la nature, tous les rêves de la féerie, le culte des arbres, des fontaines, ne furent point détruits par les apôtres du catholicisme. On transporta sur les nouveaux saints les miracles des saints du temps passé. On ne voit, dans leurs légendaires, que solitaires chastes, sobres et vertueux, vivant dans les forêts, bravant l'inclémence des airs : ils appaisent les tempêtes, fendent les flots de l'Océan, passent la mer à pied sec, voguent sur des urnes de pierre, métamorphosent en arbres leurs bâtons; les fontaines naissent sous leurs pieds, les maladies se guérissent, l'air s'embaume à leur passage, les morts ressuscitent, et l'univers est soumis à leurs lois.

Les efforts d'une religion jalouse, les lumières répandues dans l'Europe, le temps qui détruit tout, n'ont pu changer les rêveries de nos laboureurs. Ils se meuvent, ils agissent dans un monde réel, quand leur imagination erre sans cesse dans un monde de chimères et de fantômes. L'oiseau qui chante répond à leurs questions, marque les années de leur vie, l'époque de leur mariage (1). Un bruit fortuit, répété trois fois, leur prédit un malheur; les hurlemens d'un chien leur annoncent la mort; le mugissement lointain de l'Océan, le sifflement des vents entendus dans la nuit, sont la voix du noyé qui demande un tombeau. Des trésors sont gardés par des géans et par des fées. — Chaque pays a sa folie; notre Bretagne les a toutes.

Dans les cantons environnant Morlaix, on craint des génies nommés *Teus*. Le *Teus-ar-pouliet* se présente sous la forme d'un chien, d'une vache, ou d'un autre animal domestique. Tout l'ouvrage

(1) Le coucou.

de la maison est exécuté par eux comme par nos follets.

On parle du *Cariquel-an-Ancou* (la brouette de la mort). Elle est couverte d'un drap blanc, des squelettes la conduisent; on entend le bruit de sa roue quand quelqu'un est près d'expirer. — Rappelez-vous les signes de Lusignan !.....

Sous le château de Morlaix, il existe de petits hommes d'un pied de haut, vivant sous terre, marchant et frappant sur des bassins; ils étalent leur or et le font sécher au soleil. L'homme qui tend la main modestement reçoit d'eux une poignée de ce métal; celui qui vient avec un sac, dans l'intention de le remplir, est éconduit et maltraité : leçon de modération qui tient à des temps reculés.

Les laveuses, *ar Cannerez-nos* (les chanteuses de nuit), qui vous invitent à tordre leurs linges, qui vous cassent les bras si vous les aidez de mauvaise grâce, qui vous noient si vous les refusez, vous portent à la charité, etc., etc. (1)

Je m'étendrais beaucoup dans cet article, si mon projet n'était de vous donner les détails de cette espèce dans les différentes communes que nous avons à parcourir.

On appelle *Pardons*, en Bretagne, une chapelle, une fontaine, un lieu consacré par le souvenir de quelque saint, de quelque miracle (2). On s'y confesse, on communie, on y donne l'aumône, on se soumet à quelque pratique superstitieuse, on achète des croix, des chapelets et des images qu'on fait toucher à la statue du demi-dieu; on frotte son front, son genou, son bras paralysé contre une pierre merveilleuse; on jette des liards et des épingles dans les fontaines; on y trempe sa chemise pour se guérir, sa ceinture pour accoucher sans peine, son enfant pour le rendre inaccessible à la douleur.

On se retire après avoir dansé, après s'être enivré, vide d'argent, mais riche d'espérance. Ne retrouvez-vous pas, dans ces pratiques, les superstitions des âges les plus reculés, le culte des eaux, l'ancien usage des gaulois, qui consacraient dans leurs fontaines l'or saisi chez leurs ennemis, l'or de Toulouse, etc.?

Les mariages offrent encore d'étranges singularités dans la Bretagne, d'intéressans rapports. Le mari, dans certains cantons, enlève sa femme comme les vieux samnites. On la cache ailleurs. Le mari la cherche souvent pendant trois jours. Dans beaucoup d'endroits, le marié ne s'approche de sa moitié que la troisième nuit après les noces. Les époux, les garçons et les filles d'honneur couchent ensemble la première nuit (3). Un usage encore plus bizarre a lieu dans le Morbihan : après avoir conduit dans le lit nuptial les amans qui se sont unis, le garçon d'honneur, le dos modestement tourné, tient une chandelle à la main, et ne s'enfuit, ne disparaît que quand elle lui brûle les doigts.

Dans le district de Morlaix, dans beaucoup d'autres lieux de la Bretagne, on demande en vers les filles en mariage. Des bardes font assaut d'esprit et de génie, l'un pour obtenir, l'autre pour défendre une belle. Je ferai connaître ces combats et ces vers; les jeux, les courses de chevaux, mille usages enfin plus éloignés des mœurs du reste de la France que de celles de la nouvelle Hollande, des hotentots et du Mexique.

On ne jette plus de fleurs sur les tombeaux. Un petit bénitier, placé sur chaque tombe, aide à chasser les mauvais anges qui troublent le repos des morts. On les veille pendant quelques nuits, pour empêcher les diables de les emporter en enfer (4). Dans le Léonnais, on dit à ceux qui foulent les tombeaux :

Quit a ha lesse divan va anaoun.

Mot à mot :

Retirez-vous de dessus mon trépassé.

On a, dans ces contrées, une profonde vénération pour les morts.

Les femmes en deuil, dans ce pays, portent une espèce de capuchon à queue; les hommes, aux enterremens, sont vêtus de manteaux bleus. Si, dans ces notes, j'avais oublié quelque usage intéressant, il se présentera sans doute dans la suite de mon

(1) Cambry défigure la superstition des *Cannerez-nos*. On dit, dans le pays, que ces laveuses nocturnes vous forcent à les aider à tordre le linge; mais qu'il faut avoir soin de tordre dans le même sens qu'elles-mêmes, parce que, si l'on tord dans le sens inverse, elles vous brisent les deux bras.

(2) C'est l'assemblée qui a lieu près de la chapelle, de la fontaine ou du lieu consacré, que l'on appelle *Pardon*, et cela parce que cette fête religieuse donne l'occasion de gagner des indulgences.

(3) Ceci est inexact. Les époux, le garçon et la fille d'honneur se mettent quelquefois au lit ensemble, mais ces deux dernières personnes se retirent peu après.

(4) Je ne sais si cette superstition a jamais existé, mais j'ai lieu d'en douter. Il n'en reste plus aucune trace.

Lith. de Cinq et Bouchon. Barrat.

LES LAVANDIÈRES DE NUIT. (SUPERSTITION BRETONNE.)

crit. Passons à Saint-Pol-de-Léon, à Roscoff, à l'île de Bas, dépendant du district de Morlaix.

§. II. — SAINT-POL-DE-LÉON.

La route qui conduit de Morlaix à Saint-Pol-de-Léon est une terre sèche et déserte, mais bonne. Une petite chapelle entourée d'arbres, quelques anses où la mer pénètre, les environs de deux ou trois maisons de campagne, sont les seuls objets qui puissent récréer la vue, dans cet espace de quatre lieues. L'aspect de Saint-Pol est riant. Cette jolie ville est située sur une colline et sur les rives de la mer (1). Quelques églises élevées, et surtout le brillant clocher de Creisker, lui donnent un air d'élégance qui contraste avec l'aridité du pays que vous venez de parcourir. La nudité des campagnes disparaît auprès de Léon, qui domine sur les beaux arbres, sur les peupliers pyramidaux qui l'environnent et la décorent.

César la nomme *cité des Ossismiens*; nos légendaires, *Occismor*. Elle s'appela, dit-on, *Légionensis-Pagus*, sous les romains, d'où s'est formé le nom de *Léon* (2). Elle est située par les 6 degrés 20 minutes et 20 secondes de longitude, et par les 48 degrés 40 minutes 52 secondes de latitude.

Le district de Morlaix porte à 4,832 individus la population de Saint-Pol-de-Léon. Elle s'élevait, avant la révolution, à 5,400. Cette ville, pour son bonheur, marque peu dans l'histoire, malgré sa haute antiquité.

En 421, le roi Salomon abolit la loi qui condamnait à l'esclavage les enfans de tous ceux qui ne pouvaient payer les taxes : barbare coutume établie par les romains, qui commirent tant de vexations dans la Bretagne qu'ils nécessitèrent la révolte de 409 (3).

Le 10 mai 643, Alain, surnommé Lelong, roi de Bretagne, ouvrit ses états dans Saint-Pol. Il s'occupa, de concert avec l'assemblée nationale, de la réforme des abus.

En 1163, le roi d'Angleterre rasa le château de Saint-Pol. Par ordre du roi Richard, en 1189, les cotereaux ravagèrent le pays de Léon.

On assure que Conan de Léon, surnommé Lecourt, assommait, d'un seul coup de poing, l'homme le plus vigoureux ou le plus fort cheval.

Le duc Jean Ier, dit Leroux, voulut, en 1250, jouir du droit de bris sur les terres du seigneur de Léon, et porta la guerre dans son pays.

En 1310, Pierre Boich, jurisconsulte célèbre, né à Saint-Pol-de-Léon, composa, sur les décrétales et sur les clémentines, un livre qui fut imprimé à Venise, en 1576; on en conservait le manuscrit dans la cathédrale de Cambrai.

Pierre Carnenge Kernengui, ou Kermengui, de l'ordre des grands carmes, docteur de Sorbonne, naquit dans cette ville. Il s'acquit une grande réputation dans les sciences. Il nous a laissé une histoire ecclésiastique, l'histoire de son ordre, une critique des constitutions et des commentaires sur Aristote. Il mourut en 1471.

François Eguiner Baron, natif de Saint-Pol-de-Léon, enseigna le droit à Bourg. Le célèbre Douaren, aussi breton, vivait dans la même ville. Baron y mourut, en 1550.

Un des plus singuliers droits que nous offre le gouvernement féodal, est celui de *motte*, attribué au seigneur de Léon. Ses vassaux, appelés serfs de motte, ne pouvaient quitter les terres du vicomte. S'ils le faisaient, le seigneur ou ses officiers pouvaient les saisir, leur mettre la corde au cou, les ramener à leur motte et leur infliger une peine corporelle ou pécuniaire.

Dans le catalogue des évêques de Léon, on donne de curieux détails sur l'entrée de Philippe de Coat Kiz dans son évêché de Saint-Pol, en 1422. Le seigneur de Kermavan (Tangui) tint la bride du cheval de l'évêque; le chapeau bas, il soutint l'étrier pour l'aider à descendre. Le cheval et tout l'équipage lui furent donnés, selon l'usage. Quand l'évêque fut

(1) Il y a près d'une demi-lieue de Saint-Pol à la mer.

(2) Cette etymologie est peu probable. M. de Fréminville dit avec raison que le nom de *Léon* a dû venir de celui de *Leonis* que portait la ville, selon César, qui appelle les habitans de ce territoire indifféremment *Léonices* et *Ossismii*. Quant à l'identité d'*Occismor* et de *Saint-Pol-de-Léon*, le même antiquaire la met aussi en doute. Il pense, d'après M. Kerdanet, qu'*Occismor* était plutôt situé près de Lemeven, sur les limites de la paroisse de Ploudaniel et de Plouneventer, dans un lieu où M. Kerdanet a trouvé les traces d'une grande cité. En tous cas, au commencement du sixième siècle, la ville de *Saint-Pol-de-Léon* n'était encore bâtie qu'en bois, et n'était pas le lieu qu'habitait de préférence le *parle* ou chef de cette partie du Léonnais.

(3) Dans le sixième siècle, Saint-Pol devint évêque de la ville de Léon, et son nom fut ensuite ajouté à celui de la cité, qui devint *Saint-Pol-de-Léon*.

assis, le même gentilhomme lui ôta les bottes, les éperons, se saisit de son chapeau, de son manteau, et garda le tout. Quelques momens après, l'évêque fit appeler les seigneurs de Kermavan, Alain de Coëtivi et Guiomarch de Kervern, et leur dit : « Qu'à » eux, comme vassaux de son église et nobles » chevaliers, appartenait l'honneur de porter trois » des poteaux de sa chaire, en son entrée dans la » ville épiscopale. » Ils répondirent qu'ils étaient prêts à obéir. Plusieurs seigneurs se disputèrent le quatrième poteau. La querelle parut assez grave, assez importante. L'évêque n'osa prononcer. Il fit occuper cette place auguste, mais provisoirement, par Henri sieur du Châtel, et par le seigneur de Kerazred (1).

Saint-Pol-de-Léon était la ville métropolitaine de l'évêché de Léon. Son chapitre était composé de 16 chanoines et de 4 dignitaires. On y voit les anciens monastères de grands carmes, de minimes, d'ursulines; un hôpital, une maison de retraite, un séminaire de lazaristes, un superbe collége, dont on veut faire un hospice pour la marine (2).

Cette ville est un chef-lieu de canton. Quatre autres communes en dépendent : Roscoff, Plouénan, Plougoulm et l'île de Bas. L'arrondissement de ce canton contient 12,887 habitans.

Les habitations de Saint-Pol-de-Léon sont simples, assez mal bâties. Quelques maisons de gentilshommes et de chanoines sont construites de pierres de taille, précédées d'une petite cour et suivies d'un joli jardin. Presque toutes celles du reste des habitans sont un mélange, sans proportion, sans décoration, de bois croisés, de larges poutres, dont les intervalles sont remplis de pierres, de fatras recouverts de deux doigts de mortier. Ce que je dis de ces maisons peut s'appliquer à toutes celles du Finistère; je ne parlerai dorénavant que des édifices de marque.

Si vous en exceptez Lorient, je n'ai pas vu de ville mieux pavée dans la Bretagne (3). La rue qui conduit à Roscoff devrait être réparée. On connaît l'importance de ce passage. Il est indispensable de mettre en bon état la rue qui se rend au rivage (on l'appelle *Corre*, je crois), et d'ouvrir celle qui descend de la place à la grande rue. Les rouliers y sont arrêtés, se brisent sur quelques baraques avancées, dont on dédommagerait à peu de frais les propriétaires; elles tombent en ruines.

Sur la grande place de la cathédrale est située la municipalité. Elle s'est établie dans la maison du ci-devant évêque. On y dépose les foins, les grains de réquisition; elle est le magasin des effets séquestrés. Les administrateurs désirent fortement conserver un local si commode; ils y peuvent aisément tout voir et tout soigner. On en a loué le vaste jardin (4).

La cathédrale est un grand bâtiment revêtu de granit, qui n'a de remarquable qu'une rose assez délicate, quelques vitraux bien peints, et le beau monument de l'évêque Visdelou, que j'ai décrit dans la notice sur les monumens du Finistère.

On lisait autrefois, sur une plaque de cuivre élevée de deux ou trois pieds, dans la cathédrale :

HIC JACET CONANUS, REX BRITONUM.

Les chanoines l'enlevèrent; elle gênait la marche de leurs processions (5).

(1) Les quatre seigneurs qui portaient les quatre piliers de la chaire se partageaient les ustensiles de la cuisine épiscopale. Toutes ces cérémonies se renouvelaient à la rentrée de chaque évêque. En outre, celui-ci, avant de pénétrer dans la ville, jurait de conserver les franchises, les libertés et immunités de l'église et des habitans.

(2) Il est resté collége; mais, depuis la révolution de juillet, des laïques en ayant pris la direction, les jeunes paysans qui venaient s'y préparer à la prêtrise l'ont abandonné, et il se trouve aujourd'hui presque désert.

(3) Le pavage actuel est détestable.

(4) La mairie est actuellement située sur la même place, mais non dans l'évêché. Celui-ci sert de caserne, lorsqu'il y a des troupes à Saint-Pol.

(5) Nous remédions, autant que possible, au laconisme de Cambry, en ajoutant ici tous les détails qu'il a passés sous silence.

La cathédrale de Saint-Pol-de-Léon est construite en granit. Elle fut élevée, dans le quinzième siècle, sur les ruines d'une autre église, qui avait elle-même remplacé la cathédrale que Conan Mériadec éleva dans ce lieu, au cinquième siècle.

Outre la rose dont parle Cambry, on peut admirer, dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, les arcades des bas côtés, la nef, et surtout les boiseries du chœur et des stalles. L'architecture générale est un peu lourde. Les deux clochers ne sont qu'une grossière imitation de celui de Cornisker; mais il y a, dans l'ensemble de l'édifice, une régularité qui a de la majesté, et dans les détails, une délicatesse souvent pleine de grâce. Le temps avait revêtu les ogives de l'intérieur d'une mousse verdâtre qui donnait à ces fantastiques arcades la couleur du bronze. Un misérable badigeonnage a recrépi le tout, et aujourd'hui la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon est blanche,

papillotante et joyeuse comme une guingette passée au lait de chaux.

Aux pieds des marches du maître-autel est une grande tombe platte, en marbre noir, dont on a effacé l'inscription. C'est là que reposaient les cendres de Saint-Pol. Quant au tombeau de Conan Mériadec, dont Cambry fait mention, M. de Fréminville croit l'avoir retrouvé dans un massif sarcophage de pierre déposé contre le mur d'un des bas côtés, et qu'à ses ornements, il a reconnu comme appartenant au cinquième siècle.

La cathédrale contient encore un baptistère, ou cuve de pierre destinée au baptême par immersion, tel qu'il se conférait dans les premiers siècles de l'église. Cette cuve est demi-circulaire; elle a 4 pieds 5 pouces de diamètre, et 18 pouces de creux.

On remarque encore, dans la cathédrale, près du cul-de-lampe d'une voûte du bas côté, vis-à-vis le chœur et du côté de l'épître, à l'entrée d'une chapelle, une figure triple fort bizarre. On lit ces mots tracés autour : *ma Douez! (mon Dieu!)*

Enfin le monument de l'évêque Vindelou. Voici ce qu'en dit Cambry, dans son *Catalogue des Monumens échappés au vandalisme dans le Finistère :*

« On voit, dans la cathédrale de Pol-Léon, un beau tombeau de marbre blanc; c'est celui de l'évêque Vindelou. Il fut fait en 1711, par Nicolas de la Colonge.

» L'évêque, couché sur sa tombe, appuyé sur le bras gauche, réfléchit sur sa lectière. Il est couvert de riches habits pontificaux. Son attitude est simple. Sa figure, sans avoir rien de noble, sans être d'une exécution parfaite, paraît ressemblante; elle est pleine de vérité. Il a ses gants épiscopaux, ce qui sauve à l'auteur la difficulté d'achever des extrémités toujours difficiles. La draperie n'est point très-cassée; elle n'a pas assez d'ampleur. Les broderies sont larges et d'un bon style. La mitre, qui ne porte sur rien, est riche de travail, sans trop de recherches.

» La tombe, d'une forme qui n'a rien de remarquable, est ornée de pilastres sur lesquels sont placées des têtes de mort. Les armes de l'évêque sont au milieu du tombeau, sur une autre tête de mort, emblème de la fragilité des grandeurs de ce monde.

» Ce beau monument a 7 pieds 8 pouces de large, sur 5 pieds 10 pouces d'élévation. »

Il faut ajouter à tous ces objets curieux, conservés dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, la cloche que le roi Marc, qui régnait en Angleterre, refusa à Saint-Pol. Ce saint étant passé en Bretagne, et se trouvant près du comte Guythure, qui habitait l'île de Bas, des pêcheurs apportèrent au comte la tête d'un énorme poisson dans la gueule duquel se trouvait miraculeusement la cloche, qui fut alors donnée à Saint-Pol.

Cette cloche, dit M. de Fréminville, est réellement d'une très-haute antiquité. Elle a la forme d'une pyramide quadrangulaire. Ses côtés ne sont pas égaux; il y en a deux grands et deux petits. Elle a 9 pouces de hauteur, 6 pouces de largeur sur la base d'un de ses grands côtés, et 4 pouces sur celle du petit côté. Elle n'a point été fondue, mais battue au marteau. Elle est de cuivre rouge mêlé de beaucoup d'argent. On attribue encore aujourd'hui à cette cloche des vertus miraculeuses.

L'élégant clocher de Creisker a trois cent soixante-dix pieds d'élévation (1). J'y montai pour connaître la forme de la ville et les sites qui l'environnent.

On aperçoit, à l'ouest, les sables blancs, la mer et les clochers de trois communes sur la côte : Cléder, Plougoulm et Sibiril. Au sud, la vue s'étend sur une plaine, au loin bornée par les montagnes d'Arès.

Le coup d'œil de l'est est magnifique. On y distingue les contours de toute la baie de Pempoul, Calot, le château du Taureau, la mer et la côte prolongée de Tréguier.

On voit au nord la plus grande partie de la ville, des jardins, Roscoff, l'île de Bas, la Manche, etc.

J'ai déjà dit que le collége doit servir d'hospice à la marine. C'est un immense bâtiment, bien aéré, fort bien bâti, solide; il a cent quarante-deux pieds de long sur vingt-cinq de large, et deux étages percés de dix-huit croisées, surmontés d'un grenier superbe. Ses murs ont deux pieds et demi d'épaisseur. Les Ursulines ont la même destination; mais

(1) Saint-Kirech bâtit dans cette place, au sixième siècle, une chapelle qui fut appelée Creisker (*milieu de la ville*), à cause de sa position.

Voici quelle fut l'origine de cette fondation. Saint-Kirech, ou Guévroc, se rendant un dimanche à S.-Pol, vit une jeune fille qui travaillait; elle en fut punie en devenant paralytique. Mais, ayant demandé pardon à Dieu *et à son saint*, celui-ci lui rendit l'usage de ses membres; et, à cause de ce miracle, la jeune fille lui donna sa maison, sur l'emplacement de laquelle il bâtit une chapelle qu'il appela *N. D. de Creisker*.

A la fin du quatorzième siècle, elle était en ruine. Jean IV construisit sur ses débris l'admirable tour que l'on y voit aujourd'hui. Lorsqu'en 1671, Vauban vint en Bretagne, et qu'il vit la tour de Creisker, il dit que *c'était l'ouvrage le plus hardi qu'il eût jamais vu*. Tout l'édifice repose, en effet, sur quatre piliers de 9 pieds 6 pouces de diamètre chacun. Dans l'un d'eux se trouve l'escalier.

La maîtresse-vitre de Creisker est remarquable par la gracieuse délicatesse de ses découpures.

Outre la cathédrale et Creisker, le voyageur curieux doit visiter, à Saint-Pol, quelques ruines de l'ancien couvent des Carmes, fondé en 1328, qui se voient à l'est de la ville. L'église contient plusieurs bas-reliefs bizarres.

Le cimetière est aussi digne d'être visité pour ses niches ou stations, ses charniers et sa petite chapelle de Saint-Pierre. Il faut cependant remarquer que toutes ces constructions sont bien postérieures à celles dont nous avons parlé précédemment.

la distance de Brest à Saint-Pol-de-Léon est trop forte pour des malades, et l'air qu'on y respire trop vif pour des convalescens.

L'hôpital civil est absolument dénué des moyens de subsistance et d'entretien. Son revenu consistait en rentes sur le clergé et sur des émigrés.

Les prisons de Saint-Pol sont infectes, malsaines. Les latrines des prisonniers sont dans la chambre qu'ils habitent. Ils ne sortent de ce séjour, jaunes, pâles, défaits, que pour aller à l'hôpital. Le bâtiment n'a pas de cour. En perçant un mur, on pourrait s'en procurer une sur un terrain dépendant de l'ancien évêché; il appartient à la nation (1).

Par quelle bizarrerie, pendant des siècles, une cité néglige-t-elle d'acquérir, d'établir, quand elle le peut, tout ce qui doit servir à la salubrité de l'air, à l'utilité de ses habitans? Pourquoi tant de communes en France, avec la facilité d'avoir des fontaines publiques, obligent-elles une foule d'individus à n'être occupés, dans le cours d'une journée, qu'à chercher l'eau dont on a besoin dans les ménages? Pourquoi des ruisseaux salutaires ne traversent-ils pas, ne lavent-ils pas les rues? Pourquoi des abreuvoirs, des lavoirs publics, des halles, des marchés commodes et bien entretenus, ne sont-ils pas établis partout pour la santé des habitans, pour le soulagement du pauvre, pour épargner le temps si précieux? Resserré dans des rues étroites et malsaines, le peuple devrait avoir à sa portée des promenades, des jardins pour se ranimer, pour se raviver un moment à l'ombre des ormeaux et des chênes. Si des bains publics étaient établis dans la Bretagne, cette affreuse maladie de la peau, si tenace, si contagieuse, disparaîtrait en peu de temps. Si des architectes entretenus veillaient aux constructions nationales et particulières, s'ils distribuaient des plans commodes aux cultivateurs qui voudraient bâtir, dans un demi-siècle les campagnes se couvriraient de maisonnettes aussi saines qu'agréables, que favorables à la population, à la croissance des enfans. Des médecins habiles attribuent la difformité des hommes, dans les grandes villes, à la petitesse générale des logemens; la courte taille des bretons tient peut-être plus qu'on ne le pense à la forme de leurs tanières. Que savons-nous sur l'éducation physique des hommes? que faisons-nous pour donner à leurs membres la force, la souplesse qu'ils devraient acquérir? Sauvages comme les irlandais dans le onzième siècle, nous méritons le reproche que Cambrensis leur adressait à cette époque. « Peuple insouciant et barbare, » leur disait-il, vous abandonnez vos enfans à tous » les hasards de la nature, et ne formez au bien ni » leurs organes, ni leurs sens; vous vivez comme » des bêtes féroces. »

Il n'y a dans Saint-Pol-de-Léon et dans sa banlieue que quatre mauvais puits. On ne pourrait s'y procurer l'eau nécessaire pour arrêter un incendie. Cette commune n'a pas une pompe. La source de Kernenguy n'est pas éloignée d'un tiers de lieue de la grande place; elle y serait conduite avec facilité. L'évêque D'Audigné avait eu le projet d'y faire élever une fontaine publique; il ne l'a pas exécuté. La belle source de Bonne-Nouvelle pourrait, en passant par la rue Aulin, aboutir à la même place.

L'abreuvoir actuel donne des tranchées, des avives aux chevaux. En 1779, l'escadron du Mestre de camp général fut obligé de leur donner de l'eau de puits.

On pourrait profiter des écoulemens de la fontaine publique pour augmenter les lavoirs de la ville, qu'il faudrait d'ailleurs réparer.

Au reste, l'air qu'on respire à Saint-Pol-de-Léon est vif et pur; on n'y voit point d'eaux stagnantes, pas un marais.

On pourrait, dans les jardins de l'évêché, de la retraite, ou dans celui des ursulines, établir aisément un jardin botanique. Les secours de la médecine viennent ici de Morlaix. Le seul apothicaire de la commune est un homme à talent, de bonne mœurs, actif; mais il est sans fortune, et sa boutique est dégarnie (2).

Les habitans du pays de Léon sont réfléchis, laborieux, bruns de cheveux, d'une taille moyenne, mélancoliques, et très-intéressés. Ils quittent rarement le sol qui les vit naître. Ils sont sujets à peu de maladies; j'en excepte la gale et les humeurs froides.

Les femmes n'y sont pas jolies. Elles sont, sur la côte, basanées, robustes, taciturnes et superstitieuses. Les étrangères qui viennent habiter ces rivages y perdent en peu de temps leur fraîcheur et leur coloris. Les paysans du Léonnais sont doux,

(1) Nous reviendrons sur tout cela dans la seconde partie de l'ouvrage, et nous donnerons des renseignemens sur l'état actuel de l'hôpital, des prisons, etc.

(2) Il y a maintenant deux pharmaciens et un médecin à Saint-Pol.

Clocher de Caudebec

susceptibles de reconnaissance, sensibles aux mauvais procédés, très-méchans dans l'ivresse, mornes dans leur état habituel, intrépides, surtout si le vin les anime. Leur courage s'augmente en raison du danger. Ils sont obéissans, bons soldats, ne reculent jamais : mais il faut les traiter avec douceur.

Le dialecte breton du Léonnais est plus pur, plus sonore, plus élégant que celui des autres cantons. Il est à ces contrées ce que le saxon est à l'allemand. Le langage de la Cornouaille, de Tréguier, est entendu dans le Léon ; on ne peut y comprendre celui de Vannes. Ici l'on écrit peu. On imprime, à Tréguier, une multitude de chansons, d'historiettes, de récits, de miracles, etc., toujours en vers. Les peuples de Léon et de Tréguier détestent l'habitant de la Cornouaille, qui passe chez eux pour brutal et grossier, *frappant toujours sur le baptême* (la tête, suivant leur expression). Je connais un proverbe breton qui fait allusion, sans doute, à quelque combat aussi célèbre que celui des Horace à Rome :

Un cornouaillais, vieux et cassé, vainquit trois léonnais, jeunes et robustes.

Si les anglais sont hais des bretons en général, ils le sont encore plus de ceux qui vivent sur les côtes de la Manche. Cette haine ne date que d'un millier d'années. L'histoire des temps reculés, celle des premiers siècles de notre ère, démontrent l'union, l'identité des peuples de ces deux contrées.

Quand les saxons s'emparèrent de l'Angleterre, ravagèrent nos côtes, les liaisons avec l'île de Bretagne cessèrent chez les armoricains ; ils ne virent plus, chez les nouveaux propriétaires, que les vainqueurs, que les tyrans de leurs amis. Bientôt ils oublièrent jusqu'au nom de leurs frères, et donnèrent le nom de *saxon* (saozon) à tous les habitans de l'île, dont ils redoutaient les fureurs et le brigandage.

Les observateurs ont remarqué qu'il existe une grande sympathie entre les allemands et les bretons.

Le léonnais craint les ruses, la fourberie, la mauvaise foi des normands qui viennent acheter ses chevaux.

En écoutant parler dans ces campagnes, je croyais entendre les finales et les accens de l'espagnol.

La course, la lutte, les autres exercices du pays disparaissaient avant la révolution. Ils ne se pratiquent plus dans toute la Bretagne. Ils renaîtront dans les jours du repos.

Il n'est aucune manufacture à Saint-Pol-de-Léon : on ne peut pas donner ce titre à quelques faibles corderies. Jadis les cordiers et les tailleurs étaient traités avec un souverain mépris, comme ces gens qui font métier de dépouiller les animaux après leur mort. Il existe encore contre eux une telle répugnance que jamais un paysan riche et de bonne famille ne donnerait sa fille à celui qui vivrait d'un de ces métiers. La vie molle, casanière et féminine du tailleur devait déterminer cette répugnance dans les temps de chevalerie, de guerre, de combats. Une idée délicate, sentimentale, dans les temps de subtilité, dans les temps druidiques, quand les prêtres étaient souillés, s'ils touchaient, s'ils apercevaient un cadavre, leur faisait éviter les écorcheurs infects et teints de sang. Les cordiers filent l'instrument du supplice, et déplaisaient à des peuples pieux, qui n'aiguisaient jamais le couteau de la justice, qui donnaient à leurs juges, pour les rappeler à la douceur, à la modération, à l'indulgence, de fragiles baguettes de bouleau. Peut-être cet état, qui n'exige ni force, ni vertu, fut exercé par des lépreux. De la répugnance pour l'homme malade, on passa facilement au dégoût de sa profession. La vie, l'isolement de ceux qui la pratiquent encore sous le nom de *Cacous*, rendent cette opinion très-vraisemblable. Ces *Cacous* sont, en Bretagne, ce que sont les Parias dans l'Inde : ils ne s'allient qu'entre eux. L'entrée des églises leur était jadis défendue. Ils passent pour sorciers, vendent des talismans qui rendent invulnérable, des sachets à l'aide desquels on est invincible à la lutte. C'est à la vie solitaire qu'ils mènent qu'il faut attribuer toutes ces rêveries : la solitude étonne, effraie toujours l'homme ; il y transporte les fées, les ombres, le sabbat des enchanteurs et des démons, toutes les folies de l'imagination, toutes les illusions de l'ignorance. L'être isolé devient pour lui l'ami de Dieu, le confident de ses secrets, ou la créature du diable. Sage et sorcier sont souvent synonymes. Ces préjugés pourtant contre les *Cacous* disparaissent (1).

(1) En général, les paysans bretons méprisent les hommes de métier des campagnes ; mais le tailleur est surtout dédaigné par eux. Protégé par les femmes, auxquelles il apprend des chansons et *pigne* en secret de beaux *justiaus*, le tailleur est méprisé par les hommes. C'est presque toujours lui qui sert d'entremetteur dans les mariages. Sa vie errante se passe dans les fermes, où il va loger des semaines entières pour raccommoder ou faire les habits des paysans. Rarement il travaille à domicile.

Quant au préjugé contre les Cacous, il est fort ancien en

Il n'est point de promenade publique à Saint-Pol-de-Léon. On pourrait en établir une à un côté du mont Saint-Michel. On l'aplanirait aisément; des arbres la décoreraient; on aurait sous ses yeux la Manche, des rivages rians; on y respirerait l'air le plus pur ; on y perdrait cette morosité que des hommes mélancoliques doivent souvent porter dans leurs maisons.

La halle, où l'on débite les viandes, est close, en bon état, à côté de la grande place; mais les boucheries sont mal entretenues.

La place où se tiennent les marchés est commode. On a, dans cette ville, un marché par semaine, une foire par mois. Les achats s'y font avec simplicité, sans gages, sans cédules; on les termine avec lenteur. Que d'examen! quel bavardage! On s'appelle, on se quitte, on revient; une bouteille de cidre (1), un sou qu'on accorde ou qu'on refuse, rompent quelquefois, ou font conclure une affaire considérable. Tout se termine en frappant, en serrant la main de l'homme avec qui l'on contracte. C'est un engagement sacré. Il fut jadis l'emblême de la bonne foi ; les grecs et les romains l'adoptèrent sur leurs médailles avec la même signification.

La ville de Saint-Pol-de-Léon était, avant la révolution, le pays de la paresse et de la bonne chère. Elle nourrissait dans l'abondance des chanoines, l'évêque et son clergé. Rien ne troublait leur sainte oisiveté. Quelques gentilshommes y végétaient tranquilles. La bourgeoisie paisible y vivait d'un petit commerce et des dessertes de l'église. Des professeurs, une foule de prêtres, quelques gens de justice, et l'évêque surtout, y répandaient le goût des lettres. On y trouvait beaucoup de livres, qui depuis ont été transportés, dans des tonneaux, à Morlaix. Dans le moment actuel, on n'y voit pas un almanach. J'ai peine à croire que le projet spécieux d'établir de belles bibliothèques dans les chef-lieux de district et de département ne fût pas un projet d'anéantir partout l'étude, les sciences et les lumières.

Cette commune, malgré son éloignement des grandes villes, n'a pas été tranquille dans les temps de l'anarchie. Quel asile pouvait échapper à la fureur des bourreaux lancés sur la surface de la France, et de mille valets, stylés, guidés par eux contre le patriotisme, l'honneur et la vertu ?

On voit très-peu de mendians dans la commune, mais beaucoup de pauvres cultivateurs dans les campagnes.

Toute la fortune du pays de Léon appartenait jadis à l'évêque, au clergé, à la noblesse. Les habitans de Morlaix ont acquis la presque totalité des biens nationaux de Saint-Pol-de-Léon; il faut en excepter des maisons, des jardins et quelques champs voisins de la commune.

J'ai déjà dit que les campagnes de cette partie du district sont dépouillées, sans forêts, sans bois et sans arbres. On y remarque quelques chênes, des ormeaux, des châtaigniers, des hêtres, trop peu de pommiers pour qu'on y fasse du cidre. Les fruits des jardins réussissent, mais en petite quantité. Les prusses, les platanes y croissent, quand on les soigne avec précaution. Les champs n'offrent à l'œil que des légumes, du grain, des rochers et des landes.

On y sème fort peu de chanvre, mais une grande quantité de lin. Il se file dans le pays, à l'île de Bas surtout; il passe, ainsi préparé, dans Tréguier et chez l'étranger (2).

Les légumes et le lin sont la base du commerce. Dans les communes dépendantes de Saint-Pol, on ne travaille point la terre avec des bœufs. Les charrues sont traînées par trois chevaux, deux de front, l'autre en arbalète. Les femmes aident à relever, à couper, à battre le blé. Peu de foin dans le pays. On y lie les mulons de paille pour les empêcher d'être enlevés par les vents fougueux du nord et du sud-ouest. La nourriture ordinaire du laboureur est la bouillie d'avoine et de blé noir. La soupe au lard est son mets favori. Il vend son poisson, qu'on ne

Bretagne. On désignait sous ce nom détesté les cordiers, les tonneliers, les écorcheurs de bêtes. Cambry a raison de dire que le dégoût qu'ils inspiraient a beaucoup diminué; on peut même dire qu'il a disparu dans l'arrondissement de Morlaix. Mais il n'en est pas partout ainsi. Un de nos amis nous a dit avoir vu, à deux lieues de Lorient, *un village de Cacous*. Il se compose de six maisons et de deux corderies. Les paysans des environs voient ces *Cacous* de mauvais œil, et les accusent de tout le mal qui se fait dans le pays.

(1) On ne boit pas de cidre à Saint-Pol, Cambry l'observe lui-même quelques lignes plus bas. Il n'est pas exact non plus de dire que les marchés se font sans gages : des arrhes sont données toutes les fois que la livraison n'est pas immédiate.

(2) La plus grande partie de ce fil ne sort point de l'arrondissement de Morlaix. Il sert au tissage des toiles qui s'y fabriquent.

voit jamais sur sa table (1). Dans les jours gras et dans les jours de noces, on sert du far mêlé de raisin, une espèce de tourte de froment et de pommes....

Le mouton du pays est bon, assez commun. Celui des côtes de Plougoulm est préférable à tous les autres.

On y cultive de l'orge, du sarrasin, des panais, de gros navets, du trèfle, beaucoup d'avoine, point de millet, quelques pommes de terre (2).

Les terres sont grasses, excellentes, onctueuses; graveleuses sur les coteaux. En formant des rideaux de prussiers, de platanes et de peupliers blancs, des hêtres, des frênes et des pommiers s'élèveraient à leur abri. Le chêne y croît difficilement. Les landes qu'on sème sur les fossés se coupent tous les trois ans. Elles servent de chauffage. On en pile l'extrémité pour la nourriture des chevaux. Les normands enlevaient ordinairement douze mille chevaux, par an, pour les revendre à Paris (3). J'ai vu, sur la route de Morlaix à Saint-Pol-de-Léon, un cheval de trois ans portant une paysanne et des choux; son poil était lisse et brillant, sa taille haute, sa jambe fine; son œil était étincelant : jamais, dans les écuries de Versailles, de Chantilly, dans les haras du grand duc de Toscane, je ne vis un plus fier, un plus bel animal (4).

Cette race, la première de la France, peut-être, est sur le point de s'abâtardir. Treize cents jumens, de la plus forte taille, existent dans la seule commune de Saint-Pol, mais sans étalons de choix. En 1790, on en fit venir douze du Holstein; ils ont été vendus à des étrangers.

Les chemins de traverses sont affreux ici, comme par tous les départemens de la ci-devant Bretagne. Celui de Plouénan ne peut être fréquenté l'hiver. On devrait établir une grande route qui, passant à Plouescat, se rendrait à Lesneven, pour le service de la côte et la facilité des transports militaires (5).

Les maisons, dans les campagnes, sont moins sales, mieux entretenues, mieux meublées que dans le reste du district, quoique couvertes de paille. Dans l'intérieur, les animaux ne sont point toujours séparés des hommes.

Partout ici la terre est couverte de quartz, de matières schisteuses; on n'y connaît point de pierres calcaires. La côte est bordée de granits; il en est dont le grain très-fin est susceptible des plus beaux polis. On les travaille avec difficulté.

Il y a, dans le canton, une belle carrière de Kersanton, cette pierre si fine, susceptible d'un si beau poli et si propre à la sculpture. Je l'ai vantée dans la partie de mon ouvrage qui traite des sciences et des arts. Cette carrière est près de Kerhasiec, à un quart de lieue de Saint-Pol (6).

La chasse n'est pas très-abondante dans cet arrondissement.

Point de manufacture dans Saint-Pol-de-Léon, ni dans les communes de son arrondissement.

Les cuirs se tirent de Lampol, près de Landivisiau. Deux tanneurs les préparent à Saint-Pol (7). Dans cette dernière commune, il existe des marchands en détail, point de négocians en grand. Il serait très-aisé d'y conduire les eaux de la mer par un canal qui traverserait des prairies très-basses, sur l'étendue d'une portée et demie de fusil. On ne conçoit pas qu'un avantage si peu coûteux n'ait pas été procuré à cette commune, ou par l'état, ou par ses riches évêques; par M. de la Marche entre autres, dernier prélat de Pol-Léon, homme d'esprit, quoique soumis aux préjugés du sacerdoce et de la féodalité.

La municipalité de Léon désirerait une poste aux chevaux dans sa commune, et que la poste aux

(1) On pourrait croire, d'après ce que dit ici Cambry, que le laboureur se livre à la pêche; cela n'a point lieu. Les hommes qui pêchent, sur nos côtes, en font leur état. Ils vendent généralement leur poisson, et ne le mangent que lorsqu'ils n'ont pu s'en défaire. Quant aux laboureurs proprement dits, ils n'en servent effectivement jamais sur leurs tables.

(2) La culture de la pomme de terre a pris une immense extension dans le pays de Léon. Cette solanée fait maintenant la base de la nourriture du léonnais.

(3) Il faut bien entendre que ces douze mille chevaux sont enlevés *de tout le Finistère*, et non du district de Saint-Pol seulement, comme pourrait le faire croire la phrase de Cambry.

(4) La beauté des formes n'est pas pourtant ce qui distingue la race chevaline du Léon. Les chevaux de ce pays sont généralement lourds, et propres seulement au trait; mais, comme tous ceux de la Basse-Bretagne, ils sont robustes, sobres, infatigables.

(5) La route vicinale de Plouescat à Lesneven existe; mais elle n'est bien entretenue que jusqu'à la limite de la commune de Lesneven. Le chemin de Plouénan a été réparé.

(6) Le Kersanton est susceptible de recevoir une taille fine et délicate, comme on peut le voir au Folgoët; mais, poli, il est bien moins beau que les granits.

(7) Nous parlerons des tanneries dans la seconde partie de l'ouvrage, à l'article *Industrie*.

lettres y parvînt tous les jours ; ce qui serait facile, à l'aide d'un *pédon* qui viendrait de Morlaix, où l'on jouit de cet avantage.

Il serait aussi nécessaire, parmi les bâtimens nationaux, nombreux dans cette ville, d'en choisir un pour faire une caserne. Le ci-devant Séminaire conviendrait à cette destination (1).

Il y a, dans cette partie du district, quelques étangs peu considérables, une petite rivière à Plougoulm, et beaucoup de gros ruisseaux.

Les voyageurs, en traversant les environs de Pol-Léon, doivent voir avec peine l'immensité de terre aride et dépouillée qui les environne. Ils ne croient ces terrains susceptibles d'aucune culture, d'aucun rapport, plaignent ses habitans de vivre au milieu d'un désert sans verdure et sans abri. Cet aspect est trompeur. Ne jugez pas par le grand chemin l'intérieur des terres de ce pays. La nudité qui frappe le voyageur n'est pas l'effet d'un mauvais sol : donnez des bras à ces contrées, qui s'en privent pour la marine; augmentez l'industrie, et bientôt ces déserts seront couverts d'arbres, de fleurs, de moissons, de prairies.

J'en appelle à l'exemple que je vais vous citer. Il existe sur le rivage, à moins d'un quart de lieue de Saint-Pol-de-Léon, sur des sables, une des terres les mieux boisées, les plus riches, les plus jolies que je connaisse. De vastes rideaux de prussiers, de pins, de sapins et de peupliers l'environnent et la mettent à l'abri des vents nuisibles. Tout genre de culture réussit dans cette vaste enceinte, où les rayons du soleil réunis, concentrés comme dans un foyer, mûrissent les meilleurs légumes et les fruits les plus délicats. Les gazons y sont verts comme dans la Hollande. On s'égare dans les bosquets de coudriers; on se promène à l'ombre d'allées longues, larges et sablées; on s'arrête dans des bocages dont le vert délicat contraste avec le vert foncé des arbres étrangers qu'on y naturalise. Vous trouvez de jolis boulingrins, des arbrisseaux, des fleurs, où jadis la lande sauvage, la ronce aride, des mousses même ne croissaient pas. Allez près de la métairie, vous y verrez des prés couverts de fleurs. Descendez au joli petit bois qu'on a planté sur le rivage, quel point de vue ! quel vaste espace ! quel aspect imposant ! La mer meurt à vos pieds, glisse sur le rivage, écume contre les rochers, frappe en fureur ce qui gêne son cours, étincelle de diamans, et, dans la direction des rayons du soleil, paraît un fleuve de lumière. Vous arrivez au belvédère, et c'est avec stupeur que vous voyez l'aridité, la mort des campagnes qui vous entourent. Ainsi Pens-Hill fut enchanté par Hamilton. Bénissons ces magiciens dont l'art embellit la nature : voilà les bienfaiteurs du monde.

Il me reste à parler du saint protecteur de Léon. Ainsi Pausanias, en décrivant les neuf districts de l'ancienne Grèce, n'oublie jamais le dieu de chaque église, fût-il de marbre, ou de pierre, ou de bois; ne fût-il qu'un tronc vénérable consacré par les premiers sauvages du pays.

Saint-Pol naquit en Angleterre, en 492. Les saints terminent leur carrière par des miracles; ils ne les commencent souvent qu'après leur mort, quelquefois même après leur canonisation. Notre héros, sur les bancs, au collége, en fit qui ne le cèdent en rien à ceux de Moïse, de J. C., et même à ceux de Saint-François. Des oiseaux ravageaient les champs de son maître, Saint-Hydultus; il les conduit au monastère. Le saint abbé, indulgent, généreux, les réprimande, leur donne sa bénédiction; ils s'envolent reconnaissans. De ce moment, ils respectèrent les grains du saint homme de Dieu.

La sœur de Pol vivait dans un couvent que baignaient les eaux de la mer. Il commande aux flots de s'éloigner de 4,000 pas; ordonne à sa sœur, à ses nones de ranger de petits cailloux sur le rivage : ces cailloux s'élèvent, grandissent; ils sont bientôt des rochers menaçans, capables d'arrêter la mer et ses fureurs.

Pol, en 517, délaisse sa patrie et, porté sur les flots, arrive à l'île d'*Æussa* (2) (l'île d'Ouessant). Il vient à l'île de Bas. Le comte de Guythure en était le gouverneur, et demeurait alors dans un palais dont je n'ai pas vu les ruines. Saint-Pol s'amuse, en s'y rendant, à guérir trois aveugles, deux muets, un paralytique, en les touchant de son bâton.

Le comte, en ce moment, s'occupait fort d'une clochette que le grand roi Marc d'Angleterre avait la

(1) C'est l'évêché qui sert de caserne, à Saint-Pol-de-Léon, lorsqu'on y envoie des troupes, comme nous l'avons déjà dit.

(2) L'île d'*Heussa*, c'est-à-dire *île de la terreur*. Dans les titres du seizième siècle qui nous sont restés, l'île d'Ouessant est encore désignée par cet ancien nom de *Heussa* ou *Heussaf*. Saint-Pol ne put rester à Ouessant, vu la barbarie des habitans. Un ange étant venu lui ordonner d'aller plus loin, il se rembarqua avec ses disciples, et vint aborder au Kernic, près Plouescat; mais ayant eu révélation d'avancer encore, il vint enfin à l'île de Bas, dont les habitans étaient déjà convertis au christianisme.

malice de lui refuser. Par ordre de Saint-Pol, un poisson l'avale et l'apporte à celui qui la désirait (1). Cette cloche d'argent était dans le trésor de la cathédrale de Léon. Au son de cet instrument, les maladies se guérissaient, beaucoup de morts ressuscitèrent.

Il y avait alors un grand dragon dans l'île, qui dévorait hommes, chevaux, toutes les bêtes du pays; ce qui faisait trembler le comte de Guythure. Saint-Pol se rend à sa caverne, dans ses habits pontificaux, accompagné d'un jeune gentilhomme de la paroisse de Cléder (2). Le saint ordonne au dragon de paraître. Il sort en sillonnant la terre de ses écailles, en poussant d'affreux sifflemens; mais, enchanté par une étole, par quelques petits mots secrets, il marche sous la conduite du jeune gentilhomme de Cléder, jusqu'à la pointe nord de l'île, où, d'un coup de bâton, il fut précipité dans les gouffres de l'Océan (3). Ce lieu depuis s'appela *Toull-ar-Sarpant*. Je l'ai vu, je l'ai mesuré; il a cinq pieds de haut, et le dragon avait soixante pieds de long et pour le moins dix pieds de diamètre. La fontaine de l'île, celle que la mer couvre et découvre à chaque marée, fut produite *d'un coup de bâton*. Tout le monde avait soif, et le saint la fit paraître.

(1) Il y a ici altération de la légende. *Ce n'était point Guythure qui s'occupait de la clochette du grand roi Marc*, mais bien Saint-Pol, qui avait demandé en don cette cloche à Marc, lorsqu'il l'avait baptisé, et qui en avait essuyé un refus. Comme ce saint arrivait à la cour de Guythure, des pêcheurs apportèrent au comte un poisson qui tenait dans sa gueule la clochette en question. Saint-Pol la reconnut, et Guythure la lui donna.

(2) Ce jeune homme de Cléder reçut le surnom de *Kergournadec'h*, c'est-à-dire qui *ne sait pas fuir*, et on lui accorda en outre des terres et des priviléges transmissibles à ses héritiers. Un des plus remarquables était celui de se présenter à l'offrande l'épée au côté, en bottes et en éperons dorés, le dimanche d'après les octaves de Saint-Pierre et de Saint-Pol, jour de la dédicace de l'église cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.

La famille de Kergournadec'h est, comme on le voit, l'une des plus anciennes de la Bretagne. Les ruines d'un château portant le nom de cette famille existent encore dans la paroisse de Cléder. Cet édifice, entouré de bois, ne date que du commencement du dix-septième siècle; mais il fut construit sur les ruines d'un château plus ancien.

La devise de la maison de Kergournadec'h était : *en Dieu est*.

(3) D'après la légende, le dragon se précipita dans les flots, sur l'ordre de Saint-Pol. Il n'est nullement question de coup de bâton.

Le comte de Guythure, enchanté de son hôte, lui donne son palais, et se retire dans la cité d'Occismor (Saint-Pol-de-Léon) (4). Il lui fit présent, en partant, d'un manuscrit des évangiles, enluminé, copié de sa main. Guillaume de Rochefort, évêque de Léon, le couvrit de vermeil, en 1352. On a dû le trouver dans les archives de la cathédrale (5).

De son palais de l'île de Bas, Saint-Pol fit un beau monastère; mais comme il manquait d'eau, il eut recours à son bâton, et produisit une fontaine.

Il fut depuis évêque d'Occismor, se rendit à Paris, vit le roi Childebert, qui lui fit don de l'île d'Ouessant, pour le défrayer du voyage (6).

Las des hommes, il se retire à l'île de Bas, ordonne de l'enterrer dans la ville sacrée, dont il est évêque; meurt à 102 ans, en l'année 594. Les habitans de l'île veulent conserver ses dépouilles mortelles; ceux d'Occismor les réclament. Les disputans enfin arrêtent de les placer à moitié, sur deux chars, l'un dirigé vers le monastère, l'autre vers le rivage. Le saint n'attendit pas la fin de la querelle; il disparaît, passe la mer, et se rend, par les airs, sur le rivage d'Occismor, qui, dès ce moment, fut appelé Pol-de-Léon.

Vous connaissez un saint des bas-bretons. Connaissez-vous dans l'Inde, en Arabie, chez Shéérasade, un plus grand saint? Le chapeau de Fortunatus et la baguette de Moïse, le cor des frères Tangut, la lampe merveilleuse, le petit bâton d'Abaris, ne valaient pas le bâton de notre homme.

Si vous doutiez des faits que je viens de citer, consultez *Petrus de natalibus*, *Malanus*, *Vincent de Beauvais*, *Antanid*, *Trithemius*, *Gononus* et les légendaires manuscrits de Léon, de Tréguier, de Nantes, etc.

C'est dans le pays de Léon que se passa la scène des trois fermiers. M. de Kergroades devait cent mille écus; ses fermiers, instruits du désordre de ses affaires, lui fournissent cette somme, gèrent ses terres pendant quarante ans, lui laissent la moitié

(4) Voyez ce que nous avons dit précédemment sur cette opinion, qui fait de Saint-Pol-de-Léon l'ancien *Occismor*.

(5) Ce précieux manuscrit a été perdu, ainsi que les chartes et les archives de la cathédrale.

(6) Juduval, roi de Bretagne, était alors réfugié à Paris, près de Childebert. C'est près de Juduval que Saint-Pol fut envoyé par les léonnais avec des lettres dont il ignorait le contenu, et qui priaient le prince de le faire sacrer évêque ce qu'il fit; et il donna en saint l'île d'Ouessant, la ville d'Occismor et d'autres terres.

de ses revenus, et font présent à son épouse de huit beaux chevaux de carrosse, « afin (dit un acte qui » subsistait en 1788), que madame puisse venir à » la paroisse d'une manière convenable. » Ce fait eut lieu dans le dernier siècle (1).

Les princes de Léon combattirent long-temps contre les rois et les ducs de Bretagne, qui prétendaient aux droits de bris sur les côtes du Léonnais. Il paraît que, dans les temps les plus reculés, leur cour brillante, leurs richesses, la position de leur pays, leur donnèrent un éclat dont les traces sont conservées dans nos anciens romans. Qui ne connaît Tristan le Léonnais, la belle Iseult, ces scènes de bravoure, de loyauté, de générosité qui peignent les mœurs de nos pères? Sans les souvenirs de la féodalité, qui n'aimerait à se rappeler la galanterie, les tournois, la pompe de l'antique chevalerie? Elle régna dans tout son lustre à la cour des rois de Bretagne. Lisez les Amadis, les Lancelot du Lac, les romans de la Table ronde, vous y verrez, non les caprices de la poésie, mais d'anciennes traditions, ce que conserva la mémoire des mœurs de nos premiers aïeux. Ce ne fut pas chez les romains maîtres de la Gaule, chez les gaulois devenus romains, chez ces sauvages francs, sans armes, sans habits, sans arts, que les romanciers du douzième, du treizième et du quatorzième siècle puisèrent les descriptions brillantes, les idées pures et délicates, la magie des fées, le palais d'Appollidon, la sagesse, la puissance des solitaires retirés dans les îles de l'Océan, dans le creux des rochers ou dans les forêts druidiques; ils écrivirent ce que de vieilles chansons, des poèmes conservés par les bardes, et les récits de leurs aïeux, leur rappelaient de la Celtique et de la Gaule.

Je me rappelle une de ces traditions, reste de la philosophie celtique, tradition qu'on répétait dans les veillées des vieux châteaux.

Un enfant, beau comme l'amour, fils d'un prince du Léonnais, s'égare. Il erre, abandonné de ses gens, de son gouverneur, sur le rivage de la mer. Une affreuse tempête, les hurlemens des animaux sauvages, le sifflement du vent, le bruit des vagues, une grêle épouvantable, l'obligent à chercher un asile dans une caverne que l'éclair lui fait découvrir. Il avance; ses habits, ses pieds sont déchirés par les pointes aiguës des cristaux, des granits qui tapissent cet antre obscur. Enfin une lueur se fait apercevoir et lui rend le courage qui commençait à lui manquer. Il arrive dans une grotte immense, éblouissante d'escarboucles, de diamans, de topazes et de rubis, et voit, sur un massif de marbre, une divinité majestueuse. Sa taille est gigantesque. Une couronne d'étoiles éblouissante environnait ses cheveux blonds; le zodiaque était gravé sur sa ceinture d'or, relevée par des émaux; une tunique blanche, un manteau pourpre, un voile bleu brodé de fleurs de couleur hyacinthe, des brodequins couleur d'azur formaient son noble vêtement. Elle aperçoit notre malheureux prince, ensanglanté, mourant et se traînant à peine. Bel enfant, lui dit-elle, en lui tendant la main, malheureux enfant, que viens-tu faire dans cet asile des tempêtes et des orages? Il y règne un instant de calme; mais tu n'as qu'un moment à vivre, si mes enfans fougueux arrivent de leurs courses accoutumées. Tu seras déchiré, divisé, décomposé par eux, comme l'écume du rivage l'est par un vent impétueux. Cache-toi dans les cavités de ce rocher; je ferai mes efforts pour te sauver la vie. Il obéit, et se couche en tremblant sur un lit de plantes odoriférantes. Un bruit affreux se fait entendre, toute lumière disparaît, un froid mortel se répand dans la caverne, la terre tremble, les voûtes sont ébranlées; sans l'abri protecteur que lui prêtait le corps de la déesse, notre enfant n'existerait plus. Il est témoin des hurlemens, des fureurs, de la brutalité d'un monstre. Ce monstre était le vent du nord, las des horreurs de sa journée. Le vent du midi lui succède, et notre aimable enfant se sent mouillé dans sa retraite. L'ouest impétueux, armé d'une double puissance, vint à son tour dans la caverne, où bientôt l'est bienfaisant tempéra les rigueurs du froid et de l'agitation de l'air. Le repos n'est pas fait pour cette espèce de démons. La terre, le ciel et la mer sont les éternels jouets de ces divinités cruelles... nourries d'une espèce d'ambroisie préparée par leur mère; impatientes, elles partent et recommencent leurs ravages.

Le malheureux prince de Léon avait eu peine à

(1) Le château de Kergroades existe actuellement dans la paroisse de Plourin. C'est une ruine d'un aspect assez remarquable, qui offre un singulier mélange de l'architecture du seizième siècle et de celle du siècle de Louis XIII. On y voit une belle galerie, deux tours et de vastes appartemens, au milieu desquels poussent des arbres déjà élevés.

Ce château ne date que de 1613; mais il fut alors bâti sur les ruines d'un autre beaucoup plus ancien. Il servit d'hôpital, pendant la révolution, pour recevoir les malades du camp de Saint-Renan. Il a été ensuite horriblement dégradé, et chaque jour hâte sa destruction.

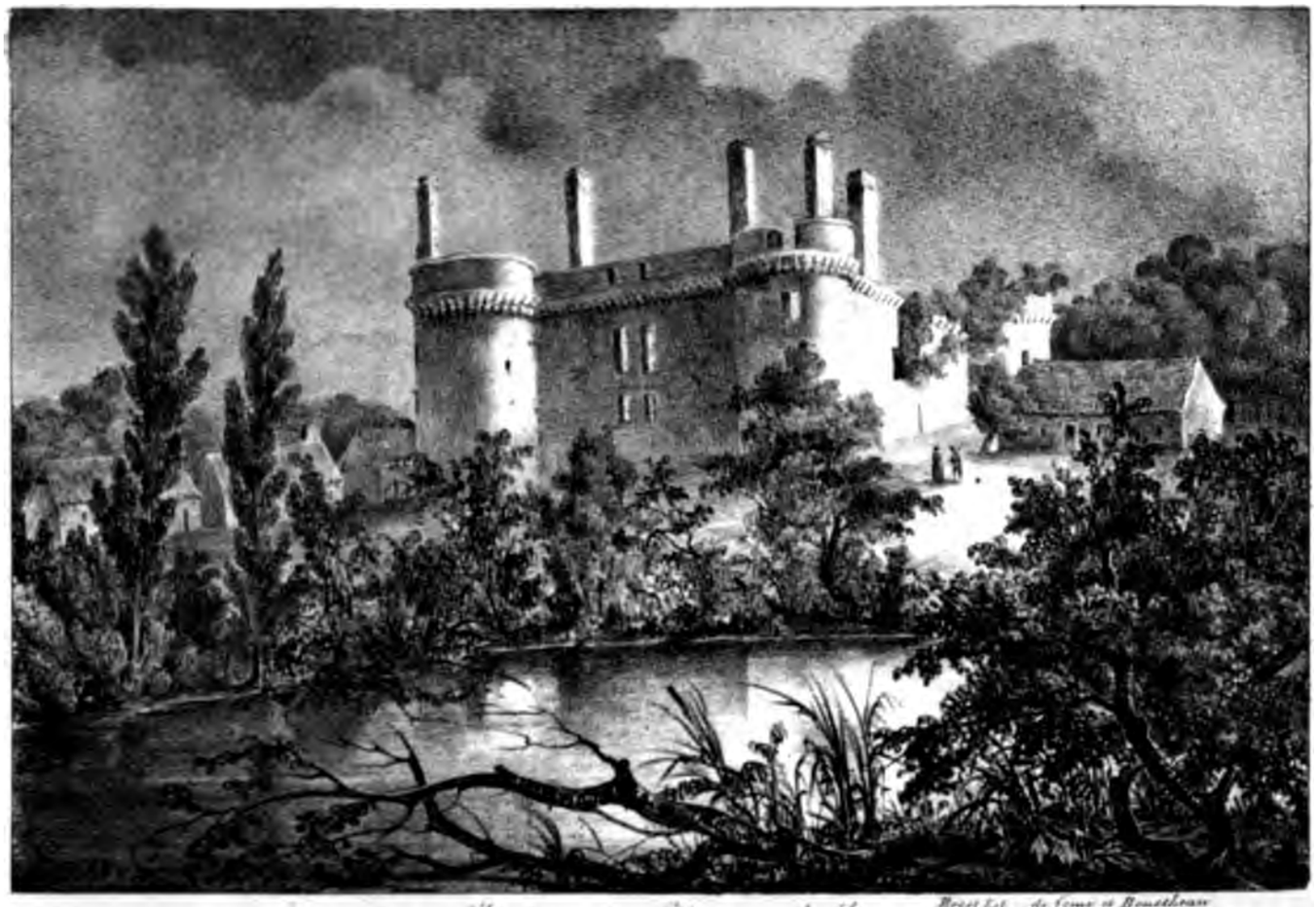

Brest Lit. de Cosse et Bouchereau

Château de Chateaulin

résister aux violentes commotions, au froid mortel qu'il avait éprouvés. Il ne pouvait agiter ses membres glacés; son œil était éteint, son joli visage décoloré, quand une douce chaleur, un parfum délicieux, une lumière agréablement ménagée, un bruit semblable à celui des feuillages que balance un souffle léger, le rappelèrent à la vie. La fée bienfaisante le porte doucement sur ses genoux, l'enveloppe de ses habits, le rassure, le tranquillise. Ne crains plus rien, bel enfant. Voici le plus jeune, le plus aimable de mes fils; il sera ton ami. Le calme qui nous environne nous annonce son arrivée. Zéphir, porté sur un nuage d'or, les ailes surchargées de poussière de roses, de jasmins, d'œillets, de fleur d'orange, vole dans les bras de sa mère. Elle l'embrasse, le caresse. C'était l'enfant gâté de la nature. Son œil brillant, son attitude gracieuse, son sourire enchanteur, tout inspirait la confiance. Il accueillit le prince de Léon, presqu'aussi beau que lui, mais d'une nature moins subtile : les demi-dieux ressemblent à de l'air condensé, mélangé d'or, de proupre et de lumière. Bientôt une tendre amitié les réunit. Zéphir conte à sa mère les merveilles de sa journée, les heureux qu'il a faits, tout ce qui s'est passé dans les climats qu'il a parcourus; ses courses dans toutes les sphères, dans Uranus, dans le soleil et la lune, au-delà du cercle borné que nous nommons le zodiaque. Ses récits sont si vifs, si piquans, si brillans, que notre prince est en extase. La nuit s'avance, le sommeil fuit; les fatigues du jour s'oublient; la fée jouit de son bonheur; mais, aussi prudente que bonne, elle les force à chercher du repos. Ce fut en vain. Le prince, enchanté, curieux, insatiable, fatiguait de questions son nouvel ami, qui lui promit enfin de le porter dans les lieux où ses caprices accoutumés l'entraîneraient. Il se tut à cette promesse, et s'endormit dans les bras du zéphir, sur un joli tapis de mousse.

A la pointe du jour, au lever de l'aurore, ils s'élancent dans l'atmosphère. Par une opération magique, le prince avait perdu sa terrestre enveloppe; ses sens ont une subtilité qu'ils n'avaient pas la veille; l'harmonie des corps célestes se fait entendre. Ces formes incertaines qu'il voyait sur la terre errer sous le nom de nuages, lui semblent des armées agitées, balancées par les vents. C'est un amas immense d'hommes, de femmes et d'enfans; ils se pressent, s'agitent, s'élancent, tombent, se relèvent; les uns gémissent; d'autres, fondant en larmes, tendent les mains vers la terre qu'ils quittent; d'autres méditent profondément. Ils volent au-dessus des guerriers, et, par leur influence, augmentent le courage ou frappent de terreur. Ce sont eux qui, la nuit, dans l'obscurité, dans les forêts silencieuses, effraient les mortels par de longs hurlemens, par des apparitions et des lumières trompeuses. Participant encore aux passions terrestres, ils s'unissent aux passions des hommes. On reconnaît leur influence dans les songes, dans les terreurs paniques; ils sont les sylphes, les ondins, les gnomes, les salamandres. Ils font de vains efforts pour quitter l'atmosphère; une force invincible, une muraille de saphir s'opposent au vol qu'ils voudraient prendre vers les sphères plus pures qui roulent dans l'immensité. Dès qu'un corps s'est organisé, impatiens, ils s'y joignent, ils l'habitent, ils l'animent. Ces ombres, qui n'ont pas atteint la pureté qui les réunit au soleil (génie de leur système), errent sous la forme des divers animaux qui peuplent l'air, et la terre et les mers.

Le prince de Léon, ébloui par la variété des objets qui se pressaient autour de lui, quittait cet amas confus de démons, de chimères, et déjà parvenait dans le tourbillon de la lune.

C'est là que des milliers d'ombres pâles, presque inanimées, errent sur des plaines de glace, sans autre sentiment que celui de l'existence. Là sont les réservoirs du premier principe de la vie, de l'âme, qui n'a de sensation que quand elle s'unit au corps. C'est là qu'elle perd les idées du passé, des longs voyages qu'elle a faits dans tous les globes, et qu'elle va recommencer. On voit ces âmes réunies tomber en masse sur la terre par les longs tubes d'obscurité formée par ce qu'on nomme éclipse. L'étincelle qui les anime au moment de leur contact avec la terre part du soleil, amas brillant d'intelligences, dont les émanations vivifient le système terrestre. C'est du principe générateur, humide et froid de la lune, frappée des rayons du soleil, que naît et se maintient la vie chez tous les êtres sublunaires.

Nos deux amis, entraînés par un vol rapide, montaient vers le soleil. Le prince s'en approchait avec frayeur; il se faisait l'idée d'une fournaise ardente, et pressait le zéphir d'éviter cette demeure. Zéphir sourit de son inquiétude; elle était déjà dissipée. Celui qui connut les plus douces sensations d'un amour pur, délicat et subtil, dans les beaux jours de sa jeunesse; celui que la harpe des bardes enchanta sur les rives de l'Océan, à la chute

résister aux violentes commotions, au froid mortel qu'il avait éprouvés. Il ne pouvait agiter ses membres glacés; son œil était éteint, son joli visage décoloré, quand une douce chaleur, un parfum délicieux, une lumière agréablement ménagée, un bruit semblable à celui des feuillages que balance un souffle léger, le rappelèrent à la vie. La fée bienfaisante le porte doucement sur ses genoux, l'enveloppe de ses habits, le rassure, le tranquillise. Ne crains plus rien, bel enfant. Voici le plus jeune, le plus aimable de mes fils; il sera ton ami. Le calme qui nous environne nous annonce son arrivée. Zéphir, porté sur un nuage d'or, les ailes surchargées de poussière de roses, de jasmins, d'œillets, de fleur d'orange, vole dans les bras de sa mère. Elle l'embrasse, le caresse. C'était l'enfant gâté de la nature. Son œil brillant, son attitude gracieuse, son sourire enchanteur, tout inspirait la confiance. Il accueillit le prince de Léon, presqu'aussi beau que lui, mais d'une nature moins subtile : les demi-dieux ressemblent à de l'air condensé, mélangé d'or, de proupre et de lumière. Bientôt une tendre amitié les réunit. Zéphir conte à sa mère les merveilles de sa journée, les heureux qu'il a faits, tout ce qui s'est passé dans les climats qu'il a parcourus; ses courses dans toutes les sphères, dans Uranus, dans le soleil et la lune, au-delà du cercle borné que nous nommons le zodiaque. Ses récits sont si vifs, si piquans, si brillans, que notre prince est en extase. La nuit s'avance, le sommeil fuit; les fatigues du jour s'oublient; la fée jouit de son bonheur; mais, aussi prudente que bonne, elle les force à chercher du repos. Ce fut en vain. Le prince, enchanté, curieux, insatiable, fatiguait de questions son nouvel ami, qui lui promit enfin de le porter dans les lieux où ses caprices accoutumés l'entraîneraient. Il se tut à cette promesse, et s'endormit dans les bras du zéphir, sur un joli tapis de mousse.

A la pointe du jour, au lever de l'aurore, ils s'élancent dans l'atmosphère. Par une opération magique, le prince avait perdu sa terrestre enveloppe; ses sens ont une subtilité qu'ils n'avaient pas la veille; l'harmonie des corps célestes se fait entendre. Ces formes incertaines qu'il voyait sur la terre errer sous le nom de nuages, lui semblent des armées agitées, balancées par les vents. C'est un amas immense d'hommes, de femmes et d'enfans; ils se pressent, s'agitent, s'élancent, tombent, se relèvent; les uns gémissent; d'autres, fondant en larmes, tendent les mains vers la terre qu'ils quittent; d'autres méditent profondément. Ils volent au-dessus des guerriers, et, par leur influence, augmentent le courage ou frappent de terreur. Ce sont eux qui, la nuit, dans l'obscurité, dans les forêts silencieuses, effraient les mortels par de longs hurlemens, par des apparitions et des lumières trompeuses. Participant encore aux passions terrestres, ils s'unissent aux passions des hommes. On reconnaît leur influence dans les songes, dans les terreurs paniques; ils sont les sylphes, les ondins, les gnomes, les salamandres. Ils font de vains efforts pour quitter l'atmosphère; une force invincible, une muraille de saphir s'opposent au vol qu'ils voudraient prendre vers les sphères plus pures qui roulent dans l'immensité. Dès qu'un corps s'est organisé, impatiens, ils s'y joignent, ils l'habitent, ils l'animent. Ces ombres, qui n'ont pas atteint la pureté qui les réunit au soleil (génie de leur système), errent sous la forme des divers animaux qui peuplent l'air, et la terre et les mers.

Le prince de Léon, ébloui par la variété des objets qui se pressaient autour de lui, quittait cet amas confus de démons, de chimères, et déjà parvenait dans le tourbillon de la lune.

C'est là que des milliers d'ombres pâles, presque inanimées, errent sur des plaines de glace, sans autre sentiment que celui de l'existence. Là sont les réservoirs du premier principe de la vie, de l'âme, qui n'a de sensation que quand elle s'unit au corps. C'est là qu'elle perd les idées du passé, des longs voyages qu'elle a faits dans tous les globes, et qu'elle va recommencer. On voit ces âmes réunies tomber en masse sur la terre par les longs tubes d'obscurité formée par ce qu'on nomme éclipse. L'étincelle qui les anime au moment de leur contact avec la terre part du soleil, amas brillant d'intelligences, dont les émanations vivifient le système terrestre. C'est du principe générateur, humide et froid de la lune, frappée des rayons du soleil, que naît et se maintient la vie chez tous les êtres sublunaires.

Nos deux amis, entraînés par un vol rapide, montaient vers le soleil. Le prince s'en approchait avec frayeur; il se faisait l'idée d'une fournaise ardente, et pressait le zéphir d'éviter cette demeure. Zéphir sourit de son inquiétude; elle était déjà dissipée. Celui qui connut les plus douces sensations d'un amour pur, délicat et subtil, dans les beaux jours de sa jeunesse; celui que la harpe des bardes enchanta sur les rives de l'Océan, à la chute

d'un jour d'été; l'homme fortuné qui consomme sa vie dans des actes de bienfaisance; l'être qui retrouve un ami, n'ont pas l'idée des douces émotions, de la délicieuse pression, de l'enchantement, de l'ivresse qu'éprouva le prince de Léon, en s'approchant du disque du soleil. Cette masse prodigieuse n'est qu'un amas d'âmes célestes et pures qui se confondent, qui nagent dans un océan de délices. Leur état extatique ne peut être décrit; c'est un mélange de toutes les sensations, de tous les sentimens, de toute espèce de jouissance. Toute espèce de bien, de félicité, dans la sphère immense qu'il éclaire, qu'il pénètre, qu'il anime, émane du soleil. C'est la demeure des bienheureux, des sages, des amis de l'humanité.....

Le prince de Léon sentit avec regret la force irrésistible qui l'entraînait vers Sirius, où zéphir lui promet de nouvelles merveilles. C'est la demeure des éblistes, espèce de demi-dieux purifiés trois fois dans le soleil; qui ne peuvent descendre et parcourir encore la chaîne des globes et des astres, nageant dans une atmosphère moins épurée; c'est le centre d'un nouveau tourbillon qui, par tous les points de sa surface, touche à des milliers de mondes différens, dont les bornes sont l'infini. Il est un point, à quelques milliers de lieues de Sirius, plus merveilleux encore, que je vais vous décrire, car il échapperait à vos sens trop grossiers.

— Imaginez.....

Le conte n'est point fini; je ne l'achèverai pas : ce serait substituer mes conceptions aux données des anciens druides, que de longues méditations avaient instruits des merveilles de l'univers. Il est certain que, dans les anciens philosophes de l'Étrurie, de Perse et de la Grèce, on aperçoit des restes de la théologie dont les bretons ont encore conservé des traces. Ils sont la base du récit que je viens de vous faire, avec toutes les erreurs de ma mémoire et de la tradition.

Je me hasarde à joindre deux autres chants celtiques. Ils complèteront ce que j'ai dit plus haut; ils feront mieux sentir les déductions que j'ai voulu tirer.

CHANT CELTIQUE.

« Tu me fuis en vain, Comanna! je te suivrai » jusque dans tes bosquets sacrés, jusqu'au pied » de ce chêne antique, emblême de nos dieux au- » gustes....

» Si des exhalaisons, si des feux souterrains, si » la foudre me frappent, je périrai du moins sans » honte sous les coups des dieux tout-puissans.

» Ne crois pas encore m'échapper. Mon âme, » errante dans les airs, troublera ton sommeil par » les sons lugubres de l'orfraie, et tes promenades » solitaires par les cris aigres des corbeaux.

» Mais, non! je serai le linot que tu chéris, que » tu caresses de tes doigts longs et délicats, que tu » presses amoureusement de tes lèvres couleur de » rose.

» Comanna! sur la terre, dans les airs et dans » les cieux, homme, oiseau, plante ou reptile.... » insecte, insensible ou géant.... je ne puis être sans » t'aimer! »

CHANT GUERRIER.

« Voici le jour où vous allez combattre et dis- » perser vos ennemis.... Ils tomberont sous vos » épées comme le blé sous la faux du moissonneur, » comme les ombres malfaisantes sous la verge » sacrée des druides.

» Voici le jour où vous allez combattre et vaincre! » Belenus a doré vos armes avant de porter la lu- » mière sur les tentes de vos ennemis.

» Les messagers du ciel, fuyant l'espace que » couvrent leurs épais bataillons, planent majes- » tueusement sur vos têtes; leurs chants sont les » chants de la victoire!

» Voyez ces nuages épars qui coupent de leur » blanc de neige l'azur brillant du firmament; ils » portent l'âme des héros qui vous protègent contre » les démons malfaisans.

» Près de l'épée de votre général, un pied de » verveine s'est élevé spontanément..... Voici le » jour où vous allez combattre et disperser vos » ennemis!

» Marchez au son de nos lyres, présent du ciel.... » Elles guident à la victoire et célèbrent les forts, » soit qu'ils meurent pour la patrie, soit qu'ils » rapportent en triomphe le bouclier de l'ennemi.

» Entendez-vous, dans le lointain, la douce voix » de vos épouses, le faible cri de vos enfans, les » chants de vos vieux pères, et les hymnes que les » druides adressent aux dieux bienfaisans. Voici » l'instant où vous allez combattre et disperser vos » ennemis.

» Déjà la frayeur les atteint. Remarquez leur » marche incertaine; marchez, frappez, et vous » serez vainqueurs.... Hommage aux puissances du » ciel!... Tout fuit, tout se débande, et le peuple » des forts a terrassé ses ennemis. Rentrons dans » nos foyers défendus par votre courage et par » l'influence du ciel. »

LE BARDE.

« Sur ce rocher noir que la mer a jadis séparé » du rivage.... sur cette roche de Pen-March, près » de laquelle un abîme sans fond reçoit les ondes » comprimées et retentit d'un bruit épouvantable,

» Le barde Sindorix pinçait une lyre d'ivoire, » enrichie d'or, présent des dryades de l'île de » Sein. Tout était calme alors.... et la terre et les » mers.... et la voûte du ciel éclatante d'étoiles.

» Ses élèves, assis, étaient autour de lui, la tête » nue. Une cuirasse d'argent, sur un vêtement d'or » et d'azur, et des souliers pentagoniques, étaient » leurs simples vêtemens. Ils écoutaient les mer- » veilles du ciel, et suivaient la marche des mondes.

» L'horizon s'obscurcit.... Des nuages épais, » un vent impétueux ont troublé l'atmosphère.... » L'amas d'étoiles qu'on suivait disparaît sous des » voiles sombres.... La vague interrompit le chant » du barde.

» Tel est l'état de l'homme sur la terre, dit Sin- » dorix avec dédain.... De massives vapeurs.... de » grossières exhalaisons.... l'enveloppe matérielle » qui comprime les élans de l'âme.... ce poids qui » nous retient sur ce globe pesant.... tout com- » mande de le quitter pour des demeures plus » heureuses....

» A ces mots, il brise sa lyre et disparaît au fond » des mers....

» Ses élèves, désespérés, le cherchent sans succès » jusqu'au retour de la lumière.

» Le lendemain, un immense bûcher fut élevé » sur le rivage.

» Les druides de ce canton, les nymphes de la » cour, les bardes, les vacies et le peuple du voisi- » nage firent pompeusement le tour de ce bûcher » couvert de fleurs.

» L'un y jette une coupe d'ambre, l'autre une » harpe harmonieuse.... La nymphe y déposait » une houpe de ses cheveux.... la dryade, son voile » ou son manteau de pourpre.... le druide, son » sagum blanc comme le lis de nos campagnes.

» Mais ses jeunes amis, ceux qu'il dirigeait dès » l'enfance, ceux auxquels il avait décrit les mer- » veilles de l'univers et la composition des mon- » des.... ils s'élancent comme l'éclair, et sont dé- » vorés par les flammes.

» Pleurez leur mort un jour.... on l'accorde à » votre faiblesse.... c'est assez pour l'humanité.... » mais chantez à jamais, sur vos harpes et sur vos » lyres, ce trait d'amour et de respect.

» Que ne doit-on pas à ces bardes qui vous » forment à la vertu, et vous font partager leurs » hautes connaissances. »

CHOEUR.

LA DANSE.

« La nuit, lorsque la lumière vacillante de la » lune éclaire de sombres bocages, épiez, dans le » silence, les dryades et les courils, écoutez leurs » chansons et retenez leurs vers. Ils chantent les » merveilles du monde.

» Leurs danses retracent les mouvemens des » astres, soit qu'ils se lèvent, soit que leur marche » paraisse un moment suspendue, soit qu'ils se » plongent dans les mers.

» Une de ces divinités guide rapidement, autour » de cette pierre aigue, le chœur brillant qui la » suit en silence.... Les planètes ainsi circulent » autour du soleil.

» D'autres se croisent et se coupent, se quittent, » se rejoignent; elles disparaissent pour se montrer » encore; on les suit, elles se dérobent.... On ne » les revoit plus.... Ainsi des milliers de comètes » frappent l'œil un moment, tracent une courbe » lumineuse et se cachent dans l'empyrée."

» Zeta, Zeros, Éblis ont disparu. Uranus pré- » céda Saturne. Nous ignorons le nom des millions » de dieux dont le règne, un moment, influença » notre planète.

» Que cette ignorance coupable n'existe plus » dans nos colléges. Décrivons le thême du ciel; » qu'il se fixe dans la mémoire, à côté des faits des » héros. »

On trouvera, dans la suite de cet ouvrage, des chansons, des notes sur la musique, sur la poésie vraiment originale d'un peuple auquel le commun des hommes accorde à peine une langue; qu'on juge avec légèreté, comme on prononce sur une médaille antique dont on ne peut qu'à peine déchiffrer les caractères ou deviner l'empreinte, effacée par la rouille et la lime des temps.

C'est aux Minimes de Pol-de-Léon qu'on a trouvé le grand tableau flamand dont il a été parlé dans le catalogue imprimé des Monumens épargnés dans le Finistère. On voit encore, dans cette commune, une copie passable de Rubens, ou d'un maître de son école. Saint-François est debout; il étend son manteau; des rois, des princes, des évêques, des impératrices et des femmes d'un haut parage le contemplent dans une attitude de respect et d'amour. Ils sont à genoux près du saint, qui foule aux pieds assez de couronnes, de sceptres et de cordons pour que l'orgueil d'un capucin en soit pleinement satisfait. Les costumes de ce morceau sont riches et lui donnent du prix. On voit, dans la même chapelle, une tête du Christ qui, sans avoir de dignité, a beaucoup d'expression et de caractère.

Je quitte à regret Saint-Pol-de-Léon, ville agréable, pittoresque, dont le site élégant me charme; mais nous avons quelques points du district à visiter encore.

Pempoul est le port de Saint-Pol-de-Léon; il n'en est éloigné que d'un demi-quart de lieue. Les bâtimens qui s'y rendent y portent les objets nécessaires à la consommation de la commune et de ses environs. Ce village s'étend sur la côte au milieu de blocs de granit. La jetée qui facilitait le débarquement des denrées est presque détruite par la négligence des habitans et les ravages de la mer. Le chemin qui conduit à Saint-Pol est impraticable. Tout est à réparer en France. Ce port est presque dépeuplé; les marins qui l'habitaient sont tous sur nos vaisseaux (1).

Le riche point de vue dont on jouit sur le rivage s'embellit en avançant vers l'île de Sainte-Anne. Saint-Pol s'élève avec majesté sur la côte, dominée par ses grands bâtimens et par ses clochers. Vous avez, sur la droite, l'île de Calot, des terres avancées, le moulin, le clocher de Plougasnou; au loin, au nord-nord-est, la côte de Tréguier, terminée par des rochers noirs. Ils se perdent à l'horizon. L'île de Sainte-Anne, en face, arrête votre œil; c'est un rocher à l'extrémité duquel s'étendent, au couchant, des sables qui joignent la côte de Saint-Pol.

Le joli bassin de Pempoul peut contenir une soixantaine de barques et quelques navires de cent trente à cent quarante tonneaux; ils approchent à quatre-vingt-dix brasses du rivage. Le fond de cette rade est de galet. Le port assèche à toutes les marées, et la mer se retire à trois quarts de lieue de Pempoul.

Vous doublez l'île de Sainte-Anne, masse de granit, sur laquelle est une batterie de trois canons de huit; vous découvrez la mer immense, coupée de rochers. Ces îlets, pittoresquement disposés, nus, brisés, arrondis, battus par les tempêtes, sont couverts de mousse et d'oiseaux dont le sifflement, dont les cris vous suivent et vous étourdissent.

Vous avez sous les yeux Ros-Istan, Levern, la Tour-Blanche, des milliers de brisans défenseurs de nos côtes, et cet enfoncement si varié d'où sortent les rivières de Pondéon et de Penzé, et le noir château du Taureau, séjour de larmes et de désespoir; la rade du Paradis, où sept ou huit vaisseaux de guerre pourraient mouiller dans un danger pressant; l'embouchure enfin de la rivière de Morlaix. Tous ces objets sont réunis par le vaste tapis des mers, coloré par un ciel d'azur.

Paisibles habitans des rives de Genève, de Vevai, de Tonon, de Role et de Versoix; habitans de Paris,

(1) Le petit village de Pempoul est toujours dans le même état de dégradation, ainsi que la chaussée qui forme le port. Le chemin qui y conduit aurait aussi besoin de réparations.

vous que j'ai rencontrés cherchant, sur l'Apennin et sur les Alpes, de grands aspects, des jouissances, fuyez ces pays fréquentés, venez errer sur nos rivages qu'aucun moderne n'a décrits, qu'aucun poète n'a chantés. Je vous promets de grands tableaux et des sensations nouvelles.

Je reviens à Pempoul; j'ai quelques observations à faire sur ce petit port. J'ai parlé de l'île de Sainte-Anne, qui le ferme au nord et qui, par une langue de sable, l'unit au continent. Il est indispensable, au plus tôt, de faire une digue sur cette jetée naturelle, si l'on veut conserver Pempoul.

Le syndic des marins a vu des herbages, sur la côte, qui dominaient toujours de trois à quatre pieds le niveau de la mer, il y a cinquante ans. A présent, elle est presque couverte dans les grandes marées. Un fort coup de vent de nord, nord-nord-est, pourrait ensevelir la commune sous les sables et remplir la rade. L'exemple dont je parlerai bientôt, les ravages de Santec, sont une leçon dont l'homme devrait profiter. Mais il ne profite de rien; l'expérience des temps est nulle pour lui; on dirait que la nature lui refusa la prévoyance (1).

La digue qu'on demande ne serait pas d'une difficile exécution. Il n'y a qu'une portée de fusil de Sainte-Anne à la pointe du continent, et les matériaux sont à la portée des ouvriers.

Le vent d'ouest est très-favorable pour sortir de la baie de Pempoul et gagner celle de Morlaix, et les vents de sud, quand on veut se rendre dans le canal de l'île de Bas. Au reste, on entre, on sort à tous vents de ce port, pour peu qu'ils ne soient pas forcés.

Neuf ou dix barques apportaient, annuellement, à Pempoul environ trois cents tonneaux de vin et cent tonneaux de sel pour l'approvisionnement du pays.

La pêche est ici très-abondante. Le poisson en est excellent. On le prend autour de ces milliers de rochers noirs qui rendent si variés tous les aspects de ces rivages. On y trouve des mulets, des bars, des soles, des rougets, des anguilles, quelques turbots, des plies, des écrevisses, des chevrettes et des homards, des huîtres (préférables à celles de Cancale), des lieux, des vieilles, des sardines. A l'île de Siek, on néglige la pêche, faute de bras, etc.

Les oiseaux qu'on voit sur la côte, sur les rochers surtout, sont les goëlans, les hérons, les bernaches, les judèles; des bécasses, des bécassines; le chevalier, le cormoran; une quantité de canards sauvages; des cignes dans les forts hivers. L'oiseau qu'on appelle *tarak* est blanc, plus petit qu'un goëlan; son bec et ses pieds son rouges; il porte une tache noire sur la tête, ne vit que de poisson, fait ses petits dans le creux des rochers. Il paraît en avril; il s'éloigne en septembre.

Son arrivée prédit le beau temps aux marins. Il aime la chaleur. On le trouve en Espagne, sur le cap Finistère. Un peu moins grand que le pigeon, il a plus d'envergure. Son cri, *quit, quit, quit*, veut dire, en bas-breton : *nous nous en allons* (2). — Ce n'est pas assez de prêter la langue celtique à tous les peuples de la terre, il faut que les bêtes la parlent!

Les oiseaux les plus communs dans les campagnes voisines sont le merle, l'alouette, la grive, le hochequeue, le corbeau, le moineau, le roitelet et la mésange; on y voit quelques perdrix (3).

La chasse n'est pas très-abondante dans ce pays. On y trouve pourtant des lièvres, du lapin; l'île de Bas même contient quelques garennes.

Cette partie de la Bretagne n'est pas ravagée par les loups comme les autres. On en rencontre, mais rarement, dans les communes de Plouénan et de Plougoulm.

Après avoir doublé la pointe de Bloscon, la batterie de Sainte-Barbe, vous découvrez Roscoff, l'île de Bas; vous pénétrez dans le bassin qui les sépare. Les deux rives assèchent à toutes les marées; mais le lit du canal conserve toujours de vingt-cinq à trente-six pieds d'eau. La différence de la marée haute à la marée basse, en ce lieu, est de vingt-cinq pieds. Ce bassin pourrait contenir un convoi de cent barques ou navires, et deux ou trois frégates.

Les pilotes demandent, dans le canal, pour parer aux efforts de la lame de l'ouest, dans les gros temps de l'hiver, l'établissement de trois corps-morts, dont deux seraient placés en affourche à l'ouest, et le troisième à l'est.

(1) Il y a de l'exagération dans ce que dit ici Cambry des dégâts immédiats que courent la commune de Saint-Pol et le port de Pempoul. Quant à la jetée naturelle de Sainte-Anne, dont il parle plus haut, elle est fort solide. Une digue est donc inutile.

(2) Ce cri veut dire : *allez, allez, allez*.

(3) Nous donnerons, dans la seconde partie de l'ouvrage, une ornithologie complète du Finistère.

§. III. — ILE DE BAS.

Son étendue est d'une lieue de long sur trois quarts de lieue de largeur. Les brisans qui la défendent sont d'un abord très-difficile à mer basse; il faut gravir sur des rochers tranchans couverts de goémon. Le pied glisse comme sur une surface huilée. La butte du moulin, de laquelle on domine sur la totalité des terres, n'a pas soixante pieds de hauteur au-dessus du niveau de la mer.

L'extrémité le plus au sud de l'île de Bas se nomme la *pointe Gléguer;* c'est la plus voisine de Roscoff. La pointe du sud-ouest s'appelle le *bec de Groua;* le port, au sud, *anse de l'Église.*

L'est est montueux. On ne peut voir de rochers plus bizarrement groupés, plus anguleux et plus brisés que ceux de cette partie de l'île. Celle du ouest-nord-ouest n'offre qu'une plaine grande et bien cultivée, mais presqu'au niveau de la mer.

Dans l'est de la pointe de Gléguer est l'îlet nommé *Tisozon* (maison des Anglais). On avait proposé d'élever une digue qui le joindrait à cette pointe; la crainte d'encombrer le canal fit abandonner ce projet.

Il y a trois villages dans l'île de Bas: 1° Porsénoc, joliment bâti; 2° Carn; 3° Goualen, au nord. Quatre batteries, deux forts, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, sur lesquels sont établis onze canons bien servis par quatre-vingts canonniers, la défendent (1).

Cinquante hommes de garnison en protègent les côtes.

Cette troupe est logée dans deux chapelles et dans deux maisons de particuliers; on ne peut leur fournir ni draps ni couvertures.

On compte cent cinquante maisons dans l'île; elles donnent cent cinquante marins ou soldats à la nation, sur une population de huit cents individus.

Il n'y a de remarquable ici que la fontaine de Saint-Pol; c'est la seule de l'île. Elle fut produite par ce saint. Cette fontaine est couverte de quinze ou vingt pieds d'eau à toutes les marées. Quand la mer s'est retirée, on s'en approche; elle fournit une eau limpide et légère, sans traces du mélange qui s'était opéré. Communément, on ne se sert que d'eau de puits.

L'île de Bas ne produit pas un arbre. Quelques fougères, des mousses, de l'hortie, du mouron, une espèce de giroflée de Mahon, sont les seules végétations produites sans culture. Je vis avec surprise un fossé couvert de tamarisques.

Les terres y sont médiocres et sablonneuses. On est souvent forcé de rétablir trois fois la semence dans une même saison; la violence du vent la découvre et l'enlève. On y cultive beaucoup d'orge, peu de froment, peu de seigle, des choux, des navets, des pommes de terre. Les fruits n'y réussissent pas, malgré les soins qu'on s'est donnés pour en obtenir. Chaque ménage est obligé d'acheter sa provision d'avoine, quelque froment et du blé noir. La volaille, le bétail qu'il vend, la façon qu'il gagne sur les lins qu'on lui fournit, servent à lui procurer ces denrées. Les hommes sont tous marins; les femmes travaillent la terre. Il n'y a que deux charrues dans le pays. Les terrains qu'on ne peut labourer se travaillent à la bêche. On y compte environ deux cents vaches ou génisses. Le plus riche propriétaire n'en possède que six ou sept. Il y a quelques chevaux dans la commune, et des cochons engraissés par la chair de berniques qu'on fait bouillir. Les berniques sont une espèce de lepas qui couvre les rochers de la Bretagne. Leurs coquilles se vendent; on en fait de la chaux dans la paroisse de Guiclan, et surtout chez les habitans des rives de Penzé, qui blanchissent beaucoup de toiles (2).

Les terres se fument avec du varech; on en recueille en abondance.

La mer est poissonneuse; mais les pêcheurs sont au service.

La nourriture habituelle des habitans est un pain composé d'orge et de seigle, du lait, du beurre et de la soupe au lard. Ils n'ont ni granges, ni lavoirs; ils se servent, pour blanchir leur linge, d'eau de

(1) Il n'y a, à l'île de Bas, que des batteries, et point de forts. Ces batteries sont en bien plus grand nombre que ne le dit Cambry; mais nous avertissons, une fois pour toutes, que nous ne relèverons point ses erreurs à cet égard, et cela parce que presque toutes nos batteries de mer sont actuellement démantelées, abandonnées, et que beaucoup d'entre elles ne serviront probablement plus. En cas de guerre, le système général de défense de nos côtes serait changé; celui qui existe est condamné depuis long-temps, et l'on n'attend, pour lui en substituer un nouveau, que l'occasion d'une guerre.

(2) Il n'existe plus de fours où l'on fasse de cette chaux. Du reste, les habitans de Penzé ne se livrent point au blanchissement des toiles, et ils ne s'y sont jamais livrés.

mer ou d'eau de pluie recueillie dans des mares (1). Leurs maisons sont couvertes de chaume.

Je questionnai les notables du pays, assis au sommet d'un rocher, sur la butte du moulin, entouré d'hommes dont j'admirais la complaisance et le zèle. Quelle clarté, quelle simplicité dans leurs idées! Elles ne s'étendent pas en surface, un cercle étroit les borne; mais comme ils mesurent, comme ils calculent, comme ils ont pesé ce qu'ils disent! Quelle précision, quelle concision dans leur langage! Rien de fade, point de complimens, point de courbettes dans cette île; mais une honnête liberté, des mouvemens prononcés sans rudesse, des offres obligeantes sans politesse, des services réels sans empressement, le serrement de main de la bonne foi, le rire de la simplicité.

Ils me montrèrent, à l'est, les sept îles, à la distance de huit lieues; au sud-est, le château du Taureau, les côtes de Plougasnou, de Saint-Jean-du-Doigt; en remontant à l'est, la côte de Tréguier; au sud, Roscoff, Pol-de-Léon, la côte de Santec; plus loin, les montagnes d'Arès; au sud-ouest, cette immense chaîne de rochers qui défend nos côtes; quelques clochers épars dans la campagne. Ils m'indiquèrent la place des petits ports qui bordent le rivage jusqu'à l'extrémité du district de Lesneven. Au nord est le canal, de vingt-huit lieues, qui sépare la Bretagne de l'Angleterre. Nous sommes en face de Plymouth.

Je m'occupai plus des notions certaines que je pouvais acquérir dans ce conseil des pêcheurs et de sages que du théâtre sublime que j'avais sous les yeux. Quel spectacle immense cependant! quelle variété!

Ces flots qui se déploient en écume sur ces brisans prolongés dans la mer; ces monts lointains, ces caps, ces promontoires; le bruit sourd et majestueux des vagues; l'air traversé par le vol des goelans; le tonnerre qui retentit dans la profonde grotte du Serpent; le silence de la nature dans l'intervalle du flux et du reflux; l'étrange cri de tant d'oiseaux de mer; je ne sais quel sentiment, quelle exaltation dépendante de la majesté de ce spectacle, des souvenirs qu'il a fait naître, de l'étendue sans bornes qu'il présente!....

Tous ces objets vous pressent en masse. Il en résulte une émotion matérielle, indéfinissable, que je n'éprouvai que sur les rives de la mer, ou près des sommets du Mont-Blanc, au col de Balme ou sur l'Albis, dans les montagnes de la Suisse.

Douze pilotes sont en réquisition dans l'île. Ces pilotes sont les meilleurs de la Manche, de l'aveu des navigateurs.

Tous les habitans du pays forment une seule famille. Ils aiment leur patrie, malgré son âpreté, malgré les vents et les tempêtes habituelles qui la désolent. Ils y sont seuls, ils y sont maîtres, ils y vivent en liberté. Ce peuple était républicain avant la révolution. On ne trouve chez lui ni gens de lois, ni prêtres, ni médecins. Jamais l'égalité ne fut ailleurs aussi complète. Les propriétés bien connues n'y causent point de procès. Chaque famille possède une ou deux vaches, cultive en paix son champ, soigne ses animaux, arrache aux flots le goémon sur la côte, l'étend, le sèche, le met en mulons, l'emploie.

Les rives de la mer appartiennent à tous les insulaires. On en redoute le partage. On est bien convaincu, si l'opération proposée par le gouvernement s'exécutait, que les rivages divisés, sur lesquels on aurait des droits particuliers, seraient une source de haine, de débats et de violence. A présent tout marche, tout s'arrange. Si des contestations s'élèvent, elles se terminent par quelques coups de poingts, et ne sont jamais soumises au jugement des tribunaux. La municipalité de l'île et celle de Roscoff appuient la pétition de ces bonnes gens, qui ne veulent point le partage des communaux.

Ne cherchez ici ni la beauté, ni les grâces, enfans des climats plus heureux. Le plus beau teint s'y noircirait; la peau la plus lisse y serait ridée, sillonnée par la sécheresse de l'air, par la violence du vent, par les travaux de la journée, par les travaux plus rudes de la nuit. Imaginez, après la fatigue des champs, du labourage, quel est l'état d'une femme, obligée, dans les nuits d'hiver, au milieu des tempêtes et des fureurs de l'Océan, dans une obscurité profonde, sur un rocher glissant, tantôt dans l'eau jusqu'à la moitié du corps, tantôt suspendue sur l'abîme, de saisir avec un rateau le goémon que la mer apporte!... Ses nuits paisibles sont celles où, fatiguée des ouvrages du jour, elle file, dans les veillées, jusqu'à deux heures après minuit, pour se procurer à grand'peine le plus mesquin, le plus strict nécessaire. Les contes amusans des veillées bourguignones, de la Cham-

(1) Il n'y a point encore de lavoirs à l'île de Batz. Il serait pourtant possible d'en construire, et de les alimenter au moyen d'eau de puits ou de citernes.

pagne ou de la Touraine, l'amour qui délasse de tout, la musique, le chant, aucun de ces plaisirs versés sur la nature pour soulager les malheureux humains du fardeau de leur existence, n'a lieu sur ces rochers sauvages (1). Les rêves de l'imagination, la poésie, qui, dans les contrées les plus sauvages des pôles, consolent les humains de l'absence du soleil, n'existent point dans cette île sans fleurs, sans rossignol et sans verdure.

Qui le croirait? les êtres qui semblent y végéter ne peuvent se résoudre à l'abandonner. La présence du bien ne les y fixe pas; ils y tiennent par l'absence de tout ennui, de tout chagrin, de toute ambition, de ces peines morales, de ces maux physiques qui nous tourmentent dans le monde.

La présence des étrangers les inquiète; ils voient d'un mauvais œil ceux qui viennent s'établir dans leur patrie. Quelques habitans de la terre ferme y possèdent des propriétés; mais très-peu d'étrangers s'y fixent, heureusement pour ces bons insulaires.

J'ai voulu connaître les fêtes, les jeux et les cérémonies du pays; mes résultats ont été nuls. Le mariage est un arrangement sans festin, sans plaisir, et même sans amour : il semble que tout autre sentiment que celui de l'existence meure ici comme la végétation à l'approche du nord ou des sommets glacés de la Savoie.

La religion, cette mère des fables, des rêveries et du mensonge, ne laisse aucun fantôme dans leur imagination; et les contes de revenans, de sorciers, de démons, qu'on retrouve partout, n'existent point dans l'île de Bas; on n'y pense plus même aux cérémonies superstitieuses qu'on y pratiquait il y a trois ans. Trop occupés par les travaux du corps, ils n'ont le temps ni de se souvenir, ni de calculer, ni de rêver (2).

(1) Il y a ici une étrange exagération. Les chants sont au contraire, à l'île de Bas comme dans toute la Bretagne, l'accompagnement obligé du filage. Outre les *guerz* nationaux du Finistère, on y chante même ces *romances maritimes* si bizarres, mais parfois si énergiques et si naïves, que les marins promènent sur toutes les mers et apprennent au retour à leurs filles et à leurs femmes.

(2) L'absence de superstition, à l'île de Bas, n'est point aussi absolue que le prétend Cambry. En tous cas, il faudrait l'attribuer moins au défaut de facultés poétiques chez cette population, qu'au contact des marins qui apportent toujours de leurs voyages lointains une certaine émancipation qu'ils communiquent à leurs proches.

J'interrogeai les femmes du pays, une entre autres qui parlait volontiers, qui s'exprimait aisément en français. J'employai tous mes moyens, tous mes efforts; je lui débitai cent fadaises pour qu'elle en débitât, par analogie, quelques-unes; elle me ramena toujours à des idées simples et naturelles. Je n'en pus obtenir que le récit d'une espèce d'espiéglerie faite autrefois à des jeunes gens du pays. Des filles traînèrent un cheval mort à la porte de ces jeunes gens; on rit beaucoup de leur surprise. Je ne saisis ni l'esprit ni le sel de ce conte; mais il avait marqué dans le pays, car toutes les femmes assemblées riaient à ce récit, s'empressaient, avec une espèce de vivacité, d'amour-propre, de vanité, d'assurer qu'elles étaient actrices dans cette aimable comédie.

Passons à la description de la rade du port de l'île de Bas.

Le canal de l'île est une excellente relâche pour tous les convois de la Manche. Ils n'y craignent que le vent d'ouest; et s'il devient trop fort, ils peuvent se sauver dans la baie de Morlaix, susceptible de recevoir de très-grands vaisseaux, mais dont la passe est fort étroite. Sans ce désavantage, la compagnie des Indes eût probablement établi dans ce lieu les magasins qu'elle a faits à Lorient, et le chef-lieu de son commerce; elle en avait eu le projet. Les vents d'est et d'ouest sont les plus favorables pour entrer dans ce canal, ou pour en sortir. Ceux qui règnent le plus habituellement dans ces parages courent du sud-ouest jusqu'au nord-ouest; on les redoute.

On pourrait aisément faire un port plus commode et plus sûr dans un beau bassin, de forme ronde, au sud de l'île. On appelle ce bassin le port Kernoc. Une jetée de cent brasses, bien maçonnée, bien faite de grands quartiers de pierres qu'on trouve sur la rive, produirait de 13 à 14 pieds d'eau dans la haute marée. Il pourrait recevoir des bâtimens de 150 à 200 tonneaux. Des capitaines qui fréquentent ce port et ceux du voisinage ont ouvert une souscription pour ce travail; on en a déjà sollicité l'exécution près le gouvernement.

La municipalité, les notables, tous les habitans de l'île de Bas, demandent la construction d'un moulin à eau. On ne peut pas compter sur le seul qui soit en état de servir. Souvent les habitans sont dans un moriel embarras. Quoique le passage qui sépare leur pays de la grande terre ne soit que de trois quarts de lieue, ils sont souvent huit jours

sans pouvoir le traverser. Les jetées faites pour le moulin serviraient de cale d'abordage. Il n'en existe pas ; on ne peut s'en passer (1).

On ne saurait trop se hâter, au reste, de nettoyer le port de Kernoc, qui s'encombre à chaque marée (2).

Des marins, des négocians de Roscoff, le citoyen Guyloudoux, syndic des gens de mer, résidant à Pempoul, croient qu'un phare serait bien mieux placé sur l'île de Bas que sur la tour de Duon. On est pour ainsi dire au milieu des dangers, quand on aperçoit cette tour. Les feux qu'on établirait sur l'île de Bas se verraient de plus loin, de la pleine mer surtout, en arrivant d'Ouessant (3).

Des casernes seraient encore essentielles dans un pays où l'habitant ne possède rien au-delà du nécessaire le plus borné, et dans lequel il faut toujours des troupes (4).

On faisait, avant la révolution, dans les mois de mai, juin et juillet, une pêche de maquereau à cinq ou six lieues au nord de l'île de Bas. Roscoff y employait six ou sept bâtimens de dix à douze tonneaux ; leur produit se consommait dans le pays.

Il est d'usage, dans l'île, que le fermier, quittant une métairie, prélève la moitié du produit de la récolte qui suit sa sortie, pour le dédommager de ses soins et de ses engrais. Jamais on n'y donne de deniers d'entrée pour le renouvellement des baux. On voit avec peine les étrangers qui s'introduisent dans le pays changer cette sage coutume, et par là faire monter le prix des fermages.

Sous l'ancien régime, on favorisa ces insulaires de quelques priviléges. Moyennant un léger abonnement avec la province, les vins, leurs boissons ne payaient aucun droit d'entrée.

Les deux grandes affaires du pays furent, autrefois, les prétentions de l'évêque et du séminaire de Saint-Pol-de-Léon, qui voulaient, à titre de seigneurs et de censitaires, clore les terres vagues sur lesquelles s'étalent et se sèchent les goémons dont ils se disaient propriétaires ; et, dans le moment actuel, l'inquiétude que ces terres, ces rivages, ces biens communaux ne soient partagés au terme de la loi. Le gouvernement cédera sans doute aux demandes de ces bonnes gens, si dévoués au service de leur patrie, si bons pilotes, si nécessaires, si pauvres ; qui n'ont de bonheur sur la terre que par le pénible travail qui féconde un rocher aride.

Les habitans de l'île de Bas sont sujets, dans un âge avancé, à des maux d'yeux qu'on ne peut attribuer qu'à la violence des vents qui règnent sans cesse dans leur pays, sans arbres, sans abri.

Les femmes, vêtues d'un jupon et d'un casaquin, portent, sur une première coiffe de toile, une coiffe de laine ou d'étoffe assez forte ; les hommes, des gilets de toile ou de gros drap, et de longues culottes à la matelote.

Les séminaristes de Saint-Pol nommaient le curé de l'île et son vicaire. Ils étaient pauvres, et percevaient pourtant la dîme à la douzième gerbe. La solitude, l'âpreté du climat n'arrêtaient pas leur zèle. Ils avaient adopté les mœurs des habitans, si vous en exceptez et le travail et la franchise.

On compte environ quatre-vingts chevaux dans l'île. On y trouve quelques lapins. Les rochers qui l'entourent sont surchargés d'oiseaux marins. Sans doute, dans les temps reculés, l'île touchait à la grande terre. L'aspect m'en avait convaincu. Malgré la prodigieuse antiquité de leur séparation, la tradition en conserve encore quelque idée. « Du temps » de Saint-Pol, c'est-à-dire il y a des siècles, me » dit un vieillard, on passait de l'île à la terre » sur une tête de cheval. » On a beaucoup de peine à se familiariser avec les plus faibles opérations de la nature ; elles paraissent immenses à notre petitesse.

L'île de Bas fut ravagée, en 1388, par les anglais. On assure qu'en 1648 cette peuplade n'avait qu'une idée confuse de la religion catholique, et que Michel Noblet en devint l'apôtre à cette époque (5).

J'ai vécu dans de grandes cités, au sein des émotions douces, l'île de Bas, alors, m'eût paru

(1) Il y a à l'île de Bas plusieurs moulins à vent qui suffisent à la consommation de l'île, mais point de moulin à eau.

(2) Le port de Kernoc est en bon état.

(3) On construit actuellement un phare à l'île de Bas.

(4) Il n'y a point encore de casernes à l'île de Bas. Les deux chapelles dont parle Cambry, dans un autre alinea, comme servant de logement aux troupes, ont été transformées en corps-de-garde. Il serait utile, en temps de guerre, de construire à l'île de Bas des logemens militaires, et on le ferait sans doute en même temps que l'on y changerait le système de défense.

(5) La légende dit, au contraire, que les habitans de l'île de Bas étaient convertis au christianisme *lorsque Saint-Pol y arriva*, c'est-à-dire dans le sixième siècle ! Cambry semble oublier ici ce qu'il a dit plus haut.

séjour du désespoir. J'y passerais à présent mes jours, heureux par l'absence des hommes, loin de leur atroce fureur.

§. IV. — ROSCOFF.

Je me rendis à Roscoff, accompagné du citoyen Conversy. La route est étroite, mais belle. Roscoff, on en peut juger par ses débris, fut très-vaste autrefois. Les champs sont entourés de fossés secs et sablonneux; la terre est grise et légère. C'est dans ces champs que, sans compartimens, sans ordre, naissent les légumes si beaux, si multipliés qui nourrissent le Finistère. Ils croissent sous un ciel si favorable que l'on y cueille des artichauts toute l'année, en pleine terre.

Il est à présumer qu'un port aussi avantageusement placé que celui de Roscoff a de tout temps été fréquenté; qu'on a dû de tout temps habiter la terre la plus riche, la plus féconde de ces contrées, le point enfin d'où les échanges, le commerce avec l'Angleterre se font avec le plus de facilité. Ce point était sans doute un rendez-vous commun, quand des liaisons de fraternité, d'amitié unissaient les deux Bretagnes. Roscoff était situé jadis dans la baie de Laber, à l'ouest de sa position actuelle (1).

En 1374, cette ville fut brûlée, saccagée, entièrement détruite; elle ne se rétablit qu'en 1404. A cette époque, le célèbre Penhoat, amiral de Bretagne, y rassembla, y ravitailla l'armée navale avec laquelle il battit celle des anglais, à la hauteur de Saint-Mathieu.

Le duc François, père de la duchesse Anne, accorda des priviléges à quelques particuliers de cette commune, en 1490.

En 1500, les habitans, ne trouvant plus assez de profondeur dans l'anse de l'ouest, presque comblée par les sables, se transportèrent sur la rive orientale de la péninsule, et firent la digue qui forme le port actuel.

Je passe sous silence de petits faits, des détails sur l'arrière-ban, sur la construction de l'église, sur les obstacles qu'elle éprouva, etc. Ils ne peuvent intéresser que les naturels du pays.

L'établissement de l'hôpital, fondé, bâti par les seuls habitans de Roscoff, date de l'année 1573.

En 1600, des lettres patentes de Henri IV accordent six foires à cette ville. En 1612, on y bâtit un lazaret.

En 1715, on prolongea le quai; il ne fut terminé qu'en 1743.

Deslandes et l'auteur des Monumens singuliers parlent d'une statue trouvée près du fort de Bloscon, vis-à-vis la pointe du quai de Roscoff, à trente pieds sous terre. C'est un enfant d'une figure assez douce, dont les cheveux ondulés tombent jusqu'au bas du visage, séparés sur la tête, à la gauloise, à la manière des étrusques. Il se termine en gaîne tronquée. Il est vêtu d'une tunique à frange qui descend jusqu'à la moitié du corps. Il porte une espèce de mantelet fort court, tel qu'on en voit encore dans ces contrées. Sur sa main gauche est une oiseau. Jadis on l'honora sous le nom de Saint-Pyriec, ancien évêque et comte de Léon.

On en voit la gravure dans les Monumens singuliers imprimés à Paris, en 1739. L'auteur termine ses remarques par cette observation : « Au reste, » c'est des bretonnes que les dames françaises ont » emprunté le mantelet qu'elles portent depuis » plusieurs années, et c'est à leur exemple qu'elles » l'accompagnent de tous les agrémens dont il est » susceptible. »

Presque tous les monumens gaulois sont accompagnés d'un chien, d'un oiseau. On a cru les oiseaux l'emblême de l'âme; on les consultait comme interprètes des volontés du ciel.

Les paysans ont plus de propreté dans les envi-

(1) J'ignore d'après quel document Cambry a pensé que la ville de Roscoff était située jadis dans la baie de Laber, et je ne puis rien confirmer ni contredire à cet égard. Voici, du reste, ce que M. de Fréminville dit de cette localité dans son ouvrage sur *les Antiquités du Finistère :*

« La ville de Roscoff est ancienne, mais son origine est » inconnue, et je n'ai pu trouver l'étymologie de son nom, » qui pourtant est pur celtique. Une tradition obscure existe » sur son sujet, cependant il est difficile d'en rien déduire. » Au milieu de cette ville est une pierre brute plantée de bout » en terre, un véritable *men-hir* ou *peul-ven*, mais qui n'a » que trois pieds et demi de haut. On appelle cette pierre le » *vieux Roscoff;* elle existait en ce lieu bien avant qu'on eut » commencé à y bâtir des maisons, et c'est elle sûrement » qui a donné son nom à la ville. Mais que signifie ce nom? » à quoi fait-il allusion? C'est ce que je n'ai pu découvrir. »

On conserve, dans la sacristie de l'église de Roscoff, un curieux bas-relief en albâtre qui représente le supplice et la résurrection de notre seigneur J. C. Cette sculpture est d'un dessin incorrect, mais les costumes y sont fidèles, et l'on y voit ce qu'était l'art à cette époque. Du reste, le bas-relief de Roscoff est en tout semblable à celui qui existait à Paris dans l'église des Jacobins, et qui fut conservé long-temps au *Musée des Monumens français.*

rop de cette commune que dans le reste du district; mais ils conservent l'usage de vivre avec leurs animaux, sous le même toit, sans séparation, pour ainsi dire. Ils ont une coutume qui les conduit à la cécité, celle de fermer leur cheminée dans la partie la plus élevée, pour se préserver de la pluie; la fumée, se répandant dans l'intérieur, les étouffe et les aveugle. Tous conservent près de leurs maisons ces cloaques infects, nommés vaux, qui pourrissent leur fumier. Presque tous leurs toits sont de chaume.

Le port de Roscoff était devenu l'entrepôt d'un commerce très-considérable avec l'anglais. Des vaisseaux interlopes venaient, avant la révolution, y prendre des vins, des eaux-de-vie, du thé, qui s'introduisaient en fraude en Angleterre. Leur station donnait du prix aux productions des environs. Ces avantages peuvent renaître avec la paix, surtout avec la liberté. On a senti, sous l'ancien régime même, que le moindre impôt, la moindre contrainte, dirigeraient les fraudeurs sur Gersey, sur Guernesey, ou l'on trouve à peu près les mêmes facilités pour ce commerce de contrebande. Depuis la guerre de 1763, une cinquantaine de lougres, de sloops et de bateaux, de quatre tonneaux et trois hommes d'équipage, jusqu'à soixante tonneaux et trente hommes, se rendaient de la côte d'Angleterre à Roscoff. Ces voyages se faisaient tous les mois, ou tous les quinze jours; le même bâtiment en a fait quelquefois deux par semaine. C'était un objet de plus de quatre millions. Les maisons Foucault, Machuldch, Diot, Mege, Bix et Pieret en étaient les principaux agens. Les eaux-de-vie de vin, le genièvre, qu'on faisait passer en Angleterre, ne se renfermaient pas dans des pièces faciles à confisquer. On les mettait dans de petits barils de trente à quarante pots, qui se fabriquaient à Roscoff. Ces barils se liaient par un cordage, et, mouillés sur un câble, se jetaient à la mer à l'approche des côtes. On les dérobait par ce moyen aux yeux des commis aux douanes anglaises. On venait les chercher la nuit, quand les visites étaient terminées (1).

Le commerce de la graine de lin, dont Roscoff tirait un si grand avantage, qui fournissait à la Bretagne le moyen de produire ses toiles si répandues, était fait par commission dans cette ville, où dix bâtimens de deux à trois cents tonneaux transportaient cette marchandise de Riga, de Lubeck, de Dantzick, de la Poméranie suédoise, et les vendaient à des prix qu'ils établissaient à volonté. Le préjugé qui persuade aux habitans des campagnes que les graines du Nord sont préférables à celles du pays existait; il dure encore (2): il n'était pas de l'intérêt des habitans de Roscoff de le détruire. Ce commerce était un objet de 500,000 livres dans les plus fortes années. Observez que ces bâtimens du Nord passaient à Saint-Martin-de-Ré, à Marennes, à Bordeaux, à Bayonne, et prenaient en retour du sel, des vins, des eaux-de-vie, ce qui procurait encore un débouché considérable aux denrées de ces contrées.

Une centaine de barques et de navires, tant français qu'étrangers, apportaient à Roscoff les vins, les eaux-de-vie, le sel, le charbon de terre, du merrain surtout, pour former les barils qui servaient à la fraude des anglais; des planches du Nord, mais pour la seule consommation du pays; du brai, du goudron, du fer, du cidre, etc. Ajoutez-y quarante à cinquante bateaux dieppois, de 50 à 100 tonneaux, qui, gênés par la gabelle, achetaient, pour la pêche du maquereau, le sel dont les négocians de Roscoff se fournissaient au Croisic.

Depuis 1783 jusqu'en 1787, un négociant fit, à Saint-Pol-de-Léon, le commerce de graine de lin, mais pour son compte particulier. (J'ai déjà dit que les commerçans de Roscoff n'étaient que les commissionnaires de ceux de Dantzick, de Lubeck, etc., qui leur donnaient trois francs par baril débité). Tous les ans, deux navires lui arrivaient de Hollande, dans la baie de Pempoul, chargés de cette denrée, de mâture, de planches, de goudrons, de chanvre. Cette concurrence effraya le commerce du Nord; il baissa le prix de ces marchandises, et le pauvre homme fut ruiné.

Anciennement, Roscoff faisait passer une grande quantité de toiles en Espagne: on les nommait *Roscone*. Morlaix s'est emparé de cette branche de commerce.

(1) Ce commerce avait repris; mais l'extrême surveillance des douanes anglaises, et la mauvaise foi de quelques fraudeurs de cette nation, envers leurs commissionnaires français, l'a fait tomber presque entièrement.

(2) Cette croyance n'est point un préjugé. Bien que le commerce des graines de lin du Nord soit presque détruit dans le Finistère, et que l'on y emploie maintenant la graine recoltée dans le pays, les agriculteurs les plus habiles n'en sont pas moins restés convaincus que la graine du Nord était de beaucoup préférable, et il en est qui s'en servent encore de temps en temps pour régénérer leurs lins.

En attendant le retour de la paix, les habitans de Roscoff cultivent la terre la plus riche, la plus féconde. Elle produit une incroyable quantité de légumes de toute espèce, qui naissent en plein champ : oignons, choux, navets, panais, choux-fleurs, asperges, artichauts. Il en part dix ou douze charretées pour Brest tous les jours; des charges de chevaux se rendent en outre à Morlaix, à Landivisiau, à Lesneven, à Landerneau. J'ai vu souvent, dans les marchés de Lorient et de Quimperlé, une concurrence établie entre les jardiniers du pays et les légumiers de Roscoff, qui, malgré le long voyage qu'ils avaient fait et les frais du retour, donnaient au même prix, et même à meilleur marché, leurs denrées (1).

C'est avec le goémon que les champs sont fumés dans les environs de Roscoff. Les terres en sont légères, sablonneuses. La disette de bois est telle, dans cette commune, que j'ai vu, dans le rude hiver que nous venons de passer, un amateur du jardinage brûler de jeunes plants d'arbres fruitiers de la plus belle espérance (2).

On faisait autrefois venir des bois des rivières de Penzé et de Pondéon, de Lannion et de Tréguier; mais cette ressource est perdue, faute de barques et de marins (3).

On ne brûle, dans les campagnes, comme à l'île de Bas, que du goémon et de la fiente de vache. On s'y nourrit de bouillie, de far de blé noir et de pommes de terre.

Il n'existe sur la côte septentrionale du Finistère aucun port aussi avantageusement situé que celui de Roscoff, mais il s'encombre. La mer y dépose une telle quantité de sables qu'il serait impraticable en peu de temps, si, par des travaux *nécessaires*, on ne prévenait sa ruine. Le bassin qui forme le port est fermé par un môle de 160 toises de longueur, et de 20 pieds de large.

On projette d'exécuter une seconde jetée qui, s'approchant de la première, ne laisserait qu'une passe de 35 toises pour les vaisseaux, s'opposerait aux progrès des sables, augmenterait de beaucoup la surface et la sûreté du bassin, et présenterait de grands avantages.

Ce travail est approuvé. On a déjà fait parvenir des fonds pour le commencer, une difficulté le retarde. La commune donne au projet de perfectionnement imaginé toute l'étendue possible, et place la jetée plus loin que l'ingénieur Leroux; elle prétend gagner dix pieds d'eau, et donner à des frégates le moyen de relâcher dans son port, et même de s'y réparer.

Les objections de l'ingénieur, homme rempli d'intelligence et de talens, portent sur l'inutilité d'aussi grands travaux dans un port de cabotage, sur les difficultés d'exécution, sur l'énormité des dépenses.

Elles monteraient, dans le projet de la commune, à la somme de 377,500 livres; dans celui de l'ingénieur, elles ne s'élèvent qu'à celle de 140,000 livres.

C'est au gouvernement à faire prononcer, à faire juger si les difficultés, les dépenses ne sont pas compensées par l'avantage qu'on retirerait du premier plan; si les idées économiques du citoyen Leroux doivent être écoutées. J'avoue que, sur les lieux, j'étais pour l'opinion de la commune. Il me semblait qu'ayant un grand travail à faire, il ne fallait pas s'exposer au repentir de ne lui avoir pas donné l'étendue dont il est susceptible; et qu'en supposant à Roscoff le commerce qu'il doit retrouver à la paix, borner les dimensions de son port, c'était diminuer ses ressources (4).

Dans l'état actuel, ce bassin peut contenir une cinquantaine de barques ou navires, tirant de 7 à 20 pieds d'eau. Dans un cas de nécessité, on pourrait en placer un ou deux au bout de la jetée, de 5 à 600 tonneaux. On y peut entrer, on en peut sortir de tous vents.

Au bas de la jetée de Roscoff, il y a 22 pieds d'eau

(1) Le roscovite est singulièrement entreprenant; en cela il se distingue des autres populations du pays de Léon. Il transporte ses légumes à des distances considérables, à Saint-Brieuc, à Pontivy, à Rennes. L'an dernier, l'un d'eux s'est avisé d'en aller porter à Paris, et il a trouvé moyen, avec le prix de ses denrées, de se défrayer de son voyage et de voir la capitale.

(2) Ce fait, s'il est exact, ne peut être expliqué que par les circonstances particulières du *maximum* et de la terreur. Dans l'état actuel des choses, il est toujours extrêmement facile de se procurer du bois à Roscoff, et nul n'aurait l'idée de sacrifier des arbres fruitiers. Le combustible même, quoique peu abondant, y est encore moins cher que dans tout[illegible] grandes villes de Bretagne.

(3) Cette exportation de bois a repris et se continue. Plusieurs gabares des rivières de Penzé et de Pondéon y sont employées.

(4) Le bassin de Roscoff est resté tel qu'il était, et les vastes travaux qu'on y avait projetés n'ont point été exécutés. Du reste, la jetée est bien entretenue et le port en bon état.

au coup de la pleine mer, dans les grandes marées; mais, dans les mortes eaux, une barque qui tire sept pieds d'eau n'est pas à flot. Le port assèche à toutes les marées.

La ville est bâtie sur le sable. Les maisons sont petites. On y voit beaucoup de magasins. L'absence des hommes, que la guerre appelle à nos armées, lui donne un air triste, désert, un air de nudité que des établissemens ruinés, couverts de lierre, que l'aridité du sable, que la privation de toute espèce de verdure augmentent encore. Il est indispensable de paver cette ville. Les charrois pour le commerce sont, dans l'état actuel, d'une difficulté presque invincible.

La population de Roscoff est de mille individus; son arrondissement, d'environ trois quarts de lieue de longueur sur une lieue de large. Quatre villages sont attachés à ce chef-lieu; ils contiennent 1,844 hommes.

La route qui conduit à Saint-Pol-de-Léon est bonne; les autres chemins sont impraticables. A mer basse, on se rend facilement aux postes de la côte. Je remarquerai, d'après l'observation de la commune de Roscoff, qu'il serait à souhaiter qu'on changeât les pièces de trop faible calibre placées sur les batteries. On voit, à celle de la Croix, des canons de 4 et de 12; ils devraient être tous de 18, de 24 ou de 36 livres de balles.

Croirait-on que, dans un port de mer où tant de vaisseaux abordaient, on ne trouve pas une fontaine publique (1)? Cependant l'eau des Capucins pourrait être facilement conduite sur le port; elle n'en est éloignée que de 4 à 500 toises. Avec 2,400 livres, on exécuterait ce travail nécessaire. On profiterait des écoulemens de cette fontaine pour établir un abreuvoir, qui manque à la ville. Le lavoir est à réparer.

Tous les habitans sollicitent un marché, que l'approvisionnement d'une ville isolée, que l'arrivée d'une multitude de bâtimens étrangers, que la subsistance de la garnison rendent indispensable. Ils désirent qu'on établisse une halle dans la place où se trouve la chapelle de l'Union (2).

Les secours de la médecine et de la botanique sont nuls dans la ville et dans ses environs. Un terrain aussi fécond en légumes que celui qui cerne Roscoff serait très-favorable à la croissance, à l'entretien des plantes exotiques et de celles de nos contrées qui peuvent être utiles à la santé de l'homme (3).

Personne ne s'est présenté pour occuper à Roscoff la place d'instituteur. Les écoles primaires n'y sont pas établies; on n'y trouve point de maître d'hydrographie (4).

La seule pierre des environs est une espèce de granit à gros grains, qui borde le rivage; les ardoises y viennent de Loquirec et de Châteaulin.

On demande que deux corvettes soient mises en station dans le canal de l'île de Bas; on y trouverait le double avantage de faire une multitude de prises, et de surveiller des côtes voisines de Gersey, de Guernesey, de l'Angleterre.

Tous les marins de ces parages désirent un feu sur l'île de Bas. La municipalité de Roscoff m'écrit: « Nous vous avons exprimé notre idée particulière » sur la construction de ce phare, que nous croyons » plus utile d'éclairer avec du charbon qu'avec de » l'huile. Il est démontré, par l'expérience, que pré- » cisément, quand le temps est gros, chargé de » grains et de brouillards, le charbon flamboie da- » vantage, tandis qu'alors les feux à réverbère se » ternissent (5). »

La commune désire qu'on lui donne deux barques de 50 à 60 tonneaux, pour qu'elle pût se procurer du bois et les denrées de première nécessité qu'elle n'a point à sa portée.

On vit fort tranquille dans cette commune. Quatre cents hommes de garnison s'y comportent bien. Autrefois elle eut à se plaindre des dispositions de Saint-Pol; ces deux communes vivent à présent dans la meilleure intelligence. A la paix même, il serait indispensable d'avoir quelques troupes à Roscoff. Les étrangers, les anglais surtout, commettaient des désordres, sans qu'on eût les moyens de les réprimer.

Il ne faut chercher dans cette espèce de colonie aucun usage ancien: ils ne se conservent que dans les lieux infréquentés. La seule singularité que Roscoff m'ait offerte, est un usage qui se pratiquait en-

(1) La fontaine publique de Roscoff est hors ville, mais peu éloignée des habitations. Les lavoirs sont en bon état.

(2) Il n'y a point encore de halle à Roscoff.

(3) Il n'y a ni médecin, ni pharmacien à Roscoff; mais on trouve maintenant l'un et l'autre, comme nous l'avons déjà dit, à Saint-Pol-de-Leon, qui n'est distant que d'une lieue.

(4) Un maître d'hydrographie ne trouverait point à s'occuper à Roscoff. Les habitans de cette ville qui veulent étudier les mathématiques se rendent à Morlaix.

(5) Nous avons déjà dit que l'on établissait ce phare.

core avant les secousses des dernières années. Des femmes, après la messe, balayaient la poussière de la chapelle nommée *de la Sainte-Union*, la soufflaient du côté par lequel leurs époux, leurs amans devaient revenir, et se flattaient, par ce doux sortilége, d'obtenir un vent favorable à leur amour, à leur impatience. Ce fait me rappelle une pratique originale d'un autre canton de la Bretagne ; c'est à la côte du Croizic. Un rocher s'élève sur la mer ; il tient au sol par une arrête en pente douce. Les filles, les femmes du pays, parées avec recherche, les cheveux épars, ornées d'un beau bouquet de fleurs nouvelles, couraient, s'élançaient sur la roche ; et là, les yeux au ciel, les bras élevés, chantaient ces mots :

« Goëlans, goëlans,
» Ramenez-nous nos maris et nos amans. »

Cet usage sentimental, cet appel aux oiseaux, n'a rien de la religion catholique ou des temps modernes ; il nous transporte aux âges reculés où nos pères prêtaient une âme, de l'intelligence, une espèce d'intendance aux animaux, aux volatiles surtout, qu'ils croyaient les ministres légers de la volonté des dieux et l'enveloppe allée de nos aïeux punis, par la métempsycose, des fautes qu'ils avaient commises.

L'approche de Roscoff, quand la mer est basse, est difficile. Vous n'y parvenez qu'après avoir passé sur des rochers glissans, couverts de goémon, en danger de vous casser les jambes, de vous fracasser la tête. Vous trouvez des mares d'eau vaseuse où l'on entre jusqu'aux genoux. N'étant prévenu par personne de ces inconvéniens, j'en fus victime. Je me permets cette note pour préserver les voyageurs de la peine qu'ils pourraient éprouver (1).

Nous traversâmes, pour aller aux sables de Santec, des terrains où l'on pourrait nourrir d'immenses troupeaux de moutons. Nous passâmes des lagunes que la marée venait d'abandonner ; bientôt nous nous trouvâmes sur des plages éloignées des champs cultivés, sur les rivages de la mer. Vous qui vivez dans la mollesse, dans des palais, sur l'édredon ; qui redoutez le souffle du zéphir ; que d'épaisses murailles, que de doubles châssis, que des rideaux de satin mettent à l'abri des orages ; qui, sans effort, trouvez toujours, à des heures réglées, sur des tables d'acajou, sur des tissus de neige de la Flandre ou de la Hollande, dans des services de vermeil, les mets du plus délicat sybarite ; qui, portés par de doubles ressorts, menés par un cocher habile, êtes si fatigués, si las, quand vous paraissez à Longchamp, au boulevard, à tous les spectacles, pour terminer votre journée par un brelan, dans un large fauteuil, ou sur les coussins d'un boudoir.... venez dans ces climats sauvages, et contemplez leurs habitans !

Battus des vents et des orages, ils sont vêtus de toile au milieu des hivers ; leurs cheveux noirs, flottans sur leurs épaules, tombent sur leur front et leur couvrent les yeux ; une barbe épaisse ombrage leur menton ; des sillons à trente ans vieillissent leur figure. Ils vivent de quelques panais, de quelques choux. Leur demeure est un trou formé par des rochers que des goémons couvrent à peine. Un sable blanc blesse leurs yeux. Ils ne sont en rapport qu'avec les vents et la tempête. La nourriture insuffisante que leurs efforts arrachent à la terre naît sur des lieux que le sable couvrait. Quelle patience, quel temps il a fallu pour rendre ces terrains au soleil, à l'air, à la culture ! Voyez cette mère assise sur un long banc de sable, sur la roche de Men-Roignant ; quel lait peut-elle donner au triste enfant qu'elle nourrit ? Les chimères de l'ignorance viennent encore la troubler. La nuit, dans ces affreux déserts, des fantômes hurlans parcourent le rivage ; l'homme rouge, en fureur, commande aux élémens, et précipite dans les ondes le voyageur qui trouble ses secrets et la solitude qu'il aime. Ne prenez pas pour des déclamations, pour des oppositions faciles, le récit vrai que je vous fais ; c'est là, sur un rocher, que j'écrivis, et j'avais sous les yeux ce spectacle déchirant (2).

Nous arrivons aux sables blancs. Buffon décrit

(1) Il est difficile de comprendre ce que Cambry a voulu dire dans cette note. S'il parle du mauvais état du chemin qui conduisait de Saint-Pol à Roscoff, et par lequel on entrait dans cette dernière ville, il est en contradiction avec lui-même, car, plus haut, il dit cette route belle et bien entretenue (ce qui est vrai). D'ailleurs, la mer basse n'aurait aucune influence dans ce cas. Il faut donc croire qu'il parle des abords de Roscoff, du côté des communes riveraines. Les chemins de traverse qui communiquent de celles-ci à la ville sont, en effet, fort mauvais, et il est préférable de gagner la grève lorsque la mer le permet et lorsque la côte elle-même est praticable. Du reste, il y a eu quelques améliorations dans toutes ces voies de communication.

(2) Quoi qu'en dise Cambry, il y a encore ici beaucoup d'exagération.

l'affreux événement qui couvrit des champs cultivés, des châteaux, des moulins, et noya pour jamais des campagnes fertiles. Un vent de nord-nord-ouest engloutit, dans une nuit, sous le sable, des villages, leurs habitans : le lendemain, on en cherchait la place. Ainsi disparurent, sous les poussières du Vésuve, Pompeïa, Stabia, des palais, des chaumières et les plaines les plus fécondes. Les sables de Santec couvrent presque en entier l'église de Tremenach, dont on se servait il y a peu d'années. La jolie ville de Pol-Léon et les champs fertiles qui l'entourent seront bientôt ensevelis, si, par les efforts de l'industrie, l'on ne parvient à les sauver. Les états de Bretagne affectaient une somme annuelle à l'entretien d'une digue en genêts piqués verticalement en échiquier ; elle arrêtait les flots de sable qui s'amoncelaient à ses pieds, sur une longueur de 600 toises ; mais bientôt cette digue légère est enlevée, et les sables accumulés volent au premier vent et recommencent leur ravage.

Linnée, dans son *Iter Œlandicum et Gothlandicum*, imprimé à Stockholm, en 1745, in-8°, parle de l'*arundo arenaria*, commun dans ces contrées, propre à consolider les terrains, à s'opposer aux ravages des sables, par la longueur de ses racines. Il serait possible de s'en procurer des plants dont on ferait usage, et sur nos côtes, et sur celles de la France menacées des mêmes malheurs. L'ingénieur Leroux a donné des projets qu'on s'empressera d'exécuter, si l'insouciance n'y met obstacle. Il propose de faire, entre les deux rochers qui couvrent la gorge que les sables ravagent, une digue en revêtement de gazon et à angles saillans et rentrans, comme ceux des fortifications ; de surmonter ce revêtement d'une haie vive en épine et en genêts épineux, qui viennent très-bien dans ce pays, et particulièrement dans les terres sablonneuses ; de faire flanquer cette digue par un rideau de prussiers d'Épicea ou de peupliers d'Italie. Il présume que ces moyens arrêteront, en tout ou en partie, un fléau dont les ravages sont incalculables, et qui finira vraisemblablement par engloutir la ville de Saint-Pol elle-même, sur laquelle déjà les grands vents apportent une prodigieuse quantité de ces sables.

Les moyens d'exécution seraient dans l'établissement de deux gardiens affectés à l'entretien de l'ancienne digue et à la confection de la nouvelle, en préparant d'avance les plans qui y seraient nécessaires. Ce travail coûterait environ 30,000 livres indépendamment de l'entretien annuel.

Il ignore ce qui peut arrêter l'exécution de ces mesures, qui ne sont pas de nature à être dirigées par entreprise, mais par économie, et sous la surveillance de la municipalité de Pol-Léon (1).

J'ai vu, du grand chemin qui mène à Lesneven, la montagne de sable effrayante qui menace la commune de Saint-Pol, et je frémis du danger prochain auquel elle est exposée.

Sur cette côte est l'île de Sieck. *La Surveillante*, dans la guerre dernière, s'y retira pressée par les anglais. Elle mouilla quatre ou cinq jours à la pointe de Sieck, par le travers de la roche à Gaulhedec.

On y faisait jadis une pêche de sardines assez considérable ; on l'abandonne depuis 1789. Il y a sur cette île deux métairies et quelques vieux magasins.

L'anse de Laber, fort enfoncée dans les terres, pourrait, dans les grandes marées, recevoir des bâtimens de 200 à 300 tonneaux ; dans les mers mortes, de 30 à 40 tonneaux. Sur ces parages, la mer monte de 18 pieds dans les grandes marées. Cette hauteur augmente sur les côtes de l'est, et diminue sur celles de l'ouest.

Le Quernic, à deux ou trois lieues de Sieck, est un petit port qui peut recevoir des bâtimens de 40 ou 50 tonneaux. Il offre une grève considérable, protégée par un fort en état de résistance.

C'est sous ce fort que la *Belle-Poule* se retira après son combat contre l'*Aréthuse*, en 1777.

Toute cette côte est défendue par la nature, par un million de rochers avancés, élevés à fleur d'eau, par des brisans impraticables.

Je parlerai de Pontusval dans le district de Lesneven. Le Corréjou, Laber-Vrac'h, sont de petites relâches pour des barques de 50 à 60 tonneaux. Nous sommes dans le district de Brest. Je reviens au district de Morlaix, aux environs de Saint-Pol-de-Léon.

Plougoulm est une commune de 1,730 habitans. Ses terres sont excellentes ; elles produisent beaucoup de grains, peu de légumes. Ce que j'ai dit des

(1) Des travaux ont été faits, et l'on a réussi à arrêter l'invasion des sables au moyen d'une digue et de plantations de sapins.

mœurs et des usages du reste du district s'applique à Plougoulm, ainsi qu'à Plouénan, autre commune du canton de Léon, qui contient 2,452 individus.

§. V. — LANMEUR, SAINT-JEAN-DU-DOIGT, PLOUGASNOU, ETC.

Nous revenons à Morlaix, pour nous rendre de là à Lanmeur. Cette route est variée. A près d'une lieue de Morlaix, vous jouissez, sur une montagne, d'un point de vue très-étendu.

Lanmeur est un chef-lieu de canton. Trois autres communes en dépendent. La population générale est de 6,239 individus. Ce chef-lieu n'est qu'un bourg peuplé de 2,400 personnes. Rien de ce qui peut embellir la demeure des hommes ne s'y trouve. On n'y voit ni fontaines, ni halle, ni manufacture. Le cimetière est au milieu des habitations. Point de secours contre les incendies. Une insupportable malpropreté corrompt l'air qu'on y respire. La municipalité grimpe par une échelle dans un galetas qui lui sert de salle d'audience. Le peuple, au milieu de ces désordres, vit cependant sans maladie, sans médecins ; il est même plus gai que triste, et danse volontiers au son des tambourins, des musettes et du hautbois. Les chemins vicinaux sont détestables ; il serait surtout nécessaire de réparer 1° celui qui mène à Brest, pour faciliter le transport des bois dans ce port et servir les communications qui doivent régner entre les communes environnantes; 2° celui de Plouégat-Guérand, sur une étendue de trois quarts de lieue, ouvert sur le devis du citoyen Loriot; 3° celui qui conduit de Guimaëc à Lanmeur : ce dernier n'a qu'une demi-lieue (1).

Le commerce le plus important du canton est celui des bestiaux. La foire de Saint-Melair, où l'on vend des poulains d'un an, est une des principales de la Bretagne.

(1) Beaucoup des observations que fait ici Cambry sur Lanmeur ne seraient plus justes aujourd'hui. Il y a maintenant dans cet endroit deux fontaines publiques, la *fontaine de l'Hôpital* et celle de *Skoën;* cette dernière est remarquable par l'excellence et la quantité de l'eau qu'elle fournit. Lanmeur est encore sans halle et sans mairie proprement dites.

Quant aux chemins dont Cambry parle, celui de Lanmeur à Brest est actuellement en bon état. Celui de Plouégat-Guérand est également bien entretenu ; mais la route de Guimaëc à Lanmeur est détestable.

On cultive dans ce canton de l'orge, du froment, du blé noir, des avoines; les pâturages en sont bons.

Ce pays donne peu de légumes, point de cidre, très-peu de bois. On y file beaucoup de lin. Les moutons y sont en très-petit nombre, les abeilles en petite quantité.

Le saint de la paroisse est le bienheureux Médard (1). On voit, dans une chapelle souterraine de son église, une fontaine où jadis on baignait les enfans quand le baptême se faisait par immersion. Ses eaux ont des vertus admirables. Saint-Médard eut une main coupée ; Dieu la fit repousser comme une patte d'écrevisse. Pour rappeler ce miracle, sa statue tient une main coupée qu'elle montre orgueilleusement aux spectateurs.

A deux portées de fusil de Lanmeur était jadis le fameux pardon de Kernitron (2). Cette vierge

(1) Lisez *Saint-Melair* et non *Saint-Médard;* à la vérité, les gens du pays ont corrompu le nom, et prononcent *Mélard*.

L'église de Saint-Melair de Lanmeur fut bâtie dans le dixième siècle; mais, réparée plusieurs fois depuis, elle a perdu son caractère antique. Cependant on peut citer, comme appartenant à la construction primitive, le porche et les colonnes du portail, ornés de curieuses sculptures. Quant à l'église souterraine, tout porte à croire qu'elle est antérieure à l'introduction du christianisme en Bretagne. Ses voûtes surabaissées et ses colonnes monstrueuses semblent appartenir à l'architecture celtique, qui eut toujours ce caractère massif et puissant. Sans doute que la fontaine qui s'aperçoit encore aujourd'hui dans ce crypte était une fontaine sacrée du temps des druides; ce qui le prouverait, c'est le nom même de Lanmeur. A cette époque, en effet, si l'on en croit la tradition, ce bourg était une ville considérable appelée *Kerfuntun* (ville de la fontaine). Il est probable que, lorsque le christianisme pénétra dans ces contrées, les premiers apôtres chrétiens firent pour l'église souterraine ce qu'ils avaient fait pour tous les monumens du culte druidique, ils changèrent sa destination et la consacrèrent à la religion du Christ. Il est possible qu'alors la fontaine soit devenue, comme le dit Cambry, une cuve pour les baptêmes par immersion.

Le tombeau de Saint-Melair se trouvait autrefois dans l'église supérieure, près du maître-autel. Il a disparu.

Ces détails nous sont fournis par M. de Fréminville.

(2) L'église de Kernitron *(lieu de madame la Vierge)* est fort remarquable, en ce qu'elle a été conservée telle qu'elle fut bâtie vers le dixième siècle. Son architecture est le *gothique-roman*, cette maladroite imitation de l'architecture romaine qui précéda chez nous le style *gothique-arabe*, que nous rapportâmes des Croisades.

Les grilles de bois sculptées qui, dans l'église de Kernitron, séparent le chœur de la nef, sont travaillées avec art.

présidait aux mariages, donnait, pour des offrandes de cire, de grains et d'argent, de riches maris et de bonnes femmes.

Passons à Saint-Jean-du-Doigt, sur le rivage de la mer. Cette chapelle est située dans une anse où des bateaux plats pourraient aborder aisément sur un beau fond de sable blanc.

On demande, dans la section de Tréhenvel, une batterie de deux canons de 12 ou de 24, qui puisse en défendre l'approche.

Là, 1,800 habitans vivaient à l'aide des offrandes faites au doigt de Saint-Jean, de la dépense d'une multitude incroyable de pèlerins qui s'y rendaient de la Bretagne, de la Normandie, des provinces les plus éloignées. Malgré les chemins impraticables qui l'environnent, plus de vingt mille personnes de tout âge marchaient pieds nus dans ce pèlerinage.

Le site en est riant, agréable et borné. La mer, pressée par deux montagnes, pénètre sur un lit de sable; ses flots meurent sur des prairies coupées d'ormeaux et de sapins. Des haies d'épines blanches et de rosiers sauvages entourent quelques vergers, soutiennent des toits de chaume, et coupent agréablement ce délicieux paysage.

Au milieu de la colline, dont la pente est presque insensible, s'élèvent les bâtimens consacrés à Saint-Jean. Son eau, vivifiée par l'index du saint, guérit toutes les maladies, est sans cesse entourée de femmes et d'enfans, d'hommes à barbe grise, qui se lavent les mains, les yeux et les genoux. Toutes les parties du corps que la douleur attaque reçoivent du soulagement par cette liqueur admirable; elle charme l'ennui, dissipe les chagrins : le moly des anciens, le serpent d'Esculape, tous les secrets de l'île de Cos, produisaient jadis moins d'effet; et, dans les temps modernes, l'Averne à Rome, Saint-Jacques de Compostelle, le tombeau de Mahomet, et Notre-Dame de Lorette, donnent moins d'indulgences aux fidèles qui les visitent.

L'église, dont l'architecture gothique est un chef-d'œuvre de délicatesse et de légèreté, est dominée par un joli clocher couvert de plomb. Les artistes du temps passé tâchaient d'unir le merveilleux de l'architecture aux merveilles de l'imagination. Les colonnes, très-élevées, qui supportent le comble de l'édifice sont évidées; elles n'ont pas deux pieds de diamètre (1).

Je vis dans cette église des *ex-voto*, et la tête de Saint-Jean grossièrement sculptée, colorée de blanc et d'un gros rouge, placée près d'une boîte où l'on dépose les offrandes. Sans la gravité du lieu, sans la piété d'une foule nombreuse dont je me commandais de respecter les préjugés, je n'eusse pu m'empêcher de rire avec éclat de l'attitude, des contorsions, des grimaces d'un grand homme louche, de 50 ans, dont, pendant un demi-siècle, toute l'occupation consiste à verser, d'un vase d'étain, de l'eau dans un gobelet de plomb, à marmoter des patenôtres, à tourner un chapelet dans ses doigts, à recevoir l'argent qu'on lui prodigue. Hélas! si les dévots se contentaient d'être imbécilles! mais ils sont atroces, cruels, ambitieux, calomniateurs; ils égorgent au nom d'un dieu, ils empoisonnent pour le ciel, et ne pardonnent pas au nom de la religion et de la sainte église, en France comme en Arabie, et dans l'Inde comme en Espagne.

On brûlait le corps de Saint-Jean à Samarie, par ordre de Julien l'Apostat : une pluie miraculeuse permet aux chrétiens d'en dérober quelques reliques; un de ses doigts fut envoyé par eux à Philippe le Juste, patriarche de Jérusalem. Tècle, vierge normande, le transporte dans sa patrie, fait bâtir une église dans laquelle elle le consacre à la vénération publique. Un jeune bas-breton, natif de Plougasnou, se passionne pour cette pièce merveilleuse, et forme le projet de l'enlever. Le doigt n'attend pas cette violence, et se place, entre cuir et chair, sous le poignet de son adorateur, sans qu'il se doutât de cette bonne fortune. Ce fut en 1437 que, miraculeusement entraîné vers sa patrie, il se met en marche. Dès la première journée, passant dans une petite ville, les cloches sonnent d'elles-mêmes, des arbres s'inclinent, toute la nature s'émeut et de respect et de plaisir. Il passe pour sorcier; on le saisit, on l'enferme. Le lendemain, qui le croirait? il s'éveille dans son pays, dans la commune de Plougasnou, près d'une fontaine qu'on nomme encore *Feunteun ar Bis* (Fontaine du Doigt). L'amant de la reine de Golconde ne fut pas

(1) Cambry aurait dû parler en outre de la fontaine, la plus élégante, la plus mignarde, la plus aérienne que nous ayons jamais vue. Elle est construite en kersanton et en plomb. Trois bassins superposés, et décorés d'admirables festons et de têtes d'anges d'une exquise délicatesse, sont surmontés d'une figure représentant Saint-Jean, qui confère le baptême à Jésus-Christ. Il est impossible de dire quelle est la grâce de cette construction, dont les détails apparaissent à travers une pluie d'eau limpide qui retombe en cascade des trois bassins.

plus surpris, quand il reconnut, dans l'Inde, le site, le petit pont, et l'aimable laitière, premier objet, premier théâtre de son amour. Tout s'émeut dans Plougasnou ; la chapelle de Saint-Mériadec s'ouvre ; la terre tressaille d'allégresse et se couvre de fleurs nouvelles. A peine notre breton était-il à genoux que le doigt du saint se dégage et va se placer sur l'autel. Il reconnaît l'objet de son adoration ; les cierges s'allument, le peuple se prosterne. Le duc Jean, qui résidait à Vannes, accourt à cette nouvelle ; il arrête d'élever une église à son patron. Que de miracles ! les morts ressuscitent, les sourds entendent, les aveugles voient. Les offrandes des fidèles facilitent la construction du nouveau temple. La première pierre en fut posée par le duc Jean, le premier août 1440. Il ne fut achevé qu'en 1513, par la libéralité de la reine Anne.

Cette princesse eut l'irrévérence d'envoyer chercher, sur un brancard, le doigt sacré ; elle voulait l'appliquer à son œil malade : le brancard se brise, la relique retourne à sa place. Anne, repentante, fait à pied le voyage, guérit, donne une boîte de cristal, des chandeliers, un calice de vermeil, un encensoir au trésor de Saint-Jean. Une partie de ces objets furent vendus à l'époque des guerres de la religion (1). Le pied de la reine Anne est empreint sur le piédestal d'une croix à Lann-Festour (2).

En 1489, quand Henri VII envoya des secours à la duchesse Anne, contre Charles VIII, roi de France, sous les ordres du général Richard Eggecimille, ses vaisseaux enlevèrent le doigt de Saint-Jean. Arrivés au port d'Hampton, ils firent prévenir le clergé du riche trésor qu'ils apportaient. Quelle fut la surprise générale ! la boîte se trouva vide ; la sainte relique avait repris le chemin de son domicile. Ainsi le Bambino, qui remplace Jupiter tonnant, à Rome, enlevé par des voleurs, sut, malgré ses langes et son maillot, retourner à pied dans sa crèche ; ainsi la ceinture de la Vierge ne peut quitter l'église de Prato. L'homme tourne autour d'un petit cercle d'idées ; et qui connaît un coin du monde, pourrait juger tout l'univers.

On n'avait rien négligé pour frapper l'imagination des nombreux pèlerins qui se rendaient dans ce séjour de miracles et d'enchantemens : les sentiers qu'on foulait en l'approchant étaient sacrés ; des saints épars, grossièrement sculptés, peints, dorés, se trouvaient sur la route, auprès de cabarets où la tête se montait par les fumées de l'eau-de-vie. On rencontrait, autour de la grande fontaine, des estropiés qui criaient au miracle, des clercs qui les expliquaient, des poètes qui les chantaient. Les cérémonies religieuses se faisaient avec majesté ; les prêtres étaient revêtus des étoffes les plus brillantes. La veille de la fête du saint, dans une profonde obscurité, une scène nouvelle donnait le dernier coup à la raison de ces bonnes gens. Un ange partait du sommet du clocher, éblouissant de feux et d'artifices ; il allait à cent toises, sur un monticule, allumer le feu de Saint-Jean, remontait au sommet du clocher, et disparaissait dans les airs, sans qu'on pût voir la corde sur laquelle il glissait en tournant pour opérer cet effet merveilleux (3).

Les habitans de l'île de Malte disputent à ceux de ce canton la possession du vrai doigt de Saint-Jean. Un grand esprit termina la querelle en assurant que les maltais avaient le *medius*, et les bretons l'*index* de la main droite. Il eût été plus difficile d'accorder les propriétaires de têtes du même saint, dont l'abbé de Villars baisait un jour la septième.

La Bretagne est plus loin qu'aucune autre contrée de quitter ses extravagances. Le gouvernement

(1) Le calice de vermeil donné par la reine Anne est encore dans *le trésor* de l'église de Saint-Jean-du-Doigt. « Ce calice « (dit Cambry, dans son *Catalogue*,) a treize pouces de « haut ; sa coupe a cinq pouces six lignes de diamètre. Sur « cette base sont exécutés des rameaux réunis par un amour « qui ne cache rien. La pomme est ornée des huit médaillons « des apôtres, en émail. Sur la patène est un enfant Jésus « près duquel la Vierge et Saint-Joseph sont en adoration. « Deux bergers, attentifs sous une arcade, contemplent cette « scène. Ce joli morceau est exécuté en émail, sur un fond « de couleur lie de vin. Le portrait, je le présume, d'un des « maris de la reine Anne, est en relief sur cette patène. »

(2) C'est l'endroit où la duchesse Anne mit pied à terre. De cet endroit à Saint-Jean-du-Doigt elle voulut construire un passage couvert, si l'on en croit la tradition du pays. Ce passage aurait servi de refuge aux pèlerins ; mais on lui fit observer qu'il servirait aussi d'asile aux malfaiteurs, et elle renonça à son projet.

(3) Le feu de la S.-Jean est toujours allumé, dans la paroisse de Saint-Jean-du-Doigt, par un ange descendant du clocher. Mais le mécanisme de cette machine est si grossier, son appareil si visible, que les paysans n'en sont nullement les dupes et n'ont jamais pu l'être. Cette cérémonie a toujours eu évidemment pour but d'amuser les pèlerins par une représentation scénique, et nullement de les tromper.

théocratique des druides fut remplacé par le gouvernement des prêtres catholiques, et jamais le développement de leurs absurdités ne put s'opérer avec plus de succès que chez ce peuple infortuné. On eut soin de l'éloigner des français qui pouvaient l'éclairer; on eut soin de le priver de toute instruction, de lui conserver une langue particulière, pour le maintenir dans un état d'asservissement capable de comprimer son caractère, dont on redoutait les effets. Jamais la voix de la philosophie ne pénétra dans ces contrées; et des pardons et des missions éteignirent jusqu'aux moindres étincelles de la lumière et du bon sens. Il faut avoir vu ces sauvages assemblés, pour se faire une idée des balourdises qu'on y débitait, des bouffonneries qu'on y pratiquait. Les sermons de Menot et de Barlette sont des pièces d'éloquence, les facéties d'Arlequin, du bon sens, si vous les comparez aux prônes, aux farces des curés et des vicaires de ces campagnes.

Dans les missions, des dialogues entre deux têtes de mort, entre des damnés et les âmes du purgatoire; l'obscurité, des menaces épouvantables, des chants lugubres, l'enfer dans toutes ses horreurs, le désespoir, l'éternité des flammes dévorantes, des serpens rongeant le cœur, déchirant les nerfs, des crapauds glacés siégeant sur votre sein, des chaudières bouillantes, où l'on vous descendait insensiblement, dont on vous retirait pour vous y replonger encore, des tableaux mouvans, des squelettes, des pantomimes, toutes les ruses de la plus grossière fourberie, produisaient des effets incroyables. On s'y déchirait la poitrine; des femmes avortaient; d'affreux hurlemens retentissaient dans les cavernes, dans les églises où ces mystères s'exécutaient; et, long-temps après ces spectacles sauvages, la plus noire mélancolie, le désespoir étaient l'état habituel de tout individu qui s'y laissait conduire.

Je l'ai dit, et je le répète, quelques absurdités particulières caractérisent chaque canton de l'univers; la Bretagne les réunit toutes. Parcourez les annales de ce pays de rêveries et de merveilles (1):

Vous verrez, près du château de la Roche-Maurice, près de l'ancienne rivière de *Dourdoun* (2), un dragon dévorant et les animaux et les hommes, que le roi Bristokus apaise en lui livrant tous les samedis un malheureux que le sort désignait (3).

Vous verrez le fameux Saint-Guénolé, arrachant l'œil de sa sœur de l'estomac d'une oie qui l'avait

(1) L'époque de la publication du Voyage de Cambry peut seule expliquer l'exagération et l'amertume de ce passage, qui est faux presque dans son entier. On y sent cette réaction emportée, aveugle et brutale, contre la religion catholique, qui se vengera vers le commencement du siècle d'une manière si peu intelligente. Mais aujourd'hui que le temps a apaisé les colères philosophiques, et que le catholicisme demi-mort s'étudie comme document historique bien plus que comme puissance vivante, on est assez de sang-froid pour être juste.

Si la Bretagne a conservé son langage, ses routines, ses superstitions, il ne faut point en accuser le christianisme. Son action, dans cette contrée comme partout, a été bienfaisante et civilisatrice. C'est lui qui, aux sacrifices humains, aux mœurs guerrières, à la féroce coutume d'égorger les naufrages, a substitué la charité évangélique. S'il n'a pas extirpé tous les vices, il n'en a pas créé un seul.

Ne regardez pas le mal qu'il a laissé subsister, cherchez le bien qu'il a fait.

Vous parlez d'absurdes croyances, de momeries de prêtres, d'ineptes prédications, c'est bien; mais pourquoi ne rien dire des vertus résultant de ces croyances, des bienfaits de ces prêtres, des admirables élans mêlés à ces sermons ridicules? — Comparez cette population croyante, avec toutes ses erreurs, à celles de vos villes qui ont entendu *la voix de la philosophie*. Mettez près d'un de nos loyaux bretons, *craignant l'enfer*, le gamin de Paris sans foi, ni mœurs, ni loi, et qui n'a plus peur que du sabre du garde municipal. Avec notre instruction publique incomplète, notre propagande philosophique qui abat sans édifier, croyez-vous que le paysan ait beaucoup à gagner en abandonnant toutes ses croyances pour acquérir l'éducation bâtarde de votre peuple en France? — Non, ne condamnez pas légèrement cette foi vive de l'homme des campagnes. Riez, si vous le voulez, des préjugés auxquels il reste soumis, tâchez même de les détruire; mais n'allez pas plus avant. En portant la main sur les superstitions, ne passez pas jusqu'aux croyances; et, en attendant que les philosophes aient constitué une morale préférable à celle du christianisme, un système religieux mieux lié et plus avancé, permettez à l'homme qui souffre et qui est pauvre de s'agenouiller et de croire que quelqu'un voit ses souffrances et sa pauvreté. Vous pouvez refuser le titre d'électeur au misérable paysan breton, mais laissez-lui Dieu et son lot, ce n'est plus rien pour vous, mais c'est encore tout pour lui.

(2) *Eau profonde*, en celtique.

(3) Voici l'histoire de ce dragon. Du temps que le roi Bristokus régnait à Brest, le prince Élorn était seigneur de la Roche-Maurice. Un dragon ravageait la contrée, et, tous les samedis, le sort désignait une personne pour lui être livrée. Le tour d'Élorn était venu si souvent qu'il avait envoyé tous ses gens à sa place, et il ne lui restait plus que sa femme et son fils. Dans cette cruelle position, il se précipita du haut de son château dans la rivière *Dourdoun*, qui depuis s'appela *Élorn*. Mais deux chevaliers anglais, revenant de Terre-Sainte,

avalé, et le remettant à sa place, sans que cet œil perdît de son éclat, de sa beauté.

Le collier de fer de Saint-Sané servait d'épreuve : il étranglait sur-le-champ les parjures. L'eau de sa fontaine procurait, pendant vingt-quatre heures, des vents favorables à ceux qui la puisaient et l'emportaient dans leurs vaisseaux. Des cailloux olivâtres, trouvés dans le tombeau du saint prélat, préservaient de la peste et des naufrages.

Les eaux de la mer en fureur engloutissent l'opulente ville d'Is, et noient l'impudique Dahut, fille du roi Gralon.

Saint-Vincent Ferrier, disant la messe à Vannes, va chercher ses gants, son parapluie à Rome, sans qu'on s'aperçoive de son absence.

Saint-Renan se transformait en bête brute.

Saint-Vouga traverse la mer sur un rocher.

Saint-Ké, surnommé Coladec, avait une clochette qui l'avertissait du bien qu'il devait faire, du mal qu'il devait éviter.

Saint Efflame et ses compagnons avaient pour cuisiniers des anges brillans de lumière.

Un loup mange l'âne d'un pauvre homme ; Saint-Malo le contraint à faire l'office de l'animal qu'il avait détruit, ce qu'il fit avec zèle, sans toucher aux moutons renfermés avec lui dans l'étable.

On croit, en Bretagne, qu'en soufflant des cheveux dans l'air, on les métamorphose en animaux ; on croit au petit bâton qui se change en chien noir, en aigle, en lion, etc. ; à des animaux qui se rendent invisibles, à des aigles portant des hommes dans les airs, obéissant à des génies ; à des fées qui métamorphosaient en or, en diamant, la main des indiscrets qui souillaient les fontaines dont elles défendaient l'approche aux profanes.

Ian gant e tan (Jean et son feu) est une espèce de démon qui porte, dans la nuit, cinq chandelles sur les cinq doigts, et les tourne avec la rapidité d'un dévidoir.

Des espèces de follets enlèvent la crême du lait.

Ils ont l'*avel-fal*, le mauvais vent.

Le chant du coucou, par sa répétition, vous annonce l'année de votre mariage.

Si la chemise de l'enfant enfonce dans l'eau de certaines fontaines, l'enfant meurt dans l'année ; il vit long-temps, si ce vêtement surnage : on le met humide sur le corps de ces petites créatures, pour les préserver de tous maux.

Puisque la fontaine de Scrignac, où j'ai bu trois fois de l'eau à l'heure de minuit, ne m'a pas guéri de la fièvre tierce, je cesse tout remède, et je me décide à la mort, disait un paysan du district de Quimperlé.

Vous voyez, par ces traits, la quantité de faits bizarres dont je pourrais charger ces feuilles ; ne démontrent-ils pas que les rêves des pythagoriciens, le démon de Socrate, les cailloux de Cybèle, les miracles de Vespasien, le bâton d'Abaris, les aventures d'Andromède, du Minotaure, de Deucalion, les épreuves, la puissance d'Eole, le culte des eaux, l'anneau de Gigès, le doigt de Pyrrhus ; tous les rêves sur les démons, les fées, sur les auspices ; les ruses des jongleurs, des caperleta, des bonzes, des brachmanes, des hiérophantes, de tous les charlatans du monde, ont leurs analogues dans la Bretagne?

Revenons à Saint-Jean-du-Doigt. On aurait de la peine à se faire une idée de l'espèce d'épouvante qu'éprouvèrent les spectateurs et la municipalité qui m'accompagnaient, quand j'osai toucher, examiner le saint doigt et le grand calice que je crois réellement un présent de la reine Anne. Il fallut les saisir moi-même dans le sanctuaire : je me prescrivis cependant la plus grande réserve ; je défendis la moindre plaisanterie, la moindre irrévérence aux soldats qui s'étaient approchés, et qui, le chapeau sur la tête, la parole élevée, scandalisaient les habitans émus, inquiets, à genoux. Pauvres gens ! le philosophe altier, l'homme du monde, vous regardent avec dédain, et leurs querelles, et leur ambition, et leurs fureurs, méritent bien votre pitié! Le plus stupide des hommes est celui qui n'est pas indulgent (1).

Les habitans de Saint-Jean-du-Doigt demandent qu'on fasse réparer leur fontaine et les chemins qui mènent à Morlaix ; ils sont impraticables (2).

l'aperçurent, le retirèrent des flots, et délivrèrent la contrée du dragon en lui passant leur écharpe au cou et le conduisant se noyer près de *Plounéour-Trez*, au lieu qui s'appella depuis *Poul-eux-aneval*, c'est-à-dire, *port de la bête*, et, par contraction, *Poul-eux-val*, ou *Pontusval*.

(1) La foi des bretons, relativement aux vertus du doigt de Saint-Jean, est si vive que, pendant la révolution, alors que les églises étaient fermées et les prêtres en fuite, les pèlerins ne cessèrent point de se rendre à Saint-Jean-du-Doigt. Les offices exceptés, la fête du saint était célébrée dans le bourg avec autant de solennité que jamais, et les paysans, agenouillés autour de l'église, y invoquaient Saint-Jean comme par le passé.

(2) Ces chemins ont été quelque peu réparés, mais sont encore mauvais en hiver. La fontaine est en bon état, sauf quelques tuyaux du jet d'eau.

On cultive, dans ce petit pays, beaucoup d'orge et de froment, du lin, peu de chanvre, peu d'avoine; on y trouve quelques moutons.

Parmi les personnes que j'avais fait rassembler pour leur demander des détails sur l'histoire du pays, se trouvait un homme extrêmement timide, mais fort instruit; il avait été l'archiviste de la chapelle, en connaissait les titres, les papiers. Ce galant homme, après beaucoup d'avances et de caresses, s'ouvrit à moi. J'eus le bonheur d'exciter sa confiance. Il me fit connaître un de ces êtres à caractères singuliers, qu'on ne trouve à présent que dans la Bretagne infréquentée, non polis par l'usage et l'uniformité de la société; une de ces médailles qui montrent et leur empreinte et leur exergue dans un état de parfaite conservation. Il vit à Plougasnou, sans fortune, et tire toutes ses ressources d'une place de notaire, dont les profits sont presque nuls. Il me donna les détails les plus circonstanciés sur l'état de sa patrie, séparée du reste de la Bretagne, où les mœurs et la manière de vivre des temps les plus anciens se sont conservées sans altération. Le peuple qui l'habite ne se mêle point avec les autres peuples; peu d'hommes s'éloignent de la chaumière de leurs pères; les propriétés ne s'y divisent point; on vit en commun sous un gouvernement patriarchal. Quelquefois cent individus ont des droits sur le même champ. Ainsi vivaient les celtes, les bretons. Cette manière d'être s'est conservée dans les îles multipliées qui bordent l'Écosse et l'Irlande. Les noms des diverses propriétés sont encore ce qu'ils étaient partout dans les temps les plus reculés; elles les recevaient de leur position sur la montagne ou dans la plaine, du rocher qu'elles renfermaient, du grand chêne qui les embrassait, du ruisseau qui les traversait : ainsi dans la commune dont je vous parle.

Plougasnou signifie *peuple du val*, ou *d'en bas;* Guimaëc, *peuple d'en haut;* Plouézoch, *peuple plus haut;* Ploeïan, ou Ploujehan, *peuple le plus haut* (1) :

Les mœurs de ces peuplades sont celles de la nature dans toute sa simplicité. L'imagination les domine; leur langage est figuré, rempli de métaphores et de hardiesse. Les amans ne s'y parlent qu'en vers, soit qu'ils improvisent, soit qu'ils répètent des strophes que la tradition leur apprit (1). Il n'est pas rare de les entendre, ou réciter un fait, ou composer une chanson en vers; nous en eûmes la preuve à notre retour; j'étais accompagné du citoyen Durivage, administrateur éclairé, homme plein d'esprit et de lumière. Nous trouvâmes, sur la route de Lanmeur, un homme des environs de Saint-Jean-du-Doigt, qui, retournant à son village, à demi-gris, chantait son bonheur et sa maîtresse, comme Silène ou les satyres de la suite d'Ariane et de Bacchus. La poésie naquit avant la prose; elle est l'expression ardente des émotions de terreur, d'étonnement, d'admiration ou d'amour que l'homme de la nature éprouve avec un sentiment plus vif que l'homme civilisé. C'est près de l'antre des cyclopes, dans la Sicile; c'est sur les rochers des Hébrides; c'est au milieu des orages de la Norwége; chez les bardes, les scaldes et les sauvages qu'il faut chercher les expressions figurées, hardies qui caractérisent la poésie. Homère poli par Lycurgue, par Pisistrate; Virgile, le Tasse et Racine, nous ont donné de grands ouvrages, des chefs-d'œuvre; mais, en les admirant, je suis bien moins ému par eux que par les chants hardis de Shakspeare, des poètes herses et des prophètes.

A Plougasnou, comme dans presque tous les villages du Finistère, les filles à marier se demandent en vers. Un usage singulier, dans les mariages, a lieu dans cette commune et dans les environs : quatre hommes, vêtus de blanc, portent, sur une civière, une soupe aux mariés; quatre hommes, vêtus de la même couleur, portent, sur le même instrument, des serviettes, et feignent de leur essuyer la bouche quand ils ont mangé. Le pain qu'on leur présente est coupé; les morceaux, réunis par un fil qui les traverse, sont un emblème de l'union conjugale.

Voici trois chansonnettes du pays :

Canomp amouroustet Jeannet,
Canomp amouroustet Ian.
Ian a gar Jeannet,
Jeannet a gar Ian;
Mes abaoe a so Ian drucet de Jeannet,
Ian ne gar mui Jeannet,
Na Jeannet Ian.

(1) *Plou-Ian* veut dire évidemment *peuplade de Jean*, et non *peuple le plus haut*. *Plouézoch* signifie, selon M. Athenas, *la peuplade du saumon*. On disait autrefois *Ezech : ad primum pactum rei per modico, Ezecem diaconus extraxit*, etc.

(1) Il ne faudrait pas prendre à la lettre ce que dit ici Cambry. A Plougasnou, comme dans tout le reste du Finistère, la poésie est très-cultivée, surtout la poésie élégiaque; mais l'art de l'improvisation est fort rare, et jamais les vers n'interviennent dans la conversation, même des amans les plus épris. C'est aux veillées qu'il faut aller entendre ces

Chantons les amours de Jeannette,
Chantons les amours de Jean.
Jean aimait Jeannette,
Jeannette aimait Jean;
Mais depuis que Jean est l'époux de Jannette,
Jean n'aime plus Jeannette,
Ni Jeannette Jean.

Je cite cette chanson épigrammatique et fine pour sa précision; la seconde est dans le genre espagnol. Lopez de Véga, dans une des siennes, a précisément la même idée et les mêmes comparaisons.

J'aime une jeune fille infiniment jolie; que n'ai-je le temps d'aller la voir! J'ai le projet de lui compter mes maux, et d'exiger qu'elle les adoucisse.

Qu'elle est jolie, celle que j'aime! Quand le monde serait surchargé de papier, toutes les mers d'encre; quand j'aurais les plumes de tous les oiseaux, je ne pourrais décrire, et ses perfections, et les sentimens qu'elle inspire.

Bonjour, bonjour, ma chère Aliette; que de temps s'est écoulé depuis le jour où je te vis pour la dernière fois!

— Je n'ai plus la moindre preuve de ton existence. Hier, je respirais, près d'un jardin qui t'appartient, l'odeur des roses, des œillets, et, depuis le printemps, pas un bouquet n'a paré mon corset.

— A quoi me servent les présens que je te fais? Ce ruban d'argent, cette bague jaune, qu'ont-ils produit? M'accordas-tu la moindre faveur? et voilà cependant la sixième paire de sabots que j'use à ta poursuite.

— Ah! ah! ce sont des faveurs que tu désires? Mon ami, trois chemins sablés conduisent à ma demeure; prends le premier, le second, ou celui-ci, et n'uses plus dorénavant tes sabots à les parcourir.

La simplicité, la tournure naïve de cette chanson prouve son originalité. Mathanasius pourrait, dans un long commentaire, en vanter la perfection. Je laisse à mon lecteur le soin de la décomposer, en l'engageant à ne pas précipiter son jugement sur la poésie des bretons. Chaque canton m'a fourni des morceaux variés, dont il faut examiner l'ensemble avant d'arrêter son opinion. On y verra des contes ingénieux, des idées fines, délicates. Les grands morceaux de l'antiquité se sont perdus à la chute des bardes. Quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu trouver, dans la mémoire, ou dans les manuscrits des temps passés, ces chants majestueux qui conduisaient nos pères à la victoire, ces hymnes sublimes chantés au milieu des combats, sur l'Océan, sur les rivages de la mer, entonnés par un peuple invincible, et dont l'effet était semblable à celui du tonnerre ou des mers en fureur, au rapport des écrivains grecs et romains. La poésie a dû s'anéantir, dans la Bretagne, par les prêtres, qui voulaient détruire les traces de la sublime religion des druides; par les nobles, qui faisaient profession d'ignorance; par la stupidité, suite de l'esclavage qui régnait sur le tiers-état. Elle se ranima du temps des troubadours. Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, et d'autres chevaliers, firent des chansons, des syrventes et des tensons; mais l'amour fut alors la base de leurs chants; la grande poésie n'exista pas à cette époque. Tout peut renaître avec la liberté.

Le pape Grégoire de Rostrenen (1), dans le discours préliminaire de son Dictionnaire breton, dit :

« Ce que j'ai trouvé de plus ancien sur la langue » celtique, ou bretonne, çà été le livre manuscrit, » en langue bretonne, des Prédictions de Guinclan, » astronome breton, très-fameux encore aujourd'hui » parmi les bretons, qui l'appellent le prophète » Guinclan.... Il marque, au commencement de » ses Prédictions, qu'il écrivait l'an du salut 240. »

Grégoire corrige, dans sa grammaire, l'erreur qu'il fait dans son dictionnaire, en portant à 240 l'année où Guinclan fit ses Prédictions. C'est en 450 qu'il écrivait, demeurant entre Roch-Hellan et Porz-Guen; c'est au diocèse de Tréguier, entre Morlaix et la ville de Tréguier.

Outre l'ouvrage du prophète Guinclan, écrit en vers bretons rimés, les bretons ont, dans leur langue :

1° Une Bible, qui contient tous les livres canoniques, imprimée à Londres, au commencement du seizième siècle;

2° Les Statuts synodaux du diocèse de Léon, des

poèmes bretons parfois admirables de naïveté et d'énergie, mais qui sont presque toujours l'ouvrage de prêtres, de notaires de campagne, rarement de paysans illettrés.

(1) Nous ne savons où Cambry est allé prendre que Grégoire de Rostrenen, simple capucin, ait été pape. C'est une de ces nombreuses erreurs dont on ne peut même concevoir la cause.

treizième, quatorzième et quinzième siècles, manuscrit sur vélin;

La Passion et la Résurrection de J. C., tragédie imprimée à Paris, chez Quillévéré, rue de la Bâcherie, en 1530;

Une multitude de Cantiques, de Miracles, de Vies de saints, imprimés principalement à Vannes, à Tréguier, à Quimper;

Des Dictionnaires, des Grammaires, etc. (1)

Le peuple de la Bretagne est fin, ingénieux et fort de caractère. Si vous rapprochez son costume, ses formes, son attitude, de ceux des peuples de la France, il paraîtra barbare, extravagant, grossier; étudiez-le avec attention, vous reviendrez de ces fausses idées. Le breton est extérieurement un sauvage, si vous le comparez au français façonné par l'imitation: mais le français de la nature est inférieur au breton. C'est à la langue de ce dernier, à sa position sur les côtes, qu'on attribue cet avantage. Les anciens prétendaient que les riverains de la mer sont plus ingénieux que les peuples méditerranéens. Les bretons sont convaincus de la supériorité de leur langue sur les langues de l'univers. Je n'ai pas vu qu'un excès d'amour-propre déterminât cette opinion. Il n'est point d'hommes plus modestes et qui conviennent plus volontiers des avantages des autres peuples. C'est depuis la réunion de la Bretagne à la France que tout dégénéra dans la Bretagne. Il est aisé de démontrer, par des monumens et des preuves irréfutables, que les arts, sous les anciens ducs, marchaient au moins de pair avec ceux de la France et du reste de l'Europe.

Au moment où la Bretagne secoua le joug des romains, donna l'exemple d'une révolte, suivie bientôt par tout l'Empire; au moment où les francs s'emparèrent de la Gaule, les lettres, les beaux-arts, toute espèce de connaissances et de lumières disparurent. La plus profonde obscurité régna dans les détails historiques de cette époque. Ils ne sont conservés que par nos légendaires, qui, se contentant de rapporter la naissance ou la mort des grands, le gain d'une bataille, des merveilles, des tremblemens de terre, etc., ont laissé les siècles qui nous précédèrent dans une ignorance qui n'est pas totalement détruite. C'est elle qui fit supposer que les premiers rois de France portaient une queue comme les singes; que Charlemagne n'était vêtu que d'un surtout de peau de chèvre; que nos bretons, dans le cinquième et le sixième siècle, étaient des espèces de sauvages. La rivalité qui s'établit chez les premiers historiens anglais qui voulurent s'approprier ce que les anciens avaient dit de la Bretagne continentale; les déclamations de Grégoire de Tours, ennemi des bretons; les injures soldées des écrivains français qui voulaient avilir les habitans d'une contrée sur laquelle ils se prétendaient des droits de propriété, furent la cause de ces erreurs sur l'état des bretons. Cependant les légendes, en parlant de la cour des grands, dans l'Armorique, où les saints étaient accueillis, citent leur luxe, des fêtes, des chasses qui supposent une grande opulence. Les romans nous donnent les mêmes détails en décrivant la cour de Méliadus, de Tristan, etc., etc. Mais si l'on rejetait ces autorités comme mensongères, il en est d'irréfutables que je me contenterai d'indiquer.

Dans le quatre, le cinq et le sixième siècle, la Bretagne donnait des professeurs à Bordeaux. — Elle produisit l'ingénieux itinéraire de Ratilius.

Aucun écrivain n'a nié l'authenticité du concile de Vannes, en 465. — Il est écrit dans un latin fort pur et qui détruit la prétendue ancienneté de chroniques supposées, de l'épitaphe de Conan, de celle du roi Gralon, etc.

Le canon quatrième démontre qu'à cette époque, on ne traitait pas avec la barbarie des romains les filles consacrées à Dieu qui manquaient à leur vœu de chasteté. — On se contentait de les excommunier.

Il n'était pas permis aux diacres, sous-diacres, à ceux enfin auxquels la loi défendait le mariage, d'assister à la noce des autres hommes; « à ces festins, à ces assemblées où l'on chantait des hymnes amoureux, où l'on assistait à des danses, à des pantomimes obscènes, Ch. XI. »

Le chapitre XV recommande un chant uniforme dans les diocèses armoricains.

Ces fêtes, ces pantomimes, ces épithalames, ce chant uniforme recommandé dans toutes les églises, annoncent un peuple plutôt corrompu que sauvage; et comment, en effet, dans un pays non ravagé par des barbares, les sciences druidiques et romaines se seraient-elles entièrement perdues dans l'espace d'un demi-siècle, puisque la chute de l'empire romain, dans la Bretagne, ne s'opéra que dans l'année 409?

(1) Il existe un grand nombre d'autres ouvrages bretons. Nous en parlerons en détail dans la seconde partie de l'ouvrage.

On voit à la bibliothèque nationale, à Paris, un livre curieux dont voici le titre :

« *L'an de grâce* 1485, *le* 3 *juillet, régnant très-haut et très-puissant prince François, par la grâce de Dieu, duc de Bretagne, comte de Montfort, de Richemont, d'Estampes et de Vertus, a été parachevé d'imprimer le présent volume de Coutumes corrigées et mûrement visitées par maître Nicolas Dalier, maître Guille Racine et Thomas Dutertre, avocats, etc., à Bréhant Loudéac, au diocèse de Saint-Brieuc, par Robin Foucquet et Jean Cres, maîtres en l'art d'impression.* »

Ce livre est sans points, sans virgules et sans numéros.

Il est étonnant, d'après les fausses idées qu'on a de la Bretagne, de voir à cette époque une imprimerie dans une de ses petites villes.

On ne sera peut-être pas mécontent de trouver ici quelques remarques de ce livre, qui ne sont pas étrangères à mon sujet.

L'article VI indique avec quelle simplicité se rendait la justice chez les premiers ducs ou rois de Bretagne. « Quant à faire jugement, il convient avoir trois personnes ; c'est à savoir l'acteur, le défenseur, le juge. — L'acteur pour faire la demande, le défenseur pour faire sa défense, le juge pour faire droit. »

Art. LX. « Qui met main en son seigneur par mal et le fiert, il perd tout ce qu'il tient de lui, si le seigneur ne lui faisoit excès par avant ou autre injure, par quoi il le fiert, sur soi défendant. — Ainsi ne debuvoit le seigneur faire vilenie n'a laidege à son homme de foi, comme coucher ô sa femme, ou ô sa fille, si la fille n'est ribaude. »

Art. LXXX. « Femme est en âge à douze ans, parce que toutes malices peuvent plus en femme qu'en homme. Quant à être hors de tutelle, et la femme doit être en garde de curateur tant qu'elle soit en pouvoir de mari ou d'autre ordre, parce que son sexe est plus foible que celui à l'homme. »

Art. LXXXIX. « La cour ségulière ne peut corriger la cour d'église, mais la cour d'église si peut corriger la cour ségulière. »

Art. XCVIII. « Nul ne peut être pendu, s'il n'a emblé plus de cinq sols ou la value. »

Art. XCIX. « Justice doit être plus émue d'absoudre que de condamner, et pour ce doit-on savoir la cause clèrement, car elle doit être plus clère que estoile qui est au ciel, dont homme est condamné à mort. »

Art. CIV. « S'il y a accusateurs, ils doivent être en prison l'un comme l'autre. »

Art. CXVIII. « Aussi ne doivent rien perdre les hoirs pour le méfait de leurs prédécesseurs, s'ils ne sont consentans du même fait. »

Art. CLVI. « Qu'eulx sont vilains natres, de quelque lignage qu'ils soient, qui s'entremettent de vilains métiers, comme être écorcheurs de chevaux, de vieilles bêtes, garezailles, truendailles, pendeurs de larrons, porteurs de pastés et de plateaux en tavernes, crieurs de vin, cureurs de chambres, qu'oyez faiseurs de clochers couverts de pierres, pelletiers, poissonniers ; qu'eulx qui s'entremettent de vendre vilaines marchandises, que ce soit ménétriers et vendeurs de vent ; tels gens ne sont pas dignes de s'entremettre de droits ni de coutumes. »

Art. CLVII. « Les autres roturiers peuvent témoigner ; chacun a droit de demander à son voisin de l'aider à faire sa maison, sous peine de punition. »

Art. XVI, XXXIV. « Justice fut établie pour charité, car si justice n'étoit, de menus gens n'auroient de quoi vivre, car les grands et les puissans leur ôtassent le leur et ce qu'ils eussent gagné. »

— « Justice doit être droite et loyale plus que le cordel quand il est tendu. »

CONSTITUTIONS FAITES EN GÉNÉRAL.

Parlement de Bretagne, tenu à Vannes, en l'an 1424 (même volume) :

« Défense à tous laboureurs de quitter leur charrue pour le commerce, sous peine d'amende. »

Elles ordonnent un même poids partout. La paie des ouvriers manœuvres était fixée par une loi.

Dans les édits du duc Pierre, en 1451 (même vol.), on trouve, sur l'avocat : « Qu'il ne plédoiera, ne soutiendra nulle mauvaise cause à sa savance et cognoissance ; et en quelque endroit du plaid qu'il lui vienne à cognoissance qu'elle fût mauvaise, il la délaissera sans plus la conduire. »

La très-ancienne Coutume de Bretagne porte, ch. CX : « Soutenant et consentant de malfaicteurs doivent être pugnis comme malfaicteurs, excepté cousins-germains et cousines, et dedans, qui ne sont pas tenus à les enseigner, ni le sang honnir. »

Ch. CXLI. « Nul croizé, s'il n'est clerc, n'a point

de privilége en cas de crime : que s'il a desservi à prendre mort qu'il ne soit exécuté par cour singulière. »

Ch. CXLIV. « Il appartient à tous, à toutes, quand ils trouvent mauvaises gens, les prendre et les rendre à justice ; et s'ils ne sont si forts, ils doivent lever le cri et dire : vois ci qui a fait tel méfait, aidez-moi, si le rendre à justice.... et qui en sera en refus, et le malfaicteur échappe en défaut de ceux, ils seront réputés coupables. »

Ch. CLV. « Nul vilain ne doit être cru de fait de cour, ne sur personnes nobles, ne sur fiefs nobles. »

Quel commentaire ne pourrait-on pas donner sur ce petit nombre de notes ; que de détails ne fait-il pas connaître sur la simplicité des jugemens de nos bons pères : ils les rendaient à la porte des villes, sous un chêne, sur une pierre, comme Job, comme Louis IX.

La chicane, après des siècles de discussions, d'erreurs, de mauvaise foi, peut seule établir, comme elle le fait chez Cicéron, chez Quintilien, qu'un avocat n'étant pas juge, peut défendre la plus mauvaise cause.

Quel respect pour la justice ! Elle est établie pour le faible.

La féodalité régnait chez les anciens bretons ; mais la loi s'opposait aux violences de l'homme puissant....

Quelle leçon pour le dix-huitième siècle ! Les parens, les domestiques d'une maison devaient se dispenser de dénoncer leurs proches, leurs bienfaiteurs.

Et le droit de faire rétablir sa maison par son voisin, et l'uniformité des poids, etc., etc., etc.

Tout le mal, toutes les erreurs consacrées par ces lois, viennent des livres saints falsifiés, des erreurs religieuses et de la féodalité.

Le titre de roturier tombait sur toute la classe des non nobles. Cependant la loi même établissait un état mitoyen, en Bretagne : c'était celui de ces bourgeois qu'on appelait « de noble ancèserie ; qui ont accoutumé à vivre honnêtement, et de tenir table franche comme les gentilshommes. » Ceux-ci étaient admis en témoignage ; ils étaient, comme bourgeois de bonnes villes, membres du parlement et des états.

Si l'homme noble se rendait coupable envers son subalterne, il l'en dédommageait par une amende, d'après ce principe, *établi par la loi*, qu'un être vil ne désire qu'argent ; dans le cas contraire, le cœur du noble, gros de l'insulte qu'il avait reçue, dédaignant l'argent, ne pouvait être apaisé que par la punition du roturier, par une longue captivité, *en ordes et vilaines prinsons*. — La pauvre espèce que l'espèce humaine !

Je pourrais placer ici quelques observations sur la langue bretonne, dont on parle avec tant de prétention, tant d'ignorance et de dédain ; elle est jugée par des enthousiastes qui la savent et des êtres qui n'en ont pas la moindre idée. J'ai vu traiter avec légèreté Le Brigant, par des hommes d'une futilité, d'une platitude, d'un vide inimaginable. Je fais profession d'admirer l'inconcevable mémoire, l'imagination, les connaissances de ce grammairien célèbre, ses manières, ses souliers grossiers, ses vêtemens, qui contrastaient avec l'élégance de nos habits et le luxe de nos appartemens. Quelques exagérations, quelques rapports forcés furent les torts de ce galant homme, qui d'ailleurs ne faisait que répéter ce que Bochart, Cluverius, Robert Étienne, Forcatulus, Sébastien Rouillard, ce que les hommes les plus savans avaient avant lui démontré. Il marquait, dans nos cercles brillans, comme un lacédémonien à la cour de Perse, comme le scythe Anacharsis dans les assemblées de l'Attique. Il est certain que la langue de la Bretagne est la langue des anciens celtes. Il est démontré que les celtes ont étendu partout leurs courses, leurs conquêtes, dans les temps les plus reculés, puisque les auteurs les plus anciens n'en parlent qu'avec l'épithète de vieux ; que la langue des îles et des terres du nord de l'Irlande, de l'Écosse, de l'Angleterre, et de la vaste Germanie ; que la langue des scythes, qui peuplèrent une partie du monde, fut la celtique dans les temps reculés.

Si ces assertions avaient besoin de preuves, j'alléguerais des milliers de passages tirés des écrivains grecs et romains. Il me suffit de rappeler à mes lecteurs que toutes les terres situées entre la Loire et la Seine formaient l'antique patrie des celtes ; que les romains, dans le peu de temps qu'ils possédèrent la Bretagne, n'en purent changer la langue originelle ; qu'à supposer, ce qui n'est pas, que les bretons insulaires, chassés de leur pays, eussent introduit leur langue dans l'Armorique, le prétendu changement qu'ils avaient opéré n'eût pu porter que sur quelques terminaisons de localités, puisque le celtique était la langue primitive des deux pays. L'histoire, depuis cette

dernière époque, ne cite aucune conquête, aucun événement qui puisse avoir altéré le langage conservé dans les montagnes, dans les gorges impratiquées, dans les rochers sauvages du pays dont je vous entretiens.

J'ai dit que le celtique était la langue primitive de la Bretagne insulaire et de la petite Bretagne, et ce qui le prouve, c'est l'identité du gallois et du bas-breton.

Je sais que l'on trouve encore des hommes qui nient cette identité ; mais ils peuvent lire la multitude d'articles du Dictionnaire de D. Louis Le Pelletier, où les mots, rassemblés par Davies, sont rapprochés des mots bretons, et démontrent cette identité. Ils peuvent lire Le Brigant, Baxter, Sulmich, Bochart, Wacter, le P. Perron, Leibnitz, etc. Ils seront convaincus que toutes les langues de l'occident et du monde, peut-être, ont une même origine. Sans doute, partout où des familles se trouvèrent établies, elles convinrent de certains sons, de certains gestes pour se communiquer leurs besoins et leurs pensées.... et formèrent des jargons divers ; mais une langue ne s'établit qu'avec peine, à la longue, dans un pays peuplé d'hommes assez forts pour résister aux attaques de leurs voisins, aux nomades qui parcouraient le monde ; et quand cette langue fut fixée, qu'elle eut ses règles, qu'elle put rendre clairement tout genre d'idées, quel progrès ne dut pas faire dans le monde ce premier instrument de l'esprit humain. Il pénétra partout, de proche en proche, comme la peinture, la sculpture, l'écriture, les armes, l'imprimerie, comme cette multitude d'inventions qui servirent les besoins de l'homme, et malheureusement ses passions.

On n'a pas assez réfléchi sur l'effet des grandes inventions sur la terre. Avec quelle facilité dut conquérir l'univers, le premier peuple qui se servit d'épées contre les bâtons des sauvages... L'inventeur du fer.... etc.... etc... J'indique un travail qu'il serait intéressant d'approfondir.

Il existe un ouvrage intitulé : *Leges Walliæ Hoeli boni, et aliorum Walliæ principum quas ex variis codicibus manuscriptis eruit interpretatione latina : Gulielmus Wottonus adjuvante Mose Gulielmo.*

Londini typis Gulielmi Bowyer 1730, in-folio.

Ce livre démontre jusqu'à l'évidence que la langue du pays de Galles, dans le dixième siècle, était celle qu'on parle encore aujourd'hui dans notre Bretagne gauloise. Je n'ai pas eu recours, pour m'en convaincre, à ces hommes qui savent tout plier au système qu'ils ont adopté : l'homme des champs, l'homme de la côte du Léonnais entendaient avec facilité les deux tiers des mots employés dans les lois d'Hoël. Ce travail m'a fourni l'occasion de connaître, par un ouvrage authentique, quels étaient les usages, les mœurs, les moyens, l'industrie des peuples de la province de Galles à cette époque, et, par induction, ceux des petites souverainetés établies dans l'Angleterre et dans la Gaule, dans un siècle presque inconnu.

L'époque des lois d'Hoël-le-Bon est incertaine ; il paraît qu'elles furent promulguées de 940 à 944.

On y trouve des règlemens sur la fabrication des monnaies.

Les lois, par un décret d'Hoël, ne pouvaient être changées. *Nisi communi consensu et populi et domini.*

La cour particulière du roi était composée de seize officiers, celle de la reine de huit ; elle avait vingt-et-une femmes à son service.

Le *Musicus domesticus* était le huitième des officiers du prince.

Quand la reine voulait entendre, dans son lit, quelques chansons, le musicien était obligé d'en chanter trois, mais d'une voix douce, pour ne pas troubler la cour.

Il recevait une harpe du prince, et de la princesse un anneau d'or, aux trois grandes fêtes de l'année.

Il avait droit d'être assis à la table du roi. Le préfet du palais pouvait le faire chanter toutes les fois qu'il en avait la fantaisie.

Les filles du musicien avaient le rang des filles du médecin de la cour.

Si quelqu'un lui donnait la mort, il payait cent vingt-six vaches d'amendes.

Aux trois principales fêtes de l'année, le préfet du palais présentait la harpe au musicien.

Status hominum in Wallia est triplex regis, generosi et Wassalli ignobilis cum membris suis.

Le chapelain siégeait au feu, en face du prince ; il bénissait les mets, récitait l'oraison Dominicale. Ses terres étaient exemptes d'impositions. Il en coûtait douze vaches à celui qui lui donnait la mort. Il avait quatre deniers par affaire pour laquelle le roi apposait *son sceau.*

De principe designato.

Cibus et potus illi dabuntur sine mensura : et omnia quibus opus habebit illi regiis sumptibus suppeditabuntur, etiam usque ad oblationes.... Equos quoque, canes, annulos, gemmas, arma a rege accipiet ; de quibus nemini aliquid dabit, absque licentia regis.

Le prince nommait son successeur parmi ses parens, nommés *membra regis.*

Officialibus ter, in anno, jure debentur vestimenta, lanæa a rege et lintea a regina, nempe natalitiis Paschale et Pentecosta.

Dans l'absence du roi, le préfet du palais tenait sa place.

De præda, ex regione extera, duplex præfecto palatii dabitur.

Præfectus palatii, sacerdos domesticus, et judex aulicus ne pouvaient jamais quitter le roi.

Cum præfectus aucupum accipitrem deniserit (ad respiciendam prædam) stapetem ejus rex tenebit et cum descendebit et cum conscenderit si nullus alius adstiterit.

Si anceps cœperit unum ex avibus nobilibus, absente rege, tunc quam primum in aulam intraverit et avem ostenderit, rex illi assurget et, si non assurexerit, dabit aucupi vestimentum quo indutitur.

La profession de médecin ne paraît pas, à cette époque, avoir été séparée de celle de chirurgien.

On employait des onguens, des herbes et la saignée.

Le cuisinier du prince avait toutes les peaux des bêtes ; il employait *piper* et *aromata*. Ses filles étaient dans la classe des filles du musicien et du docteur en médecine.

Le divorce était permis par les lois d'Hoël-le-Bon.

Si mulier stuprata, lege cum illo agere velit ; membro virili sinistra prehenso et dextra reliquiis sanctorum imposita, juret, super illas, quod is, per vim, se, isto membro, vitiaverit et quod dedecus et contumeliam sibi et genti suæ et domino intulerit. (Tunc ipsa de jure suo nihil amittet.)

Filia de bonis paternis dimidium tantum habebit quantum frater ejus.

Ver et automno forum clauditur : et istis duobus temporibus opera datur ne aratio vere, et messis automno detrimentum caperent.

Le roi siégeait pour rendre la justice, *dorso soli vel tempestati obverso ne sol vel tempestas ei sint incommodo.... Quicumque silentium interruperit, tribus vaccis vel 180 denariis mulctabitur.*

Bona naufraga, quæ ad littus regis pervenerint, regis sunt. — Si les vaisseaux naufrageaient sur les terres des ecclésiastiques, ou des nobles, ils partageaient avec le prince.

On n'avait pas le droit de vendre sa terre sans la permission de son seigneur ; mais on pouvait la louer sans permission.

La lance d'Hoël-le-Bon avait dix-huit pieds de long.

Rex exercitum peregre non ducet, nisi semel in anno, nec ibi manebit ultra sex septimanas.

Post annum duo decimum completum, signa pubertatis apparebunt et tempus erit illam viro collocandi. Si autem ex-illo tempore viro non fuerit collocata, ipsa facultatem suarum dominium habebit et viro se ipsam collocare poterit.

Testiculorum duorum pretium idem est ac novem membrorum parium.

Pretium linguæ idem ac horum omnium membrorum.

Tria sunt quibus generosus carere non debet, cithara, tèges et lebes.

Tria sunt quæ legionem vastant, licet illis carere non possit. Dominus, sacerdos et lex.

Tria sunt fundamenta sapientiæ.

1° *Puerilis juventas, ad addiscendum.*

2° *Memoria, ad conservandam doctrinam.*

3° *Et prudentia adultæ ætatis, ad pronuntiandum.*

Il faudrait copier cet ouvrage original, pour donner une idée complète de la simplicité, de l'étrangeté des mœurs de ce siècle, et de l'opposition qui règne entre cette simplicité des premiers âges et les arts qui paraissent en vigueur à cette époque, où l'Europe semblait couverte d'ignorance et de ténèbres. On y voit *annulli ; abacus lusorius ; — Fabri ferrarii instrumenta : forceps ; malleus ; lima ; hasta ; mola ; arcus ; sagittæ ; bipennis ; gladius cujus capulus est auratus vel argentatus ; scutum coloratum : scutum aurei, vel argentei ; vel cerulei coloris ; sella deaurata ; — frænum auratum ; frena allia colorem stannei referentia vel nigra, vel coloris ærei ; frenum argentatum ; calcaria aurea, argentea ; stapetes aurati ; stapetes ænei vel nigri ; sudaria dorsuale ; tibialia ; ocreæ ;*

dernière époque, ne cite aucune conquête, aucun événement qui puisse avoir altéré le langage conservé dans les montagnes, dans les gorges impratiquées, dans les rochers sauvages du pays dont je vous entretiens.

J'ai dit que le celtique était la langue primitive de la Bretagne insulaire et de la petite Bretagne, et ce qui le prouve, c'est l'identité du gallois et du bas-breton.

Je sais que l'on trouve encore des hommes qui nient cette identité ; mais ils peuvent lire la multitude d'articles du Dictionnaire de D. Louis Le Pelletier, où les mots, rassemblés par Davies, sont rapprochés des mots bretons, et démontrent cette identité. Ils peuvent lire Le Brigant, Baxter, Sulmich, Bochart, Wacter, le P. Perron, Leibnitz, etc. Ils seront convaincus que toutes les langues de l'occident et du monde, peut-être, ont une même origine. Sans doute, partout où des familles se trouvèrent établies, elles convinrent de certains sons, de certains gestes pour se communiquer leurs besoins et leurs pensées.... et formèrent des jargons divers ; mais une langue ne s'établit qu'avec peine, à la longue, dans un pays peuplé d'hommes assez forts pour résister aux attaques de leurs voisins, aux nomades qui parcouraient le monde ; et quand cette langue fut fixée, qu'elle eut ses règles, qu'elle put rendre clairement tout genre d'idées, quel progrès ne dut pas faire dans le monde ce premier instrument de l'esprit humain. Il pénétra partout, de proche en proche, comme la peinture, la sculpture, l'écriture, les armes, l'imprimerie, comme cette multitude d'inventions qui servirent les besoins de l'homme, et malheureusement ses passions.

On n'a pas assez réfléchi sur l'effet des grandes inventions sur la terre. Avec quelle facilité dut conquérir l'univers, le premier peuple qui se servit d'épées contre les bâtons des sauvages... L'inventeur du fer.... etc.... etc... J'indique un travail qu'il serait intéressant d'approfondir.

Il existe un ouvrage intitulé : *Leges Walliæ Hoeli boni, et aliorum Walliæ principum quas ex variis codicibus manuscriptis eruit interpretatione latina : Gulielmus Wollonus adjuvante Mose Gulielmo.*

Londini typis Gulielmi Bowyer 1730, in-folio.

Ce livre démontre jusqu'à l'évidence que la langue du pays de Galles, dans le dixième siècle, était celle qu'on parle encore aujourd'hui dans notre Bretagne gauloise. Je n'ai pas eu recours, pour m'en convaincre, à ces hommes qui savent tout plier au système qu'ils ont adopté : l'homme des champs, l'homme de la côte du Léonnais entendaient avec facilité les deux tiers des mots employés dans les lois d'Hoël. Ce travail m'a fourni l'occasion de connaître, par un ouvrage authentique, quels étaient les usages, les mœurs, les moyens, l'industrie des peuples de la province de Galles à cette époque, et, par induction, ceux des petites souverainetés établies dans l'Angleterre et dans la Gaule, dans un siècle presque inconnu.

L'époque des lois d'Hoël-le-Bon est incertaine ; il paraît qu'elles furent promulguées de 940 à 944.

On y trouve des règlemens sur la fabrication des monnaies.

Les lois, par un décret d'Hoël, ne pouvaient être changées. *Nisi communi consensu et popali et domini.*

La cour particulière du roi était composée de seize officiers, celle de la reine de huit ; elle avait vingt-et-une femmes à son service.

Le *Musicus domesticus* était le huitième des officiers du prince.

Quand la reine voulait entendre, dans son lit, quelques chansons, le musicien était obligé d'en chanter trois, mais d'une voix douce, pour ne pas troubler la cour.

Il recevait une harpe du prince, et de la princesse un anneau d'or, aux trois grandes fêtes de l'année.

Il avait droit d'être assis à la table du roi. Le préfet du palais pouvait le faire chanter toutes les fois qu'il en avait la fantaisie.

Les filles du musicien avaient le rang des filles du médecin de la cour.

Si quelqu'un lui donnait la mort, il payait cent vingt-six vaches d'amendes.

Aux trois principales fêtes de l'année, le préfet du palais présentait la harpe au musicien.

Status hominum in Wallia est triplex regis, generosi et Wassalli ignobilis cum membris suis.

Le chapelain siégeait au feu, en face du prince ; il bénissait les mets, récitait l'oraison Dominicale. Ses terres étaient exemptes d'impositions. Il en coûtait douze vaches à celui qui lui donnait la mort. Il avait quatre deniers par affaire pour laquelle le roi apposait *son sceau.*

De principe designato.

Cibus et potus illi dabuntur sine mensura : et omnia quibus opus habebit illi regiis sumptibus suppeditabuntur, etiam usque ad oblationes.... Equos quoque, canes, annulos, gemmas, arma a rege accipiet ; de quibus nemini aliquid dabit, absque licentia regis.

Le prince nommait son successeur parmi ses parens, nommés *membra regis.*

Officialibus ter, in anno, jure debentur vestimenta, lanæa a rege et lintea a regina, nempe natalitiis Paschale et Pentecosta.

Dans l'absence du roi, le préfet du palais tenait sa place.

De præda, ex regione extera, duplex præfecto palatii dabitur.

Præfectus palatii, sacerdos domesticus, et judex aulicus ne pouvaient jamais quitter le roi.

Cum præfectus aucupum accipitrem demiserit (ad respiciendam prædam) stapetem ejus rex tenebit et cum descendebit et cum conscenderit si nullus alius adstiterit.

Si anceps cœperit unum ex avibus nobilibus, absente rege, tunc quam primum in aulam intraverit et avem ostenderit, rex illi assurget et, si non assurexerit, dabit aucupi vestimentum quo induitur.

La profession de médecin ne paraît pas, à cette époque, avoir été séparée de celle de chirurgien.

On employait des onguens, des herbes et la saignée.

Le cuisinier du prince avait toutes les peaux des bêtes ; il employait *piper* et *aromata*. Ses filles étaient dans la classe des filles du musicien et du docteur en médecine.

Le divorce était permis par les lois d'Hoël-le-Bon.

Si mulier stuprata, lege cum illo agere velit ; membro virili sinistra prehenso et dextra reliquiis sanctorum imposita, juret, super illas, quod is, per vim, se, isto membro, vitiaverit et quod dedecus et contumeliam sibi et genti suæ et domino intulerit. (Tunc ipsa de jure suo nihil amittet.)

Filia de bonis paternis dimidium tantum habebit quantum frater ejus.

Ver et automno forum clauditur; et istis duobus temporibus opera datur ne aratio vere, et messis automno detrimentum caperent.

Le roi siégeait pour rendre la justice, *dorso soli vel tempestati obverso ne sol vel tempestas ei sint incommodo.... Quicumque silentium interruperit, tribus vaccis vel 180 denariis mulctabitur.*

Bona naufraga, quæ ad fittus regis pervenerint, regis sunt. — Si les vaisseaux naufrageaient sur les terres des ecclésiastiques, ou des nobles, ils partageaient avec le prince.

On n'avait pas le droit de vendre sa terre sans la permission de son seigneur ; mais on pouvait la louer sans permission.

La lance d'Hoël-le-Bon avait dix-huit pieds de long.

Rex exercitum peregre non ducet, nisi semel in anno, nec ibi manebit ultra sex septimanas.

Post annum duo decimum completum, signa pubertatis apparebunt et tempus erit illam viro collocandi. Si autem ex illo tempore viro non fuerit collocata, ipsa facultatem suarum dominium habebit et viro se ipsam collocare poterit.

Testiculorum duorum pretium idem est ac novem membrorum parium.

Pretium linguæ idem ac horum omnium membrorum.

Tria sunt quibus generosus carere non debet, cithara, tèges et lebes.

Tria sunt quæ legionem vastant, licet illis carere non possit. Dominus, sacerdos et lex.

Tria sunt fundamenta sapientiæ.

1° *Puerilis juventas, ad addiscendum.*

2° *Memoria, ad conservandam doctrinam.*

3° *Et prudentia adultæ ætatis, ad pronuntiadum.*

Il faudrait copier cet ouvrage original, pour donner une idée complète de la simplicité, de l'étrangeté des mœurs de ce siècle, et de l'opposition qui règne entre cette simplicité des premiers âges et les arts qui paraissent en vigueur à cette époque, où l'Europe semblait couverte d'ignorance et de ténèbres. On y voit *annulli; abacus lusorius ; — Fabri ferrarii instrumenta : forceps ; malleus ; lima ; hasta ; mola ; arcus ; sagittæ ; bipennis ; gladius cujus capulus est auratus vel argentatus ; scutum coloratum ; scutum aurei, vel argentei ; vel cerulei coloris ; sella deaurata ; — frænum auratum ; frena alia colorem stannei referentia vel nigra, vel coloris ærei ; frenum argentatum ; calcaria aurea, argentea ; stapetes aurati ; stapetes ænei vel nigri ; sudaria dorsuale; tibialia ; ocreæ ;*

calcei corregiati; cothurni; cintura braccarum; pedica ferrea ; camisia cum braccis ; peplum linteum ; vitta ; redimiculum pallium, etc., etc.

Une dissertation bien faite sur les lois d'Hoël-le-Bon serait un ouvrage précieux.

Leclech, de Plougasnou, cet être singulier dont je vous parlais il y a quelques momens, est un des bretons qui connaissent le mieux la langue de leur pays. Il en a, pendant 22 ans, fait une étude suivie avec acharnement, si je puis employer cette expression. Son repas frugal ne lui donnait qu'un moment de distraction ; il travaillait sans livres, sans secours, et trouvait, à force de tension d'esprit, ce que le moindre commentateur, ce qu'un simple dictionnaire eût pu lui faire connaître. Quelques volumes lui furent cependant prêtés par des amis, à des époques séparées qu'il cite. Sa santé ne put résister à ces travaux, et, par ordre des médecins, il fut forcé d'abandonner l'étude. Faut-il qu'un excès de misère comprime les plus beaux génies, et que des ressources immenses soient à la disposition d'hommes stupides !

Il existe dans la Bretagne un individu qui, sans les secours d'une grande bibliothèque, à force d'étude, a deviné tout ce que le savant de Londres, de Vienne, de Paris et de Rome apprend facilement dans les immenses collections qui se trouvent dans ces capitales. Qu'eût-il été, cet être extraordinaire, s'il n'avait pas été forcé de chercher dans trois cents volumes ce qu'il eût aisément trouvé dans un recueil de quelques pages ?

Voici sur quels singuliers fondemens Leclech a bâti son système. L'être le plus incrédule ne pourra nier que celui qui l'établit avait une imagination originale, une persévérance, une patience capables de le conduire aux plus grands résultats, s'il eût suivi la carrière des mathématiques, ou de quelques sciences exactes.

Il suppose cinq mots primitifs : ce sont les cinq voyelles. Ces mots, A, E, I, O, U, n'expriment que des attributs convenables à la grandeur, à la beauté, à la sublimité de l'être suprême. Ces seules exclamations échappèrent au premier homme, entouré des merveilles de la création, oppressé par les jouissances que lui causaient la présence de Dieu, de la terre et des ondes. Les anges, dans les cieux, n'ont pas d'autre langage.

Chassé du paradis terrestre, Adam fut obligé de travailler pour obtenir des alimens, les vêtemens dont la pudeur et les saisons le forcèrent d'adopter l'usage. Ce genre de vie lui fit créer de nouveaux mots ; il imagina les consonnes ; il les unit à ses mots primitifs, qui furent dégradés, modifiés par ce mélange, comme l'état de pureté du premier homme l'avait été par le péché.

Leclech, convaincu que certaines consonnes ont une affinité forcée avec quelques voyelles, a combiné ces sons de manière à n'avoir besoin que de vingt-quatre lettres ou mots pour rendre toutes les idées.

Le langage, se propageant de père en fils, a pu changer, dans les divers climats, par le mélange des peuples séparés de la famille primitive ; mais il soutient que les mots primitifs ont conservé leur première acception dans la composition diverse que le hasard ou de nouveaux besoins ont pu déterminer sur la surface de la terre.

Ainsi le mot *Theos*, le mot *Deus*, le mot *Alla*, le mot *Doué*, dans quatre langues différentes, en les analysant par sa méthode, offrent les mêmes idées élémentaires et produisent le même sens. Observez qu'il est nécessaire de joindre à la consonne dont on cherche le sens la voyelle sans laquelle elle n'a point de son.

Ainsi,

		C'est :	*C'est :*
THEOS s'écrit :	Te ah e o es	Hauteur, Infini, Incompréhensibilité, Existence.	L'existence haute, infinie, incompréhensible.
DIEU s'écrit :	De i e u	Immensité, Infinité, Abîme de vérité.	L'infini, l'immensité, l'abîme de vérité.
DEUS s'écrit :	De e u es	Infini, Abîme de vérité, Existence.	Une existence infinie, un abîme de vérité.
DOUÉ s'écrit :	De o u e	Incompréhensibilité, Abîme de vérité, Infini.	Un abîme infini, incompréhensible de vérité.

Vous voyez que le nom de Dieu, chez les latins, les grecs, les français, les bretons, donne le même résultat : des expressions vagues qui désignent l'être infini, l'être incompréhensible, sur lequel l'homme ne peut avoir une définition plus précise.

		C'est :	*C'est :*
ALLA s'écrit :	A el el a	Existence, Ciel, Ciel, Existence.	L'existence du ciel par excellence, l'existence de l'existence.

Le mot *soleil* donne les mêmes rapports; ils sont sublimes! Quelquefois ils présentent des définitions si grandes, si précises, que les auteurs les plus subtils n'en ont pas encore donné d'aussi justes.

		C'est :	C'est :
Helios en grec :	Ah, e, el, i, o, es	Ange, Lumière, Grande, Existence.	Le grand foyer de l'ange de lumière.
Soleil en français :	Es, e, el, o, i, el	Grand, Ange, Infini, Lumière, Ciel.	Le grand ange de la lumière du ciel.
Sol en latin :	Es, o, el	Grand, Ange, Ciel.	Le grand ange, ou c'est le grand du ciel.
Sun en angl. :	Es, u, en	Grand, Ame ou Ciel.	Le grande âme, ou c'est le grand du ciel.
Luna en latin :	El, u, en, a	Second, Clarté, Ciel, Existence.	La seconde clarté, ou la seconde existence du ciel.
Diana en lat. :	De, i, a, en, a	Lumière, Majesté, Existence, Ciel, Existence.	La majestueuse existence lumineuse du ciel.
Lune en français :	El, u, en, e	Seconde, Clarté, Ciel, Lumière.	La seconde lumière du ciel.
Loar en breton :	El, o, a, er	Second, Rond, Existence, Ciel.	La seconde existence ronde du ciel.
Moon en all. :	Em, o, en	Grand, Ciel,	Grand du ciel, sous entendu ange ou lumière.
Ans :	A, em, o	Existence, Moi, Puissance.	L'existence et la puissance de moi; ce par quoi je suis.
Mos, mer :	Em, o, er	Profondeur, Long, Ennuyeux.	Un abîme de longueur et de profondeur.

De reste, le tableau suivant éclaircira ce que nous avons dit plus haut; il a été dressé par Leclech lui-même (1).

(1) Il faut avouer que le système de Leclech, s'il paraît bizarre au premier abord, offre à l'examen quelque chose de singulièrement attrayant. Les voyelles, qui sont les bases constitutives de toutes les langues, semblent, en effet, avoir dû former la langue primitive, car ce sont les inflexions naturelles et spontanées de la voix. Plus tard, ces sons primitifs durent être altérés, *parce que le nombre des idées augmentant, il devenait indispensable d'augmenter le nombre des signes.* Mais les traces de la langue première sont restées plus ou moins dans chacun des langages qui se sont établis, selon que ces langages ont subi plus ou moins de perfectionnemens. C'est ce qui a fait dire ingénieusement que la langue d'Adam était un clavecin brisé dont les notes s'étaient dissémines sur le globe en s'altérant. Mais les altérations auxquelles ces notes ont été soumises ont dû être moins grandes dans les anciennes langues; le celtique doit donc conserver plus qu'aucune autre ce cachet *voyellaire*. M. Miorcec de Kerdanet fait remarquer à ce sujet que le breton a, en effet conservé ses voyelles, ayant chacune un sens et formant un mot Il en donne pour exemple cette phrase bretonne :

Lavar a ran d'eso, a, e, i, o, u; mot à mot : *je leur dis, que est eux leur œuf.* Ce qui répond rigoureusement à cette phrase familière de notre langue : *je leur dis que c'est leur œuf, à eux.*

TABLEAU DES MOTS CONSTITUTIFS DES LANGUES.

VALEUR DES MOTS PRIMITIFS RELATIFS A DIEU.	MOTS PRIMITIFS PRODUITS PAR LA RESPIRATION.	VALEUR DES MOTS PRIMITIFS RELATIFS A L'HOMME.
Existence, Unité, Perfection, Sainteté, Paternité, Bonté, Principe, Prééminence, Félicité.	A	Principe, Existence, Paternité, Primauté, Aînesse, Noblesse, Joie, Satisfaction, Beauté, Abondance, Science, Sainteté, Félicité, et premier en nombre.
Éternité, Lumière, Infinité.	E	Existence, Grandeur, Subsistance, Utilité, Mesure, Durée, et second en nombre.
Majesté, Infinité, Immensité.	I	Puissance, Grandeur, Richesse, Connaissance, Ennui, Longueur, Pluralité, et trois en nombre.
Incompréhensibilité, Profondeur, Cahos, Abîme, Absorption de toutes choses.	O	Vieillesse, Mortalité, Voiles, Ténèbres, le Futur, Malheur, Dommage, Eau, Mer, Merveille, Admiration, Incompréhensibilité, et quatre en nombre.
Abîme impénétrable de vérité, Profondeur, Inexistence du néant, Implénitude de toutes choses.	U	Existence, Vérité, Clarté, Lumière, Profondeur, Conservation, Crainte, Peur, Dépendance, Privation, Carence de sens, Folie, Pauvreté, Infériorité, et cinquième ou dernier en nombre.

VALEUR DES MOTS COMPOSÉS NATURELS.	MOTS COMPOSÉS. Naturels.		Renversés.	VALEUR DES MOTS COMPOSÉS RENVERSÉS.
Dieu, Soupir, Félicité, Hauteur.	ah	H	ha	Ame, Désir, Possession, Félicité.
Principe, Sûreté, Commencement, Solidité.	ka	K	ak	Inexistence, Laideur, Malpropreté, Défectuosité, Contrariété, Contrainte, Violence.
Ciel, Être, Existence, C'est, il est, Vérité, Affirmation.	ef	F	fe	Foi, Fidélité, Vérité, Existence, C'est, il est, Assertion.
Ange puîné, Second, le, lui, autre égal, Aidé, Opposé.	el	L	le	Ciel, Serment, Lien, le, lui, laize, Seconde étendue, Largeur, Second autre.
Propriété, Existence, Tendresse, Moi, il est à moi, Démonstration, Voici, C'est.	em	M	me	
Ciel, Ame, Être, Existence, Vérité, Lui, celui, ce, celui-là, Ile, C'est, il est, voilà.	en	N	ne	Inexistence, Privation, Négation, Fausseté.
Ciel, Aîné, Grand, Long, Subsistance, Avantageux, Ennuyeux.	er	R	re	Chose, Surabondance, Multitude, Répétition, Longueur, Sable.
Existence, Possession, Aisance, C'est, il est.	es	S	se	Existence, ce, cela, c'est, il est. .....
Être, Avoir, Existence, Possession, C'est, Soit, Il est, Sera, Douve, Fosse, Tombeau, Moindre, Plus petit.	be	B	eb	Privation, Besoin, Carence, Défaut, Nécessité. .....
Existence, ce, celui, cela, le, lui, être....	ce	C	ec	Contrariété, Chagrin, Mortification, Hauteur.
Lumière, Jour, Homme, Existence, C'est, il est, Vérité.	de	D	ed	Éternité, Étendue, Durée, Longueur, Valeur, Subsistance, Ennui.
Possession, Existence, Assertion, Vérité, Je, Moi, C'est, il est.	ge	G	eg	Contrariété, Chagrin.
Être, Existence, Pièce, Division, Partage, Avoir, ou Il est, C'est.	pe	P	ep	Privation, Carence, Besoin, Nécessité. .....
Lumière, Existence, Tu, Toi, Vous, C'est, il est.	te	T	et	Éternité, Étendue, Durée, Obscurité, Subsistance, Longueur, Ennui.
Être, Vérité, Fosse, Douve, Tombeau, Cavité, Moindre, il est ce qui a coutume d'être.	ve	V	ev	Il est, Cela, Affirmation, Vérité. (C'est ici l'*a* joint à l'*e* qu'on prononçait.)
(Voyez *S* au renversé.)	ze	Z	ez	
C'est, il est bas, Voiles, Ténèbres, Cavité.	qu	Q		

TABLEAU

DES PHRASES PRIMITIVES FORMÉES DES MOTS COMPOSÉS, TANT NATURELS QUE RENVERSÉS.

Mots naturels.	Phrases des mots naturels. — Mots.				Phrases des mots naturels. — Phrases.			
ah	. . eh	ih	oh	uh.	eah	iah	oah	uah.
ka	. . ke	ki	ko	ku.	kae	kai	kao	kau.
ef	. . af	if	of	uf.	aef	ief	oef	uef.
el	. . al	il	ol	ul.	ael	iel	oel	uel.
em	. . am	im	om	um.	aem	iem	oem	uem.
en	. . an	in	on	un.	aen	ien	oen	uen.
er	. . ar	ir	or	ur.	aer	ier	oer	uer.
es	. . as	is	os	us.	aes	ies	oes	ues.
be	. . ba	bi	bo	bu.	bea	bei	beo	beu.
ce	. . ca	ci	co	cu.	cea	cei	ceo	ceu.
de	. . da	di	do	du.	dea	dei	deo	deu.
ge	. . ga	gi	go	gu.	gea	gei	geo	geu.
pe	. . pa	pi	po	pu.	pea	pei	peo	peu.
te	. . ta	ti	to	tu.	tea	tei	teo	teu.
ve	. . va	vi	vo	vu.	vea	vei	veo	veu.
ze	. . za	zi	zo	zu	zea	zei	zeo	zeu.
qu					qua	que	qui	quo.

Mots renversés.	Phrases des mots renversés. — Mots.				Phrases des mots renversés. — Phrases.			
ah	he	hi	ho	hu.	hae	hai	hao	hau.
ak	ek	ik	ok	uk.	eak	iak	oak	uak.
fe	fa	fi	fo	fu.	fea	fei	feo	feu.
te	ta	ti	to	tu.	tea	tei	teo	teu.
me	ma	mi	mo	mu.	mea	mei	meo	meu.
ne	na	ni	no	nu.	nea	nei	neo	neu.
re	ra	ri	ro	ru.	rea	rei	reo	reu.
se	sa	si	so	su.	sea	sei	seo	seu.
eb	ab	ib	ob	ub.	aeb	ieb	oeb	ueb.
ec	ac	ic	oc	uc.	aec	iec	oec	uec.
ed	ad	id	od	ud.	aed	ied	oed	ued.
eg	ag	ig	og	ug.	aeg	ieg	oeg	ueg.
ep	ap	ip	op	up.	aep	iep	oep	uep.
et	at	it	ot	ut.	aet	iet	oet	uet.
ev	av	iv	ov	uv.	aev	iev	oev	uev.
ez	az	iz	oz	uz.	aez	iez	oez	uez.

NOTA. On a retranché de ce tableau les lettres S, Y, X. Ce sont des doubles lettres.

NOTA. On ne croit pas qu'il y ait guère au-delà de douze consonnes.

TABLEAU DES MOTS CONSTITUTIFS DES LANGUES.

VALEUR DES MOTS PRIMITIFS RELATIFS A DIEU.	MOTS PRIMITIFS PRODUITS PAR LA RESPIRATION.	VALEUR DES MOTS PRIMITIFS RELATIFS A L'HOMME.
Existence, Unité, Perfection, Sainteté, Paternité, Bonté, Principe, Prééminence, Félicité.	A	Principe, Existence, Paternité, Primauté, Aînesse, Noblesse, Joie, Satisfaction, Beauté, Abondance, Science, Sainteté, Félicité, et premier en nombre.
Éternité, Lumière, Infinité.	E	Existence, Grandeur, Subsistance, Utilité, Mesure, Durée, et second en nombre.
Majesté, Infinité, Immensité.	I	Puissance, Grandeur, Richesse, Connaissance, Ennui, Longueur, Pluralité, et trois en nombre.
Incompréhensibilité, Profondeur, Cahos, Abîme, Absorption de toutes choses.	O	Vieillesse, Mortalité, Voiles, Ténèbres, le Futur, Malheur, Dommage, Eau, Mer, Merveille, Admiration, Incompréhensibilité, et quatre en nombre.
Abîme impénétrable de vérité, Profondeur, Inexistence du néant, Plénitude de toutes choses.	U	Existence, Vérité, Clarté, Lumière, Profondeur, Conservation, Crainte, Peur, Dépendance, Privation, Carence de sens, Folie, Pauvreté, Infériorité, et cinquième ou dernier en nombre.

VALEUR DES MOTS COMPOSÉS NATURELS.	MOTS COMPOSÉS. Naturels.		Renversés.	VALEUR DES MOTS COMPOSÉS RENVERSÉS.
Dieu, Soupir, Félicité, Hauteur.	ah	H	ha	Ame, Désir, Possession, Félicité.
Principe, Sûreté, Commencement, Solidité.	ka	K	ak	Inexistence, Laideur, Malpropreté, Défectuosité, Contrariété, Contrainte, Violence.
Ciel, Être, Existence, C'est, il est, Vérité, Affirmation.	ef	F	fe	Foi, Fidélité, Vérité, Existence, C'est, il est, Assertion.
Ange puîné, Second, le, lui, autre égal, Aidé, Opposé.	el	L	le	Ciel, Serment, Lien, le, lui, laize, Seconde étendue, Largeur, Second autre.
Propriété, Existence, Tendresse, Moi, il est à moi, Démonstration, Voici, C'est.	em	M	me	
Ciel, Ame, Être, Existence, Vérité, Lui, celui, ce, celui-là, Ile, C'est, il est, voilà.	en	N	ne	Inexistence, Privation, Négation, Fausseté.
Ciel, Aîné, Grand, Long, Subsistance, Avantageux, Ennuyeux.	er	R	re	Chose, Surabondance, Multitude, Répétition, Longueur, Sable.
Existence, Possession, Aisance, C'est, il est.	es	S	se	Existence, ce, cela, c'est, il est. .....
Être, Avoir, Existence, Possession, C'est, Soit, Il est, Sera, Douve, Fosse, Tombeau, Moindre, Plus petit.	be	B	eb	Privation, Besoin, Carence, Défaut, Nécessité. .....
Existence, ce, celui, cela, le, lui, être....	ce	C	ec	Contrariété, Chagrin, Mortification, Hauteur.
Lumière, Jour, Homme, Existence, C'est, il est, Vérité.	de	D	ed	Éternité, Étendue, Durée, Longueur, Valeur, Subsistance, Ennui.
Possession, Existence, Assertion, Vérité, Je, Moi, C'est, il est.	ge	G	eg	Contrariété, Chagrin.
Être, Existence, Pièce, Division, Partage, Avoir, ou Il est, C'est.	pe	P	ep	Privation, Carence, Besoin, Nécessité. .....
Lumière, Existence, Tu, Toi, Vous, C'est, il est.	te	T	et	Éternité, Étendue, Durée, Obscurité, Subsistance, Longueur, Ennui.
Être, Vérité, Fosse, Douve, Tombeau, Cavité, Moindre, il est ce qui a coutume d'être.	ve	V	ev	Il est, Cela, Affirmation, Vérité. (C'est ici l'*v* joint à l'*e* qu'on prononçait.)
(Voyez *S* au renversé.)	ze	Z	ez	
C'est, il est bas, Voiles, Ténèbres, Cavité.	qu	Q		

TABLEAU

DES PHRASES PRIMITIVES FORMÉES DES MOTS COMPOSÉS, TANT NATURELS QUE RENVERSÉS.

Mots naturels.	PHRASES DES MOTS NATURELS. MOTS.				PHRASES.				Mots renversés.	PHRASES DES MOTS RENVERSÉS. MOTS.				PHRASES.			
ah	. . eh	ih	oh	uh.	eah	iah	oah	uah.	ah	he	hi	ho	hu.	hae	hai	hao	hau.
ka	. . ke	ki	ko	ku.	kae	kai	kao	kau.	ak	ek	ik	ok	uk.	eak	iak	oak	uak.
ef	. . af	if	of	uf.	aef	ief	oef	uef.	fe	fa	fi	fo	fu.	fea	fei	feo	feu.
el	. . al	il	ol	ul.	ael	iel	oel	uel.	te	ta	ti	to	tu.	tea	tei	teo	teu.
em	. . am	im	om	um.	aem	iem	oem	uem.	me	ma	mi	mo	mu.	mea	mei	meo	meu.
en	. . an	in	on	un.	aen	ien	oen	uen.	ne	na	ni	no	nu.	nea	nei	neo	neu.
er	. . ar	ir	or	ur.	aer	ier	oer	uer.	re	ra	ri	ro	ru.	rea	rei	reo	reu.
es	. . as	is	os	us.	aes	ies	oes	ues.	se	sa	si	so	su.	sea	sei	seo	seu.
be	. . ba	bi	bo	bu.	bea	bei	beo	beu.	eb	ab	ib	ob	ub.	aeb	ieb	oeb	ueb.
ce	. . ca	ci	co	cu.	cea	cei	ceo	ceu.	ec	ac	ic	oc	uc.	aec	iec	oec	uec.
de	. . da	di	do	du.	dea	dei	deo	deu.	ed	ad	id	od	ud.	aed	ied	oed	ued.
ge	. . ga	gi	go	gu.	gea	gei	geo	geu.	eg	ag	ig	og	ug.	aeg	ieg	oeg	ueg.
pe	. . pa	pi	po	pu.	pea	pei	peo	peu.	ep	ap	ip	op	up.	aep	iep	oep	uep.
te	. . ta	ti	to	tu.	tea	tei	teo	teu.	et	at	it	ot	ut.	aet	iet	oet	uet.
ve	. . va	vi	vo	vu.	vea	vei	veo	veu.	ev	av	iv	ov	uv.	aev	iev	oev	uev.
ze	. . za	zi	zo	zu	zea	zei	zeo	zeu.	ez	az	iz	oz	uz.	aez	iez	oez	uez.
qu					qua	que	qui	quo.									

NOTA. On a retranché de ce tableau les lettres S, Y, X. Ce sont des doubles lettres.

NOTA. On ne croit pas qu'il y ait guère au-delà de douze consonnes.

D'après ces exemples, que je multiplierais à l'infini ; d'après l'accord des hommes éclairés, qui conviennent que les langues primitives sont monosyllabiques, un bon chrétien ne pourrait réfuter l'opinion de Leclech, de Plougasnou. Suivant les hébreux, la langue d'Adam se répandit sur toute la terre ; toutes les langues ont donc pour racines les mots créés par le premier homme. La différence des langages n'existe point dans les racines, qui ne pouvaient varier, mais dans quelques terminaisons, quelques altérations occasionnées par les temps et le hasard. Il ne s'agissait que de trouver ces premières racines : c'est ce que le citoyen Leclech croit avoir fait (1).

Il pourrait s'appuyer des sentimens d'un homme que tous les savans reconnaissent pour leur maître, du fameux Bochart, qui, dans la préface de ses œuvres, dit positivement qu'Adam nomma les animaux d'après l'inspiration de Dieu, et que le nom qu'il leur donna porte avec lui sa signification précise. Les talmudistes *(in sanhedrin)* disent que le lion avait alors quatre noms : *avi cùm planè adolevit, sachal in mediâ ætate, labi jam inclinante, lajis cùm decrepitus est.*

La dissertation pourrait s'étendre. J'ai quitté le district de Morlaix ; j'erre depuis quelques momens dans le pays des chimères et des conjectures, et je reviens à mon sujet.

Il existe encore dans les environs de Plougasnou un genre de divination : des sorciers interprètent les mouvemens de la mer, des flots mourant sur les rivages, et vous prédisent l'avenir.

Quelques hommes de ces contrées se mettent à genoux dès qu'ils découvrent l'étoile de Vénus.

On plaçait quatre pièces de six liards sur l'autel ; on les pulvérisait après la messe : cette poussière, avalée dans un verre de vin, de cidre ou d'eau-de-vie, rendait invincible à la lutte, à la course (2).

On dit avec orgueil, à Plougasnou : *Me zo deus an Armoriq* (je suis de l'Armorique). Pour indiquer un homme courageux et fort, ils disent en proverbe : *Pot callet deuz an Armoriq*, (c'est un homme dur de l'Armorique).

Les enfans conservent encore, dans les échanges de leurs petites propriétés, un usage très-ancien : on confirmait la cession qu'on venait de faire en soufflant au vent un cheveu. Ainsi se terminaient, sans signature et sans notaire, les marchés des premiers âges. Le cheveu était l'emblême de la propriété ; on y renonçait en le jetant ; c'était déclarer, par un acte matériel, qu'on ne reviendrait pas sur l'accord arrêté, puisqu'il serait impossible aux contractans de rendre le cheveu que le vent avait emporté. De ces cheveux, dans les temps plus modernes, ont été trouvés sous des sceaux : ils tenaient lieu de signature.

La *soule* était jadis un jeu commun dans ces contrées ; on la nommait *mallader* (de mélanger). On la pratique encore dans quelques contrées de la Bretagne (3). Le seigneur, ou notable d'un village, jetait au milieu de la foule un ballon plein de son, que les hommes de différens cantons essayaient de s'arracher. Celui qui parvenait à le cacher, à le dérober aux poursuites des assaillans, jusqu'au moment du coucher du soleil, gagnait le prix fourni par la générosité de celui qui proposait, qui donnait au public cette fête dangereuse. On a vu quelquefois des hommes suivre la *soule* dans la mer, et se noyer en la cherchant. J'ai vu, dans mon enfance, un homme se casser la jambe en sautant par un soupirail dans une cave pour la saisir. Ces jeux entretenaient les forces, le courage ; mais, je le répète, ils étaient dangereux.

Les contes, amusemens de leurs longues veillées,

(1) M. Lédan, imprimeur, à Morlaix, homme d'un vrai mérite, plein de généreuses intentions, de persévérance et de connaissances dans la langue bretonne, possède une liasse de manuscrits de Leclech. Nous n'avons pu qu'y jeter les yeux ; mais il est certain qu'il doit s'y trouver d'excellentes remarques et des aperçus aussi neufs qu'ingénieux. Leclech a fait un poème breton intitulé *Reflexionou Brezonec var sujet Doue ac an den.* (Réflexions Bretonnes sur Dieu et les hommes.)

(2) Il y a près de Plougasnou, au milieu d'un champ, une sorte de chapelle que l'on nomme l'*Oratoire*, et où les jeunes filles viennent suspendre leurs chevelures. Elles espèrent obtenir, par ce sacrifice, un mari, le retour d'un bien-aimé ou la guérison de quelqu'un qui leur est cher.

Le clocher de Plougasnou est élégant sans être précisément remarquable. Du haut de sa galerie s'offre un spectacle ravissant. On a sous les yeux presque tout le pays de Léon et une grande partie de celui de Tréguier. On aperçoit la rade de Morlaix avec son château ; au-delà, la ville de Saint-Pol, toute panachée de tours et de clochers ; l'île de Callot, Pempoul ; enfin le grand arc d'océan qui s'étend de l'île de Bas jusqu'aux Sept-Iles.

(3) Dans le Morbihan seulement, et encore fort rarement.

Il y a quinze ans, elle était en grande vogue à Pontivy. Les rivalités de paroisses y causaient de graves accidens. On la défendit.

s'y nomment *nos veziou*. Les fileuses laissent passer leurs fuseaux par des trous pratiqués au plancher; si le fil se casse, les amoureux, placés dans la salle basse, rapportent le fuseau, obtiennent un doux baiser, et content une histoire. Rien n'égale la maladresse des jeunes filles de ce canton; on n'y voit pas d'écheveaux sans reprises (1).

L'histoire de Plougasnou n'offre pas de grands détails. En 1593, les espagnols s'emparèrent du château de Primel, et l'occupèrent 17 mois. En 1522, les anglais firent une descente dans le même endroit, et pillèrent les côtes voisines.

Il y avait plus de 200 maisons nobles dans les environs de Plougasnou, mais si pauvres que la misère les a détruites; les survivans sont confondus avec les laboureurs et les mendians du pays.

Le reste des communes du district de Morlaix n'offre aucun objet intéressant (2).

(1) Nous n'avons jamais vu, à Plougasnou, employer cette manière de filer. Il est probable que Cambry a confondu (ce qui lui arrive fréquemment) des notes prises à l'*île de Bas* avec d'autres sur Plougasnou. A l'île de Bas, en effet, il n'est point rare de voir les fileuses laisser ainsi passer leurs fuseaux par des trous pratiqués au plancher.

(2) Il y aurait, au contraire, beaucoup à dire sur les autres communes. Nous réparerons, autant que possible, cet oubli de Cambry, dans la seconde partie de l'ouvrage.

Chapitre II.

DISTRICT DE LESNEVEN EN 1794.

S. Ier.

Les grands diamètres du district de Lesneven sont de Plouguerneau à Sibiril (huit lieues), de Saint-Eloga à Plounéour-Trez (cinq lieues).

Il se partage en 9 cantons, composés de 28 communes. Les terres sur la côte sont les meilleures; elles produisent de l'orge et du froment dans une très-grande abondance. Les seigles n'y réussissent pas aussi bien, quoiqu'on en ait en quantité dans l'intérieur du district. On cultive un peu plus de lin qu'il n'en faut pour la consommation des habitans. On y trouve fort peu de fruits, fort peu d'avoine, de sarrasin et de méteil. Des choux, des panais, des navets, servent à la nourriture des chevaux et des bestiaux. Cléder et Plouescat fournissent des oignons, et partout on cultive quelques pois, quelques fèves. Les légumes du jardinage sont apportés de Roscoff au marché de Lesneven. Dans ce riche pays, il existe pourtant des landes, des terrains marécageux, des terres en friche, dont on pourrait tirer un grand parti. Je ne connais que la Bretagne où, par l'agriculture, en défrichant des terres nouvelles, en les dérobant à la mer, on puisse faire une grande fortune.

Les terres, plates en général, sont montueuses vers la côte. Le sol est léger dans l'intérieur, mais profond. Il est excellent près du rivage. Il est peu boisé, ou plutôt il ne l'est point. Quelques mauvais taillis, des châtaigniers en petit nombre, les allées d'ormeaux qui décorent les manoirs et les châteaux, séparés, éloignés, épars à de grandes distances, sont les seuls arbres qu'on y trouve. Il est inconcevable que le gouvernement n'oblige pas à replanter, à recouvrir un pays qui jadis était chargé de bois. On ne parle que des forêts, de la chasse d'Even, dans ces lieux même où l'on ne trouve pas un arbre. Le paysan ne brûle que du genêt, des landes et de la paille.

On cultive très-bien les terres, mais sans innovation, sans industrie, sans que jamais on ose s'écarter de la routine de ses pères. Cette multitude de préceptes, d'ingénieuses observations, de procédés donnés dans la feuille du *Cultivateur*, est nulle pour ces routiniers : attendons quelque chose du temps, des progrès insensibles de la lumière. Les pommes de terre, dont les habitans de la côte commencent à sentir le prix, et qu'ils cultivent en abondance, prouvent qu'ils ne sont pas incorrigibles.

Les armoricains ne travaillent qu'à la main (1); on emploie la charrue dans le reste des terres. Des chevaux servent au labourage.

Le goémon, sur le rivage, le fumier ordinaire et les cendres, sont les seuls engrais qu'on emploie.

Le pays est coupé de ruisseaux assez forts pour faire tourner des moulins; mais il n'existe pas une rivière dans le district de Lesneven. Les fontaines y sont fort rares, à la côte surtout, où l'eau de mauvaises sources est la seule qu'on puisse se procurer.

Malgré la richesse de ces contrées, l'habitant des campagnes ne jouit ni de plus d'aisance ni de plus

(1) Par les *armoricains*, Cambry entend ici les habitans des côtes. Ils travaillent effectivement leurs terres à la main, pour l'ordinaire; mais il en est plusieurs, pourtant, qui se servent de la charrue.

de propreté. Sa nourriture, sa maison, à quelques exceptions près, sont les mêmes que dans les autres parties de la Bretagne. Ils fatiguent leurs beaux chevaux dans des routes de traverse qui jamais ne sont réparées. Une multitude de chaussées, celle de Pontamer surtout, commune de Plouider, ont besoin d'être relevées.

Pont-Christ, qui sert à la communication de Plouescat, de Cléder et de Sibiril avec Lesneven, a coûté la vie à des cultivateurs qui portaient au chef-lieu leurs grains de réquisition (1).

Pontarglaouet, nécessaire aux communes de Kerlouan, de Saint-Frégan, de Guisseny, rompt une multitude de voitures et donne des écarts aux bœufs et aux chevaux qui les traînent (2).

On travaille à la réparation des grandes routes. Celle de Pol-Léon est en bon état; celle de Brest est passable jusqu'à Goueznou. Il n'y a rien à faire à la route de Landerneau. On va combler quelques ornières qui la rendent incommode jusqu'à Ploudaniel. On ne peut surtout se dispenser de rétablir et de ferrer le chemin de Pontusval; il sert à transporter les denrées qu'on importe dans ce petit port, et celles qu'on fait passer à Brest, à Rouen, à Bordeaux, etc. (3)

Le district de Lesneven ne possède aucune manufacture. Il existe une papeterie à Brézal, commune de Plounéventer; mais, faute de chiffons, elle ne travaille plus (4).

Peu de commerce dans cet arrondissement. On exporte pourtant des fils blancs. On y vend les plus beaux chevaux de l'Europe, quand le reste de la Bretagne ne produit que des animaux dégénérés (5), et qu'en face, à quelques lieues des côtes du Léonnais, dans l'île d'Ouessant, on trouve les plus petits chevaux de l'univers. La Bretagne est si montueuse; ses aspects, ses expositions si variés; les localités y produisent tant de variétés que, suivant l'observation d'un habile naturaliste, des plantes de la Norwége et du Midi sont indigènes en Bretagne.

Quand je me suis trouvé sur les rochers sauvages de la Bretagne, dans un climat toujours battu par les tempêtes, sous un ciel noir et rigoureux, entouré de déserts, de sable, de goémon, n'ayant pour compagnon que les oiseaux de mer qui siffient en pêchant, en dessinant des cercles dans les airs, en tombant du ciel sur leur proie; quand le silence auguste et redoutable qui régnait sur ces vastes plages n'était interrompu que par la vague énorme qui se déployait en bouillonnant au milieu des rochers qui se prolongent dans la mer et se perdent à l'horizon; quand je cherchais, dans une chaumière enfumée, quelque notice sur les mœurs, sur les antiques usages de la Bretagne; que la misère la plus profonde, les instrumens les plus grossiers, les vêtemens des premiers âges, des habitations telles qu'on en trouve chez les lapons, dans la Californie, étaient les seuls objets qui frappassent ma vue; quand je cherchais autour de moi ces grands développemens du génie, cette vivacité d'esprit, ces grâces, cette pureté de langage, cette imagination brillante, ce savoir sans pédantisme, le doux échange de sentimens purs, délicats, sans lesquels la vie n'est qu'un supplice, je ne pouvais m'empêcher d'être surpris de l'incroyable différence que vingt lieues établissent quelquefois entre des hommes qui vivent sous le même ciel, sous les mêmes lois, sous la même religion.

(1) La chaussée de Pontamer est en médiocre état; elle aurait besoin d'être entretenue avec soin. Cependant elle a été améliorée depuis Cambry.

La chaussée de Pont-Christ est maintenant très-bonne; c'est celle que M. Testard a fait construire pour son desséchement. Elle a seulement besoin de réparations ordinaires et annuelles.

(2) Pontarglaouet est dans le même état que Pontamer; mais cette route vicinale est une des plus mauvaises de l'arrondissement de Brest. Elle aurait absolument besoin de réparations.

(3) Jusqu'en 1830, le chemin de Pontusval fut tellement abandonné qu'il était devenu impraticable; les personnes à pied étaient même obligées de passer par les champs, dans certains endroits. Le gouvernement ayant alloué, pour les réparations de cette route, 14,500 fr., de 1831 à 1834, et les dix communes du canton de Lesneven ayant fourni gratuitement 786 journées de charroi et 6,458 journées d'ouvriers, sous la direction de M. Vignoboul, conducteur voyer, cette route se trouve aujourd'hui en très-bon état; mais elle exige un entretien continuel, vu la multitude de charrettes qui la traversent, chargées de goémon.

(4) Il y a trois ans que nous avons vu cette papeterie en pleine activité. On nous écrit de Lesneven que depuis elle a été transformée en minoterie.

(5) Le reste du Finistère produit aussi de fort beaux chevaux. Le canton de Saint-Pol fournit de superbes chevaux de trait, et, près du Conquet, on trouve encore quelques restes de ces chevaux bretons, type arabe, qu'il serait facile de multiplier dans nos landes.

Les chevaux sont nourris, à la côte, de paille, d'orge, de fèves, de panais, de trèfle, de landes pilées avec l'herbe des champs : on ne leur donne ni avoine ni foin. En ville, on les nourrit et de foin et d'avoine.

Avant la révolution, on avait établi des haras au Menec, à Goulven, à Plounévez, à Plouider ; des particuliers entretenaient de beaux étalons. Si l'on ne s'empresse de réparer nos pertes, quelle masse de richesses réelles la France a perdue pour jamais (1) !

Cléder, Plouguerneau, Kerlouan, Guisseny, produisent les meilleurs chevaux du pays.

Les vaches sont belles et fécondes, dans l'arrondissement que j'essaie de faire connaître. On y nourrit quelques moutons, peu de volailles. La côte est poissonneuse ; mais les pêcheurs servent sur nos flottes et dans nos armées. On ne connaît aucun oiseau particulier. On prend des maquereaux en mer, mais en trop petite quantité pour qu'on en entreprenne la pêche en grand.

Les perdrix sont ici très-communes. On y trouve beaucoup de lièvres, de bécasses, de canards sauvages ; une multitude de lapins nuisibles ; point de sangliers, mais des loups.

On ne connaît aucune mine dans le district ; mais des fragmens de minéraux, des pierres teintes, de couleur ferrugineuse et cuivrée, des cristaux améthystés, les eaux minérales de la chaussée de Brézal, commune de Plounéventer, de Carnarvily, dans la commune de Kernilis, tout me démontre qu'il en existe, et même en grande quantité.

Les granits employés dans les batimens, pour les pavés, viennent de la côte ; ils sont de grains très-variés.

On trouve à Kerdouloch des pierres mi-cassées de couleur d'or ; calcinées, elles donnent une poudre très-fine.

Dans la lande de Ploudaniel, il existe une espèce de kersanton. Un naturaliste, à Lesneven, trouverait matière à ses observations. J'ai vu réunies, dans un mur, près de la place de la Montagne, vingt espèces de granits : des schorls, du mica, des pierres de kersanton, des cristaux colorés, des quartz, du tufeau, une pierre nommée *landifer* dans le pays, etc., etc.

La côte est garnie de rochers qui s'avancent au loin dans la mer ; elle est coupée par une infinité d'anses sablonneuses, et n'offre que deux ports de mer : Pontusval, dans la commune de Plounéour, et le Quenric (2), dans celle de Plounévez ; ils ne reçoivent que des barques de 60 à 80 tonneaux.

Le costume des habitans de la campagne est singulier. Ils portent de grandes culottes et des sabots sans bas ; sur des gilets fort courts, une casaque de toile à capuchon. Leur bonnet rond, de laine bleue, espèce de calotte épaisse de 6 lignes, n'enveloppe que la partie haute du crâne ; leur front est découvert ; leurs oreilles sont nues ; des cheveux longs et plats flottent sur leurs épaules, couvrent leurs yeux ; aussi le mouvement le plus commun, chez les bretons, est celui qui rejette sur leurs oreilles les houppes de cheveux qui leur dérobent les objets et gênent toutes leurs actions. Il m'est démontré que ce costume si gênant, que ces larges culottes, que ces culottes de Quimper et des environs, qui ne couvrent que la moitié des fesses, qui ne permettent pas à l'homme de se baisser sans courir le risque d'offrir aux yeux ce qu'il veut cacher ; que les sabots qu'ils portent habituellement et de préférence ; que leur costume, enfin, fut inventé sous le gouvernement féodal, par des seigneurs impérieux, intéressés à les contenir, à comprimer toute espèce d'élans, à les mettre hors d'état de résister, de fuir quand des soldats lestes et façonnés leur intimaient les ordres de leurs maîtres. C'est ce principe, dit-on, qui força les femmes de la Chine à ne porter que de petits souliers : les conceptions de la tyrannie sont les mêmes sur toute la terre !

Les femmes portent une coiffe de toile sous une coiffe d'étoffe épaisse ; un corset, un ou deux jupons courts.

Les mœurs du pays sont pures, hospitalières ; on y prend soin de vous, de votre ami, de vos chevaux, en refusant presque toujours la rétribution que vous offrez. Ces bons campagnards vous donnent ce qu'ils conservent de meilleur : du lard, de la viande salée, du lait, du beurre, des crêpes, des galettes, etc. Les femmes sont les premiers domestiques de leur ménage. Elles labourent la terre, soignent la maison, mangent après leur mari, qui ne leur parle qu'avec une certaine sécheresse, une dureté qui tient du mépris. Si le cheval et la femme d'un léonnard tombent malades en même temps, il

(1) Nous traiterons la question des haras dans la seconde partie, à l'article *Agriculture*.

(2) C'est sans doute le Kenik qu'il faut lire.

à recours au maréchal, et laisse opérer la nature sur sa moitié, qui souffre sans se plaindre. Le sexe, il faut en convenir, n'a rien de séduisant, rien qui puisse exciter l'amour ou le désir. Son teint, quelquefois d'un gros rouge, est sans roses et sans blancheur. Une taille courte et voûtée, des jambes grosses et sans forme, une peau rude et desséchée, une gorge trop prononcée, ne sont pas *messagers d'amour*, comme disaient nos anciens troubadours.

L'homme de la côte qui soutient jusqu'à 20 ans les variations, les rigueurs, les travaux des lieux qu'il habite, pousse ordinairement sa carrière jusqu'à la très-grande vieillesse. Il faut être de fer pour résister aux tempêtes habituelles, aux vents forcés, à l'air brûlant et corrosif des côtes du nord de la Bretagne. Le climat est moins rude dans l'intérieur des terres. Dans un espace de trois lieues, vous apercevez une différence très-prononcée dans l'habitude du corps, dans la manière d'être, dans les traits des habitans du même pays. L'homme des terres a le teint frais, de la mollesse dans la démarche, une langue douce et sonore; l'armoricain a la voix dure, le regard perçant et assuré; son front, ses joues, sont sillonnés dès la jeunesse; sa barbe est rude et son teint olivâtre. Ces hommes cependant sont frères, vivent sous les mêmes lois, ont les mêmes usages. Une différence presque nulle dans la position sur le globe produit cette étrange variation; étonnez-vous après cela de celles qui règnent entre des peuples éloignés, séparés par des mers, brûlés par le soleil, ou comprimés par les glaces du Nord. Il est des fous pourtant qui ne veulent pas croire à l'influence des climats sur l'homme, et qui rejettent, comme un rêve, ce qu'Hippocrate, ce que Platon, ce qu'Aristote, ce que tous les anciens, ce que tous les hommes éclairés en ont écrit : j'aimerais autant qu'on soutînt que la Norwége et l'Irlande donnent les mêmes fruits, portent les mêmes fleurs que la Touraine et l'Italie.

Dans les premiers jours de la révolution, les habitans de ces contrées se soulevèrent un moment. Le Finistère était perdu sans la sagesse, sans le courage, sans l'activité du général Canclaux : de cette époque le régime féodal fut oublié.

Dans l'église supprimée de Languengar, on révérait Saint-Honoré. Ses reliques, trempées dans l'eau d'une fontaine voisine, lui faisaient opérer des merveilles; les femmes en buvaient pour augmenter leur lait. Un jeune indiscret en prit par dérision; ses seins se gonflent, il eût pu servir de nourrice. Sa conversion, son repentir et des offrandes dissipèrent pourtant cette incommode prééminence.

Quand un cheval baille, on lui dit : Saint-Éloi vous assiste. C'était, et c'est encore, le patron des chevaux (1).

Donnez du beurre à Saint-Hervé, vos bestiaux ne craignent rien des loups. Ce saint, aveugle, se faisait guider par un de ces animaux.

Sainte-Gertrude, à Trefflès, préfère les poulets à toute autre offrande. Elle guérit les rhumatismes et les maladies de langueur. Ces poulets revendus préservent les basses-cours de tout accident.

Le mal d'oreille, la surdité, se dissipaient chez Saint-Trégaré. On trempait une pièce d'argent dans un vase d'huile bénite, on l'appliquait sur la partie malade, la pièce restait sur l'autel.

On fait bénir du pain, à Plouider, sous l'influence de Saint-Didier (2): ce pain est merveilleux pour faire parler les enfans.

Saint-Isidore fait mourir les taupes.

Un *de profundis*, et deux liards donnés aux trépassés, font retrouver les objets perdus. Le même sacrifice vous fait éveiller par les morts, à l'heure que vous leur indiquez.

Saint-Yves fait lever la pâte.

Si le beurre se forme lentement, on a recours à Saint-Herbot.

Quand les corbeaux voltigent sur les villes, ils annoncent des maladies.

Tous les morts ouvrent la paupière à minuit.

(1) A la Saint-Éloi, une messe se dit pour les chevaux, qui sont conduits à l'office par leurs maîtres.

(2) Dans son *Catalogue des objets échappés au Vandalisme dans le Finistère*, Cambry, après avoir parlé des statues du Folgoat, parle d'un singulier morceau d'argenterie trouvé dans l'église de Plouider : c'est un buste de Saint-Didier. Les ornemens de sa chape sont chargés de statuettes qui représentent des apôtres. Le buste et les ornemens sont d'argent doré couvert de pierreries. Rien de plat et d'ignoble comme la tête de Saint-Didier, ses cheveux d'or bizarrement exécutés et frisés par l'extrémité. De petits dômes à filigranes couvrent la tête des apôtres. Il y a dans cette œuvre richesse, profusion de travail, mais défaut de beauté, de simplicité.

L'Annonciation est grossièrement gravée sur le derrière de la chape du saint. Le parquet sur lequel pose la vierge est sans la moindre trace de perspective; elle est vêtue d'une lourde chape d'évêque.

La platitude de la figure de Saint-Didier, ses gros yeux sans prunelles, tant de détails sans art et sans finesse, supposent à ce monument une grande ancienneté.

La poutrelle absente, quand on partage le gâteau des rois, se garde précieusement : elle indique l'état de leur santé, par sa bonne conservation ; la maladie, par des taches ou des moisissures.

On fait ici jeûner jusqu'aux bestiaux, la veille de Noël. Tous les animaux veillent, excepté l'homme et le crapaud.

Des fontaines bouillonnent quand le prêtre chante la préface, le jour de la Sainte Trinité.

D'immenses trésors sont gardés par les démons, par un vieillard, par une vieille, par un serpent ou par un barbet noir. Pour s'en saisir, quand un prêtre savant vous en marque la place, il faut faire un grand trou, sans dire un mot; le tonnerre gronde, l'éclair brille, des charrettes de feu s'élèvent dans les airs, un bruit de chaînes se fait entendre ; persévérez, vous trouverez une tonne d'or ou d'argent d'une pesanteur effroyable. Parvenez-vous à l'élever au bord du trou, quelques accidens, un mot qui vous échappe, la précipitent dans l'abîme, à mille pieds de profondeur ; vous vous retirez sans espoir.

Au moment où l'on chante l'évangile des rameaux, les démons sont forcés d'étaler leurs trésors, en les déguisant, cependant, sous des formes de feuilles, de pierres, de charbons. Celui qui peut jeter sur eux des objets consacrés, de l'eau bénite, un chapelet, les rend à leur premier état et s'en empare.

On vend, la nuit, la poule noire au diable, qui l'achète au prix que vous lui demandez.

S'il meurt quelqu'un dans un ménage, on attache aux ruches d'abeilles un morceau d'étoffe noire ; de l'étoffe rouge, aux mariages, aux réjouissances. Sans cette attention, les abeilles ne réussissent pas. On a l'usage, quand il tonne, de mettre un morceau de fer dans le nid des poules qui couvent.

A la Saint-Marc, on fait une procession pour empêcher les animaux et les hommes d'être piqués par les mouches.

Je multiplierais à l'infini ces récits bizarres ; j'ai cru devoir les rapporter : ils serviront comme tant d'autres à l'histoire de l'imagination. L'homme léger les dédaignera peut-être, mais ils offriront à l'homme instruit des rapprochemens intéressans ; ils feront connaître les esprits qu'on guidait avec de pareilles rêveries ; ils présentent des conformités piquantes. Les anciens avaient leur Hercule, chasseur de mouches. Le fer placé près des couvées annonce quelques notions de l'électricité.

Le deuil ou les couleurs qu'on donne aux ruches sont le résultat d'une idée sentimentale et douce. Ces fontaines bouillonnant à la voix d'un prêtre rappellent les temps où l'on prêtait une âme à tous les corps de l'univers.

L'histoire de la raison et de la sagesse, chez l'homme, se trouve sur le feuillet d'un petit livre ; il faut des milliers de volumes pour nous indiquer ses extravagances.

La commune de Lesneven est située par le sixième degré quarante minutes vingt-sept secondes de longitude, et par les quarante-huit degrés trente-cinq minutes vingt secondes de latitude (1).

Even, comte de Léon, la fonda dans le onzième siècle, en 1096. Lesneven, en breton, signifie *cour d'Even*. Ce fut un lieu de chasse placé, dit-on, au milieu de vastes forêts.

Even environna la ville d'une forte muraille : elle était défendue par un château. Les normands, les danois, sous son règne, exécutèrent une descente sur les côtes du Léonnais ; il les battit, aidé par Saint-Goulven, qui, pendant le combat, comme un autre Moïse, tint les mains levées vers le ciel. Le saint obtint pour récompense une visite du duc, qui lui baisa la main, qui lui fit don d'une forêt où des moines reconnaissans prièrent le ciel pour la prospérité de ses armées. La propriété que le comte cédait devait être égale au chemin que Goulven pourrait parcourir en un jour. Le saint s'avance ; un grand fossé s'élève miraculeusement derrière lui. Cette enceinte est nommée par les bretons *minihi Sant-Goulven* (la franchise ou l'asile de S.-Goulven) ; elle entoure encore aujourd'hui les terres les plus fécondes du Léonnais. Un jour, Saint-Goulven chargea son serviteur Madénus de demander à Le Joncour, riche paysan de Plounéour-Trez, ce qu'il trouverait sous sa main. Le paysan était au champ ; il donna trois poignées de terre qui grossirent dans le chemin, devinrent, près du saint, une masse d'or dont on fit un calice, trois croix et trois cloches carrées d'une telle pesanteur que l'homme le plus fort ne pouvait, d'une main, les faire sonner. Ces cloches guérissaient les malades ; la croix punissait les parjures.

Ou l'histoire, ou l'historien des Saints de la Bretagne, Albert-le-Grand, se trompe sur l'époque où régnait le comte Even. Ce dernier le fait vivre,

(1) M. le président de Robien place Lesneven par les 5 degrés 40 minutes 40 secondes de longitude, et par les 48 degrés 34 minutes 20 secondes de latitude.

ainsi que Saint-Goulven, sous l'empire de Justinien, sous le pape Vigilius, en 540 (1).

En 1374, cette ville fut prise par le duc Jean IV. Il fit passer au fil de l'épée la garnison française qui la défendait. En 1437, le seigneur de Penhouet obtint du duc Jean V la permission de faire ouvrir une mine de plomb trouvée dans une de ses terres (2).

Trop heureux le pays qui n'obtient pas une plus grande place dans l'histoire !

La commune de Lesneven est située sur le milieu d'une plaine qu'elle domine. On a, du clocher de cette ville, une vue très-étendue, mais dépouillée, sans grands effets. La mer ne s'aperçoit que par un angle à l'horizon. La vue de l'ouest est plate; elle s'étend jusqu'au district de Brest. Les montagnes de Landerneau, les sommets des montagnes d'Arès, arrêtent l'œil au loin. Au sud, au sud-est, les champs s'élèvent en amphithéâtre; à l'orient, à quelques milles de Lesneven, ils sont bornés par des collines sur lesquelles on distingue le clocher de Plounévès, et la commune de Lanhouarneau vers le sud-est, les clochers de Plounéventer, de Bodilis. Ce dernier point de l'horizon se termine encore à 7 ou 8 lieues par une chaîne des montagnes d'Arès.

Lesneven est petit. On n'y voit pas un bâtiment de marque, excepté l'hospice de la marine, assez vaste, mais sans architecture; c'était un couvent d'Ursulines. Cet hospice est bien loin de Brest. J'ai vu mourir sur des charrettes les matelots qu'on y portait. C'est en France, c'est dans le premier port du monde, c'est à Brest qu'on n'a pas d'assez vastes hôpitaux pour recevoir les blessés ou les malades d'une armée de mer !

Cinq cent douze malades peuvent être soignés dans les treize salles de l'hospice de Lesneven.

Sans l'extrême difficulté de s'y procurer des eaux, cet hôpital serait un des meilleurs du Finistère. L'air qu'on y respire est très-pur, les salles vastes, bien distribuées. On pourrait avec quelques dépenses, y conduire l'eau du Folgoët, quoiqu'elle soit à vingt pieds au-dessous du niveau de la principale cour de l'établissement.

L'hôpital civil, occupé par un égal nombre de soldats de la garnison et de citoyens de la ville, n'est composé que de cent lits (3).

(1) En 875, Lesneven fut pris par les barbares, ainsi que Tolente, grande ville placée à l'entrée de Laber-Vrac'h.

Dans le douzième siècle, le duc de Bretagne, Alain Fergent, établit à Lesneven une cour de justice pour tout le pays de Léon, et publia ses *Us et Coutumes de la mer*, qui n'étaient autre chose que celles des anciens venètes et des ossismiens.

En 1163, Henri II, roi d'Angleterre, prend Lesneven et détruit son château.

Dans le siècle suivant, le duc Jean Leroux rédige, à Lesneven, son *Établissement des Plédours*, qui défendait à une partie d'avoir plus de quatre avocats.

Lorsque Charles de Blois et Jean de Montfort se disputèrent le duché de Bretagne, Lesneven se déclara pour Charles; mais cette ville fut prise, et elle ne revint à Charles qu'en 1351. Enfin la bataille d'Auray eut lieu, et Lesneven tomba, avec tout le duché, au pouvoir de Jean, dit le Conquérant. Il y mit garnison anglaise; mais les habitans appelèrent Robert de Quitté à leur aide; ils lui ouvrirent les portes, et celui-ci massacra toute la garnison étrangère. Ce fut pour user de représailles que Jean IV, lorsqu'il prit la ville, en 1374, passa au fil de l'épée tous les français qui s'y trouvaient.

(2) M. Miorcec de Kerdanet dit une *mine d'argent* (ce qui n'implique pas contradiction avec la version de Cambry). D. Bonnard du Haulay, dans son histoire manuscrite *du sol, du commerce et de l'industrie de la province de Bretagne*, dit une *mine d'or*; mais il est probable que c'est par erreur.

Pendant la Ligue, Lesneven fut d'abord du parti de Mercœur; mais, dégoûtés des excès des ligueurs, les paysans se réunirent et vinrent attaquer ceux-ci sous les murs de Lesneven. Ils en tuèrent 3 ou 4 cents.

En 1669 prêchent, à Lesneven, le P. Maunoir, le P. Martin et André De Meur. Ils excitent tant de dévotion que l'on consomme dans cette ville, le jour de la communion, plus de 18 mille hosties.

En 1789, M. Leguen de Kerangal, député de la sénéchaussée de Lesneven aux états généraux, demande la destruction des titres, et, pour en faire sentir l'odieux et le ridicule, il parle de l'obligation imposée à *certains vassaux de passer les nuits à battre les étangs pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil des seigneurs* (et non pour les faire chanter, ainsi que le prétend M. Lacretelle, comme si battre l'eau faisait chanter les grenouilles!) M. Leguen de Kerangal cita, sans doute, cette coutume prétendue par réminiscence de l'histoire de Goigonus. Le bon vieux roi Goigonus ne pouvait dormir dans son bon manoir de Languédrec, vu les coassemens des grenouilles. Vainement il avait fait battre ses étangs, les bestioles criaient toujours. Le prince s'en plaignit un soir à Saint-Hervé, son hôte, qui se mit en oraison et prononça une prière qui fit perdre la voix aux grenouilles; *et depuis*, ajoute le légendaire, *la vertu de telle parole demeure encore en son entier.*

Tous ces détails sur Lesneven nous ont été fournis par l'excellente notice que M. Miorcec de Kerdanet a écrite sur cette ville.

(3) L'hôpital de la marine, établi aux Ursulines, dont parle ici Cambry, n'existe plus. Ce local, qui tombait en ruine par

On frémit en entrant dans la prison de Lesneven. Quelle infection, quelle malpropreté, quelle cruelle démonstration de la haine de l'homme pour ses semblables, ou de son inconcevable insouciance? »

La cour qui communique aux salles basses pourrait soulager les prisonniers, mais des eaux croupies, une odeur insupportable, les en écartent (1).

O Léopold, sage réformateur de la Toscane heureuse, ce n'était pas ainsi que vous traitiez les hommes! Notre nouveau gouvernement réparera ces désordres honteux, ces crimes des rois, des ministres, de leurs agens, et de ce peuple ardent, étourdi, mobile, inappliqué, impatient, léger, capable d'efforts au-dessus de l'humanité, mais incapable de suite, d'ordre et de persévérance : je parle du peuple nombreux qui vit sur un immense terrain, de Lesneven jusqu'en Alsace, de la Flandre jusqu'en Provence.

Les rues ne sont point éclairées; douze réverbères suffiraient à la commune (2).

La fontaine du Folgoat fournirait des eaux à Lesneven; cette commune ne peut s'en procurer qu'au moyen de cinq mauvais puits (3).

Ne dirait-on pas, en parcourant la France, qu'elle sort de la barbarie, et que les moyens les plus simples, les procédés de l'art les plus grossiers, ne sont point parvenus chez elle?

La halle est belle, la municipalité bien placée.

On devrait planter le champ de la réunion, pour donner à la ville une promenade bien aérée. De cette place on aperçoit la mer, et l'œil s'égare au loin dans des bosquets, sur des coteaux riants que la monotonie des sites du district rend encore plus agréables.

On voit, sur la partie la plus élevée de la ville, des débris d'une ancienne église. Un pilier qui subsiste encore est enduit d'un mastic que l'air n'a pu détruire. Ce morceau de maçonnerie fut construit, sans doute, dans les premiers jours du catholicisme. La tourelle qu'on voit en face de ce monument appartenait, dit-on, au comte Even; je ne la crois pas d'une époque aussi reculée. En général, d'après l'assertion des citoyens Hadrien, Bernard, Renold, etc., entrepreneurs de bâtimens civils de ce pays, les maisons des particuliers qu'ils ont démolies ne leur ont jamais offert pour liaison que du mortier sans mélange de sable; ils ne parlent ni des chateaux, ni des églises, ni des ports où nos ancêtres employaient beaucoup de chaux mêlée de coquillages, de gros sable, ou de granit brisé. Un d'eux me cita comme un chef-d'œuvre de composition et de bâtisse, la tour de Sesson, près Saint-Brieuc. Je l'ai vue, et j'assure qu'on ne trouve en aucun pays d'amalgame aussi fort, aussi durable, de coupes de pierres mieux faites, mieux calculées que celles de cette ancienne propriété de la maison de Clisson.

Elle démontre, avec tant d'autres ruines, que l'architecture avait acquis, dans la Bretagne, le mérite de la solidité, de la durée; qu'elle avait même une certaine grandeur et de la noblesse. Les ornemens du luxe de la Grèce et de l'Italie moderne n'ont pas pénétré dans ce pays. Les romains, dans leur passage, dans le court séjour qu'ils firent dans l'Armorique, ne me paraissent point avoir influé sur l'architecture : elle est ici ce qu'elle était chez les vieux celtes; ce qu'on la voit sur quelques points de l'Angleterre, dans les montagnes de la Souabe et du Tyrol; ce qu'elle était chez les étrusques avant qu'on eût imaginé les ordres, et que le goût et la mollesse eussent fait oublier la sévérité, la gravité et la modération de nos pères (1).

suite de l'abandon dans lequel on l'avait laissé, a été donné, par ordonnance royale, aux dames de la retraite, qui l'ont fait réparer à grands frais.

Quant à l'hôpital civil, il contient 50 lits, et est occupé par une soixantaine de pauvres, dont le soin est confié aux dames de la sagesse.

(1) La prison de Lesneven n'a guère été améliorée. On n'y a fait aucune réparation; mais il y règne plus de propreté, et les soins y sont mieux entendus.

(2) Il existe à Lesneven, depuis deux ans, six réverberes. L'administration se propose d'en augmenter le nombre.

(3) Sept puits se trouvent placés dans différens quartiers de la ville, et deux belles fontaines, l'une sur le chemin de Landerneau, et l'autre sur le chemin de Plouescat, produisent une eau excellente.

(1) Il y aurait beaucoup à dire sur tout ce passage de Cambry, relativement aux vieux monumens de la Bretagne. Sans aucun doute, leur architecture n'est nullement celtique, et la plupart d'entre eux appartiennent au style lombard ou au gothique sarrasin. Les édifices dont il reste des traces dans notre pays ne remontent guère au-delà de l'an 900, encore ceux qui datent de si loin sont-ils fort rares. La plus grande partie de nos églises, de nos châteaux, de nos manoirs, appartiennent au commencement du quinzième siècle. Les celtes ne nous ont laissé, en monumens, que leurs pierres druidiques et deux ou trois constructions douteuses que l'on a peut-être tort de leur attribuer.

Le château d'Even était situé sur un emplacement qu'occupent la prison, le club et l'auditoire. Un escalier de 40 degrés, quelques monnaies trouvées en jetant les fondemens du mur du midi de la prison, confirment cette tradition; des fables, seuls monumens de ces contrées, qui n'ont pas d'histoire, viennent encore l'appuyer. Des souterrains pleins de démons, de gnomes et de trésors, partent, dit-on, de ces ruines pour se rendre à deux lieues sous le chateau de Caraman, dont les seigneurs avaient pour devise : *les Caraman et Dieu avant !*

Plus les communes que j'ai parcourues sont éloignées du centre de la France, plus mes recherches ont été minutieuses, convaincu que les traces originelles ne se conservent que dans les pays infréquentés.

En 1788, les échevins, les administrateurs de l'hôpital, promenaient encore un bœuf et un cheval, couverts de fleurs et de lauriers, dans toutes les rues de Lesneven; la marche était précédée d'instrumens, de fifres, de tambours; on s'arrêtait de temps en temps, en s'écriant: *Guy na-né* (voilà le guy) (1).

La quête qu'on faisait à la porte des riches se partageait entre les prisonniers, les hôpitaux, les récollets et les pauvres honteux. Il n'est aucun de nos lecteurs qui ne sache à quels siècles se rapporte cet ancien usage. Qui ne se rappelle les taureaux que les druides immolaient dans leurs forêts, aux pieds de leurs chênes sacrés, à l'époque du nouvel an? qui ne les voit vêtus de blanc, à l'aide d'une serpe d'or, détachant, en silence, le guy du rouvre? Des vacies le recevaient dans un voile de lin. Le peuple, prosterné, attendait qu'on lui distribuât des parcelles de ce rameau tombé du ciel, né sans germe. Il éloignait les enchanteurs, les prestiges; les esprits malfaisans ne pouvaient rien contre sa puissance céleste. Trempé dans les fontaines, ou dans les eaux qu'on distribuait aux animaux, il détruisait toute influence dangereuse; la foudre respectait la maison qui le recevait.

Les druides savaient maîtriser jusqu'aux écarts de l'imagination, pour consoler, pour soulager l'humanité faible et souffrante. Comme ils surent donner un caractère divin à tout ce qui pouvait être utile aux hommes!

(1) Voyez ce que nous disons de cet usage dans nos notes sur le district de Landerneau, où Cambry en parle plus longuement.

Le tableau du Zodiaque, des signes qu'on y suppose, en sont une démonstration. Le caprice, des rapprochemens sans liaisons, des traditions et le hasard fondèrent les religions du monde; la seule religion druidique paraît avoir des bases fixes, un système complet, une assiette fondée sur la nature et les besoins de l'homme. Les athéniens eurent des idées religieuses qui leur vinrent des pélages et des égyptiens; les égyptiens les reçurent des chaldéens ou de l'Ethiopie; les indiens, les chinois, des tartares et du Thibet.

Les druides et les gaulois ont seuls une religion sublime, merveilleuse, fondée sur la nature, sur l'histoire des élémens, des astres dont ils connaissaient la marche, de la médecine qu'ils pratiquaient, et de ce principe brillant qui n'admet dans l'univers aucune combinaison, aucun assemblage qui ne soit dirigé par une âme, ou guidé par une intelligence. Ils admettaient l'immortalité de l'âme, peuplaient l'air, le ciel et les mers de millions de demi-dieux, admettaient un être suprême qu'ils révéraient sans le nommer. Tels étaient leurs principes connus. Ils croyaient cette divinité supérieure l'âme, le résultat des combinaisons de l'univers, comme l'âme humaine est celui de nos sens, de notre organisation. S'ils imaginaient qu'immatérielle et créatrice, elle eût enfanté la matière et réglé ses combinaisons, c'est ce qu'on n'examine pas ici; mais il est démontré que toute idée méthaphysique, depuis l'athéisme jusqu'au système qu'ils professaient publiquement, était familière à nos druides; et que les étrusques, les mages, les gymnosophistes, et la secte des pythagoriciens, ne firent que commenter, que chercher à comprendre les systèmes qu'ils avaient créés; systèmes qui n'étaient pas le fruit de ces fantaisies auxquelles on veut assujettir les phénomènes, mais le résultat de leur expérience pendant des milliers de siècles, de ces observations suivies faites par leurs disciples sur tous les points du globe qu'ils parcouraient; elles étaient classées, rédigées par un collége immense, dont l'occupation, et la nuit et le jour, était, avec respect, avec enthousiasme, d'observer tous les mouvemens, toutes les opérations de la nature, qu'ils regardaient comme un livre divin, comme la manifestation des volontés et des actions des millions d'individus qui dirigeaient les astres; des intelligences errantes dans les airs, agissant dans les flammes, mouvant les élémens. Ces êtres régissaient, dirigeaient les mœurs, les

principes des hommes, dispensaient le bien et le mal, et participaient même aux passions de l'homme, en raison de leur voisinage de la terre, ou du degré d'imperfection qui les empêchait de s'élever dans les régions qu'habitaient de demi-dieux, des dieux purifiés par la sagesse et par la bienfaisance (1).

L'usage du mai, dans ces contrées, existait il y a peu de temps à Lesneven comme dans toute la Bretagne, comme dans les Gaules. On élevait un arbre à la porte des chefs; on le couvrait de fleurs et de verdure (2); une couronne était placée sur la porte de celle qu'on aimait; on lui destinait un bouquet d'une composition ingénieuse; de longues guirlandes traversaient les rues et laissaient pendre sur les passans des dômes de fleurs et de feuillages. Ces jeux si naturels, au retour des beaux jours, résultats innocens d'idées sentimentales, précédèrent la fête de Flore chez les romains, peuple dégénéré, qui, dans les temps postérieurs, ne virent dans Flore, divinité des jeux et du printemps, qu'une infame prostituée, et qui déshonorèrent les jours qu'on lui consacrait par d'indécentes pantomimes, par d'infames prostitutions.

Un autre usage était (on l'a pratiqué cette année), le dimanche de la Quasimodo, de se jeter de mains en mains des vases d'une poterie fragile, qui se brisaient en se rencontrant dans les airs, ou que des maladroits cassaient en les laissant échapper de leurs mains; les rues étaient couvertes de débris. On chercherait en vain, chez nos aïeux, la trace de ce jeu bizarre, qui me paraît dériver d'une coutume des juifs, obligés, je crois, de renouveler chaque année les vases dont ils s'étaient servis (3).

Le mercredi des Cendres, on brûlait sur la montagne, au champ de bataille, un gros homme de paille couvert de haillons, après l'avoir promené dans la ville. — Mardi gras le suivait, vêtu de sardines et de queues de morues. Ces fêtes, ces jeux grossiers, remontent à la plus haute antiquité. Ainsi, dans la Flandre et dans l'Allemagne, à des époques reculées dont on a conservé des traces, on exécutait des scènes de cette espèce; le combat de l'hiver et de l'été était figuré par des chœurs d'hommes qui rappelaient le retour des feuillages, l'arrivée du soleil, les récoltes, etc., jeux simples, près de la nature, antérieurs aux jeux des toscans et des grecs. Ceux dont je parle paraissent tenir à l'institution du Carême; ils ont une plus haute origine, peut-être, et tiennent au système des gaulois.

Dans les veillées, les paysans du voisinage se proposent des énigmes, et les résolvent comme le

(1) Le druidisme ne fut, au fond, qu'une immense *franc-maçonnerie*, partagée en différens degrés. C'était une association du même genre que celle des jésuites, qui acquit plus tard un si grand pouvoir. Sans être nominativement chefs de l'état, les druides le gouvernaient réellement par leur influence. Ils présidaient aux sacrifices publics et privés; prononçaient sur toutes les contestations, rendaient la justice, infligeaient les châtimens et accordaient les récompenses. Quiconque ne se conformait pas à leurs sentences était *excommunié*. Il existait un grand druide, espèce de pape, auquel tous les autres obéissaient. Les druides avaient voix délibérative dans les conseils. Ils étaient exempts de service militaire et d'impôts. Ils se partageaient en quatre catégories principales : les *bardes*, poètes chargés de célébrer les belles actions et les grands hommes; les *eubages*, qui professaient la médecine et la philosophie; les *saronides*, qui dictaient les lois, enseignaient la noblesse et jugeaient les procès; enfin les *vates*, qui offraient les sacrifices.

Le druidisme fut un système religieux et gouvernemental d'une grande puissance et d'une immense utilité, tant que les colléges druidiques renfermèrent les plus hautes capacités. Le gouvernement étant alors aux mains des plus dignes, dut nécessairement être bon et avantageux au plus grand nombre. C'était la royauté du mérite, l'aristocratie de l'intelligence; mais l'ambition naquit bientôt là où tant de capacités s'agitèrent. Le pouvoir se tua lui-même par ses dissentions. Les concurrens à la dignité du grand druide se disputèrent la puissance par les armes, et dès lors l'*organisme* druidique fut brisé; les gouvernés commencèrent à douter de leurs chefs; ils se partagèrent en parti, et le *criticisme* commença, avec toutes ses incertitudes, ses haines, ses luttes sanglantes.

Au total, il ne faut point juger les druides d'après les attaques de quelques philosophes; mais il ne faut point non plus adopter les emphatiques éloges que leur donne ici Cambry. Leur science, grande, sans doute, pour leur époque, était, par rapport à nous, peu de chose; elle ne pouvait d'ailleurs prendre beaucoup d'extension, étant orale et traditionnelle. Le druidisme doit être jugé en place et à son point de vue. Ce fut un système approprié à une époque, et dont la valeur historique est réelle; mais c'est folie d'y voir une doctrine regrettable, d'éternelle sagesse, fondée sur l'étude la plus large de la nature, et présentant seule le beau spectacle du progrès et de l'intelligence, alors que toutes les autres sont entachées de fanatisme, de cruauté ou d'égarement.

(2) Actuellement encore, au 1er mai, les paysans coupent des branches de hêtre qu'ils plantent dans les champs, dans les toits des maisons, des écuries, au bord des fontaines, etc.

(3) Ce jeu de la *Quasimodo* s'est conservé dans plusieurs villes de la Bretagne.

Que de monumens curieux brisés dans cette église ! J'y remarquai surtout un autel sur lequel les attributs de la franc-maçonnerie, une règle, un marteau, une équerre, un plomb, un compas,

ne pouvons mieux faire que de citer le passage suivant *du dévot pélerinage de Notre-Dame du Folgoat, par le R. P. Cyrille Pennec.* Il est difficile de concevoir quelque chose plus empreint de tendre croyance et de ravissante naiveté.

« Ce jeune enfant (l'écolier dont parle Cambry), croissant » en âge, ému par un instinct particulier du ciel, commença, » après la mort de ses parens, à chérir les douceurs de la » solitude, choisissant pour sa retraite ordinaire un bois peu » éloigné de la ville, séjour extrêmement propre, embelli » d'une fontaine bordée alors d'arbres d'un beau vert naissant » (c'est la même fontaine qui est aujourd'hui sous la rose, » en dehors de l'église), et c'est là qu'il a goûté la manne » des consolations divines, où, comme un passereau soli- » taire, il solfiait à sa mode les louanges de la vierge adorable » à laquelle, après Dieu, il avait consacré son cœur.

» Il était misérablement vêtu, toujours déchaux, n'ayant » pour lit, en ce bois, que la terre nue, pour chevet qu'une » pierre, pour toit qu'un arbre tortu près de ladite fontaine. » Il allait tous les jours mendier son pauvre pain par la ville » de Lesneven ou ès environs, n'importunant personne aux » portes que de deux ou trois petits mots; car il disait : *ave* » *Maria ;* et puis, en son langage breton : *Salaün a debre* » *bara ;* c'est-à-dire, *Salaün mangerait bien du pain.* Il pre- » nait tout ce qu'on lui donnait, et revenait bellement à son » petit hermitage.

» Je vous dirai bien davantage, qu'au cœur de l'hiver, il » se plongeait dans la fontaine jusqu'aux aisselles, comme » un beau cygne en un étang, et répétait toujours et mille » fois, *ave Maria*, ou bien chantait quelque rythme breton » en l'honneur de Marie.

» Puis, quand il grouait à pierre fendre, il montait dans » un arbre, et, prenant deux branches de chaque main, il » se berçait et voltigeait en l'air, chantant à haute voix : » *O Marie.* En cette façon, et non autrement, il réchauffait » son pauvre corps.

» On l'appelait *Salaün ar foll,* lui un des plus beaux pages » d'honneur de la reine des cieux !

» Une fois fut rencontré par une bande de soldats qui » couraient la campagne, lesquels lui demandèrent *qui vive ?* » auxquels il répondit : *Je ne suis ni Blois, ni Monfort, mais* » *serviteur de Marie, et vive Marie !* A ces paroles, les soldats » se prirent à rire, et le laissèrent aller.

» Il mena cette vie trente-neuf ans ou quarante ans, sans » avoir jamais offensé personne.

» Enfin, notre pauvre simplique, sentant bien que sa fin » approchait, comme une tourterelle, fit résonner l'écho de » sa voix, pour marquer que l'hiver de sa vie était passé. » Mourant, il répétait encore dévotement le doux nom de » Marie. Après cela, visité et consolé de rechef de la vierge » très-sainte, il rendit heureusement son âme pure et inno- » cente à Dieu. Son visage qui, en sa vie, était tout défait » par pauvreté, parut si beau et si lumineux, qu'il disputait » à la candeur du lis et au vermeil de la rose. »

Après sa mort, Salaün fut enterré au village de Lannuchen. Son tombeau se composait de quatre pierres, que l'on voit encore, et pour lesquelles les paysans ont quelque vénération.

Le miracle rapporté par Cambry eut alors lieu : un lis, sur lequel était écrit, en lettres d'or, *ave Maria*, sortit de la tombe du saint. On construisit ensuite une chapelle au lieu même où il avait habité. Cette chapelle, commencée en 1364, ne fut terminée qu'en 1423, par le duc *Jean V.* L'église du Folgoat a deux clochers ; l'un d'eux est une lourde imitation de celui de Creisker, à Saint-Pol-de-Léon. Elle a aussi deux entrées. Dans l'une, on a détruit les colonnes qui en faisaient tout l'ornement, et une statue équestre de Jean V; l'autre est encore remarquable par ses festons de kersanton sculptés avec une charmante délicatesse, et par les statues des douze apôtres. Mais ce qu'il y a de réellement admirable, c'est le jubé, en pierre, travaillé à jour, tout brodé d'arabesques, de piliers, de feuilles de vignes ; ce sont les autels dentelés de mille détails gracieux, de mille niches, de mille statuettes, vrais chefs-d'œuvre de patience et d'art, de génie et de naïveté.

Faut-il ajouter que tout ce ravissant travail vient d'être gâté, horriblement défiguré par la grossière ignorance des membres de la fabrique du Folgoat ? — Faut-il dire que ces beaux autels de kersanton, auxquels le temps avait donné la couleur du bronze, ont été *peints à l'huile*, en noir ? — A quoi bon ? — C'est là un destin réservé à tous nos monumens gothiques. Qu'importe aux administrateurs supérieurs, qu'importe au gouvernement que les traces des temps passés, que les documens utiles à l'histoire de l'art soient perdus en France ! L'art est-il donc encore quelque chose chez nous ? — De la pierre taillée !... qu'est-ce que cela prouve ? qu'est-ce que cela rapporte ?

Près l'église du Folgoat se trouve le prieuré, ou auberge des pélerins; on y montre encore un vieux fauteuil en chêne qui a servi, dit-on, à la duchesse Anne. On sait que cette princesse fit plusieurs pélerinages au Folgoat.

Les murs extérieurs de l'église du Folgoat étaient autrefois surchargés des écussons des familles nobles qui avaient contribué à sa fondation. Ces écussons ont été martelés en 1793 ; mais on trouve encore, dans le livre du père Cyrille Pennec, que nous avons cité plus haut, le nom des familles qui avaient ainsi leurs armes sculptées dans le pourtour du monument.

Les mutilations faites à l'église du Folgoat, en 1793, sont innombrables. Voici ce que Cambry dit dans son *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère :*

« La cour du Folgoat paraît être un champ de bataille ; des » milliers de statues de kersanton, brisées, remplissent les » chapelles, les portiques, tous les environs de l'église. Que » de costumes singuliers vont disparaître, que de morceaux

Dessiné N°

Imp. de Lemercier et Rouillion

Vitre du Tréguier

Que de monumens curieux brisés dans cette église ! J'y remarquai surtout un autel sur lequel les attributs de la franc-maçonnerie, une règle, un marteau, une équerre, un plomb, un compas,

ne pouvons mieux faire que de citer le passage suivant *du dévot pélerinage de Notre-Dame du Folgoat, par le R. P. Cyrille Pennec.* Il est difficile de concevoir quelque chose plus empreint de tendre croyance et de ravissante naïveté.

« Ce jeune enfant (l'écolier dont parle Cambry), croissant » en âge, ému par un instinct particulier du ciel, commença, » après la mort de ses parens, à chérir les douceurs de la » solitude, choisissant pour sa retraite ordinaire un bois peu » éloigné de la ville, séjour extrêmement propre, embelli » d'une fontaine bordée alors d'arbres d'un beau vert naissant » (c'est la même fontaine qui est aujourd'hui sous la rose, » en dehors de l'église), et c'est là qu'il a goûté la manne » des consolations divines, où, comme un passereau soli- » taire, il solfiait à sa mode les louanges de la vierge adorable » à laquelle, après Dieu, il avait consacré son cœur.

» Il était misérablement vêtu, toujours déchaux, n'ayant » pour lit, en ce bois, que la terre nue, pour chevet qu'une » pierre, pour toit qu'un arbre tortu près de ladite fontaine. » Il allait tous les jours mendier son pauvre pain par la ville » de Lesneven ou ès environs, n'importunant personne aux » portes que de deux ou trois petits mots; car il disait : *ave* » *Maria;* et puis, en son langage breton : *Salaün a debre* » *bara;* c'est-à-dire, *Salaün mangerait bien du pain.* Il pre- » nait tout ce qu'on lui donnait, et revenait bellement à son » petit hermitage.

» Je vous dirai bien davantage, qu'au cœur de l'hiver, il » se plongeait dans la fontaine jusqu'aux aisselles, comme » un beau cygne en un étang, et répétait toujours et mille » fois, *ave Maria*, ou bien chantait quelque rythme breton » en l'honneur de Marie.

» Puis, quand il grouait à pierre fendre, il montait dans » un arbre, et, prenant deux branches de chaque main, il » se berçait et voltigeait en l'air, chantant à haute voix : » *O Marie.* En cette façon, et non autrement, il réchauffait » son pauvre corps.

» On l'appelait *Salaün ar foll*, lui un des plus beaux pages » d'honneur de la reine des cieux !

» Une fois fut rencontré par une bande de soldats qui » couraient la campagne, lesquels lui demandèrent *qui vive?* » auxquels il répondit : *Je ne suis ni Blois, ni Monfort, mais* » *serviteur de Marie, et vive Marie!* A ces paroles, les soldats » se prirent à rire, et le laissèrent aller.

» Il mena cette vie trente-neuf ans ou quarante ans, sans » avoir jamais offensé personne.

» Enfin, notre pauvre simplique, sentant bien que sa fin » approchait, comme une tourterelle, fit résonner l'écho de » sa voix, pour marquer que l'hiver de sa vie était passé. » Mourant, il répétait encore dévotement le doux nom de » Marie. Après cela, visité et consolé de rechef de la vierge » très-sainte, il rendit heureusement son âme pure et inno- » cente à Dieu. Son visage qui, en sa vie, était tout défait » par pauvreté, parut si beau et si lumineux, qu'il disputait » à la candeur du lis et au vermeil de la rose. »

Après sa mort, Salaün fut enterré au village de Lannuchen. Son tombeau se composait de quatre pierres, que l'on voit encore, et pour lesquelles les paysans ont quelque vénération.

Le miracle rapporté par Cambry eut alors lieu : un lis, sur lequel était écrit, en lettres d'or, *ave Maria*, sortit de la tombe du saint. On construisit ensuite une chapelle, au lieu même où il avait habité. Cette chapelle, commencée en 1364, ne fut terminée qu'en 1423, par le duc *Jean V*. L'église du Folgoat a deux clochers; l'un d'eux est une lourde imitation de celui de Creisker, à Saint-Pol-de-Léon. Elle a aussi deux entrées. Dans l'une, on a détruit les colonnes qui en faisaient tout l'ornement, et une statue équestre de Jean V; l'autre est encore remarquable par ses festons de kersanton sculptés avec une charmante délicatesse, et par les statues des douze apôtres. Mais ce qu'il y a de réellement admirable, c'est le jubé, en pierre, travaillé à jour, tout brodé d'arabesques, de piliers, de feuilles de vignes; ce sont les autels dentelés de mille détails gracieux, de mille niches, de mille statuettes, vrais chefs-d'œuvre de patience et d'art, de génie et de naïveté.

Faut-il ajouter que tout ce ravissant travail vient d'être gâté, horriblement défiguré par la grossière ignorance des membres de la fabrique du Folgoat? — Faut-il dire que ces beaux autels de kersanton, auxquels le temps avait donné la couleur du bronze, ont été *peints à l'huile*, en noir? — A quoi bon? — C'est là un destin réservé à tous nos monumens gothiques. Qu'importe aux administrateurs supérieurs, qu'importe au gouvernement que les traces des temps passés, que les documens utiles à l'histoire de l'art soient perdus en France! L'art est-il donc encore quelque chose chez nous? — De la pierre taillée!... qu'est-ce que cela prouve? qu'est-ce que cela rapporte?

Près l'église du Folgoat se trouve le prieuré, ou auberge des pélerins; on y montre encore un vieux fauteuil en chêne qui a servi, dit-on, à la duchesse Anne. On sait que cette princesse fit plusieurs pélerinages au Folgoat.

Les murs extérieurs de l'église du Folgoat étaient autrefois surchargés des écussons des familles nobles qui avaient contribué à sa fondation. Ces écussons ont été martelés en 1793; mais on trouve encore, dans le livre du père Cyrille Pennec, que nous avons cité plus haut, le nom des familles qui avaient ainsi leurs armes sculptées dans le pourtour du monument.

Les mutilations faites à l'église du Folgoat, en 1793, sont innombrables. Voici ce que Cambry dit dans son *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère :*

« La cour du Folgoat paraît être un champ de bataille; des » milliers de statues de kersanton, brisées, remplissent les » chapelles, les portiques, tous les environs de l'église. Que » de costumes singuliers vont disparaître, que de morceaux

Lassalle del.

Imp. de Gaveaux et Boulet.

Salle des

une truelle, un ciseau, un niveau, étaient gravés en trois compartimens entourés de brodures et de guirlandes, du travail le plus délicat.

On assure que ce local fut jadis occupé par des templiers (1).

Les jésuites y tinrent un collége dont les revenus

« curieux vont s'anéantir! Un dessinateur, bien dirigé, conserverait de précieux restes aux amis de l'antiquité. J'ai compté douze têtes dans une fontaine. Les roses les plus délicates sont détruites. C'est là qu'on peut juger de l'étonnant parti qu'un sculpteur habile pourrait tirer du kersanton; avec quelle délicatesse ces vignes, ces fleurons, ces chapiteaux sont [illegible]! L'autel principal, d'un seul morceau de cette [illegible] trois pieds quatre pouces de long, trois pieds [illegible] de profondeur, et neuf pouces d'épaisseur. Tous les monuments du Folgoat ont un air de vétusté, d'étrangeté dont il est impossible de donner l'idée sans le secours de la peinture.

« Que n'avais-je un peintre, un dessinateur, avec moi! »

(1) M. de Frémineville dit avec raison ce qui suit relativement à ce passage de Cambry :

« M. de Cambry fait mention, dans son *Voyage dans le Finistère*, de l'autel sur lequel étaient sculptés une équerre, une règle, un compas, un maillet et une truelle, et ne doutant pas que ces attributs ne fussent ceux de la franc-maçonnerie, il en conclut que l'église du Folgoat a probablement appartenu aux templiers.

» On s'étonne qu'un homme tel que fut Cambry, qui affichait de très-hautes prétentions en fait de connaissances historiques, ait pu tomber dans une si grossière erreur. Il n'a donc pas lu l'histoire de Bretagne; il n'a donc pas lu surtout l'inscription sculptée en caractères gothiques à gauche de la grande porte de l'église du Folgoat?

« Voici cette inscription :

JEAN V, HAUTERIEUSES DUC BRITONUM FUNDAVIT HAC...
(ecclesia), ANNO MCCCCXXIII.

« L'ordre des templiers fut proscrit en 1313, et n'ayant pu depuis ce temps posséder ostensiblement aucun bénéfice, le Folgoat, bâti en 1423, neuf ans après la proscription de cet ordre, n'a pu lui appartenir. De plus, les templiers et les francs-maçons ne sont pas la même chose; les premiers sont aux seconds ce qu'est une belle tragédie à une parodie burlesque.

« Nous savons, comme tout le monde, que l'équerre, le compas, la truelle, etc., sont des symboles maçonniques; mais sur l'autel dont il s'agit, et que l'on voit au Folgoat, ils sont simplement les attributs de l'état d'architecte et de celui de maçon. Cet autel fut effectivement voué à la vierge et fondé par l'architecte et les ouvriers qui ont bâti l'église, et qui ont voulu laisser par là un monument particulier du bel ouvrage qu'ils avaient accompli avec beaucoup de peine et de travaux. Ils ont naturellement voulu y sculpter les instrumens de leur art; il n'y a là-dedans rien que de simple. »

furent versés sur le couvent de ces bons pères, à Brest (2).

La route de Lesneven à Pontusval est étroite et ruinée; il serait essentiel de la réparer au plus tôt, pour le commerce qui, sans doute, doit se rétablir à la paix, pour conserver des animaux au labourage, pour faciliter aux campagnes voisines les moyens de se procurer, à Pontusval, et surtout à Plounéour-Trez, les sables et les goémons qu'on y prend pour la préparation des terres du labour.

Cette route n'a rien de curieux jusqu'au moment où l'on aperçoit la mer et ses rivages hérissés de rochers. De hauts fossés couverts de landes dérobent jusqu'à la vue des champs, que les faux-pas des chevaux, que les trous dans lesquels ils s'enfoncent jusqu'aux sangles, ne permettent pas d'ailleurs d'examiner.

Le majestueux aspect de la mer, ces côtes au loin prolongées, la grandeur de ce beau spectacle, le bruit des vagues, ces écueils redoutables, effroi des ennemis et des navigateurs, ces *moutons* blanchissans qui coupent la teinte uniforme des eaux bleuâtres, vous dédommagent amplement des ennuis et des dangers de la route que vous venez de faire.

Arrivé sur la roche élevée de Castel Louel, on n'est qu'à 20 lieues de Plymouth (3). Je me peignis les mouvemens que notre révolution occasionne en Angleterre, ses manufactures anéanties, ses troupes détruites.

Il est impossible que l'état convulsif de ce pays subsiste. La génération présente verra tomber l'immense échafaudage sur lequel est fondée sa puissance. Les peuples de l'Europe s'élèvent contre lui : ce ferment de révolte, comprimé depuis 150 ans, mais toujours actif, toujours brûlant, doit enfin éclater; les convulsions de la France s'y développeront avec plus de fureur peut-être; son crédit, sans base réelle, s'évanouira; les denrées extérieures nécessaires à son existence lui seront refusées; l'orgueil aura tout provoqué; les châteaux seront incendiés, les propriétés partagées; les fugitifs chercheront sur des terres étrangères une hospitalité qu'ils ne trouveront pas. Hélas! comment le funeste esprit de vengeance qui règne au

(2) A l'époque de leur établissement dans cette ville, en 1687.

(3) Il y a environ 35 lieues marines de cette pointe à Plymouth.

fond du cœur de l'homme lui fait-il désirer cet horrible bouleversement? Songe-t-il au résultat d'un pareil vœu, aux millions d'assassinats qu'il provoque, aux flots de sang qu'il fait couler, à la rage, aux dénonciations, aux calomnies qu'il détermine? Les villes sont renversées; les mères, les enfans expirent dévorés par la faim cruelle; le propriétaire exilé erre dans les forêts, son frère le repousse ou le livre au bourreau. Générosité, délicatesse, honneur, sensibilité, toute vertu devient un crime. Le soldat souille l'épée qu'on lui donna; le magistrat n'a plus de force; la justice quitte la terre; et la cour, sans crédit, sans mœurs, multiplie ses efforts, ses excès et ses palliatifs. Cruels anglais, voilà l'état qui vous attend, si vous ne renoncez à cet abominable esprit qui, pour les intérêts d'une toute-puissance imaginaire, ou d'une vaine gloire, baignent de sang et la terre et les mers.

Puisse la paix, après tant de ravages, venir s'établir sur l'Europe! Repeuplons ces contrées désertes, relevons ces toits abattus, portons chez les ennemis que nous embrasserons les denrées qui manquent à leur existence; que la liberté du commerce des mers, de la pensée, soit le résultat des convulsions qui nous ont déchirés; que la tranquillité renaisse dans les champs, l'industrie dans les villes, et le bonheur dans l'univers, qui souffre encore de nos divisions!

J'achevais de former ces vœux quand le chef du poste m'avertit qu'on entendait au loin le bruit d'un combat maritime : ainsi mes douces illusions s'évanouirent, ainsi la vengeance et la mort vont encore régner sur la terre.

Plymouth, le comté de Cornouaille, furent probablement le premier point de l'île découvert et peuplé par les bretons de la grande terre. Les Venètes y firent un commerce immense de perles et d'étain qu'ils transportaient, en traversant les Alpes, jusqu'aux embouchures du Pô, habitées par leurs colonies avant les siècles héroïques. Les richesses et l'ambre qu'une autre colonie du même peuple ramassait sur la mer baltique, et portait au même entrepôt, se répandaient de là dans la Grèce, l'Asie, jusque dans la Colchide, d'où l'on rapportait en échange les richesses de l'Orient. La conquête des Gaules par les romains, les guerres du Nord, la prise de l'île de Bretagne par les saxons, interrompirent ce grand mouvement du commerce qu'on fait à moins de frais depuis les voyages dans l'Inde par le cap de Bonne-Espérance.

L'entrée de Pontusval est bordée de récifs; elle a cent brasses de largeur. Le rocher qu'on nomme *le Fil*, et qu'il serait possible de faire sauter, coupe la passe en deux parties, et gêne le navigateur.

A une encâblure du Fil, on a huit à neuf brasses de fond, et six brasses à la mer basse.

Le fort de Pontusval défend l'approche de la côte. Il serait à souhaiter qu'on établît une autre batterie sur la rive opposée, sur la pointe du Bilon.

Ce petit port assèche à toutes les marées; il reçoit des barques de 40 à 50 tonneaux. Les pilotes du voisinage assurent qu'à peu de frais on pourrait creuser, agrandir ce bassin; qu'alors il pourrait contenir de 60 à 80 bâtimens. Dans les grandes marées, il a 18 à 20 pieds d'eau; dans les basses, il n'en a que 9. Un bâtiment de 150 à 200 tonneaux, en danger, pourrait s'y jeter sur le sable. On y portait du vin, des planches, du sel, du fer, de la résine, des poteries, des pierres de moulins. Les bordelais, les normands, emportaient en échange des futailles vides, des fèves, des pois verts, des grains de toute espèce; on envoyait d'ici des froments et du seigle, à l'île de Ré, à la Rochelle. Dans les années d'abondance, Brest s'y pourvoyait de 200 tonneaux de blé de toute nature; ce commerce a cessé depuis la révolution.

Le premier combat de la guerre présente eut lieu sur mer, à la vue du fort de Pontusval, en germinal an II.

On y vit le célèbre combat de la *Belle-Poule;* cette frégate, attaquée dans les environs de Corréjou, se retira dans la baie de Kernic.

La côte de Pontusval est poissonneuse; les merlans, les turbots, les soles, y sont communs et d'un goût délicat; le chien de mer et les marsouins s'y trouvent en très-grande abondance.

Quand vous avez lu, dans les récits des voyageurs, la description de la vie malheureuse des habitans de la Terre-de-Feu, des infortunés qui végètent sur les rochers de la mer du Sud, des malheureux lapons ensevelis sous la neige, du Kamschadal nourri de poissons corrompus, vous vous êtes quelquefois écriés, ô France! trop heureux qui naquit dans ton sein, sur cette terre si féconde, sous ce beau ciel si tempéré, sous les orangers de la Provence, les pommiers de la Normandie, dans les jardins de la Touraine, où des travaux faciles, égayés par le chant, par la musette et par la danse, procurent une ample et saine nourriture, un vêtement souple et commode au plus faible de ses

enfans ! Vous ignoriez quel est, dans cette même France, l'état, la vie des habitans de Pontusval, de la côte de la Bretagne en général.

Tous les travaux, ici, se font à la main, sous un ciel noir et rigoureux, battu des vents et des tempêtes. Le riche est occupé du peu de bois qu'à force d'argent et d'industrie il peut à peine se procurer; le pauvre ne peut se chauffer, ou faire cuire ses alimens grossiers, qu'avec de la paille, des landes et des racines de froment (1). Le mariage est un accord sans amitié, sans confiance et sans amour. La nourriture du pays est une bouillie grossière d'orge, d'avoine, rarement de froment; on n'y boit, dans les jours de fête, qu'une eau fade et souvent saumâtre (2). Vous connaissez leur pauvreté, leur demeure enfumée, voilà l'existence du jour; passons à leurs travaux de nuit.

C'est au moment de la tempête, au coup de la pleine mer, dans la plus profonde obscurité, dans les nuits affreuses de l'hiver, que tous les habitans de ces contrées, hommes, femmes, filles, enfans, sont particulièrement occupés. Point de récolte sans goémon; et c'est la nuit surtout qu'ils le ramassent : ils sont nus, sans souliers, sur les pointes des rochers glissans, armés de perches, de longs rateaux, et retiennent, étendus sur l'abîme, le présent que la mer apporte, et qu'elle entraînerait sans leurs efforts (3).

(1) Il faut au moins ajouter à ces combustibles le genêt et le goémon.

(2) On ne fait point généralement de bouillie d'orge, mais d'avoine, de blé noir, de froment. L'eau des côtes est généralement mauvaise.

(3) Tout ce tableau est entièrement d'imagination. La moisson du goémon ne se fait pas *la nuit* : ceux qui s'y livrent ne sont point *nus*, point *étendus sur l'abîme*; ce n'est pas au *coup de la pleine mer* que se fait cette récolte, mais bien le jour, pendant les beaux temps, et fort paisiblement, sur les rochers mêmes aux pieds desquels le varech pousse.

Des ordonnances règlent l'époque de cette coupe, qui se fait régulièrement deux fois par an : c'est une fête pour les habitans. Quant aux radeaux de goémon dont parle Cambry, ils sont loin d'offrir autant de dangers qu'il le prétend. Des accidens ont eu lieu, à la vérité, quelquefois; mais il est évidemment impossible que le radeau soit emporté en pleine mer, car, se montrant à peine sur la vague, il n'offre aucune prise au vent. Aussi n'est-ce point à *genoux*, *les mains au ciel et invoquant Saint-Goulven*, que les armoricains arrivent à terre sur leur île flottante de varech, mais bien en chantant, en répétant des cris d'appels et de joyeuses agaceries. Cambry a voulu être aussi poétique en restant dans le vrai, et en montrant cette hardie et vraie audace du pêcheur de goémon, flottant au gré du flot, qu'il l'a été en faussant les faits et inventant une description dépourvue de vraisemblance.

Je ne rappellerais pas ici ce que j'ai dit ailleurs, sans une particularité dont je fus presque le témoin.

La mer se retire au loin du port de Pontusval, et laisse son bassin à sec, couvert de sable et de vase; il faut, sur ce terrain glissant, se rendre jusqu'au nouveau rivage, au milieu des dangers, des chutes, des dégoûts d'un pareil voyage, souvent sous une pluie d'orage; la figure coupée par les frimas et par les vents, les yeux brûlés par les particules de sel qui s'élèvent dans l'atmosphère : alors chacun travaille à recueillir un mulon de varech. On le dépose sur huit cordes, autour d'une barrique vide, et l'on attend le retour de la mer, qui doit le transporter au fond du port. Imaginez les peines de ceux qui, dégouttans d'eau de mer et de vase, sont obligés de réunir, de rassembler, de presser, de lier cette masse infecte de goémon; ce n'est rien, il faut la conduire, la diriger à travers les écueils, à l'aide de longs bois ferrés. Souvent les cordes sont rompues, les malheureux s'abîment et se noient : s'ils se sauvent, au milieu de ces plantes qui surnagent, qui s'opposent à leur passage, c'est avec des efforts et des dangers inimaginables. Souvent un coup de vent les éloigne du rivage, la mort les attend en pleine mer. Que d'efforts pour dégager cette masse énorme des rochers dans lesquels elle s'engage, auxquels elle s'attache ! Lorsque le ciel est favorable, ils sont paisiblement portés, et s'avancent à genoux, les mains au ciel, sous la garde de Saint-Goulven et de Saint-Pierre, patron de Plounéour. Je ne sais si je communique au lecteur l'impression dont je suis affecté, mais des positions de la vie, celle de ces malheureux me paraît une des plus cruelles. Le navigateur court une fois les dangers que ces infortunés éprouvent presque tous les jours. Je ne connais qu'une position aussi difficile, quoique moins dangereuse, celle des conducteurs de trains, dans la Suisse et dans le Tyrol. Les bois liés s'abîment dans un gouffre, à la chute d'une cascade; leurs guides disparaissent avec eux, se cramponnent, reviennent à flot à deux cents pas, plus occupés de guider la machine que du soin de leur propre personne, après cette secousse violente.

Pauvres humains, par combien de bizarreries sont coupées vos tristes journées !

Depuis Roscoff jusqu'à Pontusval, il n'y a qu'une grande anse, au milieu de laquelle est la batterie de Kernic. De petits bâtimens de 30 à 40 tonneaux y pénètrent; elle assèche à toutes les marées. Il y a de Pontusval à cette anse une lieue et demie, et de l'anse à Roscoff, cinq lieues.

Les plus riches cultivateurs de ces contrées ont 3 ou 400 francs de revenu, et de 8 à 12,000 francs en mouvance. Ils nourrissent de superbes chevaux, qu'ils engraissent avec des navets. J'ai vu dans cette course un fort beau troupeau de moutons : il est singulier qu'on n'en entretienne pas un plus grand nombre sur des plages faites pour eux.

Les tailleurs, espèce d'hommes méprisés, mais introduits partout, sont ici les entremetteurs de presque tous les mariages. Rarement on y passe des contrats; les conditions se font sous seings privés, et plus communément devant témoins. Ils intéressent leurs enfans d'un quart, d'un tiers dans leurs ménages; quelque riches qu'ils soient, ils ne leur cèdent jamais de terres. Ils sont très-difficiles sur la pureté des familles qui leur proposent une alliance. La mémoire conserve l'histoire des actions et des mœurs des générations passées.

Les disputes en vers étaient ici très-vives entre les demandeurs, les jours de noces; rarement elles se terminaient sans que les poètes en vinssent aux mains (1).

On cultive aux environs de Pontusval et de Plounéour beaucoup de panais; les pauvres s'en nourrissent; les riches les dédaignent. On y voit peu de pommes de terre.

La superstition s'éteint avec les prêtres; ils se marient, s'éloignent, passent en Espagne.

Quand on ne payait pas la dîme, on était sûr d'être *strobiliné* (frappé du mauvais vent).

Nous reprîmes, en retournant à Lesneven, la route que nous avions faite en nous y rendant. Je le répète, il est indispensable de la faire réparer : plus de 200 voitures, par semaine, y passent pour emporter des sables, des goémons qu'on verse sur les champs, dans la proportion communément de 4 charrettes par journal. La bonté de cet engrais le fait rechercher à grands frais. On charge par an, à Tisaozon, entre Roscoff et l'île de Bas, plus de 500 gabares de sable qu'on transporte dans la rivière de Morlaix, à Pondéon, à Penzé; on les verse de là dans l'intérieur du pays.

J'oubliais de parler de la plus haute de ces aiguilles, qu'on nomme *ar men-hir*. On l'aperçoit de Pontusval; elle s'élève comme un clocher; sa hauteur est de 40 pieds; elle a 4 pieds de diamètre à sa base. Ces pierres étaient consacrées au soleil (1).

(1) Ceci n'est pas exact. Les querelles poétiques n'amènent de rixe que dans des cas fort rares.

(1) Les *men-hirs* sont des pierres brutes fichées verticalement dans la terre, et dont le nom, composé de deux mots bretons, *maën* (pierre), *hir* (longue), donne une idée fort exacte. On appelle aussi parfois ces monumens celtiques *peul-vens*, du mot *peal* (pilier), et *maën*, par changement euphonique, *vaën* (pierre).

Les *men-hirs* étaient des objets de culte, des symboles d'une divinité. Chez les celto-saxons, une de ces longues pierres plantée était l'emblême du soleil, et était appelée du nom de *hir-men-sul* (longue pierre du soleil), ce qui a fait dire aux historiens que ces peuples adoraient un dieu nommé *Irbensul*. Les *men-hirs* servaient sans doute aussi parfois de monumens mémoratifs, comme la croix chez les peuples modernes. On enterrait à leurs pieds, parce que chez tous les peuples les cadavres des morts ont été rapprochés des objets du culte. C'est ainsi que les cathédrales catholiques du moyen âge servirent long-temps de cimetières. En un mot, les men-hirs furent sans doute, sous nos pères, ce que fut plus tard la croix chez les chrétiens, un symbole religieux appelé à protéger les tombes.

Le *men-hir* de Pontusval, dont parle ici Cambry, a trente pieds de haut (et non quarante, comme il le dit); il présente la forme d'un obélisque et se termine en pointe. Les prêtres catholiques, pour déguiser l'adoration que le peuple conservait à cette pierre, et pour sanctifier en quelque sorte ce reste d'idolâtrie, ont surmonté le *men-hir* de Pontusval, comme beaucoup d'autres, d'une petite croix : c'est le christianisme enté sur le druidisme.

Le terrain qui environne Pontusval est semé de monumens celtiques. On y trouve près de Plounéour un beau dolmen. Les dolmens sont des pierres longues et larges qui sont placées horizontalement sur d'autres pierres verticales, comme des tables sur leurs colonnes. Leur nom signifie *table de pierre*, de *daul* (table), et *maën* (pierre). On les nomme aussi *pierres levées*, *pierres levades*, *tables du diable ou des fées*, etc. Les dolmens étaient probablement des autels; on enterrait à leurs pieds, par la même raison qui a fait inhumer plus tard dans nos sanctuaires catholiques. Près du village de Plounéour se trouve un dolmen, dont la table est longue de 14 pieds, large de sept, épaisse de deux et demi. Le monument a sept pieds de haut. Près d'un hameau nommé *Kerroc'h* (village *des rochers*), entre Kerlouan et Plounéour, se trouvent les supports verticaux d'un immense dolmen, dont la table a disparu. On appelle ces pierres les *danseuses*, et la tradition rapporte que ce sont de jeunes filles qui dansaient au milieu d'un champ, et qui, n'ayant pas voulu se mettre à genoux quand le Saint-Sacrement passait, furent ainsi transformées.

A quelque distance de Pontusval, à l'extrémité du canton de Plouguerneau, dans le district de Lesneven, est le port nommé le Corréjou.

Sa rade a plus d'un quart de lieue de longueur, sur près de trois quarts de lieue de largeur. Sa longueur court du nord au sud, et sa largeur de l'est à l'ouest. Elle est située entre le fort et la longue chaîne de rochers nommée Carrec-ir. Le fort est assis sur une petite péninsule.

La rade a deux entrées.

La première, entre Carrec-ir et Carrec-croum, s'appelle canal du nord; il a 200 pieds de largeur.

La deuxième, entre Carrec-croum et le fort, se nomme canal de l'ouest; il a 120 pieds de large.

Le port est au fond de la rade. Sa longueur, de l'est à l'ouest, est d'environ 400 pas; sa largeur, du nord au sud-est, est de la même étendue. L'entrée du port a 100 pas de large; deux canons du fort, l'un de 13, l'autre de 12, le défendent; deux autres canons donnent sur la Manche. Le port du Corréjou peut recevoir des bâtimens de 300 tonn., pourvu qu'ils souffrent l'échouage. Trente bâtimens caboteurs peuvent s'y trouver à l'aise. La profondeur de la mer, dans les grandes marées, est là de 20 pieds; d'environ 16, à mer morte. Le port assèche à toutes les marées.

Le fond de la rade est d'herbe et de sable. C'est une relâche sûre pour les convois. Elle peut recevoir environ 70 bâtimens de toute grandeur, des frégates même dans les mers mortes. La profondeur de cette rade, dans les grandes marées, est de 40 à 50 pieds; à la mer morte, de 20 à 25.

Je ne décrirai pas les aspects variés de cette côte, pour ne pas multiplier des répétitions presque forcées. La côte du Corréjou est élevée. La chaîne de granits qui s'étend depuis la pointe de Landegavec jusqu'au canal du Corréjou, sur un espace d'une lieue, Plouméour-Trez, Guissény, Plouguerneau, les rochers de Pontusval, l'île de Bas, sont les points qui marquent, par divers airs de vents, sur la grande étendue de terre et de mer qui se développe à vos yeux.

Près de Plouméour se trouve encore un men-hir dont une des faces a la forme d'un triangle mocele; il a 25 pieds de haut et 14 de large à sa base.

Tout ce territoire compris entre Plouméour et Pontusval, où les monumens celtiques sont si nombreux, a conservé le nom de *Tiad ar paçan* (terre des pavens), ce qui ferait supposer que le culte druidique se conserva plus long-temps dans cette partie du Léonais que dans le reste du pays.

A l'ouest-sud-ouest du port, à 400 pas, il existait une croix élevée que des soldats ont renversée. Elle servait de mire au pilote; il faudrait la relever ou la remplacer.

A l'ouest, à une demi-lieue du Corréjou, est un fort grand rocher, sur les bords de la mer, qui paraît travaillé, façonné de main d'homme. Les bâtimens sont obligés de le raser; on devrait y placer deux canons de vingt-quatre.

Il est à remarquer que les canons du Corréjou ne peuvent défendre qu'une des entrées de la rade, celle de l'ouest. Le canal du nord est sans défense; on pourrait établir une batterie du côté de Kerlouan, sur la pointe de l'île Amoné.

A trois quarts de lieue à l'ouest du Corréjou est encore un petit port nommé *Port-Malo*. Il n'est ni fréquenté ni défendu. Les anglais, dans la guerre dernière, descendirent à l'île Vierge, à l'entrée de ce port; ils y tuèrent des vaches, des jumens, des génisses, que l'on faisait engraisser sur cette île.

Le commerce du Corréjou consiste en sel, vins, ardoises, charbon de terre, huile et savon; on y chargeait des fûts vides pour Bordeaux, La Rochelle et l'île d'Oléron.

La distance du Corréjou à Lesneven est de trois lieues et demie.

La grève de sable de Kerisoc à Guissény paraît avoir été habitée; on y voit de vieux troncs de chênes noirs comme du charbon de terre.

Ce pays est trop voisin du Pontusval pour qu'il offre dans les mœurs, dans le costume, dans les usages, des différences qu'on puisse remarquer.

Les naufrages y sont communs; ils entretiennent chez l'habitant un amour de pillage que rien n'a pu détruire; il regarde comme un don du ciel tous les objets que la tempête et que la mer peuvent apporter sur la côte. Il existe pourtant des familles qui ne participent jamais à ces vols; qui se croiraient déshonorées si, quand la multitude court au rivage et va se partager la dépouille des naufragés, elles faisaient un pas pour y participer.

Les laboureurs du Corréjou jouissent en général d'une fortune aisée. Le goémon qu'ils vendent, leurs beaux chevaux, l'orge et du lin, sont les bases de leur fortune.

Leur pain est un mélange d'orge, de trois quarts de seigle, et d'un seizième de froment. Ils mangent de la bouillie deux fois le jour, excepté le dimanche, le mardi, le jeudi. Dans ces jours

privilégiés, ils servent sur leur table de la vache salée, du lard et de la soupe de graisse.

Ici, comme dans tous les environs, le maître de la maison met le premier la main au plat; les hommes le suivent, en observant l'ordre que prescrit l'état ou l'âge; la maîtresse de la maison, ses filles, ses amies, ne s'approchent qu'après que le dernier valet de labourage s'est emparé de la portion qui lui convient.

Un contraste frappant pour l'observateur est celui qui règne entre la simplicité, le silence, la manière d'être des habitans de Pontusval, du Corréjou, de toute la Bretagne, et la langue qu'ils parlent. Dans toutes les parties du monde, on a perdu le sens des mots corrompus qu'on prononce; ils ont ici leur pureté, leur originalité primitive et poétique. Pas une expression dont le sens ne se trouve dans les monosyllabes qui la composent; tout s'explique, tout vit, tout s'anime pour eux. La qualité distinctive qui fit nommer un champ, une maison, une famille, se trouve conservée, après des siècles, par la décomposition facile de ce nom. *Pen hoat* signifie tête de bois; *pen marc'h*, tête de cheval; *arc'hand*, argent; *ar mor*, sur la mer; *ar goët*, sur forêt; *œsqéll*, aile d'oiseau; les noms du Corréjou, *carrec-croum*, la roche vantée, *carrec-coulm*, la roche du pigeon; la grève de Guissény, *coat nos*, bois de nuit, donnent des idées précises. Que ne diraient-ils pas, que n'inspireraient-ils pas au poète qui les emploierait! Il est barbare de négliger, d'anéantir la langue des bretons, des celtes, la plus vieille médaille de l'ancien monde. Déterrez Le Brigant, que l'ignorance a dédaigné; tirez-le de l'affreuse misère où le gouvernement des rois l'abandonna; qu'il n'emporte pas au tombeau les richesses dont il est dépositaire; et quand il serait vrai que ses aperçus fussent des chimères, que ses rapprochemens fussent l'effet d'un ingénieux charlatanisme, leur bizarrerie, leur sublimité devraient les faire conserver : le dédain est presque toujours l'effet de la sottise.

Je reviens à Lesneven. L'épouse du citoyen Legall, agent du district, à Lesneven, dont la vie se passe à secourir les malheureux, m'a donné la recette d'un remède contre la morsure des chiens enragés. Si j'en crois la voix publique, elle a produit d'étonnantes guérisons.

REMÈDE CONTRE LA MORSURE DES ANIMAUX ENRAGÉS.

L'on prendra :

I.

Une poignée de feuilles de sabine;
Idem de rue;
Idem de sauge;
Idem de valérienne;
Idem de pimprenelle;
Idem de lierre terrestre;
Idem de menthe sauvage ou des prés.

II.

Une poignée de feuilles et racines
De marguerite sauvage;
De corne de cerf;
De camomille.

III.

Une poignée de racines de polypode de chêne.

IV.

Une ou deux gousses d'ail.

V.

Une poignée de gros sel.

VI.

Trois douzaines d'écailles d'huîtres pulvérisées.

Le tout, bien pilé dans un mortier, se met dans un pot de terre; on verse dessus une chopine de vin blanc, qu'on laisse infuser au moins pendant douze heures. Quand on prend le remède, on en exprime le jus, que l'on passe; on le prend à jeun, pendant trois jours consécutifs. La dose est d'environ une demi-chopine. Dès qu'on l'a bue, on fait beaucoup d'exercice, pendant environ une heure; puis on change, on se lève, on mange, et l'on peut vaquer à ses occupations le reste de la journée. On aura soin de ne pas user de laitage, ni d'aucun mets où il entre du lait, pendant ces jours, ni même pendant les trois jours suivans. On ne se fera pas non plus saigner pendant l'année. L'excès du vin est aussi pernicieux pendant le même intervalle de temps. Pour la guérison de la plaie, on emploie le marc des simples, et pas autre chose. On la fait rouvrir au premier pansement, s'il est nécessaire.

On la panse tous les jours, jusqu'à parfaite guérison.

Nota. 1° On sent bien que, pour les enfans, on

doit diminuer la dose, et en cela on a égard à leur âge et à leur tempérament.

2° Pour les bestiaux, c'est la même dose; ils guérissent aussi bien que les hommes; on a seulement éprouvé que la guérison des cochons est très-difficile (1).

La commune de Plouescat, dans le district de Lesneven, produit des grains de toute espèce, en abondance.

Celle de Cléder est aussi riche; on y trouve pourtant beaucoup de terrains occupés par des landes.

Entre Sibiril et Cléder est le château de Kerouséré (2); c'est un assemblage de grosses tours liées par des bâtimens qui forment les courtines. La mer baigne les grands bois de chêne qui sont autour de ce château. Les créneaux, les machicoulis, les meurtrières, y sont encore dans le meilleur état. Les murs ont dix à quinze pieds d'épaisseur. On y voit une salle énorme, une cheminée grande comme une salle. On sent que ce château massif, près de la mer, garni de bois, offre d'intéressans aspects et des sites très-variés : la mer, l'île de Bas, St.-

---

(1) Il serait injuste aujourd'hui d'intenter à Cambry un procès rigoureux sur la crédule complaisance qu'il met à développer cette interminable formule d'un médicament dont l'étrange composition était du reste tout à fait dans le goût de plus d'une pharmacopée de l'époque. Mais actuellement que l'existence d'un virus lyssique n'est plus guères mise en doute, on sent quels fâcheux résultats peut entraîner un remède où se trouvent des élémens (la rue, la sabine) dont l'emploi mal dirigé ne serait pas sans danger.

Par une suite de l'aveugle confiance que semblent toujours commander ces sortes de spécifiques, la chose principale dans toute hydrophobie imminente, communiquée par morsure, la plus, est précisément la chose dont on s'occupe le moins, et cependant c'est sur celle-ci, avant tout, qu'il faut porter son attention.

Dès que l'on aura été mordu par un animal reconnu enragé, ou bien suspect, la première chose à faire sera de laver la morsure à grande eau, avec le liquide le plus près de la main, eau tiède ou froide, simple ou salée, etc. Pendant que ces lotions auront lieu, et que le médecin le plus proche sera prévenu, si c'est un membre qui a été blessé, on l'entourra immédiatement d'une ligature un peu large, fortement serrée, appliquée entre la morsure et le cœur, le plus près possible de la première. Ces manœuvres préparatoires rapidement exécutées, on procédera de suite à une première cautérisation, laquelle peut se pratiquer avec un cylindre de nitrate d'argent fondu (pierre infernale). Si les dents de l'animal, en s'enfoncant plus ou moins profondément, sans causer de déchirures, n'ont fait que de petites plaies étroites, l'injection de quelques gouttes d'alcali volatil dans chacune d'elles permettra à ce caustique liquide de se mettre en contact avec les parties les plus profondes. Ces précautions préliminaires une fois prises, on pourra attendre avec toute sécurité les secours plus définitifs de l'art, dont elles ne devront jamais dispenser.

Nous ajouterons que l'opinion populaire que la rage ne peut se guérir, est un préjugé aussi faux que funeste, et que contredisent les faits. Les observations recueillies depuis très-long-temps en Russie et en Grèce, vérifiées et utilisées naguère par les docteurs Salvatori et Marochetti, prouvent que chez presque tous les individus mordus par un animal enragé, il se développe, auprès du frein de la langue, ordinairement du troisième au neuvième jour après la morsure, des pustules blanchâtres, qui s'ouvrent spontanément vers le treizième jour. Aussitôt que ces pustules paraissent, il faut les ouvrir, les cautériser promptement, et faire gargariser le malade avec une décoction de genêt ou d'eau salée. Tout malade soumis à ce traitement, disent ces auteurs, et plusieurs autres médecins de France et d'Allemagne qui ont répété ces expériences, est infailliblement préservé. Si, au contraire, l'on tarde de vingt-quatre heures à pratiquer cette petite opération, le virus est absorbé et le malade succombe.

A. M.

(2) Peu d'édifices du moyen âge se sont conservés aussi entiers que le château de Kerouséré. Il est bâti tout en pierres de taille; ses murailles ont 13 pieds d'épaisseur; la chapelle est construite dans l'épaisseur de ses murailles.

Ce château date de 1360, mais le devant de l'édifice fut presque totalement reconstruit vers la fin du 16e siècle. Comme le dit Cambry, le château de Kerouséré supporta un siége pendant la Ligue. Il tenait alors pour Henri IV. Boisréon, qui y commandait, et auquel s'étaient joint son beau-frère, le sieur de Quebriant, et le capitaine Kerandraon, s'était préparé à une vigoureuse résistance. Le marquis de Goulaine, par ordre du duc de Mercœur, vint mettre le siége devant Kerouséré. Les seigneurs du Faouet, de Carné, de Rosampoul, de Kerhir, de Coettedreo, de Kermeu du Rusquet, de Meslé, de Crémeur, de Kergus, se joignirent à lui, ainsi que les communes qu'avaient exaspérées les brigandages de Kerandraon. Le château tint six semaines; enfin les assiégés capitulèrent. Il fut convenu qu'ils sortiraient *vie et bagues sauves;* mais les hommes des communes violèrent le traité; ils massacrèrent Kerandraon, qui s'était pourtant déguisé pour sortir; et ce fut à grand'peine, et au risque de leur propre vie, que les gentilshommes ligueurs parvinrent à faire échapper les autres royalistes.

Après le couronnement de Henri IV, Boisréon rentra en possession de Kerouséré, et obtint du roi 35 mille écus pour réparer le château, qui avait été démantelé. Le château de Kerouséré a été transformé quelque temps en collége.

Aujourd'hui il est habité, et appartient à M. du Bodan.

Pol et ses clochers, les rochers noirs avancés dans les eaux, les embellissent, les varient. Vous avez lu, dans nos romans, la description des ermitages, ou de ces châteaux écartés qui préparent aux aventures d'amour, de guerre ou de religion? Dans celui que je décris, vous en trouverez un modèle. Il soutint un siége du temps de la Ligue; le duc de Mercœur s'y renferma.

Goulven est le pays le plus fécond et le mieux cultivé du district. Even passe pour le fondateur de Goulven.

Plounéventer est couvert de terres de labour et de prairies.

La commune de Plouguerneau, que baigne la rivière de Vrac'h, ou d'Aber-Vrac'h, est une des plus utiles du district. Cette rivière forme, a son embouchure, un petit port de mer. C'est là qu'était située, dit-on, l'opulente ville de Tolente, réduite en cendres en 875.

Ploudaniel et ses dépendances offrent de gras pâturages, des terres très-fertiles : c'est un pays très-plat, coupé de quelques landes.

Lith. de Lemercier

Château de Keronzere

Chapitre III.

DISTRICT DE LANDERNEAU EN 1794.

S. Ier.

Il y a du nord au sud du Pont-de-Bois à Mespaul, 9 lieues; de l'est à l'ouest de Plougastel à Comanna, 7 lieues. Les principales communes du district sont Landerneau, Plougastel, Ploudiry, Sizun, Irvillac, Hanvec, Landivisiau, le Faou.

Le Faou, coupé par un ruisseau qui se jette dans la rade de Brest, est agréablement situé. J'ai décrit le beau point de vue qu'il offre au voyageur, dans lequel marquent surtout la baie de Landevennec et les vaisseaux qu'on aperçoit à la voile dans le lointain.

Le territoire de Ploudiry est riche en terres de labour, en prairies; il est coupé de landes, de vallons, de coteaux, de ruisseaux.

Les terres de Sizun sont montagneuses, couvertes de landes; les champs, défrichés depuis long-temps, s'y cultivent avec intelligence.

Le territoire d'Irvillac est fécond; les ruisseaux qui le coupent se jettent dans la rade de Brest; on y trouve des landes, des prairies, quelques bois, si rares dans ces contrées.

Hanvec est un pays plat; il produit des grains de toute espèce, des arbres fruitiers, et quelques taillis.

Pour éviter des répétitions, je ne parle pas des cantons que je serai forcé de parcourir en continuant la description du district.

Sa position le rend un des plus importans du Finistère. Il est à la porte de Brest, et prêt à lui fournir les provisions, les secours dont l'imprévoyance ou la négligence le laissent quelquefois dépourvu; il touche, par ses différentes extrémités, aux districts de Lesneven, de Morlaix, de Carhaix et de Châteaulin; peut aisément réunir les productions de ces riches contrées, et les verser avec facilité dans le port le plus important de la marine française.

Landerneau communique avec Brest par une rivière qui traverse une partie de la rade.

Le principal commerce du pays se fait en toiles; elles sont tissues par une infinité d'ouvriers répandus dans les campagnes, sans qu'on y voit une seule manufacture en grand (1). Les deux tiers de ces toiles étaient portées à Morlaix; le reste allait en Espagne, à Lisbonne, à Bilbao.

Ces toiles étaient de trois espèces :

1° Les toiles blanches de Léon, *crez* ou *bretagne;*

2° Celles Plougastel, blanches, propres à faire des chemises, des serviettes, de bonne qualité;

3° Celles de Plouvorn, grosses et rousses.

On fabriquait aussi des toiles à carreaux dans les communes de Saint-Thégonec, de Guiclan, de Pleiber-Christ; on en faisait des matelas; elles servaient à la traite des nègres.

Ce commerce de toiles était très-considérable.

Il y a plus de cent soixante tanneries, sans grande manufacture de cuir, dans le district de Landerneau.

On y fabrique à peu près par année :

Douze ou quinze mille cuirs forts;

Quatre ou cinq mille peaux de vache en baudrier;

Vingt à vingt-deux mille peaux de veau;

Quinze mille vaches en empeignes.

Chaque tannerie emploie trois ou quatre ouvriers,

(1) Il en existe maintenant une fort considérable.

quelquefois douze ou quinze. Ces fabriquans existent principalement dans les communes de Landerneau, de Lampaul, de Guimilliau et de Landivisiau (1).

On y faisait jadis un grand commerce de bestiaux. Des beurres, des suifs, des graisses en abondance s'envoyaient à Bayonne, à Bordeaux. Les normands y venaient acheter des chevaux, surtout à la célèbre foire de La Martyre, à une lieue de Landerneau, commune de Ploudiry. Le canton de Plouvorn produit les meilleurs chevaux du pays; il en sort environ quatre cents de labour par année. Les chevaux de Plougastel sont petits, mais légers à la course.

« Les mêmes ravages que j'ai remarqués à Saint-Thégonec se font apercevoir dans l'église de Landivisiau. Le hasard a fait épargner une chapelle voisine de la grande église, dont les ornemens sont curieux. Les corniches sont supportées par des cariatides en pierre de kersanton. C'est le squelette de la mort, tenant deux flèches menaçantes; c'est une femme assez jolie, dont l'attitude aisée, le costume espagnol, la large fraise, prouvent et le talent du sculpteur, et l'excellence de la pierre qu'il a travaillée; c'est satan décoré de ses cornes, ayant sur la poitrine la tête d'un satyre. » (2)

On élève beaucoup d'abeilles dans ce district; il n'est guères de cultivateur qui n'en possède. On étouffe les nouveaux essaims; les ruches pleines se vendent à Landivisiau.

On ne trouve guères de moutons dans les communes de Plouvorn, de Hanvec et de Comanna; les montagnes d'Arès pourraient en nourrir une incroyable quantité (3).

On présume que les brebis de Flandre que les états du Languedoc firent venir en 1768, qui réussirent si parfaitement, s'accoutumeraient au climat et aux pâturages de la Bretagne; la Flandre et la Bretagne ont de grands rapports.

Il existe une seule papeterie dans la commune de Ploudiry; elle ne donne que du papier commun.

Le moulin à poudre du Pont-de-Buis est situé dans un pays sauvage. Les chouans s'en emparèrent avec une audace, une intelligence qui prouvent l'habileté de leurs chefs; il est à présent hors de tout danger (4).

Malgré la richesse des fabriquans de toile et des cultivateurs du district de Landerneau, ils sont aussi mal logés, ils se nourrissent aussi mal que dans le reste du Finistère.

La fortune des fabriquans de toile, dans le district que je parcours, est telle qu'il n'est pas rare d'y faire des inventaires de cent ou de deux cents mille livres (5).

Jadis, quand on tuait un bœuf, un porc, chez l'habitant de ces campagnes, la tête et l'aloyau se réservaient pour M. le curé : l'usage de la dîme, dans toute son étendue, est ce que la religion catholique, ce que les prêtres ont le mieux conservé des coutumes lévitiques. Les curés faisaient tous les mariages, dirigaient tous les ménages; ils étaient tout-puissans sur le corps politique, cependant sans voix délibérative.

Un usage, assez général dans le Léonnais, règne dans quelques communes du district de Landerneau. On enlève la femme du nouveau marié; il faut qu'il la rachète avant qu'on la lui livre (6). Les noces s'y font à grands frais; chacun, comme chez les nègres, y porte son plat, son présent. Cet usage existe dans la Lorraine, dans les Vosges et le Lyonnais. La demande en mariage se fait en vers par des disputeurs ou poètes, qu'ici l'on nomme *Baz-valan* (bâton de genêt), de l'usage qu'ils ont d'en porter une branche quand ils vont faire ces demandes. Le genêt, chez nos pères, était l'emblême de l'adresse. Il n'est pas rare de trouver à des noces, chez de pauvres gens, quatre à cinq cents convives qui, par leurs présens, font la dot et l'ameublement de ces nouveaux époux.

(1) Le nombre des tanneries est maintenant beaucoup moindre. Nous parlerons, du reste, de cet objet dans la seconde partie, à l'article *Industrie*.

(2) Catalogne.

Toutes ces curieuses sculptures ont disparu.

(3) Les montagnes d'Arès nourrissent beaucoup de moutons, et Cambry, lui-même, le dit ailleurs. Le nombre en pourrait encore être augmenté, sans doute; mais, ce qu'il faudrait surtout, ce serait de meilleurs bergers, un aménagement mieux entendu des étables, plus de soins, et, surtout, une amélioration dans la race des moutons du pays.

(4) Il est défendu par un poste d'une vingtaine d'hommes, souvent commandés par un officier. Il serait convenable de bâtir pour ces soldats un logement suffisant; car, lorsque le détachement augmente, ce qui a souvent eu lieu depuis 1830, il devient presque impossible de leur faire trouver place. Le détachement ordinaire se loge même assez mal dans de misérables bicoques.

(5) Tout est changé à cet égard. Ces fortunes, dont parle Cambry, ont été divisées et ne se sont plus renouvelées.

(6) Cet usage est tombé en désuétude.

A. Legrand del.

Vue générale de Landerneau

Imp. de Gome & Benoiteau

L'un de ces discoureurs ou poètes des environs de Landerneau termina finement sa demande, et força son compétiteur à céder la jolie fille qu'il défendait.

Fût-elle fille de la maison de Penmarc'h,
Depuis assez long-temps je la demande :
Est-elle vierge ? accorde-la ;
A-t-elle cessé de l'être ? garde-la.

Ha pa ve merc'h eus a Penmarc'h,
Emeus hi goulenet avoualc'h :
Mar de guerc'h, roit-hi ;
Ma nequet, mirit ti.

Quand l'entremetteur des mariages a fait ses propositions, on abouche les parties, qui s'adoptent ou se rejettent : elles ne se sont quelquefois jamais vues quand on les réunit ainsi.

Le droit de cuissage s'exerçait autrefois dans ces contrées.

Sur la terre de Guengat, à la messe de minuit, le prêtre, avant de chanter la préface, prenait une petite assiette sur laquelle était un morceau de pain, une petite fiole de vin ; les portait au seigneur, qui buvait, mangeait, rendait l'assiette au prêtre, qui la reportait sur l'autel et continuait son sacrifice. Ces exemples de l'orgueil ecclésiastique cédant à l'orgueil de la noblesse, n'étaient pas rares en Bretagne.

L'usage des charivaris existe encore à Landerneau et dans les environs ; on les pratiquait avec des cris, des hurlemens, un tintamarre affreux, occasionné par des crécelles, par des chaudrons et par des cloches ; on prétendait jadis, par cet usage, éloigner l'esprit du mari mécontent de l'infidélité de sa moitié. Dans ces orgies, ou dans ces charitables cérémonies, on s'affublait de déguisemens bizarres, on se couvrait de peaux de bœufs, dont les cornes étaient chargées de bougies, etc., etc.

Je ne vois, dans toutes les communes, dans toutes les campagnes du Finistère, que des traces du paganisme, que des usages antérieurs à la religion catholique. Quand un individu va cesser d'être, on consulte ici la fumée. S'élève-t-elle avec facilité? le mourant doit habiter la demeure des bienheureux. Est-elle épaisse ? il doit descendre dans les antres du désespoir, dans les cavernes de l'enfer.

Le *Teus* ou le *Buguel-nos* est un démon, un esprit bienfaisant, vêtu de blanc, d'une taille gigantesque, qui croît encore quand on l'approche : vous ne le voyez que dans les carrefours, de minuit à deux heures. Quand vous avez besoin de ses secours contre l'esprit malin, contre les démons malfaisans, il vous sauve sous son manteau ; il vous secourt dans des dangers que, quelquefois, vous n'avez pas prévus. Souvent, vous entendez, quand il vous enveloppe, passer avec un bruit affreux le chariot du diable qui fuit à son aspect, qui s'éloigne en poussant des hurlemens épouvantables, en sillonnant d'un long trait de lumière l'air, la surface de la mer, en s'abîmant dans le sein de la terre, en disparaissant dans les ondes.

A Plouédern, près de Landerneau, si l'œil gauche d'un mort ne se ferme pas, un des plus proches parens est menacé, sous peu, de cesser d'être.

La fontaine de *Bodilis*, à trois quarts de lieue de Landivisiau, a la propriété d'indiquer aux amans si leur maîtresse a conservé son innocence. Il faut lui dérober l'épingle qui ferme sa collerette, la plus voisine de son cœur ; on la pose sur la surface de l'eau : tout est perdu si l'épingle s'enfonce. Surnage-t-elle? elle est encore pucelle. — Les femmes, dans ce pays, se servent d'épines pour attacher leurs vêtemens (1).

Saint-Conogan, patron de la paroisse de Beuzit, traversa l'Océan sur une auge de pierre dans laquelle on s'étend, contre laquelle on se frotte pour se délivrer des rhumatismes, de tout genre de douleurs nerveuses. La fontaine voisine de sa chapelle a la vertu de guérir les maux d'yeux.

Le district de Landerneau est entièrement dépouillé des forêts qui le couvraient dans les temps reculés.

Quelques avenues de décorations, quelques chênes sur les fossés, sont les seuls arbres qu'on y trouve.

On nomme forêt cependant une petite portion de bois taillis conservés dans la commune de La Forêt, à peu de distance de Landerneau.

On laboure avec des bœufs dans la Cornouaille ; avec des chevaux, dans le Léonnais.

Ce pays produit du froment, du méteil, du seigle, de l'orge, du blé noir, de l'avoine, des panais, des navets, des pommes de terre et du foin.

On ensemence en brumaire, frimaire, nivôse, ventôse, germinal, prairial ; la récolte se fait en thermidor, fructidor et vendémiaire.

(1) Les femmes de Bodilis ne se servent point d'épines en guise d'épingles ; aussi n'est-il point nécessaire que celle qui ferme la collerette surnage pour prouver l'innocence d'une maîtresse, mais seulement qu'elle arrive au fond de la fontaine, *la pointe en bas*.

Des choux, qui s'élèvent à une grande hauteur, fournissent aux bestiaux une nourriture abondante.

Plougastel est le jardin de Brest et du district.

On se nourrit de pain d'orge, dans la Cornouaille; de seigle, dans le Léonnais.

Les toits, dans les villages, sont faits de paille ou de genêt. Cette plante, soignée, devient un petit arbre dans tout le district. On l'emploie au chauffage des vaisseaux, à Brest.

Le climat de ce district est pesant; l'atmosphère, chargée de vapeurs humides, perd une partie de son influence maligne par la fréquence des vents violens communs sur les bords de la mer.

Les fièvres, la dyssenterie, sont des maladies assez communes, périodiques, dans l'arrondissement de Landerneau.

Un rapport singulier démontrera quelle est l'incroyable variété du climat dans le Finistère, dans la Bretagne.

Observez que tant de variétés ont lieu dans un espace d'environ six lieues carrées.

Plouédern : air sain, tempéré. — Mœurs régulières, fièvres chaudes.

Plougourvest : air pesant. — Indolens, bonnes mœurs, industrieux, reconnaissans, vindicatifs. — Pleurésies, fièvres chaudes, écrouelles. — Terres pesantes, légères, sablonneuses.

Guimilliau : air assez bon. — Dyssenteries, fièvres putrides.

Sizun : air vif. — Rusés, méfians, processifs, ivrognes, oisifs et libertins. — Pleurésies, maux de poitrine, humeurs froides. — Terres légères.

Comanna : air chargé de brouillard. — Passionnés pour le vin. — Terres légères et graveleuses.

Saint-Thonan : air pesant, insalubre, surtout au bourg. — Honnêtes et gais. — Fièvres, fluxions de poitrine, enflures causées par l'imprudence de se coucher à terre au soleil. — Terres légères, en général.

Le Tréhou : l'air moins vif que pesant, insalubre. — Mœurs et caractère honnêtes. — Fièvres chaudes, maux de tête, humeurs froides, maladies épidémiques fréquentes. — Terres en partie légères, en partie pesantes, argilleuses et pierreuses.

Ploudiry : l'air n'y est ni trop léger ni trop pesant. — Mœurs assez pures, caractère docile et craintif, vindicatifs. — Le scorbut occasionné par les viandes salées, maladies épidémiques rares. — Terres pesantes, argilleuses.

Irvillac : air vif, malsain, inflammable. — Fièvres putrides, dyssenteries. — Terres légères, en général (1).

Landerneau est situé par les six degrés trente-cinq minutes de longitude, et par les quarante-huit degrés vingt-huit minutes de latitude. La rivière de l'Élorn, qui prend sa source dans la commune de Berrien, district de Carhaix, traverse cette ville et s'unit au bras de mer qui forme son port. Elle séparait les évêchés de Léon et de Quimper; c'était la capitale de la baronnie de Léon. On trouve, dans la liste des évêques, qu'Isaïe, né à Landerneau, fut pourvu du siége épiscopal de Pol-Léon, en 850, par Nominoé, roi de Bretagne.

En 1374, Jean IV, duc de Bretagne, prit Landerneau, et passa au fil de l'épée toute la garnison française qui la défendait.

Cette place fut surprise et pillée en 1592, par Guy Eder, dit Fontenelle (2).

Elle s'élève sur une colline entre deux montagnes. Son aspect est riant et riche. La vaste maison appartenant jadis aux ursulines domine dans cette masse d'édifices couverts d'ardoise, auxquels se mêlent des chênes et des peupliers.

Les rues sont mal pavées, mal percées (3).

Le seul pont de la ville, fondé sur pilotis, a besoin d'être réparé (4).

Les eaux sont bonnes à Landerneau; elles se partagent en quatre fontaines sans décoration (5).

Le cimetière est encore placé dans la ville, malgré

(1) Il y aurait beaucoup à dire sur ces données médicales; mais nous renvoyons à cet égard au chapitre de notre seconde partie qui traite de la statistique médicale du Finistère.

(2) Les capucins s'établirent à Landerneau en 1634; les cordeliers s'y étaient établis en 1488.

Il y avait autrefois trois paroisses à Landerneau, Saint-Houardon, Saint-Julien et Saint-Thomas.

En 1336, le roi de Léon y fonda un hôpital.

(3) Les rues sont maintenant bien pavées, mais toujours fort irrégulières.

(4) Le pont de Landerneau commence à se débarrasser des vieux édifices qui l'obstruaient; il ne manque pas de solidité.

(5) Il y a cinq fontaines à Landerneau. Celle du *Parc-ar-Groaz*, sans décoration, et qui donne peu d'eau; la *Feunteun-Goz*, restaurée, et au-dessous de laquelle se trouve un lavoir; celle appelée la *Pompe*, qui est décorée d'un obélisque assez élégant, et qui verse ses eaux dans une jolie cuvette, le tout en kersanton; celle de *Saint-Nicolas*; enfin la fontaine de *Pen-an-Rue*, ou des *Anges*. L'administration est disposée en outre à établir une nouvelle fontaine au milieu de la rue du Couër, et à profiter d'une source fort abondante située rue des Bouchers.

la barbarie si reconnue de cet usage. On pourrait enterrer aux Anges pour une partie de la ville, à Saint-Sébastien pour l'autre.

Croirait-on que, dans un lieu de passage, où toutes les troupes qui se rendent à Brest sont obligées de séjourner, on ne trouve pas de casernes? Il serait si facile d'en établir dans le vaste enclos des Capucins (1)!

Les prisons sont malsaines; on peut s'en échapper facilement; ou, plutôt, Landerneau n'a pas une prison (2).

On a destiné à la botanique un angle du jardin des Ursulines; on pourrait lui donner plus d'étendue (3).

Il existe dans le canton trois officiers de santé: un d'eux réside à Landerneau, le deuxième à Landivisiau, le troisième au Faou.

Il serait inutile de répéter ici ce que j'ai dit de la totalité du département; les arts, les sciences, les études, l'éducation, y sont entièrement négligés. Dans une ville à quatre lieues de Brest, dont les enfans s'adonnent à la marine, on ne pourrait prendre de leçons de mathématiques ni d'hydrographie. Pas un instituteur, pas une institutrice; un maître de danse y mourut de faim; un maître de musique y mourut de soif: on sent qu'avec un pareil traitement, les arts, amis du luxe, s'écartent de Landerneau (4).

L'Élorn est poissonneuse; on y prend des saumons et des truites. La poissonnerie de Landerneau est garnie par des pêcheurs de Roscoff, de la côte de Lesneven, de Plougastel.

On vivait autrefois dans l'abondance en cette commune; les escadres permanentes, à Brest, l'épuisent. Les habitans, forcés depuis long-temps à des sacrifices, les supportent sans murmures: leur esprit est bon. Les ennemis de la révolution y sont rares. Le juge de paix assure qu'il se passe des mois entiers sans qu'il soit dans l'obligation de rendre un jugement; tout différent s'y termine à l'amiable.

On remarque, comme à Morlaix, une grande différence de caractère entre deux peuples qui ne sont séparés que par une rivière. Les léonnais sont plus mélancoliques que leurs voisins de la Cornouaille; ceux-ci sont moins actifs.

Le fameux professeur Mazéas est de Landerneau (5).

Un des meilleurs poètes bretons vécut dans cette ville. Ses vers ont encore la faculté, j'en suis témoin, de faire rire aux éclats, d'un rire inextinguible, les hommes de la campagne les moins instruits, les gens de ville les plus éclairés, les femmes, les enfans, tous ceux qui les entendent. Ce bon rire, que déterminait Carlin, peut seul donner l'idée des éclats, des redoublemens que les vers de Le Laé savent exciter (6).

Son *Michel Morin* est un chef-d'œuvre de gaieté, de plaisanterie, de cette naïveté maligne que Swift,

(1) L'obligation de loger les gens de guerre est toujours pour Landerneau un insupportable impôt. Cette ville manque de casernes, comme lors du voyage de Cambry. On concevra facilement quelle charge doit en résulter, lorsqu'on saura qu'en temps de paix, douze mille hommes environ traversent cette ville chaque année, et qu'en temps de guerre, il en passe trois fois davantage. Le couvent des Capucins, dont Cambry proposait de faire une caserne, est devenu une propriété particulière.

(2) La prison de Landerneau est maintenant bien établie, et ménagée dans l'édifice affecté au logement de la gendarmerie.

(3) Ce projet n'a pas eu de suite.

(4) Landerneau possède maintenant plusieurs écoles primaires, un pensionnat, et des professeurs de mathématiques.

(5) Mazéas (Jean-Matharin), était un mathématicien distingué; ses *Élémens d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie* furent long-temps suivis dans les écoles et les colleges. Il fut professeur de philosophie de l'académie de Berlin, puis remplit les mêmes fonctions au collége de Navarre. Ruiné par la révolution et réduit à la misère, il fut nourri cinq ans par un domestique fidèle. Enfin, tous les moyens d'existance étant venus à manquer à ce généreux serviteur, Mazéas écrivit à François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, qui, en apprenant la situation affreuse où il se trouvait, lui accorda une pension de 1,800 fr.

Il était frère de Guillaume Mazéas, de l'académie royale de Londres, qui a laissé un grand nombre de mémoires fort savans, insérés dans les collections des académies de Paris et de Londres, et plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque: la traduction de *l'Essai de Lynd sur les moyens de conserver la santé des gens de mer*. — *La Pharmacopée des pauvres* — *Lettres sur l'île de Minorque*. — *Mémoire sur la mine d'alun de Tolfa*. — *Les tremblemens de terre et les éruptions de feu qui firent échouer le projet formé par Julien de rebâtir le temple de Jérusalem*.

(6) Nous ne partageons point l'opinion de Cambry relativement à l'admiration qu'il attribue aux gens de la campagne pour Le Laé. Ce poète, fin et châtié, est plus goûté dans le cabinet que dans les veillées de nos fermes bretonnes. Ses ouvrages sentent trop la littérature française, et ne sont pas assez empreints de la teinte celtique, pour être bien goûtés et bien compris de nos paysans.

Rabelais, et quelques poètes italiens, employèrent dans leurs œuvres burlesques.

Le *Michel Morin* n'est pas une traduction de la pièce macaronique qui porte ce titre; c'en est la paraphrase très-étendue, accommodée à l'esprit des bretons, et certaine de son effet. Je fais peu de cas, en général, des vers, des chansons écrites dans les divers patois, par de beaux esprits de Paris ou de beaux esprits des départemens; j'aime peu qu'on habille en gascon, en nègre, en languedocien, en provençal, ces amours à grimaces de la comédie italienne ou de l'opéra; qu'on fasse soupirer des hottentots comme les habitans des rives du Lignon, ou de Paris, ou de Versailles. Aussi, dans les chansons bretonnes que j'ai tâché de réunir, je n'ai choisi que celles qui, par leur ancienneté, par leur tournure, par des idées particulières, me montrent l'esprit des bretons avant qu'il fût changé par l'esprit des français.

Je ne parlerais pas des écrits de Le Laé sans l'universalité des suffrages qu'il réunit, sans les éloges multipliés que tous les bretons m'en ont fait; il serait impossible d'en donner une idée: leur esprit tient presque toujours à l'originalité, à la poésie, au mordant du langage, que la langue polie, sage, élégante et noble de la France ne peut traduire sans périphrases languissantes.

Je n'en citerai qu'un exemple. Le mot *a zirollas*, employé dans le poème de *Michel Morin*, exprime un élargissement subit de la gorge, par lequel s'échappe spontanément un paquet, un faisceau de rire.

Rire à gorge déployée, rire à mourir, ne rendent pas l'énergie de cette expression originale (1).

Comment rendre en vers *mo pe ar quent euz ar squiant*, dont la figure n'existe que par le double sens du mot *squiant*, qui signifie *esprit* et *poumon?* Comme en hébreu, le même mot exprime le souffle et la vie (2).

Je tâcherai pourtant de vous donner une idée de la manière de notre auteur, en protestant qu'il est impossible de le traduire.

« J'ai remarqué, depuis long-temps, mes chers auditeurs, que tout doit cesser d'être, que tout est sujet à la mort dure: *omnis homo mortalis.* Quand je feuillète les auteurs; quand je repasse en ma mémoire les histoires du temps passé, je m'aperçois que César, Scipion, Achille, Agamemnon, Ulysse, Hector, Auguste, Alexandre même, *pour être des garçons* qui n'en craignaient point d'autres, ont été forcés de sauter dans le baquet, et de mourir sans leur consentement, sans aucun respect pour leur barbe (3).

» Eh bien! ce que j'ai lu de leurs malheurs ne m'a pas autant affligé qu'aujourd'hui, en ce jour, l'accident de ce pauvre Morin, mort au milieu de vous. Tremblez, plantes faibles et *inappuyées!* arbres fragiles, abaissez votre tête! Le cèdre du Liban est tombé, pourquoi ne tomberiez-vous pas?— Quelle preuve plus certaine que tout est soumis au trépas.

» Morin est mort; aucun homme n'échappera. Croyez-moi, paroissiens: *omnis homo mortalis.* — Quelle sentence! quel mot! Te voilà là, pauvre Morin, comme si tu n'avais jamais été (4): *sic transit gloria mundi.* Hier, paroissiens, hier dernier, je vis Morin se promener à petits pas, dans l'allée de son petit courtil: il s'amusait avec un tronçon de pain de seigle sur lequel il avait étendu une marée d'ail; il le mangeait avec le dégoût qu'on

(1) Le mot *a zirollas*, que cite ici Cambry, ne se trouve point dans le *Michel Morin* imprimé que nous avons sous les yeux; mais comme ce poème est fort altéré dans les mauvaises éditions qu'on en a faites, il ne faut en rien conclure contre la citation de Cambry. Dans tous les cas, *a zirollas* n'a point du tout la signification que lui donne ici l'auteur du Voyage. Ce mot, employé en parlant du rire, signifie un rire qui *se déroule* (*dirolla*, dérouler), qui se prolonge.

(2) Cambry commet ici une série d'erreurs. Connaissant mal le breton, il se sera laissé tromper par un rapport de sons, ou par des notes mal faites, fournies par quelqu'un qui ne connaissait pas la langue. Le mot *squiant* ne signifie pas *esprit*, comme il le dit, mais bien *science*. M. Legonidec pense même que ce mot peut venir de *scientia*. Ce mot *squiant* ne signifie pas non plus *poumon*, comme le prétend Cambry. Le *poumon* se dit, en breton, *sqèvoad*, *squevend*, ou *squend*, dans le dialecte de Vannes; le jeu de mots que Cambry fait remarquer n'existe donc pas réellement.

(3) La traduction de Cambry est ici incomplète. Le breton dit:

« J'ai remarqué dans un livre que César, Scipion, Cyrus, » Achille, Agamemnon, Epaminondas, Tamerlan, Xercès, » Thamas Koulikan, Ulysse, Hector, Pompée, Alexandre, » Annibal, et même le prêtre louche Le Baill, ont été forcés » de sauter dans le baquet. »

Ce Le Baill est l'auteur du *Geguin St-Yan-ar-Bis*, poème célèbre qui est le *vert-vert* des bas-bretons.

(4) Ajoutez ici:

« Tu as été; mais, hélas! tu n'es plus rien. »

remarque chez vous, quand vous mangez le gâteau des rois, dont le beurre coule sur vos doigts. Dès qu'il me vit entrer dans son jardin, il sourit doucement. Eh bien ! maître Jean, me dit-il, n'est-ce pas ainsi qu'il faut vivre ? Tu étais drôle, Morin ! tu plaisantais si joliment ! Non, non ventre-bleu, je l'atteste, la mort n'est point une honnête femme ; il serait bon qu'on lui tordît le cou, sans respect pour son âge. Qui l'eût dit, à le voir déjeuner si gaillardement ?—Hélas ! il n'est cependant que trop mort ; vous ne le verrez plus (1) ! Je vous le demande, à vous, mes paroissiens, qui donnera deux branles à la cloche ? qui répondra la messe ? qui fera tout ? — Il n'y avait que toi, mon cher Michel Morin : tu distribuais le pain béni ; tu faisais la quête tous les dimanches ; tu chantais au lutrin (surtout après une lampée de vin) ; tu chantais l'antienne aussi pleinement, et mieux même que Leroux de Saint-Pol-de-Léon ; seul, tu faisais aux chiens balayer, en fuyant, de leur queue la porte sainte de l'église ; tu étais enfin notre *omnis homo*. »

Ici le sermon est interrompu par un éclat de rire des auditeurs, *à zirollas*. Maître Jean, furieux, s'écrie : Riez, têtes écervelées ; vous montrez bien votre ânerie. Riez pour une bribe de latin ! Si vous aviez le moindre esprit, vous respecteriez les savans ; vous admireriez avec raison les passages latins qui lardent les sermons ; et, pour commencer à vous instruire, *omnis homo* signifie un garçon faide et capable de tout faire, s'il est fils d'homme qui le puisse ; enfin, un garçon qui.... qui.... qui seul.... un garçon qui n'a peur de rien ; un garçon à tout, prêt à tout, propre à tout.... et non pas un sot tel que vous. — Quoique cela ne soit pas dans l'écriture, un sot s'imagine toujours que les autres sont plus sots que lui : voilà la cause de l'opinion fausse que vous aviez de Michel Morin, parce qu'il était un peu badin, qu'il portait des bas blancs et une manière de gilet (2) sur lequel il mettait toujours un justaucorps court, rouge et sans queue. Cela n'est rien, gens qui tenez à l'habit, à l'extérieur. L'habit fait-il le moine ? Vous n'êtes pas encore rendus. — Il vous faudra en écouter bien d'autres, si vous voulez profiter tant soit peu.

A présent, celui qui a une tabatière peut prendre une prise de tabac : attention ensuite ; car j'ai deux points sur cet objet.

PREMIER POINT.

« Après la mort des hommes célèbres, on raconte beaucoup de choses : facéties, merveilles opérées par des héros, par des nobles de haut parage, ou par de méchans chiens par excellence. — Avant d'aller plus avant, je vous dirai deux mots. En effet, mes chers paroissiens, avez-vous réfléchi sur ce que fit Michel, il y a peu d'années ?

Il osa (3), quand des vaches pressées par des taons se réfugièrent dans le cimetière, il osa seul les en chasser, et dans la nuit, sans redouter les revenans qui vous faisaient trembler !

Armido, d'un coup de baguette, n'élevait pas un palais magnifique aussi promptement que Michel abattait la barbe d'un pré.

Avec quelle intrépidité, sans verser une larme, il mit en terre sa moitié ! »

Rire des paysans ; insulte du curé, qui descend et les bat à coup de pied, à coup de poing, etc., etc. ; le sermon continue toujours sur le même ton, dans le même genre. Ce faible extrait ne peut donner qu'une idée médiocre du poème plaisant de Le Laé, que les bretons ne me pardonneront jamais d'avoir si sèchement, si ridiculement défiguré.

Le Laé composa des chansons ingénieuses, originales (4).

(1) Il y a, dans le breton, au lieu de cette phrase :

« Qui eût dit, en voyant déjeuner ce Michel sans pareil, « qu'il devait jamais mourir ? — C'est vrai, personne ne l'eût « dit, et cependant te voilà complètement mort. — Tu ne « pourras plus assommer personne. Oh ! quelle perte pour « nous ! quelle douleur ! »

(2) Il y a ici un contre-sens ; le breton dit :

« Parce qu'il portait des bas blancs et une culotte rouge et « jaune, d'où il laissait d'ordinaire sortir la queue de sa che- « mise. — Mon ! si vous me voyiez, moi, le sot, avec mes « sabots ; si vous me voyiez, habillé de cette manière, vous « croiriez-donc aussi que je suis un sot, moi ? — Non, « non, etc. »

(3) Ceci n'est plus une traduction. Cambry raconte, en trois lignes, ce qui, dans le *Michel Morin*, forme un long récit. Tout ce qui suit appartient également à l'auteur du *Voyage dans le Finistère* bien plus qu'à Le Laé.

(4) Il a aussi composé un grand nombre d'épigrammes fort spirituelles, mais dont le piquant perd beaucoup à la traduction, comme toutes ces œuvres, dont le mérite consiste dans l'expression. Nous en donnons pourtant ici quelques-

J'ai lu de lui quelques pièces manuscrites ; on y trouve de la facilité, des négligences et de l'esprit. Il adressa des vers français à M. d'Espilli, évêque de Quimper, à son passage à Landerneau, dans les premiers temps de la révolution.

C'est la douceur, c'est l'onction
Qui seule en ce moment doit vaincre :
Dans la guerre d'opinion
Frapper n'est rien, il faut convaincre.
Le mal paraît invétéré ;
La constitution civile
N'est qu'un prétexte assez futile :
Jamais notre dragon mitré
Aux autres lois ne fut docile ;
Et nous tenons pour assuré
Que plusieurs de nos sermentaires
Sont et seront, bon gré, mal gré,
Contre-révolutionnaires.

Quant au peuple, il est égaré
Par des frayeurs, par des sornettes ;
Bonnes gens dont chaque curé
Fait autant de marionnettes.

Plus pas :

Dès qu'un empire est endetté,
Il faut en changer le régime :
Utilité, nécessité,
Tout cela devient synonyme.
. . . . . .
L'église existe dans l'état,
Et l'état n'est point dans l'église.

Au rang des saints sont des prélats,
Tite, Timothée et bien d'autres,
Consacrés par les seuls apôtres
Et non confirmés par Céphas ;
Même, depuis la pragmatique,
Il s'écoula quatre-vingts ans
Sans qu'aucun prélat de ce temps
Requit de bulle apostolique.

Il dit sur les cris du clergé, choqué qu'on examinât sa fortune :

Quand un bon maître de ménage,
Pour arrêter quelques dégâts,
Fait monter dans son galetas
De la lumière ou quelques chats,
Il ne consulte point les rats
Qui s'y partagent son fromage.

Le Laé, faible, malade, expira peu de temps après avoir écrit ces vers.

Le Laé naquit à Lannilis, dans le district de Brest, et mourut juge du tribunal à Landerneau.

Le citoyen R*** (1) est né dans la commune de Landerneau.

unes. On nous pardonnera de n'avoir pu leur laisser la naïveté malicieuse de l'original.

« Un habile avocat gagnait toutes les causes qu'il plaidait, » comme en courant ; il se fit moine dans un couvent de » franciscains. Grande joie parmi les habitans du monastère, » qui pensent que leur nouveau frère leur gagnera tous leurs » procès ; mais comme, loin de là, ils les perdait tous : — Que » diable avez-vous donc, dirent-ils, que vous ne gagnez plus » une seule cause ? — Hélas ! pouvez-vous vous en étonner, » mes frères, je n'ai plus permission de mentir ! »

« Un saint capucin disait à un homme qui se préparait à » danser au bout d'une corde : — Courage, mon pauvre » frère, vous allez vous trouver cette nuit parmi les anges ; » quel bonheur pour vous, vous souperez en paradis ! — Mon » cher frère, voulez-vous aller à ma place ? dit le patient. » — Hélas ! impossible, mon fils, répliqua le moine ; c'est » aujourd'hui jeûne au couvent. »

« Madeleine me demande un présent ; comme je ne sais » pas son goût, voici trois choses ; qu'elle choisisse : *bon-* » *jour, bonne nuit, adieu !* »

« Un capucin allait à cheval, la tête fièrement levée ; un » bourgeois le rencontre, et lui en fait reproche. — Moine, » lui dit-il, vous êtes obligé, par vœu et par serment, de » suivre Saint-François, quoiqu'il doive vous en coûter : or, » Saint-François allait à pied, et vous vous êtes à cheval ; il » souffrait, et vous prenez vos aises. — C'est vrai, répondit » le moine, je suis obligé de suivre Saint-François ; mais » comme voilà long-temps qu'il est parti, c'est folie de vou- » loir le rejoindre à pied. — Ainsi, mon bon cheval blanc, » au galop, et nous l'attraperons peut-être. »

Ce qui distingue surtout la poésie de Le Laé, c'est sa pureté, son atticisme. On peut dire que c'est le seul auteur breton qui *écrive bien*, si on entend par là écrire avec une élégance châtiée et soutenue.

(1) M. Miorcec de Kerdanet croit que Cambry parle ici de M. Le Roux. Il donne même, dans ses *Notices sur les Ecrivains de la Bretagne*, les vers ci-après, comme appartenant à cet ingénieur. Mais M. Le Roux n'était point né à Landerneau, il était de Rennes ; d'ailleurs, le citoyen R***, dont parle ici Cambry, ne paraît pas être le même que l'ingénieur R.... qu'il cite quelques lignes plus bas, et qui est bien certainement M. Pierre Le Roux, né à Rennes, mais mort à Landerneau le 22 avril 1801, ingénieur des ponts et chaussées.

Il est possible que le citoyen R*** soit M. Roujoux, père, depuis préfet, et qui s'est aussi livré aux lettres.

C'est un des hommes qui méritent le plus d'éloges et qui les évitent le plus. A ses vertus privées, à des talens aimables, il joint une grande force de caractère. Il fait des vers charmans, qu'on chante et qu'on répète dans tous les cercles : il ne se cite jamais comme leur auteur.

Je me souviens de la fin d'une pièce intitulée : *Les ailes de l'Amour.*

Ce dieu trouve dans son berceau des ailes d'un blanc de cigne, des ailes d'un noir de corbeau, des ailes de couleurs variées ; il garde pour lui les dernières, donne les blanches au Plaisir, et les noires au Chagrin : le Destin scella ce partage.

Il ordonna que le Plaisir,
Toujours fuyant à tire-d'aile,
Sur ses pas ne pût revenir ;
Et voulut que, toujours fidèle
A nos côtés, le noir Chagrin
Nous poursuivît soir et matin.
Quant à l'Amour, hélas ! j'ignore
Ce qu'en ordonna le Destin :
Il est si traître, si mutin,
Si doux, si tendre, si malin,
Qu'on ne le connaît pas encore.
C'est depuis ce funeste jour
Que le Chagrin nous tient en lesse,
Que le Plaisir nous fuit sans cesse,
Et qu'on n'entend rien à l'Amour.

L'ingénieur Le Roux, retiré à Landerneau, joint aux connaissances relatives à son état, celles d'un homme de lettres, d'un amateur des arts, d'un homme à caractère.

Il fit imprimer, il y a quelque temps, des réflexions sur les élections aux magistratures ; il adopta pour épigraphe cette pensée de *l'Esprit des Lois*, liv. 2, chap. 2 : « Comme la plupart des citoyens qui ont assez de suffisance pour élire, n'en ont pas assez pour être élus, de même le peuple, qui a assez de capacité pour se faire rendre compte de la gestion des autres, n'est pas propre à gérer par lui-même. »

Il développe avec intelligence ce principe de Montesquieu ; sa brochure est remplie des idées les plus saines, et présentées avec esprit, avec cette abondance, cette facilité, compagnes heureuses des talens.

Je ne pourrais rien ajouter à ses idées sur les réparations à faire au port de Landerneau ; je me contenterai de copier une note qu'il m'a communiquée sur cet objet.

« Le port de Landerneau, dit-il, est à l'embouchure de l'Elorn, dans la rade de Brest ; c'est un des plus importans du Finistère ; il est protégé par les fortifications et les mouvemens du port de Brest. Les caboteurs des côtes méridionales de la France ne courent pas, en temps de guerre, pour entrer à Landerneau, les risques de tomber entre les mains des corsaires ou des vaisseaux qui croisent à la hauteur de la pointe du département. Il servirait aussi très-utilement d'entrepôt à celui de Brest. Mais, pour jouir de tous ces avantages, il faudrait dégager le chenal des vases qui l'obstruent dans sa longueur, d'environ quinze cents toises. Ce chenal est dans cette longueur très-sinueux, et les angles saillans de ces sinuosités forment des noyaux d'attérissemens pour tous les corps étrangers que le flux délaie et apporte à toutes les marées ; l'entrée du port est d'ailleurs d'une obliquité sensible.

» Il faudrait, pour détruire ces inconvéniens, redresser le lit de la rivière en formant sur la rive droite un quai de halage pour faciliter la remonte des vaisseaux, lorsque les vents sont contraires.

» La dépense à faire pour exécuter les ouvrages est de neuf cent mille francs ; ils seraient entrepris successivement, en observant de les diriger de manière à ne pas interrompre le service du port ; mais le gouvernement, pour qu'ils puissent l'être avec succès, se verrait forcé de procurer des ouvriers qu'on ne trouverait pas ici en assez grand nombre : on pourrait, par exemple, dans le courant de la campagne prochaine, y affecter un détachement de trois ou quatre cents forçats, qui travailleraient pendant la belle saison à un mouvement de vases qui ne peut être fait qu'à cette époque ; cent mille francs y seraient employés en cette manière à chaque campagne.

» Alors le port de Landerneau et le commerce des cantons voisins aquéreraient l'activité à laquelle ils sont appelés par leur situation et leurs productions ; ce qu'ils n'éprouveront jamais, tant que les difficultés de l'abordage dégoûteront les navigateurs qui tombent à présent fréquemment dans la passe, et qui n'y amènent que des barques de deux ou trois cents tonneaux ; tandis qu'après les ouvrages que je propose, ils pourraient entrer dans le port avec des vaisseaux de quatre cents tonneaux au moins.

» J'ai fourni cette année un projet d'augmentation et de réparations aux quais de Landerneau, montant à une somme de douze mille francs ; ce projet est rédigé de manière à se raccorder à celui dont il est ici question.

» Les seuls vents qui permettent l'entrée du port de Landerneau sont les vents d'ouest, de sud et de nord-ouest.

» Le mouillage est, dans les plus hautes marées, de trois ou quatre brasses (1). »

Autrefois le commerce de Landerneau égalait celui de Morlaix; les armateurs de cette ville achetaient des vins à Bordeaux, des résines et des planches à Bayonne; cependant il n'existe dans cette commune aucun établissement en grand pour le commerce. On ne peut pas donner ce titre aux greniers placés sur les halles où les jours de marché les fabriquans déposent leurs toiles.

Landerneau, dans toutes les guerres, était de la plus grande importance pour Brest; une quantité incalculable de genêts partait de ce dépôt pour chauffer les fours de la marine, qui, pendant les armemens, travaillent jour et nuit, au nombre de quarante à quarante-cinq.

Les vivres de la marine avaient autrefois dans cette ville un commis, qui veillait à la mouture des grains; un autre qui surveillait onze à douze cents barriques de vin qu'on y déposait; un troisième soignait les fèves et les pois pour les vaisseaux; un quatrième était chargé des salaisons. Cet ordre ancien se rétablira probablement, quand un moment de calme permettra de suivre, dans les approvisionnemens de la marine, une marche que les troubles de la révolution ont malheureusement détruite. Il semble qu'on préfère aujourd'hui les tâtonnemens de l'ignorance aux données d'une ancienne expérience; comme si le bon sens des temps passés était un genre d'aristocratie qu'il faut aussi proscrire. Machiavel a dit qu'il faut changer toutes les formes dans un nouveau gouvernement; mais cet homme éclairé, ce beau génie si mal conçu, n'a jamais voulu dire que l'expérience et la raison dussent perdre leur éternel empire (2).

Il y a trois hospices dans Landerneau.

Celui de la marine, aux Ursulines, contient cinq ou six cents malades; celui de Pencran, cinq cents. L'hôpital civil et militaire de la commune, trop petit pour une ville de passages aussi considérables, n'est en état de recevoir qu'environ cinquante malades, et cent pauvres qu'il entretient (3).

« Les monumens d'architecture et de sculpture sont rares dans le district de Landerneau. On pourrait citer, cependant, sans se rapprocher des modèles de l'Italie, mais comme traçant une nouvelle route, le portail de Saint-Houardon. La corniche hardie qui supporte le fronton de ce portail, les ornemens en pierre de kersanton, les colonnes d'ordre corinthien qui le décorent, l'ensemble des proportions, sont d'un heureux effet. Les curieux pourraient enrichir leurs tablettes des fleurons, des portraits antiques dont le sculpteur se plaisait à l'orner. On voit partout, dans cet ouvrage, les efforts de travail, la profusion de richesse qui tâchent de suppléer à cette majestueuse simplicité sans laquelle il n'est point de chef-d'œuvre (4). »

J'ai trouvé peu de quais plus vastes, plus espacés, plus commodes, que ceux de Landerneau. On y jouit d'une fort jolie vue sur la ville, qui s'élève en amphitéâtre sur des montagnes rapprochées de votre œil, dont vous saisissez les détails sur les sinuosités de la rivière. La promenade établie presqu'en face de l'église gothique et singulière de Saint-Houardon (5) est garnie de rangées d'arbres et entourée d'une balustrade: elle est fréquentée dans l'été; on y respire la fraîcheur du soir dans un air renouvelé par le mouvement des marées et de la rivière. On connaît l'effet agréable de ces bâtimens à la voile, qui glissent sur les eaux au milieu des terres et des rivages boisés, soit à la fin du jour, soit à la clarté de la lune. J'ai vu tout le pays couvert de neige dans le rude hiver de l'an 3; les torrens descendant des montagnes s'étaient glacés, et le chemin des mers paraissait le seul praticable.

(1) Le projet de M. Le Roux n'a point été exécuté.

(2) Il n'existe plus à Landerneau de commis entretenus par la marine pour surveiller des magasins d'approvisionnement, ainsi que cela avait lieu avant la révolution; tout a été concentré, et avec raison, dans le port de Brest.

(3) Il n'y a plus à Landerneau qu'un seul hôpital, l'hospice civil. Il reçoit aussi des militaires, et sert par conséquent à remplir un double objet. La commission administrative a pu, à force de soins et d'économies, porter à 100 le nombre des lits consacrés aux malades de la ville, et à 60 celui des lits destinés aux militaires. Cette administration est secondée par les dames de Saint-Thomas de Villeneuve, qui donnent leurs soins aux malades.

Le dépôt d'infanterie de marine occupe actuellement les ci-devant Ursulines, où était l'ancien hospice maritime. Le château de Chef-Dubois, à Pencran, avait servi un moment d'hospice annexé, et c'est de lui que parle ici Cambry.

(4) *Catalogue.*

(5) Le portail de cette église est orné de riches sculptures, exécutées avec habileté, et du plus beau kersanton.— Saint-Houardon, si l'on en croit la légende, était entré dans la rade de Brest par un vent d'est et sur une auge de pierre!

Les classes, séparées jadis par des préjugés, commencent à se rapprocher. Les nobles ont peine à se faire à la familiarité de gens que, depuis l'enfance, ils regardaient avec mépris; les autres, forts du pouvoir qu'ils ont en main, se vengent des humiliations qu'ils ont essuyées dans l'ancien régime; leurs propos, leurs manières, n'ont pas ces grâces, cette délicatesse, cette générosité qui pardonne à l'ennemi vaincu. Le bon sens seul et la raison pourraient tout rapprocher : mais chercher la raison chez des hommes, c'est chercher la sagesse aux petites maisons.

La révolution, dont les principes devaient conduire à la plus parfaite égalité, a vraiment écrasé la cour, les grands et la noblesse; mais est-il rien d'aussi risible, d'aussi déplorable que les prétentions, le ton, le luxe, les manières de ce troupeau de parvenus, de ces femmes enrichies par les bassesses et les déprédations qui dominent à présent.

J'ai quelquefois écouté leurs propos : quelle humeur, quel dédain, quelle arrogance, quelle insupportable gaucherie! Assistez aux fêtes publiques, allez aux bals, pénétrez dans les cercles divers de la ville la plus obscure, et vous verrez si l'égalité sage qui ne sait mépriser personne, qui se juge avec modestie, qui n'empiète jamais sur les droits d'un autre individu, si l'égalité sainte, enfin, n'existe pas encore au dixième ciel, au-dessus de la demeure des anges.

La devise des hommes, dans leurs disputes, dans leurs oppositions, dans toute espèce de querelle, à la cour, au sénat, au Vatican, dans les académies, dans les écoles, dans les cercles, dans les ménages les plus obscurs, est et sera toujours : sottises des deux parts.

Ce mot égalité, mal entendu, est la source des plus grands maux dans la réforme actuelle. N'eût-on pas cru que la modération, la simple propreté, une élégance dépendant des formes moins que de la richesse des habits, eussent remplacé le luxe des français sous le régime de leurs rois, eussent établi une uniformité modeste? Non : chaque fille de boutique a pris le ton d'une femme de cour; les dépenses de sa toilette surpassent les gains énormes de son mari; quel teint! quelles mains! quelle tournure! quel langage on rencontre à présent sous les gazes, sous les dentelles, sous les étoffes de la Perse, sous les schals de l'Indoustan!... Rien n'eût égalé le ridicule des prétentions passées, sans les plaisantes caricatures du moment, et sans les différences de prétentions très-prononcées qui s'établissent entre tous les états qui formaient jadis la roture... Que vos goûts, vos moyens, vos talens, vous rapprochent; formez des cercles séparés : mais que ce soit sans mépris, sans orgueil. Croyez qu'où ne se trouvent pas les grâces et l'esprit, se voient quelquefois la bonhomie, la simplicité, l'amitié; que, sous un lambris sans dorures, dans des appartemens sans glaces, sans meubles de Boul, sans tableaux des grands maîtres, on vit heureux, on s'aime, on mène une vie douce, et que, sans y chercher les chimères de l'âge d'or et les folies de nos églogues, on trouve quelquefois le bonheur, l'abondance et la paix, sous le chaume et dans un village.

Voici le sens d'une ancienne chanson bretonne faite à la vérité pour révolter ce que jadis on appelait les gens du tiers; on y verra quel excès de mépris les nobles affichaient pour ce qu'ils appelaient canaille : elle fut faite à Landerneau, par un abbé de Saint-Pol-de-Léon.

I.

Chantons quelques couplets; je les destine à la noblesse : cette chanson est aussi neuve que les individus qui me l'inspirent. Vipères qui renoncent à leur antique robe, et qui se parent, sorties des lieux les plus abjects.

II.

Demoiselles, filles de la bassesse, qui verra sur vos fronts flotter ces bagnolets, doit vous cracher à la figure : laissez cette parure à la noblesse, faite pour la porter, et conservez la bure de vos parens.

III.

Filles de la canaille, dégobillées et vomies sur la terre, malgré votre déguisement, est-il quelqu'un qui daigne vous apercevoir au milieu des tueurs de cochons, des tisserands et des marchands qui forment votre illustre famille?

IV.

Il n'est plus de vendeuses de balais, de filles de valets d'écuries, de marchandes de gruau, qui ne porte la soie et des crêpons. Poursuivez, par vos tires et vos huées, cette burlesque mascarade.

Aux états de Bretagne, en 1788, on venait de parler de l'école militaire, des asiles réservés à la noblesse pauvre, à l'éducation de ses enfans : un homme du tiers demanda quelles maisons on destinait à l'éducation des enfans roturiers, à la retraite des vieillards de son ordre. N'avez-vous pas, lui répondit un gentilhomme, n'avez-vous pas l'hôpital et bicêtre?

Avec de telles chansons, de tel propos, après un mépris si marqué, des nasardes si répétées, un epartialité, une injustice si criante dans tout procès où la noblesse militait contre la roture; après ces humiliations de tous les jours, de toutes les minutes, cette aigreur de la vanité qui ne se couvrait pas, comme à la cour, du manteau de l'affabilité, dans les provinces peu polies, je conçois l'insurrection du tiers.

Si vous en exceptez l'église de Saint-Houardon, qui, par les bizarreries de son architecture, pourrait offrir quelques observations, je ne connais aucun ouvrage de l'art qui puisse marquer à Landerneau; je ne parle pas des tableaux déposés au district. On trouve, à moins d'un quart de lieue de cette commune, une chapelle connue sous le nom de *Fontaine-Blanche;* elle appartint, dit-on, aux templiers. Il est peu de morceaux de sculpture, offerts à la piété des fidèles, plus singuliers, plus originaux que celui qu'on y voit : la Vierge est étendue sur une espèce de lit; le Père-Eternel tient par la jambe l'enfant Jésus, qui sort du sein de sa mère en saisissant la queue du Saint-Esprit; l'âne et le bœuf ont la tête dans une auge; Saint-Joseph est au pied du lit. Ce morceau, exécuté sur un bloc de granit, peut avoir quatre pieds de long sur deux d'élévation.

Je me rappelle le Saint-François d'une église d'Espagne, qui reçoit dans la bouche un jet du lait de la vierge Marie : l'enfant se fâche, a de l'humeur; le saint lui montre un bout de son cordon, et l'apaise par ses menaces.

Et le portail de Rheims, et le portail de Saint-Denis, celui de Berne, de Fribourg, etc., etc., etc., théâtres des mille folies enfantées par la bonhomie, par l'imagination de nos pères (1)!

(1) Ces mythes chrétiens, grossièrement représentés, ces idées mystérieuses matérialisées avec tant de maladresse dans l'exécution, sont sans doute plaisantes; mais méritent-elles plus la critique que les sculptures égyptiennes dont nous étudions les monstruosités avec tant d'intérêt? Pourquoi cette indulgence pour les autres religions, cette sévérité méprisante pour les traces qu'a laissées la nôtre? — Etudions les monumens de tout genre laissés par nos pères comme l'expression de pensées d'une autre époque; cherchons-y un document historique, une révélation de caractère, et non un signe de folie. Le genre humain n'a jamais été fou; mais c'est un être progressif qui a eu une longue enfance, et parfois des accès de fièvre, de maladie, qui ont altéré momentanément la rectitude de son jugement.

J'ai vu chez le citoyen Dutoya, juge du tribunal, un bureau riche de brocatelle, et couvert de jolis tableaux de fort bon goût; les colonnes, dont les chapiteaux sont de bronze doré, d'ordre corinthien, sont couvertes de lapis-lazuli, et d'une élégante proportion. Il présente onze scènes du Tasse.

Ubalde et le chevalier Danois enlèvent Renaud; Armide est étendue sur le rivage.

On montre à Renaud le bouclier magique, qui le fait rougir de sa mollesse, et des tresses voluptueuses, et des guirlandes qui le couvrent.

Les Sirènes veulent empêcher les chevaliers de pénétrer dans le palais d'Armide; elles mettent en jeu ce que les grâces et les muses peuvent offrir de séduisant.

Ailleurs, Armide orne de fleurs les cheveux bruns de Renaud endormi.

Les scènes sont traitées avec esprit, avec légèreté, et du coloris le plus brillant.

Je ne sais par quel hasard on trouve à Landerneau, chez un simple particulier, ce meuble, qui paraît sortir des salles du palais Pitti, du Vatican, ou des îles Boromées.

Le citoyen Dutoya possède encore deux forts jolis petits tableaux d'un bon maître : on voit dans l'un arlequin scaramouche et le docteur; dans l'autre, un homme à qui deux bohémiennes disent la bonne aventure.

J'ai recueilli peu de particularités nouvelles, d'usages singuliers dans Landerneau. Le dernier samedi de l'année, même dans les premières années de la révolution, la municipalité, entourée d'un nombreux cortége, allait de porte en porte demander pour les pauvres l'argent, le pain, la viande qu'on se faisait un devoir d'accorder depuis tant de siècles au cri *d'au guy l'an neuf* (1).

Le droit de Quintaine s'exerçait jadis sur la mer.

On se plaint que les foires et les marchés soient

(1) Le cri jeté à cette occasion est celui de *eguinané*, dans lequel on a voulu voir *au guy l'an neuf*. On a dit à ce sujet que les bretons avaient conservé cet usage depuis les druides, et que le cri *d'au guy l'an neuf* était celui qu'ils poussaient lors de la moisson du guy, au renouvellement de l'année; mais il y a dans cette explication une incroyable absurdité; car, que l'on accorde ou que l'on nie l'identité du bas-breton et du celtique, au moins faudra-t-il admettre que les celtes ne parlaient pas français. Comment alors auraient-ils pu transmettre aux habitans qui leur succédèrent dans l'Armorique un cri français?

Il est plus probable, comme le dit Dom Le Pelletier, que

trop multipliés dans ce district; les habitans de Comanna et de La Feuillée trouvent des foires chaque jour de la semaine, dans l'espace de trois ou quatre lieues, autour de leurs communes. Rien de plus nuisible à l'agriculture, aux mœurs; elles favorisent les mendians, les vagabonds, et créent une multitude d'auberges dangereuses.

Aucun marché ne s'arrête en Bretagne sans qu'on l'achève au cabaret; les paysans croiraient manquer à la politesse, à l'honneur, s'ils ne s'enivraient en le terminant.

Ici, comme dans tout le pays de Léon, le manteau bleu est la marque du deuil; il ne tombe que jusqu'aux jarrets. Les femmes portent un manteau noir, qui ne descend que jusqu'aux coudes; tous ont de petits capuchons, *le cuculus*.

Les couronnes de fleurs, les mais, y sont encore d'usage.

On lutte encore avec adresse dans la partie qui tient à la Cornouaille.

Les habitans de la campagne nomment Landerneau, Landerné (1), par corruption du mot Ernoc ou Erné : c'était un saint abbé dont on sait peu de choses; on voyait sa statue dans une petite chapelle aux Récollets, il tenait en main une lanterne.

Salomon, roi de Bretagne, fut assassiné dans l'église de La Martyre; une plaque de cuivre indiquait le lieu de sa mort.

On a cru qu'il existait deux maisons de templiers dans l'arrondissement de Landerneau; l'une d'elles à Lambader, l'autre à la Fontaine-Blanche : ce sont de simples conjectures, fondées peut-être, mais qu'aucun monument n'atteste (2).

Le ci-devant duc de la Vauguion portait pour devise ces mots : *e peb amzer quelen*, (en tout temps instruire). Ses armes étaient trois feuilles de houx (3).

Il existait trois couvens à Landerneau : les Capucins, les Récollets, les Ursulines (4).

On reprochera sans doute à mon travail ces notes décousues, sans liaison; j'ai tâché de mettre un peu d'ensemble dans les matières principales : il faudrait une patience fatigante pour classer avec ordre tant de faits, tant de détails et tant de notes isolées.

La commune de Landivisiau faisait jadis un grand commerce de beurre, de suif, de miel et de chevaux; elle vendait ses chevaux de choix jusqu'à deux mille et deux mille quatre cents francs. On y faisait beaucoup de toiles; les matières premières manquent à présent à cette fabrique. Les habitans de la Cornouaille portent des seigles, du beurre, des graisses, des laines, de la volaille, à Landivisiau; ils s'y approvisionnent de vin, d'avoine et de froment. Les halles de cette commune, bien national, tombent en ruine (5). On demande une levée sur le chemin qui conduit à Lampol, près de Pont-Croix (6).

equinandy, au lieu d'être du français mal orthographié, est du breton mal prononcé, et que ce mot est une corruption de *eughen an eit*, le *blé germe*. Cela est d'autant plus probable que l'on appelle fête du dernier samedi de l'année *Seghinat*, et que le même usage est donné aux étrennes que l'on demande à cette occasion.

En criant le *blé germe*, le breton fait apparemment allusion à ces paroles prophétiques, chantées tous les jours de l'avent, et qui sont accomplies à la nativité de Jesus-Christ : *aperiatur terra et germinet salvatorem*.

« Je ne saurais deviner, ajoute Dom Le Pelletier, la raison « qu'on a dite le pays du Maine de ne vouloir chanter les « cantiques vulgaires sur la naissance du sauveur (qui sont « nommés *noels*) avant que le blé ait poussé son germe hors « de terre, si ce n'est la même qui fait que les bas-bretons « chantent après la fête de Noel. D'où vient aussi que ces « derniers disent *qnélat* pour *eghinat*, et l'un et l'autre pour « demander leurs étrennes? »

(1) Ce mot est composé de *lan* (territoire) et *ernoch*, par corruption *erne*, d'où l'on a fait *Lanterné* ou *Landerné*, c'est-à-dire, *territoire de Ernoch*.

(2) A Lambader, il y avait une commanderie.

(3) Il est peu probable que cette *devise*, qui était celle de la maison des Quelen, ait le sens que lui donne ici Cambry. On ne s'explique point ce qui aurait pu donner à la famille dont il s'agit cette prétention à instruire, qui n'était même pas celle des seigneurs du moyen âge. Le Borgne traduit ces mots *e peb amzer quelen* par *en tout temps il fait bon prendre conseil*; mais *quelen* n'a point habituellement la signification de *prendre conseil*; et, en tous cas, cette version ne serait guères plus en rapport avec l'esprit du temps que celle de Cambry. Les devises des seigneurs exprimaient toujours une idée de piété, de courage ou d'orgueil. Il est donc plus probable que M. Habasque a trouvé le véritable sens de la devise *e peb amzer Quelen*, quand il l'a traduite par *toujours il y aura des Quelen*; ou, plutôt : *toujours il y a eu des Quelen*.

(4) Il faudrait ajouter les Cordeliers, comme nous l'avons vu plus haut. Le couvent des Capucins, fondé en 1634, est devenu une propriété particulière; celui des Ursulines a été transformé en caserne; celui des Récollets est habité par une congrégation de femmes qui se consacrent à l'éducation des enfans de leur sexe.

(5) Il existe maintenant une très-belle halle, toute neuve, à Landivisiau.

(6) La chaussée dont Cambry signale ici le besoin existe maintenant.

On désirerait un pont sur l'Orne ; il faciliterait les communications nécessaires entre la ville, Ploudiry, Loc-Éguiner, et les pays voisins des montagnes d'Arès. — On ne peut se dispenser de relever le pont de Frosmeur (1).

On m'a dit dans cette commune qu'il existait des pierres de kersanton sur la côte voisine, sans qu'on ait pu m'en indiquer les carrières. J'ai consulté des hommes instruits ; ils m'assurent que les pierres se trouvent principalement à Plouarzel, et s'embarquent dans l'anse de Lampoul, quand on veut les conduire à Brest. On pourrait en tirer des blocs de vingt, trente ou quarante pieds ; elles se travaillent facilement dans la carrière, s'endurcissent à l'air. Elles rendent un son quand on les frappe, comme ces pierres de la Chine dont on voyait des échantillons à Paris, dans les cabinets du duc de Chaulnes et de M. Bertin.

C'est à Plouarzel que se trouve la carrière de granits à gros grains dont on a fait le bagne et les édifices du port de Brest.

On emploie aussi pour les bâtimens particuliers, dans cette dernière ville, la pierre de Logonna, espèce de pierre schisteuse d'une couleur jaunâtre.

Un des plus riches points de vue du département est celui dont on jouit de la terre de Kerlorec, à quelques portées de fusil de Landerneau ; une longue allée de chênes et d'ormeaux, tracée dans un bois aligné, vous conduit insensiblement sur une montagne élevée ; de loin, elle se dessine dans l'atmosphère sans qu'on puisse soupçonner le paysage immense qui se découvre spontanément à l'œil quand on arrive à son sommet.

Toutes les sinuosités de l'Elorn, ses rivages rians, boisés, sauvages, dépouillés, sont sous vos yeux. Vous distinguez une multitude de bâtimens américains, neutres, de cabotage, à l'ancre, à la hauteur de l'anse de Kerhuon ; la rade de Brest, l'escadre, quelques gros vaisseaux à la voile prenant la route du goulet ou se perdant à l'horizon. Les côtes de Crozon, de Saint-Mathieu, et l'Océan, terminent ce grand paysage.

Le bois taillis qui couvre la montagne de Kerlorec, la vue des quais, des Ursulines, de la ville de Landerneau, le château de la Joyeuse-Garde, la forêt qui jadis servait d'asile à tant d'ermites, où, sans doute, Pélias, Méliadus, Tristan le Léonnais, éprouvèrent tant d'aventures, séjour d'amour et de merveilles ; Saint-Marc, quelques maisons éparses sur la rive, conduisent votre œil jusqu'à Brest.

Sur la gauche, la côte de Plougastel, si sèche au nord-ouest, si délicieuse au midi ; le village de Botquenal, environné de houx, que j'ai vu trancher d'une manière si pittoresque, si singulière, au milieu des neiges de 94 ; l'île Ronde, l'île Longue, le cap des Espagnols, sont les points principaux qui marquent sur la terre, dans l'air, ou sur la vaste mer.

Je connais dans la Suisse et dans l'Italie mille aspects moins grands, moins variés, moins sublimes, pour lesquels on entreprend de longues courses à grands frais : le propre de l'homme est de dédaigner ce qu'il se procure avec facilité. C'est ainsi qu'on a préféré les porcelaines de la Chine à la porcelaine de Sève, les draps secs de l'Angleterre aux draps de nos manufactures, les caricatures de Londres à l'élégance de Paris.

Je vais parcourir ces rivages, et les décrire avec quelques détails. Une des rives de l'Elorn conduit à Brest. La côte est boisée, escarpée, jusqu'à Saint-Jean ; elle s'abaisse de Saint-Jean à Brest, se soutient à peu près à la même hauteur jusqu'à Saint-Mathieu, rocher battu par les tempêtes, et dont la mer triomphera dans peu d'années.

A deux lieues et demie de Landerneau, vous trouvez l'anse de Kerhuon, dépôt de mâture et de bois de construction, toujours baigné par les eaux de la mer. C'est là que Choquet-Lindu fit construire, en 1785, une jetée qui perd ses eaux. Les deux piles qui forment l'entrée du bassin, sur lesquelles est un pont à bascule, se sont maintenues ; avec des soins et quelques dépenses, on en ferait un superbe bassin (2).

Le château de la Joyeuse-Garde se présente sous l'aspect de pans de murs épars, au milieu desquels est un tertre circulaire couvert d'un joli gazon (3) :

(1) Un pont, que je pense s'appeler Front-Meur, et non Fros-Meur, facilite actuellement la communication de Landivisiau avec Loc-Eguiner, Ploudiry, La Martyre, etc., et est en bon état.

(2) La jetée de Kerhuon est en pleine réparation.

(3) Les débris du château de Joyeuse-Garde consistent seulement en un portail couronné de lierre et un souterrain obstrué. M. Miorcec de Kerdanet pense que cette construction était romaine, et la fait remonter à une époque antérieure au quatrième siècle. M. de Fréminville croit, au contraire, que la ruine encore existante appartient à un château qui ne doit pas être antérieur au douzième siècle, et qui en remplaça un plus ancien. Le souterrain pourtant lui semble appartenir au

F. Cui

Lith. de Lemercier et Bouchon

Ruines du Château de Joyeuse-Garde

de la l'on aperçoit l'Elorn, la forêt et les rochers saillans, brisés, suspendus sur l'abîme de la côte de Plougastel. Ces rochers sont des schistes mêlés de grands filons de quartz; ils sont enveloppés d'une épaisse bruyère sur les parties opposées au rivage. Cet aspect est mélancolique; une multitude de corbeaux d'une très-grande espèce, la corneille à tête grise, des éperviers, des buses, y font en tout temps leur séjour. Les cris aigres et plaintifs des mauves, les goëlands qui planent au-dessus des eaux, l'âpreté du climat, le vent, un ciel d'orage habituel, augmentent la tristesse de ce séjour, qui conviendrait à certaines dispositions de l'âme : on s'y plairait, dans les beaux jours, au coucher du soleil, quand le silence et le calme du soir ne pourraient être interrompus que par les chants de quelques matelots, que par le sillage de bateaux à la voile qu'assis sur un rocher, appuyé contre un arbre, on verrait glisser sous ses pieds.

A la pointe de Plougastel, en face de Brest, sont les forts de l'Armorique et du Corbeau, d'où l'on voit l'île Longue, la pointe Espagnole, le fort Quélern, la rade dans toute son étendue; on aperçoit, au midi, les montagnes du Ménès-Hom, que la tradition du pays atteste avoir été jadis une demeure des druides. Elle fut couverte de forêts, quoiqu'à présent elle soit tellement dépouillée qu'on n'y trouve pas un buisson. De cette pointe la côte court est et ouest; elle est protégée contre les fureurs de la mer par la presqu'île de Crozon; le sable le plus fin borde ses rives, sert de base aux eaux calmes et transparentes qui les arrosent; une multitude d'anses, de petits golfes, pénètrent dans les terres, où règne un éternel printemps. Vous n'êtes plus dans la Bretagne; les fraises, la framboise, la rose, la jonquille, la violette, et l'églantier, couvrent les champs chargés d'arbres fruitiers; le cerisier, le prunier, le pommier, descendent jusqu'au rivage; leurs branches élancées sur l'onde, chargées de fruits, sont souvent agitées par elle, et posent quelquefois sur des lits de narcisses dont les feuilles larges et longues suivent en ondulant le mouvement léger que les eaux leur imprime.

On fait dans ce canton une liqueur qu'on nomme Vin de Plougastel (1).

Les melons y viennent en plein champ. Pour les

premier château. Quoi qu'il en soit, les chroniques nous apprennent qu'au onzième siècle, les danois étant venus ravager le Léonnais, un grand nombre de paysans s'étaient retirés, avec leurs troupeaux et leurs familles, au château dont nous nous occupons, et qui s'appelait alors *le Château des Pleurs dans la Forêt* (Castel-Gouelou-Forest). Mais Saint-Tenénan aussitôt aborde cette plage, aussitôt que la sentinelle de la forteresse aperçut son vaisseau, elle s'écria, par une inspiration de Dieu : *voilà le serviteur de Dieu qui doit nous garantir des barbares.* Toute la garnison accourut à ce cri, et, touchée du même pressentiment, elle se mit à pousser des clameurs de joie; ce qui fit dire aux paysans rassemblés dans la forêt, aux environs du château : *meurbet a joa a eus er goard*; c'est-à-dire : *ils sont bien joyeux en la garde.* De là le château fut nommé *Castel joa eus er goard.* D'où, ajoute Albert de Morlaix, *les français, accoutumés à tordre le nez à notre breton pour l'accommoder à leur idiome, traduisirent : le Château de la Joyeuse Garde.*

Le château de *Joyeuse-Garde* est célèbre dans les romans de la Table ronde. Tous les personnages de ces romans, Tristan le Léonnais, la belle Yseult, le roi Artus, Lancelot, l'habitèrent. Les romans de la *Table ronde* furent eux-mêmes écrits en celto-breton, avant de l'être en langue romane; ce ne fut que vers le douzième siècle qu'on les traduisit. Ces faits sont constatés par Geoffroy de Montmouth lui-même, traducteur du roman du *Brut*. Il est donc bien constant que la chevalerie prit naissance en Bretagne, et y brilla de tout son éclat; que les premiers poèmes chevaleresques furent écrits en langue celtique. Les monumens, les traditions, les noms, les indications des plus anciens auteurs s'accordent pour faire de la Bretagne la patrie de tout ce monde chevaleresque et féerique dont, plus tard, le Tasse et l'Arioste tirèrent tant de parti.

Peu de temps après l'arrivée de Saint-Tenénan au château de *Joyeuse-Garde*, les barbares vinrent l'assiéger; mais le saint leur prêcha la parole de Dieu du haut d'une des tours, et les convertit à la religion chrétienne.

En 1341, après la prise d'Auray, le comte de Montfort s'étant présenté devant Joyeuse-Garde, Guy de Guy, qui en était commandant, rendit la place. L'année suivante, le château fut repris par Charles de Blois, puis pris de nouveau par Beaumanoir, pour le compte de Montfort.

En 1364, Joyeuse-Garde ouvrit ses portes à Duguesclin.

Les pêcheurs qui avaient pris quelques poissons de peu d'eau : Flounders dans les environs de Dinan. Lopercket et Plougastel, étaient obligés de l'apporter au château de Joyeuse-Garde, au seigneur de Léon, ou au capitaine qui le représentait.

En 1479, le château dont nous nous occupons était encore dans son entier. En 1695, il était à demi-ruine.

Il ne reste plus aujourd'hui, à la maison de Rohan, de sa belle principauté de Léon, que les ruines de *Joyeuse-Garde*, celles de la *Roche-Morice*, le fonds des halles et des prisons de Landerneau.

(1) C'est la liqueur qu'on nomme ailleurs *Liqueur des Quatre-Frères*. Tout ce que Cambry dit dans l'alinéa précédent est fort exagéré.

préserver des gelées blanches, on les couvre de petits verres qui, brillant au soleil, offrent des lignes de diamans dont l'éclat fatigue la vue.

Les petits pois s'élèvent à l'abri de jeunes plants de genêts rangés en haies, de dix à douze pouces de hauteur, qui les défendent du vent du nord.

Tous les légumes y croissent avec abondance, et devancent de six semaines l'époque qui les voit naître ailleurs; l'hiver existe encore partout, même à deux lieues de ce canton, et déjà le printemps l'a couvert de fleurs, de nids d'oiseaux et de feuillages.

Les femmes y sont plus jolies, les hommes plus grands que dans le reste de la Bretagne. Les noms de ce pays sont les plus harmonieux : *Logonna*, *Daoulas*, *Plougastel*, *Rozermeur*, sont agréables à l'oreille. La superstition et l'ignorance désenchantent ce paradis où je voudrais passer mes jours avec le peu d'amis que je pourrais retrouver en ce monde.

Les anses dont je viens de parler se prolongent jusqu'au district de Châteaulin; elles forment le petit port de Launay, baignent les murs de Landevennec, s'étendent jusqu'au Faou. Une multitude de bateaux de pêche sont en action sur ces bassins, sur ces lacs poissonneux; ils nourrissent la ville de Brest et les soixante mille matelots de la rade.

De la pointe de Saint-Claude, on aperçoit la côte aride de Crozon; le Conquet, pays des tempêtes; on n'y voit ni fleurs, ni légumes; les hommes y sont de couleur olivâtre. La Bretagne peut seule offrir tant de contrastes.

A Plougastel est un puits célèbre par une singularité : il baisse quand la mer s'élève, il s'élève quand la mer baisse. La mer probablement détourne, absorbe les sources en montant; elles ont un libre cours quand elle descend.

Le quartier-général des troupes destinées au Finistère est à Landerneau.

Sur l'une et l'autre rives de l'Elorn, on trouve d'assez beaux cristaux de roche. L'île Ronde, la pointe du Corbeau, sont des rochers de marbre noir veiné de blanc.

On ne trouve de pierre calcaire que dans les environs de Plougastel. — Point de coquilles sur les montagnes, rien qui puisse y démontrer le séjour des eaux de la mer.

Du reste, voici les observations que j'ai pu faire à cet égard, sur le Finistère, dans un hiver affreux où la terre était couverte de neige et de glaçons.

J'ai acquis la certitude que la presque totalité du Finistère est d'un granit à gros grains, mêlé de quartz, de feld-spath et de mica; qu'on y trouve une grande quantité d'autres granits d'un grain très-fin, propres à la sculpture, à l'architecture, ce que démontrent les façades des vieilles églises et les ornemens qui les décorent; que la pierre la plus communément employée par les sculpteurs, et qu'on nomme kersanton en Bretagne, est un fort beau granitelle noir, à grains très-fins, composé de quartz de hornblende semblable au granit noir statuaire des égyptiens. Dans quelques variétés de cette pierre le mica remplace le hornblende. Le temps n'altère point les roses, les fleurons, les plus légers ornemens de kersanton, quand, à ses côtés, les granits les plus durs, placés à la même époque, sont friables et décomposés. Cette pierre coupe le verre comme le diamant; elle rend un son clair quand on la frappe avec du fer; quelques parties de sa composition font une légère effervescence avec les acides.

Ce qui n'est pas granitique est schisteux dans tout le Finistère; on y trouve de riches mines d'ardoises.

On voit beaucoup de grés quartzeux dans les environs de La Feuillée et sur la sommité des montagnes d'Arès.

Dans les environs de Lesneven et de Scaër, les terres sont remplies de diverses espèces de quartz cristallisés avec prismes et pyramides, avec pyramides sans prismes. Les quartz sont souvent mêlés de schorls et de tourmaline dont les stries sont très-prononcées.

La mine de Poullaouen produit de beaux morceaux de schorls.

On trouve à Coray une innombrable quantité de pierres de croix très-grosses.

Le quartz améthysté se recueille dans tout le Finistère.

Mon voyage dans le pays m'a fourni une assez riche collection :

De roches schisteuses micacées;

De pyrites cristallisées, cuivreuses et cubiques;

De silex gris;

De schiste noir argileux, feuilleté;

De spath pesant, avec schiste et pyrite;

De feld-spath cristallisé comme ceux de Baveur;

De grés analogues à celui de Fontainebleau, mais plus fins;

L. Martin — Arnout Lith. a ... à l'...

Croix de Mengarach, près Sérach.

De pierres meulières semblables à celles des environs de Paris ;

Du fer cristallisé, chatoyant, coloré, comme celui de l'île d'Elbe, etc., etc. (1)

J'ai donné, sur le district de Landerneau, les principaux détails de mœurs ; les autres se trouveront ailleurs. Un grand nombre de coutumes sont communes à plusieurs districts, et je ne puis répéter à chaque pas les mêmes choses. J'ajouterai cependant encore ici une note :

Dans quelques cantons, quand un homme grave prend la parole, les femmes tirent le pied de leur quenouille de la ceinture, et cessent tout travail ; cet acte dit : *je ne m'occupe que de vous*.

(1) Nous ne nous arrêtons point ici sur ces légères données géologiques et minéralogiques fournies par Cambry, et qui sont d'ailleurs pleines de contradictions et d'erreurs ; nous traiterons cette question en détail dans la deuxième partie de l'ouvrage. — En général, nous prions le lecteur de ne point s'étonner de l'insuffisance des renseignements dans cette première partie de l'ouvrage ; c'est le *Voyage de Cambry* que nous avons voulu donner, la seconde partie complétera le tout.

Chapitre IV.

DISTRICT DE BREST EN 1794.

§. Ier.

Le district de Brest a de longueur, du levant au couchant, de la Forêt à Porspoder, environ 8 lieues; du midi au nord, du Conquet à Lannilis, 7 lieues. Il est montueux, moins fécond que le district de Lesneven, mais riche cependant.

Le canton de Lannilis est bien cultivé; ses terres sont excellentes.

Le territoire de Gouezenou est coupé de ruisseaux, couvert d'excellens pâturages; les terres labourées sont fertiles. On y voit des terrains incultes; les bras y manquent, comme dans tous les environs de Brest, dépeuplés par la marine.

Saint-Renan abonde en grains, en fourrages. Les chevaux y sont forts et vigoureux.

Tout le district est dépouillé de bois. Brest n'a pas épargné ceux qui se trouvaient dans ses environs.

On n'a rien négligé, sans doute, pour défendre de toute attaque les avenues du port de Brest, premier département de la marine française, une des clefs de la France, une des sources de sa puissance.

Le climat le plus venteux, le plus humide de l'univers, est peut-être celui de Brest et de ses environs; le ciel est toujours couvert de nuages (1). Il y faut un observatoire pour les besoins de la marine. Aucun point de la terre n'est cependant aussi peu propre aux observations astronomiques; ces nuages chassés sans cesse par des vents impétueux, offrent des accidens, des effets de lumière d'une variété infinie.

Accoutumés au joug des classes, à l'empire despotique de l'ancienne marine, les paysans y sont souples, soumis: on réussit pourtant bien mieux, auprès de nos bretons, en général, par la douceur et la simplicité, que par la force ou par la dureté. Une extrême délicatesse, une grande sensibilité, de la fierté, de la finesse, s'allient, par un mélange singulier, à la rudesse, à la grossièreté de leur extérieur. Ce qu'ils n'accorderaient jamais à la force, au devoir, à l'intérêt, ils le donnent à la prière, au plus petit service. Les grands charrois qu'on n'obtient pas à prix d'argent, se font pour une honnêteté, pour un dîner, pour quelques bouteilles de vin; non que de riches laboureurs apprécient beaucoup ce qu'on leur donne; ils s'égaient, ils sont sensibles aux politesses qu'on leur fait, et les paient avec usure.

Le district de Brest ne produit aucun cidre. Il donne peu de fruits, quoique les jardins y soient multipliés. Les légumes, les fruits, viennent de Pol-Léon, de Landerneau, de Plougastel, de Châteaulin (2).

On n'emploie que des chevaux à la culture des campagnes. Le bois de chauffage est fort rare. On le tire des districts de Châteaulin, de Landerneau.

On entretenait autrefois de beaux haras à Lan-

(1) On compte, à Brest, année commune, 220 jours de pluie. Le vent de sud-ouest, qui est très-fréquent, annonce toujours la pluie. Le vent de nord-ouest amène du large des grains et des torrens de grêle ou de pluie glaciale. Les vents d'est sont frais et purs; ceux de nord-est assurent le beau temps, mais sont âpres et froids.

(2) Il ne vient point à Brest de légumes de Châteaulin.

nilis, à Saint-Renan. Leur suppression fait un grand tort à ces cantons.

On ne connaît point de mines dans le district. Les eaux minérales de Keroual, dans la commune de Guiler, les cristaux de Kervallon, ceux qu'on a déterrés en travaillant à la place d'armes de Brest, font croire qu'on pourrait en trouver en employant les moyens connus des mineurs.

Toute la côte est bordée de granits à gros grains, mêlés de quartz.

L'île Ronde, dans la rade de Brest, est un bloc de marbre noir dont on fait de la chaux. Sur la côte de Plougastel, il existe une espèce de marbre blanc, qu'au premier coup d'œil on prendrait pour du quartz.

Rien n'est plus rare que la pierre calcaire dans toute l'étendue du Finistère (1).

La grande corderie du port, celle de Plouzané, celle du Conquet; cinquante ou soixante poteries dans les communes de Lannilis et de Plouvien; six tanneries; la fabrique considérable de toiles à voile de Brest, où l'on façonne aussi les étoffes nécessaires à l'habillement de la chiourme, sont les seules manufactures du district (2). Les poteries de l'Aber-Vrac'h, très-communes, vernissées ou non vernissées, se cuisent avec des bruyères et de mauvaises landes.

Les rivières de l'Aber-Vrac'h, de l'Aber-Benoît, de Lannilis (3) et de Penfeld, sont les plus considérables du district, qui d'ailleurs est coupé d'une infinité de ruisseaux.

Tous les chemins qui conduisent aux postes de la côte sont brisés par les trains d'artillerie et par le transport journalier de ce qui peut servir à l'armement des forts. Pontavence, sur la route de Brest au Conquet, a besoin d'une prompte réparation; ainsi que Pont-an-Diouric, qui sépare l'arrondissement de Brest de celui de Lesneven.

Le pont de Saint-Renan, qui facilite les communications de Brest avec les ports de l'Aber-Ildut, d'Argenton, de Portsal et de l'Aber-Benoît, est dans un état déplorable (4).

La route qui conduit à Lesneven est boueuse jusqu'à Gouesnou; le fond en est très-bon; on ne court d'autre risque que celui de briser sa voiture (5).

La rade de l'Aber-Vrac'h a la profondeur et la capacité nécessaires pour contenir les flottes les plus nombreuses (6); elles y seraient en sûreté. Le canal de la partie de l'ouest assèche aux basses marées. L'autre a toujours plus de 20 pieds d'eau; son entrée est garnie de rochers; plusieurs petites îles de sable en rendent l'abord très-difficile. L'île Sezon partage les deux canaux: elle est fortifiée par un parapet de gazon; sa batterie, placée vers le nord-ouest, bat la rade; celle du nord-est bat le grand canal. Les bords de la rivière de l'Aber-Vrac'h sont agréables et rians. A deux lieues de son embouchure est l'ancien château de Carman, séjour ancien de tyrannie et de féodalité; il pouvait contenir 150 hommes de garnison (7). Toute cette côte est her-

(1) La pierre calcaire se rencontre en abondance sur plusieurs points des côtes sud de la rade et de la baie de Camaret; en Cornouaille, on n'en trouve pas un morceau sur la côte nord ou de Léon.

(2) Voir la seconde partie pour ce qui concerne l'industrie actuelle. Nous nous bornerons à dire ici que la manufacture des toiles à voile du port a été supprimée en 1829, et que deux usines importantes se sont élevées depuis peu: celle de M. Guilhem, au Conquet, où l'on fabrique des produits chimiques, et celle de M. Pinchaut, à Kerinou, où l'on fabrique des ancres pour le ridage des bâtimens.

(3) L'*Aber-Vrac'h* (havre des cailloux), l'*Aber-Benoît* (havre de Benoît), *Lannilis* (terre de l'église).

Sur la rive droite de l'embouchure de l'*Aber-Vrac'h* s'élevait autrefois la fameuse ville de *Toul-hente*, si célèbre dans les chroniques. Son nom venait de sa position, *toul-hente* (détroit ou trou de *Hent*), parce qu'elle était construite au bord d'un chenal étroit qui sépare le continent de la petite île de *Hent*. Cette cité, qui était la plus commerçante de toute l'Armorique, qui avait ses rois, et dont l'opulence était prodigieuse, fut long-temps la Tyr de notre Basse-Bretagne; mais, en 875, elle fut pillée et détruite par les normands; la mer envahit ensuite la place qu'elle occupait. A marée basse, on voit encore cet emplacement, et il serait peut-être curieux d'y faire des fouilles.

(4) Tous les points et toutes les routes dont parle ici Cambry sont actuellement en meilleur état, quoique pourtant parfaitement réparés.

(5) Cette route est bonne maintenant, quoiqu'un peu cahotense, de Gouesnou à Lesneven.

(6) Ceci est exagéré. La rade de l'Aber-Vrac'h peut offrir un abri sûr aux navires de commerce, et même à quelques corvettes de guerre; mais celles-ci éprouveraient quelque peine à y entrer, vu la difficulté des passes, au milieu des récifs qui cernent l'entrée de la rade.

(7) Le château de Carman était carré et flanqué à chaque angle d'une tour ronde, dont la dernière a été abattue il y a trois ans.

La famille des Carman était puissante et orgueilleuse. Elle avait pour devise: *les Carman et Dieu avant.*

Ce château fut, comme le dit Cambry, un repaire de bri-

rissée de petites chapelles, *ex-voto* de marins en danger.

Entre le Corréjou et la rivière de l'Aber-Vrac'h est [illegible]nac'h, dont l'église, qui servait encore au commencement de ce siècle, est à présent engloutie dans les sables jusqu'à la hauteur de son entablement.

Toute cette côte, depuis Guytalmézeau (1) surtout, présente une multitude de dessèchemens à faire : ils produiraient une terre féconde ; de simples digues, des portes à clapets, quelques canaux de dessèchemens, sans grandes dépenses, procureraient des revenus considérables aux entrepreneurs de ce travail. Les peuplades établies depuis Guytalmézeau jusqu'à Plouescat sont le plus fortement entraînées vers le brigandage des bris : elles se précipitent sur la proie que la mer leur amène avec l'avidité, la brutalité de tigres ; on ne peut la leur arracher. Il n'est guère d'année que de gros bâtimens ne viennent échouer sur ces parages ; ils sont dépouillés par ces malheureux, ou pillés par les commissaires qu'on a chargés de les sauver. Cette année nous en offre un exemple frappant (2).

De Pontusval à Plouescat, on pourrait enlever à la mer, avec moins d'un million, dix mille arpens de la meilleure terre (3). Les figuiers croissent dans Plouescat, sans culture, au milieu des haies (4).

La rivière de Lannilis sépare l'Océan de la Manche.

En face de la commune de Landunvez, on voit un rocher nommé *le Four*, qui n'est jamais couvert par les eaux de la mer ; il s'élève à 200 pieds. Les habitans de cette extrémité du monde regardent ce rocher comme le point qui sépare l'Océan de la Manche.

On jouit à Landunvez de la vue d'Ouessant, de celle de l'Océan, où l'on voit le coucher du soleil sans qu'aucun obstacle nuise à ce sublime coup d'œil.

Là sont les vastes ruines du château du Châtel (5), où l'on a pris une grande partie des pierres qui

gnale pendant les premiers âges de la féodalité ; mais, plus tard, ses possesseurs furent de loyaux et honnêtes gentilshommes. Pendant la Ligue, le château de Carman resta fidèle à Henri IV. En 1620, il était habité par Charlotte de Maillé, une des meilleures têtes de l'époque. Enfin, en 1689, il était le séjour d'une amie de madame de Sévigné, madame de Carman, *grande liseuse, d'un mérite et d'une beauté de 18 ans, tout adorables.*

(1) C'est le nom [illegible] de Guytalmézeau.

(2) Ce n'est que [illegible] le 7 floréal an 9 que les commissaires des classes sont chargés des opérations de sauvetage. Avant la révolution, elles étaient confiées aux officiers de l'amirauté, et, depuis 1791, aux juges de paix. Nous ne savons si, à l'époque dont parle Cambry, on eut à se plaindre des commissaires des classes, qu'il attaque ici vivement, mais nous devons rendre une pleine justice aux administrateurs actuels, contre lesquels nous n'avons jamais [illegible] élever aucune recrimination dans l'exécution pénible et souvent dangereuse de cette partie de leur service. Ils sont d'ailleurs secondés par les officiers des douanes, qui opèrent conjointement avec eux.

(3) On a déjà opéré quelques desséchemens dans cet espace, tels que ceux de MM. Rousseau, à Goulven ; Testard et Kersaingily, à Plouescat, et enfin celui de Guissany.

(4) Cela a lieu sur tout le littoral du Finistère. On voit souvent dans les cours des fermes des figuiers, parfois même des mûriers rouges.

(5) Ce n'est pas le château du *Châtel*, mais bien le château de *Trémazan*, dont veut ici parler Cambry. Cette ruine se trouve dans la paroisse de Kersaint. Voici la description qu'en donne M. de Fréminville : « Son portail est au côté de l'ouest ; » il était jadis flanqué de deux tours rondes, mais [illegible] » plus maintenant [illegible] qui est à gauche de l'ar[illegible] » de la porte ; cette [illegible] est jointe à une tourelle à p[illegible] » pés. Du côté opposé au portail s'élève, sur une [illegible] arti- » ficielle, le donjon ou maître-tour. Ce donjon est carré, » très-élevé, ayant quatre étages, et l'escalier est pratiqué dans » l'épaisseur même de la muraille.

» Devant le portail est un ouvrage avancé très-considé- » rable ; il consiste en une vaste enceinte en granit, ayant » dix pieds d'épaisseur ; chaque angle est une tour ronde.

» Tout ce que l'on voit actuellement du château de Tré- » mazan indique une construction du treizième siècle. »

Mais l'ouvrage avancé qui est devant le château est d'une date postérieure.

Le château actuel a été construit sur les ruines d'un plus ancien ; car, dès le sixième siècle, il y avait dans ce lieu (comme le prouve la légende de Saint-Tanguy) un château fortifié.

La ruine de Trémazan est admirable. Cette tour monstrueuse et carrée, dont la tête dépasse les portes, et dans laquelle on ne pénètre qu'en rampant, présente surtout un [illegible] saisissant. Des violiers rouges se glissent le long des [illegible] comme des traces de sang, et fleurissent en tout temps sur la ruine. Ces violiers sont toute une histoire ; — la voici.

C'était au sixième siècle. Honorius était prince de Brest, qui n'était alors qu'un pauvre château ; pourtant, Galonna, prince d'Agimesse, mais prince des anciens temps, portait au front une couronne d'étain, et pour sceptre une longue épée. Galonna épousa Florence, fille d'Honorius. Il en eut deux enfans : un garçon, Gurguy, et une fille nommée *Blandie* ; puis Florence mourut. Gurguy partit jeune pour la cour du

servirent à la construction de l'église de Saint-Louis et de la comédie de Brest (1). Le fameux Tanguy du Châtel y reçut le jour.

Les terres de Landunvez sont travaillées par les femmes. On ne s'y chauffe qu'avec de la bouse de vache et du goémon.

Portsal peut contenir des barques de 100 tonneaux. Il assèche à basse mer. L'entrée, garnie de rochers, est très-difficile. On ne compte qu'une demi-lieue de Portsal à Argenton. La côte qui les sépare est inaccessible. Le village d'Argenton est formé d'environ 50 feux, qui s'étalent sur le rivage.

Le port d'Argenton peut recevoir des bâtimens de 100 tonneaux; mais les seuls pilotes du pays peuvent guider dans ses passes si difficiles.

Porspoder, à un quart de lieue d'Argenton, est formé d'une soixantaine de maisons.

Il n'y a qu'une lieue de Porspoder à l'Aber-Ildut; cette côte est inabordable. Ce port reçoit des barques de deux ou trois cents tonneaux. Deux ou trois particuliers y font le commerce de planches, de fer, de vin, d'eau-de-vie, de résine, de fromage, et de fruits secs; on y faisait jadis la pêche du maquereau. Sur toute cette côte, on pêche une espèce de congre dont on pourrait tirer un bien plus grand parti; on le sale, on le fume, on le conserve sec.

De l'Aber-Ildut à l'île d'Ouessant on ne compte que trois lieues. Cette île est à cinq lieues du Conquet, à pareille distance à peu près de Saint-Mathieu; elle a sept lieues de circuit; ses côtes sont très-escarpées, inaccessibles, si vous en exceptez quelques anses où l'on peut débarquer.

La principale habitation d'Ouessant est située dans le nord de l'île (2). La population géénérale de ce pays particulier était de quatorze à quinze cents personnes avant la révolution. Ses habitans le nommaient *Ussa;* les anglais, *Ushant*; Pline, *Axantis*, etc.

Elle fut exposée jadis aux incursions des habitans du nord, si nous en croyons les vers de Le Breton, liv. 7 de sa Philippide.

> Et qui rostratis ratibus secat æquor Alanus
> Piratas secum assumat quibus utitur ipse,
> Quum Grenesim rebus juvat expoliare vel Ossam.

L'imagination a tellement embelli le portrait de cette île, qu'on la croirait un paradis terrestre. A en croire certains auteurs, on y vit comme dans l'âge d'or; les propriétés y sont si respectées qu'une bourse trouvée se dépose dans le cimetière sans qu'on touche à l'argent qu'elle contient; la charité, l'égalité, l'amour, y sont les bases de la société. Content du strict nécessaire, on n'y voit régner ni la somptuosité, ni le luxe de nos tables; une longue vieillesse est la récompense de cette modération céleste sans laquelle il n'est pas de bonheur sur la terre. Jamais un vil intérêt ne préside aux mariages qui s'y contractent; la fidélité les couronne, la constance les accompagne. Le cortége des vertus douces et du bonheur existe dans les ménages, que l'atroce et sombre jalousie n'a jamais souillés d'un soupçon. L'ambition qui ravage la terre ne

roi Childebert, laissant sa sœur *Haude* sous les lois d'une marâtre infectée de l'hérésie de Pélagius. *Haude*, forcée de quitter le toit paternel, par suite des mauvais traitemens de sa belle-mère, chercha des consolations dans la prière, et, à force de souffrance et de vertu, elle devint une sainte. Mais voilà qu'un jour son frère arrive; il demande sa sœur *Haude*. — *Haude*, lui répond la marâtre, *Haude* la prostituée ?.... Votre père l'a chassée, car sa honte rejaillissait sur toute la maison! — Le jeune homme, furieux, cherche sa sœur; il la rencontre, et, sans écouter ses cris, il lui fait tomber la tête de dessus ses épaules. Il revient au château éperdu; mais, sur le pont-levis, il se détourne.... *Haude*, sa sœur, était là derrière lui, *portant sa tête dans ses deux mains*!.... Bientôt cette tête, replacée sur le tronc, fit entendre des paroles douces et saintes; le jeune homme apprit de la bouche d'*Haude* la vérité toute entière; puis la jeune fille lui tendit la main, *reçut ses sacremens*, et tomba morte. Le fils de Galonus se retira aussitôt près de Saint-Pol, à son monastère de l'île de Bas, et le saint prélat ayant vu la tête de Gurguy environnée comme d'une guirlande de feu, changea son nom en celui de *Tanguy*, du mot breton *tan*, qui veut dire *feu*. Quelques années après Tanguy fonda l'abbaye de Saint-Mathieu.

Depuis le jour où le sang de *Sainte-Haude* coula sur les murailles du donjon de Trémazan, des violiers rouges s'y sont élevés par miracle, et ils y fleurissent en tout temps, même sous la neige de l'hiver.

La famille des Tanguy du Châtel tire son origine des seigneurs de Trémazan. Ce fut dans ce château que naquit Guillaume Tanguy du Châtel, qui sauva Charles VII, et qui, soupçonné plus tard d'avoir assassiné le duc de Bourgogne, sollicita de son maître, comme une faveur, la disgrâce et l'exil, afin que sa présence à la cour n'empêchât pas la paix avec les partisans du duc. Ce Tanguy du Châtel fut inhumé à Saint-Denis, sépulture ordinaire des rois de France.

(1) Ce n'est pas du château de Trémazan que l'on a retiré les pierres qui servirent à ces constructions, mais de celui de Conan-Mériadec, qui se trouvait à Plourin, et dont on ne voit plus de traces.

(2) C'est une erreur, Lampol est au sud-ouest.

Ruines du Château de Carcagny

Fait dans de Lime et Bouillon

règne pas sur les rochers d'Ouessant, et l'ennemi ne vint jamais leur arracher les présens de Neptune. Les contestations sont réglées par un sage qui prêche la paix, le travail, toutes les vertus, et dont l'emploi est celui d'un bon père au sein de sa douce famille. — En lisant de pareils détails, on se croit transporté dans le temps des féeries, sur les rivages du Lignon et près des nymphes de l'Astrée.

J'aime qu'un romancier embellisse ses fables, décore ses palais de colonnes de diamans et de corniches d'émeraudes; mais un historien doit rejeter ces jeux brillans d'une imagination mensongère : la vérité, quelque froide, quelque sèche qu'elle se présente, doit être retracée par lui.

Ce pays, célébré dans le roman de Sauvigny, est le séjour des vents et des tempêtes. La sobriété, la modération y sont le fruit de la misère; les portes des maisons y sont sans clefs, ouvertes à tout le monde, parce que leur intérieur n'offre rien à l'avidité, à la cupidité des hommes; parce que l'objet enlevé ne pourrait être employé, vendu, sans qu'on en connût le voleur. Les vices de notre monde n'y regnent pas, à la vérité, mais cet état n'est pas le fruit des principes ou de la réflexion, c'est le résultat nécessaire de toute absence de sensibilité, d'imagination, de cet état où l'homme n'établit que par un mouvement matériel une différence entre son existence et celle du rocher qu'il habite. Ces hommes enlevés pour la marine éprouvent en s'éloignant de leur habitation sauvage, le désespoir des suisses absens de leurs châlets, des lapons conduits à Paris, de ces sauvages du Groenland qu'étouffait l'air trop chaud pour eux d'un hiver très-froid de la France (1).

L'atmosphère à laquelle nos poumons sont habitués dans l'enfance, le théâtre de nos premières émotions, le lieu qui satisfit à nos premiers besoins est presque toujours celui qu'une sensation matérielle nous fait regretter, sans que notre intérêt et la raison nous le commandent. Affaissement, dégoût, vapeurs, tristesse, mélancolie, nos plaintes, nos regrets, sont alors les suites d'une disposition physique; elle occasionne ce grand amour pour la patrie, que nous attribuons à des idées sentimentales.

L'habitant de l'île d'Ouessant cultive quelques champs, nourrit des troupeaux de moutons (2). Il porte à Brest les produits de sa pêche; il en rapporte les ustensiles dont il a besoin. Il aime peu le séjour de la grande terre, ne s'allie guère avec des étrangers; heureux plutôt par l'absence du mal que par la présence du bien, les classes, les levées d'hommes exercées par la marine, sont le seul tourment qu'il éprouve.

Les femmes y labourent la terre. Il faut des obstacles invincibles pour que les hommes ne retournent pas au printemps dans leur île

Il n'existe qu'une seule auberge dans Ouessant, qui ne donne jamais plus d'une bouteille de vin par jour au même individu. De tout temps, le vin qu'on peut distribuer à chaque individu, et le bénéfice du vendeur, ont été fixés.

Les moutons y paissent en commun; chaque propriétaire reconnaît les siens à sa marque, connue de tout le monde. On les sépare pour la tonte (3).

On ne voit pas un pauvre dans Ouessant; c'est le pays de la médiocrité, de la paix et de l'hospitalité.

Les filles y font les démarches nécessaires à leur mariage : elles vont sans autre explication demander à dîner à la famille de leur amant; l'amant, pour toute réponse, conduit au cabaret le père ou le tuteur de celle qu'il aime; le mariage alors n'a plus besoin que des formalités ecclésiastiques. On sent que de douces œillades, de petits soins, quelques baisers, ont précédé ces déclarations simples (4).

C'est avec du goémon et de la fiente de vache qu'on cuit le pain dans l'île d'Ouessant; on chauffe

(1) Il est singulier que Cambry, qui raille avec raison les romanesques bergeries débitées sur l'île d'Ouessant, soit tombé dans les mêmes défauts, lorsqu'il parle de l'île de Sein.

Du reste, Cambry fait un tableau fort exagéré des habitans d'Ouessant, qui ne sont ni moins doués d'imagination ni moins sensibles que les autres bretons; leur probité n'est pas déterminée par l'impossibilité du vol, comme le prétend l'auteur du *Voyage dans le Finistère*, et ce qui le prouve, c'est le mépris qu'ils ont pour les mauvais mariages.

(2) On construit de petits murs de terre se coupant à angle presque droits, et derrière lesquels les moutons vont se mettre à l'abri du vent. De quelque côté qu'il souffle, ils peuvent s'en préserver, grâce à cet arrangement.

(3) Les moutons ne vivent ensemble qu'après les récoltes rentrées. A cette époque, on les lâche dans l'île, qui devient un vaste *commun*.

(4) Les filles de l'île d'Arz, dans le Morbihan, font quelquefois les premières avances pour leur établissement, mais toujours par l'entremise de leurs parens. Cet usage existe aussi dans l'île de Rugen, située dans la mer Baltique. Mais tous ces usages s'effacent de jour en jour.

regne pas sur les rochers d'Ouessant, et l'ennemi ne vint jamais leur arracher les présens de Neptune. Les contestations sont réglées par un sage qui prêche la paix, le travail, toutes les vertus, et dont l'empire est celui d'un bon père au sein de sa douce famille. — En lisant de pareils détails, on se croit transporté dans le temps des féeries, sur les rivages du Lignon et près des nymphes de l'Astrée.

J'aime qu'un romancier embellisse ses fables, décore ses palais de colonnes de diamans et de corniches d'émeraudes; mais un historien doit rejeter ces jeux brillans d'une imagination mensongère : la vérité, quelque froide, quelque sèche qu'elle se présente, doit être retracée par lui.

Ce pays, célébré dans le roman de Sauvigny, est le séjour des vents et des tempêtes. La sobriété, la modération y sont le fruit de la misère; les portes des maisons y sont sans clefs, ouvertes à tout le monde, parce que leur intérieur n'offre rien à l'avidité, à la cupidité des hommes; parce que l'objet enlevé ne pourrait être employé, vendu, sans qu'on en connût le voleur. Les vices de notre monde n'y regnent pas, à la vérité, mais cet état n'est pas le fruit des principes ou de la réflexion, c'est le résultat nécessaire de toute absence de sensibilité, d'imagination, de cet état où l'homme n'établit que par un mouvement matériel une différence entre son existence et celle du rocher qu'il habite. Ces hommes enlevés pour la marine éprouvent en s'éloignant de leur habitation sauvage, le désespoir des suisses absens de leurs châlets, des lapons conduits à Paris, de ces sauvages du Groënland qu'étouffait l'air trop chaud pour eux d'un hiver très-froid de la France (1).

L'atmosphère à laquelle nos poumons sont habitués dans l'enfance, le théâtre de nos premières émotions, le lieu qui satisfit à nos premiers besoins est presque toujours celui qu'une sensation matérielle nous fait regretter, sans que notre intérêt et la raison nous le commandent. Affaissement, dégoût, vapeurs, tristesse, mélancolie, nos plaintes, nos regrets, sont alors les suites d'une disposition physique; elle occasionne ce grand amour pour la patrie, que nous attribuons à des idées sentimentales.

L'habitant de l'île d'Ouessant cultive quelques champs, nourrit des troupeaux de moutons (2). Il porte à Brest les produits de sa pêche; il en rapporte les ustensiles dont il a besoin. Il aime peu le séjour de la grande terre, ne s'allie guère avec des étrangers; heureux plutôt par l'absence du mal que par la présence du bien, les classes, les levées d'hommes exercées par la marine, sont le seul tourment qu'il éprouve.

Les femmes y labourent la terre. Il faut des obstacles invincibles pour que les hommes ne retournent pas au printemps dans leur île.

Il n'existe qu'une seule auberge dans Ouessant, qui ne donne jamais plus d'une bouteille de vin par jour au même individu. De tout temps, le vin qu'on peut distribuer à chaque individu, et le bénéfice du vendeur, ont été fixés.

Les moutons y paissent en commun; chaque propriétaire reconnaît les siens à sa marque, connue de tout le monde. On les sépare pour la tonte (3).

On ne voit pas un pauvre dans Ouessant; c'est le pays de la médiocrité, de la paix et de l'hospitalité.

Les filles y font les démarches nécessaires à leur mariage : elles vont sans autre explication demander à dîner à la famille de leur amant; l'amant, pour toute réponse, conduit au cabaret le père ou le tuteur de celle qu'il aime; le mariage alors n'a plus besoin que des formalités ecclésiastiques. On sent que de douces œillades, de petits soins, quelques baisers, ont précédé ces déclarations simples (4).

C'est avec du goémon et de la fiente de vache qu'on cuit le pain dans l'île d'Ouessant; on chauffe

(1) Il est singulier que Cambry, qui raille avec raison les romanesques bergeries débitées sur l'île d'Ouessant, soit tombé dans les mêmes défauts, lorsqu'il parle de l'île de Sein.

Du reste, Cambry fait ici un tableau fort exagéré des habitans d'Ouessant, qui ne sont ni moins doués d'imagination ni moins sensibles que les autres bretons; leur probité n'est pas déterminée par l'impossibilité du vol, comme le prétend l'auteur du [illegible], et ce qui le prouve c'est le mépris [illegible] pour les navires naufragés.

(2) On construit de petits murs de terre se coupant à angle presque droits, et derrière lesquels les moutons vont se mettre à l'abri du vent. De quelque côté qu'il souffle, ils peuvent s'en préserver, grâce à cet arrangement.

(3) Les moutons ne vivent ensemble qu'après les récoltes rentrées. A cette époque, on les lâche dans l'île, qui devient un vaste commun.

(4) Les filles de l'île d'Arz, dans le Morbihan, font quelquefois les premières avances pour leur établissement, mais toujours par l'entremise de leurs parens. Cet usage existe aussi dans l'île de Rugen, située dans la mer Baltique. Mais tous ces usages s'effacent de jour en jour.

l'âtre, on y met la pâte, qu'on recouvre de cendre chaude ; la cuisson s'opère très-bien.

On ne payait dans l'île aucun droit sur le vin (1).

Les bonnes gens de ce pays ont les premiers chassé leur curé réfractaire.

Depuis, ils ont chassé deux prêtres assermentés ; ils sont assez contens du vicaire qui les dirige.

Les mœurs, les rêveries, la manière de vivre d'Ouessant, sont à peu près celles de l'île de Bas, celles des côtes que j'ai décrites ; le costume est le même, à quelques différences près.

J'ai parlé de l'extrême petitesse des chevaux d'Ouessant ; ils sont très-légers à la course, et plus forts qu'on ne le croirait (2).

Ouessant, par une suite d'îlots, de bancs de sables et de rochers, s'unit à la côte du Conquet et de Saint-Mathieu. Cette chaîne court au sud-est. Les îles de Balanec, d'Equinet, de Quéménès, de Béniguet, la grande terre assez élevée, le clocher du Conquet, de Lochrist et de Saint-Mathieu, sont les principaux objets de ce beau point de vue ; on aime à suivre, au milieu de tant d'obstacles, les mouvemens variés de la mer et les sinuosités bizarres des cantons de Ploudalmézeau, de Saint-Renan et du Conquet, toujours battus, toujours dévorés par l'Océan. Ces aspects, au reste, sont plus grands, plus sauvages, plus mélancoliques que pittoresques.

(1) Il est inutile de dire qu'Ouessant se trouve actuellement placée dans le droit commun.

(2) Ces détails de Cambry, sur l'un des points les plus intéressans du département, sont aussi incomplets que possible. Nous allons y ajouter d'autres renseignemens que nous fournit en partie Thévenard (*Mémoires relatifs à la Marine*, t. 2).

Ouessant est un des cantons de la sous-préfecture de Brest, dont elle est éloignée d'environ 5 myriamètres. Elle a 7 lieues de circuit. Sa population est de 1,900 âmes. On voit, à sa partie nord-ouest, un phare construit en 1695, par le célèbre Vauban, sur un terrain dont l'élévation est de 60 mètres au-dessus des hautes marées. Cette île est *l'Uxantissima* de l'Itinéraire d'Antonin, et *l'Axantis* de Pline. Elle était appelée par ses habitans *Heussa*, corruption de *Heuz-enez* (île de la terreur). Ce nom lui avait été donné parce qu'il s'y trouvait autrefois un temple consacré à *Heuz*, un des quatre grands dieux de la religion druidique. Il s'y trouvait également un collége desservi par des vierges perpétuelles qui, comme celles de l'île de Sein, prédisaient les tempêtes et vendaient les vents aux navigateurs.

Long-temps après la destruction des druides, cette île appartint aux évêques de Saint-Pol-de-Léon. Leur titre de propriété remontait sans doute à la donation qu'en fit Juduval, roi de Bretagne, à Saint-Pol, lorsque ce saint fut sacré évêque.

Ravagée en 1338, par les anglais, Ouessant fut achetée, en 1558, par les ancêtres de la famille de Rieux, qui la possédèrent pendant un siècle et demi.

Au mois de mars 1597, Henri IV l'érigea en marquisat en faveur de René de Rieux, seigneur de Sourdéac, lieutenant-général en Bretagne et gouverneur de Brest, pour prix du dévouement et du courage dont il avait fait preuve pendant la guerre de la Ligue.

La famille de Rieux céda Ouessant, en 1735, au roi de France, pour une somme principale de 30,000 livres et une rente viagère de 800 fr.

Les seigneurs de Rieux nommaient le gouverneur, seul juge qu'on connût dans l'île, tant pour le civil que pour le militaire, et ses pouvoirs lui attribuaient le droit de terminer à l'amiable les contestations. Cet usage a été continué après la cession de l'île au fisc.

Thévenard vit, dans la partie ouest de l'île, les vestiges ras-terre et quelquefois hauts de 12 à 20 pouces d'un édifice considérable, auquel la tradition a conservé le nom de *Temple de Payens*. C'étaient probablement les fondemens du temple d'*Heuz* et du collége des druidesses. Ces ruines, situées sur un terrain plat, à 50 pas de la mer, consistaient en murailles de 5 pieds d'épaisseur, formant un carré long de 300 pieds sur 150. C'est sans doute dans ce temple que se trouvaient les statues de divinités gauloises ou romaines qui, sur les remontrances d'un évêque de Léon, furent transportées hors de l'île par une demoiselle de Sourdéac, parce qu'elles enflammaient les sens grossiers des habitans. On voyait quelques-unes de ces statues au château de Trémaun, dont la partie moderne a été construite, disent les ouessantins, avec les pierres du temple des payens.

Un second objet digne d'attention est la rangée de pierres que l'on remarque sur l'une des pointes auxquelles on a donné le nom de *Cornes des Gaules*.

Plusieurs des usages de l'île étaient bizarres.

Un ouessantin mourait-il dans le cours d'un voyage, on portait aussitôt une croix dans sa maison ; le clergé allait prendre cette croix, avec les cérémonies funèbres accoutumées, et on en faisait l'inhumation. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce simulacre d'enterrement était payé comme un enterrement véritable.

La jeune fille qui se proposait pour épouse à un jeune garçon restait dans la famille de celui-ci, s'il l'acceptait, et vivait avec lui dès ce moment (sans faire chambre commune toutefois) jusqu'au terme fixé d'avance pour ce noviciat matrimonial. Ce terme arrivé, si les deux jeunes gens ne se convenaient pas, la fille rentrait sous le toit paternel sans que sa réputation en souffrît nullement.

Cet usage, il y a cent ans, avait encore quelque chose de plus bizarre. Le jeune homme, prévenu des desseins qu'une jeune fille pouvait avoir sur lui, se tenait au lit ; la jeune fille lui présentait un morceau de lard. S'il en goûtait, l'adoption

Je reviens à la description des différens ports de la côte. De l'Aber-Ildut à Porspol, port très-sûr, enfoncé dans les terres, mais d'une entrée très-difficile, on ne compte que trois quarts de lieue. L'anse de Portzmoguer est à la même distance de Porspol; c'est une anse vaste et profonde dont le mouillage est bon, sur un fond de sable. Un débarquement s'y ferait avec facilité; des forts sur la pointe Quemeren et sur celle de Plouarzel y mettent obstacle. On exécuterait facilement une descente dans la rade des Sablons; elle est fort vaste et très-profonde, et le mouillage en est très-sûr : on sent que des canons et des mortiers les préservent de toute attaque.

Le Conquet peut contenir soixante bâtimens du port de cent tonneaux. La droite de ce port est fermée par une pointe de terre, ou péninsule, qui la sépare de la plage des Blancs Sablons. Sur la pointe de cette péninsule est assise une batterie fermée qui bat l'entrée des Blancs Sablons; cette péninsule a près d'un quart de lieue de longueur. La pointe qui s'avance dans la mer est plus large que l'extrémité qui s'unit à la grande terre; on la nomme l'Ile de Kermorvan; la côte qui suit, où l'on trouve la pointe du Renard, s'appelle port Liogan. Ptolomée le nomme *Portus-Staliocanus* (port de couleur blanche, de *portz*, port, *liou*, couleur, *can*, blanche); en effet, cette côte est de cette couleur. Dom Lobineau dit qu'on voit à port Liogan des vestiges d'un port construit en brique et en ciment. La côte de Saint-Mathieu n'est pas praticable. L'ancienne abbaye de Saint-Mathieu (*le promontoire de Gobée, de Ptolomée*) domine sur des rochers très-élevés (1), creusés par d'immenses cavernes; les terres qu'elles supportent ne tarderont pas à s'engloutir; la tour, l'église, disparaîtront comme d'autres édifices, comme des villes, peut-être, qui s'avançaient au loin dans cette mer dévastatrice.

était censée faite; dans le cas contraire, l'exclusion était sans retour. Cet usage existe encore en Norwége.

Le costume des ouessantins est, quoi qu'en dise Cambry, fort différent de celui des habitans de la côte. Il est original et pittoresque. Les femmes portent une coiffe italienne et les cheveux tombant sur le cou; leurs visages sont généralement empreints d'un caractère de beauté rude et puissante.

Les chevaux d'Ouessant, charmans par leurs formes et leur petitesse, qui en faisaient de véritables miniatures de la race arabe, ont presque totalement disparu. Le comte de Kergarion a voulu renouveler l'espèce au moyen d'étalons corses, qui rappelaient, pour l'exiguité de la taille et l'élégance, les anciens chevaux ouessantins; mais l'administration a pendant long-temps refusé de prendre à sa charge les deux étalons qu'il avait généreusement donnés au département dans cette intention. Nous ignorons si depuis le noble comte a été plus heureux dans ses efforts.

Lors de la naissance du roi de Rome, deux chevaux ouessantins furent envoyés en cadeau au jeune monarque, par le département du Finistère, et firent l'admiration de la capitale.

Les vaches de Ouessant sont de petite taille et très-abondantes en lait, mais elles n'en donnent que pendant huit mois de l'année.

Les moutons y sont pareillement petits, mais d'un bon goût.

Le terrain d'Ouessant est bien cultivé, et les blés en couvrent presque toute la surface; mais les grands vents de mer s'opposent à la végétation des arbres. Il en existe un seul dans le cimetière; il n'a que douze pieds de haut.

Avant la révolution, l'abbaye de Saint-Mathieu, le chapitre de Kerzinat près Portsal, le séminaire de Saint-Pol-de-Léon, l'église de Saint-Melaine de Morlaix, dîmaient sur cette île.

(1) L'abbaye de Saint-Mathieu fut fondée dans le 6e siècle, comme nous l'avons déjà vu, par *Tanguy*.

Voici ce qu'on lit dans la vie de Saint-Tanguy :

« Une flotte de navires léonnais, qui était allée trafiquer « en Egypte, trouva le moyen d'enlever subtilement le chef « du glorieux apôtre et évangéliste Saint-Mathieu, lequel ils « emportèrent en Bretagne. Ayant passé le raz de Fontenay « sans dangers, comme ils voulaient doubler le cap de « *Pen-ar-bed*, l'admiral, qui portait la sainte relique, heurta « de roideur un grand écueil qui paraissait à fleur d'eau; alors « ceux qui étaient dedans crièrent miséricorde, pensant tous « être perdus; mais (chose merveilleuse) le roc se fendit en « deux, donnant libre passage au vaisseau qui était chargé « d'un trésor si précieux, lequel ils mirent à terre à la pointe « dudit cap, et allèrent rader au havre du Conquet, qui est « là auprès; et, en mémoire de ce miracle, ce cap fut appelé « *Loc-Mazhé-Tuoun*, c'est-à-dire lieu occidental consacré « à Saint-Mathieu, auquel Saint-Tanguy, à qui cette terre « appartenait, se résolut de construire un monastère par la « permission de Saint-Pol. »

L'abbaye s'accrut au 9e siècle et surtout au 13e siècle. Les anglais s'en emparèrent à diverses époques, la dévastèrent et emportèrent même la tête de Saint-Mathieu qui s'y trouvait; mais cette précieuse relique fut ensuite rendue. Au 16e siècle, pour éviter qu'un pareil événement se renouvelât, l'abbaye fut fortifiée; mais il n'existe plus de trace du château qui fut élevé à cette époque. M. de Fréminville se trompe en regardant comme ancienne la batterie actuelle située à l'ouest, elle est tout à fait moderne. La façade du portail de l'abbaye, telle qu'elle existe maintenant, est antérieure au 12e siècle. Cette façade présente une porte et trois fenêtres d'architecture romane; le reste de l'édifice est du style gothique, et appartient évidemment au 13e siècle.

Des troupeaux, à basse marée, paissent sur d'anciennes prairies séparées de la grande terre depuis un demi-siècle au plus (1). L'Océan bat ces rivages avec tant de fureur, poussé par les vents du nord-ouest; la puissance qui les frappe est si grande que sans la chaîne d'îles et de rochers qui la protègent, cette masse énorme de granits qui forme un des bras de la rade de Brest, cette ville serait peut-être engloutie dans les flots. Ces ravages frappent, étonnent, épouvantent le paisible habitant des terres; maison se fait à ces idées sur les rives de la Bretagne, depuis la pointe de Roscoff, surtout, jusqu'à la pointe de Penmarc'h. Qui se transporte aux temps si reculés dont ces vastes ruines sont des médailles existantes et des témoignages certains, ne peut s'empêcher de retrouver dans sa mémoire le souvenir des grandes fractures du globe; de celle qui rendit à l'Océan l'immense réservoir d'eau qui s'était accumulée sur les riches terrains qui bordent à présent la Méditerranée; de celles qui séparent la Sicile de l'Italie, la Thrace et l'Amérique de l'Asie, et Madagascar de l'Afrique. Il voit ces ravages des temps imprimés sur la masse immense des Alpes, des Cordilières et du Caucase : ces monts, couverts d'une glace éternelle, sont des héros inébranlables, et les géans de la Bretagne des êtres subjugués au pied de leur vainqueur, qui les détruit, qui les écrase, et ne laisse exister sur le champ de bataille que des ossemens dépouillés et quelques pierres triomphales.

Où sont ces collines, ces champs qui réunissaient autrefois la Cornouaille de la Gaule à la Cornouaille insulaire? Où sont les peuples qui les habitaient, qui les cultivaient? Cette pointe sur laquelle je suis, Saint-Mathieu, par ses prolongemens, touchait peut-être aux terres atlantiques dont ces mers conservent le nom. La pointe du Raz que j'aperçois, les rives de Douarnenez, l'anéantissement de la ville d'Is, les ruines de Crozon, les debris, les traditions, me montrent les millions de siècles qui se sont écoulés, ceux qui doivent éternellement leur succéder; cette vicissitude infinie qui transforme en plaines, en collines, les lits de sables, de rochers, qu'inondait jadis l'Océan, et qu'il doit dévorer encore, quand ils auront longtemps servi de base aux temples des faux dieux, aux palais des puissans, et de théâtre aux folies, aux fureurs, à l'imbécilité des hommes (2).

C'est sur la pointe de Saint-Mathieu que les amis, les mères, les amantes tendent les bras, présentent leurs enfans, fondent en larmes au départ des vaisseaux qui sortent pour la guerre ou pour les courses éloignées. C'est là qu'on les attend, qu'on les salue, quand une flamme bienfaisante ou le canon annonce leur retour; on les appelle, on les suit le long

(1) Voici ce qu'on lit dans les mémoires manuscrits de l'académie de Brest déposés à la bibliothèque du port, d'où Cambry paraît avoir extrait ces détails sur Saint-Mathieu, mais en les altérant.

« L'abbaye de Saint-Mathieu, ordre des bénédictins, » *Saint-Matheus in finibus terræ*, Saint-Mathieu de *fine-terre*, » ainsi nommée dans les anciennes chroniques, forme la » pointe occidentale de la France (*). L'église de cette abbaye » se trouve aujourd'hui sur l'extrémité de la côte dont elle » était éloignée de plus de 80 à 100 toises, au commencement du siècle (du 18e). La mer a creusé, sous cet » edifice et sous une partie de la maison, une caverne qui » a plus de 70 brasses de profondeur sur 2 à 3 de hauteur. » De la voûte de cet antre immense, qui court d'occident » à orient, se détachent de temps en temps des blocs énormes de pierres. A chaque marée, le flux se précipite » dans ce gouffre, délaie et divise les terres qui s'opposent » à son passage; le reflux les entraîne, et ces mouvemens, » renouvelés sans cesse, détermineront tôt ou tard la chute » de cette maison. Alors ses habitans seront obligés de » chercher un établissement nouveau, comme ils l'ont déjà » fait il y a 500 ans, car leur emplacement actuel n'est pas » le premier. On voit, à une lieue de l'occident de la côte, » une chaîne de rochers à fleur-d'eau, nommés *les vieux* » *moines*, qui, avant le 12e siècle, formaient avec le continent une plaine où était bâti l'ancien monastère. Un religieux de cette abbaye nous a même rapporté que des » rochers au midi, actuellement entourés des eaux de la » mer, tenaient encore à la terre il y a 30 ou 40 ans, et » sont le noyau d'une ancienne prairie qui existait alors, et » où il avait vu paître les troupeaux de l'abbaye. »

(*Topographie raisonnée du département de Landerneau, par M. Besnard, ingénieur des ponts et chaussées de Bretagne. 1784.*)

Quoi qu'en dise M. Besnard, le terrain sur lequel est bâti l'abbaye de Saint-Mathieu est solide. La marine vient d'y faire construire un phare qui s'achève en ce moment, et qui remplacera l'ancienne tour de l'église sur laquelle le feu a été allumé depuis 1720. Les cavernes dont il est question plus haut existent effectivement sous le promontoire, mais elles sont creusées dans le roc.

(*) C'est une erreur : la pointe la plus occidentale de la France est la presqu'île de Kermorvan.

(2) Nous croyons inutile de faire observer que tout ce passage de Cambry est l'expression d'hypothèses plus ou moins vraisemblables, mais fort contestables. Généralement nous ne nous occuperons pas des erreurs que pourrait contenir le Voyage, mais qui seraient étrangères à la Bretagne proprement dite.

du rivage, on ne peut les perdre de vue : impatience, cris d'allégresse, mouchoirs agités dans les airs, marche précipitée, inquiétude, battemens de cœur, convulsions, tout genre de sentiment, d'émotions, d'amour, d'amitié, de frayeur, tout mouvement que le cœur détermine, se manifestent sur ce rocher aride et sur ces routes momentanément animées. C'est là qu'après une victoire, on entend des chants de triomphe ; c'est là qu'après des sorties imprudentes ou des combats sanglans et malheureux, on pleure sur le sort des milliers de victimes que l'ignorance ou le hasard vient de livrer à la mort, sur le délabrement d'une flotte ruinée, sur les vaisseaux perdus, et sur le déshonneur plus cruel au français que toute espèce d'infortune.

Telle est la force des tempêtes, sur la pointe de Saint-Mathieu, qu'à cent cinquante pas du niveau de la mer, dans les coups de vent du sud-ouest, on est quelquefois couvert d'écume, enveloppé d'une vapeur humide qui se porte jusqu'au couvent. Ce vent était le Circius auquel Auguste fit élever un autel dans les Gaules ; il est l'effroi des matelots, mais il purifie l'air de ces contrées.

Que sur le promontoire de Sunium Platon instruise ses disciples ; que dans la forêt de Windsor Herchell observe un nouvel astre et découvre de nouveaux mondes ; que sur le pavillon de Boboli Fontana fasse chaque nuit cinquante observations météorologiques : mais là, sur ce rocher sauvage, quand le soleil se plonge à l'occident, lorsque la mer s'élève, gronde, annonce une tempête, esprits sublimes, philosophes profonds, âmes fortes, mélancoliques, poètes exaltés, venez méditer en silence !

De la pointe Saint-Mathieu au château de Bertheaume, la côte, hérissée de rochers, n'a qu'une lieue et demie de longueur. Le rocher de Bertheaume a 200 pieds d'élévation ; il est séparé de la côte d'environ 150 pieds ; il n'offre d'extraordinaire que sa masse et le pont bizarre qui vous y mène. Vous êtes suspendus sur l'abîme dans une espèce de chaland qui glisse sur deux câbles suiffés ; on le fait marcher à l'aide de va-et-vient. Ces câbles ont 9 pouces de circonférence ; on les change tous les dix ans : au milieu du passage, le poids de cinq ou six personnes agit et vous laisse un moment dans une inquiétude cruelle (1).

La pointe de Saint-Mathieu et celle du Toulinguet forment l'entrée du goulet de Brest (2) ; il y a quatre lieues de là jusqu'au grand port.

On compte une demi-lieue de Bertheaume à la pointe du Miniou (3). Le goulet n'a qu'une lieue de large. La batterie du Mengan, sur la terre de Léon, se croise avec celle de la Cornouaille et protège l'entrée de la rade.

Le Mengan, rocher redoutable, coupe en deux parties le goulet (4) ; c'est là que, presque sous mes yeux, se perdit *le Républicain*, dans la sortie forcée du 5 nivôse an 3. Le capitaine qui, la veille, gêné par une multitude de vaisseaux mal placés, n'avait pu sortir de la rade, obéit au premier signal et partit comme un trait.

Villaret-Joyeuse, qui commandait l'escadre, cédait aux ordres du comité de salut-public, à l'impatience très-prononcée des représentans du peuple à Brest.

Cet habile marin connaissait les dangers d'une campagne exécutée sans but, dans l'hiver le plus rigoureux ; il l'avait formellement déclaré plusieurs fois ; il connaissait la faiblesse de ses équipages, le mauvais état de ses vaisseaux, l'ignorance d'une partie de ses officiers, les dangers de la Manche et des mers de Bretagne dans l'affreuse saison, dont il sentait déjà l'approche par des coups de vent répétés ; il était convaincu que le français alors devait renoncer aux grandes entreprises de mer, se borner à réparer ses flottes, à former de

(1) Le château de Bertheaume qui existe actuellement a été bâti sur les ruines d'un autre beaucoup plus ancien. Autrefois on y parvenait par un escalier taillé dans le roc, qui était fort dangereux. On y substitua le chaland dont parle Cambry, et qui glissait sur deux cordes. Depuis, on a établi un pont formé par quelques planches posées sur de gros câbles, mais ceux-ci ont été mal entretenus, et le pont actuel menace ruine.

(2) Le goulet proprement dit ne commence sur la côte nord qu'à la pointe du grand Minou, et sur la côte sud qu'à la pointe des Capucins ; il se termine, au nord, à la pointe du Portzic ; au sud, à celle des Espagnols. Il a une lieue de longueur et une demi-lieue de largeur.

Entre le fort Cornouaille et le fort Mengan, en passant presque par la roche de ce nom, il n'y a qu'un peu plus d'un tiers de lieue.

En 1387, on bâtit une forteresse en bois, établie sur des radeaux fixes au milieu du goulet par des ancres, et un fort en pierre sur chacune des rives opposées. Henri de Percy prit le fort en bois et un de ceux en pierre.

(3) Beautemps-Beaupre écrit, avec raison, Minou. Il y a environ d'une lieue marine de Bertheaume au grand Minou.

(4) En 1680, Vauban essaya inutilement de bâtir une redoute sur ce rocher.

bons matelots sur une multitude de frégates et de corvettes dont les courses variées sur tous les points de l'Océan et de la Méditerranée ruineraient avec certitude l'immense commerce des anglais; il savait qu'un échec nous perdait pour de longues années; que les ports, que les arsenaux étaient dépourvus des objets nécessaires aux armemens : il céda cependant, par le principe d'obéissance auquel on doit tout sacrifier dans l'état militaire. On dira toujours de Joyeuse : il eut la force de combattre avec la certitude d'être vaincu; et, dans cette circonstance, il donna, malgré son opinion et les forces qui l'enchaînaient, les preuves les plus prononcées de sa haute capacité et d'un courage inébranlable.

A peine *le Républicain* fut-il engagé dans la passe, qu'un vent contraire et furieux le força d'employer tous les moyens de l'intelligence et de la présence d'esprit pour éviter le plus affreux danger. Le pilote était chargé du vaisseau; la neige, un vent furieux, un froid insupportable s'opposaient à toutes les manœuvres; la nuit s'approchait; le pilote assura qu'on avait doublé le Mengan. L'espérance commençait à renaître, quand on sentit que le bâtiment talonnait, et qu'il portait sur ce rocher; en vain, pour alléger une masse aussi forte, on employa tous les moyens d'usage; en vain les officiers montrèrent tout le sang-froid, toutes les connaissances, toutes les ressources de leur art, tous leurs efforts furent inutiles. Qui le croirait? oubliant le danger commun, trois hommes descendirent dans un canot, seule ressource de l'équipage, et se sauvèrent sans reparaître; un d'eux abandonnait son fils. L'orage redoublait; la carcasse s'ouvrit enfin : par un mouvement majestueux presqu'insensible, l'arrière du vaisseau s'éleva; l'avant s'enfonça dans la mer et s'abîma. Quel moment! on s'élance dans la chambre du conseil; on s'attache à la galerie; huit cents hommes sont agglomérés, suspendus, sans espoir; le vaisseau descendait encore, ... il s'arrêta sur quelques pointes de rochers. Le vent redoublait de fureur; on craignait une autre secousse, et la mort qui devait la suivre : dans cet état, on attendit le jour et les secours qui vinrent de l'escadre. Une grande partie de l'équipage fut sauvée; les capitaines furent mis au château. L'équipage, témoin de leur bravoure, de leurs savantes manœuvres, les réclama.

Nous entrons dans la rade de Brest, dont la grandeur, la sûreté, les fortifications majestueuses en imposent au spectateur. Brest paraît bientôt dans le nord, entouré de ses bastions, défendu par mille bouches à feu, couronné d'un château massif; les caps, les enfoncemens, les îles variées de formes, les collines de Plonescat (1), l'embouchure vaporeuse de l'Elorn, des montagnes lointaines, des rivages à pic et dépouillés, quelques forêts éparses sur un espace immense; la masse imposante des vaisseaux à trois ponts, la légèreté des frégates, cent pavillons flottant au gré des vents; des milliers de voix, des cris, des sifflemens qui se confondent, le bruit du canon roulant sur le rivage, répercuté par cent rochers; ces chaloupes énormes, à cinquante avirons, guidées par des forçats; ces bricks, ces bâtimens légers qui coupent comme un trait la surface de l'onde, mille canots en mouvement sont un des plus grands spectacles que l'homme puisse se procurer. J'ai vu des ports plus imposans, plus majestueux, mieux ordonnés que celui de Brest; des rades plus vastes, mais jamais d'aussi sûres, d'aussi bien défendues, de mieux proportionnées. C'est le plus grand théâtre que je connaisse de la force et de la puissance humaine.

Je ne pourrais, sans joindre à mon récit des cartes et des plans, vous donner une idée des moyens de défense qu'ici l'on a partout savamment établis, quelquefois sans utilité. On a senti qu'une escadre bien décidée, guidée par un marin habile, pourrait braver tant de canons; et, depuis quelque temps, les mortiers qui se croisent ont été tellement multipliés sur la côte que cette hasardeuse entreprise est à présent impraticable.

Les anglais, sous les ordres du lord Russel, tentèrent, mais sans succès, d'enlever le poste de Camaret, le 18 juin 1694 (2); leur escadre était mouillée dans l'Iroise.

Il est généralement reconnu que la rade de Brest, que Brest, ne peuvent être victorieusement défendus qu'à l'aide de camps d'infanterie et de cavalerie placés sur différens points de l'intérieur des côtes, tels que Saint-Renan, Plouzané, le Conquet, Landerneau, qui, dans les cas d'attaque, se porteraient sur les points menacés. M. de Vauban avait indiqué les hauteurs de la Trinité et de Saint-Pierre, comme les points où l'on pouvait s'opposer le plus

(1) Cambry a voulu dire Plougastel; Plonescat se trouve d'un côté opposé.

(2) La plage où ils opérèrent leur débarquement, mais d'où ils furent rudement repoussés par les habitans, s'appelle, depuis cette époque, *la mort-anglaise*.

Lith. de Lemercier et Lemercier

L'Abbaye de St Mathieu

efficacement à la marche de l'ennemi sur Brest. La Rosière a depuis confirmé cette opinion : on s'y conforme depuis la révolution.

La position avantageuse du port de Brest fait présumer qu'il fut fréquenté de tout temps ; sans doute les flottes puissantes des venètes s'y reposaient en revenant des longues courses qu'elles faisaient vers le nord.

On prétend que César y fit bâtir une tour ; elle fait partie du Château : on la nomme *tour de César*, mais sans aucun fondement authentique (1).

Les manuscrits de Petit, déposés à la bibliothèque de l'académie, à Brest, avancent que le château de Brest existait avant 406, « puisque, « suivant la notice de l'empire, dressée sous les « enfans de Théodose, les romains avaient mis des « garnisons à Rennes, à Vannes, aux environs de « Brest, et à Ossismor. »

Quelques écrivains ont cru que Brest était le *Brivates-Portus* des ossismiens, ainsi nommé par Ptolomée, ou le *Gesocribate* des tables théodosiennes : on n'a rien de positif sur cet objet (2).

« En 1265, Conan, deuxième duc de Bretagne, augmenta la ville, fortifia le château et y fit bâtir l'église de la Trinité.

» En 1299, Hervé-de-Léon donna la ville et le

(1) M. de Fréminville, qui soutient que les romains ne firent que traverser la Basse-Bretagne (si même ils y pénétrèrent), dit aussi que la tour actuellement connue sous le nom de *tour de César*, ne date que du 13e siècle. M. Miorcec de Kerdanet assure qu'elle ne fut construite qu'en 1596, par Sourdéac ; mais qu'alors elle fut bâtie sur les débris d'une autre plus ancienne, dans les fondemens de laquelle on trouva une platine en cuivre portant, d'un côté, l'effigie de *César*, et de l'autre, ces mots : *Julii Cesaris*. Ce fait, qui, s'il est exact, condamnerait M. de Fréminville, expliquerait en même temps pourquoi, depuis Sourdéac, la tour en question a porté le nom de *tour de César*.

(2) Ce qui prouve que Brest n'est pas l'ancien *Brivates-Portus*, c'est que la latitude et la longitude que Ptolomée donne à celui-ci ne répondent nullement à celles de Brest. D'ailleurs, M. Athenas a prouvé, dans la troisième livraison du *Lycée armoricain*, que Brest s'appelait, du temps des romains, *Gesocribates*. On le trouve désigné ainsi dans une ancienne carte et dans l'Itinéraire d'Antonin. Ce n'était alors qu'un château. Ce nom *Gesocribates* signifie *élévation des geaster*, appellation qui lui vient de ce que les gesates (gaulois soudoyés) tenaient cette citadelle au nom des romains.

De l'an 238 à l'an 383, le nom de *Gesocribates* fut changé en celui de *Brest* ; [illegible]

Voici le sommaire de la description que M. de Fréminville donne du château de Brest :

« Son plan a la figure d'un trapèze dont le plus grand côté regarde la ville. C'est de ce côté qu'est sa principale porte d'entrée, pratiquée entre deux grosses tours rondes et à machicoulis. La porte est à plein cintre ; à côté était un guichet en ogive ; l'un et l'autre étaient fermés par un pont-levis ; la grande porte avait de plus une herse. Au rez-de-chaussée des tours de ce portail sont des cachots, et aux étages supérieurs divers appartemens servant jadis de logement à la garnison, aujourd'hui transformés en prison.

» En avant du portail est un ravelin avec des casemates, des meurtrières, une porte en ogive et un pont-levis. Ce ravelin fut construit en 1558, par Charles de Cambout. En 1680, Vauban fit augmenter les fortifications de ce côté. A l'autre extrémité de cette façade du château est une grosse tour ronde appelée *tour des anglais* ; elle domine sur la rade. A l'extrémité de droite est le beau bastion bâti par Sourdéac, et qui porte son nom. Ce bastion domine sur le port, au lieu où est la machine à mâter les vaisseaux ; il se trouve ainsi à l'angle le plus septentrional du château.

» De ce point, les fortifications longent le quai. On y remarque d'abord une très-vieille tour, nommée *tour d'Andour*, parce qu'une ancienne tradition rapporte qu'une comtesse de Goëllo de ce nom y fut long-temps prisonnière. A l'angle occidental est une très-forte tour, nommée *tour de Brest*. De ce point, on arrive à la face la plus étroite du trapèze ; on y trouve la *tour de César*. A l'angle le plus sud est une autre tour appelée *tour de la Madeleine* ; elle domine l'entrée du port ainsi que celle de César. Les murs qui, de cet endroit, regardent la rade, au-dessus de l'anse de Porstrein, vont rejoindre la tour des anglais.

» En dedans de l'enceinte, entre le bastion Sourdéac et la tour d'Andour, se voit le donjon du château, autre forteresse bâtie dans la première, et qui s'en isolait à volonté, étant environnée d'un fossé particulier, qu'on ne traversait que sur un pont-levis. Ce donjon forme à peu près un parallélogramme ayant une tour à chaque extrémité. Là sont les appartemens qu'habitaient le gouverneur et le duc de Bretagne, lorsqu'ils venaient à Brest. On y voit la grande salle d'honneur, dont les fenêtres gothiques donnent sur la place du château ; la chapelle particulière des ducs, pratiquée dans l'épaisseur de la muraille ; la salle à manger et les cuisines.

» Sous le donjon sont des souterrains et des cachots effrayans. De cet horrible séjour, une voûte basse, grossièrement maçonnée, conduit, par un passage en pente, aux oubliettes du château, gouffre profond qui n'a ni escalier ni échelle, et où l'on descendait avec des cordes les infortunés destinés à périr. Une pierre plate, glissant dans une coulisse, en fermait pour jamais l'étroite ouverture. En 1824, on fit nettoyer et déblayer toutes les parties souterraines du château, et l'on trouva dans les oubliettes des cheveux et les ossemens de deux squelettes humains.

» Dans l'intérieur du château est une vaste cour, où l'on

château de Brest au duc Jean 1er; ce traité fut passé à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé.

» En 1373, Brest était sous la domination des anglais; il avait pour gouverneur Robert Knolles, guerrier célèbre dans cette province. Le comte de Montfort, alors comte de Bretagne, sous le nom de Jean IV, l'assiégea quatre fois, mais inutilement.

» En 1395, Richard II, roi d'Angleterre, qui tenait depuis plusieurs années la ville et le château de Brest, comme caution d'une somme de 12,000 écus qu'Edouard, son aïeul, avait prêtée au duc de Bretagne, remit ces deux places à Jean V, qui lui remboursa cette somme. » (1)

L'an 1631, le cardinal de Richelieu fit bâtir un grand nombre de magasins à Brest, et forma le projet d'y faire creuser un port. Brest alors n'était qu'une bourgade, où l'on ne voyait ni notaires, ni procureurs, ni communautés de ville; elle ressortissait au siége royal de Saint-Renan (2).

Ogée place Brest par les 6 degrés 50 minutes 50 secondes de longitude, et les 48 degrés 23 minutes 30 secondes de latitude (3). Il assure que sa rade pourrait contenir au moins cinq cents vaisseaux de guerre; que le goulet n'a que sept cent cinquante toises de large sur une lieue de long (4), et que la baie formant la rade a deux lieues un tiers de longueur sur une lieue un quart de large (5).

L'entrée du port de Brest est défendue par le château et par les ouvrages faits sur Recouvrance; par la batterie de la pointe, et par la batterie qui commande toute la rade.

Après avoir passé la chaîne qui se ferme tous les soirs, et qu'une patache surveille, vous pénétrez dans l'intérieur du port; vous avez Brest à droite et Recouvrance sur la gauche. Je ne vous indiquerai pas les endroits où l'on a placé des gardiens et des corps-de-garde : on sent que l'on a tout fait pour mettre à l'abri de la malveillance les magasins et les vaisseaux du premier département de la marine, de la place où les principaux armemens s'exécutent.

La machine à mâter, belle, élevée, hardie, réformée et réparée par Petit, est un des premiers objets qui vous frappent. Elle est placée sur le rivage, au bas du château, à la tête du quai de Brest. Ce quai n'est pas orné de maisons de décorations; il est large, marchand, presque toujours couvert de vins, d'eau-de-vie, des objets nécessaires à la consommation; on y débarque avec facilité (6); ses cales sont sans cesse obstruées par la quantité d'individus qui traversent de Brest à Recouvrance, de Recouvrance à Brest, au moyen de bateaux mal faits, trop petits, dangereux, mais qu'on est forcé d'employer pour ne pas gêner, par un chaland, ou par un pont-volant, la multitude incroyable de bâtimens qui se rendent en rade ou qui viennent de la rade au port.

Une rampe assez rapide vous conduit au château, à la place d'armes, sur les points les plus élevés de la ville et des remparts.

Jadis il existait à l'autre extrémité du quai un assez vaste hôtel et sa chapelle : c'était l'habitation de l'intendant. Ce bâtiment n'est plus. La vue du quai est plus dégagée, plus belle; elle porte sur

voit, à droite, le bâtiment qui sert de prison civile, et à gauche, le vieil édifice appelé *quartier de Plougastel*. Il fut bâti sous Henri IV, pour servir de logement aux officiers du château. A la suite de ce bâtiment, on en voyait un autre bien plus ancien, qui a été démoli, et à la place duquel on a construit, en 1825, la belle caserne que l'on y voit maintenant. »

(1) La ville ne consistait alors qu'en quelques maisons éparses autour du château.

(2) Le siége royal de Saint-Renan ne fut transporté à Brest qu'en 1681. C'est aussi la même année que le bourg de Recouvrance fut réuni à la ville de Brest.

(3) L'almanach du port de Brest porte la longitude occid. à 6° 49' 35", et la latitude nord à 48° 23' 35".

(4) Thévenard dit que la plus petite largeur du goulet est de 833 toises, entre la pointe de Kercadiou et l'anse de Nesven.

(5) On lit ce qui suit dans Thévenard (*Mémoires relatifs à la Marine*) :

« Une des excellentes qualités de la rade de Brest est cette grande étendue de bon mouillage comprise entre l'île Ronde et le fort de Lanveoc, et s'étendant jusqu'à 3,000 toises de la rivière de Châteaulin, surface équivalente à 2,000 toises en carré, dans laquelle on trouve 8 à 15 brasses d'eau, fond de vase et bien net. Cet espace pourrait contenir 400 vaisseaux de ligne en abri et en bon mouillage. La rade de Brest pourrait donc contenir toutes les forces navales rassemblées de l'Europe, en exceptant même de sa surface les fonds pierreux, rocailleux, nuisibles aux câbles et à la bonne tenue, tels que les environs de la basse de Saint-Pierre, endroits adjacens, et tous les bancs dans sa partie de l'est. »

(6) Le déchargement des marchandises y est au contraire très-difficile. Aussi a-t-il été fréquemment question de la construction d'un port marchand à Brest. Une jetée a même été commencée à Porstrein pour cet objet, mais elle est restée inachevée.

Le Château de Brest en 1660

~ Donjon. 3 Tour d'Azenor

Tour de St. 6 Tour de César. F. Bastion de Joudouan

une grille de fer qui laisse apercevoir les magasins et le fond du port.

En face du quai dont je viens de parler, du côté de Recouvrance, ont été bâtis tous les magasins particuliers des vaisseaux, l'arsenal, les forges, les hangards et les bassins de construction.

(Je me suppose sur le canal qui sépare Brest de Recouvrance, et me rendant au fond du port).

Le premier bâtiment qu'on aperçoit est un grand magasin bâti sous l'intendance de M. de Seuil, en 1692 (1) : ses salles basses, nommées Sainte-Barbe, reçoivent tous les ustensiles relatifs à l'artillerie, à l'armement des vaisseaux et des batteries; les deux étages qui les dominent servent d'arsenal et d'ateliers aux ouvriers qui prennent soin des armes.

De là jusqu'à Pontaniou est un corps de vingt-cinq magasins particuliers pour le désarmement de vingt-cinq navires des premiers rangs; on y dépose les câbles, les agrès, les voiles, les ustensiles de calfat, de charpentier; ils furent bâtis en 1667, 68 et 69 (2).

Sur le large quai qui règne devant l'arsenal et ces magasins sont rangés les canons, les mortiers, les produits des désarmemens des vaisseaux, galiotes, etc.

La première aile de Pontaniou contient des hangards, bâtis en 1690; ils servent de magasins pour le désarmement des bâtimens du second, troisième et quatrième rang; ils sont suivis des hangards de la tonnellerie et de la poulierié.

Ces bâtimens sont dominés par une montagne élevée.

L'autre aile de Pontaniou est occupée par trois forges pour les ancres et pour la clouterie, par des magasins pour le fer et pour les futailles, par quatre magasins particuliers, destinés au désarmement des frégates, etc. La fontaine où les vaisseaux prennent leur eau est à l'extrémité de ce long quai (3).

Plusieurs formes ont été faites à Pontaniou; on y construit les plus gros bâtimens. Depuis peu de temps, un grand hangard, couvert d'ardoise, permet d'y faire des frégates à l'abri des injures du temps (4).

En se rendant au fond du port, dans le prolongement du quai de Recouvrance, on trouve l'atelier de la sculpture et des forges (il fut bâti en 1670), des magasins à planches, des lieux de dépôt pour les mâts, des cales de construction, une espèce de quai pour la réception ou l'examen des bois de construction, etc., etc. (5)

Il faudrait trop de détails pour décrire ces dispositions à des hommes qui ne connaissent pas la marine et les ports : je me contente de les indiquer en grand, de donner une idée des immenses travaux exécutés pour établir des bâtimens si larges et si considérables sur des rocs qu'il fallait renverser, faire sauter à l'aide de la poudre à canon.

Le port est fermé par deux tours carrées qui, des deux côtés, terminent les fortifications de l'enceinte (6).

Dans la rivière de Penfeld, du côté de Recouvrance, il existe un quai où l'on enchaîne les mâts neufs.

La corderie immense, le bagne, le jardin ci-devant du roi, le magasin général, les bureaux des classes (7), forment du côté de Brest le pendant des bâtimens décrits sur le long du quai de Recouvrance et de Pontaniou, etc. Tous ces bâtimens sont construits sur le roc, aux dépens de la montagne (8).

Vous arrivez, par la course que je vous ai fait faire, au bassin de Brest, près de l'entrée du port, en face de la place que je vous ai désignée comme la demeure ancienne de l'intendant.

Les bâtimens fondés autour de ce bassin de Brest servent au contrôle; la salle de l'académie, la bibliothèque, un dépôt de plans et de machines, en emploient les mansardes (9).

(1) Lieux en 1672. Ce bâtiment a été incendié le 25 janvier 1812.

(2) Ces magasins sont aujourd'hui les ateliers de la clouterie.

(3) Toute cette disposition des bâtimens autour des bassins de Pontaniou est changée. A gauche se trouve le magasin aux fers, et à droite les grandes forges de la direction du genie.

(4) Le grand hangard qui couvrait un des bassins s'est écroulé.

(5) La recette des bois se fait maintenant sur des plateaux construits dans l'anse du moulin à poudre, ou de la tonnellerie.

(6) La tour blanche du côté de Recouvrance, et la tour noire à Brest. Elles ont été démolies en l'an 10.

(7) Les bureaux des classes sont actuellement hors du port, dans la rue de la Voûte.

(8) Il faut ajouter à ces édifices le nouvel hôpital, dit l'*hôpital neuf*, qui vient d'être achevé.

(9) L'académie de Brest cessa d'exister à la révolution. La bibliothèque a été transférée dans la cour du magasin général,

L'école des gardes de la marine occupait le pavillon au fond de cet emplacement. Ainsi, le séjour de l'étude et de la méditation était à Brest au milieu des marteaux, des maillets et des herminettes, dans un fond très-humide, où tout instrument se rouillait, où les livres se corrompaient. On ne pensait pas, dans cette ville, comme ces anciens sages qui défendaient qu'une charrette utile au bien public passât par la rue des écoles : l'éducation leur paraissait l'affaire la plus importante d'une république (1).

Tel est en masse le port de Brest : c'est un canal fort long, mais trop étroit; il peut contenir seize vaisseaux du premier et du second rang, vingt-quatre du troisième, dix du quatrième, vingt-six brûlots, flûtes et vaisseaux de charge, en tout soixante-quinze bâtimens, sans compter cependant une multitude de corvettes, de chalands, de chaloupes, et les mille canots nécessaires au service.

Autant la rade de Brest l'emporte sur celle de Toulon, autant le port de Toulon a d'avantage sur celui de Brest : ici, les bâtimens pressés ne peuvent être déplacés sans des dispositions préliminaires qui demandent un grand travail et toute l'habileté d'un officier de port intelligent. Dans les temps de grands armemens, toutes les passes sont obstruées; il règne dans le port un embarras, une confusion, une malpropreté que les temps orageux, que les pluies continuelles augmentent encore. Les querelles se multiplient sur les cales étroites et serrées. Les bâtimens pressés se touchent; un incendie en dévorerait la presque totalité. A Toulon, au contraire, tout est large, propre, espacé; tout mouvement se fait avec facilité. Il règne un ordre, une propreté qu'on ne connaît pas en Bretagne; les magasins n'y sont pas aussi longs (2); ils sont plus rapprochés, plus multipliés, mieux conçus, d'une architecture plus noble ; car, je le répète, il est inconcevable que, dans la multitude de travaux faits à Brest, il règne une mesquinerie d'architecture, une aride simplicité que la grandeur des proportions extérieures ne rachète jamais. En eût-il coûté davantage d'embellir le premier port de l'Europe, d'en imposer aux yeux par ces grandes dispositions qui toujours augmentent la facilité des mouvemens, le classement des objets, la distribution des lumières? — Non. Phidias tirait d'un bloc de marbre la statue de Jupiter, qui, dans les mains d'un maladroit, ne produit qu'une plate caricature : la matière, le travail et les frais sont les mêmes; le génie seul des deux artistes est différent. Michel Ange eût fait de Brest une des merveilles du monde; Choquet et ses prédécesseurs n'en ont fait qu'une énorme masse de pierres; je m'y sens étouffé, je n'y suis pas à mon aise.

C... disait avec raison : je ne vis jamais un suisse affairé. Le contraire peut être dit de tous les habitans de Brest : je n'y vis jamais un homme sans affaire, ou du moins qui n'eût l'air d'en avoir. On se formait aux mouvemens des cercles de Paris, des promenades de Versailles, malgré soi, par le mouvement imitateur si naturel à l'homme; on en avait bientôt les manières polies, le son de voix si radouci, les grâces, l'insipide monotonie ou la douce uniformité : ici, tout mouvement est rapide, précipité; on ne marche pas, on court, on se heurte, l'on crie; c'est habituellement la confusion d'un incendie ; la grande rue, le port, sont deux couloirs où tout Brest s'agite à toute heure. C'est là que sont tous les travaux : le curieux imbécile est entraîné comme l'homme d'affaires, comme le matelot qui craint de manquer le canot qui le conduit à bord. Le marchand, cet être apathique et tranquille, quand il sort un moment de son comptoir et de sa robe de chambre, précipite ses pas en allant à la promenade, chez son voisin, à son café, comme à Paris, quand il va chez son créancier. Non qu'il ait plus de feu, de vivacité que l'habitant de la rue Saint-Martin ou de la rue Saint-Honoré; il cède au tourbillon qui l'entraîne, qui l'étourdit. Brest offre, à celui qui l'observe, le mouvement, la rapidité, la confusion d'une fourmilière qu'un enfant vient de renverser. On dit pourtant que ses travaux sont d'une plus grande importance.

Paris fut le séjour de l'amabilité, des grâces; le triomphe de la sociabilité, le tableau de la civilisation poussée à son plus haut degré de perfection. Rome est, malgré la faiblesse des artistes du jour, le temple des beaux-arts, de la pompe et de la magnificence; elle fut autrefois le séjour de l'intelligence, de l'esprit, de la politique. Gênes, Turin,

et le dépôt des plans et modèles, ou *musée maritime*, du côté de Recouvrance, près de la sculpture.

(1) Ce bâtiment est occupé par la serrurerie, la ferblanterie et une section du magasin général.

(2) La disposition des magasins est quelquefois très-vicieuse au port de Brest, et cela en partie faute d'espace. Ainsi les magasins aux goudrons sont au-dessous des magasins à chanvre, etc., etc.

Voyage dans le Finistère

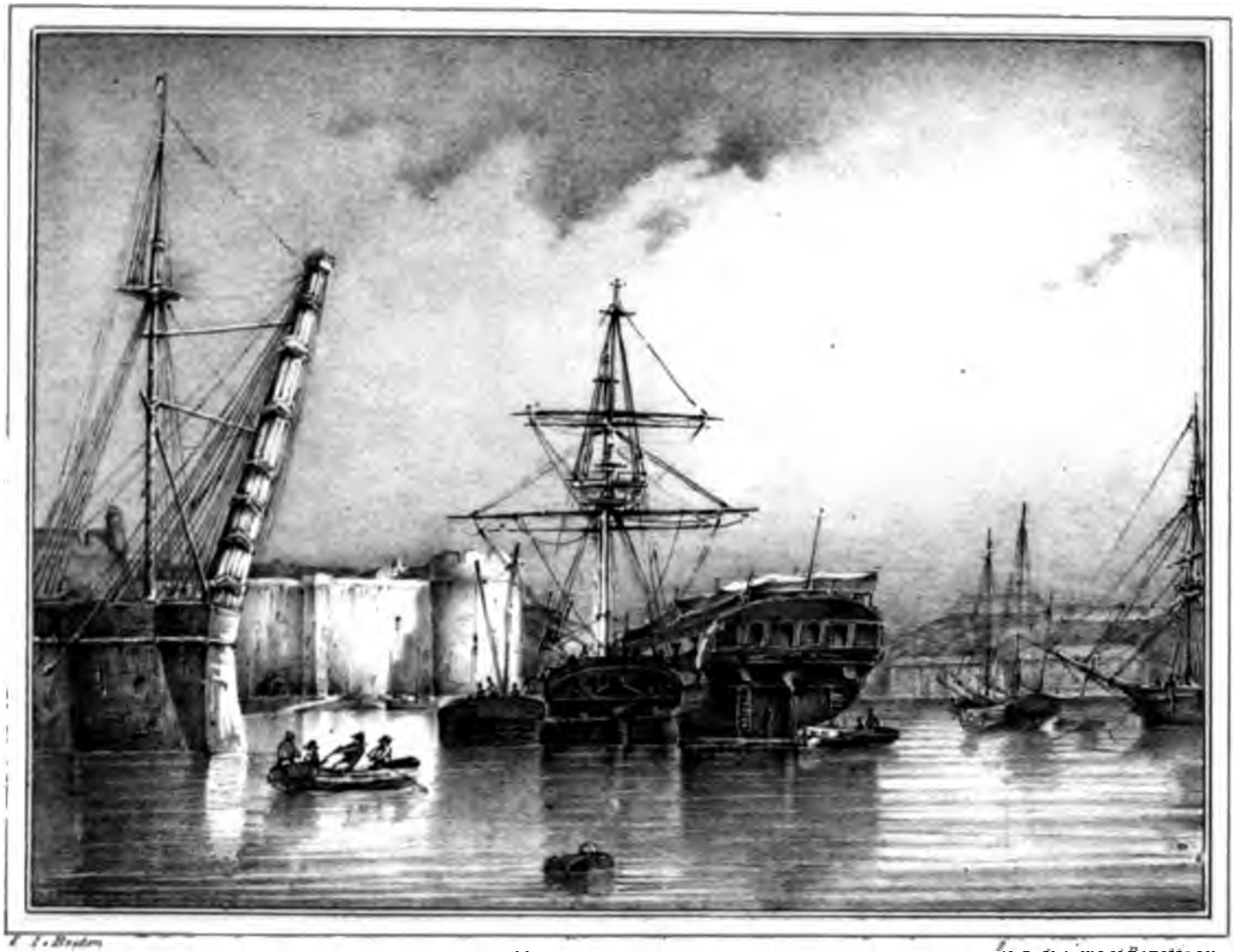

Mâture de Brest

Vienne, et la belle Vérone, sont des villes d'architecture; Londres, l'asile du commerce : Brest fut le temple de l'orgueil.

Le vice-amiral D...., pour avoir fréquenté son ami de collége, coupable de servir dans l'infanterie, fut obligé de le poignarder dans un duel. Cette lâche obéissance à l'esprit de son corps fit le malheur de sa longue existence ; il voyait sans cesse cet ami, pâle, mourant, le jour, la nuit, au milieu des batailles ; et, par une faiblesse excusable, il attribuait à son ombre vengeresse les 19 blessures qu'il reçut dans les 19 combats qu'il livra. Un an avant sa mort, il m'a conté ce trait, désespéré, tremblant, fondant en larmes.

Le M. de la M... coupa la tête au maire de E..., qui l'avait mal logé, disait-il, quoiqu'il lui donnât sa maison, la plus commode de la ville. Il ne fut pas puni de cette atrocité.

Le jeune C... évitait de rencontrer son père, capitaine de frégate, mais intrus dans le grand corps, n'ayant pas été garde-marine. Sur les tendres reproches de ce père étonné, C... lui dit en balbutiant : que voulez-vous, mon père... *vous êtes intrus !*

L'infortuné Laborde venait de perdre ses enfans ; on disait devant moi, en les plaignant : — les malheureux ! à la fleur de l'âge, avec une immense fortune ! — Du L...., lieutenant de vaisseau, s'écria : — qu'allaient-ils faire dans cette galère? Ils prétendaient avoir été forcés par la reine d'entrer dans la marine. Qu'a de commun cette femme avec notre état ? Si le malheur n'était encore tombé que sur des polissons de cette espèce ; mais dans cet événement nous avons perdu de dignes camarades que je regrette !

Quels désagrémens n'éprouva pas le comte d'Estaing ! Ses victoires, son dévouement ne le lavèrent jamais de n'avoir pas été garde-marine.

Pauvres officiers auxiliaires, commissaires de la marine, que d'humiliations, que de dégoûts, que de mépris n'en avez-vous pas endurés, malgré votre patience, votre soumission, vos travaux continuels et vos talens bien reconnus ? Ce capitaine instruit dans les voyages de long cours, homme éclairé, jouissant d'une fortune acquise dans le Bengale, aux Indes, en Amérique ; reçu dans tous les cercles de Paris, fait au style de la meilleure compagnie, mangeait au bout de la table, humilié par le développement d'un orgueil qu'on n'avait pas la délicatesse de dissimuler.

Existait-il un degré d'abaissement égal à celui qu'éprouvait un bourgeois de Brest? Il prêtait, on ne lui rendait pas. Avait-il une femme, elle était insultée. Traversait-il les rues, on le couvrait de boue. Se fâchait-il, on l'assommait. Se plaignait-il, il allait en prison.

L'orgueil et l'insolence se montraient à Brest dans toute leur laideur, dans toute leur sottise, dans toute leur platitude. Le voile de politesse et ce vernis des prétendus grands de la cour ne pouvaient exister chez des hommes qui joignaient à la dureté naturelle de leur état une éducation peu soignée.

La subordination si nécessaire était nulle dans ce corps bizarre. Les gardes-marine, à seize ans, traitaient avec légèreté, avec mépris, leurs chefs à cheveux blancs ; ils disaient en proverbe : *plat et bête comme un capitaine de vaisseau.* L'homme qui commandait une escadre était l'objet de la haine, du mépris des chefs qui marchaient sous ses ordres. Nul accord, nulle obéissance ; on voulait vaincre isolément. Vous avez vu, sous le comte de Grasse, dans mille occasions, combien cet esprit détestable était dangereux à la France, que de sang il a fait couler, que de vaisseaux il a conduits dans la Tamise ! En vain les ministres tentèrent de le détruire ; ils cédaient à l'ascendant du corps, ou se retiraient disgraciés. On n'imagine pas à quel degré de force et de puissance la marine était parvenue, non par un plan prémédité, suivi, comme les jésuites, mais par l'éternel séjour de ses chefs dans les bureaux, par une multitude de dames d'honneur, de femmes de cour, de femmes de chambre, obsédant les ministres et la maison des princes. La révolution pouvait seule changer l'esprit de ce corps dangereux : puisse-t-il se régénérer et se persuader que, sans subordination, sans une obéissance passive, sans étude et sans théorie, il ne paraîtra jamais sur la mer que pour baisser son pavillon, que pour servir encore de risée, que pour subir, enchaîné dans Plymouth, les insultes et les houras de l'Angleterre.

Il n'est pas nécessaire de dire que ces observations générales ne portent pas sur tous les individus. J'ai connu dans le corps de la marine des hommes pleins de talens, d'honneur et de génie, loin de Brest : à Paris, les K..., les C..., les M..., les B..., étaient des hommes vraiment aimables ; mais dans les murs de cette ville, un brouillard les enveloppait, un mauvais génie les troublait, une di-

vinité les ensorcelait, comme les littérateurs de la Dunciade. Turenne alors n'était pour eux qu'un officier d'infanterie; d'Aguesseau, qu'un pédant; Duguay-Trouin, qu'une exception inconcevable. Qui n'avait pas été garde-marine, était un athénien sans musique, un barbare sans initiation. Ils ressemblaient à cet enfant qui pleurait en songeant que César et Caton n'étaient pas catholiques, et que Rose, Fabert et Chevert n'étaient pas nés gentilshommes.

Si, dans toute la France, on élève un autel à l'égalité renaissante, Brest lui doit un temple orné de jaspe et de porphyre.

Brest n'offre d'usages particuliers que celui qui forçait les nouveaux mariés à se jeter dans la mer le premier jour de l'an (1). Tout homme alors savait nager. Quelle sage prévoyance dans toutes les institutions de nos pères!

Tous les trois ans, on élisait un nouveau maire, on donnait la liberté à trois oiseaux. Jadis, on délivrait trois criminels; cette coutume était répandue dans les Gaules.

Je ne sais en quelle occasion on donnait ainsi la liberté à deux ou trois cents moineaux dans l'église de Notre-Dame, à Paris (2). L'abbé d'Espagnac trouvant cette idée mesquine, voulait qu'on préférât des aigles à ces vilains petits oiseaux.

On donnait une cocagne aux matelots le premier jour de mai. Cet exercice était très-propre à leur donner l'agilité nécessaire dans leur état (3).

L'accent du peuple à Brest est un des plus chantans, des plus traînans, des plus désagréables de la France. Sa conversation roule sur des naufrages, sur des voyages et des tempêtes.

(1) Cambry rapporte mal l'usage. Ce n'était pas le premier jour de l'an, mais bien le jour de leurs noces que les nouveaux mariés étaient obligés d'aller arracher, en plongeant, une poignée de goémon sur le rocher qui a conservé le nom de *la rose*.

(2) C'était pour le sacre des rois de France que l'on donnait ainsi la volée à une multitude de moineaux, non dans Notre-Dame de Paris, mais dans la cathédrale de Rheims.

(3) Les jours de grandes solennités, on élevait sur les glacis du château un mât suivé couronné d'une vaste hune rendue presqu'inabordable par ses gambes de revers tendues presque horizontalement. Ce n'était pourtant qu'en les franchissant que l'on atteignait les rubans et les oranges, prix d'une agilité périlleuse, car de dangereux combats avaient lieu avant d'atteindre la hune, entre ceux qui se disputaient les récompenses.

Le cercle de ses idées est infiniment plus étendu que celui des peuplades méditerranéennes. On peut le consulter sur les détails de forme et de localité, sur ce qui peut frapper les yeux sans nécessiter un grand travail de tête; détails qu'à tort, un bel esprit, un homme à prétention, dédaigne: ils donnent aux objets leur véritable physionomie. La vie des matelots est partout la même: ils ont un grand besoin d'agitation et de secousses; le repos les engourdit et leur fait mal; la vie du jour, de la minute, est la seule dont ils s'occupent; le vin, les femmes, l'eau-de-vie, le tabac, une succession d'abondance et de misère, les entretiennent dans cet état; il est tel, que très-peu de matelots peuvent se plaire dans le calme, et que l'aisance et l'uniformité ne valent pas pour eux l'agitation et la misère: espèce d'êtres bizarres, indéfinissables, à qui toutes les qualités, toutes les vertus sont familières; qui se laissent aller aux plus généreuses, aux plus nobles impressions; qui font avec indifférence les plus grandes actions des héros; qu'on entraîne, qu'on précipite dans les complots, dans toute espèce de désordre; qui semblent, en un mot, participer à l'inconstance des élémens qui les ballottent.

Un matelot breton, ce premier matelot du monde, est un individu que rien n'étonne, que rien n'effraie, que rien ne fatigue: il part avec une culotte longue, deux gilets, deux chemises et deux mouchoirs, et parcourt les climats brûlans de l'Amérique, les mers glacées de la Norwége, sans qu'une plainte, un mot fasse connaître que l'inclémence des saisons affecte son tempérament et son caractère héroïque; un coup de vent l'arrache à son hamac, à la douce chaleur qu'il éprouvait; il s'élance sur les haubans, sur les vergues glacées, au milieu des neiges, du vent et d'une grêle déchirante; c'est là que, décrivant un arc dans les airs, en obéissant au roulis du navire, il est tantôt au ciel et tantôt dans la vague, sans quitter la corde qu'il tient, l'épissure qu'il fait, le ris qu'il est à prendre. Si l'ennemi foudroie son navire, les cordages, les mâts, ses compagnons tombent autour de lui sans qu'il s'émeuve, sans qu'il quitte un instant l'occupation délicate qui demande toute l'adresse et le calme d'esprit d'un atelier. S'il meurt, c'est avec cette tranquillité que la philosophie ne peut donner, que l'habitude des dangers peut seule communiquer à l'homme. Dans sa famille, il est gai, généreux, prodigue, insouciant; il est fidèle à sa

patrie. Ce matelot, j'en ai vu cent de cette espèce, est le plus estimable et le plus étonnant des hommes. Je n'ai rien dit de sa sobriété, de la force avec laquelle il supporte la soif et la faim, comme je tais les excès de tous genres auxquels il cède malheureusement avec une facilité trop grande, mais qui sont peut-être un besoin, après les privations de tout genre qu'une campagne détermine.

L'arrivée des romains dans les Gaules, les courses des peuples du nord, anéantirent le commerce des venètes; les guerres intestines de la Bretagne firent oublier jusqu'à l'art de construire ces vaisseaux dont les baux avaient un pied d'équarrissage, masses étonnantes pour les romains, et qui n'existaient pas dans le reste du monde. Ces charpentes monstrueuses, construites par les Ptolomée, par Hiéron, étaient plutôt d'énormes radeaux que des bâtimens de service.

On ne voit dans les premiers temps de l'histoire de France que des bateaux semblables à ceux des saxons et des danois.

Telle fut l'armée navale de Philippe Auguste, voulant tenter la conquête de l'Angleterre, pendant les divisions du Pape et de Jean Sans-Terre. Elle était composée de dix-sept cents vaisseaux.

La flotte de Louis IX, en 1248, était de dix-huit cents voiles.

Philippe de Valois, en 1339, paraît avec des forces plus redoutables dans sa guerre contre Edouard III; il avait emprunté les secours et les bâtimens des espagnols et des génois.

Charles V jugea que sans une forte marine, il ne pouvait s'opposer aux entreprises des anglais.

Les vaisseaux de Charles VII portent quatre mille hommes, et, sous les ordres de Pierre de Brezé, exécutent une descente en Angleterre, et s'emparent de Sandwich.

Charles VIII, pour soutenir ses droits sur le royaume de Naples, envoie le duc d'Orléans dans la Méditerranée; sa flotte est composée de galères, de galéasses; on se servit, dans cette escadre, de boulets de fer qui produisirent plus d'effet que ceux de pierre qu'on avait employés jusqu'à cette époque, 1494.

Les plus gros bâtimens qu'on eût vus jusqu'alors parurent dans l'armée navale de Louis XII, en Italie.

Le 10 août 1513, à la vue de Saint-Mathieu, les anglais, forts de quatre-vingts vaisseaux, attaquèrent Primoguet, capitaine breton, qui n'avait que vingt vaisseaux sous ses ordres. Primoguet, dans ce combat inégal, se couvrit de gloire, coula plus de la moitié des vaisseaux anglais. Le feu prit à son bâtiment, qui, sans y comprendre l'équipage, portait douze cents hommes de garnison. Une partie des hommes se sauve; l'intrépide breton veut mourir à son poste, mais rendre sa mort glorieuse et nuisible à son ennemi : il s'accroche à l'amiral anglais, y met le feu; les deux vaisseaux sautèrent; plus de deux mille hommes, et Primoguet lui-même, périrent par cet accident (1).

François 1er eut des vaisseaux pour seconder son entreprise sur le Milanais.

Mais Richelieu, Louis XIV et Colbert, furent les créateurs de la marine en France.

Les escadres françaises, avant Louis XIV, étaient composées d'une multitude de bâtimens différens de formes, inégaux en force, qui ne pouvaient tenir la ligne, marcher d'un pas égal, évoluer, combattre d'une manière uniforme. Les uns ne se mouvaient qu'aux moyens de leurs rames, les autres par l'impression du vent que l'art n'avait point encore appris à maîtriser.

La construction de certains bâtimens ne leur permettait que le jeu de quelques canons placés à leur poupe, à leur proue. Les galères avaient besoin d'une mer calme pour combattre.

Les portugais, les espagnols, à cette époque, furent forcés, par leurs découvertes dans les deux Indes, d'entretenir un grand nombre de vaisseaux.

Les anglais, les génois, les hollandais, peuples marins, par leur position sur le globe, avaient plus d'expérience sur mer et des vaisseaux plus forts que la France, cultivatrice, opulente de ses propres richesses, dont les peuples que j'ai cités devraient n'être que les facteurs.

Richelieu, le premier, forma dans l'Europe une marine militaire; débarrassa la France des secours qu'elle empruntait à l'étranger, et en fit une puissance maritime.

Il acheta, d'abord, de différens particuliers, une vingtaine de vaisseaux; il s'en procura dans la Hollande : ce fut un premier fonds qu'il eut grand soin d'entretenir.

(1) Ce vaisseau s'appelait *la Cordelière*, et avait été construit et armé au bas de la rivière de Morlaix, par ordre de la duchesse Anne. Thévenard dit qu'il a acquis la preuve, par des papiers de famille, que le vrai nom du commandant était *Porz-Moguer*, et non *Primoguet*.

Colbert, qu'il suffit de nommer pour rappeler des idées grandes et des services, appela des constructeurs de la Hollande; ses forgerons vinrent de la Suède, ses cordiers de Riga, d'Hambourg et de Dantzick. On construisit bientôt des vaisseaux aussi beaux qu'on le pouvait attendre d'un art qui n'avait point encore atteint à sa perfection.

Le siècle de Louis XIV vit naître les Brezé, les Lameilleraye, les Valbelle, les d'Hocquincourt, les Tourville, les Paul, et cette succession de héros qui firent respecter le pavillon français sur les mers des deux mondes.

On verra peut-être avec plaisir l'extrait d'un mémoire manuscrit sur la vieille marine d'Angleterre.

« La vingt-quatrième année du règne d'Elisabeth, la marine anglaise n'était que de treize vaisseaux de guerre appartenant à la couronne, et de cent trente-cinq navires de haut-bord appartenant à tous les sujets d'Angleterre.

» En 1600, ils n'avaient que trente-six vaisseaux de guerre et 16 ou 17 pinasses. Le plus grand vaisseau était alors de mille tonneaux, et portait 340 matelots, 130 soldats et 40 canons : ce qui fait voir qu'on mettait en ce temps les sabords fort éloignés, puisque présentement les vaisseaux du même port sont d'ordinaire de 60 pièces de canon. Dans le nombre des trente-six vaisseaux étaient comptées plusieurs petites frégates d'avis, de cent tonneaux, qui n'avaient que quarante ou cinquante matelots et sept ou huit soldats, et qui n'étaient percées que pour huit pièces de canon.

» Dans la huitième année du roi Jacques, les habitans de Londres firent bâtir un vaisseau de douze cents tonneaux, appelé l'*Accroissement du Commerce;* il se perdit dans les Indes. Le roi en fit faire un autre de quatorze cents tonneaux; c'était le plus gros vaisseau qu'on eût encore vu sur la mer. Il fut donné au prince Henri, et fut nommé *le Prince.*

» En 1637, Charles 1er fit construire un vaisseau de deux mille tonneaux, percé pour cent canons; la batterie basse, de quarante-quatre livres de balles; la deuxième, de trente-quatre; la troisième, de vingt-deux. Toute l'artillerie en est en fonte; il a cent trente-sept pieds de quille et quarante-sept pieds de largeur au maître bau, quarante-neuf pieds de creux, et tire 20 pieds d'eau.

» Son grand mât a cent treize pieds de long et trente-huit pouces de diamètre; sa grande vergue, cent cinq pieds de long et vingt-trois pouces de diamètre. Il porte six ancres, dont la plus grosse est de six mille livres, et la moindre de quatre mille trois cents. Il a quatorze câbles et grelins, dont le plus gros de vingt-un pouces, et pèse neuf mille livres; le moindre a huit pouces, et pèse treize cents livres.

» Il est monté de sept cents hommes.

» On assure que sa construction, son appareil, etc., montent à neuf cent vingt-deux mille six cents livres. » (1)

(1) A ces détails, nous croyons intéressant d'ajouter les suivans, empruntés à Thévenard :

Le premier *vaisseau de ligne* que la France ait fait construire a été exécuté à la Roche-Bernard, et par un simple constructeur de navires du commerce. C'est sur la rive gauche de la Vilaine, au-dessous de la Roche-Bernard, où l'on voit encore des vestiges de chantiers, qu'un constructeur de Dieppe, nommé Morin, entreprit ce gigantesque travail. Il l'exécuta au marché, et s'en tira, dit-on, à la satisfaction du roi.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler qu'en 1637 un simple ouvrier exécutait un vaisseau de 76 canons en batterie, ce chef-d'œuvre de l'esprit humain, cette merveille à la construction de laquelle tant de professions, de sciences et de talens concourent aujourd'hui. Les dimensions qu'il donna à cette énorme machine se rapprochent tellement de celles d'un vaisseau de 74 de nos jours, qu'on est étonné de la précision de ses proportions. Le vaisseau construit par Morin portait, comme nous l'avons dit, 76 canons en bronze, et fut nommé *la Couronne.* Voici quelles étaient ses dimensions :

Sa quille.	120 pieds.
Élancement et quête de l'étrave et de l'étambot, pris ensemble. . . .	35
Du mât de pavillon à l'éperon. . . .	180
Le maître bau.	44
Grand mât.	116
Le jeu des voiles contenait 6,000 aunes de toile, petite laize.	36,000 pieds.
Le gros câble avait 24 pouces de circonférence, 600 pieds de long, et pesait.	14,000 livres.
La grande ancre.	4,855

L'équipage était ainsi composé :

M. de Launay Rosilly, capitaine de vaisseau, ayant par mois.	300 francs.
M. Coquet, lieutenant de vaisseau. . .	100
M. Prévot (d'Orléans), enseigne. . . .	50

Ces trois officiers étaient nommés par le roi, et le commandant choisissait le complément de l'équipage, qu'il nourrissait moyennant une somme qu'il recevait de l'état.

Cet équipage était ainsi composé : 1 aumônier, 1 prévôt, 3 capitaines d'armes, 2 sergens, 6 caporaux, 6 anspessades (soldats avec une haute-paie) 1 maître d'équipage, 4

En 1631, le cardinal de Richelieu fit bâtir à Brest (encore sans établissemens pour la marine) des magasins; il ordonna d'en creuser et d'en nettoyer le port.

En 1663, M. de Beaufort, amiral de France, arrive avec soixante vaisseaux de guerre dans la rade de Brest, pour établir la marine royale dans ce port.

Il fit faire un retranchement provisoire qui défendait la ville et Recouvrance.

On commença les fortifications en 1680 (1); elles furent terminées en 1688.

En 1681, Recouvrance, comme faubourg de Brest, fut réuni à cette commune. La batterie royale, ainsi que la batterie du fer à cheval, furent faites en 1665; la contrescarpe en 1756, par M. Choquet.

Le parc à boulets ne fut terminé qu'en 1749.

M. Choquet, en 1756, rétablit le parc aux vivres et la partie des quais qui le soutiennent.

La brûlerie fut faite en 1751, par le même M. Choquet.

Le magasin au vin fut construit en 1716.

La boulangerie neuve, bâtie en 1749, par Choquet, fut incendiée en partie dans l'année 1759; en 1761 elle était réparée.

La vieille boulangerie était de 1672; elle fut réduite en cendres en 1793.

La salle d'armes, placée trop près de l'eau, est de 1672 (2).

Le magasin de retour, de 1672.

Les forges aux ancres, de 1672.

Brest est le premier port dans lequel on ait joui des avantages d'une forme (3).

Je viens de citer plusieurs fois le nom de Choquet Lindu, ingénieur de la marine; cet homme a beaucoup travaillé : il a construit le bagne en 1750 et 1751, le premier bâtiment de cette espèce, uniquement destiné pour les forçats, où l'on ait allié la propreté, la sûreté, aux principes de l'humanité. Tournefort parle du bagne de Constantinople comme d'une des plus affreuses prisons du monde; le père Drau, de ceux de Tunis, d'Alger et de Tripoli, avec les mêmes expressions. A Marseille, à Toulon, les galériens n'ont point de bâtimens qui leur soient uniquement destinés; ils sont très-mal logés (4).

Il n'était pas facile de déterminer la place du bagne; il fallait que les eaux pussent y circuler avec facilité, avec surabondance; il fallait qu'il ne fût pas très-éloigné du lieu des principaux travaux; il ne fallait pas qu'il fût placé dans l'intérieur du port. L'emplacement qui se trouvait devant les casernes, derrière la corderie haute, à côté de l'hôpital, parut convenable à M. Choquet, qui l'employa; on y respire un air très-pur, éloigné des vases et des immondices des ports.

Il était nécessaire de diviser la masse totale des forçats, pour éviter des révoltes dangereuses, et de ne pas multiplier les subdivisions, pour ne pas augmenter le nombre des surveillans, pour n'être pas forcé de placer dans une multitude de pièces les objets de première nécessité. C'est ce qu'exécuta M. Choquet, en coupant l'étendue du bagne par le bâtiment du milieu. Il a 780 pieds de long, se sépare en quatre salles qui peuvent recevoir deux mille forçats, en quatre bandes de cinq cents hommes. Les pavillons placés à chaque extrémité dominent sur les salles, et les surveillent.

Chaque salle a ses cuisines, ses latrines et ses fontaines; un mur de quatre pieds d'épaisseur les partage de quatorze pieds en quatorze pieds; il est coupé par une porte de cinq pieds de large; entre ces portes, les tolas ou lits de camp sont placés. Cette distribution très-avantageuse empêche les forçats de percer les murs de face, par lesquels ils se sont évadés jadis.

contre-maîtres, 16 quartiers-maîtres, 1 maître charpentier et 14 charpentiers calfats, 2 tonneliers, 8 maîtres valets, 3 maîtres coqs, 80 canonniers, 18 boute-feux, 3 armuriers, 800 matelots ayant tous certificats de long cours. Total 650.

Le vaisseau *la Couronne* coûta 500 mille francs, monnaie d'alors.

La poudre à canon se payait à cette époque	14 sols la liv.
Le plomb.	2 sols.
Cordage.	4 sols 6 den.
Toile de Bretagne.	1 (sols l'aune.
Fusil.	5 liards la liv.
Lard sale.	2 sols 6 den.
Morue.	1 sol 9 den.
Poix.	1 sol.
Beurre.	5 sols.
Huile.	1 liv. le pot.

(1) Vauban vint à Brest à cet effet.

(2) Incendiée le 25 janvier 1831.

(3) La plus ancienne forme de Brest est celle qui se trouve à l'entrée du port.

(4) Il n'y a pas de forçats à Marseille. A Toulon, ils sont logés partie à terre, partie sur d'anciens vaisseaux.

Ils ont la facilité de se rendre aux latrines sans qu'on soit obligé de détacher la chaîne qui, toute la nuit, les attache à leur lit, et n'ont pas besoin des baquets infects qu'on plaçait d'espace en espace quand leurs tolas étaient adossés au mur de face.

Le mur de refend contient, dans son épaisseur, une latrine en forme de niche, de deux pieds de profondeur sur deux pieds et demi de large, qu'on nettoie aisément à l'aide d'un robinet; des ventouses, qui se terminent au-dessus du toit, en purifient l'air. Ce grand mur de refend porte sur un égout dont les écoulemens se rendent à la mer.

On a ménagé, dans le milieu de chaque salle, une cuisine de dix-sept pieds de long sur quatorze de large, entourée de grilles de fer, pour ôter aux forçats l'occasion de soupçonner d'infidélité ceux qui les servent.

L'appui des fenêtres de ces salles est élevé de six à sept pieds, pour couper toute communication avec le port.

L'ouverture des portes ou passages du mur de refend se trouve dans l'alignement des fenêtres; l'air s'y renouvelle avec plus de facilité.

Le bagne est éclairé toute la nuit, même dans son intérieur; les fanaux sont placés hors de la portée des forçats, et des pertuisanniers les surveillent sans cesse.

Une citerne et des eaux rassemblées à cinq cents toises de la ville servent à l'usage des forçats, à tous les usages de ce bâtiment.

Au pied de l'escalier est une porte de fer de neuf pieds (c'est la largeur de la rampe), quoique la porte d'entrée, qui est de bois, soit très-forte. Son extrémité, terminée en demi-cercle, est ornée d'une grille de chaînes, manilles et chaussettes de fer rond que les forçats portent aux pieds.

Au rez-de-chaussée du bagne sont établis des magasins pour l'entretien des galériens; on y maintient habituellement une garde de quarante soldats; les avant-corps servent de logement aux officiers-majors, aux chirurgiens, comes et sous-comes qui commandent aux forçats.

M. Choquet s'excuse d'avoir été gêné par les localités, de n'avoir pu donner assez de largeur à ses salles; on lui pardonne ces fautes nécessaires. Mais pourquoi, dans un immense bâtiment de la première utilité, fait pour durer éternellement, soit à l'usage qu'on lui donne, soit à tenir lieu d'un immense hôpital; pourquoi, dis-je, en avoir entièrement négligé les ornemens, les décorations? Je dirais la même chose des vastes casernes placées à côté du jardin botanique, du magasin général, de la corderie, de tous les bâtimens de Brest, amas confus de pierres entassées carrément, sans goût, sans esprit, sans intelligence.

Dans un port où les travaux de l'homme sont poussés au plus haut degré de grandeur; où sont construites ces masses imposantes qui dominent l'Océan, pour la fabrication desquelles se réunissent toutes les conceptions, tous les produits de l'art et du génie; où les têtes devraient s'agrandir comme celles des géants, quelles mesquines conceptions ont présidé à toute espèce de distributions! Les commis, les receveurs, les commissaires, ont peine à se mouvoir dans leurs bureaux; les marchandises, entassées, confondues, s'oublient, se perdent, faute de soin, pour n'être point placées, classées, étalées dans un vaste local bien aéré, bien éclairé. Les hôpitaux, faits pour recevoir les milliers d'infortunés que les flottes rapportent après de longs voyages ou des combats; qui le croirait? les hôpitaux, faits à la hâte, sans prévoyance, ne contiennent pas le tiers des blessés, des malades qu'une escadre rapporte à sa rentrée; il faut les transporter dans des hôpitaux éloignés, entassés, expirans sur des chariots; rarement ils arrivent à leur destination sans que plusieurs infortunés ne succombent, ne meurent au milieu des douleurs et de cris lamentables. Ce spectacle a souvent déchiré mon cœur.

Qu'existe-t-il dans l'univers de plus sacré qu'un matelot, qu'un généreux soldat qui vient de sacrifier son sang à sa patrie? Tous les produits des arts et de l'intelligence humaine devraient tendre à le soulager. Quel chemin nous avons à faire dans la carrière de la civilisation?

Le port de Brest, où se réunissent en temps de guerre toutes les forces navales qui fournissent, quelquefois, huit à neuf mille malades, est dépourvu d'édifice construit pour hôpital, depuis l'incendie de 1776, qui consuma celui qui existait alors. Le bien du service et l'humanité exigent cependant impérieusement que l'on bâtisse deux hôpitaux dans Brest, et un de convalescens à quelques lieues de la ville, capables de contenir chacun trois à quatre mille hommes.

Les édifices qui servent actuellement d'hôpitaux, n'ayant point eu d'abord cette destination, sont beaucoup trop petits, et n'ont aucune des commodités nécessaires à de pareils établissemens: ils consistent,

dans ce moment, en l'hôpital principal, qui était autrefois le Séminaire, auquel on a joint deux églises adjacentes; l'hôpital brûlé, où l'on reconstruit à faux frais quelques mauvaises salles; le parc d'artillerie à Recouvrance; Pontanezen, à une lieue de Brest, dans un site marécageux et insalubre; le ci-devant couvent des Ursulines à Lesneven; le ci-devant couvent des Ursulines à Landerneau, et Kerlorec, maison de campagne d'un particulier, à un quart de lieue de Landerneau et à cinq lieues de Brest. Ces divers hospices ne peuvent contenir que six mille lits, ainsi qu'il suit;

SAVOIR :

Hôpital principal.	1600	lits.
Brûlé ou ancien. . .	800	
De Recouvrance. . .	750	
De Pontanezen. . . .	1250	
De Lesneven.	500	
De Landerneau. . . .	700	
De Kerlorec, pour galeux.	400	
	6000	

Ce nombre est insuffisant, puisqu'en prairial dernier, à la rentrée de l'armée navale, on a eu recours aux hôpitaux militaires pour recevoir les malades, et que l'on a été obligé, malgré cette faible ressource, d'en loger plus de douze cents sous des tentes; ce qui est impraticable en hiver.

On sent les inconvéniens qui résultent d'un pareil ordre de choses, auquel je désire ardemment qu'on puisse remédier, en pressant la construction d'hôpitaux, ou tout au moins d'un hôpital dans le port de Brest (1).

Brest est dominé par des collines; des remparts garnis d'arbres couronnent cette ville; ils n'offrent à ceux qui les parcourent qu'une vue très-bornée du côté des terres, mais on y voit la rade sous mille aspects animés par les vaisseaux qui la décorent.

Les terres qui la bordent ne sont pas élevées; on aperçoit pourtant dans le lointain, à l'est-sud-est, la montagne du Menez-Hom. Les côtes de Plougastel et de Crozon, l'île Ronde, vaste rocher de marbre noir, la presqu'île de Quéleru, chef-d'œuvre de

(1) Le port de Brest a enfin un hôpital bâti spécialement pour cette destination; mais il serait bien insuffisant en cas de guerre ou d'épidémie. Du reste, nous traiterons cette question dans la seconde partie.

il [illegible] or [illegible] les [illegible] à l'œil avec [illegible] té, [illegible] de [illegible] L [illegible] dis[illegible] s de [illegible] et [illegible] ouv[illegible] s, [illegible] nt [illegible] la g [illegible] r de [illegible] e; [illegible] ro [illegible] s du ri [illegible] éc [illegible] s le p [illegible] ra [illegible] l, et [illegible] c [illegible] x nombreux va [illegible] x qui [illegible] nt.

La Grand'rue, qui descend au port, la première qu'on trouve en entrant dans la ville; celle de Siam, plus élevée, sont les principales rues de Brest (2).

Il est assez curieux de parcourir cette cité, bâtie sur le penchant d'une montagne. Pour descendre de la partie haute dans la basse ville, on a pratiqué des escaliers : l'un d'eux est large, d'une grande et belle proportion; les autres n'ont pas le même avantage; il en est un à pic, dangereux, impraticable en temps de neige et de gelée.

Brest et Recouvrance offrent des maisons tellement placées, que vous montez jusqu'au cinquième étage pour arriver au jardin; que les mêmes maisons s'élèvent du jardin jusqu'à deux, trois ou quatre étages (3).

Quelques hôtels, celui dans lequel on a placé les bureaux de l'agence maritime, la salle de la comédie, le nouveau quartier, les bâtimens qui cernent carrément la place d'armes, contrastent avec les rues étroites, obscures, infectes, toujours couvertes d'un pied d'ordures, qui font de Brest une des villes les plus sales de la république (4). Le désordre, l'ivresse habituelle des ouvriers, des matelots; ce mélange de sang que l'Amérique, l'Inde, l'Afrique et l'incroyable dépravation des mœurs ont corrompu; ces excès suivis d'une misère profonde; l'absence de toute espèce de tenue, de moralité; les maladies contagieuses, dont les germes renouvelés ne sont jamais anéantis, dégradent au dernier degré l'espèce humaine dans cette commune et dans les campagnes voisines. Quelle forme, quelle pâleur, quel teint livide, quelle maigreur chez ces enfans presque nus, chez ces femmes ivres d'eau-

(2) Tout cela a changé depuis 94.

(3) Cambry voulait sans doute parler des jardins qui se trouvent derrière la Grand'rue; ils sont en fort petit nombre.

(4) Il y a ici exagération; Brest est, par sa position même, une des villes de France les moins sales. La fréquence des pluies et l'inclinaison des rues contribuent à la laver et à l'entretenir dans un état de médiocre propreté, auquel n'ardent malheureusement en vien les efforts de l'administration.

de-vie! Ajoutez à ces malheureux, cette multitude d'estropiés que la guerre dépose à Brest, et vous aurez l'idée, le tableau le plus vrai de la misère de l'espèce humaine, quand, pour servir la guerre et le commerce, elle quitte l'air pur, les champs fleuris, la vie sobre et laborieuse auxquels l'appelait la nature, et qu'une mer immense et les tempêtes lui défendaient d'abandonner (1).

Les différences qui règnent entre les peuplades de la Bretagne, résultat de la vie patriarchale de nos aïeux, sont singulièrement prononcées entre Brest et Recouvrance, séparés par une rivière, par un très-petit bras de mer : ce ne sont ni les mêmes mœurs, ni le même langage, ni les mêmes idées. Les habitans de Recouvrance étaient traités par le brestois avec une rudesse, une supériorité qui tenaient du mépris ; les principes de la haute marine avaient gâté cette contrée.

La société de Brest offrait au spectateur une grande variété, une gravité pleine de morgue et de gaucherie chez le commandant, chez l'intendant, chez les grands officiers de la marine; on y voyait une plaisante caricature du ton, des manières, de la légèreté de Versailles. Quelques individus nés à la cour étaient copiés par une foule de jeunes gens nés sous le chaume; les conteurs surtout y paraissaient insupportables; ils voulaient imiter le rire, les plaisanteries, l'élégance des V...., des du P...., des D...., de C...., de l'abbé de...., avec une raideur dans les épaules, une pesanteur d'organe, un langage de bas-breton, un jeu de bras et de badines, des attitudes si contraintes!... le beau Léandre ne parut jamais aussi grostesque.

On y faisait de l'esprit quelquefois. Brest avait ses académies et ses génies dominateurs, ses poètes à madrigaux ; on y jugeait et Corneille et Racine. Voltaire avait trop de légèreté, mais Jean-Jacques était étonnant, et le plus conséquent des hommes.

P... était philosophe; H..., badin ; G..., charmant, excepté chez sa femme, qui tenait dans la rue de.... le plus accrédité de ces tribunaux de pédantisme et de prétentions.

Madame l'intendante avait une cour assidue; sa place, sa fortune et son existence à Paris, lui donnaient forcément une prépondérance qu'on supportait avec impatience. Vieille et laide, on la tolérait; était-elle jolie? que d'humiliations, que de calomnies, que de scènes! Chaque femme, à Brest, avait vingt ou trente hommes faits, et cinq ou six gardes-marine à sa disposition; toutes ces meutes étaient lâchées contre madame l'intendante. Elle était poursuivie, huée, déshonorée, et finissait par n'avoir auprès d'elle que des *ex-voto* de capitaines réformés, qui faisaient sa partie et mangeaient son souper.

La femme d'un commissaire de la marine n'était pas vue par les femmes du *grand corps*; elle était obligée de se choisir un cercle parmi les officiers de port, quelques lieutenans d'infanterie, pauvres et délaissés; elle accaparait aussi parfois quelques vieux capitaines de vaisseau pour son wisk et pour le souper, comme madame l'intendante.

Les ingénieurs et les commissaires de la marine rivalisaient, se disputaient la supériorité des grades subalternes; les femmes entraient fortement dans la querelle. Les uns faisaient valoir l'importance de la comptabilité; les autres, leurs talens, leurs études, et les prétentions du génie.

Les négocians, marchands, bourgeois, étaient sans cesse en garde et sur la défensive. Des espiègleries de tout genre, des nasardes, des rebuffades chez eux, dans leur comptoir, à leurs boutiques, au spectacle, étaient les passe-temps d'une jeunesse indisciplinée, sans règle, sans mesure, qui s'attachait à les persécuter.

Il faut, on le sent bien, toute la force de la révolution pour redonner aux habitans de Brest l'élan, l'énergie, le développement que tant de dégoût, qu'une contrainte habituelle devaient avoir anéantis.

J'ai fait voir le mauvais côté de Brest; mais cette ville avait ses avantages. Il était impossible qu'une multitude d'hommes éclairés, de mathématiciens, d'astronomes instruits, d'ingénieurs, d'artistes, d'êtres qui parcouraient le monde, n'y répandissent des lumières. A l'époque de la révolution, le corps de la marine n'était plus ce qu'il avait été; les études qu'on le forçait de faire, les examens qu'on lui faisait subir, les reproches qu'il avait essuyés pendant long-temps, avaient détruit ces préjugés contre la théorie, cette légèreté qui nuisait tant à la jeunesse; à cette époque, le corps des officiers de la marine offrait, parmi les lieutenans surtout, une foule d'hommes à talens, de braves militaires faits pour donner à la France le rang qu'elle doit avoir parmi les puissances maritimes :

(1) Tout ce tableau pouvait être vrai à l'époque de crise où Cambry vit Brest, mais tout a changé depuis. La population de cette ville est maintenant aussi rangée et aussi saine que celles des autres villes militaires de la France.

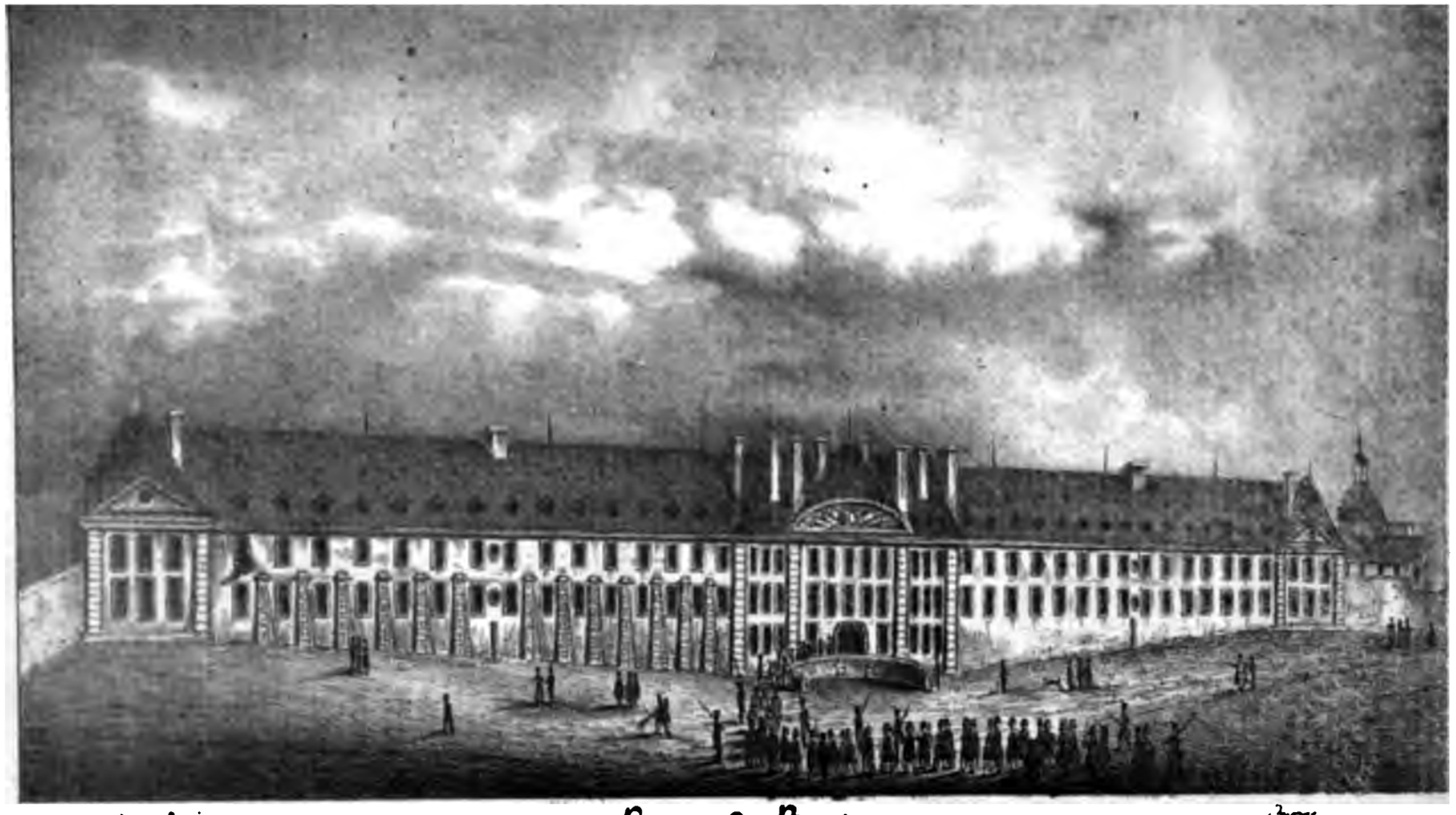

Bague de Brest.

l'orgueil les a perdus. Ainsi devait finir un corps qui, dans l'ancien régime, surpassait en folles prétentions l'ordre de Malte et les chapitres de l'Allemagne. On dit, et je ne puis le croire, que les hommes qui lui succèdent menacent d'adopter les mêmes préjugés; que le dernier sous-lieutenant se targue d'égaler ses chefs en connaissances, envie leur place, les dénigre; que le pilote de la marine royale, ceux qui servaient dans les grades inférieurs dans le grand corps, prétendent l'emporter sur les capitaines de l'Inde ou de l'Amérique.

Pauvres humains, faut-il que l'on détruise un monstre pour voir renaître un monstre, et que la destinée de ce monde soit d'être éternellement ballottée par la sottise et par la vanité!

Le département de Brest s'honore d'une multitude d'hommes de mérite; des Lamothe-Piquet, des Duchafault, des Kersaint, des Olivier, des Choquet (1); son académie de marine a fourni des hommes qui n'eussent pas été déplacés dans celles de Paris ou de Londres.

Marguerye, outre ses mémoires imprimés dans le premier volume des mémoires de l'académie de Brest, laisse un ouvrage sur la résolution des équations de cinquième degré: il avait malheureusement avec lui tous ses travaux sur les sciences exactes, sur l'économie politique, quand, au combat de la Grenade, sous les ordres de Lamothe-Piquet, il eut les cuisses emportées. On ne sait ce que sont devenus ses écrits. Il n'avait pas trente-cinq ans quand il mourut; il allait être admis à l'académie des sciences.

Petit, officier de port, était l'homme de cabinet le plus instruit, mais le plus inconstant. Entraîné par une imagination mobile, ardente, il commençait et n'achevait jamais; il vécut pauvre, malheureux et desservi par le grand corps, qui cependant avait recours à lui dans les occasions difficiles.

Les nombreux manuscrits qu'il laisse à l'académie prouvent l'étendue, la variété de ses connaissances. Il avait entrepris un ouvrage sur toutes les parties de la marine; on n'en a plus que des fragmens. La mâture est son ouvrage. Il se plaignait sans cesse, et déclamait contre M. de Clugni, qui, dans le travail de cette machine, changea son plan, nuisit au grand développement qu'il voulait lui donner. Petit voyait en homme, et l'intendant en intendant.

Le Bègue, officier général, ancien chef d'escadre et de l'académie de Brest, était un homme de génie dans la direction des travaux de l'artillerie.

On connaît les talens, les écrits de Verdun de la Crenne, et son savant voyage en 1771 et 1772, avec le chevalier Borda et le P. Pingré, pour vérifier l'utilité de plusieurs méthodes, de plusieurs instrumens, et pour rectifier les cartes hydrographiques.

La Prévalaye, grand marin et excellent observateur.

Tredern-Lezeree, capitaine de vaisseau, bon géomètre, avait trouvé une méthode générale pour résoudre les équations algébriques.

Granchin, excellent officier, très-instruit, était l'homme de la marine le plus sage et le moins vain.

Billard, chirurgien-major de la marine, a donné d'excellens mémoires imprimés dans le recueil de l'académie de chirurgie à Paris.

J'ai parlé de Duval Leroi dans mon tableau sur les monumens du Finistère; Duval a rendu de grands services à l'académie, à des milliers d'élèves qu'il a formés; la publication de ses travaux achèverait sa réputation.

« Les six ou sept mille volumes qui forment la bibliothèque de la marine sont on ne peut mieux choisis. Je ne peux m'empêcher, en terminant cet article, de rendre hommage aux soins, aux lumières, à l'activité du citoyen Duval Leroi, professeur de mathématiques à Brest, membre de cette académie. C'est à son intelligence, à son économie, à ses recherches qu'on doit cette bibliothèque si bien choisie; c'est à des hommes de son espèce qu'on doit avoir recours dans les momens où l'on croit redonner à la nation le goût des arts et des sciences, sans lesquels tout gouvernement s'anéantit. »

Sabathier, premier médecin de la marine, est un très-habile homme.

On ne peut trouver un chimiste plus instruit, un homme plus modeste que le citoyen Gesnouin.

Tous ces hommes formaient une académie dont

(1) Choquet de Lindu était né à Brest, en 1713. Il dirigea pendant cinquante ans, comme ingénieur en chef des fortifications et bâtimens civils de la marine, les divers ouvrages qui ont été faits dans le port de Brest depuis 1740, époque à laquelle il fit bâtir la chapelle de l'hôpital principal; il ne cessa d'exécuter des constructions de tout genre, et la totalité des bâtimens qui lui doivent leur existence forme un développement de 4,400 mètres, ou une lieue. Il a publié la description des trois formes du port de Brest bâties par lui, et la description du bagne, qui est également son ouvrage.

(1) *Catalogue.*

les écrits seraient bien plus nombreux, si les travaux de leur état, leurs occupations journalières, ne les avaient sans cesse arrachés à leur cabinet. Nous avons encore un homme de cette académie, le citoyen Bruix, qui, par ses connaissances variées, par ses talens, par son courage, fut l'espoir de l'ancienne marine, et pourrait être le régénérateur de la marine républicaine.

« L'académie de marine fit imprimer, en 1773, le premier volume in-4° de ses mémoires, à Brest, chez le citoyen Malassis. Il contient des mémoires de Margueryе sur différentes matières; son traité sur la résolution des équations en général, et particulièrement sur celles du cinquième degré, le font placer à côté des premiers mathématiciens.

» On y trouve des mémoires de d'Après de Mannevillette, de Duval Leroi, de Blondeau, de Verdun de la Crenne, de Thévenard, etc.

» Une multitude d'autres morceaux, produits par les membres de l'académie et par leurs associés, pourraient fournir encore quelques volumes intéressans peut-être. Je pourrais vous citer ici les titres que j'ai copiés de plus de deux cents mémoires. Je les ai parcourus; tous ont un but avantageux au bien général, au bien particulier de la ville de Brest; vous y verriez : *des Traités élémentaires pour l'Artillerie de la marine, sur la manœuvre. — Un Rapport sur les Méthodes proposées pour conserver l'eau douce sans altération dans les voyages de long cours. — Un Essai sur le caractère et l'importance de l'homme de mer. — Une Notice sur la marine des peuples anciens et modernes. — Des Aperçus sur la connaissance de tous les détails de nos côtes. — Des Conjectures sur la manière de creuser les rivières et les ports. — Une Méthode simple et exacte pour déterminer le changement en longitude sur le quartier de réduction, connaissant la différence, la latitude et l'angle de la roue. — Les Moyens de préserver du naufrage une partie des vaisseaux qui sont jetés à la côte.*

» Vous y verriez aussi des *Voyages*, *des Descriptions d'instrumens*, *des Combats*, *etc.* Il existe en outre parmi ces papiers tous les fragmens nécessaires pour faire un dictionnaire de marine, dont le besoin se fait sentir partout. Un de ces fragmens porte le dictionnaire de marine de la lettre A jusqu'au mot *fourrure*, un autre jusqu'au mot *duplicata*. »

«En 1768, Courcelles et Poissonnier obtinrent du ministre l'établissement d'un jardin botanique à Brest. Ils le destinaient à l'éducation des jeunes médecins, des jeunes chirurgiens de la marine, au service des hôpitaux, à l'instruction en général.

» En 1771, il ne contenait qu'environ 200 plantes indigènes. Quand le citoyen Laurent fut chargé de sa direction, il était resserré dans des limites qui ne permettaient d'entretenir qu'environ 900 plantes.

» En 1780, ce terrain fut doublé. Le citoyen Laurent, sans frais, à l'aide de forçats qu'il dirigeait, fit construire une orangerie, une serre chaude, se procura des châssis vitrés, fit élever une galerie pour y placer des plantes desséchées, et le pavillon qui renferme les objets d'histoire naturelle, qu'il sut se procurer, à force de demandes, de recherches et d'intelligence. » (1)

Le jardin des plantes formé par le citoyen Laurent est moins étendu, mais aussi bien tenu que celui de Paris.

Mercier, ingénieur d'instrumens de mathématiques, à Brest, est un de ces hommes rares que la continuité de leurs travaux, que leur modeste simplicité font rester dans l'obscurité.

Dès 1755, il fit une machine pour graduer les instrumens de navigation et d'astronomie; elle fut reçue par l'académie; elle existe.

La Pérouse avait, dans son voyage, un sextant du même maître, dont le plan était en cuivre; il donnait les trente secondes; ouvrage très-exact et vanté par l'académie. Le même La Pérouse était porteur d'un instrument inventé par Mercier; il indiquait la force de l'aimant dans toutes les parties du monde.

Il a fait un quart de cercle à lunettes, à deux divisions correspondantes.

Il a contribué à la perfection des baromètres en fer de Blondeau.

Ses lunettes ont au moins le mérite de celles de Vennes et de Dollon.

Il vient d'imaginer une machine pour faire des limes de toutes figures et de toute espèce de taille, de la taille d'Allemagne à la taille douce. Elle pourra façonner des râpes à l'allemande, de forme anglaise.

Le Dault est l'inventeur d'un genre de gravure

(1) *Catalogue.*

Voyez dans notre seconde partie, à l'article *villes du Finistère*, une note sur le jardin des plantes de Brest, tel qu'il existe actuellement.

applicable aux boussoles, aux roses de compas, qui produit plus d'effet que celui qu'on emploie dans les ateliers de Paris et de Londres.

Ses cachets particuliers, les animaux, les caprices qu'il y grave, sont exécutés avec force, avec finesse, avec esprit; il mérite des récompenses et des encouragemens qu'il ne devrait pas être obligé de *solliciter*.

Sartory, peintre-décorateur, artiste italien, réside à Brest; ses connaissances en mécanique, son imagination ardente, feraient souhaiter que des travaux multipliés, un théâtre plus vaste, le sortissent d'une espèce d'apathie dans laquelle il existe malgré les sollicitations de ses amis. Il possède une grande quantité d'estampes et de dessins des maîtres les plus renommés. Son cabinet d'histoire naturelle et de curiosités étrangères, renfermé dans un très-petit espace, mais disposé avec l'intelligence d'un homme de goût, d'un artiste, frappe plus au premier coup d'œil, arrête plus dans les détails, que les vastes amas de minéraux et de coquillages que des princes ou de riches particuliers entassent dans de vastes emplacemens.

Il n'a pas suivi d'ordre précis, les classes inventées par les naturalistes; le goût seul présidait aux rapprochemens qu'il a faits, aux faisceaux d'instrumens, d'ornemens, de plumages qu'il a si joliment groupés, au mélange heureux de couleurs produites par ses papillons de la Chine, ses insectes de Surinam, et ses coquilles de l'Asie.

La principale armoire, qui reçoit d'une fenêtre à verre de Bohême un jour brillant et lumineux, contient *des salles polonaises perlées de la Cochinchine*, de 7 pouces de diamètre, dont la nacre éclatante est nuancée de diverses couleurs. *Une oreille* de sept pouces de diamètre; *le soleil levant*, *la musique*, *le firmament*, *la tulipe*, *des moules de Magellan*, *des vis*, *des harpes*, *des tonnes*; un superbe *manteau ducal*, *des tonnes vertes à bouches opposées*, *des cœurs*, *des bouches d'or et des bouches d'argent*, *la grande hirondelle*, *le choux*, *le pavillon d'Orange*, *le marron rôti*, très-rare, espèce de rocher; *des grimaces blanches*, *des cadrans*, *le bonnet chinois*, *des huîtres à longues épines*, *des oreilles de Malabar*, *des coraux noirs et rouges*, *des chevaux de frise*, *poires*, *rouleaux*, *araignées*, *marteaux*, etc., etc.; tous ces objets du plus beau choix, de la plus parfaite conservation.

Le morceau d'histoire naturelle qui m'a le plus frappé a pour base du spath calcaire mélangé de talc, de mica, croisés dans tous les sens par des morceaux de schorls noirs, fauves, bleuâtres; ces schorls ont quelquefois 15 lignes de long sur 4, 5 ou 6 lignes de diamètre: ce morceau précieux a 5 pouces de long sur 4 de largeur. Un négociant de la même ville en possède un de la même nature, mais beaucoup plus volumineux.

J'ai vu parmi les minéraux de Sartory un bloc de cinabre minéral qui ferait honneur au plus riche cabinet.

Il a dans ses tiroirs *les gourgandines*, *le dormeur*, un superbe *cœur à tuyau*, *la cuirasse*, *des peignes*, *le parassol chinois*, espèce de lepas; une très-jolie *harpe à 18 cordes*, *une huître à robe*, d'un blanc mat et luisant, à talon strié, feuilleté, tacheté, d'un beau violet, très-rare.

Je ne vous parle pas d'animaux empaillés, d'insectes conservés dans l'esprit de vin, d'un millier d'objets curieux réunis dans ce cabinet.

On y voit la prise d'Utrecht: cette ville se rendit à Louis XIV, le 21 janvier 1672. C'est un charmant dessin de Leclerc; il a pour pendant la prise d'Orsoy, du même maître.

Hue fit présent à Sartory d'un dessin de sa composition: c'est un naufrage; la pluie, la foudre occupent le fond du tableau. Cette petite composition est pleine de feu, de mouvement; c'est une de ces conceptions du moment, qu'un site fourni par le hasard a fait naître, à laquelle un artiste habile adapte la scène qui convient. Elle est placée près d'un joli dessin d'Annibal Carrache, qui peint la résistance de nymphes vivement pressées par des satyres. Le dessin d'un grand palais brillant, fait par Servandony; des marines lavées avec intelligence, des plans, achèvent de décorer ce joli cabinet, qu'un curieux, dans cette ville, ne peut se dispenser de visiter.

Pendant le séjour que le peintre Hue fit à Brest, pour prendre les vues de ce port pour continuer les marines de Vernet, il habitait chez Sartory. Une petite académie s'y réunissait tous les soirs; des amateurs, de jolies femmes y dessinaient d'après la bosse, d'après nature: on y chantait, il y régnait une franche et folle gaieté que j'ai toujours trouvée dans les ateliers des artistes. Hue a peint, sous divers aspects, le port et la rade de Brest: l'absence de grandes oppositions, d'accidens, de

fracas, dans un pays où tout s'aligne au cordeau de la symétrie, où de longs bâtimens n'offrent à l'œil que des lignes droites, des toits bleuâtres et des murs sans couleurs, devait contraindre son génie, ami de Claude Lorrain, du Poussin, de Salvator Rosa.

Les détails, quelque variés qu'ils soient, ne produisent, quand il règne de l'uniformité dans les masses, que des effets particuliers qui nuisent quelquefois à l'ensemble d'un grand sujet. Il n'avait pas terminé ses tableaux à l'époque où je les ai vus : s'il a su triompher des difficultés, de la sécheresse de son sujet, nous lui devons une couronne.

Je ne t'oublierai pas, honnête et modeste D...., toi qui, distrait par tant d'affaires, conserves toujours pour les arts le goût que la nature et l'Italie t'inspirèrent dès ta jeunesse; qui sais rendre avec vérité les traits, leurs proportions, leurs exacts rapports, et cette physionomie fugitive dont les nuances échappent si souvent aux peintres les plus exercés; toi qui conçois de si jolis sujets, qui leur communiques cette âme, cette douce sensibilité qui te rendent précieux à tes amis, à la société : tu ne veux être qu'amateur, et nous t'avons déclaré maître.

La belle bibliothèque du C. Bechenec mérite d'être visitée; il en a préparé le catalogue : il rendrait un service aux lettres en le livrant à l'impression. Le gouvernement pourrait aider cet amateur, qui, par ses soins, par son activité, malgré son âge, a sauvé les livres précieux de Brest de la négligence qui les délaissait, de la brutalité qui voulait les détruire. Le citoyen Bechenec possède une jolie collection de coquillages, quelques morceaux d'histoire naturelle, classés avec l'intelligence et l'ordre qui le caractérisent. Son *marteau blanc* est rare et parfaitement conservé.

Le citoyen Guillemard, auteur de quelques pièces fugitives, d'une tragédie de Caton d'Utique, a dans son cabinet de fausses améthystes trouvées dans un canal qui traverse le Champ-de-Bataille, à Brest. Il a trouvé de beaux cristaux de roche, des cristaux spathiques, des spaths étoilés, à quelques portées de fusil des remparts. J'ai vu chez lui une table de marbre noir veiné de blanc de l'île Ronde, d'un beau poli, d'une belle couleur. (1)

On peut encore examiner, à Brest, la collection d'histoire naturelle du citoyen Desplans, rue de Siam.

Le citoyen Rochon, si connu de l'Europe savante, si cher à ses amis, n'a pas ici les précieuses machines, ces morceaux curieux en tout genres, que ses voyages, ses emplois, son amour pour le beau, ont pu rassembler à Paris. Je n'ai vu chez lui que le résultat d'un procédé moderne, une gravure sur verre, de Puymaurin fils, au moyen de l'acide spathique, faite à Toulouse en 1787.

Une boîte de platine, sur laquelle est un joli médaillon d'or représentant un lion en repos : une espèce de guillochage, un cordon d'or, détruisent le mauvais effet de la couleur, du mat du platine.

Un petit tableau du coloris le plus brillant, d'une jolie composition : l'enfant Jésus, debout sur les genoux d'une vierge céleste, donne des chapelets à vingt petits amours blancs, arrondis comme ceux de l'Albane; la vierge, couronnée de fleurs, porte une tunique de pourpre; elle est assise au fond d'une chapelle ornée de colonnes de jaspe. Les lointains sont formés d'un cahos de montagnes bleuâtres, surmontées d'arbres, d'un château, entre lesquels, de cascades en cascades, circule un fleuve blanc d'écume.

J'oubliais, dans la liste des hommes qui marquent à Brest, le citoyen Morier, né dans cette commune où vivaient ses ancêtres : c'est peut-être le plus habile coutelier de la France; il excelle surtout dans l'exécution des instrumens de chirurgie.

Le citoyen Paufer, habile horloger, inventeur de plusieurs machines importantes.

Ozanne, cet ingénieux dessinateur, à qui nous devons de si jolies vues de marine, ne connaît pas tout son mérite.

Vial, ingénieur de la marine, a travaillé pour l'Encyclopédie.

Point de halles dans Brest, point de halles à Recouvrance. On pourrait en établir à Brest, dans

(1) Guillemard était écrivain des classes et secrétaire de l'intendance de la marine, en Bretagne. Sa tragédie de *Caton d'Utique*, traduite d'Addisson, fut imprimée à Brest, chez Malassis, en 1767 (in-8°). « Ses vers, dit Fréron, sont nobles, soutenus, mâles, pleins de force et de pensées; son ton est celui de la véritable grandeur et de la bonne tragédie; en un mot, on croit lire Corneille, lorsque Corneille écrit bien. » On sent qu'il y a dans ce jugement une grande partialité et une extrême exagération. Guillemard est aussi l'auteur de *l'Odyssée ultramontaine*, et d'un conte intitulé *le Dervis et le Loup*. Brest, Malassis, 1795 (in-8°).

l'église de Saint-Louis; à Recouvrance, dans celle de Saint-Sauveur (1).

Le seul et sale lavoir de la rue du Bois-d'Amour pourrait être agrandi, perfectionné par l'achat d'un jardin qui l'avoisine.

L'abreuvoir est à renouveler dans son entier (2).

Les secours de la médecine sont presque nuls pour la ville. Derville, médecin distingué, mais vieux, mais infirme, refuse le service (3).

On a quelques ressources pour l'éducation. Les citoyens Duval Leroi, Lancelin, y donnent des leçons de mathématiques; Dever, Baptiste et Blen, des leçons de musique (4).

Les pavés de Brest sont détestables, surtout dans la Grand'rue (5). Pourquoi, par quelle négligence n'entretient-on pas de garde-fous auprès du pont de Terre, dans la rue des Sept-Saints? etc. (6)

Toute la ville désire qu'on perce une rue qui puisse communiquer de la comédie à la rue de Siam; il ne s'agit que de sacrifier une maison nationale (7).

Brest n'a pas d'établissement de commerce (8).

On a voulu former un port marchand à Laninon. Quelques marins instruits désireraient qu'on y plaçât plutôt les chantiers de construction. On renonce au plan qu'on avait formé de faire ce port de commerce sous les murs de la ville, à l'embouchure de la rivière. Les travaux commencés arrêtent, accumulent la vase dans cette partie, et pourraient quelques jours encombrer le canal.

Si l'on entretenait, si l'on perfectionnait le port de Landerneau, il pourrait suffire aux besoins de Brest et du commerce; il faudrait achever ses quais et nettoyer le lit de la rivière.

(1) Il y a actuellement deux halles à Brest, l'une rue Keravel, l'autre rue Saint-Yves.

(2) Tout ceci est vrai, comme en 94.

(3) Il y a maintenant à Brest dix docteurs-médecins patentés, sans compter les officiers de santé, ni les médecins et chirurgiens de la marine.

(4) Il y a maintenant à Brest deux institutions de plein exercice, et plusieurs pensions et écoles.

(5) Les pavés de Brest sont actuellement en assez bon état.

(6) Il y a des garde-fous au pont de Terre.

(7) Cette rue existe actuellement; c'est la rue neuve d'Aiguillon.

(8) Brest a une bourse et un tribunal de commerce.

La rivière de Penfeld descend dans l'anse que forme le port de Brest; ce port n'a qu'environ 1,200 toises de longueur, sur 60 toises de large (9). Les rives de la rivière de Penfeld sont solitaires; on y voit cependant d'espace en espace des jardins, de jolies bastides où les laborieux habitans de Brest se reposaient les jours de fête. C'est au fond de cette rivière qu'existaient le fameux Saint-Guignolé et cette cheville éternelle si favorable à la fécondité (10). Puisque la religion catholique a fait des saints de tous les dieux du paganisme, Priape pouvait-il être oublié? Le bois de cette cheville râpée était avalé par les femmes inféconds; elles concevaient au bout de quelques temps. Les méchans prétendaient que des moines voisins aidaient beaucoup à ce miracle; je n'en crois rien : on devrait

(9) La longueur du port de Brest, d'une chaîne à l'autre, du côté de Recouvrance, est de 2,550 mètres, sa largeur moyenne de 68 mètres, et sa profondeur moyenne, à la plus basse mer, de 10 à 13 mètres.

(10) Saint-Guenolé naquit dans le Léonnais, au château de Languen. Son nom, qui signifiait, en breton, *il est tout blanc* (guen-ol-e), semblait présager sa candeur et sa sainteté. Fort jeune, des pirates ayant voulu faire une descente en Bretagne, son père Fragan rassembla des troupes pour les repousser, et pendant la bataille, Saint-Guenolé, comme un autre Moïse, tenait les mains étendues vers la mer. Les pirates furent massacrés. En mémoire de cette victoire, on bâtit, avec le butin pris aux ennemis, un monastère appelé *Loc-Christ*, dans la paroisse de *Plou-Neves*, où le combat avait eu lieu. Saint-Guenolé ressuscita plusieurs fois des morts. Il fut consacré par Saint-Corentin, qui le nomma abbé du nouveau monastère de *Land-Tevennec*. Comme ce couvent manquait d'eau, Saint-Guenolé frappa la terre du pieu du bout de sa crosse, et une source y jaillit aussitôt. Une oie ayant arraché et avalé l'œil d'une de ses sœurs, le saint abbé, dit la légende, « empoigna l'oie, lui fendit le ventre, en tira l'œil, le remit en sa place, et, faisant le signe de la croix dessus, le rendit aussi clair et aussi beau que jamais. » Ce fut Saint-Guenolé qui avertit Grallon du désastre de la ville d'Is, et qui lui fit quitter cette résidence peu d'instans avant sa submersion. Son nom seul invoqué délivrait des plus grands périls. Des voleurs viennent pour piller le blé du monastère; l'un se casse la cuisse, l'autre reste immobile comme une souche, le troisième devint aveugle. Le saint les guérit et en fit des moines.

Nous ignorons par quelle bizarrerie Saint-Guenolé, qui fut pendant sa vie un modèle de modestie et de chasteté, devint plus tard, dans les idées des paysans, le Priape chrétien.

Nous devons dire, du reste, que ces croyances superstitieuses sont oubliées et éteintes maintenant presque partout dans nos campagnes.

être las de calomnier ces bons pères. Depuis les contes d'Eutrapel, de Bocace, de la reine de Navarre, de Lafontaine, qui valaient mieux que ces gens-là, ce genre de plaisanterie est trivial et de mauvais goût.

Les villages voisins de Brest, les anses variées des côtes, offrent des promenades délicieuses, soit du côté de Guipavas, soit dans les bois de Keroal, soit à St.-Marc, où l'on jouit d'un si bel aspect de la rade. J'ai vu, dans ces contrées, des fêtes champêtres présidées par la bonhomie, par la gaieté naïve et la simplicité des mœurs de l'âge d'or; j'ai vu, je m'en souviens à peine, mais j'ai vu, j'en suis sûr, danser, chanter, manger dans des églises; usage très-ancien, de la plus haute antiquité, reste du paganisme ou des agapes, proscrit depuis par les conciles, et conservé dans cet angle du monde.

La plus grande partie des dimanches, dans la Bretagne, était encore employée à la danse, au dix-septième siècle. Dans quelques cantons du diocèse de Quimper, on passait la nuit à danser dans les chapelles.

Brest offre quelquefois des fêtes dont on ne peut avoir l'idée que dans les ports de son importance. J'ai vu toute la rade couverte de vaisseaux illuminés. On peut imaginer l'éclat produit par les reflets de l'Océan, par une lumière étrangère à la voûte du ciel. L'illumination de la croix, à Saint-Pierre de Rome, la veille du vendredi-saint, produit un effet surprenant : un éclat unique frappant directement les pilastres et les colonnes; ces demi-jours pénétrant avec peine, mourant au fond de ces sombres arcades; ces masses éclairées, ces masses d'ombres et d'obscurité, contrastes si frappans que le peintre étudie, saisit avec enthousiasme, pour les rendre dans ses tableaux, disparaîtraient ici comme les jeux d'enfans ou de l'optique. Que sont-ils, en effet, si vous les comparez à ces traînées de feux qui vont mourir à l'horizon; à ces promontoires éclairés qui se reflettent dans les ondes; à cette auréole de feux, à ce tourbillon lumineux, dont chaque navire est le centre? Le Vésuve éclairant, la nuit, les rivages de Cumes, Ischia, Prochyta, Pausilippe, Caprée, et le vaste bassin de Naples; l'Etna versant sur la Sicile et sur les côtes d'Italie des flots d'une lumière ardente, peuvent seuls vous donner l'idée du spectacle que je décris avec un coloris si pâle et des expressions si faibles.

Une des plus grandes opérations de la marine est celle par laquelle on fait monter un vaisseau sur la cale. Avant l'invention des formes, on pouvait la risquer, malgré les frais et les dangers; elle ne serait à présent qu'un acte de vaine parade. Imaginez un vaisseau de 74 canons; des câbles lui servent de ceinture, réunis par un arbre énorme. Sur cet arbre portent les liens, les crochets où toutes les cordes des cabestans aboutissent : c'est à force de bras que la machine avance par saccades; elle monte sur un plan incliné, dans une coulisse suivée. Quel danger si les cordes cassent! Cet accident eut lieu quand le duc de Praslin vint visiter le port de Brest; plusieurs forçats perdirent la vie, brisés par le retour des barres de cabestan.

Ce spectacle a quelque chose de surprenant et de magique; il est incroyable que l'homme produise de pareils effets avec les débiles moyens que lui départit la nature.

On exécuta sous les yeux du duc de Praslin un combat naval dans la rade; on pavoisa mille vaisseaux; on fit flotter au vent tous les pavillons de l'escadre : ces bandes de couleurs tranchent dans l'atmosphère, se peignent dans les eaux, se dessinent sur un champ d'azur; c'est un bariolage qui plaît par sa bizarrerie. Mais un spectacle qui ne plaît qu'aux yeux ne peut qu'éblouir un moment; il vous frappe pour vous laisser dans cette obscurité pénible qui suit un beau feu d'artifice. Du reste, je l'ai dit ailleurs, cet assortiment de couleurs n'était pas l'effet du hasard dans les siècles de nos aïeux : leur union, leur isolement, parlaient à des âmes sensibles, à des esprits subtils, intelligens.

Celles dont nous ornons le pavillon français, de tout temps, sont celles des Gaules. Ces thyrses, ces lances avec lesquels on gardait les vignobles, près de Paris, dans la Bourgogne, long-temps avant la révolution, portaient les trois couleurs que nous venons de consacrer encore; elles paraient les statues de nos saints, elles pendaient à nos houlettes.

Leur sens, dans les jours de la guerre, est :

Ardeur.	*Indulgence.*	*Justice.*
Rouge.	Blanc.	Bleu.

Et dans les jours de la tranquillité :

Méditation.	*Simplicité.*	*Charité.*
Bleu.	Blanc.	Rouge. (1)

(1) Toute cette métaphysique sentimentale sur les couleurs

Ces rapports ne sont pas des jeux du moment; ils sont les restes d'un savoir dont il n'est pas permis de changer les données : des qualités, des faits bien reconnus, les avaient établis chez les peuples les plus anciens et les plus instruits de la terre; dans les Gaules, dans la Toscane, en Grèce, en Egypte, en Chaldée; on les retrouve en Arabie, chez les indiens et dans la Chine.

Il y a quarante ou cinquante ans, dans une de ces fêtes qu'on se plaît à donner sur les vaisseaux, presque toutes les femmes de la marine de Brest furent englouties dans la rade; on leva l'ancre, on courut des bordées; la frégate s'ouvrit, tout disparut. Des êtres vivans se rappellent cet événement funèbre.

Si je me permettais quelques réflexions sur l'administration du port de Brest. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Je ne pourrais que déclamer contre la malpropreté générale des quais, où des copeaux de bois pourrissent sans que jamais on les enlève; contre l'interruption du travail des machines à curer; contre le désordre des magasins; contre la complication des moyens établis pour la comptabilité, pour la responsabilité des magasiniers; contre les abus peu surveillés dans le travail des charpentiers; contre cette multitude de pièces de bois enlevées à Nantes, à Saint-Malo, dans tout le Finistère, qui ruinent les forêts nationales et ne sont pas d'échantillon; contre les dépenses excessives des bâtimens employés à l'apport de ces bois (elles sont telles qu'en dix-huit mois, cent trente-deux mille pieds cubes de bois, valant soixante-six mille livres, ont coûté deux cent quatre-vingt-huit mille livres de transport à la république); contre la négligence qui, dans l'année rigoureuse où je fis ma tournée, ne permit pas d'avoir le bois de chauffage nécessaire à l'entretien des hôpitaux. On fut des jours entiers sans préparer les alimens dus aux malades; quelques infortunés périrent de froid sur le lit teint d'un sang versé pour la patrie (1).

Si ma critique s'étendait sur l'intérieur de la ville, j'appellerais la surveillance du gouvernement sur cet affreux château de Brest où l'on vit l'innocent à côté du coupable, plongé dans des cachots affreux, dans des réduits infects, mangé de rats et de vermine. A...., pendant cent trente jours de détention dans une fosse de six pieds de long sur quatre de hauteur, n'eut de rapport avec les hommes que par les cris d'un malheureux qui, pendant une léthargie, avait eu les molets, les cuisses, les seins entièrement rongés des rats; il ne sortit de cet état de mort que quand les nerfs voisins du cœur furent tiraillés par leurs dents déchirantes.

C'est là que languirent enfermés les républicains les plus prononcés, les administrateurs les plus intègres, les plus éclairés de la France. Ces hommes, qui ne s'armèrent que pour maintenir l'unité de l'empire, qu'on accusa d'avoir voulu le diviser, avec quelle force ils virent s'approcher la mort! avec quel courage ils la subirent! pas un d'entre eux ne déshonora par une plainte la cause de l'innocence dont ils devenaient les victimes. Héros de la patrie, mânes de ces hommes généreux, je cherche un monument qui consacre vos noms à la postérité; on foule déjà sans frémir la terre humide encore du sang que vous avez versé!

Français, hommes légers qu'un sentiment profond ne pénètre jamais, sur lesquels glissent les objets comme l'ombre emportée par un vent furieux, rappelez-vous au moins ces jours épouvantables, ou vous les verrez reparaître.

C'est à l'histoire à donner en détail le récit des forfaits qui ternissent la révolution; à les réunir en un corps; à les peindre dans un seul et grand tableau : quelques faits isolés nuiraient au grand exemple qu'ils doivent donner à l'univers; à ce spectacle affreux qui doit frapper comme les serpens des furies.

On a donné, dans Brest, de ces dégoûtantes caricatures où tous les désordres du corps, de l'esprit

du drapeau tricolore tombe devant l'histoire de son origine.

Lors de la première émeute du Palais-Royal, Camille Desmoulins propose à la foule de prendre un signe de ralliement, et cueillit une feuille d'arbre qu'il plaça à son chapeau. Cette couleur verte fut adoptée, mais ne dura qu'un jour. Après le 14 juillet, la commune de Paris fit arborer, pour cocarde et pour drapeau, les couleurs de l'écusson de l'hôtel de ville, qui étaient bleu, bleu et rouge; la municipalité de Paris portant *de gueules au vaisseau d'argent, flottant sur des ondes de même, le chef cousu de France.*

(1) L'administration générale de tous nos arsenaux laisse encore beaucoup à désirer, sans doute; cependant, ces critiques de Cambry ne trouveraient pas maintenant leur application. Le temps de crise pendant lequel il visita le Finistère explique les désordres effroyables dont il se plaint ici.

de calomnier ces bons pères. Depuis les d'Eutrapel, de Bocace, de la reine de Na-, de Lafontaine, qui valaient mieux que ces -là, ce genre de plaisanterie est trivial et de vais goût.

es villages voisins de Brest, les anses variées des es, offrent des promenades délicieuses, soit du té de Guipavas, soit dans les bois de Keroal, soit St.-Marc, où l'on jouit d'un si bel aspect de la rade. J'ai vu, dans ces contrées, des fêtes champêtres présidées par la bonhomie, par la gaieté naïve et la simplicité des mœurs de l'âge d'or; j'ai vu, je m'en souviens à peine, mais j'ai vu, j'en suis sûr, danser, chanter, manger dans des églises; usage très-ancien, de la plus haute antiquité, reste du paganisme ou des agapes, proscrit depuis par les conciles, et conservé dans cet angle du monde.

La plus grande partie des dimanches, dans la Bretagne, était encore employée à la danse, au dix-septième siècle. Dans quelques cantons du diocèse de Quimper, on passait la nuit à danser dans les chapelles.

Brest offre quelquefois des fêtes dont on ne peut avoir l'idée que dans les ports de son importance. J'ai vu toute la rade couverte de vaisseaux illuminés. On peut imaginer l'éclat produit par les reflets de l'Océan, par une lumière étrangère à la voûte du ciel. L'illumination de la croix, à Saint-Pierre de Rome, la veille du vendredi-saint, produit un effet surprenant : un éclat unique frappant directement les pilastres et les colonnes; ces demi-jours pénétrant avec peine, mourant au fond de ces sombres arcades; ces masses éclairées, ces masses d'ombres et d'obscurité, contrastes si frappans que le peintre étudie, saisit avec enthousiasme, pour les rendre dans ses tableaux, disparaîtraient ici comme les jeux d'enfans ou de l'optique. Que sont-ils, en effet, si vous les comparez à ces traînées de feux qui vont mourir à l'horizon; à ces promontoires éclairés qui se reflettent dans les ondes; à cette auréole de feux, à ce tourbillon lumineux, dont chaque navire est le centre? Le Vésuve éclairant, la nuit, les rivages de Cumes, Ischia, Prochyta, Pausilippe, Caprée, et le vaste bassin de Naples; l'Etna versant sur la Sicile et sur les côtes d'Italie des flots d'une lumière ardente, peuvent seuls vous donner l'idée [illegible]pectacle que je décris avec un coloris si pâle et [illegible] faibles. [illegible] la marine est celle par laquelle on fait monter un vaisseau [illegible] la cale. Avant l'invention des formes, on pouvait la risquer, malgré les frais et les dangers; elle ne serait à présent qu'un acte de vaine parade. Imaginez un vaisseau de 74 canons; des câbles lui servent de ceinture, réunis par un arbre énorme. Sur cet arbre portent les liens, les crochets où toutes les cordes des cabestans aboutissent : c'est à force de bras que la machine avance par saccades; elle monte sur un plan incliné, dans une coulisse suivée. Quel danger si les cordes cassent! Cet accident eut lieu quand le duc de Praslin vint visiter le port de Brest; plusieurs forçats perdirent la vie, brisés par le retour des barres de cabestan.

Ce spectacle a quelque chose de surprenant et de magique; il est incroyable que l'homme produise de pareils effets avec les débiles moyens que lui départit la nature.

On exécuta sous les yeux du duc de Praslin un combat naval dans la rade; on pavoisa mille vaisseaux; on fit flotter au vent tous les pavillons de l'escadre : ces bandes de couleurs tranchent dans l'atmosphère, se peignent dans les eaux, se dessinent sur un champ d'azur; c'est un bariolage qui plaît par sa bizarrerie. Mais un spectacle qui ne plaît qu'aux yeux ne peut qu'éblouir un moment; il vous frappe pour vous laisser dans cette obscurité pénible qui suit un beau feu d'artifice. Du reste, je l'ai dit ailleurs, cet assortiment de couleurs n'était pas l'effet du hasard dans les siècles de nos aïeux; leur union, leur isolement, parlaient à des âmes sensibles, à des esprits subtils, intelligens.

Celles dont nous ornons le pavillon français tout temps, sont celles des Gaules. Ces thyrses lances avec lesquels on gardait les vignobles de Paris, dans la Bourgogne, long-temps révolution, portaient les trois couleurs; elles paraissent venons de consacrer encore; elles pendaient à nos tues de nos saints, elles pendaient à nos

Leur sens, dans les jours de la gu

Ardeur. — *Indulgence.* —
Rouge. Blanc.

Et dans les jours de la tranqu

Méditation. — *Simplicité.* —
Bleu. Blanc.

(1) Toute cette métaphysique sentim

et du cœur se mêlaient à des chants guerriers, à des hurlemens de fureur, à des grimaces empruntées chez les grecs et chez les romains; où les idées les plus sauvages, les plus grossières, s'unissaient au nom de Bellone, de Mars, de la vertu, de la raison et de la liberté; où des coryphées, ivres et débraillés, hurlaient le verre en main, le sabre nu, des hymnes sanguinaires; où, par un amalgame offert par nos désordres seuls, le plus lâche assassin figurait près de statues, sous des arcs de triomphes élevés avec goût et décorés avec intelligence.

L'honnête homme, entraîné dans ces sales orgies, marchait entouré de bourreaux qui le suivaient, qui l'observaient, qui cherchaient à saisir une apparence de dégoût, un soupir, un instant de silence, pour le livrer à l'échafaud.

La mère y conduisait sa fille, et souriait, et la faisait sourire à des expressions qui, jusqu'à cette époque, n'étaient jamais sorties des tabagies et des antres de la débauche: pudeur, vertu, modération, délicatesse, piété filiale, tout ce qu'elle avait adoré, tout ce qu'elle avait respecté, s'évanouissaient comme un songe, et n'étaient remplacés que par d'affreux blasphèmes et les caresses d'un bourreau.

On voyait dominer en groupe ces gens échappés des prisons, des cavernes et des galères; chantres, ministres de la mort, au teint pâle, aux crins noirs, à l'œil ardent et louche; monstres jusqu'alors invisibles, retirés dans l'ombre des bois, dans le creux des rochers, dans tous les asiles du crime, qu'on ne voyait jadis que sur la toile à côté des victimes et des martyrs qu'ils immolaient.

O temps de désespoir! temps de crimes et de sang, de lâcheté, de trahison, où la France devint le temple des furies, de satan et des euménides; cessez de vous offrir à moi, vous déchirez mon cœur, vous bourrelez mon âme! L'homme, la vie, me font horreur, et je ne vois partout que lâches assassins, que victimes infortunées, qu'hommes vertueux jusqu'alors qui, par faiblesse, il faut en convenir, ont un instant cessé de l'être!

J'ajouterai, en terminant le district de Brest, quelques lignes que je copie dans un mémoire manuscrit du médecin Duquesne (de Morlaix), adressé au département du Finistère.

« Les épidémies sont rares dans le département du Finistère.

» On y voit peu de marécages, et l'air est agité sans cesse et purifié par des vents violens.

» Brest, au retour des grandes escadres, peut être le foyer des épidémies les plus dangereuses. — Les navigateurs rentrent dans leurs familles avec les habits qu'ils portaient étant malades à bord. — On vend souvent à Brest les vêtemens des morts, sans les avoir lavés. — En 1780, un jeune homme de Pol-Léon débarqua du *Pégase*, attaqué d'une fièvre maligne pestilentielle. — Sa mère touche ses vêtemens, elle meurt; trente de ses parens tombent malades, beaucoup d'entre eux perdent la vie.

» La fièvre pestilentielle apportée par l'escadre de Dubois-de-la-Motte, du général d'Orvilliers, de Villaret, était une fièvre purpurale, connue à l'Hôtel-Dieu de Paris. — Cette maladie est inflammatoire, putride, accompagnée de métastase laiteuse sur le système intestinal; elle terminait la vie par la gangrène, le quatrième ou le cinquième jour.

» Il existe cependant quelques maladies épidémiques particulières dans quelques communes du département: dyssenteries putrides, pleurésies inflammatoires, fièvres pourprées, etc. — L'automne est l'époque de ces épidémies locales....

» Les remèdes que la saine médecine emploie dans ces pays sont: l'émétique sous toutes les formes; les boissons farineuses miellées et acidulées; les évacuans, les vésicatoires, les toniques indigènes et le quinquina. — Régime et purification de l'air par le soufre. »

Les précautions sages qu'indique le citoyen Duquesne, pour prévenir le mal qu'il n'est pas facile de détruire, devraient êtres suivies partout. Il conseille aux bretons des campagnes de ne plus vivre sous le même toit avec leurs bestiaux. — D'éloigner de leurs maisons les mares où pourrissent leurs fumiers. — De multiplier les bains dans leurs hôpitaux; d'entretenir plus de propreté dans leurs vaisseaux; de faire baigner les convalescens qui quittent l'hôpital; de ne revendre les habits des morts qu'après les avoir purifiés, etc., etc.

La gale, les maladies scrophuleuses, sont communes en Bretagne, ainsi que les fièvres in-

flammatoires, vermineuses, catarrales, séreuses, et la phthisie pulmonaire.

» Le territoire du Finistère contenant beaucoup de pyrites martiales sous l'état vitriolique, il s'y trouve une grande quantité de fontaines minérales froides, qui contiennent une terre martiale en dissolution, à l'aide d'un gaz méphitique très-fugace, qui en facilite le précipité. Il en existe plusieurs aux environs de Morlaix, une entre autres, dont l'analyse a été faite en 1779, avec exactitude, et dont les officiers de santé ont souvent prescrit l'usage, avec succès, dans les maladies qui intéressent le système glanduleux du bas-ventre. Toutes contiennent plus ou moins de parties métalliques, en raison des saisons plus ou moins pluvieuses. »

Chapitre V.

DISTRICT DE QUIMPER EN 1794.

§. Ier.

La ville de Quimper est le chef-lieu d'un district important; elle est située par les six degrés vingt-sept minutes vingt-et-une secondes de longitude, et par les quarante-huit degrés vingt minutes de latitude, sur les rives de deux rivières, l'Odet et le Steyr, qui se réunissent et se rendent ensemble à la mer (1).

Les fables du pays parlent d'un fondateur de Quimper, nommé Chorinæus, échappé des ruines de Troye.

César la nomme *Curiosolitum;* elle fut la capitale du pays de Cornouaille, et le siége d'un évêque (2).

Le collége de Quimper avait de la célébrité; Vannes et cette ville se partageaient tous les étudians de la Basse-Bretagne. Sa situation est agréable. La plus ancienne partie de la cité, entourée de

(1) Le Steyr perd son nom en se confondant avec l'Odet, au-dessous de la ville, et prend celui de l'Odet. Ces deux rivières réunies se jettent à la mer à un myriamètre et demi de la ville. L'Odet, à son embouchure, forme un petit port appelé *Benodet*, c'est-à-dire *embouchure de l'Odet.*

(2) Selon M. de Fréminville, *Curiosolitum*, que César indique comme la ville principale des curiosolites, ne pouvait être Quimper, puisque ceux-ci occupaient le territoire compris entre Saint-Brieuc et la Rance. Il pense, avec raison, que *Curiosolitum* est plutôt *Corseult.* Le même auteur croit que le nom de *Quimper* ne vient point de *Corisopitum*, nom donné à cette ville par quelques légendaires; mais il pense, avec Dom le Pelletier, que *Kimper* (car c'est ainsi que devrait s'écrire ce nom), ou *Kym-ber*, signifie *le confluent de deux rivières*, et que ce fut pour cette cause qu'on appela d'abord cette ville Kimper-Odet, pour la distinguer de Kimper-Ellé (Kimper sur l'Ellé, aujourd'hui Quimperlé). Kimper-Odet prit plus tard le nom de Kimper-Corentin, en l'honneur de son premier évêque, Saint-Corentin.

Nous croyons volontiers, avec Dom le Pelletier, que le nom de Quimper est d'origine celtique et lui vient de sa position au confluent de l'Odet et du Steyr (et non l'Eir, comme l'écrit M. de Fréminville). Mais on pourrait faire dériver également ce nom du breton, en adoptant l'explication de ceux qui croyaient que ce mot *Kemp-ér*, ou *Kamp-ér*, signifiait *camp des aigles*, et avait ainsi une origine romaine.

Il est bon de remarquer en outre, à cet égard, qu'Usuérius, bénédictin irlandais du neuvième siècle, nomme Quimper *Civitas Aquila*. Benoît, évêque de Cornouaille, le nomme *Aquilonia Aquila*, dans un acte dont l'original était à Saint-Sulpice-les-Rennes. Les traditions désignent aussi Quimper comme le camp principal des romains. Enfin, nous ajouterons que si *Kemper* veut dire *confluent des rivières*, il devient fort difficile d'expliquer le nom de *Kemper-Vern*, en Tréguier, qui se trouve à la source d'une rivière, et celui de *Kemper-Guezenec*, où il n'y a point de rivière.

L'auteur des *Antiquités du Finistère* aurait tort de se refuser à l'étymologie de *Kemp-ér* (camp des aigles), en se fondant sur l'opinion émise par lui, que les romains n'ont point fait de séjour dans notre département. Les découvertes faites dernièrement près de Quimper, par M. Dumarhallac, dans sa propriété du Perennou, ne laissent plus aucun doute à cet égard, et il est évident, non-seulement que les romains ont séjourné dans le Finistère, mais qu'ils s'y sont établis et maintenus pendant un certain temps. Le luxe des habitations trouvées prouve évidemment que la domination romaine a été assez longue et incontestable, car on n'a point coutume de bâtir des thermes et des maisons de plaisance dans un pays où l'on ne fait que passer militairement. Du reste, dans notre seconde partie, nous donnerons les plans et la description des édifices romains de Perennou.

Nous ne citerons ici l'étymologie que Malte Brun donne

murailles flanquées de tourelles, surmontées d'arbres et d'arbrisseaux, est établie sur l'angle formé par la réunion des rivières (1). Les coteaux, sur la droite, sont couverts de maisons qui se dominent en amphithéâtre; sur la gauche s'élève une montagne de cinq à six cents pieds de hauteur, masse de rochers couverts de bois et de bruyères (2). De son sommet on suit le cours de la rivière; l'œil s'arrête sur de beaux lointains, sur des montagnes ornées de chênes, de sapins et de peupliers; le quai, dont les maisons antiques frappent par leur forme gothique, leur irrégularité; la promenade du Pinity, les Capucins (3), le collége, l'hôpital, la maison commune, et surtout la masse et les tours de la cathédrale, sont les objets marquans au milieu de l'amas de maisons, sans ordre, qui forme la ville de Quimper.

« La cathédrale (4) de Quimper fut fondée dans les premiers jours du christianisme en Bretagne. Elle a si souvent été reconstruite, agrandie, que les traces de son ancienneté ne s'aperçoivent que dans quelques chapelles, des voûtes, quelques distributions les plus éloignées de l'entrée principale.

» Alexandre VI accorda pour l'archevêché un jubilé, en 1501. A cette époque, on termina les deux grandes tours dont Bertrand Rosmadec avait jeté les fondemens, en 1424.

» Les monumens les plus anciens du Finistère (j'en excepte des ruines très-curieuses des environs de Douarnenez) peuvent offrir des variétés dans les détails et dans la forme des ornemens, jamais dans la grosse maçonnerie. Ces monumens sont tous de la même matière, de larges quartiers de granit. Le mortier qui les réunit est plus ou moins bien composé; la rareté des pierres calcaires en Bretagne n'a pas permis dans tous les temps de donner aux mortiers la perfection que nos ancêtres savaient leur donner; la dureté, l'adhésion ne sont pas toujours la preuve de leur ancienneté; l'examen de Rustefan, près Pont-Aven, le démontrerait. Les parties les plus vieilles de cet antique château ne sont pas celles où le mortier s'est le moins décomposé. En Italie, les briques, l'opus reticulum, le travertine, etc., indiquent avec certitude le siècle, le demi-siècle des différentes constructions. En parcourant la vaste enceinte des murs de Rome, le voyageur instruit lit à chaque pas le temps des réparations diverses. Les mêmes secours n'existent pas dans la Bretagne, où le métier d'antiquaire est infiniment plus difficile que dans le reste de l'Europe.

» Le portail de Saint-Corentin, cathédrale de Quimper, est formé de deux énormes tours, surmontées de tourelles en forme de clochers, qui n'ont jamais été finies. Il serait à souhaiter qu'on rasât ces tourelles, qu'on fît disparaître un toit pointu couvert de plomb, de l'effet le plus désagréable, le plus choquant aux yeux des amateurs de l'architecture et de la régularité qu'elle exige. Ces deux masses imposantes sont réunies par un portique orné d'anges et de fleurons en granit, moins respectés par le temps, plus dégradés que des pierres de même nature, plus exposés aux injures des saisons. Le kersanton seul conserve sa dureté, sa beauté, la pureté de ses arêtes, sans que rien puisse l'altérer. Il est inutile d'observer que les statues, les ornemens, les gargouilles, échappés aux ravages du vandalisme, sont médiocres. Ce qu'on a détruit manque pourtant à la façade; on le désire, ne fût-ce que pour remplir les vides qui rappellent de douloureux souvenirs.

» L'intérieur de cette vaste église offre une bizarrerie dont la cause est ignorée. La partie qui contient le chœur et l'autel ne suit pas la direction de la première partie, elle dévie d'une quinzaine de pieds vers le nord. On croit qu'un de ces rapports bizarres, que nos bons pères ont saisis quelquefois, qui produisirent les rêveries mystiques, les acrostiches, les idées superstitieuses, a produit cette singularité. L'évangile dit : *et inclinato capite emisit spiritum*. On a voulu représenter, dit-on,

au nom de Quimper, que pour la signaler comme une des mille bévues commises sur la Bretagne par les savans de Paris. Ce géographe, dans son édition de 1832, revue par Huot, prétend que *Kimper*, en celtique, signifie *petite ville murée!* On trouve, dans le même article, que la ville de Quimper est bâtie sur le confluent de l'*Odet* et du *Benaudet!*

(1) La ville de Quimper est encore entourée d'une partie de ses vieilles murailles.

(2) On en a fait une promenade.

(3) Aujourd'hui cet établissement est occupé par des dames du sacré-cœur.

(4) Cambry se contente de parler ici en passant de la cathédrale de Quimper, sans doute parce qu'il avait donné sur ce monument beaucoup de détails dans son *Catalogue*, et qu'il craignait qu'on ne l'accusât de se répéter; mais comme ce dernier ouvrage est devenu encore plus rare que son *Voyage dans le Finistère*, nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ce qu'il contenait relativement à la cathédrale de Quimper. Nous avons agi de même pour plusieurs autres objets décrits dans le *Catalogue* et omis dans le *Voyage*.

Delanoe d'après Lancelin — L. de Lima g.r Rondeau

Marchandes de paille et de foin des environs de Quimper

J. de Cosse et Benoëlmas

Intérieur de la Cathédrale de Quimper.

l'air incliné du fils de Dieu sur la croix. Adoptez ou rejetez cette explication, mais elle a quelque vraisemblance.

» On a détruit les tombes de kersanton des anciens évêques de Quimper; leurs effigies, rompues, renversées, languissent encore sous le portail principal. La vieille statue équestre du roi Gralon se distingue à peine au milieu de ce tas de débris.

» On a brûlé de très-bonnes copies : la *Descente du Saint-Esprit*, d'après Lebrun ; le *Purgatoire*, d'après Rubens; la statue bien sculptée de la *Vierge de la Chandeleur;* des vitraux dont les débris laissent encore apercevoir des formes gracieuses ; des costumes intéressans ; d'ingénieuses productions de la naïveté de l'imagination de nos pères. Des stalles surtout, chef-d'œuvre de travail et d'originalité, ont été mises en pièces. On a percé, lacéré l'*Assomption* de Le Loir, dont le lointain, le paysage et les couleurs plaisent à l'œil.

» On n'a laissé subsister de la chaire de cette église que ce qu'il faut pour attester la barbarie de ceux qui l'ont détruite. Elle représentait différens actes de la vie de Saint-Corentin, sculptés à la vérité avec plus de recherche que de dessin, mais riches d'ornemens et de travail. Elle était surmontée d'une Renommée, que je n'ai pu voir, mais dont on vantait l'élégance et la légèreté.

» Le grand autel, d'un marbre noir veiné de jaune, n'a pas été rompu.

» Une ouverture à voûte surbaissée, carrée, garnie de barreaux de fer, rappelle l'ancien usage pratiqué dans les temps primitifs : on y débitait le pain du chapitre aux chanoines présens aux offices. Elle a trois pieds de large sur trois pieds d'élévation.

» Il serait à souhaiter qu'on pût conserver des peintures à fresque qu'en déplaçant un vieux tableau l'on a trouvées dans la chapelle de Saint-Corentin d'en haut. Elles représentent deux mères Madres offrant à l'autel leurs enfans. Les costumes, les coiffures, la simplicité du travail, annoncent la plus grande antiquité.

» Dans la chapelle de la Victoire, derrière des boiseries conservées, on voit avec difficulté la tombe en tufeau d'un évêque sculpté dans ses habits pontificaux. On sait qu'en face, la même boiserie cache deux autres tombes qu'il serait curieux de découvrir peut-être. L'autel de cette chapelle, d'un seul morceau de granit, de onze pieds de longueur, de quatre pieds six pouces de large, et de huit pouces d'épaisseur, date de l'an 1100; c'est sur lui qu'on célébra jadis le triple sacrifice dont parle le manuscrit de l'histoire des guerres de la Ligue dans le comté de Cornouaille. L'évêque, deux dignitaires, deux anciens chanoines, consacraient chacun une hostie (le jeudi-saint), faisaient l'élévation ensemble ; ils prononçaient ensemble les paroles sacrementelles. Cet usage ne fut détruit qu'en 1585, par messire Charles du Liscoët, à son retour de Rome, où probablement cet usage, unique dans la chrétienté, fut condamné.

» On ne peut envisager les vastes débris de l'immense cathédrale de Quimper, sans gémir sur son état de délabrement.

» Ce fut le 12 décembre, au deuxième de la république française, qu'aux yeux d'un peuple pieux, doux et tranquille, des hommes excités par un nouveau genre de fanatisme, secondés de soldats égarés, osèrent profaner, brûler, pulvériser tous les objets de la religion, de l'adoration de leurs pères. Ils souillèrent les vases sacrés, déchirèrent les tableaux, brisèrent les vitraux éclatans des plus vives couleurs. Ces monumens de l'art de nos aïeux, ces costumes qui servent à fixer les époques de l'histoire, ces médailles du temps passé, disparurent dans un moment. Le fils respectueux vit rouler à ses pieds la tête de son père, arrachée du tombeau ; les ossemens de celle qui lui donna le jour, insultés, volaient dans les airs. Les cendres du bienfaiteur de la patrie, du guerrier qui la défendit en mourant, de l'homme lettré qui l'éclaira, du protecteur de l'orphelin, furent foulées aux pieds par des hommes féroces qui menaçaient de leurs canons, qui blessaient de leurs hurlemens une multitude soumise et douce qui respectait jusqu'aux tables ensanglantées d'un fantôme de loi. » (1)

(1) Ces détails donnés par Cambry ont besoin de quelques rectifications. La cathédrale de Quimper n'est pas une construction reprise à diverses époques, comme il le dit. On commença à la construire à la place d'une autre église beaucoup plus ancienne, le 26 juillet, en 1424 : ce fut l'évêque Bertrand de Rosmadec qui posa la première pierre. Cette cathédrale, la plus grande de toute la Basse Bretagne, contient encore d'admirables détails d'architecture, quoique pendant la révolution on l'ait horriblement mutilée. L'inclinaison de son axe, que Cambry attribue à une intention mystique de l'architecte, n'a, peut-être, pour cause que le peu de solidité d'une partie du terrain qui, situé près de la rivière, n'offrait pas assez de consistance pour soutenir une telle masse. Les archives

Le clergé qui la peuplait, les nobles qui communément y passaient une partie de l'année, l'amirauté, les écoles, le présidial établi par Henri II, la rendaient florissante; on y jouissait de la paix et de l'abondance. Ses environs, ornés d'une multitude de maisons de campagne où régnait une honnête aisance, et la fortune quelquefois, offraient, dans les jours de l'été, des asiles frais, délicieux, à ceux qui voulaient échapper à la chaleur, à la contrainte de la ville. La ligne de démarcation qui séparait la noblesse des autres états était ici moins sensible qu'ailleurs; il y régnait plus de lumières, plus de politesse. L'usage du monde, que de fréquens voyages à Paris rendaient plus commun, le jeu, qui réunit toutes les classes, les mœurs douces des habitans en général, établissaient dans la société plus d'égalité que dans les autres villes de Bretagne; j'en excepte quelques sauvages encroûtés, quelques sangliers de manoirs dont la morgue grotesque, dont l'ignorance, servaient aux enfans de risée : pour un empire ils ne se fussent pas mésalliés. Les grâces, les talens, la fortune, ne valaient pas pour eux une suite d'ancêtres, d'écuyers, dont les portraits, bardés de fer, affublés d'énormes perruques, chargés de fraises et de canons, prouvaient démonstrativement sept cents ans de noblesse et de bêtise.

La passion principale des habitans de Quimper était le jeu. Les femmes s'assemblaient, pour jouer, dès le matin; on ne quittait les cartes qu'à la fin du jour. Les hommes cédaient à toutes les fureurs, à tous les désordres de cette passion funeste; les étrangers s'y rassemblaient. On y vivait toute l'année comme pendant une saison aux eaux de Spa, de Batz et de Barèges.

A la campagne, on faisait bonne chère, on y vidait des cuves de Bordeaux; l'usage des chansons bachiques y dura jusqu'à la révolution. Je vois avec chagrin s'oublier des morceaux, dictés par l'ivresse, dignes d'Anacréon, de Vadé, de Panard, de Gallet et de Colé. Les curés du pays en tenaient des registres lacérés, enlevés, brûlés comme les légendes, les décrétales et les missels Ces chansons n'étaient pas imprimées. Avez-vous en Bourgogne, en Champagne, près d'Ay, de Mâcon, de Beaune, une chanson plus originale que celle-ci, qu'enfanta la gaieté bretonne?

Le champenois, le bourguignon,
Font part de leur bon vin à maint autre canton.
Si Bacchus en plantait de pareil en Bretagne,
On y connaîtrait mieux la valeur de ce don,
Et loin de l'envoyer en Bourgogne, en Champagne,
Tout coulerait par le gosier breton,
Même la lie et le bondon,
Tout coulerait par le gosier breton.

Les pauvres filles étaient, dans ces orgies, forcées de détonner quelques chansons modestes, et d'obéir, après avoir pleuré pendant une heure, à l'ordre impérieux d'un père sans pitié, d'une mère orgueilleuse et jalouse, qui leur faisaient chanter, du ton de Beaumavielle, les airs de Philidor et de Grétry; la langue et la musique italienne n'échappaient pas à ces scènes burlesques. Pasiëllo, malheureux Piccini, divin Métastase, ah! si vous eussiez entendu!.....

On sent qu'à Quimper-Corentin, on jouait quelquefois des comédies bourgeoises qui ne valaient pas mieux que celles de Chantilly, de Versailles, de la duchesse de Villeroy, du duc de Grammont, de Mlle. Guimard et de Mme de Montesson, etc., etc. Elles avaient un mérite de plus, Préville, Molé, Sainval, n'en faisaient pas ressortir les grimaces. On les jouait sans prétention, avec gaieté. Les scènes des coulisses et des répétitions dédommageaient amplement les acteurs de l'embarras et de la gaucherie, des fautes de mémoire qui ne les tourmentaient qu'un moment sur la scène.

La révolution a vu renaître le théâtre de cette ville; il obtient des applaudissemens, des éloges bien mérités. Des femmes aimables et jolies paraissent sur les planches avec autant de talent que de modestie; elles sont secondées par des hommes dont les graves occupations, dont les services, dont le patriotisme ne diminuent point l'activité. Ils savent que le théâtre forme les mœurs, répand des maximes utiles, propage des vérités dont ils se rendent les apôtres. La considération dont ils jouissent donne du poids à leurs discours, et les pauvres, et les malades, attendent en les bénissant la rétribution qu'ils leur procurent. La pureté du langage français s'évanouissait, les grâces, l'usage du monde, la politesse, écartés par la guerre, disparaissaient, peut-être pour jamais, sans cette mul-

de la cathédrale pourraient le certifier. Cette inclinaison de l'axe ôte de sa grâce et de sa régularité à l'église de Quimper. Aussi la cathédrale de Saint-Pol, quoique moins vaste, est-elle d'un effet plus agréable à l'œil. Cependant il faut remarquer un portique latéral qui donne sur la rue Sainte-Catherine. Le tombeau d'évêque dont parle Cambry, comme se trouvant dans la chapelle de la Victoire, était celui de son fondateur, Bertrand de Rosmadec. Ce tombeau a disparu.

titude de spectacles établis dans les villes et dans les villages de la France.

La meilleure comédie bourgeoise ne vaut rien; mais, dans les villes éloignées de Paris, il échappe à quelques actrices, à des jeunes gens, des sons, des accens que l'acteur blasé des grands théâtres ne peut avoir. Nos premiers comédiens, à Paris, n'offrent que des copies parfaites à la vérité, mais on ne leur trouve jamais ce cri du sentiment, cette pudeur, cette ingénuité, une certaine nonchalance, cette timidité délicieuse que j'ai vue quelquefois sur des tréteaux, à la campagne. C'est la violette des bois dont les couleurs sont moins vives, les feuilles moins fournies; qu'on ne cueille point par bouquets, mais dont l'odeur est d'une finesse, d'une fraîcheur, d'une suavité que les plates-bandes soignées ne communiqueront jamais.

La marquise de R.... avait une terre à quelque distance de Quimper; l'ennui lui fit imaginer d'établir un usage singulier : celui qui, la première fois, se présentait chez elle, était forcé de mettre au jour un madrigal, une chanson, une pièce de vers, avant de se placer à table.

Un prosateur ayant peu lu de vers et n'en faisant jamais, chasseur plein d'appétit, ignorant les lois du château, arrive. K.... l'instruit des conditions auxquelles il est admis, il le présente; trois femmes faisaient alors le bonheur du château de R....

Le dîner s'approchait; notre malheureux se retire, se plaint de la rigueur du destin, gratte son front, trouve quelques complimens assez fades, quelques lieux communs assez plats, mais ils se présentaient en prose. — On appelle K...., on le consulte, il récite ses propres vers, enfin la rime et la mesure se logent bien ou mal dans sa tête; voici les vers qu'il produisit :

Je vais chanter les trois Grâces
Sans donner à aucune la pomme;
Pâris serait embarrassé comme
Moi, s'il était à ma place.

Horace ainsi termina quelques vers dont Matanasius nous offre un autre exemple :

L'autre jour dans nos bois le berger Tircis, qui
Endure de Philis les rigueurs inhumaines,
Lui faisait une longue ki-
Rielle de ses peines.

Je reviens à mon sujet; mais comme une aussi favorable occasion ne se présentera pas dans la description du district de Quimper, et qu'autant qu'il est possible les traits d'une même nature doivent être rapprochés, je veux transcrire une lettre assez singulière, écrite de Quimper à l'auteur du *Journal de Lecture*.

« En nous promenant sur la côte de Bretagne, dans les environs de Concarneau, nous entrâmes dans un cabaret pour laisser passer un gros nuage qui menaçait les rubans, les gazes, les dentelles de madame la baronne de ***. Je ne vous citerai pas la foule de madrigaux ingénieux que cette position fit naître. Vénus se rapprochait de Cérès et de Bacchus pour se dégeler. *Nam sine Cerere et Baccho friget Venus*.... La cabane de Philémon se métamorphosait en temple. M. le sénéchal de Pont-L.... (1) dit qu'il mettrait en refrein Vénus au cabaret. Quand on eut rendu cet hommage bien mérité aux charmes de madame la baronne, on plaisanta beaucoup sur un bahut qui contrastait étrangement avec les canapés du château; on rapprocha l'estampe de *Crédit est mort* du portrait de monseigneur le duc de Penthièvre, qu'on voyait à l'amirauté de Quimper. Le chevalier de.... trouva ridicule qu'on osât parler peinture devant un homme qui se piquait d'avoir étudié la superbe galerie du président de R....

» Dans le moment, on nous appelle avec fracas pour nous montrer le portrait de Jean Causeur, vieillard breton de cent trente-cinq ans; on conclut que la rencontre était de bon augure. En le regardant de plus près, nous distinguâmes ces deux vers, écrits au crayon noir, et datés de 1776 :

Le Temps se fatigua sur ce vieux bas-breton;
Sa faux, qui détruit tout, s'émoussa sur son front.

— » Le chevalier, qui se piquait d'érudition et de mémoire, dit : la pensée et l'expression ne sont pas neuves. J'ai lu, dans les environs de Paris, sur une grosse pierre, en lettres noires, longues d'un pied :

Sa masse indestructible a fatigué le Temps.

— » Ce vers est de l'abbé Delille, dit la baronne. Le sénéchal, homme d'esprit, qui veut absolument établir une chambre de lecture à Pont-l'Abbé, pour correspondre avec les beaux esprits de Rennes, et peut-être un jour avec l'académie des inscriptions, prétendit que l'abbé Delille avait eu connaissance de ce distique. Un chanoine de Quimper assura que l'abbé Delille était incapable de puiser ses idées dans un cabaret.

(1) De Pont-l'Abbé : un Royon, je crois.

» La querelle s'échauffe ; le chevalier proteste que le mot *fatigué*, dans les vers nobles, était trivial ; que le mot *indestructible* l'avait choqué, sur une pierre, grosse à la vérité, mais beaucoup moins que celles que lance le Vésuve, en Sicile.

» Il trouva bien plus de justesse dans les vers du cabaret, et il assura que la faux du Temps ébréchée, mais non détruite, présentait une idée si vraie, qu'il voulait la faire graver par Audran ou par Cochin. On lui répondit avec chaleur ; enfin l'on paria trente-six francs que l'abbé Delille n'a jamais vu le cabaret voisin de Concarneau, et que son vers est préférable aux deux vers que je viens de citer.

» C'est à vous que nous osons nous adresser, monsieur, pour juger cette question qui trouble toutes nos assemblées. Ne dédaignez pas d'insérer cette lettre dans vos feuilles ; elle prouvera peut-être à ces messieurs de Paris qu'on sait s'occuper en Bretagne, et que le flambeau du génie, qui brille sur la capitale, jette quelque lueur sur les rochers de l'Armorique et dans les environs de Quimper-Corentin.

» Nous avons l'honneur d'être, etc.,

» Monsieur,

» *Un de vos Abonnés.* »

Ces mauvaises plaisanteries, ces vers burlesques ne prouvent rien. Quimper, malgré les préventions françaises, les vers de Lafontaine, etc., n'en est pas moins une ville très-aimable, très-éclairée ; c'est l'endroit de la Bretagne où, sans comparaison, on trouve le plus de connaissance, de talens et d'amour pour l'étude. Les habitans en sont obligeans, les femmes gaies, vives, spirituelles ; elles ont encore pour les talens et pour les lettres ce vieux respect anéanti dans une partie de la France par les déclamations du bon Jean-Jacques (1).

M. de B...., gentilhomme breton, me contait, à Paris, que montant à Quimper la rue Obscure, accompagné d'un gentilhomme de cette commune, ils virent s'avancer un paysan, jeune et vigoureux, ivre, et roulant dans l'air un bâton menaçant. B...., inquiet, fait voir à son ami que cet insolent pourrait l'insulter. — S'il avance, donne-lui sur la tête un fort coup de ta canne, mais ne redouble pas. — Le paysan s'approche et les insulte. B.... suit le conseil qu'on venait de lui donner ; le rustre tire son chapeau, fait la révérence et s'en va.... C'est le coup de bâton du seigneur. Il paraît qu'autrefois un gentilhomme avait le droit de frapper une fois un paysan, pour l'avertir, pour le ramener à la raison ; mais il courait risque d'être assommé, s'il revenait à la charge. Ainsi nos commandeurs, à Saint-Domingue, ne pouvaient donner qu'un coup de fouet au nègre paresseux, négligent ; s'il redoublait, le nègre se plaignait, le commandeur était puni de la peine du talion. *Cum redoublamentis.*

Le propriétaire de la terre de Coat-Fao et de Prat-an-Ras demandait un œuf à chaque ménage au temps de Pâques ; il faisait enlever les marteaux des portes, ou les serrures, chez celui qui le refusait.

K..... pouvait prendre le meilleur poisson du pêcheur qui passait devant ses terres.

Le propriétaire de Trohir, commune de Kerfeunteun, devait tous les ans, à l'évêque de Quimper, un écu d'or, qui ne pouvait être présenté qu'à la messe du jour de Noël, et par un gentilhomme ; il en était dressé procès-verbal par la justice de monseigneur. Tous les sept ans, on remplaçait l'écu par une paire de gants de soie blanche bordée en or.

P.... K...., à la Châtaigneraye (en Briec), pouvait porter, à côté de l'évêque, un bâton d'argent, pendant les offices. — Un de ses ancêtres avait délivré d'un coup de bâton un curé portant le bon Dieu, que des manans insultaient.

Un évêque allant à Pont-l'Abbé s'enfonce dans un bourbier ; des paysans le délivrent ; il leur présenta de l'argent, refus. — Eh bien, dit le saint homme, il n'y aura plus que trois lieues de Quimper à Pont-l'Abbé : il raccourcit ainsi la route (2).

Tous les ans, à Quimper, le jour de Sainte-Cécile, à deux heures après-midi, tout le clergé montait sur la plate-forme, où l'on trouvait la statue équestre du roi Gralon, entre les deux tours de la cathédrale ; on y chantait un hymne à grand chorus, accompagné de musiciens. Pendant ce temps, un des valets de ville montait en croupe sur le cheval, tenant une bouteille, un verre, une serviette ; cet homme alors versait une rasade, la présentait au roi, l'avalait, essuyait la bouche du

(1) Nous ne savons à quelle cause il faut attribuer le jugement que porte ici Cambry de la ville de Quimper ; mais il est certain qu'actuellement cette ville est une des moins lettrées, des plus soumises aux idées arriérées et aux dévotions étroites.

(2) Mais comme il oublia d'ajouter : *et trois lieues de Pont-l'Abbé à Quimper*, il y a toujours 6 lieues au retour.

prince, et lançait le verre dans la place. On se précipitait pour le recevoir; celui qui le rapportait sans qu'il fût rompu, devait avoir une gratification de cent écus, ce qui n'est jamais arrivé. On a prétendu que le valet de ville cassait le verre avant de le jeter : l'assertion est fausse. En critique sévère, j'atteste que celui qui, pendant les vingt-deux dernières années, s'est acquitté de cette fonction, le jetait sans l'avoir fêlé. Il ne faut pas dénaturer des faits de cette importance; mon témoin est encore vivant, tout Quimper peut le consulter. La cérémonie se terminait en plaçant une branche de laurier dans la main du roi Gralon. Je ne devine pas le sens de cette pratique ingénieuse. On ne doit rien négliger en histoire; peut-être un jour ce fait éclaircira-t-il quelques faits importans; il fournira peut-être un rapport ingénieux, une longue dissertation à quelque grand commentateur. Gralon sera le Bacchus ou le Mars des bretons. Bochard, Bluverius, Newton, Scaliger, tous les savans des derniers siècles, n'ont rempli tant d'in-folios que de rapports de cette espèce (1).

L'art des transitions est un des grands talens de l'écrivain, j'en conviens; mais au milieu de tant de folies, de contes, de superstitions, de descriptions, de détails si différens, j'ai de la peine à leur donner l'air naturel qui leur convient. Je ne sais, par exemple, comment lier l'histoire de la statue de Gralon à la description naturelle des rues, des places de Quimper, des embellissemens projetés pour cette commune. Je prendrai le parti que j'ai suivi jusqu'à présent, j'écrirai sans me piquer de mériter les éloges qu'on doit aux esprits réglés, méthodiques, à ces têtes carrées, solides, calculantes, qui ne rapprochent rien d'incohérent, à ces gens qui ne sortent jamais d'une ligne processionnelle. Quand un fait se présente à ma mémoire, je le rapporte; cette marche en vaut une autre : elle s'éloigne au moins de l'uniformité, mère des dégoûts et de l'ennui.

Si j'avais divisé mon travail par chapitres, chacun eût parcouru l'article propre à son état, à son génie, en négligeant celui qui lui convenait le moins. Un architecte, par exemple, eût laissé les passages où je ne parle que de superstitions, de folies et de chansons; il n'eût pas lu l'histoire suivante; elle est pourtant insérée dans Cervantes, et qui n'a pas lu Don-Quichotte!

Un marchand, en quittant Quimper, confie à son voisin une somme considérable, en le priant de la garder jusqu'à son retour.... Il arrive : on nie le dépôt; appel au tribunal : on demande un serment; le dépositaire infidèle, prêt à lever la main, remet la canne remplie d'or à l'homme qui réclamait son argent, et jure alors qu'il le lui a rendu. Un crucifix, selon l'usage, présidait à ce tribunal; indigné de cette affreuse infidélité, son bras se détache, son sang coule, la canne se rompt, et la fourberie se découvre. J'ai vu le sang exposé tant de siècles à la vue des fidèles! — La révolution, ennemie des miracles, a détruit ce grand monument de la piété de nos pères.

Quand Cervantes a placé ce fait dans l'île de Barataria, au tribunal de notre ami Sancho, il ignorait le vrai lieu de la scène.

Je ne parlerai pas du merveilleux poisson d'une fontaine de Quimper, toujours vivant, et toujours en entier, quoique Saint-Corentin en coupât chaque jour la moitié pour se nourrir dans la journée. L'évangile nous rapporte le miracle des cinq pains qui substantèrent cinq mille spectateurs. L'histoire de Bretagne nous conte que Saint-Yves alimenta deux cents personnes avec huit sous de pain, dans un temps de famine. Ces faits sont trop communs pour être rappelés; Saint-François n'en faisait pas d'autres (2).

(1) L'ironie de Cambry est ici d'autant plus déplacée que lui-même cite à chaque pas, comme autorité, ces savans qui, dit-il, remplirent leurs in-folios que de sornettes.

(2) Saint-Corentin était issu d'une famille originaire de la Grande-Bretagne, mais réfugiée dans l'Armorique. Ses parens le firent étudier, et il fit de grands progrès dans les bonnes lettres, à ce que disent les légendaires. Il se retira de bonne heure dans une solitude, en la paroisse de Plomodiern. Gralon, comte de Cornouaille, chassant dans cette contrée, rencontra Saint-Corentin, et fut édifié par ses discours. Il pensa qu'il avait trouvé l'homme qu'il cherchait pour être le pasteur de ses sujets. En conséquence, il le fit ordonner par Saint-Martin, archevêque de Tours, et lui abandonna tous les droits qu'il avait en la paroisse de Plomodiern. Dom Morice croit que ce fut Saint-Corentin qui souscrivit, comme évêque, au concile d'Angers, en 453, sous le nom de Charaton. Mais cela est improbable, car ce fut, selon Albert de Morlaix, en 392, que Saint-Corentin fut nommé évêque. Selon le même légendaire, Gralon laissa au saint son palais de Quimper pour lui servir de maison épiscopale, et ce fut près de ce palais qu'il construisit la cathédrale, comme le prouve une inscription que l'on voyait au portail de l'église, sous l'effigie même du roi Gralon, dont Cambry a parlé précédemment. Voici ces vers, assez bons, d'Albert de Morlaix

Quimper doit être submergé, si la bougie du Guéodet s'éteint.

« L'église du Guéodet passe pour le plus ancien temple de Quimper. Quatre piliers la séparent en deux parties ; l'une d'elle ne date que d'une époque rapprochée, elle n'a pas trois cents ans d'existence; l'autre est de la plus haute antiquité, quoique refaite, rebâtie quelquefois, en 1371 entre autres, comme une charte sur parchemin, déposée à la bibliothèque du district, me le démontre.

» Tout annonce la vétusté de cette seconde partie. Le jubé, de bois de chêne, me paraît plus ancien que le plafond de Saint-Louis, à Fontainebleau. Des poutres qu'on n'aperçoit pas le supportent; il est orné d'arcades, de cintres pleins, de pendentifs, de statuettes, dont le travail est curieux par ses recherches et sa bizarrerie. La principale boiserie du jubé est formée de débris rassemblés, réunis pour remplir les vides de la vétusté. On y remarque, entre autre, un buste aussi grossièrement exécuté que les monumens du dixième siècle : les cheveux roulés du chevalier qu'il représente ceignent son front, comme la couronne d'un cordelier; il est sans oreilles; une espèce de griffon paraît servir de support au cadre qui l'enferme; deux anges, portant un écusson, ne sont certainement pas de la même époque, quoique depuis des siècles ils soient placés au milieu de la balustrade.

» J'ai remarqué, dans cette église, deux poutres sculptées que des têtes de dragons soutiennent; elles portaient autrefois une rone de quatre pieds de diamètre, couverte de clochettes, qu'on agitait à certaines époques. Ces clochettes, comme celles qui pendaient aux habits du grand sacrificateur des juifs, rappellent les temps reculés où l'on pensait que l'ébranlement de l'air éloignait, blessait les démons vêtus de vapeurs aériennes.

» La plus ancienne vierge du Guéodet est noire comme la vierge de Chartes, comme celles de l'Italie, comme l'Isis des égyptiens.

» Le chœur de chaque partie de cette église est séparé par une boiserie incorruptible, monument de patience et de singularité.

» La plus ancienne de ces boiseries est travaillée à jour : c'est un amas de colonnes et d'ornemens légers, dans la forme des arabesques; de petits clochers, de dômes légers, de pendentifs, représentant des anges ou des hommes occupés des plus sales fonctions de l'infirmité humaine. Elle a pour ornement des frises ou des traverses, des têtes de lion, la tête de Méduse, un grand ogre couché, toutes les bambochades du gothique le plus reculé.

» L'autre, avec plus de régularité, une apparence de proportions, de sculpture bien plus réglée, offre de risibles contrastes. Sur le piédestal de colonnes cannelées, d'ordre corinthien mal indiqué, sur la balustrade inférieure, sur des bas-reliefs exhaucés, on voit Hercule étouffant Antée, Hercule tuant l'hydre de Lerne, Samson renversant les colonnes du temple qui l'écrasa, un Jupiter tenant la foudre, l'adoration des rois, des satyres, des danses, Saint-Michel écrasant le

laix, pour le temps qu'ils y furent posés, qui fut l'an 1424 que l'église fut rebâtie :

Com' au pape donna l'empereur Constantin
Sa terre aussi livra cest' à Saint Corentin,
Grallon roy *chrestien des* Bretons Armoriques,
Que l'an quatre cens cinq selon les vrais chroniques
Rendit son âme à Dieu, cent et neuf ans ainçois
Que Clovis *premier Roy chrestien des François*
Cy estait son palais et triomphant demeure :
Mais voyant qu'en ce monde n'est si bon qui ne meure,
Pour eternel memoire sa statue a cheval
Fut cy dessus assise au haut de ce portail
Sculptée en pierre bise, neufve et dure
Pour durer à jamais si le portail tant dure ;
A Landt-Tevenec *gist dudit Grallon le corps*
Dieu par sa sainte grace en soit misericords.

Quant à la fontaine miraculeuse dont parle Cambry, il existe réellement, près de Quimper, sur la route de Lorient, une fontaine consacrée à Saint-Corentin, et à laquelle le peuple rapporte la merveilleuse histoire du poisson qui se multipliait; mais c'est à tort : la fontaine dans laquelle la légende place ce poisson ne se trouvait pas à Quimper, mais à Plovodiern. Albert de Morlaix rapporte que le roi Gralon étant venu chasser dans la forêt de Nevet, en la paroisse de Plovodiern, et s'étant égaré, arriva avec toute sa suite à l'ermitage de Saint-Corentin. Comme tous avaient grand faim, ils demandèrent à manger au solitaire, qui remit au maître-d'hôtel du roi un morceau de poisson de sa fontaine; ce morceau se multiplia tellement pendant qu'on le préparait, que toute la cour en soupa. Le roi, étonné de ce miracle, voulut voir ce poisson, dont le saint avait coupé un morceau, et il l'aperçut effectivement nageant dans l'eau sans aucune blessure. Un indiscret voulut imiter le saint; il attrapa aussi le poisson, et en coupa un pièce pour voir s'il redeviendrait entier; mais il demeura blessé jusqu'à ce que Saint-Corentin ne l'eût guéri, en lui donnant sa bénédiction, et il lui commanda en outre de se tirer de là de peur de semblable accident. Ce dernier fait se trouve relaté dans la prose qui se chante le jour de la fête de Saint-Corentin.

ultrajais ange, et Léda indécemment caressée par un cygne.

» Les meilleurs vitraux de Quimper sont ceux de Guéodet; le hasard les a mieux conservés que ceux de la cathédrale et que ceux du Pinity. Dans la prodigieuse quantité de personnages entassés au-dessus du maître-autel de la partie la moins ancienne de cette église, outre le brillant des couleurs, on doit admirer des airs de têtes, des groupes, des attitudes du meilleur style. Qu'on examine la pose de la vierge qui s'évanouit; une femme du peuple tournant la tête, qu'un homme de goût ne peut manquer de remarquer, etc.

» Le morceau le plus complet de ces vitraux forme un tableau, une composition régulière, pleine d'expression, de vérité, de simplicité. C'est l'adoration des bergers. L'enfant vient de naître; un cercle d'anges, au fond du tableau, admire, adore en silence, dans une attitude respectueuse. Joseph, la Vierge, sont à genoux; les bergers se prosternent. A l'époque où furent exécutés ces ouvrages, nous avions peu d'artistes en France en état d'en égaler le mérite; aucun n'eût pu surpasser leurs couleurs; ils sont de 1563. Je suis frappé de l'élégance, de la légèreté des ornemens d'architecture prodigués dans ces vastes cadres. On y voit des voûtes surbaissées, des fleurons, des volutes, des aiguilles du meilleur goût; j'y remarque surtout quelques vases épars, d'une forme aussi belle, aussi parfaite que celle des plus beaux vases d'Étrurie. Le mérite de ces riches décorations est augmenté par la noble simplicité des couleurs qui les forment. Leur masse est un fond blanc, relevé par de brillans et légers filets d'or, indiquant toutes les arêtes. La mort de la vierge est du même maître et du même mérite.

» Après une peste, les habitans de Quimper firent vœu de consacrer tous les ans, à la vierge du Guéodet, une bougie assez longue pour entourer les murs de la ville; elle devait brûler sans cesse. On voit, dans un angle du sanctuaire, l'énorme lanterne où l'on déposait la bougie.

» L'intérieur du vieux portail, ces masques, ces rêles, les gargouilles de la façade, sont d'une grande ancienneté. » (1)

» L'église des Cordeliers, où l'on fabrique à présent du salpêtre, est formée de deux nefs, séparées par sept gros piliers de granit. La plus grande de ces nefs a trente pieds de large; des poutres d'une seule pièce, saines, bien conservées, en supportent la charpente. Quelle nudité, quelles dévastations! Tout est pavé de tombes renversées, brisées, retournées. Je vis au bas de la porte principale une tombe de tufeau de sept pieds de long, large de quatre, épaisse de neuf pouces. Sous la corniche règne une guirlande travaillée avec délicatesse et d'un bon style. Une superbe pierre de kersanton, datée de 1597, dont les arêtes sont d'une pureté remarquable, a sept pieds de long, trois pieds quatre pouces de large et huit à neuf pouces d'épaisseur; elle est conservée dans la cour du couvent.

» On a brisé les images de deux chevaliers sculptés sur deux autres tombeaux, dont les armures différentes offrent des variétés qu'il serait bon de conserver par la gravure au moins.

» La plus curieuse de ces pierres tombales me paraît être du douze ou treizième siècle; j'en juge par la simplicité du travail, par le costume et l'attitude. La pierre de granit est mangée par le temps. L'homme et la femme, les mains jointes sur la poitrine, dorment sur de petits oreillers sans franges, sans ornemens; tous deux ont les cheveux coupés en rond, la tête nue. La femme porte une longue

(1) *Catalogue.*

La chapelle de Notre-Dame du Guéodet (c'est-à-dire de Notre-Dame au Gué-de-l'Odet), était en grande vénération à Quimper, avant la révolution. On conservait dans cette chapelle une bougie continuellement allumée depuis le désastre de la ville d'Is. Si cette bougie s'éteignait, disait la tradition, Quimper devait subir le même sort que l'antique capitale du roi Gralon. C'était par un puits, placé contre l'église même, que la submersion devait avoir lieu. En 1792, la bougie brûlait encore. A cette époque, deux enfans, entrant un jour au Guéodet, s'en emparèrent et se placèrent à la bouche du puits. Là, munis d'une chandelle allumée, ils éteignirent la bougie sacrée, en regardant dans le puits pour voir si l'eau s'élevait, résolus à rallumer la sainte bougie, dès qu'ils apercevraient quelque mouvement dans le puits terrible. Ils furent trouvés dans cette occupation et chassés de la chapelle. Il y avait certes un grave symptôme dans le doute philosophique de ces deux enfans jouant ainsi avec une croyance populaire; cela faisait comprendre que la destruction de la foi catholique n'était pas loin.

L'église du Guéodet, qui, dans sa gothique structure, présentait des parties admirables, a été démolie. On devait élever une halle sur l'emplacement de cette église; mais ce projet a été abandonné, et des habitations particulières y ont été construites. La description que donne Cambry de l'église de Guéodet, dans son Catalogue, fera regretter encore davantage la destruction de ce curieux monument.

tunique sans plis jusqu'à la ceinture ; elle descend jusque sur les pieds qu'elle enveloppe. On ne peut décider si l'homme est nu ; ses pieds posent sur un chien. Un ceinturon indique un chevalier ; il est placé fort bas pour la pudeur.

» Au milieu de la cour où ces sculptures sont déposées, il existait une croix curieuse dont on voit encore les débris. Le bloc qui supportait l'arbre est d'un seul morceau ; il a trois pieds carrés ; ses quatre faces sont couvertes de bas-reliefs. La face principale offre l'image de J. C. couché sur les genoux de sa mère ; une des Maries supporte la tête de son maître ; la Magdelaine tient un vase de parfum. Le corps de J. C. a quatre pieds de développement ; son attitude est simple et bonne. Ce tableau, en général, a plus de dessin, de mouvement, de proportion, que les mille et mille morceaux de ce genre qu'on trouve partout en Bretagne. Sur la face opposée, le sculpteur a représenté l'adoration des rois. Le troisième bas-relief présente un homme à genoux, tenant les clous de la passion. Le quatrième, un vieillard à genoux, vêtu d'un large pantalon, d'une courte tunique, couvert du bardocuculus ; c'est le costume de nos pères. Il tient en main la couronne d'épines.

» Sans doute on ne comparera pas cet ouvrage aux chefs-d'œuvre de l'antiquité ; mais pour travailler une matière aussi dure que ce granit, chargé de quartz, pour donner un relief d'un pied à ses figures, pour placer un sujet à quatre personnages dans un espace de trois pieds, pour mettre quelque expression dans les têtes, du mouvement dans les draperies, de la souplesse dans les attitudes, il fallait un talent qu'on ne soupçonnerait pas aux anciens artistes de la Bretagne. Une histoire de l'art, dans ce pays voisin de la France, mais toujours séparé d'elle par la politique des rois et des parlemens, offrirait des détails, des observations plus curieuses qu'on ne l'imagine, j'en ai la certitude.

» L'arbre inséré dans ce bloc, d'un seul morceau, avait douze pieds de hauteur. Il était surmonté d'une espèce de meule de la même matière. Elle a quatre pieds de diamètre, sept pouces d'épaisseur. Les saints et J. C. en croix étaient posés sur cette base. (1).

» L'église paroissiale de Saint-Mathieu conserve encore de beaux vitraux. On y remarque deux arcades très-hardies. » (2)

Il est peu de ville qui, depuis la révolution, n'ait perfectionné ses plans, ses quais, ses promenades publiques ; Quimper n'a pas eu cet avantage. Il est presque impossible d'embellir l'ancienne partie de la cité ; les augmentations qu'elle recevra se porteront sans doute dans le voisinage des quais, sur ce qu'on appelait la Terre au Duc (3). On ne peut se dispenser, en attendant, d'élargir la rue Obscure ; on la traverse en allant à Brest, en revenant de cette ville ; le plus habile cocher a de la peine à la passer : les accidens y sont communs (4).

L'ingénieur Detaille, homme plein de mérite, de zèle, d'amour pour le bien public, a présenté tous les plans d'utilité générale et d'agrément pour la ville qu'il habite, pour l'arrondissement qu'il surveille ; les sommes médiocres qu'il a reçues du gouvernement, employées avec intelligence, avec économie, sont bien loin de suffire aux dépenses nécessaires ; les hommes, les maçons, d'ailleurs, sont devenus si rares, leur solde est si considérable, qu'il ne peut pas garnir les ateliers. Attendons tout du temps et de la paix.

Ici, comme partout, les corps administratifs ont négligé de se pourvoir d'édifices, de terrains qu'on leur eût accordés pour établir des hôpitaux, des casernes, des places nécessaires. Quand on fut prêt à vendre Kerlot, le citoyen Detaille réclama les terrains indiqués dans le plan général de la ville, comme destinés à son embellissement, aux constructions projetées depuis long-temps. On

(1) L'église des Cordeliers est tout à fait découverte, des sabotiers y travaillent. Le socle sculpté dont parle Cambry existe toujours au milieu de la cour ; on aperçoit aussi dans un coin une vieille pierre tombale assez curieuse. La propriété de M. Le Bastard renferme aussi le cloître du couvent, à moitié détruit, mais qui présente encore une des plus belles ruines du département.

(2) *Catalogue.*

L'église de Saint-Mathieu date de la fin du quinzième siècle. Elle est actuellement dans un grand état de délabrement.

(3) Les rivières le Steyr et l'Odet, dit M. de Fréminville, renferment le terrain appelé *Terre au Duc.* C'était le lieu consacré autrefois aux actes de la haute suzeraineté des ducs de Bretagne ; leurs officiers de judicature et de bailliage y résidaient et y exerçaient leurs fonctions au nom du suzerain. Les prisons ducales étaient bâties en cet endroit ; et sur la place appelée encore aujourd'hui *place Terre au Duc*, étaient les fourches de justice.

(4) La rue Obscure, aujourd'hui rue Royale, est construite à neuf et élargie.

n'eut aucun égard à ses observations : la vente s'effectua. La nation sera dans la nécessité de dédommager l'acquéreur, de contrarier un propriétaire, ce qu'on eût évité avec un peu de prévoyance (1).

Sur une partie de l'enclos non vendu des Ursulines, on veut former une place, que traverseraient trois grandes routes, celles de Pont-l'Abbé, de Douarnenez, de Locronan. Cette place deviendrait un marché nécessaire ; au milieu s'élèverait une fontaine publique ; ses eaux seraient fournies par la source de Saint-Joseph ; dans un des angles, on établirait un lavoir. Pour que la place communiquât avec les quais, on ouvrirait une rue sur les terres de Kerlot (2).

Le citoyen Detaille a proposé de construire un abreuvoir près du pont de la Révolution, d'établir un passage sur la rive orientale de la rivière : il isolerait le bâtiment où sont réunis les corps constitués ; le public en approcherait avec plus de facilité et sans le long détour qu'il est forcé de faire, quand il s'y rend par le pont du Parc (3).

Le tribunal criminel n'a pas, pour ses assises, un local particulier, commode ; il occupe momentanément une petite église près du pont Sainte-Catherine. Point de prison criminelle, point de maison d'arrêt, point de bibliothèque à Quimper. On pourrait placer ces établissemens indispensables dans l'îlot des corps constitués ; la bibliothèque occuperait la partie qui s'approche le plus de la promenade du Pinity, où le lecteur pourrait rafraîchir sa tête fatiguée sous un ombrage épais, dans un air purifié par le mouvement des eaux, sur un terrain uni, sablé, foulé par les plus jolies femmes (4).

Le quai de l'ouest a besoin d'être reconstruit (5).

Il serait nécessaire de faire curer le lit de la rivière, au confluent surtout du Steyr et de l'Odet (6).

Tous les pavés de la commune sont à refaire, ceux de la rue du Guéodet surtout, où l'on ne peut marcher la nuit sans risquer de se casser la jambe. C'est dans cette rue malpropre, obscure, infecte, étroite, mal percée, que sont placées les boucheries (7).

Peu de mois se passent à Quimper sans que quelque particulier ne tombe dans la rivière et ne s'y noie. Ces funestes accidens devraient avoir déterminé la ville à faire placer des garde-fous sur tous les quais.

Les vieilles et les enfans supposent que le diable, sous la forme d'un gros chien noir, vous précipite dans l'abîme, et que le hasard seul ne peut déterminer des accidens si souvent répétés. Les quais sont impraticables pendant plus d'un tiers de l'année ; il est essentiel de les paver (8).

« Loc-Maria faisait, dit-on, partie jadis d'une ville dont l'existence n'est connue que dans le souvenir, par quelques chartes, par les noms des rues qui n'existent plus, et par quelques maisons éparses sur le rivage de l'Odet. Il y avait un couvent à Loc-Maria ; la prieure avait la croix d'or ; sa place était recherchée. La fortune du couvent n'était que de 5 à 6 mille livres de rentes ; on en dépensait la moitié pour soutenir les droits honorifiques de la maison. Les papiers de ce prieuré sont des liasses de procès. » (9)

Au milieu de la promenade plantée dans le prolongement du champ-de-bataille, à Quimper, il existait encore, en 94, une chapelle curieuse, appelée le Pinity.

« Les vitraux du Pinity n'ont pas la perfection de ceux du Guéodet, mais ils n'ont pas moins d'éclat, de richesse et d'élégance. Les ornemens, espèces de filigranes, caprices d'architecture, arabesques légères, sont aussi d'un fond blanc relevé d'or. La

(1) Kerlot est resté propriété particulière.

(2) On a formé une place sur l'enclos des Ursulines, mais on n'y a point établi de fontaines, quoique la ville de Quimper en manque. L'ancien couvent des Ursulines sert actuellement de caserne et de prison.

(3) L'abreuvoir et le passage proposés existent.

(4) Il y a un fort beau tribunal maintenant à Quimper. La maison de justice et la maison d'arrêt sont convenables. La bibliothèque est bien tenue et placée à la mairie.

(5) Les quais sont en bon état.

(6) La rivière est curée presque tous les ans.

(7) Tout est dans le même état.

(8) Les quais ne sont point encore pavés, il n'y a que quelques garde-fous partiels.

(9) A ces détails fournis par Cambry, dans son *Catalogue*, on peut ajouter les suivans :

Le prieuré de Loc-Maria existait, en 1152, sous le nom d'abbaye de Sainte-Croix. Elle n'est pas encore détruite. Les constructions que l'on remarque dans son église indiquent des époques différentes, et prouvent que l'édifice fut repris à plusieurs fois. Le rond-point et une partie des bas côtés appartiennent au gothique lombard, qui précéda, comme on le sait, le gothique sarrasin ou à ogives. On peut donc croire que ces parties de l'église de Loc-Maria appartiennent au dixième siècle.

vie de la vierge fait le sujet des divers tableaux qu'on y voit. Je remarquai surtout la vérité, le dessin, le caractère de la tête d'un homme de moyen âge, qui parle au grand prêtre des juifs sortant du temple ; ce précieux morceau doit être conservé. Le bleu, le pourpre de ces vitraux, sont admirables.

» Sous une voûte dont on a condamné les ouvertures, où l'on dépose des poudres, des cartouches, on voit un *ecce homo* de six pieds, accompagné de deux bourreaux et de deux pages. Dans les niches latérales on a placé deux prêtres juifs. Ces statues, en bois peint et doré, plus proportionnées, moins barbares, moins courtes que les autres statues des églises bretonnes, devaient imposer aux bons habitans des campagnes.

» Les écoliers, auxquels on avait persuadé qu'un des bourreaux de J. C. était Judas, l'insultaient, le couvraient de boue, lui jetaient des pierres tous les jours de composition. Celui qui parvenait à le frapper se croyait sûr d'être *empereur*. » (1)

A l'extrémité de la promenade du Pinity, près de l'ancienne ville de Loc-Maria, plus vieille, dit-on, que Quimper, et qui n'est à présent qu'un village, on voit une manufacture de toute espèce de faïence, de poterie, dont les travaux n'ont pas entièrement cessé depuis la révolution ; on devrait l'encourager et la soutenir. Depuis l'interruption du commerce elle fournit au Finistère la grosse poterie dont, sans elle, il eût été forcé de se passer. Ses travaux autrefois étaient plus recherchés, quoiqu'elle n'employât que de mauvais modèles, si j'en juge par d'anciens moules et par quelques pièces non vendues et cassées que j'ai vus dans le magasin. Le gouvernement devrait faire passer dans toutes les manufactures de la république des modèles de ces beaux vases apportés d'Italie par Denon.

C'est par ces soins que les arts se perfectionnent. Un vase régulier, parfait, élégant, comme ceux de Volterre et d'Arezzo, ne coûte pas plus au manœuvre qui l'exécute que ces pots lourds, uniformes et grossiers des manufactures de France.

C'est en copiant l'Etrurie que les ateliers de Wedgwood mettent à contribution toute la terre, et que la gaucherie des artistes anglais disparaît sous des formes, empruntées à la vérité, mais préférables aux caprices des autres peuples de l'Europe.

En suivant les contours variés de la rivière à laquelle les eaux de la mer se mêlent, vous avez sous les yeux quelques paysages sauvages, quelques jolies maisons de campagne, et les montagnes dépouillées qui vous conduisent jusqu'à la rade de Benodet, par un espace de trois lieues.

Les bâtimens de trois cents tonneaux remontent jusqu'à Quimper ; ceux de cinq à six cents ne peuvent se rendre qu'à l'anse de Lanroz, à deux lieues de Benodet (2). Sur cette anse on pourrait établir une excellente briquerie; deux espèces de terre qu'on y trouve, quand elles sont mélangées, donnent des briques parfaites. On en a fait l'essai. Cet établissement, entre Brest et Lorient, serait avantageusement situé.

Des frégates peuvent se mettre en sûreté dans la rade de Benodet. Elles n'y viennent que dans les cas forcés. La passe est bonne ; mais, quand on est contraint de louvoyer, on en redoute les bas-fonds.

La compagnie des Indes eut, dit-on, le projet d'y faire un port.

Sur toute cette côte, depuis le Port-Liberté (3) jusqu'à Brest, on fait une pêche très-considérable de sardines, de congres, de juliennes. Le congre se pêche à la ligne ainsi que le merlus. La sardine se prend dans des filets fort grands; ils tiennent à l'arrière du canot, tendus par des plombs, soutenus par du liége. On attire ce poisson avec de la rogue ; c'est du frai ou des œufs brisés du stockfish délayés dans de l'eau de mer. On tire la sardine des filets avec une espèce de raquette. On compte ordinairement cinq hommes dans chaque bateau. Les sardines, disent les pêcheurs, ont un roi, nommé le *Maigre*, qui, quand il trouve un banc de ses sujets, les mange tous, formassent-ils un monceau supérieur aux plus grosses montagnes. Dès qu'on le voit s'élancer hors de l'eau, la pêche est terminée, les bateaux rentrent. On ignore s'il existe réellement un animal si redouté des sardines qu'elles se dispersent à son approche, ou si ce poisson n'est produit que par l'imagination des pêcheurs ; jamais cet animal dévorateur ne s'est trouvé dans leurs filets (4).

On pêche dans ces mers des harengs, des ma-

(1) *Catalogue*.

L'église du Pinity a été démolie.

(2) Il ne monte à Quimper que des navires de 200 tonneaux, et l'anse de Lanroz n'est qu'à une lieue de Quimper.

(3) Nom donné, pendant la révolution, au *Port-Louis*.

(4) L'existence du Maigre est un de ces contes de pêcheurs si nombreux sur nos côtes, mais qui n'aurait pas dû exciter un doute dans l'esprit de Cambry.

querreaux. A trente-six lieues dans le sud-ouest de Penmarc'h, il existe, dit-on, un grand banc de morue, qu'on a négligé pour Terre-Neuve (1).

On vante avec raison l'excellente poissonnerie de Quimper. La rivière produit des saumons, des truites, des mulets, des anguilles. Concarneau et Douarnenez lui portent des poissons de toute espèce : soles, turbots, rougets, etc., etc. Tout ce qui peut garnir une table bonne, recherchée, s'y trouve en abondance ; c'était un pays de chanoine. Les denrées n'y sont pas aussi chères que dans les villes voisines de Brest et de Lorient, gouffres où tout va s'engloutir, surtout dans les temps de désordres où les approvisionnemens mal dirigés laissent porter sur le Finistère et sur le Morbihan la charge de les alimenter.

Le beau bâtiment de l'évêché sert à présent d'auberge ; on y reçoit des étrangers dans des appartemens vastes, propres, bien éclairés, meublés avec recherche.

Les tabagies de la Bretagne, de la France entière, donnent du prix à ces maisons commodes.

L'hôpital militaire de Quimper est bien tenu, dans une position avantageuse, sur un tertre élevé qui domine la ville ; on y jouit du meilleur air, d'une belle vue ; le jardin est assez vaste, assez bien exposé pour qu'on y cultive des plantes médicinales, exotiques, etc. (2)

« Les grotesques figures qu'on aperçoit sur les plus anciens édifices de Quimper ont un caractère d'originalité, de plaisanterie, de gaieté, qui ne le cede à rien de ce que j'ai vu de plus bizarre. C'est un malheureux qui souffre, et dont la risible grimace est à moitié cachée par un mouchoir ; c'est un lourdeau qui sollicite un juge, qui lui répond en lui montrant sa bourse ; c'est un monstre à tête de pongo, presque aussi longue que son corps décharné, qui pose sur un bouclier : un cordelier à figure bénigne, étendant des mains bénites sur la tête des passans. On y voit l'ange de Tobie, la folie, un homme séparant en deux un lion dont il déchire les mâchoires, et regardant d'un air féroce un burlesque guerrier qui le menace d'une massue ; ce matamore armé porte un de ces étuits insolens et menteurs que nos pères étalaient, en forme de priape, au défaut de la cuirasse et des cuissarts.

» Ces maisons (voyez celle de l'ancienne auberge du Lion-d'Or, près du pont de Sainte-Catherine, et celle qui forme l'angle de la place Saint-Corentin et de la rue Obscure) vous feront juger de la solidité de cet ancien genre de bâtisse. Vous y verrez la beauté, la grandeur, l'incorruptibilité des chênes employés par vos ancêtres. Ils servent d'escaliers, de frises, de traverses, de chapiteaux et de colonnes. Après trois ou quatre cents ans de service, ils sont respectés par les insectes, inattaquables par l'acier, compactes comme le bois de fer. Quels caprices dans les ornemens ! Des gueules de dragons, des têtes d'anges ou de lions servent de base à des montans guillochés ; des ornemens sans formes définies remplacent les chapiteaux. Si Walpole, qui, près de Tuitnam, près de la demeure de Pope, a fait bâtir une maison gothique dont toutes les parties sont prises des plus vieux monumens, ou copiées des plus vieilles ruines, avait vu les façades dont je viens de parler, et le jubé et les balustrades du Guéodet, il en eût, à grands frais, acquis la propriété, pour enrichir sa demeure bizarre.

» J'ai vu Poulquinan ; c'est un château dont on voit encore quelques pans, quelques tours encaissées dans les bâtimens modernes ; ce qu'on en peut apercevoir est très-ancien.

» On prête cette demeure au roi Gralon ; c'est reculer son existence jusqu'au quatrième ou cinquième siècle. Il est placé sur une colline élevée, d'où l'on voit une partie de Quimper et les détours de la rivière.

» Les dessins de Laniron, campagne des anciens évêques, étaient du fameux Le Nôtre. Ses formes sont grandes et belles ; une vaste balustrade forme un fer à cheval avancé sur un grand bassin de l'Odet. A quelque angle que vous vous portiez, vous avez un nouveau coup d'œil, des eaux tranquilles, des montagnes sauvages ou bien boisées, des vallons dont les divers coteaux se croisent en s'élevant à l'horizon.

» La maison est garnie de tourelles ; les allées, les bois qui l'entourent, la plus belle orangerie (deux orangers entre autres plus beaux qu'aucun de ceux qu'on entretient à Versailles), de riches espaliers, etc., embellissent cet heureux séjour.

» J'oubliais de vous parler de la belle église du collége. La façade en est simple ; elle est formée de quatre pilastres d'ordre toscan, surmontés de pi-

(1) Ce banc existe, et il est certain qu'on l'a retrouvé. Voyez à cet égard Thevenard.

(2) L'hôpital dont parle ici Cambry est maintenant l'hospice civil et militaire de Quimper ; c'est un ancien séminaire. Cet édifice est bâti sur un amas de ces pierres que les naturalistes appellent *poudingues*. Il est bien situé, mais il manque d'eau.

lastres d'ordre ionique. L'intérieur de ce temple, de la plus grande simplicité, n'a de remarquable que ses corniches, d'un grand style, et la voûte principale en pierres de taille, ouverte dans la partie la plus élevée (comme le Panthéon), formée de cercles réguliers dont la coupe plaît à l'œil en prouvant le talent de l'architecte qui la combina.» (1)

Le collége est un bâtiment vaste, très-propre aux exercices de la jeunesse; il appartint aux jésuites jusqu'au moment de leur destruction. Il était tenu par un principal et sept professeurs; on ne pourrait l'employer aujourd'hui sans réparations. Il est cruel de voir ce vaste emplacement abandonné, de trouver dans toutes les places publiques, dans tous les carrefours, cette multitude d'enfans, sans guide, passant l'âge de la mémoire, les plus beaux momens de la vie, dans un abandon presque total. Quel ton! quelles attitudes! quels juremens! Leurs mœurs se corrompent; les préjugés s'ancrent dans leur esprit. Attendons la paix pour régler le commerce, pour exercer une sage police, pour faire refleurir les arts; mais que laissant tout autre soin, sa famille, ses prétentions, sa fortune, tout honnête homme instruit s'adonne à l'éducation d'une jeunesse intéressante, perdue, si l'on ne vient à son secours (2).

Il n'y a point à Quimper de maître d'hydrographie. Le citoyen Tilly y montre les mathématiques avec succès. On n'y trouve ni maître d'escrime, ni maître de danse, ni maître de musique. Je ne sais si, dans ce moment, on y pourrait apprendre à lire (3).

Des enfans nés avec des dispositions pour la peinture y trouveraient pourtant un des meilleurs maîtres de la France. Les hommes de sa force ne donnent point les premières leçons.

Valentin, né dans la Bretagne, après avoir fini ses études à Rome, revint à Paris, s'y fit connaître.

De retour dans sa patrie, il a pris le parti de donner des leçons publiques. Une soixantaine d'élèves assistent à ses séances, qu'il a cessées, faute de bois pendant l'hiver. — Chargé d'une mission relative aux arts, je vis cet artiste habile et sans fortune.

Valentin a servi la révolution de son épée, de sa plume et de son pinceau; quelques chansons grivoises ont répandu parmi le peuple des idées patriotiques sans se porter à des fureurs.

Il fait ainsi parler un volontaire du Finistère, sur l'air *Et y ha çà v'là qu'est donc bâclé :*

Pour f..... à bas tous les pantins
De la..... et de l'Allemagne,
Et ces autres mangeurs de saints,
Les soldats du sire.....,
Il ne nous faut d'autre instrument
Que de bonne paille de gland. (*bis.*)

Un soldat disait :

Le roi d'Chypre et d'Jérusalem
Peut à présent graisser ses bottes,
Car j'lui f..... son requiem
Pour dormir avec ses marmottes;
Puis nous irons dans ses états
Les ramoner du haut en bas. (*bis.*)

Les principaux ouvrages de Valentin sont :

1° Le Martyre de Saint-Etienne, exposé dans le salon de Lebrun, en 1790. Il appartenait à l'évêque de Saint-Brieuc, Renaud de Belcise. Il est à présent à Paris.

2° Jean II, duc de Bretagne, donnant aux Bénédictins un diplôme qui leur permit de bâtir la belle abbaye de Prières. Il était dans cette abbaye, département du Morbihan.

3° Trois plafonds pour M. Dargenton, aux Ormes. Ils représentent le Printemps, la Paix, Jupiter enlevant Ganymède. Les personnages ont huit pieds de longueur.

4° Une Extrême-Onction, à Saint-Brieuc. On en vit l'esquisse au salon, en 1791.

5° Une Annonciation, le Baptême de J. C., plusieurs Saints, à Prières.

6° Une Sainte-Geneviève, pour le marquis de Tenteniac, à Belon.

7° Saint-Jean dans le désert, appartenant au comte de Severac, près de Vannes.

8° Deux tableaux à Morlaix, l'Enfant-Jésus sur un globe, et la Délivrance d'une âme du purgatoire.

(1) *Catalogue.*

(2) Le collége de Quimper est un bel édifice, mais dont la réputation, comme établissement d'instruction, est presque entièrement perdue. La chapelle du collége est charmante, comme le dit Cambry, mais ce joli monument est mal entretenu; la mousse en couvre les pierres, et les décorations des autels sont ridicules. Le pinceau du barbouilleur a encore passé par là.

(3) Quimper ne manque pas maintenant de moyens d'instruction pour les lettres et les sciences. L'étude des arts y est plus difficile. Un professeur d'hydrographie, qui était autrefois à Audierne, où il avait de bons et nombreux élèves, a été appelé à Quimper, où, malgré son zèle et son talent, il a très-peu d'élèves.

9° Une multitude d'études et de dessins; Aman mis en croix, d'après Michel-Ange; presque toute la chapelle Sixtine. — La Justice, de Raphaël, aux trois crayons; Enée portant son père, du même maître.

Des morceaux, d'après le Dominicain, les Carrache, etc., dessinés à la gravure.

Des études anatomiques, dont il veut faire un cahier de principes.

10° Il a remis au représentant Tréhouard, pour l'offrir à la convention, la Philosophie versant sur Paris la lumière qui pénètre dans les départemens.

11° Il achève un fort beau dessin : la Justice conduit la France au temple de l'immortalité, malgré l'envie, l'enfer et les tempêtes.

12° Il esquissait il y a quelques mois un sujet assez neuf : la France montre la Liberté à des nations éloignées, aux musulmans, aux chinois, aux tartares, qui copient la table des droits de l'homme.

J'oubliais sa grande composition qu'il doit exécuter pour le département. — C'est une belle allégorie : l'Innocence expire immolée sur les marches de l'autel de la Liberté; l'Envie fait suer ses serpens sur ses restes inanimés, qu'un génie couronne d'étoiles; la Muse de l'histoire trace, sur ses tablettes, le nom des membres du département qui périrent sous le couteau du tribunal révolutionnaire, à Brest.

Valentin, sans fortune, languit et végète à Quimper.

Les secours de la médecine sont administrés dans cette commune par des hommes de mérite.

L'hospice civil contient une centaine de lits; on y reçoit les enfans trouvés (1).

Une partie de ces hommes, aussi recommandables par leurs vertus que par leurs talens, que par leur héroïque intrépidité (je parle de ces infortunés membres du département qui, à la honte de l'humanité, périrent sur l'échafaud), étaient de Quimper; presque tous s'étaient formés dans cette ville. — Qu'on les suive depuis les premiers jours de la révolution, qu'on parcoure leurs registres, qu'on lise leurs arrêtés, qu'on juge les mouvemens qu'ils ont commandés, l'esprit qu'ils ont répandu, on les verra toujours les plus fermes appuis de l'unité républicaine. Inébranlables dans leurs principes de patriotisme et de philosophie, aussi prompts à concevoir un grand plan qu'à l'exécuter, ils sont tombés sous le couteau, parce qu'il était impossible de les écarter du sentier de l'honneur, de la justice et de l'humanité. Si le Finistère, entouré de chouans et de flottes anglaises, n'a point encore laissé souiller son territoire, il le doit à l'impulsion de son ancien département, aux principes qu'il a répandus, à son esprit, qui vit encore.

Quel homme avait la sérénité, le calme de Kergariou; plus de zèle, plus de dévouement que ce malheureux Moulin?

Quelle force, quel style chez le procureur-général Brichet! Avait-on plus de talent, plus d'amabilité, plus de simplicité; s'exprimait-on avec plus d'énergie que cet infortuné Morvan, couronné par l'académie française, orateur, musicien, poète, administrateur éclairé?

Quel homme fut plus respecté, plus aimé que Delmat? Au moment du supplice, sa voix fit pâlir ses bourreaux.

Mais une aussi sèche analyse ne suffit pas aux mânes de ces hommes généreux; c'est dans les pages de l'histoire qu'on doit apprendre à les aimer, à les admirer, à les pleurer.

Quimper est situé par les six degrés vingt-sept minutes vingt et une secondes de longitude, et par les quarante-huit degrés vingt minutes de latitude. Le pays est rempli de montagnes. Celles que l'on nomme les Montagnes Noires sont les plus considérables; elles forment un rideau de la longueur de trente-cinq lieues; les montagnes d'Arès ont neuf lieues de longueur.

Quimper contient neuf mille cinq cents habitans. Le voisinage de la mer est varié, délicieux. Les environs offrent des montagnes, des landes, des terres incultes et des bois assez étendus.

Les anglais, venus au secours du comte de Montfort, assiégèrent cette ville sans pouvoir la prendre; elle était bien défendue par ses fortifications (2).

Quimper ne se rendit qu'après la victoire de Montfort.

Dans les troubles de la Ligue, tranquille jusqu'à

(1) Voici la situation de l'hospice civil : 20 lits pour les hommes, 20 pour les femmes, 8 au dispensaire (filles publiques), 6 pour les filles mères, 15 pour les hommes à vie, 30 pour les femmes à vie, 4 pour les prisonniers, 8 pour les galeux, 15 dans la salle des cholériques, 28 pour les enfans trouvés. Les militaires ont 89 lits dans le même hôpital. Total 243 lits. Outre les 28 enfans trouvés entretenus à l'hospice, il y en a [illegible] des deux sexes nourris à ses frais dans les campagnes.

(2) Ce fut au treizième siècle que Guy de Thouars, duc de Bretagne, fortifia Quimper. L'évêque et le chapitre se [illegible]

» La querelle s'échauffe ; le chevalier proteste que le mot *fatigué*, dans les vers nobles, était trivial ; que le mot *indestructible* l'avait choqué, sur une pierre, grosse à la vérité, mais beaucoup moins que celles que lance le Vésuve, en Sicile.

» Il trouva bien plus de justesse dans les vers du cabaret, et il assura que la faux du Temps ébréchée, mais non détruite, présentait une idée si vraie, qu'il voulait la faire graver par Audran ou par Cochin. On lui répondit avec chaleur ; enfin l'on paria trente-six francs que l'abbé Delille n'a jamais vu le cabaret voisin de Concarneau, et que son vers est préférable aux deux vers que je viens de citer.

» C'est à vous que nous osons nous adresser, monsieur, pour juger cette question qui trouble toutes nos assemblées. Ne dédaignez pas d'insérer cette lettre dans vos feuilles ; elle prouvera peut-être à ces messieurs de Paris qu'on sait s'occuper en Bretagne, et que le flambeau du génie, qui brille sur la capitale, jette quelque lueur sur les rochers de l'Armorique et dans les environs de Quimper-Corentin.

» Nous avons l'honneur d'être, etc.,

» Monsieur,

» *Un de vos Abonnés.* »

Ces mauvaises plaisanteries, ces vers burlesques ne prouvent rien. Quimper, malgré les préventions françaises, les vers de Lafontaine, etc., n'en est pas moins une ville très-aimable, très-éclairée ; c'est l'endroit de la Bretagne où, sans comparaison, on trouve le plus de connaissance, de talens et d'amour pour l'étude. Les habitans en sont obligeans, les femmes gaies, vives, spirituelles ; elles ont encore pour les talens et pour les lettres ce vieux respect anéanti dans une partie de la France par les déclamations du bon Jean-Jacques (1).

M. de B...., gentilhomme breton, me contait, à Paris, que montant à Quimper la rue Obscure, accompagné d'un gentilhomme de cette commune, ils virent s'avancer un paysan, jeune et vigoureux, ivre, et roulant dans l'air un bâton menaçant. B...., inquiet, fait voir à son ami que cet insolent pourrait l'insulter. — S'il avance, donne-lui sur la tête un fort coup de ta canne, mais ne redouble pas. — Le paysan s'approche et les insulte. B.... suit le conseil qu'on venait de lui donner ; le rustre tire son chapeau, fait la révérence et s'en va.... C'est le coup de bâton du seigneur. Il paraît qu'autrefois un gentilhomme avait le droit de frapper une fois un paysan, pour l'avertir, pour le ramener à la raison ; mais il courait risque d'être assommé, s'il revenait à la charge. Ainsi nos commandeurs, à Saint-Domingue, ne pouvaient donner qu'un coup de fouet au nègre paresseux, négligent ; s'il redoublait, le nègre se plaignait, le commandeur était puni de la peine du talion. *Cum redoublamentis.*

Le propriétaire de la terre de Coat-Fao et de Prat-an-Ras demandait un œuf à chaque ménage au temps de Pâques ; il faisait enlever les marteaux des portes, ou les serrures, chez celui qui le refusait.

K..... pouvait prendre le meilleur poisson du pêcheur qui passait devant ses terres.

Le propriétaire de Trohir, commune de Kerfeunteun, devait tous les ans, à l'évêque de Quimper, un écu d'or, qui ne pouvait être présenté qu'à la messe du jour de Noël, et par un gentilhomme ; il en était dressé procès-verbal par la justice de monseigneur. Tous les sept ans, on remplaçait l'écu par une paire de gants de soie blanche bordée en or.

P.... K...., à la Châtaigneraye (en Briec), pouvait porter, à côté de l'évêque, un bâton d'argent, pendant les offices. — Un de ses ancêtres avait délivré d'un coup de bâton un curé portant le bon Dieu, que des manans insultaient.

Un évêque allant à Pont-l'Abbé s'enfonce dans un bourbier ; des paysans le délivrent ; il leur présenta de l'argent, refus. — Eh bien, dit le saint homme, il n'y aura plus que trois lieues de Quimper à Pont-l'Abbé : il raccourcit ainsi la route (2).

Tous les ans, à Quimper, le jour de Sainte-Cécile, à deux heures après-midi, tout le clergé montait sur la plate-forme, où l'on trouvait la statue équestre du roi Gralon, entre les deux tours de la cathédrale ; on y chantait un hymne à grand chorus, accompagné de musiciens. Pendant ce temps, un des valets de ville montait en croupe sur le cheval, tenant une bouteille, un verre, une serviette ; cet homme alors versait une rasade, la présentait au roi, l'avalait, essuyait la bouche du

(1) Nous ne savons à quelle cause il faut attribuer le jugement que porte ici Cambry de la ville de Quimper ; mais il est certain qu'actuellement cette ville est une des moins lettrées, des plus soumises aux idées arriérées et aux dévotions étroites.

(2) Mais comme il oublia d'ajouter : *et trois lieues de Pont-l'Abbé à Quimper*, il y a toujours 4 lieues au retour.

J'ai parlé de la faïence à Loc-Maria ; il existe d'autres petites manufactures de grosse poterie et de vases de grès dans le même lieu, à Gaberic, à Ergué.

On trouve une papeterie dans Kerfeunteun, sur le Steyr.

Il y a, près de Quimper, de l'argile blanche très-micacée, propre à faire des poteries de l'espèce de celle qu'on fait en Angleterre ; on la néglige.

Les tanneries sont en si petite quantité, de si peu d'importance qu'on ne devrait pas les citer (1).

A l'époque où la convention ordonnait la fabrication du salpêtre sur tous les points de la république, le district de Quimper s'en occupa aussi ; et quoique le sol de son territoire contienne, en général, beaucoup plus d'argile et de silice que de terre calcaire, il ne laissa pas de fournir à la république plusieurs milliers de très-bon salpêtre. En parcourant le district pour chercher des terres salpêtrées, on découvrit, sur l'un des piliers intérieurs de l'église paroissiale de Penmarc'h, à quatre lieues sud-ouest de Quimper, une assez abondante efflorescence saline qui existe encore : c'est du carbonate de soude très-pur. Cette église, qui n'est pas neuve, est située dans un pays plat, découvert, bordé par une mer hérissée de rochers, et que de fréquens naufrages ont rendue trop célèbre. La pierre calcaire dont elle est construite a été prise dans les nombreux blocs de granit qui couvrent la grève de cette partie de la côte, connue sous le nom d'*Etaux de Penmarc'h*, et qui n'en est pas très-éloignée. Ces pierres, qui pendant des siècles ont été abreuvées des eaux de la mer, contenaient sans doute du sel marin ; la chaux qui a servi à les lier, pour construire cet édifice, s'est emparée de l'acide muriatique de ce sel, et a formé un muriate de chaux qui a coulé le long des parois extérieures de la pierre : cependant l'acide carbonique qui se développait dans un lieu dont l'air était souvent stagnant, s'est combiné avec la soude devenue libre, et a donné lieu à cette efflorescence qu'on voit aujourd'hui. Voilà au moins ce qu'on peut imaginer de plus probable sur ce phénomène. Il est d'autant plus remarquable qu'il est le seul connu jusqu'ici dans ce pays. Ce n'est pas qu'on ne puisse regarder le terrain du ci-devant district de Quimper comme abondant en matières salines de diverses espèces ; mais le climat en est si humide que les pluies entraînent ces sels à mesure qu'ils se forment, et il est très-probable que s'il y pleuvait plus rarement, on trouverait que le sol y donne naissance à plusieurs sels ; en voici un exemple. A la suite d'une sécheresse de quelques semaines, qui a eu lieu ici pendant les mois de pluviôse et de ventôse an V, on a trouvé, à une demi-lieue de Quimper, au bord de la rivière d'Odet, sur la surface verticale d'une roche granitique, qui paraît en état de décomposition, une légère efflorescence de sulfate de magnésie, que les pluies survenues ont bientôt fait disparaître.

Le séminaire de Quimper est bâti sur un mont de cailloux roulés (2).

Le granit est la pierre la plus commune ; on y trouve beaucoup de schistes micacés, du quartz, etc. ; on n'y connaît point de pierre calcaire.

Le citoyen Cormier, nommé commissaire pour l'exploitation d'une mine de charbon-de-terre, près des murs de Quimper, a trouvé dans un espace de six cents toises, et dans la même direction, cinq affleurements bien prononcés ; les échantillons éprouvés ont été trouvés trop légers ; les autres fouilles en offrent de meilleurs.

Voici l'état des couches de cette mine :

1. Terre végétale.
2. Glaise sablonneuse, qui plus bas s'unit à des cailloux roulés et ne fait avec eux qu'un même solide.
3. Cailloux roulés, mêlés de sables micacés et coagulés.
4. Schiste gris, imparfait, très-cassant.
5. Terre noire stéatiteuse et feuilletée.
6. Charbon-de-terre, quelquefois mêlé de quartz.
7. Granit très-micacé, sans feld-spath, fort dur et peu cassant.

Ce dernier rocher fait toujours le mur du filon, et est le plus intimement uni au charbon, excepté la terre végétale. Ces couches se répètent à chaque veine de charbon. Il y en a trois bien remarquables : la première a sept à huit pouces d'épaisseur ; la seconde est divisée dans la terre noire stéatiteuse, elle a douze pieds de large ; la troisième, qui est encaissée dans un rocher très-dur, n'a que deux pieds de large, et produit dans quelques parties six pouces de charbon pur et massif.

La direction des veines est toujours du levant au

(1) Pour tous ces détails industriels, voir la seconde partie.

(2) Ce séminaire est le même édifice que l'hôpital dont Cambry parle, page 147.

Quimper doit être submergé, si la bougie du Guéodet s'éteint.

« L'église du Guéodet passe pour le plus ancien temple de Quimper. Quatre piliers la séparent en deux parties ; l'une d'elle ne date que d'une époque rapprochée, elle n'a pas trois cents ans d'existence; l'autre est de la plus haute antiquité, quoique refaite, rebâtie quelquefois, en 1371 entre autres, comme une charte sur parchemin, déposée à la bibliothèque du district, me le démontre.

» Tout annonce la vétusté de cette seconde partie. Le jubé, de bois de chêne, me paraît plus ancien que le plafond de Saint-Louis, à Fontainebleau. Des poutres qu'on n'aperçoit pas le supportent; il est orné d'arcades, de cintres pleins, de pendentifs, de statuettes, dont le travail est curieux par ses recherches et sa bizarrerie. La principale boiserie du jubé est formée de débris rassemblés, réunis pour remplir les vides de la vétusté. On y remarque, entre autre, un buste aussi grossièrement exécuté que les monumens du dixième siècle : les cheveux roulés du chevalier qu'il représente ceignent son front, comme la couronne d'un cordelier; il est sans oreilles; une espèce de griffon paraît servir de support au cadre qui l'enferme; deux anges, portant un écusson, ne sont certainement pas de la même époque, quoique depuis des siècles ils soient placés au milieu de la balustrade.

» J'ai remarqué, dans cette église, deux poutres sculptées que des têtes de dragons soutiennent; elles portaient autrefois une roue de quatre pieds de diamètre, couverte de clochettes, qu'on agitait à certaines époques. Ces clochettes, comme celles qui pendaient aux habits du grand sacrificateur des juifs, rappellent les temps reculés où l'on pensait que l'ébranlement de l'air éloignait, blessait les démons vêtus de vapeurs aériennes.

» La plus ancienne vierge du Guéodet est noire comme la vierge de Chartes, comme celles de l'Italie, comme l'Isis des égyptiens.

» Le chœur de chaque partie de cette église est séparé par une boiserie incorruptible, monument de patience et de singularité.

» La plus ancienne de ces boiseries est travaillée à jour : c'est un amas de colonnes et d'ornemens légers, dans la forme des arabesques; de petits clochers, de dômes légers, de pendentifs, représentant des anges ou des hommes occupés des plus sales fonctions de l'infirmité humaine. Elle a pour ornement des frises ou des traverses, des têtes de lion, la tête de Méduse, un grand ogre couché, toutes les bambochades du gothique le plus reculé.

» L'autre, avec plus de régularité, une apparence de proportions, de sculpture bien plus réglée, offre de risibles contrastes. Sur le piédestal de colonnes cannelées, d'ordre corinthien mal indiqué, sur la balustrade inférieure, sur des bas-reliefs exhaucés, on voit Hercule étouffant Antée, Hercule tuant l'hydre de Lerne, Samson renversant les colonnes du temple qui l'écrasa, un Jupiter tenant la foudre, l'adoration des rois, des satyres, des danses, Saint-Michel écrasant le

laix, pour le temps qu'ils y furent posés, qui fut l'an 1424 que l'église fut rebâtie :

Com' au pape donna l'empereur Constantin
Sa terre aussi livra cest' à Saint Corentin,
Grallon *roy chrestien des* Bretons Armoriques,
Que l'an quatre cens cinq selon les vrais chroniques
Rendit son âme à Dieu, cent et neuf ans ainçois
Que Clovis *premier Roy chrestien des François*
Cy estait son palais et triomphant demeure :
Mais voyant qu'en ce monde n'est si bon qui ne meure,
Pour eternel memoire sa statue a cheval
Fut cy dessus assise au haut de ce portail
Sculptée en pierre bise, neufve et dure
Pour durer à jamais si le portail tant dure;
A Landt-Tevrenc *gist dudit Grallon le corps*
Dieu par sa sainte grace en soit misericords.

Quant à la fontaine miraculeuse dont parle Cambry, il existe réellement, près de Quimper, sur la route de Lorient, une fontaine consacrée à Saint-Corentin, et à laquelle le peuple rapporte la merveilleuse histoire du poisson qui se multipliait; mais c'est à tort : la fontaine dans laquelle la légende place ce poisson ne se trouvait pas à Quimper, mais à Plovodiern. Albert de Morlaix rapporte que le roi Gralon étant venu chasser dans la forêt de Nevet, en la paroisse de Plovodiern, et s'étant égaré, arriva avec toute sa suite à l'ermitage de Saint-Corentin. Comme tous avaient grand faim, ils demandèrent à manger au solitaire, qui remit au maître-d'hôtel du roi un morceau de poisson de sa fontaine; ce morceau se multiplia tellement pendant qu'on le préparait, que toute la cour en soupa. Le roi, étonné de ce miracle, voulut voir ce poisson, dont le saint avait coupé un morceau, et il l'aperçut effectivement nageant dans l'eau sans aucune blessure. Un indiscret voulut imiter le saint; il attrapa aussi le poisson, et en coupa un pièce pour voir s'il redeviendrait entier; mais il demeura blessé jusqu'à ce que Saint-Corentin ne l'eût guéri, en lui donnant sa bénédiction, et il lui commanda en outre de se tirer de là de peur de semblable accident. Ce dernier fait se trouve relaté dans la prose qui se chante le jour de la fête de Saint-Corentin.

Marchands d'agnus et paniers de coquillages d'Ouessant

d'après Valentin

tunique sans plis jusqu'à la ceinture ; elle descend jusque sur les pieds qu'elle enveloppe. On ne peut décider si l'homme est nu ; ses pieds posent sur un chien. Un ceinturon indique un chevalier ; il est placé fort bas pour la pudeur.

» Au milieu de la cour où ces sculptures sont déposées, il existait une croix curieuse dont on voit encore les débris. Le bloc qui supportait l'arbre est d'un seul morceau ; il a trois pieds carrés ; ses quatre faces sont couvertes de bas-reliefs. La face principale offre l'image de J. C. couché sur les genoux de sa mère ; une des Maries supporte la tête de son maître ; la Magdelaine tient un vase de parfum. Le corps de J. C. a quatre pieds de développement ; son attitude est simple et bonne. Ce tableau, en général, a plus de dessin, de mouvement, de proportion, que les mille et mille morceaux de ce genre qu'on trouve partout en Bretagne. Sur la face opposée, le sculpteur a représenté l'adoration des rois. Le troisième bas-relief présente un homme à genoux, tenant les clous de la passion. Le quatrième, un vieillard à genoux, vêtu d'un large pantalon, d'une courte tunique, couvert du bardocuculus ; c'est le costume de nos pères. Il tient en main la couronne d'épines.

» Sans doute on ne comparera pas cet ouvrage aux chefs-d'œuvre de l'antiquité ; mais pour travailler une matière aussi dure que ce granit, chargé de quartz, pour donner un relief d'un pied à ses figures, pour placer un sujet à quatre personnages dans un espace de trois pieds, pour mettre quelque expression dans les têtes, du mouvement dans les draperies, de la souplesse dans les attitudes, il fallait un talent qu'on ne soupçonnerait pas aux anciens artistes de la Bretagne. Une histoire de l'art, dans ce pays voisin de la France, mais toujours séparé d'elle par la politique des rois et des parlemens, offrirait des détails, des observations plus curieuses qu'on ne l'imagine, j'en ai la certitude.

» L'arbre inséré dans ce bloc, d'un seul morceau, avait douze pieds de hauteur. Il était surmonté d'une espèce de meule de la même matière. Elle a quatre pieds de diamètre, sept pouces d'épaisseur. Les saints et J. C. en croix étaient posés sur cette base. (1).

» L'église paroissiale de Saint-Mathieu conserve encore de beaux vitraux. On y remarque deux arcades très-hardies. » (2)

Il est peu de ville qui, depuis la révolution, n'ait perfectionné ses plans, ses quais, ses promenades publiques ; Quimper n'a pas eu cet avantage. Il est presque impossible d'embellir l'ancienne partie de la cité ; les augmentations qu'elle recevra se porteront sans doute dans le voisinage des quais, sur ce qu'on appelait la Terre au Duc (3). On ne peut se dispenser, en attendant, d'élargir la rue Obscure ; on la traverse en allant à Brest, en revenant de cette ville ; le plus habile cocher a de la peine à la passer : les accidens y sont communs (4).

L'ingénieur Detaille, homme plein de mérite, de zèle, d'amour pour le bien public, a présenté tous les plans d'utilité générale et d'agrément pour la ville qu'il habite, pour l'arrondissement qu'il surveille ; les sommes médiocres qu'il a reçues du gouvernement, employées avec intelligence, avec économie, sont bien loin de suffire aux dépenses nécessaires ; les hommes, les maçons, d'ailleurs, sont devenus si rares, leur solde est si considérable, qu'il ne peut pas garnir les ateliers. Attendons tout du temps et de la paix.

Ici, comme partout, les corps administratifs ont négligé de se pourvoir d'édifices, de terrains qu'on leur eût accordés pour établir des hôpitaux, des casernes, des places nécessaires. Quand on fut prêt à vendre Kerlot, le citoyen Detaille réclama les terrains indiqués dans le plan général de la ville, comme destinés à son embellissement, aux constructions projetées depuis long-temps. On

(1) L'église des Cordeliers est tout à fait découverte, des sabotiers y travaillent. Le socle sculpté dont parle Cambry existe toujours au milieu de la cour ; on aperçoit aussi dans un coin une vieille pierre tombale assez curieuse. La propriété de M. Le Bastard renferme aussi le cloître du couvent, à moitié détruit, mais qui présente encore une des plus belles ruines du département.

(2) *Catalogue.*

L'église de Saint-Mathieu date de la fin du quinzième siècle. Elle est actuellement dans un grand état de délabrement.

(3) Les rivières le Steyr et l'Odet, dit M. de Fréminville, renferment le terrain appelé *Terre au Duc.* C'était le lieu consacré autrefois aux actes de la haute suzeraineté des ducs de Bretagne ; leurs officiers de judicature et de baillage y résidaient et y exerçaient leurs fonctions au nom du suzerain. Les prisons ducales étaient bâties en cet endroit ; et sur la place appelée encore aujourd'hui *place Terre au Duc*, étaient les fourches de justice.

(4) La rue Obscure, aujourd'hui rue Royale, est construite à neuf et élargie.

n'eut aucun égard à ses observations : la vente s'effectua. La nation sera dans la nécessité de dédommager l'acquéreur, de contrarier un propriétaire, ce qu'on eût évité avec un peu de prévoyance (1).

Sur une partie de l'enclos non vendu des Ursulines, on veut former une place, que traverseraient trois grandes routes, celles de Pont-l'Abbé, de Douarnenez, de Locronan. Cette place deviendrait un marché nécessaire ; au milieu s'élèverait une fontaine publique ; ses eaux seraient fournies par la source de Saint-Joseph ; dans un des angles, on établirait un lavoir. Pour que la place communiquât avec les quais, on ouvrirait une rue sur les terres de Kerlot (2).

Le citoyen Detaille a proposé de construire un abreuvoir près du pont de la Révolution, d'établir un passage sur la rive orientale de la rivière ; il isolerait le bâtiment où sont réunis les corps constitués ; le public en approcherait avec plus de facilité et sans le long détour qu'il est forcé de faire, quand il s'y rend par le pont du Parc (3).

Le tribunal criminel n'a pas, pour ses assises, un local particulier, commode ; il occupe momentanément une petite église près du pont Sainte-Catherine. Point de prison criminelle, point de maison d'arrêt, point de bibliothèque à Quimper. On pourrait placer ces établissemens indispensables dans l'îlot des corps constitués ; la bibliothèque occuperait la partie qui s'approche le plus de la promenade du Pinity, où le lecteur pourrait rafraîchir sa tête fatiguée sous un ombrage épais, dans un air purifié par le mouvement des eaux, sur un terrain uni, sablé, foulé par les plus jolies femmes (4).

Le quai de l'ouest a besoin d'être reconstruit (5).

Il serait nécessaire de faire curer le lit de la rivière, au confluent surtout du Steyr et de l'Odet (6).

Tous les pavés de la commune sont à refaire, ceux de la rue du Guéodet surtout, où l'on ne peut marcher la nuit sans risquer de se casser la jambe. C'est dans cette rue malpropre, obscure, infecte, étroite, mal percée, que sont placées les boucheries (7).

Peu de mois se passent à Quimper sans que quelque particulier ne tombe dans la rivière et ne s'y noie. Ces funestes accidens devraient avoir déterminé la ville à faire placer des garde-fous sur tous les quais.

Les vieilles et les enfans supposent que le diable, sous la forme d'un gros chien noir, vous précipite dans l'abîme, et que le hasard seul ne peut déterminer des accidens si souvent répétés. Les quais sont impraticables pendant plus d'un tiers de l'année ; il est essentiel de les paver (8).

« Loc-Maria faisait, dit-on, partie jadis d'une ville dont l'existence n'est connue que dans le souvenir, par quelques chartes, par les noms des rues qui n'existent plus, et par quelques maisons éparses sur le rivage de l'Odet. Il y avait un couvent à Loc-Maria ; la prieure avait la croix d'or ; sa place était recherchée. La fortune du couvent n'était que de 5 à 6 mille livres de rentes ; on en dépensait la moitié pour soutenir les droits honorifiques de la maison. Les papiers de ce prieuré sont des liasses de procès. » (9)

Au milieu de la promenade plantée dans le prolongement du champ-de-bataille, à Quimper, il existait encore, en 94, une chapelle curieuse, appelée le Pinity.

« Les vitraux du Pinity n'ont pas la perfection de ceux du Guéodet, mais ils n'ont pas moins d'éclat, de richesse et d'élégance. Les ornemens, espèces de filigranes, caprices d'architecture, arabesques légères, sont aussi d'un fond blanc relevé d'or. La

(1) Kerlot est resté propriété particulière.

(2) On a formé une place sur l'enclos des Ursulines, mais on n'y a point établi de fontaines, quoique la ville de Quimper en manque. L'ancien couvent des Ursulines sert actuellement de caserne et de prison.

(3) L'abreuvoir et le passage proposés existent.

(4) Il y a un fort beau tribunal maintenant à Quimper. La maison de justice et la maison d'arrêt sont convenables. La bibliothèque est bien tenue et placée à la mairie.

(5) Les quais sont en bon état.

(6) La rivière est curée presque tous les ans.

(7) Tout est dans le même état.

(8) Les quais ne sont point encore pavés ; il n'y a que quelques garde-fous partiels.

(9) A ces détails fournis par Cambry, dans son *Catalogue*, on peut ajouter les suivans :

Le prieuré de Loc-Maria existait, en 1152, sous le nom d'abbaye de Sainte-Croix. Elle n'est pas encore détruite. Les constructions que l'on remarque dans son église indiquent des époques différentes, et prouvent que l'édifice fut repris à plusieurs fois. Le rond-point et une partie des bas côtés appartiennent au gothique lombard, qui précéda, comme on le sait, le gothique sarrasin ou à ogives. On peut donc croire que ces parties de l'église de Loc-Maria appartiennent au douzième siècle.

que douze à vingt lits ; avant la révolution il avait 2,000 livres de revenus (1).

Cette ville, plus commerçante autrefois qu'à présent, n'a pas de magasin public qui puisse servir au commerce.

La prison est dans le plus mauvais état. Elle n'a ni lavoir, ni abreuvoir, ni fontaine commode ; il serait facile de lui procurer tous ces avantages. On a le projet de faire un quai sur la plage de Pont-l'Abbé, et d'établir une route directe entre Pont-Croix et cette commune ; elle est indiquée sur la carte d'Ogée, elle fut même commencée par ordre du duc d'Aiguillon.... Ce chemin établirait une importante communication entre les plus riches cantons du district de Quimper et de Pont-Croix (2).

Le commerce principal de Pont-l'Abbé se faisait en Catalogne, à Cette, à Nantes, à Bordeaux ; des barques de vingt jusqu'à cent cinquante tonneaux y portaient des sardines, des congres, des merlus, des juliennes, des raies sèches ; on a vu jusqu'à cent vingt bâtimens dans le port de cette petite ville.

Ses environs sont d'une incroyable fécondité ; c'est un pays de promission. Outre le froment qu'on y recueille en abondance, on y trouve beaucoup d'orge, de blé noir et d'avoine. On pourrait y soigner de très-belles prairies qu'on néglige. On vante les beurres de ce pays ; les fruits de toute espèce y sont délicieux et très-communs, cerises, pêches, abricots, figues, etc. ; les jardins, couverts de choux, d'oignons, de haricots, d'asperges, de melons, d'artichauts, de panais, sont très-nombreux (3). Pour obtenir ces riches productions, il ne faut qu'effleurer la terre. Les fruits et les légumes de ce canton devancent d'un mois la maturité de ceux du canton de Quimper, qui n'est éloigné que de trois lieues ; on sent que les cultivateurs y vivent avec plus d'aisance. Le maire de Pont-l'Abbé m'a dit avoir mesuré, dans les campagnes, des artichauts de vingt et un pouces de circonférence, et des choux-fleurs de quinze à seize pouces de diamètre. Les étrangers ont peine à concevoir cette différence entre les productions de terrains qui se touchent ; on n'imagine pas la chaleur, la fécondité des terres qui bordent nos rivages.

L'air de ces contrées est très-vif, très-sain ; on y voit peu de maladies ; les vents y sont forcés et règnent au nord-ouest près de neuf mois par an.

En 1787 et 1788, on élevait beaucoup d'abeilles dans ces cantons ; des voleurs en enlevèrent quelques ruches. Un préjugé fait croire que quand on vole une ruche, les autres dépérissent ; on en néglige l'entretien d'après ce proverbe breton :

Neus qet a chanç varlerc'h al laër.

(Point de bonheur après le voleur).

Il serait à souhaiter qu'on rétablît cette branche de commerce.

On entretient des moutons à Penmarc'h, Plomeur et Beuzec.

La rareté des bois, presque tous employés par les sabotiers et ruinés par les salpêtreries, forcent les paysans à ne brûler que des tourbes, des genêts, de la bouse de vache, des landes, quelques mottes et des goémons sur le rivage.

L'île Tudy, Penmarc'h, Guilfinet, fournissent beaucoup d'hommes à la maistrance des vaisseaux de l'état, beaucoup de pilotes côtiers. Il serait nécessaire d'entretenir à Pont-l'Abbé un bon maître d'hydrographie (4).

Il y a dans cette commune un chirurgien très-estimé. Les paysans des alentours sont gais, soumis, et de mœurs douces. Sur la côte, on pille toujours les naufragés, mais on les arrache à la mort.

Dans les campagnes, aux mariages, le plus âgé des hommes dit publiquement des prières après le repas. On a pour les vieillards le plus profond respect. Quand vous buvez à la santé de quelqu'un, il faut qu'il boive dans votre verre et que vous buviez dans le sien : refuser de se soumettre à cet usage serait une insulte très-grave. Le plus grand nombre des époux n'approchent de leurs femmes que trois jours après la noce. L'intérêt seul fait les mariages. Les tailleurs en sont communément les entremetteurs, sous le nom de Bazvalan ; ces Bazvalan, pour réussir dans leurs demandes, portent un bas rouge et l'autre bleu, et rentrent s'ils voient une pie, animal de mauvais augure. On conserve l'usage des courses de chevaux le jour des noces. La soule est proscrite depuis que plus de quarante

(1) L'hôpital de Pont-l'Abbé ne contient encore que 18 à 20 lits.

(2) Tout cela a bien peu changé depuis 94. Pont-l'Abbé n'a encore ni prison, ni lavoir, ni fontaine, ni route qui communique avec Pont-Croix. Il y a un quai, mais non achevé.

(3) On a fait à Pont-l'Abbé de nouvelles plantations d'arbres fruitiers. Les jardins les plus abondans du pays se trouvent dans ce canton. On y voit peu de prairies ; cependant l'usage des prairies artificielles commence à s'y répandre.

(4) Il n'y a pas de maître d'hydrographie à Pont-l'Abbé.

hommes, en la poursuivant, se noyèrent dans l'étang de Pont-l'Abbé.

Les anciennes superstitions se maintiennent dans les campagnes; on y fait beaucoup de contes de fées et de sorciers; on fait tourner le tamis pour retrouver les choses perdues. Quand on porte un enfant au baptême, on lui met du pain noir au cou pour éloigner les sorts qu'on voudrait lui jeter. Une femme ne souffre pas qu'on lui passe son enfant par-dessus la table : si, dans ce passage, un mauvais vent venait à le frapper, il ne pourrait en guérir de la vie. Personne ne s'assied sur la table. Les bonnes gens croient qu'une tempête ne peut cesser que quand les corps impurs et les cadavres ont été vomis sur la côte. Ils croient que deux corbeaux président à chaque maison, et qu'ils prédisent la vie et la mort.

Le premier novembre, on fait encore, dans quelques cantons reculés, des crêpes, un repas pour les morts.

Ils croient que quand un grand personnage, de grands criminels cessent de vivre, l'air, la terre et les mers sont ébranlés.

J'ai décrit bien des usages anciens, des pratiques singulières. — Je les multiplierais encore si je me permettais une incursion dans les Côtes-du-Nord et dans le Morbihan. On y retrouverait la coutume des samnites, qui ravissaient la femme qu'ils voulaient épouser. — On y verrait le garçon-d'honneur, le jour du mariage, le dos tourné, tenir respectueusement une chandelle, et ne quitter la scène qu'à l'instant où la flamme atteint ses doigts. On y verrait le village du mari disputer au village de la mariée la possession des deux époux; une lutte s'engage, les vainqueurs obtiennent un nouveau ménage et le conduisent en triomphe chez eux.

Au moment où la nouvelle mariée, à Carnac, sort de l'église, on lui présente une énorme branche de laurier, chargée de pommes, ornée de beaux rubans; à l'extrémité de la branche est un oiseau lié par une faveur, auquel elle donne la liberté. — Pour lui rappeler ses devoirs, on lui fait présent d'une quenouille qu'elle est obligée de filer.

Je n'ai point parlé de la lutte, exercice dans lequel les bretons l'emportent sur toutes les nations du monde...; du bâton, dont ils se servent avec une telle adresse qu'il est impossible de les toucher avec un sabre, une épée, avec des pierres qu'on leur lance avec force; de leurs coureurs infatigables.

Les luttes étaient données par de grands seigneurs, ou par de riches fermiers qui préparaient, qui voulaient fouler une aire à battre le grain. Dans la dernière circonstance, voici ce qui se pratiquait. On faisait avec cérémonie le tour de l'aire, précédé par la musette et le hautbois, instrumens principaux du pays. Le maître de la maison marchait suivi de ses amis; ceux-ci montraient, à l'extrémité d'un bâton, les présens qui devaient diminuer les frais de la fête; des femmes portant du lait, du beurre et des moutons, terminaient la marche. Tous les présens étaient livrés à l'architriclin de la fête; on se mettait à table, où le cidre, le vin, des viandes de toute nature, étaient prodigués aux convives.... On foulait l'aire en dansant, en marquant du pied la mesure, en pressant le sol avec plus de force que dans les danses journalières.... On se préparait à la lutte; les prix, taureaux, moutons, rubans, chapeaux, étaient offerts à la cupidité des spectateurs....

Le maître de la maison donnait alors aux hommes les plus marquans de l'assemblée, des fouets à l'aide desquels la lice était bientôt formée; un lutteur saisissait le taureau par la corne, lui faisait faire le tour du champ de bataille; on le frappait légèrement sur l'épaule quand on voulait lui disputer le prix....

Les combattans s'approchent, se touchent la main, en se jurant franchise, loyauté, en attestant qu'ils n'emploieront aucun charme pour se procurer la victoire... Ils sont en chemise, en caleçon, pieds nus, se menacent, se tâtent, s'examinent; ils se saisissent avec force. — Il faut que le saut soit franc, que le vaincu tombe à plat sur le dos. Vingt fois un des combattans touche la terre, se laisse tomber sur le côté, sur l'estomac; on se repose, on se relève, on recommence; enfin le plus faible succombe; on s'élance, on enlève, on porte le vainqueur; le prix qu'il a bien mérité lui est aussitôt délivré; son village orgueilleux le ramène en triomphe....

Il est quelquefois obligé de livrer un second combat, et garde ou perd le prix du premier avantage (1).

(1) Dans un voyage que le connétable de Richemont, devenu duc de Bretagne, fit à Tours, à la prière du roi Charles VII, il se fit suivre d'une grande escorte. Il fit venir, dit Taillandier, jusqu'à des lutteurs de Basse-Bretagne, pour les mener à Tours et en donner le divertissement à la cour de France. Il parait que les luttes étaient fort à la mode en

Voyage dans le Finistère

Dessiné par Valentin

Gravé par Ferrier & Bouquet

Lutteurs

hommes, en la poursuivant, se noyèrent dans l'étang de Pont-l'Abbé.

Les anciennes superstitions se maintiennent dans les campagnes; on y fait beaucoup de contes de fées et de sorciers; on fait tourner le tamis pour retrouver les choses perdues. Quand on porte un enfant au baptême, on lui met du pain noir au cou pour éloigner les sorts qu'on voudrait lui jeter. Une femme ne souffre pas qu'on lui passe son enfant par-dessus la table : si, dans ce passage, un mauvais vent venait à le frapper, il ne pourrait en guérir de la vie. Personne ne s'assied sur la table. Les bonnes gens croient qu'une tempête ne peut cesser que quand les corps impurs et les cadavres ont été vomis sur la côte. Ils croient que deux corbeaux président à chaque maison, et qu'ils prédisent la vie et la mort.

Le premier novembre, on fait encore, dans quelques cantons reculés, des crêpes, un repas pour les morts.

Ils croient que quand un grand personnage, de grands criminels cessent de vivre, l'air, la terre et les mers sont ébranlés.

J'ai décrit bien des usages anciens, des pratiques singulières. — Je les multiplierais encore si je me permettais une incursion dans les Côtes-du-Nord et dans le Morbihan. On y retrouverait la coutume des samnites, qui ravissaient la femme qu'ils voulaient épouser. — On y verrait le garçon-d'honneur, le jour du mariage, le dos tourné, tenir respectueusement une chandelle, et ne quitter la scène qu'à l'instant où la flamme atteint ses doigts. On y verrait le village du mari disputer au village de la mariée la possession des deux époux; une lutte s'engage, les vainqueurs obtiennent un nouveau ménage et le conduisent en triomphe chez eux.

Au moment où la nouvelle mariée, à Carnac, sort de l'église, on lui présente une énorme branche de laurier, chargée de pommes, ornée de beaux rubans; à l'extrémité de la branche est un oiseau lié par une faveur, auquel elle donne la liberté. — Pour lui rappeler ses devoirs, on lui fait présent d'une quenouille qu'elle est obligée de filer.

Je n'ai point parlé de la lutte, exercice dans lequel les bretons l'emportent sur toutes les nations du monde...; du bâton, dont ils se servent avec une telle adresse qu'il est impossible de les toucher avec un sabre, une épée, avec des pierres qu'on leur lance avec force; de leurs coureurs infatigables.

Les luttes étaient données par de grands seigneurs, ou par de riches fermiers qui préparaient, qui voulaient fouler une aire à battre le grain. Dans la dernière circonstance, voici ce qui se pratiquait. On faisait avec cérémonie le tour de l'aire, précédé par la musette et le hautbois, instrumens principaux du pays. Le maître de la maison marchait suivi de ses amis; ceux-ci montraient, à l'extrémité d'un bâton, les présens qui devaient diminuer les frais de la fête; des femmes portant du lait, du beurre et des moutons, terminaient la marche. Tous les présens étaient livrés à l'architriclin de la fête; on se mettait à table, où le cidre, le vin, des viandes de toute nature, étaient prodigués aux convives.... On foulait l'aire en dansant, en marquant du pied la mesure, en pressant le sol avec plus de force que dans les danses journalières.... On se préparait à la lutte; les prix, taureaux, moutons, rubans, chapeaux, étaient offerts à la cupidité des spectateurs....

Le maître de la maison donnait alors aux hommes les plus marquans de l'assemblée, des fouets à l'aide desquels la lice était bientôt formée; un lutteur saisissait le taureau par la corne, lui faisait faire le tour du champ de bataille; on le frappait légèrement sur l'épaule quand on voulait lui disputer le prix....

Les combattans s'approchent, se touchent la main, en se jurant franchise, loyauté, en attestant qu'ils n'emploieront aucun charme pour se procurer la victoire... Ils sont en chemise, en caleçon, pieds nus, se menacent, se tâtent, s'examinent; ils se saisissent avec force. — Il faut que le saut soit franc, que le vaincu tombe à plat sur le dos. Vingt fois un des combattans touche la terre, se laisse tomber sur le côté, sur l'estomac; on se repose, on se relève, on recommence; enfin le plus faible succombe; on s'élance, on enlève, on porte le vainqueur; le prix qu'il a bien mérité lui est aussitôt délivré; son village orgueilleux le ramène en triomphe....

Il est quelquefois obligé de livrer un second combat, et garde ou perd le prix du premier avantage (1).

(1) Dans un voyage que le connétable de Richemont, devenu duc de Bretagne, fit à Tours, à la prière du roi Charles VII, il se fit suivre d'une grande escorte. Il fit venir, dit Taillandier, jusqu'à des lutteurs de Basse-Bretagne, pour les mener à Tours et en donner le divertissement à la cour de France. Il parait que les luttes étaient fort à la mode en

Dessiné par Valentin — Lithog. de — Imp.

Lutteurs

hommes, en la poursuivant, se noyèrent dans l'étang de Pont-l'Abbé.

Les anciennes superstitions se maintiennent dans les campagnes; on y fait beaucoup de contes de fées et de sorciers; on fait tourner le tamis pour retrouver les choses perdues. Quand on porte un enfant au baptême, on lui met du pain noir au cou pour éloigner les sorts qu'on voudrait lui jeter. Une femme ne souffre pas qu'on lui passe son enfant par-dessus la table : si, dans ce passage, un mauvais vent venait à le frapper, il ne pourrait en guérir de la vie. Personne ne s'assied sur la table. Les bonnes gens croient qu'une tempête ne peut cesser que quand les corps impurs et les cadavres ont été vomis sur la côte. Ils croient que deux corbeaux président à chaque maison, et qu'ils prédisent la vie et la mort.

Le premier novembre, on fait encore, dans quelques cantons reculés, des crêpes, un repas pour les morts.

Ils croient que quand un grand personnage, de grands criminels cessent de vivre, l'air, la terre et les mers sont ébranlés.

J'ai décrit bien des usages anciens, des pratiques singulières. — Je les multiplierais encore si je me permettais une incursion dans les Côtes-du-Nord et dans le Morbihan. On y retrouverait la coutume des samnites, qui ravissaient la femme qu'ils voulaient épouser. — On y verrait le garçon-d'honneur, le jour du mariage, le dos tourné, tenir respectueusement une chandelle, et ne quitter la scène qu'à l'instant où la flamme atteint ses doigts. On y verrait le village du mari disputer au village de la mariée la possession des deux époux; une lutte s'engage, les vainqueurs obtiennent un nouveau ménage et le conduisent en triomphe chez eux.

Au moment où la nouvelle mariée, à Carnac, sort de l'église, on lui présente une énorme branche de laurier, chargée de pommes, ornée de beaux rubans; à l'extrémité de la branche est un oiseau lié par une faveur, auquel elle donne la liberté. — Pour lui rappeler ses devoirs, on lui fait présent d'une quenouille qu'elle est obligée de filer.

Je n'ai point parlé de la lutte, exercice dans lequel les bretons l'emportent sur toutes les nations du monde...; du bâton, dont ils se servent avec une telle adresse qu'il est impossible de les toucher avec un sabre, une épée, avec des pierres qu'on leur lance avec force; de leurs coureurs infatigables.

Les luttes étaient données par de grands seigneurs, ou par de riches fermiers qui préparaien qui voulaient fouler une aire à battre le grai Dans la dernière circonstance, voici ce qui se pr tiquait. On faisait avec cérémonie le tour de l'air précédé par la musette et le hautbois, instr mens principaux du pays. Le maître de la mais marchait suivi de ses amis; ceux-ci montraient, l'extrémité d'un bâton, les présens qui devaie diminuer les frais de la fête; des femmes porta du lait, du beurre et des moutons, terminaient marche. Tous les présens étaient livrés à l'archit clin de la fête; on se mettait à table, où le cidr le vin, des viandes de toute nature, étaient prod gués aux convives.... On foulait l'aire en dansan en marquant du pied la mesure, en pressant le s avec plus de force que dans les danses journali res.... On se préparait à la lutte; les prix, ta reaux, moutons, rubans, chapeaux, étaient offer à la cupidité des spectateurs....

Le maître de la maison donnait alors aux hon mes les plus marquans de l'assemblée, des foue à l'aide desquels la lice était bientôt formée; u lutteur saisissait le taureau par la corne, lui fa sait faire le tour du champ de bataille; on le frapp légèrement sur l'épaule quand on voulait lui disp ter le prix....

Les combattans s'approchent, se touchent main, en se jurant franchise, loyauté, en attesta qu'ils n'emploieront aucun charme pour se proc rer la victoire... Ils sont en chemise, en caleçon pieds nus, se menacent, se tâtent, s'examinent ils se saisissent avec force. — Il faut que le saut soi franc, que le vaincu tombe à plat sur le dos. Ving fois un des combattans touche la terre, se lais tomber sur le côté, sur l'estomac; on se repose on se relève, on recommence; enfin le plus faib succombe; on s'élance, on enlève, on porte vainqueur; le prix qu'il a bien mérité lui est au sitôt délivré; son village orgueilleux le ramène triomphe....

Il est quelquefois obligé de livrer un secon combat, et garde ou perd le prix du premier avan tage (1).

(1) Dans un voyage que le connétable de Richemont, d venu duc de Bretagne, fit à Tours, à la prière du roi Charl VII, il se fit suivre d'une grande escorte. Il fit venir, d Taillandier, jusqu'à des lutteurs de Basse-Bretagne, pour l mener à Tours et en donner le divertissement à la cour France. Il paraît que les luttes étaient fort à la mode

Voyage dans le Finistère

Dessiné par Valentin

Lithogr. par Villain

Lutteurs

La course, le sans-vert, le Colin-Maillard, les quatre coins, la main chaude, une multitude de jeux dont Rabelais ferait une liste interminable, sont en usage dans tous les coins de la Bretagne, comme ils le furent à la cour de France, à Trianon, à Chantilly et chez les peuples les plus vieux. Les rébus recueillis par le seigneur Désaccords et tous les contes des Céraignes se trouvent presque ici dans leur originalité première.

La Bretagne revendique, sur ma Mère-Loye et sur Pérault, les contes de la Barbe-Bleue, du Chat-Botté, du marquis de Carabas, et même le Petit-Poucet.... Mais je m'arrête enfin pour ne pas révolter, par tant de prétentions et d'avantages, l'orgueil des nations jalouses.

Je m'abstiens de montrer ici tous les rapports qui lient les superstitions actuelles de ces contrées avec les superstitions de tous les peuples de la terre; l'homme le moins instruit fera tous ces rapprochemens, qu'on aurait tort de dédaigner.

Le tambourin, le hautbois, la musette, sont les instrumens du pays (1). L'hospitalité s'exerce à Pont-l'Abbé dans toutes les habitations. Les mœurs, la bonne foi s'altèrent. Les femmes, depuis quelque temps, boivent beaucoup de vin et de café. Les hommes un peu libertins sont plus propres, vivent mieux, sont plus civilisés que dans le reste de la Cornouaille et que dans le pays de Vannes.

Les habitans de l'île Tudy, dans la rivière de Pont-l'Abbé, existent dans un pays qui ne leur offre aucune espèce de production; ils ne vivent que de poissons. Ils sont grands, ne s'allient qu'entre eux. Ils ont communément l'œil bleu, les sourcils et les cheveux noirs. Les femmes, au milieu de l'hiver, sont dans l'eau jusqu'à la moitié du corps pour ramasser des huîtres, des chevrettes, des moules. Trois heures avant le jour, dans les temps les plus froids, mouillées, sans feu, elles attendent l'heure du marché sous la halle de Pont-l'Abbé. Comme tous les peuples isolés, les pêcheurs de l'île Tudy méprisent les autres hommes. Ils sont très-vains, très-fiers; on dit d'eux en proverbe :

Ar gurunen ar gloar. (Ils sont couronnés de gloire.) (2)

Leur île n'a pas une demi-lieue de tour. L'état ne leur donne aucun secours; ils sont pourtant utiles et pilotes; on devrait leur donner les vivres qu'on distribue dans l'île de Sein.

A une demi-lieue de Pont-l'Abbé est l'île Chevalier, sur laquelle on trouve une ruine assez considérable; c'était, dit-on, un des châteaux de ce bon roi Gralon, que nous trouvons partout dans ces parages (3). Elle a plus d'une lieue de circonférence; elle est extrêmement féconde. On y compte une douzaine de petits villages.

Le gibier de mer, ainsi que la perdrix, les cailles et les lièvres, sont communs dans cette partie du Finistère.

On m'a parlé d'eau ferrugineuse à Lambour, à une portée de fusil de Pont-l'Abbé, dans les communes de Bodilio, de Penmarc'h, sur le territoire de Kertano, commune de Plomeur. Sur la route de Plounéour, on trouve beaucoup de pierres druidiques; je parle de ces quartiers énormes de rochers plantés en terre et recouverts d'une grande pierre plate qu'on voit non-seulement dans la Bretagne, mais dans presque toutes les contrées de l'ancien monde (4).

Deslandes (recueil, Paris, 1753), dit que, près d'Auray, on trouve cent cinquante ou cent quatre-vingts pierres druidiques arrangées trois à trois, que les gens du pays nomment *Licaven*, ou *Leck-Aven*. « Ils s'imaginent qu'en y allant à certains jours marqués, et y menant leurs troupeaux, ils se préserveront de toutes sortes de maladies. »

C'est à Carnac.

Le même Deslandes, *ibid.*, dit : « Dans la paroisse de Lanrivoaré, à cinq lieues et demie de Brest, est un marais qui sèche en partie dans l'été. Sous des pierres, au milieu de cet étang, des paysans trouvèrent plusieurs coins de fonte, jusqu'

Bretagne, et qu'elles amusaient les ducs. Presque tous les comptes des trésoriers sont chargés de sommes données à des lutteurs. A l'entrevue de François I et de Henri VIII, au champ du drap d'or, il y eut des luttes entre les français et les anglais. Les anglais vaincquirent; mais les historiens durent que cela n'aurait pas eu lieu s'il y avait eu des lutteurs bretons.

(1) Le hautbois est appelé *bom-barde* (son du barde); la musette, *bagnoun*.

(2) *Ar gurunen ar gloar* ne signifierait pas, comme le dit Cambry, *ils sont couronnés de gloire*, mais bien *la couronne de la gloire*. On ne voit donc pas trop comment on pourrait appliquer cette phrase aux habitans de l'île Tudy.

(3) On croit que ces ruines sont les restes d'un couvent de templiers, d'où ensuit vous, à l'île, le nom d'île des Chevaliers.

(4) Cambry veut désigner ici des *dolmens* dont nous avons déjà parlé dans nos notes sur le district de Lesneven, page 80.

qu'au nombre de deux mille. Ces coins sont creux ; c'est une composition presque aussi dure que l'acier.

« La tradition dit, à Lanrivoaré, qu'il s'est livré là une grande bataille ; on y trouve un cimetière nommé des Saints, ou des Sept mille. Lanrivoaré n'est qu'à une lieue de la mer, à deux lieues du du château de Tremazan, où Tanguy du Châtel prit naissance. » J'ai vu plusieurs de ces instrumens conservés à Lesneven.

Carnac, en Bretagne, est un des plus grands théâtres de ces monumens. Il en existe une prodigieuse quantité dans ce canton, alignés avec symétrie ; ils ne sont éloignés que d'environ trois toises. Ce lieu, suivant la tradition bretonne, dans les temps les plus reculés, appartenait à des druides; il est entre l'île des samnites et l'île de Sein, consacrées par les oracles des prêtresses gauloises, dont j'ai parlé en décrivant l'île de Sein.

Carnac leur doit son nom, de *Carn*, amas de pierres, et d'*Ac*, ville.

Ces monumens sont multipliés en Angleterre et dans ses dépendances ; ceux de la plaine de Salisbury sont les plus célèbres, ils ont jusqu'à vingt-trois pieds de hauteur.

On en voit dans l'île d'Anglesey, dans les Hébrides, dans l'île de Boreray, près de Saint-Kilda.

On les connaît dans ces contrées sous les noms de *Stone-Heng*, de *Cromlec'hs ;* le docteur de Stukeley prétend que leur vrai nom est *Ambres*, de la ville d'Ambresbury, près de laquelle il en existe.

Les anciens bretons insulaires les nommaient *Chiorgaur*, que les premiers moines traduisirent par ces mots : *chorea gigantum*, ou *giants dance*. Ces mots offrent un rapport si positif qu'il est impossible de ne le pas saisir. Nous avons vu que nos bretons nomment *gaieric* les génies qui dansent autour de ces pierres ; les habitans de Pont-l'Abbé les appellent *ti gauriquet*.

Les anglais supposent ces monumens fondés par art magique ; ils en prêtent la construction à l'enchanteur Merlin ; M. Sammes, aux phéniciens ; Jnigo-Jones, aux romains ; ce célèbre architecte y voyait un ordre toscan. Le docteur Charleton, médecin de Charles II, les croit fondés par les danois.

Le docteur Stukeley pense que quelques prêtres égyptiens, persécutés par Cambise, se sont sans doute réfugiés dans la Bretagne, et qu'ils ont dû dresser ces pierres.

D'autres assurent qu'elles l'ont été par les phéniciens.

Des antiquaires de ce pays ont cru que les druides avaient l'art de composer ces pierres elles-mêmes, en les formant d'un gros sable de mer lié par un ciment dont nous avons perdu l'excellente composition ; ils se fondent sur l'impossibilité de transporter ces masses énormes dont les analogues ne se trouvent pas dans les environs de Salisbury.

On connaît la pierre levée des environs de Poitiers.

A Loc-Mariaker, où l'on suppose qu'était placée l'ancienne ville de Vannes ; sur les routes de Lorient à Hennebon, de Quimperlé à Pont-Scorff, de Pont-l'abbé à Penmarc'h, dans la commune de Moëlan, dans celle de Clohars, j'ai vu de ces monumens druidiques ; on en trouve à Belle-Ile, aux îles des Glénans.

On en rencontre dans la Hollande, dans la Scandinavie. Kircher en dessine un qu'on voit dans le Japon.

La Genèse parle de ces pierres élevées comme monumens, sous les noms de *Galhed* et de *Galgal*.

Les turcs prétendent posséder le tombeau de Mina, mère de Mahomet. « Ce sépulcre est formé de trois grandes pierres, dont deux sont debout, l'autre par-dessus ; elles ont treize palmes de large, et vingt-six de hauteur. »

Silvestre Girard en place sur la montagne de Cyllarus, dans l'Irlande.

Le Périple du Pont-Euxin rapporte qu'il s'en trouve à Trapezunte couvertes d'inscriptions barbares. Saxo Grammaticus en indique au sommet des montagnes du Danemarck.

Selon Strabon, le prétendu temple d'Hercule, à l'extrémité de l'Espagne, n'était qu'une réunion de pierres druidiques.

Montfaucon dit qu'elles sont communes dans la Frise, dans la Westphalie et dans tous les pays du nord ; celles d'Hummeling, dans l'évêché de Munster, peuvent mettre cent moutons à l'abri de la pluie, assure ce célèbre antiquaire.

Près du temple de l'ancienne Cérès, chez les phénéates, était un de ces monumens, nommé *Pétroma*, sous lesquels on conservait les rites et détails concernant les grands mystères.

On a pris ces monumens pour des autels, pour des tombeaux. Il m'est bien démontré qu'ils n'ont été placés que pour indiquer le lieu des traités passés dans différentes occasions : c'était l'emblème

ingénieux et simple de la solidité, de la durée des conventions faites entre deux peuples, et de l'union qu'ils contractaient. A leur imitation, les lacédémoniens consacraient leurs *Docana*, pièces de bois liées par une traverse, qui présentaient le même emblème. Ils servaient ailleurs à l'exposition des chefs, aux orateurs qui parlaient au public, aux envoyés de différens peuples qui traitaient d'affaires politiques; comme à Carnac, comme à Salisbury, c'était le *suggestus* des romains, fait en pierre de taille dans la colonne Trajanne, mais quelquefois de bois, de pierres accumulées, de gazon même; Tacite a dit :

Simul congerunt cespites, extruunt tribunal quo magis conspicua sedes foret.

Dion, 462, *in tribunal factum ex terra palustri more romano conscendit.*

Les anciens marins disent avoir vu, au large, entre le Guilvinec et Penmarc'h, des pierres druidiques, à quinze ou vingt pieds de profondeur sous l'eau, tellement vénérées qu'on disait la messe dans un bateau au-dessus d'elles une fois chaque année.

Quand les hommes, errans sur les différens points de la terre, eurent perdu le sens des emblèmes anciens, les traces de respect restées pour eux dans leur esprit divinisèrent ces pierres. On leur offrit des sacrifices, on les couvrit de couronnes de fleurs, on versa sur elles de l'huile, des parfums, on adora le dieu Terme, Jupiter, Cappotas; de là le Sala-Gramma des brames, la pierre Salanite, les Betyles; de là le jurement des romains sur Jupiter pierre, la pierre de l'Aréopage, l'Alquibile ou l'Algible des arabes, le Gebul des hébreux, les Ερμαιοι, les Τετραγωνος des vieux grecs, les colonnes des Macchabées, la pierre de la porte Capène, qui produisait des pluies aussi fécondes à Rome que celles de la chasse de Sainte-Geneviève, à Paris.

Un fait que je me rappelle, outre l'assertion positive de Diodore de Sicile, confirmera la vérité du sens que je prête à ces monumens. Polybe, en décrivant la première alliance des romains et des carthaginois, dit qu'ils attestèrent une pierre comme témoin éternel, indestructible de leur alliance, et que, se dévouant à la vengeance céleste, ils frappèrent d'un caillou la tête d'un agneau, consentant à périr comme lui, s'ils manquaient au traité qu'ils venaient de juger, etc.

Il ne m'a point paru déplacé dans la Bretagne, couverte de ces emblèmes, d'en désigner le sens avec précision et de rapporter quelques faits, quelques traits qui les concernent dans l'histoire de l'univers. Pardonnez-moi cet étalage d'érudition; on est forcé de s'en excuser dans ce siècle, comme à la cour de disserter, comme à Paris d'avoir un caractère, comme d'employer près de certaines femmes le langage de la raison (1).

Les principaux travaux à faire à Pont-l'Abbé sont 1° le pont, qui fait courir aux hommes et aux chevaux les plus grands dangers. Il y passe par jour une cinquantaine de charrettes; les accidens y sont fréquens (2).

2° Le passage de Pen-à-Hap, qu'il est nécessaire d'élargir, en prenant sur le cimetière (3).

3° Le quai, qu'on délaisse faute d'ouvriers. On désirait qu'on y joignît des cales; il ne s'en trouve point dans le plan présenté; une d'elles devrait être placée au midi, l'autre au levant pour le carénage.

Le quai commencé doit avoir quatre-vingt-dix toises; il y en a vingt-huit de faites (4).

4° Nettoyer le port jusqu'à Rosquerneau; des bâtimens de cent cinquante tonneaux pourraient alors remonter jusqu'au quai. Dans le temps des équinoxes, la mer monte dans le port à treize et quatorze pieds (5).

(1) Depuis Cambry, les études faites sur les antiquités ont levé bien des doutes. On sait maintenant que les monumens dont il parle ici sont des monumens celtiques consacrés au culte des druides, et servant d'enceintes pour les conseils, de signes funéraires pour les tombeaux, d'autels, etc., etc. Outre les *dolmens* et les *men-hirs* dont nous avons parlé à l'article Lesneven, page 80, on trouve en Bretagne des *barrows* (ou monticules de pierres mêlées de terre); des *galgals* (ou monceaux de cailloux sans mélange de terre); des *roches* ou *grottes aux fées*, appelées par les anglais *list-reau* (ce sont des carrés longs formés par des pierres verticales et contiguës sur lesquelles sont placées horizontalement et transversalement des tables de pierres en forme de toit); des *cromlec'hs* ou *chaudrons du diable* (ce sont des circonférences sur lesquelles on a planté en terre, verticalement, des pierres contiguës); des *enceintes sacrées* ou *témènes*; des *lichavens* (ce sont deux pierres verticales couvertes d'une troisième en forme de linteau); des *roulers* ou pierres placées en équilibre; enfin des *pierres percées*. Nous ne disons rien de ce qui, dans la dissertation de Cambry, est étranger au Finistère.

(2) Ces améliorations demandées par Cambry ont été exécutées en partie.

(3) Ce passage est élargi.

(4) Nous avons déjà dit plus haut que le quai était inachevé.

(5) Le port n'a point été nettoyé

5° Faire sauter la pointe de l'île Garro, qui gêne la navigation (1).

6° Réparer les ponts de Nignon, de Keréon, de Saint-Parre, pour établir une communication si nécessaire entre Penmarc'h, Kerity, Pont-l'Abbé, Quimper, etc. Les chemins qui mènent à cette côte sont les plus mauvais de la Bretagne. J'atteste avoir passé plus de cent mares en m'y rendant, dans lesquelles mon cheval s'est mis quatre fois à la nage. Ces routes n'ont pas la largeur nécessaire pour que deux charrettes puissent s'y croiser, et les charrois sont jour et nuit en activité.

7° Il est urgent de faire une digue à Naot-Ven, pour s'opposer aux progrès des sables qui convriront bientôt des terres fécondes de cette commune.

J'avais attendu le moment d'une tempête pour me rendre à Penmarc'h; je fus bien servi par les élémens : la mer était dans un tel état de fureur, que les habitans du pays, accoutumés à ce spectacle, quittaient leurs travaux pour la contempler.

Tout ce que j'ai vu dans de longs voyages, tout ce que j'ai décrit dans ce mémoire, la mer brisant sur les rochers d'Altavelle et les côtes de Fer, à Saint-Domingue, les longues lames du détroit de Gibraltar, une tempête qui combla sous mes yeux le port de Douvres, en 1787, la Méditerranée près d'Amalphi, rien ne m'a donné l'idée de l'Océan frappant les rochers de Penmarc'h.

Ces rochers noirs et séparés se prolongent jusqu'aux bornes de l'horizon; d'épais nuages de vapeurs roulent en tourbillon, le ciel et la mer se confondent. Vous n'apercevez dans un sombre brouillard que d'énormes globes d'écume; ils s'élèvent, se brisent, bondissent dans les airs avec un bruit épouvantable; on croit sentir trembler la terre. Vous fuyez machinalement; un étourdissement, une frayeur, un saisissement inexplicable s'emparent de toutes vos facultés; les flots amoncelés menacent de tout engloutir; vous n'êtes rassuré qu'en les voyant glisser sur le rivage et mourir à vos pieds, soumis aux lois de la nature et de l'invincible nécessité.

La torche de Penmarc'h est un rocher séparé de la terre par un espace qu'on nomme le Saut-du-Moine. La mer s'y précipite avec fureur; on lui prête le bruit qui retentit au loin dans la campagne, quoiqu'il soit produit par les cent mille obstacles que l'Océan trouve sur ces parages.

« A l'est de la pointe de Penmarc'h est le village de Kerity. J'y vis avec surprise une statue d'albâtre de sept pieds de haut : c'est un Saint-Jean. Sa barbe, ses sourcils, ses cheveux sont dorés; une guirlande de feuillage l'environne; de petits oiseaux posent sur ses rameaux; le saint soutient un agneau sur un lion. Je crois cette statue d'une main espagnole ou portugaise. Le piédestal est orné de quatre statuettes de la même matière, mais d'un meilleur style que la statue. Le dôme qui la couvrait est un amas de pyramides gothiques et d'ouvrages à jour travaillés avec recherche.

» Quelque naufrage aura fourni ce monument à Kerity. » (2)

J'ai parlé des ruines de Penmarc'h; elles annoncent une très-grande population; elles sont pour les habitans du pays les ruines de la ville d'Is. On sait qu'on y faisait un immense commerce de salaisons (3).

(1) On n'a point fait sauter cette pointe.

(2) L'église de Kerity est actuellement en ruines. La curieuse sculpture dont parle ici Cambry ne s'y trouve plus, mais elle a été transportée dans l'église de Penmarc'h, à gauche du chœur. Il existe aussi au presbytère quatre petits bas-reliefs d'albâtre, du quatorzième siècle, représentant des scènes de la passion.

(3) Les ruines qui couvrent le terrain de Kerity à Penmarc'h sont en effet considérables, et indiquent un centre de population important; mais les habitans n'ont jamais parlé de la ville d'Is à propos de ces débris. Il est certain qu'il existait autrefois dans ce lieu une ville où l'on se livrait à la salaison des congres, des juliennes, et même des mornes qui se pêchaient sur la côte; c'était l'objet d'un commerce important. On a cru que la découverte du banc de Terre-Neuve, en détruisant cette source de richesses, amena l'abandon et la ruine des habitations de Penmarc'h.

Si l'on s'en rapporte à la tradition du pays, Penmarc'h fut autrefois *aussi considérable que Nantes*. Outre la découverte du banc de Terre-Neuve, qui fit abandonner celui de Penmarc'h pour la pêche de la morue, une tempête affreuse fit périr 500 bateaux pêcheurs de cette ville, montés chacun de sept hommes, et causa ainsi la ruine de son commerce. Cependant elle conserva encore long-temps une assez grande importance; mais, lors des guerres de la Ligue, elle eut à subir de nouveaux désastres. Voici ce qu'on lit dans l'histoire manuscrite qui se trouve à la bibliothèque de Quimper (page 193) :

« De ce ravage de Penmarc'h (il s'agit des ravages qu'y exerça Fontenelle lorsqu'il prit cette ville), demeura telle ruine, qu'il ne pourra de cinquante ans se relever, ni, pos-

Sans l'honnête curé de ce canton, je serais mort de froid et de faim dans ce pays sauvage et dépouillé. Le bon pasteur me servit une poularde au riz, une poularde fricassée, une poularde grasse à la broche, et me donna, s'excusant de sa pauvreté, du plus délicieux vin de Ségur, trouvé sur le rivage et troqué par les paysans contre quelques bouteilles de mauvais cidre.

Béni soit le vénérable curé qui me sauva la vie; c'est un fort galant homme, aimé de ses paroissiens; aussi tout abonde chez lui. Il lui manque du drap. Sa soutane était composée de cinq cents pièces de teintes différentes.

On construit un phare à Penmarc'h; il n'en est point de plus nécessaire aux marins. Les vents du sud-ouest y dominent; ils sont si violens que le jour ou je m'y trouvai, les vapeurs, l'écume qu'ils portaient, se répandaient jusqu'à St.-Pierre, et dérobaient aux yeux et le phare et la tour carrée, etc., etc. (1)

Un des êtres les plus extraordinaires que j'aie trouvé dans le Finistère est une espèce de sauvage, connu sous le nom de Philopen. On le crut long-temps un homme abandonné par un bâtiment russe; on ne connaissait ni ses parens, ni le lieu de sa naissance. Il errait de rochers en rochers sur la côte d'Audierne et de Penmarc'h, se nourrissant de poissons crus, des chiens, des animaux qu'il pouvait saisir; s'échappant à l'approche des hommes. Il habitait dans le creux des rochers, dans les cavernes du rivage; rien n'égalait sa force, sa légereté. Il s'est un peu civilisé. Sa demeure, à quelques pas de la mer, a près de cinq pieds d'élévation; elle est faite de pierres brutes couvertes d'un toit de jonc. Son mobilier est composé d'une table, d'un banc, d'une poêle, d'un pot de fer, d'une cruche et de quelques écuelles de bois. — Il couche auprès de sa moitié, sur la terre couverte d'un peu de paille et de goémon; des lambeaux de toile à voile de navires naufragés leur servent de couverture; ils reposent leurs têtes sur un caillou enveloppé d'un sac de grosse étoupe.

Depuis qu'il communique avec les hommes, depuis qu'il participe à leurs fêtes, à leurs travaux, il s'est fait aimer; rien de serviable, de bon comme ce sauvage, duquel pourtant on menace encore les petits enfans. Il n'a jamais frappé personne, même dans l'ivresse, à laquelle il s'abandonne volontiers. A la lutte, dans la Bretagne, il n'a point trouvé de vainqueurs. On assure que, dans sa jeunesse, il prenait un lièvre à la course.

Philopen est d'une constitution que rien n'altère; il brave, presque nu, toutes les intempéries des saisons; il ne porte ni bas, ni souliers; sur sa tête est un mauvais bonnet; sur ses épaules, tantôt un manteau de toile goudronné, tantôt quelques morceaux du jupon de sa femme, ou des haillons dont on lui fait présent.

On s'amuse encore quelquefois à lui faire manger des poules vivantes, de petits chats ou des lapins crus; il rejette autant qu'il le peut et le poil et la plume qui le font tousser, mais il en avale beaucoup. Pour le remettre à ces repas de sa première jeunesse, il faut qu'il boive beaucoup de vin et d'eau-de-vie.

Le commissaire du pouvoir exécutif, Loedon, homme plein d'esprit et de talens, m'écrivait, il y a trois ans: « Thomas Yvin (dit Philopen), demeurant à Saint-Guenolé, section dépendante autrefois de Ploezec-cap-Caval, est aujourd'hui attaché à la commune de Penmarc'h: il est originaire de Tréguennec, à peu de distance de Saint-Guenolé; il a soixante-dix-huit ans; sa taille est de cinq pieds cinq pouces, sa tête fort grosse, ses cheveux cotonnés, son teint basané, ses yeux petits et vifs, ses épaules larges, son buste fort gros jusqu'aux lombes, où sa structure commence à s'effiler: il est singulièrement nerveux, fort et robuste, et velu jusqu'au bout des ongles.... »

La première fois que je le vis, je me figurai un habitant des bords de l'Orénoque, du grand lac ou de la baie d'Hudson. Il ressemble à quelques sauvages que j'ai vus il y a quarante ans. »

« ble, jamais. Les habitans s'étaient refugiés dans l'église; ils « couchaient avec leurs legitimes epouses; là, les vilains se provoquaient au jeu venerien; cela ne laissait pas d'être fort deplaisant à Dieu. Ils furent la plupart egorges dans leur lit: Dieu veuille que cela leur serve pour leur salut. »

On trouve encore dans l'eglise de Penmarc'h une trace de l'ancienne splendeur de ce lieu, c'est un tableau representant une procession de cardinaux. La tradition du chapitre de Quimper est que cette procession eut effectivement lieu à Penmarc'h, et que le tableau qu'on y voit fut fait pour en conserver le souvenir. On voit dans le fond de cette peinture l'eglise de Penmarc'h, qui est fort reconnaissable. On ignore « quelle epoque cette procession eut lieu, mais les personnages du tableau portent le costume de Louis XIII.

(1) Jusqu'à present le clocher d'une eglise avait servi de phare à Penmarc'h, mais on en construit un fort beau, qui sera achevé sous peu.

5° Faire sauter la pointe de l'île Garro, qui gêne la navigation (1).

6° Réparer les ponts de Nignon, de Keréon, de Saint-Parre, pour établir une communication si nécessaire entre Penmarc'h, Kerity, Pont-l'Abbé, Quimper, etc. Les chemins qui mènent à cette côte sont les plus mauvais de la Bretagne. J'atteste avoir passé plus de cent mares en m'y rendant, dans lesquelles mon cheval s'est mis quatre fois à la nage. Ces routes n'ont pas la largeur nécessaire pour que deux charrettes puissent s'y croiser, et les charrois sont jour et nuit en activité.

7° Il est urgent de faire une digue à Naot-Ven, pour s'opposer aux progrès des sables qui couvriront bientôt des terres fécondes de cette commune.

J'avais attendu le moment d'une tempête pour me rendre à Penmarc'h; je fus bien servi par les élémens : la mer était dans un tel état de fureur, que les habitans du pays, accoutumés à ce spectacle, quittaient leurs travaux pour la contempler.

Tout ce que j'ai vu dans de longs voyages, tout ce que j'ai décrit dans ce mémoire, la mer brisant sur les rochers d'Altavelle et les côtes de Fer, à Saint-Domingue, les longues lames du détroit de Gibraltar, une tempête qui combla sous mes yeux le port de Douvres, en 1787, la Méditerranée près d'Amalphi, rien ne m'a donné l'idée de l'Océan frappant les rochers de Penmarc'h.

Ces rochers noirs et séparés se prolongent jusqu'aux bornes de l'horizon; d'épais nuages de vapeurs roulent en tourbillon, le ciel et la mer se confondent. Vous n'apercevez dans un sombre brouillard que d'énormes globes d'écume; ils s'élèvent, se brisent, bondissent dans les airs avec un bruit épouvantable; on croit sentir trembler la terre. Vous fuyez machinalement; un étourdissement, une frayeur, un saisissement inexplicable s'emparent de toutes vos facultés; les flots amoncelés menacent de tout engloutir; vous n'êtes rassuré qu'en les voyant glisser sur le rivage et mourir à vos pieds, soumis aux lois de la nature et de l'invincible nécessité.

La torche de Penmarc'h est un rocher séparé de la terre par un espace qu'on nomme le Saut-du-Moine. La mer s'y précipite avec fureur; on lui prête le bruit qui retentit au loin dans la campagne, quoiqu'il soit produit par les cent
obstacles que l'Océan trouve sur ces parages

« A l'est de la pointe de Penmarc'h
village de Kerity. J'y vis avec surprise
d'albâtre de sept pieds de haut : c'
Jean. Sa barbe, ses sourcils, ses
dorés ; une guirlande de feuillage
petits oiseaux posent sur ses
soutient un agneau sur un
statue d'une main espagn
piédestal est orné de qua
matière, mais d'un m
Le dôme qui la couvr
gothiques et d'ou
recherche.

» Quelque n
à Kerity. » (2

J'ai parlé d
cent une tr
les habitan
sait qu'on
sons (3

(1) On n'a point fait sauter cette pointe.

(2)
rieuse
mais
gan
bas
sect

ma
pe
de
ex
sa
se
pe
en
la
Si
antérieur
hau
pour la
bateaux pêch
hommes, et cause
elle conserva cno
mais, lors des guer
désastres.
qui se trouve à la
« De
exerca l'o
ruine, qu'il

Sous l'horizon [illegible]
de fond et de [illegible]
Le bon pasteur [illegible]
poularde fricass[illegible]
et une dame, [illegible]
délicieux vin de [illegible]
que par les paysans [illegible]
nouveau cidre.

Rien [illegible]
s'est un [illegible]
[illegible]
Sa [illegible]
[illegible] différents.

On [illegible]
point de [illegible]
sud-ouest, [illegible]
[illegible]
portant [illegible]
[illegible]
etc., etc.

Un [illegible]
[illegible] dans le [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
qu'il [illegible]
[illegible]
dans les [illegible]
[illegible]
quelque [illegible]

Lamballe.

Paris, restés à la suite de la célèbre ambassade d'Iroquois conduite, dans le temps de la régence, par le jésuite Charlevoix, célèbre par sa belle histoire du Canada.

Quelques jours après ce voyage à Penmarc'h, je me rendis à Concarneau (1).

L'îlot sur lequel est établie la ville n'a que quatre cents pas de longueur sur cent vingt de large. Il est environné de fortifications, de murs épais, d'une redoute construite, dit-on, par la reine Anne. A mer basse, on peut en approcher du côté de l'ouest; on s'y rend en traversant le chenal de l'est au moyen d'un bac souvent entraîné par les courans. On porte à quarante mille francs la dépense nécessaire pour établir un pont sur la rivière Moreau, près de Bégalano; ce travail nécessiterait l'établissement d'une route d'un quart de lieue de Concarneau jusqu'au pont de Minaouet (2).

Les collines voisines dominent Concarneau. Avant l'invention du canon, cette place ne pouvait être enlevée que par surprise. On en répara les fortifications.

« Quelques parties de ces fortifications sont très-anciennes. La citerne a vingt pieds de large. Un pilier s'évasant en forme de cône lui sert de voûte. Rien de sonore, de retentissant comme cette voûte; on la croit du sixième siècle. Un des bastions de Concarneau est, dit-on, bâti par la reine Anne. Même architecture, même maçonnerie, pas la moindre variété; on y remarque, comme dans tout le Finistère, ce mastic inattaquable qui conserve toutes les constructions du pays. On le compose de granit pilé, mêlé de chaux très-vive et chaude, à laquelle on mêlait quelquefois des blancs d'œufs. Cette composition, aussi durable que la pouzzolane, est telle qu'au bas de l'ancienne machine à mâter de Brest, des quartiers de granit, baignés par la mer, avaient été mangés, et que le mastic qui les unissait se conservait en grands carrés indestructibles, en forme de larges ciseaux » (3).

Le port a cent toises de large et deux cents soixante de long; le mouillage en est bon, mais difficile pour les navigateurs étrangers qui ne connaissent pas les roches de Penro; elles ne sont couvertes que de quatre à cinq pieds d'eau dans la pleine mer. La plus élevée, qu'on appelle roche Plate, est la plus dangereuse; on pourrait aisément la faire sauter. Le port peut contenir trois cents barques, quelques bâtimens de cinq à six cents tonneaux. Les grosses frégates ne pourraient mouiller qu'au-dessus de la roche Penro.

On devrait terminer les quais de Concarneau. Faute de cale, les matelots sont obligés de se jeter à l'eau pour débarquer leur poisson (4).

Les frégates les plus fortes pouvaient s'y retirer, il y a trente ans. Les sables apportés par la rivière de Moreau encombrent le bassin. On ne peut le curer qu'à l'aide de machines (5).

Vingt-quatre mille francs suffiraient aux dépenses essentielles de ce port.

Jadis une tour de la commune de Beuzec servait de remarque aux marins. Le tonnerre l'a renversée; elle n'est pas relevée; on en désire la reconstruction.

Tous les pavés de la ville, même de l'île, sont à rétablir. Dans les grandes marées, il y a jusqu'à trois pieds d'eau dans la rue principale.

Il serait à souhaiter qu'on fît quelque plantation sur le quai de cette commune (6).

Le commerce de Concarneau occupe environ trois cents bâtimens à la pêche de la sardine; on en prend, année commune, de douze à quinze mille barils, et jusqu'à trente mille dans les années abondantes, sans y comprendre sept à huit mille barils de sar-

(1) Concarneau tire son nom du mot breton *Conq*, qui veut dire coquille. Comme il y avait en Bretagne deux villes de ce nom, on donna à celle-ci le nom de *Conq-Kerné* (*Coquille-Cornouaille*), parce qu'elle était dans l'évêché de Cornouaille. On la distinguait ainsi du *Conq* de Léon, qui a fini par s'appeler *Conquet*. *Conq-Kerné*, par corruption, est devenu *Concarneau*.

Du reste, il existe encore des traces de l'ancien nom de Concarneau, car la commune de *Beuzec*, qui est voisine de cette petite ville, s'appelle encore *Beuzec-Conq*, et se distingue ainsi de deux autres Beuzec, qui sont *Beuzec-cap-Sizun* et *Beuzec-cap-Caval*.

(2) Le pont dont parlait ici Cambry n'a pas été exécuté.

(3) *Catalogue*.

Il est évident que Cambry se trompe en rapportant au sixième siècle la construction de la citerne de Concarneau; quant à la composition du ciment dont il parle, et dont nous n'avons vu aucun exemple, nous laissons le lecteur en penser ce qu'il voudra.

La ville de Concarneau est encore entourée de ses anciennes fortifications, telles qu'elles existaient lorsque Du Guesclin l'assiéga. On remarque à Concarneau les ruines d'une église gothique fort belle et dont la rose surtout était admirable.

(4) Les quais sont terminés; il y a des cales.

(5) Le bassin est dans le même état que lorsque Cambry le vit.

(6) Cette plantation existe.

Camaret

dines anchoitées. Les chasse-marées de la côte de Vannes en enlèvent une égale quantité pour les porter à Nantes, à la Rochelle, à Bordeaux; des chevaux en transportent dans l'intérieur des terres : c'est une manne inappréciable dont les produits peuvent quadrupler ; elle procure une nourriture abondante, substantielle, agréable, aux habitans les plus pauvres de la campagne (1).

Dans le printemps, on fait ici la pêche du merlus; on le prend la nuit, à la ligne. Cet animal, desséché, salé, se conserve comme la morue, dont il a le goût et la délicatesse.

Toute espèce de pêche se pratique d'ailleurs dans ces parages. Plus de quatre-vingts bâtimens de Concarneau parcourent habituellement la côte et les Glénans, où le poisson est délicieux et dans une grande abondance.

La ville est située de manière à pouvoir s'adonner à toute espèce de commerce. On n'y trouve d'autres établissemens que des presses à sardines.

Le pays est entouré de bois, mais les réquisitions, les désordres de l'administration des bois et forêts, les commissaires envoyés par la marine, nuisent tellement à leur circulation que la municipalité ne peut elle-même s'en procurer. Tous les bois de Fouesnant et des cantons environnans s'embarquent dans l'anse de la Forêt, pour Groix, Belle-Isle, etc. Cette baie de la Forêt est vaste et belle. On prétend que les eaux qui la forment ont noyé de grands arbres dont les troncs s'aperçoivent encore à marée basse. L'aspect de ce bassin est imposant; l'œil est conduit en suivant le rivage jusqu'aux Glénans, petit archipel détaché de la grande terre, qu'on aperçoit dans le lointain.

La baie de la Forêt fournit une prodigieuse quantité de gibier de mer, canards, barnaches, penru, canes royales, judèles, oies sauvages, macreuses, plongeons, goëlands, bécasses de mer, hérons, cormorans, etc.

Il y a peu de coquilles sur ces rives; on en trouve de curieuses aux Glénans. Les rochers sont de granit. Sur la route de Rosporden, à une demi-lieue de Concarneau, on trouve une belle agrégation de pierres schisteuses et de quartz, propres à l'architecture.

Les côtes sont plates, en général, moins garnies de rochers que dans le reste du Finistère. La mer y bat avec moins de fureur; ses progrès dans les terres sont manifestes. Une plage sur laquelle on dansait il y a quarante ans à toutes les noces d'artisans, n'offre à l'œil que des rochers et des brisans. Les terrains qui dominent le rivage sont très-féconds; ils produisent quelques cidres et peu de légumes. La baie de la Forêt (sur un fond de sable) pourrait mettre une escadre en sûreté.

La tradition rapporte qu'on allait jadis à pied sec de la pointe de Bemeil à l'Ile-aux-Moutons, une des îles des Glénans, séparée présentement par une grande lieue de mer et par une profondeur de treize brasses d'eau.

Le climat de ces contrées est tempéré, mais venteux, pluvieux et variable.

On manque de moulins dans les environs de Concarneau.

Il existe un seul moulin à eau dans la commune de Trégunc. Les meuniers, de dix lieues à la ronde, apportaient jadis des farines à Concarneau. Cette dernière commune ne renferme point de terres cultivées; elle est nourrie par Trégunc, où toutes les espèces de grains réussissent; le reste du canton ne produit que peu de froment, point de miel et point d'orge.

On sera surpris de ne trouver dans une ville de guerre, ni pompe à feu, ni sceaux pour les incendies, et, dans un port de mer qui donne quatre cents hommes à la marine actuelle, ni maître de mathématiques, ni maître d'hydrographie (2).

Le citoyen Laporte, chirurgien, homme de mérite, désirerait qu'on lui donnât le jardin de l'hôpital pour élever quelques plantes médicinales. Cet hôpital, petit, est en mauvais état; il n'est garni que de sept ou huit lits. Si quelque militaire tombe malade, on est contraint, au péril de sa vie, de le transporter à Quimper (3).

Point de fontaine dans Concarneau, même dans les faubourgs : on fait une lieue pour trouver une eau saumâtre, mélangée d'eau de mer dans les grandes marées. Sous la place même, il existe des sources à quatre pieds de profondeur; on n'a pas encore eu l'industrie d'en tirer parti, d'y creuser un bassin, de le remplir au moyen d'une pompe. Les marins trempent leurs barils dans la fontaine unique de St.-Jacques; les écailles de poisson, le

(1) Nous parlerons, dans la seconde partie, à l'article *Industrie*, de la pêche de la sardine.

(2) Tout est encore dans le même état que lors du voyage de Cambry.

(3) L'Hôpital de Concarneau contient maintenant environ douze lits.

sang, la rogue s'y mélangent. Avec quelque soin et peu de dépenses, on pourrait se procurer une fontaine, un lavoir, un abreuvoir, dont il est impossible de se passer. Les chevaux périssent ici par la petite quantité, par les mauvaises qualités des eaux.

La prison a besoin de réparation. Croirait-on qu'une ville murée soit sans casernes? Le cimetière est dans l'intérieur de cette petite commune (1). On y trouve au moins un honnête instituteur, le citoyen Bailleux, mais pas d'institutrice, quoiqu'on pût lui fournir plus de cent vingt élèves.

Le peuple de ces cantons est gai, ses mœurs sont douces; il a le sang très-beau et le tempérament robuste.

Konc fut l'ancien nom de Concarneau. Les premiers temps de son histoire sont ignorés. En 1373, le connétable Du Guesclin s'en empara. La garnison fut passée au fil de l'épée.

En 1489, le vicomte de Rohan assiégea cette ville; elle ne tarda pas à capituler. Elle fut donnée au duc de Mercœur en 1585. Elle avait été surprise le 17 janvier 1576, par trente gentilshommes du pays, qui professaient la religion réformée, ligués avec les protestans de la Rochelle. Deux heures après, elle fut investie par huit mille hommes; on eût eu peine à les forcer, sans Charles-le-Blois, marchand de Quimper, qui poignarda dans son lit le sieur de Kermahouet, saisit les clefs qu'il avait autour des bras, et fut ouvrir les portes de la ville. Les calvinistes furent tous égorgés.

On a prétendu qu'autrefois, le jour de la Fête-Dieu, pendant la procession du saint-sacrement, autour de Concarneau, la mer se retirait pour lui faire place, s'il arrivait qu'elle fût pleine au moment où cet acte pieux s'exécutait. Ce fait est imprimé dans la géographie de Philippe-le-Briel, t. 1. Il cite un procès-verbal fait à l'occasion de ce miracle, par un évêque de Quimper.

Le citoyen Le Beau, résidant à Concarneau, a fait des recherches sur l'histoire de Bretagne. Il place dans le deuxième siècle des pictes sur les rochers sauvages de la ville qu'il habite. Il serait curieux de lire ses observations, de connaître surtout les sources dans lesquelles il a puisé ce fait particulier, original. Sans doute, à toutes les époques, les marins des côtes de Bretagne, du monde entier, ont marqué leurs peaux de quelques caractères. J'ai vu sur le poignet et sur le sein de quelques gens de mer, des triangles, le pentalpha, les images du soleil et de la lune, l'étoile du matin, la croix, etc., etc.; mais des pictes semblables à ceux de l'île de Bretagne, venus de ce pays, établis à Concarneau, ou naturels du pays à cette époque, c'est un point d'histoire aussi curieux qu'inconnu aux plus patiens scrutateurs des faits du moyen âge. J'invite le citoyen Le Beau à donner les notes qu'il m'a promises sur ce fait, à la réalité duquel mes lecteurs auront peut-être la témérité de ne pas croire avant d'avoir examiné ses preuves.

Les îles des Glénans sont à trois lieues et demie de la pointe de Trevignon, à quatre lieues et demie du fond de la rade de la Forêt et de la pointe de Penmarc'h : elles sont au nombre de neuf; les autres ne sont que des rochers.

La plus voisine de Concarneau, à quatre lieues de cette ville, s'appelle Penfret. Sa circonférence est de trois quarts de lieue, sa longueur d'un quart de lieue, sa plus grande largeur de quatre à cinq cents pas. Au milieu de cette île est un puits d'eau douce. On y compte quatre anses; la meilleure est celle de Porniqueul, dont le mouillage est bon sur un fond d'herbe et de vase. — Les bateaux y sont en sûreté dans les beaux temps, mais elle est dangereuse dans les coups de vents; elle est située dans le nord-ouest.

L'île Guyotec est à quatre cents pas de Penfret; on peut y mettre des bestiaux. Elle n'a point d'anses où les bateaux puissent être à l'abri des orages.

L'île Guinenek a cent cinquante pas de circonférence; elle est à douze cents pas de Guyotec, et n'est d'aucun rapport.

L'île du Lock est une des plus grandes des Glénans; elle contient un étang de deux cents pas de long sur cent cinquante de large, dont les eaux sont saumâtres. Sa circonférence est d'une demi-lieue; elle est située dans l'est-sud-ouest de l'île de Penfret.

L'île Drenec a tout au plus quatre cents pas de long.

L'île Saint-Nicolas n'est séparée de la précédente que par un espace de deux cent cinquante pas. Sa circonférence est d'une demi-lieue; elle a quatre cents pas dans sa plus grande largeur. On y trouve encore quelques vestiges d'habitations, entre autres un puits d'eau douce assez bonne. Cette île sert de mouillage et de lieu de repos à tous les pêcheurs

(1) Il y a maintenant des casernes; le cimetière est hors ville.

des Glénans. Elle peut être cultivée; ses terres porteraient de beaux grains et d'excellens légumes. Pendant la dernière guerre, des corsaires, espèces de forbans, s'y réfugièrent.

L'île de la Cigogne sépare les Glénans en deux parties égales; elle les domine : on l'appelle la Chambre, ou le Havre. Le lieu du mouillage peut avoir huit cents pas de long sur quatre cents de large. Le fort construit sur cette île bat toutes les entrées de la passe du nord, qu'on nomme Minangroëze; celle de l'est, appelée Pennamine; la passe de l'ouest, dite Beguellech; toutes celles enfin qui permettraient à des corsaires d'aborder cet archipel et de s'en emparer. Il est défendu par cinquante hommes de garnison.

Toutes ces îles sont environnées de rochers dangereux; elles ne peuvent être pratiquées que par des pilotes du pays....

Le citoyen K..... (1), propriétaire des Glénans, pourrait en temps de paix en tirer un grand parti. Il se contente d'y élever quelques bestiaux et d'y faire faire de la soude. De grands troupeaux s'y nourriraient. On pourrait établir des presses et des magasins, saler, sécher une prodigieuse quantité de poissons, récolter les plus beaux fromens, cultiver les meilleurs légumes; l'asperge y croît spontanément. Une multitude de lapins vivaient sur ces îles, il n'y a pas trente ans; on en trouve, mais en moins grande quantité. La cane royale, le plus bel oiseau de l'Europe, paraît naturelle à ces îles.

Elles furent habitées jadis. Des marins attestent avoir vu, à une demi-lieue dans l'ouest de l'Ile-aux-Moutons, un mur, une grande voûte faite de main d'homme, à 26 pieds de profondeur sous l'eau; on ne les aperçoit que dans les plus grands calmes.

(1) Kergos.

Dans l'étang de l'île du Lock, ils ont vu des pierres druidiques. A quelle antiquité incommensurable ces monumens de la Bretagne ne transportent-ils pas notre imagination? Ils précèdent les plus grandes révolutions du globe. On se souvient des déluges de Deucalion, d'Ogygès, de l'époque où l'Océan communiquait par l'isthme de Suez à la Méditerranée, de celle où les eaux de la mer Noire, de la mer Caspienne réunies noyaient toute la Tartarie, et l'époque des immenses révolutions de nos rivages disparaît dans la nuit des temps; elles sont là comme témoins de l'éternelle durée de notre globe; et quand, par des calculs aussi certains que ceux du chanoine Récupero, sur les irruptions du Vésuve, nous essayons de les fixer, une série de chiffres incalculables nous fait abandonner la plume. C'est compter les grains de sable du rivage et les gouttes d'eau de l'Océan.

Une grande route, en bon état, mais montueuse, conduit de Concarneau à Quimper. Je quitte cette dernière commune avec regret; j'en aime le séjour, j'en aime les habitans. J'ai des preuves irréfutables de la bonté, de la douceur, du caractère de ce bon peuple. Quand les malheureux fugitifs du 31 mai se répandirent dans les départemens, poursuivis, rebutés, trahis, ils ne trouvèrent de retraite que dans le Finistère, qu'à Quimper; on les reçut, on les logea, on les servit avec délicatesse. J'ai vu le trou de Louvet, à Penhars; j'ai vu la maison qu'habitait Barbaroux; il y fut attaqué de la petite vérole; pour comble d'infortune et de danger, le feu prit à cette maison! Sans le courage, l'activité et le zèle de quelques braves, il devenait la proie des flammes ou des bourreaux qui le cherchaient. Nos infortunés députés trouvèrent là des amis assez courageux pour leur offrir un bâtiment pour les porter au sein de leur patrie ingrate; ils y périrent en regrettant et les généreux habitans de Quimper, et les hommes du Finistère.

Chapitre VI.

DISTRICT DE PONT-CROIX EN 1794.

§. Ier.

L'arrondissement de Pont-Croix est terminé au nord par la baie de Douarnenez, par le Bec-du-Raz à l'occident. Il s'avance au loin dans la mer. Les côtes, en s'approchant du midi, forment la dangereuse baie d'Audierne; les autres parties du district sont bornées par les terres de Quimper et de Châteaulin.

On compte 15 lieues de Plounéis à l'île de Sein, huit de Douarnenez à Pont-l'Abbé. Ces distances peuvent donner une idée de la surface du district; on aura l'attention d'en distraire les deux lieues de mer qui séparent l'île de Sein de la pointe du Raz.

C'est un pays calme, tranquille. De sages administrateurs y maintinrent la paix, dans le moment où le reste de la France était en proie à tant de fureurs.

Les lois furent suivies avec exactitude, mais sans inhumanité.

Je n'ai pas vu d'administration mieux tenue, plus en ordre, plus en règle que celle de Pont-Croix.

Les prêtres assermentés ont vécu tranquilles dans le district de Pont-Croix; aucune insurrection ne s'est manifestée dans son étendue; la plus entière liberté régnait dans les opinions; les contributions s'y sont levées avec facilité.

Un dixième de sa population sert à présent dans les armées.

La terre de ce district est forte sur la côte; on l'engraisse avec du goémon; on emploie ailleurs du fumier; les terres y sont plus légères. On sème en novembre, en mars, pour recueillir dans les mois d'août et de septembre.

Le froment, l'orge, le seigle, le sarrasin, l'avoine, le méteil, sont les principales productions du pays; on y recueille aussi des pois, des fèves, des navets, des panais; les pommes de terre ne s'y cultivent que depuis un an (1).

Les cidres, les arbres fruitiers, sont rares dans l'arrondissement de Pont-Croix. On n'y voit ni forêts, ni bois de haute-futaie.

A peine deux cent cinquante journaux de taillis sont répandus sur les trente communes de ce district. Les campagnes se chauffent avec des landes, des genêts. Les prairies y sont rares. On n'y trouve pas un étang.

La rivière de Pont-Croix est la seule du district; elle prend sa source à Plounéis, à une lieue et demie de Quimper; elle a cinq lieues de cours. Des bâtimens de trente à quarante tonneaux remontent jusqu'à Pont-Croix, éloigné d'une lieue de son embouchure (2). Le pont de cette commune a besoin d'être réparé, ainsi que celui qu'on trouve entre Meilard et Mahalon; ce dernier est impraticable.

Le grand chemin d'Audierne à Douarnenez, et de Douarnenez à Quimper, est en bon état; les traverses sont détestables. On désire, depuis longtemps, une route qui communiquerait de Pont-

(1) Les pommes de terre se cultivent extraordinairement, maintenant, dans le canton de Pont-Croix.

(2) Des navires de 40 tonneaux remontent jusqu'à Pont-Croix, mais cette rivière s'obstrue de plus en plus. Au 17e siècle, le port comptait une marine marchande considérable; aujourd'hui il n'existe pas un seul navire attaché au port. Le port est en assez bon état.

croix à Pont-l'Abbé ; elle serait peu coûteuse, importante, et n'aurait que six lieues de long (1).

Le principal commerce du pays consiste en grains, en lin, en bétail, en moutons excellens ; on nourrit sur la côte une grande quantité de ces derniers animaux. Malgré la facilité qu'on aurait d'établir des manufactures dans la maison des Ursulines (2), à Pont-Croix, par exemple, il n'en existe aucune dans le district ; les laines passent à Carhaix, à Morlaix. Elles se vendent dans le mois de juin.

Point de tannerie dans le district, malgré la grande quantité de cuirs verts qu'on y trouve et les moyens d'en établir sans de grandes dépenses. Point de papeterie et beaucoup de chiffons.

Toutes les poteries se tirent de Quimper, les ardoises du Port-Launay, de Redon.

La côte est bordée de granits ; les pierres de l'intérieur sont schisteuses, en général.

On a fait passer au citoyen Schereber, inspecteur des mines, des montres de charbon de terre trouvées dans la commune de Cléden.

Les entrepreneurs de Poullaouen ouvrirent, il y a trente ans, deux puits, une galerie assez profonde ; ils ont abandonné tous ces travaux, gênés par des obstacles que le gouvernement pourrait lever.

A Port-ar-Hantic, à une portée de fusil de Pont-Croix, on trouve des eaux minérales estimées par la médecine.

Autrefois les bâtimens de Pont-Croix se rendaient en Espagne, à St.-Sébastien ; ils y portaient des fèves et rapportaient des fers. — Les pavés de cette commune sont détestables ; la descente du haut de la ville au port est dangereuse. La ville est sans promenade publique, sans poste aux chevaux, sans jardin botanique ; la seule fontaine qu'on emploie est bonne, mais sans ornement. La halle, louée huit cents francs à un particulier, est en assez mauvais état. Les boucheries, le cimetière, sont dans l'intérieur de la ville, la municipalité mal logée, les prisons exécrables, mais presque toujours vides. Dans un incendie, on n'y trouverait ni seaux, ni pompes, ni crochets pour abattre un pan de muraille et couper la communication du feu (3).

Dans une maladie, pas un apothicaire. Le médecin et les deux chirurgiens du district ne peuvent suffire à leurs travaux. On demande des sages-femmes. Faute de soins, une multitude de malheureuses meurent en couche (4).

L'hôpital civil contient de vingt à trente malades ; il avait autrefois cent louis de revenu.

Les maux de gorge, les cours de ventre, les dyssenteries, sont les maladies les plus communes du pays ; beaucoup d'habitans, sur la pointe du Raz surtout, sont attaqués d'affections scrophuleuses.

Je n'ai parlé que de la partie supérieure de Pont-Croix ; elle est assise sur un plateau, sur un monticule élevé ; des maisons mal bâties descendent jusqu'à la mer et couvrent la colline. Rien au monde d'aussi mal pavé, d'aussi malpropre ; cette partie ressemble à des ruines. Elle est entrecoupée de murs et de jardins qui, de loin, ne sont pas d'un effet désagréable à l'œil.

La rivière ou le bras de mer qui coule au pied de la montagne sépare cette commune de Keridreuf, petit village dans le canton de Plouinec. On le dit plus ancien que Pont-Croix, auquel il se joint par un pont de cent quinze pas.

Une promenade agréable, champêtre, formée par le hasard, se prolonge entre la rivière et le ruisseau qui fait tourner le moulin de Pennahaut ; il coule au bas de petits jardins dont les arbres et la verdure variée égayent ce riant paysage. Quelle fraîcheur on y respire dans les plus chauds jours de l'été ! Le rivage opposé, sans avoir rien qui marque, est coupé de bosquets et de champs cultivés ; la vue

(1) Cette route entrait dans les projets d'un des préfets du Finistère, M. Le Pasquier ; il l'avait étudiée ; mais elle n'est point exécutée, et ne le sera peut-être de long-temps, malgré son utilité.

(2) Le couvent des Ursulines a été transformé en petit séminaire ; on y instruit environ 300 élèves. Mais les classes y [illegible] et les mathématiques négligées. La plupart des [illegible] Pont-Croix sont des fils de

(3) Les pavés de Pont-Croix sont maintenant assez bons. Point de jardin botanique. Il existe une promenade nouvelle à l'arrivée en ville, sur la route de Douarnenez, et l'on projette une plantation sur la place. On a creusé un puits dans ce dernier endroit. La halle est en bon état. C'est encore une propriété particulière, que la commune a voulu plusieurs fois acquérir. Les boucheries sont dans l'intérieur de la ville, mais il existe un nouveau cimetière. La municipalité est convenablement logée. D'après le tableau des prisons départementales que nous avons sous les yeux, il n'en existe plus à Pont-Croix. On n'y trouve aucun secours contre l'incendie.

(4) Deux médecins exercent à Pont-Croix, et tiennent la pharmacie. Il y a des sages-femmes.

Engage dans le Jacobins

Marche

qu'on a du pont s'étend sur les sinuosités de la rivière ; la montagne de Menez-Bihan la termine à l'occident.

Les quinze cents volumes de la bibliothèque des capucins d'Audierne offrent les seuls moyens d'instruction du district. La boiserie de cette bibliothèque des capucins d'Audierne est un morceau de sculpture d'une rare élégance (1).

Le citoyen Volthier, maître d'hydrographie, avait beaucoup d'élèves et faisait de forts écoliers ; la réquisition vient de lui en enlever un grand nombre.

On montre près de Pont-Croix, à Lochrist, les débris d'un ancien hôpital ; c'était une ladrerie, m'a-t-on dit. Des cordeliers s'y sont établis.

Les poissons qui fréquentent ces parages sont ceux de la baie de Douarnenez. Nous en parlerons. Les loups sont communs sur la côte, le gibier nombreux, les chevaux en grand nombre, mais abandonnés au hasard, sans que les races se perfectionnent dans des haras ou par des étalons choisis.

On pêche sur la côte beaucoup de congres, de julienne, de merlus ; on les sèche au soleil ; ils se vendaient aux catalans. On assure que le congre, ainsi préparé, sert dans les teintures espagnoles. Audierne seule en expédiait pour trente mille francs par année.

Les détails que je vais donner sur Audierne, Douarnenez, l'île de Sein, compléteront la description du district de Pont-Croix.

La surface du pays est montagneuse, comme celle de toute la Bretagne ; les côtes sont le séjour des vents, des tempêtes, des naufrages.

On nomme l'enfer, à Plogoff, un abîme où la mer s'engouffre avec un bruit épouvantable ; les rochers du fond y sont de couleur rouge, le jeu des vapeurs et de l'écume les fait paraître en mouvement.

La pointe du Raz est élevée de trois cents pieds. De sa hauteur on voit la mer, avec effroi, saper les fondemens de ce roc dépouillé ; les vagues, poussées par un vent de nord-ouest, se déploient avec une force, une puissance qu'il est impossible de calculer. Le plus intrépide matelot ne passe jamais sans implorer la pitié du très-haut devant la baie des Trépassés, dont le nom lui rappelle les millions d'hommes qu'elle a dévorés et qu'elle engloutit tous les jours.

(1) Nous ignorons s'il a été conservé.

Que sont les tourbillons de Carybde et Scylla, déterminés par des rochers presque invisibles, si vous les comparez au théâtre gigantesque, immense, qu'ici vous avez sous les yeux.

La vue de la pointe du Raz est sublime, surtout au coucher du soleil : l'île de Sein, le prolongement des rochers qui la défendent, qui se perdent à l'horizon, à plus de sept lieues de distance ; la pointe de la Chèvre, élevée, d'un blanc éblouissant ; la côte de Brest près du Conquet, Ouessant, le bassin d'Audierne, la pointe de Penmarc'h, et la mer immense, agitée par les vents du soir, forment un spectacle sans bornes qui ne se lie qu'avec le ciel, l'univers et l'éternité.

C'est sur cet angle de la terre, célèbre par le voisinage des prêtresses gauloises de l'île de Sein, par le séjour des vieux druides, par les idées de destruction des trépassés, des ombres dont nous trouvons encore les traces ; c'est là, dis-je, que l'imagination des anciens plaça les bouches de l'enfer, les gouffres du Ténare, que, par erreur, on transporta dans l'Italie, que la Grèce ignorante a vingt fois confondu avec l'occident de l'Europe.

Est locus extremum pandit quo gallia littus
Oceani protentus aquis, quo fertur Ulisses
Sanguine libato populum movisse silentum.
Illic umbrarum tenui stridore volantum,
Flebilis auditur questus, simulacra colonai
Pallida, defunctasque vident migrare figuras ;
Hinc dea prosiliit, phœbique egressa serenos
Infecit radios, ululatuque æthera rupit
Terrifico, sensit ferale Britannia murmur,
Et senonum quatit arma fragor, revoluta que Thetis
Substitit et rhenus projecta torpuit unda.
(Claudian in ruf.)

Voilà la véritable place des sombres rêveries consignées dans les plus anciens écrivains ; c'est de cette Bretagne, c'est de ce point que parlent leurs écrits. Ce n'est ni dans l'Islande, ni dans Thulé, ni dans l'Angleterre inconnue des gaulois eux-mêmes, pratiquée par les seuls bretons armoricains, ni dans l'Irlande, qu'il faut placer le théâtre de ces merveilles. Les sènes gauloises, la baie des Trépassés, l'enfer de Plogoff, la tradition, les cris des morts et des noyés qu'on croit encore entendre dans l'île de Sein, cette multitude de pierres druidiques, d'aiguilles élevées, consacrées au génie du soleil par la piété de nos pères ; ces monumens de Douarnenez, de Penmarc'h, de Clohars-Carnoet, de Carnac, de la côte de Vannes ; ces prophétesses samnites des îles de la Loire ; le souvenir des villes

englouties, des terres abîmées dans les ondes, tout nous rappelle dans ces lieux à ces événemens extraordinaires, à ces bouleversemens, à ces ravages des temps qui marquent éternellement dans le souvenir, qui sont en tête de toutes les histoires, que les colonies, les nomades et les conquérans portèrent sur tous les points de l'univers. C'est ainsi qu'on trouve les mêmes faits, les mêmes événemens, les déluges, avec les mêmes circonstances, dans la baie de Douarnenez, en Grèce, en Arménie, près d'Albano, dans le lac de Grandlieu, dans l'Amérique, dans la Judée, dans l'Atlantide; c'est ainsi qu'un seul fait a donné lieu, sans doute, aux contes de Noé, de Nixutrus, d'Ogygès, de Deucalion, du roi Gralon, etc., etc., etc.

C'est là qu'on doit placer la fable rapportée par Tzetzès (*in odis*), transportée par erreur de nom dans l'île de Bretagne. On assure que de là les âmes étaient portées dans une île, espèce d'Elysée, par des pêcheurs qu'un génie réveillait. Ces pêcheurs trouvaient sur le rivage un bateau prêt, cédant au poids des êtres invisibles qu'il portait; ils le dirigeaient vers l'île des ombres où des êtres qu'ils ne pouvaient voir, comptaient, interrogeaient les morts, permettant aux pêcheurs de retourner dans leurs foyers. Avant que les Gaules et l'Angleterre fussent bien connues des romains, toutes les plages, toutes les îles du nord et de l'occident se confondaient dans la tête des grecs; de là ces erreurs grossières par lesquelles ils prennent l'Espagne pour une ville, la Vistule pour l'Eridan, par lesquelles ils confondaient les îles Électrides avec les îles Cassitérides, le Rhône avec l'Eridan; de là les erreurs des plus grands hommes; d'Aristote, qui faisait toucher Cadix aux terres de l'Inde; de Strabon, qui place les sources du Danube dans la Bohème; d'Eschyle, qui fait couler l'Eridan dans l'Espagne. Le nom de Thulé, qu'on donne à cette île merveilleuse, ne doit point détruire mon assertion; ni les anciens, ni les modernes, n'ont pu fixer la place de Thulé; et les matelots de nos côtes, Pierre-le-Breton, marinier, de Lorient entre autres, attestent que de tout temps leurs pères leur ont fait connaître l'île d'Ouessant sous le nom de Thulé, qu'ils lui donnent encore dans leurs contes et dans leurs chansons.

Passons à des faits, à des détails plus positifs, à l'île de Sein, qui, dans les temps les plus reculés, fut un lieu de féerie, de nymphes, de dryades, et qui n'est à présent qu'une plage de sable aride et dépouillée, où quelques malheureux végètent sans trouver autour d'eux les alimens nécessaires à leur existence. Leur histoire ressemble à la figure des syrènes, qu'ils croient entendre si souvent, et qu'Horace nous a dépeintes :

Desinit in piscem mulier formosa superne.

Sena, inquit, Mela (L. 3, de situ orbis, c. 6.) in Britannico mari ossismiis adversa littoribus, gallici numinis oraculo insignis est: cujus antistites perpetuâ virginitate sanctæ numero novem esse traduntur. Galli Senas vocant, putant que ingeniis singularibus proditas maria et ventos concitari carminibus, seque in quæ velint animalia vertere, sanare quæ apud alios insatiabilia sunt, Scire ventura et prædicare, sed non nisi deditis navigationibus et id in tantum, ut se consulerent profectis.

« L'île de Sein est, dit Pomponius Mela (L. 3. *de situ orbis*, c. 6.), sur la côte des ossismiens. Ce qui la distingue particulièrement, c'est l'oracle d'une divinité gauloise. Les prêtresses de ce dieu gardent une perpétuelle virginité; elles sont au nombre de neuf. Les gaulois les nomment Sènes; ils croient qu'animées d'un génie particulier, elles peuvent, par leurs vers, exciter des tempêtes et dans les airs et sur la mer, prendre la forme de toute espèce d'animaux, guérir les maladies les plus invétérées, prédire l'avenir : elles n'exercent leur art que pour les navigateurs qui se mettent en mer dans le seul but de les consulter. »

Sans doute, au retour de leurs longs voyages, ces navigateurs reconnaissans comblaient de présens ces prêtresses; l'île de Sein alors n'était pas une plage de sable dépouillée de toute verdure; des esclaves, des femmes y servaient. Sur ces rochers, qui s'avancent à cinq lieues dans la mer, peut-être existait-il des arbres, des habitations. Les rivages qui s'étendent de la pointe de Penmarc'h au Raz étaient couverts de villes considérables, comme la tradition, les souvenirs de la ville d'Is, les ruines de Douarnenez, les ruines immenses de Penmarc'h, les ruines de la pointe de la Chèvre, celles de Ris, etc., le démontrent à tout être impartial. Les principes du druidisme, qui défendaient d'écrire l'histoire; la grossièreté des romains, qui négligèrent de s'instruire de ce qui concernait la Gaule, qui détruisirent toute espèce de monumens dans l'antique patrie des celtes, pour anéantir tout ce qui pourrait faire ombrage à leur fausse grandeur, à leur inconcevable vanité; la cessation du commerce, de l'empire de venètes, détruit par mer, quand les romains s'emparèrent de l'Angleterre; par terre, à l'arrivée de ces sauvages francs, de ce déluge de barbares qui refluèrent de

l'Asie dans l'Europe ; les guerres civiles des princes bretons ; la barbarie des siècles d'ignorance ; les mensonges soldés des Grégoire de Tours, des Fauchet, des Vertot, du président Hénault, écrivains vendus à la cour de France ; le mariage de la reine Anne ; la jalousie des écrivains anglais, firent perdre à la Bretagne, à la Gaule celtique, la place qu'elle doit occuper dans l'histoire. Ainsi les fondateurs, les souverains de toute l'Italie, les pères de tous les arts, les maîtres de la Grèce, de l'Asie, de l'Egypte, les étrusques, conquis par les romains, devinrent pour le commun des hommes un petit peuple obscur descendu de la Grèce et de la Lydie. — Le joug de tant de préjugés, de l'autorité, de l'intérêt des rois et des empires ; celui des religions, qui bornent la durée du temps ; de la routine, qui nous fait suivre les récits sans critique des Hérodote, des Tite-Live, des Diodore de Sicile, etc. ; l'empire des académies, qui ne permettaient pas de changer la route qu'elles avaient tracée ; les jalousies de peuple à peuple, la légèreté qui proscrivit l'érudition, nous tiennent encore opprimés sous le sceptre de l'ignorance. Brisons toute espèce de joug ; traçons-nous des routes nouvelles : celles que nous avons suivies nous ont jusqu'à présent écartés de la vérité.

Forcatulus *(de gal imp.)* prétend que l'enchanteur Merlin, si célèbre à la cour du roi Artur, dans les romans de la table ronde, et qui rendait des oracles sous l'empire de Charlemagne, naquit dans l'île de Sein. Artur dut à son ami fidèle les succès qui le rendirent si célèbre. Il le servit tantôt sous la forme d'un nain, tantôt sous celle d'un varlet, tantôt sous la forme d'un cerf ; il disparut, contraint, par un charme invincible, d'obéir à Viviane son amie. La forêt de Brocéliande, dans la Basse-Bretagne, lui sert encore de demeure ; il y vit enchanté, enclos, arrêté, invisible, à l'ombre d'un bois d'aubépine. Viviane avait essayé sur Merlin la formule, le charme qu'elle avait appris de lui-même, sans croire qu'il pût opérer : elle se désespéra quand elle vit qu'à jamais celui qu'elle adorait était perdu pour elle, que l'enchantement qui l'arrachait à ses embrassemens était indestructible. On assure que messire Gauvin et quelques chevaliers de la table ronde cherchèrent partout ce magicien célèbre, mais en vain ; Gauvin seul l'entendit, mais ne put le voir dans la forêt de Brocéliande.

Tels sont les récits historiques, telles sont les fables qui donnent à l'île de Sein quelque célébrité. Passons à son état réel, éloigné de tant de merveilles.

Cette île est le prolongement de la pointe du Raz, dont autrefois elle faisait partie, sans doute ; elle court de l'est à l'ouest. On compte une lieue un quart de distance entre la pointe de Sein et la grande terre. L'île a trois quarts de lieue de long, sur un quart de lieue de large. La chaussée de la pointe de l'ouest s'étend à cinq lieues. La partie la plus élevée est celle du nord : elle a trente pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans les hautes marées, les terres sont submergées, en mars surtout, dans la partie que l'on cultive.

Ces terres sont entièrement dépouillées ; on n'y voit pas une ronce ; quelques fougères, quelques bouquets de landes sont les seules productions naturelles de l'île. Le curé soigne un seul pied d'arbre, mais dès qu'il surpasse son mur, il est coupé, brûlé par le vent du sud-ouest.

Tous les hommes y sont pêcheurs. Les femmes cultivent la terre à la main ; leurs maris, quelquefois, ignorent la place de leurs propriétés. Les partages, les mesures entre elles, se font avec leurs tabliers, de bonne foi et sans querelles.

Les portes des maisons ne se ferment qu'aux approches de la tempête ; des feux follets, des sifflemens l'annoncent. Quand on entendait ce murmure éloigné qui précède l'orage, les anciens s'écriaient : *fermons les portes : écoutez les Crierien, le tourbillon les suit.* Ces *Crierien* sont les ombres, les ossemens des naufragés qui demandent la sépulture, désespérés d'être, depuis leur mort, ballottés par les élémens.

S'il se perd quelque chose dans l'île, on le retrouve dans l'église, pendu aux cordes de la cloche (1).

La révolution n'a rien changé dans ce pays pauvre et tranquille. La cloche du soir sonne à cinq heures ; tout le monde se rend à la prière. Le curé, galant homme, n'a pas quitté sa paroisse ; il ignore probablement les divisions, les schismes de ses confrères.

Jamais on n'entendit parler, dans l'île de Sein, d'une fille coupable envers l'honneur ; elle eût été lapidée sans pitié.

(1) Ceci est une vieille chronique ; même, lors du voyage de Cambry, cet usage était perdu depuis longtemps.

Les mariages s'y font avec simplicité, sans cérémonies, sans usages extraordinaires. Les mariés, le premier jour des noces, ne quittent pas la main de leur maîtresse. On danse au chant; pas une musette dans cette île.

Il existe trois cent quarante-quatre habitans dans cette république, soixante maisons, soixante feux, soixante vaches (1).

Dans la meilleure année, la culture produit environ quatre cents boisseaux d'orge, d'une qualité médiocre.

Depuis vendémiaire jusqu'en germinal, les femmes vivent dans l'oisiveté. On pourrait, en leur fournissant du lin, du chanvre, les occuper utilement. Le reste des saisons s'emploie aux semailles, aux récoltes, à pêcher les goémons qui servent à fumer leurs terres, à l'entretien de leurs foyers.

Pas un ouvrier dans cette île. Ils s'aident tous dans la construction des baraques qui leur servent de maisons.

Les hommes y portent de grandes culottes, le bardocuculus; les femmes mettent sur leur coiffe de toile un mauvais chapeau pour porter du goémon; elles ont un justaucorps, un jupon de toile, des bas et des sabots pour tout habillement.

Jadis, les congres de leur pêche étaient séchés au soleil; on ne les salait point. Des barques les portaient à Bordeaux; des catalans les achetaient. Tout leur poisson se vend à Brest, depuis la révolution.

Les habitans de l'île de Sein n'aiment point que des étrangers viennent s'établir dans leur île; ils sont d'ailleurs hospitaliers, vous reçoivent à bras ouverts, se disputent la possession de ceux qui viennent les visiter. Tous volent au secours des naufragés. A quelque heure de la nuit que le canon fasse un signal d'alarmes, les pilotes sont à bord, bravant les vents, le froid, la grêle, la tempête et la mort: tout le monde est sur le rivage. Le malheureux qui se sauve à la nage est recueilli dans le meilleur lit du ménage; il est soigné, chauffé, nourri; ses effets ne sont point volés : on les respecte avec un sentiment de piété inconnu sur les côtes de la grande terre. Ils sauvèrent le magnifique vaisseau de soixante-quatorze de l'escadre de Dorvilliers.

Le 9 nivôse an III, ils rendirent le même service au lougre l'*Écureuil*. Une multitude de bâtimens, d'une moindre importance, doivent leur salut à ces bons, à ces honnêtes, à ces respectables pêcheurs.

Touché de leur état, de leur misère, le duc d'Aiguillon leur offrit un habitation commode sur le continent, tous les secours, les avances dont ils auraient besoin pour s'y fixer; ce fut en vain. L'idée de quitter leurs rochers leur fit verser des larmes; ils demandèrent à genoux qu'on ne les arrachât point à leur misère, aux sables qui les avaient vus naître. Le duc, attendri, fit faire une jetée dans la partie du sud; elle s'étend du sud-est au nord-ouest, préserve les champs cultivés et les maisons des eaux qui les inondaient autrefois. Cette digue a près d'un quart de lieue de long, quatre pieds d'élévation; la mer l'attaque, la dégrade. Pourrait-on refuser à ces bonnes gens les réparations qu'elle exige (2)?

Pour soulager leur misère profonde, pour augmenter une nourriture insuffisante, le même ministre fit distribuer, tous les trois mois, aux habitans de l'île de Sein, cent cinquante quintaux de biscuit, trente quintaux de lard, et huit de légumes. Ces denrées se partagent avec la plus grande égalité; l'enfant reçoit la même portion que son père. On continue cette noble charité; on n'a point cessé de s'acquitter de cette dette si sacrée. Mais, depuis le duc d'Aiguillon, la population de l'île est augmentée de quarante têtes, et les vivres qu'on distribue sont les mêmes. Quel ministre, s'il lit ces lignes, ne s'empressera pas d'augmenter les secours qu'on donne à des êtres si sobres, si pauvres, et si nécessaires aux équipages jetés dans ces parages dangereux (3)?

Rien d'effrayant comme le passage entre le Raz et l'île de Sein; la moindre erreur, une fausse ma-

(1) Le nombre des vaches est moins considérable que ne le dit Cambry. Elles sont fort petites, et se nourrissent de goémon.

(2) La digue a été réparée; les habitans l'entretiennent, et elle est en fort bon état.

(3) Loin d'avoir été augmentés, les secours ont été diminués au mépris de toute humanité et de toute justice. Voici du reste l'historique des secours accordés aux habitans de l'île de Sein, à différentes époques. Avant 1789, on leur délivrait : biscuit 12,500 kil., lard salé 4,000 kil., légumes secs 4,000 kil. Sous l'empire, il ne leur fut rien accordé. En novembre 1814, on leur rendit les distributions antérieures à 1789.

Plus tard, sur la proposition du conseil d'administration du port de Brest, le ministre, par dépêche du 12 mai 1817, augmenta ce secours, qui fut porté à 18,000 kil. biscuit, 6,000 kil. lard salé, 6,000 kil. légumes.

Une dépêche (ports) du 12 mars 1822 supprime tout

manœuvre, vous précipitent à jamais dans des gouffres, sur des rochers, sans aucun espoir de salut. La passe n'a que trois quarts de lieues, entre le Chat et la Vieille; on y trouve trente-six brasse d'eau.

Biscoaz den ne dremenas ar Raz,
N'en deveze aoun pe glaz.

(Nul n'a passé le Raz sans mal ou sans frayeur).

De là cette priere des matelots :

Va Doue va sicouret da dremen ar Raz,
Rac va lestr a zo bian hac ar mor a zo bras.

(Secourez-moi, grand Dieu, dans le passage du Raz, car mon navire est petit et la mer est grande!)

Les tempêtes, sur ces rivages, sont, dans les mois d'hiver, précédées de feux qui courent sur la côte.

Ne cherchez dans cette île ni fleurs, ni fruits, ni cette multitude d'oiseaux faits pour animer la nature. Il y règne d'affreuses tempêtes, une humidité continuelle, une éternelle mélancolie. Les brouillards, les frimats s'y promènent habituellement en tourbillons comme les sables dans l'Afrique. La vie s'y prolonge communément jusqu'à soixante-dix à soixante-quatorze ans. Les maladies chroniques y sont inconnues. Du vin, une nourriture plus délicate, une poule bouillie, sont les seuls remèdes qu'on y connaisse; la médecine n'a pas encore pénétré dans cette demeure de la sobriété, de la sagesse et de la pauvreté.

L'île de Sein ne nourrit ni lapin, ni lièvre; on n'y voit pas un seul cheval; des oiseaux de mer s'y reposent un moment. Des lieux, des congres, des raies, des turbots, une grande quantité de vieilles, d'écrevisses, deviennent la proie des pêcheurs, qui sont souvent trois, quatre ou cinq jours éloignés de leur domicile; ils ne quittent pas leurs bateaux dans ces courses.

Dans la partie ouest de l'île, on voit une petite chapelle, nommée Saint-Corentin. Une maisonnette lui est adossée; elle est accompagnée d'un jardin muré, près duquel est un puits de seize à vingt pieds de profondeur : l'eau en est très-bonne. Les anciens du pays rapportent qu'un ermite y vivait dans les temps reculés.

On s'est servi d'un de ces monumens druidiques, qui couvrent la côte de la Bretagne, qu'on trouve dans toutes les parties du monde, pour en faire une poudrière; on y dépose deux cents livres de poudre (1).

Deux canons de quatre sont placés à l'entrée du port, à l'est de l'île; au sud, on en trouve un autre; un quatrième défend l'abord de l'ouest, en face de la petite chapelle dont je viens de parler.

Les habitans s'exercent à la cible; ils possèdent trente fusils.

On a la plus belle vue de l'île de Sein. En face est la pointe du Raz, la côte d'Audierne jusqu'à Penmarc'h, la pointe de Saint-Mathieu, les anses variées de la terre de Crozon; pas un vaisseau ne sort de Brest sans être aperçu de cette île. Les rochers prolongés de la pointe de l'ouest, le mouvement des navires à la voile dans le lointain, les changemens subits de l'atmosphère, le lever, le coucher du soleil, spectacles toujours nouveaux, toujours sublimes, enchanteraient ici l'ami de la nature et de ses immenses tableaux.

Dans les temps de fureur, dans les temps de tempêtes qui viennent de désoler la France, dans le moment où j'écris ces lignes, qui ne voudrait être l'ermite de Sein, s'il ne préférait de partager les dangers de ses frères, de ses amis, de sa patrie, à ce repos, au bonheur dont il jouirait seul dans sa retraite?

secours aux seinois, en raison de ce que ces habitans recevaient une allocation de 3,000 francs du ministère de l'intérieur; disposition peu équitable, car l'allocation dont il s'agissait était loin de valoir pour eux ce qu'on leur délivrait en vivres, dont le montant, pour la dernière fixation, était au moins de 12,000 francs.

En 1825, sur la demande des députés du Finistère et du conseil-général du département, le ministre, par dépêche du 26 février, alloua un nouveau secours, qui fut fixé à 4,500 kil. biscuit, 1,500 kil. légumes.

Le département de l'intérieur cessa à cette époque de payer à ces malheureux les 3,000 francs précédemment alloués.

Le secours accordé par la marine, qui était évidemment insuffisant, fut porté, par dépêche du 4 mars 1826, à 6,000 kil biscuit, 2,000 kil. légumes.

Depuis 1826 la fixation n'a pas changé, et la délivrance en a lieu par tiers, tous les trimestres. Il n'y a pas de ration arrêtée; la répartition des vivres se fait par le maire, entre tous les habitans.

Ces malheureux insulaires sont en réclamation pour tâcher d'obtenir une augmentation de secours. Le préfet du Finistère a dû en écrire au ministre.

Le secours délivré depuis 1826 occasionne à la marine une dépense annuelle de (par approximation) 2,400 fr.

Si on rétablissait l'allocation de 1814, la dépense serait à peu près de 2,000 fr.

Mais pourquoi le département de l'intérieur a-t-il supprimé l'allocation de 3,000 fr.?

(1) Les anglais ont détruit ce monument, lors d'une descente qu'ils firent dans l'île.

Quittons cette île, où la vie calme qu'on y mène nous attacherait trop long-temps, et repassons au continent. Les terres qui couvrent le Bec-du-Raz sont soigneusement cultivées par les femmes; elles sont riches en froment. Les maris pêchent et naviguent. On trouve par intervalle, dans la paroisse de Cléden, les traces d'un chemin de pierre de taille nommé par les bretons Ilent-Ahès; il a soixante-dix pieds de large; il se prolonge jusqu'à la baie des Trépassés. On devine que de savans voyageurs en donnent la construction aux romains, à Jules-César, le grand faiseur de toutes les merveilles, de tous les murs, de toutes les ruines de la France et de l'Angleterre.

La baie d'Audierne forme un arc dont les extrémités sont la pointe de Penmarc'h et le Bec-du-Raz. Malheur aux navigateurs qu'un vent affale sur ces côtes hérissées de rochers. Sans un miracle, sans une saute de vent très-rare, il est dans l'impossibilité de se relever, il faut périr. Le pilote qui, de la côte, voit les inutiles efforts des matelots, indique avec précision l'heure du naufrage. L'honnête homme palpite à la vue du danger; l'impitoyable habitant de ces rives s'arme de crocs, de cordes, va se cacher dans les rochers pour y saisir ce que la mer transportera sur le rivage; il attend sa proie, accroupi pour échapper à l'œil des surveillans. Jadis, il assommait le malheureux qui lui tendait les bras en échappant au courroux des flots; il l'enterrait et le dépouillait sans pitié; il est plus humain à présent, il accorde la vie, ne tue que rarement, mais il vole. En vain la force armée tente quelquefois de s'opposer à cet affreux désordre. Il est une digue de cailloux, vis-à-vis Plovan; les habitans furieux, unis avec leurs femmes, s'y rassemblent, bravent la mort, attaquent les soldats; le feu, le sang ne fait qu'augmenter leur audace. Les femmes sont des mégères plus hardies, plus intrépides encore que les hommes. Le comble de l'injustice, de la cruauté, de la tyrannie militaire est, suivant eux, de leur disputer les dons que le ciel leur envoie. Cette année même, au moment d'un naufrage, les habitans de Plozevet et de Plovan obligèrent la troupe à gagner ses casernes; alors, ivres d'avidité, mus par le démon du pillage, ils s'élancèrent sur les débris du bâtiment avec une telle fureur qu'après s'être gorgés de vins, d'eau-de-vie, de liqueurs, ils avalèrent une caisse entière de médicamens, qui donna la mort aux uns et d'affreuses convulsions aux autres.

Peignez-vous la position de ces hommes et de ces furies qui, la nuit, l'hiver surtout, au moment des orages, cachés dans les enfoncemens du rivage, l'œil tendu vers les flots, attendent les dons de la mer avec l'avidité d'un tigre. Dans les temps reculés, ils allumaient des feux, ils pendaient un fanal à la tête d'une vache, pour attirer les vaisseaux éloignés, trompés par le mouvement de ces animaux et par ces feux qu'ils croyaient pouvoir suivre. On prête cette ruse aux habitans du Pont-Euxin: il n'est aucune atrocité qui n'ait son pendant sur la terre.

Le Cammer, ou la Gamelle, n'est certainement pas un ouvrage fait de main d'homme, mais il atteste encore les idées conservées par la tradition sur l'existence de villes anciennes placées sur ce rivage. Il a trois quarts de lieues d'étendue à une lieue de la côte, et rend très-dangereuse l'entrée du port d'Audierne. Il découvre de cinq pieds dans les grandes marées. Les habitans prétendent que c'est un des débris d'une ville fameuse qui s'étendait depuis Penmarc'h jusqu'au Raz, sur une étendue de plus de cinq lieues. On voit presque toujours, sur un rocher éloigné du rivage, sous la forme de deux corbeaux, les âmes du roi Gralon et de Dahut sa fille: elles disparaissent à l'œil de ceux qui s'en approchent. On demande à bâtir une jetée sur la Gamelle, pour augmenter la sûreté de ce port; elle se couvre de vingt-deux pieds d'eau dans les grandes marées, et de seize à quatorze seulement dans les eaux mortes. On croit qu'en resserrant l'entrée du port par deux jetées, il s'approfondirait; que le courant qui s'établirait alors entraînerait les vases et le sable, et que de plus gros bâtimens pourraient y pénétrer.

On assure qu'autrefois Plovan était un port; qu'on a trouvé, dans une prairie présentement éloignée du rivage, des organeaux attachés à de vieux pans de mur. On parle d'un effet très-singulier: quand les eaux douces mettent les cailloux en mouvement, ils s'affaissent comme des sables mouvans et pourraient engloutir hommes, chevaux, etc., etc.

Le commerce se faisait autrefois plus directement d'Audierne que de Morlaix, en Espagne. La situation y attire de grands poissons, des morues même, qu'on séchait, qu'on envoyait chez l'étranger; un impôt mal calculé a produit la ruine de cette ville. On en a négligé le port, qui s'est comblé. Des quais abandonnés se sont naturelle-

ment démolis; mais le mal n'est pas sans remède (1).

Outre les poissons, les sardines, les congres secs, on exportait jadis d'Audierne beaucoup de grains; les bâtimens, à leur retour, étaient chargés de vins, de planches et de fers.

J'ai vu les côtes d'Audierne, dans un hiver où le rivage était couvert de glaces, bordées d'un cercle d'or qui s'étendait à perte de vue sur la rive. Un vaisseau chargé d'oranges s'était brisé sur les rochers; des milliers de femmes et d'enfans en remplissaient leurs sacs et leurs paniers: tous les chemins, couverts de neige et de glace, étaient semés de ce beau fruit des pays chauds.

La vue qu'on a des Capucins et d'une montagne voisine est très-belle, très-étendue, mais elle n'offre que la pointe du Raz, l'île de Sein. La côte est plate d'Audierne à Penmarc'h; elle est semée de débris de vaisseaux.

La correspondance des signaux entre Penmarc'h et l'entrée d'Audierne est interrompue; un mauvais raisonnement a fait placer tous les pavillons sur les pointes saillantes, trop éloignées entre elles. On remédierait à ce mal par des signaux intermédiaires qui seraient bien à Penhor, à Plounéour, etc.: ce qu'on pourrait examiner.

Les habitans d'Audierne assurent que si l'on entretenait deux biscayens, à vingt-quatre avirons, sur leur côte, ils sauveraient une partie des bâtimens qui s'y perdent. Il paraîtrait urgent de leur accorder cette demande.

La commune d'Audierne s'étend sur le rivage et s'élève sur une montagne assez rapide. Ses quais sont en mauvais état; on commence à les rétablir. Les rues sont dépavées, impraticables, mal dirigées. L'entrée de la ville serait infiniment plus commode si l'on jetait bas deux maisons, si l'on perçait deux jardins qui s'opposent à ce qu'on arrive directement sur le port, et si l'on réparait le mauvais pont qu'on trouve en arrivant (2).

(1) Le port d'Audierne est bon, mais l'entrée en est souvent difficile, parce qu'il s'y trouve un banc de sables mouvans. De très-beaux quais s'achèvent.

(2) Presque toutes les améliorations demandées par Cambry ont été effectuées. Nous avons déjà dit que les quais étaient réparés; les pavés sont en bon état. Les maisons qui gênent l'entrée de la ville n'ont pas encore été abattues, mais plusieurs ont déjà été achetées par la commune. Quant au pont que cite ici Cambry, il veut sans doute parler de celui qui se trouve à un quart de lieue de la ville; il est en bon état.

Tout manque ici: halles, lavoirs, hôpitaux, manufactures, abreuvoirs, moulins, boucheries, bois de chauffage; la prison ne peut contenir que trois hommes. Audierne est un séjour de misère et de privation. Il était tout autre quand le commerce florissait. On n'y trouve n'y médecin, ni chirurgien, pas même un accoucheur (3).

Des trois cents soldats qui gardent le district de Pont-Croix, il en réside cent soixante-quatre dans la commune d'Audierne. Le couvent des Capucins leur sert de caserne.

Les mœurs, en général, y sont bonnes, les habitans tranquilles; un tiers de la population est à l'armée.

Le puits des Capucins, le seul de ce canton, a quatre-vingts pieds de profondeur.

On cultive, dans les environs, de l'orge, du froment, peu de seigle, peu de blé noir, quelques pommes de terre. Les foins y manquent absolument. On n'y voit point de moutons. Les abeilles y sont en très-petite quantité.

La poissonnerie d'Audierne égale au moins celle de Douarnenez.

Il me reste, dans le district de Pont-Croix, à vous faire connaître Douarnenez, sa superbe baie, ses environs.

Le territoire de Douarnenez n'a pas une demi-lieue de tour (4). Le nombre de ses habitans ne

(3) Il n'y a encore à Audierne ni halles, ni hôpital, ni manufactures, ni abreuvoirs, ni moulins, ni boucheries, mais on y voit actuellement deux beaux lavoirs nouvellement construits. Il ne s'y trouve plus de prison, mais une salle de police en bon état. Deux médecins y sont établis.

(4) Voici ce qu'on lit dans Thevenard:

« *Douarnenez*, terre sur l'île, à la lettre. Mais cette étymologie n'est pas naturelle, vu la situation et la configuration des côtes, et la tradition de l'histoire. Ce nom a été adopté dans le breton moderne, sans doute par erreur de copiste, qui aura substitué l'*n* à une *m* qu'il fallait dans ces mots. Il faut écrire et prononcer *douar menez*; en voici l'explication:

« Le *douar* moderne est composé de deux mots d'ancien celtique: *daou*, deux, et *ar*, terre. Or, si la baie de *Douarmenez* comprenait une seule terre avant la submersion de Is, les habitans des environs, aussitôt cet événement, se seraient écriés: *daou ar*, deux terres, en voyant la côte du nord et celle du sud de cette baie en même temps, lorsqu'auparavant ils n'en voyaient qu'une seule dans toute son étendue; mais pour expliquer *menez*, qui est la terminaison du nom de la baie, les habitans ayant exprimé *daou ar*, il était naturel de terminer le tout par le mot *menez*, qui signifie montagne. Ainsi, *daou ar menez* signifient, à la lettre, deux terres de

Quittons cette île, où la vie calme qu'on y mène nous attacherait trop long-temps, et repassons au continent. Les terres qui couvrent le Bec-du-Raz sont soigneusement cultivées par les femmes; elles sont riches en froment. Les maris pêchent et naviguent. On trouve par intervalle, dans la paroisse de Cléden, les traces d'un chemin de pierre de taille nommé par les bretons Ilent-Ahès; il a soixante-dix pieds de large; il se prolonge jusqu'à la baie des Trépassés. On devine que de savans voyageurs en donnent la construction aux romains, à Jules-César, le grand faiseur de toutes les merveilles, de tous les murs, de toutes les ruines de la France et de l'Angleterre.

La baie d'Audierne forme un arc dont les extrémités sont la pointe de Penmarc'h et le Bec-du-Raz. Malheur aux navigateurs qu'un vent affale sur ces côtes hérissées de rochers. Sans un miracle, sans une saute de vent très-rare, il est dans l'impossibilité de se relever, il faut périr. Le pilote qui, de la côte, voit les inutiles efforts des matelots, indique avec précision l'heure du naufrage. L'honnête homme palpite à la vue du danger; l'impitoyable habitant de ces rives s'arme de crocs, de cordes, va se cacher dans les rochers pour y saisir ce que la mer transportera sur le rivage; il attend sa proie, accroupi pour échapper à l'œil des surveillans. Jadis, il assommait le malheureux qui lui tendait les bras en échappant au courroux des flots; il l'enterrait et le dépouillait sans pitié; il est plus humain à présent, il accorde la vie, ne tue que rarement, mais il vole. En vain la force armée tente quelquefois de s'opposer à cet affreux désordre. Il est une digue de cailloux, vis-à-vis Plovan; les habitans furieux, unis avec leurs femmes, s'y rassemblent, bravent la mort, attaquent les soldats; le feu, le sang ne fait qu'augmenter leur audace. Les femmes sont des mégères plus hardies, plus intrépides encore que les hommes. Le comble de l'injustice, de la cruauté, de la tyrannie militaire est, suivant eux, de leur disputer les dons que le ciel leur envoie. Cette année même, au moment d'un naufrage, les habitans de Plozevet et de Plovan obligèrent la troupe à gagner ses casernes; alors, ivres d'avidité, mus par le démon du pillage, ils s'élancèrent sur les débris du bâtiment avec une telle fureur qu'après s'être gorgés de vins, d'eau-de-vie, de liqueurs, ils avalèrent une caisse entière de médicamens, qui donna la mort aux uns et d'affreuses convulsions aux autres.

Peignez-vous la position de ces hommes et de ces furies qui, la nuit, l'hiver surtout, au moment des orages, cachés dans les enfoncemens du rivage, l'œil tendu vers les flots, attendent les dons de la mer avec l'avidité d'un tigre. Dans les temps reculés, ils allumaient des feux, ils pendaient un fanal à la tête d'une vache, pour attirer les vaisseaux éloignés, trompés par le mouvement de ces animaux et par ces feux qu'ils croyaient pouvoir suivre. On prête cette ruse aux habitans du Pont-Euxin: il n'est aucune atrocité qui n'ait son pendant sur la terre.

Le Cammer, ou la Gamelle, n'est certainement pas un ouvrage fait de main d'homme, mais il atteste encore les idées conservées par la tradition sur l'existence de villes anciennes placées sur ce rivage. Il a trois quarts de lieues d'étendue à une lieue de la côte, et rend très-dangereuse l'entrée du port d'Audierne. Il découvre de cinq pieds dans les grandes marées. Les habitans prétendent que c'est un des débris d'une ville fameuse qui s'étendait depuis Penmarc'h jusqu'au Raz, sur une étendue de plus de cinq lieues. On voit presque toujours, sur un rocher éloigné du rivage, sous la forme de deux corbeaux, les âmes du roi Gralon et de Dahut sa fille: elles disparaissent à l'œil de ceux qui s'en approchent. On demande à bâtir une jetée sur la Gamelle, pour augmenter la sûreté de ce port; elle se couvre de vingt-deux pieds d'eau dans les grandes marées, et de seize à quatorze seulement dans les eaux mortes. On croit qu'en resserrant l'entrée du port par deux jetées, il s'approfondirait; que le courant qui s'établirait alors entraînerait les vases et le sable, et que de plus gros bâtimens pourraient y pénétrer.

On assure qu'autrefois Plovan était un port; qu'on a trouvé, dans une prairie présentement éloignée du rivage, des organeaux attachés à de vieux pans de mur. On parle d'un effet très-singulier: quand les eaux douces mettent les cailloux en mouvement, ils s'affaissent comme des sables mouvans et pourraient engloutir hommes, chevaux, etc., etc.

Le commerce se faisait autrefois plus directement d'Audierne que de Morlaix, en Espagne. La situation y attire de grands poissons, des morues même, qu'on séchait, qu'on envoyait chez l'étranger; un impôt mal calculé a produit la ruine de cette ville. On en a négligé le port, qui s'est comblé. Des quais abandonnés se sont naturelle-

re.
On mo
ris d'u
ton di
Les
ma
Le

qu'on a du pont s'étend sur les sinuosités de la rivière ; la montagne de Menez-Bihan la termine à l'occident.

Les quinze cents volumes de la bibliothèque des capucins d'Audierne offrent les seuls moyens d'instruction du district. La boiserie de cette bibliothèque des capucins d'Audierne est un morceau de sculpture d'une rare élégance (1).

Le citoyen Volthier, maître d'hydrographie, avait beaucoup d'élèves et faisait de forts écoliers ; la réquisition vient de lui en enlever un grand nombre.

On montre près de Pont-Croix, à Lochrist, les débris d'un ancien hôpital ; c'était une ladrerie, m'a-t-on dit. Des cordeliers s'y sont établis.

Les poissons qui fréquentent ces parages sont ceux de la baie de Douarnenez. Nous en parlerons. Les loups sont communs sur la côte, le gibier nombreux, les chevaux en grand nombre, mais abandonnés au hasard, sans que les races se perfectionnent dans des haras ou par des étalons choisis.

On pêche sur la côte beaucoup de congres, de julienne, de merlus ; on les sèche au soleil ; ils se vendaient aux catalans. On assure que le congre, ainsi préparé, sert dans les teintures espagnoles. Audierne seule en expédiait pour trente mille francs par année.

Les détails que je vais donner sur Audierne, Douarnenez, l'Ile de Sein, compléteront la description du district de Pont-Croix.

La surface du pays est montagneuse, comme celle de toute la Bretagne ; les côtes sont le séjour des vents, des tempêtes, des naufrages.

On nomme l'enfer, à Plogoff, un abîme où la mer s'engouffre avec un bruit épouvantable ; les rochers du fond y sont de couleur rouge, le jeu des vapeurs et de l'écume les fait paraître en mouvement.

La pointe du Raz est élevée de trois cents pieds. De sa hauteur on voit la mer, avec effroi, saper les fondemens de ce roc dépouillé ; les vagues, poussées par un vent de nord-ouest, se déploient avec une force, une puissance qu'il est impossible de calculer. Le plus intrépide matelot ne passe jamais sans implorer la pitié du très-haut devant la baie des Trépassés, dont le nom lui rappelle les millions d'hommes qu'elle a dévorés et qu'elle engloutit tous les jours.

(1) Nous ignorons s'il a été conservé.

Que sont les tourbillons de Carybde et Scylla, déterminés par des rochers presque invisibles, si vous les comparez au théâtre gigantesque, immense, qu'ici vous avez sous les yeux.

La vue de la pointe du Raz est sublime, surtout au coucher du soleil : l'île de Sein, le prolongement des rochers qui la défendent, qui se perdent à l'horizon, à plus de sept lieues de distance ; la pointe de la Chèvre, élevée, d'un blanc éblouissant ; la côte de Brest près du Conquet, Ouessant, le bassin d'Audierne, la pointe de Penmarc'h, et la mer immense, agitée par les vents du soir, forment un spectacle sans bornes qui ne se lie qu'avec le ciel, l'univers et l'éternité.

C'est sur cet angle de la terre, célèbre par le voisinage des prêtresses gauloises de l'île de Sein, par le séjour des vieux druides, par les idées de destruction des trépassés, des ombres dont nous trouvons encore les traces ; c'est là, dis-je, que l'imagination des anciens plaça les bouches de l'enfer, les gouffres du Ténare, que, par erreur, on transporta dans l'Italie, que la Grèce ignorante a vingt fois confondu avec l'occident de l'Europe.

Est locus extremum pandit quo gallia littus
Oceani protentus aquis, quo fertur Ulisses
Sanguine libato populum movisse silentum.
Illic umbrarum tenui stridore volantum,
Flebilis auditur questus, simulacra coloni
Pallida, defunctasque vident migrare figuras ;
Hinc dea prosiliit, phœbique egressa serenos
Infecit radios, ululatuque æthera rupit
Terrifico, sensit ferale Britannia murmur,
Et senonum quatit arma fragor, revoluta que Thetis
Substitit et rhenus projecta torpuit unda.
(Claudien in ruf.)

Voilà la véritable place des sombres rêveries consignées dans les plus anciens écrivains ; c'est de cette Bretagne, c'est de ce point que parlent leurs écrits. Ce n'est ni dans l'Islande, ni dans Thulé, ni dans l'Angleterre inconnue des gaulois eux-mêmes, pratiquée par les seuls bretons armoricains, ni dans l'Irlande, qu'il faut placer le théâtre de ces merveilles. Les sènes gauloises, la baie des Trépassés, l'enfer de Plogoff, la tradition, les cris des morts et des noyés qu'on croit encore entendre dans l'île de Sein, cette multitude de pierres druidiques, d'aiguilles élevées, consacrées au génie du soleil par la piété de nos pères ; ces monumens de Douarnenez, de Penmarc'h, de Clohars-Carnoet, de Carnac, de la côte de Vannes ; ces prophétesses samnites des îles de la Loire ; le souvenir des villes

glouties, des terres abîmées dans les ondes, tout nous rappelle dans ces lieux à ces événemens extraordinaires, à ces bouleversemens, à ces ravages des temps qui marquent éternellement dans le souvenir, qui sont en tête de toutes les histoires, que les colonies, les nomades et les conquérans portèrent sur tous les points de l'univers. C'est ainsi qu'on trouve les mêmes faits, les mêmes événemens, les déluges, avec les mêmes circonstances, dans la baie de Douarnenez, en Grèce, en Arménie, près d'Albano, dans le lac de Grandlieu, dans l'Amérique, dans la Judée, dans l'Atlantide; c'est ainsi qu'un seul fait a donné lieu, sans doute, aux contes de Noé, de Xixutrus, d'Ogygès, de Deucalion, du roi Gralon, etc., etc., etc.

C'est là qu'on doit placer la fable rapportée par Tzetzès (*in odis*), transportée par erreur de nom dans l'île de Bretagne. On assure que de là les âmes étaient portées dans une île, espèce d'Elysée, par des pêcheurs qu'un génie réveillait. Ces pêcheurs trouvaient sur le rivage un bateau prêt, cédant au poids des êtres invisibles qu'il portait; ils le dirigeaient vers l'île des ombres où des êtres qu'ils ne pouvaient voir, comptaient, interrogeaient les morts, permettant aux pêcheurs de retourner dans leurs foyers. Avant que les Gaules et l'Angleterre fussent bien connues des romains, toutes les plages, toutes les îles du nord et de l'occident se confondaient dans la tête des grecs; de là ces erreurs grossières par lesquelles ils prennent l'Espagne pour une ville, la Vistule pour l'Eridan, par lesquelles ils confondaient les îles Électrides avec les îles Cassitérides, le Rhône avec l'Eridan; de là les erreurs des plus grands hommes; d'Aristote, qui faisait toucher Cadix aux terres de l'Inde; de Strabon, qui place les sources du Danube dans la Bohême; d'Eschyle, qui fait couler l'Eridan dans l'Espagne. Le nom de Thulé, qu'on donne à cette île merveilleuse, ne doit point détruire mon assertion; ni les anciens, ni les modernes, n'ont pu fixer la place de Thulé; et les matelots de nos côtes, Pierre-le-Breton, marinier, de Lorient entre autres, attestent que de tout temps leurs pères leur ont fait connaître l'île d'Ouessant sous le nom de Thulé, qu'ils lui donnent encore dans leurs contes et dans leurs chansons.

Passons à des faits, à des détails plus positifs, à l'île de Sein, qui, dans les temps les plus reculés, fut un lieu de féerie, de nymphes, de dryades, et présent qu'une plage de sable aride et dépouillée, où quelques malheureux végètent sans trouver autour d'eux les alimens nécessaires à leur existence. Leur histoire ressemble à la figure des syrènes, qu'ils croient entendre si souvent, et qu'Horace nous a dépeintes :

Desinit in piscem mulier formosa superne.

Sena, inquit, Mela (L. 3, de situ orbis, c. 6.) in Britannico mari ossismiis adversa littoribus, gallici numinis oraculo insignis est: cujus antistites perpetuâ virginitate sanctæ numero novem esse traduntur. Galli Cenas vocant, putant que ingeniis singularibus proditas maria et ventos concitari carminibus, seque in quæ velint animalia vertere, sanare quæ apud alios insatiabilia sunt, Scire ventura et prædicare, sed non nisi deditis navigationibus et id in tantum, ut se consulerent profectis.

« L'île de Sein est, dit Pomponius Mela (L. 3. *de situ orbis*, c. 6.), sur la côte des ossismiens. Ce qui la distingue particulièrement, c'est l'oracle d'une divinité gauloise. Les prêtresses de ce dieu gardent une perpétuelle virginité; elles sont au nombre de neuf. Les gaulois les nomment Sènes; ils croient qu'animées d'un génie particulier, elles peuvent, par leurs vers, exciter des tempêtes et dans les airs et sur la mer, prendre la forme de toute espèce d'animaux, guérir les maladies les plus invétérées, prédire l'avenir : elles n'exercent leur art que pour les navigateurs qui se mettent en mer dans le seul but de les consulter. »

Sans doute, au retour de leurs longs voyages, ces navigateurs reconnaissans comblaient de présens ces prêtresses; l'île de Sein alors n'était pas une plage de sable dépouillée de toute verdure; des esclaves, des femmes y servaient. Sur ces rochers, qui s'avancent à cinq lieues dans la mer, peut-être existait-il des arbres, des habitations. Les rivages qui s'étendent de la pointe de Penmarc'h au Raz étaient couverts de villes considérables, comme la tradition, les souvenirs de la ville d'Is, les ruines de Douarnenez, les ruines immenses de Penmarc'h, les ruines de la pointe de la Chèvre, celles de Ris, etc., le démontrent à tout être impartial. Les principes du druidisme, qui défendaient d'écrire l'histoire; la grossièreté des romains, qui négligèrent de s'instruire de ce qui concernait la Gaule, qui détruisirent toute espèce de monumens dans l'antique patrie des celtes, pour anéantir tout ce qui pourrait faire ombrage à leur fausse grandeur, à leur inconcevable vanité; la cessation du commerce, de l'empire de venètes, détruit par mer, quand les romains s'emparèrent de l'Angleterre; par terre, à l'arrivée de ces sauvages francs, de ce déluge de barbares qui refluèrent

l'Asie dans l'Europe ; les guerres civiles des princes bretons ; la barbarie des siècles d'ignorance ; les mensonges soldés des Grégoire de Tours, des Fauchet, des Vertot, du président Hénault, écrivains vendus à la cour de France ; le mariage de la reine Anne ; la jalousie des écrivains anglais, firent perdre à la Bretagne, à la Gaule celtique, la place qu'elle doit occuper dans l'histoire. Ainsi les fondateurs, les souverains de toute l'Italie, les pères de tous les arts, les maîtres de la Grèce, de l'Asie, de l'Egypte, les étrusques, conquis par les romains, devinrent pour le commun des hommes un petit peuple obscur descendu de la Grèce et de la Lydie. — Le joug de tant de préjugés, de l'autorité, de l'intérêt des rois et des empires ; celui des religions, qui bornent la durée du temps ; de la routine, qui nous fait suivre les récits sans critique des Hérodote, des Tite-Live, des Diodore de Sicile, etc. ; l'empire des académies, qui ne permettaient pas de changer la route qu'elles avaient tracée ; les jalousies de peuple à peuple, la légèreté qui proscrivit l'érudition, nous tiennent encore opprimés sous le sceptre de l'ignorance. Brisons toute espèce de joug ; traçons-nous des routes nouvelles : celles que nous avons suivies nous ont jusqu'à présent écartés de la vérité.

Forcatulus *(de gal imp.)* prétend que l'enchanteur Merlin, si célèbre à la cour du roi Artur, dans les romans de la table ronde, et qui rendait des oracles sous l'empire de Charlemagne, naquit dans l'île de Sein. Artur dut à son ami fidèle les succès qui le rendirent si célèbre. Il le servit tantôt sous la forme d'un nain, tantôt sous celle d'un varlet, tantôt sous la forme d'un cerf ; il disparut, contraint, par un charme invincible, d'obéir à Viviane son amie. La forêt de Brocéliande, dans la Basse-Bretagne, lui sert encore de demeure ; il y vit enchanté, enclos, arrêté, invisible, à l'ombre d'un bois d'aubépine. Viviane avait essayé sur Merlin la formule, le charme qu'elle avait appris de lui-même, sans croire qu'il pût opérer : elle se désespéra quand elle vit qu'à jamais celui qu'elle adorait était perdu pour elle, que l'enchantement qui l'arrachait à ses embrassemens était indestructible. On assure que messire Gauvin et quelques chevaliers de la table ronde cherchèrent partout ce magicien célèbre, mais en vain : Gauvin seul l'entendit, mais ne put le voir dans la forêt de Brocéliande.

Tels sont les récits historiques, telles sont les fables qui donnent à l'île de Sein quelque célébrité. Passons à son état réel, éloigné de tant de merveilles.

Cette île est le prolongement de la pointe du Raz, dont autrefois elle faisait partie, sans doute ; elle court de l'est à l'ouest. On compte une lieue un quart de distance entre la pointe de Sein et la grande terre. L'île a trois quarts de lieue de long, sur un quart de lieue de large. La chaussée de la pointe de l'ouest s'étend à cinq lieues. La partie la plus élevée est celle du nord : elle a trente pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans les hautes marées, les terres sont submergées, en mars surtout, dans la partie que l'on cultive.

Ces terres sont entièrement dépouillées ; on n'y voit pas une ronce ; quelques fougères, quelques bouquets de landes sont les seules productions naturelles de l'île. Le curé soigne un seul pied d'arbre, mais dès qu'il surpasse son mur, il est coupé, brûlé par le vent du sud-ouest.

Tous les hommes y sont pêcheurs. Les femmes cultivent la terre à la main ; leurs maris, quelquefois, ignorent la place de leurs propriétés. Les partages, les mesures entre elles, se font avec leurs tabliers, de bonne foi et sans querelles.

Les portes des maisons ne se ferment qu'aux approches de la tempête ; des feux follets, des sifflemens l'annoncent. Quand on entendait ce murmure éloigné qui précède l'orage, les anciens s'écriaient : *fermons les portes ; écoutez les Crierien, le tourbillon les suit.* Ces *Crierien* sont les ombres, les ossemens des naufragés qui demandent la sépulture, désespérés d'être, depuis leur mort, ballottés par les élémens.

S'il se perd quelque chose dans l'île, on le retrouve dans l'église, pendu aux cordes de la cloche (1).

La révolution n'a rien changé dans ce pays pauvre et tranquille. La cloche du soir sonne à cinq heures ; tout le monde se rend à la prière. Le curé, galant homme, n'a pas quitté sa paroisse ; il ignore probablement les divisions, les schismes de ses confrères.

Jamais on n'entendit parler, dans l'île de Sein, d'une fille coupable envers l'honneur ; elle eût été lapidée sans pitié.

(1) Ceci est une vieille chronique ; même, lors du voyage de Cambry, cet usage était perdu depuis longtemps.

Les mariages s'y font avec simplicité, sans cérémonies, sans usages extraordinaires. Les mariés, le premier jour des noces, ne quittent pas la main de leur maîtresse. On danse au chant; pas une musette dans cette île.

Il existe trois cent quarante-quatre habitans dans cette république, soixante maisons, soixante feux, soixante vaches (1).

Dans la meilleure année, la culture produit environ quatre cents boisseaux d'orge, d'une qualité médiocre.

Depuis vendémiaire jusqu'en germinal, les femmes vivent dans l'oisiveté. On pourrait, en leur fournissant du lin, du chanvre, les occuper utilement. Le reste des saisons s'emploie aux semailles, aux récoltes, à pêcher les goémons qui servent à fumer leurs terres, à l'entretien de leurs foyers.

Pas un ouvrier dans cette île. Ils s'aident tous dans la construction des baraques qui leur servent de maisons.

Les hommes y portent de grandes culottes, le bardocuculus; les femmes mettent sur leur coiffe de toile un mauvais chapeau pour porter du goémon; elles ont un justaucorps, un jupon de toile, des bas et des sabots pour tout habillement.

Jadis, les congres de leur pêche étaient séchés au soleil; on ne les salait point. Des barques les portaient à Bordeaux; des catalans les achetaient. Tout leur poisson se vend à Brest, depuis la révolution.

Les habitans de l'île de Sein n'aiment point que des étrangers viennent s'établir dans leur île; ils sont d'ailleurs hospitaliers, vous reçoivent à bras ouverts, se disputent la possession de ceux qui viennent les visiter. Tous volent au secours des naufragés. A quelque heure de la nuit que le canon fasse un signal d'alarmes, les pilotes sont à bord, bravant les vents, le froid, la grêle, la tempête et la mort: tout le monde est sur le rivage. Le malheureux qui se sauve à la nage est recueilli dans le meilleur lit du ménage; il est soigné, chauffé, nourri; ses effets ne sont point volés : on les respecte avec un sentiment de piété inconnu sur les côtes de la grande terre. Ils sauvèrent le magnifique vaisseau de soixante-quatorze de l'escadre de Dorvilliers.

Le 9 nivôse an III, ils rendirent le même service au lougre l'*Écureuil*. Une multitude de bâtimens, d'une moindre importance, doivent leur salut à ces bons, à ces honnêtes, à ces respectables pêcheurs.

Touché de leur état, de leur misère, le duc d'Aiguillon leur offrit un habitation commode sur le continent, tous les secours, les avances dont ils auraient besoin pour s'y fixer; ce fut en vain. L'idée de quitter leurs rochers leur fit verser des larmes; ils demandèrent à genoux qu'on ne les arrachât point à leur misère, aux sables qui les avaient vus naître. Le duc, attendri, fit faire une jetée dans la partie du sud; elle s'étend du sud-est au nord-ouest, préserve les champs cultivés et les maisons des eaux qui les inondaient autrefois. Cette digue a près d'un quart de lieue de long, quatre pieds d'élévation; la mer l'attaque, la dégrade. Pourrait-on refuser à ces bonnes gens les réparations qu'elle exige (2)?

Pour soulager leur misère profonde, pour augmenter une nourriture insuffisante, le même ministre fit distribuer, tous les trois mois, aux habitans de l'île de Sein, cent cinquante quintaux de biscuit, trente quintaux de lard, et huit de légumes. Ces denrées se partagent avec la plus grande égalité; l'enfant reçoit la même portion que son père. On continue cette noble charité; on n'a point cessé de s'acquitter de cette dette si sacrée. Mais, depuis le duc d'Aiguillon, la population de l'île est augmentée de quarante têtes, et les vivres qu'on distribue sont les mêmes. Quel ministre, s'il lit ces lignes, ne s'empressera pas d'augmenter les secours qu'on donne à des êtres si sobres, si pauvres, et si nécessaires aux équipages jetés dans ces parages dangereux (3)?

Rien d'effrayant comme le passage entre le Raz et l'île de Sein; la moindre erreur, une fausse ma-

(1) Le nombre des vaches est moins considérable que ne le dit Cambry. Elles sont fort petites, et se nourrissent de goémon.

(2) La digue a été réparée; les habitans l'entretiennent, et elle est en fort bon état.

(3) Loin d'avoir été augmentés, les secours ont été diminués au mépris de toute humanité et de toute justice. Voici du reste l'historique des secours accordés aux habitans de l'île de Sein, à différentes époques. Avant 1789, on leur délivrait : biscuit 12,500 kil., lard salé 4,000 kil., légumes secs 4,000 kil. Sous l'empire, il ne leur fut rien accordé. En novembre 1814, on leur rendit les distributions antérieures à 1789.

Plus tard, sur la proposition du conseil d'administration du port de Brest, le ministre, par dépêche du 12 mai 1817, augmenta ce secours, qui fut porté à 18,000 kil. biscuit, 6,000 kil. lard salé, 6,000 kil. légumes.

Une dépêche (ports) du 12 mars 1822 supprime tout

Quittons cette île, où la vie calme qu'on y mène nous attacherait trop long-temps, et repassons au continent. Les terres qui couvrent le Bec-du-Raz sont soigneusement cultivées par les femmes; elles sont riches en froment. Les maris pêchent et naviguent. On trouve par intervalle, dans la paroisse de Cléden, les traces d'un chemin de pierre de taille nommé par les bretons Hent-Ahès; il a soixante-dix pieds de large; il se prolonge jusqu'à la baie des Trépassés. On devine que de savans voyageurs en donnent la construction aux romains, à Jules-César, le grand faiseur de toutes les merveilles, de tous les murs, de toutes les ruines de la France et de l'Angleterre.

La baie d'Audierne forme un arc dont les extrémités sont la pointe de Penmarc'h et le Bec-du-Raz. Malheur aux navigateurs qu'un vent affale sur ces côtes hérissées de rochers. Sans un miracle, sans une saute de vent très-rare, il est dans l'impossibilité de se relever, il faut périr. Le pilote qui, de la côte, voit les inutiles efforts des matelots, indique avec précision l'heure du naufrage. L'honnête homme palpite à la vue du danger; l'impitoyable habitant de ces rives s'arme de crocs, de cordes, va se cacher dans les rochers pour y saisir ce que la mer transportera sur le rivage; il attend sa proie, accroupi pour échapper à l'œil des surveillans. Jadis, il assommait le malheureux qui lui tendait les bras en échappant au courroux des flots; il l'enterrait et le dépouillait sans pitié; il est plus humain à présent, il accorde la vie, ne tue que rarement, mais il vole. En vain la force armée tente quelquefois de s'opposer à cet affreux désordre. Il est une digue de cailloux, vis-à-vis Plovan; les habitans furieux, unis avec leurs femmes, s'y rassemblent, bravent la mort, attaquent les soldats; le feu, le sang ne fait qu'augmenter leur audace. Les femmes sont des mégères plus hardies, plus intrépides encore que les hommes. Le comble de l'injustice, de la cruauté, de la tyrannie militaire est, suivant eux, de leur disputer les dons que le ciel leur envoie. Cette année même, au moment d'un naufrage, les habitans de Plozevet et de Plovan obligèrent la troupe à gagner ses casernes; alors, ivres d'avidité, mus par le démon du pillage, ils s'élancèrent sur les débris du bâtiment avec une telle fureur qu'après s'être gorgés de vins, d'eau-de-vie, de liqueurs, ils avalèrent une caisse entière de médicamens, qui donna la mort à [illegible] et d'affreuses convulsions aux autres.

Peignez-vous la position de ces hommes et de ces furies qui, la nuit, l'hiver surtout, au moment des orages, cachés dans les enfoncemens du rivage, l'œil tendu vers les flots, attendent les dons de la mer avec l'avidité d'un tigre. Dans les temps reculés, ils allumaient des feux, ils pendaient un fanal à la tête d'une vache, pour attirer les vaisseaux éloignés, trompés par le mouvement de ces animaux et par ces feux qu'ils croyaient pouvoir suivre. On prête cette ruse aux habitans du Pont-Euxin: il n'est aucune atrocité qui n'ait son pendant sur la terre.

Le Cammer, ou la Gamelle, n'est certainement pas un ouvrage fait de main d'homme, mais il atteste encore les idées conservées par la tradition sur l'existence de villes anciennes placées sur ce rivage. Il a trois quarts de lieues d'étendue à une lieue de la côte, et rend très-dangereuse l'entrée du port d'Audierne. Il découvre de cinq pieds dans les grandes marées. Les habitans prétendent que c'est un des débris d'une ville fameuse qui s'étendait depuis Penmarc'h jusqu'au Raz, sur une étendue de plus de cinq lieues. On voit presque toujours, sur un rocher éloigné du rivage, sous la forme de deux corbeaux, les âmes du roi Gralon et de Dahut sa fille: elles disparaissent à l'œil de ceux qui s'en approchent. On demande à bâtir une jetée sur la Gamelle, pour augmenter la sûreté de ce port; elle se couvre de vingt-deux pieds d'eau dans les grandes marées, et de seize à quatorze seulement dans les eaux mortes. On croit qu'en resserrant l'entrée du port par deux jetées, il s'approfondirait; que le courant qui s'établirait alors entraînerait les vases et le sable, et que de plus gros bâtimens pourraient y pénétrer.

On assure qu'autrefois Plovan était un port; qu'on a trouvé, dans une prairie présentemen éloignée du rivage, des organeaux attachés à de vieux pans de mur. On parle d'un effet très-singulier: quand les eaux douces mettent les caillou en mouvement, ils s'affaissent comme des sable mouvans et pourraient engloutir hommes, chevaux, etc., etc.

Le commerce se faisait autrefois plus directement d'Audierne que de Morlaix, en Espagne. La situation y attire de grands poissons, des morues même, qu'on séchait, qu'on envoyait chez l'étranger; un impôt mal calculé a produit la ruine de cette ville. On en a négligé le port, qui s'est comblé. Des quais abandonnés se sont naturelle-

ment démolis; mais le mal n'est pas sans remède (1).

Outre les poissons, les sardines, les congres secs, on exportait jadis d'Audierne beaucoup de grains; les bâtimens, à leur retour, étaient chargés de vins, de planches et de fers.

J'ai vu les côtes d'Audierne, dans un hiver où le rivage était couvert de glaces, bordées d'un cercle d'or qui s'étendait à perte de vue sur la rive. Un vaisseau chargé d'oranges s'était brisé sur les rochers; des milliers de femmes et d'enfans en remplissaient leurs sacs et leurs paniers: tous les chemins, couverts de neige et de glace, étaient semés de ce beau fruit des pays chauds.

La vue qu'on a des Capucins et d'une montagne voisine est très-belle, très-étendue, mais elle n'offre que la pointe du Raz, l'île de Sein. La côte est plate d'Audierne à Penmarc'h; elle est semée de débris de vaisseaux.

La correspondance des signaux entre Penmarc'h et l'entrée d'Audierne est interrompue; un mauvais raisonnement a fait placer tous les pavillons sur les pointes saillantes, trop éloignées entre elles. On remédierait à ce mal par des signaux intermédiaires qui seraient bien à Penhor, à Plounéour, etc.: ce qu'on pourrait examiner.

Les habitans d'Audierne assurent que si l'on entretenait deux biscayens, à vingt-quatre avirons, sur leur côte, ils sauveraient une partie des bâtimens qui s'y perdent. Il paraîtrait urgent de leur accorder cette demande.

La commune d'Audierne s'étend sur le rivage et s'élève sur une montagne assez rapide. Ses quais sont en mauvais état; on commence à les rétablir. Les rues sont dépavées, impraticables, mal dirigées. L'entrée de la ville serait infiniment plus commode si l'on jetait bas deux maisons, si l'on perçait deux jardins qui s'opposent à ce qu'on arrive directement sur le port, et si l'on réparait le mauvais pont qu'on trouve en arrivant (2).

(1) Le port d'Audierne est bon, mais l'entrée en est souvent difficile, parce qu'il s'y trouve un banc de sables mouvans. De très-beaux quais s'achèvent.

(2) Presque toutes les améliorations demandées par Cambry ont été effectuées. Nous avons déjà dit que les quais étaient réparés; les pavés sont en bon état. Les maisons qui gênent l'entrée de la ville n'ont pas encore été abattues, mais plusieurs ont déjà été achetées par la commune. Quant au pont que cite ici Cambry, il veut sans doute parler de celui qui se trouve à un quart de lieue de la ville; il est en bon état.

Tout manque ici: halles, lavoirs, hôpitaux, manufactures, abreuvoirs, moulins, boucheries, bois de chauffage; la prison ne peut contenir que trois hommes. Audierne est un séjour de misère et de privation. Il était tout autre quand le commerce florissait. On n'y trouve n'y médecin, ni chirurgien, pas même un accoucheur (3).

Des trois cents soldats qui gardent le district de Pont-Croix, il en réside cent soixante-quatre dans la commune d'Audierne. Le couvent des Capucins leur sert de caserne.

Les mœurs, en général, y sont bonnes, les habitans tranquilles; un tiers de la population est à l'armée.

Le puits des Capucins, le seul de ce canton, a quatre-vingts pieds de profondeur.

On cultive, dans les environs, de l'orge, du froment, peu de seigle, peu de blé noir, quelques pommes de terre. Les foins y manquent absolument. On n'y voit point de moutons. Les abeilles y sont en très-petite quantité.

La poissonnerie d'Audierne égale au moins celle de Douarnenez.

Il me reste, dans le district de Pont-Croix, à vous faire connaître Douarnenez, sa superbe baie, ses environs.

Le territoire de Douarnenez n'a pas une demi-lieue de tour (4). Le nombre de ses habitans ne

(3) Il n'y a encore à Audierne ni halles, ni hôpital, ni manufactures, ni abreuvoirs, ni moulins, ni boucheries, mais on y voit actuellement deux beaux lavoirs nouvellement construits. Il ne s'y trouve plus de prison, mais une salle de police en bon état. Deux médecins y sont établis.

(4) Voici ce qu'on lit dans Thevenard:

« *Douarnenez*, terre sur l'île, à la lettre. Mais cette étymologie n'est pas naturelle, vu la situation et la configuration des côtes, et la tradition de l'histoire. Ce nom a été adopté dans le breton moderne, sans doute par erreur de copiste, qui aura substitué l'*n* à une *m* qu'il fallait dans ces mots. Il faut écrire et prononcer *douar menez*; en voici l'explication:

« Le *douar* moderne est composé de deux mots d'ancien celtique: *daou*, deux, et *ar*, terre. Or, si la baie de *Douarmenez* comprenait une seule terre avant la submersion de 400, les habitans des environs, aussitôt cet événement, se seraient écriés: *daou ar*, deux terres, en voyant la côte du nord et celle du sud de cette baie en même temps, lorsqu'auparavant ils n'en voyaient qu'une seule dans toute son étendue; mais pour expliquer *menez*, qui est la terminaison du nom de la baie, les habitans ayant exprimé *daou ar*, il était naturel de terminer le tout par le mot *menez*, qui signifie montagne. Ainsi, *daou ar menez* signifient, à la lettre, deux terres de

s'élève pas à mille quatre cents. Trois cents hommes au moins sont partis pour la guerre : ils s'y comportent avec bravoure.

Cette commune n'a de remarquable que sa position sur un des plus beaux lacs, sur une des plus belles nappes d'eau de l'Europe.

Pour rendre son port commode, pour y mettre à l'abri des vents, des coups de mer, les bâtimens qui le fréquentent, on a fait et refait mille petits travaux insuffisans. On a dépensé de fortes sommes; l'état et les particuliers se ruineront dans ces mesquines entreprises, jusqu'au moment où l'on achèvera le travail projeté par l'ingénieur Detaille.

Il consiste en une jetée de soixante toises de longueur, qui partirait de la pointe du Rosmeur et s'appuierait sur un rocher placé à cette distance du rivage; on aurait alors un port réel à Douarnenez, où les plus petits bâtimens sont maintenant à peine en sûreté.

Les chaussées du grand et du petit port, en mauvais état, dégradées, auraient besoin d'une réparation aussi coûteuse que le grand travail qu'on propose d'exécuter (1).

Douarnenez s'étend sur des rochers au-dessus de ces deux chaussées. Il est difficile de voir une ville plus mal tenue, malgré l'aisance et le riche commerce de ses habitans. Le défaut de police, le défaut d'ordre laisse jeter sur le quai, dans les rues, les sardines pourries, des saumures corrompues; il est impossible, même en hiver, de sentir des odeurs plus infectes que celles qu'on respire en approchant de la ville : elles sont insupportables, en été, pour celui qui n'y est pas accoutumé dès son enfance (2).

Quelques maisons bien tenues, bien situées, démontrent de quel agrément serait cette demeure, si tous les habitans suivaient l'exemple de leurs propriétaires, qui, sans luxe, sans fausses dépenses, n'ont été guidés dans leurs établissemens que par le goût et la simplicité.

Rien de ce qui peut rendre une ville saine, commode, ne se trouve à Douarnenez; mais, je le répète, rien de plus grand, de plus beau que la baie au fond de laquelle elle est située.

On compte six lieues et demie de l'embouchure de la baie à son extrémité la plus enfoncée dans les terres aux sables de Ris. Il y a de Douarnenez à la ville de Crozon cinq lieues. La plus grande profondeur de cette belle nappe d'eau est de vingt-sept à trente brasses.

La largeur de son embouchure, du bord de la Chèvre à Luguené, est de deux lieues et demie. Une suite de rochers partant de la pointe de la Chèvre s'approchent à près d'une lieue de Luguené. Au milieu du chenal, on trouve trente brasses de profondeur.

Les terres voisines de l'embouchure sont les plus élevées de la côte; elles ont cent quarante pieds de hauteur.

Du milieu de la baie, la vue s'étend sur un amphithéâtre dont les hauteurs les plus considérables sont celles de Menez-Hom et de la Motte. Cette côte, en général, est couverte de petits hameaux composés de deux, trois ou quatre maisonnettes; on en compte jusqu'à douze cents. Morgat, à une

montagnes, parce qu'en effet les côtes nord et sud de la baie sont fort hautes et escarpées en quelques endroits. La côte de Bieuzi, au sud, est haute, et les montagnes du *Menez-Hom* et celle de Loc-Ronan sont peu loin de ses bords. »

Cette étymologie du nom de *Douarnenez*, donnée par Thevenard, n'a rien d'invraisemblable; elle est conforme au vieux celtique. Cependant on pourrait croire que ce nom a été donné à la baie à une époque où les deux radicaux *daou* et *ar* avaient déjà été réunis, et signifiaient *terre*. Alors *douarnenez* voudrait dire simplement *terre sur l'île* (par allusion à l'île Tristan), ou *terre de montagnes*, si l'on admettait qu'il faut écrire *Douar-menez*.

(1) Douarnenez n'a pas encore de port. Il existe seulement, comme en 94, deux jetées devant le quai, et des escaliers pour se rendre à la grève. Ces jetées brisent les lames qui viennent du large, et servent à mettre à l'abri, pendant la saison de la pêche, les bateaux qui viennent decharger leurs poissons.

On avait approuvé la construction d'une jetée à la pointe du Rosmeur, mais rien n'a encore été exécuté. Il est question de faire un pont et des quais dans l'endroit où se trouve la cale d'Uliac, sur la rivière de Ports-Ru, qui sert maintenant de port marchand. Ce travail serait fort utile, car les navires restent sur le sable, n'ayant pas où s'appuyer, et on ne peut decharger qu'à mi-marée et par charrettes, ce qui rend les opérations fort longues. Les dix ou douze navires norwégiens qui arrivent tous les ans à Douarnenez ne veulent même pas aller échouer dans la rivière, et il faut les décharger en rade par allèges. Tous ces inconvéniens nécessitent impérieusement la construction d'un port.

(2) La police se fait mieux qu'autrefois à Douarnenez, surtout depuis 1831, époque à laquelle le choléra y fit de grands ravages. Les rues sont mieux balayées, mais il sera toujours impossible de faire disparaître, dans le bas de la ville, l'odeur désagréable provenant de l'écoulement des saumures qui sortent des differens ateliers de salaisons.

demi-lieue de Crozon, est formé de vingt maisons et d'une centaine de magasins pour les sardines; ils appartiennent à des cultivateurs qui pêchent quand ils ont terminé leurs travaux.

Comme ces rives sont coupées à pic, il est très-difficile de s'y procurer du goémon. Les terres qui cernent la baie de Douarnenez sont arides, en général, très-peuplées : toute espèce de grains y réussit dans les parties qui peuvent se cultiver.

La rade pourrait contenir des bâtimens de toute grandeur, ancrés sur un fond de sable; mais on ne peut en sortir que par les vents d'est et de nord-est, et, dans l'hiver, elle n'est pas sûre pour de gros bâtimens.

La sardine est le principal objet du commerce de ce pays. La seule commune de Douarnenez emploie à la pêche de ce petit poisson jusqu'à quatre cents bateaux dans les bonnes années; leur produit a quelquefois été de trente-cinq mille barils, pesant chacun cent cinquante livres, et de quinze mille six cents barils d'huile. On en exporte une partie pour Nantes, Bordeaux, la Rochelle, Oléron, Rochefort; le reste s'expédie pour l'intérieur de la France, ou se consomme dans le pays. Les bâtimens qui portaient ces denrées étaient frétés à Douarnenez, et rapportaient des vins de la Rochelle et de Bordeaux. La rogue nécessaire à cette pêche, appât sans lequel on n'attirerait pas la sardine, leur vient de la Norwége; les bâtimens qui la transportent étaient chargés en outre de goudron et de planches de sapins; Bayonne fournissait au pays les résines, le brai, le liége, le goudron dont il avait besoin pour sa consommation, sans qu'il en fît un objet de commerce.

Le maquereau, l'anchois ou sprate, les merlans, les mulets, les bars, les soles, les turbots, des plies, des raies, la julienne, la morue, le merle, la poule de mer, le rouget, quelquefois des tons, des esturgeons, des grondins, le strelet, poisson de la Baltique, les loups marins, le homard, l'écrevisse, des souffleurs, le cheval marin, une prodigieuse quantité de marsouins, peuplent ces mers.

On se souvient d'une baleine échouée sur la lieue de grève. On en vit une, il y a soixante ans, dans la baie de Douarnenez.

La drague fut défendue de tous temps dans cette baie. Une foule de bâtimens osaient, depuis quelques temps, enfreindre les lois et l'usage : le représentant M...., dans sa tournée, a dû remédier à cet abus. Il naît au fond des eaux une espèce de mousse grasse et glutineuse que la sardine aime beaucoup; les dragues l'enlevaient; les pêcheurs étaient menacés d'une ruine prochaine. Jamais année ne fut aussi féconde, en sardine, que l'an II de la république.

Les pêcheurs de toutes ces côtes portent leur poisson à Brest, à Landerneau, par mer; celui qui passe à Quimper, à Pont-Croix, à Loc-Ronan, s'y rend sur des chevaux.

Les oiseaux qui fréquentent ces parages sont ceux que j'ai cités sur toutes les côtes du Finistère. Les bancs de sardines sont accompagnés d'un grand oiseau semblable au cigne; il a l'extrémité des des ailes noire, et le bec pointu. Les marins le nomment *loudat*, ou *mouscoul;* c'est peut-être l'*albatros* de Cook.

Il n'existe point ici de grands magasins communs à tous les habitans; chacun a ses propriétés, ses ustensiles, ses magasins particuliers.

Nous sommes dans le climat des tempêtes; les ouragans jetent quelquefois vingt bateaux à la côte. Le cap de la Chèvre est si dangereux qu'on l'appelle vulgairement *la mort du marin*.

La mer monte de dix-sept pieds dans les grandes marées. L'ouverture de la baie est défendue par deux forts dont les feux ne se croisent pas; l'un d'eux est placé sur la pointe de la Chèvre, et l'autre à Luguené.

Les mœurs sont généralement bonnes dans cette partie du Finistère. Les hommes y sont d'une taille moyenne, les femmes assez jolies. Les enfans qui peuvent être utiles dans les bateaux de pêche, y travaillent dès l'âge de neuf à dix ans; les nuits qu'ils sont obligés de passer, les orages qu'ils essuient, les peines qu'ils supportent trop tôt, nuisent à leur développement. On ne pêche ici qu'entre deux soleils, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre.

Il y a quelques îlots dans la baie de Douarnenez.

L'île de Lauver est un rocher de cinquante pieds de tour, à une demi-portée de fusil de la terre, en face du cap de la Chèvre.

En s'approchant de Douarnenez, à une lieue de Luguené, on voit un rocher trois fois plus grand que le précédent; son sommet est couvert d'herbages. On y trouve des œufs d'oiseau qu'on va prendre dans le mois de juin : il s'appelle *Liva*.

Le Coulinec, îlot habité, produit des herbes qu'on coupe dans les mois d'avril et de mai; beaucoup d'oiseaux marins y font leurs nids.

Le sceau de Salomon, fleur odoriférante, espèce d'hyacinthe, y croît.

L'île Tristan, sur laquelle est établie une batterie de deux canons de douze, n'est qu'à quelques portées de fusil de Douarnenez; deux gardiens y demeurent en hiver. On y voit une maison et des magasins de sardine. Quand la mer est basse, on s'y rend à pied sec; elle peut avoir un quart de lieue de circuit. On y cultive des grains et des légumes; l'île est nue. On y voit cependant quelques sapins et quelques peupliers, et dans un assez grand jardin muré, des arbres à fruit et des noyers. Des vaches, des chevaux trouvent à se nourrir dans les terrains non cultivés. Du sommet de l'île on a la vue des côtes, de la baie, des rivières de Tréboul, de Poul-David, du joli clocher de Plouaré, d'une multitude d'anses, de rochers, de montagnes qui varient d'aspects à chaque pas que vous faites sur l'île. Fontenelle, ce fameux brigand qui dévasta, sous le règne de Henri IV, une partie de la Bretagne, s'y réfugia, s'y maintint long-temps; un ami de la solitude y vivrait heureux.

Henri IV, en 1599, fit démolir les forts de Douarnenez et de l'île de Tristan. Fontenelle périt sur l'échafaud; il avait trempé dans la conjuration du maréchal de Biron.

« Il est certain qu'il existe sur l'île Tristan des pans de murs de trois ou quatre pieds carrés, indestructibles, restes de bâtimens de la plus haute antiquité. Ils sont formés d'un mélange de petits carrés de granit de cinq à six pouces sur toutes les faces, régulièrement assemblés dans un mastic formé d'un mélange de granit pilé, de pierres schisteuses, de coquillages, de quartz, de chaux et de sable de mer. Ils ne peuvent être les débris des fortifications que, par ordre de la cour, on démolit après la mort de Fontenelle; ce brigand n'eut ni le temps, ni les moyens nécessaires pour se fortifier avec cette solidité. Si cependant ces masses éparses ont été renversées à cette époque, elles tenaient à quelque bâtisse ancienne; leur examen le démontrerait à l'homme le moins exercé dans l'étude de l'antiquité.

» Il est certain également que j'ai trouvé dans une anse de la baie de Posgat, à dix pieds de profondeur en terre, des quartiers de maçonnerie de l'espèce de ceux que je viens d'indiquer dans l'île Tristan. Un pan de murailles tombé sur le rivage, et tous les jours battu par la mer depuis 26 ans, n'a pas perdu de sa dureté, pas un cailloux n'en est détaché par les vagues. Dans cette anse, au milieu d'éboulemens qui se sont faits sous mes yeux, j'ai trouvé de superbes briques de dix-huit pouces de long sur quinze pouces de largeur, dont je conserve un grand morceau. Tous les environs de la baie offrent de semblables débris des époques les plus reculées.

» Il est certain que l'honnête Herlé Chenay, municipal et pêcheur de Douarnenez, trouve, à la pointe du Raz, des murs à quatre ou cinq brasses de profondeur. Son ancre s'arrête sur ces murs; en suivant leur direction, il ne sent pas d'inégalités comme il en rencontrerait sur des rochers, en la laissant tomber des deux côtés. Il calcule que ces murs ont une hauteur de trois ou quatre brasses. En les suivant latéralement, son ancre glisse sans obstacle, ce qui démontre la vérité de ses observations, consacrées d'ailleurs par la tradition chez tous les habitans de Douarnenez, des côtes et de Crozon, et par tous les pêcheurs qui fréquentent ces parages. Il est certain que, dans les fortes tempêtes, quand les sables de Ris sont enlevés par les fureurs de l'ouragan, on aperçoit de larges troncs d'ormeaux d'une couleur noire, au fond de la baie; ils ont une apparence de régularité dans leur position.

» Mais un fait plus incontestable encore, c'est que, près de Ris, sous vingt pieds de terre, à vingt pieds au-dessus du rivage, j'ai trouvé des débris d'une telle antiquité, d'une telle beauté, qu'aucune ruine de l'Italie n'offre un travail plus curieux, plus solide, plus dur, et qui remonte à des siècles plus éloignés.

» Ce que j'en ai vu, par un temps abominable, sans instrument qui pût m'aider dans ma découverte, est un parquet de dix-huit pouces d'épaisseur, espèce de marqueterie composée de petits carrés de pierres et de briques, couverts d'un bel enduit, dont le temps n'a pu détruire le poli, malgré des chutes d'eau qui l'attaquent sans cesse. Sur la gauche de ce débris indestructible est un mur très-épais, formé de carrés de granit, recouvert d'un enduit de chaux, de brique et de sable de mer passé au tamis, aussi dur que le marbre, poli comme les stucs préparés pour la peinture dans les environs de Cumes et de Pouzzole. Cet enduit a cinq pouces d'épaisseur.

» J'ai des montres assez belles de ces ruines précieuses, qui m'ont prouvé, pour la millième fois, qu'il ne faut pas dédaigner les prétendues rêveries des peuples, sous quelque caractère de folie qu'elles

se montrent, avec quelques plaisanteries, quelque dédain, quelque sourire qu'on les présente aux voyageurs.

» Les croix des environs de Pont-Croix ont quelque chose de particulier. Elles portent sur des massifs carrés ou triangulaires, de 10 à 12 pieds de large et de 7 ou 8 de hauteur, ornés de bas-reliefs et d'ornemens gothiques; ces massifs sont des grands quartiers de granit.

» On trouve souvent, dans les environs de Douarnenez, à quelque profondeur sous la terre, des espèces de fours en briques (c'est sous ce nom qu'on me les a désignés); je n'ai pas eu le temps d'en faire découvrir. Ces prétendus fours pourraient être d'anciens tombeaux.

» La petite église de Plouaré, à un demi-quart de lieue de Douarnenez, est fort jolie. Ses corniches ont une hardiesse, une grandeur qu'on ne rencontre guère dans les bâtimens gothiques. Elle est bien éclairée. Le baptistère est de marbre noir veiné de blanc. On ne peut voir un clocher plus leste, plus élégant. Dans une des chapelles de cette église, j'ai remarqué une cène passablement peinte et d'un agréable coloris. Grande variété dans les têtes, dans les attitudes. Cet ouvrage est très-ancien, mais assez bien conservé. » (1)

Tout ce passage de Cambry est d'autant plus curieux qu'il était demeuré enfoui dans son catalogue, et qu'on semblait l'avoir oublié. Nos antiquaires devraient, d'après ces indications, faire des recherches dans les endroits indiqués ici par l'auteur du *Voyage*. Il est probable qu'ils parviendraient à quelque découverte. L'abondance des tuiles, ce parquet couvert d'un enduit comme ceux de Cumes et de Pouzzole, ces fours en brique, tous ces signes sembleraient indiquer des ruines romaines. Après celles qui ont été découvertes au Persannon, par M. Dumarhallach, il n'est plus permis de croire que les romains ne s'arrêtèrent point dans notre pays, et l'on peut espérer avec raison de découvrir d'autres traces de leur séjour parmi nous. J'ai vu entre les mains du directeur des douanes de Brest un morceau de marqueterie de huit pouces carrés, qui avait été trouvé sur la grève de Douarnenez, et qui était évidemment un fragment de parquet. Ces indications sont suffisantes pour engager à faire de ce côté des fouilles et des études suivies.

(1) *Catalogue.*

On trouve dans l'église de Plouaré, dans la chapelle consacrée aux morts, un christ, copie de l'admirable ouvrage de Canova. Ce morceau, qui est fort remarquable, est un don du cardinal Fesch au savant médecin Laennec. Celui-ci, qui était breton, quitta Paris et les princes, dont il était le médecin, pour venir se rétablir à l'air du pays de la maladie qui l'a conduit au tombeau. Avant sa mort, il légua à son église paroissiale ce beau christ, dont un client puissant lui avait fait don.

Il y a quelques années que la foudre frappa le clocher de Plouaré (élevé de 200 pieds et sans paratonnerre, comme tous nos clochers), et s'introduisit dans l'église, un dimanche, au moment de la célébration de la messe. Frappés de terreur, les assistans se crurent à leur dernier jour. Le célébrant, qui conserva tout son calme, se tournant vers les fidèles — Priez et soyez à Dieu, leur dit-il, puis il prononça une absolution *in articulo mortis*, et continua l'office. Personne ne quitta l'église. Le tonnerre en sortit après avoir tué deux personnes et blessé quelques autres.

L'église de Plouaré est du 16e siècle. On voit sculpté, à

Le rocher de Flumenio, plus près de Douarnenez, fut jadis habité par un ermite. On voit encore la porte et deux pignons de sa cellule.

On a fait un cantique de l'histoire de cet ermite, dont voici le titre :

Cantic spirituel composet gant an tad Julian. L. Derien, imprimer.

La mère d'un jeune gentilhomme, ne pouvant le souffrir, le chasse en lui donnant trente écus. Il part avec l'ordre de cacher son nom et de ne se présenter jamais dans la maison paternelle. L'enfant, le cœur serré, la larme à l'œil, entre dans une église; il voit sur un autel l'image de la Vierge et celle de Saint-Corentin. — Hélas! je suis orphelin, leur dit-il, ayez pitié de moi; servez-moi de père et de mère. — En quittant cette église, il trouve une femme affligée; elle implore sa charité : son mari venait de mourir, et le curé, cruel, intéressé, lui refusait la sépulture. — Faites enterrer votre époux, pauvre malheureuse, lui dit l'aimable enfant; tenez, voilà mes trente écus. — Il la quitta, sans songer à l'affreux état dans lequel il allait se trouver. Manquant d'argent, mourant de faim, il s'enfonce dans la forêt, résolu d'y passer la nuit.

Une dame vêtue de blanc se présente; un prélat en habits pontificaux l'interroge, le console et lui dit : — Rends-toi dans le manoir voisin, on t'y donnera du service. — Je suis gentilhomme. — Qu'importe? — Tout disparaît.

Au point du jour, faible, glacé, l'infortuné jeune homme se présente au manoir; on le retient. Il montre à lire à la demoiselle de la maison; il est aimé. Le père, très-bon homme, consent à lui donner sa fille; il l'épouse. Un vieil oncle, orgueilleux et méchant, ne consent point au mariage, qu'il croyait souiller sa maison; il dissimule. Notre

une homme, heureux, bénit la Vierge et monseur Corentin; bientôt son bonheur augmenta, sa femme mit au monde un beau petit enfant.

Un jour l'oncle vindicatif invite à la chasse du lièvre notre jeune homme confiant. Les chiens les mènent entre Ris et Tresmalaouen; la mer était courroucée, furieuse, et du haut d'un rocher nos deux chasseurs la contemplaient. L'oncle inhumain (qui le croirait?) précipite au fond des abîmes notre bon, notre généreux, notre malheureux gentilhomme. Il invoque dans ce danger la Vierge et le bon père Corentin: l'eau se condense, lui forme un lit doux comme le duvet, et le porte, sans le mouiller, près de Douarnenez, sur notre île de Fluminio.

Là, nourri par Saint-Corentin, il fit pendant cinq ans des prières à la Vierge et à ce bon saint; il leur bâtit une chapelle, pria pour les infortunés, songeant toujours à sa femme, à son joli petit enfant.

Son exil se termine enfin. On ignore comment il dura si long-temps; mais, dans la conduite des saints, il faut du merveilleux qu'on ne doit pas tenter de pénétrer.

Quoi qu'il en soit, un soir, au coucher du soleil, assis au pied de sa chapelle, il vit avancer un vieillard à cheveux blancs, à barbe vénérable, qui lui propose de le passer au continent, mais lui demande une récompense. — Je vous donnerai tout mon bien. — C'est trop, j'en accepterai la moitié. — On y consent, on part; fût-ce à pied sec? fût-ce dans un bateau, dans une auge de pierre? la mer, se desséchant, leur fit-elle un passage? la chronique ne le dit pas. Ces manières de voyager étaient communes du temps de nos pieux ancêtres. Ils arrivent enfin; le vieillard disparaît. C'était l'ombre du malheureux que, pour les trente écus, on avait mis en terre.

L'oncle était mort, dévoré par les rats, et son âme aux enfers expiait tous ses crimes. Son beau-père, sa femme et son enfant étaient vivans et le pleuraient; il arrive: transports, embrassemens, excès d'amour et de bonheur.

Au bout d'un an, le vieillard qui l'avait délivré de sa prison arrive; on l'embrasse, on l'accueille. Après quelques mots vagues, il a[illegible] réclamer le paiement qu'en quit[illegible]t Fluminio on était convenu de lui donner. En un moment, l'or, les bijoux, les meubles, tout ce qu'on possédait est partagé sans chagrin, sans murmure, avec reconnaissance. Vous oubliez, dit le vieillard, de me livrer la moitié de ce fils qui fait partie de votre bien. — De mon enfant? — De votre enfant: obéissez, Dieu le commande. Souvenez-vous du père des croyans: quelque cher qu'il en coûte, on doit tenir à ses engagemens, mais les contracter avec prudence.

Jamais la Vierge, jamais Saint-Corentin n'arrivèrent plus à propos.

La Vierge lui dit en entrant: — Ta générosité, ta pitié, ton dévouement, méritent une récompense; tu vas la recevoir.... — Le père expire, l'enfant meurt. La mère, la tendre épouse qui les voit s'élever au ciel, dans le voile de Marie, soutenu par Saint-Corentin, en attendant le même sort, se retire dans un couvent. Le vieillard rentra dans sa tombe... La mère, privée d'héritiers, donna tous ses biens à l'église.

Priez la Vierge et le bon Corentin; faites l'aumône aux serviteurs de Dieu.

Cléobis et Biton reçurent autrefois une pareille récompense. Ces deux faits démontrent aux hommes que rien n'est plus gracieux que la mort; mais l'histoire bretonne, n'en déplaise à la Grèce orgueilleuse, offre plus de moralité que celle de Cléobis et de Biton; ce qu'on démontrerait, par un long commentaire, si l'on pouvait s'écarter si long-temps du sujet grave que l'on traite. Un épisode passe, mais de la morale!.....

Il existe sur la côte de Crozon quelques autres îlots ou rochers, sur lesquels on coupe une herbe excellente pour les bestiaux. On voit sur cette côte des grottes de trente-sept à quarante pieds de hauteur, dans lesquelles on pénètre avec une chaloupe pour en chasser les cormorans, les gods et les goëlands. Ils sortent en poussant des cris aigus; on peut alors saisir leurs œufs et leurs petits. Les grottes, dans l'intérieur, ont soixante à quatre-vingts pieds de largeur, et trente à quarante de profondeur; le jour n'y pénètre qu'à peine; la mer, dans les momens d'orage, s'y précipite n bouillonnant, en couvrant le rocher voisin d'algues, de sables et d'écume.

L'hiver, ces grottes sont impraticables; mais dans les jours calmes de l'été, les pêcheurs quelquefois s'y mettent à l'abri, y font un repas sans

l'extérieur, plusieurs poissons qui indiquent que l'édifice fut construit par le produit des pêches faites sur la baie de Dou-

apprêt, y chantent d'une voix répétée par les échos, ou leurs amours, ou des cantiques.

Dans les grottes de Nizita, sur les revers du Pausilippe et sur la côte de Pouzzole, les conquérans de l'univers, avec moins d'appétit sans doute, finissaient des festins plus splendides et répétaient peut-être avec moins de plaisir les vers d'Horace et de Virgile.

A la pointe de la Chèvre, on nomme une de ces cavernes, *queo charivari* (la cave du charivari). Les cris, les sifflemens, les chants variés des oiseaux qui la quittent ou qui s'y précipitent, l'ont fait nommer ainsi; on y trouve surtout des gods. Cet animal est beaucoup plus petit qu'un canard; ses œufs sont deux fois plus gros que les œufs de cet oiseau.

J'ai déjà dit qu'à la pointe de la Chèvre on trouvait des ruines anciennes. C'est là qu'était, suivant la tradition, la superbe ville d'Is, gouvernée par le roi Gralon. Je vais vous en donner l'histoire. Les gens graves ne me pardonneront pas d'avoir mêlé des contes, des merveilles, à une description du Finistère; mais en décrivant les mœurs, l'esprit, l'état d'une race, peut-on ne pas parler de sa raison, de ses écarts, de son imagination? Pausanias est mon modèle, lui qui nous a conté tant de balivernes des grecs! Je n'ai ni son génie, ni son style, sans doute, mais je parle de la Basse-Bretagne; il parlait de Corinthe et d'Athènes à des grecs, à des athéniens.

La superbe ville d'Is, c'est ainsi qu'en parlent les légendes, les cantiques et les bardes de la Bretagne, était sous la puissance du roi Gralon; toute espèce de luxe et de débauche régnait dans cette opulente cité. En vain les amis de Dieu, les plus saints personnages, y prêchaient les mœurs et la réforme; Saint-Guenolé lui-même y perdait son latin. La princesse Dahut, fille du roi, oubliant la pudeur et la modération naturelle à son sexe, y donnait l'exemple de tout genre de dépravation. L'heure de la vengeance arrivait; le calme qui précède les plus horribles tempêtes, les chants, la musique, l'amour, le vin, toute espèce de spectacle et de débauche, enivraient, endormaient les habitans endurcis de la grande ville.

Le roi Gralon, lui seul, n'était pas insensible à la voix du ciel; il assistait aux saints offices, et fréquentait les serviteurs de Dieu.

Un jour, Saint-Guenolé, saisi d'enthousiasme comme les prophètes ou la sibylle de Cumes, prononça, d'une voix sombre, ces mots devant le roi Gralon :

« Prince, le désordre est au comble, le bras de l'éternel s'élève, la mer se gonfle, la cité d'Is va disparaître : partons. »

Gralon, docile à la voix du saint homme, monte à cheval, s'éloigne à toute bride; sa fille Dahut le suit en croupe.... La main de l'éternel s'abaisse; les plus hautes tours de la ville sont englouties; les flots pressent en grondant le coursier du saint roi, qui ne peut pas s'en dégager; une voix terrible se fait entendre : — « Prince, si tu veux te sauver, secoue le diable qui te suit en croupe. » — Si le prince obéit, et s'il noya sa fille; si la princesse, en se précipitant, se sacrifia pour son père; si lucifer saisit Dahut pour épargner au prince le désagrément de la noyer.... je n'en sais rien. Les historiens du temps n'ont pas bien raconté le fait, et les commentateurs ont oublié de l'éclaircir.

La belle Dahut perdit la vie, se noya près du lieu qu'on nomme Poul-Dahut. La tempête cessa, l'air devint calme, le ciel serein; mais, depuis ce moment, le vaste bassin sur lequel s'étendait une partie de la ville d'Is fut couvert d'eau : c'est la baie de Douarnenez.

On m'a fait voir sur le rivage, près de Ris, un monument irréfutable de ce terrible événement. C'est un rocher surnommé Garrec, sur lequel est empreint le pied du cheval de Gralon : ainsi Jésus, en s'élevant au ciel, laissa la trace de son pied sur le sommet du mont Tabor; ainsi, sur la plus haute montagne de Ceylan, qui jadis supportait le paradis terrestre, est empreint le grand pied d'Adam. Que croirions-nous des temps passés sans cette espèce de monumens d'après lesquels nous écrivons l'histoire?

Vous serez étonné de rencontrer ici une fable à peu près pareille à celle du roi Midas; elle existe dans toutes les têtes, dans les plus anciennes chansons.

Le roi de Portzmarc'h faisait mourir tous ses barbiers, de peur qu'ils racontassent au public qu'il avait des oreilles de cheval. L'intime ami du roi venait de le raser; il avait juré de ne pas dire ce qu'il savait; mais ne pouvant résister à la rage de raconter ce fait, par le conseil d'un sage, il fut le dire aux sables du rivage. Trois roseaux naissent dans le lieu; les bardes en firent des hanches de hautbois qui répétaient : Portzmarc'h, le roi Portzmarc'h a des oreilles de cheval.

Il s'agirait d'examiner à quel peuple appartient la priorité de cette fable. Ulysse l'apporta-t-il dans la Bretagne en évoquant les ombres du Raz? Silène, qui voyagea partout, l'avait-il apprise en Bretagne pour la raconter en Phrygie avec tant d'autres faits qu'il rapportait au roi Midas lui-même, qui l'avait pris dans ses filets? Je l'ignore.

Ce que je sais, laissant toute espèce de raillerie, c'est que ces contes nous transportent aux époques les plus reculées; car, je le répète, le roi Gralon n'est pour moi que le Saturne des anciens, le nom par lequel ils renvoient à la plus haute antiquité. Il n'exista pas plus que Numa, Romulus, Seth, Cham, Japhet, Osiris, Comerus Gallus, Odin, Janus, Saturne, Ogygès, que tous les prétendus fondateurs des empires, qui ne sont que le temps passé personnifié (1).

Cette Bretagne est une médaille précieuse à consulter; aucun bouleversement, aucune conquête de mémoire d'homme n'a pu changer ses idées, ses mœurs et ses coutumes. Les superstitions du catholicisme n'ont pu détruire sa religion druidique, dont les époques se perdent dans la nuit des temps; qui, d'après l'aveu des grecs même, jaloux de s'attribuer toutes les origines, devancèrent toutes les religions du monde. La langue que les bretons ont conservée, leur dédain pour celle des français, n'ont pas permis dans ce pays la circulation des idées, l'introduction de la philosophie moderne. César ne fit qu'y paraître. La Bretagne secoua la première, avant l'arrivée des français, le joug de l'empire romain; elle céda sous Clovis et sous Charlemagne sans se rendre, et vainquit les autres rois, moins grands, qui tentèrent de l'asservir. Lacédémone est au pouvoir des turcs, Rome est sous le joug d'un pontife, la fière Germanie soumise au gouvernement féodal, mais jamais conquérant ne plaça sur son front la couronne de la Bretagne. Que, dans un autre siècle, le combat de la vanité bretonne contre la vanité française ait enfanté des haines et des divisions; qu'on ait soldé des écrivains pour combattre l'histoire, les droits, les priviléges des bretons; que le ridicule ait plu sur cette nation dégradée tombant dans la décrépitude, sous le sceptre des rois de France; qu'elle-même elle ait adopté les idées par lesquelles on voulait l'avilir, je le conçois: mais les conquêtes des vieux celtes, l'antique science des druides, le commerce et les colonies des venètes, l'étendue de leurs courses et de leurs possessions, l'état de leur marine à l'époque où celle des romains, des phéniciens et des carthaginois n'était composée que de barques et de galères; l'Angleterre peuplée par eux, leurs victoires sur les rois de France à la tête de toutes leurs forces, les lois et la sagesse de leur gouvernement, la vertueuse fierté de Judicaël, l'inconcevable intrépidité de Vurfandus, la bataille des trente, Clisson, Du Guesclin, qui rendit à la France morcelée, conquise, divisée, le lustre qu'elle eut sous les rois, etc., etc., s'élèveront en sa faveur.

Je ne suis point originaire de la Bretagne, je ne peux m'aveugler sur ses prétentions, contre lesquelles je suis prévenu dès l'enfance, mais tout, sur l'angle reculé, sur la péninsule qu'elle occupe, me transporte à l'époque la plus éloignée que puissent atteindre les monumens et la mémoire des hommes. Un rire peu réfléchi pourra suivre ces lignes; le dédain qui n'étudie pas, mais qui juge; l'amour-propre qui, je ne sais pourquoi, mettrait un prix à disputer des cheveux blancs, des rides et la décrépitude à la Bretagne, se gendarmeront vraisemblablement contre mes assertions: j'invite cependant à réfléchir que des faits les attestent; qu'elles sont le résultat de vingt ans d'études et de recherches sur l'histoire, sur l'origine, sur la marche de tous les peuples.

Sur les points que je vous décris je ne vois que le tableau des ravages du temps, que des bouleversemens dont les dates seraient connues, s'ils eussent eu lieu depuis six, sept ou dix mille ans. La mer dans toute sa fureur met des siècles à limer, à décomposer un rocher qui lui fait obstacle, et des millions de rochers autour de l'horizon que je parcours, à des distances de cinq ou sept lieues, ont été successivement détruits par elle. L'homme, les animaux, tous les produits de la nature y sont dégradés par le temps.

Au milieu de toutes ces terres je vois des masses de granits, débris de montagnes élevées que le temps a fait disparaître.

La mer depuis long-temps possède ces contrées: ces bancs de coquillages, de pétrifications; ces pierres calcaires, les débris d'animaux qu'on trouve jusque sur les montagnes secondaires de la Suisse,

(1) Nous ne nous sommes point chargé, en commentant Cambry, de relever toutes les idées bizarres, étrangères à la Bretagne, qu'il exprime dans le courant de son livre. Nous ne ferons donc aucune remarque sur ce passage.

Il s'agirait d'examiner à quel peuple appartient la priorité de cette fable. Ulysse l'apporta-t-il dans la Bretagne en évoquant les ombres du Raz? Silène, qui voyagea partout, l'avait-il apprise en Bretagne pour la raconter en Phrygie avec tant d'autres faits qu'il rapportait au roi Midas lui-même, qui l'avait pris dans ses filets? Je l'ignore.

Ce que je sais, laissant toute espèce de raillerie, c'est que ces contes nous transportent aux époques les plus reculées; car, je le répète, le roi Gralon n'est pour moi que le Saturne des anciens, le nom par lequel ils renvoient à la plus haute antiquité. Il n'exista pas plus que Numa, Romulus, Seth, Cham, Japhet, Osiris, Comerus Gallus, Odin, Janus, Saturne, Ogygès, que tous les prétendus fondateurs des empires, qui ne sont que le temps passé personnifié (1).

Cette Bretagne est une médaille précieuse à consulter; aucun bouleversement, aucune conquête de mémoire d'homme n'a pu changer ses idées, ses mœurs et ses coutumes. Les superstitions du catholicisme n'ont pu détruire sa religion druidique, dont les époques se perdent dans la nuit des temps; qui, d'après l'aveu des grecs même, jaloux de s'attribuer toutes les origines, devancèrent toutes les religions du monde. La langue que les bretons ont conservée, leur dédain pour celle des français, n'ont pas permis dans ce pays la circulation des idées, l'introduction de la philosophie moderne. César ne fit qu'y paraître. La Bretagne secoua la première, avant l'arrivée des français, le joug de l'empire romain; elle céda sous Clovis et sous Charlemagne sans se rendre, et vainquit les autres rois, moins grands, qui tentèrent de l'asservir. Lacédémone est au pouvoir des turcs, Rome est sous le joug d'un pontife, la fière Germanie soumise au gouvernement féodal, mais jamais conquérant ne plaça sur son front la couronne de la Bretagne. Que, dans un autre siècle, le combat de la vanité bretonne contre la vanité française ait enfanté des haines et des divisions; qu'on ait soldé des écrivains pour combattre l'histoire, les droits, les priviléges des bretons; que le ridicule ait plu sur cette nation dégradée tombant dans la décrépitude, sous le sceptre des rois de France; qu'elle-même elle ait adopté les idées par lesquelles on voulait l'avilir, je le conçois: mais les conquêtes des vieux celtes, l'antique science des druides, le commerce et les colonies des venètes, l'étendue de leurs courses et de leurs possessions, l'état de leur marine à l'époque où celle des romains, des phéniciens et des carthaginois n'était composée que de barques et de galères; l'Angleterre peuplée par eux, leurs victoires sur les rois de France à la tête de toutes leurs forces, les lois et la sagesse de leur gouvernement, la vertueuse fierté de Judicaël, l'inconcevable intrépidité de Vurfandus, la bataille des trente, Clisson, Du Guesclin, qui rendit à la France morcelée, conquise, divisée, le lustre qu'elle eut sous les rois, etc., etc., s'élèveront en sa faveur.

Je ne suis point originaire de la Bretagne, je ne peux m'aveugler sur ses prétentions, contre lesquelles je suis prévenu dès l'enfance, mais tout, sur l'angle reculé, sur la péninsule qu'elle occupe, me transporte à l'époque la plus éloignée que puissent atteindre les monumens et la mémoire des hommes. Un rire peu réfléchi pourra suivre ces lignes; le dédain qui n'étudie pas, mais qui juge; l'amour-propre qui, je ne sais pourquoi, mettrait un prix à disputer des cheveux blancs, des rides et la décrépitude à la Bretagne, se gendarmeront vraisemblablement contre mes assertions: j'invite cependant à réfléchir que des faits les attestent; qu'elles sont le résultat de vingt ans d'études et de recherches sur l'histoire, sur l'origine, sur la marche de tous les peuples.

Sur les points que je vous décris je ne vois que le tableau des ravages du temps, que des bouleversemens dont les dates seraient connues, s'ils eussent eu lieu depuis six, sept ou dix mille ans. La mer dans toute sa fureur met des siècles à limer, à décomposer un rocher qui lui fait obstacle, et des millions de rochers autour de l'horizon que je parcours, à des distances de cinq ou sept lieues, ont été successivement détruits par elle. L'homme, les animaux, tous les produits de la nature y sont dégradés par le temps.

Au milieu de toutes ces terres je vois des masses de granits, débris de montagnes élevées que le temps a fait disparaître.

La mer depuis long-temps possède ces contrées: ces bancs de coquillages, de pétrifications; ces pierres calcaires, les débris d'animaux qu'on trouve jusque sur les montagnes secondaires de la Suisse,

(1) Nous ne nous sommes point chargé, en commentant Cambry, de relever toutes les idées bizarres, étrangères à la Bretagne, qu'il exprime dans le courant de son livre. Nous ne ferons donc aucune remarque sur ce passage.

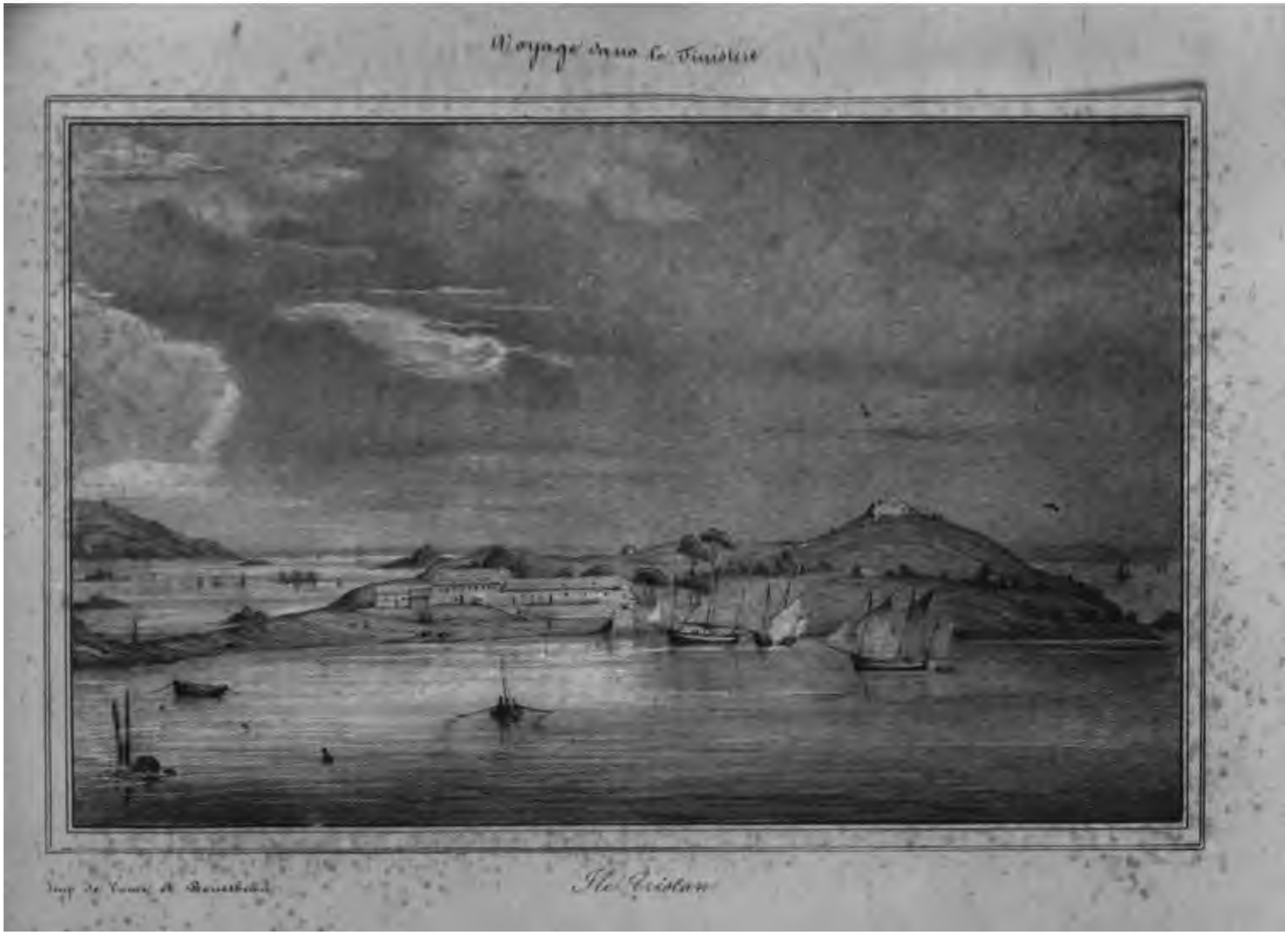
Voyage dans la Tunisie
Imp. de Lemercier & Benard
Ile Cristan

ne se trouvent point dans l'intérieur de la Bretagne.

La langue monosyllabique des habitans, dont les racines sont celles de l'étrusque, du sabin, du grec, de l'hébreu et du chaldéen ; ces ruines des travaux des hommes, dont les rivages sont couverts, que la mer engloutit, découvre, laisse apercevoir, prouvent démonstrativement que la partie du globe dont je parle portait des habitans, des hommes, quand l'Egypte, la Phénicie, la Grèce, l'Italie, la Judée, tous les pays qui prétendent à la priorité d'existence, étaient ensevelis sous les eaux de la Méditerranée.

La marche des premiers hommes dont notre histoire se souvient, les ombriens *gaulois* repeuplant l'Italie ; les pélages *gaulois* s'établissant dans les contrées de la Grèce sortant des eaux ; ces *celtes* gomérites arrivant dans l'Asie ; Borée, fils d'un roi *celte*, dominant sur les thraces, qui peuplèrent l'Asie mineure ; Cignus, roi des liguriens, peuple *gaulois*, ami de Phaëton sur les rives de l'Eridan, pays des venètes *gaulois ;* les conquêtes des *celto-scythes ;* l'Espagne entière peuplée de *celtes ;* toutes les hauteurs de la Thrace peuplée de *gelles* ou de *celtes*, etc., tout démontre à l'homme impartial qu'à cette époque même si reculée, ou des fables tiennent lieu d'histoire, les celtes, les gaulois, tourmentés par un excès de population, versaient partout leurs colonies.

On ne sera donc point surpris de trouver tant de ruines à la pointe de la Chèvre, dans tous les environs de la baie de Douarnenez, à Porsgat, à Portzmarc'h, à Tréguen, à Ris, sur l'île Tristan : de voir deux lieues de côtes à la pointe de Penmarc'h couvertes des débris d'une ville presque aussi grande que Paris. Ses ruines ne m'ont à la vérité rien offert qui m'assurent dans les détails une antiquité de quatre cents ans ; mais n'est-il pas probable que les vieux monumens ont servi pour la construction de la ville nouvelle ?

Par une singularité qui confirme ces assertions, les passages qui se croisent entre les débris portent encore les noms des rues qu'ils ont remplacées : on les nomme la rue des Argentiers, des Orfèvres, du Port, des Sculpteurs, etc., etc.

Je ne doute pas que des cités, des établissemens de toute espèce n'aient existé sur cette côte, que le temps et la mer les aient détruits, que la baie de Douarnenez ne soit une invasion de l'Océan sur les terres. Presque tous les pêcheurs, tous les cultivateurs, les légendaires, parlent d'une ville d'Is dans ces contrées ; je crois son existence très-vraisemblable ; elle eût été placée près du bec de la Chèvre, et se fût étendue jusque sur le rivage d'Audierne sur des terrains abîmés dans les eaux (1).

(1) Voici un passage fort curieux de *l'Histoire* manuscrite *de la Ligue en Basse-Bretagne*, par le chanoine Moreau ; nous croyons intéressant de le rapprocher du texte de Cambry. Nous empruntons cette citation au second volume des *Antiquités du Finistère*, par M. de Fréminville.

« Sur la dernière pointe, entre Cléden et Plogoff, dit encore Moreau, dont nous rapportons ici le texte, estoit une figure quarrée en forme d'ung grand cloistre de trois toises de haut, faict à ciment de cailloux, vis-à-vis l'isle de Sizun ou de Sen, distant de la pointe de terre de trois ou quatre lieues vers l'occident. Ceste muraille, qui autrefois estoit un grand œuvre, estoit en 1586 pour la pluspart desmoly, et sans mémoire d'homme. Les habitans voisins, pour aggrandir leur labouraige, estant en bonne terre, l'auroient du tout rasée, sans que le procureur de Quimper, qui estoit Jacques Mocam, environ 1576, obtenquit que defenses fussent faictes aux habitans d'attenter ny toucher à ce mur. Et demeura en l'estat pour une marque d'antiquite l'enclos de cette muraille, qu'ils nomment en breton *moguer-guis*. Et aux environs d'icelle les laboureurs fouissant ont trouvé et par fois y trouvent des urnes ou auges de pierres estrangeres et de diverses sortes, et quelques-unes couvertes d'une platine de pierre garnie pour mieux joindre et cimenter. Quelquefois l'on a trouve engravees quelques lettres non lisibles. On presume aussi que l'on a voulu bastir ladicte muraille de petits cailloux qu'il a fallu faire apporter de la mer avec grande difficulté, attendu la hauteur de la coste, qui sont hauts precipices, où un homme, tant dispos soit-il, n'y seauroit descendre qu'avec peril, et moins peut-on charroyer avec chevaulx. Veu aussi que c'est un endroit ou l'on trouve à fleur de terre de belle pierre de taille et la meilleure de tout le quartier, et neantmoins ne s'en trouve aucune dans ceste muraille. Depuis ceste muraille il y avait ung pavé faict pour la pluspart de pareilles pierres, conduisant d'icelle jusques à Quimper ou assez pres, distant de neuf lieues. Lequel pave encore qu'il soit interrompu en plusieurs endroits (en 1586) où la terre est molle, et se remarque le même pave. On en trouve un autre conduisant de Carhaix jusqu'au rivage de Douarnenez, distant de Carhaix de douze à treize lieues, faict aussi de telles petites pierres, et on pretend que ce sont paves pour arriver à la ville d'Is, que l'on dict avoir existe ou est presentement la baye de Douarnenez, ou à la pointe du Raz. Et qui depuis a este, par succession du temps, conquise par la mer, il y a douze ou treize cens ans, sçavoir est au temps des saincts personnages Corentin, Guenole, Judec, reignant en ces temps en la Bretaigne le roy Gralion, prince et souverain ton-

ne se trouvent point dans l'intérieur de la Bretagne.

La langue monosyllabique des habitans, dont les racines sont celles de l'étrusque, du sabin, du grec, de l'hébreu et du chaldéen ; ces ruines des travaux des hommes, dont les rivages sont couverts, que la mer engloutit, découvre, laisse apercevoir, prouvent démonstrativement que la partie du globe dont je parle portait des habitans, des hommes, quand l'Egypte, la Phénicie, la Grèce, l'Italie, la Judée, tous les pays qui prétendent à la priorité d'existence, étaient ensevelis sous les eaux de la Méditerranée.

La marche des premiers hommes dont notre histoire se souvient, les ombriens *gaulois* repeuplant l'Italie ; les pélages *gaulois* s'établissant dans les contrées de la Grèce sortant des eaux ; ces *celtes* gomérites arrivant dans l'Asie ; Borée, fils d'un roi *celte*, dominant sur les thraces, qui peuplerent l'Asie mineure ; Cignus, roi des liguriens, peuple *gaulois*, ami de Phaéton sur les rives de l'Eridan, pays des venètes *gaulois* ; les conquêtes des *celto-scythes* ; l'Espagne entière peuplée de *celtes* ; toutes les hauteurs de la Thrace peuplée de *geltes* ou de *celtes*, etc., tout démontre à l'homme impartial qu'à cette époque même si reculée, ou des fables tiennent lieu d'histoire, les celtes, les gaulois, tourmentés par un excès de population, versaient partout leurs colonies.

On ne sera donc point surpris de trouver tant de ruines à la pointe de la Chèvre, dans tous les environs de la baie de Douarnenez, à Porsgat, à Portzmarc'h, à Tréguen, à Ris, sur l'île Tristan : de voir deux lieues de côtes à la pointe de Penmarc'h couvertes des débris d'une ville presque aussi grande que Paris. Ses ruines ne m'ont à la vérité rien offert qui m'assurent dans les détails une antiquité de quatre cents ans ; mais n'est-il pas probable que les vieux monumens ont servi pour la construction de la ville nouvelle ?

Par une singularité qui confirme ces assertions, les passages qui se croisent entre les débris portent encore les noms des rues qu'ils ont remplacées ; on les nomme la rue des Argentiers, des Orfevres, du Port, des Sculpteurs, etc., etc.

Je ne doute pas que des cités, des établissemens de toute espèce n'aient existé sur cette cote, que le temps et la mer les aient détruits, que la baie de Douarnenez ne soit une invasion de l'Océan sur les terres. Presque tous les pêcheurs, tous les cultivateurs, les légendaires, parlent d'une ville d'Is dans ces contrées ; je crois son existence très-vraisemblable ; elle eût été placée près du bec de la Chèvre, et se fût étendue jusque sur le rivage d'Audierne sur des terrains abîmés dans les eaux (1).

(1) Voici un passage fort curieux de *l'Histoire* manuscrite *de la Ligue en Basse-Bretagne*, par le chanoine Moreau ; nous croyons intéressant de le rapprocher du texte de Cambry. Nous empruntons cette citation au second volume des *Antiquités du Finistère*, par M. de Fréminville.

« Sur la derniere pointe, entre Cléden et Plogoff, dit encore Moreau, dont nous rapportons ici le texte, estoit « une figure quarrée en forme d'ung grand cloistre de trois « toises de haut, faict à ciment de cailloux, vis-à-vis l'isle « de Sizun ou de Seu, distant de la pointe de terre de trois « ou quatre lieues vers l'occident. Ceste muraille, qui autre- « fois estoit un grand œuvre, estoit en 1586 pour la plus- « part desmoly, et sans mémoire d'homme. Les habitans « voisins, pour aggrandir leur labouraige, estant en bonne « terre, l'auroient du tout rasée, sans que le procureur de « Quimper, qui estoit Jacques Mocam, environ 1576, ordon- « quit que defenses fussent faictes aux habitans d'attenter ny « toucher à ce mur. Et demeura en l'estat pour une marque « d'antiquite l'enclos de cette muraille, qu'ils nomment en « breton *moguer-guis* Et aux environs d'icelle les laboureurs « fouissant ont trouvé et par fois y trouvent des urnes ou « auges de pierres estrangeres et de diverses sortes, et quel- « ques-unes couvertes d'une platine de pierre garnie pour « mieux joindre et cimenter. Quelquefois l'on a trouve en- « gravees quelques lettres non lisibles. On presume aussi que « l'on a voulu bastir ladicte muraille de petits cailloux qu'il « a fallu faire apporter de la mer avec grande difficulte, at- « tendu la hauteur de la coste, qui sont hauts precipices, « où un homme, tant dispos soit-il, n'y sceauroit descendre « qu'avec peril, et moins peut-on charroyer avec chevaulx. « Veu aussi que c'est un endroit ou l'on trouve à fleur de « terre de belle pierre de taille et la meilleure de tout le « quartier, et neantmoins ne s'en trouve aucune dans ceste « muraille. Depuis ceste muraille il y avait ung pave faict « pour la pluspart de pareilles pierres, conduisant d'icelle « jusques à Quimper ou assez pres, distant de neuf lieues. « Lequel pave encore qu'il soit interrompu en plusieurs en- « droits (en 1586) ou la terre est molle, et se remarque « le même pave. On en trouve un autre conduisant de Cor- « laix jusqu au rivage de Douarnenez, distant de Corlaix de « doure à treize lieues, faict aussi de telles pierres [illegible] « on pretend [illegible] pavés pour arriver à la [illegible] d'Is. « que l'on [illegible] ou est [illegible] « Dou [illegible] du Roi. Et [illegible] « par [illegible] « en [illegible] »

ns mes recherches à Tresmalaouen, au mo-
t où j'examinais des ruines curieuses, je vis un
e assis ; je l'interrogeai sur les idées qu'on
it dans le pays de cet antique monument, il me
péta ce qu'on m'en avait déjà dit. C'était le palais
s courils ou petits hommes, espèce de sorciers ma-
ns, corrompus et danseurs. On les rencontre au
lair de la lune, sautant autour des pierres con-
acrées ou des monumens druidiques. S'ils vous
saisissent par la main, il faut suivre leurs mouve-
mens; ils vous laissent exténués sur la place quand
ils la quittent. On sent que, dans la nuit, on ap-
proche fort rarement des lieux habités par cette es-
pèce de démons; ce sont les dusü des vieux gaulois,
si j'en crois quelques récits attentatoires à la pu-
deur des filles. On sait de ces courils enchanteurs,
tous-puissans, qu'à l'arrivée des sages dans le pays
(ils nomment ainsi les apôtres du catholicisme),
toute espèce de liaison, de communication avec ces
gens impurs fut proscrite.

» dateur des églises de Kemper et de Landevennec. Et le tout
» arrivé par une juste punition de Dieu, pour les péchés du
» peuple de ladicte ville d'Is. »

« J'employai une journée entière, ajoute M. de Frémin-
ville, à chercher avec la plus grande attention si je pourrais
découvrir des débris de ces murs et de ces chemins que Mo-
reau a pu voir encore, je n'en pus retrouver la moindre trace.
Les autorités locales des temps modernes n'ont pas mal-
heureusement imité le procureur Jacques Mocam, et n'ont
pas profité de leur influence pour empêcher la destruction
entière de ces ruines si intéressantes, en ce qu'elles pouvaient
surtout servir à constater la tradition historique relative à la
ville d'Is.

« En effet, quoique la description qu'en donne Moreau soit
très-diffuse, ainsi qu'on a pu en juger, si elles est exacte,
il y aurait tout lieu de croire que cette *grande muraille
quarrée* dont il parle était une dépendance de la ville d'Is.
Il est certain que la nature de sa maçonnerie indiquait une
très-haute ancienneté. Ces constructions, en galets ou cail-
loutages noyés dans un ciment, datent en France d'une épo-
que très-reculée, et, d'une autre part, elles n'ont aucun
rapport avec les maçonneries romaines.

« Les chemins ferrés qui partaient d'auprès de cette muraille,
pour se diriger vers d'autres villes des plus anciennes de la
contrée, indiquent encore que là où était leur origine devait
être aussi une cité importante dont ils formaient les commu-
nications.

« Enfin, ces *auges de pierres* que, du temps du chanoine
historien, on trouvait encore fréquemment au même lieu,
des cercueils, et précisément du genre de ceux des
et ce fut vers la fin de ce
d'Is. »

On ne voyage ici qu'au milieu des merveilles.
H.... Ch...., qui remplissait les fonctions de maire
à mon passage à Douarnenez, la municipalité, que
je consultai, me racontèrent une multitude de faits
extraordinaires, non qu'ils les crussent, mais ils
avaient la complaisance de m'indiquer les chimères
répandues dans les campagnes.

Yves Castel cherchait des lançons sur la plage ;
il crut apercevoir un homme dans la même occu-
pation ; il l'appelle, un fanal seul s'approche ; il
fuit, le fanal le suivait. Il se jette aux pieds d'une
croix en se recommandant à Dieu ; le fanal l'évite
et suit sa marche.

La moindre exhalaison inflammable peut causer
cette terreur à des hommes prévenus des contes de
leurs pères. On atteste qu'au moment des orages,
le feu de Saint-Elme paraît sur beaucoup de points
du rivage, et qu'il se place quelquefois au sommet
des ormeaux épars sur cette côte.

Un pêcheur, au clair de la lune, voit flotter un
tonneau sur la mer ; il l'atteint, le trouve plein de
têtes de clous ; il en prend quelques-uns et le re-
pousse. Arrivé chez lui, racontant son aventure à
ses enfans, à sa femme, aux voisins, il jette les
clous sur la table, ils se changent en pièces d'or ;
il retourne au rivage, le tonneau ne se voyait
plus. — *Ne négligez pas les petits profits.*

Un villageois voyait souvent un taureau blanc se
mêler avec son troupeau ; il s'en approche, le
frappe : notre villageois tombe mort. *Ménagez
l'animal de votre voisin s'il pénètre dans votre
champ.*

Un homme de Douarnenez vit une sirène assise
sur un rocher du Raz ; il s'avance pour la saisir,
elle se précipite dans la mer. Un effroyable coup
de vent, une tempête affreuse, jettent vingt bateaux
à la côte.

Après les ardeurs du midi, frappées long-temps
des rayons du soleil, il n'est pas étonnant que les
têtes fermentent; c'est un état d'ivresse et de frayeur.
H.... Ch.... m'a raconté qu'à deux lieues du cap
de la Chèvre, son père, en dérapant, blessa proba-
blement le mâle de la sirène ; il entend un hur-
lement affreux, la mer s'élève, se courrouce. Un
vent impétueux, une bourrasque épouvantable me-
nace d'un nouveau déluge ; un miracle put seul
sauver H.... de ce danger.

Il est peu de marins sur cette côte qui ne disent
avoir entendu le sifflement, le cri de la sirène. Ce
mot, chez les anciens bretons, indiquait cette fa-

aux sirènes.... Claudien dit que le voyageur arrêté par leur chant quittait la vie sans regret :

Nec dolor ullus erat, mortem dabat ipsa voluptas.

Les muses, disent quelques anciens, ayant vaincu les sirènes, leur coupèrent les ailes.

Les robes des femmes, à queue traînante, s'appelaient autrefois sirènes.

Orphée, pour empêcher les argonautes de s'y laisser surprendre, fut obligé d'employer sur sa lyre une modulation contraire à la leur.

Au parvis Notre-Dame, on voit une statue ayant les pieds et la queue d'un âne, espèce d'onocentaure, tel qu'Isaïe semble les dépeindre.

Servius a dit qu'une des sirènes chantait, que la deuxième jouait de la flûte, et la troisième de la lyre, opinion confirmée par quelques bas-reliefs.

On voit à Naples une médaille de Petronia, dans Fulvius Ursinus. D'un côté, la tête d'Auguste; au revers, Parthenope jouant de la flûte. Elle a les jambes et les cuisses d'un coq, le corps et la tête d'une femme. Auguste restaura la ville de Naples.

Rabelais disait des sirènes et d'autres animaux fantastiques, que les auteurs ne les ont vus que dans le pays des tapisseries.

On a la description d'un homme marin, à queue de poisson, vu le 23 mai 1671, près du Diamant, rocher au sud de la Martinique, par deux français et par quatre nègres qui, séparément interrogés, ont fait le même rapport.

M. Desponde fait mention d'un homme marin et d'une femme de son espèce pris en même temps. La femme survécut de deux ans à l'homme. Elle apprit à filer.

On a vu un homme marin près de Belle-Isle, en Bretagne.... Nicolas Rimber rapporte que la famille des Marini, en Espagne, descend d'un triton.

Je ne peux mieux terminer ces savantes recherches, que par une chanson originale qui fait l'amusement des matelots bretons.

AIR : *Stilà qu'a pincé Bergopsom.*

Un capitaine de vaisseau, (*bis.*)
Qui s'était embarqué sur l'eau, (*bis.*)
Un jour, fumant à sa fenêtre,
Vit un homme marin paraître.

Il avait le nez, le front grand, (*bis.*)
Et tout le reste à l'avenant ; (*bis.*)
Il avait l'air d'une personne,
Hors qu'il était bien plus bel homme.

Près du vaisseau il s'approchait ; (*bis.*)
Devinez ce qu'il y voyait ? (*bis.*)
D'une sirène la figure,
Qui était peinte en sculpture.

Il la voyait, il la r'gardait, (*bis.*)
Se remuait, se trémoussait ; (*bis.*)
Bref, il donnait en témoignage
Qu'il la voulait en mariage.

Mais il survint un matelot, (*bis.*)
Qui s'était armé d'un tricot, (*bis.*)
Il vous lui en f.... d'une touche,
..... Les gens de mer sont bien farouches !

Mais revenons à la commune de Douarnenez, au district de Pont-Croix, dont je me suis trop longtemps écarté.

A moins d'un quart de lieue de Douarnenez, on trouve le village de Tréboul ; il est formé par une centaine de maisons à l'embouchure de la rivière de Porsrut, dont la source est à Poul-David. Tous ses habitans sont pêcheurs. Des bâtimens de deux et trois cents tonneaux entrent dans cette rivière de Porsrut ; ils se chargent de bois de chauffage et de construction pour Brest. Il serait nécessaire d'extirper quelques rochers dans la passe au nord-est de l'île de Tristan ; il en résulterait de grands avantages, les bâtimens mouillés dans l'anse sortiraient alors par des vents qui rendent la seconde issue impraticable.

Le projet de fermer un des passages adopté par les habitans est blâmé par le citoyen Detaille. On perdrait l'avantage d'une double issue, et les travaux qu'il faudrait faire pour cette opération nécessiteraient une dépense considérable.

Il serait utile d'entretenir la chaussée d'Uliac et de l'exhausser de quatre à cinq pieds ; l'eau ne la surmonterait plus, et les bâtimens retirés dans cette petite rade y seraient à l'abri des coups de vents du sud. Cette chaussée a cent pieds de long sur trente de large ; elle est formée de gros quartiers de granit posés les uns sur les autres sans être liés par de la terre, des sables et du mortier (1).

Dans les anses de la rivière, on dépose en hiver les bateaux qu'on emploie à la pêche ; ils sont au nombre de trois ou quatre cents. Ils ont vingt-cinq

(1) Cette chaussée d'Uliac n'est qu'une cale en très-mauvais état, qui ne procure aucun abri aux navires. Elle sert seulement à quelques pêcheurs qui viennent y débarquer leur poisson, mais encore faut-il qu'il y ait flot.

pieds de quille, six de barca, quatre de profondeur, et portent environ deux tonneaux. L'année dernière, si l'on eût pu faire travailler tous ces bateaux, chacun d'eux eût produit vingt tonneaux à son propriétaire; qu'on juge de l'importance de cette pêche.

Autour de la baie de Douarnenez, les arbres sont assez rares; on y voit cependant des pins, des sapins, quelques peupliers d'Italie, qui réussissent parfaitement dans le climat humide et doux de la Bretagne. L'ormeau, le bouleau, quelques sicomores, des chênes, sont les arbres les plus communs de ce pays. Le scorsonère tapisse les fossés de Ris. On trouve partout ici une espèce de jonc qui sert de mèches dans les lampes.

J'achetai quelques coquilles bivalves, striées, des palourdes, à des enfans sur le rivage; on n'y ramasse point de coquillages précieux.

Le ruisseau de Ris sépare le district de Châteaulin de celui de Pont-Croix.

Le sable, au fond de la baie, près de Ris, menace d'envahir la vallée de Bodroch, couverte de prairies.

A Tréventer, près de la lieue de Grève (qu'on traverse en se rendant à Brest par Lanveoc), coule une rivière dans laquelle il entre des chaloupes et des galères pour se charger de bois dans la belle saison.

On trouve des cristaux à la pointe du Raz et près d'Audierne.

Il existe près de Portzmarc'h un petit étang d'eau salée, très-poissonneux (1).

Je pourrais ajouter à ces notes des détails sur les habitans des campagnes, sur les chemins de traverse, sur la prison infecte de Douarnenez, etc., etc.; la même insouciance s'observe dans la France entière. Il faut des siècles de sagesse, de bonne administration dans un grand état, pour que les établissemens éloignés du chef-lieu participent à l'ordre que la présence du gouvernement sait entretenir; plus on s'éloigne de Paris, plus on rencontre d'ignorance et de désordre.

Je serais coupable, en parlant du district de Pont-Croix, de ne pas rendre hommage à la générosité, au courage, à l'héroïsme du citoyen C.... Il habitait la terre de K...., à une demi-lieue de Pont-Croix, près de Poul-David, dans le moment où le couteau des assassins se promenait sur toutes les têtes, où des lois contraignaient le fils à livrer son vieux père à l'échafaud, la femme à trahir son époux, le père à sacrifier son fils (2).

Il osa, dis-je, ouvrir sa porte, donner son lit, ses soins et toute espèce de secours à de malheureux fugitifs; il compromit son existence, la tête de sa femme, celle d'une nièce chérie, la tranquillité de ses sœurs, d'un père, d'une mère, âgés de quatre-vingt-cinq ans. Il eut la fermeté, entouré d'espions, de leur montrer toujours un front serein. Il appela souvent chez lui la force armée, la gendarmerie, les plus ardens dénonciateurs, dans le moment où leurs victimes n'étaient séparées d'eux que par des planches. Barbaroux, Louvet et Roujoux entendaient de leur retraite les vociférations de ceux qui les cherchaient. Imaginez le mélange d'impressions qui se succédaient dans leurs âmes, les calculs qui les occupaient, le désespoir, l'espérance que chaque courrier déterminait, le sentiment de reconnaissance que chaque instant renouvelait. Voyez, au milieu de tant de précaution, C.... toujours calme, consolateur. Tous les moyens qui pouvaient écarter les soupçons se présentaient à son esprit. On dansait deux fois par semaine au manoir de K.... Toutes les femmes du voisinage de Douarnenez étaient priées à ces fêtes brillantes; l'étourdissement, la gaieté, tous les rapports du lendemain, éloignaient des soupçons que la vérité, qui ne se cache jamais bien, faisait naître et renaître chez tous les surveillans du district du département.

Quand le décret qui condamnait à mort l'homme charitable qui donnait un asile au malheureux

(1) Cet étang n'est autre chose qu'une crique formée par une ligne de rochers. Il y reste toujours deux ou trois pieds d'eau, et quelquefois on y prend des sprats ou des maquereaux qui se laissent surprendre à la mer descendante. La mer a d'ailleurs gagné sur ce point, et l'on y voit d'anciennes mâsures et des presses qu'il a fallu abandonner.

(2) Cambry parle dans ce passage du citoyen Chapuis, qui habitait la terre de Kervern. Un tel nom ne doit point rester inconnu, et nous sommes heureux de l'écrire ici tout entier. Le dévouement de Chapuis pour des proscrits fut alors d'autant plus sublime que la terreur régnait dans le Finistère.

Honneur à de tels hommes! Voilà le courage le plus difficile et le plus beau! voilà les réputations qui sortent pures des révolutions! A quelque parti qu'appartienne celui qui fut capable d'un pareil dévouement, l'honnête homme se découvre devant lui; car il est un sentiment qui doit dominer toutes les préoccupations politiques et toutes les [illegible], c'est celui de l'admiration pour l'humanité courageuse.

parvint dans leur retraite, R.... fit sentir à son ami que, sans le compromettre, il ne pouvait rester dans sa maison. — Pars, lui dit C....

Mais comme je ne veux pas voir tomber ta tête sur l'échafaud, je te brûle la cervelle si tu quittes le seuil de ma porte. — Mais, ta femme? — Je te parle d'après ses ordres. — R.... resta caché chez son ami jusqu'après le 9 thermidor.

La mère de Barbaroux, sous les habits d'une lingère, plaisait à tout le monde par sa douceur et par sa politesse; elle veillait et consolait son fils; elle soutenait son courage, lui promettait des jours heureux, et lui montrait un front calme, serein, quand la crainte, le désespoir, bourrelaient son âme sensible.

J'ai vu depuis cette femme respectable; elle ignorait le sort de son malheureux fils. Ses yeux rouges, trempés de larmes, son teint décoloré, me peignaient sa douleur profonde; pas une plainte, pas une déclamation ne porta sur les bourreaux de son fils. Les consolations que nous nous efforcions de lui donner faisaient briller son œil; elle souriait quelquefois, pour retomber après dans cet affaissement, dans la langueur cruelle qui succéda toujours à des espérances trompées. « Sacrifiez votre jeunesse au soin de votre enfant, que vous avez nourri; ne laissez pénétrer dans son âme que des sentimens vertueux; exaltez son esprit; inspirez-lui des mœurs, l'amour de la patrie; préparez-le au saint dévouement qu'elle exige; livrez-le sans défaut à la société, et voilà votre récompense. » — C'est la seule plainte que cette mère respectable ait proférée pendant mon séjour à K....

Eh quoi, ce trait reste oublié! Tout le département connaît l'héroïsme de C.... On vante des actes de courage déterminés par cette bravoure inhérente au cœur des français, mouvement spontané qui le livre à la mort ou le conduit à la victoire, et l'on taira cette fermeté d'âme qui constamment voit l'échafaud se préparer pour soi, pour son épouse, pour les siens, sans perdre la présence d'esprit qui veille pour des infortunés auxquels la vertu, la générosité, la piété, peuvent seules vous attacher!

Avant qu'on pose sur ta tête une triple couronne civique, reçois, C...., l'hommage que la France entière te doit, qu'elle n'oubliera pas, sans doute, dans les jours de repos où sa main reconnaissante distribuera les palmes méritées par la vertu, si courageusement exercée.

Barbaroux, commandé par son imagination, fit à K.... une ode sur les volcans.

L'ÉLECTRICITÉ,

ODE,

PAR C^les B.....,

—

Le bruit effrayant du tonnerre
Ebranle la voûte des airs,
La nuit enveloppe la terre,
Et les vents soulèvent les mers.
Quel spectacle a frappé ma vue!
L'éclair embrase l'étendue,
Il agite les élémens.
Ah! quand tout se meut, tout s'enflamme,
Feu sacré, passe dans mon âme,
Je te consacre mes accens.

Des flancs de ce nuage sombre,
Cent fois plus rapide qu'un trait,
L'éclair, suivi d'éclairs sans nombre,
S'élance, luit et disparaît.
Sa course fugitive, errante,
De nos jours image frappante,
A l'instant commence et finit;
Et la foudre a frappé la terre
Quand son éclat dans l'atmosphère
En longs roulemens retentit.

Tel, dans la terreur qui l'agite,
Au son des instrumens guerriers,
Le cerf bondit, se précipite,
Fuit, revient par mille sentiers;
Tel est, plus fugitif encore,
Des rivages où naît l'aurore
A ceux où le soleil s'enfuit,
L'éclair, dans sa vaste carrière,
Sillonnant en traits de lumière
Le crêpe sombre de la nuit.

Feu créateur, âme du monde,
Bienfaisante électricité,
Tu remplis l'air, la terre, l'onde
Le ciel et son immensité!
Tout s'anime par ta présence!
Ah! dis-nous quelle est ton essence
Es-tu le principe immortel
Par qui tout se meut, tout respire,
Le feu qui m'anime, m'inspire,
Ou le souffle de l'éternel?

Homme orgueilleux, de la nature
En vain tu cherches le secret.
Est-ce à toi, faible créature,
De savoir tout ce que Dieu sait?

Non; c'est en vain que tu médites,
Le ciel a tracé les limites
Où la raison doit expirer.
Ce feu soumis à ta puissance
Echappe à ton intelligence ;
Tu dois te taire, et l'admirer.

Suis-moi dans les plaines du vide,
Mortel ! sur le trône des airs
Vois ce feu moteur, il préside
A la marche de l'univers.
Astres, dont une main puissante
Sema cette voûte éclatante,
Parlez, qui vous tient suspendus ?
Ah ! sans cette force immortelle,
Roulant dans la nuit éternelle,
Les mondes seraient confondus.

Ces corps, qui, dans leur course immense,
Traînent leurs cheveux argentés ;
La mer qui revient et s'élance
Sur les bords qu'elle avait quittés;
O feu, tout cède à ton empire,
Depuis l'insecte qui respire
Jusqu'à Franklin qui t'asservit.
La mort, hélas ! c'est ton absence.
Reviens, source de l'existence,
Reviens, ou l'univers périt.

O Dieu, l'instant de la vengeance
Arrive ; déjà l'éclair luit,
La foudre part, elle s'élance,
Roule, tombe.... et s'évanouit.
Que vois-je ? quel nouveau prodige ?
Ah ! quelle est la main qui dirige
Le feu sacré de l'éternel ?
Ce feu s'éteint, la foudre expire ;
Un fer la dissipe, l'attire,
Et c'est l'ouvrage d'un mortel !

Ainsi la foudre fut domptée.
Franklin, tu désarmes les cieux,
Et ta main, nouveau Prométhée,
Arrache le tonnerre aux Dieux ;
Tu dis : Que la foudre obéisse
A cette flèche protectrice !
La foudre obéit à l'instant,
Et, conduite sans résistance,
Elle vient mourir en silence
Aux pieds de l'insecte rampant.

Ah ! ne crains pas que de ta gloire
Le temps efface quelques traits :
Le temps respecte la mémoire
Des hommes grands par leurs bienfaits
Et tandis qu'au sein des ténèbres,
Il plonge ces brigands célèbres
Dont le monde a subi la loi,
Franklin, ta puissance immortelle,
Ainsi que la foudre éternelle,
Doit s'anéantir devant toi.

Ailleurs, quel spectacle terrible !
L'éclair enfante des volcans,
La terre tremble, un gouffre horrible
S'ouvre, et l'Etna vomit ses flancs.
La lave a percé les montagnes,
Et dans les paisibles campagnes
A roulé des torrens de feu.
Messine n'est plus.... O nature !
Tu frappes. — L'homme en vain murmure,
Son trépas pour toi n'est qu'un jeu.

Céleste agent, de ta présence
Quand tout ici-bas nous instruit,
Méconnaîtrais-je la puissance
De l'être incréé qui te fit ?
Inconcevable météore !
Non, ce n'est pas toi que j'adore,
Loin de moi cette folle erreur ;
Porté sur tes ailes de flamme,
Je m'élance aux cieux, et mon âme
Va rendre hommage à ton auteur.

Chapitre VII.

DISTRICT DE QUIMPERLÉ EN 1794.

§. Ier.

Avant la révolution, la ville de Quimperlé était une des plus tranquilles, des plus heureuses de la France. Après une vie bruyante, agitée; après de longs voyages en Chine, au Bengale, aux Manilles; quand les nerfs étaient desséchés par les chaleurs de l'Indoustan, de l'Amérique ou de l'Afrique, que de navigateurs se retiraient à Quimperlé! Le sang s'y purifiait au milieu des bois, des forêts, des bosquets qui l'entourent; les chagrins étaient dissipés par une société douce, aimable; un médiocre revenu y faisait vivre dans l'aisance. La chasse, la pêche, la chère la plus délicate et le repos le plus parfait, faisaient passer des jours heureux à l'homme assez sage pour préférer à l'éclat, au mouvement des grandes villes, le calme d'une vie paisible, l'air pur des bois et des rivières, et les plaisirs de la nature; on s'y réfugiait enfin comme en Touraine. C'était un port paisible et sûr à la suite des tempêtes et des naufrages de la jeunesse.

Cette ville fut établie comme Quimper, comme Lyon, au confluent de deux rivières. Leurs noms, loin d'avoir la rudesse qu'on prête à la langue des bretons, le disputent dans les chants poétiques aux noms les plus harmonieux de la Grèce et de la Lydie. L'une est *l'Ellé*, l'autre *l'Isole;* l'une court avec lenteur au milieu des prairies, sur un lit de sable d'argent; l'autre se précipite au milieu des rochers. C'est le tranquille Arar et le Rhône fougueux, s'il est permis de comparer de grands fleuves à des ruisseaux. L'Isole et l'Ellé s'unissent, se mêlent aux eaux de la mer, forment le port de Quimperlé, et descendent jusqu'au Pouldu. Les rivages, tour à tour rians, déserts, sauvages, offrent à ceux qui les parcourent les aspects les plus variés: c'est le joli bois de l'abbaye, ce sont les hautes terrasses de Queblin, d'épais bosquets de noisetiers, la forêt et le vieux château de Carnoet; c'est l'abbaye de St.-Maurice, si reculée, si déserte, où l'art et l'industrie surent, au milieu de taillis, de sables, de rochers, créer de grands jardins chargés de fruits et de légumes; ce sont d'âpres rochers noirs et couverts de landes, où l'on ne pouvait enfanter que des idées mélancoliques; c'est l'Océan, enfin. J'ai descendu vingt fois l'Ellé, toujours avec des sensations nouvelles. Sur les lacs que j'ai parcourus, dans les rivières au cours desquelles j'aimai toujours à m'abandonner, j'ai sans doute éprouvé des émotions plus vives, mais jamais de plus douces, de plus sentimentales, de plus heureuses. Si le dieu du repos, si le dieu de la paix s'étaient choisi une retraite, elle eût été sur les bords de l'Ellé. Au milieu même des fureurs et des convulsions dernières, ses rivages heureux n'ont point été souillés par des assassinats révolutionnaires; et si quelque étranger tenta de soulever l'esprit du peuple, d'attaquer sa morale et d'écarter sa bonté naturelle, il ne fit que de vains efforts; pas un individu ne fut privé de sa liberté sur les dénonciations de la société populaire; elle plaida pour Ch... du B... (1), pour les O..... (2), injustement mis en arrestation.

Les notes envoyées aux comités de sureté géné-

(1) Chef du Bois.
(2) Orvordan.

rale et de salut public, par le comité de surveillance, portaient un caractère de modération qui le compromit un moment. Les pères et mères d'émigrés même reçurent tous les soulagemens que purent leur accorder la justice et l'humanité; la plupart d'entre eux jouirent de leurs maisons, de leurs jardins, et des bords frais de leurs rivières. Je sens qu'aigris par le malheur, ne connaissant que leur propre infortune, ils se plaignirent amèrement des duretés qu'ils essuièrent : il est réel pourtant que dans le Finistère, que dans le reste de la France, il n'est pas une commune où leur traitement ait été plus doux. Je n'excuse point ici quelques individus coupables de vociférations, d'insultes, de désordres; mais, je le répète, ils ont eu fort peu d'influence; et quand il fut permis d'user de représailles, d'incarcérer et de poursuivre des êtres immoraux renversés par le 9 thermidor, pas un d'eux ne fut attaqué, poursuivi, recherché; on sut leur pardonner avec cette générosité, cette modération qui caractérisa dans tous les temps les habitans de Quimperlé. D'autres bouleversemens, peut-être, succèderont à ceux qui viennent de cesser; des factieux, des furieux, essaieront longtemps de renverser la France, d'y troubler le gouvernement; puisse l'expérience et la raison maintenir la paix dans cette petite commune! elle démontrera qu'un bon esprit, que l'union, que la fraternité, ont une force indestructible.

En 808, Charlemagne fit marcher une armée contre les bretons armoricains. Il campa sur les bords de l'Ellé.—Il était encore dans son camp lorsque Matiminoc, abbé de Landevennec, vint le saluer.

Il est mention de Quimperlé dans une chronique intitulée : *Chronicon Kemperligense in Britanniâ ab anno* 842 *ad annum* 1280. Antérieurement à l'année 842, il existait des ponts nécessaires pour la communication du pays des venètes et de la Cornouaille.

Plusieurs historiens disent que l'endroit occupé par la ville de Quimperlé l'était jadis par un bois druidique. On cite comme un collége de druides l'église souterraine de l'abbaye de Sainte-Croix. On parle d'un ancien monastère fondé par un des rois bretons de Cambrie, nommé Guithiern; il avait quitté sa couronne pour se retirer à Quimperlé, où se voit encore son tombeau (1).

(1) D'après le Cartulaire de l'abbaye, elle fut en effet fondée par St.-Guithiern, en 550.

Charlemagne ayant livré quatre batailles en Bretagne, disait : s'il me faut donner la cinquième, il ne me restera plus de soldats. (*Matth. in vitâ Henrici IV*).

Le pape Grégoire, pour épouvanter les florentins, les menaçait des bretons qu'il avait à sa solde.

J'ai vu sur un calice de vermeil, porté de l'abbaye de Saint-Morice à Quimperlé, cette inscription sur la tête d'un ange :

Si tu es Christus, dic nobis.

Quimperlé se nomma d'abord *Avantot* (2). En 1029, Alain Caignard et Orscand, évêques de Cornouaille, rétablirent, en faveur de l'ordre de Saint-Benoist, le couvent de Sainte-Croix. Alain Caignard mourut dans cette commune en 1058; il fut inhumé dans le chapitre du monastère qu'il avait établi.

Le confluent de l'Isole et d'Ellé avait été, dès 568, consacré par Guereck, comte de Vannes. Alain Caignard fit présent à ses moines des îles de Guédel, de Belle-Isle, et de terres considérables (3). J'ai vu briser, avec regret, la statue de ce fondateur, conservée jusqu'au moment où la révolution établit des salpêtreries dans presque toutes les communes, au détriment des monumens des arts (4).

(2) M. de Fréminville dit *Anaurot*.

(3) Un procès célèbre eut lieu à propos de cette donation d'Alain Caignard; voici quelle en fut l'occasion :

Alain, duc de Bretagne, avait donné Belle-Isle à l'abbaye de Redon; mais, quelques années après, il avait été forcé, par justice et reconnaissance, de rendre cette propriété à Alain Caignard, qui la donna à l'abbaye de Quimperlé, dont il était fondateur. Au bout de 36 ans, les abbés de Redon réclamèrent, en disant qu'on les avait chassés violemment de Belle-Isle, qu'on avait tué de leurs gens, et que ce bien leur appartenait. Le légat fut appelé à juger ce procès; mais l'abbé de Redon, qui craignait son jugement, gagna le duc, qui envoya des hommes d'armes pour chasser de Belle-Isle les gens de l'abbaye de Quimperlé et la livrer aux gens de Redon. Aussitôt que le légat connut cette conduite, il fit suspendre de ses fonctions Hervé, abbé de Redon. Le pape, toute la noblesse, prirent part à cette affaire, qui fut sur le point de faire mettre le duché en interdit. Enfin Conan rendit Belle-Isle à l'abbaye de Quimperlé; mais l'abbé de Redon aima mieux rester privé de sa charge et de l'usage des sacremens que de reconnaître la vanité de ses droits : curieux exemple de l'énergie d'un prêtre et de cette volonté de fer qui, à cette époque, assura au clergé une si formidable puissance.

(4) Son tombeau se voyait dans la chapelle souterraine; il était orné de sa statue en cuivre émaillé. Ce monument fut détruit lors de la révolution.

Delange d'après Valentin — Fel. de Lorme et Bonaventure

Manière de conduire un Marché

rale et de salut public, par le comité de surveillance, portaient un caractère de modération qui le compromit un moment. Les pères et mères d'émigrés même reçurent tous les soulagemens que purent leur accorder la justice et l'humanité; la plupart d'entre eux jouirent de leurs maisons, de leurs jardins, et des bords frais de leurs rivières. Je sens qu'aigris par le malheur, ne connaissant que leur propre infortune, ils se plaignirent amèrement des duretés qu'ils essuièrent : il est réel pourtant que dans le Finistère, que dans le reste de la France, il n'est pas une commune où leur traitement ait été plus doux. Je n'excuse point ici quelques individus coupables de vociférations, d'insultes, de désordres; mais, je le répète, ils ont eu fort peu d'influence; et quand il fut permis d'user de représailles, d'incarcérer et de poursuivre des êtres immoraux renversés par le 9 thermidor, pas un d'eux ne fut attaqué, poursuivi, recherché; on sut leur pardonner avec cette générosité, cette modération qui caractérisa dans tous les temps les habitans de Quimperlé. D'autres bouleversemens, peut-être, succèderont à ceux qui viennent de cesser; des factieux, des furieux, essaieront longtemps de renverser la France, d'y troubler le gouvernement; puisse l'expérience et la raison maintenir la paix dans cette petite commune! elle démontrera qu'un bon esprit, que l'union, que la fraternité, ont une force indestructible.

En 808, Charlemagne fit marcher une armée contre les bretons armoricains. Il campa sur les bords de l'Ellé.—Il était encore dans son camp lorsque Matiminoc, abbé de Landevennec, vint le saluer.

Il est mention de Quimperlé dans une chronique intitulée : *Chronicon Kemperligense in Britanniâ ab anno* 842 *ad annum* 1280. Antérieurement à l'année 842, il existait des ponts nécessaires pour la communication du pays des venètes et de la Cornouaille.

Plusieurs historiens disent que l'endroit occupé par la ville de Quimperlé l'était jadis par un bois druidique. On cite comme un collége de druides l'église souterraine de l'abbaye de Sainte-Croix. On parle d'un ancien monastère fondé par un des rois bretons de Cambrie, nommé Guithiern; il avait quitté sa couronne pour se retirer à Quimperlé, où se voit encore son tombeau (1).

(1) D'après le Cartulaire de l'abbaye, elle fut en effet fondée par St.-Guithiern, en 550.

Charlemagne ayant livré quatre batailles en Bretagne, disait : s'il me faut donner la cinquième, il ne me restera plus de soldats. (*Matth. in vitâ Henrici IV*).

Le pape Grégoire, pour épouvanter les florentins, les menaçait des bretons qu'il avait à sa solde.

J'ai vu sur un calice de vermeil, porté de l'abbaye de Saint-Morice à Quimperlé, cette inscription sur la tête d'un ange :

Si tu es Christus, dic nobis.

Quimperlé se nomma d'abord *Avantot* (2). En 1029, Alain Caignard et Orscand, évêques de Cornouaille, rétablirent, en faveur de l'ordre de Saint-Benoist, le couvent de Sainte-Croix. Alain Caignard mourut dans cette commune en 1058; il fut inhumé dans le chapitre du monastère qu'il avait établi.

Le confluent de l'Isole et d'Ellé avait été, dès 568, consacré par Guereck, comte de Vannes. Alain Caignard fit présent à ses moines des îles de Guédel, de Belle-Isle, et de terres considérables (3). J'ai vu briser, avec regret, la statue de ce fondateur, conservée jusqu'au moment où la révolution établit des salpêtreries dans presque toutes les communes, au détriment des monumens des arts (4).

(2) M. de Fréminville dit *Anaurot*.

(3) Un procès célèbre eut lieu à propos de cette donation d'Alain Caignard; voici quelle en fut l'occasion :

Alain, duc de Bretagne, avait donné Belle-Isle à l'abbaye de Redon; mais, quelques années après, il avait été forcé, par justice et reconnaissance, de rendre cette propriété à Alain Caignard, qui la donna à l'abbaye de Quimperlé, dont il était fondateur. Au bout de 36 ans, les abbés de Redon réclamèrent, en disant qu'on les avait chassés violemment de Belle-Isle, qu'on avait tué de leurs gens, et que ce bien leur appartenait. Le légat fut appelé à juger ce procès; mais l'abbé de Redon, qui craignait son jugement, gagna le duc, qui envoya des hommes d'armes pour chasser de Belle-Isle les gens de l'abbaye de Quimperlé et la livrer aux gens de Redon. Aussitôt que le légat connut cette conduite, il fit suspendre de ses fonctions Hervé, abbé de Redon. Le pape, toute la noblesse, prirent part à cette affaire, qui fut sur le point de faire mettre le duché en interdit. Enfin Conan rendit Belle-Isle à l'abbaye de Quimperlé; mais l'abbé de Redon aima mieux rester privé de sa charge et de l'usage des sacremens que de reconnaître la vanité de ses droits : curieux exemple de l'énergie d'un prêtre et de cette volonté de fer qui, à cette époque, assura au clergé une si formidable puissance.

(4) Son tombeau se voyait dans la chapelle souterraine; il était orné de sa statue en cuivre émaillé. Ce monument fut détruit lors de la révolution.

Delanoy d'après Valentin

Fit au Crayon et Bonnefoy

Manière de conclure un Marché

A la fin du treizième siècle, la duchesse Blanche fit venir des dominicains à Quimperlé : c'est le second établissement de cet ordre en Bretagne ; le premier s'était fait à Dinan. On travaillait alors à placer partout ces furieux stupides qui devaient servir le plan de la monarchie universelle, conçu par les pontifs romains, et l'inquisition, qui, par miracle, ne put germer sur le sol de la France (1).

Le comte de Montfort mourut en 1345, et fut enterré sous le grand autel des Jacobins. On lisait, il y a peu de temps, son épitaphe au-dessus de la chapelle de Saint-Hyacinthe :

Longa sub armoricis, Mesto civilia signis,
Longa comes janus ferro Montfortius infert
Ut Britones quærat, tantis est invida carpis
Jussit ubire prius mors, nil minus inclita bello
Uxor cum nato rem perficit, ossa que chari hic
Conjugis, ad medium majoris collocat aræ.

En 1342, après la levée du siége de Hennebon, par Charles de Blois, Louis d'Espagne entra dans la rivière de Quimperlé, suivi d'une flotte considérable ; il débarqua près de six mille hommes, qui furent détruits par Gauthier de Mauny. Louis d'Espagne, avec trois cents hommes, qu'il put à peine rassembler, se réfugia dans la Vilaine.

En 1373, Quimperlé fut canonné, fut pris par Olivier de Clisson. Jean de Ros, écuyer anglais qui commandait dans cette ville, y reçut la mort.

Cette cité, gardée par le duc de Mercœur, fut attaquée par les troupes du roi, en 1500. On en fit sauter les portes ; la ville et l'abbaye furent pillées ; ses murailles furent démolies. Les matériaux qu'on en tira servirent à la construction des quais (2).

Jean-Jacques Ulric Englier, originaire de St.-Gall, en Suisse, vint s'y fixer en 1783. Il y commença le bel établissement d'une tannerie que le citoyen Billette conduit avec tant de succès. Cette belle manufacture, située sur la partie la plus élevée de la ville, occupe la pente d'une montagne. Elle a rendu les plus grands services à nos troupes dans les momens de pénurie qu'elles éprouvèrent dans l'an III ; elle continue ses fournitures, et mérite du gouvernement toute espèce de secours et d'encouragement.

La tannerie du citoyen J.... n'est pas aussi considérable, mais elle est établie depuis fort peu de temps.

Une multitude de tanneurs se sont placés sur les rives des deux rivières si commodément situées pour leurs travaux.

Le citoyen Georget, acquéreur de la terre du G.... C..... (3), forme, à deux portées de fusil de Quimperlé, une manufacture de papier (4). C'est un homme ingénieux, plein de courage.

Le commerce de grains était le principal commerce de Quimperlé, avant la révolution. Brest et Lorient enlèvent ces denrées. Les négocians n'ont de ressource que dans les coupes réglées des forêts de Carnoet, de Coatloch et de Cascader, qu'ils font exploiter ; on y fabrique une grande quantité de sabots.

Des bâtimens de cinquante tonneaux (5) pénètrent dans l'intérieur de la ville, et déchargent leurs marchandises sur le quai, large et très-commode, bordé de magasins et de jolies maisons.

Le port s'encombre au confluent des deux rivières ; il serait nécessaire de le curer, d'achever la construction des quais, d'y joindre quelques cales, d'entretenir dans le canton des chevaux de trait pour servir les travaux publics. L'ingénieur Detaille porte à vingt mille francs les dépenses d'urgence à faire dans cette commune.

La grande et belle place où s'exercent les troupes, en face de l'ancien couvent, bâtiment vaste, commode, imposant, qui sert actuellement aux corps constitués, la place, dis-je, n'est pas finie ; il faudrait, pour qu'elle eût la régularité qu'on projette

(1) Hervé, seigneur de Châteauneuf, s'étant révolté contre le duc, qui était cependant son parent, mit le feu à Quimperlé.

En 1315, le duc Jean III publia, dans un parlement tenu à Quimperlé, ses constitutions sur les retraits et les partages qui servirent, avec celles de Jean II et d'Artur II, à composer les coutumes de Bretagne.

(2) Ce fut La Tremblaye qui s'empara de Quimperlé, où commandait François Duchastel, seigneur de Mêlé. Ce ne fut que bien plus tard, en 1680, que les murailles de de Quimperlé furent démolies, sur la demande de la communauté.

(3) Grand Combout.

(4) Cette manufacture n'existe plus. Elle est remplacée par une scierie mécanique, parfaitement bien installée. Les enfans de Georget ont transformé au même lieu deux moulins à farine de l'ancien système en une belle bluterie, qu'ils ont construite eux-mêmes. Ce sont deux frères qui, sans études, sont devenus des mécaniciens distingués.

(5) La rivière s'encombrant de sable tous les jours, il ne peut aborder maintenant au quai que des navires de 30 tonneaux au plus.

de lui donner, qu'on relevât les terres d'un jardin détruit; il faudrait combler un des angles et terminer le parapet (1).

Dominé par de hautes montagnes, et dans un fond, Quimperlé ne pourrait résister à l'ennemi que par le courage de ses habitans. Cette ville fut fortifiée jadis; elle ne l'est plus. Ses remparts sont Quimper et Lorient, dont les braves, dans toutes les alarmes de la révolution, sont accourus pour la défendre. Une forte garnison la protège.

Soumise aux lois, Quimperlé fit à toutes les époques les plus généreux sacrifices à la patrie : habillement, vivres, souliers, elle fit tout partir en poste pour notre armée, près de Granville. Ses pères de familles ont trois fois combattu dans le Morbihan. A l'époque où l'anglais déposa sur la côte quelques émigrés et deux ou trois mille paysans, le général Rey les fit marcher, au nombre de quatre-vingts, sur cette armée, maîtresse de Pontaven; ils l'attaquèrent sous les yeux de trois représentans du peuple, et rentrèrent dans leurs foyers sans être poursuivis par l'ennemi, qui se croyait trahi; jamais il n'eût pu soupçonner qu'une poignée d'hommes osât le combattre, lui porter les premiers coups. Il se retira, convaincu qu'on voulait l'attirer dans une embuscade.

A cette époque, on doit rendre justice au calme, au dévouement, au sang-froid des autorités constituées. La ville était déserte, pas un homme ne la défendait. On vint annoncer que l'ennemi marchait sur Quimperlé, qu'il n'était pas à trois quarts de lieue de la ville; pas un mouvement de faiblesse ne se manifesta; le service se fit avec exactitude; pas un individu ne proposa de se retirer; on attendit dans le silence le résultat funeste d'une attaque à laquelle on ne pouvait rien opposer.

Dans cette cruelle incertitude, au moment où l'on supposait les chouans à quelques pas de la cité, on vit paraître le général Meunier; il était à la tête de douze cents hommes; il arrivait de Quiberon, dont il commandait la réserve.

Voilà Meunier, fut le cri général; il rétablit la confiance. Si, comme dans les jours de la chevalerie, on adoptait une devise, *voilà Meunier* serait celle de ce brave, de cet aimable général qui réunit à toutes les connaissances de la tactique, l'expérience du temps, de longs services, et la modestie qui malheureusement ne se fait point assez valoir pour obtenir les premières places.

Si le Finistère ne devint pas la proie de l'Angleterre et des chouans, personne n'y contribua plus activement que Meunier.

Quimperlé, par sa position, est une des clefs du Finistère. Elle s'est opposée, par ses principes, par sa fermeté, aux progrès du chouanisme; il n'est point de raisonnemens sages qu'elle n'ait employés pour empêcher les cultivateurs qui l'entourent de se laisser entraîner au torrent qui perdit la Vendée et qui, peut-être encore, va dévouer aux flammes tout ce malheureux Morbihan.

On leur disait : que peuvent espérer les chefs qui dirigent cette multitude de paysans égarés, mal armés? Se flattent-ils de faire la conquête de la France? ou, le seul esprit de vengeance les porte-t-il à tant d'assassinats? Que leur a fait ce malheureux manœuvre accablé sous le poids de ses travaux et de son existence? Il meurt percé de coups parce qu'il porte à son chapeau une cocarde aux trois couleurs. Ce bon marchand, père de six enfans, qui vaque à ses affaires, tombe au milieu d'un grand chemin : que pouvait-il, qu'a-t-il fait? il s'est soumis à la volonté du plus fort. Jamais s'est-il permis d'avoir une opinion politique? Et ce curé, pauvre, simple, mourant de faim, quel est son crime? il a voulu conserver son état; il s'est soumis aux lois de son pays. Est-ce à tant de membres passifs, à tant d'individus sans caractère, sans moyens, qu'il faut s'en prendre des maux de la révolution? Si c'est à ses auteurs, donnez la mort à tous les philosophes, à tous les parlemens, à tous les grands, révoltés de l'orgueil de la cour; ils ont porté les premiers coups.

Quel gentilhomme, armé présentement contre la France, n'a pas tonné jadis contre la ligne de démarcation qui le séparait de la maison royale, s'il était présenté; de la cour, des faveurs, s'il ne montait pas dans les carosses; des hauts grades, s'il n'était pas né courtisan? Eh bien! ces déclamations, ces cris ont fait la révolution.

Quel est le prêtre révolté qui n'a pas attaqué l'insolence et la morgue de son évêque? Ce prêtre a renversé l'autel, il a fait la révolution.

L'homme à jamais chassé de sa patrie, dépouillé de ses biens, persécuté dans ses enfans, dans sa famille, est malheureux sans doute; mais a-t-il désiré, servi, sollicité la guerre épouvantable des puissances coalisées, ou la guerre de l'intérieur? il

(1) Ces travaux ont été exécutés.

a versé le sang de douze cent mille hommes, il a fait la révolution. Un monstre seul pourrait ne pas gémir jusqu'au dernier jour de sa vie sur les crimes qui l'ont souillée; mais l'être impartial et juste, ami de ses semblables, fait des vœux pour que le gouvernement actuel se maintienne. Quels inconvéniens peut-il offrir qui compensent les malheurs d'une seconde, d'une troisième, des cent révolutions qui se succéderaient en France, si celle-ci ne s'éternisait pas, si, pendant des siècles, elle ne travaillait à réparer ses torts envers l'humanité?

Transportez, tout armés, les Bourbons sur le trône, où sont les millions qui pourraient les servir, et l'onction qui les diviniserait? La jalouse et superbe maison d'Autriche leur fournirait-elle les moyens de balancer la prépondérance qu'elle a voulu de tout temps obtenir sur les puissances de l'Europe?

Laissez envahir par l'étranger le riche territoire de la France, on se partagera ces belles contrées comme on s'est partagé la Pologne, et notre pays, malheureux, soumis au gouvernement féodal, le théâtre éternel des guerres de ses nouveaux maîtres, sera de nouveau teint de sang.

Dispersez tous les membres de la législature actuelle, que de nouveaux élus, de nouveaux constituans se réunissent, et vous livrez la France à de nouvelles, à d'éternelles divisions.

Voulez-vous adopter le gouvernement de l'Amérique septentrionale? Nos provinces, si différentes de température et d'habitans, ne formeront jamais un tout, une indivisible unité: bientôt la cruelle anarchie, des guerres interminables, nous conduiront à la mort politique, à l'anéantissement qui nous menace.

Il n'est de salut pour la France que dans le gouvernement adopté par les dernières assemblées du peuple; ses taches disparaîtront, ses finances se rétabliront, ses manufactures se relèveront à la longue comme après les folies de Louis XIV, comme après les désordres du système...; nous aurons un gouvernement, enfin. — Je le répète, tout est perdu si l'ordre actuel ne peut se consolider: la France est dans l'état d'un malade qui ne peut supporter que l'émétique qu'il a pris, et qui va mourir de faiblesse s'il lui faut un nouveau remède.

Mais ces émigrés qu'une erreur a rendus coupables, qu'une vanité, que des préjugés inculqués dès l'enfance, avant qu'ils pussent s'en méfier, ont égarés; l'être faible, effrayé, timide, qui cherchait le repos dans des jours de fureur, et qui n'a point tourné ses armes contre le sein de sa patrie..... Hélas! il n'est pas plus facile à l'homme de faire le bien absolu, qu'à la puissance qui meut cet univers: il est affreux d'avoir à prononcer entre l'infortuné qui souffre et la nécessité cruelle.

A l'époque du terrorisme, Quimperlé fut visité comme les autres villes par quelques délégués des représentans en mission; ils y déclamèrent en jurant dans l'éloquent style du père Duchêne; ils incarcérèrent les deux O... (1), enlevèrent les vases sacrés des communes rurales, abattirent le clocher, couvert de plomb, de Saint-Michel, qui pyramidait si pittoresquement dans les jolis paysages des environs. Ils se bornèrent à ces exécutions, et firent moins de mal que leurs collègues; plusieurs d'entre eux cédaient à la peur du moment, et, pleins d'humanité, criaient, tonnaient pour paraître au niveau du jour.

On a, dans vingt pamphlets, déclamé contre le ton grossier de cette nuée de délégués épars dans toutes les contrées de la France; je ne connais pas de fait qui les peigne comme celui-ci: j'étais président du district; un homme que je voyais fort souvent à Paris, ruiné par les bouleversemens de la révolution, forcé pour vivre de faire les fonctions d'inspecteur des fourrages, vint me trouver sans savoir que les causes qui l'obligeaient à voyager m'avaient confiné dans cette petite ville; nous nous reconnûmes. Ses affaires terminées au district, il se leva, salua gravement le conseil et lui dit: — « Citoyens, quoique dans cette longue séance je n'ai prononcé ni b... ni f..., veuillez bien me considérer comme un excellent patriote. » Vous avez dû remarquer, lui dis-je, le ton qui règne parmi nous; nous n'en sommes pas encore au tutoiement civique, loin d'arriver aux mots dont vous parlez. — « J'étais hier, ajoute notre inspecteur, dans un district du Morbihan; le président, suivi du directoire, en grand costume, m'accompagna jusqu'au bas de l'escalier, et là, après trois profondes révérences, il me dit d'un ton grave et mesuré: — « Citoyen, nous sommes d'autant plus satisfaits de vous avoir vu parmi nous, que quoiqu'il y ait déjà deux heures que vous y soyez, vous ne nous avez pas encore envoyé faire f.... »

Quel trait fait mieux connaître l'avilissement des corps constitués, à cette époque?

(1) Omoran

Un délégué écrivait au district de.... : — « Eh bien! jean f...., aurons-nous du grain? »

Jours de fureur, d'ignorance, d'imbécillité, de brutalité, puissiez-vous ne vous remontrer sur aucun point de l'univers!

Je passe à la description de la ville de Quimperlé. Elle est, comme je l'ai dit, entourée de montagnes élevées. La partie de Saint-Michel, dominée par une église gothique, par le couvent des Ursulines, par le couvent des Capucins (1), couverte de maisons, de jardins, de vergers, est de l'aspect le plus riant et le plus riche; c'est un mélange heureux d'architecture, d'arbres, de cerisiers et de pommiers fleuris, de ces longs peupliers balancés par les vents, et de clochers se détachant sur la voûte azurée du ciel. Au pied de cette montagne coulent les deux rivières qui se mêlent. Au bout du quai, l'on a planté deux allées d'arbres qui conduisent au bois de l'abbaye. Les rochers placés sur la droite sont massifs et bien colorés. Le jardin en terrasses des Jacobins (2), les eaux, les collines de Penerven, quelques prairies, un petit promontoire orné d'arbres et de verdure, et quelques bâtimens à l'ancre, embellissent ce paysage.

En arrivant par la grande route de Lorient et de Hennebon, on traverse le bourg Neuf, dont les courtils, dont les jardins donnent aussi sur la rivière..... On passe le pont des Jacobins, l'Ellé et le grand bâtiment des ci-devant Bénédictins. La tour carrée qui surmonte la grande Place, un beau moulin, un angle du grand chemin de Quimper, les premières maisons de la ville, sont les objets qui frappent votre vue dans cette direction. En laissant l'abbaye sur la droite, vous traversez la *rue à l'Herbe*, mal pavée, mal bâtie, mal conduite; vous arrivez à la ci-devant *rue du Château*, présentement nommée de *l'Egalité*: elle est large, grande, bien percée; ses principaux édifices sont la prison, le tribunal, l'église de Saint-Colomban (3), un des portails de l'abbaye qui la termine à l'orient; une partie des maisons qui la forment sont grandes, belles, bien bâties; beaucoup d'entre elles sont un mélange de bois, de mortiers et de pierres brisées à la manière antique: elles nuisent à la régularité qu'on désire dans une aussi belle rue, mais elles détruisent une uniformité toujours ennuyeuse. On ne connaît l'agrément de ces habitations qu'en y pénétrant; toutes donnent sur la rivière, d'un côté sur l'Ellé, de l'autre sur l'Isole. — De jolis jardins fermés de murs et soutenus par des terrasses, les collines qui bornent la vue du Combout, les rochers, les landes sauvages qui les surmontent, les riantes prairies du Cosquer, des eaux, des bois et des landes dorées, décorés de quelques villages, sont les différens points que diverses positions vous présentent. On peut se reposer au frais dans des tonnelles de laurier, de filaria, de jasmin; prendre des bains d'une eau limpide et pure, jouir des plaisirs de la pêche, et, sans sortir de son jardin et de sa basse-cour, garnir sa table de saumons, de truites, d'excellentes lamproies, de belles anguilles, de colvers; de toute espèce de volaille, de fleurs, de fruits et de légumes inachetés.

Le reste de la ville est peu considérable; il remplit l'angle de terre formé par les rivières; et couvre les revers de la montagne de Saint-Michel.

On ferait cent tableaux des sites de toute nature qui l'environnent. Est-il rien de sauvage comme les monts dépouillés de gorets? Vous êtes à cent lieues de l'habitation des hommes. Quelques oiseaux planant au haut des airs; le poisson qui, dans les jours d'été, s'élance et ride en retombant la surface d'une eau tranquille; la génisse immobile au sommet d'un rocher suspendu, sont les seuls objets qui vous rappellent à des idées d'existence et de vie: tout paraît mort autour de vous.

Placez-vous sur la terrasse élevée de Queblin: la rivière serpente au milieu des prairies, de noisetiers, de joncs et d'arbrisseaux; quelques bâtimens à la voile, des taillis, la forêt, la ville au milieu de grands arbres, vous offrent un aspect noble et grave.

Arrêtez-vous sur le petit pont du Gorécaire, regardez cette jolie cascade, ces peupliers, ce pavillon, ces caprices de la nature sur un fond de landes sauvages! Du côté de l'Ellé, ces jardins, ces restes du château servant de repoussoir, cette prairie couverte de pommiers, les branchages légers d'un bois de châtaigniers, le coteau de Louvignon, coupé de jardins en terrasses, de colombiers et de hameaux, offrent un spectacle enchanteur au printemps, agréable en toute saison.

On aime à s'égarer dans les grands bois de l'abbaye, à parcourir le long sentier coupé d'accidens qui conduisent à Saint-Maurice. En suivant les contours du Laita, on aime à s'enfoncer dans les re-

(1) Il est maintenant collége communal; 80 élèves environ y suivent les cours depuis 3 ans; on va cette année jusqu'à la seconde.

(2) Actuellement *dames de la Retraite*.

(3) Il n'en reste plus que l'emplacement.

traites de Rosgrand, à se cacher dans le joli bois du Rossignol, à Keransquer, à lire, à deviner tous les emblèmes, tous les chiffres gravés sur les arbres de cette jolie terre. C'est là qu'on écrivit l'histoire du bon curé Jeannot, de sa servante, et tant de vers qu'on se rappelle comme des premiers jours de sa jeunesse.

Quand les zéphirs, par leurs chaudes haleines,
Auront rendu le feuillage à nos bois,
Le chant au rossignol, la verdure à nos plaines,
Et des sons variés à ma mourante voix,
Sous tes rameaux, j'irai, comme autrefois,
Célébrer tes bienfaits, le printemps, la jeunesse,
Le vieux silène et la sainte paresse;
Ou, suspendant ma flûte et mon hautbois,
Au sein d'un doux sommeil j'oublirai quelquefois
Jusqu'aux faveurs de ma maîtresse.

Je me suis souvent assis sur la pointe élevée de la montagne du Combout, et là, dans le silence d'un beau soir, dominant sur les jardins de chaque habitation, j'ai réfléchi sur les êtres qui s'y sont succédé, sur la réunion singulière des hommes qui les peuplent encore.

Je me souviens de cette femme aimable, lien de la société; sur ses lèvres siégeaient le rire et l'indulgence... La plus active charité marchait toujours à ses côtés: elle prévint toute querelle, accorda tous les différens: tout orphelin était placé, tout pauvre était nourri par elle; elle couvrit d'un voile quels les fautes qu'un moment d'erreur, de surprise ou d'amour firent commettre à d'aimables enfans. La liberté régnait dans sa maison; on y fêtait les talens, les vertus; elle faisait des vers dignes des Deshoulières, elle écrivait comme Ninon.

Je voyais dans son lit ce malheureux R.... (1), qui consuma sa vie dans les tourmens, dans les angoisses: qui parcourut dix fois l'Indoustan sans acquérir une fortune qu'un héritage inattendu lui procura la veille de sa mort.

J'ai parcouru le monde, et je n'ai pas trouvé de tête mieux organisée, d'homme plus noble, plus généreux que toi, mon cher M.... (2) Ta mémoire me retrace ce que la Grèce et l'Italie produisirent de plus aimable; ton imagination, ton originalité piquante, ta philosophie socratique, cette humeur que Swift, que Rabelais, que Cervantes eussent enviée, ne me laissent regretter parmi les hommes qu'un autre ami, que ce Le J... (3) qui, comme toi, devrait arroser de blanches laitues et se fatiguer sur sa bêche en attendant un repas simple, délicat, la liqueur ambrée du roi Georges, et le repos sur un lit d'édredon. Comme nous causerions alors du temps passé, des brames que tu fréquentas, de l'Afrique que tu parcourus, de Madagascar où tu séjournas, du volcan de Bourbon, de tous les crus de la Bourgogne, de la Champagne et de Bordeaux, que tu pratiquas avec profit, que tu connais avec érudition; les siècles, les héros, les anciens philosophes, les fous du temps passé, les insensés, les furieux, tous les monstres du temps présent, les chimères de l'avenir, fourniraient une matière interminable à nos longues dissertations, qu'écouterait Bil.... (4) en soupirant, le P.... (5) en silence, et M.... (6) avec des mais!

Ce bel enfant!... — Mais je m'égare, et ressemble à ces bonnes gens qui, raisonnant avec leur cœur, ne parlent que de leur famille.

Pie VI est un des plus beaux hommes que j'ai vus; non qu'il ait une tête grecque, de ces profils sortis du ciseau de Phidias, ou du pinceau de Zeuxis ou d'Appel, mais son regard est imposant, sa taille haute, majestueuse; il règne sur une partie du monde, et parle encore en maître aux souverains; Pie VI est enfin spirituel, éclairé, sage, prudent; il a vingt qualités aimables. Le croirait-on? au-dessus des mortels, il est vain d'être gentilhomme, et gentilhomme de deux jours: il le dit, il en parle et l'affiche partout. Avec des frais énormes, sans respect pour un fondateur, il a brisé les armes des Borghèze, à la voûte de Saint-Pierre de Rome, pour y placer ses propres armes; ses armes sont exécutées en marqueterie dans la sacristie qu'il vient d'ajouter à ce grand monument; ses armes sont placées sur les morceaux d'antiquité dont il a fait présent au muséum; ses armes, par son ordre, ont été peintes sur les tabourets, sur les escabeaux de ses antichambres.

Il est un homme à Quimperlé, juge intègre, éclairé, d'une probité reconnue, obligeant...., qui, sans être né gentilhomme, eut la fureur de

(1) Rey.

(2) Morellet, neveu de l'abbé Morellet. Il a été sous-préfet à Quimperlé depuis la création des sous-préfectures jusqu'à 1814; l'éloge de Cambry est loin d'être exagéré.

(3) Le Jeune.

(4) Billette.

(5) Le prieur de l'ancienne abbaye de Sainte-Croix.

(6) Marco.

Un délégué écrivait au district de.... : — « Eh bien! jean f..., aurons-nous du grain? »

Jours de fureur, d'ignorance, d'imbécillité, de brutalité, puissiez-vous ne vous remontrer sur aucun point de l'univers!

Je passe à la description de la ville de Quimperlé. Elle est, comme je l'ai dit, entourée de montagnes élevées. La partie de Saint-Michel, dominée par une église gothique, par le couvent des Ursulines, par le couvent des Capucins (1), couverte de maisons, de jardins, de vergers, est de l'aspect le plus riant et le plus riche; c'est un mélange heureux d'architecture, d'arbres, de cerisiers et de pommiers fleuris, de ces longs peupliers balancés par les vents, et de clochers se détachant sur la voûte azurée du ciel. Au pied de cette montagne coulent les deux rivières qui se mêlent. Au bout du quai, l'on a planté deux allées d'arbres qui conduisent au bois de l'abbaye. Les rochers placés sur la droite sont massifs et bien colorés. Le jardin en terrasses des Jacobins (2), les eaux, les collines de Penerven, quelques prairies, un petit promontoire orné d'arbres et de verdure, et quelques bâtimens à l'ancre, embellissent ce paysage.

En arrivant par la grande route de Lorient et de Hennebon, on traverse le bourg Neuf, dont les courtils, dont les jardins donnent aussi sur la rivière..... On passe le pont des Jacobins, l'Ellé et le grand bâtiment des ci-devant Bénédictins. La tour carrée qui surmonte la grande Place, un beau moulin, un angle du grand chemin de Quimper, les premières maisons de la ville, sont les objets qui frappent votre vue dans cette direction. En laissant l'abbaye sur la droite, vous traversez la *rue à l'Herbe*, mal pavée, mal bâtie, mal conduite; vous arrivez à la ci-devant *rue du Château*, présentement nommée de *l'Egalité*: elle est large, grande, bien percée; ses principaux édifices sont la prison, le tribunal, l'église de Saint-Colomban (3), un des portails de l'abbaye qui la termine à l'orient; une partie des maisons qui la forment sont grandes, belles, bien bâties; beaucoup d'entre elles sont un mélange de bois, de mortiers et de pierres brisées à la manière antique: elles nuisent à la régularité qu'on désire dans une aussi belle rue, mais elles détruisent une uniformité toujours ennuyeuse. On ne connaît l'agrément de ces habitations qu'en y pénétrant; toutes donnent sur la rivière, d'un côté sur l'Ellé, de l'autre sur l'Isole. — De jolis jardins fermés de murs et soutenus par des terrasses, les collines qui bornent la vue du Combout, les rochers, les landes sauvages qui les surmontent, les riantes prairies du Cosquer, des eaux, des bois et des landes dorées, décorés de quelques villages, sont les différens points que diverses positions vous présentent. On peut se reposer au frais dans des tonnelles de laurier, de filaria, de jasmin; prendre des bains d'une eau limpide et pure, jouir des plaisirs de la pêche, et, sans sortir de son jardin et de sa basse-cour, garnir sa table de saumons, de truites, d'excellentes lamproies, de belles anguilles, de colvers; de toute espèce de volaille, de fleurs, de fruits et de légumes inachetés.

Le reste de la ville est peu considérable; il remplit l'angle de terre formé par les rivières; et couvre les revers de la montagne de Saint-Michel.

On ferait cent tableaux des sites de toute nature qui l'environnent. Est-il rien de sauvage comme les monts dépouillés de gorets? Vous êtes à cent lieues de l'habitation des hommes. Quelques oiseaux planant au haut des airs; le poisson qui, dans les jours d'été, s'élance et ride en retombant la surface d'une eau tranquille; la génisse immobile au sommet d'un rocher suspendu, sont les seuls objets qui vous rappellent à des idées d'existence et de vie: tout paraît mort autour de vous.

Placez-vous sur la terrasse élevée de Queblin: la rivière serpente au milieu des prairies, de noisetiers, de joncs et d'arbrisseaux; quelques bâtimens à la voile, des taillis, la forêt, la ville au milieu de grands arbres, vous offrent un aspect noble et grave.

Arrêtez-vous sur le petit pont du Gorécaire, regardez cette jolie cascade, ces peupliers, ce pavillon, ces caprices de la nature sur un fond de landes sauvages! Du côté de l'Ellé, ces jardins, ces restes du château servant de repoussoir, cette prairie couverte de pommiers, les branchages légers d'un bois de châtaigniers, le coteau de Louvignon, coupé de jardins en terrasses, de colombiers et de hameaux, offrent un spectacle enchanteur au printemps, agréable en toute saison.

On aime à s'égarer dans les grands bois de l'abbaye, à parcourir le long sentier coupé d'accidens qui conduisent à Saint-Maurice. En suivant les contours du Laita, on aime à s'enfoncer dans les re-

(1) Il est maintenant collége communal; 80 élèves environ y suivent les cours depuis 3 ans; on va cette année jusqu'à la seconde.

(2) Actuellement *dames de la Retraite*.

(3) Il n'en reste plus que l'emplacement.

traites de Rosgrand, à se cacher dans le joli bois du Rossignol, à Keransquer, à lire, à deviner tous les emblèmes, tous les chiffres gravés sur les arbres de cette jolie terre. C'est là qu'on écrivit l'histoire du bon curé Jeannot, de sa servante, et tant de vers qu'on se rappelle comme des premiers jours de sa jeunesse.

Quand les zéphirs, par leurs chaudes haleines,
Auront rendu le feuillage à nos bois,
Le chant au rossignol, la verdure à nos plaines,
Et des sons variés à ma mourante voix,
Sous tes rameaux, j'irai, comme autrefois,
Célébrer tes bienfaits, le printemps, la jeunesse,
Le vieux silène et la sainte paresse;
Ou, suspendant ma flûte et mon hautbois,
Au sein d'un doux sommeil j'oublirai quelquefois
Jusqu'aux faveurs de ma maîtresse.

Je me suis souvent assis sur la pointe élevée de la montagne du Combout, et là, dans le silence d'un beau soir, dominant sur les jardins de chaque habitation, j'ai réfléchi sur les êtres qui s'y sont succédé, sur la réunion singulière des hommes qui les peuplent encore.

Je me souviens de cette femme aimable, lien de la société : sur ses lèvres siégeaient le rire et l'indulgence... La plus active charité marchait toujours à ses côtés : elle prévint toute querelle, accorda tous les différens : tout orphelin était placé, tout pauvre était nourri par elle; elle couvrit d'un voile épais les fautes qu'un moment d'erreur, de surprise ou d'amour firent commettre à d'aimables enfans. La liberté régnait dans sa maison : on y fêtait les talens, les vertus; elle faisait des vers dignes des Deshoulières, elle écrivait comme Ninon.

Je voyais dans son lit ce malheureux R.... (1), qui consuma sa vie dans les tourmens, dans les angoisses : qui parcourut dix fois l'Indoustan sans acquérir une fortune qu'un héritage inattendu lui procura la veille de sa mort.

J'ai parcouru le monde, et je n'ai pas trouvé de tête mieux organisée, d'homme plus noble, plus généreux que toi, mon cher M.... (2) Ta mémoire me retrace ce que la Grèce et l'Italie produisirent de plus aimable; ton imagination, ton originalité piquante, ta philosophie socratique, cette humeur que Swift, que Rabelais, que Cervantes eussent enviée, ne me laissent regretter parmi les hommes qu'un autre ami, que ce Le J... (3) qui, comme toi, devrait arroser de blanches laitues et se fatiguer sur sa bêche en attendant un repas simple, délicat, la liqueur ambrée du roi Georges, et le repos sur un lit d'édredon. Comme nous causerions alors du temps passé, des bramines que tu fréquentas, de l'Afrique que tu parcourus, de Madagascar où tu séjournas, du volcan de Bourbon, de tous les crus de la Bourgogne, de la Champagne et de Bordeaux, que tu pratiquas avec profit, que tu connais avec érudition; les siècles, les héros, les anciens philosophes, les fous du temps passé, les insensés, les furieux, tous les monstres du temps présent, les chimères de l'avenir, fourniraient une matière interminable à nos longues dissertations, qu'écouterait Bil.... (4) en soupirant, le P.... (5) en silence, et M.... (6) avec des mais!

Ce bel enfant!... — Mais je m'égare, et ressemble à ces bonnes gens qui, raisonnant avec leur cœur, ne parlent que de leur famille.

Pie VI est un des plus beaux hommes que j'ai vus; non qu'il ait une tête grecque, de ces profils sortis du ciseau de Phidias, ou du pinceau de Zeuxis ou d'Appel, mais son regard est imposant, sa taille haute, majestueuse; il règne sur une partie du monde, et parle encore en maître aux souverains; Pie VI est enfin spirituel, éclairé, sage, prudent; il a vingt qualités aimables. Le croirait-on? au-dessus des mortels, il est vain d'être gentilhomme, et gentilhomme de deux jours; il le dit, il en parle et l'affiche partout. Avec des frais énormes, sans respect pour un fondateur, il a brisé les armes des Borghèze, à la voûte de Saint-Pierre de Rome, pour y placer ses propres armes; ses armes sont exécutées en marqueterie dans la sacristie qu'il vient d'ajouter à ce grand monument; ses armes sont placées sur les morceaux d'antiquité dont il a fait présent au muséum; ses armes, par son ordre, ont été peintes sur les tabourets, sur les escabeaux de ses antichambres.

Il est un homme à Quimperlé, juge intègre, éclairé, d'une probité reconnue, obligeant...., qui, [illegible] être né gentilhomme, eut la fureur de

(1) Rey.

(2) Morellet, neveu de l'abbé Morellet. Il a été sous-préfet [illegible] depuis la création des sous-préfectures jusqu'à 1814; l'éloge de Cambry est loin d'être exagéré.

tenir à cet ordre. Il a fait cinq cents fois sculpter, graver, peindre ses armes; elles sont douze fois sur un vieux colombier, vingt fois dans sa chapelle, sur la girouette du château, sur ses manteaux de cheminées, sur les rangeaux de sa basse-cour, aux râteliers de l'écurie.... Elles sont au fond de son puits, sur une énorme pierre de taille. — Pie VI a dépensé quatre cent mille écus romains en armoiries; J... (1), le tiers de sa fortune. Je plains cet honnête homme, qu'un petit ridicule a fait persécuter, poursuivre par quelques hommes auxquels on pourrait reprocher et des bassesses et des atrocités.

Et L.... (2), toujours distrait, étourdi, dérangé, bête comme Lafontaine, qui fait des madrigaux et des épigrammes, tournés, rimés comme ceux de Rousseau.

Et le généreux O.... (3), homme loyal, chasseur habile, pêcheur industrieux, brave guerrier, si bon convive. On retrouvait chez lui cette franchise aimable qu'on supposait à nos preux chevaliers; cette politesse sans courbettes, sans fausses protestations, qu'on rencontrait si rarement dans la meilleure compagnie; cette pureté de langage, cette amabilité d'expression qu'on désirait sans la trouver dans les petits appartemens....; cette subtilité d'esprit, pleine d'érudition, mélange heureux qui s'éloignait de la futilité des cours, du pédantisme des colléges.... Tu cessas d'être à la fleur de ton âge, mon cher O..... Je déposai tes cendres dans un obscur et petit cimetière, où je me transporte souvent. Ton ombre n'a rien qui m'effraie; elle peut soulever la terre qui la couvre, se condenser, reprendre ton ancienne image, elle n'offrirait à mes yeux que le calme, que la franchise, que la douceur de ton regard, que ton sourire caressant : repose en paix....; que la terre te soit légère; et si le souvenir de tes amis t'est cher encore dans la nuit des tombeaux, ils t'aiment, ils t'aimeront jusqu'au moment où leur âme ira te rejoindre.

Je n'aperçois, je ne salue qu'avec respect cette religieuse, la supérieure de.... Quelle douceur, quelle résignation, quelle patience! Elle fut enfermée, persécutée; mais jamais un reproche, une plainte, un propos méprisant n'attaqua la révolution qui l'arrachait à sa retraite, à ses vœux, au serment qu'elle avait fait à l'éternel : elle ne demanda point au ciel le sang de ses persécuteurs; tous les raisonnemens de la philosophie ne pouvaient rien sur sa raison, dont elle avait depuis long-temps fait le sacrifice à la foi. — Je n'ai pas les lumières qui jugent, disait-elle, mais je tiens aux principes, à la croyance, qui ne prêchent que la douceur, l'humanité, et qui m'offrent pour récompense, après les peines de la vie, les délices d'un autre monde, dans un foyer d'amour, de transports et de charité.

Je dois un hommage public à l'homme respectable qui, père de sept enfans, nourrit habituellement sept orphelins qui se succèdent; il les habille, fait leur éducation, il leur donne un état honnête. De combien d'êtres il a fait le bonheur! B....(4) vient d'ajouter trois enfans d'un beau-frère ruiné aux quatorze enfans qu'il élève. Je l'ai vu bon administrateur, maire estimable; il a bien mérité de ses concitoyens.

Est-il, à soixante ans, un homme plus actif, plus serviable, plus ami de l'humanité que le médecin le M...? (5) — Il ne jouit pas d'un moment de repos. La nuit, l'été, l'hiver, dans les chemins les plus affreux, il est aux ordres de tous les malheureux qui souffrent.

Par un hasard qu'on ne saurait trop apprécier, le citoyen D.... (6) a bien voulu consacrer ses loisirs à l'éducation de la jeunesse. Il la forme au travail, aux bonnes mœurs, à la décence; sa méthode est facile, est claire; des exercices publics, quelques petites comédies, exécutées par ses élèves, démontrent les progrès qu'ils ont faits en si peu de temps.

La citoyenne F.... (7) donne les premiers principes à des enfans des deux sexes. On ne peut s'empêcher d'applaudir à son zèle, à son activité, à tous ses moyens. Elle parle peut-être avec un peu trop de recherches et de pureté; c'est un défaut rare dans la Bretagne. On n'a pas plus de politesse, de douceur, d'honnêteté que cette respectable institutrice.

L'hôpital de Quimperlé jouissait de quelques revenus; ses biens ont été vendus; il est présen-

(1) Joli de Rosgraud.
(2) Laënnec.
(3) O'riordan.
(4) Bosc.
(5) Le Moine.
(6) Davaux.
(7) Forget.

tement comme les autres aux frais de la république : il serait à souhaiter que ce bâtiment fût plus considérable (1).

Il n'est point de commune (j'en excepte Landerneau qui soit plus tourmentée par le passage des troupes que celle de Quimperlé ; il n'est point de commune où le soldat soit mieux reçu ; il partage la table de l'habitant, qui très-communément découche pour lui céder son lit. Les corps constitués ont malheureusement négligé de demander un des grands bâtimens vendus pour y placer de belles casernes, qu'on ne leur eût pas refusées.

Les eaux des environs sont bonnes, mais elles sont à quelques distances; on pourrait aisément former une fontaine au centre de la ville (2).

Chaque maison a son lavoir commode. Depuis fort peu de temps on enterre hors de la cité. Il règne assez de propreté dans les rues principales, mais sur la montagne, dans les environs de la place au Soleil, des maisons abattues, abandonnées, par la putridité qu'elles exhalent, nuisent à l'air pur qu'on pourrait respirer sur des hauteurs si constamment balayées par les vents.

Les grands marchés du vendredi, les principales foires de l'année, se tiennent sur cette place au Soleil. Malgré son étendue, elle suffit à peine à la quantité des cultivateurs qui s'y rendent ; on n'y marche qu'avec difficulté, au milieu des chevaux, des porcs, des bestiaux qui la traversent. Les marchands de Lorient l'encombrent par une multitude d'établis chargés de poivre, de tabac, d'étoffes, de friperies, de faïences et de porcelaines. On y vend à fort bon marché des gibiers de toute nature : excellentes perdrix, lièvres, lapins, bécasses, bécassines ; de toute espèce de gibier de mer. Pour donner des idées précises, cet hiver, en général, les beaux lièvres s'y sont vendus de vingt-quatre à trente sous ; les perdrix dix, les bécasses dix, les lapins huit, les canards sauvages vingt sous : l'excellent beurre du pays s'y vendait de huit à dix sous, le suif huit sous la livre. La poissonnerie n'est pas moins abondante : elle est garnie de tous les poissons de la mer, des étangs, des rivières : à la même époque, les beaux turbots ne coûtaient qu'un écu, cinquante sous ; j'ai vu payer une sole de vingt-deux pouces, vingt sous, et quelquefois le maquereau n'y coûte que six liards. Pour 200 livres de loyer, vous avez une maison commode, avec cour et jardin, donnant sur la rivière.

Excusez ces détails de ménage : je n'ai voulu rien négliger pour indiquer l'état actuel du Finistère. Mon travail, sur une des plus importantes portions de la France, n'est pas aussi volumineux, à beaucoup près, que l'histoire de la moindre abbaye de la France ou de l'Italie.

« L'ancienne abbaye dite de Ste.-Croix, à Quimperlé, la vieille église des Jacobins, celle de St.-Michel, malgré les dégradations qu'elles ont éprouvées, offriraient encore des détails précieux aux amateurs des premiers siècles de l'art, à ceux qui suivent la marche de l'homme dans ses écarts, dans ses désordres, dans ses premiers pas vers le beau. Il existe dans cette ville et dans ses environs, dans tout le Finistère, une multitude d'abbayes, de chapelles ruinées, de fontaines environnées d'ifs, de vieux chênes, de grands ormeaux, de croix bizarrement placées, dont les anglais enrichiraient à grands frais leurs voyages. J'ai regretté cent fois que la parcimonie française ne m'ait pas permis de conduire un dessinateur sur les différens points de vue qui m'ont frappé. J'aurais donné au pays pittoresque que je viens de parcourir la réputation qu'il mérite aux yeux des amateurs de la nature. Je connais cent morceaux dans le Finistère dont le peintre le plus opulent aurait enrichi ses cartons. Je regrette surtout de n'avoir pas fait dessiner l'église de la place St.-Michel, à Quimperlé, espèce de basilique dont les piliers, la construction, les arcades cintrées, une tourelle octogone dont on voit encore les débris, annonçaient l'ancienneté. La légèreté de nos goûts futiles, les destructions du moment, tout s'opposait, sous l'ancien régime, aux travaux suivis qui pouvaient approfondir une partie quelconque des arts. Ne ressemblons pas à nos pères, et ne faisons rien à demi.

» Les plus anciens monumens de l'Italie ne datent guère que du siècle de Cimabué, et nous avions à Quimperlé le tombeau d'Alain Caiguard, mort au milieu du onzième siècle. Sa courte épée, son bouclier, ses armes, le costume enfin de son temps était consacré sur sa tombe. Elle est détruite. Cette précieuse médaille du temps passé n'est plus ; regrettons-la comme les cent mille que la barbarie du moment vient d'anéantir, et résolvons-nous à l'ignorance, puisque notre féroce instinct et notre brutalité nous portent, comme des enfans malfaisans, à déchirer les pages de nos livres.

(1) [illegible]

(2) [illegible]

» L'abbaye de Sainte-Croix, fondée en 1029, par Alain Caignard, au confluent des rivières d'Isole et d'Ellé, était occupée par de riches bénédictins. Elle sert à présent à tous les corps constitués, qui trouvent dans ses vastes emplacemens, dans ses greniers immenses, dans une multitude de jolies cellules ou de vastes appartemens, tout ce qui peut servir une administration. Les escaliers, les voûtes surbaissées de ce bâtiment, sont remarqués par les amateurs et par les architectes. L'église qui y est annexée n'a de frappant qu'une façade intérieure, chargée de sculpture, mélangée de proportions sveltes, élégantes, et de formes courtes et grotesques, ouvrages retouchés sans doute par un maladroit ou corrigés par un maître habile; conception singulière où j'ai cru remarquer la gaucherie de ce que composait l'auteur et l'agrément de ce qu'il exécutait d'après les dessins de son portefeuille. Ce travail, au premier coup d'œil, paraît d'un seul maître. En l'examinant en détail, on y trouve Jésus-Christ adoré par quatre anges, les quatre évangélistes sous des dômes œuvrés en tufeau, les bustes des quatre prophètes et des quatre papes sortant du plein de la muraille, d'une mauvaise exécution, quoique les poses des prophètes soient belles. On y trouve des statues de Saint-Pierre, de Saint-Jacques et de Saint-Paul, d'une élégante conception, d'une agréable exécution. On y voit la Justice et la Prudence, courtes, lourdes, et des pilastres, des vases, des coquilles, des arabesques du meilleur style.

» Cette énigme me fut expliquée. L'ouvrage fut fait en 1541 et retouché en 1732. C'est ce que deux dates séparées me font conjecturer. » (1)

Du reste, cette vieille église semble avoir été construite à trois reprises différentes. La partie la plus ancienne, celle qui donne sur le petit parterre du jardin, me paraît du cinq ou du sixième siècle.

D'après les légendes, un solitaire, nommé Guithiern, célèbre par sa piété, habita Quimperlé dès le règne du roi Gralon.

La plus vieille partie de l'église dont je vous parle formait une chapelle souterraine, dans laquelle on avait enterré Saint-Guithiern et Saint-Gurloës. L'obscurité, l'antiquité du lieu, la vénération qui avait de tout temps existé, attiraient une multitude de pélerins et d'offrandes; on y déposait du beurre, du miel, et surtout du froment, des grains de tout espèce. A de petits piliers, d'un goût sauvage, pendaient de grosses chaînes de fer mangées de rouille; on passait autour de ces anneaux une tresse de ses cheveux, qu'on arrachait avec violence (2). J'ai vu jadis les traces du sang qu'on versait par cette opération.

Ainsi Thésée sacrifia ses cheveux dans le temple d'Apollon, à Délos; Achille, sur la tombe de Patrocle; Sapho, sur celle de Timade; les femmes de la Virginie les déposaient sur les tombeaux de leurs maris; ainsi les jeunes gens à Rome les consacraient aux dieux, les suspendaient à l'arbre nommé de là *Capillaris*. Festus rapporte que les vestales les attachaient au tronc d'un arbre, auquel on prêtait plus de trois cent soixante-dix ans d'âge. Je le répète, le cheveu de tout temps fut l'emblême de la propriété; on en faisait le sacrifice aux dieux qu'on respectait, à ses amis, à son époux. Ici le sens de cette action s'étant perdu, elle n'était plus sous le catholicisme que le moyen d'obtenir un miracle, de se guérir d'un mal de tête.

Les statues des deux saints auxquels cette chapelle souterraine est consacrée ont été préservées de la destruction générale des monumens; elles n'ont rien de remarquable, mais on devrait en conserver l'image (3).

L'église de Saint-Michel domine la ville. Elle était entourée d'armoiries et de statues, de costumes très-singuliers, très-variés. Il existe au fond de cette église un tableau dont les couleurs, la perspective aérienne, m'ont frappé; les têtes, les atti-

(1) *Catalogue*.

(2) Pour guérir du mal de tête.

(3) A ces détails de Cambry nous croyons utile d'ajouter les renseignemens qui rectifient ou complètent sa notice sur la curieuse église de Ste.-Croix, à Quimperlé.

Cette église ressemble à un temple payen. Elle est circulaire; on monte plusieurs marches pour entrer dans le chœur, qui est plus élevé que le reste de l'édifice. Son architecture appartient au style lombard. Ses fenêtres étroites et à plein cintre sont placées très-haut au-dessus du sol; le clocher et la façade sont plus modernes que l'édifice principal.

Le crypte qui se trouve sous l'église de Ste.-Croix est formé de voûtes basses, soutenues par des piliers massifs dont les chapiteaux sont grossièrement ornés de sculptures bizarres.

Alain Caignard ne fut pas le fondateur de l'abbaye de Ste.-Croix; il l'embellit, la répara et l'agrandit dans le onzième siècle, mais St.-Guithiern l'avait fondée, en 550. Il est probable que le crypte et les parties les plus anciennes de l'église appartiennent à cette fondation.

rudes des bergers adorant J. C. dans la crèche, sont de la plus grande vérité, de la plus grande simplicité ; l'architecture, riche, gothique, est bien traitée. — Mais la Vierge, l'Enfant, retouchés sans doute par une main inhabile, gâtent cette agréable composition.

Sur la place, à l'angle de laquelle est l'église de Saint-Michel, était une autre église plus ancienne, dont les ruines extraordinaires viennent d'être détruites. J'en aimais les cintres hardis et la tourelle parfaitement exécutée en pierre de taille. Elle était de forme octogone, forme adoptée dans presque tous les monumens qui nous sont restés des gaulois, la tour Magne, la colonne de Cussi, les tours de Calais et de Douvres, etc., etc. : ces débris de colonnes, d'arcades, au milieu d'arbres élevés, d'un beau branchage, rappelaient ces ruines factices si souvent répétées dans les jardins anglais, mais avec cette majesté, cette grandeur que les mesquines imitations de l'homme ne peuvent jamais atteindre.

« J'ai invité le directoire, lors de ma mission dans le Finistère, à ne pas mettre en vente une énorme cheminée destinée jadis à la grande salle du château de Kimerch (1). Elle était encore dans les caisses, parfaitement conservée.

« Cette cheminée était d'un beau marbre blanc de Carrare ; les montans étaient ornés de têtes de béliers d'un assez beau style. Sur le manteau de cette cheminée est sculptée la tête d'une femme couronnée de myrte. Des guirlandes de roses soutiennent ce médaillon. Il n'est aucun particulier qui puisse employer une pareille pièce. On la destinera probablement à l'ornement de quelque bâtiment national, à la bibliothèque du district, peut-être. » (2)

J'ai visité les ruines massives de l'antique château de Carnoet, sur la rive droite du Laita (c'est le nom que l'Isole et l'Ellé prennent après leur réunion).

Les pans de mur, couverts de grands arbres, de ronces, d'épines, de plantes de toute nature, ne laissent apercevoir que leur grandeur : des fossés remplis d'une eau vive l'entouraient, des tours le protégeaient ; c'était sans doute un objet de terreur pour le peuple du voisinage : il y paraît, par les contes qu'on nous en rapporte.... Un de ses anciens propriétaires égorgeait ses femmes, dès qu'elles étaient grosses. La sœur de Saint.... (3) devint son épouse. Convaincue, quand elle s'aperçut de son état, qu'il fallait cesser d'être, elle s'enfuit. Son barbare époux la poursuit, l'atteint, lui tranche la tête, et retourne dans son château. Son frère, instruit, la ressuscite, et s'approche de Carnoet. On lui refuse d'en baisser les ponts-levis ; à la troisième supplications sans succès, il prend une poignée de poussière, la lance : le château tombe avec le prince, il s'abîme dans les enfers. Le trou par lequel il passa subsiste encore ; jamais on n'essaya d'y pénétrer sans devenir la proie d'un énorme dragon (4). Transportez-vous dans les temps reculés où la superstition dominait dans toute sa

(1) On a démoli ce château, l'un des plus beaux du département, pour en avoir les pierres !

(2) [illegible]

(3) Saint-Gildas.

(4) Le château de Carnoet appartenait à Comore, comte de Cornouaille, le *Barbe-Bleue* de notre Basse-Bretagne ; mais la chronique ne dit pas que la scène dont Cambry parle ici se soit passée dans ce château. Il est certain, au contraire, qu'elle eut lieu dans un manoir appelé *manoir de [illegible]*, qui se trouve dans le Morbihan, à l'entrée de la forêt de Camors. Les détails de la légende qui parlent de Vennes et du château de la Motte, comme voisins du lieu où se passa ce drame terrible, ne laissent nul doute à cet égard. Voici, du reste, sommairement, ce que l'on trouve dans la vie de Saint-Gildas.

Comore, comte de Cornouaille, devint amoureux de Trifine, fille de Guerock, comte de Vennes. Celui-ci lui refusa la jeune comtesse en mariage, parce qu'il avait la réputation d'un homme cruel qui faisait mourir ses femmes dès qu'elles étaient enceintes, les traitant plutôt en concubines qu'en légitimes épouses. Cependant, sur les instances de Saint-Gildas, il se décida à accorder Trifine au comte. Comore amena sa jeune femme dans son château, et tout alla bien pendant quelque temps ; mais Trifine étant devenue enceinte, « il commença à la regarder de travers, ce qu'apercevant la « pauvre dame, et craignant la fureur de ce cruel meurtrier, « résolut de se retirer à Vennes, vers son père, pour y accoucher. Cette résolution prise, elle fit, d'un bon matin, « équiper sa haquenée, et avec peu de train sortit avant le « jour du château, et tira vers Vennes. Le comte, à son réveil, ne la trouvant pas près de soi, l'appelle et la fait « chercher partout, mais ne se pouvant trouver, il se doute « de l'affaire, se lève et s'accoutre promptement, prend la « bonne, monte à cheval, la suit à pointe d'éperon, et enfin « l'attrape à l'entrée des rabines d'un manoir hors les faubourgs de Vennes. Elle, se voyant découverte, descend de « sa haquenée, et, toute éperdue de crainte, se va cacher parmi des halliers en un petit bocage là auprès ; mais en vain la cherche-t-il bien, il ne la trouve point. Lors, la pauvre [illegible]

puissance; imaginez la pression de cœur des habitans du voisinage, en écoutant, au coin du feu, la nuit, le long récit de cette histoire, l'émotion qu'ils devaient éprouver en approchant de ce lieu de terreur, vous jugerez si l'aspect imposant des ruines d'Athènes et de Rome est d'un aussi grand intérêt et saisit aussi fortement le curieux qui les contemple. Notre tort est toujours de juger les hommes du temps passé avec l'esprit du dix-huitième siècle; et comme, après la chute des religions anciennes, la nature cessa d'être animée par Mars, par Jupiter, par des Nymphes, Vénus et des Amadryades, à la chute du catholicisme, remplacé par la sèche et froide raison, ces solitaires, si puissans habitans des forêts ou des antres sauvages, ces vierges consacrant au ciel, dans la retraite, les plus doux momens de la vie, ces fantômes errant dans l'ombre et menaçant les criminels..., les fées, si secourables ou si persécutantes, le silence des bois, du cloître, les rêveries douces, sentimentales d'un cœur chaud, d'une imagination ardente, ont cessé de nous émouvoir. C'est grand dommage!

Le citoyen P... (1), garde de la forêt de Carnoët, a suivi des murs recouverts de terre, d'arbres, de mousses; ils entouraient un parc de plus de deux lieues de circonférence; les murs avaient quatre pieds d'épaisseur et quinze pieds d'élévation. On assure qu'ils s'étendaient sur toutes les côtes de cette partie de la Bretagne, qu'ils allaient même jusqu'à Nantes... Dans les fouilles qu'il a vu faire, qu'il a faites lui-même dans le château, il n'a trouvé de remarquable que de grands carreaux vernissés, et des barres de fer enveloppées de cuivre, sur lesquels de jolies bambochades, des caprices étaient exécutés.

Il a perdu ces précieux morceaux de l'art de nos aïeux, je les regrette.

» les joues baignées de larmes, lui crie mercy; mais le cruel » bourreau ne tint compte de ses larmes, l'empoigne par les » cheveux, lui desserre un grand coup d'épée sur le col et » lui avala la tête de dessus les espaules, et laissant le corps » sur la place, s'en retourna chez soi. »

Saint-Gildas averti, partit pour Vennes; mais avant que d'y arriver, il s'écarta vers le château où demeurait Comore, demanda à y entrer, et, sur le refus qui lui en fut fait, il prit une poignée de sable et la jeta sur le manoir, qui s'écroula et blessa grièvement le comte Comore. Le saint se rendit ensuite au château de la Motte, où Trifine avait été transportée, et il la ressuscita.

(1) Pézel.

Le château de Carnoët est à une lieue de Quimperlé, au centre d'une forêt, sur les bords d'une rivière. Le rivage opposé n'est que sauvage; il conduit à la jolie terre de Talhouet, d'où l'on a sur la mer, de la terrasse du jardin, le point de vue le plus majestueux.

Les deux plus grands diamètres du district s'établissent de Scaër à Clohars, et de Guiligomarc'h à Rosporden. Ils ont huit lieues de longueur.

Les communes de Clohars, de Moélan, de Riec, de Nevez, voisines de la mer, produisent une grande quantité de seigle, de sarrasin (2); de l'orge, pour leur nourriture seulement; beaucoup de cidres excellens.

Le reste des communes fournit des seigles, du blé noir, de l'avoine, et point ou très-peu de de froment. Quérien donne beaucoup de cidre, mais d'une qualité médiocre. La petite commune de Lothéa en rend peu, mais il est très-bon.

Le district de Quimperlé est sans comparaison le plus boisé des districts du Finistère; outre les taillis, les grands bois, les plants, les arbres, si multipliés sur les fossés, autour des champs, il renferme les belles forêts de Carnoët, de Coatloch, de Kimerc'h et de Cascadec.

Balanec est un des principaux chefs-lieux de canton. Pendant les guerres de la Ligue, il se livra, près des murs de Kimerc'h, une bataille entre les troupes royales et les ligueurs.

Quérien, placé sur une hauteur, domine sur des terres bien cultivées, sur des prairies fécondes; on y trouve beaucoup de landes.

Melgven donne presque toujours de bonnes récoltes; son territoire est très-inégal. Il y a deux papeteries dans ce canton. Le territoire de Bey est coupé de beaucoup de ruisseaux; les uns se jettent dans la rivière de Laita, les autres dans la mer. La moitié de ce pays est couverte de landes ou négligée. On pourrait y faire, à peu de frais, les plus belles prairies artificielles. Cette commune a toujours montré le plus grand zèle, la plus active soumission aux ordres du district; ce qu'on doit à la composition sage de la municipalité, au bon sens, à l'intelligence du maire, Jean Causic, un des plus estimables cultivateurs que je connaisse.

Le 20 thermidor an II, nous éprouvâmes à

(2) Maintenant les habitans de ces communes ne cultivent guère que le froment et l'orge; ils ne sèment de seigle et de sarrasin que pour leur consommation.

Quimperlé un moment de disette. Bey vida ses greniers pour nous fournir ses grains (1). Le 29 thermidor, la citoyenne Marie-Anne Calvé, femme d'Yves Lerun, de Loquilec en Bey, guidée par son patriotisme, apporta la première au marché ce qu'elle avait de grains, au *maximum*.

Pourquoi ne pas citer de pareils traits? et ne doit-on s'entretenir que des vertus étalées sur un grand théâtre, par des acteurs en grand costume?

Nizon, coupée de vallons et de monticules, de terres fertiles, abondantes en grains, en pâturages, est une des plus riches communes du district. On voit dans son arrondissement les ruines curieuses du beau château de Rustephan. On prétend que la principale façade a disparu, que le village voisin est construit de ses débris. Il est curieux de voir des baraques bretonnes, couvertes de chaume, formées des plus belles assises de pierres de taille. Ces ruines sont parfaitement d'aplomb; une grande partie de ses murs sont dans le meilleur état de conservation. La simplicité de ce grand édifice, que de vains ornemens ne surchargent point; les distributions intérieures, les cintres pleins, les pierres d'attente détachées des voûtes qu'elles supportaient, des conduits qui transportaient dans les salles l'eau chaude des offices, un caractère d'antiquité qu'il est impossible de décrire, me font regarder ce bâtiment comme un des plus anciens, non-seulement du Finistère, mais de la France. Son nom latin, *Rus Stephani*, me ferait croire qu'il fut construit à cette époque où le goût gothique commençait à se mêler au goût que les romains avaient transporté dans les Gaules. Je fixerais l'époque de sa construction, si des conjectures sans preuves matérielles pouvaient être adoptées, au cinq ou sixième siècle, époque où je suppose qu'ont été faits les plus anciens murs de Concarneau. Le mortier est employé dans les tourelles; le pic seul pourrait l'attaquer. Un mortier assez commun lie le reste de la bâtisse; on sait que la pierre calcaire est extrêmement rare en Bretagne. Dans quelques endroits même, les murs ne sont couverts que d'un revêtement de pierre de taille.

La salle principale a quarante pieds de long, vingt-quatre de large, et vingt pieds d'élévation. Chaque marche des escaliers est faite d'une seule pièce, d'un granit fin. La façade qui subsiste a cent pieds d'étendue; l'intérieur est revêtu d'une espèce de stuc susceptible d'un beau poli.

L'angle droit du château de Rustephan est recouvert d'un énorme lierre, dont les branches et les feuillages s'étendent de vingt pieds sur les murailles qui le soutiennent. Une des assises angulaires enlevée se trouve remplacée par le tronc contourné de ce lierre, qui peut avoir en cet endroit dix-huit pouces de diamètre. Un pommier sauvage domine pittoresquement un des grands pans de la façade; du gui, du lierre, mille plantes, des mousses variées, tapissent ce grand et beau massif d'architecture: rien ne le domine. Du haut d'une tourelle, qu'on peut encore atteindre, mais avec peine, on plonge sur une vaste étendue de terre bien cultivée; on distingue le bourg de Bey (2); la vue se borne à l'horizon par un grand arc de l'Océan.

Ce château fut bâti, dit-on, par un fils des rois de Bretagne, qu'on nomme Étienne; c'est une conjecture sans preuves. On sait qu'en 1250, il appartenait à Blanche de Castille, épouse de Louis VIII, roi de France, et qu'en 1420, il était possédé par un seigneur de Guémenée.

Ce bâtiment s'éloigne des formes de nos vieux châteaux, et cause à celui qui l'examine une surprise occasionée par son étrangeté. Il ne ressemble à rien de ce que j'ai vu dans le Tyrol, en Allemagne, en Flandre, dans la France et dans l'Italie. Les anglais sont assez dans l'usage, dans leurs maisons champêtres, de placer comme ici leurs portes dans un corps avancé sur la façade principale: il y eut de grands rapports, dans les premiers âges de l'ere chrétienne, entre la Bretagne et l'Angleterre (3).

(1) Bey n'a que 600 habitans environ; je doute que cette commune ait pu être d'un grand secours à Quimperlé. Le trait de la femme Calvé n'en est pas moins honorable.

(2) Cambry veut dire Riec, car il est de toute impossibilité qu'on voie Bey de cet endroit, d'autant plus que l'église de Bey n'a qu'un très-petit clocher et qu'il est à trois lieues de là.

(3) Ce château est dans le même état que lorsque Cambry le visita; mais il faut quelque peu rabattre de la description qu'il en fait. Rustephan est loin de porter le caractère d'antiquité que lui donne Cambry; il y a lieu de croire que c'est un manoir du 15e siècle, bâti probablement sur les ruines d'un plus ancien. Il est bien bâti, en belles pierres de taille, mais n'offre aucun aménagement particulier, aucun ornement qui l'éloigne des formes de nos vieux châteaux et le rende curieux, comme on pourrait le croire d'après le tableau qu'en fait Cambry. Son aspect est pittoresque, mais c'est, en total, une ruine telle que nos campagnes en offrent presque à chaque pas.

Le territoire de Nevez est plein de monticules, fertile et parfaitement cultivé. Il fournit beaucoup de froment, de l'orge et peu de seigle (1). Cette commune donne sur la mer; elle est côtoyée par la rivière de Pontaven (2); de grandes pierres de taille plates, longues de sept à huit pieds, comme à Trégunc près Concarneau, comme celles d'ardoises près de la Feuillée, entourent les champs et les courtils, ce qui produit un singulier effet. Point de bois dans Nevez; on prend dans Nizon le bois de chauffage.

Les mœurs de tous les environs sont douces; l'ivrognerie est le seul vice qui y règne, chez les femmes même. On n'a trouvé depuis vingt ans, dans Nevez, qu'un seul enfant dont le père fut inconnu. Les habitans portent des culottes à la matelote, un grand gilet à capuchon, des soubrevestes; presque tous sont mariés. La pêche est abondante sur la côte.

Bernard, homme qui, sous un extérieur agreste, avait la patience, le zèle et l'amour de l'étude, qu'on rencontre rarement dans ces contrées, s'y dévouait au métier d'instituteur, servait de greffier, de municipal, faisait tout dans cette commune : il y mourut assassiné comme le malheureux Gourlaouen, à Quérien.

Ces deux hommes, sollicités par le district, après de longs refus, cédèrent à la considération du bien public, en annonçant qu'ils seraient poignardés. Ils y remplirent tout genre de fonctions, car, dans ces communes, l'ignorance de la langue française oblige à résidence quelque homme qui connaisse les deux langues, un commissaire qu'on charge de tout diriger. On peut, on doit les honorer comme des victimes qui se sont généreusement sacrifiées à leur patrie avec la certitude de périr. Leur famille attend les faibles dédommagemens, et leur mémoire les hommages qui leur sont dus par la nation reconnaissante.

Gourlaouen fut forcé d'abattre l'arbre de la liberté; on coupa son corps par tronçons, comme l'arbre qu'il avait frappé; on les éleva par assise comme une espèce de trophée, en défendant aux habitans d'en approcher. Trois jours s'écoulèrent sans qu'on osât lui donner la sépulture, et ce spectacle déchirant, effroyable, fut sous les yeux des malheureux habitans de Quérien.

(1) Un peu plus haut, Cambry dit tout le contraire.

(2) Lisez rivière d'Aven.

Les communes d'Arzano, de Quérien et de Guiligomarc'h, éloignées du chef-lieu du district, voisines du pays qu'habitent les chouans, sont dans un état de terreur et de dénuement qui ne leur permet pas de manifester le patriotisme que les autres communes ont démontré; avec quelles difficultés, d'ailleurs, peuvent pénétrer dans ces pays sauvages les principes, bases de la révolution! pas un individu ne sait la langue française. Il n'est pas d'état plus funeste, plus déplorable que celui de ces malheureux. S'ils obéissent aux lois républicaines, on les poignarde; refusent-ils de s'y prêter, on les met en prison. Une force armée les protège; mais c'est la nuit qu'on assassine, et les soldats ne peuvent être sur tous les points d'un canton vaste, coupé de bois, de fossés, de rivières.

Les chouans ont, jusqu'à présent, fait de vaines tentatives pour organiser, pour faire lever le Finistère comme le Morbihan; ils se borneut présentement à ravir les jeunes gens des campagnes, qu'ils arment contre la république. On ne connaît point de moyen qui puisse s'opposer à cette violence. Les bretons habitent des maisons isolées, sont privés d'armes, et ne peuvent offrir de résistance à six hommes qui les attaquent (3).

Sans dénigrer le patriotisme des autres communes, celles de Quimperlé, de Bey, de Moélan, de Clohars, montrèrent le plus de dévouement à la révolution. On ne joignit point à ce dévouement les crimes, les atrocités, la barbarie d'autres communes; on y désirait, sans secousses, sans violences, une réforme nécessaire, et, dans ces contrées écartées, on avait la bonhomie de penser qu'elle pouvait s'exécuter sans fureur, sans bouleversemens et sans vengeances.

Le district de Quimperlé touche, près de Scaër, à celui de Carhaix, et par une assez grande surface au district de Quimper; le Morbihan le borne

(3) Ce que dit ici Cambry est de la plus parfaite justesse. En Bretagne, comme dans la Vendée, il suffit de quelques bandes d'hommes déterminés pour soulever le pays, en menaçant de la mort ceux qui ne marcheraient pas dans leurs rangs. La peur a été dans l'ouest le plus grand mobile de la chouannerie. Une fois cette vie vagabonde et dramatique adoptée, beaucoup de nos bretons la trouvent attrayante et s'y attachent; leur paresse et leur imagination romanesque s'arrangent merveilleusement de cette aventureuse existence, qui s'entretient par le vol et s'écoule au milieu des alternatives de jouissances, de privations et de peur; mais, primitivement, c'est presque toujours la force qui les y jette.

à l'est ; la partie du sud touche la mer. Une barre, qui n'existait pas il y a quarante ans, s'est formée au Pouldu, à l'embouchure du Laita. Des bancs de sable, changeant de position à chaque marée, et des arbres tombés dans son lit, rendent très-difficile l'entrée du port de Quimperlé, situé par les cinq degrés cinquante-trois minutes dix secondes de longitude, et par les quarante-sept degrés cinquante et une minutes huit secondes de latitude. Jadis des barques de cent tonneaux se rendaient jusqu'au quai de cette ville ; celles de cinquante y parviennent présentement avec peine (1). La mer s'élève, au quai, de sept à huit pieds dans les hautes marées.

Les communes maritimes de Clohars et de Moélan ont de grands rapports, et par leur voisinage et par leur position ; leurs terres sont excellentes, fortes sur la côte, couvertes de froment ; légères dans l'intérieur. Le bétail est abondant, mais petit dans ce canton. On s'y procure des chevaux dans Pont-Croix, aux foires de Poul-David. On y nourrit peu de moutons ; on pourrait en entretenir une très-grande quantité, dans un pays couvert de petites landes et de serpolet.

Toute la côte, à trois quarts de lieue dans les terres, est dénuée de bois ; exceptez-en quelques ormeaux. C'est de tous les arbres du pays celui qui réussit le mieux près de ces mers : les sapins, les prussiers, y pourraient former des rideaux comme à Kerjégu ; à leur abri, toute espèce d'arbres prospérerait.

Rien de curieux comme les anses variées de cette côte, garnie de forts, de postes, de signaux.

P... (2) et K... (3) sont les deux plus agréables demeures du ressort de Moélan. La première de ces terres contient vingt-deux métairies, entourées des eaux de la mer et de landes sauvages. On traverse ces landes semées de noirs rochers couverts de mousse. La mer s'aperçoit dans le lointain : vous croyez ne plus trouver de terre végétale, tout-à-coup des fossés, des champs et des vergers fleuris, la plus riche culture et des prairies artificielles se développent sous vos yeux. Des allées d'arbres plantés avec symétrie servent de promenades ombragées jusqu'aux points variés du rivage. Toute espèce de fleurs embellissent un parterre ; les légumes les plus savoureux, les meilleurs fruits, des milliers de melons, nés en pleine terre, ou sur des couches, la chair la plus délicate, les vins les plus recherchés, l'hospitalité la plus aimable, vous attendent. Vous vivez sous un toit fort simple ; aucune espèce de luxe ne règne dans cette retraite ; elle n'est parée que de bassins de fleurs et des graces d'une espèce d'enchanteresse, dont les Renaud, les Roger, les Médor de Bretagne ont souvent essayé de triompher. — Elle a grand tort.

M. K.... (4) se retira dans la commune de Moélan. Il y forma la terre qui conserve son nom, la planta, l'embellit ; sa veuve épousa M.*** (5), l'un des sages de la révolution. On fit auprès de lui vingt tentatives inutiles ; il ne quitta point sa patrie, prévit le sort des émigrés, les plaignit sans les imiter, régla ses métairies, sut féconder des terrains infertiles, et fit du bien à tout le monde. Dans les mesures générales qu'on prit contre les nobles, il eut pour défenseurs, pour répondans, tout le district et sa prudence. On essaya vingt fois de le troubler, mais on trouva toujours le même obstacle.

C'est à K.... (6) qu'au retour de mon voyage dans le Finistère je commençai la description que j'achève ; c'est dans la société douce, aimable de ses habitans, c'est sur les rives de la mer, dans les jardins, dans les rians vergers du voisinage, que je me reposais et retrouvais les forces dont j'avais besoin pour surmonter les dégoûts et l'ennui nécessités par la révision de cent mille notes prises au hasard, à la volée. M.... (7) a servi, s'est distingué dans les guerres de Corse. Blessé, décoré de l'ordre militaire, il quitta son état avant la révolution. C'est un de ces guerriers qui n'ont point dédaigné les muses ; son esprit est orné des plus jolis vers de nos poètes ; il lit avec facilité le Tasse, l'Arioste, Pétrarque et cette multitude de poètes italiens qui parent sa jolie bibliothèque, près de Tibule, de Juvénal, de Martial et de Virgile.

Tout homme qui voyage, qui visite les côtes, est accueilli, reçoit des notes instructives, et part enchanté des hôtes de K....

Si la commune de Moélan ne céda pas aux im-

(1) Maintenant celles de trente tonneaux ne peuvent y venir qu'aux grandes marées.

(2) Placamen.

(3) Kerjegu.

(4) Kerjégu.

(5) Maudut.

(6) Kerjegu.

(7) Maudut

pulsions contre-révolutionnaires; dans la désertion d'une partie des gardiens de la côte, si ceux de Brigneau restèrent fermes à leurs postes; si les impositions se sont payées avec exactitude, c'est à M... qu'on le doit. — Ah! si les privilégiés avaient pris le sage parti de se retirer sur leurs terres, de renoncer à de vaines prérogatives, ils y seraient heureux. — Que de sang n'aurait pas coulé!

Je veux donner une idée de ce qu'est une terre en Bretagne, et je choisis celle de K..... Je ne décris pas un palais, quelque château de haut parage, mais une simple gentilhommière (1).

La maison principale offre une façade de la plus grande simplicité; la chapelle, à droite en entrant, est placée dans une tourelle antique, dont les murs sont couverts de lierre. La cour est grande; elle contient deux bâtimens sur les côtés, les écuries et la demeure des ouvriers. Une claire-voie laisse régner la vue sur le jardin, vaste, gâté par quelques ifs taillés pourtant avec recherche: on l'aperçoit de la salle basse; on en distingue toutes les parties des appartemens supérieurs. Le jardin, formé de grands carrés entourés d'arbres fruitiers en éventail, est du meilleur rapport; les fruits y sont délicieux, les légumes parfaits; les couches sont chargées de melons excellens et de fleurs.

Une charmille, des bancs de gazon, un bosquet de laurier, des fleurs, des plates-bandes, une corbeille, sont les seuls ornemens de ce jardin fécond.

Sur la gauche est un bois, planté d'ormeaux et de charmilles, aligné avec symétrie; il règne sur toute la longueur du grand jardin: c'est un lieu frais et solitaire, où la méditation, la lecture et l'amour trouveraient un heureux asile. Deux énormes figuiers, une tonnelle de coudriers, forment la principale entrée de cette retraite.

Une porte à claire-voie, à l'extrémité du jardin, vous conduit dans un beau verger, dont l'allée de pommiers précède une plus longue allée d'ormeaux; elle règne sur une montagne, ne laisse apercevoir à son extrémité que le vague de l'atmosphère et du ciel.

Ce premier verger est entouré de fossés, de haies vives, mêlées d'aubépines odorantes, dont les fleurs, de couleur de chair, pourprées, ou d'un blanc de neige, se mêlent aux teintes variées de cent pommiers d'espèces différentes.

Si, sortant du jardin, laissant la grande allée, vous prenez sur la droite, vous arrivez, par un tapis d'herbes fleuries, à la barrière qui ferme les champs cultivés; ils sont (par un bois de sapins, de prussiers et de grands ormeaux,) mis à l'abri des vents de mer. Il faut avoir vécu dans la Bretagne pour concevoir les agrémens d'une pareille promenade, les accidens de ces fossés, de ces globes de fleurs, supportés par des troncs noueux épars dans les champs labourés. Des sentiers de verdure chargés de jonquilles sauvages, de marguerites, de glaïeuls humectés de rosée, entourent les fromens, les seigles, les blés noirs, les pommes de terre qu'on y cultive. Chaque saison varie ce coup d'œil enchanteur; chaque disposition de l'âme lui prête de nouveaux effets: la tristesse, la mélancolie, n'y purent pénétrer qu'à l'époque où la France entière fut entourée d'un crêpe noir.

La chaleur du soleil vous force quelquefois de préférer le bois riant qui touche au manoir principal. On s'y rend par une allée double de grands arbres; on se promène, on s'assied sur la mousse; on descend aux prairies, au moulin, dont les ombrages sont plus épais et plus frais.

Que j'aimais au printemps ce pré, dont la barrière est en face de la porte principale de K....— Il est couvert de foin terrien, dont le fond vert est de loin surmonté par un voile transparent de couleur violette, formé de têtes de jonquilles que le zéphir agite mollement. Il est coupé de boutons d'or, de perce-neige, de marguerites, de plantes aux rameaux légers, et de fleurs odoriférantes. Des pommiers, des poiriers, placés sans ordre, surmontent ce riche tapis; des cerisiers, des frênes, des figuiers, d'énormes marronniers, des arbres encore sans feuillages, un grand cintre d'ormeaux, de frênes et de saudres, le bourdonnement des abeilles, le chant du coq dans le lointain, le vol des papillons, un ciel pur, un air vif, varient à l'infini les douces impressions que ce beau lieu fait éprouver.

De là vous parvenez, par un joli sentier, au bois qui conduit à la mer. Vous la voyez à travers le feuillage; elle pénètre dans une anse qui peut porter bateau à trois cents pas de la maison. Vous suivez ses contours, et vous arrivez à Brigneau. C'est le siége d'un corps-de-garde de signaux et d'une batterie de canons de vingt-quatre. La vaste mer est sous vos pieds; votre œil suit les sinuosités du ri-

(1) Cette maison de campagne n'est plus habitée, et elle est dans un abandon complet.

vage ; il aperçoit dans le lointain toutes les îles des Glénans, en face l'île de Groix. Sur la gauche, les terres qui forment l'entrée du port de Lorient. Le dernier combat des anglais et des français, sous Groix, se voyait de Brigneau. L'escadre anglaise, pendant sa station à Quiberon, évoluait tous les jours sous nos yeux, presqu'à la portée du canon. Quand les grandes variétés de l'Océan, ses tempêtes, ses couleurs, les levers, les couchers du soleil, cessent de vous occuper, est-il d'amusement plus doux et plus piquant que de parcourir ces rivages, d'être témoin de l'industrie, des cent mille moyens que l'homme emploie pour aider à sa subsistance? L'un, au milieu d'une mer agitée, isolé sur un pic, une ligne à la main, tend un appas perfide aux rougets, aux grondins, à toute espèce de poisson ; l'autre, armé d'un trident, d'une espèce de lance, parcourt tous les creux des rochers, darde des poissons plats, des écrevisses, des homards ; des femmes détachent des huîtres, des bernigues, ou recueillent dans des paniers les coquillages variés qu'offrent les sables et les vases. Ce qu'on nomme *manche de couteau* dans nos cabinets se prend d'une manière assez particulière. On sème du sel sur le sable; l'animal croit que la mer s'approche, il vient à la surface, on le saisit. Pendant ces ruses, ces petits travaux sur la côte, les pêcheurs jettent leurs filets, ou les relèvent ; ces spectacles si variés font écouler les heures comme un moment, et vous retournez au manoir, las, harassés, mais projetant de répéter le lendemain chaque scène de la journée.

On barre quelquefois les anses de ces côtes avec de longs filets de quatre-vingt-dix ou cent brasses ; la mer descend, tous les poissons qui se sont avancés dans les terres sont arrêtés par ces filets : c'est quelquefois la pêche de Saint-Pierre. Les hommes, les enfans, les paysans du voisinage, battent la vase avec de longs bâtons, la foulent avec les pieds, et forcent le poisson de céder à sa cruelle destinée. On se fait mille espiégleries : les accidens, les chutes déterminent des éclats de rire que les échos au loin répètent. Cette gaieté bruyante rompt la pensée mélancolique qui venait troubler vos plaisirs, le madrigal ingénieux ou fade qu'on préparait à sa maîtresse ; elle rappelle au monde, à la société, ces deux êtres qui l'oubliaient. Ah! pourquoi toutes nos journées ne s'écoulent-elles pas ainsi, loin de la multitude et près de la nature !

Ces côtes sont formées de granit feuilleté, micacé, friable, décomposé, découpé en crête de coq ; les coquillages qu'on y trouve sont variés, de couleurs vives, mais très-petits.

Les rochers qui touchent la mer sont couverts de lépas et de perce-pierre. Leurs sommets, qui s'élèvent ici de soixante à soixante-dix pieds, portent une terre assez légère, des bruyères, de l'ache, des violiers sauvages, du serpolet, de l'éternelle, des jacinthes de toutes couleurs. Tous ces terrains sont chargés de troupeaux.

On appelle bains de Diane, près de Plaçamen, une conque de quatre pieds de profondeur, de trente à quarante pieds de diamètre, ronde, régulière, creusée par la nature au milieu de rochers striés, concassés, où l'on peut prendre un bain délicieux.

Il existe sur la côte de Brigneau, sur la côte de Clohars, des grottes curieuses. Le gouffre de Balangenet, de forme conique renversée, a trente pieds de large dans la partie la plus élevée, et cinquante pieds de profondeur ; la mer s'y précipite avec un bruit affreux, par une voûte de sept à huit pieds de hauteur. Dans les grands vents, quand ce gouffre est rempli, l'onde, pressée par le flot qui succède, s'élève quelquefois au niveau de la terre....

Je n'avais pas à vous décrire ces grands palais de l'Italie, ces beaux jardins de Pline, de Scaurus, de Lucullus, où l'art parait à tous les inconvéniens d'un climat sec, aride et brûlant, où de longs péristiles, où des salles, formées de colonnes corinthiennes, recouvertes de voûtes épaisses, remplaçaient ces bocages frais et ces beaux dômes de verdure qui nous charment à K.... Des milliers d'esclaves soumis ne servent point à des plaisirs qu'aucun travail, qu'aucune fatigue ne fait valoir ; de vastes substructions ne conservent pas les poissons qu'on engraisse ; on n'a point percé de montagne pour attirer dans des bassins de marbre l'eau salutaire de la mer ; on n'a point revêtu de brillantes arabesques et de peintures recherchées les grottes du rivage, où l'on cherche le frais ; vingt secrétaires ne sont point à vos ordres pour lire Platon, Homère ou Plaute : la nature a tout fait pour l'homme.

Notre gaieté, nos bains sur un sable doré, des mets simples et délicats, les vins de Ségur et d'Ay, si préférables au Falerne.... Rabelais, Bayle, Molière, ou Voltaire, lus par nous, à l'ombre d'un hêtre ; M.... (1), si gai, si prévenant; son épouse

(1) Mandat.

pulsions contre-révolutionnaires; dans la désertion d'une partie des gardiens de la côte, si ceux de Brigneau restèrent fermes à leurs postes; si les impositions se sont payées avec exactitude, c'est à M... qu'on le doit. — Ah! si les privilégiés avaient pris le sage parti de se retirer sur leurs terres, de renoncer à de vaines prérogatives, ils y seraient heureux. — Que de sang n'aurait pas coulé!

Je veux donner une idée de ce qu'est une terre en Bretagne, et je choisis celle de K..... Je ne décris pas un palais, quelque château de haut parage, mais une simple gentilhommière (1).

La maison principale offre une façade de la plus grande simplicité; la chapelle, à droite en entrant, est placée dans une tourelle antique, dont les murs sont couverts de lierre. La cour est grande; elle contient deux bâtimens sur les côtés, les écuries et la demeure des ouvriers. Une claire-voie laisse régner la vue sur le jardin, vaste, gâté par quelques ifs taillés pourtant avec recherche: on l'aperçoit de la salle basse; on en distingue toutes les parties des appartemens supérieurs. Le jardin, formé de grands carrés entourés d'arbres fruitiers en éventail, est du meilleur rapport; les fruits y sont délicieux, les légumes parfaits; les couches sont chargées de melons excellens et de fleurs.

Une charmille, des bancs de gazon, un bosquet de laurier, des fleurs, des plates-bandes, une corbeille, sont les seuls ornemens de ce jardin fécond.

Sur la gauche est un bois, planté d'ormeaux et de charmilles, aligné avec symétrie; il règne sur toute la longueur du grand jardin: c'est un lieu frais et solitaire, où la méditation, la lecture et l'amour trouveraient un heureux asile. Deux énormes figuiers, une tonnelle de coudriers, forment la principale entrée de cette retraite.

Une porte à claire-voie, à l'extrémité du jardin, vous conduit dans un beau verger, dont l'allée de pommiers précède une plus longue allée d'ormeaux; elle règne sur une montagne, ne laisse apercevoir à son extrémité que le vague de l'atmosphère et du ciel.

Ce premier verger est entouré de fossés, de haies vives, mêlées d'aubépines odorantes, dont les fleurs, de couleur de chair, pourprées, ou d'un blanc de neige, se mêlent aux teintes variées de cent pommiers d'espèces différentes.

Si, sortant du jardin, laissant la grande allée, vous prenez sur la droite, vous arrivez, par un tapis d'herbes fleuries, à la barrière qui ferme les champs cultivés; ils sont (par un bois de sapins, de prussiers et de grands ormeaux,) mis à l'abri des vents de mer. Il faut avoir vécu dans la Bretagne pour concevoir les agrémens d'une pareille promenade, les accidens de ces fossés, de ces globes de fleurs, supportés par des troncs noueux épars dans les champs labourés. Des sentiers de verdure chargés de jonquilles sauvages, de marguerites, de glaïeuls humectés de rosée, entourent les fromens, les seigles, les blés noirs, les pommes de terre qu'on y cultive. Chaque saison varie ce coup d'œil enchanteur; chaque disposition de l'âme lui prête de nouveaux effets: la tristesse, la mélancolie, n'y purent pénétrer qu'à l'époque où la France entière fut entourée d'un crêpe noir.

La chaleur du soleil vous force quelquefois de préférer le bois riant qui touche au manoir principal. On s'y rend par une allée double de grands arbres; on se promène, on s'assied sur la mousse; on descend aux prairies, au moulin, dont les ombrages sont plus épais et plus frais.

Que j'aimais au printemps ce pré, dont la barrière est en face de la porte principale de K....— Il est couvert de foin terrien, dont le fond vert est de loin surmonté par un voile transparent de couleur violette, formé de têtes de jonquilles que le zéphir agite mollement. Il est coupé de boutons d'or, de perce-neige, de marguerites, de plantes aux rameaux légers, et de fleurs odoriférantes. Des pommiers, des poiriers, placés sans ordre, surmontent ce riche tapis; des cerisiers, des frênes, des figuiers, d'énormes marronniers, des arbres encore sans feuillages, un grand cintre d'ormeaux, de frênes et de saudres, le bourdonnement des abeilles, le chant du coq dans le lointain, le vol des papillons, un ciel pur, un air vif, varient à l'infini les douces impressions que ce beau lieu fait éprouver.

De là vous parvenez, par un joli sentier, au bois qui conduit à la mer. Vous la voyez à travers le feuillage; elle pénètre dans une anse qui peut porter bateau à trois cents pas de la maison. Vous suivez ses contours, et vous arrivez à Brigneau. C'est le siége d'un corps-de-garde de signaux et d'une batterie de canons de vingt-quatre. La vaste mer est sous vos pieds; votre œil suit les sinuosités du ri-

(1) Cette maison de campagne n'est plus habitée, et elle est dans un abandon complet.

vage : il aperçoit dans le lointain toutes les îles des Glénans, en face l'île de Groix. Sur la gauche, les terres qui forment l'entrée du port de Lorient. Le dernier combat des anglais et des français, sous Groix, se voyait de Brigneau. L'escadre anglaise, pendant sa station à Quiberon, évoluait tous les jours sous nos yeux, presqu'à la portée du canon. Quand les grandes variétés de l'Océan, ses tempêtes, ses couleurs, les levers, les couchers du soleil, cessent de vous occuper, est-il d'amusement plus doux et plus piquant que de parcourir ces rivages, d'être témoin de l'industrie, des cent mille moyens que l'homme emploie pour aider à sa subsistance? L'un, au milieu d'une mer agitée, isolé sur un pic, une ligne à la main, tend un appas perfide aux rougets, aux grondins, à toute espèce de poisson ; l'autre, armé d'un trident, d'une espèce de lance, parcourt tous les creux des rochers, darde des poissons plats, des écrevisses, des homards ; des femmes détachent des huîtres, des bernigues, ou recueillent dans des paniers les coquillages variés qu'offrent les sables et les vases. Ce qu'on nomme *manche de couteau* dans nos cabinets se prend d'une manière assez particulière. On sème du sel sur le sable; l'animal croit que la mer s'approche, il vient à la surface, on le saisit. Pendant ces ruses, ces petits travaux sur la côte, les pêcheurs jettent leurs filets, ou les relèvent ; ces spectacles si variés font écouler les heures comme un moment, et vous retournez au manoir, las, harassés, mais projetant de répéter le lendemain chaque scène de la journée.

On barre quelquefois les anses de ces côtes avec de longs filets de quatre-vingt-dix ou cent brasses ; la mer descend, tous les poissons qui se sont avancés dans les terres sont arrêtés par ces filets : c'est quelquefois la pêche de Saint-Pierre. Les hommes, les enfans, les paysans du voisinage, battent la vase avec de longs bâtons, la foulent avec les pieds, et forcent le poisson de céder à sa cruelle destinée. On se fait mille espiégleries; les accidens, les chutes déterminent des éclats de rire que les échos au loin répètent. Cette gaieté bruyante rompt la pensée mélancolique qui venait troubler vos plaisirs, le madrigal ingénieux ou fade qu'on préparait à sa maîtresse ; elle rappelle au monde, à la société, ces deux êtres qui l'oubliaient. Ah! pourquoi toutes nos journées ne s'écoulent-elles pas ainsi, loin de la multitude et près de la nature !

Ces côtes sont formées de granit feuilleté, micacé, friable, décomposé, découpé en crête de coq ; les coquillages qu'on y trouve sont variés, de couleurs vives, mais très-petits.

Les rochers qui touchent la mer sont couverts de lépas et de perce-pierre. Leurs sommets, qui s'élèvent ici de soixante à soixante-dix pieds, portent une terre assez légère, des bruyères, de l'ache, des violiers sauvages, du serpolet, de l'éternelle, des jacinthes de toutes couleurs. Tous ces terrains sont chargés de troupeaux.

On appelle bains de Diane, près de Plaçamen, une conque de quatre pieds de profondeur, de trente à quarante pieds de diamètre, ronde, régulière, creusée par la nature au milieu de rochers striés, concassés, où l'on peut prendre un bain délicieux.

Il existe sur la côte de Brigneau, sur la côte de Clohars, des grottes curieuses. Le gouffre de Balangenet, de forme conique renversée, a trente pieds de large dans la partie la plus élevée, et cinquante pieds de profondeur ; la mer s'y précipite avec un bruit affreux, par une voûte de sept à huit pieds de hauteur. Dans les grands vents, quand ce gouffre est rempli, l'onde, pressée par le flot qui succède, s'élève quelquefois au niveau de la terre....

Je n'avais pas à vous décrire ces grands palais de l'Italie, ces beaux jardins de Pline, de Scaurus, de Lucullus, où l'art parait à tous les inconvéniens d'un climat sec, aride et brûlant, où de longs péristiles, où des salles, formées de colonnes corinthiennes, recouvertes de voûtes épaisses, remplaçaient ces bocages frais et ces beaux dômes de verdure qui nous charment à K.... Des milliers d'esclaves soumis ne servent point à des plaisirs qu'aucun travail, qu'aucune fatigue ne fait valoir; de vastes substructions ne conservent pas les poissons qu'on engraisse ; on n'a point percé de montagne pour attirer dans des bassins de marbre l'eau salutaire de la mer; on n'a point revêtu de brillantes arabesques et de peintures recherchées les grottes du rivage, où l'on cherche le frais ; vingt secrétaires ne sont point à vos ordres pour lire Platon, Homère ou Plaute : la nature a tout fait pour l'homme.

Notre gaieté, nos bains sur un sable doré, des mets simples et délicats, les vins de Ségur et d'Ay, si préférables au Falerne.... Rabelais, Bayle, Molière, ou Voltaire, lus par nous, à l'ombre d'un hêtre ; M.... (1), si gai, si prévenant; son épouse

(1) Mandat.

qui l'aime trop; R.... (1), élancée comme un lis; M...., qui vaut seul tout un cercle de beaux esprits, qui se plaît tant aux champs, et qui savoure la campagne; l'ingénieur B.... (2), qui nourrit son esprit aimable, éclairé, et sa vigueur et sa jeunesse, d'un pain toujours insuffisant pour son vigoureux appétit; les nymphes de la P.... N.... (3); la demoiselle de P...., qui n'accepte jamais la main qu'on lui présente; un climat toujours tempéré, qui ne connaît ni les glaces, ni les chaleurs, rendent ce point du Finistère un petit paradis terrestre.

J'ai trouvé dans un manuscrit chargé de pensées détachées et de pièces de vers, à K...., quelques idées exprimées avec concisions, que je vais transcrire :

« Si vous voulez plaire au paon, parlez peu de son plumage, vantez ses pattes. »

« Dieu seul peut se connaître, dit le théologien... et voici son portrait :

» On exagère ses imperfections pour faire passer l'éloge de ses vertus, comme on montre une égratignure pour étaler un diamant. »

« L'homme savant qui parle ressemble à l'homme généreux qui donne : cependant le pauvre tend la main, et l'ignorant ferme l'oreille. »

« Le suicide jette un fardeau qui l'accable, laisse son bien à ses héritiers, sa place à son survivancier, sert à de nouvelles combinaisons, développe de nouveaux germes.... Il n'a détruit que ses douleurs. »

« L'homme fier s'abaisse jusqu'à son inférieur pour se placer au-dessus de son égal. »

« Si l'homme fut créé le roi des animaux, convenons que le tigre et le lion sont des sujets bien indociles. »

« Pourquoi l'amour est-il communément si peu durable? c'est que plus on s'approche, mieux on se connaît. »

« Les beaux jours sont là.... On ne les voit pas, on les sent. »

« Tout peut occuper l'âme; l'amour et l'amitié peuvent seuls la remplir. »

« Le génie produit sur le commun des hommes l'effet d'une musique savante sur les oreilles d'un hottentot; elle l'étourdit. »

« J'évite la plupart des hommes, non par orgueil, mais pour le fuir. »

« Une merveille pour un flatteur.... c'est un homme sourd à sa voix. »

« L'avare même est sensible à la flatterie, mais seul il ne lui paie pas un tribut. »

« Pourquoi les poètes ont-ils si peu de fortune? c'est que personne n'a besoin d'eux pour faire la sienne. On ne ramasse point de vermisseaux pour le rossignol; on donne des chardons à l'âne. »

« Voulez-vous qu'on rende justice à vos talens? paraissez pauvre chez le financier, roturier chez les grands, sans grace aux yeux des gens du monde.... Il faut qu'on se reconnaisse un point de supériorité sur vous, pour qu'on vous en accorde un peu sur les autres. »

« Si les prétendus philosophes savaient aimer la médiocrité.... ils ne déclameraient par tant contre les riches et la fortune. »

« Tel homme prodigue les conseils pour vous apprendre à vivre, qui ne donnerait pas un écu pour vous empêcher de mourir. »

« Si vous voulez me rendre heureux, faites que ce soit à ma manière, et, s'ils blessent mon odorat, ne me prodiguez pas les parfums d'Arabie. »

« Il n'y a pas d'hommes qui ne devînt savant, si l'on n'enseignait que les vérités nécessaires. »

« La contradiction entre les mœurs et les principes apparens des anglais s'explique.... Ils pensent avec la sagesse des temps, ils agissent avec leur caractère. »

« Il est une époque où les nations laissent les détails et ne gardent que des résultats, comme d'Alambert avait oublié l'arithmétique, et Voltaire les règles de la grammaire. »

« Je n'ai point vu de bonne réponse à de bons vers : c'est que le génie parle et que la complaisance ou le devoir répondent. »

« Les passions pénètrent chez l'homme comme l'ami dont il ne peut se défier, ou comme l'ennemi qui le surprend. — Comment leur résister? »

« La magnificence est le moyen d'un fat pour attirer les yeux d'un sot. »

« La poésie voyagea jusqu'en Laponie, pour consoler ses habitans de l'absence du soleil. »

« Toute déclamation contre la raison est suivie d'un paradoxe déraisonnable. »

« Contraindre la pensée, la plume, ou la langue de l'homme, c'est l'obliger à une fausseté habituelle, ou à un silence impossible. »

(1) Roxane.
(2) Bigot.
(3) La Porte-Neuve.

« Un système nouveau chez les philosophes ne produit guère plus d'effet chez moi qu'une mode nouvelle. »

« Supprimez les lois contraires à la nature, ou vous nécessitez le crime. »

« La loi qui fait couler le sang familiarise avec le sang. L'échafaud est l'école de l'assassin, comme les boucheries sont l'école des bourreaux. »

« L'instinct n'est que le résultat de nos premières expériences. »

« La force du sang est le souvenir de nos premiers plaisirs, le premier acte de la reconnaissance. »

« Le plus inconséquent des hommes est celui qui n'est pas indulgent. »

« Le français ne paraît léger aux autres peuples que parce qu'il conçoit avec facilité ce qu'ils calculent avec peine. »

« Newton, qui soumit l'univers à ses calculs, n'eût pas deviné les tours de Comus..... O tête de l'homme ! »

« Nous échappons à la paresse, mais nous y revenons toujours. »

« Le chêne le plus majestueux marque moins dans une forêt qu'un baliveau dans un taillis, etc., etc. »

Il n'y a pas une lieue de cette terre à la P... N... (1) lieu retiré, bien boisé, poissonneux, embelli par un bras de mer qui passe par Bélon et pénètre au loin dans les terres. Les huîtres de Bélon sont les plus grandes de l'Europe. Celles de Dieppe, de Cancale, celles de l'Angleterre, du golfe adriatique, sont moins bonnes. On en voit en Chine d'aussi grandes, mais elles sont moins délicates; ces huîtres sont parquées, conservées dans les réservoirs.

Au-delà de Bélon sont les côtes de Nevez, Raguenez, où les anglais déposèrent l'année dernière deux ou trois mille hommes, qui gagnèrent le Morbihan; plus loin est la rivière de Pontaven.

La commune de ce nom est à cinq quarts de lieue dans les terres. Ce petit port de mer est le séjour le plus capricieux, si je puis employer cette expression italienne. Il est placé dans l'eau, sur des rochers, aux pieds de deux monts élevés, sur lesquels sont semés d'énormes blocs arrondis de granit, qui semblent prêts à se détacher; ils servent de pignons à des chaumières, de murs à des courtils. — Ces blocs, descendus des montagnes, gênent le cours de la rivière, qui bondit contre tant d'obstacles. Des moulins, placés sur les rives, s'en sont servis comme d'appui, pour y placer l'essieu de leurs rouages; des ponts de bois les réunissent. Les coteaux d'alentour sont habités, boisés, et d'un aspect extraordinaire, singulièrement variés; le bruit des eaux, le bruit de vingt cascades, étourdissent le voyageur, comme les moulins à foulon du Don-Quichotte, comme les chutes d'eau de la Suisse et de la Savoie.

Des bâtimens de cinquante à soixante-dix tonneaux peuvent se rendre tout chargés jusqu'à l'espèce de quai, pratiqué par les habitans, qu'il serait très-utile de réparer, de continuer jusqu'à l'îlot, sur une distance de deux cents toises (2). Des bâtimens de cent cinquante tonneaux pourraient alors se charger à Pontaven. Je n'ai rien vu de brisé, de rompu, de cahoteux, comme la rue qui conduit au quai : elle est placée sur des rochers dont les blocs inégaux font faire aux roues des chutes de dix-huit pouces; sans les efforts des hommes qui les conduisent, jamais les animaux ne pourraient faire franchir à des voitures, même à vide, des pas si dangereux.

Les bâtimens de sept cents tonneaux peuvent, à vide, mouiller à l'embouchure de la rivière de Pontaven. Cette rade est foraine, mais assez close pour qu'ils y soient en sûreté.

Les côtes voisines de la mer sont en ce lieu de soixante à quatre-vingts pieds d'élévation : elles sont défendues par deux forts; à la pointe de ces batteries, des rochers à fleur d'eau se prolongent à plus d'un demi-quart de lieue dans la mer. Du corps-de-garde de Baguévéchen, on voit dans les Glénans, l'île Verte et la côte; près de ce corps-de-garde est une presse de sardine. J'avais oublié d'indiquer la presse de Douélan (3) et la presse de Kerjégu (4). Il en existe une autre à la rive opposée, près de Roubras : la dernière n'est pas en activité, malgré les magasins considérables qui s'y trouvent.

On voit, sur le rivage de Nevez, à près d'un quart de lieue de l'embouchure de la rivière de

(1) La Porte Neuve.

(2) Ce quai est en construction; il doit être achevé en 1835, si les allocations du budget départemental le permettent.

(3) Il y en a maintenant à Douélan et une autre à Pennarch, toutes dans la commune de Clohars.

(4) Lanc Brigneau.

Pontaven, les restes du donjon du très-ancien château de Poulguen, dont les murs sont de fortes pierres de taille. On y voit une auge de granit, de sept pieds de long sur cinq de large, et de trois pieds de profondeur. Le château de Poulguen était au bord de l'eau, placé sur un rocher, entouré de bosquets et de taillis. Il avait droit de tirer à boulet sur les bateaux qui passaient sans payer le droit d'entrée dans la rivière; il choisissait les poissons les plus beaux, les oreilles et les pieds de cochons qu'on portait à la ville; il dîmait en nature sur tous les objets de cargaison qu'on allait vendre à Pontaven. Sur la même rive, on trouve l'antique château du Hénan, remarquable surtout par une tour plate et bien travaillée, établie sur un roc, à vingt-cinq pieds au-dessus du rivage; ses alentours sont très-boisés (1).

Quand j'aperçois ces monumens, je parcours aisément les siècles du gouvernement féodal. J'y vois de grands seigneurs, leurs dames, leurs enfans, enivrés d'orgueil, de prétentions, dominant sur un tas d'esclaves qui les considéraient, eux et leurs rubans, et leurs plumages, et leurs voiles de gaze d'argent, grands yeux ouverts, bouche béante; qui ne leur parlaient qu'à genoux; j'y vois des troubadours, des scènes amoureuses, quelques tournois, des courses et des luttes. Mais que je voudrais pénétrer dans les temps reculés pour nous qui précédèrent l'arrivée des romains; les temps bien plus anciens où les gaulois, maîtres du monde, vivaient sous l'empire des druides! Nous avons bien l'idée des mœurs générales de ces siècles, mais les traits particuliers, les détails, la physionomie du temps, si j'ose ainsi parler, s'évanouissent dans les ténèbres.

Les grains, fromens, seigles, avoines, sont la base du commerce de Pontaven. Ils s'exportent à Lorient, à Nantes, à Bordeaux; on y vendait beaucoup de bestiaux, une grande quantité de dindons, de canards, de volailles de toute espèce.

Les mœurs sont pures dans ces cantons. En général, leurs habitans sont caressans, hospitaliers pour les hommes qu'ils craignent; ils sont d'ailleurs durs et peu serviables. Les hommes de Nevez sont plus fortement constitués que ceux des communes terriennes.

Point d'hospice, point de médecin, point de chirurgien, point d'accoucheuse à Pontaven. Des paysannes se chargent de cette dernière fonction, tuent l'enfant qu'elles arrachent en estropiant sa mère. A la connaissance du citoyen Descourbes, maire de Pontaven, plus de cent cinquante enfans, en dix-huit ans, sont morts de cette manière. Les mêmes accidens ont lieu dans Riec et Nizon, dans toutes les communes environnantes (2).

Il y a douze foires à Pontaven, et cinquante-deux marchés par an; on s'y porte avec une telle affluence, qu'il faut une heure, quelquefois, pour traverser cette petite ville.

Les cidres du pays, ceux de Riec surtout, sont excellens.

On sème les seigles et les gros fromens en décembre, en novembre les fromens tendres, et l'avoine en mars.... On cultive du chanvre, du lin (3). Les habitans commencent à s'accoutumer aux pommes de terre (4).

Plus des trois quarts des terres sont en friche dans ce canton.

La rivière de Pontaven est poissonneuse. Elle abonde en saumons excellens, préférés à ceux même de Quimperlé. Les meuniers se permettent un abus qu'on devrait détruire, en les punissant sévèrement. Ils prennent, dans des poches, une multitude de petits saumons, qu'ils nomment glésils, dont ils nourrissent les pourceaux (5). Sur les rivages de la mer, on trouve un genre de palourdes, espèce de petits cœurs striés, en telle abondance qu'on peut en prendre jusqu'à 40 tonneaux par mois. Cette nourriture est très-saine.

La pêche des éguillettes se fait la nuit, avec des flambeaux : la lumière, qu'elles croient celle du soleil, les attire dans les filets, qu'elles savent éviter le jour.

La pêche des merlus se fait aussi la nuit, dans le plus grand silence; on les amorce avec de la morgatte.

(1) Ce château est du 14e siècle. On y voit une tour hexagone, des meurtrières pour placer des fauconneaux, une chapelle, un donjon ayant une galerie dont la balustrade gothique et taillée à jour est charmante. Tout est dans un état parfait de conservation.

(2) Riec possède quatre sœurs blanches, qui donnent leurs soins à Pontaven, Riec et alentours.

(3) Cambry se trompe; on ne cultive pas de lin dans tout l'arrondissement de Quimperlé.

(4) Cette culture a pris depuis 15 ans un accroissement prodigieux.

(5) Le même abus existe toujours.

Le climat de Pontaven, Nevez, Riec, de ces contrées, est tempéré, très-pluvieux; les vents d'ouest y règnent les trois quarts de l'année.

La rivière qui sort de l'étang de Balanec court du nord au midi.

Des granits, des moellons, des pierres micacées, sont les principales pierres du pays.

On y trouve quelques perdrix blanches On doit cette espèce, dit-on, à M. de Tinteniac (1).

L'imagination a ses rêves ici comme dans tout le reste du Finistère, avec les mêmes caractères d'originalité, de bizarrerie, d'antiquité..... On porte aux saints, pour obtenir la guérison du mal qu'on a, ou de celui qu'on se suppose, des coiffes remplies de grains, qu'on dépose à leurs pieds.

On voit aussi dans ces cantons quelques caqueux ou cacoux, espèce de parias proscrits, qui vivent dans les landes, éloignés des habitations, sans qu'on communique avec eux : on les croyait, au quinzième siècle, juifs d'origine, séparés par la lepre des autres hommes. Ils font des cordes pour subsister. Les évêques, à cette époque, ordonnèrent que ces caqueux se tiendraient au bas des églises, sans se mêler au reste des fidèles. Le duc François II leur enjoignit de porter une marque de drap rouge sur un endroit apparent de leurs robes; il leur défendit tout commerce, autre que celui de fil, de chanvre, encore ne pouvaient-ils le faire que dans les lieux peu fréquentés. Ces hommes, séparés des hommes, furent l'objet de mille contes extravagans; ils vendaient des sachets qui préservaient de tous les maux, jetaient de mauvais vents, donnaient des herbes dont la vertu faisait vaincre à la lutte, à la course; ils vous prédisaient l'avenir. On dit que, le vendredi-saint, tous les caqueux versent du sang par le nombril. Ces malheureux profitèrent sans doute de la stupidité, de la crédulité de leurs voisins. Beaucoup parvinrent à défricher des landes, à cultiver des champs abandonnés, qu'ils fécondèrent; ils plantèrent des bois, des prairies. On voit sur le chemin de Plaçamen un fort joli village de caqueux. Le préjugé n'est plus aussi fort qu'autrefois, mais on ne s'allie point encore à leur famille.

On faisait dire à Saint-Burlot, à Sainte-Cornélie, des messes pour le repos de son mari défunt; on les payait quatre fois plus, s'il s'agissait de guérir ou sa vache, ou son veau.

On voit aussi, dans ces cantons, quelques monumens druidiques. — Des vieilles pensent que toute une noce fut changée en pierres, pour une faute qu'on ignore (2); d'autres que les membres d'un avare inhospitalier, insensible aux malheurs du pauvre, furent ainsi pétrifiés, pour servir de leçon à la postérité, et porter à la charité les témoins de ce grand exemple.

Je reviens à Pontaven. Les travaux les plus urgens dans cette commune sont 1° le rétablissement du pont principal, dont une partie n'est soutenue que par quelques poutrelles placées il y a treize ans, avec épargne, par messieurs de Pontcalec et de Kersalaun. Ce pont sert de communication entre Pontaven, Concarneau, Quimper et Quimperlé. Il est indispensable au commerce de Melgven, de Nizon, de Nevez, de Trégunc; l'état du pont est tel que si l'ennemi menaçait les côtes de Nevez, de Trégunc, les canons de Lorient ne pourraient pas le traverser (3).

2° La direction du grand chemin, de manière que, sans faire un coude dangereux, il se rende au pont en ligne droite; ou la construction du pont un peu plus haut, dans l'alignement du grand chemin (4).

3° La prolongation du quai (5).

5° La réparation du pavé qui conduit au quai. J'en ai déjà parlé (6).

5° La destruction d'un grand rocher qui gêne l'entrée du port.

6° L'établissement d'une route qui conduise directement à Balanec, pour faciliter les moyens de

(1) Cette espèce est entièrement détruite, si jamais elle a existé.

(2) Il existe près de Pontaveal des pierres druidiques que l'on appelle, dans le pays, *les danseuses*. On prétend que des jeunes filles, qui dansaient au moment où une procession chrétienne passait, et qui refusèrent de mettre fin à leur profane amusement, furent ainsi transformées. La noce dont parle Cambry subit sans doute sa métamorphose pour une faute du même genre.

(3) Ce pont a été construit en belles pierres de taille, il y a vingt ans.

(4) Cet alignement a eu lieu dans la construction du nouveau pont.

(5) Le quai qui est en construction sera beau et suffira aux besoins de Pontaven.

(6) Il existe maintenant un très-beau pavé.

communication avec Scaër, Morlaix, Rennes, Saint-Brieuc, etc. Ce chemin permettrait, en temps de guerre, d'approvisionner les Côtes-du-Nord, qui ne le sont alors qu'avec un grand danger, quand il faut traverser la Manche. — On n'a que trois lieues de route à percer, sans difficultés, pour opérer tant d'avantages (1).

Le port, près de la ville, a vingt pieds de profondeur. Quand la mer est basse, son lit est à sec, il n'y coule que de l'eau douce.

Les environs de Pontaven, la ville surtout, offriraient cent bizarreries au dessinateur qui voudrait y faire des études. Du chantier du citoyen Aumon, on aurait sous les yeux vingt points de vue, des accidens inimaginables. On voit dans ce chantier un grand rocher, creusé par le mouvement éternel des eaux de pluie. Ce creux a trois pieds de profondeur, quatre de large; il est de forme ronde très-régulière. J'ai parlé de pareils travaux du temps, en décrivant l'île de Tristan, près de Douarnenez.

A la descente de quelques émigrés, et de trois mille paysans sortis de Quibéron, Pontaven fut un moment en leur pouvoir (2).

Depuis la révolution, le citoyen Decourbes, homme de mérite, aimable et plein d'intelligence, remplit les places principales de cette commune, dans laquelle il a su maintenir jusqu'à présent l'ordre et la paix, malgré les efforts qu'on a faits pour les détruire et le corrompre.

La route de Pontaven à Concarneau n'a rien de remarquable; elle est en bon état. Près de Trégunc, on voit un bloc énorme de granit en équilibre, qu'un homme meut avec facilité, comme près de Tréguier, comme au Huelgoat (3).

Riec est à peu de distance de la Porte-Neuve. Des gabares de cent vingt tonneaux peuvent se rendre à une demi-lieue de cette commune. On a, du clocher de Riec, une vue qui s'étend jusqu'aux montagnes de Las.

Les chemins de traverse sont impraticables dans ces contrées, comme dans tout le Finistère.

Il me reste à faire connaître la commune de Scaër, dont le nom est assurément peu fait pour la musique ou pour la poésie.

En s'y rendant, de Quimperlé par Kimerc'h, on traverse le riche pays qui dépend de Balanec. Cette route est difficile et fatigante; elle est quelquefois dangereuse. On passe sur des ponts sans garde-fous, ou la chute des eaux effraie les chevaux; leurs pieds glissent d'ailleurs sur des tables de pierres polies par le temps et les pluies. Les fermes qu'on traverse, en approchant, sont nues et presque abandonnées (4).

Scaër est à cinq lieues de Quimperlé. Ce bourg considérable est traversé par un chemin assez beau; il racourcit de dix lieues la distance de Brest à Paris; mais le défaut de postes fait qu'il n'est fréquenté que par quelques rouliers, des gens à pied, ou des hommes qui voyagent avec leurs propres chevaux.

Avant qu'on eût détaché quelques portions de son terrain, pour les joindre à celui de Balanec, il avait environ douze lieues de circonférence. Le dixième de cette étendue est passablement cultivé. Le reste n'offre que des landes, qui cependant, par leur vigueur, démontrent que la terre est susceptible de culture. Le pays en général est mal peuplé. Des échanges répétées de grains, de bestiaux et de denrées de toute espèce, eau-de-vie, vins, etc., en font subsister les habitans; ils parcourent sans cesse les foires de Château-Neuf du Faou, de Coray, du Faouet. Dans la commune de Scaër, peuplée de 500 hommes, on n'en compte que trois qui labourent la terre. Le reste agiote, commerce, est ouvrier, fait des sabots dans les forêts voisines; il y a vingt-quatre auberges dans ce bourg.

Deux forêts considérables couvrent une partie du canton de Scaër. Celle de Coatloc'h, rendez-vous de chasse de la duchesse Anne, où l'on voit les débris d'un antique château, a six cents arpens d'étendue. Elle est en coupe réglée depuis cent

(1) Le conseil-général accorde tous les ans une somme pour ce chemin, qui sera achevé dans 2 ou 3 ans.

(2) Quand cette descente eut lieu, un habitant de Pontaven, sommé de crier *vive le roi*, ou d'être fusillé, préféra mourir que de proférer ce cri. Jusqu'au dernier moment, il ne cessa de crier *vive la république*.

(3) C'est un *roulers*, pierre druidique dont on consultait les oscillations lorsqu'on l'avait ébranlée. Quelques antiquaires pensent aussi que ce pouvaient être des pierres d'épreuve pour les maris qui soupçonnaient la fidélité de leurs femmes. Lorsque celles-ci les avaient trompés, la pierre restait immobile. Le roulers de Trégunc a été cubé par MM. Jacob, entrepreneur, et le capitaine du génie Morvant. Il cube 1,230 pieds, et pèse 253,000 kilogrammes.

(4) Il y a une route vicinale; de Balanec à Scaër, assez bien entretenue; on ne passe plus par Kimerc'h.

sus; elle fournit des bois d'une grande beauté, chênes, hêtres, bouleaux; de la bourdaine en remplit tous les vides. C'est là qu'il fallait ordonner aux salpêtriers du Finistère de faire du salin, sans employer les landes, les genêts, les ronces de pays dépouillés, qui manquent de chauffages. On a quatorze coupes de cinq arpens à faire encore dans cette superbe forêt; mais les charrois y sont d'une telle difficulté que j'ai vu des bois équarris perdus dans les broussailles, abandonnés par leurs propriétaires. Cette forêt était entourée d'un mur épais, dont on voit encore les ruines.

La forêt de Cascadec, exploitée depuis très-longtemps, couvre environ sept cents arpens de terre; ses renaissances, ses hêtres et ses chênes, sont de la plus belle espérance; on pourra, dans quatre-vingts ans, y faire de nouvelles coupes (1).

Ce canton produit du seigle, des avoines; le blé noir y réussit rarement; on n'y sème point de froment. Si les eaux des vallons étaient mieux dirigées, les gelées n'attaqueraient pas les jeunes grains, et l'on aurait de meilleurs foins. Il faut monter au clocher de Scaër pour jouir d'une des vues les plus étendues de la Bretagne. Les terres qui l'entourent s'élèvent en amphithéâtre et forment une chaîne de montagnes couvertes de bois. L'horizon se termine au nord par les montagnes de Las; au nord-est, par les montagnes Noires; la montagne de Sainte-Barbe, à l'est, se confond avec les nuages, plutôt par sa distance que par son élévation.

Les autres points de vue sont moins étendus, mais toujours riches de verdure. La forêt de Cascadec est dans le sud-est, celle de Coatloc'h au sud-ouest.

De là l'on aperçoit l'état déplorable des rues de Scaër; une eau fétide, infecte et verte, se putréfie dans de sales rigoles. — Dans le cœur de l'été même, une boue épaisse empêche de les traverser. L'hiver, ce bourg considérable offre l'aspect d'un marais impraticable (2).

Presque toutes les maisons de Scaër sont couvertes de paille, incommodes et mal fabriquées, avec les plus riches matériaux, les pierres les plus belles!

On en trouve de quatre espèces dans les carrières des environs : le granit à gros grains, micacé, friable sur la côte.

Une espèce de schiste feuilleté, qui se travaille avec la plus grande facilité dans la carrière, et durcit à l'air en fort peu de temps. La maison de la citoyenne veuve Guéguin est bâtie d'assises alternatives de cette pierre noirâtre, et d'une pierre de granit gris, à petits grains, qu'on trouve à Saint-Michel, à moins d'une demi-lieue du bourg.

La quatrième pierre, assez commune, est un quartz cristallisé, du terrain de Kerambars et de Saint-Jean, à trois quarts de lieue de Scaër. On a découvert, dans un terrain appartenant aux héritiers Keransquer, des cristaux hexagones de quatre pouces de long sur dix-huit de largeur.

La merveille de Scaër est la fontaine de Sainte-Candide. Elle n'est éloignée de la commune que d'environ quatre cents pas géométriques; elle coule sur un fond de schistes, se divise en deux branches: une d'elles arrose des prairies, et va se perdre dans l'Isole; l'autre, dirigée par un conduit de quatre pieds de largeur sur quatre à cinq de profondeur, passe à côté du cimetière, remplit une cuve de granit, de quatre pieds quatre pouces de large sur vingt et un pouces et demi de profondeur, se rend dans les derrières du grand chemin et se perd aussi dans l'Isole.

Cette fontaine a soixante pieds de longueur, seize pieds de large, et sept de profondeur: en hiver, en été, elle conserve la même quantité d'eau; on l'écoule facilement; alors une cinquantaine de sources sortent en bouillonnant du fond schisteux de la fontaine, jaillissent à trois ou quatre pouces, et remplissent en vingt-quatre heures, et ce bassin et ces canaux. Rien de limpide comme cette eau délicieuse; mais les terres qui s'éboulent, les feuillages qui s'y corrompent, en souillent la pureté : il est indispensable de faire couvrir et le canal et la fontaine.

Dans la commune, vous supposez qu'on réunit cette eau dans un vaste bassin, qu'on la dirige pour obtenir un lavoir, un abreuvoir; que chaque particulier la guide dans son jardin, dans sa cuisine? Non : elle se rend dans la cuve de granit de quatre pieds dont je viens de parler. Elle est à fleur de terre; les animaux s'y désaltèrent, des femmes y lavent. C'est la seule fontaine de Scaër. Les romains eussent fait faire un aqueduc de soixante mille pour se procurer cette eau si négligée. Sainte-Candide en fit jaillir les sources. Elle

(1) Elle a été rasée en 1820; elle est maintenant en taillis. On comptait quatre forêts dans le district de Quimperlé, lors du voyage de Cambry, c'étaient celles de Carnoet, de Coatloc'h de Kimerc'h et de Cascadec.

(2) Les rues de Scaër sont aujourd'hui en meilleur état.

guérit la fièvre, le mal aux yeux, dénoue les enfans; une maladie de langueur, nommée *Barat*, résultat d'un sort jeté qui conduit infailliblement à la mort, ne peut être détruite que par elle; il n'est pas d'enfant qu'on ne trempe dans la fontaine de Sainte-Candide, quelques jours après sa naissance: il vivra s'il étend les pieds; il meurt dans peu, s'il les retire (1).

« L'église de Sainte-Candide est un recueil des plus risibles extravagances de l'imagination de nos bons aïeux. Au milieu de saints dorés, de christs, de vierges, de tableaux de la piété la plus superstitieuse, on voit sculptés en bois ou sur le dur granit, un lapin jouant de la musette et faisant danser un chien, un singe montrant le derrière, un renard mangeant une poule, des fables d'Ésope, etc., etc. » (2)

Je vis, à la porte de l'église de Scaër, une assez jolie femme dans une attitude d'humilité; elle attendait, après ses couches, la purification, la bénédiction du curé. Les femmes ne peuvent pénétrer dans l'église sans cette cérémonie, qui les purge de la souillure qu'elles contractent en mettant au monde un enfant.

On a trouvé des perles dans des moules de rivière, aux environs de Scaër; l'abbé Floid, curé de la paroisse, en a fait parvenir à Paris de la grosseur d'une petite aveline.

A Coadrix (3), près de Scaër, on ramasse une grande quantité de ces pierres nommées pierres de croix par les naturalistes. Les pauvres les donnent, les vendent aux pélerins, aux étrangers; il est peu de ménages où l'on n'en conserve comme préservatif, comme talisman contre les naufrages et les chiens enragés. On la croit propre à guérir des maux d'yeux; des religieuses en faisaient des sachets, qu'on suspendait au cou, qu'on portait dans sa poche.

Cette pierre est encore commune dans le territoire de Coray. Delille la rapporte aux genres de cristaux micacés; elle ne doit, suivant lui, cette forme plus ou moins régulière, qu'à la réunion de deux prismes hexagones tronqués, qui se joignent tantôt à angles droits, tantôt en sautoir ou en croix de Saint-André. Le président de Robien, dans une dissertation sur ces pierres, les regarde comme des pyrites pierreuses, dont les parties sulphureuses, salines, vitrioliques et métalliques, s'étant évaporées, dissoutes, ont été entraînées par les lotions continuelles des pluies, des rosées, etc., et n'ont laissé que la partie pierreuse et micacée, dont elles sont encore revêtues. M. Constedt les place dans le genre des basaltes (4).

On allume deux cierges, à Scaër, au moment du mariage; on en place un devant le mari, l'autre devant la femme: la lumière la moins brillante indique celui des deux qui doit mourir le premier. L'eau et le feu, comme chez les anciens, jouent un grand rôle dans la Bretagne, comme cent faits nous en ont convaincus jusqu'à présent. Du côté de Guingamp, quand on ne peut trouver le corps d'un noyé, on met un cierge allumé sur un pain qu'on abandonne au cours de l'eau; on trouve le cadavre dans l'endroit où le pain s'arrête.

Il n'y a pas long-temps qu'à Scaër, on promenait, dans une charrette traînée par des hommes, le mari qui s'était laissé battre par sa femme.

On est ici dans l'usage, comme dans quelques endroits du district, de mettre aux arbres, le jour de Noël, une ceinture de paille pour les préserver de la gelée. C'est peut-être un reste de l'usage ancien des gaulois, qui garnissaient ainsi le pied de leurs arbres frutiers, pour les mettre à l'abri des glaces de l'hiver, fait rapporté par l'empereur Julien.

Dans ce pays, la première nuit des noces est à Dieu, la seconde à la Vierge, la troisième au patron du mari; celui-ci n'approche de sa femme que dans la quatrième nuit.

Dans le canton de Kernevet (5), on donne des noisettes à la mariée pendant toute la première nuit de ses noces. La noix, chez les romains, était l'emblême du mariage, à raison de la double enveloppe qui renferme son fruit, image de celle

(1) L'admirable fontaine de Scaër est toujours dans l'état où je la vit Cambry; on n'en prend aucun soin. Ce que dit l'auteur du *Voyage* de la fécondité de cette source est encore au-dessous de la vérité. Nous avons vu cette fontaine vidée, et des jets d'eau de la grosseur d'une barrique sortaient de la source.

(2) *Catalogue*.

(3) Lisez Coadgil.

(4) Ces pierres sont des silicates alumineux doubles, dites staurotides croisées. Elles se trouvent dans le mica-schiste (au Saint-Gothard), dans le schiste argileux primitif (aux Pyrénées), et dans les schistes argileux très-rapprochés des intermédiaires (en Bretagne).

(5) Lisez Kernevel.

Jeunes époux de retour de l'église du petit Mirque

dont l'enfant est enveloppé dans le sein de sa mère. La dure enveloppe des noisettes offrait peut-être un autre emblème aux celtes.

J'ai vu les courses de chevaux qui s'exécutent aux mariages de Scaër ; il s'agit, le premier, d'enlever un ruban placé près de l'auberge où se fait le repas de noces.... Les accidens sont fréquens dans ces courses.

Scaër, reculé dans les terres, d'un abord difficile, a conservé beaucoup des formes et des usages du temps le plus ancien. Des poètes, des discoureurs y demandent les filles en mariage. J'ai retardé jusqu'à présent à vous donner quelques notes sur cet objet (1).

Un troubadour se transporte chez la fille qu'il demande en mariage pour son ami ; il n'est reçu d'abord qu'à la porte. Un autre troubadour, protecteur de la fille, est sous les armes. La dispute commence en vers de tradition, fort souvent impromptus, dont je peux vous donner quelques exemples.

L'étranger fait un compliment à tous les individus renfermés chez la fille qu'il demande en mariage ; il implore pour eux les faveurs du ciel, des jours de rose et les délices d'une autre vie; il salue les prêtres, souverains sur la terre ; les gentilshommes qui, de leur épée, protègent la croix, la couronne et le pauvre.

Il finit cette exorde par s'excuser de ses faibles talens sur son séjour loin des grandes écoles, des villes et des gens éclairés.

Le disputeur de la maison lui dit en vers :

Votre salut nous plaît, il charme les vieillards et les jeunes gens.

Il est bien malheureux que ce que vous cherchez ne se trouve plus dans ces lieux ; le vase de parfums n'est plus, nous n'avons que des pots de terre à vous offrir : une inspiration du ciel nous a ravi ce que nous chérissions avec idolâtrie ; cet ange a fait serment d'abandonner le monde et de consacrer à son dieu, dans la solitude du cloître, et son bonheur et sa virginité ; elle renonce à l'homme perfide, inconstant et traître : l'ingratitude habite sur la terre ; on n'y recueille que des pleurs.

Adieu, soyez heureux et dans ce monde et dans l'éternité.

LE DEMANDEUR.

Quand nos chiens à la chasse ont perdu les premières voies, mauvais chasseur qui se retire. Je reviens à la charge, et vous demande avec instance l'objet d'un amour éternel..... Celui qui le recherche n'est pas fait pour qu'on le refuse. Il ment la terre avec facilité, retourne en un seul jour plus de sillons que trois de ses confrères ; nul ne lui résiste à la lutte ; le cerf n'a pas plus de légèreté. Quand la charrette se renverse en un chemin mal aplani, il sait tout seul la retenir ; il a chassé le malfaiteur qui menaçait d'attaquer son village, et son bâton a su briser, a fait voler au loin leurs armes de fer et d'acier.

LE DISPUTEUR.

Celle que vous demandez n'avait pas moins de mérite que lui. Quelle toile fine et légère, quelle étoffe forte et solide elle fait sortir du métier !... Si vous voyiez avec quelle souplesse elle porte à la ville, sans accident, le lait qu'elle-même a tiré ! Jamais jeune homme du village ne se flatta d'avoir obtenu d'elle un seul regard ; et quand la danse est commencée, elle tient d'une main sa mère, de l'autre son amie, et jamais un garçon qui pourrait la tromper. — J'en suis fâché, mais celle que vous demandez n'est plus ici, cherchez ailleurs.

LE DEMANDEUR.

Pourquoi, quand je vous indiquai la neuvième heure du matin de ce jour, quand je vous fis sentir le motif de ma visite, m'avez-vous laissé quelque espérance ? Vous me trompez : celle que je cherche n'est pas sortie de la maison ; tout le village l'aurait su, l'eût retenue.... L'if est fait pour les cimetières, pour les lieux écartés, mais un beau lis est fait pour les jardins. Ne me chargez point de paroles de désespoir, conduisez par la main celle que je désire. La table va se préparer, et nous les asseoirons à côté l'un de l'autre, en présence de leurs parens.

LE DISPUTEUR.

Je cède à vos vives instances, à votre persévérance ; je vais vous présenter ce que nous avons dans la maison, et vous verrez si celle que vous demandez est ici. — En attendant, grand père, et vous tous, levez-vous, et voyez si celui qui parle est connu pour un honnête homme.

Après une déclaration des vieillards, le disputeur disparaît un moment ; il amène un vieille, et la présente.

— Est-ce cette rose que vous cherchez ?

LE DEMANDEUR.

A la figure respectable, à la physionomie calme, tranquille et gaie de cette femme, je juge qu'elle a bien rempli sa tâche dans ce monde, et que son mari, ses enfans, que tout ce qui vivait à côté d'elle était heureux ; mais elle a terminé ce que l'autre doit commencer ; ce n'est pas elle que je veux.

(Le disputeur va lui chercher une jeune veuve.)

LE DISPUTEUR.

On ne peut être plus jolie ; cette figure de santé, de jeunesse, ce port droit, cette démarche aisée, m'annoncent une vierge aimable ; mais, en l'examinant avec attention ..., ce doigt usé de frottement me fait connaître que fort souvent elle a cherché dans un bassin de terre la bouillie qu'elle donnait à ses enfans.

(1) Cet usage est presque abandonné.

(Le disputeur lui conduit un enfant de dix ans.)

LE DEMANDEUR.

Voilà ce qu'était, il y a huit ans, celle que je désire. Un jour ce bel enfant fera les délices d'un époux ; mais elle doit rester encore long-temps sur l'espalier, l'autre n'attend qu'une corbeille pour être transportée sur la table du festin nuptial.

LE DISPUTEUR.

Vous triomphez, rien ne vous trouble. Je reconnais votre constance et votre fermeté ; voilà ce que vous cherchez, parée de toile de Hollande, d'écarlate et de rubans d'or et d'argent. Allez chercher celui qui l'aime, et nous les placerons tous deux à table, au bout du banc. Puissent-ils être heureux ensemble, et mériter la bénédiction du prêtre et de leurs parens ! Allez, la promptitude de votre retour nous prouvera l'amitié que vous nous avez annoncée.

Touchez-là, mon ami ; je prendrai place à vos côtés, et le cidre et le vin nous rappelleront des chansons anciennes (1).

Dans quelques autres morceaux de cette nature on peut retrouver l'origine de caractères mis depuis sur la scène, de ces jeux villageois qui précédèrent la comédie.

Quelquefois le disputeur est une espèce de matamore qui, parlant en son nom, s'identifiant avec celui dont il propose la main, ne raconte que des exploits.

Il a jadis, avec une mâchoire d'âne, fait mourir mille philistins ; les murs de Babylone furent détruits par lui ; il pénétra dans Troie à l'aide d'un cheval de bois ; il commandait l'armée de Perse, quand elle s'empara d'Athènes ; il remporta sur les romains la fameuse bataille de Cannes ; il fut le vainqueur de Pavie, etc., etc.

Le disputeur ne voit pas à quel titre ce hardi conquérant veut l'emporter sur lui ; la science est au-dessus de la force des armes. « Je reçus du très-haut la loi, sur le haut du mont Sinaï ; je rétablis les livres saints perdus à la prise de Jérusalem ; je chantai dans mes vers les exploits des troyens, et je me fis nommer Homère ; en Sicile, je fis les vers qu'on prête au chantre Théocrite ; j'étais Virgile auprès d'Auguste ; je fis depuis des vers, étant cet aimable Thibaut, jadis comte de la Champagne. Mes derniers vers sont ceux que l'on prête à Ronsard. »

Ces vers, sans doute, ont été faits par quelque curé de campagne ; ils n'ont pas l'originalité des premiers, mais, rempli de formes modernes, le cadre peut être très-ancien.

Barbe Dérien, femme aveugle, de quarante ans, qui de Scaër, qu'elle habite, se fait conduire aux foires du voisinage, pour y chanter de vieilles chansons, me chanta celle dont je vais vous donner le sens, en présence des principaux membres de la municipalité, chez le citoyen Keransquer. La scène eut lieu, dit-on, dans un moulin qu'on montre près de Scaër.

Un meunier, las de sa femme, aimable et jeune cependant, s'adresse à sa servante, et lui dit : —

« Marguerite, veux-tu gagner cinq cents écus et dix pistoles d'or ? reçois-moi cette nuit près de toi dans ton lit. »

MARGUERITE. — Une simple cloison nous sépare de votre femme.

LE MEUNIER. — Je te promets de ne pas dire un mot.

La proposition est acceptée.

Marguerite va trouver sa maîtresse, et lui dit :

MARGUERITE. — Vous êtes souvent sans argent, voulez-vous gagner cinq cents écus et dix pistoles d'or ? couchez cette nuit dans mon lit.

Elle lui conte alors la proposition de son traître d'époux, et lui prescrit le silence qu'on s'était promis de garder.

Transports du bon meunier, qui trouve tout nouveaux les charmes de sa femme, et las, quelques momens avant le jour, se lève et trouve son garçon, jeune homme fort et vigoureux, qu'il aimait, et dont il était le parrain.

L'avarice succède à l'amour. Le meunier trouve cher le plaisir qu'il a pris, et comme il était fort bon homme, il veut que son filleul passe sur le marché. Celui-ci se rend au plus vite dans le lit où Marguerite était censée couchée ; il étonne la ménagère par sa fougue et par son ardeur. Un mot découvre le mystère, et la meunière, en souriant, lui dit :

LA MEUNIÈRE. — Tais-toi, mon cher Jeannot, tais-toi. Ce matin, je vais à la foire du Faouet, je te promets un bon chapeau, car c'est à toi de le porter. J'achète un bonnet pour notre homme, du plus beau jaune de Dogan (cornard) ; Marguerite sera vêtue d'un habit neuf et violet ; parmi nous, elle seule est sage.

Des étrangers logeaient dans le moulin ; ils de-

(1) Nous n'avons jamais trouvé dans les recueils de *Rimou*, que nous avons eu entre les mains, le dialogue que Cambry prétend ici traduire, et nous craignons que sa version ne soit autre chose qu'une imitation fort éloignée de l'original. En tous cas, les idées présentées dans le dialogue de Cambry sont à peu près celles exprimées dans ces disputes poétiques. Nous avons donné ailleurs (dans *les derniers Bretons*) une traduction exacte d'un dialogue de *rimeurs*.

y remarque une originalité, des tournures, une simplicité, de la finesse, qui ne se trouvent point chez un peuple grossier. Ils me font regretter avec une espèce de désespoir, que le temps nous ait dérobé les grands morceaux de poésie des vieux bardes de la Bretagne. Ceux-ci sortent des cabarets, des foires; je les dois à des bateliers, à des aveugles: il ne faut pas, par quelques rapsodies, juger de l'esprit d'un grand peuple.

Je ne crois pas avoir parlé, dans cet ouvrage, de la danse et de la musique des bretons.

Leur musique est vive, légère. Elle ne paraîtrait pas convenir à des hommes naturellement lourds, et dont les mouvemens sont lents; mais comme la musique entrait pour beaucoup autrefois dans l'éducation des peuples, peut-être a-t-on imaginé dans la Bretagne de stimuler, par des airs vifs, un peuple dont les mouvemens avaient trop de lenteur. La même chose eut lieu dans l'Angleterre.

Les instrumens en usage en Bretagne sont la musette, le hautbois et le tambourin. Aucun peuple n'a plus d'oreille que le peuple de ces contrées. Dans un branle de cent personnes, vous n'en voyez pas une qui ne tombe d'aplomb, qui contrarie, par un faux mouvement, l'uniformité d'un ballet.

Dans la description de la danse des grecs, Guys nous a donné celle de la Bretagne: ce sont les mêmes passe-pieds, les mêmes figures; tantôt on marche deux à deux, jusqu'au moment où la musique vous indique le passe-pieds; tantôt vous formez un grand rond, au milieu duquel on enferme un enfant; on quitte ici la main d'une de ses voisines, et l'on décrit, suivi de tout le bal, cent figures dictées par le caprice. Ce qu'on remarque ici de particulier et d'étrange, c'est l'air contrit, l'œil baissé, l'air dévot de toutes les femmes: c'est encore ce respect que la danse inspirait, quand elle était l'image des mouvemens célestes, quand elle s'exécutait dans les temples, au fond des bois sacrés.

Les lacédémoniens avaient l'hormus, espèce de branle semblable à ceux que je décris: un jeune homme, d'une contenance fière, hardie, le dirigeait; les filles suivaient, dans une attitude modeste moins prononcée.

Lucien dit qu'on dansait en rond autour des autels, pour imiter le mouvement du Zodiaque.

La grue s'exécute en Bretagne comme elle s'exécutait dans Athènes, sous le règne de Thésée: les danseuses et les danseurs se suivent à la file, comme les grues.

Ces danses, dans les temples, dans les cimetières, furent défendues en 744, par le pape Zacharie; il en existait des traces à Paris dans le douzième siècle, puisque Odon, évêque de cette ville, donna ordre à ses curés de l'abolir.

Dans le dix-septième siècle, à Limoges, à la fête de Saint-Martial, le peuple dansait en rond dans le chœur de son église, et répétait à la fin de chaque pseaume: *Saint-Marceau pregas per nous et nous epingaren per vous.*

J'atteste, en 1765 ou 66, avoir vu danser encore dans une chapelle et dans le cimetière d'une petite terre de Bretagne, près de Brest.

Je me rappelle encore avoir vu fréquemment exécuter dans la Bretagne ce que l'on appelait, en terme d'art, danses de passion, dont polichinel, exécutant la sabotière, nous retrace l'image sur les petits théâtres: on y contrefaisait l'ivrogne, le fou, l'amour et la colère; on exécutait en pantomime les différens états de la société, le forgeron, le lutteur, le matelot, le jardinier, etc.

Sous le règne de Catherine de Médicis, dans un bal qu'elle donna, à Bayonne, aux ducs de Savoie et de Lorraine, — « les bretons dansèrent le passe-pied et les branles gais, au son des violons, et les biscayens, la moresque avec des tambours de basque: c'était au milieu de ces fêtes que Catherine préparait le massacre de la Saint-Barthelemy. »

Pline assure que le passe-pied tire son origine de la pyrrhique.

Nous avons vu que les bretons croient, dans les lieux sauvages et dans les landes, entendre la musique et voir la danse des gaurics autour des pierres druidiques. Lucrèce dit que les esprits font leur demeure dans les déserts, dans les forêts; c'est l'asile des nymphes, des satyres et des faunes danseurs.

Rien ne rappelle les temps reculés comme les danses des bretons. Assis sur des tonneaux, auprès desquels est une enseigne de gui, de lierre ou de sapin, un silène grossier vous présente, dans un broc, du vin, du cidre ou de l'eau-de-vie.

Plus loin, sur un fossé, dans une touffe de feuillage, un Homère aviné souffle dans sa musette, accompagné du hautbois affidé qui dirige sa marche et partage ses gains. Quel mouvement, quelle gaieté, quelle simplicité dans les nombreux acteurs de cette fête, dédaignée par quelques servantes, par ces messieurs accoutumés aux menuets, aux contre-danses, aux violons de la halle et du cabaret.

Je me suis écarté de Scaër, et j'y reviens, pour indiquer quels sont les travaux nécessaires dans cette commune.

On désire :

1° L'achèvement d'une route qui conduirait à Quimperlé : elle n'est faite que jusqu'à Balanec; il faudrait la conduire jusqu'à Scaër (1);

2° L'élévation d'une fontaine publique et les fonds nécessaires pour couvrir le canal qui porte dans Scaër les eaux de Sainte-Candide (2);

3° L'ordre de faire paver la ville;

4° Une demi-brigade de gendarmerie (3);

5° Le rétablissement du pont, qui ne permet plus à la moitié de la commune de communiquer avec l'autre pendant six grands mois de l'année (4);

6° La réparation des chemins qui conduisent aux forêts de Coatloc'h et de Cascadec; de celui qui mène à Châteauneuf;

7° La reconstruction du pont de Penvern (5);

8° La mise en état de la halle et de la prison.

Je crois vous avoir fait connaître, avec les détails nécessaires, l'état actuel du Finistère. C'est un pays riche, peuplé, où la culture cependant est loin d'atteindre à l'étendue, à la perfection qu'elle doit obtenir un jour. Nous avons vu qu'il existe une prodigieuse quantité de terrains sur la côte qu'on pourrait arracher à la mer sans fortes dépenses. Les landes (qui donnent un air inculte à ces contrées) coupées, pourries, servent d'engrais. On ferait beaucoup mieux de cultiver la terre qui les nourrit; mais les préjugés et les anciens usages ne sont point encore détruits dans la Bretagne. On pourrait se procurer les engrais nécessaires, en formant des prairies artificielles, en nourrissant un plus grand nombre de bestiaux. L'usage des fossés est bien conçu dans un pays pluvieux et de terres légères, dont la superficie serait enlevée, s'écroulerait dans les vallons, sans cette précaution sage, qui d'ailleurs conserve des bois et fournit des émondes. — Je n'ai jamais pu déterminer un honnête fermier à cultiver la totalité d'un champ dont il laissait toujours un angle en friche, sous le prétexte que ses pères ne l'avaient jamais travaillé : c'était la part du diable, à laquelle il ne fallait jamais toucher. Les connaissances nouvelles données par le *Journal du Cultivateur*, écrit en français, ne sont pas répandues dans nos campagnes. L'exemple des propriétaires gérant leurs terres et obtenant des succès, peut les déterminer, après des siècles, à suivre de nouvelles méthodes. Que de peines n'a-t-on pas eues pour leur faire adopter la culture des pommes de terre (6)! Peu de laboureurs emploient en semence les grains empruntés dans d'autres terres que les leurs : le grain s'abâtardit et devient d'une petitesse incroyable. — L'usage trop fréquent des fêtes et des jours de repos se fait sentir dans la Bretagne; il semble que l'ancienne église les ait multipliés dans le printemps, où la nature est en amour, où la perte d'un jour cause un dommage irréparable.

Le paysan breton, quelle que soit sa fortune, n'a d'autre jouissance que celle d'augmenter le trésor dans lequel il dépose tout l'argent qu'il arrache aux villes. Le plus riche fermier se nourrit comme son valet, et n'est pas mieux vêtu que lui. Le lait, le lard et le pain noir sont sa nourriture ordinaire. Il mange, aux jours de fêtes ou de mariage, du bœuf, du veau, quelquefois du far au raisin; il mange un autre far, aliment nourrissant, grossier, fait avec du lait et du beurre excellent. On na point de fromage en Bretagne, mais on y prépare le lait de vingt manières différentes.

Le peuple est sans désir et sans ambition; riche des dons de la nature, il reçoit ses présens sans la solliciter; son imagination travaille en raison de son inertie et de son ignorance. Ah! si les suisses possédaient ce pays!.... Les suisses, au bout de quelque temps, seraient ce que sont les bretons. L'abondance enfanta toujours la paresse.

Le gentilhomme sur sa terre, avant la révolution (j'en excepte celui que la fortune conduisait souvent à Paris), vivait avec la même négligence, la même apathie, la même indifférence : l'ambition, qui tend à s'élever, à fonder sa maison sur des profits multipliés, à tourmenter son existence pour augmenter ses revenus, était presque inconnue chez

(1) Elle existe maintenant.

(2) Cette fontaine est toujours dans le même état, comme nous l'avons déjà dit.

(3) Elle existe.

(4) Ce pont est en bon état, mais beaucoup trop étroit.

(5) On l'a seulement réparé.

(6) L'observation de Cambry est peu exacte : la culture de la pomme de terre a, au contraire, été adoptée très-promptement dans le Finistère. Du reste, le paysan breton n'est pas aussi difficile à détourner de la routine que le dit ici l'auteur du Voyage; seulement il faut connaître les moyens d'agir sur ses préjugés. Nous nous occuperons de cette question dans la *seconde partie*.

lui. La tapisserie de Bergame, qu'on tenait de son trisaïeul; le vieux fauteuil à personnages, fabriqué sous le roi Salomon; le vieux-donjon, la petite chapelle, quelques assiettes de faïence et de porcelaine cassées, et l'habit des états à grandes basques, à boutonnières de fil d'or ou d'argent; la vieille épée sans lame et sans poignée, qu'on plaçait sur la cheminée, à côté d'un grand boucanier, formaient le ménage brillant d'un gentilhomme bas-breton, qui ne croyait dans l'univers qu'à la noblesse de Bretagne.

La séparation qu'on essaya d'établir de tout temps entre la France et les bretons les éloigna longtemps des faveurs de la cour; ils croyaient déroger en servant sous les rois, qu'ils ne regardaient pas comme leurs légitimes souverains. On connaît une époque où fort peu d'entre eux servaient dans les armées françaises; même encore, dans les derniers temps, on disait avec ironie, au jeune homme entrant dans les pages.... :

— Te voilà donc valet, mon petit cousin.

Quand M. de Boisgelin obtint le cordon bleu, on appelait licol cet ornement si désiré partout, et presque dédaigné par les bretons.

A Quimper, à Guingamp, chez les officiers retirés, il régnait un tout autre ton; mais rien n'était bizarre et sauvage comme un gentilhomme breton qui n'avait pas quitté sa terre.

Chapitre VIII.

DISTRICT DE CARHAIX EN 1794.

§. Ier.

La route de Morlaix à Carhaix est longue, ennuyeuse et fatigante; elle est pavée de rochers aigus, que le vent et l'orage ont découverts. Rien de plus sec, de plus aride; c'est un désert plus triste que ceux de l'Afrique et de l'Arabie; il n'offre à l'œil aucun paysage, aucun aspect sur lequel il puisse s'arrêter. Le botaniste y chercherait en vain des plantes; le naturaliste n'y verrait qu'une espèce de gros granit, sans la moindre variété; l'homme altéré n'y trouverait pas un ruisseau. Malheur au voyageur dont l'essieu se briserait dans cette affreuse solitude (1)!

Le rocher d'Armegny m'arrêta pourtant un moment. Il forme un flot assez considérable, entre des bois, des prairies et le grand chemin; ses aiguilles sont dépouillées et bizarrement découpées. Qui ne peut voir ce rocher pittoresque, peut en prendre une idée en quittant le lac de Brienne, sur la route de Meringen. Pardonnez ces rapprochemens à l'habitude que j'ai de voyager, de comparer. Si je me prescrivais plus de sévérité, mon récit n'aurait pas le naturel, et mon esprit la liberté qui doivent régner dans cet ouvrage.

Carhaix est le chef-lieu d'un district. Son plus grand diamètre, de Bollazec à Coraga, est de 15 à 16 lieues; il y a 13 lieues de Motreff à la Feuillée.

Il se divise en 8 cantons, 26 communes; sa population est de 34,061 individus.

Carhaix, *Keraës*, ou *Ker-Ahès*, est un des points sur lesquels l'érudition bretonne s'est le plus essayée. On a prétendu qu'elle tenait son nom de la princesse Ahès, fille de Conan Mériadec, ou du roi Gralon. Elle la fit bâtir, l'enrichit de deux beaux chemins; l'un d'eux menait à Brest, l'autre conduisait à Nantes. On en voit encore des fragmens, nommés en langue du pays *Hent-Ahès*, chemin d'Ahès. Le citoyen Corret (2) a fait imprimer une brochure dans laquelle il prétend que cette ville est le chef-lieu des ossismieus. C'était, à son avis, le *Vorganium* ou *Vorgium* de Strabon, de Ptolémée, de Pithéas, de Pomponius Méla, etc., malgré l'opinion de Cluvérius et d'Argentré.

On a pris *Keraës* pour le *Ker-is* des anciens, pour la ville d'Is. Aétius, gouverneur des Gaules, général de Valentinien III, en est le fondateur, suivant le citoyen Corret, dont les recherches sont si précieuses, et sur les ouvrages duquel je pourrais ici m'étendre, si je ne connaissais son extrême modestie. Il mérite des savans et des littérateurs la profonde estime que son intrépidité, que ses connaissances militaires lui méritèrent, en Espagne, de tous les grenadiers qui le suivaient, et qu'il guida toujours à la victoire.

Il n'est aucune recherche que je n'aie faite pour voir les bronzes antiques, les médailles, les débris de colonnes, et les compartimens en marbre dont on parle à Carhaix, hélas! sans réussite; et je l'ai

(1) La route de Morlaix à Carhaix est maintenant en bien meilleur état, grace aux soins de l'ingénieur, M. Gustave Desbordes.

(2) Corret de la Tour d'Auvergne, premier grenadier de France.

guérit la fièvre, le mal aux yeux, dénoue les enfans; une maladie de langueur, nommée *Barat*, résultat d'un sort jeté qui conduit infailliblement à la mort, ne peut être détruite que par elle ; il n'est pas d'enfant qu'on ne trempe dans la fontaine de Sainte-Candide, quelques jours après sa naissance : il vivra s'il étend les pieds ; il meurt dans peu, s'il les retire (1).

« L'église de Sainte-Candide est un recueil des plus risibles extravagances de l'imagination de nos bons aïeux. Au milieu de saints dorés, de christs, de vierges, de tableaux de la piété la plus superstitieuse, on voit sculptés en bois ou sur le dur granit, un lapin jouant de la musette et faisant danser un chien, un singe montrant le derrière, un renard mangeant une poule, des fables d'Ésope, etc., etc. » (2)

Je vis, à la porte de l'église de Scaër, une assez jolie femme dans une attitude d'humilité ; elle attendait, après ses couches, la purification, la bénédiction du curé. Les femmes ne peuvent pénétrer dans l'église sans cette cérémonie, qui les purge de la souillure qu'elles contractent en mettant au monde un enfant.

On a trouvé des perles dans des moules de rivière, aux environs de Scaër ; l'abbé Floid, curé de la paroisse, en a fait parvenir à Paris de la grosseur d'une petite aveline.

A Coadrix (3), près de Scaër, on ramasse une grande quantité de ces pierres nommées pierres de croix par les naturalistes. Les pauvres les donnent, les vendent aux pélerins, aux étrangers ; il est peu de ménages où l'on n'en conserve comme préservatif, comme talisman contre les naufrages et les chiens enragés. On la croit propre à guérir des maux d'yeux ; des religieuses en faisaient des sachets, qu'on suspendait au cou, qu'on portait dans sa poche.

Cette pierre est encore commune dans le territoire de Coray. Delille la rapporte aux genres de cristaux micacés ; elle ne doit, suivant lui, cette forme plus ou moins régulière, qu'à la réunion de deux prismes hexagones tronqués, qui se joignent tantôt à angles droits, tantôt en sautoir ou en croix de Saint-André. Le président de Robien, dans une dissertation sur ces pierres, les regarde comme des pyrites pierreuses, dont les parties sulphureuses, salines, vitrioliques et métalliques, s'étant évaporées, dissoutes, ont été entraînées par les lotions continuelles des pluies, des rosées, etc., et n'ont laissé que la partie pierreuse et micacée, dont elles sont encore revêtues. M. Constedt les place dans le genre des basaltes (4).

On allume deux cierges, à Scaër, au moment du mariage ; on en place un devant le mari, l'autre devant la femme : la lumière la moins brillante indique celui des deux qui doit mourir le premier. L'eau et le feu, comme chez les anciens, jouent un grand rôle dans la Bretagne, comme cent faits nous en ont convaincus jusqu'à présent. Du côte de Guingamp, quand on ne peut trouver le corps d'un noyé, on met un cierge allumé sur un pain qu'on abandonne au cours de l'eau ; on trouve le cadavre dans l'endroit où le pain s'arrête.

Il n'y a pas long-temps qu'à Scaër, on promenait, dans une charrette traînée par des hommes, le mari qui s'était laissé battre par sa femme.

On est ici dans l'usage, comme dans quelques endroits du district, de mettre aux arbres, le jour de Noël, une ceinture de paille pour les préserver de la gelée. C'est peut-être un reste de l'usage ancien des gaulois, qui garnissaient ainsi le pied de leurs arbres frutiers, pour les mettre à l'abri des glaces de l'hiver, fait rapporté par l'empereur Julien.

Dans ce pays, la première nuit des noces est à Dieu, la seconde à la Vierge, la troisième au patron du mari ; celui-ci n'approche de sa femme que dans la quatrième nuit.

Dans le canton de Kernevet (5), on donne des noisettes à la mariée pendant toute la première nuit de ses noces. La noix, chez les romains, était l'emblême du mariage, à raison de la double enveloppe qui renferme son fruit, image de celle

(1) L'admirable fontaine de Scaër est toujours dans l'état où la vit Cambry ; on n'en prend aucun soin. Ce que dit l'auteur du *Voyage* de la fécondité de cette source est encore au-dessous de la vérité. Nous avons vu cette fontaine vidée, et des jets d'eau de la grosseur d'une barrique sortaient de la source.

(2) *Catalogue*.

(3) Lisez Coadgil.

(4) Ces pierres sont des silicates alumineux doubles, dites staurotides croisées. Elles se trouvent dans le mica-schiste (au Saint-Gothard), dans le schiste argileux primitif (aux Pyrénées), et dans les schistes argileux très-rapprochés des intermédiaires (en Bretagne).

(5) Lisez Kernevel.

Jeunes epouse de retour de l'eglise du prete Mecque

dont l'enfant est enveloppé dans le sein de sa mère. La dure enveloppe des noisettes offrait peut-être un autre emblème aux celtes.

J'ai vu les courses de chevaux qui s'exécutent aux mariages de Scaër ; il s'agit, le premier, d'enlever un ruban placé près de l'auberge où se fait le repas de noces.... Les accidens sont fréquens dans ces courses.

Scaër, reculé dans les terres, d'un abord difficile, a conservé beaucoup des formes et des usages du temps le plus ancien. Des poètes, des discoureurs y demandent les filles en mariage. J'ai retardé jusqu'à présent à vous donner quelques notes sur cet objet (1).

Un troubadour se transporte chez la fille qu'il demande en mariage pour son ami ; il n'est reçu d'abord qu'à la porte. Un autre troubadour, protecteur de la fille, est sous les armes. La dispute commence en vers de tradition, fort souvent impromptus, dont je peux vous donner quelques exemples.

L'étranger fait un compliment à tous les individus renfermés chez la fille qu'il demande en mariage ; il implore pour eux les faveurs du ciel, des jours de rose et les délices d'une autre vie; il salue les prêtres, souverains sur la terre ; les gentilshommes qui, de leur épée, protègent la croix, la couronne et le pauvre.

Il finit cette exordie par s'excuser de ses faibles talens sur son séjour loin des grandes écoles, des villes et des gens éclairés.

Le disputeur de la maison lui dit en vers :

Votre salut nous plaît, il charme les vieillards et les jeunes gens.

Il est bien malheureux que ce que vous cherchez ne se trouve plus dans ces lieux ; le vase de parfums n'est plus, nous n'avons que des pots de terre à vous offrir : une inspiration du ciel nous a ravi ce que nous chérissions avec idolâtrie ; cet ange a fait serment d'abandonner le monde et de consacrer à son dieu, dans la solitude du cloître, et son bonheur et sa virginité ; elle renonce à l'homme perfide, inconstant et traître : l'ingratitude habite sur la terre ; on n'y recueille que des pleurs.

Adieu, soyez heureux et dans ce monde et dans l'éternité.

LE DEMANDEUR.

Quand nos chiens à la chasse ont perdu les premières voies, mauvais chasseur qui se retire. Je reviens à la charge, et vous demande avec instance l'objet d'un amour éternel..... Celui qui la recherche n'est pas fait pour qu'on le refuse. Il meut la terre avec facilité, retourne en un seul jour plus de sillons que trois de ses confrères ; nul ne lui résiste à la lutte ; le cerf n'a pas plus de légèreté. Quand la charrette se renverse en un chemin mal aplani, il sait tout seul la retenir ; il a chassé le malfaiteur qui menaçait d'attaquer son village, et son bâton a su briser, a fait voler au loin leurs armes de fer et d'acier.

LE DISPUTEUR.

Celle que vous demandez n'avait pas moins de mérite que lui. Quelle toile fine et légère, quelle étoffe forte et solide elle fait sortir du métier !... Si vous voyiez avec quelle souplesse elle porte à la ville, sans accident, le lait qu'elle-même a tiré ! Jamais jeune homme du village ne se flatta d'avoir obtenu d'elle un seul regard ; et quand la danse est commencée, elle tient d'une main sa mère, de l'autre son amie, et jamais un garçon qui pourrait la tromper. — J'en suis fâché, mais celle que vous demandez n'est plus ici, cherchez ailleurs.

LE DEMANDEUR.

Pourquoi, quand je vous indiquai la neuvième heure du matin de ce jour, quand je vous fis sentir le motif de ma visite, m'avez-vous laissé quelque espérance ? Vous me trompez : celle que je cherche n'est pas sortie de la maison ; tout le village l'aurait su, l'eût retenue.... L'if est fait pour les cimetières, pour les lieux écartés, mais un beau lis est fait pour les jardins. Ne me chargez point de paroles de désespoir, conduisez par la main celle que je désire. La table va se préparer, et nous les asseoirons à côté l'un de l'autre, en présence de leurs parens.

LE DISPUTEUR.

Je cède à vos vives instances, à votre persévérance; je vais vous présenter ce que nous avons dans la maison, et vous verrez si celle que vous demandez est ici. — En attendant, grand père, et vous tous, levez-vous, et voyez si celui qui parle est connu pour un honnête homme.

Après une déclaration des vieillards, le disputeur disparaît un moment ; il amène un vieille, et la présente.

— Est-ce cette rose que vous cherchez ?

LE DEMANDEUR.

A la figure respectable, à la physionomie calme, tranquille et gaie de cette femme, je juge qu'elle a bien rempli sa tâche dans ce monde, et que son mari, ses enfans, que tout ce qui vivait à côté d'elle était heureux ; mais elle a terminé ce que l'autre doit commencer ; ce n'est pas elle que je veux.

(Le disputeur va lui chercher une jeune veuve.)

LE DISPUTEUR.

On ne peut être plus jolie ; cette figure de santé, de jeunesse, ce port droit, cette démarche aisée, m'annoncent une vierge aimable ; mais, en l'examinant avec attention ..., ce doigt usé de frottement me fait connaître que fort souvent elle a cherché dans un bassin de terre la bouillie qu'elle donnait à ses enfans.

(1) Cet usage est presque abandonné.

Le disputeur lui conduit un enfant de dix ans.)

LE DEMANDEUR.

Voilà ce qu'était, il y a huit ans, celle que je désire. Un pour ce bel enfant fera les délices d'un époux; mais elle doit rester encore long-temps sur l'espalier, l'autre n'attend qu'une corbeille pour être transportée sur la table du festin nuptial.

LE DISPUTEUR.

Vous triomphez, rien ne vous trouble. Je reconnais votre constance et votre fermeté; voilà ce que vous cherchez, parée de toile de Hollande, d'écarlate et de rubans d'or et d'argent. Allez chercher celui qui l'aime, et nous les placerons tous deux à table, au bout du banc. Puissent-ils être heureux ensemble, et mériter la bénédiction du prêtre et de leurs parens! Allez, la promptitude de votre retour nous prouvera l'amitié que vous nous avez annoncée.

Touchez-là, mon ami; je prendrai place à vos côtés, et le cidre et le vin nous rappelleront des chansons ancienne (1).

Dans quelques autres morceaux de cette nature on peut retrouver l'origine de caractères mis depuis sur la scène, de ces jeux villageois qui précédèrent la comédie.

Quelquefois le disputeur est une espèce de matamore qui, parlant en son nom, s'identifiant avec celui dont il propose la main, ne raconte que des exploits.

Il a jadis, avec une mâchoire d'âne, fait mourir mille philistins; les murs de Babylone furent détruits par lui; il pénétra dans Troie à l'aide d'un cheval de bois; il commandait l'armée de Perse, quand elle s'empara d'Athènes; il remporta sur les romains la fameuse bataille de Cannes; il fut le vainqueur de Pavie, etc., etc.

Le disputeur ne voit pas à quel titre ce hardi conquérant veut l'emporter sur lui; la science est au-dessus de la force des armes. « Je reçus du très-haut la loi, sur le haut du mont Sinaï; je rétablis les livres saints perdus à la prise de Jérusalem; je chantai dans mes vers les exploits des troyens, et je me fis nommer Homère; en Sicile, je fis les vers qu'on prête au chantre Théocrite; j'étais Virgile auprès d'Auguste; je fis depuis des vers, étant cet aimable Thibaut, jadis comte de la Champagne. Mes derniers vers sont ceux que l'on prête à Ronsard. »

Ces vers, sans doute, ont été faits par quelque curé de campagne; ils n'ont pas l'originalité des premiers, mais, rempli de formes modernes, le cadre peut être très-ancien.

Barbe Dérien, femme aveugle, de quarante ans, qui de Scaër, qu'elle habite, se fait conduire aux foires du voisinage, pour y chanter de vieilles chansons, me chanta celle dont je vais vous donner le sens, en présence des principaux membres de la municipalité, chez le citoyen Keransquer. La scène eut lieu, dit-on, dans un moulin qu'on montre près de Scaër.

Un meunier, las de sa femme, aimable et jeune cependant, s'adresse à sa servante, et lui dit : —

« Marguerite, veux-tu gagner cinq cents écus et dix pistoles d'or? reçois-moi cette nuit près de toi dans ton lit. »

MARGUERITE. — Une simple cloison nous sépare de votre femme.

LE MEUNIER. — Je te promets de ne pas dire un mot.

La proposition est acceptée.

Marguerite va trouver sa maîtresse, et lui dit :

MARGUERITE. — Vous êtes souvent sans argent, voulez-vous gagner cinq cents écus et dix pistoles d'or? couchez cette nuit dans mon lit.

Elle lui conte alors la proposition de son traître d'époux, et lui prescrit le silence qu'on s'était promis de garder.

Transports du bon meunier, qui trouve tout nouveaux les charmes de sa femme, et las, quelques momens avant le jour, se lève et trouve son garçon, jeune homme fort et vigoureux, qu'il aimait, et dont il était le parrain.

L'avarice succède à l'amour. Le meunier trouve cher le plaisir qu'il a pris, et comme il était fort bon homme, il veut que son filleul passe sur le marché. Celui-ci se rend au plus vite dans le lit où Marguerite était censée couchée; il étonne la mégère par sa fougue et par son ardeur. Un mot découvre le mystère, et la meunière, en souriant, lui dit :

LA MEUNIÈRE. — Tais-toi, mon cher Jeannot, tais-toi. Ce matin, je vais à la foire du Faouet, je te promets un bon chapeau, car c'est à toi de le porter. J'achète un bonnet pour notre homme, du plus beau jaune de Dogan (cornard); Marguerite sera vêtue d'un habit neuf et violet; parmi nous, elle seule est sage.

Des étrangers logaient dans le moulin; ils de-

(1) Nous n'avons jamais trouvé dans les recueils de *Rimou*, que nous avons eu entre les mains, le dialogue que Cambry prétend ici traduire, et nous craignons que sa version ne soit autre chose qu'une imitation fort éloignée de l'original. En tous cas, les idées présentées dans le dialogue de Cambry sont à peu près celles exprimées dans ces disputes poétiques. Nous avons donné ailleurs (dans *les derniers Bretons*) une traduction exacte d'un dialogue de *rimeurs*.

[illegible]mandèrent à l'hôtesse la cause du grand mouvement, [illegible]u bruit qui les a troublés de si bonne heure :

Seigneurs, répondit la meunière, mon mari réveillait Jeannot, [illegible] bon valet, pour qu'il vînt blatter sa farine.

CHANSON BRETONNE.

BERNARD ET LA DEMOISELLE.

Bernard. — Vous allez donc vous marier, et moi renoncer [illegible] bonheur, qui ne peut être qu'avec vous ?

La Demoiselle. — Vous êtes un ingrat, Bernard ; il faut obéir à mon frère, ou me résoudre à ne le pas quitter. Je vous ai donné mon amour.... L'amour ressemble à l'ardoise à miel. Le miel est à la mouche, et l'ardoise au premier venu, et je ne donne que l'ardoise à celui qui veut m'épouser.

Bernard. — Mais un autre que moi ! Votre frère est bien vain. Si vous êtes haute en noblesse, je suis haut en richesse. J'ai mon jardin, j'ai ma maison, quatre moulins, des métairies, et cinq cents livres tous les ans ; connaissez-vous homme plus riche ? Je vous offre tout ; partagez avec votre frère, pourvu que je ne partage avec personne le cœur que vous m'avez donné.

La Demoiselle. — Allons, Bernard, entrons dans la maison, tâchons de gagner notre frère. Nous allons déjeuner ; puissions-nous désormais prendre tous nos repas ensemble

AUTRE.

LE GARÇON ET LA FILLE.

Le Garçon. — Bonjour, ma jeune amie, mon cœur, ma bien-aimée.

La Fille. — Mon amoureux, à quelque instant que vous veniez, je vous attends.

Le Garçon. — Mon cœur est languissant ; je meurs si je ne vous épouse.

La Fille. — Je suis mineure, et je dépens de mes parens.

Le Garçon. — Je vais les rassembler à table avec les miens, car c'est à table qu'on raisonne. Adieu.

La Fille. — Mon ami, le soleil est haut, la lune sera claire ; je vais te servir quelques fruits.

Le Garçon. — Manger, je n'en ai pas l'envie, mais j'en ai de vous embrasser.

La Fille. — Arrêtez ; nous nous caresserons un jour ; bonsoir, prends ton sac et va-t'en.

AUTRE.

LE MARI ET LA FEMME.

Le Mari. — As-tu vu ce matin la femme du château ? comme elle était belle à la messe ! Elle portait un bonnet élevé, d'où pendait jusqu'aux pieds une gaze d'or et d'argent.

La Femme. — Mon mari, ils riaient et ne priaient pas le bon Dieu.

Le Mari. — Et le dîner qu'ils ont fait sous l'ombrage ? Quel repas, quels mets, quels vins dans ces flacons ! qu'ils sont heureux !

La Femme. — Mon mari, ils ne mangeaient point.

Le Mari. — Et ce bal, où tu les as vus, avec tant de bougies, et des diamans, et ces peintures ?

La Femme. — Mon ami, ils ne dansaient point.

Le Mari. — Et ce lit de damas, à grands ramages, ces draps de soie, ces balustrades, ces glands d'or ?

La Femme. Mon ami, ils ne.... ils ne sont pas heureux autant que nous (1).

Je laisse à mes lecteurs, instruits, par les détails que je leur ai donnés, des mœurs, de l'esprit des bretons, je leur laisse le soin d'apprécier ces contes, ces chansons. On ne pourra disconvenir qu'on

(1) Cette chanson a été imitée en vers par l'auteur de Marie (Brieux). Nous donnons ici sa charmante traduction.

LA CHAUMIÈRE.

LE MARI.

As-tu vu notre baronne ?
L'or qui couvrait la couronne ?
L'or qui couvrait ses appas ?
Cierges et dons à la chapelle
Murmuraient tous : qu'elle est belle !

LA FEMME.

Oui, mais ils ne priaient pas.

LE MARI.

Et le soir, dans la grand'salle,
As-tu vu, pauvre vassale,
Quel riche et royal repas ?
Vins de France ! vins d'Espagne !
C'était pays de cocagne !

LA FEMME.

Oui, mais ils ne buvaient pas.

LE MARI.

Et le page au maître Gilles
A fait faire tours agiles
Sur son chef et sur ses bras ?
As-tu vu comme le drôle
Leur a débité son rôle ?

LA FEMME.

Oui, mais ils ne riaient pas.

LE MARI.

Et ce bal où cent bougies,
Autant de lampes rougies,
Brillaient d'un haut ton leurs pas ?
As-tu vu quelles dorures ?
Et ces bijoux, ces parures ?

LA FEMME

Oui, mais ils ne dansaient pas

LE MARI

Et ce lit garni de franges ?
Ce ciel que portaient quatre anges ?
Ce couvre-pieds de damas ?

LA FEMME.

J'ai tout vu, mais, crois-moi, Pierre,
Comme nous, dans ta chaumière,
Peut-être, ils ne s'aimaient pas.

y remarque une originalité, des tournures, une simplicité, de la finesse, qui ne se trouvent point chez un peuple grossier. Ils me font regretter avec une espèce de désespoir, que le temps nous ait dérobé les grands morceaux de poésie des vieux bardes de la Bretagne. Ceux-ci sortent des cabarets, des foires; je les dois à des bateliers, à des aveugles: il ne faut pas, par quelques rapsodies, juger de l'esprit d'un grand peuple.

Je ne crois pas avoir parlé, dans cet ouvrage, de la danse et de la musique des bretons.

Leur musique est vive, légère. Elle ne paraîtrait pas convenir à des hommes naturellement lourds, et dont les mouvemens sont lents; mais comme la musique entrait pour beaucoup autrefois dans l'éducation des peuples, peut-être a-t-on imaginé dans la Bretagne de stimuler, par des airs vifs, un peuple dont les mouvemens avaient trop de lenteur. La même chose eut lieu dans l'Angleterre.

Les instrumens en usage en Bretagne sont la musette, le hautbois et le tambourin. Aucun peuple n'a plus d'oreille que le peuple de ces contrées. Dans un branle de cent personnes, vous n'en voyez pas une qui ne tombe d'aplomb, qui contrarie, par un faux mouvement, l'uniformité d'un ballet.

Dans la description de la danse des grecs, Guys nous a donné celle de la Bretagne: ce sont les mêmes passe-pieds, les mêmes figures; tantôt on marche deux à deux, jusqu'au moment où la musique vous indique le passe-pieds; tantôt vous formez un grand rond, au milieu duquel on enferme un enfant; on quitte ici la main d'une de ses voisines, et l'on décrit, suivi de tout le bal, cent figures dictées par le caprice. Ce qu'on remarque ici de particulier et d'étrange, c'est l'air contrit, l'œil baissé, l'air dévot de toutes les femmes: c'est encore ce respect que la danse inspirait, quand elle était l'image des mouvemens célestes, quand elle s'exécutait dans les temples, au fond des bois sacrés.

Les lacédémoniens avaient l'hormus, espèce de branle semblable à ceux que je décris: un jeune homme, d'une contenance fière, hardie, le dirigeait; les filles suivaient, dans une attitude modeste moins prononcée.

Lucien dit qu'on dansait en rond autour des autels, pour imiter le mouvement du Zodiaque.

La grue s'exécute en Bretagne comme elle s'exécutait dans Athènes, sous le règne de Thésée: les danseuses et les danseurs se suivent à la file, comme les grues.

Ces danses, dans les temples, dans les cimetières, furent défendues en 744, par le pape Zacharie; il en existait des traces à Paris dans le douzième siècle, puisque Odon, évêque de cette ville, donna ordre à ses curés de l'abolir.

Dans le dix-septième siècle, à Limoges, à la fête de Saint-Martial, le peuple dansait en rond dans le chœur de son église, et répétait à la fin de chaque pseaume: *Saint-Marceau pregas per nous et nous epingaren per vous.*

J'atteste, en 1765 ou 66, avoir vu danser encore dans une chapelle et dans le cimetière d'une petite terre de Bretagne, près de Brest.

Je me rappelle encore avoir vu fréquemment exécuter dans la Bretagne ce que l'on appelait, en terme d'art, danses de passion, dont polichinel, exécutant la sabotière, nous retrace l'image sur les petits théâtres: on y contrefaisait l'ivrogne, le fou, l'amour et la colère; on exécutait en pantomime les différens états de la société, le forgeron, le lutteur, le matelot, le jardinier, etc.

Sous le règne de Catherine de Médicis, dans un bal qu'elle donna, à Bayonne, aux ducs de Savoie et de Lorraine, — « les bretons dansèrent le passe-pied et les branles gais, au son des violons, et les biscayens, la moresque avec des tambours de basque: c'était au milieu de ces fêtes que Catherine préparait le massacre de la Saint-Barthelemy. »

Pline assure que le passe-pied tire son origine de la pyrrhique.

Nous avons vu que les bretons croient, dans les lieux sauvages et dans les landes, entendre la musique et voir la danse des gaurics autour des pierres druidiques. Lucrèce dit que les esprits font leur demeure dans les déserts, dans les forêts; c'est l'asile des nymphes, des satyres et des faunes danseurs.

Rien ne rappelle les temps reculés comme les danses des bretons. Assis sur des tonneaux, auprès desquels est une enseigne de gui, de lierre ou de sapin, un silène grossier vous présente, dans un broc, du vin, du cidre ou de l'eau-de-vie.

Plus loin, sur un fossé, dans une touffe de feuillage, un Homère aviné souffle dans sa musette, accompagné du hautbois affidé qui dirige sa marche et partage ses gains. Quel mouvement, quelle gaieté, quelle simplicité dans les nombreux acteurs de cette fête, dédaignée par quelques servantes, par ces messieurs accoutumés aux menuets, aux contre-danses, aux violons de la halle et du cabaret.

Je me suis écarté de Scaër, et j'y reviens, pour indiquer quels sont les travaux nécessaires dans cette commune.

On désire :

1° L'achèvement d'une route qui conduirait à Quimperlé : elle n'est faite que jusqu'à Balanec; il faudrait la conduire jusqu'à Scaër (1);

2° L'élévation d'une fontaine publique et les fonds nécessaires pour couvrir le canal qui porte dans Scaër les eaux de Sainte-Candide (2);

3° L'ordre de faire paver la ville;

4° Une demi-brigade de gendarmerie (3);

5° Le rétablissement du pont, qui ne permet plus à la moitié de la commune de communiquer avec l'autre pendant six grands mois de l'année (4);

6° La réparation des chemins qui conduisent aux forêts de Coatloc'h et de Cascadec; de celui qui mène à Châteauneuf;

7° La reconstruction du pont de Penvern (5);

8° La mise en état de la halle et de la prison.

Je crois vous avoir fait connaître, avec les détails nécessaires, l'état actuel du Finistère. C'est un pays riche, peuplé, où la culture cependant est loin d'atteindre à l'étendue, à la perfection qu'elle doit obtenir un jour. Nous avons vu qu'il existe une prodigieuse quantité de terrains sur la côte qu'on pourrait arracher à la mer sans fortes dépenses. Les landes (qui donnent un air inculte à ces contrées) coupées, pourries, servent d'engrais. On ferait beaucoup mieux de cultiver la terre qui les nourrit; mais les préjugés et les anciens usages ne sont point encore détruits dans la Bretagne. On pourrait se procurer les engrais nécessaires, en formant des prairies artificielles, en nourrissant un plus grand nombre de bestiaux. L'usage des fossés est bien conçu dans un pays pluvieux et de terres légères, dont la superficie serait enlevée, s'écroulerait dans les vallons, sans cette précaution sage, qui d'ailleurs conserve des bois et fournit des émondes. — Je n'ai jamais pu déterminer un honnête fermier à cultiver la totalité d'un champ dont il laissait toujours un angle en friche, sous le prétexte que ses pères ne l'avaient jamais travaillé : c'était la part du diable, à laquelle il ne fallait jamais toucher. Les connaissances nouvelles données par le *Journal du Cultivateur*, écrit en français, ne sont pas répandues dans nos campagnes. L'exemple des propriétaires gérant leurs terres et obtenant des succès, peut les déterminer, après des siècles, à suivre de nouvelles méthodes. Que de peines n'a-t-on pas eues pour leur faire adopter la culture des pommes de terre (6)! Peu de laboureurs emploient en semence les grains empruntés dans d'autres terres que les leurs : le grain s'abâtardit et devient d'une petitesse incroyable. — L'usage trop fréquent des fêtes et des jours de repos se fait sentir dans la Bretagne; il semble que l'ancienne église les ait multipliés dans le printemps, où la nature est en amour, où la perte d'un jour cause un dommage irréparable.

Le paysan breton, quelle que soit sa fortune, n'a d'autre jouissance que celle d'augmenter le trésor dans lequel il dépose tout l'argent qu'il arrache aux villes. Le plus riche fermier se nourrit comme son valet, et n'est pas mieux vêtu que lui. Le lait, le lard et le pain noir sont sa nourriture ordinaire. Il mange, aux jours de fêtes ou de mariage, du bœuf, du veau, quelquefois du far au raisin; il mange un autre far, aliment nourrissant, grossier, fait avec du lait et du beurre excellent. On na point de fromage en Bretagne, mais on y prépare le lait de vingt manières différentes.

Le peuple est sans désir et sans ambition; riche des dons de la nature, il reçoit ses présens sans la solliciter; son imagination travaille en raison de son inertie et de son ignorance. Ah! si les suisses possédaient ce pays!.... Les suisses, au bout de quelque temps, seraient ce que sont les bretons. L'abondance enfanta toujours la paresse.

Le gentilhomme sur sa terre, avant la révolution (j'en excepte celui que la fortune conduisait souvent à Paris), vivait avec la même négligence, la même apathie, la même indifférence : l'ambition, qui tend à s'élever, à fonder sa maison sur des profits multipliés, à tourmenter son existence pour augmenter ses revenus, était presque inconnue chez

(1) Elle existe maintenant.

(2) Cette fontaine est toujours dans le même état, comme nous l'avons déjà dit.

(3) Elle existe.

(4) Ce pont est en bon état, mais beaucoup trop étroit.

(5) On l'a seulement repare.

(6) L'observation de Cambry est peu exacte : la culture de la pomme de terre a, au contraire, été adoptée très-promptement dans le Finistère. Du reste, le paysan breton n'est pas aussi difficile à détourner de la routine que le dit ici l'auteur du Voyage; seulement il faut connaître les moyens d'agir sur ses préjugés. Nous nous occuperons de cette question dans la *seconde partie*.

lui. La tapisserie de Bergame, qu'on tenait de son trisaïeul; le vieux fauteuil à personnages, fabriqué sous le roi Salomon; le vieux-donjon, la petite chapelle, quelques assiettes de faïence et de porcelaine cassées, et l'habit des états à grandes basques, à boutonnières de fil d'or ou d'argent; la vieille épée sans lame et sans poignée, qu'on plaçait sur la cheminée, à côté d'un grand boucanier, formaient le ménage brillant d'un gentilhomme bas-breton, qui ne croyait dans l'univers qu'à la noblesse de Bretagne.

La séparation qu'on essaya d'établir de tout temps entre la France et les bretons les éloigna longtemps des faveurs de la cour; ils croyaient déroger en servant sous les rois, qu'ils ne regardaient pas comme leurs légitimes souverains. On connaît une époque où fort peu d'entre eux servaient dans les armées françaises; même encore, dans les derniers temps, on disait avec ironie, au jeune homme entrant dans les pages.... :

— Te voilà donc valet, mon petit cousin.

Quand M. de Boisgelin obtint le cordon bleu, on appelait licol cet ornement si désiré partout, et presque dédaigné par les bretons.

A Quimper, à Guingamp, chez les officiers retirés, il régnait un tout autre ton; mais rien n'était bizarre et sauvage comme un gentilhomme breton qui n'avait pas quitté sa terre.

Chapitre VIII.

DISTRICT DE CARHAIX EN 1794.

§. Ier.

La route de Morlaix à Carhaix est longue, ennuyeuse et fatigante; elle est pavée de rochers aigus, que le vent et l'orage ont découverts. Rien de plus sec, de plus aride; c'est un désert plus triste que ceux de l'Afrique et de l'Arabie; il n'offre à l'œil aucun paysage, aucun aspect sur lequel il puisse s'arrêter. Le botaniste y chercherait en vain des plantes; le naturaliste n'y verrait qu'une espèce de gros granit, sans la moindre variété; l'homme altéré n'y trouverait pas un ruisseau. Malheur au voyageur dont l'essieu se briserait dans cette affreuse solitude (1)!

Le rocher d'Armegny m'arrêta pourtant un moment. Il forme un îlot assez considérable, entre des bois, des prairies et le grand chemin; ses aiguilles sont dépouillées et bizarrement découpées. Qui ne peut voir ce rocher pittoresque, peut en prendre une idée en quittant le lac de Brienne, sur la route de Meringen. Pardonnez ces rapprochemens à l'habitude que j'ai de voyager, de comparer. Si je me prescrivais plus de sévérité, mon récit n'aurait pas le naturel, et mon esprit la liberté qui doivent régner dans cet ouvrage.

Carhaix est le chef-lieu d'un district. Son plus grand diamètre, de Bollazec à Coraga, est de 15 à 16 lieues; il y a 13 lieues de Motreff à la Feuillée.

Il se divise en 8 cantons, 26 communes; sa population est de 34,061 individus.

Carhaix, *Keraës*, ou *Ker-Ahès*, est un des points sur lesquels l'érudition bretonne s'est le plus essayée. On a prétendu qu'elle tenait son nom de la princesse Ahès, fille de Conan Mériadec, ou du roi Gralon. Elle la fit bâtir, l'enrichit de deux beaux chemins; l'un d'eux menait à Brest, l'autre conduisait à Nantes. On en voit encore des fragmens, nommés en langue du pays *Hent-Ahès*, chemin d'Ahès. Le citoyen Corret (2) a fait imprimer une brochure dans laquelle il prétend que cette ville est le chef-lieu des ossismiens. C'était, à son avis, le *Vorganium* ou *Vorgium* de Strabon, de Ptolémée, de Pithéas, de Pomponius Méla, etc., malgré l'opinion de Cluvérius et d'Argentré.

On a pris *Keraës* pour le *Ker-is* des anciens, pour la ville d'Is. Aëtius, gouverneur des Gaules, général de Valentinien III, en est le fondateur, suivant le citoyen Corret, dont les recherches sont si précieuses, et sur les ouvrages duquel je pourrais ici m'étendre, si je ne connaissais son extrême modestie. Il mérite des savans et des littérateurs la profonde estime que son intrépidité, que ses connaissances militaires lui méritèrent, en Espagne, de tous les grenadiers qui le suivaient, et qu'il guida toujours à la victoire.

Il n'est aucune recherche que je n'aie faite pour voir les bronzes antiques, les médailles, les débris de colonnes, et les compartimens en marbre dont on parle à Carhaix, hélas! sans réussite; et je l'ai

(1) La route de Morlaix à Carhaix est maintenant en bien meilleur état, grâce aux soins de l'ingénieur, M. Gustave Desbordes.

(2) Corret de la Tour d'Auvergne, premier grenadier de France.

Montagne et la forêt de Conveau, quatre chaînes de monticules qui se dominent, sur lesquelles sont placées les belles communes de St.-Hernin, de Spézet et de St.-Houarzec; ce point de vue, richement boisé, est couronné par les montagnes Noires.

Le sud-ouest est bien cultivé; Cléden, Landeleau, Kergloff, Châteauneuf, Colorec, embellissent cette partie du district, que termine la forêt de Las.

Au nord, on aperçoit la route de Morlaix, les contours de l'Aulne au milieu de belles prairies; la vieille ville de Carhaix, composée de tanneries; la Feuillée, au pied des montagnes d'Arès; les bois de Gouarmon dans Plounévézet; la forêt de Fréau, le bois de Squiriou, le clocher de Poullaouen, le Huelgoat et les rochers des montagnes d'Arès, secs, dépouillés et pittoresques.

La jolie promenade nommée le Champ-de-Mars, ou de la Raison, est plantée d'arbres bien alignés, qui laissent apercevoir un assez riche point de vue.

A quelques portées de fusil de la ville est le fameux souterrain sur lequel on a fait des milliers de contes; c'est la demeure des démons: c'était une retraite où les hommes se retiraient à l'approche de l'ennemi. Ceux qui prétendent l'avoir examiné jadis, ou raconter ce qu'ils tiennent de leurs pères, déclarent qu'on y voyait de grandes portes de fer, qu'il conduisait hors des murs. Ces murs cernaient alors un espace immense. Les savans y reconnaissent le travail des romains. C'est un aqueduc qui conduisait l'eau d'un champ voisin jusqu'à la ville, fait par les gaulois, d'une maçonnerie indestructible, comme celle de nos vieux châteaux, de la tour Magne, de la tour de Calais, de celle de Douvres, etc. La partie de cet aqueduc, que j'ai vue, n'a que 2 pieds et demi de large; il s'évase peut-être en s'approchant de la commune (1).

Quelles rues! quelle malpropreté! La grande rue est entièrement pavée de quartz. Cette pierre indestructible, dont les plus lourdes voitures ne peuvent briser les pointes anguleuses, dégarnies de sable, de la terre qui les environnait, fatiguent le piéton, estropient les animaux (2). Beaucoup de maisons enfumées, au-dessous du sol de la rue, recevant ses écoulemens; une multitude de chaumières abattues, abandonnées; la pauvreté, la nonchalance et la malpropreté d'une partie des habitans, en rendraient le séjour inhabitable, sans l'élévation sur laquelle cette ville est placée, sans les vents violens qui balaient et purifient l'atmosphère (3). Le caractère général des habitans de cette commune est froid, indifférent; l'eau-de-vie seule les agite. Placés pour faire un commerce étendu, au milieu de routes superbes, elles sont désertes, infréquentées; les jardins n'y sont pas cultivés; on n'y mange, pour ainsi dire, ni fruit ni légumes (4). La chasse les occupait avant la révolution; leurs perdrix célèbres couvraient nos tables à Paris. Ce motif de mouvement n'existe plus, faute de poudre; et les habitans de Carhaix retombent dans l'apathie des espagnols et des sauvages (5).

Accoutumés aux privations, ils ont peu de peine

(1) L'aqueduc dont parle Cambry est situé sur la route de Calac, à une portée de fusil de la ville. Il a 30 pouces de large sur 18 à 20 pouces sous la clef. Il est construit en béton, formé de cailloux brisés, de la grosseur d'un œuf, et d'un mortier composé de chaux et d'un sable de granit pulvérisé, dans lequel le mica domine. Il est, à l'intérieur, revêtu d'un enduit en ciment formé de chaux et de briques grossièrement pulvérisées. Cet enduit est parfaitement conservé. L'aqueduc passe sous la place aux bestiaux, longe St.-Augustin, et vient aboutir dans un champ à quelques pas de l'église de Plouguer. Là se trouve un massif énorme de maçonnerie, de 12 à 15 pieds carrés, et d'autant d'épaisseur, enfoui dans la terre. Cette maçonnerie est faite du même béton que l'aqueduc, et d'assez gros quartiers de pierre baignant dans le mortier. La surface, au ras de terre, est recouverte d'un enduit en ciment. Peut-être était-ce un château d'eau, ou un lieu pour se baigner.

Des amorces assez considérables de ce même aqueduc se rencontrent encore au Moustoir, à une lieue de Carhaix, sur la route de Rostrenen; ce qui détruit l'idée émise par Cambry qu'il n'était construit que pour conduire à la ville les eaux d'une source voisine, d'autant que la portion qui se voit auprès de Carhaix est sur un point culminant, et qu'ensuite le revers du coteau descend rapidement du côté de Calac.

(2) Les rues sont toujours dans le même état, à l'exception de la rue du Pavé, qui est macadamisée.

(3) La même malpropreté règne toujours à Carhaix; les rues sont couvertes d'ordures, et les porcs les parcourent librement.

(4) C'est une erreur. Les fruits sont bons à Carhaix, et les légumes abondans dans les jardins particuliers; mais il n'existe pas de jardins destinés à fournir à la consommation du public.

(5) La petite perdrix si renommée de Carhaix, dite *roquette*, devient plus rare de jour en jour. La perdrix rouge, beaucoup plus forte, s'empare des parages et chasse l'autre. Il y a trente ans qu'on ne voyait presque pas de perdrix rouges; aujourd'hui elles sont fort communes.

à se procurer le strict nécessaire; le reste de leur temps est employé par les haines, les divisions, la calomnie; ils se dénigrent, se déchirent; sous Robespierre, ils s'égorgeaient.

Le bois manque à présent dans les environs de la ville. Les pierres pour bâtir sont très-rares; le granit employé dans les différens bâtimens vient des environs de Gourin.

Ce qu'ici l'on nomme moellon, est une espèce d'ardoisine compacte, colorée par quelques filtrations ferrugineuses.

Le tufeau, que l'air décompose, rend l'extérieur des maisons pareil à ces ouvrages vermiculés dont les architectes ornent quelquefois leurs fontaines; il est très-rare. On le trouvait aussi dans les environs de Gourin (1).

Les quartz, très-communs dans les pavés, se trouvaient par gros blocs épars dans les campagnes de Calac, de Scrignac et de Guerlesquin; ils ont presque disparu.

On voit ici de larges tables d'ardoises : elles servaient de pierres tombales; on les tirait des montagnes d'Arès.

Le citoyen Pourcelet-Treveret avait rassemblé des morceaux précieux de la mine de Poullaouen et de celle du Huelgoat. Ce qu'il y avait de plus curieux dans sa collection, était une prime d'améthyste, à cristaux prononcés et colorés, mêlés, confondus avec des quartz cristallisés : elle fut trouvée sur le grand chemin de Pontrieux. Cette pièce a 5 pouces de long sur 2 et demi de hauteur.

Un joli morceau de schorl de Châtelaudren, où se trouve une mine de plomb qu'on n'exploite plus.

Du fer spathique, mêlé de cristal de roche; des pyrites de Châtelaudren.

Des plombs gris, blancs, rouges, de Poullaouen et du Huelgoat.

Un beau morceau de plomb coloré, couvert de pyrites sulfureuses.

Des galènes de toute espèce.

Des cailloux roulés, à bandes de quartz très-régulières.

Des plombs blancs stalactites, formés par décomposition ou colorés par différentes dissolutions de terres cuivreuses, vitrioliques et cristallisées.

Un superbe morceau en forme de grotte, à pointes d'aiguilles, dont l'intérieur contient du plomb blanc stalactite sur du minéral en décomposition, recouvert d'une dissolution de terre cuivreuse et cristallisée : pièce très-précieuse.

Du plomb minéral coloré, couvert de pyrites sulfureuses....

Toutes les rues de Carhaix sont à réparer. Les maisons, en général mal distribuées, sont presque toutes couvertes d'ardoises. Ces ardoises se tirent de trois ou quatre carrières du district; la principale est celle de Gouaranvès.

Le chauffage, dans ce pays couvert de bois, est à présent fort cher : les mines ont tout consommé, ou disposent de toutes les coupes.

On ne trouve ni médecin ni apothicaire dans cette commune (2). Les ressources de l'éducation y sont nulles, les arts abandonnés.

L'hôpital militaire se procure avec une peine infinie les objets les plus nécessaires. L'hospice de charité, doté jadis, entretenait quelques incurables : on a supprimé ses revenus; une vingtaine d'infortunés y languissent dans un état déplorable (3).

Ni pompe ni fontaine à Carhaix. On va chercher de l'eau dans la commune de Plouguer : cette eau n'est point couverte. Malgré les réparations qu'on vient de faire pour l'entretien de sa source, elle se gâte par des filtrations malsaines. On y lave; elle incommode. Il serait possible de conduire dans la ville l'eau de Saint-Antoine, fontaine qui n'en est éloignée que d'un quart de lieue (4).

Les halles y sont en bon état, les marchés bien tenus. Trois grandes foires dans l'année. Les normands s'y rendaient en foule; ils y portaient des draps de Rouen, de Caen, de Falaise, et beaucoup de quincaillerie. On y trouvait une prodigieuse

(1) Il se trouve à une demi-lieue de Carhaix, à Langonnec, etc.

(2) Deux médecins y sont établis, ainsi qu'une sage-femme.

(3) L'hôpital général est maintenant desservi par les dames de Saint-Thomas. Un vaste édifice à deux étages vient d'être ajouté au bâtiment principal, qui était auparavant beaucoup trop petit pour contenir les nombreux malades militaires qui y sont traités.

(4) Un seul puits banal existe dans la ville, au milieu de la rue des Augustins. La mardelle en est si basse que des hommes ivres s'y sont noyés; et d'ailleurs l'eau y est presque toujours corrompue, à cause des animaux qu'on y jette, ou qui, la nuit, s'y précipitent eux-mêmes.

La source Saint-Antoine est trop au-dessous du niveau de la ville pour y être conduite, comme l'indique Cambry; mais, avec peu de dépenses, on ferait de cette source une fontaine excellente.

quantité de bestiaux, de la cire, des fils, des pelleteries, des boutiques d'orfèvrerie; tout ce qui peut servir aux usages domestiques des habitans des villes et de ceux des campagnes (1).

Les soldats n'y sont points casernés (2).

On ne peut avoir une maison aussi peu commode, en aussi mauvais état que celle de la municipalité. La salle d'audience est commune au tribunal et aux officiers municipaux.

Les mendians sont en grand nombre dans Carhaix, dans tout le district, surtout dans Scrignac et Plounévez.

Passons aux détails qui peuvent faire connaître ce district en général.

Le climat est sujet aux orages, aux gelées. Le vent de nord-ouest brûle, courbe, déracine tous les arbres. La grêle y tombe fréquemment; il est rare que les blés et les jeunes plants ne gèlent point au mois de mai. Les chaleurs n'y sont pas excessives; les froids y sont très-supportables. Rien n'égale les variations du ciel et de la température de ce pays. Il produit des seigles, des avoines et du sarrasin, très-peu de froment, point d'orge ni de mil: tous les cantons sont à peu près de la même fécondité.

Les pommes de terre, méprisées jadis en Bretagne, sont cultivées avec succès dans quelques cantons; elles commencent à s'introduire dans le district que je décris (3).

On n'y cultive point de lin; le chanvre qu'on y sème suffit à peine aux besoins des cultivateurs.

Il y a quelques cidres dans les communes de Châteauneuf, de Carhaix, de Cléden et de Saint-Hernin; en général, on les tire du Faouet et de la Normandie, par Morlaix et Saint-Brieuc (4).

Les terres sont mal tenues, chargées de pierres. Le tiers du pays est à peine en culture. Il y manque des bras, et le fermier se décourage (5).

Les meilleures terres sont celles dont la principale commune est environnée, celles de Cléden et de Saint-Hernin; les plus mauvaises sont celles de Huelgoat et de Scrignac: elles sont lourdes, aquatiques dans les fonds, sèches sur les hauteurs. C'est un pays de foin; il est couvert de riches pâturages.

Le climat est tardif; on y craint surtout les gelées. Les cultivateurs battent leurs grains avec le fléau. Les fumiers sont formés de landes, de genêts, de paille, de bruyères, corrompus dans les mares des chemins de traverse. On ne donne point de sel au bétail.

Le pays est garni de chênes, de hêtres et de frênes. Les ormeaux y sont moins fréquens. On y trouve quelques sapins; les châtaigniers sont rares, les cerisiers assez communs. On fait dans le district une grande quantité de lattes, qui se transportent à Morlaix, à Saint-Pol-de-Léon, où l'on prend en échange du lin, de la graine de lin, qu'on verse sur Guingamp, sur Pontrieux et sur Lorient.

Le commerce des bestiaux est le plus considérable du district.

Il fournit de bons chevaux, mais d'une petite espèce. Il y avait, avant la révolution, un fort beau haras sur la terre de Kersalaun; il est détruit, sans qu'on songe à le rétablir (6).

Les suifs, le miel, les cires, les papiers du pays, se portent à Morlaix.

On élève quelques moutons dans les communes de Spézet, de Bérien, de la Feuillée; peu de chèvres. Les porcs y sont en assez grande abondance.

La forêt de Las nourrit une telle quantité de loups, de sangliers, qu'ils désespèrent les cultivateurs: ils sont obligés de veiller la nuit dans les

(1) Les foires de Carhaix n'ont plus la même importance qu'autrefois. Des négocians de Tours, Angers, Rouen, etc., y venaient pour approvisionner la Basse-Bretagne, et des affaires considérables s'y traitaient; mais les commis voyageurs, en procurant aux marchands la facilité de se fournir aux fabriques, à toutes les époques, ont ruiné cette foire. Les marchés aux bestiaux sont les seuls qui soient maintenant bien suivis à Carhaix. Les anglais y viennent faire de grands achats.

(2) Une caserne vient d'être établie dans l'ancien couvent des Carmes. Elle peut loger une compagnie.

(3) La pomme de terre forme la base de la nourriture des malheureux; cependant les journaliers font condition de n'en point manger dans les bonnes fermes.

(4) Ceci a bien changé; les environs de Carhaix fournissent d'excellent cidre, et jamais il n'en est tiré de la Normandie. Il n'est pas rare, dans les bonnes années, de voir donner une barrique de cidre pour un fût vide.

(5) Le nombre des landes est effectivement immense dans le district de Carhaix; mais leur défrichement est à peu près impossible dans l'état actuel des choses, comme nous le démontrerons dans notre *seconde partie*. La population du district de Carhaix est d'ailleurs une population de pasteurs. Au total, pourtant, quelques améliorations se sont effectuées depuis Cambry; on s'est surtout occupé des prairies artificielles. Depuis plusieurs années on cultive le trèfle, et il réussit parfaitement.

(6) Le haras du Langonnet [illegible] tous les ans deux étalons à Carhaix.

communes, pour éloigner ces animaux. On trouve les daims, des cerfs, des biches, des chevreuils, les bléreaux, des hermines, des belettes et des renards dans cette forêt : ils n'y sont plus en aussi grand nombre (1). Les malfaiteurs ont de tout temps choisi cette retraite ; elle les met à l'abri des poursuites de la justice.

Les bécasses, les canards sauvages, sont très-communs dans le district de Carhaix. On y trouve des cailles et des râles de genêt, mais rarement. L'épervier, la buse, le corbeau, désolent les campagnes ; les lapins y sont trop multipliés, les lièvres en abondance.

Il y a beaucoup d'étangs dans le district; le plus considérable est celui du Huelgoat. On en vante les anguilles superbes, très-communes jadis, rares à présent : leur grosseur et leur délicatesse les faisaient rechercher. Les tanches, les truites de ces étangs, sont de bonne qualité.

Les rivières du district étaient très-poissonneuses ; mais les écoulemens des mines ont détruit les brochets, les saumons, les dards, les brèmes et les perches qui les peuplaient ; ils périssent, comme les arbres qui paraient les rivages, et qui sont à présent à cinquante pieds sur les deux rives, dépouillés de feuillages et brûlés jusqu'au cœur.

Les écoulemens de ces mines font le désespoir des habitans de la campagne ; leur influence est mortelle : les hommes languissent décolorés, attaqués du plomb, de coliques d'entrailles, surtout dans les communes de Locmaria, de Plouié, du Huelgoat. On eût pu remédier à tant de maux en pratiquant des canaux d'écoulement : c'est aux ingénieurs à décider si cette opération est exécutable.

L'Aulne et l'Hyères sont les principales rivières du district; elles se réunissent, coulent par Châteaulin, se perdent dans la baie de Brest ; beaucoup de petits torrens et de ruisseaux se joignent à ces deux rivières.

Les mœurs, dans les campagnes, sont à peu près celles que j'ai décrites en parlant du district de Morlaix.

L'habitation du cultivateur est plus misérable encore que dans les environs de cette commune ; les yourtes de Kamtschatka ne sont pas aussi dégoûtantes (2).

Le croirait-on ? à la porte de Rome et de Naples, villes qui ne donnent que des idées de grandeur et d'opulence; près du fastueux cardinal Albani, à côté de Saint-Pierre, près du temple de la Sibyle, à Cumes, j'ai vu des cahutes plus affreuses et des hommes plus malheureux. Ce contraste m'a toujours blessé; j'espérais qu'une révolution sage diminuerait le luxe des palais pour embellir la chaumière du pauvre. Des méchans ont tout renversé, tout détruit ; et le mal qu'ils ont fait, loin d'être utile au malheureux, n'a servi qu'à le pervertir, à lui donner des vices, des fureurs, qu'à l'éloigner de la simplicité qui le consolait de ses peines. L'équilibre se rétablira peut-être : je le souhaite avec ardeur. Mais qu'il est difficile de redonner aux hommes un frein, des vertus, des talens, quand ils ont connu la licence, quand ils ont bu dans la coupe du crime et se sont enivrés de sang et de fureurs !

Le cultivateur pauvre, dans le district de Carhaix, n'a qu'une nourriture grossière ; il mange de gros pain de seigle, des bouillies de sarrasin, de blé noir (3).

Le costume des hommes varie dans tous les cantons du Finistère et de la Bretagne ; celui des femmes, dans chaque commune. Les cultivateurs sont eux-mêmes leurs médecins ; le vin, l'eau-de-vie, ont été de tout temps leurs principaux remèdes. Plus les hommes sont ignorans et simples, plus ils sont entourés de jongleurs et de charlatans : les uns donnent la fièvre, la guérissent en la faisant passer dans un arbre ; d'autres prédisent l'avenir, font voir le diable, et lui commandent ; quelques-uns lisent votre destinée dans les arbres ; ceux-ci la voient dans les signes de la main gauche. Je fus curieux de consulter un de ces magiciens. A force de recherches, je découvris un homme qui, sans études, a pris du goût pour les sciences. Dans un voyage qu'il fit à Brest, en qualité d'élève salpêtrier, il acquit quelques connaissances en physique. Il pratiquait la médecine depuis l'enfance, à l'aide de quelques recettes conservées dans sa famille, de père

(1) Les cerfs ne se rencontrent dans cette forêt que par hasard ; ils y viennent de la forêt de Lorge.

(2) Il y a dans ce que dit Cambry beaucoup d'exagération. Les habitans du district de Carhaix ne sont pas aussi mal logés qu'il le prétend. Beaucoup habitent d'anciens manoirs, et en général leurs maisons sont plus propres et plus commodes que celles de la ville de Carhaix, que les fermes du Léonnais même.

(3) La nourriture des habitans du district de Carhaix n'est pas plus grossière que celle de tous les autres finistériens. Ils mangent beaucoup de crêpes de seigle, met fort delicat, et que l'on ne fait que dans les montagnes.

en fils. J'eus avec lui plusieurs conversations : je fus aussi content de son esprit que de sa bonne foi, de sa raison, de sa philosophie. Le besoin de lumière le tourmentait ; il se plaignait sans cesse de la négligence de ses parens ; il regrettait de n'avoir pas fait d'études. A sa curiosité, à son impatience, à sa finesse, à la tournure originale de son esprit, je conjecturai que Julien le Mentheour, de la commune de Plounévez-du-Faou, eût marqué dans les lettres s'il avait eu dès l'enfance les moyens qui permettent de les cultiver.

D'après vos questions, me dit-il, sont-ce des contes ou des vérités que vous voulez que je vous donne ? Je n'ignore pas les grimaces de mes confrères ; je les pratique rarement : mais il est des fous qu'on ne guérit qu'avec des singeries. J'ai des recettes réelles ; que voulez-vous ?

Je désire, lui dis-je, de connaître les simples que vous employez, la médecine que vous pratiquez. Chaque pays a sa tradition ; c'est de la réunion de ces traditions que peuvent naître les lumières.

Je voudrais savoir les pratiques de vos charlatans pour juger de l'esprit de vos compatriotes. Vous m'obligerez en me parlant d'abord comme médecin ; en second lieu, comme homme instruit des secrets des faux médecins.

J'y consens, me dit-il ; et j'écrivis sous sa dictée.

Pour le mal que les bretons nomment *dreïtoures* (l'esquinancie) :

Audiviline,	du seneçon.
Garvic,	de la garence.
Aneladan,	du grand plantain (1).

On pile le tout avec du vieux beurre ; on l'applique à froid sur le cou (2).

Pour les maux d'yeux. — On met de la chelidoine tremper le soir dans de l'eau de fontaine ou de pluie ; on en lave le lendemain la partie malade (3).

Je ferai remarquer en passant que Matthiole recommande de n'employer cette plante qu'après en avoir diminué l'âpreté dans du lait de femme. L'opinion commune, du temps de Dioscoride, était qu'avec cette herbe l'hirondelle rendait la vue à ses petits.

Pour le mal de dents. — Appliquez une noix sur la dent malade, aussi chaude qu'on puisse la supporter ; le mal se passe, la dent tombe en morceaux (4).

Pour l'enflûre. — Faites bouillir de la racine de genêt dans une chopine d'eau, et donnez-en le jus au malade (5).

Pour les chancres à la bouche. — Appliquez le cochléaria (6).

Pour les vents et les maux de côté. — On prend le soir, en se couchant, du cerfeuil anisé, qu'on a fait bouillir dans du lait (7).

Pour les rétentions d'urine. — Employez la reine des prés (*rouanës ar foën*), la grande marguerite. On la fait tremper dans du vin blanc ; une ou deux onces suffisent. Pris sans précaution, ce remède fait uriner du sang (8).

Pour la dyssenterie. — Mangez une ou deux grappes de sureau (9).

Pour le mal de jambes. — Du charbon, une poignée de sel, une poignée de suie de cheminée ; pilez le tout ensemble ; on en fait un emplâtre, qu'on applique sur la blessure (10).

Pour les coupures. — On rappe de la deuxième écorce du genêt, on l'applique sur la plaie. On n'a pas besoin de renouveler cet emplâtre (11).

(1) En breton, *garence* se dit *garançza* ; le grand plantain, *ethledan* ; le seneçon, *baudre*, ou, par abus, *an auredal*. Les noms de plantes que cite Cambry n'ont donc pas la signification française qu'il leur donne. Nous ne pouvons, du reste, en donner la traduction ; ces noms ont sans doute été estropiés comme tous les mots celtiques cités par l'auteur du *Voyage dans le Finistère*.

(2) Ce remède peut être de quelque efficacité au début du mal. L'action du plantain est légèrement astringente et peut opérer la guérison en resserrant les tissus, surtout quand l'esquinancie se développe sous l'influence d'une température

(3) D'après les expériences de M. Orfila, on doit croire que le suc des feuilles de chelidoine et l'extrait de la même plante sont de puissans irritans. Ce remède est donc dangereux, et toujours activement nuisible dans les ophtalmies caractérisées.

(4) Remède sans effet.

(5) Le genêt est un purgatif inusité avec raison. Nous ne comprenons pas quel bon effet il a pu, en aucun temps, produire contre l'enflûre, à moins que par ce mot Cambry ne veuille désigner la tuméfaction de l'abdomen, par suite de constipation.

(6) Ce moyen est avantageux contre les engorgemens avec ulcération des geneives ; contre les chancres, proprement dits, il serait absurde et défectueux.

(7) Remède insignifiant.

(8) Essentiellement dangereux.

(9) Effet nul.

(10) Remède absurde.

(11) Ce moyen est bon, comme tous ceux qui n'agissent que par la pression qu'ils reçoivent du bandage.

Pour les meurtrissures. — Elles se guérissent en pétant à de la verveine pilée une poignée de sel et de blanc d'œuf (1).

REMÈDES POUR LES BESTIAUX.

Si l'animal a bu de l'eau après le soleil couché, ou mangé de l'herbe trop humide, on lui compose un breuvage d'une petite poignée de rue, de la même quantité d'armoise, de sabine, de persil royal, d'angélique, soit domestique, soit sauvage, ou d'ache, qu'on met à froid dans une chopine de cidre ou de vin (2).

Pour les maux aux pieds. — Pilez ensemble une égale quantité de vert-de-gris et de salpêtre; appliquez ce mélange sur la plaie, après l'avoir posé sur un morceau d'étoupe (3).

Pour les verrues. — Appliquez-y du vitriol ou de la coupe-rose; guérissez la plaie qui se forme avec de vieilles feuilles de chêne en poudre (4).

Pour les chevaux blessés sous la selle. — Lavez avec la spurgée sauvage pilée (5).

Pour les chevaux attaqués du poumon. — Mêlez à une demi-livre de sain-doux une once de thériaque; faites bouillir ce mélange dans deux pintes d'eau, et donnez-le chaud à boire à l'animal malade (6).

Chevaux piqués par des clous. — Faites chauffer la grosseur d'un pouce de savon, autant de sain-doux, une égale quantité de résine; mêlez ces drogues, introduisez-en dans la partie blessée (7).

Contre les piqûres de serpent. — Mêlez, dans du beurre sans sel, une petite poignée de manne romaine, la même quantité de feuilles de pied d'âne, de la deuxième écorce de frêne; appliquez le tout sur la plaie (8).

Tels sont les remèdes que pratique avec succès Julien le Mentheour dans son district. Il ne faut pas toujours mépriser ces recettes; elles sont le résultat de l'expérience. L'homme qui les dédaigne ignore que la médecine de Bohérave et de Linnée n'est formée que par un million d'observations de l'espèce de celles que font les gens de la campagne. Tous les médecins des districts de Brest et de Landerneau échouaient contre une épidémie qu'un paysan vient de détruire. Les plus hautes maximes de la morale sont le résultat des proverbes. Qui sait d'ailleurs si ces remèdes, transmis de père en fils, en Bretagne, conservés sans mélanges, ne sont pas de tradition druidique? Le sage examine, et l'ignorant tourne la tête.

Je suis frappé de la simplicité de ces remèdes; un médecin peut seul juger de leur valeur.

Je n'avais eu que la partie sensée de la médecine de ces campagnes, je voulais en connaître les folies.

Pour guérir le mauvais vent, on réunit neuf feuilles de bétoine sans tache, sans que leurs dentelles soient attaquées par des insectes; neuf grains de sel dans un morceau de toile neuve et non lavée; on coud le sachet avec du fil cru. Le tout s'applique au cou; il ne faut pas oublier un signe de croix sur le paquet, et de donner deux liards ou plus au Saint-Esprit. On les dépose, ou dans le tronc de la paroisse, ou dans la main de M. le curé.

Un homme, un animal a-t-il le pied foulé? le médecin met de la poussière dans une boîte; il fait une croix sur la poussière, en disant: au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Ante, ante te, super ante te.* Le malade est guéri, s'il donne quelques sous à la sainte trinité.

Pour ranimer un cheval fatigué, enfermez-le trois jours dans l'écurie, et donnez six sous au curé.

Tels sont les grands moyens dont le Mentheour voulut bien me donner l'histoire.

Les habitans des campagnes de Carhaix sont très-hospitaliers. Autant les hommes du chef-lieu sont durs, paresseux, processifs, autant les cultivateurs sont bons, laborieux et prévenans.

Les bourgs et les villages ne sont point pavés.

L'eau du district en général n'est pas mauvaise. Les cultivateurs boivent du cidre tant qu'ils en ont, et sans ménagement. Il faut vider une barrique le jour où l'on vient de la percer.

La conversation qui règne dans les chaumières porte sur la culture, sur les bestiaux. Dans les veillées, dans les jeux de nuit (*feston nos*), on ne

(1) Remède sans effet.

(2) Ce remède peut être employé avec un animal vigoureux, pourvu toutefois qu'il ne soit point répété trop souvent. Il deviendrait essentiellement funeste si l'animal était vieux, fatigué et mal nourri d'habitude.

(3) Le vert-de-gris en emplâtre s'employait beaucoup autrefois; mais ce remède est considéré aujourd'hui comme un véritable poison.

(4) Moyen efficace et sans danger.

(5) Moyen convenable et utile.

(6) Remède absurde.

(7) Moyen convenable.

(8) Absurde.

parlait que de lutins, que de démons, que de revenans. Ces rêveries s'oublient depuis la révolution, ainsi que les luttes et les danses.

On m'a parlé de ces espiégleries, dont les amours de Gombeau et de Macé nous offrent une peinture si naïve. Dans les promenades nocturnes, des jeunes gens cachés prenaient des filles avec des lacets de genêt. On ne dit pas ce qui se passait alors au clair de la lune ou dans l'obscurité des coudrettes, dans les chemins couverts, qu'avec inquiétude, qu'avec une douce palpitation les jeunes filles se plaisaient à parcourir. Ces routes à présent retentissent du bruit des armes; le sifflement des balles et les cris des mourans remplacent les doux sermens, les soupirs entrecoupés, les douces victoires de l'amour. Hommes furieux, imbéciles infortunés, qui n'avez qu'un jour à vivre, ne cesserez-vous pas de le souiller de sang, de l'obscurcir d'un épais nuage de crimes et de fureurs?... (1)

J'ai dit que six grandes routes aboutissent au chef-lieu du district; elles nécessitent des réparations qu'on néglige (2).

Il est indispensable, dans la commune de Colorec, de réparer le pont Morvan, ou plutôt de le refaire en entier. Les marchandises qui viennent de Morlaix; les denrées que six ou sept communes fournissent aux ouvriers de la mine du Huelgoat; les voyageurs et les marchands qui se rendent des environs de Châteaulin dans ceux de Carhaix, se servent de ce pont dangereux, où des hommes, pressés par la nécessité, ou conduits par le hasard, se noient trop fréquemment (3).

Le pont de Kergoat, sur la petite rivière de ce nom, expose aux mêmes accidens. Il sert à la communication de Spézet, de Motreff et de Saint-Herniu, avec le chef-lieu (4).

Le grand chemin de Carhaix au Guerlesquin est détestable. Trois ingénieurs en commencèrent les réparations en 1783, 87 et 92; elles ne sont pas terminées. Cette route est nécessaire au grand commerce de bestiaux entre le district de Morlaix et celui dont je vous fais la description.

Pont-ar-Gorec sur l'Aulne, le pont de la Ville-Basse sur l'Hyères, un autre pont sur la route de Guingamp, un quatrième sur l'Hyères, route de Châteaulin, commune de Plouguer, qui facilite l'arrivage des objets qu'on débarque au Port-Launay; le pont Triffen, dans la commune de Cléden, qui mène à Châteauneuf-du-Faou, à Châteaulin, près de celui-ci; un pont dans la commune de Spézet, qui conduit au Faouet, à Gourin, à Lorient; le pont de Châteauneuf, qu'on passe en se rendant à Gourin, à Coray, à Scaër, à Quimperlé, très-fréquenté; celui de Pont-Pol, dans la commune de Châteauneuf, qu'on traverse sur une échelle depuis huit ou dix ans; *Pont-ar-Glaou* (pont de charbon), sur la rivière de Rouanez, sur la route de Châteauneuf à Châteaulin, dans la commune de Plounévez, et tant d'autres, sont tous à réparer, à refaire; ils entretiendraient un commerce très-actif entre les communes du district et les cantons voisins, et donneraient l'existence à des peuplades qui languissent dans la misère (5).

L'esprit de toutes les communes que je viens de nommer, de toutes celles du district, est à peu près le même. Elles ne s'occupent ni des rois, ni des nobles; elles méprisent les curés assermentés. Il n'est point de cultivateur qui ne fît dix lieues à pied, la nuit, et dans un temps d'orage, pour joindre un prêtre réfractaire, pour recevoir sa bénédiction, pour lui donner de l'argent, des denrées. Ces prêtres sont cachés dans les forêts, dans le creux des rochers, dans des chaumières écartées, inquiets, poursuivis, errans, mais satisfaits de leur pouvoir, de la vénération qu'ils inspirent, du mal qu'ils font à leur patrie qui voudrait secouer le joug. Ils sont heureux par l'opinion, par l'imagination, inconcevable enchanteresse, qui métamorphose les prisons en palais, la nourriture la plus grossière en ambroisie, et les charbons de Saint-Laurent en lits de lilas et de rose.

Les combats poétiques dont j'ai parlé avaient lieu dans tout ce district.

La nation bretonne est remarquable par sa piété pour les morts. On passe des nuits sur la tombe de ses parens; on y verse des pleurs; on fait des

(1) Les chouans pénétraient quelquefois dans cette partie du Finistère.

(2) Les grandes routes sont actuellement en bon état, excepté celle de la Feuillée, à laquelle on travaille.

(3) Le pont Morvan est dans le même état. En 1826, plusieurs personnes s'y sont noyées.

(4) Le pont de Kergoat a été refait à neuf en 1825.

(5) Pont-ar-Gorec est toujours en très-mauvais état. Celui du petit Carhaix, sur l'Hyères, et surtout celui du Roi, route de Châteauneuf, sont détestables. Quant aux deux ponts au confluent de l'Aulne et de l'Hyères, ils ont été refaits à neuf, ainsi que le pont Triffen, celui de Châteauneuf, Pont-Pol et Pont-ar-Glaou.

libations de lait; et, dans quelques cantons, on ceint de guirlandes de fleurs le lieu des sépultures, planté d'ifs, d'aubépine et de funèbres peupliers.

Les manufactures sont en petit nombre et peu considérables. On y trouve deux papeteries, l'une à Landeleau, l'autre à Saint-Gouazec : la première a cessé ses travaux, la seconde les continue.

On fait quelques gros chapeaux à Carhaix. Dans la basse ville de cette commune, on compte une douzaine de tanneurs (1).

Pas un potier dans toute l'étendue du district. La poterie vient de Guingamp, les pipes et les faïences de Quimperlé.

Les tisserands ne fabriquent que de grosses toiles, qui ne sortent pas du pays.

Les mines de Poullaouen et du Huelgoat, et les forêts qu'elles emploient, font la richesse du pays.

J'avais le projet de visiter les montagnes d'Arès, dont on parle, en Bretagne, comme des Alpes et des Cordilières ; dont les mœurs, les usages, offrent, dit-on, des particularités singulières. Le 27 vendémiaire, je me rendis à la Feuillée.

La route de Carhaix à cette commune n'offre rien de remarquable. On traverse des champs peu boisés ; on voyage entre des collines couvertes de taillis ou de bruyères.

Quatre rouliers occupaient les lits de la seule chambre de l'auberge de la Feuillée. Je fus forcé de passer la nuit sur un de ces châlits qu'on abandonne aux mendians, redoutant l'affreuse maladie de ces contrées, n'ayant pour porte qu'une échelle couverte d'un gros drap enfumé par des tourbes que j'avais eu le malheur de faire allumer, et que je fus forcé de faire éteindre, malgré le froid très-rigoureux que j'éprouvais (2).

Je m'endormis pourtant, et je me convainquis, pour la centième fois, que l'imagination grossit tous les maux et tous les plaisirs de la vie.

La Feuillée est située sur une colline. Les maisons sont de blocs de granit couverts d'ardoises. Cette commune, pauvre, abandonnée, séparée de tout, au milieu d'un désert, au pied des montagnes d'Ares, contient environ 1,400 habitans. Le grand chemin de Carhaix à Landerneau la traverse. Les terres qui l'environnent sont peu fertiles ; elles ne suffisent pas à la nourriture de leurs habitans : l'industrie supplée à l'aridité du sol.

On s'étonnera peut-être d'entendre prononcer le mot d'*industrie*, dans un pays qu'un ancien préjugé dépeint encore comme sauvage, comme habité par une espèce de brute à figure humaine, qu'on nomme loups des montagnes.

Ce que je dis est vrai pourtant. Dans les temps reculés peut-être, ces habitans, ne s'alliant qu'entre eux, vivant dans leurs vallons, sans commerce, sans communication avec les hommes, méritèrent l'idée défavorable qu'on prit de leurs moyens, de leurs facultés et de leurs mœurs. Le commerce a tout changé : je m'attendais à voir les hommes les plus bornés du Finistère ; je leur ai trouvé de la vivacité, du feu ; plus d'idée, plus de facilité à s'exprimer en français, qu'aux paysans de la Bretagne en général.

La vie qu'ils mènent à présent, les courses fréquentes qu'ils font dans les villes, leurs rapports avec une multitude d'individus étrangers, développent leurs facultés. Je le répète, ils peuvent soutenir le parallèle avec les hommes les plus rusés, les plus instruits de la campagne. Dans les temps de trouble, sous le gouvernement révolutionnaire, ils ont été les colporteurs du pays ; ils échappaient à toute recherche, à toute inquisition.

L'homme le plus pauvre des montagnes d'Arès possède un cheval qui le nourrit ; il porte dans le pays de Léon, à Brest, des lattes, des sabots, du charbon, du sel, des châtaignes et des pommes, qu'il se procure à Carhaix, à Langonet, à Châteauneuf, à Rostrenen, dans les Côtes-du-Nord. Ces hommes actifs achètent des grains à Châteauneuf, à Carhaix, à Braspars, qu'ils vendent à Morlaix, à Landivisiau ; ils rapportent de ces communes des fromens, qu'ils ne cultivent point, et versent sur Gourin, sur Scaër, ce qu'ils ne peuvent consommer dans leurs villages. Dès la pointe du jour, on les voit à cheval courir aux lieux de leurs spéculations : ils ne rentrent souvent chez eux qu'après trois, six ou quinze jours de courses et de trafic.

On ne cultive dans ces contrées que du seigle, du sarrasin, de l'avoine d'été, un grain qu'ils nomment *pilat*, espèce d'avoine ou de blé avorté qu'on ne peut manger qu'en bouillie. Le *pilat* se sème en germinal et se coupe à la fin de thermidor. On n'en donne point aux chevaux ; ses extrémités, trop aiguës, pourraient s'attacher à leur gosier et leur causer une toux dangereuse : ils le refusent et le

(1) Il existe une tannerie très-considérable établie à Sainte-Catherine, à une lieue de Carhaix, sur la route de Calac.

(2) Un voyageur aurait encore à peu près les mêmes désagrémens à subir dans les auberges de la Feuillée.

déjà dit dans le catalogue que j'ai donné des monumens du Finistère. L'aqueduc de Carhaix, dont on prête la construction aux romains, est certainement un ouvrage gaulois, mais très-ancien (1).

Le chanoine Deric, dans son histoire ecclésiastique de Bretagne, fait venir Carhaix de *Kerc-heic*, qui, selon lui, veut dire perdrix (2).

On peut permettre aux écrivains des jeux d'esprit et d'érudition; ils ne donnent pas la vérité, ils l'obscurcissent quelquefois; mais parcourant des routes inconnues, ils font souvent d'utiles découvertes. Qu'importe le bavardage de Cluvérius, s'il indique précisément le lieu qu'on cherchait à connaître? Je pardonne à Bochart les longs voyages de son Hercule : des usages, des faits qui m'étaient inconnus, viennent enrichir ma mémoire. Un traité sur la chaussure des juifs est le meilleur recueil que j'ai trouvé sur les coutumes des peuples anciens. Notre ignorance générale vient du mépris que de futiles écrivains ont inspiré pour les commentateurs. La vérité se trouve dans leurs épais volumes; mais on les traite comme les provinciaux du temps passé, dont l'accent, la tournure et l'habit mal coupé, faisaient rejeter le placet, ou dédaigner les longs services.

Albert-le-Grand dit qu'en 878, les normands, joints aux danois, ruinèrent Carhaix.

En 1197, Richard deuxième, roi d'Angleterre, fut défait par les barons de la Bretagne, près de cette ville, place forte à cette époque.

En 1341, elle se rendit au comte de Montfort. Charles de Blois la prit en 1342; il en rétablit les fortifications. Le comte de Northampton, chef des anglais du parti de Montfort, s'en empara, l'an 1345. Reprise par les français, les anglais s'en rendirent maîtres une seconde fois, après la fameuse journée de la Roche-Dérien, en 1347.

On devait ambitionner la position de cette ville, placée sur une montagne élevée, dont l'accès est facile à défendre. Elle est le centre du Finistère, d'une partie des terres de Vannes et de Saint-Brieuc, de ce qu'on nommait la Basse-Bretagne. Le duc d'Aiguillon la jugea propre à recevoir le camp d'observation qu'il voulait établir à l'extrémité de la France; il fit ouvrir ou perfectionner les six grandes routes qui s'y rendent; elles conduisent à Brest, à Quimper, à Châteaulin, à Vannes, à Saint-Brieuc, à Morlaix. Ces chemins sont ferrés, et peuvent aisément porter une très-forte artillerie.

Bertrand Duguesclin se rendit possesseur de Carhaix en 1363; elle résista six semaines aux efforts de ce redoutable preneur de ville (3).

Du temps de la Ligue, en 1590, un parti de

(1) La Tour d'Auvergne et Thévenard ont tous deux donné une origine romaine à la ville de Carhaix. Ils disent que, sous Valentinien III, Aétius était préfet des Gaules, et qu'après avoir vaincu Attila, près Châlons, il vint soumettre les armoricains, campa où est Carhaix, et y laissa son lieutenant Littorius. Cette habitation militaire devint une ville, que l'on appela *Ker-aëtius*, et, par corruption, *Ker-aës*. A cela M. de Fréminville, adversaire implacable, comme on le sait, des origines romaines, répond, avec raison, qu'aucun historien ne parle de ce voyage d'Aétius dans l'Armorique; que, du reste, Strabon et Ptolémée, qui sont du 1er et du 2e siècle, parlent d'une ville qui ne peut être que Carhaix, sous le nom de *Vorganium*, et que, par conséquent, cette cité existait déjà lorsque Littorius vint en Armorique, et qu'elle ne put être fondée par lui. A cela on pourrait objecter qu'une ville qui existait a pu changer de nom, ainsi que nous en voyons un exemple pour Quimperlé, et que *Vorganium* a pu devenir *Ker-Aës*, la ville d'Aétius. Mais il resterait toujours l'objection contre le séjour de ce général romain en Bretagne, séjour que les historiens sont loin de constater, puisqu'ils pensent au contraire qu'Aétius ne dépassa point Tours. Nous aimons donc bien mieux adopter l'étymologie indiquée par Cambry et acceptée par M. de Fréminville, qui fait dériver le nom de *Carhaix* des deux mots bretons *Ker-Ahès*, ville d'Ahès. Cette Ahès était la seconde fille du roi Gralon.

Cependant, l'étymologie celtique de Carhaix n'empêche pas que les romains y aient séjourné. Les ruines qui attestent leur passage sont assez nombreuses pour qu'on ne le mette pas en doute. Nous en parlerons en détail dans notre seconde partie.

Quant à la route dont les débris existent de la pointe de Sizun à Carhaix, route à trois rangs de pierres l'un sur l'autre, appelée encore dans le pays *Hent-Ahès*, il serait difficile de dire si c'est une voie romaine ou un ancien travail des gaulois, ou un chemin du temps de Gralon. Des fouilles et des recherches minutieuses pourraient seules éclairer à cet égard.

(2) *Kerc-heic* ne signifie point perdrix, en celtique, et le mot *clujar*, qui a cette signification, n'a aucun rapport avec *Kerc-heic*. Mais certaines personnes ont cru que le nom de *Kar-Aës* pouvait bien avoir été donné à ce lieu, à cause de la multitude de perdrix que l'on y trouve, et du cri de ces oiseaux, qui est : *kar-ic*, *kar-iic*.

(3) On voit encore, au soubassement de l'église de St.-Tromeur, à Carhaix, les traces non équivoques des boulets. Ils furent sans doute lancés lorsque Duguesclin l'assiéga.

En 1448, l'amiral de Coëtivy, seigneur de Carhaix, donna cette ville au connétable de Richemont (Artur III, depuis duc de Bretagne), en échange d'autres domaines.

royalistes, commandés par le capitaine Duliscouët surprit cette cité deux heures avant le jour.

Ce fut à cette époque que les paysans bretons résolurent d'exterminer toute la noblesse de leur pays.

Le courage de Duliscouët leur en imposa (1).

Carhaix ne put résister à la fureur de Guy de Fontenelle, en 1592, aidé des troupes espagnoles, qui marchaient sous les ordres du duc de Mercœur. Duliscouët s'en ressaisit deux ans après.

Tels sont les principaux faits réunis par les historiens sur cette commune.

Elle est située par les 5 degrés 53 minutes 45 secondes de longitude, et par les 48 degrés 15 minutes 48 secondes de latitude.

La paroisse sous l'invocation de Saint-Pierre, et la Collégiale, fondation ducale, sont très-anciennes. On assure que leur érection remonte au sixième siècle. La pierre de ses clochers est d'un granit très-fin, tiré d'une carrière nommée Menez-Penpen, entre Gourin et le Faouet (2).

La communauté des Augustins, établie à Carhaix, en 1416, par Claude de Lannion, seigneur de Quélen, offrait un monument vanté *et d'un travail exquis*, dit-on. Il est tellement brisé qu'on n'en aperçoit plus que la masse informe; on a fait disparaître jusqu'à la moindre trace du ciseau qui l'exécuta : cette tombe était en kersanton (3).

L'hôpital général fut fondé en 1478;

Les Ursulines, en 1442 (4);

Les Carmes, en 1658;

Les Hospitalières, en 1663 (5).

Carhaix est de forme ovale. Du principal clocher de cette ville, on jouit d'assez grands aspects, peu pittoresques cependant; les montagnes d'Arès en terminent tous les lointains. La commune est un amas de maisons mal bâties, coupées de jardinets mal entretenus : quelques clochers, la superbe place du grand marché, la jolie promenade du Champ-de-Mars, reposent agréablement la vue, qui, s'écartant insensiblement, trouve au nord-ouest la route de Guingamp. Elle passe au milieu de champs bien cultivés, mais nus. Un premier cintre de collines, assez boisé pour plaire à l'œil, pas assez pour l'utilité du pays, fixe un instant vos regards; ils devinent ensuite une plaine immense du district de Rostrenen, et ne sont arrêtés que par les montagnes Noires.

Motreff et Saint-Hernin s'élèvent sur un riche côteau. Les bois de Kerampuil et de Prévasi, dans la commune de Plouguer, s'étendent agréablement sur des collines. On voit Calac sur la route de Guingamp; cet aspect a 8 lieues d'étendue.

Au midi, vous trouvez la route de Gourin-la-

(1) Duliscouët avait rassemblé une troupe pour aller au secours du château de Kerouzeré. Mais étant arrivé trop tard, il poussa vers Carhaix, qu'il prit et pilla. Dès que cet événement fut connu, les campagnes se soulevèrent et vinrent attaquer les royalistes. Mais les paysans furent deux fois vaincus. Duliscouet, qui commandait les vainqueurs, fit mettre le feu à Carhaix de dépit d'avoir perdu la main dans le combat.

(2) L'église paroissiale actuelle de Carhaix (ancienne collégiale) est sous l'invocation de St.-Tromeur. Quatre traits de la vie du saint sont sculptés en bas-relief sur la porte de l'église. Dans l'un des compartimens, on voit l'ordination du saint; dans le second, son martyre; dans le troisième, le saint decapité et à genoux devant Comore, comte de Cornouaille, ramasse lui-même sa tête; dans le quatrième, un ange le conduit au ciel, portant sa tête à la main.

Tous les personnages de ce bas-relief ont le costume du temps de François Ier.

L'église de St.-Tromeur est du seizième siècle, comme en avertissent deux inscriptions presque illisibles placées des deux côtés du portail. La façade et le portail sont sculptés avec soin et élégance.

On voit, dans le cimetière, une croix dont le fût est composé des statues adossées des apôtres, superposés quatre par quatre, les uns sur les autres. On appelle ce monument singulier la *Croix des douze Apôtres*.

Le clocher de l'église de Saint-Tromeur était l'un des plus élevés de la Bretagne. La tour carrée qui existe encore est en assez bon état, et a 130 pieds de haut; mais le clocher qui la surmontait en avait 100, ce qui faisait une hauteur totale de 230 pieds. Ce clocher élégant a été entièrement détruit par la foudre

Il semble, en examinant la paroissiale de Carhaix, que l'église est bien plus ancienne que la tour. Elle menace ruine de toutes parts.

L'église de Saint-Pierre, éloignée d'une centaine de pas de la précédente, sur la route de la Feuillée, sert d'église paroissiale à Plouguer. Sa tour, d'un travail exquis, est bien conservée et de la même hauteur que celle de Saint-Tromeur. La tradition rapporte que cette église fut construite sur un ancien temple payen.

(3) La communauté des Augustins sert actuellement de grenier à foin.

(4) Les Ursulines sont réparées et occupées par des dames cloîtrées, qui instruisent les jeunes filles des campagnes environnantes.

(5) En 1108, Tanguy, vicomte de Poher, fonda à Carhaix le prieuré de Saint-Nicolas.

Montagne et la forêt de Conveau, quatre chaînes de monticules qui se dominent, sur lesquelles sont placées les belles communes de St.-Hernin, de Spézet et de St.-Houarzec; ce point de vue, richement boisé, est couronné par les montagnes Noires.

Le sud-ouest est bien cultivé; Cléden, Landeleau, Kergloff, Châteauneuf, Colorec, embellissent cette partie du district, que termine la forêt de Las.

Au nord, on aperçoit la route de Morlaix, les contours de l'Aulne au milieu de belles prairies; la vieille ville de Carhaix, composée de tanneries; la Feuillée, au pied des montagnes d'Arès; les bois de Gouarmou dans Plounévézet; la forêt de Fréau, le bois de Squiriou, le clocher de Poullaouen, le Huelgoat et les rochers des montagnes d'Arès, secs, dépouillés et pittoresques.

La jolie promenade nommée le Champ-de-Mars, ou de la Raison, est plantée d'arbres bien alignés, qui laissent apercevoir un assez riche point de vue.

A quelques portées de fusil de la ville est le fameux souterrain sur lequel on a fait des milliers de contes; c'est la demeure des démons: c'était une retraite où les hommes se retiraient à l'approche de l'ennemi. Ceux qui prétendent l'avoir examiné jadis, ou raconter ce qu'ils tiennent de leurs pères, déclarent qu'on y voyait de grandes portes de fer, qu'il conduisait hors des murs. Ces murs cernaient alors un espace immense. Les savans y reconnaissent le travail des romains. C'est un aqueduc qui conduisait l'eau d'un champ voisin jusqu'à la ville, fait par les gaulois, d'une maçonnerie indestructible, comme celle de nos vieux châteaux, de la tour Magne, de la tour de Calais, de celle de Douvres, etc. La partie de cet aqueduc, que j'ai vue, n'a que 2 pieds et demi de large; il s'évase peut-être en s'approchant de la commune (1).

Quelles rues! quelle malpropreté! La grande rue est entièrement pavée de quartz. Cette pierre indestructible, dont les plus lourdes voitures ne peuvent briser les pointes anguleuses, dégarnies de sable, de la terre qui les environnait, fatiguent le piéton, estropient les animaux (2). Beaucoup de maisons enfumées, au-dessous du sol de la rue, recevant ses écoulemens; une multitude de chaumières abattues, abandonnées; la pauvreté, la nonchalance et la malpropreté d'une partie des habitans, en rendraient le séjour inhabitable, sans l'élévation sur laquelle cette ville est placée, sans les vents violens qui balaient et purifient l'atmosphère (3). Le caractère général des habitans de cette commune est froid, indifférent; l'eau-de-vie seule les agite. Placés pour faire un commerce étendu, au milieu de routes superbes, elles sont désertes, infréquentées; les jardins n'y sont pas cultivés; on n'y mange, pour ainsi dire, ni fruit ni légumes (4). La chasse les occupait avant la révolution; leurs perdrix célèbres couvraient nos tables à Paris. Ce motif de mouvement n'existe plus, faute de poudre; et les habitans de Carhaix retombent dans l'apathie des espagnols et des sauvages (5).

Accoutumés aux privations, ils ont peu de peine

(1) L'aqueduc dont parle Cambry est situé sur la route de Calac, à une portée de fusil de la ville. Il a 30 pouces de large sur 18 à 20 pouces sous la clef. Il est construit en béton, formé de cailloux brisés, de la grosseur d'un œuf, et d'un mortier composé de chaux et d'un sable de granit pulvérisé, dans lequel le mica domine. Il est, à l'intérieur, revêtu d'un enduit en ciment formé de chaux et de briques grossièrement pulvérisées. Cet enduit est parfaitement conservé. L'aqueduc passe sous la place aux bestiaux, longe St.-Augustin, et vient aboutir dans un champ à quelques pas de l'église de Plouguer. Là se trouve un massif énorme de maçonnerie, de 12 à 15 pieds carrés, et d'autant d'épaisseur, enfoui dans la terre. Cette maçonnerie est faite du même béton que l'aqueduc, et d'assez gros quartiers de pierre baignant dans le mortier. La surface, au ras de terre, est recouverte d'un enduit en ciment. Peut-être était-ce un château d'eau, ou un lieu pour se baigner.

Des amorces assez considérables de ce même aqueduc se rencontrent encore au Moustoir, à une lieue de Carhaix, sur la route de Rostrenen; ce qui détruit l'idée émise par Cambry qu'il n'était construit que pour conduire à la ville les eaux d'une source voisine, d'autant que la portion qui se voit auprès de Carhaix est sur un point culminant, et qu'ensuite le revers du coteau descend rapidement du côté de Calac.

(2) Les rues sont toujours dans le même état, à l'exception de la rue du Pavé, qui est macadamisée.

(3) La même malpropreté règne toujours à Carhaix; les rues sont couvertes d'ordures, et les porcs les parcourent librement.

(4) C'est une erreur. Les fruits sont bons à Carhaix, et les légumes abondans dans les jardins particuliers; mais il n'existe pas de jardins destinés à fournir à la consommation du public.

(5) La petite perdrix si renommée de Carhaix, dite *roquette*, devient plus rare de jour en jour. La perdrix rouge, beaucoup plus forte, s'empare des parages et chasse l'autre. Il y a trente ans qu'on ne voyait presque pas de perdrix rouges; aujourd'hui elles sont fort communes.

à se procurer le strict nécessaire; le reste de leur temps est employé par les haines, les divisions, la calomnie; ils se dénigrent, se déchirent; sous Robespierre, ils s'égorgeaient.

Le bois manque à présent dans les environs de la ville. Les pierres pour bâtir sont très-rares; le granit employé dans les différens bâtimens vient des environs de Gourin.

Ce qu'ici l'on nomme moellon, est une espèce d'ardoisine compacte, colorée par quelques filtrations ferrugineuses.

Le tufeau, que l'air décompose, rend l'extérieur des maisons pareil à ces ouvrages vermiculés dont les architectes ornent quelquefois leurs fontaines; il est très-rare. On le trouvait aussi dans les environs de Gourin (1).

Les quartz, très-communs dans les pavés, se trouvaient par gros blocs épars dans les campagnes de Calac, de Scrignac et de Guerlesquin; ils ont presque disparu.

On voit ici de larges tables d'ardoises : elles servaient de pierres tombales; on les tirait des montagnes d'Arès.

Le citoyen Pourcelet-Treveret avait rassemblé des morceaux précieux de la mine de Poullaouen et de celle du Huelgoat. Ce qu'il y avait de plus curieux dans sa collection, était une prime d'améthyste, à cristaux prononcés et colorés, mêlés, confondus avec des quartz cristallisés : elle fut trouvée sur le grand chemin de Pontrieux. Cette pièce a 5 pouces de long sur 2 et demi de hauteur.

Un joli morceau de schorl de Châtelaudren, où se trouve une mine de plomb qu'on n'exploite plus.

Du fer spathique, mêlé de cristal de roche; des pyrites de Châtelaudren.

Des plombs gris, blancs, rouges, de Poullaouen et du Huelgoat.

Un beau morceau de plomb coloré, couvert de pyrites sulfureuses.

Des galènes de toute espèce.

Des cailloux roulés, à bandes de quartz très-régulières.

Des plombs blancs stalactites, formés par décomposition ou colorés par différentes dissolutions de terres cuivreuses, vitrioliques et cristallisées.

Un superbe morceau en forme de grotte, à pointes d'argentines, dont l'intérieur contient du plomb blanc stalactite sur du minéral en décomposition, recouvert d'une dissolution de terre cuivreuse et cristallisée : pièce très-précieuse.

Du plomb minéral coloré, couvert de pyrites sulfureuses....

Toutes les rues de Carhaix sont à réparer. Les maisons, en général mal distribuées, sont presque toutes couvertes d'ardoises. Ces ardoises se tirent de trois ou quatre carrières du district; la principale est celle de Gouaranvès.

Le chauffage, dans ce pays couvert de bois, est à présent fort cher : les mines ont tout consommé, ou disposent de toutes les coupes.

On ne trouve ni médecin ni apothicaire dans cette commune (2). Les ressources de l'éducation y sont nulles, les arts abandonnés.

L'hôpital militaire se procure avec une peine infinie les objets les plus nécessaires. L'hospice de charité, doté jadis, entretenait quelques incurables : on a supprimé ses revenus; une vingtaine d'infortunés y languissent dans un état déplorable (3).

Ni pompe ni fontaine à Carhaix. On va chercher de l'eau dans la commune de Plouguer : cette eau n'est point couverte. Malgré les réparations qu'on vient de faire pour l'entretien de sa source, elle se gâte par des filtrations malsaines. On y lave; elle incommode. Il serait possible de conduire dans la ville l'eau de Saint-Antoine, fontaine qui n'en est éloignée que d'un quart de lieue (4).

Les halles y sont en bon état, les marchés bien tenus. Trois grandes foires dans l'année. Les normands s'y rendaient en foule; ils y portaient des draps de Rouen, de Caen, de Falaise, et beaucoup de quincaillerie. On y trouvait une prodigieuse

(1) Il se trouve à une demi-lieue de Carhaix, à Langonnet, etc.

(2) Deux médecins y sont établis, ainsi qu'une sage-femme.

(3) L'hôpital général est maintenant desservi par les dames de Saint-Thomas. Un vaste édifice à deux étages vient d'être ajouté au bâtiment principal, qui était auparavant beaucoup trop petit pour contenir les nombreux malades militaires qui y sont traités.

(4) Un seul puits banal existe dans la ville, au milieu de la rue des Augustins. La mardelle en est si basse que des hommes ivres s'y sont noyés; et d'ailleurs l'eau y est presque toujours corrompue, à cause des animaux qu'on y jette, ou qui, la nuit, s'y précipitent eux-mêmes.

La source Saint-Antoine est trop au-dessous du niveau de la ville pour y être conduite, comme l'indique Cambry; mais, avec peu de dépenses, on ferait de cette source une fontaine excellente.

quantité de bestiaux, de la cire, des fils, des pelleteries, des boutiques d'orfèvrerie; tout ce qui peut servir aux usages domestiques des habitans des villes et de ceux des campagnes (1).

Les soldats n'y sont points casernés (2).

On ne peut avoir une maison aussi peu commode, en aussi mauvais état que celle de la municipalité. La salle d'audience est commune au tribunal et aux officiers municipaux.

Les mendians sont en grand nombre dans Carhaix, dans tout le district, surtout dans Scrignac et Plounévez.

Passons aux détails qui peuvent faire connaître ce district en général.

Le climat est sujet aux orages, aux gelées. Le vent de nord-ouest brûle, courbe, déracine tous les arbres. La grêle y tombe fréquemment; il est rare que les blés et les jeunes plants ne gèlent point au mois de mai. Les chaleurs n'y sont pas excessives; les froids y sont très-supportables. Rien n'égale les variations du ciel et de la température de ce pays. Il produit des seigles, des avoines et du sarrasin, très-peu de froment, point d'orge ni de mil: tous les cantons sont à peu près de la même fécondité.

Les pommes de terre, méprisées jadis en Bretagne, sont cultivées avec succès dans quelques cantons; elles commencent à s'introduire dans le district que je décris (3).

On n'y cultive point de lin; le chanvre qu'on y sème suffit à peine aux besoins des cultivateurs.

Il y a quelques cidres dans les communes de Châteauneuf, de Carhaix, de Cléden et de Saint-Hernin; en général, on les tire du Faouet et de la Normandie, par Morlaix et Saint-Brieuc (4).

Les terres sont mal tenues, chargées de pierres. Le tiers du pays est à peine en culture. Il y manque des bras, et le fermier se décourage (5).

Les meilleures terres sont celles dont la principale commune est environnée, celles de Cléden et de Saint-Hernin; les plus mauvaises sont celles de Huelgoat et de Scrignac: elles sont lourdes, aquatiques dans les fonds, sèches sur les hauteurs. C'est un pays de foin; il est couvert de riches pâturages.

Le climat est tardif; on y craint surtout les gelées. Les cultivateurs battent leurs grains avec le fléau. Les fumiers sont formés de landes, de genêts, de paille, de bruyères, corrompus dans les mares des chemins de traverse. On ne donne point de sel au bétail.

Le pays est garni de chênes, de hêtres et de frênes. Les ormeaux y sont moins fréquens. On y trouve quelques sapins; les châtaigniers sont rares, les cerisiers assez communs. On fait dans le district une grande quantité de lattes, qui se transportent à Morlaix, à Saint-Pol-de-Léon, où l'on prend en échange du lin, de la graine de lin, qu'on verse sur Guingamp, sur Pontrieux et sur Lorient.

Le commerce des bestiaux est le plus considérable du district.

Il fournit de bons chevaux, mais d'une petite espèce. Il y avait, avant la révolution, un fort beau haras sur la terre de Kersalaun; il est détruit, sans qu'on songe à le rétablir (6).

Les suifs, le miel, les cires, les papiers du pays, se portent à Morlaix.

On élève quelques moutons dans les communes de Spézet, de Bérien, de la Feuillée; peu de chèvres. Les porcs y sont en assez grande abondance.

La forêt de Las nourrit une telle quantité de loups, de sangliers, qu'ils désespèrent les cultivateurs: ils sont obligés de veiller la nuit dans les

(1) Les foires de Carhaix n'ont plus la même importance qu'autrefois. Des négocians de Tours, Angers, Rouen, etc., y venaient pour approvisionner la Basse-Bretagne, et des affaires considérables s'y traitaient; mais les commis voyageurs, en procurant aux marchands la facilité de se fournir aux fabriques, à toutes les époques, ont ruiné cette foire. Les marchés aux bestiaux sont les seuls qui soient maintenant bien suivis à Carhaix. Les anglais y viennent faire de grands achats.

(2) Une caserne vient d'être établie dans l'ancien couvent des Carmes. Elle peut loger une compagnie.

(3) La pomme de terre forme la base de la nourriture des malheureux; cependant les journaliers font condition de n'en point manger dans les bonnes fermes.

(4) Ceci a bien changé; les environs de Carhaix fournissent d'excellent cidre, et jamais il n'en est tiré de la Normandie. Il n'est pas rare, dans les bonnes années, de voir donner une barrique de cidre pour un fût vide.

(5) Le nombre des landes est effectivement immense dans le district de Carhaix; mais leur défrichement est à peu près impossible dans l'état actuel des choses, comme nous le démontrerons dans notre *seconde partie*. La population du district de Carhaix est d'ailleurs une population de pasteurs. Au total, pourtant, quelques améliorations se sont effectuées depuis Cambry; on s'est surtout occupé des prairies artificielles. Depuis plusieurs années on cultive le trèfle, et il réussit parfaitement.

(6) Le haras du Langonnet fournit tous les ans deux étalons à Carhaix.

communes, pour éloigner ces animaux. On trouve des daims, des cerfs, des biches, des chevreuils, des bléreaux, des hermines, des belettes et des renards dans cette forêt : ils n'y sont plus en aussi grand nombre (1). Les malfaiteurs ont de tout temps choisi cette retraite ; elle les met à l'abri des poursuites de la justice.

Les bécasses, les canards sauvages, sont très-communs dans le district de Carhaix. On y trouve des cailles et des râles de genêt, mais rarement. L'épervier, la buse, le corbeau, désolent les campagnes ; les lapins y sont trop multipliés, les lièvres en abondance.

Il y a beaucoup d'étangs dans le district; le plus considérable est celui du Huelgoat. On en vante les anguilles superbes, très-communes jadis, rares à présent : leur grosseur et leur délicatesse les faisaient rechercher. Les tanches, les truites de ces étangs, sont de bonne qualité.

Les rivières du district étaient très-poissonneuses ; mais les écoulemens des mines ont détruit les brochets, les saumons, les dards, les brèmes et les perches qui les peuplaient ; ils périssent, comme les arbres qui paraient les rivages, et qui sont à présent à cinquante pieds sur les deux rives, dépouillés de feuillages et brûlés jusqu'au cœur.

Les écoulemens de ces mines font le désespoir des habitans de la campagne ; leur influence est mortelle : les hommes languissent décolorés, attaqués du plomb, de coliques d'entrailles, surtout dans les communes de Locmaria, de Plouié, du Huelgoat. On eût pu remédier à tant de maux en pratiquant des canaux d'écoulement : c'est aux ingénieurs à décider si cette opération est exécutable.

L'Aulne et l'Hyères sont les principales rivières du district ; elles se réunissent, coulent par Châteaulin, se perdent dans la baie de Brest ; beaucoup de petits torrens et de ruisseaux se joignent à ces deux rivières.

Les mœurs, dans les campagnes, sont à peu près celles que j'ai décrites en parlant du district de Morlaix.

L'habitation du cultivateur est plus misérable encore que dans les environs de cette commune ; les yourtes de Kamtschatka ne sont pas aussi dégoûtantes (2).

Le croirait-on ? à la porte de Rome et de Naples, villes qui ne donnent que des idées de grandeur et d'opulence; près du fastueux cardinal Albani, à côté de Saint-Pierre, près du temple de la Sibyle, à Cumes, j'ai vu des cahutes plus affreuses et des hommes plus malheureux. Ce contraste m'a toujours blessé; j'espérais qu'une révolution sage diminuerait le luxe des palais pour embellir la chaumière du pauvre. Des méchans ont tout renversé, tout détruit ; et le mal qu'ils ont fait, loin d'être utile au malheureux, n'a servi qu'à le pervertir, à lui donner des vices, des fureurs, qu'à l'éloigner de la simplicité qui le consolait de ses peines. L'équilibre se rétablira peut-être : je le souhaite avec ardeur. Mais qu'il est difficile de redonner aux hommes un frein, des vertus, des talens, quand ils ont connu la licence, quand ils ont bu dans la coupe du crime et se sont enivrés de sang et de fureurs !

Le cultivateur pauvre, dans le district de Carhaix, n'a qu'une nourriture grossière ; il mange de gros pain de seigle, des bouillies de sarrasin, de blé noir (3).

Le costume des hommes varie dans tous les cantons du Finistère et de la Bretagne ; celui des femmes, dans chaque commune. Les cultivateurs sont eux-mêmes leurs médecins ; le vin, l'eau-de-vie, ont été de tout temps leurs principaux remèdes. Plus les hommes sont ignorans et simples, plus ils sont entourés de jongleurs et de charlatans : les uns donnent la fièvre, la guérissent en la faisant passer dans un arbre ; d'autres prédisent l'avenir, font voir le diable, et lui commandent ; quelques-uns lisent votre destinée dans les arbres ; ceux-ci la voient dans les signes de la main gauche. Je fus curieux de consulter un de ces magiciens. A force de recherches, je découvris un homme qui, sans études, a pris du goût pour les sciences. Dans un voyage qu'il fit à Brest, en qualité d'élève salpétrier, il acquit quelques connaissances en physique. Il pratiquait la médecine depuis l'enfance, à l'aide de quelques recettes conservées dans sa famille, de père

(1) Les cerfs ne se rencontrent dans cette forêt que par hasard ; ils y viennent de la forêt de Lorge.

(2) Il y a dans ce que dit Cambry beaucoup d'exagération. Les habitans du district de Carhaix ne sont pas aussi mal logés qu'il le prétend. Beaucoup habitent d'anciens manoirs, et en général leurs maisons sont plus propres et plus commodes que celles de la ville de Carhaix, que les fermes du Léonnais même.

(3) La nourriture des habitans du district de Carhaix n'est pas plus grossière que celle de tous les autres finisteriens. Ils mangent beaucoup de crêpes de seigle, met fort delicat, et que l'on ne fait que dans les montagnes.

en fils. J'eus avec lui plusieurs conversations : je fus aussi content de son esprit que de sa bonne foi, de sa raison, de sa philosophie. Le besoin de lumière le tourmentait ; il se plaignait sans cesse de la négligence de ses parens ; il regrettait de n'avoir pas fait d'études. A sa curiosité, à son impatience, à sa finesse, à la tournure originale de son esprit, je conjecturai que Julien le Mentheour, de la commune de Plounévez-du-Faou, eût marqué dans les lettres s'il avait eu dès l'enfance les moyens qui permettent de les cultiver.

D'après vos questions, me dit-il, sont-ce des contes ou des vérités que vous voulez que je vous donne ? Je n'ignore pas les grimaces de mes confrères ; je les pratique rarement : mais il est des fous qu'on ne guérit qu'avec des singeries. J'ai des recettes réelles ; que voulez-vous ?

Je désire, lui dis-je, de connaître les simples que vous employez, la médecine que vous pratiquez. Chaque pays a sa tradition ; c'est de la réunion de ces traditions que peuvent naître les lumières.

Je voudrais savoir les pratiques de vos charlatans pour juger de l'esprit de vos compatriotes. Vous m'obligerez en me parlant d'abord comme médecin ; en second lieu, comme homme instruit des secrets des faux médecins.

J'y consens, me dit-il ; et j'écrivis sous sa dictée.

Pour le mal que les bretons nomment *dreïtoures* (l'esquinancie) :

Audiviline,	du seneçon.
Garvic,	de la garence.
Aneladan,	du grand plantain (1).

On pile le tout avec du vieux beurre ; on l'applique à froid sur le cou (2).

Pour les maux d'yeux. — On met de la chelidoine tremper le soir dans de l'eau de fontaine ou de pluie ; on en lave le lendemain la partie malade (3).

Je ferai remarquer en passant que Matthiole recommande de n'employer cette plante qu'après en avoir diminué l'âpreté dans du lait de femme. L'opinion commune, du temps de Dioscoride, était qu'avec cette herbe l'hirondelle rendait la vue à ses petits.

Pour le mal de dents. — Appliquez une noix sur la dent malade, aussi chaude qu'on puisse la supporter ; le mal se passe, la dent tombe en morceaux (4).

Pour l'enflûre. — Faites bouillir de la racine de genêt dans une chopine d'eau, et donnez-en le jus au malade (5).

Pour les chancres à la bouche. — Appliquez le cochléaria (6).

Pour les vents et les maux de côté. — On prend le soir, en se couchant, du cerfeuil anisé, qu'on a fait bouillir dans du lait (7).

Pour les rétentions d'urine. — Employez la reine des prés (*rouanës ar foën*), la grande marguerite. On la fait tremper dans du vin blanc ; une ou deux onces suffisent. Pris sans précaution, ce remède fait uriner du sang (8).

Pour la dyssenterie. — Mangez une ou deux grappes de sureau (9).

Pour le mal de jambes. — Du charbon, une poignée de sel, une poignée de suie de cheminée ; pilez le tout ensemble ; on en fait un emplâtre, qu'on applique sur la blessure (10).

Pour les coupures. — On rappe de la deuxième écorce du genêt, on l'applique sur la plaie. On n'a pas besoin de renouveler cet emplâtre (11).

(1) En breton, *garence* se dit *garançza* ; le grand plantain, *ethledan* ; le seneçon, *baudre*, ou, par abus, *an auredal*. Les noms de plantes que cite Cambry n'ont donc pas la signification française qu'il leur donne. Nous ne pouvons, du reste, en donner la traduction ; ces noms ont sans doute été estropiés comme tous les mots celtiques cités par l'auteur du *Voyage dans le Finistère*.

(2) Ce remède peut être de quelque efficacité au début du mal. L'action du plantain est légèrement astringente et peut opérer la guérison en resserrant les tissus, surtout quand l'esquinancie se développe sous l'influence d'une température chaude et humide.

(3) D'après les expériences de M. Orfila, on doit croire que le suc des feuilles de chelidoine et l'extrait de la même plante sont de puissans irritans. Ce remède est donc dangereux, et toujours activement nuisible dans les ophtalmies caractérisées.

(4) Remède sans effet.

(5) Le genêt est un purgatif inusité avec raison. Nous ne comprenons pas quel bon effet il a pu, en aucun temps, produire contre l'enflûre, à moins que par ce mot Cambry ne veuille désigner la tuméfaction de l'abdomen, par suite de constipation.

(6) Ce moyen est avantageux contre les engorgemens avec ulcération des gencives ; contre les chancres, proprement dits, il serait absurde et défectueux.

(7) Remède insignifiant.

(8) Essentiellement dangereux.

(9) Effet nul.

(10) Remède absurde.

(11) Ce moyen est bon, comme tous ceux qui n'agissent que par la pression qu'ils reçoivent du bandage.

Pour les meurtrissures. — Elles se guérissent en mêlant à de la verveine pilée une poignée de sel et de blanc d'œuf (1).

REMÈDES POUR LES BESTIAUX.

Si l'animal a bu de l'eau après le soleil couché, ou mangé de l'herbe trop humide, on lui compose un breuvage d'une petite poignée de rue, de la même quantité d'armoise, de sabine, de persil royal, d'angélique, soit domestique, soit sauvage, ou d'ache, qu'on met à froid dans une chopine de cidre ou de vin (2).

Pour les maux aux pieds. — Pilez ensemble une égale quantité de vert-de-gris et de salpêtre; appliquez ce mélange sur la plaie, après l'avoir posé sur un morceau d'étoupe (3).

Pour les verrues. — Appliquez-y du vitriol ou de la coupe-rose; guérissez la plaie qui se forme avec de vieilles feuilles de chêne en poudre (4).

Pour les chevaux blessés sous la selle. — Lavez avec la spurgée sauvage pilée (5).

Pour les chevaux attaqués du poumon. — Mêlez à une demi-livre de sain-doux une once de thériaque; faites bouillir ce mélange dans deux pintes d'eau, et donnez-le chaud à boire à l'animal malade (6).

Chevaux piqués par des clous. — Faites chauffer la grosseur d'un pouce de savon, autant de sain-doux, une égale quantité de résine; mêlez ces drogues, introduisez-en dans la partie blessée (7).

Contre les piqûres de serpent. — Mêlez, dans du beurre sans sel, une petite poignée de manne romaine, la même quantité de feuilles de pied d'âne, de la deuxième écorce de frêne; appliquez le tout sur la plaie (8).

Tels sont les remèdes que pratique avec succès Julien le Mentheour dans son district. Il ne faut pas toujours mépriser ces recettes; elles sont le résultat de l'expérience. L'homme qui les dédaigne ignore que la médecine de Bohérave et de Linnée n'est formée que par un million d'observations de l'espèce de celles que font les gens de la campagne. Tous les médecins des districts de Brest et de Landerneau échouaient contre une épidémie qu'un paysan vient de détruire. Les plus hautes maximes de la morale sont le résultat des proverbes. Qui sait d'ailleurs si ces remèdes, transmis de père en fils, en Bretagne, conservés sans mélanges, ne sont pas de tradition druidique? Le sage examine, et l'ignorant tourne la tête.

Je suis frappé de la simplicité de ces remèdes; un médecin peut seul juger de leur valeur.

Je n'avais eu que la partie sensée de la médecine de ces campagnes, je voulais en connaître les folies.

Pour guérir le mauvais vent, on réunit neuf feuilles de bétoine sans tache, sans que leurs dentelles soient attaquées par des insectes; neuf grains de sel dans un morceau de toile neuve et non lavée; on coud le sachet avec du fil cru. Le tout s'applique au cou; il ne faut pas oublier un signe de croix sur le paquet, et de donner deux liards ou plus au Saint-Esprit. On les dépose, ou dans le tronc de la paroisse, ou dans la main de M. le curé.

Un homme, un animal a-t-il le pied foulé? le médecin met de la poussière dans une boîte; il fait une croix sur la poussière, en disant: au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Ante, ante te, super ante te.* Le malade est guéri, s'il donne quelques sous à la sainte trinité.

Pour ranimer un cheval fatigué, enfermez-le trois jours dans l'écurie, et donnez six sous au curé.

Tels sont les grands moyens dont le Mentheour voulut bien me donner l'histoire.

Les habitans des campagnes de Carhaix sont très-hospitaliers. Autant les hommes du chef-lieu sont durs, paresseux, processifs, autant les cultivateurs sont bons, laborieux et prévenans.

Les bourgs et les villages ne sont point pavés.

L'eau du district en général n'est pas mauvaise. Les cultivateurs boivent du cidre tant qu'ils en ont, et sans ménagement. Il faut vider une barrique le jour où l'on vient de la percer.

La conversation qui règne dans les chaumières porte sur la culture, sur les bestiaux. Dans les veillées, dans les jeux de nuit (*feston nos*), on ne

(1) Remède sans effet.

(2) Ce remède peut être employé avec un animal vigoureux, pourvu toutefois qu'il ne soit point répété trop souvent. Il deviendrait essentiellement funeste si l'animal était vieux, fatigué et mal nourri d'habitude.

(3) Le vert-de-gris en emplâtre s'employait beaucoup autrefois; mais ce remède est considéré aujourd'hui comme un véritable poison.

(4) Moyen efficace et sans danger.

(5) Moyen convenable et utile.

(6) Remède absurde.

(7) Moyen convenable.

(8) Absurde.

parlait que de lutins, que de démons, que de revenans. Ces rêveries s'oublient depuis la révolution, ainsi que les luttes et les danses.

On m'a parlé de ces espiégleries, dont les amours de Gombeau et de Macé nous offrent une peinture si naïve. Dans les promenades nocturnes, des jeunes gens cachés prenaient des filles avec des lacets de genêt. On ne dit pas ce qui se passait alors au clair de la lune ou dans l'obscurité des coudrettes, dans les chemins couverts, qu'avec inquiétude, qu'avec une douce palpitation les jeunes filles se plaisaient à parcourir. Ces routes à présent retentissent du bruit des armes; le sifflement des balles et les cris des mourans remplacent les doux sermens, les soupirs entrecoupés, les douces victoires de l'amour. Hommes furieux, imbéciles infortunés, qui n'avez qu'un jour à vivre, ne cesserez-vous pas de le souiller de sang, de l'obscurcir d'un épais nuage de crimes et de fureurs?... (1)

J'ai dit que six grandes routes aboutissent au chef-lieu du district; elles nécessitent des réparations qu'on néglige (2).

Il est indispensable, dans la commune de Colorec, de réparer le pont Morvan, ou plutôt de le refaire en entier. Les marchandises qui viennent de Morlaix; les denrées que six ou sept communes fournissent aux ouvriers de la mine du Huelgoat; les voyageurs et les marchands qui se rendent des environs de Châteaulin dans ceux de Carhaix, se servent de ce pont dangereux, où des hommes, pressés par la nécessité, ou conduits par le hasard, se noient trop fréquemment (3).

Le pont de Kergoat, sur la petite rivière de ce nom, expose aux mêmes accidens. Il sert à la communication de Spézet, de Motreff et de Saint-Hernin, avec le chef-lieu (4).

Le grand chemin de Carhaix au Guerlesquin est détestable. Trois ingénieurs en commencèrent les réparations en 1783, 87 et 92; elles ne sont pas terminées. Cette route est nécessaire au grand commerce de bestiaux entre le district de Morlaix et celui dont je vous fais la description.

Pont-ar-Gorec sur l'Aulne, le pont de la Ville-Basse sur l'Hyères, un autre pont sur la route de Guingamp, un quatrième sur l'Hyères, route de Châteaulin, commune de Plouguer, qui facilite l'arrivage des objets qu'on débarque au Port-Launay; le pont Triffen, dans la commune de Cléden, qui mène à Châteauneuf-du-Faou, à Châteaulin, près de celui-ci; un pont dans la commune de Spézet, qui conduit au Faouet, à Gourin, à Lorient; le pont de Châteauneuf, qu'on passe en se rendant à Gourin, à Coray, à Scaër, à Quimperlé, très-fréquenté; celui de Pont-Pol, dans la commune de Châteauneuf, qu'on traverse sur une échelle depuis huit ou dix ans; *Pont-ar-Glaou* (pont de charbon), sur la rivière de Rouanez, sur la route de Châteauneuf à Châteaulin, dans la commune de Plounévez, et tant d'autres, sont tous à réparer, à refaire; ils entretiendraient un commerce très-actif entre les communes du district et les cantons voisins, et donneraient l'existence à des peuplades qui languissent dans la misère (5).

L'esprit de toutes les communes que je viens de nommer, de toutes celles du district, est à peu près le même. Elles ne s'occupent ni des rois, ni des nobles; elles méprisent les curés assermentés. Il n'est point de cultivateur qui ne fît dix lieues à pied, la nuit, et dans un temps d'orage, pour joindre un prêtre réfractaire, pour recevoir sa bénédiction, pour lui donner de l'argent, des denrées. Ces prêtres sont cachés dans les forêts, dans le creux des rochers, dans des chaumières écartées, inquiets, poursuivis, errans, mais satisfaits de leur pouvoir, de la vénération qu'ils inspirent, du mal qu'ils font à leur patrie qui voudrait secouer le joug. Ils sont heureux par l'opinion, par l'imagination, inconcevable enchanteresse, qui métamorphose les prisons en palais, la nourriture la plus grossière en ambroisie, et les charbons de Saint-Laurent en lits de lilas et de rose.

Les combats poétiques dont j'ai parlé avaient lieu dans tout ce district.

La nation bretonne est remarquable par sa piété pour les morts. On passe des nuits sur la tombe de ses parens; on y verse des pleurs; on fait des

(1) Les chouans pénétraient quelquefois dans cette partie du Finistère.

(2) Les grandes routes sont actuellement en bon état, excepté celle de la Feuillée, à laquelle on travaille.

(3) Le pont Morvan est dans le même état. En 1826, plusieurs personnes s'y sont noyées.

(4) Le pont de Kergoat a été refait à neuf en 1825.

(5) Pont-ar-Gorec est toujours en très-mauvais état. Celui du petit Carhaix, sur l'Hyères, et surtout celui du Roi, route de Châteauneuf, sont détestables. Quant aux deux ponts au confluent de l'Aulne et de l'Hyères, ils ont été refaits à neuf, ainsi que le pont Triffen, celui de Châteauneuf, Pont-Pol et Pont-ar-Glaou.

libations de lait; et, dans quelques cantons, on ceint de guirlandes de fleurs le lieu des sépultures, planté d'ifs, d'aubépine et de funèbres peupliers.

Les manufactures sont en petit nombre et peu considérables. On y trouve deux papeteries, l'une à Landeleau, l'autre à Saint-Gouazec : la première a cessé ses travaux, la seconde les continue.

On fait quelques gros chapeaux à Carhaix. Dans la basse ville de cette commune, on compte une douzaine de tanneurs (1).

Pas un potier dans toute l'étendue du district. La poterie vient de Guingamp, les pipes et les faïences de Quimperlé.

Les tisserands ne fabriquent que de grosses toiles, qui ne sortent pas du pays.

Les mines de Poullaouen et du Huelgoat, et les forêts qu'elles emploient, font la richesse du pays.

J'avais le projet de visiter les montagnes d'Arès, dont on parle, en Bretagne, comme des Alpes et des Cordilières ; dont les mœurs, les usages, offrent, dit-on, des particularités singulières. Le 27 vendémiaire, je me rendis à la Feuillée.

La route de Carhaix à cette commune n'offre rien de remarquable. On traverse des champs peu boisés ; on voyage entre des collines couvertes de taillis ou de bruyères.

Quatre rouliers occupaient les lits de la seule chambre de l'auberge de la Feuillée. Je fus forcé de passer la nuit sur un de ces châlits qu'on abandonne aux mendians, redoutant l'affreuse maladie de ces contrées, n'ayant pour porte qu'une échelle couverte d'un gros drap enfumé par des tourbes que j'avais eu le malheur de faire allumer, et que je fus forcé de faire éteindre, malgré le froid très-rigoureux que j'éprouvais (2).

Je m'endormis pourtant, et je me convainquis, pour la centième fois, que l'imagination grossit tous les maux et tous les plaisirs de la vie.

La Feuillée est située sur une colline. Les maisons sont de blocs de granit couverts d'ardoises. Cette commune, pauvre, abandonnée, séparée de tout, au milieu d'un désert, au pied des montagnes d'Arès, contient environ 1,400 habitans. Le grand chemin de Carhaix à Landerneau la traverse. Les terres qui l'environnent sont peu fertiles : elles ne suffisent pas à la nourriture de leurs habitans : l'industrie supplée à l'aridité du sol.

On s'étonnera peut-être d'entendre prononcer le mot d'*industrie*, dans un pays qu'un ancien préjugé dépeint encore comme sauvage, comme habité par une espèce de brute à figure humaine, qu'on nomme loups des montagnes.

Ce que je dis est vrai pourtant. Dans les temps reculés peut-être, ces habitans, ne s'alliant qu'entre eux, vivant dans leurs vallons, sans commerce, sans communication avec les hommes, méritèrent l'idée défavorable qu'on prit de leurs moyens, de leurs facultés et de leurs mœurs. Le commerce a tout changé : je m'attendais à voir les hommes les plus bornés du Finistère ; je leur ai trouvé de la vivacité, du feu ; plus d'idée, plus de facilité à s'exprimer en français, qu'aux paysans de la Bretagne en général.

La vie qu'ils mènent à présent, les courses fréquentes qu'ils font dans les villes, leurs rapports avec une multitude d'individus étrangers, développent leurs facultés. Je le répète, ils peuvent soutenir le parallèle avec les hommes les plus rusés, les plus instruits de la campagne. Dans les temps de trouble, sous le gouvernement révolutionnaire, ils ont été les colporteurs du pays ; ils échappaient à toute recherche, à toute inquisition.

L'homme le plus pauvre des montagnes d'Arès possède un cheval qui le nourrit ; il porte dans le pays de Léon, à Brest, des lattes, des sabots, du charbon, du sel, des châtaignes et des pommes, qu'il se procure à Carhaix, à Langonet, à Châteauneuf, à Rostrenen, dans les Côtes-du-Nord. Ces hommes actifs achètent des grains à Châteauneuf, à Carhaix, à Braspars, qu'ils vendent à Morlaix, à Landivisiau ; ils rapportent de ces communes des fromens, qu'ils ne cultivent point, et versent sur Gourin, sur Scaër, ce qu'ils ne peuvent consommer dans leurs villages. Dès la pointe du jour, on les voit à cheval courir aux lieux de leurs spéculations : ils ne rentrent souvent chez eux qu'après trois, six ou quinze jours de courses et de trafic.

On ne cultive dans ces contrées que du seigle, du sarrasin, de l'avoine d'été, un grain qu'ils nomment *pilat*, espèce d'avoine ou de blé avorté qu'on ne peut manger qu'en bouillie. Le *pilat* se sème en germinal et se coupe à la fin de thermidor. On n'en donne point aux chevaux ; ses extrémités, trop aiguës, pourraient s'attacher à leur gosier et leur causer une toux dangereuse ; ils le refusent et le

(1) Il existe une tannerie très-considérable établie à Sainte-Catherine, à une lieue de Carhaix, sur la route de Calac.

(2) Un voyageur aurait encore à peu près les mêmes désagrémens à subir dans les auberges de la Feuillée.

rejettent. On en cultive, dit-on, mais en petite quantité, dans les environs de Morlaix et de Quimper.

Les habitans des montagnes d'Arès sèment du chanvre, qu'ils emploient sans l'exporter. Ils sont vêtus de toile ou de berlinge, espèce d'étoffe faite avec du fil de chanvre et de la laine; ils en font des gilets, des habits, des culottes, des bas, et portent tous le même vêtement, de la même couleur, d'un brun-jaunâtre. Les femmes se servent de la même étoffe; elles n'ont de remarquable dans leur habillement, qu'une espèce de queue plissée, d'un empan de largeur, qui tombe aussi bas que leurs jupes. Les riches paysans mettent sous leur habit, ou plutôt sous leur large veste, un gilet de peau de mouton, dont le poil est en dehors; la peau, bien souple, bien passée, porte sur leur chemise.

Les crêpes, la bouillie, du pain de seigle, du laitage, et du lard dans les jours de fête, sont la nourriture de ces montagnards.

Les bestiaux sont très-nombreux dans ces cantons. L'herbe qu'ils paissent sur les hauteurs n'est pas assez substantielle pour qu'on s'exempte de garnir les étables, à midi dans les jours d'été, et le soir dans toutes les saisons.

Les prairies de la commune de la Feuillée donnent un foin maigre mêlé de joncs. On aime mieux laisser les champs en pâturage que d'obtenir, avec beaucoup de soins et de dépenses, des récoltes qui ne donnent pas trois pour un.

Les eaux sont bonnes; l'air est fort sain dans ces montagnes ; il est commun d'y voir des centenaires. Les hommes y sont d'un taille moyenne, forts, endurcis par leurs fréquens voyages et l'âpreté de leur climat.

On trouve quelques moutons dans ces contrées; ils s'y multiplieraient à l'infini : jamais terrain ne fut plus propre à leur entretien, mais il faudrait les surveiller. Les masses de rochers, des antres, des cavernes, offrent aux loups des retraites tranquilles ; ils fondent de là sur les troupeaux, les déchirent, et détruisent le bénéfice que raisonnablement le berger pourrait se promettre.

Sur le point le plus élevé des montagnes d'Arès, à près de deux lieues de la Feuillée, est une chapelle antique consacrée sans doute au soleil, dans les temps les plus reculés, comme le rocher de Tombelène, en Normandie, comme le mont Penninus, comme tous les hauts lieux : c'est à présent Saint-Michel qu'on y révère. Dans les belles nuits, on le voit quelquefois déployer ses ailes d'or et d'azur, et disparaître dans les airs (1).

Les jeux de l'imagination, quand ils ont quelque chose de brillant, me séduisent. J'envie l'émotion douce et religieuse de l'être qui, dans les nuages, sur ce mont séparé qui se dessine sur le ciel, croit entrevoir l'ange consolateur qui peut soulager sa misère, protéger ses enfans, conserver un vieux père, et l'arracher des portes de l'enfer ! Je m'émeus, je verse des larmes, et je suis alors tenté de blâmer la raison qui détruisit chez moi l'empire des chimères et remplaça de doux mensonges par des systèmes insipides et froids.

En approchant de cette chapelle, la terre se dépouille d'arbres et de buissons, comme au sommet de Saint-Gothard, du mont Cénis, comme aux sommets des hautes Alpes ; elle n'est plus couverte que de bruyères et de rochers brisés par les orages, ou décomposés par les temps. Tout prend un caractère sauvage, un air de mort; c'est l'aspect d'un vaste désert, dont rien n'égaie ou ne varie la longue et fatigante uniformité. Les derniers villages, les derniers champs, forment des îles séparées, entourées de rochers, d'une espèce de tourbe, d'une terre noirâtre et marécageuse, résultat de bruyères corrompues, accumulées pendant des siècles. Les femmes, les enfans, qui ne voient personne, qui ne connaissent que les figures hâlées et l'habit grossier de leurs pères, vous regardent avec étonnement, s'enfuient, se cachent à votre aspect; des milliers de chiens vous poursuivent avec frayeur, et les troupeaux épouvantés franchissent les fossés, méconnaissant la voix de leur gardien qui les rappelle.

Tout est d'ardoise dans ce pays : les maisons en sont couvertes; les champs en sont environnés; les ponts en sont formés. Chaque courtil est fermé de longs et larges quartiers de cette pierre, ce qui donne au village un aspect extraordinaire. Vous voyagez enfin sur le bord d'un petit ruisseau, sur des pierres brisées, sur des rochers schisteux, sur une espèce de grès, jusqu'à la sommité que vous voulez atteindre.

Là, vous trouvez une chapelle abandonnée. La façade, formée d'assises irrégulières, est ornée d'un portique décoré de deux pilastres d'ordre toscan, et d'une assez jolie corniche. Un petit

(1) Cette chapelle était tombée en ruines. Elle est actuellement réparée.

dôme couronne l'édifice. La charpente est détruite. L'intérieur est dépouillé, l'autel est renversé. Le bois de cette charpente s'emporte par petits morceaux : il préserve du mauvais vent, des incendies et du tonnerre.

Près de ce petit temple est un cintre de pierre où, le jour de la fête du lieu, les marchands étalaient leurs denrées.

Quoique le mont Saint-Michel ne soit pas extrêmement élevé, dans un climat très-orageux, sans cesse battu par les vents, la nature est peu productive : on n'y trouve que cinq à six plantes communes.

Un municipal de la Feuillée, que j'avais prié de m'accompagner, homme peu curieux, ennuyé de mes questions, las de briser des échantillons de pierre, de cueillir des plantes, s'écartait sans cesse de moi. Loin de répondre à mes demandes, de me nommer les principaux objets qui, dans un espace immense et varié, se déployaient sous mes yeux, je le voyais, l'œil fixé sur la terre, examinant les touffes de bruyères. En vain je l'appelais, je l'interrogeais; rien ne pouvait l'arracher à ses recherches, dont j'ignorais absolument l'objet. Tout-à-coup il m'apporte un lapin, qu'il venait de saisir par les oreilles; six minutes ne s'étaient pas écoulées qu'il en prend un second. Si vous aviez moins battu ce pays, me dit-il avec humeur; sans la manie que vous avez eue de cueillir des plantes et de casser des pierres, vous auriez dix lapins de plus. Ces animaux se réfugient dans cette enceinte; c'est un asile respecté : ils vivent sous les ailes de Saint-Michel, comme les pigeons de la Sicile sous la protection de Vénus.

La chasse du municipal étant terminée, j'obtins de lui quelques réponses; il me nomma les lieux que je voyais. Les espaces qui se déploient sous vos yeux sont grands, sans avoir l'étendue de ceux que l'Etna, le Vésuve, l'Albis, le col de Balme, etc., vous présentent.

Vous apercevez d'ici le vaste cintre formé par les montagnes d'Ares et les montagnes Noires, qui n'en sont qu'un embranchement; elles terminent à quinze lieues le point de vue de l'est-sud-est, coupé de collines peu pittoresques. La tour de Carhaix, celle de Rostrenen, se distinguent sur les nuages. L'œil descendant au sud est arrêté par la forêt de Las; à l'ouest, le point de vue perd son uniformité, offre plus d'accidens. Dans les beaux jours, on aperçoit la mer et les terres prolongées de la presqu'île de Crozon. Les montagnes voisines du mont Saint-Michel bornent la vue du nord; elles présentent, à peu de distance, des tapis de bruyères d'un très-beau rouge, des rochers dépouillés, et, dans quelques vallons, des langues de terre cultivées, des cabanes, quelques petits bouquets de bois. Rien de sauvage comme le canton de Saint-Ronal.

L'aspect que l'on a de ces montagnes est un des plus vastes du Finistère; les masses en sont bien distribuées, les détails variés, les couleurs vives; une odeur embaumée parfume l'atmosphère. Fatigué du noir des rochers, de l'incertitude des lointains vaporeux, de la ceinture uniforme des montagnes, votre œil s'arrête avec plaisir sur des tapis d'une mousse jaunâtre, sur de jolis champs de verdure, qui marquent au milieu des bruyères pourprées, comme les anazes de l'Egypte sur les sables qui les entourent. Sous vos pieds sont des marais très-dangereux, où s'égarent dans la nuit les hommes et leurs chevaux : des voitures et leurs équipages s'y sont engloutis. On disait, on dit en proverbe, quand un avare a cessé d'être : — Le diable l'a jeté dans les fondrières du Gunelé, au bas du mont Saint-Michel.

Par un reste de l'ancienne superstition adaptée à la religion catholique, on persuadait encore, il y a peu d'années, que des êtres coupables, métamorphosés en barbet noir, étaient menés jusqu'à Braspars. Le curé confiait le chien noir à son valet, qui le conduisait dans un lieu retiré. Le chien disparaissait en ce moment : la terre au loin tremblait; des feux s'élevaient du sein des rochers; le ciel, couvert d'affreux nuages, fondait en grêle; le tonnerre grondait.....

Plutarque rapporte, d'après Démétrius, que dans les îles voisines d'Albion, consacrées aux génies, aux héros dont elles portent les noms, des ouragans et des tempêtes annoncent la chute des grands coupables.

On dit à Braspars que les démons, chassés du corps de l'homme, sont enchaînés dans un cercle magique sur le haut du mont Saint-Michel : ceux qui mettent pied dans ce cercle courent toute la nuit sans pouvoir s'arrêter; aussi, la nuit, on n'ose traverser ces montagnes.

En descendant du mont Saint-Michel dans la plaine, je vis des eaux et des traces ferrugineuses.

Les habitans sont bons, hospitaliers, généreux. Si les bestiaux de leurs voisins passent dans leurs

champs, ils les ramènent aux propriétaires, sans se plaindre, sans exiger le moindre dédommagement. S'ils ignorent à qui ces animaux peuvent appartenir, ils les soignent, ils les nourrissent jusqu'au moment où leur maître vient les réclamer, loin de les écarter, de les chasser avec brutalité, de les faire saisir par d'avides huissiers, comme dans nos contrées policées. Les mœurs des habitans d'Arès sont douces. L'ivrognerie n'y règne pas autant que dans le reste de la Bretagne; non qu'ils l'évitent, mais les occasions sont rares dans un pays qui ne produit ni vin, ni cidre, où les charrois sont impraticables.

Hélas! quand nous trouvons des vertus sur la terre, on les doit plus à des obstacles matériels qu'à la raison.

On voit peu de troupeaux dans ces lieux écartés. On y trouve beaucoup de canards sauvages; l'étang de Kerveron en est couvert. Les bécasses y sont très-rares; les lièvres, les lapins en abondance; les perdrix moins communes que dans les environs de Carhaix.

Ici, le vin, l'eau-de-vie, du lait aigre, sont des remèdes à tous maux. Quelques cultivateurs raccommodent les bras cassés et guérissent les bestiaux des maladies qui les attaquent rarement.

Les vents du sud-ouest, les vents du nord, sont terribles sur ces montagnes; les gelées y sont fortes. Dans l'hiver de 88 à 89, la neige s'élevait à plus de dix pieds dans les vallons; on fut sept semaines sans pouvoir mettre les animaux dans les champs.

Je m'entretins avec tous les habitans que je trouvai dans ce petit voyage. Deux réponses vous feront connaître leur extrême simplicité.

— Aimez-vous les contes, les histoires du temps passé?

— Fort peu, quand je travaille; quand je me repose, je bois ou je m'endors, et je n'aime pas à parler.

— Pourquoi ne faites-vous pas réparer ces chemins détestables?

— N'avons-nous pas les landes? La terre est large, et nous ne craignons pas plus le travail que nos bœufs.

— Oui; mais ces bœufs s'exténuent, dégénèrent; les charrettes se brisent.

— Que voulez-vous? le ciel pourvoit à tout.

La municipalité de la Feuillée désire qu'on fasse un pont au bas de la commune, sur la route de Landerneau. Une jetée faite en 1760 est détruite: le mal augmente; l'eau surmonte la jetée. C'est un passage important, qu'on ne peut abandonner.

Au midi, près de la même commune, il existe un passage presque impraticable; il communique cependant avec Braspars, avec Châteaulin, avec la commune de Loquefret (1).

Sur la route de la Feuillée à Morlaix, dans un endroit nommé Lenalec, est un chemin à réparer.

Les plombs de la mine du Huelgoat et de celle de Poullaouen passent nécessairement par la Feuillée. Quand on les transporte à Landerneau, ils sont arrêtés fort long-temps par les bourbiers de Keranguerof; on les comblerait aisément (2).

Je parlerai, dans la description du district de Châteaulin, du chemin déjà commencé de Morlaix à Châteaulin par Braspars; il passerait aux pieds du mont Saint-Michel. Les officiers municipaux de la Feuillée en reconnaissent l'utilité; ils assurent que cette route n'est pas difficile à terminer (3).

Le village de Botcador, le dernier qu'on rencontre en approchant de Saint-Michel, devrait appartenir au district de Carhaix; il n'aurait pas à traverser les montagnes pour verser ses denrées au chef-lieu, à Châteaulin; il lui serait facile d'arriver à la Feuillée par le chemin de Landerneau.

Le terroir de Botmeur, qui tient à la commune de Bérien, est enclavé dans celle de la Feuillée. Ce village est obligé de traverser un terrain étranger pour porter ses morts au cimetière de son canton. Il désire son affiliation à la Feuillée. Les municipaux de cette dernière commune approuvaient ce changement.

Dans le canton que je viens de parcourir, on ne peut plus se procurer de meules. On en trouvait jadis à Châteaulin, à Morlaix, à Landerneau.

J'indique les besoins de ces bons paysans. Quelque administrateur, en parcourant ces feuilles, pourra former le plan de les servir. Je connais l'insouciance des habitans de la campagne; ils ne solliciteront pas des réparations nécessaires; les mille et mille pétitions des corps constitués ne sont pas lues; les ingénieurs effraient par le tableau de leurs dépenses accumulées. Les contrées voisines de Paris obtiennent tout, parce qu'elles ont des avocats auprès du gouvernement. Puissé-je attirer sur les lieux écartés que je parcours au bout

(1) Ce passage est toujours dans le même état.

(2) Ils ont été comblés.

(3) Le conseil général a voté des fonds pour cette route.

du monde, les regards d'un administrateur puissant, et faire porter ses soins, sa bienveillance, sur le point le plus abandonné, le plus négligé, le plus important de la France! Quels immenses terrains on livrerait à la culture! quelle multitude de troupeaux on établirait dans ces lieux! La France, en secondant, en servant la Bretagne, s'enrichirait bien plus qu'en voulant cultiver la totalité de Saint-Domingue, pays de mort, que l'espagnol ne nous accorde que pour nous perdre: c'est le présent d'un ennemi. Resserrons-nous; laissons les idées de conquêtes. La France peut nourrir soixante millions d'habitans: quand nous aurons atteint cette population, nous chercherons alors à nous étendre. Je me souviens d'avoir trouvé jadis un petit livre intitulé: *Il Parangone politico*. L'auteur suppose une dispute de puissances entre le génie de la France et le génie de l'Espagne: une balance est suspendue, la France l'emporte; l'espagnol ne se rend pas; il place sur l'Espagne ses possessions dans l'Inde orientale, il est vaincu; il ajoute les îles de Saint-Domingue, de Cuba, au Mexique, au Pérou; plus il chargeait, plus la France majestueuse descendait avec dignité. C'est l'unité qui fait le bien; l'excès des richesses est nuisible: son étendue perdit l'empire des romains.

Je revins à Carhaix dans le dessein de visiter Châteauneuf-du-Faou, à l'autre extrémité du district.

Châteauneuf est à l'ouest de Carhaix. En sortant de cette dernière commune, par des rues impraticables, vous trouvez des chemins mal conduits, mal ferrés (1). A quelques portées de fusil, l'on est forcé de gravir une montagne qui ne permet aux rouliers ni de la monter, ni de la descendre (2). Les terres que vous parcourez sont incultes et dépouillées. Tous les environs de Carhaix, comme ceux de tous les lieux habités, offrent quelques vergers, des terres assez fécondes. Ainsi tout ce qui couvre la montagne de Volterre, en Toscane, présente l'aspect d'un jardin, quand la campagne desséchée n'offre à l'œil qu'un désert aride. A quelques milles de Carhaix, la route est moins cahoteuse, mieux faite, mais les aspects toujours les mêmes. Vous voyez sur la croupe, au sommet des monticules multipliés qui forment le sol, se déployer des tapis de genêts, de bruyères, que des moutons devraient couvrir, que l'industrie devrait féconder.

Peu de clochers dans les lointains, pas une habitation sur la route jusqu'au château de Pratulo. On le voit sur la droite, dans une jolie position; des bois l'entourent; une prairie descend du jardin jusqu'aux bords de l'Aulne.

Le pont Triffen est mal pavé; ses garde-fous ont disparu. Vous l'abordez par une descente rapide: le faux pas d'un mallier pourrait vous porter dans l'abîme. L'avant-dernier propriétaire de Pratulo se noya près du pont Triffen, entraîné par un jeune cheval. Faites réparer le pont, et mettez le voyageur à l'abri des dangers; enlevez au cultivateur la crainte de voir périr ses chevaux, ses bœufs, sa charrette et son fils (3). Je visitai la papeterie de Pratulo, dont le fond appartient au ci-devant comte de Musillac. Le citoyen Guidon en a fait construire les établissemens; il en dirige les travaux. Il employait quatre jeux de pilons; il peut à peine en occuper un seul.

Trois grands propriétaires se partagent les environs de Châteauneuf, Musillac, Rosili, Dugrego, dont les possessions embrassent la vaste étendue de la forêt de Las.

Châteauneuf est une commune pittoresquement située, riche de nature, variée d'aspects. Elle s'élève sur un coteau bien abrité des vents de nord-ouest. Les sinuosités de l'Aulne coupent de riches prairies, près desquelles sont établis des moulins et de petites chaumières. Les fonds paraissent garnis de bois rians et de montagnes assez hautes. Notre-Dame-des-Portes domine un tertre élevé, couvert de chênes et d'ormeaux. C'était un jour de foire. Une espèce de place, qu'il fallait traverser, était remplie d'un monde de sauvages, qui, n'ayant point vu de voitures, me prirent pour *un représentant*. Les animaux s'écartent, se précipitent; la fille abandonne sa génisse pour me voir; le vigoureux bouvier laisse ses bœufs pour me saluer, tandis que le municipal régulateur m'envisage en tremblant, et fait quelque acte de rigueur pour me prouver son patriotisme et son zèle.

Je me rendis à la maison commune; j'y trouvai le maire et des officiers municipaux. Ils répondirent avec simplicité, avec intelligence, aux questions que je leur fis; mais un notable, homme de ville, *homme d'esprit*, m'impatienta tellement par son sa-

(1) Ces chemins sont aujourd'hui en bon état.

(2) Nous pensons que c'est la montée la plus rapide de toute la Bretagne.

(3) Nous avons déjà dit que ce pont avait été refait.

voir, par son érudition, par sa philosophie, qu'il faut avoir la patience et la force dont le ciel m'a doué pour supporter sa présence pendant une heure. Il savait tout, il répondait à tout. J'ai trouvé des Cicérones bizarres en Italie, mais jamais un original aussi fatigant. Je cessais de lui parler, il me parlait; je détournais la tête, il changeait de place: la crainte de passer pour un être nul le tourmentait à l'excès. Bons laboureurs, paisibles habitans des champs, municipaux ses confrères, que je vous plains d'être arrachés à vos étables pour siéger à côté de lui! J'osai me flatter un moment que je ne le reverrais plus; il avait parcouru la ville, et m'amenait toutes les veuves, toutes les mères, les femmes, les enfans des défenseurs de la patrie. Chacune d'elles me présentait les lettres que depuis trois ans elles avaient reçues de nos frontières. On avait parlé du curé, du docteur, de l'apothicaire et du boulanger de la ville, il me les présenta. Où fuir? Il me suivit à l'église, à la halle, à la fontaine, à Notre-Dame-des-Portes; la nuit obscure put seule m'en débarrasser; je le perdis. Mais il m'attendait à l'auberge. Dieu vous préserve des notables de Châteauneuf! Ajoutez que cet homme avait encore toute la grossièreté, toute la brutalité féroce des jours de Robespierre.

On traîna sous mes yeux, à la municipalité, un père de famille qu'on s'obstinait à croire un prêtre déguisé, parce qu'il parlait français avec facilité: il fut injurié, frappé; il fut traîné dans les prisons, malgré les cautions qui se présentèrent, malgré l'assertion de quelques municipaux de sa commune qui le réclamaient. Avec quel ton l'on s'exprimait alors! — « Qu'allez-vous faire? quel parti prendrez-vous? S'il n'est mis au cachot, s'il n'est puni, je vous dénonce à la société populaire. »

Êtes-vous faits pour être libres, vous qui traitez ainsi vos magistrats, qui *respectez ainsi la liberté* des hommes? Puissent se métamorphoser ces monstres qui dominèrent un moment pour anéantir les vertus, les talens, les arts, l'humanité; qui voulurent remplacer l'affabilité des peuples éclairés par les fureurs de l'ignorance, la modération, la modestie, les grâces, par les excès, l'audace et la brutalité!

Outre le pont de Pont-Pol, qu'on passe sur une échelle, et le pont de la Nation, jadis pont du Roi, qu'il est urgent de réparer (1), il serait nécessaire d'en construire un au lieu des jetées que, dans l'hiver, l'eau rend impraticables en les surmontant de plus de six pieds. Le citoyen Noël Guerlogot s'y noya dans l'année 1792. Les communes de Motreff, de Saint-Hernin et de Spézet, se servent de ce passage pour communiquer avec Châteauneuf. On le traverse pour se rendre de Châteauneuf à Gourin, au Faouet.

Le pont de Stervey, rompu dernièrement par les grandes eaux, intercepte toute communication entre une partie des communes du canton de Châteauneuf et le chef-lieu.

La route de Châteauneuf à Plounévez, celle de Plounévez au Huelgoat, sont impraticables dans l'hiver (2).

Si la route de Quimper à Châteauneuf était terminée, le passage des troupes pour Morlaix serait plus court et plus facile.

Dans Châteauneuf, toutes les rues sont à repaver. On pave dans cette commune avec du quartz, qu'on tire de Ménez-Barès. Cette commune n'est qu'à un quart de lieue de la ville.

La fontaine de Saint-Julien est corrompue par les écoulemens des halles. On pourrait en diriger la source sur la place de la Liberté, profiter de ses eaux pour établir un lavoir nécessaire entre la halle et le jardin du citoyen Jean Lepage (3).

Une quantité de maisons ruinées, abattues, infectent l'air de cette commune. Tous les toits sont couverts d'ardoises; elles viennent de Saint-Goazec et de Spézet. Le principal commerce du canton consiste en bestiaux, cire, miel et chandelles.

Les halles sont grandes; il est urgent d'en réparer la charpente et la couverture. On pourrait aisément en faire l'acquisition pour la ville, à laquelle elles n'appartiennent pas. Les casernes sont assez bonnes.

Les prisons sont dans un état qui fait frémir. Nous avons cent fois remarqué qu'un homme présumé coupable ne doit pas être traité comme un criminel; que, jusqu'au moment de sa condamnation, il doit trouver, dans sa retraite forcée, un air pur et les aisances d'une vie simple. Toutes ces demeures, dans le Finistère, dans toute la France, sont encore des cachots obscurs, le séjour de la brutalité, de la misère. C'est là pourtant que votre fils peut languir pour une étourderie;

(1) Réparés, comme nous l'avons dit plus haut.

(2) Elles ont été un peu réparées.

(3) Une fontaine fort élégante a été établie dans cet endroit.

c'est là qu'une indiscrétion, qu'une calomnie, peuvent vous conduire. Howard mérita de sa patrie la statue qu'elle lui fit élever pour son bel ouvrage sur les prisons, pour avoir sacrifié sa fortune à parcourir, pour les connaître, pour les améliorer, ces demeures de l'humanité souffrante. Pourquoi n'existe-il pas dans chaque département, en France, un homme chargé par le gouvernement d'inspecter ces lieux de douleur, et d'y donner aux détenus les consolations et les secours qu'un malheureux, que le coupable même a droit d'attendre? Serons-nous toujours des barbares? et cette voix céleste, cet accord des bons cœurs qui prêchent la compassion et l'indulgence, seront-ils sans effet dans un pays qu'on veut régénérer? Que de bien nous avons à faire pour réparer les maux de nos guerres civiles, pour réparer nos torts envers l'humanité (1)!

On ne trouve à Châteauneuf aucune maison de charité, aucun hospice. Un homme y fait avec zèle, avec intelligence, les doubles fonctions de médecin et de chirurgien. Il se rend à toute heure chez l'homme de ville ou dans les campagnes éloignées, partout où ses talens peuvent soulager l'humanité souffrante; mais il est très-âgé, mais il n'a pas d'élève qui le remplace.

Il y a trois églises et trois cimetières dans l'intérieur de la ville. La police ne détruit pas cet étrange abus, et l'existence des vivans est compromise par des exhalaisons pestilentielles (2).

Il y a dix-huit foires par an à Châteauneuf.

Les terres du voisinage sont bonnes. Les meilleures, sur les bords de l'Aulne, sont brûlées par les écoulemens des mines de Poullaouen et du Huelgoat. Le citoyen Claude Hervé, officier municipal, atteste que, depuis 10 ans, il a perdu de 6 à 7 journaux de terre par les vapeurs qui s'exhalent de la rivière (3). L'Aulne, très-poissonneuse, il y a quelques années, cesse de l'être depuis que les mineurs ont repris leurs travaux; il n'est pas rare de trouver au printemps des poissons morts à sa surface.

Il y a beaucoup de moutons dans les communes de Las et de Spézet; très-peu dans celle de Châteauneuf. Il est réel que tour à tour les habitans de ces cantons sont obligés de surveiller la nuit les champs voisins de la forêt de Las; les loups, les sangliers, les daims et les chevreuils, des cerfs, etc., y causeraient d'affreux ravages, sans cette sage mais pénible précaution. On les éloigne en prolongeant dans l'air des hurlemens aigus, sauvages, semblables à ceux qui retentissent dans les montagnes de la Suisse et de l'Apennin; par les feux brillans qu'on entretient toute la nuit; par des coups de fusil qu'on tire de temps en temps, quand on peut avoir des fusils ou se procurer de la poudre. Les paysans sont à présent sans armes. La forêt, qui domine sur d'énormes rochers de granit, sur des cavernes, sur des grottes profondes, offre des retraites aux malfaiteurs, qui, s'ils savaient trouver des armes chez ces laboureurs, iraient les enlever la nuit.

Les terres de Châteauneuf ne produisent point de froment; elles sont pauvres en jardinage, en cidre. Le sarrasin qu'on y consomme vient de Scaër. On y porte des cendres en échange de cette denrée.

Avant la guerre affreuse des chouans, on vivait heureux dans ces contrées. On y dansait souvent; des fêtes, des courses, des combats poétiques, égayaient tous les mariages: la gaieté fuit avec l'innocence et la paix, ses inséparables compagnes.

Malgré la grossièreté de quelques individus, on sent que ce pays perdu n'a pas éprouvé les fureurs de la révolution, comme le reste de la France. On n'y vit point couler le sang humain; on y dormait sous Robespierre. Bons habitans de ces contrées, bénissez les déserts, les monts et les forêts qui vous séparent du reste des humains! Les sangliers, les loups qui ravagent vos champs, sont moins à craindre que les hommes, et beaucoup plus sensibles qu'eux.

Rien de plus champêtre, de plus riant, de plus pittoresque que les environs de Châteauneuf. Tous les grands tableaux qui vous frappent sont terminés par la masse immense des montages Noires; la forêt de Las les couronne, rehausse l'éclat d'un ciel fort éloigné, et fait ressortir les couleurs variées des beaux tapis qui descendent jusqu'aux rives de l'Aulne.

Du pied de Notre-Dame-des-Portes on jouit d'un des beaux points de vue que j'ai trouvés dans mes voyages.

L'Aulne dessine un demi-cercle autour des plus rians côteaux, du plus élégant paysage; ses rives sont bordées de prairies couvertes de bosquets,

(1) Il n'y plus au Faou qu'une prison de dépôt.

(2) On a mis depuis le cimetière hors de la ville.

(3) Il est rare que ces effets aient lieu.

surmontées de chaumières, de jolis parcs et de petits jardins. Plus loin, on aperçoit, au milieu des feuillages, le vieux château de Trévaré. Ce monument prépare à l'aspect redoutable d'immenses rochers, aux pieds desquels circule la rivière : des vapeurs sombres viennent s'y reposer, des vols de corbeaux les surmontent ; plus loin, les masses ondées de la forêt se confondent avec les nuages. J'ai vu des scènes plus augustes, mais jamais de plus variées.

Notre-Dame-des-Portes est une chapelle entourée de vieux arbres consacrés par la piété de nos pères. Cette vierge fut trouvée dans le cœur d'un chêne énorme. J'ai vu la niche qu'elle occupait ; son image d'argent a disparu. Le soldat qui la ravit sera puni sans doute comme celui qui fit souper Auguste du produit d'une des cuisses de la déesse Anaitis. Un bois sacré descend jusqu'au rivage, par une pente de 5 à 600 pieds, sur laquelle on a pratiqué des allées. C'est là que, dans les nuits, on voit errer Notre-Dame-des-Portes, en robe blanche, éblouissante de lumière. Le frottement de sa robe de soie se fait entendre au loin dans la campagne : cette apparition annonce de beaux jours, d'amples récoltes et des succès à ses fidèles adorateurs. On n'ose pas alors approcher de l'enceinte ; on s'agenouille, on s'humilie ; on chante une hymne en l'honneur de la vierge ; on se retire enfin à reculons et sans tourner le dos à la déesse. Ainsi nos bons aïeux sortaient jadis des forêts druidiques.

On ne peut voir un chêne plus auguste, de plus nerveuses rugosités, de branchages plus étendus, un tronc plus vénérable que celui qui renferma l'image de la vierge des Portes (1).

Les prêtres catholiques n'ont pu détruire l'ancien respect de nos ancêtres pour cet arbre religieux : il était l'emblème de la force, de la durée, de l'être suprême ; la massue d'Ogmius était faite d'une de ses branches ; il couronnait celui qui protégeait la vie d'un citoyen. La plus sévère punition que pût subir un gentilhomme breton, quand il s'était déshonoré par une lâcheté, par une bassesse, était, il y a peu de temps encore, la destruction de la longue allée de chênes qui conduisait à son château. Le désespoir alors frappait toute sa famille ; on le fuyait comme un proscrit, comme une victime dévouée aux enfers, comme ces criminels auxquels la sévère religion de nos ancêtres défendait d'accorder le feu et l'eau ; qui n'avaient de ressource que celle de se cacher dans des cavernes, de fuir chez l'étranger, où les remords, *Esus et Taranis*, les poursuivaient encore, quelque obscure, quelque reculée que fût leur retraite désespérée.

Je jouis, en revenant de Châteauneuf à Carhaix, d'un de ces effets de lumière qui frappent quelquefois les voyageurs en leur causant toujours une nouvelle surprise et de nouvelles jouissances. Un brouillard très-épais chargeait l'atmosphère ; l'obscurité régnait autour de nous ; dans le lointain, le soleil perçait un épais nuage et colorait Cléden et Saint-Hernin ; les clochers, les sommets dorés, se rapprochaient ; nous distinguions les arbres, les fossés et les brillans de la rosée, à des distances où, dans une autre disposition du ciel et de l'atmosphère, nous n'eussions aperçu que des masses obscures. Ces grands effets de la nature m'enchantent comme les hardiesses d'un grand musicien, comme la fougue de Rubens, comme la poésie d'Homère et des prophètes (2).

Je m'arrêtai quelques momens à la municipalité de Landeleau. Elle tient ses séances dans une chapelle longue de douze pieds, large de neuf, sans parquet, sans armoire, et sans autre ouverture qu'une fenêtre d'un pied de haut sur huit pouces de large. Une tombe de granit lui sert de table ; les papiers sont posés par un trou sous l'autel, où l'on voit le matelas de pierre où Saint-Telo se reposait, quand, monté sur un cerf, il avait achevé de parcourir la paroisse qu'il protégeait.

On porte à 1,000 individus la population de Landeleau. Cette commune n'a qu'une lieue de long sur une demi-lieue de large. Elle demande la réparation indispensable du chemin qui mène à la mine du Huelgoat. Dans quelle malpropreté, dans quelle misère vivent les habitans de Landeleau ! Quelle eau bourbeuse dans leur fontaine ! quels chemins vicinaux ! Le pont, si nécessaire, nommé Pont-ar-Gudon, dans la commune de Colorec, est impraticable à présent (3).

Rien de remarquable d'ailleurs dans ce canton. On a l'usage, comme à Châteauneuf, de placer la tête des morts dans de petites niches de bois, qu'autrefois on couvrait de fleurs et de couronnes, qu'à présent on arrose d'eau bénite.

(1) Il a été abattu.

(2) Ce que dit ici Cambry est au-dessous de la réalité. Cet effet, fréquent dans les montagnes, est sublime.

(3) Tout est dans le même état.

On voit, dans le cimetière de Saint-Telo, la tombe de kersanton du marquis de Mesle, seigneur de Châteaugal, à une lieue de Landeleau. Il est armé de pied en cap ; sa tête pose sur un oreiller ; il porte une espèce de fraise, et ses cheveux bouclés s'évasent en larges ailes de pigeon. La gravure devrait nous conserver tant de costumes bizarres, étrangers à la France, qui chargent les tombeaux et les vitraux de la Bretagne. Malgré les ravages des derniers temps, on en trouverait encore une très-grande quantité ; ils serviraient au moins à l'histoire de l'art, puisqu'on renonce à celle des familles (1).

(1) On peut encore voir cette pierre tombale, quoique mutilée, dans la maisonnette du fossoyeur de Landeleau. Elle donne une idée fort exacte du costume militaire du temps de Louis XIII. Nous croyons que l'on sera bien aise de trouver ici une ballade relative au marquis de Mesle, qui se chante dans le pays, et que M. de Fréminville a donnée dans son ouvrage.

L'HÉRITIÈRE DE KEROULAS.

Que l'héritière de Keroulas
Doit être heureuse
D'avoir une robe de satin bleu
Pour danser avec ces messieurs !

Voilà ce que l'on disait dans la salle,
Quand l'héritière y entra pour danser,
Car le marquis de Mesle était arrivé
Avec sa mère et une suite très nombreuse.

— « Que ne suis-je petit pigeon bleu
« Sur le toit de Keroulas,
« Pour entendre ce qui se trame
« Entre sa mère et la mienne

« Ce que je vous me fait trembler,
« Ce n'est pas sans projet qu'ils sont venus ici
De Carnouaille, quand il y a dans la maison
« Une héritière à marier.

« Avec sa fortune et son illustre nom,
« Ce marquis là ne me plaît pas,
« Mais Kerthomas depuis long temps
« Je l'aime et l'aimerai toujours

Kerthomas de son côté était inquiet
De ces personnages venus à Keroulas
Car il aimait l'héritière,
Et on lui entendait souvent dire

— « Je voudrais être petite sarcelle
« Sur l'étang où on lave ses vêtements,
« Avec quel plaisir je me baignerais les yeux
« Au milieu de ses eaux ! »

— « Ma mère !..... Madame, je vous en supplie,
« Ne me donnez pas au marquis de Mesle,
« Donnez-moi plutôt à Pennarun,
« Ou bien au seigneur Salaun.

« Mais donnez-moi plutôt à Kerthomas,
« C'est celui qui est le plus aimable à mes yeux.
« Il vient souvent dans cette maison ;
« Et vous lui permettiez de me faire la cour.

« Je suis allée à Châteaugal,
« Et je n'y ai rien trouvé en état,
« Il n'y avait qu'une vilaine salle enfumée
« Et des fenêtres à moitié brisées.

« J'ai été aussi à Kerthomas,
« Et j'y ai vu assez de biens pour moi.
« Les portes y brillent comme de l'argent,
« Et les fenêtres étincellent comme de l'or. »

— « Ma fille, oublies toutes ces idées,
« Je ne mets d'importance qu'à ce qui vous est avantageux,
« Les paroles sont données, tout est arrangé,
« Vous épouserez le marquis de Mesle. »

— « Un anneau et un signet d'or
« M'avaient été donnés par Kerthomas,
« Je les acceptai avec des marques de joie,
« Je les lui remettrai en pleurant.

— « Reprenez, Kerthomas, votre anneau
« Votre signet avec sa chaîne d'or,
« Puisqu'il ne m'est pas permis d'être votre femme
« Je ne dois pas garder vos dons. »

Bien dur est celui le cœur qui n'eût pas pleuré,
Parmi tous ceux qui étaient à Keroulas,
En voyant la malheureuse héritière
Baiser la porte quand elle en sortit.

— « Adieu grande maison de Keroulas,
« Tu ne me verras jamais plus dans ton enceinte !
« Adieu vous qui êtes mes voisins !
« Adieu à présent et pour jamais ! »

Et les pauvres de la paroisse pleuraient,
Mais l'héritière les consolait
— « Taisez-vous, pauvres, ne pleurez pas,
« Venez me voir à Châteaugal

« Je donnerai l'aumône tous les jours,
« Et trois fois la semaine je ferai une charité
« De dix huit quartiers de froment,
« Je distribuerai aussi de l'orge et de l'avoine. »

Le marquis de Mesle dit
A sa jeune épouse, quand il l'entendit
— « Vous ne donnerez pas tous les jours,
Ces sacs bientôt en seraient pas. »

— « Marquis de Mesle, sans prendre ce que vous appréhendez
« Je ferai l'aumône tous les jours,
« Afin d'accumuler des prières
« Pour mes amis quand mes parents seront morts. »

surmontées de chaumières, de jolis parcs et de petits jardins. Plus loin, on aperçoit, au milieu des feuillages, le vieux château de Trévaré. Ce monument prépare à l'aspect redoutable d'immenses rochers, aux pieds desquels circule la rivière : des vapeurs sombres viennent s'y reposer, des vols de corbeaux les surmontent ; plus loin, les masses ondées de la forêt se confondent avec les nuages. J'ai vu des scènes plus augustes, mais jamais de plus variées.

Notre-Dame-des-Portes est une chapelle entourée de vieux arbres consacrés par la piété de nos pères. Cette vierge fut trouvée dans le cœur d'un chêne énorme. J'ai vu la niche qu'elle occupait ; son image d'argent a disparu. Le soldat qui la ravit sera puni sans doute comme celui qui fit souper Auguste du produit d'une des cuisses de la déesse Anaitis. Un bois sacré descend jusqu'au rivage, par une pente de 5 à 600 pieds, sur laquelle on a pratiqué des allées. C'est là que, dans les nuits, on voit errer Notre-Dame-des-Portes, en robe blanche, éblouissante de lumière. Le frottement de sa robe de soie se fait entendre au loin dans la campagne : cette apparition annonce de beaux jours, d'amples récoltes et des succès à ses fidèles adorateurs. On n'ose pas alors approcher de l'enceinte ; on s'agenouille, on s'humilie ; on chante une hymne en l'honneur de la vierge ; on se retire enfin à reculons et sans tourner le dos à la déesse. Ainsi nos bons aïeux sortaient jadis des forêts druidiques.

On ne peut voir un chêne plus auguste, de plus nerveuses rugosités, de branchages plus étendus, un tronc plus vénérable que celui qui renferma l'image de la vierge des Portes (1).

Les prêtres catholiques n'ont pu détruire l'ancien respect de nos ancêtres pour cet arbre religieux : il était l'emblème de la force, de la durée, de l'être suprême ; la massue d'Ogmius était faite d'une de ses branches ; il couronnait celui qui protégeait la vie d'un citoyen. La plus sévère punition que pût subir un gentilhomme breton, quand il s'était déshonoré par une lâcheté, par une bassesse, était, il y a peu de temps encore, la destruction de la longue allée de chênes qui conduisait à son château. Le désespoir alors frappait toute sa famille ; on le fuyait comme un proscrit, comme une victime dévouée aux enfers, comme ces criminels auxquels la sévère religion de nos ancêtres défendait d'accorder le feu et l'eau ; qui n'avaient de ressource que celle de se cacher dans des cavernes, de fuir chez l'étranger, où les remords, *Esus et Taranis*, les poursuivaient encore, quelque obscure, quelque reculée que fût leur retraite désespérée.

Je jouis, en revenant de Châteauneuf à Carhaix, d'un de ces effets de lumière qui frappent quelquefois les voyageurs en leur causant toujours une nouvelle surprise et de nouvelles jouissances. Un brouillard très-épais chargeait l'atmosphère ; l'obscurité régnait autour de nous ; dans le lointain, le soleil perçait un épais nuage et colorait Cléden et Saint-Hernin ; les clochers, les sommets dorés, se rapprochaient ; nous distinguions les arbres, les fossés et les brillans de la rosée, à des distances où, dans une autre disposition du ciel et de l'atmosphère, nous n'eussions aperçu que des masses obscures. Ces grands effets de la nature m'enchantent comme les hardiesses d'un grand musicien, comme la fougue de Rubens, comme la poésie d'Homère et des prophètes (2).

Je m'arrêtai quelques momens à la municipalité de Landeleau. Elle tient ses séances dans une chapelle longue de douze pieds, large de neuf, sans parquet, sans armoire, et sans autre ouverture qu'une fenêtre d'un pied de haut sur huit pouces de large. Une tombe de granit lui sert de table ; les papiers sont posés par un trou sous l'autel, où l'on voit le matelas de pierre où Saint-Telo se reposait, quand, monté sur un cerf, il avait achevé de parcourir la paroisse qu'il protégeait.

On porte à 1,000 individus la population de Landeleau. Cette commune n'a qu'une lieue de long sur une demi-lieue de large. Elle demande la réparation indispensable du chemin qui mène à la mine du Huelgoat. Dans quelle malpropreté, dans quelle misère vivent les habitans de Landeleau ! Quelle eau bourbeuse dans leur fontaine ! quels chemins vicinaux ! Le pont, si nécessaire, nommé Pont-ar-Gudon, dans la commune de Colorec, est impraticable à présent (3).

Rien de remarquable d'ailleurs dans ce canton. On a l'usage, comme à Châteauneuf, de placer la tête des morts dans de petites niches de bois, qu'autrefois on couvrait de fleurs et de couronnes, qu'à présent on arrose d'eau bénite.

(1) Il a été abattu.

(2) Ce que dit ici Cambry est au-dessous de la réalité. Cet effet, fréquent dans les montagnes, est sublime.

(3) Tout est dans le même état.

On voit, dans le cimetière de Saint-Telo, la tombe de kersanton du marquis de Mesle, seigneur de Châteaugal, à une lieue de Landeleau. Il est armé de pied en cap ; sa tête pose sur un oreiller ; il porte une espèce de fraise, et ses cheveux bouclés s'évasent en larges ailes de pigeon. La gravure devrait nous conserver tant de costumes bizarres, étrangers à la France, qui chargent les tombeaux et les vitraux de la Bretagne. Malgré les ravages des derniers temps, on en trouverait encore une très-grande quantité ; ils serviraient au moins à l'histoire de l'art, puisqu'on renonce à celle des familles (1).

(1) On peut encore voir cette pierre tombale, quoique mutilée, dans la maisonnette du fossoyeur de Landeleau. Elle donne une idée fort exacte du costume militaire du temps de Louis XIII. Nous croyons que l'on sera bien aise de trouver ici une ballade relative au marquis de Mesle, qui se chante dans le pays, et que M. de Fréminville a donnée dans son ouvrage.

L'HÉRITIÈRE DE KEROULAS.

Que l'héritière de Keroulas
Doit être heureuse
D'avoir une robe de satin bleu
Pour danser avec ces messieurs !

Voilà ce que l'on disait dans la salle,
Quand l'héritière y entra pour danser,
Car le marquis de Mesle était arrivé
Avec sa mère et une suite très nombreuse.

— « Que ne suis-je petit pigeon bleu
» Sur le tout de Keroulas,
» Pour entendre ce qui se trame
» Entre sa mère et la mienne

» Ce que je vous me fait trembler,
» Ce n'est pas sans projet qu'ils sont venus ici
» De Carmoaille, quand il y a dans la maison
» Une héritière à marier.

» Avec sa fortune et son illustre nom,
» Ce marquis là ne me plaît pas,
» Mais Kerthomas depuis long temps
» Je l'aime et l'aimerai toujours.

Kerthomas de son côté était inquiet
De ces personnages venus à Keroulas.
Car il aimait l'héritière,
Et on lui entendait souvent dire :

— « Je voudrais être petite sarcelle
» Sur l'étang où on lave ses vêtements,
» Avec quel plaisir je me baignerais les yeux
» Au milieu de ses yeux ! »

— « Ma mère !..... Madame, je vous en supplie,
» Ne me donnez pas au marquis de Mesle,
» Donnez-moi plutôt à Pennarun,
» Ou bien au seigneur Salaun.

» Mais donnez-moi plutôt à Kerthomas,
» C'est celui qui est le plus aimable à mes yeux.
» Il vient souvent dans cette maison ;
» Et vous lui permettiez de me faire la cour.

» Je suis allée à Châteaugal,
» Et je n'y ai rien trouvé en état,
» Il n'y avait qu'une vilaine salle enfumée
» Et des fenêtres à moitié brisées.

» J'ai été aussi à Kerthomas,
» Et j'y ai vu assez de biens pour moi.
» Les portes y brillent comme de l'argent,
» Et les fenêtres étincellent comme de l'or. »

— « Ma fille, oublies toutes ces idées,
» Je ne mets d'importance qu'à ce qui vous est avantageux,
» Les paroles sont données, tout est arrangé,
» Vous épouserez le marquis de Mesle. »

— « Un anneau et un signet d'or
» M'avaient été donnés par Kerthomas,
» Je les acceptai avec des marques de joie,
» Je les lui remettrai en pleurant.

— « Reprenez, Kerthomas, votre anneau
» Votre signet avec sa chaîne d'or,
» Puisqu'il ne m'est pas permis d'être votre femme
» Je ne dois pas garder vos dons. »

Bien dur eut été le cœur qui n'eût pas pleuré,
Parmi tous ceux qui étaient à Keroulas,
En voyant la malheureuse héritière
Baiser la porte quand elle en sortit.

— « Adieu grande maison de Keroulas,
» Tu ne me verras jamais plus dans ton enceinte !
» Adieu vous qui êtes mes voisins !
» Adieu à présent et pour jamais ! »

Et les pauvres de la paroisse pleuraient,
Mais l'héritière les consolait :
— « Taisez-vous, pauvres, ne pleurez pas,
» Venez me voir à Châteaugal.

» Je donnerai l'aumône tous les jours,
» Et trois fois la semaine je ferai une charité
» De dix hurt quartiers de froment,
» Je distribuerai aussi de l'orge et de l'avoine. »

Le marquis de Mesle dit
A sa jeune épouse, quand il l'entendit :
— « Vous ne donnerez pas tous les pauvres,
Car vos biens n'y suffiraient pas. »

— « Marquis de Mesle, vous prendre ce qui vous appartient
» Je ferai l'aumône tous les jours,
» Afin d'accumuler des prières
» Pour mes amis quand nous serons morts. »

Je donnai quelques soins à la bibliothèque peu précieuse de Carhaix, et j'allai visiter les riches mines de Poullaouen et du Huelgoat.

Je crois devoir donner ici l'extrait d'un mémoire fait par M. Laumont, inspecteur général des mines de France, sur plusieurs filons métalliques de la Bretagne. Il fut lu à l'académie des sciences, imprimé dans le journal de physique du mois de mai 1786. Il contient des observations intéressantes sur les mines de Poullaouen et du Huelgoat.

J'y joindrai quelques détails de temps et de localité, qui compléteront l'idée qu'on doit se faire des richesses que ces deux mines nous fournissent.

L'héritière demanda,
Dès qu'elle arriva à Châteaugal,
Si on ne trouverait pas un messager
Pour porter une lettre à sa mère.

Un jeune page répondit
A l'héritière, lorsqu'il l'entendit :
— « Ecrivez des lettres quand vous voudrez,
» Des messagers, on en trouvera. »

Cependant elle écrivit une lettre
Et la donna aussitôt au page,
Avec injonction de la porter
Sur-le-champ à sa mère, à Keroulas.

Lorsque la lettre lui parvint,
Elle était dans la salle à se divertir
Avec plusieurs de la noblesse des environs,
Et Kerthomas s'y trouvait aussi.

Aussitôt qu'elle eut lu sa lettre,
Elle dit à Kerthomas :
— « Faites seller à l'instant des chevaux,
» Je pars aujourd'hui pour Châteaugal. »

La dame de Keroulas demanda,
Quand elle arriva à Châteaugal :
— « Qu'y a-t-il donc de nouveau dans cette maison,
» Que j'en vois les portes tendues de noir ? »

— « L'héritière qui était venue ici
» Est décédée cette nuit. »
— « Si l'héritière est morte,
» Ah ! c'est moi véritablement qui suis la cause de sa mort.

» Elle m'avait dit plusieurs fois
» De ne pas la donner au marquis de Mesle,
» Mais de la donner plutôt à Kerthomas,
» Qui était le plus aimable à ses yeux »

Kerthomas et cette malheureuse mère,
Consternés d'un événement si déplorable,
Consacrèrent tous deux à Dieu,
Dans un cloître, le reste de leur vie.

EXTRAIT

D'un mémoire de Laumont, inspecteur général des mines de France.

(Journal de Physique, mai 1786.)

« Je m'arrêtai davantage sur la mine du Huelgoat, où j'ai trouvé l'acide phosphorique dans une espèce de galène, dans plusieurs mines de plomb spathique, et sous forme de sel acide phosphorique martial. Je finirai par quelques détails sur un quartz disposé en lames carrées, qui n'a pas encore été décrit. »

Les bons filons de mine dans la Bretagne paraissent couler du nord au midi, dans une direction perpendiculaire à celle des schistes qu'ils traversent.

Les filons de Poullaouen et du Huelgoat sont dirigés du nord au sud. Ils existent dans des roches feuilletées, granitoïdes : elles ont eu, vers 1760, une exploitation considérable.

Les productions utiles de la mine de Poullaouen sont :

« 1° La galène à grandes facettes, donnant généralement peu d'argent (une once par quintal), mais riche en plomb, et très-facile à traiter. »

Celles qui intéressent le naturaliste sont :

« 2° Des pyrites martiales, chatoyantes, très-agréables ;

» 3° De la blende brune feuilletée et en cristaux noirs très-brillans ;

» 4° De belles cristallisations de quartz ;

» 5° Du spath calcaire rhomboïdal à sommets obtus ;

» 6° Du spath perlé ;

» 7° De la stéatite. »

Les productions utiles du Huelgoat sont :

« 1° Les galènes à grandes et petites facettes, quelquefois chatoyantes, souvent mêlées de mine de plomb tessulaire. Elles donnent, en grand, environ 55 liv. de plomb sur 100 liv. de minérai trié et lavé, et depuis 2 jusqu'à 4 onces, et quelquefois plus, d'argent par quintal.

» 2° Une ocre martiale, et une terre noire, légère comme la suie, connue sur la mine sous le nom de terre rouge. Elle a donné depuis 2 jusqu'à 16 onces d'argent par quintal de terre, et quelques livres de plomb.

» 3° Je crois devoir rapporter ici des morceaux d'ocre d'un brun-jaunâtre, parsemé d'argent natif, que M. Sage dit, dans la nouvelle édition de ses ouvrages, tome 3, page 247, avoir été trouvés en

assez grande quantité dans les mines de Poullaouen.

» On ne l'avait jusqu'ici reconnu dans ces mines (le plomb) que minéralisé par le souffre et par l'acide méphitique ou air fixe; j'y ai trouvé l'acide phosphorique comme minéralisateur, et son passage à l'acide sulfureux. J'ai pris de la belle mine, d'un brun-rouge, transparente, du Huelgoat, et j'en ai tiré du phosphore. J'ai traité de même celles en aiguilles, en canons, la mine de plomb grise en bouppes, celles fleurs de pêcher, et elles m'ont donné pareillement du phosphore. J'ai essayé la mine de plomb en canons noirs, une variété de galène, et j'en ai tiré du souffre et du phosphore. J'ai essayé la mine de plomb blanche et transparente, elle n'a produit que de l'air fixe. »

Le local dans lequel sont placés les établissemens de la mine de Poullaouen n'a rien de remarquable; il est environné de montagnes pelées; les scories, les cendres et la fumée ajoutent encore à l'aridité de cet aspect.

Le bâtiment principal, habité par les officiers de la mine, est imposant, d'une assez bonne architecture; il frappe surtout dans un pays où l'on ne voit que des chaumières.

Les roues immenses qu'on aperçoit sur le grand chemin, les longs appentis couverts d'ardoises, les forges, les magasins où sont déposés les outils, la demeure des ouvriers, les chantiers, les cuves nécessaires aux lavages, les beaux chevaux et les voitures employés aux différens travaux, tout annonce une grande manufacture.

Deux mille quatre cents hommes, femmes et enfans, sont employés aux travaux de la mine.

Tout ce qui peut être uti le à l'exploitation se fabrique sur les lieux. On en excepte les grosses pièces de fonte, les manivelles de roues, etc., qu'on fait venir d'Indret.

Les ouvriers travaillent 12 heures de suite à la fonderie, et se reposent 24 heures. Les établissemens en général occupent un espace d'un quart de lieue de longueur sur 600 toises de largeur.

La fonderie du fourneau à manche est un édifice de 40 pieds de long sur 30 de large; il a 2 cheminées et 4 fourneaux. Jadis on employait 5 fourneaux à reverbère dans ce bâtiment; il n'y en a que 3 qui servent à présent.

La laverie sur les grilles, la laverie aux cribles, le bocard où l'on broie le métal à l'eau, sont trois édifices considérables et bien entretenus. Dans la laverie des tables, où le minérai réduit est lavé, on n'emploie que des femmes ou des petites filles.

Le puits principal de Poullaouen a plus de 600 pieds de profondeur. Le plomb est communément mêlé de souffre, d'arsenic, de zinc, et d'autres semi-métaux; des quartz, des schistes, forment la gangue du filon qu'on exploite. Ces filons ont ici de 24 à 30 pieds de puissance; les veines sont quelquefois de 4 pieds massifs de minérai.

On lave les minérais passés par des cribles de 2 à 2 lignes et demie de maille, sur des caisses allemandes nommées Schlamgraven.

Le plomb s'écoule dans des lingotières de 3 pieds de long sur 5 pouces de large et 4 de profondeur, ce qui donne un lingot de 68 à 70 livres.

Le fourneau à manche a, depuis le sol jusqu'au point de la charge, 5 pieds de hauteur, 3 pieds de profondeur, et de 20 à 22 pouces de largeur: derrière est placée la tuyère; sur le devant, le bassin qui reçoit les matières fondues.

Les soufflets ont 10 pieds de long sur 3 à 4 de large; ils se meuvent à l'aide d'une roue mue par l'écoulement des eaux du bocard, qui fait aussi marcher les trompes d'affinage.

Les fourneaux sont de granit; la chaleur le fond quelquefois: c'est cependant la meilleure pierre qu'on puisse employer à cet ouvrage.

La brasque dont on se sert ici pour recevoir les scories et le plomb fondu est composée de deux parties: de poussière de charbon et d'une partie de terre argilleuse, mêlées, pilées, passées par un tamis. On l'humecte, on la coupe, on la prépare, afin qu'elle puisse s'agglomérer dans la main sans qu'elle soit trop humide; on la jette alors dans le fond du fourneau; on l'applatit avec des pilons de fer. Ce mélange, ce travail se renouvelle tous les mois.

Les fourneaux d'affinage sont au nombre de 2, dont la base est de 12 pieds. L'intérieur de ces fourneaux a 7 pieds de diamètre. La coupelle se fait ici de cendres de vignes lessivées, qu'on tire de la Rochelle; on les mélange d'un huitième de sable ferrugineux. Le plateau d'argent, résultat de l'affinage, est de 60 marcs, quand on a placé dans le fourneau 10 milliers de plomb provenant des fourneaux à reverbère. Le bâtiment où se fait ce travail a 30 pieds de long sur 24 de large.

» La mine de Poullaouen donne 5 gros d'argent par quintal de plomb; celle du Huelgoat, 3 onces 2 à 4 gros et plus par quintal. Ainsi la mine du Huel-

goat est plus riche en argent ; elle l'est beaucoup moins en plomb.

Dans les exploitations, on a trouvé des racines de gros arbres à 30 pieds de profondeur (1).

N'est-il pas singulier qu'il n'existe pas à Poullaouen un cabinet où l'on puisse étudier? Les produits ont été donnés aux anciens entrepreneurs, dispersés dans les cabinets de Paris, portés en présens chez les ministres, confondus avec les minéraux de la Saxe, de la Suisse, etc. Ces grandes collections peuvent être d'un intérêt général, mais elles n'apprennent rien de particulier, de fixe, de certain; on ignore communément à quel sol, à quel ciel appartient l'objet d'histoire naturelle qu'on étudie. Sans proscrire les grands rassemblemens, je voudrais qu'on trouvât dans chaque département des montres de tous ses produits. Je ne cesse de citer pour exemple le cabinet du ministre Spreugli, près de Berne. On y voit tous les oiseaux de la Suisse, des échantillons de tous les bois, de toutes les graines, de tous les minéraux, des pierres de cette contrée, sans aucun mélange étranger. On prend chez lui des idées justes et précises; et l'on ne confond pas, comme je l'ai vu faire à des gens à réputation, les animaux, les minéraux, les coquillages de la Norwège, avec ceux recueillis sur les rivages de Madagascar, ou dans le détroit de la Sonde. Les administrateurs de Poullaouen m'ont assuré qu'on n'aurait plus de reproches à leur faire sur l'impardonnable négligence de leurs prédécesseurs, et qu'ils conserveraient ce qu'ils découvriraient de curieux, sans permettre aux amateurs de l'enlever.

Le citoyen Pourcelet, dont j'ai déjà parlé, n'était pas riche en grands morceaux, mais il avait des échantillons, rassemblés depuis long-temps, des mines du Huelgoat et de Poullaouen. Il vient de mourir. Je ne sais ce qu'est devenue sa petite collection, mais il m'en a donné des montres que je conserve.

Le citoyen Schreiber, inspecteur des mines, était à Poullaouen pendant le séjour que j'y fis. C'est un homme froid, mais aimable.

Je n'eus qu'à me louer des soins, des attentions, des honnêtetés que je reçus des chefs, des directeurs, etc., qui vivent à Poullaouen. Le citoyen Balosse eut la complaisance de m'accompagner à la mine du Huelgoat.

On traverse, en s'y rendant, la commune de Locmaria, la montagne du bois de Corbier. La route est détestable. Il est aisé de se convaincre, à la couleur jaune des arbres, des prairies qui bordent la rivière, du tort qu'apportent à ces contrées les écoulemens de la mine.

La commune de Locmaria demande la réparation du chemin qui conduit à Morlaix, et la construction d'un pont à Saint-Michel. Elle voudrait aussi qu'on mît en état de service la route qui conduit à Poullaouen; c'est par elle que le Huelgoat verse ses produits; on les transporte à dos de cheval: ces animaux chargés s'exténuent dans cette traverse.

On vit tranquille dans la commune de Tournée. Ses habitans travaillent aux deux mines. On y soigne un grand nombre d'abeilles. La terre n'y produit point de froment, mais du seigle, de l'avoine et du blé noir.

Cette commune, entourée de forêts, voit tous les jours dévorer ses bestiaux par les loups, et n'a pas d'armes pour les éloigner.

Les hommes sont vêtus de berlinge; les femmes de vêtemens à longues queues, qu'on appelle mantchou : elles portent communément une coiffe de toile sous une coiffe de molleton.

Le Huelgoat est à cinq quarts de lieue de Poullaouen. Le premier établissement de la mine qu'on trouve en s'y rendant se voit sur la montagne de Poulabas : c'est une machine à molette, établie sous un appentis d'environ 60 pieds de long sur 44 pieds de large; il est couvert d'ardoise et bien bâti; la charpente est de bois de chêne. Les leviers de cette machine ont, depuis l'anse de l'arbre vertical jusqu'au point où les chevaux sont attelés, 19 pieds 5 pouces de longueur; la machine a 42 pieds de diamètre; les bassicots descendent jusqu'à 100 pieds; la galerie d'écoulement a, du nord au midi, 550 toises de longueur; le câble qu'on emploie a 3 pouces de diamètre, il dure 10 mois; les molettes ont 5 pieds de hauteur sur un pied de largeur.

La matière contenue dans le bassicot pèse brute de 5 à 600 livres. Quand la machine est bien servie, elle peut extraire de 20 à 25 charges par jour.

Le point de vue qu'on a de la montagne de Poulabas est agréable et varié, terminé par les montagnes d'Arès. Des rochers dépouillés bornent la vue au nord; le reste des terrains qu'on aperçoit

(1) Nous parlerons en détail des mines de Poullaouen et du Huelgoat dans la seconde partie.

est formé d'un vaste amas de collines assez bien cultivées, couronnées d'arbres et de clochers agréablement disposés.

On descend à l'endroit où sont situés les magasins, les forges, les bocards, les laveries, les logemens des chefs. La machine hydraulique, dont les tirans s'étendent à 200 toises, a 36 pieds de diamètre; elle est mue par l'eau de l'étang du Huelgoat, qui s'y rend par un canal souterrain de 2,600 toises. La largeur du canal est de 6 pieds à la surface, et de 3 pieds au fond; il a trois pieds de profondeur. L'eau coule sur un lit de granit; elle agite plusieurs rouages qui servent à l'épuisement des sources intérieures, à piler les matières, etc.; elle s'écoule après dans les vallons, et va se perdre dans la rivière de Plaudonen, à 300 toises. Cette petite rivière se joint plus bas à l'Aulne.

Il n'y a point de fonderie au Huelgoat: on y lave le minérai; on le transporte à Poullaouen, à dos de cheval.

Tous ces établissemens sont placés sur le penchant d'une colline entourée d'arbres, dans un site qui me rappela, par ses vapeurs, par le bruit des chutes d'eau, par la forme des bâtimens, par leurs boiseries de sapins, par l'air d'étrangeté, de solitude de tout ce qui environnait, ces habitations si calmes, si sauvages, des petits cantons de la Suisse, près de Saint-Gal, dans l'Apenzel, au milieu des rochers, des cascades, de riches tapis de verdure, et des forêts qui couronnent les monts en ménageant dans les vallées un jour sombre et religieux.

L'inspecteur de la mine me reçut très-honnêtement. C'est un allemand, jeune encore. Sa femme, un enfant au berceau, sa flûte, une guitare, Hubert Gesner et Zacharie, lui font passer de doux momens dans ces demeures solitaires.

Nous nous rendîmes à la commune du Huelgoat par une route variée, par des montagnes de granit et des chemins fort difficiles. Rien d'exécrable comme les pavés de ce chef-lieu de canton; il n'est aucune voiture qui ne versât en le traversant. Il y a 3 et 4 pieds du niveau de la rue au fond des boueuses ornières qui s'y sont pratiquées par la négligence des habitans. Que de ruines! que de misère!

Il y a plus de 20 ans qu'on demande un chemin qui conduise du Huelgoat à Morlaix (1).

Les ponts des environs sont dans un état déplorable.

La halle a besoin de réparation. Point de fontaines dans la commune; mais l'eau des environs est bonne.

Le principal commerce y consiste en bestiaux, en moutons, en miel. Le pays est sans manufactures, sans tanneries. On y voit beaucoup de mendians.

La tradition conserve dans ces lieux le souvenir de l'énorme château d'Artus; des rochers de granit entassés donnent l'idée de ses vastes murailles. On doit y trouver des trésors gardés par des démons, qui souvent traversent les airs sous la forme d'éclairs, de feux folets, en poussant quelquefois des hurlemens affreux; ils se répètent dans les forêts, dans les gorges du voisinage. L'orfraie, la buse et les corbeaux sont les seuls animaux qui fréquentent ces ruines merveilleuses (2).

Le citoyen Mathurin Grillau a partagé les morceaux d'un grand vase d'or trouvé par son père en bêchant un champ nommé *Toul-ar-Heat*. Ce fait m'est attesté par toute la commune et par la municipalité.

Les loups, les sangliers et le gibier, en général, sont fort communs dans les environs du Huelgoat.

L'étang fournit des poissons excellens, carpes, tanches, truites; peu d'anguilles; il a plus de 600 toises de long, 200 toises de largeur, 19 à 20 pieds de profondeur. Ses eaux lui sont fournies par la petite rivière de Saint-Guinés, et par le ruisseau de Goazalés, ou de Kervisien. La chaussée qui les soutient est large et forte. Une partie de ses eaux

(1) On y travaille maintenant.

(2) Il existe réellement, près du Huelgoat, non pas un *château d'Artus*, mais un *camp d'Artus*. C'est le nom que l'on donne dans le pays à une fortification bizarre qui se trouve sur le sommet d'une montagne qui domine tous les environs du Huelgoat.

Cette fortification est formée par un retranchement de terre d'une quinzaine de pieds de haut, entouré d'un fossé et embrassant une longueur d'environ 400 pas. L'enceinte a la forme d'un trapèze. A l'une des extrémités est une butte factice, sur laquelle on aperçoit les débris d'une tour octogone et d'un puits qui se trouvait compris dans cette tour; à l'autre extrémité se trouve une porte.

Cette fortification singulière paraît être celtique. Son nom lui vient-il du fameux Artus de la Table ronde, qui y aurait séjourné? ou ne fut-elle pas plutôt l'*Oppidum* de quelque *jarle* puissant également appelé du nom d'Artus, qui était fort commun alors en Bretagne. Il est impossible de [illegible] égard autre chose que des suppositions, aucun renseignement positif ne peut mettre sur la voie de la réalité.

passe dans le canal, qui fait jouer les machines de la mine; l'autre s'échappe avec fracas, par une chute de plus de 60 pieds, à travers les plus gros rochers; elle disparaît, et ne se montre à l'œil qu'à 7 ou 800 pas dans le vallon, au pied de la montagne. Ces rochers entassés de 20 à 30 pieds, et 50 pieds de diamètre, sont arrondis, polis comme des cailloux roulés. Ils sont sans doute les débris d'une montagne énorme, dont les filtrations, dans un temps prodigieux, auront miné les bases; la terre au loin est couverte de ses débris. Que de siècles il a fallu pour que les eaux du ciel aient arrondi toutes ces surfaces! Elles ne peuvent l'avoir été par d'autre frottement. L'Océan en fureur ne pourrait pas les agiter. Ces massent se couvrent, se supportent, s'amoncèlent; c'est un des grands bouleversemens de la nature, une incontestable démonstration de la durée infinie de notre monde.

Les montagnes de Lauter-Brunen, celles que séparent le Trient, la Drance, les voûtes sous lesquelles le Rhône disparaît, sont plus imposantes peut-être; mais des torrens, des fleuves impétueux les rompent, les divisent. Ici l'étang a trop peu de moyens pour agir avec violence, et le temps seul opéra ces merveilles. On voit à St.-Guinés une pierre de 18 à 20 pieds de diamètre; l'eau de pluie, sans cesse agitée par le vent, l'a creusée à 8 pouces de profondeur sur une largeur de 4 pieds. L'eau renfermée dans le bassin guérit toute espèce de maux, les maladies de la peau surtout. On la boit, on s'en lave, on voudrait s'y baigner. Le tronc qui l'avoisine était toujours rempli. Cet effet des eaux n'est pas rare en Bretagne; on le trouve souvent répété sur la route de Concarneau à Pontaven, sur l'île Tristan.

A quelques pas de l'étang, sur la gauche, il existe une pierre en équilibre sur le sommet d'une autre pierre; elle a 20 pieds de long, 16 de large et 13 d'épaisseur; sans beaucoup d'efforts, un homme seul la met en mouvement. Près de Trégunc, près de Tréguier, ce singulier hasard se renouvelle. Je sais qu'on le révoque en doute. Vingt épreuves m'en ont démontré la réalité. Le verre qu'on suspend à quelques lignes est agité, frappé quand elle se meut; la main qui la touche peut en compter les battemens, les oscillations; ce n'est point une illusion (1).

(1) Cette pierre est un *roulers* celtique, ou pierre d'épreuve et de consultation.

Je visitai les rives du canal qui va faire mouvoir les grands rouages de la mine; il n'est point de site plus bizarre, plus varié, plus extraordinaire. Les prairies, traversées par une onde agitée; les grands arbres, dont les feuillages se croisent, dominés par le clocher d'une église fort élevée; l'eau du canal, qui paraît immobile; cette impression causée par les lieux sauvages, infréquentés, tout contribua jusqu'à la nuit à me retenir dans ces lieux. Je les quittai fort tard avec regret; mais les sites que je parcourus en retournant à Poullaouen, la belle forêt de Plaudouel, celle de Boudoudrin, les accidens d'une route si variée, me consolèrent du sacrifice que je venais de faire en m'éloignant du Huelgoat.

On a trouvé, près d'un plateau que le citoyen Balosse m'indiqua, au milieu des forêts, des instrumens qui feraient croire à d'anciens établissemens, à des fonderies, etc. Ces instrumens n'existent plus; on ne peut pas juger de leur antiquité. Je rapporte le fait pour ne rien oublier, pour engager un curieux à faire quelques fouilles, quelques recherches dans ces lieux; elles nous donneraient peut-être des résultats intéressans.

Le Huelgoat était une ville murée. Les ducs y possédaient un château fort. La forêt qui porte son nom était jadis d'une étendue prodigieuse, dit Ogée, « puisque François Ier, dans une ordonnance des eaux et forêts, rendue le 12 août 1545, prescrit d'en faire la coupe en 50 fois différentes. »

J'avais vu, j'avais traversé toutes les communes du district de Carhaix, Cléden, St.-Hernin, Plounévez du Faou.

Cléden, couvert de coteaux, de montagnes, terrain pierreux, peu cultivé.

St.-Hernin, riche en prairies, pays riant, très-agréable, couvert d'arbres et de buissons, coupé de jolis vallons.

Plounévez du Faou, qui ne le cède en rien à St.-Hernin; terrain couvert d'arbres fruitiers.

Je quittai le district de Carhaix, et je revins à Morlaix par le chemin que j'avais eu le malheur de faire une première fois. Le seul objet qui fixa mes regards dans cette route détestable, fut une chapelle ruinée, entourée de vieux ifs dont les sommets sont mangés par les vents; il n'est pas de paysagiste qui ne la dessinât sur ses tablettes. Les arbres de ces contrées s'inclinent tous vers le nord-est. Les vents du sud-ouest y dominent avec fureur; aucun arbre ne s'y déploie avec la force, la beauté, la richesse qu'il obtient dans les vallons et dans les bois. La

chapelle dont je viens de parler, et les troncs vénérables qui l'entourent, ne sont pas éloignés de la commune de Squiriou.

Le citoyen Philippe, administrateur provisoire des mines de Poullaouen et du Huelgoat, m'avait remis l'état du produit réel de ces mines, depuis 1781 jusqu'au premier vendémiaire an 3 de la république française.

Les produits de 1781 sont compris dans ce tableau :

Plomb marchand....	12,945,789 liv.
Argent ordinaire....	56,237 marcs.
Argent enrichi d'or..	13,696 m. 5 on. 1 g.

Aperçu du produit actuel par année :

Plomb marchand, environ	1,350,000 liv.
Argent ordinaire au titre de 11 d. 23 g. de fin....	4,536 m.

Je ne restai qu'un moment à Morlaix, pour achever d'examiner sa curieuse bibliothèque, et je partis pour Lesneven, en repassant par Pol-de-Léon.

Je ne puis terminer cet article sans faire encore une observation. Carhaix, par sa position, ne devrait pas être délaissé; il serait important d'y placer quelque établissement qui pût le revivifier, l'empêcher d'être un désert en peu de temps. Ce poste militaire est de la plus grande importance; tout le monde le fuit parce qu'il est sans ressources, et peut-être pour éviter l'esprit détestable de chicane, de division, de haine, de discorde dont il fut de tout temps le théâtre.

Chapitre IX.

DISTRICT DE CHATEAULIN EN 1794.

§. Ier.

Une très-grande partie du district de Châteaulin s'avance dans la mer et forme une presqu'île. Si, comme nos pères en avaient l'usage, on comparait encore la forme des contrées aux animaux, à quelques parties du corps humain, la figure de ce district ressemblerait au coquillage que les naturalistes nomment l'*araignée*. Une multitude de caps étroits, longs, prolongés par des rochers, partent d'un centre et s'étendent sur l'eau. Il n'est point de pays plus battu des orages. C'est un débris, une des ruines du vieux monde. Toute la côte est mangée par la mer : elle pénètre dans des grottes profondes ; elle jaillit avec fureur sur des millions de rochers ; elle se déploie, dans quelques parties, sur de vastes tapis de sable ; le reste du pays est formé de montagnes schisteuses, de carrières d'ardoise, et de prairies sur les rives de l'Aulne.

J'ai peu de choses à remarquer sur le district de Châteaulin. Les mœurs, la manière de vivre, les superstitions sont celles que j'ai déjà décrites ; j'éviterai des répétitions qui fatigueraient mes lecteurs.

Il y a dix-huit lieues de Camaret à Loquefret, dix lieues d'Edern à la pointe de Landerneau : ce sont les plus grands diamètres du district.

Le sol, en général, est sablonneux sur la côte ; il est lourd, aquatique dans l'intérieur des terres.

On y sème peu de froment ; on récolte principalement du sarrasin, des seigles, de l'avoine, très-peu d'orge. Les habitans commencent à s'accoutumer à la culture des pommes de terre. Les cidres y sont en très-petite quantité.

Landevennec est entouré de bois. Les environs d'Argol, de Châteaulin, de Pleyben, sont couverts de taillis ; il en existe d'espace en espace sur la surface du district. On voit dans Loquéfret, Pleyben et Plounevès, de beaux bois de hautes futaies, mais pas une forêt. Le pays de Crozon est entièrement dépouillé.

Le sarrasin se sème dans le mois de mai ; la récolte se fait en septembre.

Les autres grains, mis en terre en novembre, ne se ramassent qu'au mois d'août. Les bœufs et les chevaux sont employés à la culture.

Les principales carrières d'ardoise sont à Châteaulin, à Saint-Ségal, à Saint-Coulitz, à Lothey, dans Pleyben et dans Dinéault.

Tous les ponts du district ont besoin de réparation (1).

Il existe une manufacture de toiles à voile à Loc-Ronan ; elle manque de matières, et cesse ses travaux.

On ne trouve ni papeterie, ni tannerie dans cet arrondissement. Les poteries y viennent de Nantes et de Rouen ; elles abordent au Port-Launay (2).

Le commerce des bestiaux était jadis considérable ; il est presque nul à présent. Les loups désolent les campagnes, et le malheur des circonstances prive les habitans de poudre, de fusils ; ils n'ont aucun moyen de les détruire. Assurément, avec six mille livres qu'on donne au citoyen la Santière,

(1) La plupart ont été réparés.

(2) Voir la seconde partie.

pour entretenir une meute, un piqueur, des chevaux, il est très-difficile qu'il parcoure les neuf districts et qu'il purge le Finistère des bêtes fauves qui s'y multiplient d'une manière effrayante.

Tout le commerce du canton consiste en bois, en ardoise, en charrée (c'est de la cendre lessivée). Ces objets se portaient à Brest, à Morlaix, à Nantes, à Saint-Malo, à Rouen, à Bordeaux.

Le Port-Launay reçoit des bâtimens de quatre-vingts tonneaux. On y construit des barques, des galères de vingt-cinq à trente tonneaux. Il est à six lieues de l'île Ronde. Les fonds de ce petit port sont de vase jusqu'à Landevennec; ils sont de sable de là jusqu'à l'île Ronde. Les maisons, les magasins, sont étalés sur le rivage, au bas d'une colline, dans une position assez riante. Les négocians du Port-Launay vivaient dans l'aisance avant la révolution (1).

Quelques ingénieurs, les états de Bretagne, ont conçu le projet, en rendant l'Aulne navigable jusqu'à Carhaix, de faire un pont à Châteaulin. Le rapport des commissaires chargés de vérifier si ce travail était possible est imprimé; ils se décident pour l'affirmative. Cette opération nécessitera de grands travaux; les rives de l'Aulne sont très-élevées; les fonds sont de pierres ardoisines (2).

Point de mines connues dans le district. Trompé par des sables micacés, on a cru qu'il en existait une d'or à peu de distance de Châteaulin.

Ogée pourtant assure qu'on trouve dans les environs de Châteaulin des mines de cuivre, de fer et de plomb.

On nourrit quelques moutons dans Brapars et dans Loquefret.

La race des chevaux est ici très-petite.

(1) Port-Launay a repris son importance commerciale. Cette ville, annexée, pour sa plus grande portion, à la commune de Châteaulin, vient de demander sa séparation. En réunissant les deux parties de Port-Launay, dont l'une se trouve jointe à Châteaulin, l'autre à Saint-Ségal, il sera facile de donner à cette petite ville une mairie et un conseil municipal qui puissent veiller à ses affaires. Port-Launay, qui contribue maintenant pour la plus grande part aux recettes de la commune de Châteaulin, n'étant représenté au conseil municipal de cette commune que par une minorité, ne peut en obtenir aucun secours, et ses intérêts sont perpétuellement sacrifiés à ceux du chef-lieu. Il est juste qu'un tel état de chose ne se prolonge pas, et que les impôts municipaux payés par la ville en question puissent enfin être employés à son profit.

(2) On sait que le canal de Bretagne passe maintenant par l'Aulne, et qu'un pont a été fait à Châteaulin.

Le lin, le chanvre, s'y cultivent. On y voit peu de fruits et très-peu de légumes.

Crozon est un des plus peuplés, des plus considérables cantons de ce district. C'est un pays de sable et de rochers; mais la nécessité força les habitans à travailler avec le plus grand soin toutes les langues de terre susceptibles de quelque culture. Ils sont pêcheurs, en général, et fréquentent surtout la riche baie de Douarnenez.

Les établissemens de Crozon relatifs à la pêche sont placés dans l'anse de Morgat. Morgat est un fort petit bourg voisin de la baie de Dinan, dans laquelle on a projeté de faire une chaussée qui puisse servir d'abri aux barques de cabotage. On n'aborde point l'anse de Dinan, parce qu'on n'y est en sûreté que très-près de la terre, et que les vents du sud-ouest sont fréquens et furieux.

Tous les habitans de Morgat sont pilotes, marins, pêcheurs.

La côte de Dinan, jusqu'à la pointe de la Chèvre, a quatre-vingts à quatre-vingt-dix pieds d'élévation; elle n'offre d'objets remarquables qu'au peintre qui voudrait placer dans ses tableaux de superbes fonds de rochers.

Il serait urgent de réparer le chemin de Crozon à Camaret, aussi nécessaire à la défense de la côte qu'au commerce. Il est interrompu par la rupture d'une chaussée du moulin de l'anse de Dinan. La descente à Camaret est dangereuse pour toute espèce de voitures. Cette réparation serait facile, les matériaux sont sous la main; elle ne coûterait qu'un millier d'écus.

Le port de Camaret s'encombre par les terres, les pierres, les gravois qui tombent des montagnes voisines; on remédierait à cet inconvénient par une petite chaussée de retenue dans laquelle on pratiquerait des passages grillés en fer pour laisser écouler les eaux.

Des bâtimens de toute espèce peuvent mouiller à Camaret, mais il ne peut entrer dans le port que des barques....

On trouve à mer basse jusqu'à dix brasses d'eau au mouillage.

On fait à Camaret la pêche de la sardine.

La communication de Lorient à Brest est abrégée de neuf lieues en prenant la route de Lanveoc. Ce bourg donne sur la rade de Brest; il a deux petits ports. Le port de l'ouest n'offre aucune facilité pour les embarquemens, quand les vents d'est règnent sur la côte. Une jetée prolongée, partant du

Canal de Châteaulin.

pour entretenir une meute, un piqueur, des chevaux, il est très-difficile qu'il parcoure les neuf districts et qu'il purge le Finistère des bêtes fauves qui s'y multiplient d'une manière effrayante.

Tout le commerce du canton consiste en bois, en ardoise, en charrée (c'est de la cendre lessivée). Ces objets se portaient à Brest, à Morlaix, à Nantes, à Saint-Malo, à Rouen, à Bordeaux.

Le Port-Launay reçoit des bâtimens de quatre-vingts tonneaux. On y construit des barques, des galères de vingt-cinq à trente tonneaux. Il est à six lieues de l'île Ronde. Les fonds de ce petit port sont de vase jusqu'à Landevennec; ils sont de sable de là jusqu'à l'île Ronde. Les maisons, les magasins, sont étalés sur le rivage, au bas d'une colline, dans une position assez riante. Les négocians du Port-Launay vivaient dans l'aisance avant la révolution (1).

Quelques ingénieurs, les états de Bretagne, ont conçu le projet, en rendant l'Aulne navigable jusqu'à Carhaix, de faire un pont à Châteaulin. Le rapport des commissaires chargés de vérifier si ce travail était possible est imprimé; ils se décident pour l'affirmative. Cette opération nécessitera de grands travaux; les rives de l'Aulne sont très-élevées; les fonds sont de pierres ardoisines (2).

Point de mines connues dans le district. Trompé par des sables micacés, on a cru qu'il en existait une d'or à peu de distance de Châteaulin.

Ogée pourtant assure qu'on trouve dans les environs de Châteaulin des mines de cuivre, de fer et de plomb.

On nourrit quelques moutons dans Brapars et dans Loquefret.

La race des chevaux est ici très-petite.

(1) Port-Launay a repris son importance commerciale. Cette ville, annexée, pour sa plus grande portion, à la commune de Châteaulin, vient de demander sa séparation. En réunissant les deux parties de Port-Launay, dont l'une se trouve jointe à Châteaulin, l'autre à Saint-Ségal, il sera facile de donner à cette petite ville une mairie et un conseil municipal qui puissent veiller à ses affaires. Port-Launay, qui contribue maintenant pour la plus grande part aux recettes de la commune de Châteaulin, n'étant représenté au conseil municipal de cette commune que par une minorité, ne peut en obtenir aucun secours, et ses intérêts sont perpétuellement sacrifiés à ceux du chef-lieu. Il est juste qu'un tel état de chose ne se prolonge pas, et que les impôts municipaux payés par la ville en question puissent enfin être employés à son profit.

(2) On sait que le canal de Bretagne passe maintenant par l'Aulne, et qu'un pont a été fait à Châteaulin.

Le lin, le chanvre, s'y cultivent. On y voit peu de fruits et très-peu de légumes.

Crozon est un des plus peuplés, des plus considérables cantons de ce district. C'est un pays de sable et de rochers; mais la nécessité força les habitans à travailler avec le plus grand soin toutes les langues de terre susceptibles de quelque culture. Ils sont pêcheurs, en général, et fréquentent surtout la riche baie de Douarnenez.

Les établissemens de Crozon relatifs à la pêche sont placés dans l'anse de Morgat. Morgat est un fort petit bourg voisin de la baie de Dinan, dans laquelle on a projeté de faire une chaussée qui puisse servir d'abri aux barques de cabotage. On n'aborde point l'anse de Dinan, parce qu'on n'y est en sûreté que très-près de la terre, et que les vents du sud-ouest sont fréquens et furieux.

Tous les habitans de Morgat sont pilotes, marins, pêcheurs.

La côte de Dinan, jusqu'à la pointe de la Chèvre, a quatre-vingts à quatre-vingt-dix pieds d'élévation; elle n'offre d'objets remarquables qu'au peintre qui voudrait placer dans ses tableaux de superbes fonds de rochers.

Il serait urgent de réparer le chemin de Crozon à Camaret, aussi nécessaire à la défense de la côte qu'au commerce. Il est interrompu par la rupture d'une chaussée du moulin de l'anse de Dinan. La descente à Camaret est dangereuse pour toute espèce de voitures. Cette réparation serait facile, les matériaux sont sous la main; elle ne coûterait qu'un millier d'écus.

Le port de Camaret s'encombre par les terres, les pierres, les gravois qui tombent des montagnes voisines; on remédierait à cet inconvénient par une petite chaussée de retenue dans laquelle on pratiquerait des passages grillés en fer pour laisser écouler les eaux.

Des bâtimens de toute espèce peuvent mouiller à Camaret, mais il ne peut entrer dans le port que des barques....

On trouve à mer basse jusqu'à dix brasses d'eau au mouillage.

On fait à Camaret la pêche de la sardine.

La communication de Lorient à Brest est abrégée de neuf lieues en prenant la route de Lanveoc. Ce bourg donne sur la rade de Brest; il a deux petits ports. Le port de l'ouest n'offre aucune facilité pour les embarquemens, quand les vents d'est règnent sur la côte. Une jetée prolongée, partant du

pour entretenir une meute, un piqueur, des chevaux, il est très-difficile qu'il parcoure les neuf districts et qu'il purge le Finistère des bêtes fauves qui s'y multiplient d'une manière effrayante.

Tout le commerce du canton consiste en bois, en ardoise, en charrée (c'est de la cendre lessivée). Ces objets se portaient à Brest, à Morlaix, à Nantes, à Saint-Malo, à Rouen, à Bordeaux.

Le Port-Launay reçoit des bâtimens de quatre-vingts tonneaux. On y construit des barques, des galères de vingt-cinq à trente tonneaux. Il est à six lieues de l'île Ronde. Les fonds de ce petit port sont de vase jusqu'à Landevennec; ils sont de sable de là jusqu'à l'île Ronde. Les maisons, les magasins, sont étalés sur le rivage, au bas d'une colline, dans une position assez riante. Les négocians du Port-Launay vivaient dans l'aisance avant la révolution (1).

Quelques ingénieurs, les états de Bretagne, ont conçu le projet, en rendant l'Aulne navigable jusqu'à Carhaix, de faire un pont à Châteaulin. Le rapport des commissaires chargés de vérifier si ce travail était possible est imprimé; ils se décident pour l'affirmative. Cette opération nécessitera de grands travaux; les rives de l'Aulne sont très-élevées; les fonds sont de pierres ardoisines (2).

Point de mines connues dans le district. Trompé par des sables micacés, on a cru qu'il en existait une d'or à peu de distance de Châteaulin.

Ogée pourtant assure qu'on trouve dans les environs de Châteaulin des mines de cuivre, de fer et de plomb.

On nourrit quelques moutons dans Brapars et dans Loquefret.

La race des chevaux est ici très-petite.

(1) Port-Launay a repris son importance commerciale. Cette ville, annexée, pour sa plus grande portion, à la commune de Châteaulin, vient de demander sa séparation. En réunissant les deux parties de Port-Launay, dont l'une se trouve jointe à Châteaulin, l'autre à Saint-Ségal, il sera facile de donner à cette petite ville une mairie et un conseil municipal qui puissent veiller à ses affaires. Port-Launay, qui contribue maintenant pour la plus grande part aux recettes de la commune de Châteaulin, n'étant représenté au conseil municipal de cette commune que par une minorité, ne peut en obtenir aucun secours, et ses intérêts sont perpétuellement sacrifiés à ceux du chef-lieu. Il est juste qu'un tel état de chose ne se prolonge pas, et que les impôts municipaux payés par la ville en question puissent enfin être employés à son profit.

(2) On sait que le canal de Bretagne passe maintenant par l'Aulne, et qu'un pont a été fait à Châteaulin.

Le lin, le chanvre, s'y cultivent. On y voit peu de fruits et très-peu de légumes.

Crozon est un des plus peuplés, des plus considérables cantons de ce district. C'est un pays de sable et de rochers; mais la nécessité força les habitans à travailler avec le plus grand soin toutes les langues de terre susceptibles de quelque culture. Ils sont pêcheurs, en général, et fréquentent surtout la riche baie de Douarnenez.

Les établissemens de Crozon relatifs à la pêche sont placés dans l'anse de Morgat. Morgat est un fort petit bourg voisin de la baie de Dinan, dans laquelle on a projeté de faire une chaussée qui puisse servir d'abri aux barques de cabotage. On n'aborde point l'anse de Dinan, parce qu'on n'y est en sûreté que très-près de la terre, et que les vents du sud-ouest sont fréquens et furieux.

Tous les habitans de Morgat sont pilotes, marins, pêcheurs.

La côte de Dinan, jusqu'à la pointe de la Chèvre, a quatre-vingts à quatre-vingt-dix pieds d'élévation; elle n'offre d'objets remarquables qu'au peintre qui voudrait placer dans ses tableaux de superbes fonds de rochers.

Il serait urgent de réparer le chemin de Crozon à Camaret, aussi nécessaire à la défense de la côte qu'au commerce. Il est interrompu par la rupture d'une chaussée du moulin de l'anse de Dinan. La descente à Camaret est dangereuse pour toute espèce de voitures. Cette réparation serait facile, les matériaux sont sous la main; elle ne coûterait qu'un millier d'écus.

Le port de Camaret s'encombre par les terres, les pierres, les gravois qui tombent des montagnes voisines; on remédierait à cet inconvénient par une petite chaussée de retenue dans laquelle on pratiquerait des passages grillés en fer pour laisser écouler les eaux.

Des bâtimens de toute espèce peuvent mouiller à Camaret, mais il ne peut entrer dans le port que des barques....

On trouve à mer basse jusqu'à dix brasses d'eau au mouillage.

On fait à Camaret la pêche de la sardine.

La communication de Lorient à Brest est abrégée de neuf lieues en prenant la route de Lanveoc. Ce bourg donne sur la rade de Brest; il a deux petits ports. Le port de l'ouest n'offre aucune facilité pour les embarquemens, quand les vents d'est règnent sur la côte. Une jetée prolongée, partant du

milieu de la chaussée, dans la direction de la route, tiendrait à flot les bâteaux ; on ne serait pas obligé d'attendre quelquefois l'embarquement une marée entière ; on pourrait partir à toute heure : cette jetée courrait au nord. Observez que le service des côtes, que les approvisionnemens de Brest, que des courriers pressés prennent la route de Lanveoc. Les dix mille francs accordés pour ces travaux, jusqu'en 1793, ne sont pas le cinquième de la somme nécessaire pour les achever.

On peut exécuter par terre un curieux voyage de Lanveoc jusqu'au Faou, sans quitter la côte, et jusqu'au Port-Launay, par la rivière d'Aulne. Les aspects s'y multiplient avec une incroyable variété. On voit, au nord, les revers de Plougastel dominés par de vastes rochers couverts de terre de rapport. Leur culture, que j'ai décrite, la multitude de petits jardins placés entre de grands plateaux, les sinuosités des anses, la culture que chaque site diversifie, les eaux limpides, les rochers avancés qui semblent suspendus dans les airs, aux pieds desquels on a placé et des jardins et des vergers, multiplient les jouissances du voyageur. En approchant du Faou, toutes les terres descendent jusqu'à la mer; elles offrent à l'œil des terres ensemencées, des maisons et des cabanes.

Landevennec est sur la droite, au milieu des bois. On les exploite sans intelligence, on les coupe sans les enlever, on détruit sans profit ; des enfans commissionnés, des commis sans connaissances, font plus de mal qu'un incendie. Ces temps d'ignorance et de désordre cesseront-ils avant d'avoir perdu la France ?

Cette côte est sèche, en général.

L'abbaye de Landevennec fut fondée, dit-on, par le roi Gralon, à la fin du quatrième siècle. Le fameux Guenolé fut le premier abbé de ce saint monastère. Le roi Gralon, après la destruction de la superbe cité d'Is, s'y retira. Ce fut là qu'il fut enterré. On écrivit sur son tombeau, simple et sans ornemens, ces vers, datés de 405 :

> Hoc in sarcophago jacet inclyta magna propago
> Gradionus magnus Britonum rex : mitis et agnus
> Noster fundator, vitæ cœlestis amator :
> Illi propitia sit semper virgo Maria.

Le style, les idées, n'en sont pas recherchés. Il est extraordinaire qu'à cette époque, près la superbe ville d'Is, abîmée par son luxe, ses débauches, on n'ait pas trouvé de poète plus élégant pour célébrer notre bon roi Gralon. Quelque profond critique en soupçonnera l'authenticité (1).

L'orge est le grain qui croît le mieux sur la presqu'île de Crozon; les habitans s'en nourrissent principalement. Ils fument leurs terres avec du goémon, et se chauffent, faute de bois, avec des mottes et de la bouse de vache.

Les hommes y sont doux, timides, bons, mais gâtés par leurs prêtres, espèce d'imbéciles aussi fanatiques, aussi dangereux, aussi fixément enracinés sur cette butte de sable que sur tous les points de la terre où l'on peut tromper, dominer, vivre aux dépens d'autrui sans aucun genre de travail, profiter des faiblesses qu'on vous avoue, reconnaître un Dieu tout-puissant pour rejeter toute puissance temporelle, et faire de sang froid verser des flots de sang pour maintenir le privilége et le droit d'abrutir et de tromper les hommes.

Dans la terre de Crozon est une pointe nommée *Rostuder*, dont les vassaux étaient attachés à la glèbe (vassaux motoyers). Ils rendaient compte à leur maître de tous les produits de la seigneurie, et n'avaient pour salaire qu'une nourriture frugale et ce qu'il leur fallait de peau de mouton pour s'habiller. Ce droit fut converti en rentes féagères

(1) Il reste peu de chose de l'abbaye de Landevennec. Ce monument, le plus ancien du Finistère après les pierres druidiques, ne présente plus que quelques ruines. Cependant on y trouve encore les débris d'un cloître à ogives, et par conséquent fort postérieur à la fondation primitive du couvent; les logemens des religieux, de l'abbé, et leurs servitudes, constructions tout à fait modernes; enfin l'église, beaucoup plus ancienne. Les ruines de cette église consistent dans un portail composé de trois arcades à plein cintre, et dans les débris des chœurs et de l'abside, formant un rond-point flanqué de chapelles, elles-mêmes rondes. Ces ruines accusent une très-haute antiquité ; on y reconnaît le caractère des constructions des premières années de la monarchie française. Aussi y a-t-il lieu de croire qu'elles appartiennent à la fondation du couvent et remontent au quatrième ou cinquième siècle.

Le tombeau du roi Gralon se trouvait encore à Landevennec il y a une vingtaine d'années; il consistait, comme tous les tombeaux antérieurs au neuvième siècle, en un sarcophage sur lequel était sculptée une grande croix. L'épitaphe que cite Cambry avait été gravée au-dessus du cintre de la chapelle sépulcrale; elle était évidemment bien plus récente que le sarcophage. On voyait également à Landevennec le tombeau de Saint-Guenolé, semblable à celui de Gralon; il a été détruit il y a quelques années.

par un des ancêtres du maréchal de Châteaurenaud.

Les bris déterminèrent des querelles, des guerres. Ils s'exerçaient jadis dans toute leur plénitude. Un vaisseau porté sur les côtes appartenait au souverain de l'empire duquel elles faisaient partie. Conan, deuxième duc de Bretagne, dans un concile à Nantes, le restreignit, par les conseils d'Hildebert, archevêque de Tours. Ce concile se tint en 1065 (c'est l'opinion de d'Argentré), ou plutôt, comme le dit Belle-Forêt, en 1125.

On dit qu'Hoël, deuxième roi de Bretagne, concéda le droit de bris au seigneur de Léon, en lui donnant en mariage sa fille Aliénor, au commencement du sixième siècle. Pierre Mauclerc, environ l'an 1223, le conteste, comme droit royal, à Guilhomar, héritier de cette principauté, qui prétendit le posséder de toute ancienneté. Les seigneurs qui s'unirent à Guilhomar le maintinrent dans la jouissance du droit de bris. En 1250, le duc Jean Leroux renouvela les prétentions de Pierre Mauclerc; on en vint aux mains. Guilhomar perdit le château de Quimper, qui fut brûlé; ses terres furent dévastées; mais la querelle s'appaisa. Dans la suite, les seuls ducs de Bretagne possédèrent ce droit, soit par accord, soit par la force.

Les rois et les ducs de Bretagne levaient le droit de bris dans Bordeaux et dans La Rochelle, ce qui paraît sans doute étrange à ceux qui ne savent pas qu'autrefois les venètes possédèrent toutes ces côtes et furent souverains de l'Océan. Les princes bretons avaient à Bordeaux, à La Rochelle, des hommes qui faisaient payer les brefs à l'aide desquels les marchands pouvaient naviguer sur la mer de Bretagne.

Un vicomte de Léon disait qu'il avait dans ses terres une pierre plus précieuse que toutes celles de l'univers, et dont il retirait chaque année mille sols : il parlait de la pointe du Raz.

Les comtes de Crozon avaient le droit, à compter du 2 janvier jusqu'en mars, de choisir un jour, en l'indiquant une semaine d'avance, et d'aller, accompagnés de six gentilshommes, de six domestiques, de six braques, de six lévriers, de six faucons, chasser sur les terres de Lezuran, près de Daoulas. Le jour de son arrivée, le comte devait être logé, nourri, couché, chauffé de bois sec et non fumant, ainsi que sa nombreuse compagnie; il avait à dîner le lendemain. Si, pendant sa chasse, ledit seigneur trouvait quelques gentilshommes, il pouvait les mener à Lezuran, en jurant que, sans dol ou fraude, il les avait rencontrés par hasard. Ce droit fut converti en une rente de 66 livres par année.

Le dernier propriétaire de la terre de Crozon était le comte d'Estaing; elle lui venait du chef de sa femme.

Le même comte d'Estaing avait un droit plus singulier encore. La première fois qu'il conduisait sa femme à sa terre, un gentilhomme, devant la porte duquel il passait, montait, armé de pied en cap, la lance au poing, à la botte de son carrosse, attelé de six chevaux; si, pendant que cet écuyer conduisait la comtesse à son appartement, les chevaux salissaient la cour de quelque ordure, tout l'équipage (chevaux, voiture, livrée) appartenait au gentilhomme; il remontait dans le carrosse et se faisait mener chez lui.

Le fort Quélern, un des boulevarts de Brest, que de nouveaux travaux rendent imprenable, est établi sur les terres de Crozon. Les espagnols possédèrent un moment une des pointes de la presqu'île qui porte encore leur nom.

Du clocher de Crozon, on voit les îles de Molène, d'Ouessant, et la pointe du Raz; Brest, la mer, les montagnes du Menez-Hom et de Loc-Ronan.

Ces côtes sont très-élevées; des rochers énormes s'avancent et les défendent en partie de la force des coups de mer. On voit du côté de l'île, près du Bec-de-la-Chèvre, une grotte de 40 pieds de large et de 100 pieds de profondeur (1).

On nomme la *Porte*, un énorme rocher percé, entièrement découvert à mer basse. La Porte a 40 pieds de haut, 30 pieds de large. La mer, dans les jours de tempêtes, entre avec fureur par cette bouche étroite, et s'élance, en groudant, sur une plage sablonneuse qu'elle ne tarde pas à couvrir (2).

Au bourg de Crozon commence une chaîne de montagnes de 33 lieues de longueur; elle reçoit différens noms, de Menez-Hom, de montagne Noire, d'Arès, etc.

Soixante-douze moulins à vent, dans ce canton, travaillent principalement pour Brest.

Le canton d'Argol, district de Châteaulin, est situé dans les montagnes. Il est couvert de landes, ne contient que des terres stériles, si vous en ex-

(1) Cambry parle sans doute ici de l'admirable grotte connue sous le nom de *grotte de Morgat*.

(2) C'est la roche percée de Dinan.

Portail de l'Eglise de l'Abbaye de Landévennec

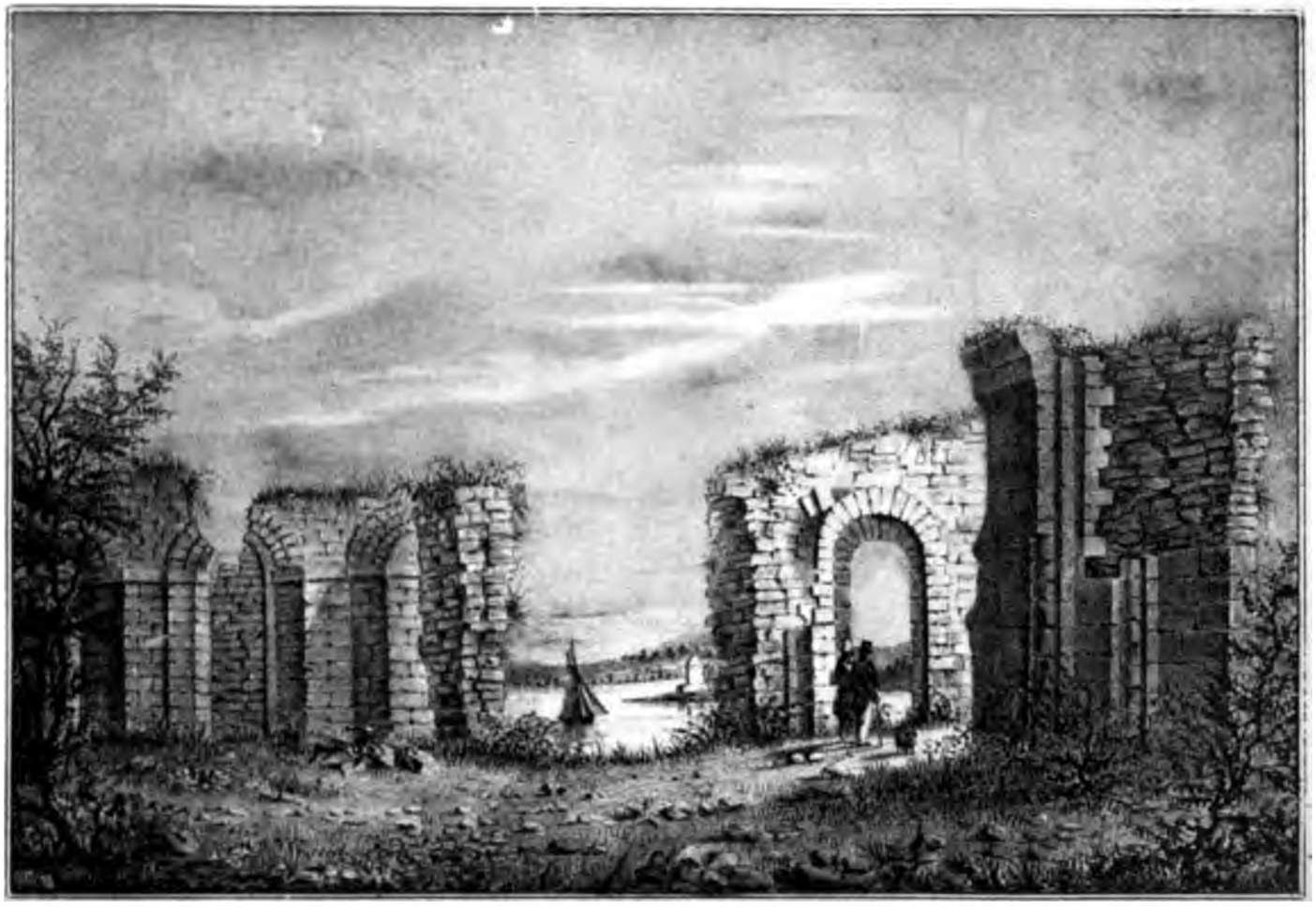

Ruines de l'Abbaye de Candieures.

Lith. de Coma et Benoist

ceptez celles qui sont situées à l'est et dans la partie du nord, où réussissent les fromens et quelques autres graines.

Ploumodiern est une commune connue, dit-on, du temps du roi Gralon : c'est le Saturne, l'Ogygès, c'est le Codrus de la Bretagne. Tout ce qui s'est passé dans les temps reculés est mis sous le nom de ce prince, qui, suivant les chroniques, vivait au commencement du cinquième siècle. Ce terrain est couvert de landes et de rochers.

Braspars est situé dans les montagnes d'Arès, près de la forêt de Guillier. Albert-le-Grand dit que Saint-Jaoua, recteur de Braspars, était contemporain de Saint-Pol. Les terres des vallons sont très-fertiles dans ce canton ; les autres sont couvertes de landes. C'est par Braspars que doit passer le nouveau chemin de Morlaix : on le désire avec impatience.

Loc-Ronan est un gros bourg ; les terres de sa dépendance sont très-bien cultivées. La forêt du Duc en est voisine ; elle a plus de 3 lieues de tour. En 393, ce bourg n'était qu'un ermitage habité par Saint-Ronan ; il était situé dans le milieu d'une forêt nommée de *Nemée*, qui depuis fut nommée *Nevet*.

On célébrait tous les 5 ans une fête en l'honneur de ce saint personnage. Ne sachant où l'enterrer, on mit son corps sur une charrette attelée de deux bœufs : ils firent le tour que le saint faisait chaque jour pour se donner de l'exercice ; ils s'arrêtèrent dans son ermitage. Les roues de la charrette, gênées par un passage étroit, laissèrent des marques sur deux rochers contre lesquels les femmes stériles se frottent pour avoir des enfans, comme sur le cloud de Saint-Guénolé, à Landevennec. On assure que la mère du duc de Coigny naquit par cette opération, vingt ans après le mariage de son père. Que des femmes agissent ainsi dans le district de Châteaulin, à Loc-Ronan, je le conçois ; mais j'ai vu de graves sénateurs, à Venise, se guérir de rhumatismes et de maux de tête en se frottant contre une pierre teinte du sang de Saint-Jean-Baptiste. Pourquoi s'en étonner encore ? César, après une chute, ne montait plus sur son char sans invoquer la protection des dieux par une petite prière ; Périclès, au lit de mort, portait des amulettes ; et les brames les plus savans meurent en tenant la queue d'une vache. Hobbes craignait les revenans.

Le pays de Pleyben est arrosé de gros ruisseaux qui se jettent dans l'Aulne ; il abonde en pâturages, en prairies. Tout son territoire est montagneux.

Guézec, au pied de la montagne Noire, est près de la forêt de Langle. Ce pays est désert ; il était autrefois infesté de brigands. Les terres et les prairies en sont excellentes, mais des landes en couvrent une grande partie.

Châteaulin est situé dans un vallon ; la rivière d'Aulne le divise en deux parties. Des prairies, quelques montagnes bizarrement découpées, le vieux château qui la domine, la digue qui barre la rivière, une multitude d'arbres, de peupliers, de chênes heureusement mêlés à de beaux tapis verts, à des rochers saillans, à des antres profonds, donnent à ce pays une forme extraordinaire qui séduit au premier coup d'œil, et qui charme dans les détails.

Ogée prétend que le château que je viens de citer « fut commencé par Alain, premier du nom, fils » d'une fille de Salomon, roi de Bretagne, qui » prit la qualité de duc, sous le nom d'Alain-Debré, c'est-à-dire, le Grand. Il mourut en 907, » avant d'avoir achevé le château, qui ne fut ter- » miné qu'en 936, par Alain II, son successeur. » (1)

Châteaulin n'a point d'hôpital. Ses prisons font horreur ; elles tiennent lieu pourtant d'une maison d'arrêt (2).

(1) On voit encore les ruines du château du seigneur de Châteaulin sur la montagne dont parle Cambry. Les fossés et les pans de mur d'une triple enceinte se dessinent sur l'herbe, et l'on aperçoit la base du donjon, édifice carré, flanqué de tours rondes, dont l'une a été conservée presque en entier. Tout cet édifice était bâti en pierres brutes et sans revêtement de pierres de taille, ce qui fait supposer qu'il est très-ancien. Il fut effectivement construit dans le onzième siècle, par un comte de Cornouaille nommé *Budic Catellin*.

(2) Châteaulin n'a point encore d'hôpital : on y trouve seulement un hospice pour une vingtaine de vieillards des deux sexes. Il est dû à la générosité d'un Kerstrat. Cet hospice, composé de bâtimens dégradés, est moins riche qu'il ne le deviendra, grâce à une sage administration. Il est parfaitement situé ; la côte sur laquelle il est bâti forme une sorte de mamelon qui domine la ville.

Quant à la maison d'arrêt, elle est encore en fort mauvais état. M. Huguet, juge d'instruction à Châteaulin depuis la révolution de 1830 jusqu'en 1835, s'en était beaucoup occupé. Il avait indiqué des moyens économiques de la rendre plus propre à sa destination, et ses soins philantropiques parvenaient à rendre moins dangereux pour les détenus le séjour de cette prison. Une brutale destitution, fondée en apparence sur quelques démêlés de M. Huguet avec le substitut du procureur du roi, mais en réalité sur les opinions trop

Les eaux en sont mauvaises. Point de fontaine publique, plus de boucheries, plus de boulangeries, point de halles, point de caserne, point de pompes dans cette commune; elle tombe en ruine. Toutes les rues sont à réparer, toutes les maisons à relever (1). Le seul pont de la ville, trop étroit, mal bâti, fait courir de grands risques à toutes les voitures. Les habitans se ruinent, le commerce d'ardoise est interrompu, la pêcherie de saumons entièrement détruite. Il est important cependant de conserver, dans ce pays éloigné, séparé de tout, dans ce désert, une commune de quelque importance; elle ne sera dans peu qu'un malheureux village, si le gouvernement ne vient à son secours, ne la relève, comme Carhaix, en y fondant quelque établissement, une manufacture, etc., etc.

Quatre reverbères éclairaient cette ville de passage, dont les pavés sont dangereux, dont les maisons, mal alignées, saillantes, occasionent des accidens (2).

La municipalité n'a pas un logement qui lui soit propre (3).

libérales de ce magistrat, lui a arraché depuis peu l'instruction et l'a fait redescendre aux fonctions de simple juge. Nous désirons que son successeur suive les erremens de M. Huguet, et que grace à lui la maison d'arrêt de Châteaulin reçoive enfin des améliorations notables.

(1) Quoiqu'il y ait beaucoup d'eau à Châteaulin, cette ville manque encore de fontaine. Elle possède pourtant un puits à pompe, récemment établi sur la place de l'église. Les eaux sont presque toutes mauvaises, parce qu'elles coulent sur un lit schisteux. Il faut cependant excepter trois petites fontaines percées dans des champs voisins de la ville, de trois côtés différens, et qui sont excellentes. Quant aux halles, il n'y en a point à Châteaulin, à moins qu'on ne donne ce nom à deux mauvais petits appentis tolérés par le propriétaire. Cependant la construction d'une halle est réclamée par tout le monde. Des fonds se trouvaient en réserve pour cet objet; l'esprit de localité, quelques intérêts privés, en ont empêché l'exécution. En attendant, la ville manque de lieu public pour les conseils de recrutement et de révision, les assemblées électorales, les banquets, etc.; une halle, outre son utilité spéciale, aurait pu servir à toutes ces destinations.

Il y a maintenant une pompe pour incendie à Châteaulin.

Ce que dit Cambry de l'aspect ruiné de la ville n'est plus vrai de nos jours; Châteaulin est presque entièrement composé maintenant de maisons neuves ou réparées.

(2) La ville de Châteaulin possède maintenant sept reverbères; les pavés sont en bon état; les maisons mal alignées ont été presque toutes démolies.

(3) Rien n'est changé à cet égard.

Il n'est pas jusqu'au cimetière qui ne présente une singularité : on l'a placé hors de la ville, sur un roc qu'on ne peut plus creuser (4).

Les mœurs y sont douces et pures; les administrateurs, des gens honnêtes, éclairés. La première bibliothèque mise en ordre, dans le Finistère, fut celle de Châteaulin.

Il est inutile de dire qu'un homme qui naîtrait dans ce pays avec le génie de Voltaire y pourrait tout au plus apprendre à lire. On s'est pourtant empressé d'obéir aux décrets, et de placer partout des instituteurs.

L'histoire ne dit rien de Châteaulin. C'est un point de défense dans la guerre qu'on fait aux chouans. On en sent l'importance, et depuis quelque temps on vient d'y mettre des troupes en cantonnement.

On a des points de vue cahotés, curieux, de la montagne qui domine le Port-Launay, du Menez-Bouïn et des hauteurs de Châteaulin.

J'ai parlé de la route longue, sauvage et naïgante qui conduit au Faou; c'est un désert où vous ne trouveriez aucun secours contre le fer des assassins; dans les rochers et les taillis qui couvrent les terres voisines, ils pourraient échapper à toutes les recherches.

En considérant son étendue, ce district est un des moins peuplés du Finistère; il est épuisé par les réquisitions et par la mer.

Le peuple du district de Châteaulin avait encore toute la gaieté des habitans de la Cornouaille avant nos guerres intestines. Les mariages s'y faisaient à l'aide des demandeurs dont je vous ai souvent entretenu; leurs vers étaient figurés, expressifs; ils dansaient au son des musettes, des hautbois, instrumens connus de tous temps dans ces contrées, dans l'Irlande, l'Ecosse, l'Angleterre, en Calabre, en Grèce, sur toute la surface du monde. Je voudrais voir un parallèle étendu de la langue bretonne et de la langue française : l'une se montrerait ornée des graces, de la politesse, de la noblesse du grand monde; l'autre avec l'âpreté, la rudesse, la force des pays sauvages. La raison, le bon sens ont réglé la première; la seconde a l'effervescence et la bi-

(4) Ce cimetière est presque abandonné; on en a établi un autre au-dessous, mais il est étroit, humide, et déjà rempli.

[illegible]zarrerie de l'imagination sans règle. On dit à Tréguier : *J'ai frappé de mon pied tel chemin ;* en Espagne : *J'ai pris telle route.* Ainsi, pour peindre un tapageur, l'arabe hyperbolique s'écrie : « Cet homme de son sourire obscurcit l'immensité » [illegible]sphère et fait rétrograder les rayons » du soleil. » Dans les temps reculés, à la cour de nos rois, on eut sans doute un langage plus policé ; mais depuis long-temps nos bretons sont revenus à l'état de nature.

Je termine en donnant l'état de la population du département du Finistère au moment de mon voyage.

ÉTAT de la population du département du Finistère [illegible].

Brest	[illegible]
Carhaix	[illegible]
Châteaulin	[illegible]
Landerneau	[illegible]
Lesneven	49,006.
Morlaix	72,059.
Pont-Croix	29,[illegible].
Quimper	48,20[illegible]
Quimperlé	42,8[illegible]
Total	439,964.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

LE FINISTÈRE

En 1836.

Hospitalité Bretonne.

LE FINISTÈRE EN 1836,

Par Émile Souvestre,

ORNÉ DE LITHOGRAPHIES.

BREST.

TYPOGRAPHIE DE COME FILS AINÉ ET BONETBEAU FILS,
Éditeurs, rue du Château, 44.

A LA LIBRAIRIE DE COME FILS AINÉ,
Rue de la Rampe, 30.

1838.

LE FINISTÈRE en 1836.

Prolégomènes.

Cambry a donné, dans son Voyage, le tableau du Finistère en 93 et 94; nous voulons faire connaître l'état du même département en 1836.

Nous commencerons par quelques renseignemens généraux et indispensables. Nos lecteurs nous pardonneront la sécheresse obligée de ces premiers détails; nous les abrégerons autant qu'il nous sera possible.

Le Finistère, ainsi nommé de sa position extrême *(finis terræ)*, forme un des départemens de la ci-devant province de Bretagne. Il contient les anciens territoires de Léon et de Cornouaille. Il est borné, à l'est, par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au nord, par la Manche; à l'ouest et au sud, par l'Océan.

La surface du Finistère est de 353 lieues carrées, de 25 au degré. Ce département forme la 78e partie de la France.

Sa population, qui, en 1794, n'était que de 439,964 habitans, a augmenté de 84,432 habitans: elle est maintenant, par conséquent, de 524,396 habitans. Elle forme un 62e de la population entière de la France.

La population moyenne du Finistère est de 1,485 habitans par lieue carrée; celle de la France est de 1,188 par lieue carrée: la population moyenne du Finistère et celle de la France (par lieue carrée) sont donc entre elles comme 1,25 et 1.

Vingt départemens seulement (dont deux de la Bretagne, les Côtes-du-Nord et le Morbihan) sont plus grands que le Finistère; douze seulement (dont deux de la Bretagne, les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine) sont plus peuplés. Quatorze seulement (non compris la Seine), dont deux de la Bretagne, les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine, ont une population plus agglomérée.

En comparant la population actuelle du Finistère à celle donnée par Cambry pour 1793, on trouve que cette population a acquis un accroissement de 84,432 individus dans un espace de 42 ans.

En 1793, le département du Finistère était partagé en neuf districts, qui étaient ceux de Morlaix, Lesneven, Landerneau, Brest, Quimper, Pont-Croix, Quimperlé, Châteaulin, Carhaix. Aujourd'hui ce département est partagé en cinq arrondissemens, qui sont ceux de Morlaix, Brest, Quimper, Quimperlé, Châteaulin: ces cinq arrondissemens forment 43 cantons et 281 communes.

Le tableau suivant donne la population du Finistère, le nombre de ses électeurs et de ses jurés:

Chefs-lieux d'arrondissement	Population de la commune.	Population de l'arrondissem.	Nombre des électeurs en 1836.	Nombre des jurés en 1836
Brest....	29,860	156,810	entre mares. 384 entre mares. 188	88 49
Morlaix...	9,596	131,580	345	40
Châteaulin.	2,783	94,302	150	19
Quimper.	9,860	100,676	271	46
Quimperlé	5,275	41,028	151	16

On porte à 90,000 le nombre des maisons du Finistère.

Le budget du département du Finistère donne, pour 1836, le résultat suivant :

	fr.	c.
Dépenses fixes.	78,700	»
Dépenses variables et facultatives, etc.	507,636	68
Total des dépenses. . . .	586,336	68

Le produit des contributions directes et indirectes dans le département du Finistère avait été, en 1834, comme suit :

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Foncière, personnelle et mobilière, portes et fenêtres, et patentes.	3,317,744	56
Redevances des mines.	1,066	25
Vérification des poids et mesures.	8,333	97
Rétribution universitaire.	13,299	98
Produit des coupes de bois. . .	20,939	55
Id. de la taxe des brevets d'invention.	1,624	»
Recettes accidentelles.	45,630	48
Cautionnemens.	112,435	»
	3,521,073	79

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Enregistrement.	1,260,707	20
Douanes et sels.	754,520	97
Boissons, tabacs, poudres, taxes et droits divers.	3,399,607	75
Postes.	122,789	12
Loterie.	27,960	»
	5,565,585	04

Le total des recettes s'est donc élevé, en 1834, dans le département du Finistère, à une somme de, ci. 9,086,658 83

Le Finistère appartient à la 13e division militaire.

Le nombre des jeunes gens ayant tiré au sort, en 1834, est de 1,730. Sur ce nombre 403 savaient lire et écrire (sur lesquels 202 du seul canton de Brest); 35 savaient lire.

Il résulte de l'examen de la statistique judiciaire de la France pour 1833 que, dans tout le royaume, il y a, terme moyen, un procès sur 179 individus. En Bretagne, il n'y a eu qu'un procès sur 655 individus, et dans le Finistère qu'un procès sur 1,248 individus. Ce petit nombre de procès dans notre département tient à l'esprit pacifique des habitans, et encore plus au petit nombre des affaires commerciales. Il est à remarquer que l'arrondissement de Brest est celui où les procès sont le moins fréquens. Il y a, dans cet arrondissement, un procès sur 1,507 individus.

Le nombre des affaires civiles et commerciales a été, dans le Finistère, de 1832 à 1833, de 1,906, sur lesquelles 888 seulement ont été terminées. Il y a dans le même département, employés à y rendre la justice ou à y aider, 43 juges de paix, 23 juges, 47 avocats, 37 avoués, 86 huissiers.

Il y a eu, en 1833, dans le Finistère, 32 crimes contre les personnes, et 67 contre les propriétés. Le nombre total des accusés a été de 99, sur lesquels 49 seulement ont été condamnés. Il n'y a eu aucune condamnation à mort, mais une condamnation aux travaux forcés à perpétuité. Il y a eu en France, dans la même année 1833, un accusé sur 4,976 habitans, et dans le Finistère un accusé sur 5,297 habitans. On voit que la moralité de ce département est supérieure à celle de la France en général. C'est en Corse que les accusations ont été le plus nombreuses; il y a eu un accusé sur 1,174 individus. C'est dans la Creuse qu'elles ont été le moins nombreuses; il n'y a eu dans ce département qu'un accusé sur 14,744 habitans.

On a calculé que, dans le Finistère, le rapport des célibataires au nombre total des condamnés était de 55 sur 100. Sous le rapport intellectuel, les 99 accusés du Finistère (pour 1833) sont classés comme suit : 76 ne sachant ni lire ni écrire; 18 lisant ou écrivant d'une manière imparfaite; 3 sachant lire et écrire, et 2 ayant reçu une éducation supérieure à ce premier degré. Dans le Finistère, quinze seizièmes des condamnés étaient dans une grande ignorance. En France, ce rapport n'est que de huit neuvièmes.

Les tribunaux correctionnels du Finistère ont jugé 701 individus; 548 ont été condamnés à diverses peines.

Il y a dans le Finistère plusieurs maisons consacrées à la détention des prisonniers. Les

à la charge du département sont les pré-
u accusés, ceux condamnés correction-
nt à un an et moins d'emprisonnement;
damnés en cour d'assises, en attendant
nsférement ou le résultat de leurs ap-
de leurs pourvois; enfin les condamnés
détenus par ordre de l'autorité civile pour
ompu leurs bans. Les lieux destinés à ces
s détenus sont :
maison de justice à Quimper,
maison d'arrêt dans la même ville,
maison d'arrêt à Brest,
maison d'arrêt à Morlaix,
maison d'arrêt à Châteaulin,
maison d'arrêt à Quimperlé,
prison de dépôt à Landerneau,
prison de dépôt à Landivisiau,
prison de dépôt au Faou,
prison de dépôt à Rosporden.

i la dénomination et la longueur des routes
dans le Finistère :

ROUTES ROYALES.

2, de Brest à Paris, par Landerneau, isiau, Morlaix, le Ponthou, et la limite es départemens du Finistère et des Côtes-d. . . . . longueur :	74,628m	»c
64, de Brest à Angers, par neau, la Feuillée, Carhaix, imite des Côtes-du-Nord et istère.	62,035	»
65, d'Audierne à Nantes, nbranchement sur Douarne- r Pont-Croix, Douarnenez, er, Rosporden, Bannalec, erlé, et la limite du Finis- du Morbihan.	97,275	»
69, de Roscoff à Lorient, int-Pol-de-Léon, Morlaix, gonec, Carhaix, et la limite partemens du Finistère et du an, entre Carhaix et Gourin.	77,078	»
70, de Quimper à la mer, lounéour-Trez, par Château- Faou, Landerneau et Les-	80,978	»
Total. . . .	391,994	»

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

N° 1, de Brest à Lorient, par Lanveoc, Locronan, Quimper, Concarneau, Pontaven, Quimperlé, et la limite du Morbihan entre Quimperlé et Lorient. . . . . longueur :	100,026m	»c
N° 2, de Brest à Lannion, par Lesneven, Saint-Pol-de-Léon, Morlaix, Lanmeur, et la limite du département des Côtes-du-Nord. . . .	70,358	»
N° 3, de Châteaulin à Guingamp, par Châteauneuf-du-Faou, Carhaix, et la limite du département des Côtes-du-Nord.	51,453	95
N° 4, de Quimper à Pont-l'Abbé.	18,844	»
N° 5, de Gouesnou au Conquet, par Saint-Renan.	27,776	40
N° 6, de Saint-Renan à Ploudalmézeau, Argenton et Laber-Ildut.	30,916	20
N° 7, de Lesneven à Lannilis, à partir du Folgoat.	14,312	80
N° 8, de Landivisiau à l'embranchement de la route de Brest à Saint-Pol-de-Léon, par Lambader.	16,013	53
N° 9, de Rosporden à la limite du Morbihan, par Scaër.	20,017	50
Total.	349,748	38

Le canal de Bretagne traverse une partie du Finistère. Il parcourt, dans toute sa longueur, une étendue de 86 lieues. Les bateaux partant de Brest traversent la rade et remontent la rivière de Châteaulin jusqu'à Port-Launay. Là est le lieu de dépôt et de transbordement. Le trajet est de huit lieues. De Port-Launay le canal remonte la rivière d'Aulne, passant sous Châteaulin, Pleyben et Châteauneuf-du-Faou; s'embranche à la rivière d'Hyères, à mi-chemin de Châteauneuf à Carhaix, près Landeleau, et à 13 lieues de Port-Launay; parcourt l'Hyères sur une étendue de deux lieues, et se joint au ruisseau du Kergoat inférieur, qui le conduit à une lieue de Carhaix, près la route de Rostrenen à la limite des départemens du Finistère et des Côtes-du-Nord. Cette section comprend 58 écluses de deux mètres à deux mètres cinquante centimètres de chute, distantes l'une de l'autre de 500 à 2,000 mètres. Des chemins de halage sont établis sur la rive

droite, et des marche-pieds sur la rive opposée. Les chemins de hallage ont quatre mètres de largeur en couronne. Dix ponts, tant en maçonnerie qu'en bois, facilitent la communication entre les deux rives, sur les grandes routes et les chemins vicinaux; ce sont :

1° Le pont à trois arches, sous Châteaulin, sur la route royale de Brest à Nantes.

2° Le pont Caublant, en maçonnerie et en bois, sur la route vicinale de Pleyben à Quimper.

3° Le pont Paul, en maçonnerie, à trois arches, sur la route vicinale de Châteauneuf-du-Faou à Quimper.

4° Le pont de Châteauneuf-du-Faou, en maçonnerie et en bois, sur la route vicinale de Châteauneuf à Gourin.

5° Le pont Triffen, en maçonnerie et à trois arches, sur la route départementale de Châteauneuf-du-Faou à Carhaix, au confluent de l'Hyères avec l'Aulne.

6° Le pont de Spézet, qui traverse la rivière d'Hyères, à cinquante mètres du pont Triffen, sur le chemin vicinal de Landeleau à Spézet.

7° Le pont Coz-Castel, sur l'Hyères, à une lieue en aval de Carhaix, à l'embranchement du Kergoat inférieur.

8° Le pont Provost, sur la route de Carhaix à Gourin, à une lieue en amont de Carhaix.

9° Le pont de Motreff, sur la route vicinale de Carhaix à Motreff.

10° Le pont de Pellem, à une lieue de Carhaix, sur le chemin vicinal de Carhaix à Pleuven.

Une gare pour abriter les bateaux est établie au pont Provost.

La section du canal qui traverse le Finistère est achevée. Il ne reste que quelques écluses à terminer dans les Côtes-du-Nord, une partie de la coupure de la lande de Glomel, et le barrage de retenue sous Rostrenen. Avant deux ans, le canal sera probablement livré à la navigation dans son entier. *

Nous ajoutons à ces Prolégomènes la reproduction d'une excellente note de feu M. Solange Prié, capitaine du génie, à Brest, relative aux places fortes, aux villes de casernement, aux forts et batteries, aux directions d'artillerie et des fortifications du département du Finistère, note déjà insérée dans l'Annuaire de Brest de 1835.

On compte dans le département du Finistère quatre places fortes, Brest, Quélern, Concarneau et le Château du Taureau; trois places de casernement, Quimper, Landerneau et Morlaix; vingt forts principaux, ceux du camp retranché, de la rade, du goulet, des baies de Bertheaume et de Camaret, de Toulinguet, et les forts Cézon et Cigogne; enfin, 115 autres forts ou batteries. La contenance des bâtimens militaires de ces places, forts et batteries, est à peu près de 17,000 hommes. L'armement total des ouvrages de fortification peut être porté à environ 1,400 bouches à feu de tout calibre.

Brest. Les fortifications de cette place, excepté le Château, d'une construction très-ancienne, le fort Bouguen et l'ouvrage de Kéliversan, construits seulement à la fin du dernier siècle, ont été tracées en 1680, par le maréchal de Vauban, qui, immédiatement, en fit commencer l'exécution. A cette époque, les ouvrages du Château, le donjon surtout (ancien château des ducs de Bretagne), ont aussi reçu de nombreuses améliorations.

La ville de Brest renferme dans ses murs un grand nombre de casernes. Les principales sont: la caserne neuve du Château, celle des Carmes, le grand quartier de la Marine, la caserne des Marins et la grande caserne de Recouvrance. Le casernement est disposé pour recevoir 8,500 hommes, mais il serait facile de l'augmenter considérablement. La place offre aussi d'immenses ressources en magasins, approvisionnemens, munitions et armes de guerre. Son armement est d'environ 460 bouches à feu de tout calibre, y compris les batteries servies par l'artillerie de marine.

Forts du camp retranché. On nomme ainsi les cinq forts placés à une demi-lieue environ des fortifications de Recouvrance. Ils occupent d'excellentes positions, se protègent mutuellement, sont pourvus de belles et vastes casemates à l'épreuve de la bombe. La construction de ces forts ne remonte qu'à une cinquantaine d'années.

Le fort Portzic, qui occupe la gauche du camp retranché, défend les nombreuses batteries établies sur ce point pour battre le goulet et la rade; à droite de ce fort viennent ensuite les forts Montbarré, Keranroux, Guestelbras et Penfeld : ce

* Nous ne parlons ici des routes et du canal que pour donner quelques renseignemens généraux; nous examinerons ces deux objets sous leur rapport industriel dans le [illegible] qui traitera de l'agriculture, de l'industrie et du

dernier est placé sur un mamelon, à la source de la rivière de ce nom et à la droite du camp. Ces forts peuvent recevoir une garnison de 1,800 hommes ; leur armement se compose d'environ 70 bouches à feu de tout calibre, sans compter les batteries du Portzic, dirigées sur le goulet et la rade.

Forts de la rade. Quatre forts, dont les feux battent les mouillages de la rade, sont établis sur ses côtes. Deux de ces forts, ceux du Corbeau et de l'Armorique, sont situés sur la côte de Plougastel ; le troisième couronne un mamelon élevé, dans le fond de la rade, près du bourg de Lanveoc, dont il porte le nom ; le quatrième est celui de l'Ile-Longue. Placé sur le roc escarpé qui termine au nord cette île, il occupe une belle et forte position au centre de la rade.

La construction de ces quatre forts n'a précédé que de quelques années celle des forts du camp retranché. Comme ces derniers, ils offrent en logemens et en magasins toutes les ressources d'une bonne défense. On peut y caserner 400 hommes et les armer de 60 canons et mortiers.

Forts et batteries du goulet et des côtes qui en forment le prolongement. Les deux rives du goulet, ou bras de mer donnant entrée dans la rade de Brest, sont garnies de batteries formidables dont les feux se croisent. Les batteries de la côte nord sont celles du Portzic, déjà mentionnées, et celles des forts Dellec, Mingant et Minou ; sur la côte sud se trouvent les batteries de la Pointe des Espagnols, et celles de Robert et de Cornouaille. Le sommet de chacune des pointes des Espagnols et de Cornouaille est occupé par une batterie haute et par une forte tour crénelée et armée d'artillerie. Ces tours sont modernes ; elles ont été construites pendant les dernières années des guerres de l'empire.

La Pointe des Espagnols doit cette dénomination, et une certaine célébrité, à son occupation par les espagnols, pendant quelques mois, à l'époque des guerres de la Ligue. Le fort en terre, construit et très-vaillamment défendu par cinq à six cents de ces étrangers, fut pris d'assaut, le 15 novembre 1594, après un siége de trois semaines, dirigé par le maréchal d'Aumont.

Au-delà du goulet, on trouve au nord la baie de Bertheaume, et au sud celle de Camaret. Elles sont l'une et l'autre défendues par des forts et de nombreuses batteries. Trois de celles de la côte nord, les batteries de Toulbrock, Créac'hmeur et Saint-Marzin, ont pour réduits des tours modernes du genre de celles de la rive sud du goulet. A l'ouest de la baie de Bertheaume, on remarque, sur un îlot, le château ou fort de ce nom, et le pont de corde qui le réunit à un autre îlot, auquel on communique de la côte par un pont de bois. Cette ligne de batteries est terminée par la batterie de Saint-Mathieu, remarquable par sa position, les belles ruines de l'église de l'abbaye, et par le phare qu'on vient d'y construire.

Auprès de Camaret, à l'extrémité du sillon ou jetée du port de ce bourg, existe une haute et ancienne tour défensive, entourée d'une batterie circulaire, dont l'entrée est fermée par un pont-levis. Ce fort bat la baie et défend le port, excellent lieu de relâche, où l'on compte beaucoup de bateaux faisant la pêche de la sardine, et souvent un grand nombre de bâtimens de commerce.

Dans le fond de la baie de Camaret, on voit une batterie dont le nom rappelle un fait historique à citer. Cette batterie est celle de la *Mort-aux-Anglais*, ou de la *Mort-Anglaise*, ainsi nommée depuis la tentative infructueuse de débarquement faite sur ce point par une flotte anglaise, le 17 juin 1694. Dans cette action, un grand nombre d'anglais perdirent la vie ; l'amiral Barklay, commandant de la flotte, fut tué, et les vaisseaux ennemis très-maltraités.

A l'ouest du coteau de Camaret est établie, sur la pointe ou presqu'île de Toulinguet, une forte batterie défendue à sa gorge par une tour moderne, semblable à celles de la côte nord.

Les batteries qui, à partir des pointes de Saint-Mathieu et de Toulinguet, ont une action plus ou moins directe contre l'entrée d'une flotte ennemie dans la rade de Brest, ne sont pas armées de moins de 400 canons et mortiers de gros calibre. Leurs casernes suffisent au logement de 1,500 hommes.

Lignes de Quélern. La presqu'île de Quélern, bornée à l'est par la rade de Brest, au nord par le goulet, et à l'ouest par la baie de Camaret, a une lieue et quart de longueur sur plus d'une demi-lieue dans sa grande largeur. La falaise des côtes nord et ouest est très-escarpée et s'élève au-dessus de la mer d'une hauteur de 60 à 70 mètres. Cette presqu'île, qui ne tient au continent, du côté du sud, que par un isthme de 1,200 mètres environ de largeur, est fermée par des lignes bastionnées, entièrement revêtues en maçonnerie, et tout son pourtour est garni de batteries. L'occu-

pation de l'un des points de cette presqu'île par les espagnols, et plus tard le débarquement tenté par les anglais dans la baie de Camaret, engagèrent le maréchal de Vauban à défendre son entrée par des lignes. Ces anciens ouvrages, qui n'étaient pas revêtus et qui existent encore en partie, ont été remplacés, un siècle plus tard, par de nouvelles lignes plus solides.

De la droite de ces lignes, sur le bord de l'escarpement, du côté de la baie de Camaret, on jouit d'un des plus beaux points de vue des environs de Brest. On découvre, au sud, le bourg de Crozon, qui se présente en amphithéâtre, surmonté de la grosse tour de son église; les côtes de la baie de Douarnenez et la pointe du Ratz; à l'ouest, les énormes rochers de la pointe aux Pois, Camaret, la pleine mer, l'archipel des îles d'Ouessant et la pointe Saint-Mathieu, avec ses ruines et son phare; au nord, la baie de Bertheaume, l'intérieur de la presqu'île, les tours de Cornouaille et des Espagnols, et les environs de Brest; enfin, à l'est, la rivière de Landerneau, la côte de Plougastel, les îles de la rade, la rivière de Châteaulin, Lanveoc et les montagnes du Ménez-Hom. Ces divers paysages offrent une grande variété : les uns présentent la nature sous un aspect grand, imposant; les autres sous l'aspect le plus varié, le plus riant.

Parmi les bâtimens militaires des lignes de Quélern, on remarque une belle caserne pour 500 hommes, plusieurs autres casernes, des pavillons d'officiers, des magasins et une manutention des vivres. L'armement des lignes est d'environ 60 canons et mortiers. Si l'on considère la presqu'île dans son ensemble et comme une grande, une immense place, on peut évaluer la contenance de ses casernes à 1,200 hommes, et son armement à 200 bouches à feu. En temps de guerre, on établit un camp au centre de cette presqu'île.

Quimper. Cette place, autrefois fortifiée, et dont on voit encore une partie des anciennes murailles, possède deux casernes, celles des Ursulines et de Loc-Maria, de la contenance totale de 1,000 hommes.

Concarneau. Petite place à quatre lieues au sud de Quimper, à l'entrée d'un havre qui donne sur la baie de la Forêt. Elle est entièrement entourée d'eau à haute mer, enceinte de hautes murailles très-solides, flanquées de grosses et fortes tours. Ses batteries protègent le port, lieu de refuge pour des bâtimens d'un fort tonnage, et même pou bâtimens de guerre. Le vaisseau le *Vétéran*, té par Jérôme Bonaparte, poursuivi, en 1806 les anglais, s'y mit sous la protection des bat et y resta mouillé pendant un an contre les parts. Cette place protège encore une pêche sardines qui occupe à peu près 300 bateau garnison peut être portée à 150 hommes, e armement à 10 pièces de canon.

Pont-de-Buis. La poudrerie de cette locali gardée par un détachement d'infanterie, com dé par un officier.

Carhaix. Pendant l'occupation des Gaul les romains, cette ancienne cité eut une g importance militaire, ainsi que l'atteste l'hi et les restes des constructions qu'y élevère conquérans. Si la Bretagne était menacée d'u vasion, Carhaix, par sa position centrale point culminant du Finistère, serait sans appelée à jouer un grand rôle dans la défe territoire. Une compagnie d'infanterie, logé les habitans, y a tenu garnison les années dentes. Cette ville, traversée par plusieurs r et à proximité du canal de Nantes à Brest, destinée à acquérir de l'accroissement. Ell projet de faire construire prochainement u serne.

Landerneau. La marine possède dans cett une caserne (l'ancien couvent des Ursuline la contenance de 900 hommes. Ce bâtiment e cupé en ce moment par les dépôts des rég coloniaux.

Morlaix. Les casernes des Jacobins et d pucins peuvent recevoir 600 hommes. La pr contient en outre des écuries pour 200 ch Un autre bâtiment militaire, le Calvaire, re une boulangerie et les magasins nécessai service des vivres.

Chateau du Taureau. Cette petite place en entier la surface d'un rocher situé au de l'embouchure de la rivière de Morlaix. été construite sous le règne de François 1er le sac de Morlaix par les anglais, qui y dirent, le 4 juillet 1521. Les habitans, p préserver du retour de semblables malheurs les frais de la construction du château d reau, et y tinrent garnison jusqu'en 1660, où Louis XIV leur enleva ce droit.

Par sa position, la hauteur et la solidit revêtemens, ce château, qui défend parfa

l'entrée de la rivière et protège ses excellens mouillages, est à l'abri de toute surprise et d'une attaque de vive force. Il renferme des batteries et des logemens casematés; il peut recevoir une garnison de 150 hommes, et l'on peut l'armer de vingt pièces de canon. Les casemates, construites par le maréchal de Vauban, après la visite qu'il fit de cette place, en 1680, ont été illustrées par le séjour du noble et infortuné de La Chatolais.

Saint-Renan. Cette ville renferme des fours et des bâtimens militaires destinés à l'approvisionnement du camp qu'on établit sur ce point en temps de guerre.

Le Conquet. Il existe auprès de cette ville deux redoutes, des retranchemens, des batteries et des bâtimens militaires.

Iles et littoral. Les côtes du département sont défendues par un grand nombre de forts et de batteries, qui assurent aussi au cabotage toute la protection désirable.

Parmi les îles défendues par des batteries, on remarque :

1° A quatre lieues au sud de Concarneau, celle des îles de Glénan, occupée par le fort Cigogne, lequel est revêtu en bonne maçonnerie, pourvu de nombreuses casemates, et dont l'entrée est fermée par un pont-levis;

2° A trois lieues à l'ouest du Conquet, dans l'archipel des îles d'Ouessant, l'île de Molène, qui est pourvue d'une caserne et défendue par trois batteries;

3° A cinq lieues à l'ouest du Conquet, l'île d'Ouessant, qui renferme des bâtimens militaires (logemens d'officiers et de soldats, et manutention des vivres), et dont les côtes sont occupées par huit batteries;

4° Auprès de Roscoff, l'île de Batz, sur laquelle on construit un phare, et où existent quatre batteries.

L'armement des batteries de ces îles et du littoral est compris, ainsi que leurs ressources pour le casernement des troupes, dans les indications placées au commencement de cet article.

La direction d'artillerie de Brest se compose des places, forts et batteries de la partie du département du Finistère et de celui des Côtes-du-Nord comprise entre la rivière d'Odet et celle de Trieu, c'est-à-dire de tout le développement du littoral, les îles comprises, depuis la batterie de Combrit jusqu'à celle de l'île Saint-Mandé inclusivement.

La direction des fortifications de Brest comprend tout le département du Finistère et celui des Côtes-du-Nord, moins la sous-préfecture de Dinan. Cette direction est divisée en sept arrondissemens du génie; savoir :

1° La place de Brest et les forts du camp retranché;

2° L'arrondissement du Conquet, qui se compose du reste de la sous-préfecture de Brest, moins le canton de Daoulas;

3° L'arrondissement de Quélern, qui s'étend sur tout l'arrondissement de Châteaulin et sur le canton de Daoulas;

4° L'arrondissement de Quimper et Concarneau, formé de la sous-préfecture de Quimper;

5° L'arrondissement de Morlaix, comprenant toute cette sous-préfecture;

6° L'arrondissement des Sept-Îles ou de Launion;

7° Celui de Saint-Brieuc.

pation de l'un des points de cette presqu'île par les espagnols, et plus tard le débarquement tenté par les anglais dans la baie de Camaret, engagèrent le maréchal de Vauban à défendre son entrée par des lignes. Ces anciens ouvrages, qui n'étaient pas revêtus et qui existent encore en partie, ont été remplacés, un siècle plus tard, par de nouvelles lignes plus solides.

De la droite de ces lignes, sur le bord de l'escarpement, du côté de la baie de Camaret, on jouit d'un des plus beaux points de vue des environs de Brest. On découvre, au sud, le bourg de Crozon, qui se présente en amphithéâtre, surmonté de la grosse tour de son église; les côtes de la baie de Douarnenez et la pointe du Ratz; à l'ouest, les énormes rochers de la pointe aux Pois, Camaret, la pleine mer, l'archipel des îles d'Ouessant et la pointe Saint-Mathieu, avec ses ruines et son phare; au nord, la baie de Bertheaume, l'intérieur de la presqu'île, les tours de Cornouaille et des Espagnols, et les environs de Brest; enfin, à l'est, la rivière de Landerneau, la côte de Plougastel, les îles de la rade, la rivière de Châteaulin, Lanveoc et les montagnes du Ménez-Hom. Ces divers paysages offrent une grande variété : les uns présentent la nature sous un aspect grand, imposant; les autres sous l'aspect le plus varié, le plus riant.

Parmi les bâtimens militaires des lignes de Quélern, on remarque une belle caserne pour 500 hommes, plusieurs autres casernes, des pavillons d'officiers, des magasins et une manutention des vivres. L'armement des lignes est d'environ 60 canons et mortiers. Si l'on considère la presqu'île dans son ensemble et comme une grande, une immense place, on peut évaluer la contenance de ses casernes à 1,200 hommes, et son armement à 200 bouches à feu. En temps de guerre, on établit un camp au centre de cette presqu'île.

Quimper. Cette place, autrefois fortifiée, et dont ont voit encore une partie des anciennes murailles, possède deux casernes, celles des Ursulines et de Loc-Maria, de la contenance totale de 1,000 hommes.

Concarneau. Petite place à quatre lieues au sud de Quimper, à l'entrée d'un havre qui donne sur la baie de la Forêt. Elle est entièrement entourée d'eau à haute mer, enceinte de hautes murailles très-solides, flanquées de grosses et fortes tours. Ses batteries protègent le port, lieu de refuge pour des bâtimens d'un fort tonnage, et même pour des bâtimens de guerre. Le vaisseau le *Vétéran*, monté par Jérôme Bonaparte, poursuivi, en 1806, par les anglais, s'y mit sous la protection des batteries et y resta mouillé pendant un an contre les remparts. Cette place protège encore une pêcherie de sardines qui occupe à peu près 300 bateaux. Sa garnison peut être portée à 150 hommes, et son armement à 10 pièces de canon.

Pont-de-Buis. La poudrerie de cette localité est gardée par un détachement d'infanterie, commandé par un officier.

Carhaix. Pendant l'occupation des Gaules par les romains, cette ancienne cité eut une grande importance militaire, ainsi que l'atteste l'histoire et les restes des constructions qu'y élevèrent ces conquérans. Si la Bretagne était menacée d'une invasion, Carhaix, par sa position centrale sur le point culminant du Finistère, serait sans doute appelée à jouer un grand rôle dans la défense du territoire. Une compagnie d'infanterie, logée chez les habitans, y a tenu garnison les années précédentes. Cette ville, traversée par plusieurs routes, et à proximité du canal de Nantes à Brest, paraît destinée à acquérir de l'accroissement. Elle a le projet de faire construire prochainement une caserne.

Landerneau. La marine possède dans cette ville une caserne (l'ancien couvent des Ursulines), de la contenance de 900 hommes. Ce bâtiment est occupé en ce moment par les dépôts des régimens coloniaux.

Morlaix. Les casernes des Jacobins et des Capucins peuvent recevoir 600 hommes. La première contient en outre des écuries pour 200 chevaux. Un autre bâtiment militaire, le Calvaire, renferme une boulangerie et les magasins nécessaires au service des vivres.

Chateau du Taureau. Cette petite place occupe en entier la surface d'un rocher situé au milieu de l'embouchure de la rivière de Morlaix. Elle a été construite sous le règne de François 1er, après le sac de Morlaix par les anglais, qui y descendirent, le 4 juillet 1521. Les habitans, pour se préserver du retour de semblables malheurs, firent les frais de la construction du château du Taureau, et y tinrent garnison jusqu'en 1660, époque où Louis XIV leur enleva ce droit.

Par sa position, la hauteur et la solidité de ses revêtemens, ce château, qui défend parfaitement

l'entrée de la rivière et protège ses excellens mouillages, est à l'abri de toute surprise et d'une attaque de vive force. Il renferme des batteries et des logemens casematés; il peut recevoir une garnison de 150 hommes, et l'on peut l'armer de vingt pièces de canon. Les casemates, construites par le maréchal de Vauban, après la visite qu'il fit de cette place, en 1680, ont été illustrées par le séjour du noble et infortuné de La Chatolais.

Saint-Renan. Cette ville renferme des fours et des bâtimens militaires destinés à l'approvisionnement du camp qu'on établit sur ce point en temps de guerre.

Le Conquet. Il existe auprès de cette ville deux redoutes, des retranchemens, des batteries et des bâtimens militaires.

Iles et littoral. Les côtes du département sont défendues par un grand nombre de forts et de batteries, qui assurent aussi au cabotage toute la protection désirable.

Parmi les îles défendues par des batteries, on remarque :

1° A quatre lieues au sud de Concarneau, celle des îles de Glénan, occupée par le fort Cigogne, lequel est revêtu en bonne maçonnerie, pourvu de nombreuses casemates, et dont l'entrée est fermée par un pont-levis;

2° A trois lieues à l'ouest du Conquet, dans l'archipel des îles d'Ouessant, l'île de Molène, qui est pourvue d'une caserne et défendue par trois batteries;

3° A cinq lieues à l'ouest du Conquet, l'île d'Ouessant, qui renferme des bâtimens militaires (logemens d'officiers et de soldats, et manutention des vivres), et dont les côtes sont occupées par huit batteries;

4° Auprès de Roscoff, l'île de Batz, sur laquelle on construit un phare, et où existent quatre batteries.

L'armement des batteries de ces îles et du littoral est compris, ainsi que leurs ressources pour le casernement des troupes, dans les indications placées au commencement de cet article.

La direction d'artillerie de Brest se compose des places, forts et batteries de la partie du département du Finistère et de celui des Côtes-du-Nord comprise entre la rivière d'Odet et celle de Trieu, c'est-à-dire de tout le développement du littoral, les îles comprises, depuis la batterie de Combrit jusqu'à celle de l'île Saint-Mandé inclusivement.

La direction des fortifications de Brest comprend tout le département du Finistère et celui des Côtes-du-Nord, moins la sous-préfecture de Dinan. Cette direction est divisée en sept arrondissemens du génie; savoir :

1° La place de Brest et les forts du camp retranché;

2° L'arrondissement du Conquet, qui se compose du reste de la sous-préfecture de Brest, moins le canton de Daoulas;

3° L'arrondissement de Quélern, qui s'étend sur tout l'arrondissement de Châteaulin et sur le canton de Daoulas;

4° L'arrondissement de Quimper et Concarneau, formé de la sous-préfecture de Quimper;

5° L'arrondissement de Morlaix, comprenant toute cette sous-préfecture;

6° L'arrondissement des Sept-Iles ou de Lannion;

7° Celui de Saint-Brieuc.

TABLEAU *des distances, en myriamètres et kilomètres, de chaque commune du département aux chefs-lieux de canton, d'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'article* 93 *du décret impérial du* 18 *Juin* 1811.

NOMS DES CHEFS-LIEUX JUDICIAIRES		DÉSIGNATION des COMMUNES.	DISTANCE DE CHAQUE COMMUNE AU CHEF-LIEU JUDICIAIRE					
d'Arrondissem.	de Canton.		du Départem.		de l'Arrondiss.		du Canton.	
			Myriam.	Kilom.	Myriam.	Kilom.	Myriam.	Kilom.
ARRONDISSEMENT DE BREST.								
BREST	1re justice de paix.	Brest	9	2	»	»	»	»
	2e justice de paix.	Brest	9	2	»	»	»	»
		Bohars	9	9	»	7	»	7
		Gouesnou	9	1	»	9	»	9
		Guilers	10	»	1	»	1	»
		Lambezellec	9	6	»	4	»	4
		Saint-Marc	9	6	»	4	»	4
	3e justice de paix.	Brest, côté de Recouvrance	9	2	»	»	»	»
		S.-Pierre-Quilbignon	9	6	»	4	»	4
	Daoulas	Daoulas	6	5	3	3	»	»
		Eloi (Saint)	6	2	3	6	1	6
		Hanvec	5	5	4	1	1	6
		Hôpital-Camfrout	5	5	4	»	»	4
		Irvillac	5	1	3	1	»	4
		Logonna	6	»	4	»	»	7
		Loperhet	6	5	3	4	»	4
		Plougastel-Daoulas	6	8	3	8	»	9
		Rumengol	5	3	4	3	1	3
		Saint-Urbain	6	3	2	7	»	6
	Ile d'Ouessant	Ile d'Ouessant	14	»	4	8	»	»
	Landerneau	Dirinon	6	5	2	9	»	7
		Divy (Saint)	7	8	1	8	»	7
		Forêt (La)	7	5	1	7	»	6
		Guipavas	8	2	1	»	1	2
		Landerneau	7	»	2	5	»	»
		Pencran	6	8	2	8	»	3
		Plouédern	7	3	2	7	»	5
		Saint-Thonan	7	4	2	»	»	6
		Trémaouézan	7	8	3	3	1	1
	Lesneven	Goulven	9	8	3	6	»	9
		Guiquelleau	9	»	3	»	»	3
		Kerlouan	10	»	4	5	1	5
		Kernouez	8	8	3	1	»	4
		Lesneven	8	5	2	7	»	»
		Méen (Saint)	7	8	3	4	»	7
		Ploudaniel	8	»	3	1	»	4
		Plouider	9	»	3	5	»	6
		Plounéour-Trez	10	6	4	5	1	2
		Trégarantec	8	3	3	»	»	3

NOTA. Le *Myriamètre*, 10,000 mètres, remplace une poste, et vaut à peu près 5,130 toises 4 pieds 5 pouces 3 lignes, environ deux lieues.

Le *Kilomètre*, 1,000 mètres, remplace le quart de lieue, et vaut à peu près 513 toises 5 pouces 3 lignes.

NOMS des chefs-lieux judiciaires d'Arrondissem.	NOMS des chefs-lieux judiciaires de Canton.	DÉSIGNATION des Communes.	Distance de chaque commune au chef-lieu judiciaire du Départem. (Myriam.)	du Départem. (Kilom.)	de l'Arrondiss. (Myriam.)	de l'Arrondiss. (Kilom.)	du Canton. (Myriam.)	du Canton. (Kilom.)
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX.								
Morlaix.	Landivisiau.	Bodilis.	9	2	2	»	»	5
		Guimiliau.	8	5	2	»	1	»
		Landivisiau.	9	»	2	»	»	»
		Lampol.	8	10	2	5	»	»
		Plougourvest.	9	5	2	»	»	5
		Plounéventer.	8	5	3	»	»	1
		Saint-Servais.	8	5	2	5	»	4
	Lanmeur.	Lanmeur.	12	3	1	5	»	»
		Garlan.	11	5	»	5	»	6
		Guimaëch.	12	5	2	»	»	5
		Jean-du-Doigt (Saint).	12	8	1	5	»	7
		Locquirec.	12	8	1	5	»	6
		Plouégat-Guérand.	12	»	2	»	»	6
		Plouézoch.	11	5	»	5	»	8
		Plougasnou.	12	5	1	5	»	7
	Morlaix.	Morlaix.	11	5	»	»	»	»
		Martin-des-Champs (S.)	11	5	»	5	»	5
		Ploujean.	11	6	5	»	»	5
		Plourin.	10	8	»	5	»	5
		Sainte-Sève.	11	»	»	5	»	5
	Le Ponthou.	Le Ponthou.	11	7	2	»	»	»
		Botsorhel.	11	»	1	5	»	5
		Guerlesquin.	10	5	2	5	»	5
		Laëanou.	10	»	1	5	»	6
		Plouégat-Moisan.	12	»	2	5	»	5
		Plougonven.	10	5	1	5	1	»
		Plouigneau.	11	7	1	»	1	»
	Plouescat.	Plouescat.	11	5	3	5	»	»
		Lanhouarneau.	9	5	8	»	»	8
		Plougar.	9	»	2	5	1	»
		Plounévez-Lochrist.	9	5	3	»	»	5
		Tréflés.	9	5	3	5	»	5
	Plouzévédé.	Plouzévédé.	9	»	2	5	»	»
		Cléder.	11	5	3	»	»	6
		Plouvorn.	8	8	3	»	»	5
		Tréflaouénan.	9	5	3	»	»	5
		Trézilidé.	9	»	3	»	»	3
		Saint-Vougay.	9	»	3	»	»	3
	Saint-Pol-de-Léon.	L'Ile de Batz.	13	5	3	5	1	»
		Mespaul.	10	»	2	»	»	6
		Plouénan.	10	»	2	»	»	5
		Plougoulm.	11	»	2	5	»	5
		Saint-Pol-de-Léon.	12	5	2	5	»	»
		Roscoff.	12	8	3	»	»	5
		Sibiril.	11	5	2	5	»	5

NOMS des chefs-lieux judiciaires d'Arrondissem.	NOMS des chefs-lieux judiciaires de Canton.	DÉSIGNATION des Communes.	Distance de chaque commune au chef-lieu judiciaire du Départem. Myriam.	du Départem. Kilom.	de l'Arrondiss. Myriam.	de l'Arrondiss. Kilom.	du Canton. Myriam.	du Canton. Kilom.
Morlaix.	Sizun.	Sizun.	6	»	3	5	»	»
		Commana.	6	5	2	»	1	»
		Locmélard.	6	8	3	»	»	5
		Saint-Sauveur.	6	8	2	5	»	5
	Taulé.	Taulé.	11	8	»	6	»	»
		Carantec.	12	»	»	6	»	6
		Guiclan.	10	5	1	»	1	»
		Henvic.	11	9	»	6	»	5
		Loquénolé.	11	9	»	5	»	5
	Saint-Thégonnec.	Saint-Thégonnec.	10	5	»	1	»	»
		Pleybert-Christ.	10	5	1	»	»	8
		Plounéour-Ménez.	10	»	1	5	»	8
		Le Cloître.	10	5	1	»	»	8
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN.								
Chateaulin.	Carhaix.	Carhaix.	5	5	5	»	»	»
		Cléden-Poher.	4	5	4	»	1	»
		Hernin (Saint).	4	5	2	»	1	»
		Kergloff.	4	8	4	5	»	5
		Motreff.	4	5	4	5	1	»
		Plounévézel.	5	3	5	»	1	»
		Plouguer.	5	5	5	»	»	»
		Poullaouen.	6	5	4	5	1	»
		Spézet.	4	»	3	5	1	5
	Châteaulin.	Cast.	2	5	»	5	»	5
		Châteaulin.	3	»	»	»	»	»
		Coulitz (Saint).	3	»	3	»	»	3
		Dinéault.	3	5	»	6	»	6
		Loc-Ronan.	1	5	1	5	1	5
		Nic (Saint).	3	5	1	5	1	5
		Ploéven.	2	5	1	»	1	»
		Plomodierne.	3	»	2	»	1	»
		Plonévez-Porzai.	1	7	1	5	1	5
		Quéménéven.	2	»	1	»	1	»
		Saint-Ségal.	3	5	1	5	»	5
	Châteauneuf.	Châteauneuf.	3	5	2	5	»	»
		Colloret.	4	5	3	»	1	»
		Coray.	2	5	3	»	1	5
		Coazec (Saint).	3	»	3	»	»	5
		Landelleau.	4	»	3	5	1	»
		Laz.	3	8	2	5	»	5
		Leuhan.	3	»	3	»	2	»
		Plonévez-Faou.	4	»	2	5	»	7
		Quillion.	3	5	2	5	»	5
		Saint-Hoix.	3	»	2	»	1	»
		Trégourez.	2	5	2	5	1	»

NOMS des chefs-lieux judiciaires		DÉSIGNATION des Communes.	DISTANCE DE CHAQUE COMMUNE au chef-lieu judiciaire					
d'Arrondissem.	de Canton.		du Départem.		de l'Arrondiss.		du Canton.	
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX.			Myriam.	Kilom.	Myriam.	Kilom.	Myriam.	Kilom.
Morlaix.	Landivisiau.	Bodilis.	9	2	2	»	»	5
		Guimiliau.	8	5	2	»	1	»
		Landivisiau.	9	»	2	»	»	»
		Lampol.	8	10	2	5	»	»
		Plougourvest.	9	5	2	»	»	5
		Plounéventer.	8	5	3	»	»	1
		Saint-Servais.	8	5	2	5	»	4
	Lanmeur.	Lanmeur.	12	3	1	5	»	»
		Garlan.	11	5	»	5	»	6
		Guimaëch.	12	5	2	»	»	5
		Jean-du-Doigt (Saint).	12	8	1	5	»	7
		Locquirec.	12	8	1	5	»	6
		Plouégat-Guérand.	12	»	2	»	»	6
		Plouézoch.	11	5	»	5	»	8
		Plougasnou.	12	5	1	5	»	7
	Morlaix.	Morlaix.	11	5	»	»	»	»
		Martin-des-Champs (S.)	11	5	»	5	»	5
		Ploujean.	11	6	5	»	»	5
		Plourin.	10	8	»	5	»	5
		Sainte-Sève.	11	»	»	5	»	5
	Le Ponthou.	Le Ponthou.	11	7	2	»	»	»
		Botsorhel.	11	»	1	5	»	5
		Guerlesquin.	10	5	2	5	»	5
		Laëanou.	10	»	1	5	»	6
		Plouégat-Moisan.	12	»	2	5	»	5
		Plougonven.	10	5	1	5	1	»
		Plouigneau.	11	7	1	»	1	»
	Plouescat.	Plouescat.	11	5	3	5	»	»
		Lanhouarneau.	9	5	8	»	»	8
		Plougar.	9	»	2	5	1	»
		Plounévez-Lochrist.	9	5	3	»	»	5
		Tréflès.	9	5	3	5	»	5
	Plouzévédé.	Plouzévédé.	9	»	2	5	»	»
		Cléder.	11	5	3	»	»	6
		Plouvorn.	8	8	3	»	»	5
		Tréflaouénan.	9	5	3	»	»	5
		Trézilidé.	9	»	3	»	»	3
		Saint-Vougay.	9	»	3	»	»	3
	Saint-Pol-de-Léon.	L'Ile de Batz.	13	5	3	5	1	»
		Mespaul.	10	»	2	»	»	6
		Plouénan.	10	»	2	»	»	5
		Plougoulm.	11	»	2	5	»	5
		Saint-Pol-de-Léon.	12	5	2	5	»	»
		Roscoff.	12	8	3	»	»	5
		Sibiril.	11	5	2	5	»	5

NOMS des chefs-lieux judiciaires d'Arrondissem.	NOMS des chefs-lieux judiciaires de Canton.	DÉSIGNATION des Communes.	DISTANCE DE CHAQUE COMMUNE au chef-lieu judiciaire du Départem.		de l'Arrondiss.		du Canton.	
			Myriam.	Kilom.	Myriam.	Kilom.	Myriam.	Kilom.
Morlaix.	Sizun.	Sizun.	6	»	3	5	»	»
		Commana.	6	5	2	»	1	»
		Locmélard.	6	8	3	»	»	5
		Saint-Sauveur.	6	8	2	5	»	5
	Taulé.	Taulé.	11	8	»	6	»	»
		Carantec.	12	»	»	6	»	6
		Guiclan.	10	5	1	»	1	»
		Henvic.	11	9	»	6	»	5
		Loquénolé.	11	9	»	5	»	5
	Saint-Thégonnec.	Saint-Thégonnec.	10	5	»	1	»	»
		Pleybert-Christ.	10	5	1	»	»	8
		Plounéour-Ménez.	10	»	1	5	»	8
		Le Cloître.	10	5	1	»	»	8
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN.								
Chateaulin.	Carhaix.	Carhaix.	5	5	5	»	»	»
		Cléden-Poher.	4	5	4	»	1	»
		Hernin (Saint).	4	5	2	»	1	»
		Kergloff.	4	8	4	5	»	5
		Motreff.	4	5	4	5	1	»
		Plounévézel.	5	3	5	»	1	»
		Plouguer.	5	5	5	»	»	»
		Poullaouen.	6	5	4	5	1	»
		Spézet.	4	»	3	5	1	5
	Châteaulin.	Cast.	2	5	»	5	»	5
		Châteaulin.	3	»	»	»	»	»
		Coulitz (Saint).	3	»	3	»	»	3
		Dinéault.	3	5	»	6	»	6
		Loc-Ronan.	1	5	1	5	1	5
		Nic (Saint).	3	5	1	5	1	5
		Ploéven.	2	5	1	»	1	»
		Plomodierne.	3	»	2	»	1	»
		Plonévez-Porzai.	1	7	1	5	1	5
		Quéménéven.	2	»	1	»	1	»
		Saint-Ségal.	3	5	1	5	»	5
	Châteauneuf.	Châteauneuf.	3	5	2	5	»	»
		Colloret.	4	5	3	»	1	»
		Coray.	2	5	3	»	1	5
		Coazec (Saint).	3	»	3	»	»	5
		Landelleau.	4	»	3	5	1	»
		Laz.	3	8	2	5	»	5
		Leuhan.	3	»	3	»	2	»
		Plonévez-Faou.	4	»	2	5	»	7
		Quillion.	3	5	2	5	»	5
		Saint-Hoix.	3	»	2	»	1	»
		Trégourez.	2	5	2	5	1	»

NOMS DES CHEFS-LIEUX JUDICIAIRES d'Arrondissem.	de Canton.	DÉSIGNATION des Communes.	DISTANCE DE CHAQUE COMMUNE AU CHEF-LIEU JUDICIAIRE du Départem. Myriam.	Kilom.	de l'Arrondiss. Myriam.	Kilom.	du Canton. Myriam.	Kilom.
Chateaulin.	Le Faou.	Faou (Le)	4	5	2	»	»	»
		Logonna-Quimerc'h	4	»	1	5	»	1
		Lopéret	4	»	1	»	»	1
		Quimerc'h	4	5	1	5	»	7½
		Rosnoën	4	»	1	5	»	5
	Huelgoat.	Berrien	5	8	4	»	»	5
		Bollazec	8	5	5	»	1	5
		Feuillée (La)	6	»	3	»	1	»
		Huelgoat (Le)	5	5	3	5	»	»
		Loc-Maria	5	5	3	5	»	5
		Plouyé	5	»	3	5	»	7½
		Scrignac	7	»	4	5	1	»
	Crozon.	Argol	4	»	2	»	1	5
		Camaret	5	5	4	»	1	»
		Crozon	4	5	3	»	»	»
		Landevennec	5	»	2	5	»	5
		Roscanvel	6	5	4	»	1	»
		Telgruc	4	»	2	»	1	»
		Trégarvan	3	8	1	5	1	5
		Braspartz	4	5	1	5	1	»
	Pleyben.	Cloître (Le)	3	5	1	5	1	»
		Edern	1	8	1	5	1	5
		Gouézec	2	5	1	»	1	»
		Lannédern	4	5	2	»	1	»
		Lennon	3	»	1	5	»	5
		Loqueffret	4	8	2	5	1	»
		Lothey	3	»	»	5	1	»
		Pleyben	3	5	1	»	»	»
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER.								
Quimper.	Briec.	Briec	1	5	1	5	»	»
		Langolen	1	5	1	5	1	»
		Beuzec-Concarneau	2	5	2	5	»	1
	Concarneau.	Concarneau	2	5	2	5	»	»
		Lanriec	2	7	2	7	»	3
		Trégunc	3	»	3	»	»	5
	Douarnenez.	Douarnenez	2	5	2	5	»	»
		Guengat	1	»	1	»	1	3
		Meillars	3	»	3	»	»	5
		Plouaré	2	4	2	4	»	1
		Plogonnec	1	3	1	3	1	»
		Pouldergat	1	8	1	8	»	6
		Poullan	2	7	2	7	»	6
	Fouesnant.	Clohars	1	5	1	5	»	5
		Evarzec (Saint)	1	»	1	»	»	7
		Fouesnant	1	5	1	5	»	»
		Gouesnach	1	6	1	6	»	»
		Perguet	1	8	1	8	»	6
		Pleuven	1	3	1	3	»	4

NOMS des chefs-lieux judiciaires d'Arrondissem.	NOMS des chefs-lieux judiciaires de Canton.	DÉSIGNATION des Communes.	Distance de chaque commune au chef-lieu judiciaire — du Départem. Myriam	du Départem. Kilom.	de l'Arrondiss. Myriam	de l'Arrondiss. Kilom.	du Canton. Myriam	du Canton. Kilom.
Quimper..	Plougastel....	Guiler.....	2	5	2	5	1	»
		Honoré (Saint)...	1	»	1	»	»	5
		Lababan.....	2	5	2	5	1	»
		Landudec.....	1	5	1	5	»	5
		Lanvern.....	1	5	1	5	»	7
		Peumerit.....	1	6	1	6	»	5
		Plougastel.....	1	5	1	5	»	»
		Plonéis.....	»	8	»	8	»	5
		Plonéour.....	2	»	2	»	1	»
		Plovan.....	2	5	2	5	1	3
		Plozévet.....	2	3	2	3	1	»
		Pouldreuzic.....	2	»	2	»	1	»
		Tréogat.....	2	»	2	»	»	7
	Pont-Croix....	Audierne.....	3	5	3	5	»	5
		Beuzec-Cap-Sizun...	3	5	3	5	»	5
		Cléden-Cap-Sizun...	4	5	4	5	1	5
		Esquibien.....	3	8	3	8	»	6
		Goulien.....	4	3	4	3	1	»
		Ile de Sein.....	6	8	6	8	3	»
		Mahalon.....	2	5	2	5	»	5
		Plogoff.....	5	»	5	»	1	5
		Plouinec.....	3	5	3	5	»	3
		Pont-Croix.....	3	»	3	»	»	»
		Primelin.....	4	»	4	»	»	8
	Pont-l'Abbé...	Combrit.....	1	8	1	8	»	7
		Ile Tudy.....	2	»	2	»	»	5
		Jean-Trolimon (Saint)	2	»	2	»	»	5
		Loctudy.....	2	»	2	»	»	5
		Penmarc'h.....	2	8	2	8	1	»
		Plobannalec.....	2	»	2	»	»	5
		Plomeur.....	2	2	2	2	»	5
		Pont-l'Abbé.....	1	6	1	6	»	»
		Tréflagat.....	2	3	2	3	1	»
		Tréguennec.....	2	»	2	»	»	8
		Tréméoc.....	1	3	1	3	»	5
	Quimper.....	Ergué-Armel.....	»	2	»	2	»	2
		Ergué-Gabéric.....	»	6	»	6	»	»
		Kerfeunteun.....	»	1	»	1	»	»
		Penhars.....	»	2	»	3	»	»
		Plomelin.....	»	8	»	8	»	»
		Pluguffan.....	»	5	»	5	»	»
		Quimper.....	»	»	»	»	»	»
	Rosporden....	Elliant.....	1	8	1	8	»	5
		Rosporden.....	2	5	2	5	»	»
		Tourch.....	2	5	2	5	2	»
		Saint-Divy.....	1	5	1	5	1	»

NOMS DES CHEFS-LIEUX JUDICIAIRES		DÉSIGNATION des COMMUNES.	DISTANCE DE CHAQUE COMMUNE AU CHEF-LIEU JUDICIAIRE					
d'Arrondissem.	de Canton.		du Départem.		de l'Arrondiss.		du Canton.	
ARRONDISSEMENT DE QUIMPERLÉ.			Myriam.	Kilom.	Myriam.	Kilom.	Myriam.	Kilom.
QUIMPERLÉ.	Arzano.	Arzano	6	»	1	»	»	»
		Rédené	6	»	»	5	»	5
		Guilligomarch	6	5	1	5	»	5
	Bannalec.	Bannalec	3	5	1	5	»	»
		Kernével	2	8	3	»	1	»
		Melgvin	2	8	2	8	1	3
		Trévoux	4	8	1	»	»	5
	Pont-Aven.	Pont-Aven	4	5	1	5	»	»
		Moëlan	4	8	1	»	1	»
		Nevez	3	5	2	»	»	5
		Nizon	3	5	1	7	»	2
		Riec	4	7	1	»	»	5
	Quimperlé.	Quimperlé	5	5	»	»	»	»
		Baye	5	»	»	5	»	5
		Clohars-Carnoët	5	1	1	»	1	»
		Mellac	5	»	»	5	»	5
		Tréméven	5	6	»	3	»	3
	Scaër.	Scaër	4	»	2	5	»	»
		Querrien	5	3	1	»	1	3
		Saint-Thurien	5	»	1	»	»	8

Ces renseignemens généraux étant donnés, nous allons passer aux détails.

Nous examinerons successivement le Finistère sous son aspect pittoresque, moral, scientifique, industriel, administratif, politique, biographique. Nous terminerons par quelques considérations générales.

Ainsi, nous donnerons tour à tour :

CHAPITRE 1. — La description des sites, des villes, des monumens et des antiquités du Finistère.

CHAPITRE 2. — Mœurs des habitans, usages, superstitions, etc., etc.

CHAPITRE 3. — Langue bretonne, poésie, etc.

CHAPITRE 4. — Hygiène, statistique médicale, etc.

CHAPITRE 5. — Géologie, histoire naturelle, etc., etc.

CHAPITRE 6. — Agriculture, commerce, manufactures, communications, etc.

CHAPITRE 7. — Administrations, instruction publique, etc.

CHAPITRE 8. — Statistique, propriété, droits politiques, etc.

CHAPITRE 9. — Notions biographiques.

CONCLUSION.

CHAPITRE Ier.

Topographie pittoresque et historique.

Avant de développer le caractère d'un personnage, nos écrivains modernes ont coutume de peindre son extérieur, ses attitudes, son costume, son aspect; avant d'étudier la nature d'un pays, nous croyons aussi qu'il est bon de décrire ses apparences, son air, ses habitudes : nous commencerons donc par donner une description générale du Finistère. Le rapide voyage que nous allons faire à travers ses villes et ses campagnes ne pourra nous révéler tout ce qu'on peut y trouver de curieux et d'intéressant à examiner, mais du moins nous tâcherons de ne rien oublier d'important. Ce chapitre sera comme un *guide du voyageur* pour l'étranger qui viendra visiter notre merveilleux pays. Nous passerons rapidement devant chaque objet, parce que nous faisons un voyage et non un catalogue; mais nous ferons tous nos efforts pour que notre brièveté ne soit pas de la négligence. Nous trouverons le temps de nous arrêter au moins quelques instans devant chaque site remarquable, chaque antiquité, chaque monument digne de fixer les yeux du savant ou de l'artiste.

Afin de mettre un peu d'ordre dans notre pérégrination *de touriste*, nous procéderons autant que possible par ordre, en commençant par la partie la plus nord du Finistère.

Voyez-vous, au fond de cette vallée profonde, ce hameau composé d'une auberge et de quelques maisons ? C'est le Ponthou ! Déjà des enfans en haillons entourent la voiture en répétant d'une voix dolente le chant national :

An ini goz e va douc,
An ini goz e zur.

C'est la vieille qui est ma bonne amie,
C'est la vieille, j'en fais serment.

et demandent quelque chose *à cause du bon Dieu !* Un aveugle, sur le bord du fossé, répète d'un accent clair et élevé le *guerz* récemment composé sur un meurtre commis dans l'endroit même où vous vous trouvez; vos postillons ne parlent plus que breton, et les paysans qui passent vous tirent leurs larges chapeaux en vous disant : *santé à vous;* vous voilà en pleine Armorique, dans l'antique et véritable Bretagne : c'est au Ponthou que commence le Finistère.

Il en est temps, abandonnez ici la voiture qui vous a transportés et lancez-vous à pied à travers les chemins. Votre pélérinage va commencer.

Rendez-vous d'abord à Plouégat-Moisan, en suivant un chemin sinueux dans la montagne : sous vos pieds sont les plaines fertiles de l'arrondissement de Launion; plus loin une échappée de la Manche, qui se courbe en arc et que les navires effleurent avec leurs voiles blanches, comme des oiseaux marins; à l'horizon se montrent les points culminans de l'Arhès, et du côté

des Côtes-du-Nord, le Ménez-Brée, demeure du prophète Guinclan.

Plus loin vous trouvez Plouégat-Guérand. Suivez les murs de son parc, qui ont plus d'une lieue de long, et jetez un regard sur son château magnifique qu'entourent des prairies, des eaux, des bois, des jardins, mais qu'attriste un air d'abandon, de délabrement. Naguère cette demeure royale retentissait du joyeux tumulte des fêtes; ces taillis, dont les ombrages rampent honteusement à terre, s'élevaient en majestueuses forêts, et l'on en entendait sortir par rafales, vers le soir, les sons étouffés du cor et les aboiemens des meutes égarées : mais la révolution a ôté à ce lieu toutes ses pompes; le château de Guérand, tombé aux mains d'honnêtes bourgeois, menace ruine, et vous ne verrez plus que l'ombre de ce qu'il était autrefois. Seulement peut-être, en passant près du seuil de quelque ferme, les chants d'une jeune femme, occupée à filer devant la porte entr'ouverte, viendront frapper votre oreille comme un écho du passé, et vous entendrez le guerz *du marquis de Guérand*, célèbre dans tout le canton.

GUERZ DU MARQUIS DE GUÉRAND.

—

« Le marquis de Guérand disait un jour à ses gens : — » Mes gens, allez dormir, car je veux écrire une lettre pour » ma femme, qui est à Paris.

» Quand la lettre lui arriva, elle était dans un salon, » joyeuse et prenant son plaisir avec beaucoup de jeunes » gens.

» Et en lisant la lettre ses larmes tombaient sur le papier » comme la pluie dans une rivière.

» Et à l'instant elle dit à son cocher : — Attelez dix che- » vaux à mon carrosse, car je veux être cette nuit à Plouégat- » Guérand.

» Et la marquise disait, lorsqu'elle passait dans les vil- » lages : — Comment va le marquis? Ils lui répondaient tous » d'une voix commune : — Nous n'avons entendu rien de » nouveau, madame, Dieu merci.

» La marquise dit, lorsqu'elle passait à Plouégat-Gué- » rand : — Bonjour, pégautais, comment va le marquis? » — Guillaume Faucher lui répondit : — Continuez, ma- » dame, car il ne fait que vous attendre.

» Et quand la marquise entra au château de Guérand, » elle demanda où était la chambre de son mari. On lui ré- » pondit qu'il était au-dessus de la cuisine, entouré de mé- » decins.

» Oh! bien dur eût été le cœur qui ne se fût pas fondu » en larmes en entrant au château de Guérand; bien dur le » le cœur qui ne se fût pas troublé à voir le mari et la femme » se demander pardon.

» — Pardon, mon mari, pardon de vous avoir quitté. » — Ce n'est pas à vous à demander pardon, ma femme, » car je vous avais donné occasion! Approchez-vous, ma » femme, car je vais faire mon testament.

» Le premier article de son testament est d'offrir son ame » à Dieu et son corps à la terre du cimetière. — J'ai donné » domestiques chez moi; un habit noir à chacun d'eux. Ils » les choisiront eux-mêmes, et ce sera vous qui les paierez.

» Je donne cent écus à Plouégat en l'honneur de Saint- » Dégat; j'en donne autant à Notre-Dame, et je le donne » du fond du cœur; autant à Lusivili, dont j'ai été le fon- » dateur.

» Des orgues neuves à Plestin, pour que l'église résonne » de doux sons; cent écus à Saint-Michel, et autant à Saint- » Michel-en-Grève. — Hélas! mon Dieu! mon mari, je ne » suis pas assez riche pour tant donner.

» — Approchez-vous, ma femme, voici la clef de votre » cabinet, je n'y ai rien touché.

» La marquise était surprise quand elle rouvrit la porte de » son cabinet de voir tout l'or et tout l'argent qui étaient resté » au Guérand.

» — Courage, courage, dit-elle, mon mari, je ferai comme » vous l'avez dit. De plus, il y aura un jubilé pendant trois » semaines.

» — Et vous, mes enfans, je ferai fonder, en votre nom, » un hôpital dans le bourg de Plouégat, afin que les pauvres » prient Dieu pour votre père.

» On mettra dans l'hôpital douze pauvres, à présent et » pour toujours. — Il y aura là douze pauvres et un prêtre » pour les soulager. »

Maintenant, continuez votre route, vous allez arriver à la *grande terre* (Lan-meur). Ces hommes dont le costume vert est relevé par une bordure rouge sont les habitans de la ville que vous allez visiter; car Lanmeur est une ville, tous vous le diront, et vous vous garderez de le nier, si vous êtes prudent. Visitez l'église de Saint-Melair, dont Cambry vous a parlé (1). Descendez dans son crypte, où vous trouverez la fontaine sacrée qui donna autrefois à la ville le nom de Kerfeunteun *(ville de la fontaine)*. Voyez aussi l'église de Kernitron, bâtie au dixième siècle; admirez surtout les grilles de chêne sculptées qui séparent le chœur de la nef, et déplorez, avec tous les amis de l'art, les dégradations qu'elles ont subies, l'abandon et le délabrement de l'édifice saint, dont les murs sont verdis par la mousse.

(1) Page 46.

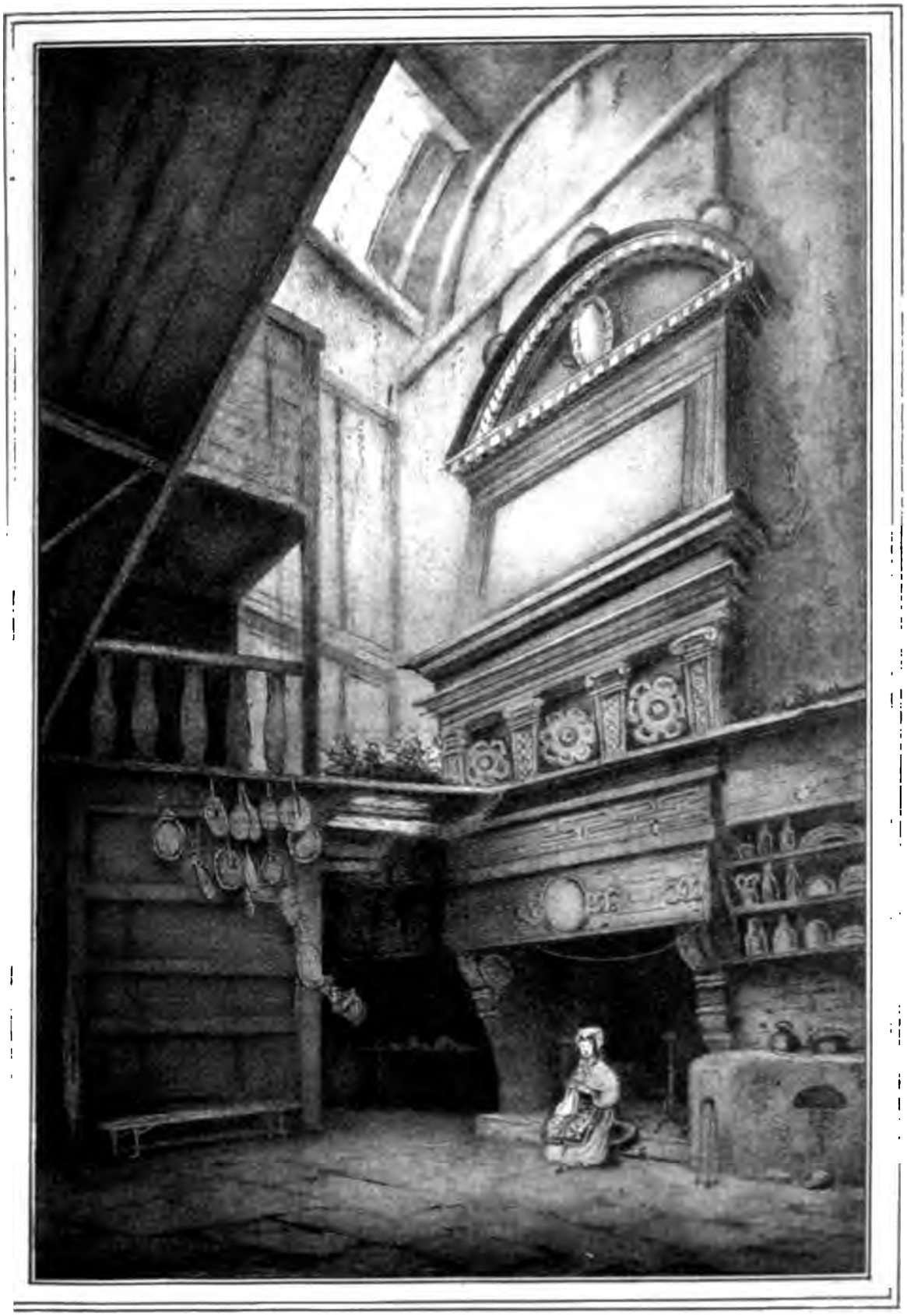

Intérieur d'une cuisine peint à Mexico

On vous fera voir aussi l'ancien hôpital des aliénés de Lanmeur. Lorsque le choléra fondit sur le Finistère, tous les gardiens de cet établissement périrent, et les fous restèrent sans secours, livrés à la maladie et à la faim. La plupart succombèrent.

Revenez maintenant vers la mer, à Locquirec. De là vous voyez l'Océan s'étendre jusqu'à l'horizon, mouvant et bleuâtre; des rochers, des îles se sèment de loin en loin; quelques voiles, à demi perdues dans les vagues, tachent çà et là son azur; à l'horizon, dans la brume, c'est l'Angleterre !.....

A droite, une grève blanche se déploie; c'est Saint-Michel qui, chaque année, étend plus avant son linceul de sable et mange un morceau du rivage. A gauche, l'œil s'arrête sur les pointes avancées de Guimaëc et de Primel. Ici tout est riche, ombreux, fleuri. De vastes champs de blé ondulent au loin, d'antiques manoirs élèvent leurs girouettes au-dessus des arbres touffus, et de petites vallées, semblables à d'immenses serpents endormis dans la campagne, s'alongent toutes vertes et tachetées de genêts fleuris. L'une de ces vallées vous conduit à Saint-Jean-du-Doigt, gracieux village perdu comme un nid dans les feuilles. Vous y trouverez une des tours les plus élégantes du pays. Différente par sa construction de la plupart de nos clochers, elle est entièrement couverte en plomb. La fontaine, composée de bassins superposés qu'entourent des têtes d'anges, et surmontée par une statuette de Saint-Jean, est un monument plein de légèreté, de bon goût et de délicatesse. Tous les détails de cet ouvrage charmant sont de plomb comme le clocher, mais la légère couche de mousse qui les recouvre leur donne l'apparence de pierre. Ne quittez pas Saint-Jean sans prier le curé de vous montrer le calice et la patène, présents de la reine Anne, dont l'auteur du *Voyage dans le Finistère* vous a donné une description exacte et curieuse (1).

L'édifice gothique que l'on aperçoit près de l'église est un caravanserail élevé par la reine Anne afin de recevoir les pèlerins qui venaient à Saint-Jean-du-Doigt pour se guérir.

Le jour de la fête patronale de Saint-Jean-du-Doigt, douze mille pèlerins au moins se rendent à ce pardon renommé. Un prêtre est continuellement occupé, pendant plusieurs jours, à faire toucher aux fidèles l'étui qui renferme le doigt de Saint-Jean, et à le leur appliquer sur la partie malade.

De Saint-Jean à Plougasnou vous avez à peine une demi-lieue. Vous passerez près d'une construction singulière, élevée au milieu d'un champ, et que dans le pays on appelle *l'Oratoire*. Là sont suspendues des chevelures de toutes couleurs offertes à Marie par les jeunes filles qui veulent se marier dans l'année. Cette superstition gauloise se perd comme toutes les vieilles croyances de la Bretagne, et le nombre des offrandes appendues à l'Oratoire diminue chaque année. L'église de Plougasnou n'a rien de remarquable, mais du sommet de la tour l'œil embrasse un admirable aspect. De l'autre côté de la rade de Morlaix, au-delà du château du Taureau, on aperçoit Saint-Pol, qui lance dans l'air ses tours dentelées, l'île de Calot avec ses magasins blancs qui brillent au soleil, Pempoul et la rivière ombreuse de Pensez; un arc immense d'Océan borde ce panorama varié et s'étend de l'île de Batz jusqu'aux Sept-Iles, près de Lannion.

Reprenant la route de Plouézoc'h pour vous rapprocher de Morlaix, vous traverserez des campagnes fertiles et parsemées de fermes qui se cachent à demi sous des frênes et des noyers. Ici tout est mouvant, tout est animé. Dans tous les chemins creux vous entendrez le fouet des charretiers et la sonnette des chevaux. Remarquez en passant l'élégance de ces attelages de cuir blanc tout brodé d'arabesques coloriées; vous allez traverser Ploujean, l'une des communes les plus riches de l'arrondissement. Visitez les bois et le parc de Keranroux, appartenant à M. le comte de La Fruglaie. Dans ce parc se trouve le tombeau de Gilles de Lanoe, sire de Couespeur, qui y a été transporté du château de Pennelan dans les Côtes-du-Nord. Vous arrivez à Morlaix, vieille ville qui dort au bord de sa paisible rivière, sous une couronne de jardins et de feuillages (2). Vous visiterez son hôtel de ville, ses deux églises de Saint-Mathieu et

(1) Page 45.

(2) Cambry, page première.

de Saint-Melaine. Ne manquez pas surtout d'admirer le rapide et long escalier de celle-ci, escalier au milieu duquel une administration pudique a fait élever un bastion de granit épais de douze pieds pour intercepter tout regard indiscret quand les dames descendent. Allez voir aussi les Jacobins, la fontaine gothique des Carmelites, la vieille abbaye de Saint-François, qui cache dans les arbres sa chapelle en ruines, l'emplacement du château, dont on a fait une promenade charmante et qui vous montrera la ville entière capricieusement étendue sur le penchant de ses deux collines. Mais si vous êtes curieux de ce qui rappelle le moyen âge, n'oubliez pas surtout les vieilles maisons de la rue du Pavé, garnies de sculptures grotesques représentant des moines, des joueurs de bigniou, et percées de croisées aux vitrages plombés; celles de la rue des Nobles, ornées de caryatides élégantes et expressives, parmi lesquelles vous remarquerez un Saint-Jean-Baptiste, un Évêque et une Vierge; passez sous la singulière galerie des *Lances*, qui forme une partie du quai de Tréguier, et surtout, s'il vous est possible, entrez dans une de ces maisons à lanternes, éclairées par le haut, et dont les escaliers, soutenus par des colonnes cannelées, et entourés de galeries merveilleusement travaillées, offrent un des spectacles les plus étranges, les plus fantastiques que l'on puisse concevoir. S'il vous reste encore quelques instans, demandez l'entrée du parc planté par M. de Kerdrell, qui domine la rive gauche du port. Là Morlaix vous apparaîtra sous son aspect le plus pittoresque. Des quatre fenêtres d'un pavillon vous le verrez s'encadrer sous ses quatre faces, dans tout le désordre de ses antiques constructions, avec son mélange de verdure, de rochers, de flots et de maisons blanches qu'entourent des vignes découpées. Vous pourrez enfin, si vous êtes industriel, visiter une manufacture royale qui produit le plus mauvais tabac d'Europe, et une exploitation agricole (celle de M. Félix, à Lannuguy) qui peut être comparée aux meilleures fermes-modèles de France.

Quel dommage que cette ville, si pittoresquement assise aux flancs de deux coteaux, soit une parfaite reproduction de la petite ville de Picard! Quel dommage que toutes les étroites et mauvaises passions, que l'esprit de dénigrement et de jalousie y habitent! Pourquoi y trouve-t-on des épiciers en gros jouant au soldat avec le hausse-col de garde nationale, des courtiers parlant politique, et des marchands de suif jugeant les livres sans savoir l'orthographe? Heureusement que là comme partout s'élève, derrière cette population ignorante de la république ou de l'empire, une nouvelle génération plus loyale, plus sympathique, et surtout plus capable de comprendre le progrès et d'y aider.

De Morlaix prenez la route de Brest; vous traversez la paroisse de Sainte-Sève, alternativement aride et cultivée, et vous arrivez à Saint-Thégonnec, dont l'église mérite d'être visitée pour sa chaire délicatement sculptée, son reliquaire élégant, et son calvaire, moins compliqué que celui de Plougastel, mais d'un effet général plus satisfaisant. Le costume des paysans est ici plein de noblesse. Il est entièrement noir et consiste en un grand chapeau, une large culotte plissée, un habit carré à la française, une ceinture rouge ou bleue, et des souliers à boucles; les femmes portent un habillement très-gracieux, mêlé de noir et de blanc, qui rappelle celui des religieuses.

A Landivisiau, une église gothique, dont le portail, entouré de sculptures élégantes, contient les statues des douze apôtres.

Hasardez-vous maintenant dans la traverse, par Plougourvest, Guiclan. Détournez-vous vers Plouvorn, dont vous admirerez la belle église, construite au seizième siècle. Une fouille, exécutée près du bourg il y a quelques années, fit découvrir un sarcophage en pierre de la forme d'une auge, rempli de cendres et de charbons, parmi lesquels on trouva un bout de lance en bronze, la lame d'un poignard d'airain et une pointe de flèche en silex. Ces objets, qui appartenaient sans aucun doute à un guerrier celte, sont actuellement entre les mains de M. le comte de La Fruglaie.

De Plouvorn dirigez-vous sur Lambader, ancienne commanderie de Templiers. Voyez comme cette tour carrée est belle avec sa balustrade aérienne, sa flèche pyramidale et ses quatre clochetons. Ce débris de muraille que vous apercevez contre le clocher entourait la commanderie; car chez ces moines guerriers le sanctuaire même était une forteresse, et la croix sainte servait de lance pour suspendre l'étendard.

Mais entrez dans l'église; dites, ne vous semble-

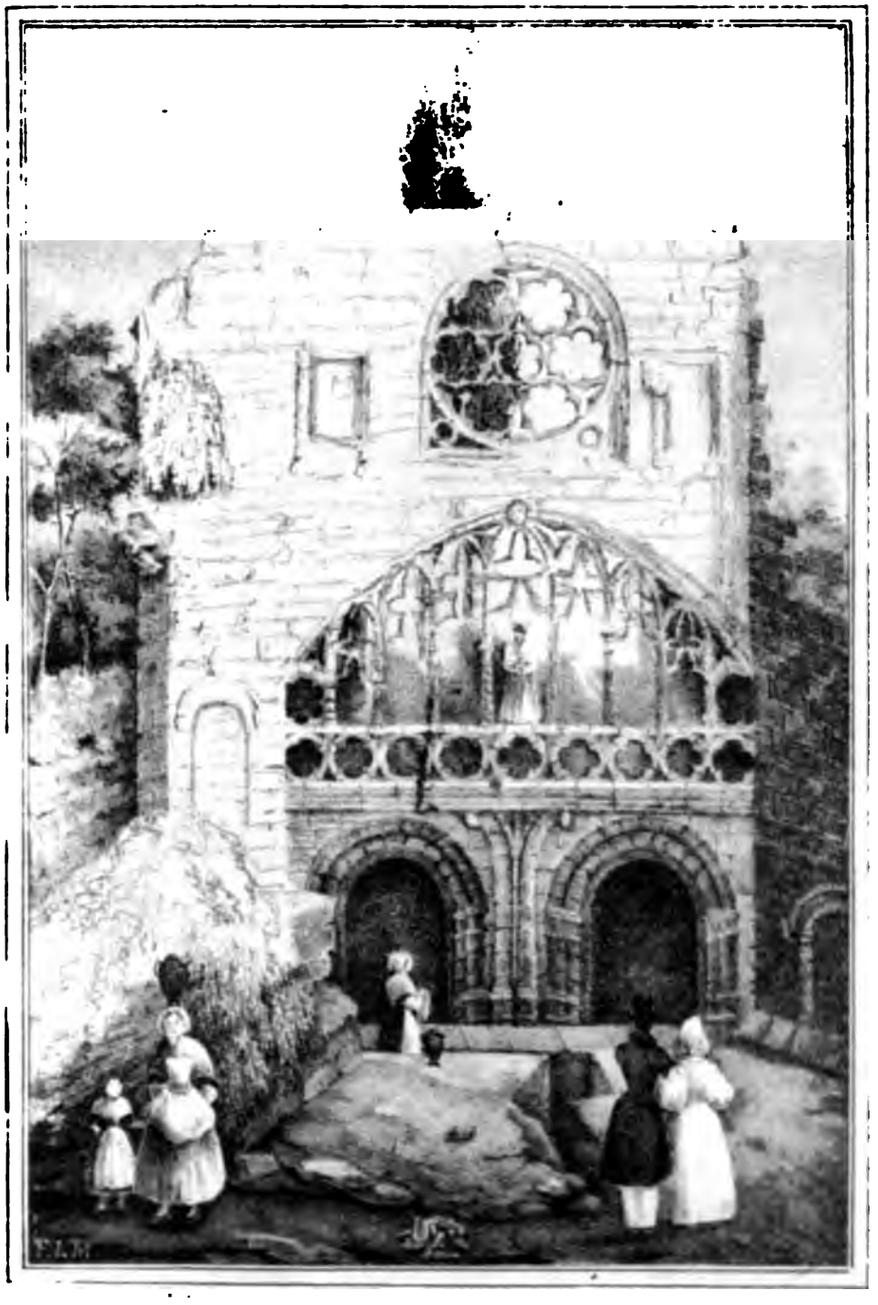

La fontaine de Vaucluse, près de Vaucluse.

de Saint-Melaine. Ne manquez pas surtout d'admirer le rapide et long escalier de celle-ci, escalier au milieu duquel une administration pudique a fait élever un bastion de granit épais de douze pieds pour intercepter tout regard indiscret quand les dames descendent. Allez voir aussi les Jacobins, la fontaine gothique des Carmelites, la vieille abbaye de Saint-François, qui cache dans les arbres sa chapelle en ruines, l'emplacement du château, dont on a fait une promenade charmante et qui vous montrera la ville entière capricieusement étendue sur le penchant de ses deux collines. Mais si vous êtes curieux de ce qui rappelle le moyen âge, n'oubliez pas surtout les vieilles maisons de la rue du Pavé, garnies de sculptures grotesques représentant des moines, des joueurs de bigniou, et percées de croisées aux vitrages plombés; celles de la rue des Nobles, ornées de caryatides élégantes et expressives, parmi lesquelles vous remarquerez un Saint-Jean-Baptiste, un Évêque et une Vierge; passez sous la singulière galerie des *Lances*, qui forme une partie du quai de Tréguier, et surtout, s'il vous est possible, entrez dans une de ces maisons à lanternes, éclairées par le haut, et dont les escaliers, soutenus par des colonnes cannelées, et entourés de galeries merveilleusement travaillées, offrent un des spectacles les plus étranges, les plus fantastiques que l'on puisse concevoir. S'il vous reste encore quelques instans, demandez l'entrée du parc planté par M. de Kerdrell, qui domine la rive gauche du port. Là Morlaix vous apparaîtra sous son aspect le plus pittoresque. Des quatre fenêtres d'un pavillon vous le verrez s'encadrer sous ses quatre faces, dans tout le désordre de ses antiques constructions, avec son mélange de verdure, de rochers, de flots et de maisons blanches qu'entourent des vignes découpées. Vous pourrez enfin, si vous êtes industriel, visiter une manufacture royale qui produit le plus mauvais tabac d'Europe, et une exploitation agricole (celle de M. Félix, à Lannuguy) qui peut être comparée aux meilleures fermes-modèles de France.

Quel dommage que cette ville, si pittoresquement assise aux flancs de deux coteaux, soit une parfaite reproduction de la petite ville de Picard! Quel dommage que toutes les étroites et mauvaises passions, que l'esprit de dénigrement et de jalousie y habitent! Pourquoi y trouve-t-on des épiciers en gros jouant au soldat avec le hausse-col de garde nationale, des courtiers parlant politique, et des marchands de suif jugeant les livres sans savoir l'orthographe? Heureusement que là comme partout s'élève, derrière cette population ignorante de la république ou de l'empire, une nouvelle génération plus loyale, plus sympathique, et surtout plus capable de comprendre le progrès et d'y aider.

De Morlaix prenez la route de Brest; vous traversez la paroisse de Sainte-Sève, alternativement aride et cultivée, et vous arrivez à Saint-Thégonnec, dont l'église mérite d'être visitée pour sa chaire délicatement sculptée, son reliquaire élégant, et son calvaire, moins compliqué que celui de Plougastel, mais d'un effet général plus satisfaisant. Le costume des paysans est ici plein de noblesse. Il est entièrement noir et consiste en un grand chapeau, une large culotte plissée, un habit carré à la française, une ceinture rouge ou bleue, et des souliers à boucles; les femmes portent un habillement très-gracieux, mêlé de noir et de blanc, qui rappelle celui des religieuses.

A Landivisiau, une église gothique, dont le portail, entouré de sculptures élégantes, contient les statues des douze apôtres.

Hasardez-vous maintenant dans la traverse, par Plougourvest, Guiclan. Détournez-vous vers Plouvorn, dont vous admirerez la belle église, construite au seizième siècle. Une fouille, exécutée près du bourg il y a quelques années, fit découvrir un sarcophage en pierre de la forme d'une auge, rempli de cendres et de charbons, parmi lesquels on trouva un bout de lance en bronze, la lame d'un poignard d'airain et une pointe de flèche en silex. Ces objets, qui appartenaient sans aucun doute à un guerrier celte, sont actuellement entre les mains de M. le comte de La Fruglaie.

De Plouvorn dirigez-vous sur Lambader, ancienne commanderie de Templiers. Voyez comme cette tour carrée est belle avec sa balustrade aérienne, sa flèche pyramidale et ses quatre clochetons. Ce débris de muraille que vous apercevez contre le clocher entourait la commanderie; car chez ces moines guerriers le sanctuaire même était une forteresse, et la croix sainte servait de lance pour suspendre l'étendard.

Mais entrez dans l'église; dites, ne vous semble-

t-il pas respirer ici je ne sais quel parfum du passé? ne vous sentez-vous pas transportés à cette époque de foi et de poésie où les grandes croyances créaient de si grandes choses? Regardez ce jubé en bois sculpté, l'un des objets d'art les plus précieux que nous ait laissés le moyen âge. Ne dirait-on pas un point de Malines brodé dans le chêne? Et ces fers de captifs suspendus dans le chœur, et qui vous rappellent les croisades; ces vitraux coloriés, dont les personnages portent le costume du seizième siècle; cet homme aux longs cheveux, qui prie, un chapelet à la main, près de la porte, avec son costume de cerf: tout cela ne vous saisit-il pas? tout cela ne vous cause-t-il pas l'effet d'un rêve? ne vous croyez-vous pas devenu contemporain d'autres hommes et l'homme d'un autre siècle?

De Lambader vous vous dirigerez, par des chemins de traverse, vers la rivière de Penhoat (*tête du bois*), dans la commune de Guiclan (*le bourg malade*), et l'une des vallées les plus délicieuses du Léonnais s'ouvrira devant vous. Entre deux coteaux, alternativement couverts de taillis verdoyans, d'ajoncs en fleurs et de rouges bruyères, s'étendent des prairies parsemées d'iris, de renoncules sauvages et de centaurées. Des bouleaux, des saules, des peupliers, liés entre eux par des guirlandes de chèvre-feuille et de houblon, forment un long berceau qui serpente dans la vallée et dessine le cours du ruisseau. A l'extrémité de la coulée ombreuse apparaît une ruine solitaire, c'est le château de Penhoat, dont la tour élève au sommet d'une colline ses débris couronnés de lierre. A la forme ovale de cette forteresse, à ces deux tours dont vous voyez les restes, vous pouvez reconnaître un monument antérieur au treizième siècle. Si l'on en croit la légende, Guythure, contemporain de Saint-Pol, eut autrefois une habitation dans ce lieu même. Les seigneurs de Penhoat étaient chevaliers bannerets.

Avant de quitter ces pittoresques débris, montez jusqu'à la tour, allez vous asseoir à la large fenêtre que l'on y trouve encore, et regardez le frais paysage que vous avez sous vos yeux, encadré dans le cintre gothique comme le tableau de quelque grand maître.

Vous êtes ici dans la commune de Guiclan; regagnez la mer vers Carantec. Carantec, c'est ce bourg qui se dessine sur la pointe avancée. Ici plus d'ombrage, plus de vertes prairies; mais continuez jusqu'au bout de la dune, l'Océan sera encore devant vous. Vis-à-vis, l'île Calot fera sortir de l'eau sa blanche chapelle, dédiée à Notre-Dame en mémoire de la victoire remportée par Righ-Wal Mur-Mac-Com contre les normands, commandés par Corsole; les mille récifs de l'entrée de Morlaix se découperont devant vous en figures bizarres, et derrière, Saint-Pol, la cité sainte, apparaîtra de nouveau calme, brillante et somptueuse.

Un bateau peut vous conduire de là à Roscoff (1), petite ville jetée en avant dans la mer comme un navire à l'ancre. Son nom veut dire *tertre du forgeron* (2). De la pointe avancée sur laquelle se trouve la chapelle de Sainte-Barbe vous avez un des plus beaux aspects de mer que l'on puisse voir. Un peu plus bas, contre une batterie, se trouve un rocher que l'on ébranle avec une seule main, quoique son volume soit énorme. Il serait difficile de dire, vu la place où il se trouve, si son équilibre est le résultat du hasard, ou s'il faut voir dans cette roche une de ces pierres druidiques dont on consultait les oscillations, et que les anglais ont appelées des *roullers*. Au bas de l'église de Roscoff, dans des cadres grossiers, se trouvent sept bas-reliefs en albâtre extrêmement curieux. On y voit la naissance, le supplice et la mort de Jésus-Christ. Le tableau qui représente la conception est surtout extraordinaire. De la bouche du Père Éternel sort un souffle visible sur lequel se trouve un Saint-Esprit, sous la forme d'un pigeon; la vierge Marie ouvre la bouche pour

(1) Cambry, pages 40, 41.

(2) *Ros* veut dire tertre: *coff* ou *goff*, forgeron. En gallois, *ros* signifie *un marais*, et dans cette langue qui, comme on le sait, est du celtique aussi que le breton, Roscoff voudrait dire *marais du forgeron*; mais nous preferons la premiere etymologie, qui est d'ailleurs justifiee par l'inclinaison du terrain sur lequel se trouve l'ancien Roscoff, *Roscoff-cos*.

Nous sommes étonnés que M. de Fréminville, habituellement si ingénieux à trouver des étymologies celtiques, n'ait pas rencontré celle de Roscoff. Quant à nous qui ne sommes pas, comme l'auteur des *Antiquités du Finistère*, versés dans la matière, nous avons eu recours à de plus habiles, et c'est à M. Launeman que nous devons cette étymologie tout-à-fait vraisemblable du nom de Roscoff.

le recevoir, tandis que l'ange Gabriel, à genoux devant elle, tient à la main un lis, entouré d'une légende sur laquelle ont lit : *ave Maria.*

On voit aussi dans le cimetière de Roscoff un tombeau élevé par le clergé du Finistère à une dame qui rendit d'éminens services aux prêtres fugitifs pendant la révolution. Ce tombeau, d'un granit rose, quoique soumis à un poli imparfait, donne une idée du parti que l'on pourrait tirer de nos carrières, si l'on voulait en travailler les pierres.

Un lai de mer assez considérable a été endigué près de Roscoff, pour le compte d'un négociant de Brest, par M. Frimot, ingénieur des ponts et chaussées.

Au jardin des Capucins, à Roscoff, se trouve un figuier qui couvre trois cours, et qui est soutenu par une énorme charpente. Deux cents personnes pourraient être rangées sans peine à l'abri de son feuillage. Le tronc de cet arbre prodigieux est d'un volume peu considérable.

De Roscoff à l'île de Batz le trajet est court, et nullement dangereux. Vous vous rappellerez les légendes racontées par Cambry à propos de cette île (1). On vous y montrera l'endroit d'où Saint-Pol ordonna au dragon de se précipiter dans la mer, et la fontaine qu'il fit sortir de terre en la frappant de son bâton.

Prenez maintenant la route qui conduit de Roscoff à Saint-Pol-de-Léon. A mi-chemin vous apercevrez la chapelle de Saint-Pol (*chapel Pol*), peu remarquable par elle-même, mais près de laquelle se trouve un men-hir de sept pieds de haut et un dolmen mutilé. De grosses pierres répandues dans les environs pourraient faire croire à l'existence d'un cromlec'h ou enceinte druidique. On trouve également un dolmen à demi enterré, plus près de Saint-Pol, dans le voisinage du manoir de Keravel, et au milieu d'un champ que les paysans appellent encore Parc-ar-dolmen (*le champ de la table de pierre*). On a trouvé sous ce monument druidique une épée, une hache d'airain et plusieurs de ces coins creux, garnis d'une anse, dont on n'a pu encore deviner l'usage. La plate-forme de ce dolmen est remarquable en ce qu'on y aperçoit le déversoir destiné à laisser couler le sang des victimes.

(1) Page 29.

Nous voici à Saint-Pol (2). Courez à la cathédrale d'abord, admirable construction gothique que l'on n'a pu gâter encore entièrement; voyez les sculptures des stalles qui se trouvent dans le chœur, et la rose placée du côté de la place. En sortant visitez hors ville le cimetière et les niches bizarres qui y sont placées; mais surtout n'y entrez que la tête nue et l'air recueilli, si vous voulez éviter les insultes des habitans. De là, la merveilleuse tour de Kreisker vous apparaît dans sa frêle et élégante beauté. Vous regardez à travers cette dentelle de granit, et vous voyez passer les nuages de l'autre côté comme de fantastiques visions. Quatre piliers cannelés, dont l'un contient l'escalier, soutiennent seuls cette admirable tour, haute de 370 pieds.

Faites une promenade au champ de la rive, près du petit village de Pempoul; la mer offre là un admirable tableau.

En quittant Saint-Pol dirigez-vous vers le sud, l'espace d'une demi-lieue seulement; vous arrivez au manoir de Kerangouez. Voyez ces portes en ogives, ces fenêtres à croisées de pierre, cette tour hexagone à la base et ronde à son sommet, ces ornemens à demi effacés qui se relieffent encore au-dessus de l'entrée principale; ne reconnaissez-vous point là un manoir du quinzième siècle? Et cette devise au-dessus de la grande croisée : *Mutoudez* (taisez-vous!) n'est-ce point là une devise vraiment bretonne? Montez à la tour, le long de cette vis de pierre qui sert d'escalier; accoudez-vous au balcon qui la termine, et là pensez aux légendes d'Albert de Morlaix et aux belles chroniques de d'Argentré.

Entre le manoir de Kerangouez et la métairie de Kerivin se trouve un dolmen de dix-huit pieds de long sur huit de hauteur.

En partant toujours de Saint-Pol, comme centre de vos excursions, allez visiter le manoir de Kermor-ruz, (*manoir de la mer rouge*), construit sans doute au retour des croisades et en souvenir de quelque événement auquel le propriétaire de ce domaine avait pris part. Un des Penfeunteniou, né dans ce manoir, devint général de l'ordre des Cordeliers, puis évêque des Césarée. Il a écrit un traité sur le *point d'honneur en matière de duel.*

(2) Cambry, page 21.

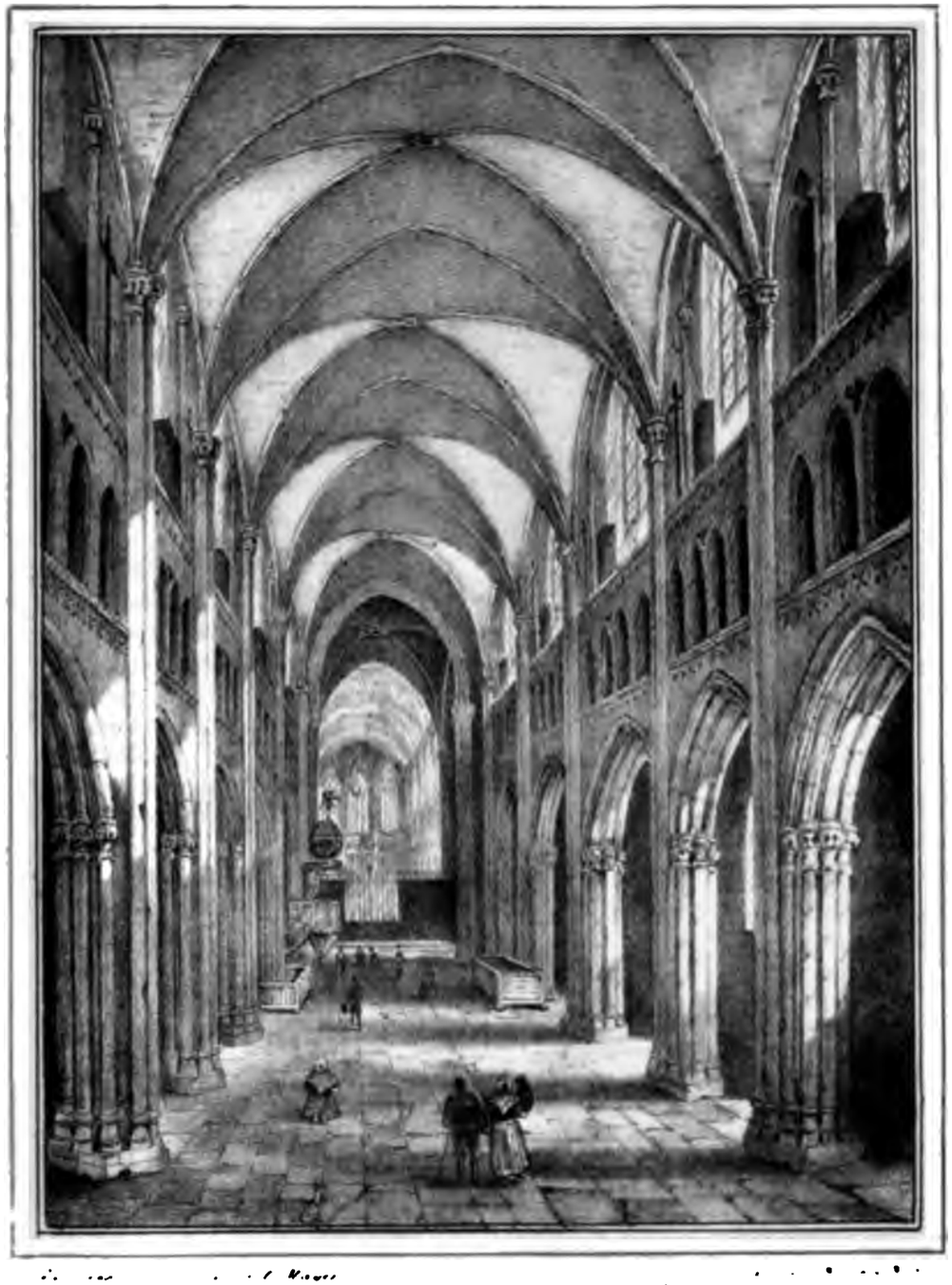

Intérieur de la Cathédrale de [illegible]

Voyez aussi le manoir de Pontplancoët, à un quart de lieue de Saint-Pol, près du chemin de Plouescat; sur le penchant de la colline où il s'élève vous trouverez un *peulven* (pilier de pierre) auquel on donne le nom de pierre du diable. Ce nom rappelle une belle légende que vous racontera le pâtre qui garde ses vaches près du peulven; la voici : Un jour le diable, qui faisait son dimanche, était allé se promener à Cléder; il aperçut de loin les tours de la cathédrale de Saint-Pol, que l'on bâtissait alors et qui commençaient à s'élever dans l'air. Furieux, il saisit un rocher et le lança dans la direction des tours, comme un polisson aurait lancé un caillou contre l'enseigne de son maître d'école; mais le rocher n'atteignit pas le but, il tomba au lieu ou on le voit maintenant, et ce n'est autre chose que le peulven de Pontplancoët. Si vous doutez de cette histoire, on vous fera voir encore, sur l'un des côtés de la pierre, de petits trous qui sont évidemment les traces des griffes du diable.

Cette légende fut sans doute inventée par quelque fidèle croyant pour détourner les faibles du culte druidique et transformer en objets odieux la pierre qui avait autrefois reçu les témoignages de leur respect. Ce fut la même intention qui fit poser des croix en différens endroits sur les men-hirs, et dédier à des saints les fontaines consacrées. Les premiers missionnaires, qui ne purent rendre odieuses les idoles en les présentant comme des objets de terreur ou de haine, les baptisèrent et en firent des objets vénérables. Ils acceptèrent de la succession des druides tout ce qu'ils ne purent refuser; seulement, en ménageant les ustensiles d'un temple pour les approprier à l'autre, ils les timbrèrent à leur cachet et leur donnèrent de nouveaux noms.

Sur la colline qui se trouve vis-à-vis Pontplancoët vous pouvez visiter le manoir de Kerchoant, dont les propriétaires avaient pour devise : *sur mon honneur.*

L'église de Sibiril contient le tombeau de Jean de Kerouzéré, échanson du duc Jean V. La statue étendue sur la pierre tombale représente un chevalier armé de toutes pièces, ayant au côté gauche une large épée nue, à deux tranchans, entre les jambes le jacquemart, et à sa droite sa dague ou miséricorde. La statue a les pieds appuyés sur un lion qui ronge un os, et la tête sur un oreiller que soutiennent deux anges. Sur le ceinturon du chevalier on lit la devise des seigneurs de Kerouzéré : *list, list* (laissez, laissez). Ce tombeau est en pierres de kersanton, et sculpté avec beaucoup de soin.

En quittant le village de Sibiril dirigez-vous vers la mer, et vous arriverez au château de Kerouzéré (1). Là les souvenirs historiques vous entourent de toutes parts. Démantelé, après un long siége, pendant la Ligue, il fut reconstruit presque en entier sous Henri IV. Plus récemment, cette demeure, où retentit si longtemps le fracas des armes, est devenue un paisible sanctuaire d'études et a été transformé en collége. Aujourd'hui c'est une maison bourgeoise qu'habite le propriétaire, et derrière les profondes fenêtres des tourelles vous pouvez apercevoir les rideaux à franges des chambres à coucher.

A Cléder, non loin de Sibiril, et dans la direction du nord au sud, il existe un *carneillou* (cimetière celtique). C'est un amas de pierres énormes disposées sans ordre. L'une des pierres obstruait le chemin qui conduisait à Plouescat; on l'a fait sauter au moyen de la mine, et l'on a trouvé dessous des haches en bronze et plusieurs instrumens en cuivre d'un usage inconnu. Non loin du carneillou se trouve un men-hir de quatorze pieds, et tout auprès un dolmen.

C'est aussi dans la commune de Cléder qu'est le château de Kergournadec'h, qui du milieu de vastes ombrages élève ses ruines majestueuses. Ce château, qui semble avoir été détruit avant qu'il eût été achevé, était de forme carrée, et flanqué à chaque angle d'une forte tour que surmontait une tourelle et des cheminées très-hautes. La devise de la maison de Kergournadec'h, dont l'anoblissement remonte, comme on le sait, à l'époque où Saint-Pol-de-Léon délivra l'île de Batz du dragon qui la ravageait, était : *en Dieu est.*

Assez près du château vous verrez la chapelle de Saint-Jean-Kerhan, toute noyée dans les ronces et le feuillage. Dans un caveau de cette chapelle se trouvait le tombeau d'un chevalier portant l'armure du temps de Louis XIII.

Avant de quitter Saint-Pol allez voir, à deux

(1) Cambry, page 83.

Voyez aussi le manoir de Pontplancoët, à un quart de lieue de Saint-Pol, près du chemin de Plouescat; sur le penchant de la colline où il s'élève vous trouverez un *peulven* (pilier de pierre) auquel on donne le nom de pierre du diable. Ce nom rappelle une belle légende que vous racontera le pâtre qui garde ses vaches près du peulven; la voici : Un jour le diable, qui faisait son dimanche, était allé se promener à Cléder; il aperçut de loin les tours de la cathédrale de Saint-Pol, que l'on bâtissait alors et qui commençaient à s'élever dans l'air. Furieux, il saisit un rocher et le lança dans la direction des tours, comme un polisson aurait lancé un caillou contre l'enseigne de son maître d'école; mais le rocher n'atteignit pas le but, il tomba au lieu ou on le voit maintenant, et ce n'est autre chose que le peulven de Pontplancoet. Si vous doutez de cette histoire, on vous fera voir encore, sur l'un des côtés de la pierre, de petits trous qui sont évidemment les traces des griffes du diable.

Cette légende fut sans doute inventée par quelque fidèle croyant pour détourner les faibles du culte druidique et transformer en objets odieux la pierre qui avait autrefois reçu les témoignages de leur respect. Ce fut la même intention qui fit poser des croix en différens endroits sur les men-hirs, et dédier à des saints les fontaines consacrées. Les premiers missionnaires, qui ne purent rendre odieuses les idoles en les présentant comme des objets de terreur ou de haine, les baptisèrent et en firent des objets vénérables. Ils acceptèrent de la succession des druides tout ce qu'ils ne purent refuser; seulement, en déménageant les ustensiles d'un temple pour les approprier à l'autre, ils les timbrèrent à leur cachet et leur donnèrent de nouveaux noms.

Sur la colline qui se trouve vis-à-vis Pontplancoët vous pouvez visiter le manoir de Kerchoant, dont les propriétaires avaient pour devise : *Au mon honneur.*

L'église de Sibiril contient le tombeau de Jean de Kerouzéré, échanson du duc Jean V. La statue étendue sur la pierre tombale représente un chevalier armé de toutes pièces, ayant au côté gauche une large épée nue, à deux tranchans, entre les jambes le jacquemart, et à sa droite sa dague ou miséricorde. La statue a les pieds appuyés sur un lion qui ronge un os, et la tête sur un oreiller que soutiennent deux anges. Sur le ceinturon du chevalier on lit la devise des seigneurs de Kerouzéré : *list, list* (laissez, laissez). Ce tombeau est en pierres de kersanton, et sculpté avec beaucoup de soin.

En quittant le village de Sibiril dirigez-vous vers la mer, et vous arriverez au château de Kerouzéré (1). Là les souvenirs historiques vous entourent de toutes parts. Démantelé, après un long siége, pendant la Ligue, il fut reconstruit presque en entier sous Henri IV. Plus récemment, cette demeure, où retentit si longtemps le fracas des armes, est devenue un paisible sanctuaire d'études et a été transformé en collége. Aujourd'hui c'est une maison bourgeoise qu'habite le propriétaire, et derrière les profondes fenêtres des tourelles vous pouvez apercevoir les rideaux à franges des chambres à coucher.

A Cléder, non loin de Sibiril, et dans la direction du nord au sud, il existe un *carneillou* (cimetière celtique). C'est un amas de pierres énormes disposées sans ordre. L'une des pierres obstruait le chemin qui conduisait à Plouescat; on l'a fait sauter au moyen de la mine, et l'on a trouvé dessous des haches en bronze et plusieurs instrumens en cuivre d'un usage inconnu. Non loin du carneillou se trouve un men-hir de quatorze pieds, et tout auprès un dolmen.

C'est aussi dans la commune de Cléder qu'est le château de Kergournadec'h, qui du milieu de vastes ombrages élève ses ruines majestueuses. Ce château, qui semble avoir été détruit avant qu'il eût été achevé, était de forme carrée, et flanqué à chaque angle d'une forte tour que surmontait une tourelle et des cheminées très-hautes. La devise de la maison de Kergournadec'h, dont l'anoblissement remonte, comme on le sait, à l'époque où Saint-Pol-de-Léon délivra l'île de Batz du dragon qui la ravageait, était : *en Dieu est.*

Assez près du château vous verrez la chapelle de Saint-Jean-Kerhan, toute noyée dans les ronces et le feuillage. Dans un caveau de cette chapelle se trouvait le tombeau d'un chevalier portant l'armure du temps de Louis XIII.

Avant de quitter Saint-Pol allez voir, à deux

(1) Cambry, page 83.

Voyez aussi le manoir de Pontplancoët, à un quart de lieue de Saint-Pol, près du chemin de Plouescat; sur le penchant de la colline où il s'élève vous trouverez un *peulven* (pilier de pierre) auquel on donne le nom de pierre du diable. Ce nom rappelle une belle légende que vous racontera le pâtre qui garde ses vaches près du peulven; la voici : Un jour le diable, qui faisait son dimanche, était allé se promener à Cléder; il aperçut de loin les tours de la cathédrale de Saint-Pol, que l'on bâtissait alors et qui commençaient à s'élever dans l'air. Furieux, il saisit un rocher et le lança dans la direction des tours, comme un polisson aurait lancé un caillou contre l'enseigne de son maître d'école; mais le rocher n'atteignit pas le but, il tomba au lieu ou on le voit maintenant, et ce n'est autre chose que le peulven de Pontplancoet. Si vous doutez de cette histoire, on vous fera voir encore, sur l'un des côtés de la pierre, de petits trous qui sont évidemment les traces des griffes du diable.

Cette légende fut sans doute inventée par quelque fidèle croyant pour détourner les faibles du culte druidique et transformer en objets odieux la pierre qui avait autrefois reçu les témoignages de leur respect. Ce fut la même intention qui fit poser des croix en différens endroits sur les men-hirs, et dédier à des saints les fontaines consacrées. Les premiers missionnaires, qui ne purent rendre odieuses les idoles en les présentant comme des objets de terreur ou de haine, les baptisèrent et en firent des objets vénérables. Ils acceptèrent de la succession des druides tout ce qu'ils ne purent refuser; seulement, en déménageant les ustensiles d'un temple pour les approprier à l'autre, ils les timbrèrent à leur cachet et leur donnèrent de nouveaux noms.

Sur la colline qui se trouve vis-à-vis Pontplancoët vous pouvez visiter le manoir de Kerchoant, dont les propriétaires avaient pour devise : *au mon honneur.*

L'église de Sibiril contient le tombeau de Jean de Kerouzéré, échanson du duc Jean V. La statue étendue sur la pierre tombale représente un chevalier armé de toutes pièces, ayant au côté gauche une large épée nue, à deux tranchans, entre les jambes le jacquemart, et à sa droite sa dague ou miséricorde. La statue a les pieds appuyés sur un lion qui ronge un os, et la tête sur un oreiller que soutiennent deux anges. Sur le ceinturon du chevalier on lit la devise des seigneurs de Kerouzéré : *list*, *list* (laissez, laissez). Ce tombeau est en pierres de kersanton, et sculpté avec beaucoup de soin.

En quittant le village de Sibiril dirigez-vous vers la mer, et vous arriverez au château de Kerouzéré (1). Là les souvenirs historiques vous entourent de toutes parts. Démantelé, après un long siége, pendant la Ligue, il fut reconstruit presque en entier sous Henri IV. Plus récemment, cette demeure, où retentit si longtemps le fracas des armes, est devenue un paisible sanctuaire d'études et a été transformé en collége. Aujourd'hui c'est une maison bourgeoise qu'habite le propriétaire, et derrière les profondes fenêtres des tourelles vous pouvez apercevoir les rideaux à franges des chambres à coucher.

A Cléder, non loin de Sibiril, et dans la direction du nord au sud, il existe un *carneillou* (cimetière celtique). C'est un amas de pierres énormes disposées sans ordre. L'une des pierres obstruait le chemin qui conduisait à Plouescat; on l'a fait sauter au moyen de la mine, et l'on a trouvé dessous des haches en bronze et plusieurs instrumens en cuivre d'un usage inconnu. Non loin du carneillou se trouve un men-hir de quatorze pieds, et tout auprès un dolmen.

C'est aussi dans la commune de Cléder qu'est le château de Kergournadec'h, qui du milieu de vastes ombrages élève ses ruines majestueuses. Ce château, qui semble avoir été détruit avant qu'il eût été achevé, était de forme carrée, et flanqué à chaque angle d'une forte tour que surmontait une tourelle et des cheminées très-hautes. La devise de la maison de Kergournadec'h, dont l'anoblissement remonte, comme on le sait, à l'époque où Saint-Pol-de-Léon délivra l'île de Batz du dragon qui la ravageait, était : *en Dieu est.*

Assez près du château vous verrez la chapelle de Saint-Jean-Kerhan, toute noyée dans les ronces et le feuillage. Dans un caveau de cette chapelle se trouvait le tombeau d'un chevalier portant l'armure du temps de Louis XIII.

Avant de quitter Saint-Pol allez voir, à deux

(1) Cambry, page 83.

Voyez aussi le manoir de Pontplancoët, à un quart de lieue de Saint-Pol, près du chemin de Plouescat; sur le penchant de la colline où il s'élève vous trouverez un *peulven* (pilier de pierre) auquel on donne le nom de pierre du diable. Ce nom rappelle une belle légende que vous racontera le pâtre qui garde ses vaches près du peulven; la voici : Un jour le diable, qui faisait son dimanche, était allé se promener à Cléder; il aperçut de loin les tours de la cathédrale de Saint-Pol, que l'on bâtissait alors et qui commençaient à s'élever dans l'air. Furieux, il saisit un rocher et le lança dans la direction des tours, comme un polisson aurait lancé un caillou contre l'enseigne de son maître d'école; mais le rocher n'atteignit pas le but, il tomba au lieu où on le voit maintenant, et ce n'est autre chose que le peulven de Pontplancoet. Si vous doutez de cette histoire, on vous fera voir encore, sur l'un des côtés de la pierre, de petits trous qui sont évidemment les traces des griffes du diable.

Cette légende fut sans doute inventée par quelque fidèle croyant pour détourner les faibles du culte druidique et transformer en objets odieux la pierre qui avait autrefois reçu les témoignages de leur respect. Ce fut la même intention qui fit poser des croix en différens endroits sur les men-hirs, et dédier à des saints les fontaines consacrées. Les premiers missionnaires, qui ne purent rendre odieuses les idoles en les présentant comme des objets de terreur ou de haine, les baptisèrent et en firent des objets vénérables. Ils accepterent de la succession des druides tout ce qu'ils ne purent refuser; seulement, en déménageant les ustensiles d'un temple pour les approprier à l'autre, ils les timbrèrent à leur cachet et leur donnèrent de nouveaux noms.

Sur la colline qui se trouve vis-à-vis Pontplancoët vous pouvez visiter le manoir de Kerchoant, dont les propriétaires avaient pour devise : *sur mon honneur.*

L'église de Sibiril contient le tombeau de Jean de Kerouzéré, échanson du duc Jean V. La statue étendue sur la pierre tombale représente un chevalier armé de toutes pièces, ayant au côté gauche une large épée nue, à deux tranchans, entre les jambes le jacquemart, et à sa droite sa dague ou miséricorde. La statue a les pieds appuyés sur un lion qui ronge un os, et la tête sur un oreiller que soutiennent deux anges. Sur le ceinturon du chevalier on lit la devise des seigneurs de Kerouzéré : *list, list* (laissez, laissez). Ce tombeau est en pierres de kersanton, et sculpté avec beaucoup de soin.

En quittant le village de Sibiril dirigez-vous vers la mer, et vous arriverez au château de Kerouzéré (1). Là les souvenirs historiques vous entourent de toutes parts. Démantelé, après un long siége, pendant la Ligue, il fut reconstruit presque en entier sous Henri IV. Plus récemment, cette demeure, où retentit si longtemps le fracas des armes, est devenue un paisible sanctuaire d'études et a été transformé en collége. Aujourd'hui c'est une maison bourgeoise qu'habite le propriétaire, et derrière les profondes fenêtres des tourelles vous pouvez apercevoir les rideaux à franges des chambres à coucher.

A Cléder, non loin de Sibiril, et dans la direction du nord au sud, il existe un *carneillou* (cimetière celtique). C'est un amas de pierres énormes disposées sans ordre. L'une des pierres obstruait le chemin qui conduisait à Plouescat; on l'a fait sauter au moyen de la mine, et l'on a trouvé dessous des haches en bronze et plusieurs instrumens en cuivre d'un usage inconnu. Non loin du carneillou se trouve un men-hir de quatorze pieds, et tout auprès un dolmen.

C'est aussi dans la commune de Cléder qu'est le château de Kergournadec'h, qui du milieu de vastes ombrages élève ses ruines majestueuses. Ce château, qui semble avoir été détruit avant qu'il eût été achevé, était de forme carrée, et flanqué à chaque angle d'une forte tour que surmontait une tourelle et des cheminées très-hautes. La devise de la maison de Kergournadec'h, dont l'anoblissement remonte, comme on le sait, à l'époque où Saint-Pol-de-Léon délivra l'île de Batz du dragon qui la ravageait, était : *en Dieu est.*

Assez près du château vous verrez la chapelle de Saint-Jean-Kerhan, toute noyée dans les ronces et le feuillage. Dans un caveau de cette chapelle se trouvait le tombeau d'un chevalier portant l'armure du temps de Louis XIII.

Avant de quitter Saint-Pol allez voir, à deux

(1) Cambry, page 83.

Voyez aussi le manoir de Pontplancoët, à un quart de lieue de Saint-Pol, près du chemin de Plouescat; sur le penchant de la colline où il s'élève vous trouverez un *peulven* (pilier de pierre) auquel on donne le nom de pierre du diable. Ce nom rappelle une belle légende que vous racontera le pâtre qui garde ses vaches près du peulven; la voici : Un jour le diable, qui faisait son dimanche, était allé se promener à Cléder; il aperçut de loin les tours de la cathédrale de Saint-Pol, que l'on bâtissait alors et qui commençaient à s'élever dans l'air. Furieux, il saisit un rocher et le lança dans la direction des tours, comme un polisson aurait lancé un caillou contre l'enseigne de son maître d'école; mais le rocher n'atteignit pas le but, il tomba au lieu ou on le voit maintenant, et ce n'est autre chose que le peulven de Pontplancoet. Si vous doutez de cette histoire, on vous fera voir encore, sur l'un des côtés de la pierre, de petits trous qui sont évidemment les traces des griffes du diable.

Cette légende fut sans doute inventée par quelque fidèle croyant pour détourner les faibles du culte druidique et transformer en objets odieux la pierre qui avait autrefois reçu les témoignages de leur respect. Ce fut la même intention qui fit poser des croix en différens endroits sur les men-hirs, et dédier à des saints les fontaines consacrées. Les premiers missionnaires, qui ne purent rendre odieuses les idoles en les présentant comme des objets de terreur ou de haine, les baptisèrent et en firent des objets vénérables. Ils acceptèrent de la succession des druides tout ce qu'ils ne purent refuser; seulement, en déménageant les ustensiles d'un temple pour les approprier à l'autre, ils les timbrèrent à leur cachet et leur donnèrent de nouveaux noms.

Sur la colline qui se trouve vis-à-vis Pontplancoet vous pouvez visiter le manoir de Kerchoant, dont les propriétaires avaient pour devise : *sur mon honneur.*

L'église de Sibiril contient le tombeau de Jean de Kerouzéré, échanson du duc Jean V. La statue étendue sur la pierre tombale représente un chevalier armé de toutes pièces, ayant au côté gauche une large épée nue, à deux tranchans, entre les jambes le jacquemart, et à sa droite sa dague ou miséricorde. La statue a les pieds appuyés sur un lion qui ronge un os, et la tête sur un oreiller que soutiennent deux anges. Sur le ceinturon du chevalier on lit la devise des seigneurs de Kerouzéré : *list, list* (laissez, laissez). Ce tombeau est en pierres de kersanton, et sculpté avec beaucoup de soin.

En quittant le village de Sibiril dirigez-vous vers la mer, et vous arriverez au château de Kerouzéré (1). Là les souvenirs historiques vous entourent de toutes parts. Démantelé, après un long siége, pendant la Ligue, il fut reconstruit presque en entier sous Henri IV. Plus récemment, cette demeure, où retentit si longtemps le fracas des armes, est devenue un paisible sanctuaire d'études et a été transformé en collége. Aujourd'hui c'est une maison bourgeoise qu'habite le propriétaire, et derrière les profondes fenêtres des tourelles vous pouvez apercevoir les rideaux à franges des chambres à coucher.

A Cléder, non loin de Sibiril, et dans la direction du nord au sud, il existe un *carneillou* (cimetière celtique). C'est un amas de pierres énormes disposées sans ordre. L'une des pierres obstruait le chemin qui conduisait à Plouescat; on l'a fait sauter au moyen de la mine, et l'on a trouvé dessous des haches en bronze et plusieurs instrumens en cuivre d'un usage inconnu. Non loin du carneillou se trouve un men-hir de quatorze pieds, et tout auprès un dolmen.

C'est aussi dans la commune de Cléder qu'est le château de Kergournadec'h, qui du milieu de vastes ombrages élève ses ruines majestueuses. Ce château, qui semble avoir été détruit avant qu'il eût été achevé, était de forme carrée, et flanqué à chaque angle d'une forte tour que surmontait une tourelle et des cheminées très-hautes. La devise de la maison de Kergournadec'h, dont l'anoblissement remonte, comme on le sait, à l'époque où Saint-Pol-de-Léon délivra l'île de Batz du dragon qui la ravageait, était : *en Dieu est.*

Assez près du château vous verrez la chapelle de Saint-Jean-Kerhan, toute noyée dans les ronces et le feuillage. Dans un caveau de cette chapelle se trouvait le tombeau d'un chevalier portant l'armure du temps de Louis XIII.

Avant de quitter Saint-Pol allez voir, à deux

(1) Cambry, page 83.

Voyez aussi le manoir de Pontplancoët, à un quart de lieue de Saint-Pol, près du chemin de Plouescat; sur le penchant de la colline où il s'élève vous trouverez un *peulven* (pilier de pierre) auquel on donne le nom de pierre du diable. Ce nom rappelle une belle légende que vous racontera le pâtre qui garde ses vaches près du peulven; la voici : Un jour le diable, qui faisait son dimanche, était allé se promener à Cléder; il aperçut de loin les tours de la cathédrale de Saint-Pol, que l'on bâtissait alors et qui commençaient à s'élever dans l'air. Furieux, il saisit un rocher et le lança dans la direction des tours, comme un polisson aurait lancé un caillou contre l'enseigne de son maître d'école; mais le rocher n'atteignit pas le but, il tomba au lieu ou on le voit maintenant, et ce n'est autre chose que le peulven de Pontplancoet. Si vous doutez de cette histoire, on vous fera voir encore, sur l'un des côtés de la pierre, de petits trous qui sont évidemment les traces des griffes du diable.

Cette légende fut sans doute inventée par quelque fidèle croyant pour détourner les faibles du culte druidique et transformer en objets odieux la pierre qui avait autrefois reçu les témoignages de leur respect. Ce fut la même intention qui fit poser des croix en différens endroits sur les men-hirs, et dédier à des saints les fontaines consacrées. Les premiers missionnaires, qui ne purent rendre odieuses les idoles en les présentant comme des objets de terreur ou de haine, les baptisèrent et en firent des objets vénérables. Ils acceptèrent de la succession des druides tout ce qu'ils ne purent refuser; seulement, en déménageant les ustensiles d'un temple pour les approprier à l'autre, ils les timbrèrent à leur cachet et leur donnèrent de nouveaux noms.

Sur la colline qui se trouve vis-à-vis Pontplancoët vous pouvez visiter le manoir de Kerchoant, dont les propriétaires avaient pour devise : *sur mon honneur.*

L'église de Sibiril contient le tombeau de Jean de Kerouzéré, échanson du duc Jean V. La statue étendue sur la pierre tombale représente un chevalier armé de toutes pièces, ayant au côté gauche une large épée nue, à deux tranchans, entre les jambes le jacquemart, et à sa droite sa dague ou miséricorde. La statue a les pieds appuyés sur un lion qui ronge un os, et la tête sur un oreiller que soutiennent deux anges. Sur le ceinturon du chevalier on lit la devise des seigneurs de Kerouzéré : *list, list* (laissez, laissez). Ce tombeau est en pierres de kersanton, et sculpté avec beaucoup de soin.

En quittant le village de Sibiril dirigez-vous vers la mer, et vous arriverez au château de Kerouzéré (1). Là les souvenirs historiques vous entourent de toutes parts. Démantelé, après un long siége, pendant la Ligue, il fut reconstruit presque en entier sous Henri IV. Plus récemment, cette demeure, où retentit si longtemps le fracas des armes, est devenue un paisible sanctuaire d'études et a été transformé en collége. Aujourd'hui c'est une maison bourgeoise qu'habite le propriétaire, et derrière les profondes fenêtres des tourelles vous pouvez apercevoir les rideaux à franges des chambres à coucher.

A Cléder, non loin de Sibiril, et dans la direction du nord au sud, il existe un *carneillou* (cimetière celtique). C'est un amas de pierres énormes disposées sans ordre. L'une des pierres obstruait le chemin qui conduisait à Plouescat; on l'a fait sauter au moyen de la mine, et l'on a trouvé dessous des haches en bronze et plusieurs instrumens en cuivre d'un usage inconnu. Non loin du carneillou se trouve un men-hir de quatorze pieds, et tout auprès un dolmen.

C'est aussi dans la commune de Cléder qu'est le château de Kergournadec'h, qui du milieu de vastes ombrages élève ses ruines majestueuses. Ce château, qui semble avoir été détruit avant qu'il eût été achevé, était de forme carrée, et flanqué à chaque angle d'une forte tour que surmontait une tourelle et des cheminées très-hautes. La devise de la maison de Kergournadec'h, dont l'anoblissement remonte, comme on le sait, à l'époque où Saint-Pol-de-Léon délivra l'île de Batz du dragon qui la ravageait, était : *en Dieu est.*

Assez près du château vous verrez la chapelle de Saint-Jean-Kerhan, toute noyée dans les ronces et le feuillage. Dans un caveau de cette chapelle se trouvait le tombeau d'un chevalier portant l'armure du temps de Louis XIII.

Avant de quitter Saint-Pol allez voir, à deux

(1) Cambry, page 83.

lieues de la ville, le vieux château de Kermillin, entouré d'un rempart de granit et défendu par deux grosses tours. Sous la tour du côté gauche sont d'horribles souterrains, destinés à faire subir la torture aux captifs. La niche où le patient était placé pour subir les cruautés du bourreau s'aperçoit encore dans la grande salle ronde et voûtée qui termine ce souterrain.

Plouescat est un gros bourg à une demi-lieue d'un port où peuvent entrer des navires d'un faible tonnage. Visitez, dans les environs, le château de Maillé, remarquable par ses grands bois et sa situation pittoresque.

Entre le bourg et la mer vous rencontrerez deux men-hirs, l'un haut de quatorze pieds, près du hameau de Lannerien; l'autre de vingt-et-un pieds, près de la métairie de Kerouara. Ce dernier est percé de deux trous, que les habitans prétendent avoir été faits par deux boulets d'un navire anglais. Tout auprès est l'anse où la *Belle-Poule* vint mouiller après son beau combat de 1778, contre la frégate anglaise l'*Aréthuse*.

A une lieue de Plouescat vous pourrez voir le château de Kerliviri, auquel ne manquent ni la porte gothique, ni les tourelles à meurtrières et culs-de-lampe, ni le cachot à lit de pierre sans barbacanes et sans fenêtres. Cet édifice est du seizième siècle. La devise des seigneurs de Kerliviri était : *y oull Doue* (la volonté de Dieu). Dans la cour on voit une fontaine de pierre remarquable par sa belle cuve de granit, qui est d'une seule pierre et d'une énorme dimension.

De Plouescat dirigez-vous sur Lochrist, en suivant la belle digue au moyen de laquelle M. Testard a transformé depuis peu en un terrain fertile le dangereux passage qui s'étendait jusqu'au moulin du Rusquet. Jetez les yeux en passant sur un dolmen renversé. Continuez en longeant l'anse de Goulven. Au sommet d'une colline vous apercevrez une pyramide grossièrement taillée dans un ancien men-hir, et que l'on a surmonté d'une croix. Voici Lochrist; ces deux men-hirs de huit pieds que vous voyez au-dessus de vous marquent pour ainsi dire l'entrée du village. C'est à Lochrist (*lieu du Christ*) qu'en 401 Fragan, comte de Léon, vainquit les barbares à la tête de ses bretons, tandis que Saint-Goulven, placé sur la colline, et les mains étendues vers le champ de bataille, comme un autre Moyse, priait durant le combat. Pour consacrer le souvenir de cette victoire, une église de bois fut élevée sur le lieu même; mais elle fut reconstruite en pierres dans le douzième siècle, et le clocher et le porche actuels sont les restes de cette construction. En fouillant le cimetière on y a découvert des tombes fort anciennes. Vous pouvez voir contre l'abside l'une des pierres ainsi retrouvées. C'est une auge dans laquelle la place de la tête du cadavre a été marquée, et que l'on a percée d'un trou pour permettre aux liquides résultant de la putréfaction de s'écouler. Ce genre de sarcophage appartient au huitième siècle. Dans l'église de Lochrist remarquez une tombe plate, sur laquelle la figure d'un chevalier est gravée en creux. Son armure indique le treizième siècle. Le nom de Kermavan se lit sur cette tombe. Les Kermavan, ou Karman, portaient sur leur écusson : *Dieu avant*, devise dans laquelle il ne faut pas voir, comme quelques auteurs, l'expression d'un orgueil insensé, mais le souvenir d'une piété désintéressée. En effet, le château de Karman ayant été incendié pendant l'absence du seigneur, celui-ci averti accourut à toutes brides, et se précipitant dans la chapelle pour sauver avant tout les vases sacrés, il s'écria : *Dieu avant!* De là vient la devise de sa maison.

On trouve encore à l'église de Lochrist une ancienne cuve pour les baptêmes par immersion, qui provient certainement de la chapelle primitive construite par Fragan.

Ne quittez pas Lochrist sans visiter la chapelle, qui étale aux pieds de la colline ses ruines couronnées de lierre, et la fontaine sainte que protège une arcade gothique. Cette eau n'a rien perdu de ses vertus, et les paysans viennent encore la boire, comme aux temps des druides, pour guérir leurs souffrances les plus cruelles.

De Lochrist à Lesneven vous rencontrez le village de Pont-ar-C'hastel (*pont du château*), dont l'église gothique mérite d'être visitée. Pendant ce long pélerinage que vous avez fait depuis votre départ de Saint-Pol-de-Léon, vous avez traversé un pays qui pourrait occuper la vie de vingt paysagistes. Rien d'accidenté, d'étrange, de saisissant comme les mille horizons qui s'offrent successivement à la vue. Ce sont des vallées si fraîches, qu'on croirait les voir au premier jour de la création; des coteaux si arides, des lointains si sauvages, que l'on se sent pris à leur aspect d'une sorte de peur et de malaise, comme si

l'on se trouvait subitement transporté dans quelque région déserte. Dans l'espace d'une lieue vous rencontrez vingt sites opposés, et vous croyez traverser vingt régions différentes. La mer elle-même participe à toutes ces variations. Tantôt vous la voyez de loin, paisible et bleue, encadrée dans des collines de verdure semblable à un lac de Suisse ; tantôt écumeuse, folle, mugissante, tourbillonnant autour des récifs noirâtres, et rongeant de sa vague les promontoires désolés.

A Lesneven, cette variété de paysages cesse subitement. Vous entrez dans une petite ville laide, triste, malpropre. Vous pourrez voir cependant, si vous tenez à ne rien omettre, la maison de retraite, ancien couvent des Ursulines, et le tombeau de Sébastien Barbier, sieur de Kernaou, qui se trouve dans la cour de cet édifice. Poussez aussi vos promenades jusqu'au château des Iles, situé à une demi-lieue de la ville, au bord d'un étang, et à l'abri de grands bois.

Maintenant, prenant Lesneven pour centre de vos excursions, regagnez la grande route qui conduit à Saint-Pol. Vous trouverez *Lanhouarneau*, ou *Landhuvarne* (terre de Saint-Huvarné, ou Hervé), dont l'église massive, mais travaillée, mérite d'être vue ; examinez surtout son reliquaire ruiné et le porche que décorent les statues des douze apôtres ; le château de Morissur, antique construction du huitième siècle, qui consistait uniquement en une tour construite sur une butte factice, et dont on aperçoit les ruines à droite du chemin.

Berven, joli village, dont vous admirez le clocher, qui s'élève au-dessus de trois plates-formes superposées comme des corbeilles de granit. Une sorte de jubé en maçonnerie, percé de trois arcades, et du haut duquel le prédicateur peut faire entendre sa parole au peuple, est placé en avant de cette église.

Naguère, en levant les yeux vers le pignon de l'abside, vous eussiez aperçu des statues qu'un maçon effronté avait introduites dans la construction de l'édifice sacré. Elles représentaient des personnages dans l'attitude la plus cynique. On a voulu trouver dans ces caryatides grossières les débris d'un temple à Priape ; mais il ne faut y voir sans doute qu'une de ces bambochades ridicules et capricieuses dont les artistes du moyen âge se plaisaient à salir leurs œuvres les plus achevées.

A environ une lieue de Berven, prenez un chemin communal à gauche ; il vous conduira au bourg de Saint-Vougay, d'où vous vous rendrez, par une longue avenue, au château de Kerjean, immense construction, dont Louis XIII disait dans des lettres patentes de 1618 : « Que le château de Querjan estoit de si belle et si magnifique structure qu'il estoit digne de son recueil et séjour si ses affaires l'appelloient en Bretagne, estant l'une des plus belles maisons de son royaume. » (1) Le château de Kerjean est en effet le Versailles de la Bretagne ; ses constructions couvrent trois journaux treize cordes.

Lisez la description que M. Miorcec de Kerdanet fait de ce château, et suivez-en les détails sur les lieux mêmes.

« Cette forteresse se compose de deux enceintes carrées.

» La première est celle des remparts, autour desquels règne un fossé à fond de cuve. Le rempart a quinze pas de largeur ; il est revêtu de pierres de taille, et percé, dans l'intérieur, de plusieurs casemates propres à recevoir de l'artillerie (2). A chacun des quatre angles est une tour carrée garnie de machicoulis. Le portail et le guichet, du côté de l'esplanade, sont pratiqués dans une tour carrée plus large que les quatre précédentes. Un pont-levis donnait entrée dans le château. Il y en avait un autre du côté du grand parc ; mais on ne voyait là ni tour carrée, ni meurtrières.

» La seconde enceinte comprend le château proprement dit, autre grand carré ainsi distribué :

» En face, en entrant, une galerie découverte, soutenue par des arcades, et servant de point de communication avec les deux ailes latérales du château. L'aile droite, surmontée d'un petit clocher, a un étage long et vaste, au-dessous duquel étaient les anciennes remises et les écuries, voûtées en plein cintre. L'aile gauche, parallèle à la première, est à peu près détruite. Elle avait, au rez-de-chaussée, des hangars, un pressoir, avec chambres au-dessus. A l'extrémité de cette aile, et contre la galerie décou-

(1) Louis XIII erigea la terre de Kerjean en marquisat.

(2) A l'époque de la révolution, on y remarquait plusieurs pièces de canon d'un assez gros calibre ; elles en furent enlevées, le 14 juillet 1790, et transportées à Lesneven, où on les a vues long-temps après.

verte, est la chapelle, qui se distingue encore par son petit clocher et d'autres ornemens. Elle avait autrefois un beau lambris et des vitraux peints, chefs-d'œuvre d'Alain Cap, artiste de Lesneven (1).

» Pour compléter cette enceinte, et lui donner la plus grande majesté, venait le vaste corps-de-logis, avec ses deux pavillons ou donjons qui, sauf quelques saillies particulières, se liaient aux ailes latérales comme à tout le reste de l'édifice. Le corps-de-logis dominait donc ces deux ailes, et se trouvait dominé, à son tour, par les donjons, dont l'un fut ruiné dans le dix-septième siècle. Ce fut un grand dommage pour l'honneur du château.

» On entre dans le corps-de-logis par une grande porte que précède un beau perron, à deux rampes. Non loin de là on rencontre le puits, dont la forme, et surtout les colonnes qui soutiennent le dôme, font l'admiration des plus habiles architectes. L'intérieur de ce corps-de-logis était immense, avant les nombreux ravages qu'il a soufferts. C'étaient de vastes cuisines, de vastes offices, des salles, des chambres énormes, des cheminées grandes comme des salles, le tout à l'antique et sans régularité : fenêtres hautes, fenêtres basses, grandes, petites, moyennes, etc. On montait aux divers appartemens du premier et du second étage par un escalier en pierres de la plus grande beauté. Ce grand escalier se changeait, dans les étages supérieurs, en une espèce de tourelle qui faisait saillie du côté du parc, et du sommet de laquelle on jouissait, comme on peut jouir encore, du point de vue le plus étendu, des sites les plus variés.

» En dehors des deux enceintes, et après avoir passé le second pont-levis, on entrait dans le parc et les jardins, qui, suivant le vieil expert que j'ai cité, contenaient cinq journaux dix-huit cordes, sans y comprendre le verger, bien que le verger fût lui-même dans cet enclos. Nous en verrons le motif.

» Dans la distribution du parc on avait voulu imiter celle de l'enceinte du château; car, en face, se présentait, comme pour simuler la belle galerie, une magnifique avenue de marronniers, dont le feuillage et les fleurs, au printemps, produisaient l'effet le plus pittoresque. Les ailes latérales étaient représentées par de superbes avenues de hêtres et de châtaigniers. Dans l'intérieur du parc, et plus bas que les marronniers, on rencontrait le parterre, dont le dessin était dû au bon goût de Le Nôtre, créateur des jardins de Chantilly, de Saint-Cloud, de Versailles et des Tuileries.

» Plus loin que le parterre était le labyrinthe, tracé par le même artiste, et dans lequel, après mille circuits délicieux, on arrivait dans une enceinte ronde palissadée de charmes, et recouverte par les vastes ramifications d'un châtaignier dont la tige sortait de cette enceinte.

» Après le labyrinthe venait un bois très-régulier, et plus bas une esplanade qui s'abaissait vers l'étang, admirable nappe d'eau, au-delà de laquelle était un autre bois qui s'étendait au loin vers la grande route de Lesneven à Saint-Pol-de-Léon.

» En sortant de toutes ces enceintes, on pouvait parcourir les avenues, les bois immenses qui entouraient cette demeure vraiment royale. Comment décrire cette belle avenue du Colombier, et les avenues latérales qui formaient l'éventail au-devant du château? Comment dépeindre encore les avenues des Justices, celles de Plougar, de Lesneven, de Landerneau, et surtout les avenues de l'Etang et de Saint-Vougay, où les rayons du soleil pouvaient à peine pénétrer? et ces vastes jardins, et ces vergers, et les prairies, et les autres merveilles du château, et cette fontaine et son vivier avec l'ormeau et l'énorme pin qui l'ombrageaient? »

Voilà ce qu'était Kerjean avant que des dégradations et des constructions modernes ne l'eussent défiguré. Aujourd'hui vous le trouvez à demi détruit et privé des grands bois qui s'harmonisaient si noblement avec ses somptueux édifices; mais tel que les hommes et les siècles l'ont fait, il mérite encore tout votre intérêt. Le temps a jeté sur les remparts extérieurs son manteau de lierre, comme pour en cacher les blessures, mais leur masse imposante se dessine sous ce voile verdoyant. Parmi les objets dignes d'attention que présente Kerjean, ne manquez pas surtout de visiter la partie ruinée du corps-de-logis, dont les immenses cheminées, ornées de sculptures coloriées, se relieffent encore sur le pignon.

Ce qui frappe surtout dans l'aspect général du

(1) Mort dans cette ville, le 4 avril 1644, à l'âge de 66 ans.

J. Eyen ...

Château de Kerjean

Brest Imp de Come et Doustebeau

Église de Berrin

Lith. de Coma et Bonetbeau

château de Kerjean, c'est la masse des édifices et les sommes énormes qui ont été nécessaires pour leur construction. Du reste, ce bâtiment est moderne. Au commencement du quinzième siècle, les seigneurs de Kerjean n'occupaient qu'un petit manoir que rendit célèbre l'aventure rapportée dans une note de notre commentaire sur Cambry, page 6, aventure dont M. Alfred de Musset a fait sa comédie de la *Quenouille de Barberine*, insérée dans la *Revue des deux Mondes*. Ce ne fut que vers le milieu du seizième siècle que Louis Barbier et Hamon Barbier construisirent, sur la ruine de l'ancien manoir, l'immense château que l'on voit encore aujourd'hui. Ils trouvèrent des ressources pour cette construction dans leur fortune foncière, qui était considérable, et principalement dans les bénéfices dont jouissait Hamon Barbier, bénéfices qui étaient si nombreux qu'à sa mort il se trouva plus de quarante vacances, et que le pape étonné demanda si tous les abbés de Bretagne étaient morts le même jour.

Les seigneurs de Kerjean étaient anciennement attachés au fief des seigneurs de Maillé. Ils étaient obligés de porter à ceux-ci, chaque année, à Lanhouarneau, un œuf dans une charrette, de cuire cet œuf et de le servir, chapeau bas, au sire de Maillé.

La dernière propriétaire de Kerjean fut madame Suzanne de Coatanscours, exécutée à Brest, le 9 messidor an 2 (27 juin 1794). Cette dame était aussi renommée par son luxe et son orgueil aristocratique que par sa beauté. Elle tenait le château de Kerjean sur le pied militaire. Les créneaux, les fossés, les remparts étaient garnis d'artillerie; les portes et les herses étaient en état; on exhaussait les ponts-levis tous les soirs, et toutes les clefs, même celles de la poterne, étaient déposées sous le chevet de la marquise. On raconte que M. Delamarche, évêque de Léon, étant venu un jour visiter madame de Coatanscours avec six ou huit curés du voisinage, celle-ci ne mit à sa table que le prélat, et fit servir les curés à l'office. M. Delamarche s'en étant aperçu, prit son couvert et se leva.

— Où allez-vous? lui demanda la marquise étonnée.

— Dîner avec mon clergé, lui répondit l'évêque.

Madame de Coatanscours rougit et ordonna de mettre à sa table les couverts des curés.

Un autre jour, un huissier se présente chez elle pour affaire; après avoir attendu long-temps, pendant que la châtelaine lit dans l'embrasure d'une fenêtre des papiers qu'il lui a remis, il veut s'asseoir et se couvrir. La marquise s'en aperçoit, et entrant dans une grande colère :

— Apprenez, s'écrie-t-elle, que jamais les huissiers ne se sont couverts ni assis en ma présence.

— En vérité, dit l'homme noir, c'étaient donc des gens qui n'avaient ni cul ni tête? Pour moi j'en agis autrement.

Et il resta assis et couvert (1).

(1) Kastel Ker-ianu Coatanscours, pe Buez eur Veteran eur ar Revolution; *le château de Kerjean de Coatanscours, ou la Vie d'un Vétéran de la Révolution*, tel est le titre d'un roman breton, encore manuscrit, composé par M. L***, de Brest, fort connu des philologues celtiques par ses études approfondies sur les langues bretonne et galloise. Voici sommairement le plan de cet ouvrage :

Un officier de marine va visiter Kerjean avec son fils, et y rencontre un inconnu qui leur fait voir le château, leur en raconte l'histoire ainsi que celle des paroisses avoisinantes. Il leur donne en outre un grand nombre de renseignemens sur la langue et les coutumes bretonnes. Dans le cours de l'entretien, cet inconnu vient à apprendre que ses parens et ceux de l'officier de marine ont servi autrefois ensemble. De là naît une intimité qui amène bientôt l'habitant de Kerjean à raconter son histoire à son hôte. Cette histoire forme la seconde partie de l'ouvrage.

L'inconnu raconte que son oncle avait épousé la marquise de Coatanscours; qu'ayant perdu son père très-jeune, il fut élevé chez cet oncle, à Kerjean même, puis envoyé à Rennes, où il compléta son éducation, sous les auspices de Lanjuinais. Il prend part aux troubles de Rennes, part pour Paris, où il entend et juge Mirabeau, Lafayette, l'abbé Maury, etc. Il prend ensuite du service, se trouve au siége de Nantes, où il sauve la petite-fille de Cassard et de la Galissonnière, qui allait périr. Plus tard, il épouse, après avoir servi dans le Nord sous Moreau, qu'il rejoint ensuite de nouveau en Italie. Pendant les cent jours, le vétéran est nommé représentant, et son fils se rend à l'armée; mais de retour en Bretagne, après Waterloo, il est poursuivi par l'esprit de parti, persécuté par sa propre famille, et perd malheureusement sa femme et son fils. Désespéré, il se rend près d'un prêtre, qui le console, et il bâtit à côté du presbytère une demeure charmante.

L'officier de marine et son fils vont la visiter avec lui. Ils y trouvent une galerie des hommes illustres de la Bretagne, et ont une longue conversation avec le vétéran sur différens objets relatifs à notre pays.

Ce livre est écrit en breton pur et élevé, le grand nombre de faits et de noms historiques qu'il mentionne le rendrait

Avant de quitter Kerjean, faites-vous conduire à la chapelle ruinée de Lauven, qui est peu éloignée. Elle a été bâtie sur une fontaine qu'adoraient les anciens celtes. Les eaux sacrées traversent le sanctuaire en sortant par une arcade, et vont se jeter dans une cuve de pierre. Cette ruine était admirable avant qu'on l'eût dépouillée des grands bois qui l'environnaient. Maintenant elle est seulement remarquable par les idées que réveillent ce rapprochement de deux cultes et cette usurpation du christianisme se greffant sur les vieilles croyances, et tournant pour ainsi dire les habitudes payennes en modifiant les objets d'adoration et en les transformant en monumens catholiques.

De retour à Lesneven, préparez-vous à une excursion à l'antique ville d'Occismor, découverte, en 1829, par M. Miorcec de Kerdanet. Elle était bâtie sur la route de Lesneven à Landivisiau, à une lieue et demie de Lesneven, sur le plateau qu'occupent les villages de Kerilien, de Coatalec et de Kergroas. La route même qui y conduit était remarquable, il y a encore quelques années, par des pavés, des trottoirs, des débris de colonnes milliaires. Cette route était sans doute la prolongation de celle qui se dirigeait de Poitiers sur Nantes, Vannes, Carhaix, et elle devait avoir des ramifications qui conduisaient vers Tolente (sur les bords de l'Aber-Vrac'h, dans la commune de Plouguerneau), le *port Liogan* (l'anse du même nom entre le Conquet et Saint-Mathieu), et le promontoire de Gobée (la pointe Saint-Mathieu).

M. Miorcec de Kerdanet ayant remarqué que les champs de Coatalec et de Kergroas étaient couverts de débris de briques, y fit des fouilles et s'assura que dans un rayon d'une lieue il n'existait pas un seul petit espace qui n'en fût rempli. Il trouva en outre des fragmens de vases antiques ornés de fleurs et de guirlandes. « Poussant plus loin mes recherches, dit-il dans le mémoire qu'il a publié sur sa découverte, j'aperçus dans quelques-uns de ces champs des restes d'édifices dont l'ancienne distribution m'était encore indiquée par le gazon qui couvre leurs ruines. Ici c'était la trace d'une maison élégante avec son petit jardin; là s'offraient à ma vue les vestiges d'un hôtel avec son corps-de-logis et ses ailes latérales. Je découvris ensuite l'emplacement du temple de la cité, près de la fontaine d'Icol (1); plus haut, l'ancien forum; à quelques pas de là, la place des Constance. Je découvris également, non loin de la croix et du petit ruisseau qui sépare les deux communes que j'ai citées plus haut, le cimetière d'Occismor, dans un champ appelé Diribin. Là, dans un seul jour, le 8 mai 1829, je trouvai 29 urnes remplies de cendres et d'ossemens. Je possède plusieurs de ces urnes, qui ressemblent parfaitement à celles dont Montfaucon, Grevius et les autres antiquaires nous ont donné les dessins. Elles sont de fabrique romaine, en terre cuite plus ou moins fine, d'un gris clair ou foncé, les unes unies, les autres ornées de raies simples ou croisées en losanges, du reste moulées avec soin, et même avec une certaine délicatesse. La plus haute a 10 pouces. Elle était placée, avec cinq à six urnes plus petites, au milieu du champ, où toutes réunies elles semblaient former une espèce de tombeau de famille. Les autres urnes étaient disséminées au bas du champ. On en déterra une en verre très-épais, assez semblable, pour la forme, aux globes de nos lampes; elle ne contenait que des débris d'ossemens calcinés. »

M. Miorcec de Kerdanet ayant interrogé les paysans, apprit d'eux que l'on trouvait souvent dans les terres de Coatalec et de Kerilien, principalement dans les champs de Brézale et de Bodone, des débris de vases en bronze couverts de figures ou de caractères, des médailles, des haches, des épées, des patères, des bagues, des

fort instructif. Le but de l'auteur, en l'écrivant, a été surtout de combattre l'esprit arriéré et royaliste de plusieurs ouvrages bretons politiques répandus dans nos campagnes, tels que *le Poème de la Révolution*, *les Lamentations de Jérémie*, *la Vie de Cathelineau*, *la Mort du duc de Berri*. Il a voulu réhabiliter la révolution et ses idées dans l'opinion de nos paysans.

On assure que M. L*** a encore en porte-feuille un autre ouvrage faisant le pendant de celui-ci, *le vieux Marin*, et une comédie intitulée *le Gentillâtre Bas-Breton*. Il devait aussi traiter les sujets de *Gilles de Laval* et de *Guy Eder de Beaumanoir*, le premier sous le titre *Fléau de Dieu et des hommes*, et le second sous celui du *Brigand Gentilhomme*; mais des occupations nouvelles et plus sérieuses l'ont sans doute détourné, au moins pour quelque temps, de ces études curieuses dont il serait à désirer que le public pût jouir.

(1) Ce lieu s'appelle encore *Ar-Coz-Ilis*, l'église maudite, ou l'église payenne.

chaînes, des bracelets. Les paysans ajoutèrent que, d'après la tradition orale du pays, une ville opulente s'élevait autrefois dans ce lieu, et ils montrèrent un endroit qui avait conservé le nom de *Creisker* (milieu de la ville). Ils assurèrent que les pavés qui traversent les villages de Kerilien et de Coatalec, dont une partie se perd sous les champs cultivés, formaient les rues de cette ville, dont l'une s'appelle encore la *rue des Constance*. Ils montrèrent aussi à M. Miorcec des tuiles à rebord, ou *tegulus hamatæ*, dont les romains se servaient pour couvrir leurs maisons. Enfin, interrogés sur le nom que portait cette ville, les paysans répondirent qu'on l'appelait *proche la mer* (Oc'h-ar-mor), nom évidemment identique avec celui d'Occismor.

Tous ces faits prouvent suffisamment que la cité découverte par M. Miorcec était une cité romaine, et que l'on doit y voir l'ancienne Occismor : en effet, c'est le seul endroit où les notices de l'empire placent une légion romaine, et les briques, les médailles, les vases trouvés dans ses ruines attestent que ce n'est pas une ville celtique. César laissa des garnisons ou légions chez les venetes et les occismieus, 49 ans avant Jésus-Christ. Ce fut sans doute alors qu'Occismor fut fondé. La ville existait encore en 138, puisqu'on a trouvé dans ses ruines des médailles d'Adrien et d'Antonin, et même en 304 et en 361, sous le regne des Constance, puisqu'une rue a conservé leur nom; enfin en 401, puisque la notice de l'empire dressée à cette époque met à Occismor un préfet et des troupes. Cette ville ne fut sans doute détruite qu'en 409, lorsque les armoricains se soulevèrent contre les préfets et s'établirent en république.

Nous ne terminerons pas sans rapporter une ingénieuse remarque de M. Miorcec de Kerdanet. On sait que les toiles d'Occismor étaient renommées, et que cette ville faisait un grand commerce de tissus de lin; or, l'un des villages construits sur les ruines de la cité s'appelle Kerilien, ou Ker-al-lien, *ville de la toile;* dans cet emplacement se trouvait sans doute le quartier d'Occismor où l'on s'occupait spécialement de cette fabrication.

De retour à Lesneven, poussez votre promenade jusqu'au Folgoat, qui se trouve à peine à un quart de lieue de la ville. Nous avons dit ailleurs tout ce que l'on peut dire de cet admirable monument (1). Nous ajouterons seulement que, dans une dernière visite que nous avons faite au Folgoat depuis la publication des premières livraisons de son ouvrage, nous avons vu dans le haut de l'église, et appuyée contre le mur, une statue mutilée dont les insignes annoncent une effigie royale, et que nous ne serions pas éloigné de croire que cette statue est celle de Jean V, placée autrefois sur le portail de l'entrée principale, statue qui n'était point équestre, comme nous l'avons dit, par erreur, dans notre première partie.

Consacrez des heures, des journées entières à examiner ce monument dans toutes ses parties; quelle que soit votre attention, mille détails charmans, mille enjolivures prodigieuses de patience et d'art vous échapperont. Il n'est pas une assise où ne s'accroupisse une caryatide, pas une gargouille qui ne se dessine en grotesque, pas un angle où ne coure quelque flamboyante arabesque montant hardiment le long de l'édifice comme un feu d'artifice, et s'épanouissant en feuilles au haut des corniches. Du reste, le Folgoat résume parfaitement les défauts et les beautés de tous les monumens religieux du Finistère. Là comme partout vous trouverez l'absence du goût pur, l'ignorance du dessin, la profusion exagérée et aveugle; mais vous verrez l'art breton dans toute sa verve, dans tout son caprice, dans toute sa patience. Ingénieuse au milieu de la statuaire la plus barbare, vous apercevrez parfois une étincelle de génie qui éclate sous la pierre et perce son enveloppe grossièrement taillée.

En vous dirigeant de Lesneven vers la partie du littoral qui se trouve au nord, vous rencontrez Trefflez, près de l'anse de Goulven, où vous visiterez Keremma, propriété de M. Rousseau, l'un des philantropes les plus instruits du département. C'est le plus grand lai de mer endigué dans le Finistère. Visitez ensuite le village de Goulven, dont on voit de loin le beau clocher s'élancer dans les airs. C'est ici la patrie de Saint-Goulven. Ne sortez pas de l'église sans voir le tableau qui représente le prince Even revenant victorieux de son combat contre les normands, en habit à la Louis XIV, en perruque et en chapeau galonné. Un lichaven, ou haut dolmen, se

(1) Voyez l'Voyage [illegible] pages [illegible]

trouve près du village, à l'entrée d'un taillis. Des fouilles faites en ce lieu par M. de Fréminville ont donné deux urnes grossières et vingt haches de bronze longues de 4 à 5 pouces.

Près de Plounéour-Trez, placé presque à l'extrémité du promontoire, vous verrez deux dolmens. La longueur de l'un est de 14 pieds, sa largeur et sa hauteur de 7; il est derrière le village; l'autre, situé près de la mer, a vingt pieds de long et cinq de haut. Continuez vers Pontusval; saluez en route, près du village des rochers *(Kerroc'h)*, les ruines d'un immense dolmen de 34 pieds de long sur 15 de large, que l'on appelle *les danseuses*. Les habitans du pays vous diront que ce sont de jeunes filles ainsi transformées pour avoir continué à danser quand le Saint-Sacrement passait. Vous trouverez également un grand men-hir de 25 pieds, ayant la forme d'un triangle isocèle; puis enfin le men-hir de Pontusval, dont Cambry parle dans son Voyage : il a 30 pieds de haut. Une croix de granit a été posée à son sommet et une autre gravée sur la pierre même. Tout le territoire de Plounéour et de Pontusval a conservé le nom de *Land ar pagan* (la terre des payens).

Dans la paroisse de Kerlouan, non loin de Pontusval, voyez les manoirs de Kerisquillien et de Keryvois, le premier placé au bord de la mer, dans un site aride, le second construit au seizième siècle, fortifié de deux grosses tours unies par une courtine, et portant dans son ensemble le cachet de cette époque rude et guerrière où la Bretagne entra en éruption comme un volcan et se couvrit de bruit, de cendres et de débris.

Près de Kerisquillien vous trouvez aussi deux men-hirs de 15 pieds, une pierre vacillante ou *roullers* de six pieds d'épaisseur sur douze de largeur.

En descendant vers la commune de Guicquelleau vous visiterez le vaste manoir fortifié du même nom, et vous remarquerez les décorations élégantes de son portail gothique.

Devant le château de Guicquelleau on aperçoit un monticule au milieu duquel s'élevait autrefois un grand chêne. Asseyez-vous sur ce tertre, et écoutez l'histoire qui s'y rattache. C'est une ballade que les pâtres de la côte chantent encore quelquefois en ramenant leurs moutons noirs le long des dunes.

Marhec, possesseur de Guicquelleau, était un jeune gentilhomme beau comme le jour et courageux comme un lion. Quand il paraissait aux pardons et dans les aires neuves des châteaux, les jeunes filles nobles devenaient rêveuses et cessaient de parler aux autres jeunes gens. La penherès du marquis de Penmarc'h vit Marhec, et comme toutes ses compagnes elle sentit son cœur s'en aller à lui; et le soir, quand elle se trouva seule dans son retrait, devant son prie-dieu, elle se mit à pleurer et elle se dit :

— Jamais je ne serai heureuse si Marhec ne devient mon seigneur et maître.

Cependant Marhec, de son côté, avait vu la penherès de Penmarc'h, et il s'était épris d'amour pour elle. Bientôt les amans surent qu'ils s'adoraient, et le jeune gentilhomme demanda la jeune fille en mariage; mais le marquis de Penmarc'h était un seigneur dur et orgueilleux. Il repoussa de bien loin la demande de Marhec, en lui disant que c'était grande outrecuidance à lui, simple écuyer, qui avait seulement un fief de la mouvance de la haute bannière de Penmarc'h, d'oser prétendre à si noble héritière; puis il le renvoya.

Mais Marhec sentit son amour croître devant un si dur refus; et un jour que le seigneur de Penmarc'h était absent, il entre au château avec quelques-uns de ses gens, enlève la jeune fille et se sauve avec elle dans la campagne.

Au retour, le marquis furieux assemble ses vassaux et se met à parcourir le pays, en jurant de ne faire quartier ni à Marhec, ni à ceux qui lui donneraient asile. Les deux amans, chassés de manoir en manoir, échappèrent pourtant pendant quelques mois à la recherche de leur persécuteur; mais enfin il les surprit au château de Lestourd'hu, et ayant fait enchaîner le jeune gentilhomme sans respect pour son rang ni pour les larmes de sa fille, qui était enceinte et se roulait à ses pieds en lui criant merci, il ramena le ravisseur à Guicquelleau et le fit pendre au chêne qui s'élevait en face de la porte d'entrée. Non content de cette cruauté, il ordonna par testament, à ses héritiers, de renouveler cet arbre quand il viendrait à mourir, afin de conserver le souvenir de sa vengeance aux générations futures. Cette clause fut exécutée fidèlement, et en 1789 on voyait encore s'élever un vieux chêne devant le seuil de Guicquelleau; mais à la révolution, le besoin de bois s'étant fait sentir, on mit la cognée au pied du vieil arbre, et il

Voyage dans le Finistère — Dolmen près de Plouneour-Trez.

n'existe plus que le tertre sur lequel il était planté.

Du reste, le château du marquis de Penmarc'h, dont la vengeance fut si funeste à Marhec, existe encore à une lieue de Lesneven. Vous pourrez voir son vaste corps-de-logis flanqué de deux vastes ailes, sa tourelle pour la galte, et sa tour crénelée surmontée du beffroi; vous pourrez vous pencher aux fenêtres, ornées dans le goût du quatorzième siècle, qui décorent tout le château, et y rêver de la belle jeune fille qui s'y accouda si souvent autrefois en pensant à l'écuyer de Guicquelleau.

Les seigneurs de Penmarc'h avaient pour devise : *prest-ve* (il est prêt).

Gagnez maintenant *la terre de l'église* (Lannilis), et faites-en le centre de vos nouvelles explorations.

Là coule la *rivière de Benoît* (l'Aber-Benoît), ainsi nommée de Benouic, chef breton et père du fameux Lancelot du Lac. Si vous avez du loisir, parcourez ses rives délicieuses, en pensant aux siècles de chevalerie et aux héros de la table ronde. Montez surtout jusqu'au manoir de Trouzily, et contemplez le magnifique spectacle que vous avez sous les yeux.

L'église de Lannilis n'a rien de remarquable. Dans le cimetière on trouve le tombeau de François Du Com, mort dans le milieu du seizième siècle. Sur la route de Brest vous remarquez la source de Saint-Trouberou, autrefois adorée par les celtes, et maintenant placée sous la protection de la vierge. Tapissée de mousse, entourée de feuillage, cette fontaine offre un aspect charmant. En la voyant on se sent malheureux de n'être pas peintre et de ne pouvoir reproduire l'humide fraîcheur de ce site délicieux.

Non loin de là est la chapelle romantique de Saint-Tariec, sur les vitraux de laquelle on aperçoit encore les écussons coloriés de plusieurs familles nobles. Vous verrez dans cette chapelle un tombeau fort curieux par des sculptures et des caryatides grossières. C'est celui d'Olivier Richard, docteur en théologie; il date du seizième siècle.

Rien de pittoresque, rien de frais comme le pays que nous visitons maintenant. Partout d'élégantes *villa*, des bosquets, de vieux manoirs. Sous vos yeux s'étendent des prairies où mugissent des troupeaux, des collines où les pâtres font résonner leurs trompes d'avoine, des vallées où retentit le traquet monotone des moulins. Un peu plus loin coulent les rivières sillonnées par des barques nonchalantes, et plus loin encore la mer et le ciel! On s'oublie au milieu de cette nature fertile et splendide, on se sent mieux vivre, on est plus fort, plus heureux et meilleur. On est saisi de longs et irrésistibles désirs de ne plus quitter ces lieux, de couler sa vie sous un de ces toits qui percent à travers les feuillées, et d'y attendre tranquillement l'heure de mourir.

La rivière qui forme le *havre des cailloux* (l'Aber-Vrac'h) est peu éloignée de Lannilis. Avant d'y arriver visitez le bourg de Landéda, dans l'église duquel on voit le tombeau de Simon de Tromenec, de la sculpture la plus barbare. C'est aussi dans le reliquaire de Landéda que se trouvent les restes d'une femme centenaire connue par sa sainteté, et dont le cadavre s'est tellement conservé dans la terre qu'on l'en a tiré sous la forme de momie et sans qu'il ait subi d'altération notable. Vous traverserez ensuite la rivière d'Aber-Vrac'h et vous arriverez sur la paroisse de Plouguerneau.

Descendez sur cette grève que la mer vient d'abandonner, et arrêtez-vous. Vous foulez ici l'une des plus opulentes villes de l'Armorique. Cette plaine qui s'étend sous vos yeux belle et unie fut autrefois couverte d'édifices. Le murmure du peuple, les cris des marchands, le bruit des charriots, les appels des marins ont retenti sur cette plage où la mer seule fait entendre maintenant son murmure monotone et solennel. Sous ce linceul de sable dorment les débris de la Tyr armoricaine; là fut la ville du *détroit de Hent* (Tolente), dont les vaisseaux couvraient autrefois l'Océan (1). Les normands y débarquèrent un jour, le fer et le feu à la main, et quand ils repartirent la riche cité n'était plus qu'une ruine. Depuis, la mer, comme jalouse de cacher les crimes de ses favoris, a étendu ses vagues sur la ville détruite et en a effacé jusqu'aux moindres traces. Peut-être que des fouilles faites à marée basse pourraient cependant produire quelques découvertes, mais on n'en a tenté aucune.

L'auberge de l'Aber-Vrac'h est établie dans l'ancien couvent des Anges, et les jurons du matelot font retentir aujourd'hui ces murs qui répétèrent tant de fois les saints cantiques.

Au-dessus de l'auberge, sur cette colline cou-

(1) Voyez la première partie, page 10.

verte de bois, vous voyez un vieux manoir gothique presque détruit. C'est là que pendant la Ligue habitait le Fontenelle du Léonnais, Simon de Tromenec, qui, à la tête d'une troupe d'aventuriers, parcourait la contrée rançonnant les châteaux et les chaumières, tuant les hommes et enlevant les femmes. Un jour il osa pénétrer jusqu'aux terres de l'évêque de Léon, et y commit quelques dégâts. Tout le clergé s'émut à cette audace; l'évêque appela à lui ses feudataires pour punir l'impie. Le sire de Kermorvan, avoué de l'église de Léon, provoqua Tromenec en combat singulier, sûr d'être le champion de Dieu; mais l'événement ne justifia pas sa sainte confiance, il fut tué par le farouche Simon. Vous pouvez voir encore son tombeau dans la chapelle du manoir de Tromenec. La statue du chevalier est grossièrement sculptée sur le sarcophage de granit.

De retour à Lannilis vous vous rendrez à Plabennec, en passant par Coat-Elez, le Drénec et Plouguen, ou Plouvien.

Le château du *bois des Anges* (Coat-Elez) est peu de chose; il date seulement du seizième siècle; mais le nom même du lieu se rattache à une légende touchante. On raconte que, fuyant un époux irrité qui la croyait adultère, une nouvelle Geneviève s'était réfugiée dans ce bois épais. Là Dieu prenait soin d'elle; les anges venaient la distraire par leurs chants, et chaque nuit les pâtres des alentours entendaient une musique céleste sortir de la forêt mystérieuse, aussi nul n'osait y entrer. Mais un jour le comte Even, chassant la bête fauve, y pénétra; il découvrit au milieu de la forêt une femme dont il s'éprit à la première vue, car alors les amours étaient faciles. Il voulut la saisir dans ses bras, mais la jeune femme s'enfuit. Even la poursuit, l'atteint et veut la soumettre à ses désirs; mais au moment où il porte sur elle ses mains profanes, deux anges apparaissent près de la sainte éplorée, et la couvrent de leurs ailes. Even ébloui et saisi d'effroi tombe à genoux. Alors une voix céleste lui dit que la femme qui est là sous ses yeux est l'épouse de Siffroi, un de ses seigneurs; que soupçonnée injustement par son mari, elle vit dans cette forêt depuis quatre années, et qu'il faut que lui Even la ramène à son époux et qu'il porte témoignage de son innocence. Le prince tremblant promet d'obéir; il prend par la main la jeune femme, la conduit à la cour et la remet à Siffroi.

Ce fut en témoignage de leur réunion que les deux époux construisirent dans le *bois des Anges* le château que l'on y voit aujourd'hui. Le paysan qui passe devant ses ruines se signe encore en souvenir de la sainte femme qui l'habita, et le soir les pâtres attardés croient souvent entendre sortir de ces bocages des chants étranges qui inspirent à la fois de la joie et de la terreur, comme le son de voix venant d'un autre monde.

Pour se rendre de Coat-Elez à Plouvien on passe par le *lieu de Marie* (Loc-Maria), dont l'élégant clocher pyramide au milieu des arbres qu'il surmonte. Du reste, faute d'appui, il croulera sous peu d'années, car les murs de la chapelle dont il faisait l'ornement sont écrasés. Les fougères et les ronces en couvrent aujourd'hui les murailles; les piliers de la nef ne supportent plus de voûtes, et les bestiaux ruminent sous les arceaux gothiques que lient seules désormais entre eux de longues guirlandes de lierre. A l'entrée du cimetière on aperçoit une croix en kersanton admirablement travaillée et fort peu altérée. L'église renferme aussi un bel autel dans le genre de ceux du Folgoat.

A l'embranchement du Drénec et de Plabennec, près de la croix appelée *croix des trois Recteurs*, parce qu'elle est plantée sur la limite des paroisses de Plabennec, de Ploudaniel et de Kersaint-Plabennec, se trouve un rocher rond, de huit pieds de longueur sur six de hauteur, qui porte une inscription en caractères inconnus, mais fort antiques. Les paysans, s'imaginant que cette inscription indiquait un trésor caché dans la pierre, y ont fait de profondes entailles.

A un quart de lieue de la croix des trois Recteurs on aperçoit, dans un champ de genêts, un men-hir à demi renversé.

C'est aussi à deux lieues de Lannilis, à peu de distance de Plouguen, que se trouve le tombeau de Saint-Jaoua.

Saint-Jaoua, rapporte la chronique, était hybernois de nation; sa mère était propre sœur de Saint-Pol-Aurélian, premier évêque de Léon. Touché d'une véritable vocation, il quitta son pays et vint dans la Bretagne Armorique recevoir les ordres. Il fut nommé à la paroisse de Braspartz, par Saint-Judulus, abbé de Landevennec. Peu après, se trouvant en certain monastère avec tous les supérieurs des abbayes de Cornouaille, il pensa périr sous les coups du seigneur du

Faou, payen cruel, qui se précipita dans le monastère avec ses gens et tua Saint-Judulus et Saint-Tadec, qui disait la messe, au moment où il prononçait ces mots du canon : *nobis quoque peccatoribus.*

En punition de ces cruautés, ledit seigneur *fut sur l'heure possédé d'une légion de démons, si bien qu'il fallut lui lier les membres*, et un monstre marin, *plus semblable à un dragon qu'à un poisson*, ravagea le pays du Faou. Saint-Pol fut supplié de venir au secours de la population. Il vint avec Saint-Jaoua, promit de délivrer le pays si tous ceux qui l'habitaient voulaient se faire chrétiens, et, sur leur promesse, appela le dragon à lui. « Le monstre se rendit incontinent au commandement du saint, la gueule béante, les yeux roulans, et, froissant le pavé de ses écailles, se coucha aux pieds de Pol, lequel lui lia son estolle au col : et ayant fait à Saint-Jaoua ficher son bourdon en terre, il y attacha la bête, qui ne fit aucune résistance, demeurant là aussi paisiblement que si elle eût été privée ou domestique. » Saint-Pol guérit ensuite le seigneur du Faou qui, pour expier son crime, fonda, au lieu même où il avait tué Saint-Tadec et Saint-Judulus, un monastère qu'il appela l'abbaye des *deux meurtres* (Daoulas).

Saint-Pol et Jaoua s'en allèrent ensuite en Léon, traînant après eux le dragon. Un paysan vint dire que le serpent avait laissé dans sa tannière un faon bientôt aussi redoutable que lui. Saint-Pol délia alors la bête, lui commanda de la part de Dieu d'aller chercher son faon, sans faire de mal à personne, et le serpent obéit ; en mémoire de quoi le bois situé entre Land-Pol et Gui-milliau, dans lequel Saint-Pol détacha le dragon, s'appelle encore *Coat-ar-Sarpent*. Il conduisit ensuite ces deux dragons à l'île de Batz, et les attacha à son bâton, où ils restèrent jusqu'à ce qu'ils ne fussent morts de faim. « Pour ce que Saint-Pol avait ainsi donné pour barrière à deux bêtes furieuses un simple bourdon, fut appelée cette île, *île du Bâton* (Enez-Batz). »

Saint-Jaoua étant mort dans son presbytère de Braspartz, selon sa volonté, son corps fut mis sur une charrette, dont la direction fut abandonnée à la volonté des bœufs, qui la conduisirent le long du grand chemin de Braspartz jusqu'à un certain lieu nommé *Porz-ar-Chraz*, où elle se brisa. On éleva à cette place une croix. Un peu plus loin, la charrette se cassa tout-à-fait, et c'est là que fut enterré le saint, dans une église qui a été rebâtie au seizième siècle, et qui renferme son tombeau. Le sarcophage, qui ne remonte qu'à l'époque de l'église actuelle, est en kersanton décoré d'arcades gothiques. Sur la pierre, Saint-Jaoua est représenté en costume épiscopal. Le monument est environné d'une grille de fer fort vieille, que l'on ouvre les jours de pardon pour permettre aux fidèles de se guérir de leurs maladies en touchant la statue du saint.

Le bourg de Plouvien n'est éloigné de Saint-Jaoua que de quelques cents pas. Son église n'offre rien de remarquable.

Plabennec est un grand bourg bien bâti, bien aligné ; on se croirait à cent lieues de la Bretagne. Tout ici sent le conseil municipal et l'école mutuelle ; l'église est toute nouvelle, crépie au dehors, peinte au dedans. Les anges sont bien dorés, les vierges habillées à neuf, et les christs datent d'hier : passons.

Si vous avez quelques instans à vous, allez voir l'étang du Leuhan, qui n'est pas éloigné. Il faut une heure et demie de marche pour en faire le tour.

A un quart de lieue de Kersaint-Plabennec, près des ruines de la chapelle de N.-D. de Lesquellen, on voit, sur une butte factice revêtue de pierres de taille, haute de trente-cinq pieds, et formant un circuit de cinq cents pieds, les débris de la tour où Saint-Thénénan se retira (1), pour échapper aux persécutions des peuplades environnantes, qui étaient payennes. On distingue encore dans ces ruines beaucoup de maçonnerie, un puits et l'entrée d'un souterrain. Cette fortification date du septième siècle ; elle est entourée d'un fossé assez profond.

De Plabennec à Gouesnou vous avez une grande route. A l'entrée du cimetière de Gouesnou se trouve une croix d'une exécution correcte et expressive ; le porche de l'église ne manque point de grace ; une porte en bois, placée vis-à-vis le grand autel, au bas de l'église, mérite aussi d'être remarquée pour ses sculptures. Mais ce qui l'emporte sur tout le reste, ce sont les gargouilles extérieures représentant des dragons.

(1) Voyez la [illegible] édition

Ces gargouilles en kersanton sont si pleines de hardiesse, de nerf et de caprice, qu'on les prendrait pour des moulages en fonte. A gauche en entrant dans l'église de Gouesnou se trouve en latin cette belle inscription :

O qu'il est redoutable ce lieu! Ce lieu, c'est la maison de Dieu, la porte du ciel!

On trouve encore à Gouesnou la pierre où le patron du bourg se coucha sur le refus qui lui fut fait d'un asile. Hommes et femmes, le jour du pardon, s'y étendent et s'y frottent. Sa vertu est de guérir les douleurs. Une fontaine près de l'église a le privilége de guérir les maladies cutannées; il suffit d'y plonger le membre malade.

En sortant du bourg, à main gauche, est une petite chapelle dans laquelle on a renfermé un monument fort ancien, selon M. de Fréminville. C'est une de ces pierres percées qu'adoraient les celtes, et auxquelles ils allaient demander des guérisons. Les traditions, dit-il, avaient conservé dans nos campagnes cette superstition, et la pierre percée de Gouesnou, qui était placée il y a quelques années dans un champ près de Kerangallet, y était encore visitée par les blessés, qui plaçaient leurs membres estropiés dans le trou tout-puissant pour obtenir leur guérison. Un curé de Gouesnou fit enlever la pierre, la fit renfermer dans la chapelle où elle se trouve maintenant, pour mettre fin à ces pratiques superstitieuses.

Telle est l'explication du savant antiquaire; maintenant voici celle fournie par la tradition locale : Saint-Gouesnou, voulant s'imposer une pénitence cruelle, fit percer la pierre en question et s'imposa l'obligation de laisser chaque jour, pendant plusieurs heures, son bras immobile dans le trou qui y avait été pratiqué. De là les vertus miraculeuses de cette pierre, qui, loin d'être un monument payen, est une véritable relique sanctifiée par l'attouchement de Saint-Gouesnou.

Choisissez entre ces deux versions. La première est plus savante, mais la seconde n'est-elle pas plus vraisemblable?

Quoi qu'il en soit, cette pierre est presque ronde; elle a environ quinze pieds de circonférence, et le trou percé dans la masse a près de deux pieds de profondeur sur six pouces de diamètre.

Le château de Mesléan, défendu par une galerie à machicoulis garnie de deux tours avec des meurtrières pour l'infanterie, s'aperçoit à gauche au milieu des arbres, à environ un quart de lieue de Gouesnou.

Vous arrivez à Saint-Renan. De Saint-Renan rendez-vous au village de Lanriouaré, placé sur le bord de la route qui conduit à Ploudalmézeau, et visitez-y le cimetière des sept mille saints dont vous a déjà parlé Cambry. C'est un petit carré pavé de dalles et entouré d'un mur particulier. Là, dit la tradition, reposent 7777 saints. Aux pieds d'une croix on aperçoit sept grosses pierres, qui ne sont autre chose que sept pains ainsi transformés pour punir un boulanger qui avait refusé l'aumône à Saint-Hervé. Tout auprès des sept pierres vous verrez une bûche de chêne dont les fidèles enlèvent chaque année des parcelles pour se préserver de l'incendie. Les paysans n'ont coutume de circuler dans le cimetière des 7777 saints que les pieds nus et la tête découverte.

Le vieux château du *pont du château* (Pont-ar-C'hastel) n'est éloigné de Saint-Renan que d'une lieue. Son enceinte, flanquée de quatre tours, s'aperçoit encore, entourée de feuillage, au milieu d'un étang couvert de joncs. Là fut la demeure de ce Thibault du Pont qui combattait, sous les ordres de Duguesclin, armé d'une épée de cinq pieds de long et pesant douze livres.

C'est aussi près de Saint-Renan, sur la route de Brélès, que se trouve le château de Kergroadez, dont nous avons parlé dans la première partie (1), et qui est connu dans le pays sous le nom de *château de Roquelaure*.

Faites-vous guider ensuite au beau château de Kerveac'htou, en passant par le moulin de Chanan, où l'on vous montrera, près de la rivière, une pierre sur laquelle Saint-Renan a laissé son empreinte en s'y étendant. Traversez la ronte qui conduit à *la bourgade de la vue* (Plou-ar-Zel).

Vous êtes en face du plus beau monument druidique du Finistère. C'est un men-hir de trente-trois pieds, en granit brut et d'un seul bloc, comme tous les men-hirs. Appuyez-vous sur cet obélisque sauvage et séculaire; regardez autour de vous ces bruyères rougeâtres, ce ciel gris, ces hommes à longs cheveux et à vêtemens étranges qui descendent là-bas la montagne; écoutez la rumeur confuse des flots qui vous arrive par raffales à travers les landes abandonnées, et dites-

(1) Cambry, page 30.

Lith. de Lemercier et Fouchon

Menhir de Kerivarlen

moi si vous ne vous trouvez pas saisi d'une impression vague et profonde, dites-moi s'il ne vous semble pas respirer un air d'une autre époque, et si le fantôme du passé ne s'élève pas devant les yeux de votre pensée comme une évocation solennelle et funèbre? Là, sous vos pieds, dorment plusieurs générations; cette lande immense fut *la cité des morts*: elle a conservé encore le nom sonore et triste de *Ker-gloas* (le lieu de la douleur). Ce men-hir immense est peut-être la tombe de quelque chef celtique fameux dans sa tribu, et dont on voulut immortaliser le souvenir; peut-être aussi était-ce un de ces *ir-menuils* (longues pierres du soleil) qu'adoraient nos pères. Fidèles à la tradition, les habitans de ces côtes ont conservé encore pour ce monument une sorte de respect craintif, et des pratiques superstitieuses sont restées en usage dans le pays. Souvent, à la nuit tombante, vous voyez deux jeunes époux se diriger vers la pierre mystérieuse, se dépouiller de leurs vêtemens, et appuyer leurs poitrines aux bosselures qui se relieffent sur les deux faces du men-hir. Après s'y être frottés quelque temps, ils reprennent leurs vêtemens et s'en retournent joyeux, l'époux sûr de n'avoir que des fils, et l'épouse heureuse de penser que son mari lui sera soumis.

Près de Plouarzel est un autre men-hir de vingt-sept pieds de haut sur dix-neuf de circonférence. C'est aussi non loin de là, dans la paroisse de Plourin, que l'on trouve le vieux manoir de Kergadiou, dont le portail à demi ruiné est flanqué de deux tourelles à meurtrières.

En revenant de Plouarzel, côtoyez les bords charmans de la rivière de l'Aber-Ildut, l'ancien fleuve *Gilliadon*, où aborda Conan Mériadec à son arrivée d'Angleterre. Naguère encore on apercevait sur ses bords un vieux castel appelé le *château de Mériadec*; mais depuis dix ans ces restes historiques ont disparu sous la pioche des entrepreneurs, qui s'en sont servi pour bâtir un moulin.

C'est au bas de la rivière de l'Aber-Ildut qu'ont été exploitées ces masses imposantes de granit destinées à former le piédestal et le dé de l'obélisque de Luxor (1).

De Brélès à Kersaint le chemin est court et facile. Dans ce dernier endroit vous trouverez

(1) Les carrières les plus importantes des environs de Brest sont celles de l'Aber-Ildut, de Lanbaul, de Plouarzel, sur les bords de l'Océan, et celle de Kersanton, au fond de la rade, près de l'Hôpital. Les trois premières fournissent plusieurs variétés de granit, dont la taille est plus ou moins facile, et dont quelques-unes sont susceptibles de recevoir un très-beau poli, ainsi qu'on peut le voir dans les colonnes de la chapelle de l'hôpital neuf de la marine et le piédestal de la Consulaire. Dans la quatrième on trouve une belle pierre d'un gris-bleu très-foncé, facile à tailler, et qui a été employée aux ornemens de sculpture de beaucoup de nos églises gothiques.

Le granit de l'Aber offre beaucoup de ressemblance avec celui de l'obélisque de Luxor; c'est ce qui a décidé le gouvernement à le choisir pour former la base de ce monument. Les blocs qui y seront employés auront de très-fortes dimensions, le dé surtout, que l'on peut regarder comme le plus considérable qui jusqu'à présent ait été exploité en France.

Ces pierres se composent de quatre-vingt-dix morceaux de plate-forme et de trottoir, et de cinq blocs pour le piédestal.

Ces cinq blocs sont destinés à former: 1° le socle, cubant 16 mètres, et pesant 43,200 kilogrammes; 2° la base, cubant 11 mètres 425 mil., et pesant 30,875 kil.; 3° le dé, cubant 37 mètres 632 mil., et pesant 101,606 kil.; 4° la corniche, cubant 6 mètres 935 mil., et pesant 18,781 kil.; 5° l'acrotère, cubant 5 mètres 100, et pesant 13,770 kil. Le poids total du piédestal est donc de 208,228 kilogrammes.

Une roche unique, située dans le port de l'Aber-Ildut, a fourni trois des blocs du piédestal: le dé, la corniche et l'acrotère. Pour séparer ces blocs on s'est servi de la barre à mine et du coin. On a commencé par former une rainure avec le marteau, puis, avec des barres de 6 à 7 centimètres de diamètre, on a percé une série de trous très-rapprochés, dont la profondeur variait de 6 à 7 mètres, et en enfonçant, à coups de masses, des coins en fer dans les intervalles de ces trous, on est parvenu à diviser la roche suivant les lignes tracées à l'avance. Avec le marteau on a taillé ces blocs pour leur donner la forme prescrite.

La base et le socle ont été extraits chacun dans une carrière particulière, à une demi-lieue de l'Aber, sur le bord de la mer. Il a fallu les traîner de leur carrière respective à la grève, et de là les transporter par mer dans le port de l'Aber. La première opération s'est faite en soulevant les blocs à l'aide de palans ayant leur point d'appui sur le rocher même, pour les poser sur des rouleaux en bois; puis, à l'aide d'autres palans horizontaux, on les a conduits à la grève. Alors, au moment des vives eaux d'équinoxe, on a échoué deux gabares, de 20 tonneaux chacune, à droite et à gauche de la pierre. On a réuni les deux gabares par des vergues et des mâts de hune de frégate, prêtés par le port de Brest. On a fait passer des chaînes en fer sous la pierre, de manière à la saisir dans tous les sens; ces chaînes ont été solidement amarrées autour des vergues et des mâts de hune. Au moment de la pleine mer, les deux gabares ont flotté et ont fait flotter le

une des ruines les plus anciennes et les plus riches en souvenirs de notre pays, le château de Trémazan. Relisez ce que nous en avons dit dans notre commentaire sur Cambry (1).

Côtoyez le rivage en gagnant Portsal. Quelle vue d'Océan! comme elle est belle cette couronne neigeuse de brisans qui cercle l'horizon! C'est debout sur la pointe du Guiliguy, appuyé à un dolmen, et les yeux fixés sur la mer, qu'il faut aller méditer quand la vie étroite du monde vous blesse; c'est là que l'ame s'élève, que l'esprit s'agrandit, que les blessures du cœur se cicatrisent. On devient fort à cet air de l'Océan qui vous coule dans la poitrine; on se sent retrempé et vivace. La société paraît si petite en face de cette eau et de ce ciel! Il semble qu'on la couvrirait d'une main. Et qu'est-ce en effet que ce peu de mouvement et de bruit qu'on appelle la vie et que l'on a laissé derrière soi? quel moyen de voir et d'entendre encore le monde, quand la voix grande et calme de Dieu parle par les soupirs de la mer?

Portsal conduit à Ploudalmézeau, et Ploudalmézeau ramène à Saint-Renan. De cette dernière ville vous faites route vers le Conquet, tout-à-fait à l'ouest du département.

bloc, rendu solidaire avec elles. Ensuite tout l'appareil a été halé à la touée dans le port de l'Aber.

Les cinq blocs se trouvant ainsi réunis dans le port de l'Aber, on les a taillés avec soin pour les polir. On a employé les deux procédés de polissage que nous allons exposer. La pierre une fois dressée avec soin, on commence par détruire les aspérités en la frottant avec du sable de grès au moyen de gueuses en fonte. On se sert ensuite de l'émeri avec des frotteurs en plomb (on sait que l'émeri est une poudre que l'on obtient par la pulvérisation d'une sous-espèce de corindon rhomboïdal). Enfin la dernière opération consiste à employer un émeri beaucoup plus fin, et l'on se sert, pour frotter, de bouchons de toile. C'est dans cette dernière opération que le granit prend tout le brillant dont il est susceptible. Le second procédé consiste à ne pas employer le sable de grès, on se sert immédiatement de l'émeri et de frotteurs en plomb. La dernière opération est la même que dans le premier procédé. Pour polir une pierre de 3m50 sur 1m80, on a mis vingt-cinq jours par le premier procédé; le mètre carré a coûté 32 fr. 15 centimes.

Par le second procédé on n'a mis que vingt jours pour polir une pierre de même dimension, mais le mètre carré a coûté 59 fr. 95 c.

Il est vrai de dire que par le second procédé la pierre était un peu mieux polie que par le premier.

Toutes les pierres ont été polies de cette manière; il ne reste plus qu'à leur donner le brillant en les passant au bouchon de toile. Pour préserver les arêtes du dé, on a laissé sur deux arêtes opposées un bourrelet de 0,05 d'épaisseur.

Restait maintenant à embarquer les cinq blocs à bord de l'allége le *Luxor*. On a commencé par échouer le navire sur une cale construite à cet effet. Le bâtiment reposait sur ses cinq quilles. On a scié l'avant du navire, et, pour enlever la tranche, on a disposé à droite et à gauche deux bigues, munies chacune de deux fortes caliornes. A l'aide de palans horizontaux, dont les cordes passaient par les écubiers du navire, on a sorti la tranche de son écart de quille. Cette opération était très-délicate; il fallait, en remuant cette masse de 18,000 kilogrammes, éviter de briser l'écart de quille, qui n'avait que 0,06 d'épaisseur. La tranche une fois parée de son écart de quille, on l'a soulevée à l'aide de quatre cabestans, pour la transporter à côté du navire. Afin d'empêcher que cette tranche ne pût se déformer pendant son mouvement, on l'avait saisie fortement par des chaînes en fer.

A partir de l'entrée du navire jusqu'au bloc le plus éloigné, on a construit une cale en charpente pareille à celles qui servent au lancement des vaisseaux. Cette cale avait 0,05 par mètre de pente, et 60 mètres de longueur. Elle était composée de longuerines et traversines jointives, recouvertes par des madriers; sur cette cale on a construit un ber, composé de quatre longuerines, reliées par des traversines Sur ce ber on a posé les cinq blocs, suivant l'ordre dans lequel il doivent être posés à Paris. Ainsi venait d'abord l'acrotère, puis la corniche, le dé, la base et le socle, et les morceaux de plate-forme. L'ensemble de ces blocs formait un poids de 230,000 kilogrammes. Les blocs ont été amenés sur le ber général à l'aide de rouleaux, à l'exception du dé, dont le transport a exigé une cale et un ber particulier.

L'intérieur de l'allége a été disposé suivant le plan de la cale, en fixant des chantiers sur les cinq carlingues. L'arrière était percé de deux trous pour laisser passage à deux chaînes, dont deux extrémités étaient amarrées sur deux ancres de frégate mouillées à la grève. A chacun des autres bouts étaient fixées deux caliornes. La corde de ces caliornes passait sur deux autres caliornes fixées au ber, de là sur une poulie de renvoi, et allait s'enrouler sur le train de quatre cabestans placés à l'arrière du ber. Chaque cabestan avait 10 barres, et trois hommes à chaque barre; 120 hommes, en virant sur le cabestan, à un signal donné, ont amené le ber avec les cinq blocs dans l'intérieur de l'allége. L'opération eut lieu le 5 septembre 1835, et dura 55 minutes. La tranche a été ensuite remise en place; les bordages écarvés ont été remplacés, et au bout de quinze jours le *Luxor* flottait. Il fut conduit à la touée en rade de l'Aber-Ildut, où le bateau à vapeur le *Sphinx* le prit à la remorque et le conduisit au Havre, en 36 heures. Un autre bateau à vapeur le conduisit du Havre à Rouen; et de Rouen à Paris, il a été traîné à la cordelle par des chevaux.

(*Annuaire de Brest et du Finistère pour* 1836.)

(1) Cambry, page 105.

Le Conquet fut autrefois une ville importante par son commerce. Ravagée à plusieurs époques par les normands et les pirates, elle fut incendiée presque en entier par les anglais en 1597. La position du Conquet est pittoresque, et son entrée offre un tableau charmant lorsqu'on y arrive à mer haute. Au nord du port, dans la presqu'île de Kermorvan, existait autrefois un sanctuaire druidique que l'on a détruit en partie pour construire.

Du Conquet à Saint-Mathieu il n'y a guère plus d'une lieue. On détourne à gauche pour rejoindre Lochrist, dont la flèche gracieuse sert, avec le phare établi près de l'abbaye, à guider les navires dans les passages de l'Iroise et du Four. On remarque dans l'église le tombeau de Michel Le Nobletz, dernier missionnaire du christianisme dans la Basse-Bretagne, et qui, au dix-septième siècle, acheva de convertir les habitans des côtes, encore adonnés au paganisme.

Le cap Saint-Mathieu termine le continent; nos ancêtres le nommaient *Loc-Mazé de fine terre*. De là la vue s'étend à plusieurs lieues en pleine mer. On a devant soi les îles Molène, Béniguet et Ouessant; à droite les rescifs du passage du Four; à gauche la pointe alongée du Raz-de-Sen, qui se perd dans la brume. La côte offre partout mille accidens, mille fissures, mille crevasses dans lesquelles la vague mugit, au moment de la marée montante surtout. On entend le flot courir dans les grottes souterraines creusées au-dessous de l'abbaye avec un roulement si lugubre que l'on sent malgré soi un effroi sourd qui se glisse jusqu'à l'ame. Ce terrible murmure de l'Atlantique, ce spectacle immense de la mer, ces récifs étincelans qui épanouissent au loin leurs jets d'écume, tout vous jette dans une sorte d'anéantissement extatique; vous vous sentez écrasé en présence du tableau sublime qui s'étend sous vos yeux: tout votre être, comme saisi de la conscience de sa faiblesse, s'affaisse, vous vous faites plus petit par honte de votre petitesse, votre tête s'étourdit au milieu de tant de bruits harmonieusement solennels ou terribles, vos yeux se ferment éblouis de tant de splendeur, vous vous sentez ivres et fascinés, et quand vous revenez, vous n'avez conservé de ce que vous avez vu que ce souvenir, cette impression d'accablement et de fatigue qui suit toutes les émotions en dehors de l'existence vulgaire.

On conçoit l'influence qu'un tel spectacle toujours présent aux regards dut avoir sur des religieux qui avaient renoncé à la vie, et qui n'attendaient sur ce promontoire désolé qu'une tombe battue par l'onde amère. La présence des moines de Saint-Mathieu manque maintenant à ce sublime paysage. En passant devant ces ruines sévères on regrette de ne point en voir apparaître derrière quelque colonne de granit, comme des fantômes qui nous montrent les vieux tableaux des grands maîtres, avec leurs robes blanches, leurs figures hâves, immobiles, muets, et s'avançant un missel sous le bras, semblables à des statues de pierre descendues de leurs niches; on regrette, quand la nuit descend sur la mer et que le vent d'ouest souffle dans l'abbaye désolée, de ne point voir le feu tremblant des cierges briller à travers les vitraux coloriés de l'église, et de ne pas entendre les hymnes saintes s'élever tout-à-coup entre les soupirs de la mer qui battent le promontoire (1).

Nous avons fait dans nos commentaires sur Cambry les observations d'historien et d'antiquaire relatives à l'abbaye de Saint-Mathieu. Nous nous contenterons d'ajouter ici la description exacte que fait monsieur Ernest Menard de cette ruine, dans son roman de *Budic Mur*.

« L'architecture de cet édifice remontant à la » naissance du style ogival était simple et sévère, » simple comme les hommes qui l'avaient choisi » pour retraite, sévère comme le lieu où ils » l'avaient placé. Sept arcs de voûte, soutenus sur » des piliers de granit, regnent encore depuis » la porte principale qui fait face à l'Océan jusqu'à » la division formée par deux prolongemens qui » s'étendent en forme de croix. Des galeries de » granit existent au-dessus de la nef, qui est » actuellement découverte. A droite est un bas-» côté; celui de gauche a été envahi par des » bâtimens accessoires communiquant à l'in-» térieur du couvent. On n'y voit aucun ornement, » point de monstres hideux, d'arabesques bizarres, » de dentelures élégantes. De rares fenêtres » laissaient pénétrer à regret quelques rayons » d'un jour douteux: la pierre puissante, grise » et nue s'offrait partout aux regards. Le recueil-» lement et la piété devaient saisir l'ame dans » ce bel édifice d'où toute œuvre futile avait été » bannie, où l'art était grave, austère, imposant. »

(1) Cambry, page 109.

Il faut ajouter à cette description que l'architecture de l'abbaye appartient par son ensemble au treizième siècle, mais que certaines parties, comme nous l'avons déjà dit dans les notes sur Cambry, appartiennent à des époques antérieures. Du reste, il est facile de les reconnaître par leurs ouvertures à plein cintre. L'abbaye de Saint-Mathieu fut fondée par Tanguy, au septième siècle, accrue au dixième et au treizième, puis fortifiée au seizième siècle. Elle fut plusieurs fois prise et dévastée.

On trouve au Conquet des barques pour les îles Béniguet, Molène et Ouessant.

L'île *Béniguet* (île bénite) faisait partie de cet archipel sacré dont les druides avaient fait le sanctuaire le plus reculé de leurs mystères. Elle se trouvait *vis-à-vis la côte occidentale de l'Armorique*, dans cette position où existait, selon Pomponius Mela, des colléges de druidesses, non loin des îles des *Groac'h* ou *vieilles Sorcières* (îles de Grois), de *Sen* ou des *Vieillards* (île connue encore sous le même nom), de *Heussa* (1) ou de la *Terreur* (île d'Ouessant). L'île bénite était sans doute un lieu consacré à quelques cérémonies particulières du culte, et si l'on en croit les restes que l'on y trouve, ce devait être un cimetière. Peut-être était-ce là que les druides et les druidesses recevaient la sépulture. Quoi qu'il en soit, M. Hesse, naturaliste distingué, y a vu en 1835 plusieurs grands tombeaux celtiques formés de pierres brutes jointes côte à côte, et recouvertes de grandes dalles non taillées et également juxta-posées. Chacun de ces tombeaux présentait la figure d'un rectangle d'environ dix pieds de largeur sur quinze de longueur. Le cultivateur qui habite Béniguet lui dit avoir ouvert deux de ces tombeaux; il les trouva remplis d'ossemens humains. Mais ce qui le frappa surtout, c'est que l'un d'eux ne contenait que des squelettes d'enfans. Une ligne de peulvens assez élevés traverse l'île. Les blés, qui étaient hauts, empêchèrent M. Hesse de faire des observations plus détaillées. Mais ces seules indications suffisent pour faire reconnaître l'établissement du culte druidique à Béniguet. Ce pouvait être le cimetière des druides, ou le lieu dans lequel se déposaient les restes des victimes immolées aux dieux dans l'île de la Terreur, qui était voisine.

L'île Béniguet est cultivée par une famille chez laquelle vous recevrez la plus franche et la plus loyale hospitalité.

L'île Molène, qui est peu éloignée, a aussi des habitans. Leur principal moyen d'existence est la cendre du varec'h, qu'ils brûlent: ils la transportent sur le continent et la vendent au cultivateur comme engrais. Ces cendres, où la soude domine, communiquent à la terre une force végétative très-puissante mais fugace. La misère a conduit les habitans de Molène à les altérer en y mêlant la terre de leur île, qui est grise, friable, et qui, sans avoir aucune des qualités de la cendre de varec'h, lui ressemble parfaitement. Cette fraude a été poussée si loin qu'on a été obligé de la dénoncer à l'autorité, en l'avertissant que les molennais *transportaient en détail leur île sur le continent*. On était effectivement menacé de voir ainsi la légère couche de terre qui couvre Molène entièrement enlevée par la cupidité frauduleuse des marchands de cendre, ce qui eût entraîné l'abandon forcé de l'île.

Ouessant se trouve un peu plus au nord; nous ne pouvons que renvoyer à ce que nous avons dit de cette île dans nos commentaires du *Voyage dans le Finistère* (2).

De retour au Conquet, vous reprendrez la route de Saint-Mathieu en longeant les côtes et vous dirigeant sur Brest.

Détournez-vous un instant pour voir Plougonvelen, village ombragé d'ormeaux, où vécut Jean Causeur, dont Cambry parle dans son Voyage, et qui mourut à l'âge de 137 ans (3).

Plus loin, vous trouverez l'anse de Bertheaume avec son château pittoresque lié au continent par un pont de cordes qui s'écroule; puis la Trinité, remarquable par sa fontaine où s'épanchent trois sources, nombre mystérieux et symbolique qui

(1) M. Miorcec de Kerdanet trouve dans le nom de l'île d'Ouessant les deux mots celtiques *Doue sant*, Dieu saint. Cette étymologie n'a qu'un vice, c'est de faire entrer la particule accidentelle *d'* dans la composition du mot, comme si elle faisait partie du radical: le nom de l'île est *Ouessant*, et non *Douessant*. Du reste, les titres antiques dans lesquels on voit l'altération successive du mot *Heussa* en celui d'*Ouessant* prouvent évidemment qu'elle est la véritable étymologie de ce nom.

(2) Cambry, page 108.

(3) *Idem*, page 13.

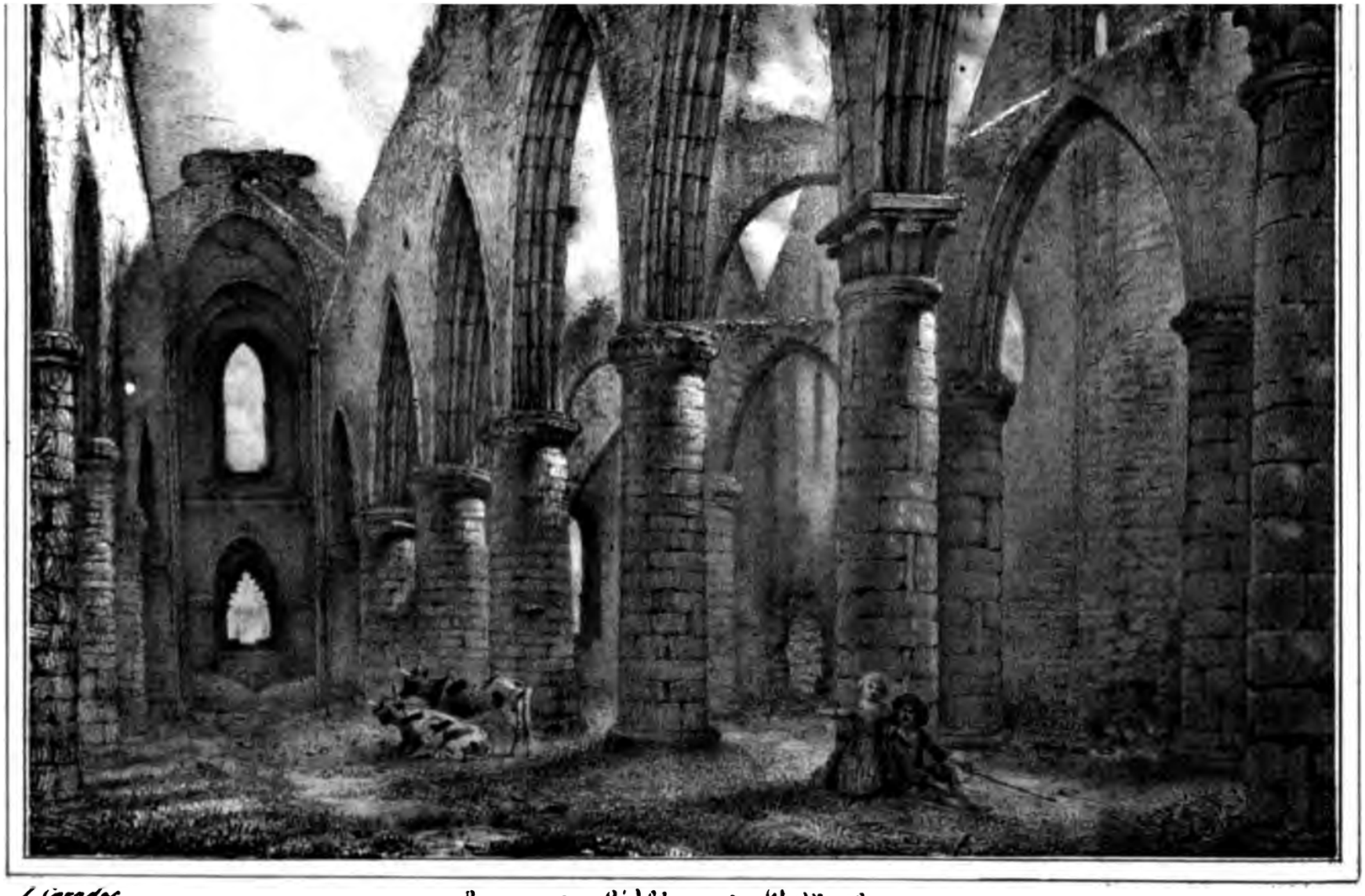

L. Caradoc

Ruines de L'Abbaye de St Matthieu

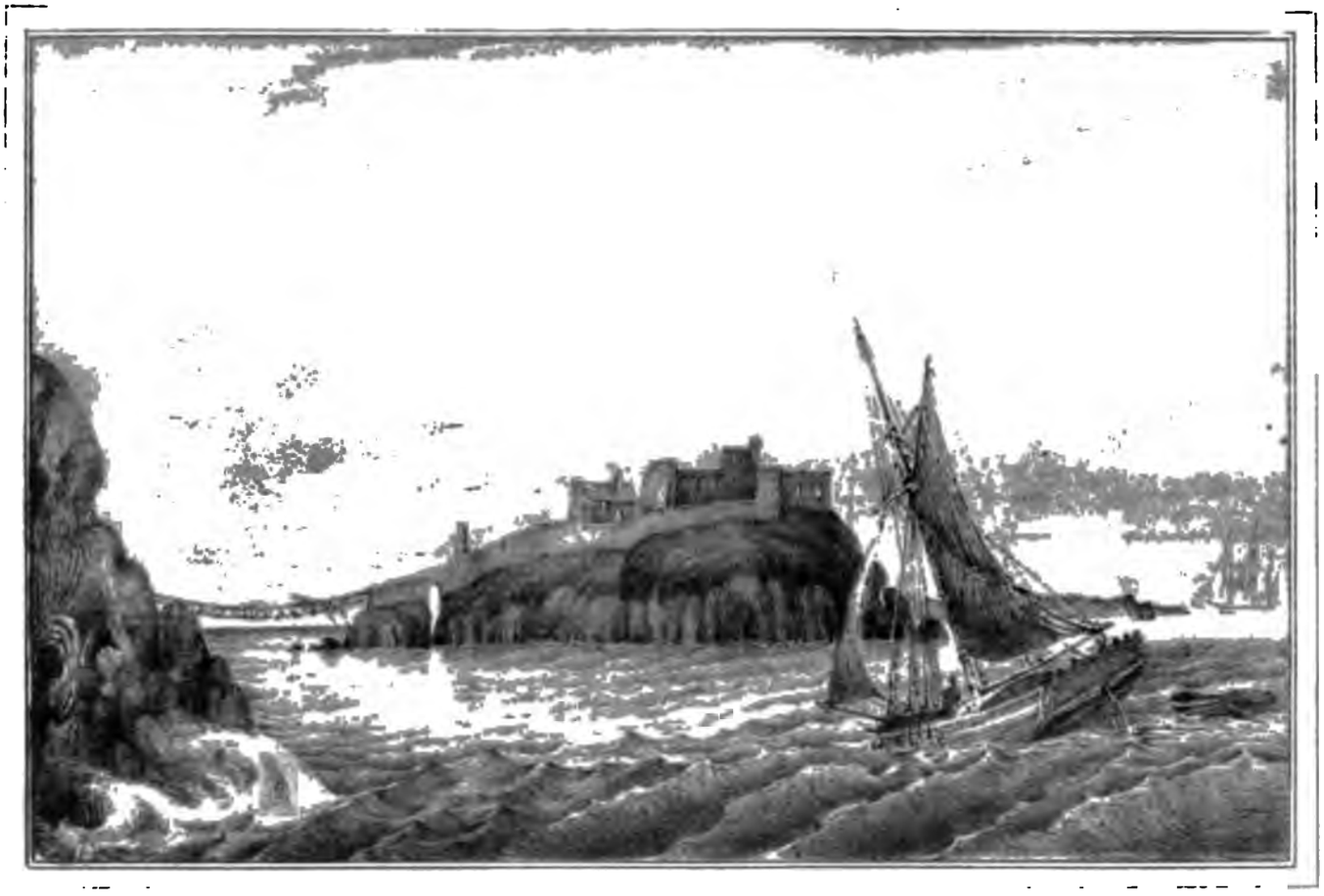

semble s'accorder avec le nom du village; puis enfin Saint-Pierre-Quilbignon. Toute cette route est variée par des vallées riantes, des dunes sauvages et d'admirables aspects de mer. Vous voyez l'entrée de la rade de Brest avec tous ses forts, le goulet et la roche *Men-Cam*. La rade elle-même vous apparaît dans toute sa magnificence; au loin, la ville s'étend en amphithéâtre, dominée par les fortifications du vieux château, la halle et la tour de Saint-Louis; vous passez la porte de Recouvrance, vous descendez au quai, vous voilà à Brest.

Nous avons déjà dit dans nos commentaires sur Cambry (1), que Brest était, selon toute probabilité, le *Gesocribates* des romains. Ce qui semble le prouver, c'est que *Gesocribates* se trouve précisément sur l'Itinéraire d'Antonin à la même distance de Nantes que Brest s'en trouve aujourd'hui. M. de Fréminville nie cette origine de notre grande ville maritime, sans apporter toutefois d'autre preuve à l'appui de sa négation que quelques injures contre *les commentateurs de cabinet*. Vous pouvez donc choisir entre une présomption raisonnable et l'opinion sans motif de l'antiquaire chevalier. Quoi qu'il en soit, il est certain que Le Baud s'est trompé en donnant Brest pour l'ancien *Occismor*, et en en faisant le siége d'un ancien évêché, qui fut transporté plus tard à Saint-Pol-de-Léon. Cependant M. de Fréminville se trompe aussi en disant que l'histoire ne fait aucune mention de Brest avant 1240. Dès l'année 1065, Conan deuxième, duc de Bretagne, augmenta la ville et y fit bâtir l'église de la Trinité (2).

Nous avons parlé ailleurs des faits historiques qui se rattachent à Brest, qui ne fut qu'un château fort entouré de quelques chaumières jusqu'au quatorzième siècle. Ce fut alors seulement que le comte de Montfort fit enclore le hameau et le joignit à la citadelle, et en fit ainsi une espèce de petite ville fortifiée. On aperçoit encore aujourd'hui un débris de cette muraille de défense au bas de la rue Royale, à gauche, un peu plus bas que la grille de l'arsenal, et l'on remarque même l'arcade à plein cintre d'une vieille poterne. Ce rempart enveloppait un espace occupé aujourd'hui par les rues Charronière, haute des Sept-Saints et neuve des Sept-Saints; c'était là toute la ville à l'époque dont il s'agit, et ce fut seulement sous le ministère de Richelieu qu'elle reçut de notables accroissemens (3).

Avant d'examiner le port de Brest, parcourez la ville elle-même, dont quelques parties méritent d'être visitées. Voyez d'abord le cours d'Ajot, planté en 1769, par M. d'Ajot, officier du génie et directeur des fortifications de Brest. Ici la rade se présente toute entière comme un lac immense. Montez sur le parapet; ces belles côtes qui étendent devant vous leurs lignes rougeâtres, toutes diaprées de genêts en fleurs et de quartz plus blanc que l'albâtre, sont les côtes de Plougastel; plus loin, apparaît la rivière de Châteaulin et les grèves de Crozon. Le tableau qui s'offre d'ici aux regards a deux aspects entièrement différens: à gauche, vers Landerneau, tout est calme, bleu et riant; les flots appaisés se déroulent mollement dans les golfes sinueux, et vont se perdre dans la coulée ombreuse de l'Elorn, tandis que les barques de Kerhorre, mollement bercées au roulis, dorment aux pieds des promontoires, ou glissent mollement sur les ondes scintillantes. A gauche, au contraire, tout est austère, immense, menaçant; c'est la mer avec sa couleur glauque, ses grandes vagues montueuses et son retentissement solennel. A l'horizon s'ouvre le goulet, semblable de loin à une porte gigantesque dont le seuil est formé par l'Océan et le linteau par le ciel. Çà et là des navires de guerre dansent à la lame tout festonnés de leurs voiles à demi carguées; et plus près de l'embouchure du port, le lourd *Orion* (4), pareil à une citadelle dé-

(1) Cambry, page 113.

(2) *Idem*, page 113.

(3) L'espace ne nous permet pas de rapporter avec détail tous les faits relatifs à Brest; ces faits ne pourraient trouver place que dans une histoire particulière de cette ville. On peut du reste consulter le premier volume des *Antiquités du Finistère* et le *Précis sur l'Histoire de Brest* par M. Danvin, ouvrage amèrement critique par M. de Fréminville, qui y a pris néanmoins une foule de renseignemens, quoique, selon son invariable coutume, il n'en ait point averti ses lecteurs.

(4) Le vaisseau école. Le nombre des élèves n'est pas déterminé, il varie chaque année. Le vaisseau école en possède présentement 97, dont 51 nouveaux, admis en 1837, et 46 provenant de l'admission de 1836, lesquels restent encore pour faire leur seconde et dernière année. — Le vaisseau école a fourni, en 1838, 56 élèves de deuxième classe, sortis après examen.

semble s'accorder avec le nom du village; puis enfin Saint-Pierre-Quilbignon. Toute cette route est variée par des vallées riantes, des dunes sauvages et d'admirables aspects de mer. Vous voyez l'entrée de la rade de Brest avec tous ses forts, le goulet et la roche *Men-Cam*. La rade elle-même vous apparaît dans toute sa magnificence; au loin, la ville s'étend en amphithéâtre, dominée par les fortifications du vieux château, la halle et la tour de Saint-Louis; vous passez la porte de Recouvrance, vous descendez au quai, vous voilà à Brest.

Nous avons déjà dit dans nos commentaires sur Cambry (1), que Brest était, selon toute probabilité, le *Gesocribates* des romains. Ce qui semble le prouver, c'est que *Gesocribates* se trouve précisément sur l'Itinéraire d'Antonin à la même distance de Nantes que Brest s'en trouve aujourd'hui. M. de Fréminville nie cette origine de notre grande ville maritime, sans apporter toutefois d'autre preuve à l'appui de sa négation que quelques injures contre *les commentateurs de cabinet*. Vous pouvez donc choisir entre une présomption raisonnable et l'opinion sans motif de l'antiquaire chevalier. Quoi qu'il en soit, il est certain que Le Baud s'est trompé en donnant Brest pour l'ancien *Occismor*, et en en faisant le siége d'un ancien évêché, qui fut transporté plus tard à Saint-Pol-de-Léon. Cependant M. de Fréminville se trompe aussi en disant que l'histoire ne fait aucune mention de Brest avant 1240. Dès l'année 1065, Conan deuxième, duc de Bretagne, augmenta la ville et y fit bâtir l'église de la Trinité (2).

Nous avons parlé ailleurs des faits historiques qui se rattachent à Brest, qui ne fut qu'un château fort entouré de quelques chaumières jusqu'au quatorzième siècle. Ce fut alors seulement que le comte de Montfort fit enclore le hameau et le joignit à la citadelle, et en fit ainsi une espèce de petite ville fortifiée. On aperçoit encore aujourd'hui un débris de cette muraille de défense au bas de la rue Royale, à gauche, un peu plus bas que la grille de l'arsenal, et l'on remarque même l'arcade à plein cintre d'une vieille poterne. Ce rempart enveloppait un espace occupé aujourd'hui par les rues Charronière, haute des Sept-Saints et neuve des Sept-Saints; c'était là toute la ville à l'époque dont il s'agit, et ce fut seulement sous le ministère de Richelieu qu'elle reçut de notables accroissemens (3).

Avant d'examiner le port de Brest, parcourez la ville elle-même, dont quelques parties méritent d'être visitées. Voyez d'abord le cours d'Ajot, planté en 1769, par M. d'Ajot, officier du génie et directeur des fortifications de Brest. Ici la rade se présente toute entière comme un lac immense. Montez sur le parapet; ces belles côtes qui étendent devant vous leurs lignes rougeâtres, toutes diaprées de genêts en fleurs et de quartz plus blanc que l'albâtre, sont les côtes de Plougastel; plus loin, apparaît la rivière de Châteaulin et les grèves de Crozon. Le tableau qui s'offre d'ici aux regards a deux aspects entièrement différens: à gauche, vers Landerneau, tout est calme, bleu et riant; les flots appaisés se déroulent mollement dans les golfes sinueux, et vont se perdre dans la coulée ombreuse de l'Elorn, tandis que les barques de Kerhorre, mollement bercées au roulis, dorment aux pieds des promontoires, ou glissent mollement sur les ondes scintillantes. A gauche, au contraire, tout est austère, immense, menaçant; c'est la mer avec sa couleur glauque, ses grandes vagues montueuses et son retentissement solennel. A l'horizon s'ouvre le goulet, semblable de loin à une porte gigantesque dont le seuil est formé par l'Océan et le linteau par le ciel. Çà et là des navires de guerre dansent à la lame tout festonnés de leurs voiles à demi cargnées; et plus près de l'embouchure du port, le lourd *Orion* (4), pareil à une citadelle dé-

(1) Cambry, page 113.

(2) *Idem*, page 113.

(3) L'espace ne nous permet pas de rapporter avec détail tous les faits relatifs à Brest; ces faits ne pourraient trouver place que dans une histoire particulière de cette ville. On peut du reste consulter le premier volume des *Antiquités du Finistère* et le *Précis sur l'Histoire de Brest* par M. Dauvin, ouvrage amèrement critiqué par M. de Fréminville, qui y a pris néanmoins une foule de renseignemens, quoique, selon son invariable coutume, il n'en ait point averti ses lecteurs.

(4) Le vaisseau école. Le nombre des élèves n'est pas déterminé, il varie chaque année. Le vaisseau école en possède présentement 9[illegible], dont 5[illegible] nouveaux, admis en 1833, et 46 provenant de l'admission de 1832, lesquels restent encore pour faire leur seconde et dernière année. — Le vaisseau école a fourni, en 1833, 50 élèves de deuxième classe, sortis après examen.

mentelée, élève au-dessus des flots ses paisibles batteries et son pont couvert d'enfans qui regardent tour-à-tour l'Océan avec désir et la terre avec regret.

Du reste, l'aspect que présente la rade de Brest varie à l'infini, selon l'heure du jour, la pureté plus ou moins grande de l'atmosphère, le calme ou l'agitation des flots. Mais elle offre surtout un tableau merveilleux lorsque la brume couvre la mer : les navires apparaissent alors à travers ce brouillard confus semblables aux ombres d'un rêve, et l'on croit les voir glisser dans les nuées comme de fantastiques visions. Le spectacle n'est pas moins étrange, le soir, lorsque la lune prolonge sur les flots ses longues traînées de lumière; alors le murmure monotone de la mer, la brise de nuit qui souffle dans les arbres, le son des cloches qui marquent le quart à bord des bâtimens à l'ancre, mille rumeurs qui montent des anfractuosités du rivage, forment une sorte d'accord sauvage et harmonieux dont rien ne peut rendre la mélancolie douce et fasciuante. On est pris d'une espèce de vague rêverie, et l'on resterait la nuit entière les yeux sur cette baie murmurante, pensif et à moitié endormi dans un extase délicieux.

Cette magnifique promenade du cours d'Ajot appartient au génie de terre, qui menace de temps en temps d'en abattre les arbres, comme il l'a déjà fait sur les remparts; la ville se trouverait alors sans promenade publique. Celle du cours est du reste envahie une partie du jour par les troupes de la garnison, qui y font l'exercice et la rendent impraticable. C'est là un des mille désagrémens que Brest est obligé de souffrir comme ville de guerre.

Du cours d'Ajot descendez au vieux château.

Nous en avons donné ailleurs une courte description (1), nous ne la répéterons pas ici.

Nous vous engageons seulement à voir en détail toutes ses parties, à descendre dans les deux souterrains découverts en 1832. Arrêtez-vous surtout devant cette vieille tour du côté du quai; c'est la tour d'Azénor. A cette tour se rattache l'une des légendes les plus touchantes de notre histoire.

La voici :

« Une des illustres maisons de la Bretagne Armorique, dont l'antiquité se remarque dans l'histoire, c'est sans contredit celle des anciens comtes de Goëlo et Tréguier, si puissante en l'année 493 que le roi Hoël premier de ce nom, ayant la conduite d'une partie de l'armée du grand roi Artur son oncle, en la mémorable bataille de Langres, de tous les princes de son armée choisit *Chunaire*, comte de Tréguier et Goëlo, pour assaillir le bataillon du sénateur Lucius Iber, lieutenant de l'empire romain, dans lequel l'ardeur de son courage le porta si avant qu'après avoir fait merveilles d'armes, et jonché le champ de corps de romains, il se trouva enveloppé et accablé de toute l'armée, qui était accourue au sècours de son général, où deux mille bretons de sa compagnie furent taillés en pièce sans pouvoir être secourus de leur gros; et notre généreux comte s'opiniâtrant au combat, à côté des seigneurs Jagus Richomarch et Bodloi (qui combattaient à ses flancs), fut tué d'un coup d'épieu, le visage tourné sur l'ennemi, mourant au lit d'honneur, au regret extrême des rois et de toute l'armée, qui se sentit notablement affaiblie de la perte d'un si généreux capitaine et de si vaillans soldats.

» De cet excellent capitaine naquit un seigneur si puissant et considéré que l'histoire en ce lieu l'appelle roi, soit que de la fainéantise du roi Hoël II les princes et hauts barons de Bretagne se fussent donné la licence d'usurper ce titre majestueux, ou soit que les grandes altérations survenues dans l'état, après la mort d'Hoël I, et les étranges révolutions du siècle, eussent porté leur ambition à désirer ce titre souverain, aussi bien que leur convoitise à entreprendre sur les états de leurs voisins; soit encore (ce qui a plus d'apparence) qu'étant issu du sang illustre de Bretagne, et ses comtes étant sortis en apanage de la maison royale, il en eût aussi voulu retenir le titre; quoi qu'il en soit, ce seigneur fils aîné du comte *Chunaire* (que nous appellerons désormais comte de Goëlo, l'histoire nous ayant célé son nom propre), se voulant allier en quelque puissante maison, après avoir bien cherché partout, arrêta ses yeux et ses affections sur la princesse *Azénor*, fille unique du prince de Léon, issue du sang des anciens rois de la Grande-Bretagne, mêlé depuis en leurs descendans avec celui de l'illustre et ancienne maison de Rohan, ensemble d'onze maisons royales dans lesquelles

(1) Cambry, page 113.

Lith. de Lemercier et Benoitleau

Rade et entrée du port de Brest

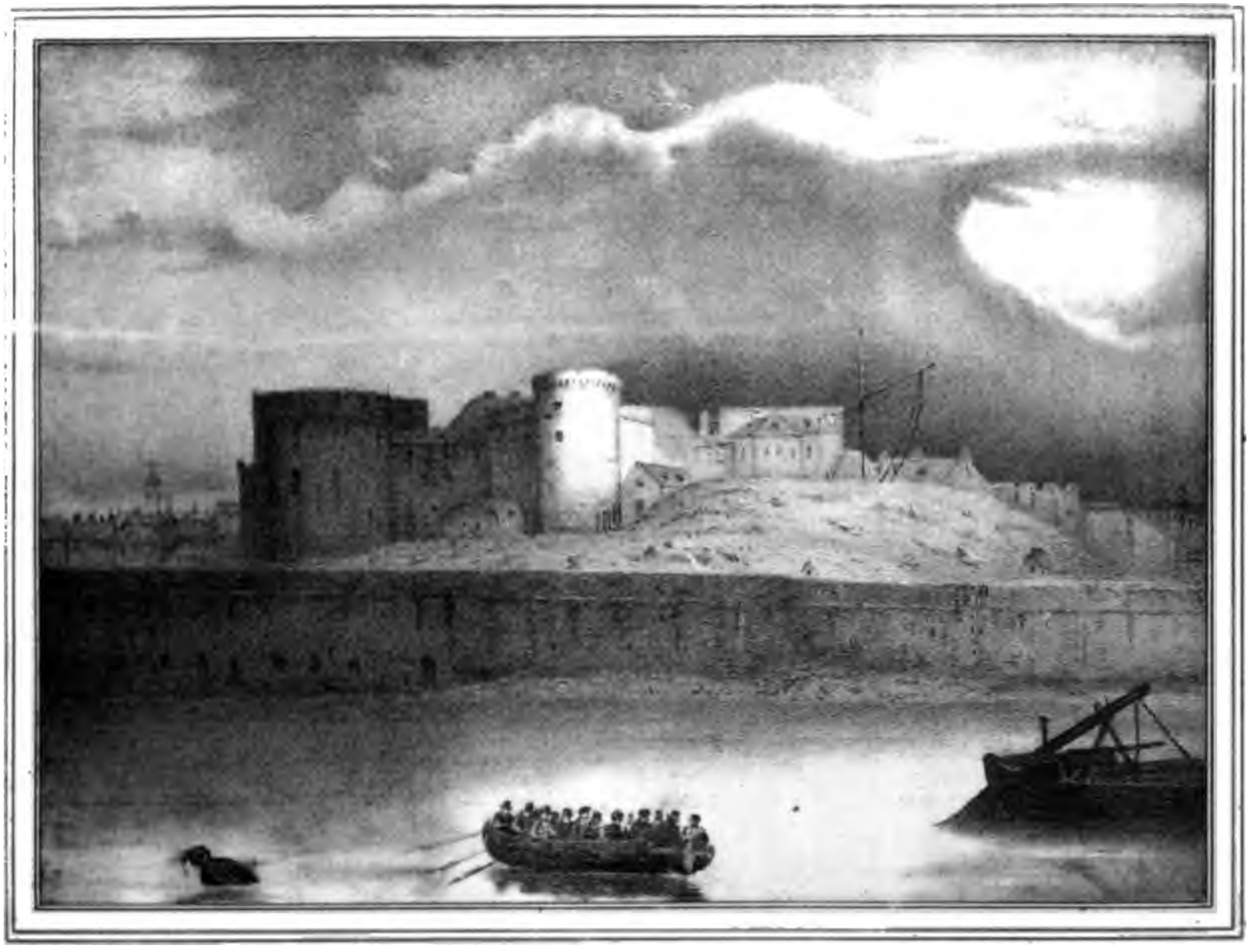

Lithogr. de Simon & Bonaldson.

Le Chateau de Brest pris du Feu à Cheval.

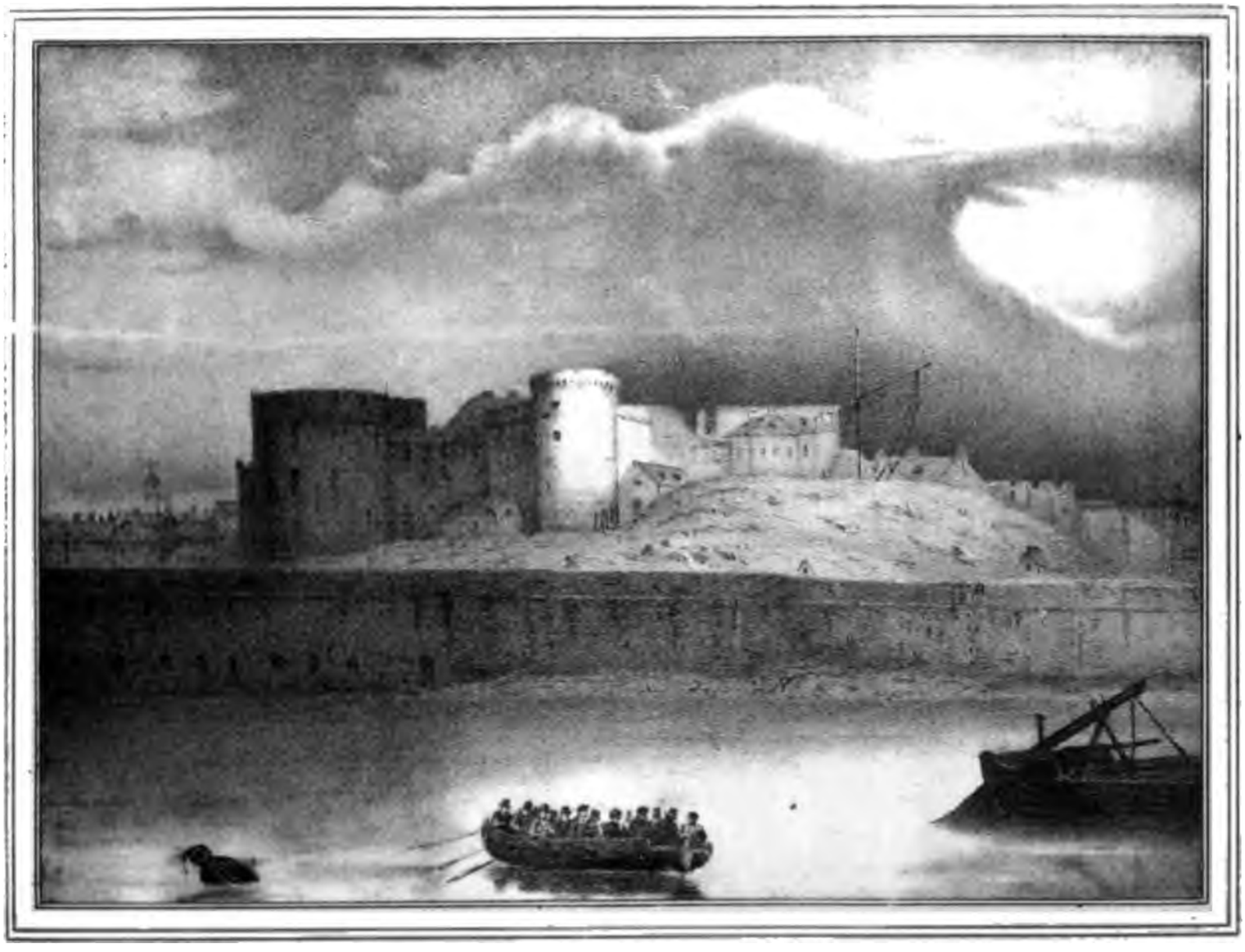

Lithog. de Simo y Bonaldson

Le Château de Brest pris du Fort à Cheval.

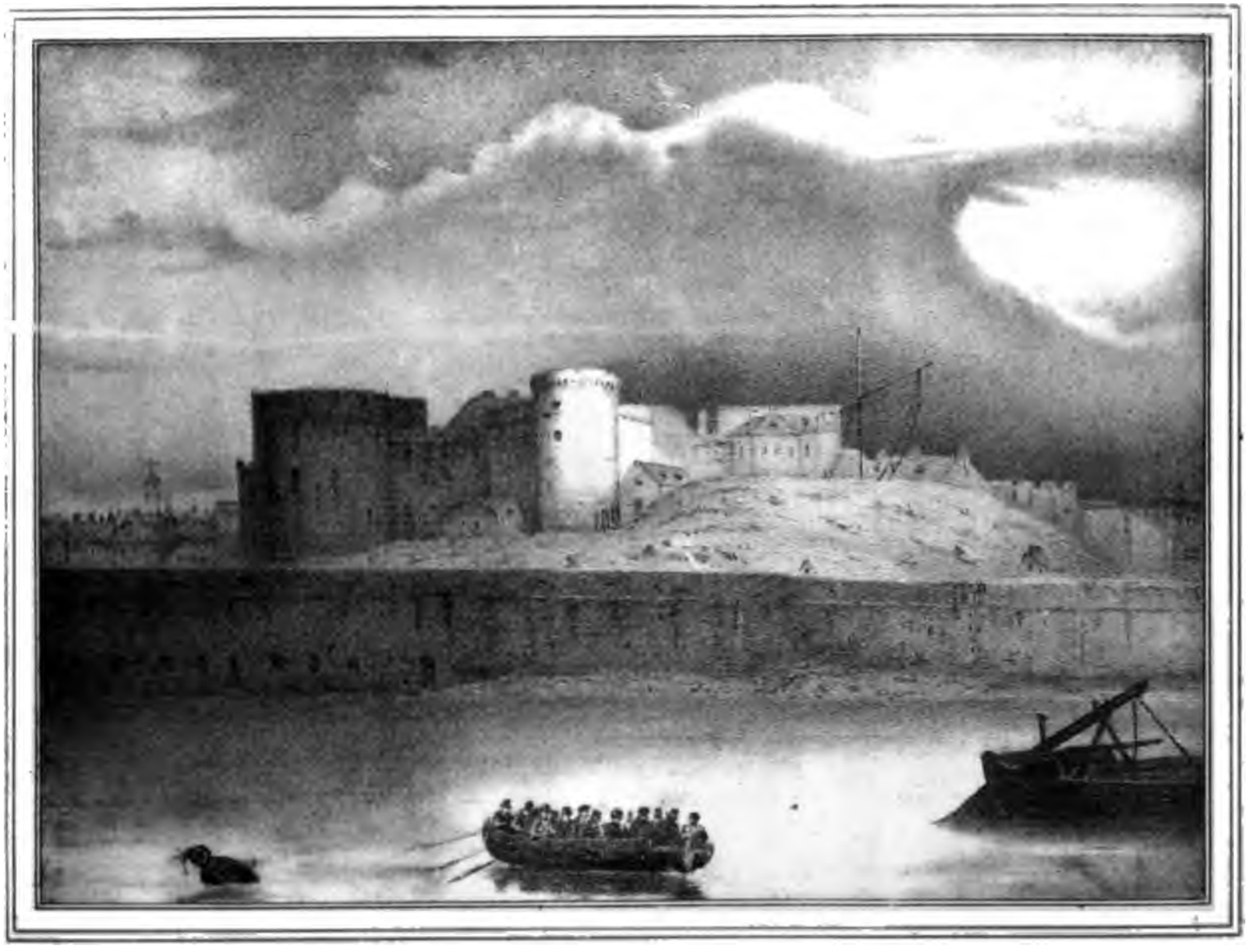

Lithog. de Simon & Bouchon.

Le Chateau de Brest pris du Feu à Cheval.

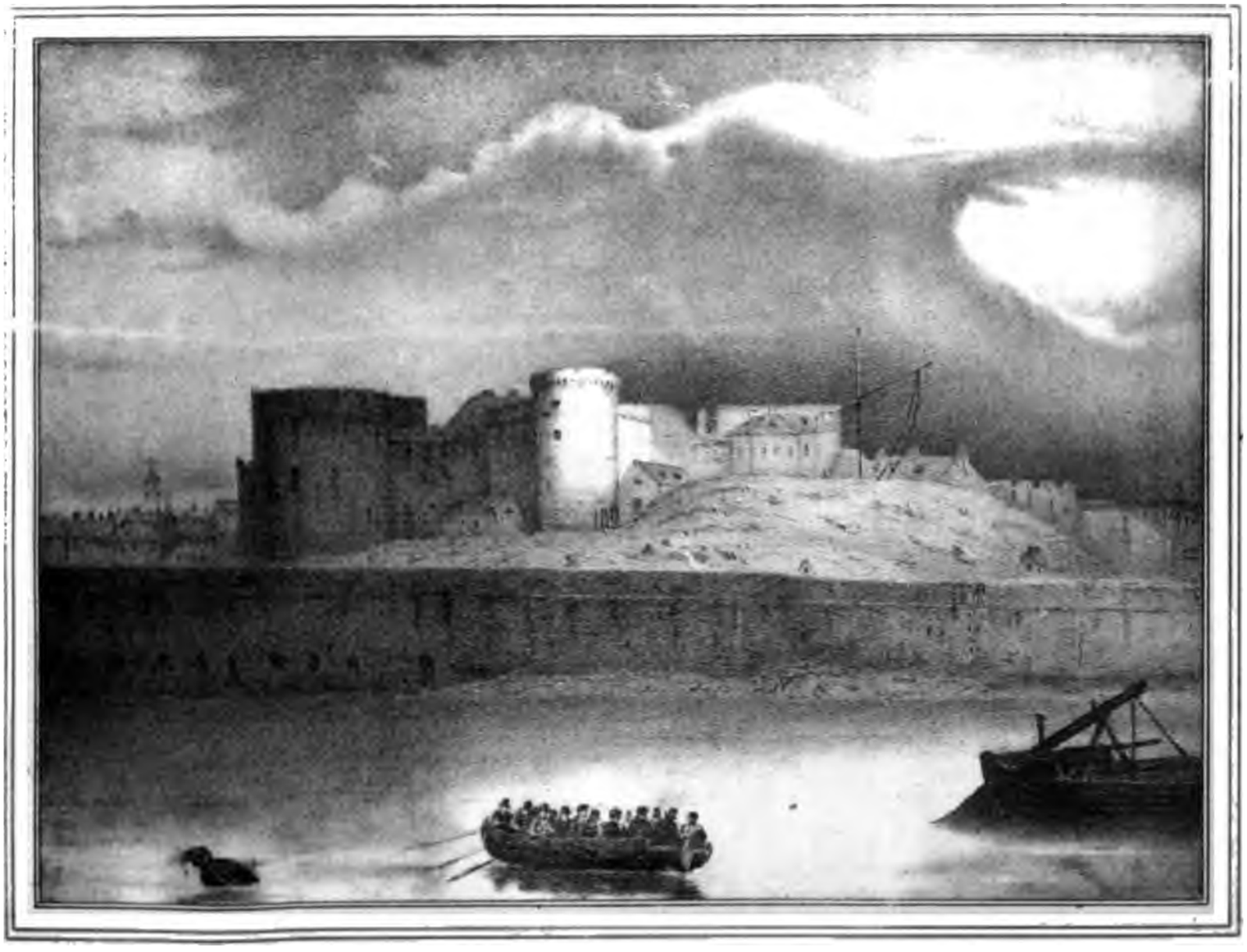

Lithog. de Lemercier et Benoist

Le Château de Brest pris du Fort à Cheval.

lesdits seigneurs de Rohan, princes de Léon, ont pris alliance.

» Cette princesse, dont la beauté et les rares perfections l'emportaient au-delà de toutes les dames de son siècle, blessa le cœur du comte et l'engagea à sa recherche. Elle était de riche taille, droite comme une palme, belle comme un astre; mais cette beauté extérieure n'était rien en comparaison des belles qualités de son ame, qui la rendaient d'un naturel doux et bénin, encline aux œuvres de piété et religion, discrète, chaste, accorte, respectueuse, obéissante à ses parens, amie de la retraite et solitude, ne s'estimant moins seule que lorsqu'elle se trouvait éloignée de la fréquentation du monde pour jouir plus librement des délices et consolations qu'elle rencontrait en l'oraison, et des visites et caresses intérieures qu'elle y recevait de son époux céleste, auquel elle désirait entièrement se donner, vivant au reste parmi les délices de la cour comme Job sur son fumier, sans arrêter son affection aux choses périssables. Aussi avait-elle été dès son enfance élevée en la piété et bonnes mœurs, et louables exercices séant à sa qualité et à la grandeur de son lignage.

» Le comte ayant fait choix de cette maîtresse, et formé le dessein de sa recherche, dépêcha deux des principaux de ses barons vers le prince de Léon, qui tenait alors sa cour en la ville de Brest (ce qui fait que l'histoire ici l'appelle roi de Brest), avec charge expresse de lui faire offre de son amitié et alliance, et lui demander en mariage la princesse sa fille. Ces ambassadeurs furent courtoisement accueillis du prince, lequel fut bien joyeux de leur proposition, qui lui offrait une belle occasion de se fortifier de l'alliance d'un si puissant voisin, qui lui pourrait servir pour maintenir la possession des conquêtes de ses prédécesseurs. Les ayant entretenus quelque temps, il les fit conduire en l'hôtel qu'il leur avait fait préparer, et alla trouver sa fille, pour lui donner avis de leur arrivée et du sujet d'icelle, la priant de leur donner satisfaction, lui représentant combien ce parti lui était avantageux et l'utilité qui en reviendrait à ses états. Elle se troubla de prime-abord à cette nouvelle, et une honte pudique parut sur son visage quand elle ouit parler de prendre un mari, dont elle pria son père de la dispenser, attendu la résolution qu'elle avait faite de passer sa vie au service de Dieu en une parfaite chasteté; qu'elle se tenait fort honorée de cette recherche, mais que d'ailleurs il savait bien que le comte ne manquerait de maîtresse d'aussi bonne maison et douée de plus belles parties qu'elle. Son père, qui l'aimait tendrement, ne la voulut importuner davantage pour ce coup, moins encore la contraindre en chose de telle importance, où le choix et l'élection doivent être libres: seulement il chargea ces ambassadeurs d'assurer à leur maître qu'il tenait sa recherche à honneur et ferait tout son possible pour fléchir l'esprit de sa fille à son contentement, et porter ses volontés à cette alliance, leur permettant de la voir avant leur retour et d'apprendre par sa bouche ce qu'elle en avait résolu. Entrés en la chambre de la princesse, ils la saluèrent, et lui firent savoir ce dont ils étaient chargés; à quoi elle fit réponse qu'elle serait toute sa vie très-humble servante du comte leur maître, et conserverait un ressentiment éternel de la bonne volonté qu'il lui témoignait; mais pour l'épouser, elle le priait de porter ses affections ailleurs, vu la résolution constante qu'elle avait prise de ne se jamais marier. Cette réponse ouïe, ils prirent congé d'elle et du prince son père, et s'en retournèrent en Goelo.

» Le comte attendait leur retour avec impatience; mais ayant appris d'eux la résolution de la princesse, il en fut extrêmement affligé, et s'étant enquis ce qu'il leur semblait de cette fille, ils avouèrent n'avoir jamais envisagé telle beauté, ni entretenu si sage dame. Le désir qu'il avait de réussir en sa recherche fit qu'il ne se tint point entièrement refusé pour ce coup, et résolu de poursuivre sa pointe, il dépêcha une seconde ambassade plus magnifique que la précédente, avec des présens de grand prix pour offrir de sa part à sa maîtresse, comme gage de la sincérité de son affection. Ces ambassadeurs furent accueillis à Brest avec tout l'honneur et civilité qu'on eût pu souhaiter, et s'étant rafraîchis en leur hôtel, furent conduits avec cérémonie vers le prince, qui, leur créance entendue, leur fit réponse: Que bien qu'il reconnût que sa fille n'avait du tout point d'inclination au mariage, néanmoins la persévérance de leur maître méritait qu'on tâchât de lui donner toute la satisfaction possible; qu'il connaissait

sa fille si respectueuse en son endroit et si obéissante à ses justes volontés, qu'il ne se pouvait persuader qu'elle l'eût voulu éconduire s'il lui commandait absolument d'aimer le comte et de l'agréer pour mari, et se promettait de gagner ce point sur elle, et leur en donnerait résolution dans le jour.

» Les ambassadeurs remercièrent le prince et se retirèrent, et lui, dès ce pas, alla trouver la princesse sa femme, qui se chargea de traiter cette affaire et ménager les affections de sa fille pour son serviteur; ce qui lui réussit si heureusement que la princesse, pour ne contrevenir à la volonté de ceux auxquels elle avait appris à déférer, postposa ses sentimens au devoir de l'obéissance, se mit le joug au cou, et consentit (quoiqu'avec répugnance) d'épouser le comte, dont elle engagea sa parole auxdits ambassadeurs, qui s'en retournèrent bien joyeux porter cette nouvelle à leur maître; lequel, plus content de cet heureux succès qu'il ne l'eût été de la conquête d'un royaume, dressa en peu de jours son équipage si somptueux et magnifique qu'il ne se pouvait rien voir de plus riche. Il fit monter à cheval l'élite de sa noblesse pour l'accompagner, et étant arrivé à Brest, alla descendre au château, salua le prince et sa femme, et, avec leur permission, alla faire la révérence à sa maîtresse, avec les offres de service qu'on eût pu espérer d'un amant fidèle. Il était beau, jeune, de belle taille, brave, bien couvert, et mieux disant, adroit, courtois, et tellement aimable que la princesse Azénor ne se repentit de l'avoir fiancé. Après cette entrevue, il avoua franchement aux seigneurs de sa suite que tout ce que la renommée lui avait appris de la beauté, bonne grace et perfections de sa maîtresse, n'était rien au prix de ce qui en était. Le contrat fait de l'un et de l'autre parti (qui s'éjouissaient de cette alliance, dans laquelle ils voyaient germer toutes les espérances de leurs états), les noces furent célébrées, et n'y furent oubliés les festins, les danses, les tournois, les naumachies et feintes navales sur le golfe et dans le port, et toutes sortes de passe-temps pour témoigner la réjouissance publique, l'espace de quinze jours que dura la fête; lesquels expirés, le prince, assisté de toute la noblesse de Léon, fut rendre les nouveaux mariés en leur terre, où la comtesse fut reçue de ses sujets et des parens de son mari avec tout le respect dû à sa qualité et à son mérite.

» Ils choisirent pour séjour et demeure ordinaire un beau château, assis sur une petite colline élevée dessus une agréable vallée, ceint pour bonne part d'un bel étang, qui fortifie les fossés et est de très-bon rapport pour la pêche; lequel, pour avoir été autrefois bâti par les rois Audren, en a retenu le nom de *Chastel-Audren*, situé justement entre les deux comtés de Tréguier et Goëlo, dont la ville qui est au pied en est encore aujourd'hui capitale. En ce lieu ils menaient une vie autant douce et innocente qu'on eût pu souhaiter, si elle eût été de plus longue durée. D'un si heureux commencement de nouveau ménage tout le monde présageait des prospérités éternelles à ces deux époux. Mais, hélas! c'est en vain que la prudence humaine s'efforce de pénétrer dans l'avenir. On cueille peu de roses parmi beaucoup d'épines, et une once de douceur et de contentement est souvent suivie d'une livre d'amertume et d'affliction. J'avoue que les roses qui naissent dans les jardins des princes sont ce semble plus odoriférantes que les communes, mais aussi leurs épines sont bien plus piquantes, et leurs grandes pointes blessent plus vivement, comme cette histoire vous le fera voir. A peine la première année s'était écoulée, que la tranquillité de leur repos fut troublée par la nouvelle du décès de la princesse de Léon, mère de la comtesse; perte qui lui fut si sensible qu'elle en fit prendre le deuil à toute sa cour, et s'en alla avec son mari consoler son père et assister aux obsèques de la défunte, lesquelles finies, elle s'en retourna en sa maison. Quelques mois après, le prince son père, ne pouvant supporter la solitude d'un triste veuvage, épousa une dame de grande maison, mais qui avait l'esprit malicieux, noir, sombre et malin, laquelle le sut si bien captiver qu'elle possédait absolument son esprit et ses volontés, n'agissant quasi que par elle. Le diable qui s'était servi de la malice d'une femme pour ruiner nos premiers parens, se voulut aussi servir de cette marâtre pour perdre notre vertueuse comtesse, et tâcher à lui ravir injustement la vie et l'honneur tout ensemble. Mais Dieu, qui se sert de la malice des méchans pour perfectionner ses élus, comme les empiriques font des serpens, auxquelles ils écrasent

la tête pour en composer le contre-poison, fit servir la malignité de cette femme à l'utilité de notre comtesse, qu'elle trouva ferme comme un rocher que les vents de la tribulation affermirent plutôt que de l'ébranler, et les flots de la persécution polirent sans le pouvoir miner.

» Cette perverse créature ne pouvant supporter l'éclat des vertus dont la comtesse était ornée (qui étaient autant de condamnations tacites de ses dissolutions), jalouse d'ailleurs de l'amitié que lui témoignaient son père et son mari, et du respect et bon vouloir que lui portait tout le peuple, prit une résolution désespérée de s'en défaire à quelque prix que ce fût, aux dépens de sa vie et de sa réputation. On dit qu'il n'y a meilleur miel ni pire aiguillon que des abeilles; aussi n'y a-t-il meilleure amitié ni pire inimitié que celles des femmes. Elle savait bien que la comtesse n'avait que trop de beauté pour être aimée, mais elle n'ignorait pas aussi qu'elle n'eût trop d'honnêteté pour le permettre à autre qu'à son mari, et de vertu pour se conserver toute entière à celui qui ne la devait partager avec personne. Si est-ce que fermant les yeux à toutes ces considérations, elle résolut de faire entrer le comte en défiance de sa fidélité; et sachant bien que l'affection excessive en la possession d'une beauté qui n'a pas sa pareille dégénère aisément en jalousie, elle conçut une espérance certaine de l'y faire tomber; et, en ce dessein, lui écrivit un petit billet d'avis de trois ou quatre lignes, en ces termes :

» Monsieur, ayant l'honneur de vous être si prochement alliée, je ne puis ni dois supporter davantage le désordre que cause dans votre maison la malversation de votre femme, dont l'impudicité et abandonnement passe en scandale public, à votre préjudice. Si je m'en taisais, en ayant des preuves si manifestes, je ne me pourrais jamais justifier envers vous d'une grande ingratitude, ni m'exempter d'encourir le blame d'une punissable connivence et dissimulation. Au reste, si vous hésitez à m'en croire, je vous en donnerai des preuves si évidentes que vous n'aurez plus lieu d'en douter.

» C'était assez et trop dit pour donner martel en tête à ce pauvre prince, auquel elle fit porter sa lettre par un de ses gens, à qui elle avait fait le bec, tandis qu'elle fut faire le même rapport au prince son mari. Cette nouvelle inopinée perça le cœur du triste père du glaive d'une douleur très-sensible, qui lui interdit la parole quelque temps. Il aimait uniquement cette fille, comme sa vraie image, la dépositrice de son cœur et le soutien de sa maison, et ne se pouvait persuader qu'elle se fût oubliée jusqu'à ce point. Ce néanmoins la créance qu'il avait en sa femme, et les sermens exécrables qu'elle faisait pour affirmer la vérité de son accusation, le lui firent croire et résoudre à en faire un châtiment exemplaire, sans grace ni miséricorde, et l'envoyer en l'autre monde par arrêt de justice. Que ne peut une ame perfide et désespérée pour la subversion des simples? que ne fait une malicieuse femme, depuis qu'une fois elle possède l'esprit trop crédule de son mari?

» Cependant le messager arrivé à la cour du comte lui rend la lettre de sa perfide maîtresse, laquelle ayant lue, il demeura étonné et immobile, comme s'il eût été frappé de la foudre. Revenu de cet étonnement, il ne pouvait croire à ses yeux, relit la lettre, et s'étonne encore plus d'ouir de sa femme ce dont il ne se fût jamais défié. Et prenant cette calomnie pour une vérité, changea tout-à-coup l'amour qu'il lui avait porté en une haine et dédain extrême, lui retrancha toute honnête liberté, lui interdit les compagnies, faisait épier ses allées et venues, examiner toutes ses paroles et actions, dont les plus sincères et innocentes étaient interprétées tout au rebours de ses intentions, et selon le soupçon de ce pauvre prince, si puissamment prévenu de la calomnie; laquelle le fortifia tellement en sa fausse créance, qu'il fit enfin arrêter la comtesse et l'enfermer en une chambre d'une des tours du château qui regardait sur l'étang, l'y faisant soigneusement garder, avec défense de la laisser visiter à qui que ce fût, que par son ordre et permission. Ce fut en ce rencontre que notre innocente comtesse eut besoin de toute sa vertu, aussi y fit-elle paraître sa patience admirable; et comme elle avait toujours vécu sans ambition, aussi porta-t-elle le changement de sa fortune avec une grande égalité d'esprit, sans jamais ouvrir la bouche pour se plaindre du tort qu'on lui faisait; au contraire, s'éjouissant de se voir affligée dans l'innocence, attendant sa consolation de Dieu, pour l'amour duquel elle endurait, se résignant entièrement à sa sainte volonté, se recommandant de tout son cœur à la sainte vierge Marie, vrai

sa fille si respectueuse en son endroit et si obéissante à ses justes volontés, qu'il ne se pouvait persuader qu'elle l'eût voulu éconduire s'il lui commandait absolument d'aimer le comte et de l'agréer pour mari, et se promettait de gagner ce point sur elle, et leur en donnerait résolution dans le jour.

» Les ambassadeurs remercièrent le prince et se retirèrent, et lui, dès ce pas, alla trouver la princesse sa femme, qui se chargea de traiter cette affaire et ménager les affections de sa fille pour son serviteur; ce qui lui réussit si heureusement que la princesse, pour ne contrevenir à la volonté de ceux auxquels elle avait appris à déférer, postposa ses sentimens au devoir de l'obéissance, se mit le joug au cou, et consentit (quoiqu'avec répugnance) d'épouser le comte, dont elle engagea sa parole auxdits ambassadeurs, qui s'en retournèrent bien joyeux porter cette nouvelle à leur maître; lequel, plus content de cet heureux succès qu'il ne l'eût été de la conquête d'un royaume, dressa en peu de jours son équipage si somptueux et magnifique qu'il ne se pouvait rien voir de plus riche. Il fit monter à cheval l'élite de sa noblesse pour l'accompagner, et étant arrivé à Brest, alla descendre au château, salua le prince et sa femme, et, avec leur permission, alla faire la révérence à sa maîtresse, avec les offres de service qu'on eût pu espérer d'un amant fidèle. Il était beau, jeune, de belle taille, brave, bien couvert, et mieux disant, adroit, courtois, et tellement aimable que la princesse Azénor ne se repentit de l'avoir fiancé. Après cette entrevue, il avoua franchement aux seigneurs de sa suite que tout ce que la renommée lui avait appris de la beauté, bonne grace et perfections de sa maîtresse, n'était rien au prix de ce qui en était. Le contrat fait de l'un et de l'autre parti (qui s'éjouissaient de cette alliance, dans laquelle ils voyaient germer toutes les espérances de leurs états), les noces furent célébrées, et n'y furent oubliés les festins, les danses, les tournois, les naumachies et feintes navales sur le golfe et dans le port, et toutes sortes de passe-temps pour témoigner la réjouissance publique, l'espace de quinze jours que dura la fête; lesquels expirés, le prince, assisté de toute la noblesse de Léon, fut rendre les nouveaux mariés en leur terre, où la comtesse fut reçue de ses sujets et des parens de son mari avec tout le respect dû à sa qualité et à son mérite.

» Ils choisirent pour séjour et demeure ordinaire un beau château, assis sur une petite colline élevée dessus une agréable vallée, ceint pour bonne part d'un bel étang, qui fortifie les fossés et est de très-bon rapport pour la pêche; lequel, pour avoir été autrefois bâti par les rois Audren, en a retenu le nom de *Chastel-Audren*, situé justement entre les deux comtés de Tréguier et Goëlo, dont la ville qui est au pied en est encore aujourd'hui capitale. En ce lieu ils menaient une vie autant douce et innocente qu'on eût pu souhaiter, si elle eût été de plus longue durée. D'un si heureux commencement de nouveau ménage tout le monde présageait des prospérités éternelles à ces deux époux. Mais, hélas! c'est en vain que la prudence humaine s'efforce de pénétrer dans l'avenir. On cueille peu de roses parmi beaucoup d'épines, et une once de douceur et de contentement est souvent suivie d'une livre d'amertume et d'affliction. J'avoue que les roses qui naissent dans les jardins des princes sont ce semble plus odoriférantes que les communes, mais aussi leurs épines sont bien plus piquantes, et leurs grandes pointes blessent plus vivement, comme cette histoire vous le fera voir. A peine la première année s'était écoulée, que la tranquillité de leur repos fut troublée par la nouvelle du décès de la princesse de Léon, mère de la comtesse; perte qui lui fut si sensible qu'elle en fit prendre le deuil à toute sa cour, et s'en alla avec son mari consoler son père et assister aux obsèques de la défunte, lesquelles finies, elle s'en retourna en sa maison. Quelques mois après, le prince son père, ne pouvant supporter la solitude d'un triste veuvage, épousa une dame de grande maison, mais qui avait l'esprit malicieux, noir, sombre et malin, laquelle le sut si bien captiver qu'elle possédait absolument son esprit et ses volontés, n'agissant quasi que par elle. Le diable qui s'était servi de la malice d'une femme pour ruiner nos premiers parens, se voulut aussi servir de cette marâtre pour perdre notre vertueuse comtesse, et tâcher à lui ravir injustement la vie et l'honneur tout ensemble. Mais Dieu, qui se sert de la malice des méchans pour perfectionner ses élus, comme les empiriques font des serpens, auxquelles ils écrasent

la tête pour en composer le contre-poison, fit servir la malignité de cette femme à l'utilité de notre comtesse, qu'elle trouva ferme comme un rocher que les vents de la tribulation affermirent plutôt que de l'ébranler, et les flots de la persécution polirent sans le pouvoir miner.

» Cette perverse créature ne pouvant supporter l'éclat des vertus dont la comtesse était ornée (qui étaient autant de condamnations tacites de ses dissolutions), jalouse d'ailleurs de l'amitié que lui témoignaient son père et son mari, et du respect et bon vouloir que lui portait tout le peuple, prit une résolution désespérée de s'en défaire à quelque prix que ce fût, aux dépens de sa vie et de sa réputation. On dit qu'il n'y a meilleur miel ni pire aiguillon que des abeilles; aussi n'y a-t-il meilleure amitié ni pire inimitié que celles des femmes. Elle savait bien que la comtesse n'avait que trop de beauté pour être aimée, mais elle n'ignorait pas aussi qu'elle n'eût trop d'honnêteté pour le permettre à autre qu'à son mari, et de vertu pour se conserver toute entière à celui qui ne la devait partager avec personne. Si est-ce que fermant les yeux à toutes ces considérations, elle résolut de faire entrer le comte en défiance de sa fidélité; et sachant bien que l'affection excessive en la possession d'une beauté qui n'a pas sa pareille dégénère aisément en jalousie, elle conçut une espérance certaine de l'y faire tomber; et, en ce dessein, lui écrivit un petit billet d'avis de trois ou quatre lignes, en ces termes :

» Monsieur, ayant l'honneur de vous être si prochement alliée, je ne puis ni dois supporter davantage le désordre que cause dans votre maison la malversation de votre femme, dont l'impudicité et abandonnement passe en scandale public, à votre préjudice. Si je m'en taisais, en ayant des preuves si manifestes, je ne me pourrais jamais justifier envers vous d'une grande ingratitude, ni m'exempter d'encourir le blame d'une punissable connivence et dissimulation. Au reste, si vous hésitez à m'en croire, je vous en donnerai des preuves si évidentes que vous n'aurez plus lieu d'en douter.

» C'était assez et trop dit pour donner martel en tête à ce pauvre prince, auquel elle fit porter sa lettre par un de ses gens, à qui elle avait fait le bec, tandis qu'elle fut faire le même rapport au prince son mari. Cette nouvelle inopinée perça le cœur du triste père du glaive d'une douleur très-sensible, qui lui interdit la parole quelque temps. Il aimait uniquement cette fille, comme sa vraie image, la dépositrice de son cœur et le soutien de sa maison, et ne se pouvait persuader qu'elle se fût oubliée jusqu'à ce point. Ce néanmoins la créance qu'il avait en sa femme, et les serments exécrables qu'elle faisait pour affirmer la vérité de son accusation, le lui firent croire et résoudre à en faire un châtiment exemplaire, sans grace ni miséricorde, et l'envoyer en l'autre monde par arrêt de justice. Que ne peut une ame perfide et désespérée pour la subversion des simples? que ne fait une malicieuse femme, depuis qu'une fois elle possède l'esprit trop crédule de son mari?

» Cependant le messager arrivé à la cour du comte lui rend la lettre de sa perfide maîtresse, laquelle ayant lue, il demeura étonné et immobile, comme s'il eût été frappé de la foudre. Revenu de cet étonnement, il ne pouvait croire à ses yeux, relit la lettre, et s'étonne encore plus d'ouïr de sa femme ce dont il ne se fût jamais défié. Et prenant cette calomnie pour une vérité, changea tout-à-coup l'amour qu'il lui avait porté en une haine et dédain extrême, lui retrancha toute honnête liberté, lui interdit les compagnies, faisait épier ses allées et venues, examiner toutes ses paroles et actions, dont les plus sincères et innocentes étaient interprétées tout au rebours de ses intentions, et selon le soupçon de ce pauvre prince, si puissamment prévenu de la calomnie; laquelle le fortifia tellement en sa fausse créance, qu'il fit enfin arrêter la comtesse et l'enfermer en une chambre d'une des tours du château qui regardait sur l'étang, l'y faisant soigneusement garder, avec défense de la laisser visiter à qui que ce fût, que par son ordre et permission. Ce fut en ce rencontre que notre innocente comtesse eut besoin de toute sa vertu, aussi y fit-elle paraître sa patience admirable; et comme elle avait toujours vécu sans ambition, aussi porta-t-elle le changement de sa fortune avec une grande égalité d'esprit, sans jamais ouvrir la bouche pour se plaindre du tort qu'on lui faisait; au contraire, s'éjouissant de se voir affligée dans l'innocence, attendant sa consolation de Dieu, pour l'amour duquel elle endurait, se résignant entièrement à sa sainte volonté, se recommandant de tout son cœur à la sainte vierge Marie, vrai

asile des affligés, et à sainte Brigitte, vierge irlandaise, sa patronne, dont Dieu en ce temps-là manifestait la gloire par les grands miracles qu'il opérait à son tombeau.

» Tandis que l'innocente Azénor boit patiemment ce calice d'amertume, sa marâtre, pour achever le sacrifice de sa cruauté et l'accabler à force de calomnie, pratiqua des gens perdus et sans ame, auxquels, à force d'argent, elle ferait dire tout ce qu'elle voudrait contre la comtesse. On ne saurait trouver une plus dangereuse haine que celle des femmes contre des femmes, quand la jalousie s'est une fois emparée de leur cervelle. Le comte, d'autre côté, ayant assemblé ses barons et ceux de son conseil dans la haute salle du château, pour prendre leur avis sur ce qu'il serait expédient de faire en cette occurence, commanda qu'on tirât sa femme de cette prison, et qu'on la conduisît en ce parquet de justice, où il entra quelque peu après tout transporté de fureur, et si hors de lui qu'encore bien qu'il tâchât le plus qu'il pouvait de dissimuler sa passion, néanmoins rongeant son frein avec difficulté, il écumait si étrangement que toute la compagnie vit bien qu'il était en une furieuse colère, et que son dessein était d'exterminer la comtesse. Ayant pris sa place, et fait seoir l'accusée sur un petit escabeau au milieu du parquet, il commanda à son procureur fiscal de proposer les chefs de l'accusation, ce qu'il fit, exagérant avec une grande véhémence les plus petites circonstances du crime supposé vers elle, la sommant de répondre à ce qui lui serait objecté. Cet homme ayant ainsi parlé, toute l'assistance craignait déjà pour la princesse accusée; mais elle, qui avait autant d'innocence que de simplicité, se voyant chargée de cette tempête de paroles de feu, qui avait mis toute l'assemblée en effroi, se prit à pleurer amèrement; toutefois, craignant que son silence la rendît coupable, elle se leva pour devoir parler; mais plus elle faisait d'efforts, plus les sanglots étouffaient sa parole. Enfin, reprenant ses esprits, elle fendit la presse des soupirs et dit, en peu de paroles : Que si c'était chose arrêtée d'opprimer son innocence par faux témoignages, il n'était pas besoin de tant de formalités où la force faisait la loi : que la vie et la mort lui étaient choses indifférentes, n'ayant jamais eu tant d'attache aux délices de cette vie qu'elle ne s'en dépouillerait aussi aisément que de sa robe, lorsqu'il plairait à Dieu, à la providence duquel elle avait parfaitement soumis la conduite de sa vie et de toutes ses actions. Au reste, qu'aisément ils lui pourraient ôter la vie, mais jamais lui ravir l'amour inviolable qu'elle portait à son seigneur et mari, et la réputation de princesse d'honneur, qu'elle ferait passer jusques aux cendres de son tombeau, malgré la calomnie et les artifices malicieux de ses ennemis. Ayant ainsi parlé, elle fit une humble révérence à la compagnie, et fut ramenée en la prison; et les juges ayant été long-temps aux opinions, il fut enfin arrêté que le comte l'irait rendre à son père et poursuivrait envers lui réparation de cet affront, par toutes sortes de voies dues et raisonnables.

» Dès le lendemain, le comte la fit de rechef tirer de la prison et jeter dans un carrosse bien gardé d'archers et soldats, pour la conduire en sûreté vers son père, auquel il la rendit, avec des plaintes et reproches tels que la violence de sa passion lui pouvait suggérer. Le prince, voyant sa fille garrottée comme une esclave et accusée d'un crime si détestable, jeta un cri comme un rugissement de lion, qui perçait le ciel et faisait fendre le cœur des assistans de compassion de ce pauvre vieillard, qui, s'arrachant la barbe et sa perruque chenue, jeta une pitoyable œillade vers son innocente fille. Le comte l'aperçut, et craignant qu'il la voulût sauver, il entra dans des fougues si désespérées qu'il semblait vouloir enrager. Et après avoir vomi une infinité d'injures contre sa femme et son beau-père, mettant main droite sur les gardes de son épée, jurant son grand serment que si on ne lui faisait prompte justice il en tirerait raison par les armes, il voulut sortir; mais le prince l'arrêta, et, le tenant par la main, tâcha de l'apaiser, lui promettant en foi de prince que si sa fille était trouvée coupable de ce crime, il l'en châtierait si sévèrement qu'il en serait satisfait, le priant de s'en retourner qu'il n'eût été témoin oculaire de la rigueur dont il voulait user à venger cet outrage, et commanda qu'on la serrât en une grosse tour qui regardait sur la mer, tandis que l'on travaillerait à son procès.

» Le comte se contenta de ces offres, et la pauvre innocente, ayant essuyé les injures de ses ennemis et de ses plus proches, et (ce qui lui

fut plus sensible) les insultations de sa marâtre, qui lui avait dressé cette partie, fut traînée par des satellites en cette chartre et étroitement gardée, sans être visitée ni consolée des hommes, mais d'ailleurs assistée de la grace de Dieu, avec lequel elle s'entretenait en l'oraison, vivant dans ce cachot en austérités et pénitences, s'armant par ces beaux exercices contre la violence de la persécution, avec une confiance filiale en la miséricorde de Dieu, qui lui faisait espérer de remporter la victoire des ennemis conjurés de sa vie, de son honneur et de son salut.

» Le prince lui ayant donné des juges, le comte pressait le jugement, sollicitant nuit et jour contre sa femme. Le procès instruit avec toutes les solennités et formalités, s'ensuivit sentence portant que : La jadis comtesse de Tréguier et Goelo, atteinte et convaincue d'adultère et infidélité envers son mari, était condamnée d'être brûlée vive et les cendres jetées en la mer. Ce jugement arrêté, les juges en donnèrent avis au prince, pour savoir ce qu'il en ordonnerait. (Jugez quel compliment de déférence à un père affligé!) Néanmoins, pour contenter son gendre et ne contrevenir à son serment, il abandonna sa fille à la rigueur de la justice, et voulut que la sentence sortît son plein et entier effet, et l'envoya tout-à-l'heure signifier à la prisonnière.

» Cette femme, non moins constante qu'innocente, ne se troubla de cette nouvelle; et s'étant jetée à genoux, les yeux arrêtés sur un crucifix qu'elle tenait en sa main, écouta paisiblement la longue suite de tant de paroles funestes messagères de sa mort, sans que sa constance parût aucunement ébranlée. La vertu est comme le cube; de quelque part qu'on la jette, se trouve toujours sur sa base. Cette triste lecture faite, elle baisa son crucifix, et s'étant levée, dressa ses beaux yeux vers le ciel, et dit d'une voix forte et assurée :

» Mon Dieu, mon Seigneur, qui connaissez les plus secrets replis de ma conscience, je supplie très-humblement votre adorable majesté de fortifier mon ame de votre grace en ce dernier période de ma vie; et puisque les hommes manquent au témoignage de mon innocence, donnez-moi la patience pour endurer la rigueur et ignominie du supplice, et la perte de ma réputation, qui va présentement succomber à la calomnie et aux malices artificieuses de mes ennemis. Et portant sa main droite sur le crucifix qu'elle tenait en sa main gauche, elle jura et protesta hautement que, sur le salut de son ame, jamais elle n'avait failli à l'endroit de son seigneur et mari. Lui pardonna sa mort, et aussi à son père, à sa marâtre et aux témoins qui avaient faussement déposé contre elle. Puis se tournant vers les commissaires, leur dit : Je vous assure, messieurs, que tout le regret que j'emporte hors du monde n'est que de voir que la rigueur de votre justice, faisant une trop hardie saillie hors des bornes de la juridiction, enveloppe celui qui est manifestement innocent dans le supplice de celle que vous avez jugée comme criminelle, et punit une créature de mort temporelle et éternelle avant d'avoir su pécher. Je suis grosse de quatre mois; mon enfant est vivant et bougeant, et vous le privez de baptême et de vie pour le crime supposé à sa mère. Pensez-y bien, je vous en prie, et cependant envoyez-moi des gens d'église pour mettre ordre au fait de ma conscience.

» Les commissaires ayant fait ce rapport, les juges croyant que ce fut une feinte pour prolonger sa vie de cinq mois, procédant d'une pusillanimité féminine, ordonnerent qu'elle serait visitée des matrones; lesquelles ayant, par leur rapport, confirmé la vérité de sa grossesse, les juges étaient d'avis de surseoir l'exécution, jusqu'à ce qu'elle se fût délivrée de son fruit, et en furent conférer avec les princes. Son père y consentait, mais le comte insista, et qu'on se dépêchât au plus tôt de la mère et du fruit. Les juges trouvant trop de cruauté en cette précipitation, voulant toutefois donner quelque satisfaction à cet homme, révoquerent la première sentence, et par une seconde la condamnèrent d'être enfermée vive dans un tonneau de bois, et jetée en pleine mer à la merci des vents, des ondes et des écueils. Cette seconde sentence lui ayant été prononcée, les bourreaux se saisirent d'elle et la lierent; puis elle réitéra sa confession et fit quelques ordonnances testamentaires, dont elle recommanda l'exécution à son mari.

» L'heure venue qu'il fallait aller au supplice, on lui vint dire qu'il était temps. Alors elle sortit de son cachot comme une lionne de sa caverne, tenant son crucifix en ses pures et délicates mains, liées de grosses cordes, faisant pa-

raître le ris sur son front, en dépit des larmes qu'elle versait ordinairement au plus fort de sa dévotion. Ce fut un spectacle de compassion de voir passer cette belle princesse le long de la ville, depuis le château jusques au port, entre les bourreaux et satellites, conduite des officiers de la justice, suivie d'une multitude confuse de peuple, dont les uns déploraient son malheur, les autres détestaient son crime, selon les diverses passions dont ils étaient agités.

» La pureté de sa conscience avait tellement charmé le sentiment des cruautés de son supplice, que comme elle avait ouvert son cœur à l'amour divin, aussi ouvrit-elle de rechef sa bouche au pardon de ses ennemis, et au dernier temps (qu'elle croyait) de sa vie, pria pour eux d'un cœur amoureux et d'une voix toute angélique, ajoutant : Qu'elle espérait qu'enfin ce beau jour viendrait qui ferait voir son innocence éclipsée sous les cruelles nuées de la perfidie. Cela dit, elle monta dans le navire, qui se mit incontinent à la voile ; et étant éloigné de terre de quinze à vingt lieues, on lui commanda de se disposer à subir l'exécution de la sentence. Elle se mit à genoux, recommanda son ame à Dieu, remercia les officiers de la peine qu'ils prenaient pour elle, les chargea d'assurer son père et son mari qu'elle mourait innocente des crimes dont on l'avait accusée, et dans le devoir de bonne fille et fidèle épouse, pardonna à ses ennemis, et s'étant munie du signe de la croix, entra courageusement dans le tonneau funeste que la malice des hommes avait préparé pour son naufrage, mais que la providence divine avait disposé pour lui servir d'arche, afin de la sauver d'un déluge de tant de misères.

» Sitôt qu'elle fut dedans le tonneau, il fut bouché et fermé, puis jeté dans la mer. Quoi fait, ils s'en retournent à Brest en assurer les princes. Le comte satisfait de la bonne justice que lui avait rendue son beau-père, prit congé de lui et s'en retourna en son pays.

» La perfide et déloyale marâtre, qui eût mieux mérité de passer par les mains impitoyables d'un bourreau, pour avoir, par ses sanglantes impostures, prostitué à l'ignominie du supplice celle que jamais l'amour lascif n'avait surmontée, triomphait de ce succès et s'éjouissait de s'être levé cette épine du cœur. Mais la providence de Dieu, qui avait déjà préservé notre innocente du feu, la délivra encore de cet autre élément, non moins formidable, pour lui donner sujet de chanter un jour en son honneur : Nous avons passé par le feu et par l'eau, et vous nous avez conduit en lieu de rafraîchissement.

» Son petit vaisseau, ballotté sur les ondes, servit de jouet aux vents et aux marées cinq mois entiers, qu'il côtoya les rivages de la Bretagne, de l'Angleterre et de l'Irlande, en danger continuel de mille naufrages humainement parlant inévitables, si la main du Tout-Puissant ne l'eût préservé de la furie des vents, de la violence des tempêtes, du choc des rochers et du bris des écueils.

» En cette effroyable solitude et cruel abandonnement, la pauvre princesse n'avait autre espérance qu'en la miséricorde de Dieu, qui n'abandonne jamais ses serviteurs. L'esprit (dit Philon) doit avoir un petit consistoire domestique où, déchargé des sens et de la masse des choses sensibles, il s'étudie à la connaissance de soi-même et à la recherche de la vérité. C'était en ce consistoire intérieur que notre sainte solitaire s'entretenait avec Dieu, dont elle recevait des caresses et des consolations qui charmaient l'ennui de ses misères. On ne lui avait donné aucune provision, ni vituailles, de sorte qu'en peu de temps elle fut pressée de disette et nécessité, nourrissant seulement son ame du pain de l'oraison, détrempé en ses larmes, tandis que son pauvre corps exténué s'en allait entièrement défaillant. Que faire en telle extrémité ? O merveille de la bonté et miséricorde de Dieu ! O abîme des secrets incompréhensibles de sa providence adorable !

La pauvre Azénor gisait adossée aux flancs de son tonneau, les yeux levés vers le ciel, faisant rouler de grosses larmes, comme autant de perles liquides sur ses joues pudiques, recommandant à Dieu sa pauvre ame, qui, succombant à tant de misères, s'en allait déloger de son corps, lorsque ses yeux mourans furent subitement frappés d'une clarté céleste qui pénétra le haut de son tonneau et lui fit voir un ange qui de sa seule présence convertit ce lieu infect et étroit en un petit paradis de délices, et la saluant amiablement, l'assura que ses prières étaient agréables à Dieu, qui ne l'abandonnerait jamais en cette affliction ; qu'elle espérât toujours en sa misé-

ricorde, et qu'il ferait paraître un jour son innocence avec plus d'éclat qu'elle n'avait enduré d'ignominie, à la confusion de ses ennemis. Puis lui présenta des vivres à foison, lui commandant d'en manger. Elle obéit, et ayant rendu graces à Dieu et à son céleste gardien, prit sobrement son repas, et incontinent son pauvre corps reprit ses forces et son cœur sa première vigueur. L'ange disparut sur l'heure, mais il ne faillit désormais de la visiter et lui apporter journellement tout ce qui lui était nécessaire pour sa nourriture et entretien.

» Au bout des cinq mois de sa périlleuse navigation, elle accoucha heureusement d'un fils dans cette étroite cabane, sans sage-femme, ni autre assistance que celle qui lui venait du ciel, de son ange et de sainte Brigitte, sa bonne maîtresse et patronne, qui la visitait souvent avant et après ses couches. Quand elle eut mis son enfant au monde, elle le prit entre ses bras, fit le signe de la croix sur lui et lui fit baiser son crucifix, attendant la commodité de le faire baptiser, et le pressant contre son sein pour l'échauffer, le baisait tendrement, versant quantité de larmes sur ses petites joues, puis le recommanda à Dieu, disant : Seigneur, qui avez délivré les trois enfans innocens de la fournaise en Babylone, et eu soin du petit Ismael abandonné dans la solitude d'un désert stérile ; qui avez préservé votre prophète du naufrage au milieu des mêmes abîmes, et fournissez abondamment aux petits corbeaux les nécessités de leur vie, je recommande à votre paternelle providence cette petite créature, affligée pour le crime supposé à sa mère ; ne permettez, mon Dieu, qu'il soit traité en coupable, parce qu'il est né malheureux, et puisque vous avez daigné avoir soin de la mère, n'oubliez aussi d'assister son enfant, afin que régénéré du saint baptême et enrôlé dans le catalogue de vos enfans, il glorifie éternellement votre saint nom et publie vos miséricordes. Ayant achevé, Dieu, pour sa consolation, lui fit connaître par un signe visible qu'il avait exaucé sa prière, déliant la langue du petit enfant, lequel voyant sa mère si affligée pour n'avoir le moyen de l'assister comme elle eût désiré, la regarda fixement, et souriant doucement, lui dit : Consolez-vous, ma chère mère, nous ne devons rien craindre ; puisque Dieu est avec nous, nous sommes au terme de notre voyage et proches au temps de la consolation que Dieu vous a promise par son ange.

» La comtesse fut bien étonnée de cette merveille, mais bien plus quand elle vit le même jour les effets prodigieux de la prédiction de son enfant. Car ne sentant plus son tonneau branler sur les ondes, ni repousser le choc des flots, elle jugea que Dieu l'avait conduite en quelque rade, ce qui se trouva véritable. Son tonneau fut premièrement aperçu d'un villageois, qui avait sa maison proche de ce havre nommé *Beau-Port*, à raison d'une riche abbaye de ce nom qui était là auprès en l'île d'Irlande. Ce paysan descendit promptement en la grève voir ce que c'était, et croyant que ce fût un tonneau de vin ou d'autre boisson resté du débris de quelque navire, que les houles et marées auraient poussé au rivage, il y allait donner du guimbelet ; mais Dieu, redoublant ses merveilles, délia de rechef la petite langue de l'enfant, qui défendit à ce paysan de passer outre, lui commandant d'aller trouver l'abbé de Beau-Port, seigneur de cette côte, et lui donner avis de ce qu'il avait trouvé.

» Le pauvre homme, épouvanté de cette voix, obéit, et s'en alla trouver l'abbé, lui raconta ce qu'il avait vu et ouï, le priant de se transporter sur les lieux pour voir ce que pourrait être. Il alla, accompagné de quelques religieux et des plus apparens habitans de son bourg, fit faire ouverture du tonneau, où il trouva une belle jeune femme qui tenait un petit enfant de deux jours, lequel de son souris et par ses gestes enfantins le semblait courtoisement saluer. Il les mena au bourg de son abbaye, les fit revêtir et rafraîchir, et ayant entendu tout à loisir le récit de leur fortune, il rendit solennellement grace à Dieu, et dès le lendemain baptisa le petit prince en la présence d'une multitude de peuple, qui était venu voir cette merveille. Et afin que son nom exprimât en quelque façon sa fortune, il le nomma sur les saints fonds *Buzeuc*, pour avoir été, par des miracles si prodigieux, né sur les eaux et miraculeusement préservé de tant de morts et de périls humainement inévitables. La comtesse s'habitua en cette bourgade, et y passa le reste de ses jours, assistée des charités et aumônes de l'abbé et des gens de bien ; et, pour éviter l'oisiveté, elle s'employait à laver les draps avec d'autres lavandières,

gagnant sa vie à la sueur de son visage, distribuant aux pauvres le peu de gain qu'elle tirait de ce métier vil et humble, réservait ce qui était précisément nécessaire pour sa nourriture et l'entretien de son enfant, qu'elle élevait soigneusement en l'amour et crainte de Dieu ; et dès qu'il fut en âge capable des lettres, l'abbé de Beau-Port le retira en son abbaye et se chargea de son instruction. Or laissons ici nos deux saints, et repassons la mer, pour voir comme tout se porte en la cour de Tréguier.

» Si la comtesse trempait en une grande disette après tant de misères et de périls, le comte ne souffrait pas moins dans les horreurs d'un crime qu'il n'avait commis que par trop de crédulité. Les deux années de l'absence de sa femme n'étaient encore écoulées, quand l'amour, que la calomnie semblait avoir éteint dans son cœur, se ralluma tout d'un coup et le jeta dans un cuisant repentir du traitement impitoyable qu'il lui avait fait; ce qui le rendit si chagrin et pensif qu'il ne reposait ni jour ni nuit; il ne trouvait rien à sa fantaisie, tout lui déplaisait, les visites mêmes de ses amis lui étaient importunes, et se laissa gagner à une sombre mélancolie, qui le confina dans une triste solitude où, tirant des sanglots du profond de son cœur, il pleurait continuellement son désastre et détestait sa trop grande crédulité, cause de la perte d'une des plus aimables créatures du monde.

» Ses serviteurs et ceux qu'il approchait de plus près tâchaient en vain de le divertir par toutes sortes de récréations et passe-temps, lui remontrant qu'il ne se devait laisser accabler à ces pensées mélancoliques, qui ne servaient qu'à troubler le repos de son esprit; au reste, qu'il n'avait point de sujet de regretter l'absence de la comtesse, qui l'avait ingratement éloigné de son cœur et de ses affections, qu'elle avait laissé embraser à des flammes si préjudiciables à son honneur qu'on n'y pouvait seulement penser sans exécration. On avait beau dire, tout cela n'était pourtant capable d'effacer de son esprit l'image de celle dont la vertu et honnêteté se présentaient continuellement à ses yeux et lui reprochaient sa trop grande précipitation; et quelque devoir que l'on fît pour le retirer de ces pensées pleines d'inquiétude, si faisaient-elles toujours quelque impression dans son esprit.

» Tandis que le comte se repent à loisir de sa faute, le temps qui découvre tout mit en évidence son erreur, l'innocence de sa femme et la malice de sa marâtre, laquelle, étant tombée malade, fut en peu de jours désespérée des médecins. Ce fut un rude coup de tonnerre, qui éveilla puissamment cette déloyale, lorsque moins elle s'y attendait, et la jeta dans des étranges appréhensions. D'un côté, elle voyait sa vie terminer en angoisses; et d'ailleurs elle avait devant les yeux l'horreur de son crime, et à ses oreilles la voix du sang innocent, qui criait vengeance de ses impostures. Enfin, alarmée de toutes parts, ne pouvant plus endurer le bourellement de sa conscience, elle déclara publiquement les artifices dont elle s'était servie pour ruiner la comtesse : petite satisfaction pour pire si grande faute. Le prince l'ayant ouïe parler, tomba évanoui, tandis que la misérable rendit l'esprit. Revenu de pamoison, il la voulait étrangler; et sachant qu'elle était décédée, à peu qu'il ne déchirât sa charogne à belles dents.

» Le comte ne tarda guère à avoir avis de cette palinodie, qui le frappa si vivement que de la tristesse il passa dans la fureur, et de celle-ci dans la rage, s'arrachant les cheveux et la barbe, renversant tout ce qu'il rencontrait; mais quand sa mémoire lui faisait ressouvenir du cruel traitement qu'il avait fait à sa chère et innocente épouse, il entrait en tel désespoir qu'il eût volontiers pardonné à qui l'eût tué, pour se voir délivré de tant de furies qui le persécutaient partout où il allait. Il maudissait tantôt la perfidie de sa marâtre, tantôt il se prenait à soi-même, puis détestait sa promptitude et précipitation; bref, ce n'était qu'épouvantables imprécations et sermens exécrables de tirer cruelle vengeance des auteurs de cette perfidie.

» Enfin, ne pouvant plus supporter tant d'inquiétudes, il s'avisa d'aller chercher le remède à sa douleur, et voir dans les îles et côtes septentrionales s'il pourrait apprendre quelque nouvelle de la comtesse, que Dieu pourrait avoir (comme innocente) sauvée du naufrage. Il communiqua son dessein à ses plus affidés serviteurs; et ayant pris de l'argent autant qu'il jugea lui être nécessaire, se mit en chemin, courut toutes les côtes maritimes de la Bretagne, Normandie, Picardie, Pays-Bas et Flandre, sans trouver aucune chose de ce qu'il cherchait. Il passa en

la Grande-Bretagne et les îles adjacentes, y fit les mêmes perquisitions, mais en vain; ce qui le fit résoudre à s'en retourner en Bretagne, désespérant désormais de son entreprise.

» Sur le point de son embarquement, son bon génie l'inspira de passer en Irlande, ce qu'il fit; et étant arrivé à Beau-Port, il déclara à l'abbé le sujet de son voyage et ce qu'il cherchait en ce pays. L'abbé (à qui peu de jours auparavant le petit prince Budoc avait prédit cette arrivée de son père), voyant l'accomplissement de la prédiction de son petit saint, embrassa affectueusement le comte, l'assurant qu'il était le très-bien venu, et que celle qu'il cherchait n'était pas loin de là. A cette nouvelle le comte ressuscita comme de mort à vie, et sans plus tarder voulut voir sa femme, que l'abbé fit incontinent venir avec son fils.

» Quand la comtesse vit son cher mari en sa présence, elle demeura immobile comme une statue, sans pouvoir dire mot, considérant l'admirable providence de Dieu qui, par des voies si considérables, commençait enfin à justifier l'innocence de ses déportemens. La batterie n'était que trop forte pour enlever son cœur, qui n'avait jamais écarté ses affections de son mari, même dans les plus cuisantes angoisses.

» Encore que tant de misères et langueurs eussent beaucoup ruiné la première beauté de la comtesse, si est-ce que son mari la reconnut, et se laissant tomber sur son col, lui donna mille baisers amoureux, et, la tenant étroitement embrassée, versait un déluge de larmes, ne pouvant quitter celle qu'il avait tant regrettée et si long-temps cherchée. Est-il possible (disait-il) que ce soit ici ma chère Azénor, que j'ai tant pleurée comme morte, et tant cherchée depuis notre triste départ? Oserai-je bien regarder cette innocente, qui a trouvé son salut dans les abîmes, la sûreté dans la violence des tempêtes, la furie des vents et les précipices des écueils? Que pour le moins j'embrasse tes pieds, chère moitié, puisque je ne mérite de te regarder en face. Puis, se tournant vers le petit prince Budoc, son fils, le prit entre ses bras, et le caressant mignardement, s'enquerrait de lui des circonstances et particularités de leur fortune; et ayant entendu avec admiration les miracles que Dieu avait faits en leur faveur, il en rendit graces à la bonté divine, qui ne délaisse jamais ses fidèles serviteurs.

» Le voyage du comte ayant eu une issue si heureuse, il fit équiper un grand navire pour repasser avec sa femme et son fils en Bretagne, résolu d'y vivre désormais paisiblement avec eux en ses terres. Néanmoins Dieu en disposa autrement; car, soit que la fatigue de ses voyages l'eût trop travaillé, soit aussi que la longue tristesse et mélancolie l'eût accablé, soit aussi que cet air grossier et septentrional eût altéré sa complexion et son tempérament naturel, il tomba malade d'une langueur qui ne lui permit pas de se mettre sur mer, pendant laquelle la comtesse lui rendit toute sorte d'assistance; ce qui lui perçait le cœur, la voyant avoir si parfaitement oublié le mauvais traitement qu'elle avait reçu de lui.

» Enfin, la longueur de sa maladie, qui l'affaiblissait de jour à autre, lui faisant craindre qu'elle en serait l'issue, il voulut de bonne heure mettre ordre au fait de sa conscience, se confessa généralement à l'abbé, reçut les saints sacremens de l'eucharistie et d'extrême-onction, demanda pardon à sa femme, donna sa bénédiction à son fils, passa paisiblement de cette vie à l'autre. Son corps fut porté dans l'église abbatiale de Beau-Port, où, ses obsèques solennellement célébrées, il fut enterré en lieu honorable.

» La comtesse devenue veuve perdit l'envie de revenir en son pays, et voulut passer le reste de sa vie en ce pauvre village, ayant parfaitement oublié le monde et tout ce qui le concerne. Dès qu'elle eut congédié les serviteurs de son défunt mari, elle s'adonna plus que de coutume aux œuvres de pénitence et mortification, redoublant ses charités envers les pauvres, selon la portée de son petit pouvoir. Elle recevait un singulier contentement de se voir de riche comtesse devenue pauvre lavandière; de princesse de sang illustre chétive femmelette, inconnue des hommes; de grande dame honorée et suivie de train et serviteurs, veuve retirée, seulette, méprisée du monde et abandonnée de ses parens. Son exercice ordinaire c'était l'oraison, y employant tout le temps qu'elle pouvait dérober à son travail, fréquentant l'église où était enterré son mari, dont elle arrosait le tombeau d'abondance de larmes, et soulageait l'ame de ses prières, aumônes et bonnes œuvres, surtout de grand nombre de messes qu'elle y faisait célébrer à son intention.

» Elle eut ce contentement, avant de mourir,

de voir le prince saint Budoc, son fils, fouler généreusement aux pieds les grandeurs passagères du monde, et, dédaignant de recueillir les riches successions de ses parens, faire heureusement échange des possessions temporelles avec l'héritage éternelle, lorsque humblement prosterné aux pieds de l'abbé de Beau-Port, il reçut de ses mains l'habit de religieux, postposant l'éclat de son cercle comtal à l'humilité d'une couronne monacale, et son écarlate à un simple et pauvre froc, pour s'assurer un jour de la robe d'immortalité. Certes, notre comtesse se trouva alors au comble de ses souhaits, et pouvait dire, comme sainte Monique quand elle vit son fils Augustin entièrement converti à Dieu, qu'elle ne désirait rien plus en cette vie, puisqu'elle voyait son cher enfant si avantageusement appointé en la cour du roi des rois, ne souhaitant désormais aucune chose avec plus de passion que de se voir déliée de son corps et être avec Jésus-Christ. Le ciel agréa ses désirs, et Dieu voulant récompenser ses travaux et sa patience de la couronne d'immortalité, l'appela à soi après une légère maladie, pendant laquelle elle eut le loisir de se disposer à ce passage, recevoir ses sacremens et donner sa bénédiction à son fils, lequel l'ensevelit près de son défunt mari, en son monastère, et s'acquitta de prier Dieu pour le repos de son ame. » (1)

Le château de Brest était imprenable à une époque où l'artillerie était inconnue ou mal dirigée; aujourd'hui il ne pourrait supporter un siége en règle. M. de Fréminville observe seulement fort judicieusement qu'il serait très-utile *pour maîtriser la ville en cas de révolte!*

Outre le château de Brest, on peut visiter la salle de spectacle, commode, mais peu élégante; l'église Saint-Louis, remarquable seulement par le tombeau de Ducouédic, qui y a été déposé; la halle, dont la charpente hardie et légère est un chef-d'œuvre de construction.

Brest est la ville de France où il pleut le plus fréquemment, et où règnent les vents les plus violens et les plus continuels; aussi les hommes n'y sortent qu'enveloppés dans des manteaux vernissés, les femmes dans des capes brunes. C'est une population de toile cirée et de cuir bouilli, qui vit les pieds dans la pluie et la tête dans la brume. Cependant, malgré l'humidité du climat, Brest manque d'eau (1).

Maintenant, pour gagner le port, descendez du château au fer à cheval et au quai de la mâture. Arrêtez-vous près de la cale de la Rose, et là contemplez l'admirable spectacle qui se déroule sous vos yeux. Au premier plan, à droite, s'élève le château, comme une vieille sentinelle d'un autre âge; au-delà, la machine à mâter, si légèrement élancée dans les airs; plus loin encore, la longue rangée d'édifices qui, commençant à la tour du contrôle et s'étendant en demi-cercle, vont finir à l'hôpital neuf.

Ce qui vous saisit à l'aspect de cette grande ligne de bâtimens, c'est une expression de la force et de la puissance. Il y a quelque chose d'imposant dans ces édifices sans fin entassés l'un sur l'autre comme des montagnes : on dirait un ouvrage de géants. Le côté gauche du port est plus varié et moins sévère. Le bois des Capucins, dans le fond, forme un contrast riant avec le long toit bleu du bagne, qui occupe la partie opposée. La cale couverte, soutenue sur des piliers qui de loin ne laissent pas que d'avoir une certaine

(1) *Vie des Saints de Bretagne*, par Albert-le-Grand.

(1) La seule source qui alimente presque toutes ses pompes vient du dehors, au moyen d'un aqueduc qui traverse les fortifications. En été, le manque d'eau se fait si vivement sentir que les gens du peuple qui ne peuvent se rendre à la fontaine pendant le jour, à cause de leur travail, sont fréquemment obligés d'attendre une partie de la nuit près de la pompe que leur tour arrive. Cela a lieu surtout à Recouvrance. Les bains qui s'alimentent d'eau potable sont alors également obligés de chômer. L'administration de Brest, après avoir fermé l'oreille pendant quinze ans aux réclamations des habitans, vient enfin d'aviser aux moyens de leur fournir la quantité d'eau rigoureusement nécessaire pour les premiers besoins. Le conseil municipal s'est enfin aperçu, en 1835, que la marine devait à la ville une certaine quantité d'eau en compensation d'un terrain qui lui avait été antérieurement cédé par celle-ci. De plus, la source dite de Trémilliau, en dehors des remparts de Recouvrance, a été acquise. Quatre châteaux d'eau ont déjà été construits pour recevoir les eaux provenant de la marine et celles de Trémilliau; la source de la rue des Sept-Saints, qui alimentait le quai de Brest, a été fouillée et avivée; une autre du côté de Recouvrance, perdue depuis plusieurs années, a été retrouvée, et enfin on en a découvert une nouvelle dans la rue dite de la Fontaine. On peut donc espérer que d'ici à peu de temps Brest aura moins à souffrir du manque d'eau qui s'y fait si vivement sentir depuis long-temps.

élégance ; la grande ouverture formée dans la continuité des édifices par les bassins de Recouvrance : le pavillon de l'artillerie, avec son toit en pyramide tronquée ; la caserne des Marins, suspendue au sommet d'une roche, forment la partie pittoresque du tableau ; tandis que le milieu, occupé par le cours de la Penfeld, présente ses navires de toute espèce couvrant les eaux du fleuve depuis le vaisseau à trois ponts jusqu'à la yole légère qui fend rapidement la lame sous les avirons de dix rameurs.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur du port. A mesure que l'on avance et que l'on voit de plus près les détails, une émotion d'un autre genre se fait sentir ; à l'admiration vient se mêler quelque chose d'indéfinissable qui resserre le cœur et maîtrise son élan. Les quais, chargés de canons rangés symétriquement sur leurs chantiers, de piles d'ancres de toutes les dimensions, de câbles-chaînes, de gueuses, sont presque partout revêtus pour ainsi dire d'un aspect de fer. Le mouvement de 4,000 ouvriers dans une activité continuelle ; le bruit des maillets des calfats sur les flancs des navires, des marteaux sur les enclumes ; les toitures rouges des vaisseaux amarrés dans le port ; les mâtures élancées et les gréements raidis de ceux qui vont prendre la mer ; les grandes lignes blanches de leurs batteries, interrompues seulement par les canons des sabords, tout transporte l'étranger dans une sphère d'idées inaccoutumées. A chaque pas il se trouve arrêté par un spectacle nouveau pour lui. Dans ces grands bassins de radoub, c'est un vaisseau que l'on carène, et la flamme qui presse ses flancs, depuis la quille jusqu'à la préceinte, l'épaisse fumée qui s'échappe, lui font croire à un vaste incendie. Sur ces chantiers, c'est quelque énorme pièce de bois que l'on élève pour en faire une des membrures du bâtiment que l'on y construit. Et en voyant cette grande machine de guerre à son berceau, on aime à se la figurer prenant fièrement place parmi les vétérans de la flotte, adoptant un nom, comme *Wagram* ou *Marengo* ; on aime à se demander ce qu'elle deviendra dans le cours de sa vie aventureuse : car un bâtiment est presque un être vivant : il a un nom, une patrie ; il la quitte et marche dans le monde docile comme un coursier à la voix qui lui commande ; il va faire admirer ses formes nobles ou gracieuses en de lointains pays ; il brave les tempêtes, il se bat, et finit souvent, comme l'homme, par périr d'une fin prématurée au milieu des tourmentes ; et quand, revenant dans le port après avoir accompli quelque grand œuvre, il rentre dans la foule, sa gloire lui reste ; on le montre, on le nomme comme on montre et comme on nomme le brig l'*Inconstant* qui ramena Napoléon de l'île d'Elbe, ou les triples batteries du doyen de nos vaisseaux, qui perdit, en 1792, son vieux nom des *États de Bourgogne* pour prendre celui d'*Océan*, nom qu'il a su conserver glorieux dans les combats de la révolution et de l'empire.

Ce qui contribue à donner au port de Brest un aspect encore plus sévère, c'est le grand nombre de forçats que l'on y rencontre à chaque pas. Un vif sentiment de répulsion et de crainte s'empare toujours de l'étranger à la vue de ces habits couleur de sang, au bruit de ces chaînes qui résonnent si lugubrement sur le pavé des quais ; et cependant on veut lire sur ces figures flétries quelques traces des passions qui les ont animées ; on cherche à entendre une de ces voix qui ont prononcé autrefois de terribles paroles de colère et de meurtre : car tel est l'homme ! il aime ce qui est étrange, ce qui le remue, ce qui l'épouvante ; on va voir les forçats comme ces bêtes féroces en cage dont les rugissemens causent un effroi mêlé d'intérêt et de curiosité.

L'étonnement que fait naître le port de Brest se change en admiration, si l'on vient à réfléchir aux travaux gigantesques qu'a nécessités sa création. Quand on se reporte à l'époque où la Penfeld roulait ses eaux entre les rochers élevés qui formaient ses rives, et que l'on se dit que la main de l'homme a tout aplani, qu'il n'a reculé devant aucun obstacle pour mettre à la place son œuvre, tout ce qu'il peut y avoir de désagréable dans la disposition de quelques édifices cesse de frapper, et l'on devient indulgent par admiration.

Mais en considérant les choses sous le point de vue de leur utilité présente, on ne peut s'empêcher de remarquer que les excavations, dans plusieurs endroits, n'ont pas été étendues assez loin des rives, de sorte que les quais sont trop étroits ; cela donne à l'ensemble de l'arsenal un aspect un peu écrasé. Cet encaissement, du reste, ainsi que les nombreux coudes que forme le cours de la rivière, contribuent à la sûreté du port. La force des vents et celle de la lame sont ainsi rompues,

et sous un climat si rude, dans un pays où les coups de vent sont si violens, cette disposition des lieux était nécessaire pour donner un abri complet aux vaisseaux. Cependant les excavations peuvent être encore continuées sans danger, et l'on s'en occupe activement, comme je le ferai remarquer plus loin.

Pendant long-temps le port s'est terminé aux deux tiers de sa longueur actuelle. Deux tours, la tour Noire du côté de Brest, située au bas de l'extrémité de l'Hôpital Neuf, la tour Blanche du côté opposé, fermaient la fortification qui lui servait d'enceinte. Transportée, à la fin du siècle dernier, à la hauteur du Point-du-Jour, l'arrière-garde se trouve maintenant vis-à-vis la clôture de la fortification du Bouguen et celle de Kéliverzan. La longueur comprise entre la chaîne de l'avant-garde et celle de l'arrière-garde est de 2,700 mètres, sur une largeur moyenne de 80 à 100 mètres. Mais toute la partie comprise entre cette première chaîne et le vaisseau amiral est réputée port de commerce, quoique toujours soumise aux mêmes règles que la partie militaire pour tout ce qui tient à la sûreté et la surveillance, et l'état y conserve même des postes de vaisseaux. Sur toute cette longueur, la profondeur de l'eau, dans les plus basses marées, est au-dessus de 25 pieds, profondeur plus que suffisante pour le mouillage d'un vaisseau à trois ponts. Cet espace est divisé en trente-cinq postes de vaisseaux, sans compter ceux de l'amiral et de l'arrière-garde; et comme dix au moins de ces postes peuvent être doublés, le port peut ainsi contenir quarante-cinq vaisseaux. Une trentaine de frégates de divers rangs, démâtées de leurs beauprés, peuvent en outre prendre place à leurs côtés, ainsi qu'un nombre plus grand de corvettes, de brigs, de transports, et tous les bâtimens nécessaires au service d'une armée navale formidable.

Voilà le port dont la nature a doué la France, et cela à l'entrée de la plus belle rade du monde! Mais tous ces avantages sont d'une faible importance quand les institutions ne viennent pas les seconder, et malheureusement le défaut d'un système large et grand, tel que sut en concevoir le génie de Colbert, porte une atteinte mortelle à la prospérité de la marine française. Nos législateurs, peu au fait de ce qui se rattache à cette source de puissance nationale, se laissent dominer par les idées de quelques ambitions tracassières. Puissent les perturbations continuelles apportées dans les institutions qui régissent nos arsenaux ne pas achever de perdre la marine française!

Qu'on me permette maintenant de donner quelques détails arides, mais essentiels, en indiquant, dans une course sur les deux rives, la destination des principaux édifices qui les bordent, dressant ainsi l'état des lieux de notre capitale maritime à la fin de 1835.

En entrant dans le port, par la grille du bassin, on s'arrête d'abord nécessairement pour examiner la belle forme qui se présente à la vue. C'est la plus ancienne, non-seulement du port de Brest, mais encore de tous les ports de France. A son extrémité est un bâtiment d'une belle ordonnance, qui renferme les ateliers de la ferblanterie et de la serrurerie, et les magasins de la quincaillerie. En montant le long du bassin se trouvent la chaudronnerie, l'atelier des boussoles et l'école de maistrance.

A la suite, et parallèlement au cours de la Penfeld, viennent les bureaux de la direction des mouvemens du port, et au-dessus ceux du détail des travaux, puis le magasin général et l'atelier de la pavillonnerie.

Derrière ces bâtimens existe une grande cour triangulaire, fermée du troisième côté par la haute muraille de rochers qui supporte le jardin de Keravel. A l'une des extrémités de cette cour sont la plomberie et la bibliothèque (1).

(1) La bibliothèque du port de Brest contient environ 9,000 volumes. Elle est bien tenue et convenablement disposée. Mais sa position la rend presque inutile; les habitans de Brest qui désireraient en profiter ne peuvent la fréquenter sans une permission d'entrée dans le port, et les employés de la marine, occupés tous les jours, ne pourraient y aller qu'aux heures où on la ferme; aussi est-elle presque toujours déserte.

Il serait indispensable qu'une ville de l'importance de Brest offrît des ressources d'études et d'instruction; mais l'administration municipale, qui est peu littéraire, ne se décidera sans doute de long-temps à former une bibliothèque; c'est tout au plus si elle a bien voulu accepter les ouvrages que le ministre de l'intérieur lui a fait parvenir de son propre mouvement. L'incurie avec laquelle on a laissé dépérir la volumineuse collection qui avait été déposée à la municipalité de Brest en 1794, collection long-temps gaspillée, et dont les débris insignifians n'ont été enlevés aux rats que depuis un an, donne la mesure du goût que les diverses administrations de cette ville ont toujours témoigné pour les lettres. Mais à défaut de bibliothèque spéciale, la ville pourrait du moins prendre des arrangemens avec la marine pour loger

Intérieur du Port de Brest.

Au-delà du magasin général règnent trois grands corps de bâtimens symétriques, occupés, le premier par la voilerie, le second par la garniture, et le troisième par la salle de coupe des cordages et des gréemens. Les rez-de-chaussée servent de magasins pour les gréemens confectionnés et pour d'autres produits d'ateliers. Le dépôt de toiles à voiles est aussi renfermé dans le premier de ces bâtimens. Cette partie des quais est couverte de gueuses et de canons. En sortant de la salle de coupe on se trouve sur l'esplanade du bagne et en face de la porte de la corderie haute. Au-dessous, et sur une ligne parallèle, est l'ancienne corderie basse, qui sert maintenant de magasin de câbles-chaînes et de cordages. L'usage des chaînes pour remplacer les câbles en chanvre a amené la suppression de l'une des corderies, et la haute seule suffit aux besoins du service. Elle a 360 mètres de longueur. Sur le quai sont rangées, par grandes piles, des ancres de toutes les dimensions, depuis celles du poids de 5,000 kilogrammes jusqu'à celles d'une goelette, dont le poids ne dépasse pas 300 kilogrammes. A l'extrémité des corderies sont les magasins aux goudrons et aux essences, et un dépôt de chanvres.

Sur le terrain élevé qui les domine se présente l'Hôpital Neuf, divisé, du côté du port, en trois grands corps de bâtimens d'un bel effet. Deux machines à vapeur, de la force de six chevaux, y élèvent de l'eau de la mer et aussi de l'eau douce qu'elles puisent dans un grand réservoir situé un peu plus loin. Elles doivent servir en outre à faire marcher deux scieries, dont l'une à pierres et l'autre à bois. Ce réservoir est de la contenance de 200 mètres cubes, et reçoit les eaux de Poulic-al-Léas, et bientôt celles de l'anse Saupin.

Je reviendrai plus loin avec détails sur les eaux douces que possède le port.

Ici commence une série de bâtimens contournant toute l'anse de la tonnellerie. Dans cette anse elle-même se trouve un vaste platin où se fait l'examen des bois de construction présentés en recette, et sur le quai à droite sont des fosses pour le sciage des bois; à l'entrée, les deux rives communiquent par un pont à quatre volées, le seul, je crois, construit en France sur ce plan. Le premier édifice que l'on rencontre est un vaste magasin de chanvres, puis les caves de la direction des subsistances, des magasins de bordages, et, à l'extrémité, l'atelier de la poulierie; de l'autre côté sont l'atelier de la tonnellerie et le dépôt des caisses à eau.

Le terrain qui domine la tonnellerie, et qui est contigu à la fortification du Bouguen, renfermait, il y a quelques années, le joli jardin du Point-du-Jour. A cette époque, les principaux chefs de service jouissaient de fort beaux jardins appartenant à la marine. Ces priviléges abusifs, qui nécessitaient d'assez grandes dépenses, ont été supprimés, et les préfets maritimes ont seuls conservé cette faveur. Le Point-du-Jour a été transformé en un chantier de pierres de taille, et l'on y élève les pierres au moyen d'une grande machine à treuil.

En continuant cette promenade le long du quai, on arrive à la boucherie, le dernier établissement de ce côté du port. Deux cales de construction ont été récemment faites dans le petit enfoncement qui la précède; mais un vaste projet doit, dit-on, être mis à exécution. Il consiste à élargir les quais depuis cet endroit jusqu'au Point-du-Jour, en faisant disparaître les rochers qui les bordent, et à y établir neuf autres cales.

A côté de la boucherie est le parc au bois à brûler, et derrière se trouve le platin à démolition, situé dans la partie la plus reculée du port, comme pour cacher ce qu'il y a de triste dans l'aspect de ces grands débris provenant peut-être de quelques-unes de nos illustrations navales.

A partir de ce point il n'y a plus de quais proprement dits, mais seulement un chemin étroit, bordé par l'ancien jardin du Bocage, et l'on arrive promptement à la fin du port, qui se trouve fermé par la fortification du Bouguen.

Passons maintenant sur l'autre rive, et descendons le cours du fleuve. Nous y trouverons d'abord de beaux fours à chaux et à briques, et des fourneaux où l'on fabrique depuis peu de bonne pouzolane avec les sables provenant du curage du port. Un peu plus loin est le grand parc à charbon de terre de Kéliverzan.

Jusqu'au magasin de la mâture l'on ne rencontre sur le quai que le hangar du canot du roi. Ce magasin se trouve séparé du grand bâ-

la bibliothèque de cette dernière dans un lieu central et accessible, en y joignant les livres qu'elle possède; par ce moyen il serait possible aux habitans d'en tirer quelque profit de plaisir et d'instruction.

timent qui sert d'atelier de la mâture, mais qui est insuffisant, par un espace qui doit être bientôt recouvert d'une charpente réunissant les deux édifices, et sous laquelle les ouvriers pourront travailler à l'abri.

Devant la fortification élevée qui s'avance en pointe sur le quai, et que le génie militaire n'a jamais voulu consentir à abattre, l'on a creusé depuis quelques années le bassin du Salou, et en avant on a établi un vaste platin pour la réparation des chaloupes et des canots. Le hangar où on les construit se trouve au-dessus, sur le quai. Le bassin du Salou a cet avantage sur les cinq autres bassins de Brest, que son radier étant très-haut, il peut s'épuiser tout seul cent jours par an, sans le secours des pompes; mais il ne peut recevoir que des frégates, tandis que des vaisseaux à trois ponts entrent dans les autres.

Un terrain de grande étendue s'élève en amphithéâtre rapide devant toute cette partie du quai. La portion la plus rapprochée de la fortification de Kéliverzan, qui autrefois formait le jardin d'un des chefs de service, est destinée à être excavée presqu'entièrement, et les travaux s'exécutent déjà avec activité. L'autre est couverte par une plantation de pins de Riga qu'y fit faire M. de Caffarelli, avec l'intention de les utiliser un jour pour le service de la marine.

Nous arrivons aux quatre cales de construction de Bordenave, qui ont le défaut d'être trop rapprochées; ce qui, joint à leur exposition au nord, et à leur adossement contre la haute muraille de rochers qui les domine, les rend humides et expose les bâtimens que l'on y met en chantier à une prompte détérioration.

Derrière ces cales est un petit atelier de forges, puis trois grands hangars, trop près du rocher, qu'il serait utile d'excaver davantage, et servant pour l'installation des mâts, pour la confection des cabestans, et pour celle des hunes. Au-delà un même corps de bâtiment réunit le musée maritime, où sont déposés quelques modèles de navires et de machines, l'école élémentaire des apprentis, et les ateliers de la peinture et de la sculpture. Dans les combles de cet édifice, quelques ouvriers confectionnent ces beaux modèles que l'on admire au musée naval de Paris.

Viennent ensuite l'atelier de la menuiserie; au rez-de-chaussée, quelques magasins et les bureaux de la direction des travaux hydrauliques et de celle des constructions navales. Derrière ces derniers l'on a créé depuis peu un atelier pour la réparation des machines à vapeur; il est bien insuffisant, et l'on s'occupe à en construire un autre.

Depuis les cales de Bordenave jusqu'à ce point, le quai est dominé par un terrain élevé où existe un beau bois dépendant de la caserne des Capucins. Sur le quai s'élève la cale couverte; une cale ordinaire lui est adossée.

Nous voici rendus à l'anse de Pontaniou, où ont été creusées quatre belles formes, pouvant toutes recevoir des vaisseaux à trois ponts, et communiquant entre elles par un système de syphons; de sorte que leur épuisement peut se faire simultanément, au moyen d'une pompe mise en action par une machine à vapeur.

Parallèlement à ces formes règne un long édifice dont le rez-de-chaussée est occupé par l'atelier des grandes forges, et l'étage supérieur par celui de l'ajustage. On prolonge maintenant cet édifice vers Pontaniou, afin d'y créer un atelier convenable pour la réparation des machines à vapeur, et d'y réunir encore quelques autres ateliers à métaux dépendants de la direction des constructions navales.

Ici le port paraît fermé par la haute muraille qui s'élève à l'extrémité des bassins; mais le terrain présente une disposition toute particulière, dont on a su tirer habilement parti. Cette muraille soutient une large chaussée qui sert de communication entre Recouvrance, la caserne des Capucins et les rues du quartier de Pontaniou. La prison de Pontaniou et des magasins appartenant à la direction des travaux hydrauliques supportent une partie de cette chaussée, sous laquelle passe aussi un chemin qui conduit dans un vaste enclos nommé la Magdeleine. C'est là que sont réunis les ateliers à bois et à métaux de la direction que nous venons de citer, ainsi que la vitrerie et son atelier de peinture.

En revenant autour des bassins l'on trouve, du côté opposé à celui des grandes forges, un dépôt de vieux fer et le bâtiment qui renferme l'approvisionnement général des fers et des clous. La salle des gabarits en occupe l'étage supérieur.

De ce point une rampe assez rapide conduit à la porte rouge, et est dominé par la caserne des Marins, qui revient en retour au-dessus du magasin aux fers.

Sur le quai s'élève un grand pavillon, connu sous le nom de pavillon des chantiers, et renfermant une partie des bureaux de la direction d'artillerie; puis l'on trouve un petit dépôt de charbon de terre, la coquerie, et l'on arrive à un petit pavillon où sont encore des bureaux de la même direction.

Les bâtimens qui suivent servaient autrefois de magasins pour renfermer des gréemens tout préparés, et l'on voit au-dessus des portes les noms à demi effacés des vaisseaux auxquels ils appartenaient. Maintenant, au rez-de-chaussée, se trouve la clouterie des constructions navales, et au-dessus différens magasins.

Il est facheux de dire que voilà quatre ans que la ruine qui suit vient attrister les regards, et cela presque à l'entrée du premier port de France. Le 25 janvier 1832, la flamme dévora cet édifice, qui datait de 1672, et qui renfermait la salle d'armes et la limerie. Le feu dura toute la nuit, et sa violence était telle que si le moindre vent s'était élevé, le port entier était menacé de devenir la proie des flammes. Derrière cette masure sont des forges, et au haut du rocher qui la domine, près de la porte rouge, la fonderie de l'artillerie.

Un grand et beau bâtiment, dont le rez-de-chaussée est voûté et renferme l'atelier du charronage, se prolonge presque jusqu'à la grille de l'arsenal, qui n'en est séparée que par les bureaux des gardes d'artillerie. Dans ce même édifice est la salle de la garniture; la salle d'armes y a été aussi placée provisoirement depuis l'incendie de 1832. Les quais de cette partie du port sont couverts de rangées de canons, de caronades et de mortiers.

Un projet important doit bientôt être mis à exécution et changer l'aspect de ces lieux. L'arsenal brulé, la clouterie, doivent disparaître: tout l'espace qu'ils occupent, et celui qui regne jusqu'au pavillon des chantiers, sera couvert par deux grands corps de batimens construits sur le plan de l'atelier du charronage, où seront commodément installés les ateliers de l'artillerie, qui maintenant sont trop à l'étroit.

En sortant par la grille de l'arsenal l'on parvient sur le quai de Recouvrance; mais l'on n'a pas cependant visité tout le port de Brest: il reste à voir le parc aux vivres et quelques dépendances de l'artillerie.

A l'entrée du parc aux vivres l'on trouve la boulangerie et les magasins qui lui sont nécessaires. Quelques appentis dans les cours servent d'ateliers pour la fabrication de la choucroûte et de l'oseille confite. Au-delà est un magasin pour les vivres de retour, et enfin le magasin aux salaisons et aux légumes.

Un peu plus loin, sur le quai, se trouve un parc à boulets, et sur le plateau qui domine la pointe sont les ateliers de l'apprêté et des artifices, ainsi que quelques magasins appartenant à l'artillerie.

Je viens d'indiquer, dans une nomenclature un peu aride, et dans laquelle je n'ai rien omis d'important, la destination des édifices qui bordent les deux rives de la Penfeld, depuis l'entrée du port jusqu'à la chaîne de l'arrière-garde. La marine possède encore quelques établissemens au-delà, en remontant le cours de la rivière. J'en parlerai tout à l'heure; mais avant de quitter l'arsenal, je vais donner quelques renseignemens généraux sur les ateliers et les magasins qu'il renferme.

Dans l'état actuel des choses, les établissemens du port de Brest peuvent suffire pour l'armement immédiat d'une flotte formidable. Les magasins en général sont assez vastes pour contenir les approvisionnemens nécessaires au service courant de plusieurs années. Les ateliers sont assez bien disposés, assez étendus pour renfermer les nombreux ouvriers qu'il faudrait employer si des armemens considérables étaient ordonnés simultanément. Cependant des améliorations importantes s'effectuent journellement, ou sont en projets. Ainsi le prolongement du batiment des grandes forges permettra de réunir plusieurs ateliers à métaux de la direction des constructions navales, ce qui accélérera beaucoup d'opérations.

Les dépendances de l'artillerie sont loin de suffire à ce service, qui ne possède pas assez de magasins, et qui est obligé d'employer à cet usage des batimens flottans. J'ai indiqué le projet qui remédiera à ce mal.

La direction des subsistances peut se plaindre de ce que la boucherie est trop éloignée de son centre d'action. Cet établissement est d'ailleurs mal disposé. Il faudrait construire un abattoir entre la salle dite des vingt fours et le magasin des salaisons. Il existe là un bel emplacement qui

est tout disposé pour recevoir cette destination. Les établissemens qui dépendent de cette direction peuvent cependant satisfaire aux besoins d'une escadre nombreuse. Ainsi, lors de la réunion à Brest, en 1802 et 1803, des flottes combinées française et espagnole, il y avait 45 vaisseaux de ligne, presqu'autant de frégates et beaucoup d'autres bâtimens légers. Le service de cette armée, joint à celui des troupes de la marine à terre et sur les batteries de la côte, et à celui de l'hôpital, du bagne et des autres établissemens, donnait un effectif de plus de 50,000 rationnaires à nourrir journellement.

Le magasin des salaisons et des légumes n'est pas assez considérable. Depuis long-temps on demande, pour augmenter ses ressources, la reconstruction d'un magasin incendié situé auprès de la grille de la batterie royale, et dont il n'existe plus que le rez-de-chaussée.

Les trois salles de la boulangerie contiennent 45 fours, qui peuvent être employés indistinctement à la fabrication du pain et du biscuit. Une seule de ces salles, qui n'a que 14 fours, est plus que suffisante pour le service ordinaire.

Il n'existe pas de caves proprement dites au port de Brest. Jusqu'à présent on a donné ce nom à des hangars placés sur le bord de l'anse de la tonnellerie, qui n'étaient fermés qu'avec des planches mal jointes, et qui viennent enfin de l'être par des murs. Ils sont du reste très-bien situés, au nord, et disposés aussi convenablement que possible pour le logement et la conservation des liquides. Ils sont au nombre de quatre, et peuvent contenir de 14 à 15,000 barriques. La moitié de cette quantité assurerait le service de six mois de campagne pour 13,000 hommes.

Le port ne possède pas d'ateliers pour la préparation des salaisons. Celles de lard viennent de Cherbourg et de Nantes, celles de bœuf de Rochefort et de Bordeaux, où la marine possède de très-beaux établissemens pour cette fabrication. La qualité inférieure de nos porcs et la petite taille de nos bœufs s'opposent à ce qu'ils soient employés à cet usage.

La direction des mouvemens du port et celle des constructions hydrauliques n'ont, je crois, rien à désirer.

Je viens d'indiquer rapidement la situation présente des divers services du port, faisant ressortir les améliorations qui doivent leur être apportées. Encore un mot sur ce point. En général, les machines n'y sont pas assez employées. Cet inconvénient se fait sentir dans beaucoup d'ateliers, et sera, dit-on, bientôt réparé.

Actuellement il n'existe dans le port que quatre machines à vapeur. Celle de la Magdeleine, de la force de cinq chevaux, fait marcher les tours à métaux de la direction des constructions hydrauliques; elle a été construite dans l'atelier même qu'elle sert, d'après le système de Maudslay. Celle des bassins de Recouvrance sert à leur épuisement; elle est de la force de dix chevaux, et sort des ateliers de Landerneau, où elle a été construite par M. Frimot. Les deux autres, qui élèvent de l'eau à l'Hôpital Neuf, sont de la force de six chevaux, et proviennent de la fabrique de M. Saulnier. Mais il est question d'en placer trois nouvelles aux grandes forges, dont deux serviraient de moteur à la soufflerie, et l'autre à un martinet. Une quatrième mettra en mouvement les tours à métaux de l'artillerie; enfin une cinquième remplacera la lourde et vieille machine hydraulique de la poulierie.

En parlant des machines existantes en ce moment au port de Brest, je dois citer la belle presse hydraulique située dans la cour des grandes forges; elle peut produire une force de 300,000 kilogrammes, et sert à essayer les câbles-chaînes, les fers, les crémaillères à ridages, etc. Elle provient de la fabrique de Charenton. Je ne puis non plus passer sous silence la machine à commettre le cordage de M. Hubert; mais il est triste de la voir traîner à bras d'hommes, tandis que la mécanique pourrait facilement lui donner un moteur plus économique et plus régulier.

La marine, comme je l'ai déjà dit, possède d'autres établissemens en dehors du port, sur la rivière de Penfeld. A droite, on achève, près de l'anse Saupin, une vaste buanderie où le linge sera séché au moyen d'étuves chauffées par la vapeur. A gauche, les magasins de Kervallon viennent d'être achetés, il y a quelques mois, et ont été immédiatement utilisés pour renfermer des affûts de canon. L'île factice élevée sous l'administration de M. Caffarelli possède de grands hangars où sont placés des bois de construction, des planches et des bordages. On y dépose aussi des bois de démolition. Enfin, au fond d'une petite anse, se trouve l'usine de la Villeneuve, qui, depuis quelques années, a pris beau-

coup de développemens. Elle est spécialement destinée à travailler les vieux fers, à réparer les ancres et les objets de grosse forge. Elle possède des martinets, une fonderie en vieille fonte, et un laminoir à plomb. Succursale des différens services, elle pourvoie aux besoins imprévus de tous, ou à ceux pour lesquels ils ne trouvent pas assez de ressources dans leurs propres ateliers. Cet établissement est d'une grande utilité pour le port de Brest; mais il réclame quelques améliorations : il n'a qu'un moteur hydraulique, d'une chute de cinq à six mètres, et d'un produit minimum de 6,000 mètres cubes d'eau par 24 heures; ce moteur ne suffit pas pour les travaux qui s'y exécutent, et l'on doit y établir deux machines à vapeur qui sont réclamées avec instance. La Villeneuve ne communique avec le port que par la rivière, de sorte qu'il faut profiter de la marée pour se rendre d'un point à l'autre. On a le projet, afin d'utiliser les produits des excavations du port, de faire un chemin sur la rive, de Kervallon jusqu'à l'usine.

Depuis l'extrémité nord de l'île factice jusqu'à la Villeneuve et le village de Penfeld, le lit de la rivière sert de dépôt de bois de construction et de petites mâtures. Il y en a pour des valeurs considérables, et le mélange journalier qui s'y opère des eaux douces des ruisseaux et de celles de la mer contribue à leur conservation, en empêchant le ver marin qui les perfore de pouvoir y exister. Mais le dépôt de Kerhuon est encore plus considérable. C'est une grande anse à deux lieues de Brest, dans la rivière de Landerneau, dont la surface submersive est de 36 hectares; elle est fermée du côté de la mer par une digue en maçonnerie et par une écluse établie de telle sorte que l'eau de la mer y pénètre, et cependant qu'elle peut à volonté se remplir entièrement d'eau douce. Elle renferme pour plus de dix millions de bois de construction et de grosses mâtures; on vient d'y transporter les bois de l'anse de Rostellec, qui n'était plus d'aucune utilité.

Il est maintenant intéressant de connaître le nombre des ouvriers de toute condition que le port emploie dans ses nombreux ateliers et sur ses chantiers. Voici quelques chiffres sur ce sujet pour l'année 1834.

La direction des constructions navales a eu deux mille huit cent vingt ouvriers civils, ayant donné huit cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-onze journées de travail, et ayant perçu un salaire de 1,333,642 fr. 27 cent.

Report.	2,820	814,791	1,333,642 fr.	17 c.
Celle des mouvemens du port.	395	129,058	181,671	64
Celle de l'artillerie, { ouvriers civils. . .	218	88,758	106,493	32
Celle de l'artillerie, { ouvriers militaires.	114			
Celle des constructions hydrauliques. . .	562	140,477	236,094	80
Celle de la Villeneuve.	126	29,767	61,062	49
Celle des subsistances.	199	62,458	78,876	80
Le magasin général et la direction des approvisionnemens, supprimée en 1835.	291	85,631	112,640	45
Ce qui donne un total (d'ouvriers). . .	4,725			
Ayant travaillé (journées).		1,350,940		
Et ayant ensemble reçu pour salaire.			2,110,481 fr.	67 c.
La journée moyenne des ouvriers civils s'est trouvée fixée à. . .			1	57

La direction des constructions navales, celles des mouvemens du port, des constructions hydrauliques et des approvisionnemens, ont en outre employé 1,447 forçats, ayant donné 380,630 journées, et ayant reçu pour salaire la somme de 67,944 fr. 90 c.

Cambry s'est plaint, avec raison, de ce que le port de Brest ne possédait pas d'hôpital bâti spécialement pour cette destination. Il en existe enfin un, qui a été ouvert il y a un an, et qui porte le nom d'*Hôpital Neuf*. L'emplacement choisi pour sa construction est resserré entre les fortifications

est tout disposé pour recevoir cette destination. Les établissemens qui dépendent de cette direction peuvent cependant satisfaire aux besoins d'une escadre nombreuse. Ainsi, lors de la réunion à Brest, en 1802 et 1803, des flottes combinées française et espagnole, il y avait 45 vaisseaux de ligne, presqu'autant de frégates et beaucoup d'autres bâtimens légers. Le service de cette armée, joint à celui des troupes de la marine à terre et sur les batteries de la côte, et à celui de l'hôpital, du bagne et des autres établissemens, donnait un effectif de plus de 50,000 rationnaires à nourrir journellement.

Le magasin des salaisons et des légumes n'est pas assez considérable. Depuis long-temps on demande, pour augmenter ses ressources, la reconstruction d'un magasin incendié situé auprès de la grille de la batterie royale, et dont il n'existe plus que le rez-de-chaussée.

Les trois salles de la boulangerie contiennent 45 fours, qui peuvent être employés indistinctement à la fabrication du pain et du biscuit. Une seule de ces salles, qui n'a que 14 fours, est plus que suffisante pour le service ordinaire.

Il n'existe pas de caves proprement dites au port de Brest. Jusqu'à présent on a donné ce nom à des hangars placés sur le bord de l'anse de la tonnellerie, qui n'étaient fermés qu'avec des planches mal jointes, et qui viennent enfin de l'être par des murs. Ils sont du reste très-bien situés, au nord, et disposés aussi convenablement que possible pour le logement et la conservation des liquides. Ils sont au nombre de quatre, et peuvent contenir de 14 à 15,000 barriques. La moitié de cette quantité assurerait le service de six mois de campagne pour 13,000 hommes.

Le port ne possède pas d'ateliers pour la préparation des salaisons. Celles de lard viennent de Cherbourg et de Nantes, celles de bœuf de Rochefort et de Bordeaux, où la marine possède de très-beaux établissemens pour cette fabrication. La qualité inférieure de nos porcs et la petite taille de nos bœufs s'opposent à ce qu'ils soient employés à cet usage.

La direction des mouvemens du port et celle des constructions hydrauliques n'ont, je crois, rien à désirer.

Je viens d'indiquer rapidement la situation présente des divers services du port, faisant ressortir les améliorations qui doivent leur être apportées. Encore un mot sur ce point. En général, les machines n'y sont pas assez employées. Cet inconvénient se fait sentir dans beaucoup d'ateliers, et sera, dit-on, bientôt réparé.

Actuellement il n'existe dans le port que quatre machines à vapeur. Celle de la Magdeleine, de la force de cinq chevaux, fait marcher les tours à métaux de la direction des constructions hydrauliques; elle a été construite dans l'atelier même qu'elle sert, d'après le système de Maudslay. Celle des bassins de Recouvrance sert à leur épuisement; elle est de la force de dix chevaux, et sort des ateliers de Landerneau, où elle a été construite par M. Frimot. Les deux autres, qui élèvent de l'eau à l'Hôpital Neuf, sont de la force de six chevaux, et proviennent de la fabrique de M. Saulnier. Mais il est question d'en placer trois nouvelles aux grandes forges, dont deux serviraient de moteur à la soufflerie, l'autre à un martinet. Une quatrième mettra en mouvement les tours à métaux de l'artillerie, enfin une cinquième remplacera la lourde vieille machine hydraulique de la poulierie.

En parlant des machines existantes en ce moment au port de Brest, je dois citer la presse hydraulique située dans la cour des grandes forges; elle peut produire une force de 300 kilogrammes, et sert à essayer les câbles-chaînes, les fers, les crémaillères à ridages, etc. Elle vient de la fabrique de Charenton. Je ne puis non plus passer sous silence la machine à mettre le cordage de M. Hubert; mais triste de la voir traîner à bras d'hommes, que la mécanique pourrait facilement lui un moteur plus économique et plus régu

La marine, comme je l'ai déjà dit, d'autres établissemens en dehors du po la rivière de Penfeld. A droite, on achè de l'anse Saupin, une vaste buanderie linge sera séché au moyen d'étuves chau la vapeur. A gauche, les magasins de Ke viennent d'être achetés, il y a quelque et ont été immédiatement utilisés pour des affûts de canon. L'île factice élevé ministration de M. Caffarelli possè hangars où sont placés des bois tion, des planches et des borda pose aussi des bois de démolition d'une petite anse, se trouve l' neuve, qui, depuis quelques

de la ville et les corderies, et n'a pas permis de lui donner tout le développement nécessaire. On lui reproche d'avoir des cours trop étroites, humides et froides. Le manque de promenade pour les convalescens se faisait aussi vivement sentir, et malgré le peu d'étendue de la grande cour, on vient d'y planter quelques arbres. Jusqu'à présent il a servi aux besoins du service pour un personnel de 18 à 19,000 hommes susceptibles d'y être admis; mais une épidémie, ou le retour d'une flotte importante en cas de guerre, forcerait de recourir à l'hôpital Saint-Louis, qui probablement sera entretenu pour cette éventualité. Celui de Pontanézen a été aussi évacué; on cesse même de le réparer; mais une guerre le rendrait encore nécessaire.

Ces trois hôpitaux peuvent recevoir :

	Sur 2 rangs.		Sur 3 rangs.
L'Hôpital Neuf.	1,000	malades.	1,300
Saint-Louis. . .	620	*id.*	750
Pontanézen. . .	708	*id.*	850
TOTAL. . .	2,328	*id.*	2,900

Le lazaret établi sur l'île de Trébéron pourrait aussi en admettre cent quatre-vingts.

Près de l'île Trébéron se trouve l'île des Morts, où sont élevés trois grands magasins servant de poudrière, et pouvant contenir ensemble 12,000 barils de poudre de 50 kilgrammes. Deux autres à la Pointe en peuvent prendre près de 3,000, et celui qui existe sur la hauteur de Bordenave 2,600; cet approvisionnement peut satisfaire dans tous les cas de guerre.

Indépendamment de ces dépôts, la marine possède encore une grande poudrière sur l'île d'Arun, près du Faou.

Je dois aussi parler des casernes. La plus importante et la plus belle est celle du quartier de la Marine; ce beau bâtiment est malheureusement gâté par l'observatoire qu'on a eu la bizarre idée de lui superposer. D'après une mesure toute récente, le système des hamacs a été adopté au port de Brest pour le couchage des équipages de ligne à terre. La moitié des chambres de cette caserne ont été disposées de manière à recevoir des hamacs ou des lits, indifféremment. Elle peut loger environ 3,000 hommes. Elle est occupée maintenant par un bataillon de la garnison de la place, par deux compagnies d'artillerie de la marine, et par quelques compagnies des équipages de ligne. Les bureaux de la majorité générale sont placés dans le pavillon du sud, et ceux de la division dans le pavillon du nord.

Du côté de Brest il y a encore deux autres petites casernes, destinées aux compagnies de garde-chiourmes; la première est à l'entrée du bagne, l'autre dans le bâtiment de la manufacture de toiles à voiles, supprimée depuis quelques années; elles peuvent contenir trois à quatre cents hommes.

Les autres casernes sont du côté de Recouvrance. Celle des Capucins est située dans une position admirable, sur le terrain élevé qui domine les bassins de Pontaniou et qui s'étend jusqu'aux cales de Bordenave. Un beau bois de haute futaie y est attenant et formerait une promenade charmante en été si l'accès en était permis. C'est un ancien couvent de capucins, et les bons pères ont fait place à la compagnie des ouvriers de l'artillerie et aux deux compagnies de mousses, qui l'occupent actuellement. Celle dite caserne des Marins est aussi dans une position élevée de l'autre côté des bassins de Pontaniou. Elle peut contenir 1,200 hommes, et est destinée aux équipages de ligne.

Je mentionne aussi en passant celle des Ursulines à Landerneau, où est le dépôt des régimens coloniaux, et dans laquelle 900 hommes peuvent être casernés.

Cambry a donné une description si complète du bagne de Brest, extraite du mémoire même de M. Choquet-Lindu, que je n'ai besoin d'y rien ajouter. Je dirai seulement quelques mots de ses habitans. Du 25 août 1749, époque de l'arrivée de la première chaîne, jusqu'à la fin de 1835, le bagne a reçu 49,371 forçats. Depuis quelques années le nombre de ceux qui y sont renfermés s'élève à environ 2,800, dont 14 à 1,500 à perpétuité. Pendant que M. Hyde de Neuville était ministre de la marine, en 1828, il crut faire beaucoup pour leur amélioration morale en les dirigeant sur les différens bagnes, suivant la durée de leurs peines. Brest et Rochefort furent destinés aux hommes condamnés à perpétuité ou à dix ans au moins de travaux forcés; Toulon dut recevoir ceux condamnés à une moindre peine. Dans l'intérieur des bagnes, des catégories furent établies entre eux, d'après la nature de leurs crimes et

[illegible]

leur conduite. Mais cette partie de l'ordonnance n'a jamais été exécutée à Brest, et ne pourra jamais l'être. Il y aurait trop de dangers à laisser dans une même salle les 600 plus mauvais sujets du bagne: ce serait une réunion telle qu'on pourrait en concevoir difficilement une pire, et l'arsenal ne serait vraiment pas en sûreté contre les projets qui pourraient fermenter dans de pareilles têtes. Il faut tempérer, par le mélange des bons, la violence des méchans, au risque de sacrifier le retour au bien des premiers; telle est la fatale nécessité des bagnes. Ce n'est pas ici le lieu de m'élever contre cette institution qui remonte à une époque où les idées contre la répression des peines n'étaient empreintes que de violence et de brutalité; mais je dois cependant dire que les bagnes sont une des hontes de la France, et que leur situation dans les ports tend constamment à démoraliser la classe si nombreuse des ouvriers. Le bagne a son hôpital particulier, qui contient 201 lits.

Je ne peux terminer cette description du port de Brest sans parler des eaux qu'il possède.

Une conduite en tuyaux de fonte de fer, d'une longueur de 3,400 mètres, va bientôt amener les eaux de l'anse Saupin dans le grand réservoir qui se trouve au pied de l'hôpital, et que j'ai mentionné plus haut. Ces sources, très-abondantes, donnent un produit moyen de 10 pouces de fontainier.

Une autre conduite amène au château d'eau qui se trouve à l'extrémité nord de la terrasse du quartier de la Marine, les eaux des sources de l'Harteloire et de Stivelou, qui sont situées à environ 1,000 mètres de la ville, et dont le produit moyen est de 7 pouces et demi.

La source de Poullic-al-Léas, derrière la poulierie, d'un produit moyen de 3 pouces et demi, verse ses eaux dans le réservoir qui reçoit celle de l'anse Saupin.

Celles du coteau de Kerinou, qui sont conduites à l'ancien hôpital Saint-Louis, ont un produit extrêmement variable, quelquefois même intermittent; on les a vues s'élever à 16 pouces, mais elles ont cessé de couler pendant la sécheresse de 1835.

Les trois fontaines suivantes ont leur source dans l'intérieur de la fortification, et sous ce rapport sont d'une grande importance. La fontaine Caffarelli, décorée d'une statue d'Amphitrite, que Coisevox fit pour les bosquets de Marly, a un produit assez abondant; mais ses eaux, qui viennent des rochers situés derrière la voilerie, ne sont pas d'une bonne qualité. Celle de la cour du magasin général a, au contraire, des eaux excellentes, mais elle ne donne qu'un produit d'un pouce. Enfin dans l'intérieur du Bouguen existe encore une bonne source qui donne de l'eau à la boucherie.

Passons du côté de Recouvrance.

La belle source de Pontaniou, dans la rue Saint-Malo, a aussi l'avantage d'exister dans l'intérieur de la place. Son produit moyen est de 5 pouces d'eau, qu'elle verse autour des bassins et sur le mole qui s'avance près des bureaux de la direction du génie. Celle du Carpont, en dehors du rempart, qui alimente les fontaines de Pontaniou et de la caserne des Marins, est d'un produit d'un pouce et demi. Elle a tari en 1835.

Enfin l'ancienne source de Trémilliau, dont la ville possède les deux tiers, fournit de l'eau aux vivres et au parc d'artillerie. Son produit total est de 5 pouces.

On voit que les eaux de Recouvrance ne sont pas aussi abondantes que celles de Brest; mais de nouvelles acquisitions viennent d'être faites, qui permettront bientôt de satisfaire à tous les besoins du service.

Je n'ai pas cité quelques autres petites sources sans importance, qui n'ont pas de conduite, et qui existent encore sur les deux rives.

Je viens de faire une description complète du port de Brest, certain de n'avoir rien omis d'essentiel dans cette longue énumération de richesses, si ce n'est les édifices que possède la marine dans l'intérieur de la ville, tels que l'hôtel de Saint-Pierre, où réside le préfet maritime; l'hôtel de l'ancienne intendance, et quelques autres bureaux. Il est intéressant de savoir à quelles sommes elles sont évaluées, je trouve ce chiffre dans le compte du matériel de la marine pour 1832, présenté aux chambres pendant la session de 1835.

Au 31 décembre 1832, la valeur des édifices terminés ou non terminés s'élevait à	25,600,000 fr.
Celle des approvisionnemens de toute espèce qui s'y trouvaient contenus, à	79,300,000 fr.
Ce qui donne un total de . . .	104,900,000 fr.

Dans cette somme n'est pas comprise la valeur des bâtimens flottans, ni celle du matériel d'armement qui existait à leurs bords. Si on la compare à la

somme portée au même compte pour la valeur totale des édifices et des approvisionnemens de tous les ports, qui se trouve être de 323,000,000 fr., l'on voit que le port de Brest possédait à lui seul, à la fin de 1832, le tiers des richesses de la marine.

Les forts et les batteries de la rade et du goulet avaient en outre un matériel de 1,900,000 fr.

Avec une telle importance, l'arsenal de Brest doit nécessairement employer une forte part du budget de la marine; aussi la moyenne de la dépense, pour les 8 années 1826—1833, a été de 16,837,000 fr., presque le quart de celle des budgets; mais en 1831, 1832 et 1833, la dépense a toujours été en diminuant et au-dessous de la moyenne; dans cette dernière année, elle ne s'est même élevée qu'à 13,370,000 fr.

Les environs de Brest sont généralement moins pittoresques que les autres parties du Finistère.

Cependant on se promène avec plaisir sur la route de *la terre des lépreux* (Lambezellec). A voir ce coteau à contours arrondis, couronné de bois, de jardins et de blanches maisons de campagne, on croirait se trouver dans la haute Bretagne, devant un des agrestes et doux paysages qui environnent Rennes. Le village de Lambezellec lui-même, frais et riant, tout parsemé de bastides à jalousies vertes, dont les tonnelles de rosiers et de chèvre-feuille regardent le chemin, vous fait croire que vous êtes hors du Finistère et de ses villages boueux. Cette prospérité de civilisation et cette élégance de bien-être sont dues en partie à la proximité du grand port, en partie à l'administration habile du maire de Lambezellec. Du reste, les bourgs qui avoisinent Brest sont tous plus ou moins remarquables par un air de propreté et la grace de leurs guinguettes. Guipavas, sur la route de Landerneau, rappelle les environs de Paris; on dirait un de ces joyeux villages qui se sont groupés aux cent barrières de la grande cité. De Guipavas si vous continuez votre route jusqu'à l'auberge appelée *la Croix de la Lieue*, qui se trouve située une lieue avant Landerneau, vous apercevrez à droite une route de traverse qui vous conduira au fameux chateau de Joyeuse-Garde, appelé dans le pays *chateau de la Forêt* (1). Ici vous foulez une terre sainte et poétique. Le castel dont vous n'apercevez plus que le portail couvert de lierre fut le berceau de la chevalerie. Dans ces routes ombreuses que vous parcourez a retenti le cliquetis des armes des compagnons d'Artus; c'est au milieu de cette forêt rapetissée maintenant comme les souvenirs qu'elle rappelle, et qui rampe en humble taillis, que l'on vit un soir passer comme une vision, au galop de son palefroi de guerre, un chevalier aux armures noires tenant entre ses bras une jeune femme tremblante qui murmurait des paroles d'amour; et le lendemain le roi Artus chevauchait furieux sur les traces de Tristan le Léonnais, redemandant sa chère Iseult qui lui avait été enlevée. Toute la poésie du moyen âge est ici; on la respire dans l'air, on la lit sur les feuilles, on l'entend dans les brises. Le murmure de l'Elorn au bas de la colline, la clochette du cheval qui va trottant le long des coulées, le chant du pâtre qui se perd sur les rochers lointains, tout semble vous parler de ces temps de poésie primitive, tout vous rappelle les romanesques aventures; et tout palpitant de souvenirs au milieu de cette nature sauvage, vous marchez rêveur, le cœur gonflé d'émotions et tout enivré des parfums du passé.

En continuant à côtoyer l'Elorn, vous visiterez le manoir de *la Pallue*, qui date du quinzième siècle, et plus loin, à un quart de lieue au-dessous de Landerneau, la chapelle de Beuzit, dans laquelle se trouve le tombeau d'Ollivier de la Pallue. Ce monument, en kersanton, est entouré d'arcades gothiques et d'écussons; on a représenté sur la pierre du tombeau un chevalier recouvert d'une cotte de mailles, les mains jointes et les pieds posés sur un lion.

Traversez Landerneau, jolie petite ville, également remarquable par sa situation pittoresque et son air d'industrie et de bien-être; entrez dans son église, dont vous admirerez le portail et la tour bizarre. Jetez en passant un coup d'œil vers la vieille maison de la sénéchaussée, bâtie sur le pont, et revêtue d'une inscription gothique qui avertit qu'elle fut bâtie en 1518, par *puissant Jacques, vicomte de Rohan, comte de Porhoët, seigneur de Léon, de la Garnache, de Beauvoir sur mer, et de Blain.*

Faites une excursion du côté de Ploudiry, vers le bourg de la Martyre. L'origine de ce bourg est ancienne et historique. Salomon, roi de Bretagne, fut assassiné par ses sujets révoltés près

(1) Cambry, page [illegible]

Petite paysanne des environs de Brest.

de Ploudiry ; une chapelle fut édifiée sur le lieu du meurtre pour en perpétuer la mémoire, et les habitans du pays lui donnerent le nom de *Er-Merzeur* (la place du martyre). La chapelle d'*Er-Merzeur* est celle du bourg de la Martyre. C'est dans cette église, voûtée et décorée d'un grand nombre de sculptures bizarres, que fut enterré Salomon. Ses anciens sujets venaient chaque année, pour expier leur crime, adresser leurs prieres au ciel sur sa tombe : ils y passaient souvent plusieurs jours, ce qui conduisit à ce lieu désert et sauvage beaucoup de marchands. L'habitude de se rendre à la Martyre se perpétuant, on y construisit bientôt des maisons, et ce fut ainsi que le bourg prit naissance. On y établit ensuite une foire de bestiaux qui durait quinze jours, et qui maintenant ne dure plus que trois. C'est la plus considérable du Finistere ; on y voit quelquefois jusqu'à 12,000 chevaux.

A Saint-Urbain, commune peu éloignée, l'on trouve le vieux manoir de Kerdaoulas, habité par M. de Goesbriant, célebre poete bas-breton.

En revenant de la Martyre à Landerneau, visitez la petite église de Pencran, chef-d'œuvre de goût et de délicatesse, et tout auprès l'ancien château de Lesguern, remarquable par sa situation.

Prenez ensuite la grande route de Morlaix jusqu'au château de la Roche-Maurice, situé à une lieue de Landerneau.

Cette ruine est une des plus belles du Finistère. Du haut des décombres qui ont comblé la principale tour, le regard plonge dans une campagne délicieuse toute bordée de prairies, de bocages et de champs cultivés. On sait au milieu de la vallée tous les contours de l'Elorn, à demi voilé par les osiers et les saules. Le murmure rieur des cascades, le traquet des moulins, le frémissement du feuillage, forment une rumeur mélodieuse et confuse qui monte du vallon jusqu'à vous; tandis que la cloche tinte, derriere, dans la tour aérienne, et mêle à toutes ces harmonies sa voix frêle et mélancolique.

La chapelle de la Roche-Maurice mérite d'être visitée pour son clocher tailladé à jour et son portail orné de pampres et de figures en kersanton assez correctement exécutées. On voit dans l'intérieur un jubé en bois fort habilement sculpté, et qui serait encore plus beau si le pinceau du barbouilleur ne l'avait point défiguré. Dans le chœur, des deux côtés du lutrin, se trouvent d'immenses coffres qui servent de bancs, mais qui n'appartiennent pas évidemment à la chapelle actuelle, et qui doivent remonter aux premiers temps du christianisme, si l'on en juge d'après leur forme fruste et massive.

Le reliquaire de l'église de la Roche est un édifice d'ordre corinthien et d'un travail très-soigné. On aperçoit sous le soubassement dix compartimens dans lesquels se trouvent des figures représentant les diverses professions de la vie. Du côté gauche de la façade se trouve un béuitier, au-dessus duquel on a sculpté la mort tenant une flèche à la main. Elle semble menacer tous les personnages sculptés à sa suite, et au-dessous du squelette terrible on lit ces mots : *je vous tue tous.* On voit que cette série de figures forme un véritable poëme : c'est un abrégé de la fameuse danse macabre.

L'église de la Roche-Maurice est du seizième siècle, ainsi qu'on le voit par le nom de l'ouvrier auquel on doit la voûte en bois de la nef, les corniches sculptées et le jubé. *A : Rolland*, 1559.

Le reliquaire est de 1639.

Les vitraux de cette église, bien conservés, sont aussi très-remarquables.

Quant au château de la Roche-Maurice, que l'on appelle dans le pays *castel roc'h Morvan*, il fut fondé en 819, par Morvan, roi de Léon et de Cornouaille. Mais un autre château existait précédemment dans le même lieu, ainsi que nous l'apprend la légende de Saint-Riok.

Néventer et Derrieu, guerriers de la grande Bretagne, passant un jour près la riviere de *Dour-doun* (eau profonde), qui sépare le Léonnais de la Cornouaille, virent le seigneur de la forteresse qui dominait cette riviere s'y précipiter du haut de l'une de ses tours. Ils l'en retirerent, et apprirent de lui que le pays était ravagé par un dragon avec lequel Bristokus, roi de Brest, avait fait un accord, moyennant lequel on lui livrerait tous les samedis un homme tiré au sort. Le seigneur Elorn avait été choisi tant de fois par le hasard qu'il avait successivement livré au dragon, en son lieu et place, tous ses domestiques et vassaux, si bien qu'il ne lui restait plus que sa femme et son fils Riok. Ne

voulant pas les abandonner au monstre, il avait préféré se donner la mort.

Derrien et Néventer le consolèrent et lui proposèrent de le délivrer du dragon, à la condition que son fils Riok embrasserait le christianisme; ce à quoi Elorn ayant consenti, les deux guerriers se rendirent à la caverne du dragon, qui était *long de cinq toises*, *gros par le corps comme un cheval*, *la tête faite comme un coq*, *retirant fort au basilic*, *tout couvert de dures écailles*, *la gueule si grande que d'un seul morceau il avalait une brebis*. Derrien le blessa mortellement; son compagnon et lui le conduisirent à Brest, au roi Bristokus, puis ils se rendirent à *Tolente*, où ils s'embarquèrent pour l'Angleterre. Ce fut en mémoire de cette aventure que la rivière de Dour-doun fut appelée Elorn.

De retour à Landerneau, vous pouvez vous diriger de nouveau vers Brest, en suivant le cours de l'Elorn.

Vous voici vis-à-vis la côte de Plougastel (1); le bateau de passage vous y transportera. Montez la butte qui conduit au bourg, puis détournez-vous : la rade de Brest, la côte de Saint-Marc, les mille sinuosités du rivage, ces énormes rochers que vous avez à vos côtés sur le premier plan, et qui servent comme de repoussoir au paysage, forment un spectacle ravissant. Vous le perdrez bientôt de vue en continuant votre route jusqu'au village.

Le cimetière contient l'un des monumens les plus curieux de notre département. C'est un calvaire en kersanton orné d'innombrables statues représentant la vie de Jésus-Christ. Cette composition rappelle, pour la naïveté et l'originalité poétique de ses détails, les meilleures conceptions du moyen âge. Elle est cependant presque moderne, car une inscription placée sur le calvaire porte qu'il fut achevé en 1602. Mais il ne faut pas oublier que le moyen âge dura plus long-temps dans notre province qu'ailleurs. Quoique la sculpture du calvaire de Plougastel manque de correction, comme toutes celles de nos églises, il est impossible de ne pas admirer la verve et la fécondité de l'artiste rustique qui l'a exécuté. L'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem au son du bigniou, la tentation et l'enfer, sont des scènes que l'on croirait empruntées aux grotesques et terribles gravures de Callot. M. de Fréminville dit que le calvaire de Plougastel fut élevé par un seigneur du pays pour accomplir un vœu qu'il avait fait pendant une épidémie ou peste, comme on disait alors, qui avait ravagé la Bretagne en 1598.

Si cela est, on a lieu d'être surpris de ne trouver, dans aucune des inscriptions qui accompagnent le monument, le nom et les titres de ce seigneur, formalité à laquelle les nobles et orgueilleux fondateurs ne manquaient guère. L'absence de cette indication, et les noms *des curés et des membres de la fabrique*, gravés sur ce calvaire, nous feraient croire que cet ouvrage a été érigé au moyen des quêtes et avec les ressources de l'église, plutôt que par un seigneur du lieu. Quoi qu'il en soit, un hasard heureux nous a conservé le nom du *picoteur* auquel nous devons cette œuvre bizarre. Il s'appelait *A. Corr*, ainsi qu'on peut le voir dans une des inscriptions.

Le costume des femmes de Plougastel est l'un des plus pittoresques de l'Europe. Celui des paysannes de la campagne de Rome est plus riche, mais non plus gracieux. Il est défiguré, comme le costume suisse, et comme une foule d'autres trop vantés, par un corsage très-court qui donne à la taille quelque chose de lourd et de contrefait. L'habit breton, au contraire, suit les formes et leur laisse tout leur naturel, toute leur souplesse, toute leur allure. Nous avons regretté long-temps qu'aucun peintre n'ait voulu consacrer sa vie à étudier cette race forte et belle, qui revêt un costume si noble et si expressif, et n'ait cherché à révéler par les formes sa poésie intérieure. Mais nous croyons que nos souhaits à cet égard vont enfin être remplis. La Bretagne, qui depuis quelques années a eu son poète et son historien, aura enfin son peintre; elle avait son Camoëns et son Macpherson, il ne

(1) Le hameau dans lequel on descend, en arrivant sur la côte de Plougastel, s'appelle *le Passage*. Sa chapelle, quelques ormeaux, le vieux manoir du Cosquer, lui donnent un aspect agréable. C'est dans la cour du Cosquer que se trouve le puits cité par Cambry, dont l'eau monte quand la mer se retire, et s'abaisse quand elle monte; cette eau est potable et sans aucun goût saumâtre.

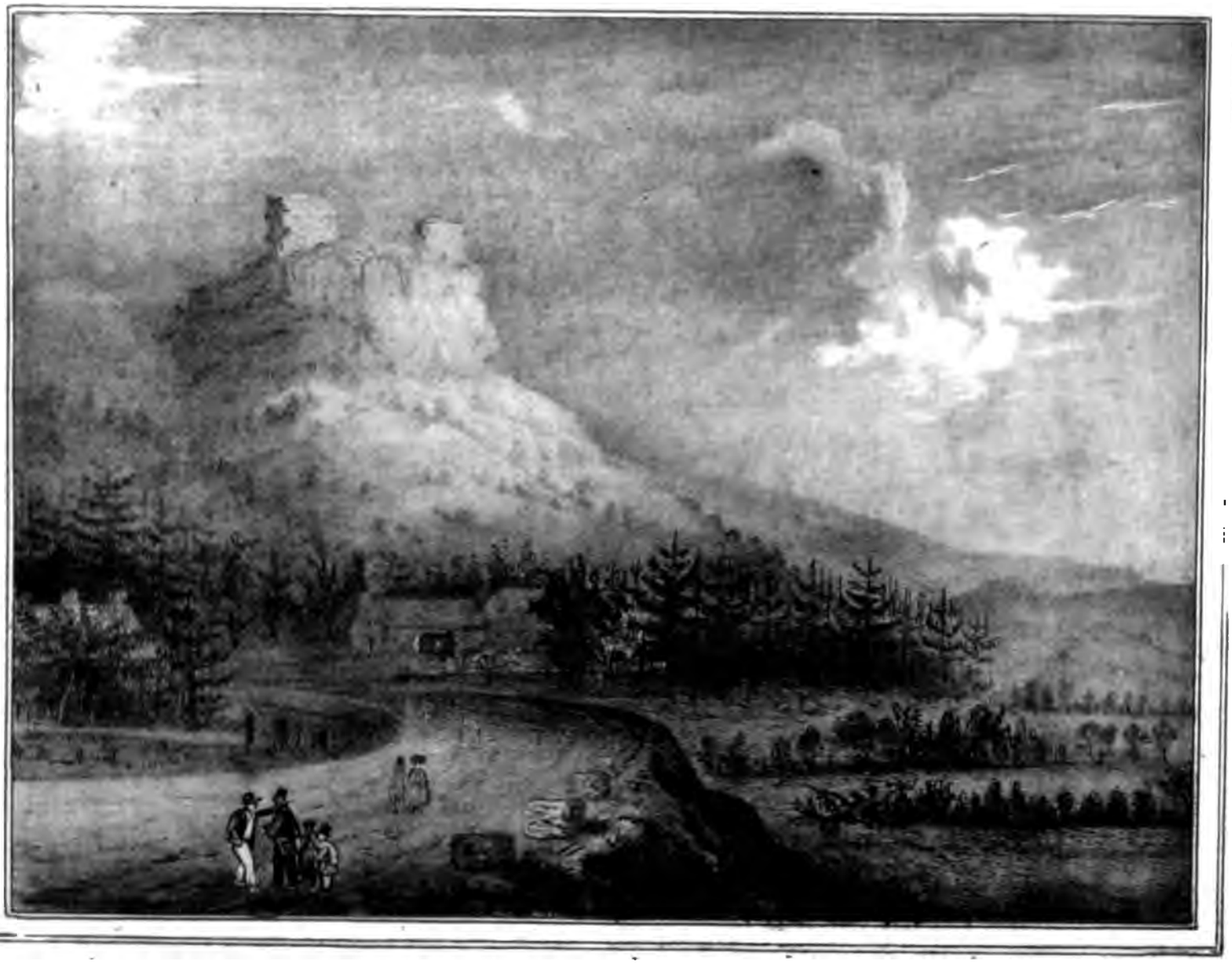

La Grande Allemande pour Pianoforte

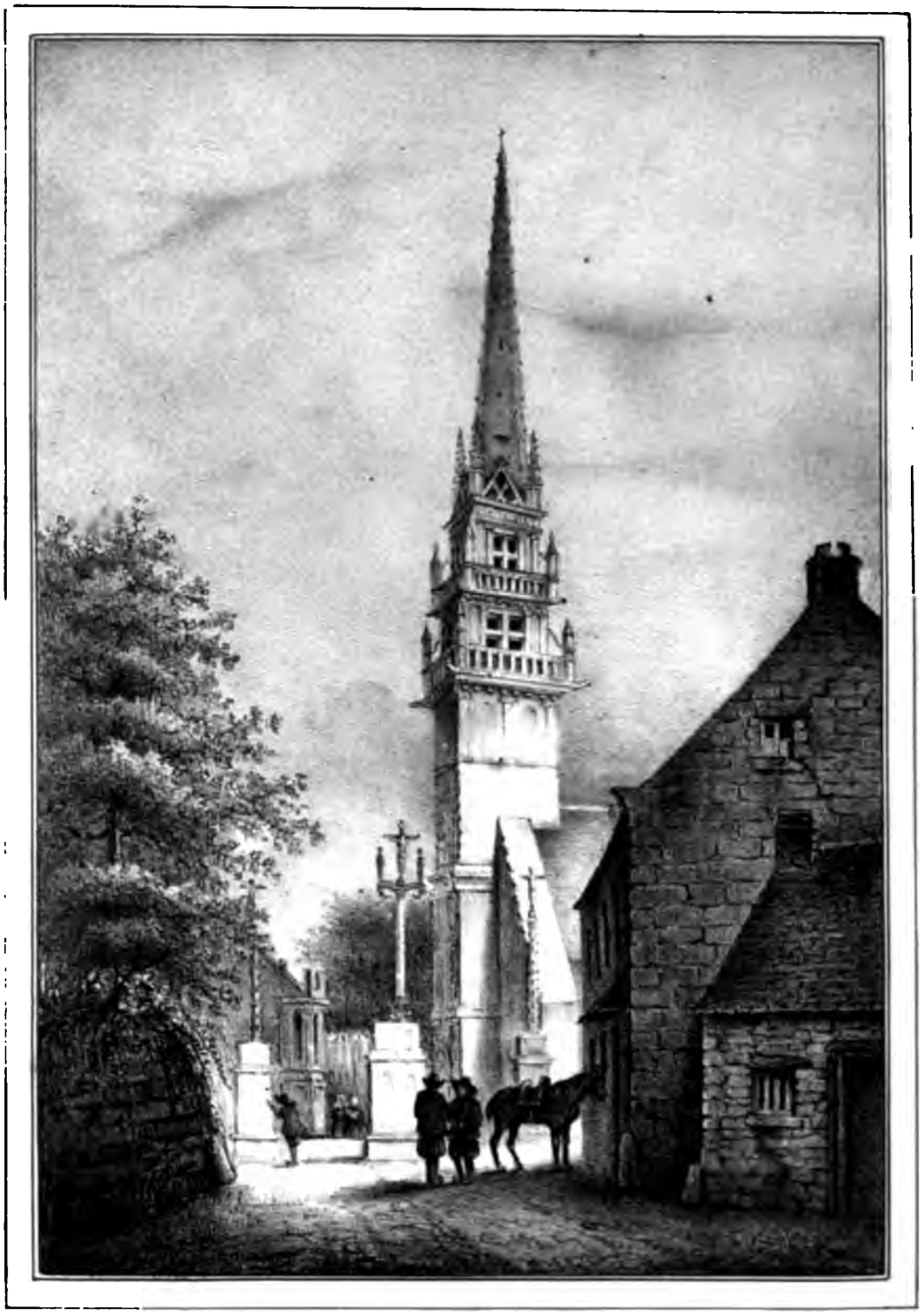

Voyage [illegible]

La clocher de Lanneche

Eglise de Plougastel.

Plougastels partant pour le Marché

lui manquait que son Léopold Robert ; nous espérons qu'elle l'a trouvé (1).

Il ne faut point quitter Plougastel sans monter au clocher de l'église ; le spectacle qu'on découvre de ce lieu élevé est sublime. On a devant soi la rade de Brest toute entière, le goulet, Bertheaume, Crozon, le cap de la Chèvre, Quélern, les rivières d'Aulne, de Daoulas, de l'Hôpital, Brest, Saint-Marc et Sainte-Barbe ; de l'autre côté le paysage est moins étendu, mais aussi merveilleux : on aperçoit l'Elorn avec ses fraîches prairies, les énormes rochers qui bordent sa rive, les bois de Loperhet, la chaîne de l'Arhès ; enfin, à l'horizon, le château de la Roche-Maurice.

Non loin de Plougastel se trouve l'anse de Loberlac'h, où l'on se rend de Brest, en été, pour faire des parties de campagne. La chapelle et le vallon de Saint-Adrien méritent d'être visités pour leur position agreste et poétique.

La chapelle de Saint-Jean, sur les bords de l'Elorn, au sein du paysage le plus riant, est célèbre par son *pardon* des oiseaux. Tous les pâtres du voisinage y arrivent avec des cages, et toute l'ornithologie du département se trouve représentée à cette singulière foire.

De Plougastel à Daoulas on suit une route difficile. Elle est extrêmement montueuse, mais aussi très-pittoresque jusqu'au bourg de Loperhet. Le vieux manoir de Pénaurun, celui de Penhoat, sont les objets les plus remarquables du paysage.

Les abords de Daoulas sont calmes et harmonieux ; la vue se repose doucement sur des bosquets mirant leur verdure dans des eaux limpides. Si l'on en croit les légendes, un dragon ravagea autrefois ce pays en punition du double meurtre commis par un seigneur du Faou (du bourg du Hêtre), sur Saint-Tadec et sur Judulus. Afin d'appaiser la colère de Dieu, le meurtrier se fit chrétien, et érigea dans le lieu même une abbaye qui reçut le nom de *Daou-glas* (deux meurtres), en mémoire du crime qui avait été commis par le fondateur.

Ceci se passait au sixième siècle ; six cents ans plus tard, l'abbaye, qui tombait en ruines, fut rebâtie presque en entier, puis réparée de nouveau au quinzième siècle : les ruines qui existent portent le cachet de ces différentes époques. Ainsi la façade à pignon, où l'on aperçoit un portail condamné à l'ouest de l'église, les piliers et les arcades de la nef, appartiennent évidemment à l'édifice primitif. Les bas-côtés de l'église, au contraire, le porche et le portail latéral, sont du quinzième siècle. Quant au cloître, il est du style lombard le plus pur et le plus élégant. Il fut construit en 1174, par Guyomarc'h, vicomte de Léon, pour expier la mort de son oncle Hamon, évêque de Léon, qu'il avait tué de sa propre main.

Continuez votre pèlerinage à travers les vallées de la côte. Ici rien ne vous avertit que la grande mer est voisine ; vous êtes en Arcadie, au milieu des ruisseaux gazouillans, des vergers ombrageant les fontaines, des bocages où retentit la trompe de sureau des pâtres. Le village de l'Hôpital-Canfront, que vous rencontrez sur votre route, est une ancienne commanderie des chevaliers de Malthe. La façade de son église mérite d'être vue pour ses ornemens blazonnés.

Entre le moulin à mer et le bourg de l'Hôpital-Canfront, on voit des carrières de cette belle pierre de kersanton qui a servi à la construction de toutes nos églises gothiques.

Nous voilà au Faou. Ici quelques habitations forment une rue unique et une place ; c'est la vieille *ville du Hêtre*. Le temps a malheureusement effacé la plupart des sculptures qui couvraient les maisons en colombage. Il en était une surtout qui méritait d'être visitée pour sa frise, dont on aurait pu faire une décoration pour un temple de Priape. L'écusson du propriétaire primitif de cette habitation était supporté par deux femmes entièrement nues, qui tenaient d'une main une guirlande de fleurs et faisaient de l'autre un geste indécent. Les guirlandes se prolongeaient et étaient attachées à des têtes de boucs, symboles expressifs de la lubricité ; aux deux extrémités, on apercevait des hommes accroupis dans une position ob-

(1) M. Saint-Germain, qui n'a point donné, dans les rares essais qu'il a jusqu'à-présent livrés au public, la mesure de son talent, nous paraît destiné à exprimer la Bretagne [illegible] et à la faire comprendre par la peinture, comme M. Brizeux l'a fait par ses vers. Avant lui on n'avait étudié que l'écorce du breton ; il est le premier qui, dans ses compositions, ait fait venir cette âme primitive à fleur de peau. Si une santé chancelante n'avait arrêté les travaux de M. Saint-Germain, son nom aurait déjà eu le retentissement qui lui est dû, et que lui obtiendront [illegible] [illegible] et consciencieuses [illegible] [illegible] [illegible].

scène; de nouvelles guirlandes les joignaient aussi aux têtes de boucs. Pour accompagner ce singulier monument, il existait, il y a quelque vingt ans, comme soutiens du toit de la maison, deux énormes cariatides portant de gigantesques phallus, et que le sculpteur avait représentés commettant le péché d'Onam. Ces figures sont disparues depuis long-temps, et le dernier propriétaire a fait enlever la frise, qui se devine cependant encore, malgré l'herminette et la hache du charpentier.

Cette bizarre production était sortie de mains exercées, car les têtes avaient de l'expression, et le dessin était plus correct que celui de beaucoup d'autres sculptures qui décorent les monumens bretons. Du reste, si nos bons aïeux passaient devant cette maison sans honte et sans mauvaise pensée, leurs descendans ne témoignaient pas moins de naïveté et d'indifférence. On ne voyait aucun regard curieux chercher ou fuir avec affectation ces sculptures; l'ancienne habitude de les voir avait même empêché le plus grand nombre d'y faire attention, et l'étranger qui la cherchait traversait souvent le Faou sans trouver une personne qui pût lui indiquer la maison dont nous parlons.

Le Faou était défendu par une forteresse féodale dont les ruines même sont disparues. Cependant on nomme encore le Château un lieu où se voient quelques traces de fossés, et l'on trouve dans la ferme voisine une immense cave dont la voûte a au moins vingt pieds de haut, et qui a dû, sans nul doute, appartenir à un édifice considérable.

La chapelle de Rumengol est située à une demi-lieue du Faou. C'est un des pélerinages les plus célèbres du Finistère. L'église est élégante et ornée intérieurement d'une profusion de sculptures dorées, parmi lesquelles on doit distinguer les vertus théologales. Ce monument date de 1536, comme le prouve une inscription placée près de l'angle de la façade. M. de Fréminville croit qu'au lieu où s'élève aujourd'hui l'église existait autrefois une pierre druidique, et il en trouve une preuve dans le nom même de Rumengol, qui, selon lui, signifie *pierre rouge de la lumière* (Ru-mein-gol). Nous laisserons aux lecteurs le soin d'apprécier cette étymologie; nous ajouterons seulement que l'on croit généralement que le nom de Notre-Dame de Rumengol vient de celui de *Remed-oll* (Notre-Dame de tous remèdes). Le curé de la paroisse nous a même assuré que, dans les titres déposés aux archives de la fabrique, il était facile de voir les altérations successives qui de *Remed-oll* avaient fait Rumengol. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la vierge adorée dans l'église porte aujourd'hui même le nom de *Virgo omnium remediorum.*

Il y a quatre pardons par an à Rumengol, et ces assemblées offrent un spectacle aussi curieux qu'animé. La procession sort de l'église avec les bannières, les croix d'argent et les reliques, qui sont portées sur des brancards par ceux qui en ont acheté le droit. Tous sont revêtus d'aubes ou de chemises blanches, ceints d'un ruban de couleur vive, et portent sur la tête un bonnet de coton blanc. La foule des fidèles se précipite pour toucher ces précieux talismans, que les porteurs tiennent à cet effet le plus bas possible; ils sont escortés de gardes costumés comme eux, et qui frappent du *penbas* ceux qui ne s'inclinent pas assez vite devant les reliques; à la suite de celles-ci on porte habituellement des saints sculptés que l'on a fixés au bout de bâtons coloriés; enfin une multitude d'enfans précèdent et accompagnent la procession avec de petites cloches qu'ils agitent de toute leur force.

On rencontre à une demi-lieue de Rumengol la forêt du Cranou. Ici les indications deviennent impossibles. Que le voyageur s'abandonne au hasard et à son caprice pour parcourir cette admirable vallée; de quelque côté qu'il tourne ses pas, il trouvera de la verdure, des eaux murmurantes, des fleurs et du repos. Du haut de la montagne placée à la droite du Cranou, la vue s'étend sur une contrée dont rien ne peut exprimer la sauvage beauté. Les ruines druidiques, ombragées par des ifs sombres et de vieux houx, parsèment de tous côtés le sol. Le manoir de Kimerc'h montre à mi-côte ses deux pignons ruineux, et plus bas, au milieu de grands arbres, on voit s'élever la fumée d'un paisible village endormi à l'ombre de son clocher.

De retour au Faou, un bateau de passage vous transportera à l'abbaye de Landevennec (1). Cette chartreuse bretonne était située au confluent des rivières du *Hêtre* et de *la Peur* (du Faou et d'Aoun, par corruption Aulne), dans une posi-

(1) Cambry, page 247.

Voyage dans le Finistère

Plougastel partant pour le Marché

scène ; de nouvelles guirlandes les joignaient aussi aux têtes de boucs. Pour accompagner ce singulier monument, il existait, il y a quelque vingt ans, comme soutiens du toit de la maison, deux énormes cariatides portant de gigantesques phallus, et que le sculpteur avait représentés commettant le péché d'Onam. Ces figures sont disparues depuis long-temps, et le dernier propriétaire a fait enlever la frise, qui se devine cependant encore, malgré l'herminette et la hache du charpentier.

Cette bizarre production était sortie de mains exercées, car les têtes avaient de l'expression, et le dessin était plus correct que celui de beaucoup d'autres sculptures qui décorent les monumens bretons. Du reste, si nos bons aïeux passaient devant cette maison sans honte et sans mauvaise pensée, leurs descendans ne témoignaient pas moins de naïveté et d'indifférence. On ne voyait aucun regard curieux chercher ou fuir avec affectation ces sculptures; l'ancienne habitude de les voir avait même empêché le plus grand nombre d'y faire attention, et l'étranger qui la cherchait traversait souvent le Faou sans trouver une personne qui pût lui indiquer la maison dont nous parlons.

Le Faou était défendu par une forteresse féodale dont les ruines même sont disparues. Cependant on nomme encore le Château un lieu où se voient quelques traces de fossés, et l'on trouve dans la ferme voisine une immense cave dont la voûte a au moins vingt pieds de haut, et qui a dû, sans nul doute, appartenir à un édifice considérable.

La chapelle de Rumengol est située à une demi-lieue du Faou. C'est un des pélerinages les plus célèbres du Finistère. L'église est élégante et ornée intérieurement d'une profusion de sculptures dorées, parmi lesquelles on doit distinguer les vertus théologales. Ce monument date de 1536, comme le prouve une inscription placée près de l'angle de la façade. M. de Fréminville croit qu'au lieu où s'élève aujourd'hui l'église existait autrefois une pierre druidique, et il en trouve une preuve dans le nom même de Rumengol, qui, selon lui, signifie *pierre rouge de la lumière* (Ru-mein-gol). Nous laisserons aux lecteurs le soin d'apprécier cette étymologie ; nous ajouterons seulement que l'on croit généralement que le nom de Notre-Dame de Rumengol vient de celui de *Remed-oll* (Notre-Dame de tous remèdes). Le curé de la paroisse nous a même assuré que, dans les titres déposés aux archives de la fabrique, il était facile de voir les altérations successives qui de *Remed-oll* avaient fait Rumengol. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la vierge adorée dans l'église porte aujourd'hui même le nom de *Virgo omnium remediorum.*

Il y a quatre pardons par an à Rumengol, et ces assemblées offrent un spectacle aussi curieux qu'animé. La procession sort de l'église avec les bannières, les croix d'argent et les reliques, qui sont portées sur des brancards par ceux qui en ont acheté le droit. Tous sont revêtus d'aubes ou de chemises blanches, ceints d'un ruban de couleur vive, et portent sur la tête un bonnet de coton blanc. La foule des fidèles se précipite pour toucher ces précieux talismans, que les porteurs tiennent à cet effet le plus bas possible; ils sont escortés de gardes costumés comme eux, et qui frappent du *penbas* ceux qui ne s'inclinent pas assez vite devant les reliques; à la suite de celles-ci on porte habituellement des saints sculptés que l'on a fixés au bout de bâtons coloriés; enfin une multitude d'enfans précèdent et accompagnent la procession avec de petites cloches qu'ils agitent de toute leur force.

On rencontre à une demi-lieue de Rumengol la forêt du Cranou. Ici les indications deviennent impossibles. Que le voyageur s'abandonne au hasard et à son caprice pour parcourir cette admirable vallée ; de quelque côté qu'il tourne ses pas, il trouvera de la verdure, des eaux murmurantes, des fleurs et du repos. Du haut de la montagne placée à la droite du Cranou, la vue s'étend sur une contrée dont rien ne peut exprimer la sauvage beauté. Les ruines druidiques, ombragées par des ifs sombres et de vieux houx, parsèment de tous côtés le sol. Le manoir de Kimerc'h montre à mi-côte ses deux pignons ruineux, et plus bas, au milieu de grands arbres, on voit s'élever la fumée d'un paisible village endormi à l'ombre de son clocher.

De retour au Faou, un bateau de passage vous transportera à l'abbaye de Landevennec (1). Cette chartreuse bretonne était située au confluent des rivières du *Hêtre* et de *la Peur* (du Faou et d'Aoun, par corruption Aulne), dans une posi-

(1) Cambry, page 247.

Plougastel partant pour le Marché

tion charmante; mais, hélas! il n'en existe plus que quelques ruines. Les restes de l'église méritent pourtant d'être vus. On y remarque un portail composé d'une arcade à plein cintre, soutenue par des colonnes ornées d'entrelacs et de figures singulières; puis les débris du chœur et de l'abside, formant un rond point flanqué de chapelles également rondes. Les portes et les fenêtres sont toutes à plein cintre.

Le cloître de Landevennec a été complétement détruit; il forme aujourd'hui un des quartiers de la ville de Brest, connu sous le nom de quartier Poulquen.

L'abbaye de Landevennec possédait un grand nombre de chartes, de poemes bretons et de manuscrits de tout genre du plus grand intérêt; le tout fut mis dans des futailles en 1793, et envoyé à la direction de l'artillerie du port de Brest, qui en fit des gargousses. On détruisit aussi à cette époque les tombeaux du roi Gralon et de Saint-Guénolé, qui se trouvaient tous deux à Landevennec.

Saint-Guénolé naquit au château de *Lesguen* (la cour blanche), en la paroisse de Plouguin, dans le Léonnais. Il résolut de bonne heure de se consacrer au service de Dieu, et fut confié à Saint-Corentin, qui l'éleva avec Saint-Tugdin et Saint-Jacut. Plus tard, étant devenu célèbre par sa sainteté et ses miracles, Gralon, qui régnait dans la Cornouaille, le nomma abbé de Landevennec, qu'il venait de fonder. Ceci se passait dans le cinquieme siecle. Guénolé et Gralon se voyaient souvent. Un jour que celui-ci se trouvait dans sa grande ville d'*Is*, devenue célebre par son luxe et les débauches de Dahut, fille du roi, Guénolé se présente et l'avertit qu'en punition de ses crimes la cité allait être engloutie. Gralon se hâta de fuir et échappa seul à ce grand désastre (1).

Oh! quel charme au milieu des ruines mélancoliques de Landevennec, devant sa mer si calme, à côté des bois silencieux, d'écouter les traditions racontées par un paysan dans sa langue antique! Quel charme d'entendre ces noms romanesques de Gralon, de Dahut, de Guénolé, mêlés à des récits! de voir les lieux où ces hommes ont marché, où se sont passés les miracles! Malgré soi on se sent pris à une crédulité d'enfant pour ces contes naïfs d'un autre age; on refait dans sa pensée ce monde de merveilles, on croit y être; on écoute le gémissement de la vague, le murmure du vent dans les feuilles, avec une sorte de saisissement superstitieux. On regarde autour de soi si quelque grande figure de solitaire ne passe point derrière les ruines; et quand le son d'un cor se fait entendre au loin dans la forêt, on se demande si ce n'est pas le roi Gralon qui annonce sa venue, et qui arrive à son ancien rendez-vous de chasse.

Si de Landevennec vous faites une excursion vers Lanvéoc, vous aurez à visiter le sanctuaire druidique de *Landaoudec*, placé dans une lande qui avoisine le chemin de Lanvéoc au manoir de Lescoat, près d'un moulin à vent.

Ce monument est composé d'une avenue de pierres implantées, conduisant à une enceinte triangulaire. Une seconde enceinte, de figure carrée, est adjacente à celle-ci et a un côté commun avec elle. De l'extrémité sud de ce côté commun part une ligne de pierres formant un demi-cercle. L'étendue générale de ce temple druidique est de 175 toises. Dans le voisinage on rencontre plusieurs men-hirs de 8 ou 9 pieds, et deux autres alignemens, dont l'un à une demi-lieue dans l'ouest, près du manoir de Leuré.

Un chemin horrible, que l'on qualifie de grande route, conduit de Landevennec à Crozon. Ce bourg, qui est considérable, n'a rien qui mérite d'être visité, si ce n'est l'église, lourde et disgracieuse; mais du sommet de sa tour on jouit d'un magnifique point de vue. La rade de Brest, les rivieres qui s'y jettent, le goulet, Quélern, Bertheaume, Saint-Mathieu, Ouessant et les îles à l'ouverture de la Manche, le pays de Léon, forment un des aspects de ce merveilleux panorama, que complete le spectacle de la baie de Douarnenez, de la côte du Raz, du Ménez-Hom, de Locronan, de l'Arhes et des montagnes Noires. Vous ne quitterez pas l'église de Crozon sans voir un reliquaire en orfévrerie, chef-d'œuvre du quatorzieme siecle, qui représente une église gothique avec tous ses détails, toutes ses ciselures, et dans lequel sont renfermées des reliques de dix mille martyrs.

Le vieux manoir de Gouandour, transformé en ferme comme la plupart de nos habitations nobles, domine la vallée de Crozon. Il est entouré d'un mur que flanquaient de petites tours rondes; les longues et étroites fenêtres de la mai-

(1) Cambry, [illegible]

son féodale sont à moitié voilées par une vigne qui a étendu ses vertes guirlandes sur ces murs crevassés, couronne riante jetée par le temps sur ces ruines comme une fleur sur un tombeau.

Les excursions à faire aux environs de Crozon sont nombreuses, car les monumens antiques et les beautés naturelles abondent dans cette presqu'île.

Visitez d'abord les grottes de Morgat. Elles sont en grand nombre; mais l'une d'elles surtout mérite une attention particulière. On ne peut y parvenir qu'en bateau, et l'entrée en est assez basse pour qu'on ne puisse se tenir debout lorsqu'on y pénètre à mer haute; mais la voûte s'élève presque subitement et monte jusqu'à une hauteur de 30 pieds. La grotte entière a une profondeur de 120 pieds environ, et 45 pieds de large. A gauche s'étend une sorte de corridor obscur qui se prolonge sans doute fort loin, et dans lequel on entend la mer s'engouffrer, mais où personne n'a osé pénétrer. Au milieu de la grotte se dresse un immense rocher que les pêcheurs de la côte appellent *l'autel.* Au moment où l'on pénètre dans la grotte de Morgat, une obscurité subite vous enveloppe; la barque glisse silencieusement dans la nuit; l'air devient plus rare, et l'on n'entend autour de soi que le sourd clapottement des flots et le bruit monotone et régulier des larges gouttes d'eau qui tombent comme des larmes du haut de la caverne. Mais quand le premier saisissement est passé, et que l'œil s'est habitué aux ténèbres, la grotte semble s'illuminer lentement, et l'on en distingue tous les détails. La voûte et les parois offrent l'aspect des pierres les plus précieuses et les plus variées; ce sont des marbres, des porphyres, des jaspes, des granits du poli le plus beau et présentant les couleurs les plus vives. Une sorte de vitrification semble avoir enveloppé la grotte entière. De loin en loin, de larges traînées d'un rouge sombre descendent de la voûte jusqu'aux flots, semblables aux suintemens d'un sang encore humide; puis des veines d'un jaune éclatant, d'un vert tendre ou d'un blanc rosé, courent çà et là dans la pierre, imitant les marbres les plus rares.

Le moindre bruit produit dans la grotte de Morgat un retentissement semblable au roulement du tonnerre. A droite, on rencontre un petit pan de maçonnerie dont il serait impossible de dire l'origine. Si l'on en croit la tradition, cette caverne a été autrefois le rendez-vous des fidèles aux époques de persécution, et c'est depuis que le rocher placé au milieu a conservé le nom d'autel.

La formation de la grotte de Morgat est facile à s'expliquer. La lame, en déferlant contre le rivage, aura usé et enlevé successivement toutes les parties de terre, de gravier, ou de schiste peu compacte, creusant toujours ainsi en avant jusqu'à ce qu'elle ait trouvé une carcasse plus dure de granit contre laquelle elle aura épuisé ses efforts.

C'est aussi à quelque distance du village de Morgat que se trouve la caverne appelée *Queo Charivari* (cave du Charivari). La voix fortement accentuée y produit l'effet d'un tonnerre, par la répercussion de l'air dans les anfractuosités de la grotte. On voit, non loin du même lieu, *la cheminée du Diable*, espèce d'entonnoir creusé dans le roc; on y pénètre en bateau.

En continuant à suivre, à l'est, la route que nous avons déjà parcourue pour visiter les grottes de l'anse de Morgat, nous arriverons à la petite rivière de Saint-Laurent, à l'embouchure de laquelle se trouve un îlot qui contient les restes d'une de ces tours isolées, forteresses imparfaites que les chefs venaient chercher, aux premiers siècles de la féodalité, non comme une habitation, mais comme un refuge lorsqu'ils ne pouvaient tenir la campagne devant l'ennemi. Cette tour était pentagone et entourée d'un fossé; il n'en reste plus aucun débris; on distingue seulement, sous les terres amoncelées, le tracé des vieilles murailles. On donne à ces restes, dans le pays, le nom de *château de Mur;* l'îlot s'appelle île de Rozan. Il est probable que cette tour avait été construite vers le dixième siècle, pour défendre l'entrée de la rivière Saint-Laurent contre les pirogues normandes.

En traversant la rivière, on rencontre, près de la petite ferme de *Raguenez*, un sanctuaire druidique formant un rectangle; plus loin, près la métairie de *Kerglintin*, il existe encore une ligne de sept pierres, dont deux ont dix pieds de haut.

Repassons maintenant la rivière et dirigeons-nous dans l'ouest, vers le manoir de Trébéron. Près de ce manoir nous rencontrerons une tombelle connue sous le nom de tombeau d'Artus. C'est sans doute la sépulture de quelque chef célèbre. Vis-à-vis ce *tumulus* sont un carneillou,

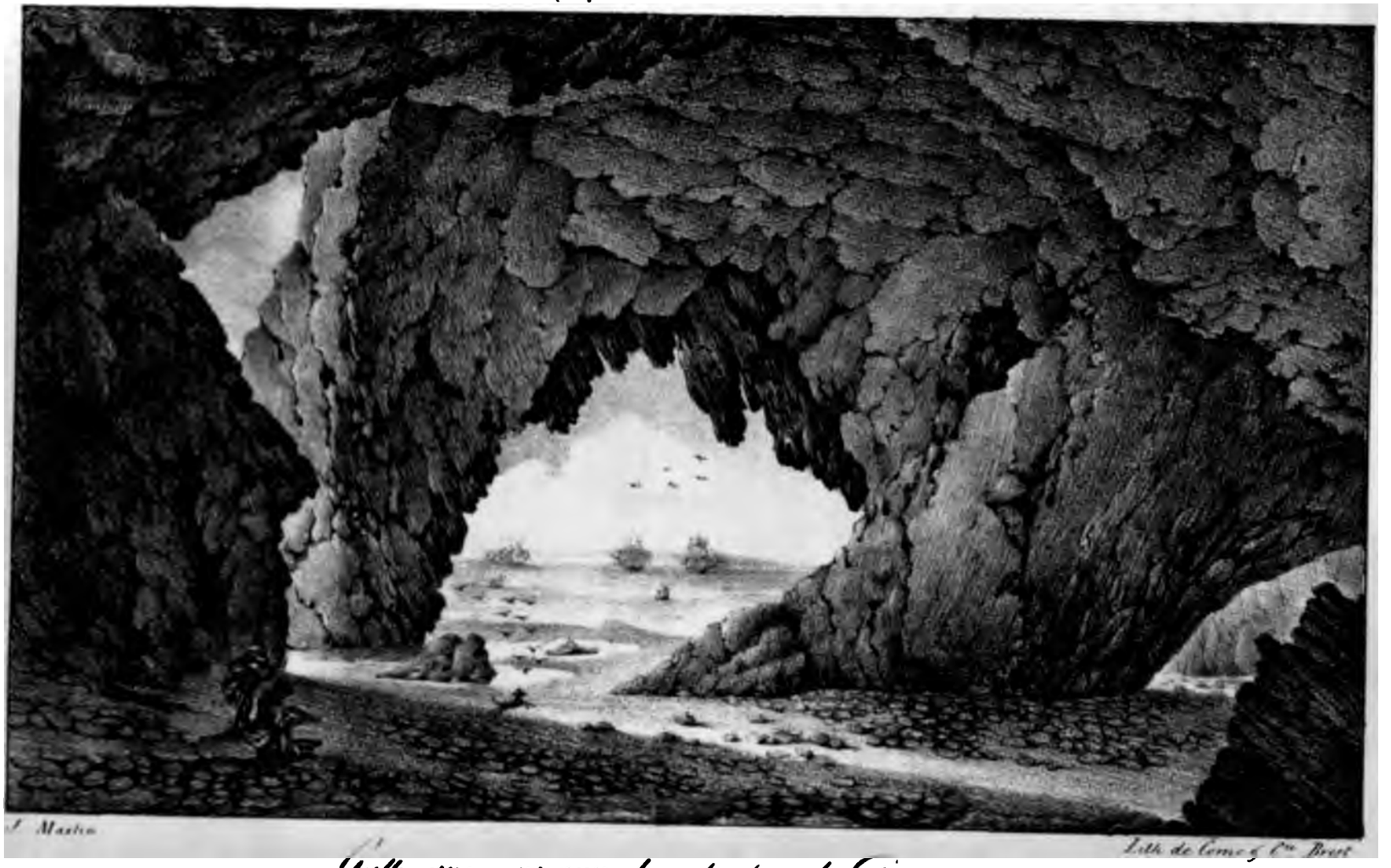

Grotte aux cornes dans la baie de Douarnenez.

son féodale sont à moitié voilées par une vigne qui a étendu ses vertes guirlandes sur ces murs crevassés, couronne riante jetée par le temps sur ces ruines comme une fleur sur un tombeau.

Les excursions à faire aux environs de Crozon sont nombreuses, car les monumens antiques et les beautés naturelles abondent dans cette presqu'île.

Visitez d'abord les grottes de Morgat. Elles sont en grand nombre ; mais l'une d'elles surtout mérite une attention particulière. On ne peut y parvenir qu'en bateau, et l'entrée en est assez basse pour qu'on ne puisse se tenir debout lorsqu'on y pénètre à mer haute; mais la voûte s'élève presque subitement et monte jusqu'à une hauteur de 30 pieds. La grotte entière a une profondeur de 120 pieds environ, et 45 pieds de large. A gauche s'étend une sorte de corridor obscur qui se prolonge sans doute fort loin, et dans lequel on entend la mer s'engouffrer, mais où personne n'a osé pénétrer. Au milieu de la grotte se dresse un immense rocher que les pêcheurs de la côte appellent *l'autel.* Au moment où l'on pénètre dans la grotte de Morgat, une obscurité subite vous enveloppe ; la barque glisse silencieusement dans la nuit; l'air devient plus rare, et l'on n'entend autour de soi que le sourd clapottement des flots et le bruit monotone et régulier des larges gouttes d'eau qui tombent comme des larmes du haut de la caverne. Mais quand le premier saisissement est passé, et que l'œil s'est habitué aux ténèbres, la grotte semble s'illuminer lentement, et l'on en distingue tous les détails. La voûte et les parois offrent l'aspect des pierres les plus précieuses et les plus variées; ce sont des marbres, des porphyres, des jaspes, des granits du poli le plus beau et présentant les couleurs les plus vives. Une sorte de vitrification semble avoir enveloppé la grotte entière. De loin en loin, de larges traînées d'un rouge sombre descendent de la voûte jusqu'aux flots, semblables aux suintemens d'un sang encore humide; puis des veines d'un jaune éclatant, d'un vert tendre ou d'un blanc rosé, courent çà et là dans la pierre, imitant les marbres les plus rares.

Le moindre bruit produit dans la grotte de Morgat un retentissement semblable au roulement du tonnerre. A droite, on rencontre un petit pan de maçonnerie dont il serait impossible de dire l'origine. Si l'on en croit la tradition, cette caverne a été autrefois le rendez-vous des fidèl aux époques de persécution, et c'est depuis qu le rocher placé au milieu a conservé le no d'autel.

La formation de la grotte de Morgat est fac à s'expliquer. La lame, en déferlant contre rivage, aura usé et enlevé successivement tous les parties de terre, de gravier, ou de schis peu compacte, creusant toujours ainsi en avan jusqu'à ce qu'elle ait trouvé une cartouche pl dure de granit contre laquelle elle aura épuis ses efforts.

C'est aussi à quelque distance du village d Morgat que se trouve la caverne appelée *Qu Charivari* (cave du Charivari). La voix fo tement accentuée y produit l'effet d'un tonnerre par la répercussion de l'air dans les anfractuosité de la grotte. On voit, non loin du même lieu, l *cheminée du Diable*, espèce d'entonnoir creu dans le roc ; on y pénètre en bateau.

En continuant à suivre, à l'est, la route qu nous avons déjà parcourue pour visiter les grott de l'anse de Morgat, nous arriverons à la peti rivière de Saint-Laurent, à l'embouchure de l quelle se trouve un îlot qui contient les rest d'une de ces tours isolées, forteresses imparfait que les chefs venaient chercher, aux premie siècles de la féodalité, non comme une habit tion, mais comme un refuge lorsqu'ils ne pou vaient tenir la campagne devant l'ennemi. Ce tour était pentagone et entourée d'un fossé ; n'en reste plus aucun débris ; on distingue se lement, sous les terres amoncelées, le tracé d vieilles murailles. On donne à ces restes, d le pays, le nom de *château de Mur;* l'îlot s'a pelle île de Rozan. Il est probable que cette fo avait été construite vers le dixième siècle, pour fendre l'entrée de la rivière Saint-Laurent co les pirogues normandes.

En traversant la rivière, on rencontre, près la petite ferme de *Raguenez*, un sanctuaire dru dique formant un rectangle; plus loin, près métairie de *Kerglintin*, il existe encore une lig de sept pierres, dont deux ont dix pieds de ha

Repassons maintenant la rivière et dirige nous dans l'ouest, vers le manoir de Trébé Près de ce manoir nous rencontrerons une belle connue sous le nom de tombeau d'A C'est sans doute la sépulture de quelque che lèbre. Vis-à-vis ce *tumulus* sont un carneil

deux dolmens, dont l'un est brisé, et à quelque distance un men-hir isolé, pierre d'avertissement qui se trouve devant toutes les enceintes druidiques.

Nous voici retombés à Crozon. Près du bourg même il existe un dolmen incliné de six pieds, et un men-hir un peu plus haut.

De Crozon au bec de la Chèvre vous aurez sans cesse sous les yeux une terre inculte et sauvage. Le cap de la Chèvre est un des points extrêmes de la baie de Douarnenez, qui se prolonge à cinq lieues dans les terres, et qui, renfermant une nappe d'eau de vingt-cinq lieues carrées, va se terminer à la pointe du Raz.

Le bec de la Chèvre est, avec la pointe de Penmarc'h, ce que le Finistère offre de plus aride et de plus désolé. On marche sur un sol de granit, sans un arbre à l'horizon, sans un peu d'herbe verte sous ses pieds, ébranlé par le vent qui balaie le promontoire, et étourdi par la mer qui rugit à sa base. On comprend que de pareils lieux durent convenir au culte solennel, terrible et mystérieux des druides : aussi cette langue de terre est-elle couverte de leurs monumens. Vers le nord-est, après le village de Rostudel, vous apercevrez un dolmen de dix pieds de long et de six pieds de haut. Un peu plus loin, dans la même direction, est le sanctuaire de *Kercolhoc'h*, dont les lignes s'étendent entre la pointe de Saint-Hernot et celle de Morgat. « Le principal » de ces alignemens a onze cents pieds d'étendue » vers l'ouest : il forme un angle obtus et aboutit » à une autre enceinte trapéziforme ayant une » avenue de pierres. Tout à côté, et hors de rang, » est une autre enceinte carrée, formée d'un double rang de pierres plantées, très-serrées les » unes contre les autres, et assez élevées. Cette » enceinte, la seule que nous connaissions à double rang, porte dans la contrée le nom vulgaire » de *maison du curé*. Ce nom est-il dû à une » ancienne tradition? un druide aurait-il habité » ce lieu, et les premiers chrétiens auraient-ils » substitué le nom de *curé* à celui de *druide*, » pour qualifier le pontife de l'ancienne religion [1] ?

Continuez maintenant votre excursion en vous détournant vers Camaret, au nord-ouest de Crozon, et en cherchant la baie de Dinant. Vous rencontrez encore, près de l'anse de la Pallue, un carneillou, deux alignemens et un men-hir d'avertissement qui a douze pieds de haut; un autre men-hir isolé, qui a 15 pieds, existe près du village de *Goulien*.

Toute la côte qui conduit du cap de la Chèvre au Toulinguet, vers lequel nous nous dirigeons, est coupée à pic. Elle a une hauteur de 90 à 150 pieds, et la mer en bat le pied avec fureur. Mais à l'anse de Dinant, ce mur de rochers s'abaisse tout-à-coup et forme une baie assez large, mais peu sûre.

Le château de Dinant est un rocher bizarrement découpé qui surgit des flots. A l'une des extrémités de cette baie, il est joint à la terre par une sorte de pont naturel percé de deux arcades, l'une ogivale et l'autre à plein cintre. Cette dernière n'a pas moins de 50 pieds d'élévation. La mer a creusé sous ces voûtes des grottes profondes qui présentent les mêmes beautés et les mêmes variétés de couleur que la grotte de Morgat. Il est seulement assez difficile de descendre la côte pour les visiter, car les rochers ont été polis par l'action continuelle des flots, et semblent couverts d'un verglas éternel. Ce n'est qu'au moment de la marée basse, et par un temps calme, qu'il est possible de visiter les cavernes du château de Dinant; le vent a sur cette côte une telle violence que l'on ne pourrait y descendre, lorsqu'il souffle, sans s'exposer à être enlevé et précipité dans l'abîme. Sur le promontoire même on a peine à se tenir debout, lorsque la brise s'élève; la mer passe alors sous la grande arche avec un grondement terrible, pour aller remplir la baie, et vous couvre en passant de sa pluie d'écume.

La côte jusqu'à Camaret offre sans interruption le même spectacle de grandeur terrible et de désolation sauvage. De la pointe aux Pois la vue s'étend sur des brisans innombrables qui forment dans la mer mille dessins, et contre lesquels la vague se brise sous mille formes capricieuses. Tantôt elle s'épanouit en gerbe et retombe en pluie scintillante; tantôt elle s'avance en élevant sa tête houleuse, et monte le long des pentes des promontoires, semblable à une cavale marine qui sortirait des eaux; tantôt, comme une avalanche, elle roule avec un bruit horrible et engloutit sous sa masse l'écueil isolé qui s'élève au loin pareil à une tour; tantôt enfin elle court svelte,

[1] De Fréminville, *Antiquités de la Bretagne*, t. 2, p. 23.

deux dolmens, dont l'un est brisé, et à quelque distance un men-hir isolé, pierre d'avertissement qui se trouve devant toutes les enceintes druidiques.

Nous voici retombés à Crozon. Près du bourg même il existe un dolmen incliné de six pieds, et un men-hir un peu plus haut.

De Crozon au bec de la Chèvre vous aurez sans cesse sous les yeux une terre inculte et sauvage. Le cap de la Chèvre est un des points extrêmes de la baie de Douarnenez, qui se prolonge à cinq lieues dans les terres, et qui, renfermant une nappe d'eau de vingt-cinq lieues carrées, va se terminer à la pointe du Raz.

Le bec de la Chèvre est, avec la pointe de Penmarc'h, ce que le Finistère offre de plus aride et de plus désolé. On marche sur un sol de granit, sans un arbre à l'horizon, sans un peu d'herbe verte sous ses pieds, ébranlé par le vent qui balaie le promontoire, et étourdi par la mer qui rugit à sa base. On comprend que de pareils lieux durent convenir au culte solennel, terrible et mystérieux des druides : aussi cette langue de terre est-elle couverte de leurs monumens. Vers le nord-est, après le village de Rostudel, vous apercevrez un dolmen de dix pieds de long et de six pieds de haut. Un peu plus loin, dans la même direction, est le sanctuaire de *Kercolloc'h*, dont les lignes s'étendent entre la pointe de Saint-Hernot et celle de Morgat. « Le principal » de ces alignemens a onze cents pieds d'étendue » vers l'ouest : il forme un angle obtus et aboutit » à une autre enceinte trapéziforme ayant une » avenue de pierres. Tout à côté, et hors de rang, » est une autre enceinte carrée, formée d'un dou» ble rang de pierres plantées, très-serrées les » unes contre les autres, et assez élevées. Cette » enceinte, la seule que nous connaissions à dou» ble rang, porte dans la contrée le nom vulgaire » de *maison du curé*. Ce nom est-il dû à une » ancienne tradition? un druide aurait-il habité » ce lieu, et les premiers chrétiens auraient-ils » substitué le nom de *curé* à celui de *druide*, » pour qualifier le pontife de l'ancienne reli» gion (1)? »

Continuez maintenant votre excursion en vous détournant vers Camaret, au nord-ouest de Crozon, et en cherchant la baie de Dinant. Vous rencontrez encore, près de l'anse de la Pallue, un carneillou, deux alignemens et un men-hir d'avertissement qui a douze pieds de haut; un autre men-hir isolé, qui a 15 pieds, existe près du village de *Goulien*.

Toute la côte qui conduit du cap de la Chèvre au Toulinguet, vers lequel nous nous dirigeons, est coupée à pic. Elle a une hauteur de 90 à 150 pieds, et la mer en bat le pied avec fureur. Mais à l'anse de Dinant, ce mur de rochers s'abaisse tout-à-coup et forme une baie assez large, mais peu sûre.

Le château de Dinant est un rocher bizarrement découpé qui surgit des flots. A l'une des extrémités de cette baie, il est joint à la terre par une sorte de pont naturel percé de deux arcades, l'une ogivale et l'autre à plein cintre. Cette dernière n'a pas moins de 50 pieds d'élévation. La mer a creusé sous ces voûtes des grottes profondes qui présentent les mêmes beautés et les mêmes variétés de couleur que la grotte de Morgat. Il est seulement assez difficile de descendre la côte pour les visiter, car les rochers ont été polis par l'action continuelle des flots, et semblent couverts d'un verglas éternel. Ce n'est qu'au moment de la marée basse, et par un temps calme, qu'il est possible de visiter les cavernes du château de Dinant; le vent a sur cette côte une telle violence que l'on ne pourrait y descendre, lorsqu'il souffle, sans s'exposer à être enlevé et précipité dans l'abîme. Sur le promontoire même on a peine à se tenir debout, lorsque la brise s'élève; la mer passe alors sous la grande arche avec un grondement terrible, pour aller remplir la baie, et vous couvre en passant de sa pluie d'écume.

La côte jusqu'à Camaret offre sans interruption le même spectacle de grandeur terrible et de désolation sauvage. De la pointe aux Pois la vue s'étend sur des brisans innombrables qui forment dans la mer mille dessins, et contre lesquels la vague se brise sous mille formes capricieuses. Tantôt elle s'épanouit en gerbe et retombe en pluie scintillante; tantôt elle s'avance en élevant sa tête houleuse, et monte le long des pentes des promontoires, semblable à une cavale marine qui sortirait des eaux; tantôt, comme une avalanche, elle roule avec un bruit horrible et engloutit sous sa masse l'écueil isolé qui s'élève au loin pareil à une tour; tantôt enfin elle court svelte,

(1) De Fréminville, *Antiquités de la Bretagne*, t. 2, p. 21.

longue et rapide, et s'enfonce ainsi qu'un projectile dans les profondes fissures du rocher, où on l'entend éclater.

Jusqu'au Toulinguet (passage d'Inguet) les mêmes tableaux se succèdent sans interruption; mais là ils se réunissent tous dans l'espace que peut embrasser le regard : aussi cette pointe est-elle la plus curieuse de toute la Bretagne. La parole s'épuise à raconter tant de sauvages merveilles, et l'on renonce malgré soi à les peindre. Il faut avoir vu ces hauts caps de granit, tapissés d'une rare bruyère que parsème de loin en loin quelques gazons marins et quelques roses pâles; ces vieux forts qui découpent sur le gris du ciel leurs murs jaunes, et où dorment, couchés dans l'herbe, les canons sans affûts; ces flots, dont l'éternelle écume brode au loin la robe bleue de la mer et frange le rivage; il faut avoir entendu, pendant plusieurs heures, les gémissemens tristes de la raffale sur les dunes, avoir été étourdi par le hurlement des vagues; il faut avoir éprouvé par soi-même quelles choses se passent aux yeux et aux oreilles sur ces dernières limites du vieux monde, que ronge le vieil Océan, pour que des mots puissent vous rappeler quelques traits de cet inexprimable spectacle.

La pointe de Toulinguet a sans doute reçu son nom d'une roche trouée qui se trouve à quelque distance dans la mer, et que l'on aperçoit du rivage. Un homme, nommé Inguet, l'aura visitée, et l'on aura ensuite donné à cet endroit le nom de *trou* ou *passage d'Inguet*. C'est du moins là l'explication étymologique donnée par M. l'amiral Thévenard.

Il existe, entre le Toulinguet et Camaret, un monument druidique fort curieux. Il est composé de trois lignes tellement disposées que l'une d'elles semble posée sur les deux autres comme sur deux jambes, et que l'ensemble du monument présente la coupe d'un banc à deux pieds.

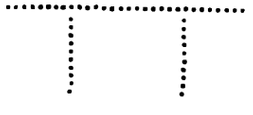

Le men-hir d'avertissement et un dolmen se trouvent en avant de la grande ligne, qui a 1,800 pieds de longueur.

Les pierres qui composent ces trois alignemens sont plantées debout, et leur hauteur varie de quatre à sept pieds. Elles sont brutes et informes.

La destination du monument celtique de Toulinguet n'est pas plus connue que celle de tous les autres monumens du même genre. C'était probablement une enceinte religieuse destinée à des assemblées. Il est seulement à remarquer que le dolmen placé hors de l'alignement principal a conservé dans le pays le nom de *pierre du conseil*.

Camaret est une petite ville importante comme port de relâche, mais nulle à tous autres égards. Sa baie contient quelquefois jusqu'à trois cents navires caboteurs, et offre alors un coup d'œil magnifique. La route de Camaret à Quélern suit la grève. On trouve à mi-chemin deux rochers isolés qui s'élèvent sur le sable du rivage comme deux men-hirs. Cet endroit a reçu le nom de *mort anglaise*, parce que les anglais et les hollandais y firent une descente, en 1694, dans l'espoir de surprendre la ville et le port de Brest. Mais le maréchal de Vauban s'y trouvait alors, et fit toutes ses dispositions; il désigna M. de Langeron pour commander les troupes détachées à Camaret, et à peine le premier détachement ennemi fut-il débarqué qu'il fut attaqué par ces troupes, les gardes-côtes et des paysans. Il ne put résister à la bravoure des assaillans, et fut contraint de fuir vers les vaisseaux qui l'avaient mis à terre. Mais la marée avait baissé, les embarcations ne flottaient plus, et presque tous les ennemis furent massacrés sur la plage. Les anglais et les hollandais étaient commandés par Barcklay; ils perdirent 1,800 à 2,000 hommes dans cette expédition, ainsi que plusieurs bâtimens de guerre et des transports.

La presqu'île de Quélern est fortifiée avec le plus grand soin : c'est le boulevard du port de Brest. Pendant les guerres de la Ligue, les espagnols venus en Bretagne pour soutenir Mercœur, qui résistait à l'autorité de Henri IV, s'emparèrent de cette presqu'île et construisirent un fort à l'extrémité, au lieu appelé encore maintenant la *Pointe-Espagnole*. Ils dominaient ainsi le goulet et bloquaient le port. Le maréchal d'Aumont, qui commandait en Bretagne pour le roi, vint assiéger cette citadelle, soutenu par 1,800 anglais que commandait le colonel Norris. Il s'en empara après un siége opiniâtre, dans

lequel le général des espagnols Praxède fut tué, après des prodiges de valeur. Telle était la fureur des assiégeans qu'ils massacrèrent tout ce qu'ils trouvèrent dans le fort, même les femmes, qui étaient en aussi grand nombre que les soldats, dit la chronique. Cependant, après le premier emportement du combat, les français tâchèrent de sauver ceux des ennemis qui avaient échappé; mais les anglais, qui se rappelaient encore de la défaite de Craon, qui leur avait coûté si cher deux ans auparavant, tuaient les vaincus jusques dans les bras de leurs protecteurs.

Le corps de Praxède et celui de Romégou, officier gascon qui avait contribué plus qu'aucun autre à la prise de la citadelle, furent inhumés ensemble dans la chapelle des Sept-Saints, à Brest.

La côte de la presqu'île de Quélern qui longe le goulet offre un grand nombre d'aspects admirables. Les rochers du fort de la Fraternité méritent surtout d'être visités. Leurs masses schisteuses, rongées par les flots, présentent mille figures bizarres, et l'écume de la houle qui bouillonne autour de leurs dentelures noirâtres y multiplie les effets curieux et inattendus.

Sur aucun autre point de nos rivages la côte n'offre un aspect aussi miné, aussi détruit. Il semble que la presqu'île, pressée des deux côtés par la mer, réduite à un squelette de pierres rongées, doive un jour craquer de toutes parts et se démolir comme un navire échoué sur un récif. D'immenses fissures se font tous les ans dans le terrain qui se trouve élevé à plus de cent pieds au-dessus de la mer; elles s'élargissent lentement, formant des abîmes sans fonds, coupés en coups de foudre et fort dangereux. Une patrouille de nuit y a déjà été engloutie il y a environ cinquante ans. Au bout d'un temps plus ou moins long, les parties du terrain ainsi séparées de la presqu'île s'en détachent complètement et tombent dans la mer. Un de ces éboulemens gigantesques a eu lieu il y a un siècle.

De la Pointe-Espagnole, qui forme l'extrémité de la presqu'île de Quélern, l'œil se promène sur toute la rade, qui s'étend à droite comme un grand lac avec ses [illegible] ses baies que le soleil argente, [illegible] mille courans qui moirent sa surface. Il est impossible de concevoir quelque chose de plus calme, de plus mélancolique, de plus solennel que ce spectacle. A gauche, au contraire, vous apercevez le goulet, où la mer se précipite avec turbulence; la roche Men-Cam avec sa balise courbée par les vagues, et au loin la côte de Bertheaume; vis-à-vis enfin Brest, étagé en amphithéâtre, sa belle promenade, ses toits ardoisés et son grand château, dont la tour blanche domine de sa masse les autres édifices.

Longeant la presqu'île, du côté opposé à celui que nous venons de suivre, on tombe à Roscanvel, joli petit village bâti dans la fonte d'une colline et caché dans les feuilles. Vis-à-vis on aperçoit l'île des Morts, sur laquelle ont été établies de vastes poudrières, et l'île de Trébéron, qui renferme le lazaret. Cet établissement, beaucoup trop petit, ne pouvait être plus mal situé. Les malades qui y sont déposés après de longs voyages ont pour seule vue des rochers stériles et la mer, sans un arbre, sans une fleur pour réjouir leurs yeux. Il a souvent été question de transporter le lazaret sur l'île Longue, et il est à désirer que ce changement se fasse le plus tôt possible. Là du moins il y aura un peu de verdure et d'ombrage, on sera sur la terre, et non sur le roc, comme à Trébéron. Généralement on songe trop peu, dans les établissemens sanitaires français, à toutes ces conditions de guérison; on matérialise trop le traitement, et l'on néglige mal à propos l'action directe sur l'ame. L'élément poétique est souvent un remède plus sûr que tous ceux fournis par le coffre à médicamens.

Des bateaux partent régulièrement de Roscanvel pour Brest. Revenu dans cette ville, vous vous dirigez sur Châteaulin, en prenant la voiture qui passe par Landerneau. Rien de remarquable sur votre route, si ce n'est le paysage. Vous remarquerez la situation gracieuse et gaie de Port-Launay, au bord du canal.

L'aspect de Châteaulin est très-pittoresque. Nous avons déjà indiqué dans nos commentaires sur Cambry les objets à visiter; ils se réduisent aux débris du château. Mais vous ferez de cette ville le centre d'excursions fort intéressantes.

En tournant vers Braspartz vous verrez d'abord les sites charmans qui entourent la petite ri-

vière du Buis. Le village du même nom est bâti entre deux montagnes escarpées couvertes d'épais taillis. On entend de tous côtés les eaux murmurer sous les feuillées, et on les voit sourdre à travers la mousse et les ronces, formant mille cascades argentées. La rivière coule limpide au milieu des prairies, des bâteaux à voiles roses voguent sur les eaux pures, et le *Ménez-Hom* couvre ce tableau de son ombre gigantesque.

De Lopérec à Kimerc'h la route est facile et variée. Au sommet de la montagne du Bot on jouit d'un spectacle merveilleux. Sur la droite, on a Rumengol, la forêt du Cranou, Hanvec avec ses montagnes tristes et pelées; au-dessous de soi, la petite ville du Faou et les campagnes qui l'environnent; à gauche, Landevennec, couvert de ses épais taillis; en face, la rivière du Faou, la rade de Brest, les îles qui bordent ses rivages et les ruisseaux qui viennent s'y jeter.

Kimerc'h et son église sont cachés dans des arbres touffus; c'est à peine si la pointe de son clocher se dessine au-dessus du bois qui l'entoure. Cette église, construite vers le milieu du seizième siècle, présente des détails délicatement travaillés, entre autres ceux de l'entrée principale. On trouve sur les hauteurs qui dominent le bourg de Kimerc'h les vestiges d'un ancien manoir de ce nom; il ne faut pas le confondre avec le grand et beau château de Kimerc'h qui se trouvait à un quart de lieue de Banallec, et qui a été détruit depuis quelques années.

De Kimerc'h à Braspartz on parcourt des chemins creux et ombragés, impraticables en hiver, mais délicieux en été. Ils roulent et se développent sur le penchant des côteaux rapides ou dans de charmantes vallées. Partout de l'eau, du feuillage, des villages ombreux environnés de vergers, de blés jaunissans et de fraîches prairies. Le costume des paysans lui-même est plus élégant et plus soigné.

Le bourg de Braspartz est fort ancien, puisque, d'après les légendes, Saint-Jaoua, neveu de Saint-Pol-de-Léon, et son successeur à cet évêché, en fut le recteur. Cette bourgade professait donc le christianisme au sixième siècle. Malheureusement, aucun monument, aucun débris ne rappelle maintenant cette époque. Braspartz est un bourg industrieux qui devra prendre une grande importance lorsque la route de Quimper à Morlaix y passera (1).

A mesure que l'on s'éloigne de Braspartz, la route devient plus aride. On est ici dans la partie la plus élevée des montagnes d'Arhès. En se détournant un peu de son chemin, on rencontre Saint-Michel, qui est le pic le plus haut de cette chaîne. Sa cime conique, surmontée d'une chapelle, s'aperçoit de presque tous les points du Finistère. Un chemin sinueux y conduit. Le spectacle qui s'offre aux regards du haut de Saint-Michel est le plus vaste et le plus beau que présente toute la Bretagne. Aux pieds du mont se déploient les vallons de Botmeur et de Saint-Rivoal, dont la verdure diapre les flancs arides de l'Arhès; au loin, les tours de Carhaix et de Rostrenen s'élancent dans le ciel; au sud s'étend la forêt de Laz; à l'ouest il y a la presqu'île de Crozon et la mer. L'ensemble de ce tableau magnifique, presque entièrement encadré par les rochers et les montagnes, a 15 lieues (2)!

Sizun est un des bourgs les plus populeux et les plus commerçans des montagnes. A son approche vous rencontrerez en foule ces marchands de fil, de toile, de beurre, de sel, qui, montés sur de petits chevaux au poil fauve, parcourent jour et nuit les sentiers impraticables de l'Arhès, colportant leurs denrées d'un village à l'autre, et établissant les seules communications commerciales qui existent entre ceux-ci et les villes. L'église de Sizun ne date que de 1724; mais le portail qui donne entrée dans le cimetière, et le reliquaire, sont des monumens plus anciens, comme il est aisé de le voir à la délicatesse de leurs détails et à la richesse de leurs sculptures.

De Sizun vous gagnerez Guimilliau, en passant par Locmélard, Saint-Sauveur et Lambol.

Saint-Sauveur n'offre rien qui mérite d'être cité, si ce n'est la ruine d'un château fort construit par Chandos, adversaire si redoutable de notre Duguesclin. Cette place soutint un siége en 1394. On reconnaît encore l'emplacement de la fortification; on peut en suivre l'étendue, trouver l'emplacement des tours et d'édifices nombreux.

(1) Cambry, page 232.
(2) Cambry, pages 230 et 231.

une chaussée bien encaissée et solidement construite, qui mene du chemin vicinal au château, a échappé aux ravages du temps.

A Lambol, assez gros bourg, vous verrez l'un des clochers les plus élevés du Finistère, quoique la foudre en ait détruit la pointe si légere, si effilée.

Entrez dans l'église, œuvre de la fin du seizième siècle, une singularité vous y frappera, c'est que tous les autels y sont dépourvus de tableaux peints. Ils sont remplacés par des sculptures, figures en ronde bosse, dont les plans sont habilement dégradés et forment, du point perspectif, une scène entière à laquelle chaque figure concourt.

Remarquez-y le principal bénitier, qui s'élève sur un socle de granit. Au-dessus de la cuve qui renferme l'eau sanctifiée, l'apôtre Saint-Jean verse sur la tête du Christ le sceau de l'alliance nouvelle. Deux démons, en partie hors du bénitier, se contournent dans des positions bizarres; l'un de leurs pieds semble repousser un obstacle qu'ils ne peuvent vaincre, tandis que l'autre, plongé dans le bénitier, est entortillé dans les replis du serpent tentateur qui tapisse le fond de l'urne sacrée.

Ces figures sont énergiques, et le travail de l'artiste n'est pas sans quelque mérite. Sous le rapport du dessin, elles sont de beaucoup supérieures aux œuvres qui se rencontrent dans nos églises bretonnes.

L'église de Guimilliau mérite aussi d'être visitée. Elle porte des dates différentes sur le porche, le clocher, l'ossuaire et la croix du cimetière. Le portail est couvert de sculptures singulieres. On y voit Eve sortant des côtes d'Adam; le buste est déjà formé, tandis que le reste du corps est encore confondu avec celui du premier homme. La croix, fort compliquée, est du seizieme siècle. Elle est chargée de figures représentant les différens actes de Jésus-Christ. L'ossuaire et les cartels qui décorent l'église sont également couverts d'une profusion de sculptures exécutées avec le plus grand soin, et qui accusent dans le *picoteur* qui acheva ces ouvrages une verve et une imagination prodigieuse.

Ce n'est pas sans une vive surprise qu'au milieu de ces chefs-d'œuvre barbares on aperçoit le buffet d'orgues et le baptistère, œuvres correctes et élégantes du siècle de Louis XIV. Le baptistere est orné de huit colonnes corinthiennes, que surmonte une corniche ciselée. Au-dessus de la corniche s'élève un dôme léger, sur lequel est placé Saint-Jean, baptisant le sauveur des hommes. Une multitude de statuettes, toutes également remarquables par leurs poses et leur agencement, couvrent ce gracieux ouvrage. Le buffet d'orgues, décoré par le même artiste inconnu, n'est ni moins orné, ni d'une exécution moins habile. On y aperçoit, parmi des moulures, le soleil, emblème du *grand roi*, avec la modeste devise : *Nec pluribus impar*; deux bas-reliefs représentent, l'un David jouant de la harpe, l'autre une des batailles d'Alexandre, par le Brun. Les mille figures de l'original y sont toutes reproduites dans un espace de six pieds de long sur deux pieds de hauteur : hommes, chevaux, éléphants, tout est distinct. Il est de tradition à la cure que ces deux ouvrages ont autrefois coûté 30,000 francs à la fabrique de Guimilliau.

Si l'on continue à longer l'arrondissement de Morlaix, en tendant vers l'est, on parcourra successivement les communes de Pleybert-Christ, le Cloître, Plougonven. Cette route est accidentée et présente une grande variété de sites.

Dans cette course vous admirerez la vallée ombreuse, couverte d'usines, de maisons de campagne, qui conduit de Pleybert-Christ à Morlaix ; vous donnerez un coup d'œil au vaste et beau château de Lesquifliou, habitation charmante que couvrent et qu'environnent des bois épais ; vous n'oublierez pas, au Cloître, de visiter l'ancienne abbaye du Relec, dont l'église, aujourd'hui abandonnée et presque ruinée, reçoit cependant encore un nombreux concours de pèlerins, qui y sont attirés par la dévotion à la vierge, sous l'invocation de laquelle était cette église. Les vieux cénobites avaient placé leurs demeures au centre de montagnes élevées, dans un frais vallon qu'ombrageaient de nombreuses futaies dont on ne trouve plus que les débris. En passant à Plougonven, voyez son église, vaste et sombre, propre à inspirer le recueillement; examinez la croix, artistement travaillée, qui orne le cimetiere. Il n'en existe plus que le soubassement, couvert de statues assez délicatement travaillées. La croix

de pierre qui le surmontait ne surgit plus au milieu de ce monument; elle est remplacée par une croix de bois, qui, par sa simplicité, le fait davantage ressortir.

A Bothsorel vous êtes sur la limite orientale du Finistère. De la hauteur sur laquelle ce village est bâti on découvre un immense horizon qui s'étend jusqu'à la mer, et à l'extrémité duquel on aperçoit les clochers de Saint-Pol, éloignés de six à huit lieues. Des vallons tapissés d'une fraîche verdure et couronnés de grands arbres environnent la colline.

Le bourg de Guerlesquin se compose d'une immense place carrée, au centre de laquelle s'élève un édifice gothique à quatre faces et à tourelles, qui semble appartenir à la fin du quinzième siècle. Il servit autrefois d'auditoire et de prison.

Les chemins qui mènent au Guerlesquin sont impraticables pendant la moitié de l'année. Ce bourg, très-commerçant, et où s'achètent la plupart des beurres que l'on prépare à Morlaix pour l'exportation, aurait besoin que l'on réparât les routes et que l'on ouvrît de nouvelles voies de communication. Nous citerons comme les plus importantes à ouvrir : 1° un chemin dirigé sur le Ponthou; 2° un autre sur Callac; 3° un troisième sur Carhaix, en passant par Scrignac et venant rejoindre à Poullaouen la route de Morlaix.

Lannéanou est une triste bourgade isolée au milieu des montagnes; passez sans vous arrêter. Autrefois on pouvait visiter son église à jours douteux, à vitraux peints, à ogives légères, à moulures dentelées; aujourd'hui vous ne verriez plus qu'un rectangle de maçonnerie, espèce de halle où l'on adore Dieu comme on peut.

Traversez rapidement les arides communes de Bolazec, de Scrignac et de Berrien; vous voilà au Huelgoat. Ici tout change : tout est frais, ombreux et riant. Ici le peintre, le poète, l'antiquaire et le savant trouvent également de quoi éveiller leur admiration; nous recommandons surtout au premier la cascade de Saint-Herbot et l'admirable église du même nom, la singulière masse de rochers connue sous le nom de *Ménage de la Vierge*, le gouffre où se précipitent des eaux dont on ignore la source, enfin la promenade le long du canal qui conduit l'eau à la mine.

Le bourg du Huelgoat présente par lui-même peu d'intérêt. Ce lieu fut jadis fortifié, et l'on aperçoit encore quelques traces des anciennes fortifications. Un peu en avant du bourg, sur un monticule et à l'ombre de chênes séculaires, s'élève la chapelle de *Notre-Dame des Cieux*, dont les corniches de bois sculpté sont fort curieuses. L'église du bourg ne mériterait aucune attention, sans un lutrin fort ancien, sur le piédestal duquel existent des bas-reliefs singuliers. Voici la description qu'en donne M. de Fréminville, dans son second volume des *Antiquités du Finistère :*

« Ce piédestal est à trois côtés; sur le premier » est représenté un très-jeune homme à chevelure » longue et flottante, ayant les bras et les jambes » nus, et du reste vêtu de la saye (*sagum*) des » anciens gaulois. Il porte sur son épaule droite » une espèce de longue massue. Cette figure est » placée dans une espèce de niche, environnée » de branches de guy; on ne peut douter qu'elle » ne représente effectivement un ancien celte.

» Sur la seconde face on voit une femme, qui » paraît être une espèce de bacchante; elle a le » sein et les bras nus; sa robe, longue par » derrière, mais très-courte en avant, laisse aper- » cevoir à nu une de ses jambes. Elle a sur la » tête un voile rejeté en arrière. Dans sa main » gauche elle tient par l'anse un vase en forme » d'amphore, et dans sa droite une coupe à pied » qu'elle semble porter vers ses lèvres.

» La figure de la troisième face de ce piédestal » représente évidemment l'amour sous les traits » d'un jeune homme presque nu, ayant seule- » ment la tête coiffée d'une légère draperie qui » tombe en arrière et qui, ramenée ensuite par » devant, y remplace la feuille de figuier. Dans » sa main droite il tient une torche enflammée, » et de l'autre une flèche qu'il semble prêt à » lancer.

» L'exécution de ces sculptures est du style le » plus barbare, sans correction, sans goût, » sans dessin. Je l'avouerai, si elles eussent » été faites en pierre, je n'eusse pas balancé à » les regarder comme très-antiques et à les attribuer » aux celtes du troisième ou du quatrième siècle » au moins; elles portent si parfaitement, en » apparence, le cachet des monumens de cette » époque, qu'on n'eût pu raisonnablement émettre » sur elles un autre jugement. Mais le piédestal » de bois dont on les a ornées ne peut être

» bien ancien. Ne seraient-elles pas une copie » fidèle faite par un artiste du seizième ou du » dix-septième siècle, d'après quelques monu- » mens gaulois existant encore à cette époque » auprès du Huelgoat, ou sur l'emplacement » même de l'église actuelle du bourg ? »

En suivant le chemin qui conduit à la mine du Huelgoat, on aperçoit sur le sommet d'un rocher le *Castel Guibel*, une de ces tours isolées comme nous en avons déjà vu dans l'île de Rozan.

De l'autre côté, sur une montagne, est le camp d'Artus, fortification en terre dont les retranchemens ont 15 pieds de haut, et qui forme un trapèze de neuf cents pieds environ dans sa plus grande longueur. A l'une des extrémités, une tour isolée, dont on voit encore les débris, était bâtie sur une butte artificielle environnée d'un fossé.

L'histoire du pays ne nous apprend pas ce que pouvait être cette étrange fortification, ni quel est l'Artus qui y établit autrefois son camp. M. de Fréminville suppose, et cette opinion nous semble probable, que ce retranchement servit d'habitation à quelque jarle guerrier puissant du cinquième siècle, qui occupait la tour avec sa famille, tandis que des hommes de guerre habitaient des baraques de bois disséminées dans l'enceinte fortifiée.

C'est à Huelgoat que se trouve le plus beau *roulers* ou pierre branlante de Bretagne. Cette masse, qui pèse au moins deux mille milliers, peut être mise en mouvement par un seul homme. On sait que les celtes consultaient les oscillations des *roulers* et en tiraient des présages.

L'église gothique de Saint-Herbot s'élève près de la cascade du même nom : elle date du seizième siècle. Les sculptures en bois de son chœur et de son jubé, et le tombeau du pieux ermite Saint-Herbot, qui vécut long-temps en ce lieu, et en l'honneur duquel l'église a été construite, méritent l'attention. L'anachorète est représenté, sur son sarcophage, en robe, avec un camail rabattu, les cheveux tombant, la barbe longue, son bourdon à la main et le bréviaire suspendu à la ceinture. Il est difficile d'imaginer un site plus romantique que celui dans lequel s'élève l'église de Saint-Herbot. Assis sur les bords du précipice, on écoute le murmure de la cascade, on voit la vieille église dessiner dans le ciel ses élégantes ogives; puis autour de vous et au loin tout est silence et solitude. Vous n'entendez que le bruit mélancolique d'un oiseau de bruyère qui de temps en temps retentit près de la chapelle; vous ne voyez que quelques chèvres demi sauvages qui courent le long des rochers tout tapissés de ronces et de fougères. Vers midi, le tintement d'une cloche se fait entendre, puis le son des cornes des bergers y répond, et ces bruits mélancoliques s'étendent et se perdent dans l'espace comme les voix des génies dans l'air! Ah! qui ne s'oublierait au milieu de ces poétiques harmonies, qui ne perdrait là le souvenir du monde, de ses devoirs, de ses agitations, pour se laisser vivre quelques heures de cette vie enivrante que fait la rêverie.

Le Huelgoat peut vous servir de centre pour quelques excursions. Outre la mine, qui mérite la première visite, on peut voir le vieux château du Rusquec, au sommet de la montagne de Saint-Herbot; puis Lahaye, dans la commune de Locmaria, où demeure M. de Kersausie, le parent le plus rapproché de Latour d'Auvergne. On y voit le portrait du premier grenadier de France, en habit de soie, avec l'oiseau d'obligation sur le doigt et le bouquet à la boutonnière. On conserve aussi à Lahaye les bottes et l'épée de Corret. C'est chaussé des premières et ceint de celle-ci que M. de Kersausie se présenta, en 1814, pour saluer Louis XVIII, qui eut besoin d'une explication pour comprendre ce singulier accoutrement. La maison de Lahaye possède aussi le cœur du héros breton mort à Neubourg. Par un jugement récent de la cour royale de Paris, les Latour d'Auvergne Lauraguais, qui le conservaient, ont dû le remettre à M. de Kersausie, dont la femme était la plus proche parente du brave Corret, dit Latour d'Auvergne.

Du Huelgoat on peut aussi faire une course jusqu'à l'abbaye du Relec. Après avoir traversé le versant septentrional de l'Arhès, on aperçoit tout-à-coup une fraîche vallée au fond de laquelle se trouve le Relec. Cette abbaye était de l'ordre de Citeaux, et fut fondée, à ce que l'on croit, par les vicomtes de Léon. L'église est lombarde, et doit dater du dixième siècle, si l'on en juge par les colonnes de la nef. Le

cloître fut bâti plus tard, comme le prouvent ses arcades en ogives.

Un chemin conduit de Huelgoat à Poullaouen, où se trouve la seconde mine de plomb; vous trouvez ensuite la grande route de Poullaouen à Carhaix.

Il nous reste peu de choses à dire de Carhaix, après les détails de Cambry et ceux déjà donnés dans notre commentaire (1). Nous rappelons seulement au voyageur qu'il devra visiter l'église de Saint-Trémeur, avec sa tour massive que le lierre couronne; l'église de Saint-Pierre, peu distante de la précédente, et dont le clocher est fort beau; l'aqueduc romain situé sur la route de Callac, à deux cents pas de la ville. Nous avons vu dans la rue des Augustins, parmi les débris du couvent qui lui a donné son nom, un autel presque complet, d'une construction gracieuse, et orné de sculptures d'assez bon goût; les quatre colonnes de marbre qui le soutenaient servaient à attacher les chevaux des paysans qui s'enivraient à l'auberge voisine. Il existe encore à Carhaix, comme dans presque toutes les villes du Finistère, plusieurs maisons fort anciennes, à corniches saillantes, à toits élevés et pointus. Ces corniches sont couvertes de caryatides représentant des guerriers, des prêtres, des femmes, des moines, des paysans, tous dans le costume du temps.

Ne vous éloignez pas de ce pays sans avoir fait une excursion vers la limite qui sépare le Finistère du Morbihan, et après avoir gravi la montagne de Gourin, dont la cime sépare les deux départemens. De ce sommet, par une belle journée, vous pourrez apercevoir la moitié de la basse Bretagne; vous l'aurez étendue sous vos yeux comme une carte en relief. Vous pourrez suivre les deux grandes arrêtes qui la traversent, les montagnes Noires et les montagnes d'Arhès; là s'élèvent le Ménez-Hom et le Saint-Michel, le premier abaissant ses versans vers la rivière de la Peur (*l'Aon*) et la baie de Douarnenez, le second dominant de son cône dépouillé les hauteurs de Pleyben et de Braspartz. Le Ménez-Brée, demeure du prophète Guinclan, se dessine dans les Côtes-du-Nord, tandis que le terrain plat du Morbihan se déroule aux pieds de la montagne où vous vous trouvez. En parcourant du regard cet immense panorama, vous pouvez deviner le cours de l'Aon, de l'Hyères, du Buis, du canal de Nantes à Brest, en suivant les contours des fraîches vallées où coulent leurs eaux; mais aucun détail ne se détache de cet immense tableau. Carhaix, que vous apercevez, se distingue à peine; Gourin, plus près de vous, semble un point dans l'espace : mais ce qu'aucune parole ne peut exprimer, c'est l'immensité sublime de l'ensemble, cette variété de plans successifs, ce relief des montagnes, des collines, qui déploient sur leurs croupes multipliées de longs tapis de verdure et de moissons, tandis que leurs cimes chauves n'offrent à l'œil que des rocs décharnés. De la hauteur du Gourin on peut prendre une idée complète du terrain ondulé de la Bretagne, de ces milliers de vallons qui la coupent. On plane sur une telle étendue de pays que l'œil se fatigue à l'embrasser. De là vous pouvez désigner la place des villes, des bourgs, des villages de trois départemens; vous pouvez montrer du doigt les lieux où les grands événemens se sont passés. Là, entouré d'une nature sauvage et primitive, vous pourrez rêver long-temps aux siècles écoulés, sans que le bruit des hommes viennent vous troubler, car la solitude est partout; à l'orient seulement, du côté de la route qui conduit de Carhaix à Gourin, vous apercevrez peut-être d'heure en heure un voyageur isolé qui passe, ou quelque pâtre conduisant ses moutons noirs sur la bruyère en chantant un cantique du pays.

De Carhaix à Cléden-Poher la route est agréable mais montueuse. L'église de Cléden date du seizième siècle; la maîtresse vitre est fort belle, et l'on voit dans le cimetière une croix décorée de statues représentant la passion de Jésus-Christ.

Au pont Triffen a lieu la jonction des rivières d'Aon (vulgairement appelée Aulne) et d'Hyères; c'est de là que s'aperçoit le château moderne de Pratulo, bâti dans un site enchanteur, à l'extrémité de vastes prairies.

Le bourg de Landelleau n'a de remarquable que la tombe du seigneur de Châteaugal, dont parle Cambry, et qui nous a fourni l'occasion de citer dans nos commentaires le guerz de *l'héritière de Keroulas* (2).

(1) Cambry, page 221.

(2) Cambry, page 237.

Les ruines de l'ancien manoir de Châteaugal existent encore à une lieue de Landeleau; elles consistent en quelques pans de murs recouverts de lierre; c'est aussi dans les environs que se trouvait le château du Granec, l'un des repaires de Fontenelle le ligueur.

Le château qui défendait Châteauneuf-du-Faou est détruit; on aperçoit encore la trace de ses fondations sur un coteau qui domine la rivière d'Aon. Au revers du même monticule on rencontre la chapelle de Notre-Dame des Portes, dont le nom venait probablement de sa situation près de l'entrée de la forteresse. Le portail de ce monument est couvert de sculptures charmantes; les croisées sont d'une exécution fort délicate, et le béuitier placé près de la porte est admirable de beauté et de travail. On voit dans cette chapelle un morceau de sculpture fort singulier. Le Père Éternel, assis, et coiffé d'une espèce de mitre, tient dans ses bras ouverts Jésus crucifié, tandis que le Saint-Esprit, posé sur sa barbe, ombrage de ses ailes la figure du Christ.

Cambry a parlé du magnifique aspect que l'on pouvait embrasser du haut de la colline de Notre-Dame des Portes; sa description est au-dessous de la réalité (1).

Le château de Trévarez est moderne et ne mérite aucune atention; on y voit cependant un assez beau tombeau, celui de madame la baronne Bonté.

De Châteauneuf-du-Faou dirigez-vous sur Pleyben. L'église de Pleyben se distingue par son étendue, la richesse de ses détails et la variété de son architecture, où le gothique pur est mêlé au style de la renaissance. Elle est surmontée d'une haute tour carrée, percée de longues fenêtres qui lui donnent de la légèreté, et recouverte d'un dôme au-dessus duquel s'élève une sorte de lanterne. La corniche supérieure est entourée d'une galerie, et aux quatre angles s'élèvent des clochetons qui se terminent eu dôme comme la lanterne. Le portail qui tient à cette tour carrée est d'une rare élégance; les statues des douze apôtres, qui le décorent intérieurement, ont échappé à la destruction.

Il existe sur la façade deux autres clochers joints entre eux par des arcades. Le plus rapproché de la grande tour est plus haut, mais moins élégant que l'autre. Au total, tout ce travail est merveilleux de force, de science et d'habileté. Les fenêtres de l'abside, du plus pur gothique, sont d'une admirable hardiesse.

Le reliquaire qui se trouve dans le cimetière est probablement antérieur à l'église. C'était un délicieux monument qui méritait d'être conservé, ne fût-ce que pour l'histoire de l'art; mais l'administration a jugé plus convenable de *l'utiliser* en faisant boucher ses charmantes arcades pour le transformer en *école primaire!* Nous recommandons cette preuve de progrès et de civilisation aux rédacteurs du *Constitutionnel*.

Il existe également dans le cimetière de Pleyben un de ces curieux calvaires si communs dans le Finistère. Celui-ci est monté sur un soubassement percé à angles droits par des arches qui communiquent entre elles. Les figures y sont moins nombreuses qu'à Plougastel, mais mieux dessinées, et drapées avec plus de grace. Ce calvaire est dû au ciseau d'un Ozanne, famille dans laquelle le talent semble s'être perpétué.

C'est près de Pleyben que se trouvait le vieux château de Tréziguidy, actuellement détruit, et à la place duquel s'élève une ridicule maison bourgeoise. Nous recommandons pourtant ce lieu au voyageur pour son paysage. Selon d'Argentré, un Tréziguidy se trouvait au combat des Treute; mais M. de Fréminville paraît avoir prouvé que l'historien breton a été trompé par la ressemblance des noms; suivant lui, il fraudrait lire deux *Tronguidy* au lieu d'un *Tréziguidy*.

Nous voilà de retour à Châteaulin, après avoir parcouru la pointe la plus remarquable de son arrondissement; dirigeons-nous maintenant vers Quimper.

Il nous reste peu de choses à dire sur Quimper après Cambry et les commentaires dont nous avons accompagné son texte (2).

Nous avons parlé de l'aspect antique de la ville (3), de la cathédrale, de l'église de

(1) Cambry, page 236.

(2) Cambry, page 135 et suivantes.

(3) J'ai dit que *Kimper*, ou *Kamper*, signifiait mot à mot *Camp de l'aigle* (page 135). A cela M. de Fréminville répond. *Er* signifie il est vrai *aigle*, dans l'ancien

Saint-Mathieu, du couvent des Cordeliers, digne surtout d'être visité pour les admirables ruines de son église, de son cloître et la maîtresse vitre qui donne sur la rue Saint-François; du prieuré de Loc-Maria. Près de cette église se trouve le manoir de Poulguinan, ancienne résidence du roi Gralon, si célèbre dans nos chroniques. Il ne reste de la demeure primitive du prince breton que quelques pans de murs que l'on aperçoit en dedans de la porte d'entrée; le reste de l'édifice est une reconstruction du seizième siècle.

Quimper peut devenir le centre de plusieurs excursions importantes. Voyez d'abord Lauiron, ancienne habitation d'été des évêques de Quimper, dont les jardins furent dessinés par Le Nôtre, et qui présente encore aux yeux son léger fronton soutenu par des colonnes ioniques assises sur un perron élevé.

On trouve dans la paroisse de Pluguffan, à une demi-lieue de la ville, et sur la colline de Kercaradec, une fortification celtique fort curieuse. Elle est bâtie de petites pierres et forme une enceinte circulaire de près de quatre cents pieds de diamètre; le retranchement a huit pieds de haut et cinq de largeur à son sommet. Quatre portes y sont percées, deux à l'orient, deux à l'occident. Les ruines d'un dolmen que l'on remarque au milieu de cette fortification semblent en désigner les celtes pour constructeurs; la nature de la construction, faite de pierres entassées et sans aucune maçonnerie, corrobore cette opinion.

Au-delà d'un marais appelé étang de Rohan, qui baigne les pieds du château de Kercaradec (c'est ainsi que l'on désigne dans le pays *l'oppidum celtique*), on aperçoit une tour isolée semblable à celles dont nous avons déjà parlé. Plus loin, sur les limites des paroisses de Pluguffan et de Plomelin, se trouve le manoir de Kerdour, flanqué de deux tourelles et assez bien conservé. Dans une prairie voisine de Plomelin on aperçoit deux men-hirs d'environ quinze pieds de hauteur.

On peut aussi visiter, à une lieue de Quimper, et sur la droite de la route qui conduit à Châteaulin, le manoir de Coat-Bily, édifice qui ne date que de 1517, mais qui présente l'aspect le plus pittoresque au milieu d'un paysage charmant.

Nous citerons enfin pour mémoire l'élégante chapelle de *la Mère de Dieu*, monument du seizième siècle, parfaitement conservé, dont le portail, la porte d'entrée, les fenêtres ogivales, sont à remarquer; le vieux *manoir de la Forêt*, qui s'élève au milieu de sapins sur les bords de l'Odet; *le Moustoir*, ancienne maison fortifiée, à mi-chemin de Quimper à Concarneau; la belle chapelle minée de *Notre-Dame*

idiome breton; mais *er* n'est point *per*, et, de plus, le premier radical *Kym* n'a jamais signifié *ville*, *station*. On voit que cette réponse n'a aucun rapport à mon explication. M. de Fréminville refute ce que je n'ai pas dit; ce qui peut être commode, mais ce qui est peu concluant. Il s'agissait de nier que *Kamp-er* ne pouvait signifier *Camp de l'aigle*; malheureusement cela était difficile. M. de Fréminville convient que *er* signifie *aigle*, et pour le mot *Kamp* (camp), nous le renvoyons au dictionnaire du père Grégoire de Rostrenen.

J'avais ajouté que Quimper avait reçu dans les premiers siècles le nom de *Civitas Aquilæ*, qui semblait confirmer mon étymologie. M. de Fréminville me répond à cela que ce n'est pas la ville de Quimper-Corentin qui est désignée par cette dénomination latine, mais bien positivement le bourg de *Loc-Maria*. J'admets cette explication douteuse; mais qui ne sait que le bourg de oc-Maria est l'origine de la ville de Quimper, le vieux Kimper pour ainsi dire? qui ne sait que ce village fut antérieur à notre chef-lieu actuel? Qu'y aurait-il donc d'étonnant à ce que son nom eût passé à la ville nouvelle? Ne voyons-nous pas tous les jours des choses semblables? Le petit Huningue n'est-il pas élevé à côté d'un autre Huningue? le nouveau Newbrissac près de l'ancien? En tous cas, il faut au moins reconnaître que M. de Fréminville a fait un pas. Dans son premier volume, il traitait de *faiseurs* d'érudition, de maniaques et d'hommes absurdes, ceux qui prétendaient trouver une étymologie romaine au nom de la ville de Kimper, assurant que les romains n'étaient jamais venus en Cornouaille. Aujourd'hui il veut bien qu'ils aient pénétré jusqu'à *Loc-Maria*, et il admet l'origine romaine pour ce bourg. Que M. de Fréminville y prenne garde; voilà son système bien menacé; l'ennemi est à ses portes; l'étymologie latine des *maniaques* gagne du terrain et serre de si près son *Kymber*, que je crains fort pour la signification adoptée par lui, d'autant plus que cette signification *confluent de deux rivières* ne s'accorde pas facilement avec le nom de *Kemper-vern*, en Tréguier, qui se trouve à la source d'une rivière; ni avec celui de *Kemper-Guézennec*, où il n'y a pas de rivière du tout. J'avais déjà fait ces deux dernières observations.

de Guélen, sur la route de Rosporden ; et enfin le *temple des faux dieux*, dans la paroisse de Penhars. Ce monument est un château du treizième siècle, qui mérite d'être vu pour les débris de son architecture et son aspect pittoresque. On trouve dans le cimetière de Penhars un chêne dont cinq hommes ne peuvent embrasser le tour. C'est dans une maison de Penhars que fut caché Louvet après la journée du 31 mai 1793.

Dirigez-vous maintenant sur Locronan. Ce bourg doit son nom à Saint-Ronan, pieux ermite qui vécut long-temps dans la forêt de Névet, au lieu même où s'élève la bourgade. A sa mort, il s'éleva des querelles relativement à l'endroit de sa sépulture. Pour terminer ce différent, on plaça le cercueil sur un char traîné par des bœufs, et on l'abandonna à l'instinct de ces animaux. Ceux-ci firent le tour de la montagne comme Saint-Ronan le faisait chaque jour, et, revenant au point du départ, le char se rompit : témoignage évident que Dieu voulait voir son serviteur inhumé dans ce lieu. On lui érigea donc un tombeau, puis une église, qui fut reconstruite plus tard telle qu'on la voit maintenant.

L'église de Locronan porte les traces de la décadence du gothique ; cependant ses proportions sont vastes et ses détails habilement travaillés. Une flèche hardie dominait autrefois l'édifice sacré ; mais il fut frappé de la foudre en 1808, et écrasé jusqu'aux galeries inférieures. Ainsi dépourvue de son clocher, l'église de Locronan offre actuellement un coup d'œil singulier ; il y a dans ses formes lourdes et arrondies quelque chose du minaret oriental. Une de ses chapelles particulières renferme le tombeau de Saint-Ronan. C'est une table en kersanton, sur laquelle est couchée la statue de Saint-Ronan, en costume d'évêque. Il foule aux pieds un dragon monstrueux, symbole de l'idolâtrie qu'il détruisit en Bretagne. Ce monument, qui a environ trois pieds de haut, est parfait d'exécution mécanique, mais fort grossier sous le rapport de l'art.

En vous dirigeant de Locronan vers Douarnenez, vous suivez des chemins ombreux à travers des campagnes fertiles. C'est seulement au village de Kerlas que l'air de la mer se fait sentir et que la végétation se rabougrit. En approchant du rivage vous apercevez de nouveau l'éternelle bruyère qui en tapisse les bords, et vous arrivez aux sables de Ris, dont la digue naturelle protége les prairies qui s'étendent jusqu'au bourg du Juch. Remontez le cours du ruisseau qui les arrose, arrêtez-vous au Juch, voyez son église, examinez, à vingt pas, sur un mamelon, les débris du château des seigneurs du Juch : quelques pans de murs, une immense fenêtre, voilà ce qui reste sur le sol pour témoigner de la puissance d'une des plus anciennes maisons de la Bretagne. Vous rejoignez ensuite Ploaré, dont vous admirerez la gracieuse église si bien décrite par Cambry, et vous ne manquerez pas d'y chercher un tableau de la Cène et un Christ copié sur celui de Canova (1). De Ploaré à Douarnenez la distance est peu considérable.

Il ne reste rien à dire après Cambry sur Douarnenez ni sur sa belle rade ; relisez les curieux renseignemens qu'il donne et les légendes qu'il en conte (2). Le lieu où Gralon, poursuivi par les flots de la mer, laissa tomber sa fille *Dahut*, et que l'on appelait *Poul-Dahut* (abîme de Dahut), se nomme aujourd'hui par corruption *Poul-David*. C'est un bourg fort ancien qui se trouve à l'extrémité d'une rivière de même nom. C'est à l'entrée de cette rivière que se trouve l'île Tristan, célèbre pour avoir servi de retraite à Guy-Eder Fontenelle, brigand fameux du temps de la Ligue, qui s'y était fortifié, et ravageait de là toute la Basse-Bretagne. On ne trouve plus aucune trace de la citadelle qu'il y avait construite.

En traversant la rivière de Pouldavid à son embouchure, devant le gracieux village de Tréboul, et se dirigeant sur Poullan, on rencontre trois men-hirs, l'un de 15 pieds d'élévation, l'autre de 11, le troisième de 6. Près du bourg de Poullan, le château de Kervénergan montre au milieu des arbres sa cheminée et sa tourelle. Des conventionnels proscrits, en 1793, y trouvèrent un asile ; on lisait encore, il y a une trentaine d'années, sur un panneau de cheminée, des vers de Barbaroux écrits au crayon par lui-même.

En se rendant à la pointe du Raz par Beuzec.

(1) Cambry, page 177.
(2) Cambry, pages 173 à 177.

reposez-vous un moment au joli manoir de Kerdanet, entouré de bois. Nous avons autrefois vu dans la cour de ce château une statue de Saint-Michel terrassant le démon, qui nous frappa par sa pose et son énergie; nous ignorons si elle s'y trouve encore.

Détournez-vous de quelques centaines de pas sur votre gauche pour aller examiner l'élégante et svelte chapelle de Comfort, qui s'élève légère et gracieuse sur une vaste lande. Elle appartint, dit-on, aux chevaliers du Temple, mais nous ne croyons pas que sa construction remonte au-delà du seizième siècle.

La pointe du Raz présente une des passes les plus tempêtueuses et les plus redoutées de l'Océan. Le nom de la baie voisine suffit pour donner une idée des dangers qu'on y court : on l'appelle la *baie des Trépassés*. C'est là en effet qu'après les orages viennent échouer les débris des navires brisés sur les rochers du Raz, et les cadavres des noyés. Au fond de cette anse s'élève une chapelle isolée. On y trouve toujours quelque femme de marin entourée de ses enfants à genoux comme elle, qui, le chapelet à la main et les yeux sur l'Océan, prie en pleurant la vierge de ne pas permettre à la mer de faire une veuve et des orphelins de plus.

C'est au moment d'une tempête qu'il faut visiter le bec du Raz. Quoiqu'élevé de deux cents pieds au-dessus de la mer, le promontoire semble à chaque instant prêt à s'engloutir sous les vagues; on dirait un navire qui tangue. La terre frémit sous vos pieds; une écume salée vous couvre, et les hurlemens horribles des flots dans les cavernes des rochers vous étourdissent jusqu'à vous donner le vertige. Le bourg de Cléden est placé presqu'à l'extrémité du Raz. D'après le chanoine Moreau, qui a laissé une *Histoire de la Ligue en Basse-Bretagne*, on trouvait dans ces parages, à l'époque où il écrivait (1586), plusieurs antiquités fort curieuses. Il parle d'abord d'une ville appelée *Roc'h-Guen-cap-Sizun* (la roche blanche du cap de la semaine), défendue, du côté de la terre, par une triple enceinte de murailles, et, du côté de la mer, par un précipice le long duquel on avait pratiqué un escalier étroit qui descendait jusqu'au rivage. Une autre place très-forte se trouvait près de Cléden et Plogoff; une grande muraille carrée, faite de cailloux noyés dans le ciment, qui devait être une dépendance de l'ancienne ville d'Is, et près de laquelle on trouvait des auges de pierres ou cercueils, qui, d'après la description, devaient appartenir au quatrième siècle. Enfin le même chanoine parle de deux routes pavées conduisant du bec du Raz, l'une à Quimper, l'autre à Carhaix. Tous ces importans débris d'une époque reculée ont disparu. Il ne reste plus en fait d'antiquités qu'un menhir de onze pieds, placé près du mât des signaux.

La côte de Plogoff est admirable par ses récifs et ses coups de mer; l'*enfer* mérite surtout d'être visité.

L'île de Sen est peu éloignée du bec du Raz; elle est située à l'extrémité d'une chaîne de rochers qui se prolonge à cinq lieues, et qui porte le nom de chaussée de Sen. Non loin de l'île s'élève l'écueil appelé le grand Stévenec, contre lequel vint se briser le vaisseau le *Séduisant*, qui sortait de Brest pour l'expédition d'Irlande dont Hoche avait le commandement. L'équipage et huit cents hussards passagers sur le vaisseau furent sauvés par les habitans de l'île.

L'île de Sen a toujours été désignée comme un centre de culte druidique. M. de Fréminville a inséré *dans les Annales maritimes* un mémoire dans lequel il établit que ce n'était pas un collége de druidesses qui existait à Sen, mais bien un collége de druides; il se fonde sur ce que le mot *Sen*, en vieux celtique, signifie vieillard. Selon lui, le collége de druidesses que Pomponius Mela dit avoir existé *dans une île située vis-à-vis la côte occidentale de l'Armorique*, et qui s'était rendu si célèbre par ses oracles, se trouvait dans l'île de Groas. M. de Fréminville se fonde encore, pour cette seconde opinion, sur le nom de cette dernière île, qu'il dit venir du mot *groac'h*, qui signifie en celtique vieille sorcière ou druidesse.

De retour à la pointe du Raz, suivez la côte qui conduit à Audierne. Près Primelin existe un monument celtique fort curieux, c'est un dolmen couvrant une fontaine sacrée. Audierne n'a rien qui puisse arrêter le voyageur. A peu de distance se trouve Pont-Croix, petite ville peu intéressante. Son église est pourtant remarquable; le clocher est élancé, festonné, travaillé à jour, et le portail principal, d'une délicate exécution, atteste le ciseau exercé d'un artiste habile. Nous

Église de [illegible]

renvoyons pour cette ville aux détails donnés par Cambry (1).

Suivez la baie d'Audierne dans tout son contour jusqu'à Penmarc'h. Sur la pointe du Soc'h, près du poste des signaux, est une enceinte druidique formant un parallélogramme de 245 pieds de longueur sur 125 de hauteur. Les pierres qui composent cette enceinte ont cela de remarquable qu'elles sont plantées dans des massifs de maçonnerie sèche. Un peu plus loin, auprès du corps-de-garde des guetteurs, sont deux dolmens.

A quelque distance du sanctuaire du Soc'h, vers la crique de Pouhant, vous apercevez le plus beau dolmen du Finistère. Seize pierres verticales supportent sa table, composée de deux pierres plates (la troisième a été brisée). Il a quarante-trois pieds de longueur et six pieds et demi de haut. Une seule des pierres posées horizontalement a vingt-quatre pieds de long et quatre et demi d'épaisseur.

A Plovan sont deux men-hirs, l'un de quatorze pieds d'élévation, l'autre seulement de sept pieds.

C'est entre Audierne et Penmarc'h que le vaisseau *les Droits de l'Homme*, commandé par le contre-amiral Lacrosse, fut forcé, au retour de la désastreuse campagne d'Irlande, de se jeter à la côte pour échapper à une division anglaise. Ce fut aussi devant Audierne qu'après un combat de quatre heures, contre trois vaisseaux anglais, et entouré d'une escadre de quatorze navires de toutes forces, le brave capitaine l'Héritier rendit le vaisseau l'*Hercule*, qu'il conduisait de Lorient à Brest.

Penmarc'h, aujourd'hui désert et désolé, fut autrefois une ville opulente (2). Le grand nombre de monumens druidiques dispersés aux environs prouve même que, du temps des celtes, ce point était un centre d'habitation important. On voyait encore en 1819, au milieu des maisons même de Kerity, un dolmen qui a été détruit depuis. Près de la chapelle de Notre-Dame de la Joie se trouve un men-hir, et au milieu de la plaine, entre la chapelle de Traon-Honarn et de Notre-Dame du Buec, on en aperçoit un autre qui a quinze pieds d'élévation. Enfin, auprès du bourg actuel de Penmarc'h, dans un champ qui borde la route de Pont-l'Abbé, sont deux men-hirs de vingt pieds de haut. Il est probable que dès la plus haute antiquité la ville de Penmarc'h, vu sa situation, fut très-commerçante. Dans le treizième siècle, elle faisait d'immenses salaisons qu'elle expédiait au loin. La pêche de la morue, ou plutôt du merlus, dont il existait un banc à quarante lieues dans l'ouest, avait enrichi les armateurs de Penmarc'h; mais la découverte de Terre-Neuve, en 1500, porta un coup terrible à la prospérité de ce commerce, qui fut presqu'entièrement ruiné par une tempête horrible, dont la tradition a gardé le souvenir, et dans laquelle tous les navires pêcheurs de Penmarc'h périrent. Cependant, en 1556, cette ville comptait encore près de trois mille arquebusiers prenant part à l'exercice du papegaud. Mais les déprédations des pirates qui infestaient nos côtes continuèrent à ruiner peu à peu Kerity-Penmarc'h, que Fontenelle acheva de ravager. Actuellement il ne reste plus que deux misérables hameaux, appelés l'un Penmarc'h, l'autre Kerity; ce sont comme les deux extrémités de la grande ville d'autrefois, et d'immenses amas de décombres entassés dans l'intervalle qui les sépare indiquent les quartiers qui ont disparu. Certains sentiers tracés au milieu de ces ruines ont encore conservé les noms des rues qu'ils ont remplacé; on les appelle la *grande rue*, *la rue des argentiers*, *la rue des marchands*, etc. Du reste, chaque jour on enlève les débris du vieux Penmarc'h pour les faire servir à de nouvelles constructions; de sorte que dans quelques années il n'en restera plus nulle trace.

La preuve la plus frappante de l'importance qu'avait autrefois la ville bâtie sur cette pointe, est dans le grand nombre des églises que l'on voit encore presque intactes au milieu des décombres.

Elles sont au nombre de six.

D'abord l'église de Penmarc'h, qui est la plus grande : elle est dédiée à Sainte-Nonna, un de ces saints inconnus dont la Bretagne abonde, et auxquels la voix du peuple ouvrit le paradis et le calendrier sans l'autorisation du pape. Cet édifice gothique, un peu lourd, mais construit avec beaucoup de soin, porte sculptés sur sa façade plusieurs navires des quinzième et seizième siècles, qui attestent que son édification est due en partie à la munificence des négocians

(1) Cambry, pages 165, 166, 167.
(2) Cambry, pages 158, 159.

et des marins de Penmarc'h. Ces sculptures sont fort curieuses en ce qu'elles nous donnent les différentes formes des navires de cette époque. La maîtresse vitre derrière le chœur, et en général toutes les fenêtres, méritent d'être remarquées. La grande statue d'albâtre (Saint-Jean) dont parle Cambry, et qui se trouvait à Kerity, a été transportée à Penmarc'h. On voit aussi au presbytère quatre petits bas-reliefs d'albâtre du quatorzième siècle, représentant la passion.

L'église de Kerity, presque complètement ruinée, date du treizième siècle, et fut élevée par les templiers; on reconnaît le caractère guerrier de ses fondateurs à la forme de la tour, moitié clocher, moitié forteresse. Après la destruction de l'ordre du Temple, l'église de Kerity fut abandonnée à la paroisse sous l'invocation de Saint-Thumète, autre saint breton aussi inconnu que Sainte-Nonna.

En se dirigeant vers le phare de Penmarc'h, on rencontre l'église Saint-Pierre, dont la tour avait été construite pour servir de lieu de refuge et de défense, ainsi que le prouvent ses meurtrières. Parmi les caryatides qui sont placées aux angles de cette tour, on remarque une statue dans une pose et dans une action que nous ne pouvons nous permettre de décrire.

Un peu plus loin au nord se trouve la chapelle de Notre-Dame de la Joie, puis l'église de Saint-Guénolé, dont les magnifiques ruines, couvertes de délicates moulures, de clochetons et de sculptures gothiques, attestent l'ancienne splendeur; enfin la petite chapelle de Saint-Fiacre, bâtie presque en face.

Quant à la vue de mer que présente la Torche de Penmarc'h, on en a tant de fois parlé que nous n'essaierons pas de la décrire. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'une journée passée sur cette pointe vous jette dans une tristesse et une sorte de stupeur dont vous êtes quelquefois plusieurs jours à vous remettre. La pointe de Penmarc'h est le lieu le plus désolé, le plus sauvage, le plus navrant que nous ayons jamais visité. Flots, écueils, ruines, votre œil n'aperçoit rien autre chose!

La Torche est un récif séparé de la terre par un espace appelé le *saut du Moine*. On raconte qu'un moine, ayant voulu franchir cet intervalle, tomba dans l'abîme et y périt. La mer se précipite avec fureur dans ce gouffre, et ébranle le promontoire.

A une demi-lieue à l'est de l'anse de la Torche on trouve la chapelle de Traon-Houarn, bel édifice gothique, voûté en pierres, avec des nervures, des culs-de-lampe et des pendentifs. Tout auprès existe un calvaire dont le soubassement est couvert de bas-reliefs rongés par les lichens et la mousse. A peu de distance se voient les ruines pittoresques d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Buec; nous y avons surtout remarqué une croix fort habilement travaillée et un men-hir renversé.

Le chemin de Penmarc'h à Pont-l'Abbé vous conduit devant le vieux manoir de Gouénac'h, derrière lequel se trouve un dolmen précédé d'une avenue druidique. Quatre trous creusés sur la plate-forme de ce dolmen semblent avoir été destinés à recevoir le sang des victimes. Sur le bord même du chemin on aperçoit un second dolmen, dont la table a 7 pieds et demi de longueur et neuf de largeur. La hauteur de ce dolmen est d'un côté de 9 pieds, et de l'autre de cinq seulement. Dans le pays on l'appelle *Ti c'horriquet* (la maison des c'horrics ou nains).

Pont-l'Abbé n'a de remarquable que son vieux château et le couvent des Carmes (1); encore nous nous trompons, Pont-l'Abbé n'a plus de vieux château. Vous y verrez seulement je ne sais quel édifice inexplicable, plâtré de blanc, qui était autrefois une forteresse du douzième siècle, et dont on a fait, je crois, une mairie, une caserne de gendarmerie. On a démoli les remparts ainsi que l'une des grosses tours de la façade; l'autre a été découronnée de sa galerie, de sa flèche et de ses défenses. Quant au couvent des Carmes, fondé en 1383, par Hervé, baron de Pont-l'Abbé, aucune main barbare ne l'a encore défiguré; son cloître, environné d'arcades en ogives, est entier et charmant.

N'oubliez pas de vous rendre de Pont-l'Abbé à Loctudy, village situé au bord de la mer, et dont l'église lombarde date du sixième siècle; le portail seul est plus moderne. Toutes les arcades y sont à plein cintre; les chapelles latérales sont circulaires, ainsi que le chœur.

(1) Cambry, page 152.

Poissonnière, et Filles de la côte près Pont-l'Abbé.

A. V. d'après Valentin. Lith.ie de Coma et Bonelbaou

L'église de Loctudy fut donnée aux templiers en 1187, par Conan II, duc de Bretagne. On voit encore sur les chapiteaux de la nef et du chœur les insignes de leur ordre et deux figures grossières représentant, l'une un chevalier du Temple couvert de sa cote de mailles, l'autre un chapelain.

Embarquez-vous pour visiter le petit archipel des Glénans, groupe d'îlots à peu de distance de la côte. Dans votre traversée vous jouirez de l'aspect des fertiles campagnes que la mer borde de Penmarc'h à Concarneau. Venez prendre terre à l'île Tudy, d'où vous pourrez admirer la richesse des paysages de la rivière de Pont-l'Abbé. Visitez, en remontant l'Odet jusqu'à Quimper, la chapelle de Notre-Dame de la Clarté, chapelle vénérée qui attire un nombreux concours de pèlerins.

Dirigez-vous sur Combrit pour chercher le vieux château du Cosquer, situé entre Bénodet et le bourg. L'une des façades de cet édifice appartient évidemment à la fin du quinzième siècle : tours, fossés, machicoulis, ornemens, gargouilles, tout le prouve. L'autre façade au contraire est d'hier, ains que l'atteste sa nudité géométrique. Ce contraste est bizarre dans un même bâtiment, et nous n'en connaissons pas d'autre exemple.

Le château du Cosquer est la propriété de la famille Kersalaun. Dans la querelle des parlemens, lors de la création du parlement Meaupou, M. de Kersalaun partagea les opinions, la prison et l'exil du procureur-général Lachalotais ; rappelé à ses fonctions par Louis XVI, il revint visiter Quimper, et fut accueilli avec enthousiasme par le peuple, qui voulut dételer son carosse pour le traîner à bras ; à la vérité, en 1791, ce même peuple voulut l'assassiner. Cependant M. de Kersalaun n'émigra pas, et traversa sans accident tous les orages de la révolution.

Maintenant suivez-moi le long de cette anse couverte de gais villages et d'ombrages verts ; traversons cet élysée champêtre. Voyez-vous là-bas, au milieu du lierre et des ronces, cette petite chapelle ? c'est la chapelle de Bodivit. Ici aucun souvenir des anciens âges, aucune étude d'antiquaire ni de poète à faire ; mais si vous aimez l'humanité, arrêtez-vous : dans cet humble cimetière que couvre la mousse dorment trois générations d'hommes vertueux qui furent utiles tant qu'ils vécurent, et laissèrent après eux des bienfaits sans laisser de gloire. Là sont les tombes de la famille Le Déan, qui *la première introduisit la culture de la pomme de terre en Bretagne*. Ils encourageaient les cultivateurs par leurs exemples ; ils ont défriché de vastes landes, planté des terres incultes, embelli des lieux sauvages : leur nom est déjà oublié dans la campagne, mais le bien qu'ils ont fait vous environne ; après Dieu, ils ont tout créé dans ce pays.

Il est difficile de rien concevoir de plus frais, de plus charmant que la promenade qui longe la rivière depuis l'embouchure de l'Odet jusqu'à Quimper. Dans la commune de Plomelin vous rencontrez le Pérennou, délicieuse campagne de M. Dumarhallac'h, dans laquelle l'art est venu aider à la nature sans jamais la défigurer. Les jardins anglais du Pérennou mériteraient seuls une visite de l'étranger, qui serait sûr de trouver dans son propriétaire un cicérone aussi instruit qu'aimable. Mais un objet plus curieux y appelle l'attention, nous voulons parler des débris romains trouvés depuis peu de temps à cette campagne.

Nous croyons ne pouvoir mieux faire, pour en donner une idée complète, que de joindre ici le mémoire écrit à ce sujet par M. Dumarhallac'h, fils, mémoire qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer :

RUINES ROMAINES DÉCOUVERTES AU PÉRENNOU.

« En retournant quelques terres jusqu'alors en friche, la charrue avait arraché du sol des fragmens de ces briques à rebords dont les romains couvraient leurs édifices. La singularité de ces restes, au milieu d'un pays où rien ne semblait justifier de leur emploi, devait exciter l'attention. Déjà quelques débris avaient fait pressentir à M. le comte de la Fruglaye l'existence de ruines voisines, et nous devions à ses lumières nos premières notions à cet égard. L'apparition de nouveaux indices me décidèrent à tenter quelques recherches, et bientôt, au milieu d'un bois, je reconnus un massif d'arbres qui croissaient sur des décombres, et devaient aux sels calcaires qu'ils puisaient dans leur sein l'activité de leur végétation. Les fouilles ne tardèrent pas à découvrir de vieilles masures que sillonnaient

les racines, et que des moitiés de souches respectées par les haches couronnent encore aujourd'hui. Un cachet trop fortement empreint pour être méconnu les distinguait encore malgré les siècles, et suffisait pour révéler aux yeux les plus novices une origine étrangère.

» Quelle différence en effet entre les constructions nationales et cette architecture exotique transplantée dans nos landes! On sait ici qu'un art dépaysé lutte avec des matériaux rebelles et cherche encore sous un ciel inconnu l'application de règles familières, mais devenues difficiles.

» De larges pierres, carrément posées, donnent à nos monumens leur force et leur grandiose, et le chaume de nos villages n'a le plus souvent pour appui que des murs où le moellon trouve à peine une couche légère d'argile. Le bas-breton sur ses granits savait se passer de ciment, tandis que les romains sur leur sol calcaire pouvaient s'en montrer prodigues. Un séjour prolongé sur nos côtes les eût bien forcés d'obéir à la nature qui les entourait; mais trop neufs encore, ou trop dédaigneux, ils multiplièrent autour d'eux les difficultés plutôt que de sacrifier à de nouveaux usages. A défaut de leurs briques en pouzzolane, ils se servirent de petits cailloux anguleux que leur marteau n'a pas même essayé d'attaquer. Ils les alignèrent avec soin, les lièrent ensemble par un épais ciment, et l'on voit encore sur les murs l'empreinte du cordeau romain qui assigne environ six pouces de hauteur à chacune des assises. Telle est la méthode constamment suivie dans les constructions que je vais tâcher de vous décrire.

» Le premier édifice dont je vais m'occuper est ici représenté par le plan N. 1 : c'est un rectangle de 52 pieds de long sur 21 de large. La façade se trouve du côté est. Le mur qui la forme est interrompu, aux deux cinquièmes de sa longueur, par une ouverture O de près de cinq pieds de large, qui donne entrée dans le bâtiment. Le seuil de cette porte est élevé de vingt pouces au-dessus du sol, et l'on y monte par deux degrés. A la même élévation le mur subit un retrait, et les parquets de l'intérieur viennent s'appuyer sur la saillie qui en résulte. Nous parlerons plus loin de la formation de ces parquets.

» La première pièce qui se présente lorsqu'on entre par la porte O est une sorte de vestibule D, large de 7 pieds et longue de 11. Deux pièces adjacentes, à droite et à gauche, les pièces C et E, servent comme d'antichambres aux appartemens des deux extrémités de l'édifice. La pièce E du bord donne entrée dans une pièce F destinée sans doute à servir de décharge. On remarque dans cette dernière une cavité R que le ciment n'a point recouvert, et dont je ne saurais indiquer l'usage. Une porte latérale s'ouvrait sur un escalier qui conduisait dans la partie postérieure de l'édifice, quatre pieds au-dessous de celle que nous quittons. En descendant cet escalier, on se trouvait dans la pièce G, qui n'est point parquetée, et qui contient des débris fortement altérés par l'action du feu. Ce sont les parties latérales d'un fourneau (représentées en KK') formées par quatre grosses pierres dont la base est à demi décomposée. La fumée a laissé plus haut des traces de son passage, et sur leur sommet quatre entailles tapissées par la rouille trahissent les barres de fer qu'elles supportaient. Quelques briques inclinées montrent qu'un ouvrage en demi-cintre s'élevait au-dessus de ces supports.

» De la pièce G il faut revenir sur ses pas, repasser par les pièces F, E, D, pour arriver à la pièce C, qui forme antichambre pour la partie sud de l'édifice. Cette pièce C conduit dans une chambre A, d'où l'on arrive, en descendant une marche, à la pièce B; mais entre ces deux pièces se trouve une ouverture V, qui montre les deux pièces I et H; toutes deux méritent une description spéciale. Elles sont placées (comme la pièce G) à un mètre au-dessous de toutes les autres parties de l'édifice, séparées entre elles par un petit mur percé de deux arcades, dont le grand diamètre est de 25 pouces, le petit de 18 seulement. Vingt-quatre petites colonnes ont laissé sur le parquet l'empreinte de leurs bases, et nos efforts pour retrouver leurs débris ayant toujours été sans succès, il nous a semblé naturel de penser qu'elles pouvaient être en bois, et que le temps les avait fait disparaître. Sur ces colonnes et les deux arcades dont nous avons parlé comme séparant les pièces I et H, un parquet s'étendait au niveau du seuil V, de plain-pied avec l'appartement A; ce parquet faisait par conséquent des pièces I et H un caveau souterrain d'environ 3 à 4 pieds de haut,

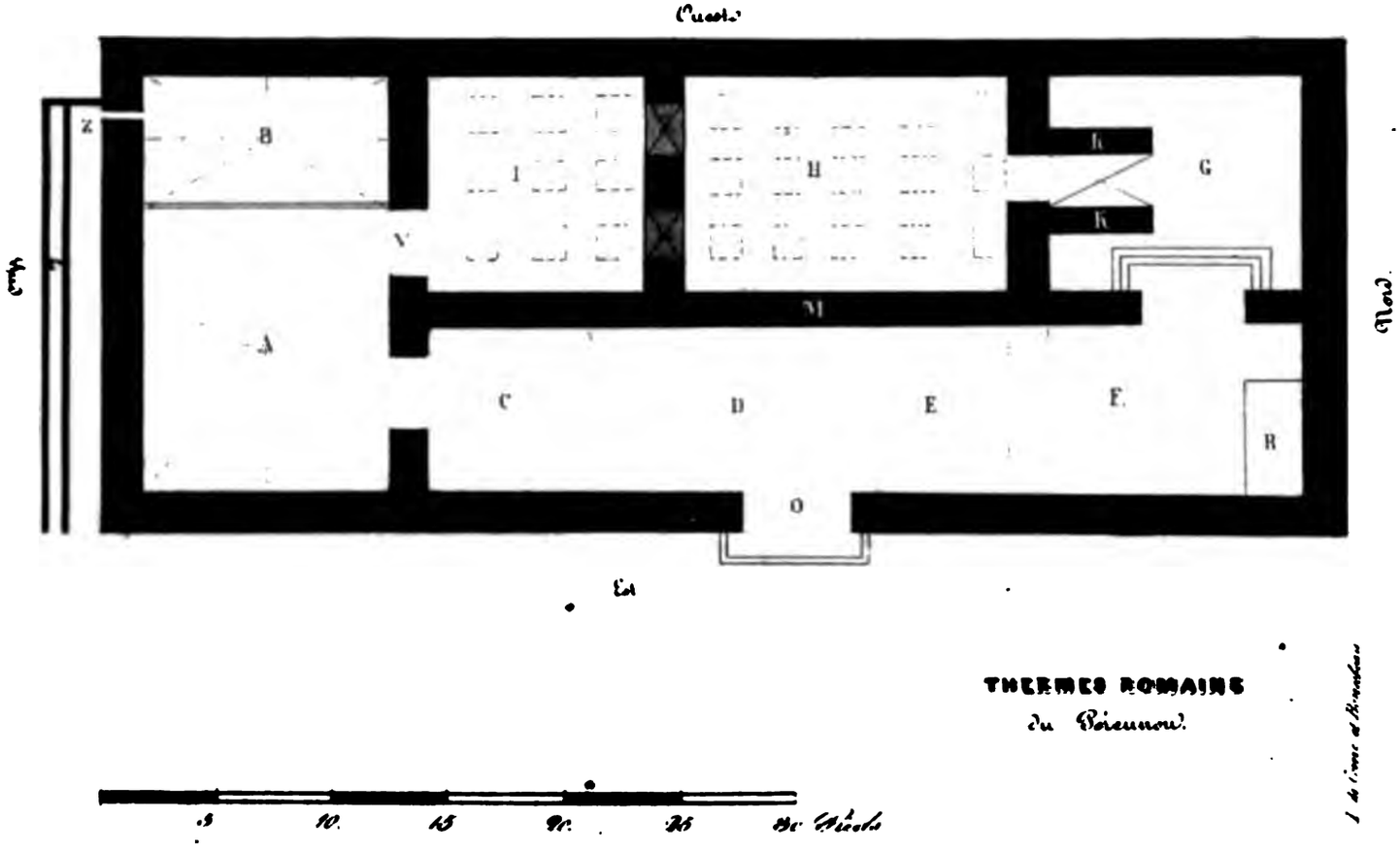

THERMES ROMAINS
du Poisonnou.

J. de l'imer et Brandon

qui ne pouvait évidemment avoir d'autre usage que de servir de réservoir. Ce qui prouve encore du reste cette destination, c'est que ces deux cryptes I et H sont revêtus d'un ciment si parfait qu'aujourd'hui même il résisterait à l'action de l'air et des eaux, et que l'on retrouve l'orifice d'un canal dans le seuil de la porte V. Ce canal, qui venait sans doute du fourneau et des baignoires, traversait la salle superposée aux cryptes I et H, passait sous la marche C, et se terminait à l'ouverture Z, qui est un deversoir pratiqué dans le mur et conduisant au canal extérieur L, qui allait à la mer.

» Telle est la distribution générale de l'édifice; venons maintenant aux détails.

» Ce que l'on doit surtout remarquer, ce sont les ciments mélangés de plusieurs matières dont les constructeurs se sont servi pour les parquets. On distingue quatre variétés dans ces ciments: 1° le plus pur et le meilleur est formé de chaux et de sable de nos grèves; l'abondance des pierres à chaux que nous avons retrouvées montre qu'on les faisait cuire sur place; 2° le second ciment contient beaucoup plus de sable et quelques débris de coquilles qui, probablement, comme les calcaires, furent soumis à la cuisson; 3° le troisième ciment est aux deux tiers formé de briques réduites en poudre, et leur doit une couleur rougeâtre; 4° enfin, la quatrième espèce est un mélange de briques et de ciments peints noyés dans la chaux. Ce mélange forme une mosaïque grossière que les italiens ont appelé *scagliola*, et dont ils font encore un fréquent usage.

» La pièce D est parquetée d'un ciment de la seconde des espèces que nous venons d'indiquer; C et E sont en *scagliola;* I et H, en ciment de la première espèce; G n'est point parqueté. Quant à la pièce A, deux couches de ciment de 30 pouces d'épaisseur y supportaient un parquet en marbre de couleurs variées et de 14 espèces différentes. Les carreaux, diversement taillés, formaient des dessins qui auront bientôt disparu complètement. Jusqu'à la hauteur de 18 pouces, les murs étaient recouverts de marbre blanc, surmontés de corniches également en marbre, puis décorés de fresques qui n'ont pu, dans leur ensemble, braver les injures des siècles. Cependant quelques couleurs ve[illegible], jaunes, et rouges surtout, se font encore [illegible] par leur fraîcheur et leur éclat. Le marbre n'avait point été moins prodigué dans la pièce B; les cinq pieds de mur que nous avons conservés en étaient complètement revêtus. Enfin, le parquet qui couvrait les cryptes I et H était composé d'un ciment très-épais, où sont encore incrustés quelques débris de marbre.

» Tels sont les traits les plus saillans de l'édifice que je viens d'esquisser, et quelques-uns me semblent assez caractéristiques pour qu'il soit facile de reconnaître sa destination. J'ai vu bien des maisons thermales, et si je n'ai trouvé nulle part une distribution parfaitement analogue, celle-ci peut cependant en donner une idée fort complète.

» Les caves que j'ai mentionnées I et H étaient évidemment les cryptes ou réservoirs contenant assez d'eau pour qu'en un instant plusieurs bains pussent être préparés. Au-dessus, l'appartement était sans doute partagé en deux pièces. La pièce placée sur la cave H, qui se trouvait près du fourneau, était le *sudatorium* ou se prenaient les bains de vapeurs, et qui toujours était disposé de manière à concentrer une chaleur très-intense; l'autre pièce contiguë au-dessus de la cave I servait sans doute aux bains chauds; l'appartement B, entièrement en marbre, était réservé pour les bains froids; puis, enfin, la salle A, ornée de fresques, devait être l'*unctuarium*. C'était là que le baigneur, essuyé par des esclaves, se faisait couvrir d'huiles et de parfums.

» On ne peut se défendre d'un vif intérêt en voyant au fond de la Bretagne cet échantillon, tout méridional, d'un luxe inconnu sous notre ciel moins brûlant. Ce sont bien dans toute leur vérité les habitudes romaines, vierges encore d'influences étrangères. Mais si nos envahisseurs répudiaient les mœurs primitives de notre patrie, ils semblent avoir mieux compris ce qu'elle offrait de gracieux et de pittoresque. Moins factices que les jouissances qui naissent de la civilisation, celles que donne la nature vont au génie de tous les peuples, et nulle latitude n'en fut déshéritée.

» Près du Pérennou, l'Odet forme un de ces ravissans tableaux prodigués sur nos côtes. Ses flots, emprisonnés par une ceinture de collines, s'étendent au-devant des thermes et de l'unctuarium; on pouvait embrasser d'un regard ce lac changeant que le flux de la mer anime sous

qui ne pouvait évidemment avoir d'autre usage que de servir de réservoir. Ce qui prouve encore du reste cette destination, c'est que ces deux cryptes I et II sont revêtus d'un ciment si parfait qu'aujourd'hui même il résisterait à l'action de l'air et des eaux, et que l'on retrouve l'orifice d'un canal dans le seuil de la porte V. Ce canal, qui venait sans doute du fourneau et des baignoires, traversait la salle superposée aux cryptes I et II, passait sous la marche C, et se terminait à l'ouverture Z, qui est un déversoir pratiqué dans le mur et conduisant au canal extérieur L, qui allait à la mer.

» Telle est la distribution générale de l'édifice; venons maintenant aux détails.

» Ce que l'on doit surtout remarquer, ce sont les cimens mélangés de plusieurs matières dont les constructeurs se sont servi pour les parquets. On distingue quatre variétés dans ces cimens: 1° le plus pur et le meilleur est formé de chaux et de sable de nos grèves; l'abondance des pierres à chaux que nous avons retrouvées montre qu'on les faisait cuire sur place; 2° le second ciment contient beaucoup plus de sable et quelques débris de coquilles qui, probablement, comme les calcaires, furent soumis à la cuisson; 3° le troisième ciment est aux deux tiers formé de briques réduites en poudre, et leur doit une couleur rougeâtre; 4° enfin, la quatrième espèce est un mélange de briques et de cimens peints noyés dans la chaux. Ce mélange forme une mosaïque grossière que les italiens ont appelé *scagliola*, et dont ils font encore un fréquent usage.

» La pièce D est parquetée d'un ciment de la seconde des espèces que nous venons d'indiquer; C et E sont en *scagliola;* I et H, en ciment de la première espèce; G n'est point parqueté. Quant à la pièce A, deux couches de ciment de 30 pouces d'épaisseur y supportaient un parquet en marbre de couleurs variées et de 14 espèces différentes. Les carreaux, diversement taillés, formaient des dessins qui auront bientôt disparu complètement. Jusqu'à la hauteur de 18 pouces, les murs étaient recouverts de marbre blanc, surmontés de corniches également en marbre, puis décorés de fresques qui n'ont pu, dans leur ensemble, braver les injures des siècles. Cependant quelques couleurs vertes, jaunes, et rouges surtout, se font encore remarquer par leur fraîcheur et leur éclat. Le marbre n'avait point été moins prodigué dans la pièce B; les cinq pieds de mur que nous avons conservés en étaient complètement revêtus. Enfin, le parquet qui couvrait les cryptes I et H était composé d'un ciment très-épais, où sont encore incrustés quelques débris de marbre.

» Tels sont les traits les plus saillans de l'édifice que je viens d'esquisser, et quelques-uns me semblent assez caractéristiques pour qu'il soit facile de reconnaître sa destination. J'ai vu bien des maisons thermales, et si je n'ai trouvé nulle part une distribution parfaitement analogue, celle-ci peut cependant en donner une idée fort complète.

» Les caves que j'ai mentionnées I et H étaient évidemment les cryptes ou réservoirs contenant assez d'eau pour qu'en un instant plusieurs bains pussent être préparés. Au-dessus, l'appartement était sans doute partagé en deux pièces. La pièce placée sur la cave H, qui se trouvait près du fourneau, était le *sudatorium* où se prenaient les bains de vapeurs, et qui toujours était disposé de manière à concentrer une chaleur très-intense; l'autre pièce contigue au-dessus de la cave I servait sans doute aux bains chauds; l'appartement B, entièrement en marbre, était réservé pour les bains froids; puis, enfin, la salle A, ornée de fresques, devait être l'*unctuarium*. C'était là que le baigneur, essuyé par des esclaves, se faisait couvrir d'huiles et de parfums.

» On ne peut se défendre d'un vif intérêt en voyant au fond de la Bretagne cet échantillon, tout méridional, d'un luxe inconnu sous notre ciel moins brûlant. Ce sont bien dans toute leur vérité les habitudes romaines, vierges encore d'influences étrangères. Mais si nos envahisseurs répudiaient les mœurs primitives de notre patrie, ils semblent avoir mieux compris ce qu'elle offrait de gracieux et de pittoresque. Moins factices que les jouissances qui naissent de la civilisation, celles que donne la nature vont au génie de tous les peuples, et nulle latitude n'en fut déshéritée.

» Près du Pérennou, l'Odet forme un de ces ravissans tableaux prodigués sur nos côtes. Ses flots, emprisonnés par une ceinture de collines, s'étendent au-devant des thermes et de l'unctuarium; on pouvait embrasser d'un regard ce lac changeant que le flux de la mer anime sans

cesse. Sur l'un de ses bords sinueux et découpés les eaux se promènent lentement, et l'on dirait qu'elles aiment à s'enfoncer sous les festons de verdure qui s'inclinent au-dessus d'elles; puis, par un étrange contraste, l'autre rive, âpre et sauvage, n'offre à l'effort des courans qu'un front inflexible que leurs assauts ne peuvent entamer.

» Les thermes isolés dans ce riant paysage devaient faire présumer un établissement de quelque importance. De vagues traditions signalaient un champ voisin comme l'objet d'une superstitieuse terreur. On observait en outre que le nom de Kemper (Kamp-er), pourrait bien vouloir dire *ville des aigles;* Laniron (Lan-er), *terre des aigles*, et depuis qu'on n'en avait plus besoin les indices se pressaient en foule.

» En explorant le sommet de la colline au pied de laquelle se trouvaient les bains, mon père découvrit sous le gazon des briques éparses, puis un tertre qui dominait le sol de plusieurs pieds, et sur lequel grandissaient çà et là quelques jeunes ormeaux. C'étaient les ruines de la demeure principale que nous cherchions, et nous recommençâmes les fouilles.

» Le second plan, que je joins ici *(Fig. II)*, pourra vous donner une idée des résultats encore imparfaits de ces nouvelles recherches. Quoique les déblais ne soient pas entièrement enlevés, il est facile de reconnaître les proportions du bâtiment qu'ils recouvraient. Deux ailes, de 45 pieds sur 30, sont réunies par une longue galerie, qu'on appelait *Basilica*, et l'ensemble de l'édifice présente un développement de 120 pieds.

» La construction des murs rappelle ceux des thermes; les mêmes cimens sont employés à former les parquets, et de nombreux débris, couverts de peintures, attestent à chaque pas que des fresques décoraient la plupart des appartemens. Sous les parquets, un lit de cailloux, peu sensible aux thermes, atteint ici jusqu'à 5 pieds de profondeur. Ces travaux préparatoires, que les romains nommaient *Sternere*, servaient à mettre leurs bâtimens d'équerre et à les élever au-dessus du sol. Ils pouvaient ainsi se défendre de l'humidité de notre climat, si fatale au genre de décorations qu'ils avaient adopté.

» La distribution des deux ailes de l'édifice est à peu près semblable. Au nord sont deux vastes pièces B, H; viennent ensuite deux petites pièces I et K pour l'aile gauche, C et D pour l'aile droite, qui sont contiguës aux deux grandes pièces; à l'extrémité sud de chaque aile se trouve un second appartement, au-dessous du niveau des précédens. Cette pièce M, pièce d'un travail fort soigné dans l'aile gauche, est à l'aile droite E d'une exécution plus grossière, et servait probablement d'écurie ou d'étable. On n'y trouve qu'une seule issue s'ouvrant en dehors de l'enceinte intérieure.

» Un retour de la galerie R, A, G, forme au-devant de chaque aile de nouveaux appartemens. A droite, c'est une longue pièce F; à gauche, le mur s'interrompt brusquement, à 14 pieds de l'extrémité sud, et l'on trouve une nouvelle pièce basse L, de plain-pied avec la pièce M et s'ouvrant sur la cour, mais enfoncée de 4 pieds au-dessous de la galerie. Une seule difficulté se présente : nous n'avons trouvé aucune ouverture sur les pièces I, K, H, B, C et D, de sorte que nous ne pouvons savoir de quel côté on y entrait.

» Il me reste à vous parler des objets que nous avons recueillis au milieu des décombres. A chaque instant s'offrait une multitude de briques de formes et de couleurs variables. Les unes rectangulaires, d'autres carrées, plusieurs à rebords, couvrant des canaux ou servant de toiture; les moins grandes de 6 pouces, les plus longues de 18, la plupart rougeâtres comme les nôtres, quelques-unes cependant, d'une argile plus compacte, restées blanches malgré la cuisson.

» Les poteries que nous avons retrouvées sont en général de formes élégantes, mais de terres souvent fort communes. Les plus grossières et les plus nombreuses, d'un argile brunâtre, sont à peine vernissées. D'autres, coloriées en noir, sont tantôt unies, tantôt couvertes de dessins en relief. Les plus belles, d'un grès très-serré, sont ornées de vernis d'une grande finesse et de reliefs parfaitement intacts. Sur l'un de ces vases on remarque de petites colonnes torses réunies par de légères arcades, et dans les divers compartimens une muse, un satyre, une baigneuse, et quelques figures d'animaux. On distingue encore le mot *Albinus*, écrit en bosse au fond d'une urne brisée; médaillon curieux qui nous révèle, après dix-huit siècles, le nom d'un de ces romains qui foulèrent le même sol que nous. Vers le temps où ils quittaient l'Italie pour imposer leur joug à nos pères, le Vésuve engloutissait Pompeïa, et, par un hasard singulier, l'une des premières inscriptions qui frappe

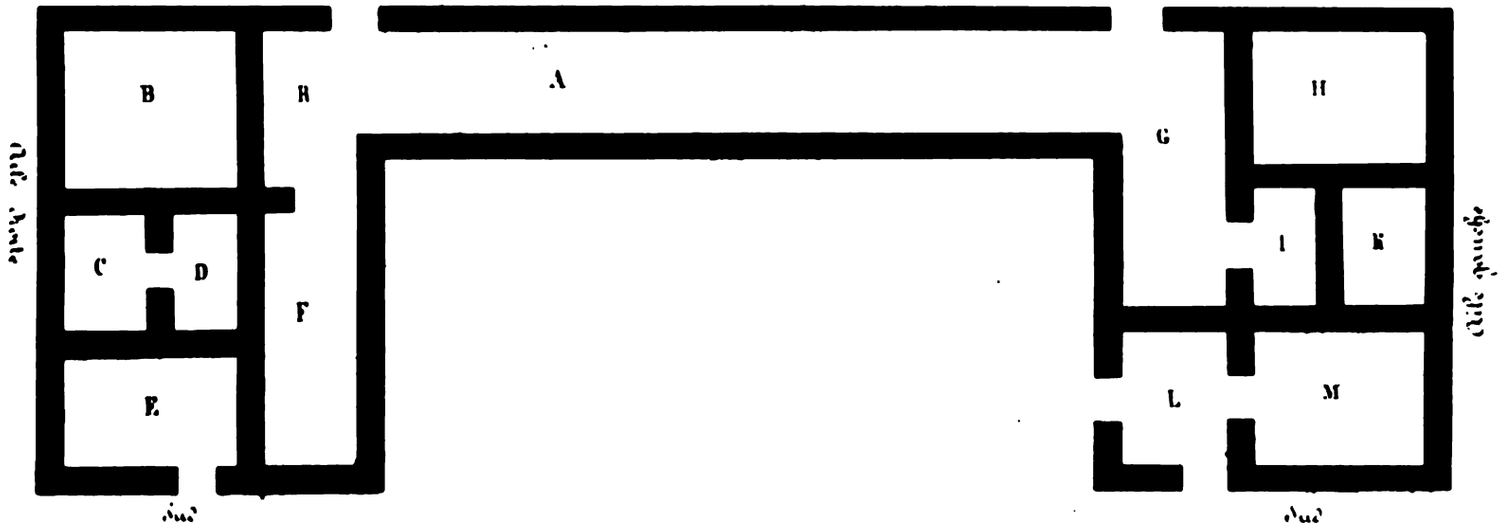

HABITATION ROMAINE

Découverte au Stiennon près Quimper

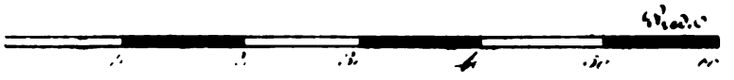

Lith de Lemercier et Bindhon

et des marins de Penmarc'h. Ces sculptures sont fort curieuses en ce qu'elles nous donnent les différentes formes des navires de cette époque. La maîtresse vitre derrière le chœur, et en général toutes les fenêtres, méritent d'être remarquées. La grande statue d'albâtre (Saint-Jean) dont parle Cambry, et qui se trouvait à Kerity, a été transportée à Penmarc'h. On voit aussi au presbytère quatre petits bas-reliefs d'albâtre du quatorzième siècle, représentant la passion.

L'église de Kerity, presque complètement ruinée, date du treizième siècle, et fut élevée par les templiers; on reconnaît le caractère guerrier de ses fondateurs à la forme de la tour, moitié clocher, moitié forteresse. Après la destruction de l'ordre du Temple, l'église de Kerity fut abandonnée à la paroisse sous l'invocation de Saint-Thumète, autre saint breton aussi inconnu que Sainte-Nonna.

En se dirigeant vers le phare de Penmarc'h, on rencontre l'église Saint-Pierre, dont la tour avait été construite pour servir de lieu de refuge et de défense, ainsi que le prouvent ses meurtrières. Parmi les caryatides qui sont placées aux angles de cette tour, on remarque une statue dans une pose et dans une action que nous ne pouvons nous permettre de décrire.

Un peu plus loin au nord se trouve la chapelle de Notre-Dame de la Joie, puis l'église de Saint-Guénolé, dont les magnifiques ruines, couvertes de délicates moulures, de clochetons et de sculptures gothiques, attestent l'ancienne splendeur; enfin la petite chapelle de Saint-Fiacre, bâtie presque en face.

Quant à la vue de mer que présente la Torche de Penmarc'h, on en a tant de fois parlé que nous n'essaierons pas de la décrire. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'une journée passée sur cette pointe vous jette dans une tristesse et une sorte de stupeur dont vous êtes quelquefois plusieurs jours à vous remettre. La pointe de Penmarc'h est le lieu le plus désolé, le plus sauvage, le plus navrant que nous ayons jamais visité. Flots, écueils, ruines, votre œil n'aperçoit rien autre chose!

La Torche est un récif séparé de la terre par un espace appelé le *saut du Moine*. On raconte qu'un moine, ayant voulu franchir cet intervalle, tomba dans l'abîme et y périt. La mer se précipite avec fureur dans ce gouffre, et ébranle le promontoire.

A une demi-lieue à l'est de l'anse de la Torche on trouve la chapelle de Traon-Houarn, bel édifice gothique, voûté en pierres, avec des nervures, des culs-de-lampe et des pendentifs. Tout auprès existe un calvaire dont le soubassement est couvert de bas-reliefs rongés par les lichens et la mousse. A peu de distance se voient les ruines pittoresques d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Buec; nous y avons surtout remarqué une croix fort habilement travaillée et un men-hir renversé.

Le chemin de Penmarc'h à Pont-l'Abbé vous conduit devant le vieux manoir de Gouénac'h, derrière lequel se trouve un dolmen précédé d'une avenue druidique. Quatre trous creusés sur la plate-forme de ce dolmen semblent avoir été destinés à recevoir le sang des victimes. Sur le bord même du chemin on aperçoit un second dolmen, dont la table a 7 pieds et demi de longueur et neuf de largeur. La hauteur de ce dolmen est d'un côté de 9 pieds, et de l'autre de cinq seulement. Dans le pays on l'appelle *Ti c'horriquet* (la maison des c'horrics ou nains).

Pont-l'Abbé n'a de remarquable que son vieux château et le couvent des Carmes (1); encore nous nous trompons, Pont-l'Abbé n'a plus de vieux château. Vous y verrez seulement je ne sais quel édifice inexplicable, plâtré de blanc, qui était autrefois une forteresse du douzième siècle, et dont on a fait, je crois, une mairie, une caserne de gendarmerie. On a démoli les remparts ainsi que l'une des grosses tours de la façade; l'autre a été découronnée de sa galerie, de sa flèche et de ses défenses. Quant au couvent des Carmes, fondé en 1383, par Hervé, baron de Pont-l'Abbé, aucune main barbare ne l'a encore défiguré; son cloître, environné d'arcades en ogives, est entier et charmant.

N'oubliez pas de vous rendre de Pont-l'Abbé à Loctudy, village situé au bord de la mer, et dont l'église lombarde date du sixième siècle; le portail seul est plus moderne. Toutes les arcades y sont à plein cintre; les chapelles latérales sont circulaires, ainsi que le chœur.

(1) Cambry, page 152.

Poissonnière, et Filles de la côte près Pont-l'Abbé.

A. V. d'après Valentin Lith.ie de Como et Bonneboux

L'église de Loctudy fut donnée aux templiers en 1187, par Conan II, duc de Bretagne. On voit encore sur les chapiteaux de la nef et du chœur les insignes de leur ordre et deux figures grossières représentant, l'une un chevalier du Temple couvert de sa cote de mailles, l'autre un chapelain.

Embarquez-vous pour visiter le petit archipel des Glénans, groupe d'îlots à peu de distance de la côte. Dans votre traversée vous jouirez de l'aspect des fertiles campagnes que la mer borde de Penmarc'h à Concarneau. Venez prendre terre à l'île Tudy, d'où vous pourrez admirer la richesse des paysages de la rivière de Pont-l'Abbé. Visitez, en remontant l'Odet jusqu'à Quimper, la chapelle de Notre-Dame de la Clarté, chapelle vénérée qui attire un nombreux concours de pélerins.

Dirigez-vous sur Combrit pour chercher le vieux château du Cosquer, situé entre Bénodet et le bourg. L'une des façades de cet édifice appartient évidemment à la fin du quinzième siecle : tours, fossés, machicoulis, ornemens, gargouilles, tout le prouve. L'autre façade au contraire est d'hier, ains que l'atteste sa nudité géométrique. Ce contraste est bizarre dans un même bâtiment, et nous n'en connaissons pas d'autre exemple.

Le château du Cosquer est la propriété de la famille Kersalaun. Dans la querelle des parlemens, lors de la création du parlement Meaupou, M. de Kersalaun partagea les opinions, la prison et l'exil du procureur-général Lachalotais; rappelé à ses fonctions par Louis XVI, il revint visiter Quimper, et fut accueilli avec enthousiasme par le peuple, qui voulut dételer son carosse pour le traîner à bras; à la vérité, en 1791, ce même peuple voulut l'assassiner. Cependant M. de Kersalaun n'émigra pas, et traversa sans accident tous les orages de la révolution.

Maintenant suivez-moi le long de cette anse couverte de gais villages et d'ombrages verts; traversons cet élysée champêtre. Voyez-vous là-bas, au milieu du lierre et des ronces, cette petite chapelle? c'est la chapelle de Bodivit. Ici aucun souvenir des anciens ages, aucune étude d'antiquaire ni de poete à faire; mais si vous aimez l'humanité, arrêtez-vous : dans cet humble cimetiere que couvre la mousse dorment trois générations d'hommes vertueux qui furent utiles tant qu'ils vécurent, et laissèrent après eux des bienfaits sans laisser de gloire. Là sont les tombes de la famille Le Déan, qui *la première introduisit la culture de la pomme de terre en Bretagne.* Ils encourageaient les cultivateurs par leurs exemples; ils ont défriché de vastes landes, planté des terres incultes, embelli des lieux sauvages : leur nom est déjà oublié dans la campagne, mais le bien qu'ils ont fait vous environne; après Dieu, ils ont tout créé dans ce pays.

Il est difficile de rien concevoir de plus frais, de plus charmant que la promenade qui longe la rivière depuis l'embouchure de l'Odet jusqu'à Quimper. Dans la commune de Plomelin vous rencontrez le Pérennou, délicieuse campagne de M. Dumarhallac'h, dans laquelle l'art est venu aider à la nature sans jamais la défigurer. Les jardins anglais du Pérennou mériteraient seuls une visite de l'étranger, qui serait sûr de trouver dans son propriétaire un cicérone aussi instruit qu'aimable. Mais un objet plus curieux y appelle l'attention, nous voulons parler des débris romains trouvés depuis peu de temps à cette campagne.

Nous croyons ne pouvoir mieux faire, pour en donner une idée complete, que de joindre ici le mémoire écrit à ce sujet par M. Dumarhallac'h, fils, mémoire qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer :

RUINES ROMAINES DÉCOUVERTES AU PÉRENNOU.

« En retournant quelques terres jusqu'alors en friche, la charrue avait arraché du sol des fragmens de ces briques à rebords dont les romains couvraient leurs édifices. La singularité de ces restes, au milieu d'un pays où rien ne semblait justifier de leur emploi, devait exciter l'attention. Déjà quelques débris avaient fait pressentir à M. le comte de la Fruglaye l'existence de ruines voisines, et nous devions à ses lumieres nos premieres notions à cet égard. L'apparition de nouveaux indices me décidèrent à tenter quelques recherches, et bientôt, au milieu d'un bois, je reconnus un massif d'arbres qui croissaient sur des décombres, et devaient aux sels calcaires qu'ils puisaient dans leur sein l'activité de leur végétation. Les fouilles ne tardèrent pas à découvrir de vieilles masures que sillonnaient

les yeux et sans nous arrêter. A peine si j'ose vous avertir que vous passez à côté de l'antique abbaye de Saint-Maurice, si pittoresquement jetée sur l'Ellé; que le vieux château de Carnoët est là proche. Je vous ai raconté ailleurs l'histoire de cette demeure de Comore, l'un des barbes-bleus de notre Bretagne (1). Hâtons-nous d'arriver à Quimperlé.

Si une ville pouvait plaire après la campagne que nous venons de traverser, Quimperlé nous plairait par son calme, sa fraîcheur et son air demi agreste. Courons d'abord à l'église Sainte-Croix, dont les formes circulaires, le chœur élevé au-dessus du sol, annoncent le style bizantin. Toutes les ouvertures à plein cintre sont étroites et percées à une grande hauteur. Cette église est évidemment de beaucoup antérieure aux croisades; elle rappelle par sa forme les temples payens du Bas-Empire, et doit dater au moins du huitième siècle. Du reste, il existe au-dessous une chapelle souterraine sans doute encore plus ancienne, remarquable, comme celle de Lanmeur, par la grossièreté sauvage des voûtes et des piliers décorés d'ornemens bizarres. On montre encore dans ce crypte des crampons de fer qui servirent à attacher Saint-Gurlot, lorsqu'on l'y martyrisa. Le tombeau de ce saint se trouve près de l'un des piliers, et l'on y voit un trou où les bretons viennent plonger le bras pour le guérir des douleurs rhumatismales.

Mais ce que l'église de Sainte-Croix présente de plus curieux, sous le rapport de l'art, c'est le bas-relief en tufeau placé au-dessus de la porte d'entrée, représentant les évangélistes et les vertus théologales. Ces sculptures, qui appartiennent au règne de François Ier, sont d'une délicatesse, d'une grâce, d'une hardiesse et d'une pureté qui les rendent comparables aux œuvres de Jean Goujon et de ses élèves.

L'ancien couvent des Bénédictins est devenu une propriété départementale; le cloître et les escaliers méritent d'être visités.

Sur le point le plus élevé de Quimperlé se trouve l'église de Saint-Michel. C'est un vaste édifice à voûtes en ogives très-hardies. Le portail, les croisées, sont délicatement œuvrés et semblent appartenir au bon style gothique. A l'une des extrémités est une tour carrée que surmontait un clocher élégant accompagné de clochetons. Mais, frappé de la foudre, il menaçait ruine, et a été abattu; les clochetons existent seuls maintenant.

De Quimperlé dirigez-vous, en suivant les bords de l'Isole, du Laita vers Querrien; admirez le site pittoresque et harmonieux de Rosgrand; promenez-vous sous les frais ombrages de ses bois; admirez le cours paisible de la rivière déroulant le méandre de ses eaux limpides à travers les prairies émaillées; voyez plus loin s'engouffrer ses flots sous les rochers qui quelquefois leur deviennent un obstacle. Visitez, près d'Arzano, le gothique manoir de l'*Age*, dont les portes et les croisées sont décorées de bizarres sculptures.

Traversez Querrien, bourg qui n'a rien de remarquable, puis la forêt de Cascadec, où vous trouverez les ruines d'une ancienne forteresse, et gagnez Scaër, gros bourg qui se développe sur la route qui conduit de Rosporden à Carhaix. Donnez un coup d'œil à l'église; voyez l'admirable source de Saint-Candide, dont l'abondance est si grande qu'elle fournit à la consommation des habitans de Scaër ainsi qu'aux besoins des fermes qui l'entourent.

Gravissez les montagnes au nord du bourg, portez vos pas vers Coray, vous ne regretterez pas d'avoir entrepris cette course; poursuivez-la jusqu'au bourg de Laz. Du plateau sur lequel il est assis vous aurez d'admirables aspects : vous verrez encore une fois se déployer sous vos yeux les chaînes de l'Arhès et des montagnes Noires; vous trouverez à côté des montagnes pelées, couvertes d'énormes rochers, les vallons les plus enchanteurs; près de la bruyère, des sites ombreux, et partout des eaux calmes et pures; vous verrez le pays couvert de Briec se développer comme une immense forêt cachant sous le feuillage les maisons agrestes, comme les cheminées et les tourelles des manoirs. Redescendez vers Elliant; traversez Kernével pour gagner, par Mellac, la grande route qui conduit de Quimperlé à Rosporden.

Avant de passer par le *Bourg du genêt* (Balanec, appelé par corruption Banalec), donnez, en apercevant une habitation moderne, toute badigeonnée, sur le bord de l'étang de Quimerc'h, un regret au château de ce nom, à ces tours, ces créneaux, ces toits pointus qui

(1) Cambry, page 199.

s'élevaient si noblement à l'entrée d'une grande et vaste forêt. Sous ce château détruit depuis bien peu d'années, près de ces arbres séculaires qui disparaissent chaque jour sous la hache du manœuvre, se livra l'un des derniers combats entre les royalistes et les ligueurs en Basse-Bretagne.

Rosporden est situé sur les bords d'un étang assez vaste et le plus beau du Finistère, si l'on excepte celui du Leuhan en Plabennec. L'étang de Rosporden peut avoir quarante hectares de superficie. La petite riviere d'Aven s'y jette et en ressort assez forte pour un peu plus loin porter bateau : c'est en miniature le Rhône se perdant dans le lac de Genève et le quittant plus fort et plus rapide.

L'aspect que présente Rosporden est charmant. L'église, qui appartient au seizième siècle, est d'un gothique batard, lourd et massif. A un quart de lieue de la ville, vous trouvez le vieux château de Coat-Canton, réparé au dix-septième siècle, mais dont l'arrière-façade appartient au treizième, comme le prouve sa porte à ogives entourée de sculptures gothiques.

Saint-Yvi, à une lieue et demie de Rosporden, possède un reliquaire à six arcades gothiques d'un dessin charmant et d'une exécution parfaite.

Ici se termine notre pélerinage ; nous retrouvons Quimper, que nous avons déjà visité. Dans cette longue nomenclature de noms et de lieux, on nous aura pardonné d'avoir été quelquefois sec et monotone : il est difficile de varier les formes, lorsque tant d'objets semblables viennent à chaque instant se représenter devant vos yeux. Sans doute, notre itinéraire n'aura point donné une idée complète du Finistere ; cependant nous croyons que le voyageur qui y aura recours laissera échapper peu d'objets dignes d'attention. Du reste, nous conseillons de recourir toujours à la premiere partie, et de relire le texte de Cambry et nos commentaires, lorsque l'on voudra avoir tous les documens relatifs à un lieu ou à un monument, la nécessité d'éviter les redites nous ayant souvent forcé dans ce chapitre à écourter certains détails et à scinder d'utiles renseignemens.

CHAPITRE II.

Mœurs, Usages, Superstitions, etc.

Nous touchons au moment où la vieille Armorique ne sera plus qu'un souvenir. Déjà l'empreinte antique qui la frappait au coin du passé s'efface chaque jour. Le commerce, les institutions communales, les écoles, et surtout le recrutement, tendent à faire disparaître le caractère primitif de notre province, et nous touchons sans doute à l'époque où ce sera, comme toutes les autres parties de la France, une contrée ayant pour règle morale le code pénal, pour croyance le procureur du roi, et pour prêtres les gendarmes. Notre opinion est que la population aura peu à gagner de ce changement sous le rapport de la probité et du bonheur. Nous préférons, nous l'avouons, notre paysan tel qu'il est, avec ses vices et son frein religieux, au prolétaire déluré, mais non éclairé, qui a mis de côté toute foi, et n'a plus d'autre barrière que la crainte de la prison ou de la guillotine. Tant qu'une religion n'aura pas été constituée pour le peuple, tant qu'on ne lui aura pas dressé un autel devant lequel il puisse retremper son ame et la purifier, nous déplorerons la chute des croyances chrétiennes comme une destruction prématurée. Nul plus que nous n'appelle la civilisation dans les provinces arriérées; mais la civilisation ne se résume pas à nos yeux par un maître d'école et un conseil municipal : la civilisation, c'est le développement progressif de l'élément moral, intellectuel et industriel d'une population; la civilisation doit avoir pour base première trois assises sur lesquelles on puisse construire l'avenir: *une croyance*, *une science*, *une association*. Sans ces trois pierres fondamentales rien de solide ne peut être élevé. On pourra bien accroître l'adresse de l'être social actuel, pallier ses infirmités, lui mettre une jambe de bois s'il boite, un bras artificiel s'il est manchot; mais on n'arrivera pas à lui donner le complet développement de ses facultés, si l'on ne change complètement son hygiène morale et physique. Il ne s'agit pas seulement de l'instruire, son éducation est à faire. Ce n'est point perfectionner les instrumens qu'il faut, c'est changer les méthodes. Apprendre à lire au peuple est bon sans doute, mais une fois qu'il le saura, où est le livre que vous lui donnerez? ou est le nouvel évangile que vous lui présenterez?

Vous lui livrerez des traités de géométrie, de chimie, d'arithmétique; c'est bien, vous en ferez ainsi un bon ouvrier, un commerçant habile; mais l'homme, mais le citoyen! Agir sur le peuple comme vous le faites, ce n'est point civiliser, c'est rarranger, c'est traiter l'ordre social comme une mécanique dont on graisse les rouages sans changer le système. La mécanique pourra aller plus vite et faire moins de bruit, mais elle ne sera ni plus solide ni meilleure.

Si nous exprimons ici ces opinions, qui peuvent sembler étrangères à notre sujet, c'est que nous

avons voulu formuler clairement d'avance notre pensée, afin que l'on puisse nous comprendre parfaitement lorsque nous parlerons de l'état du Finistère et des essais d'émancipation sociale qui ont été ou qui pourront y être tentés.

Le Finistère résume à lui seul ce qui nous reste de la Bretagne. Les Côtes-du-Nord et le Morbihan ont subi en partie cette francisation qui a déjà envahi depuis long-temps l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Inférieure, notre département est le seul qui ait conservé presqu'entier son caractère antique. On conçoit dès-lors combien il doit être intéressant à étudier.

Un double cachet marque le Finistère dans ses mœurs, dans ses habitudes, dans ses monumens, dans ses paysages : le cachet celtique et le cachet chrétien.

Tout le monde sait que notre département faisait partie de l'ancienne Armorique, habitée par les celtes. Il est probable que les lieutenans de César pénétrèrent dans le Finistère lorsque celui-ci conquit les Gaules. En tous cas, les peuples qui habitaient ce territoire prirent part à la guerre, en envoyant des secours aux autres peuples qui combattaient les romains. Plus tard, la Bretagne ayant été conquise par Maxime et Conan-Mériadec, qui venaient des îles Britanniques, le Finistère se trouva inondé, comme le reste de l'Armorique, par les soldats bretons de ce dernier. Conan-Mériadec leur partagea le territoire, et les habitans primitifs devinrent des colons ou serfs, tandis que les vainqueurs formèrent la noblesse.

Dès le troisième siècle, le christianisme pénétra dans la Haute-Bretagne, par le ministère de Saint-Clair et de ses disciples Rogatien et Donatien; mais le Finistère ne fut appelé à la nouvelle foi que vers le sixième siècle. Ce fut en 517 que Saint-Pol aborda à *Heussa* ou *Ouessant*. Les progrès du christianisme dans notre département furent lents, et l'isolement dans lequel vivaient certaines familles les retint long-temps dans l'idolâtrie. Aussi voyons-nous encore, dans le dix-septième siècle, Michel le Nobletz occupé à convertir des idolâtres sur nos côtes.

Pour vaincre la résistance qu'ils éprouvèrent dans les populations, les premiers apôtres furent obligés de transiger en quelque sorte avec les habitudes d'idolâtrie. Ne pouvant détourner les celtes de leur culte profane pour les pierres druidiques, les fontaines, le feu, ils donnèrent à ce culte un autre objet, une nouvelle signification: l'habitude d'adoration fut conservée, mais on modifia le symbole. Ainsi des croix furent placées sur le haut des menhirs; des saints et des madones furent consacrés aux fontaines; les feux allumés en l'honneur du soleil continuèrent à l'être en commémoration du martyr de Saint-Jean; en un mot, la nouvelle foi trouvant trop de difficulté à renverser les idoles de l'ancienne les baptisa, afin que le peuple pût continuer à les révérer sans pitié.

Il résulta nécessairement de ce replâtrage religieux un mélange adultère de croyances druidiques et chrétiennes qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Nous en retrouverons perpétuellement la trace lorsque nous nous occuperons des mœurs, des superstitions et des usages du Finistère.

Nous ne croyons pas avoir besoin d'avertir que tout ce que nous allons dire des bretons de notre département se rapporte aux habitans des campagnes et non à ceux des villes. Dans le Finistère comme partout, les populations urbaines sont des colonies mélangées, modifiées, triturées dans le mouvement perpétuel des affaires et du commerce, qui n'ont conservé aucune trace de leur caractère et de leurs aspérités primitives. Ce n'est que dans la dernière classe qu'il serait possible de retrouver quelque teinte bretonne, encore est-elle altérée par l'influence des classes plus élevées, par la domesticité et l'affaiblissement des croyances. La vraie Bretagne n'est plus que dans nos fermes et nos villages; c'est là qu'il faut l'étudier et la chercher.

Trois nuances fort distinctes sont à remarquer dans le caractère du paysan finistérien. Le léonnard diffère du trégorrois, le trégorrois du kernéwote. Le léonnard est grave et lent; le trégorrois gai, leste, sensuel; le kernéwote rusé et paresseux. La différence des humeurs a établi une sorte de froideur entre ces trois populations distinctes, qui vivent en assez mauvais voisinage. Les kernéwotes, plus pauvres que les léonnards et que les trégorrois, sont méprisés par ceux-ci, qui raillent leurs vêtemens de toile rousse, leurs pauvres récoltes de blé noir, leurs petites voitures traînées par deux petits

Prière au Cimetière.

avons voulu formuler clairement d'avance notre pensée, afin que l'on puisse nous comprendre parfaitement lorsque nous parlerons de l'état du Finistère et des essais d'émancipation sociale qui ont été ou qui pourront y être tentés.

Le Finistère résume à lui seul ce qui nous reste de la Bretagne. Les Côtes-du-Nord et le Morbihan ont subi en partie cette francisation qui a déjà envahi depuis long-temps l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Inférieure, notre département est le seul qui ait conservé presqu'entier son caractère antique. On conçoit dès-lors combien il doit être intéressant à étudier.

Un double cachet marque le Finistère dans ses mœurs, dans ses habitudes, dans ses monumens, dans ses paysages : le cachet celtique et le cachet chrétien.

Tout le monde sait que notre département faisait partie de l'ancienne Armorique, habitée par les celtes. Il est probable que les lieutenans de César pénétrèrent dans le Finistère lorsque celui-ci conquit les Gaules. En tous cas, les peuples qui habitaient ce territoire prirent part à la guerre, en envoyant des secours aux autres peuples qui combattaient les romains. Plus tard, la Bretagne ayant été conquise par Maxime et Conan-Mériadec, qui venaient des îles Britanniques, le Finistère se trouva inondé, comme le reste de l'Armorique, par les soldats bretons de ce dernier. Conan-Mériadec leur partagea le territoire, et les habitans primitifs devinrent des colons ou serfs, tandis que les vainqueurs formèrent la noblesse.

Dès le troisième siècle, le christianisme pénétra dans la Haute-Bretagne, par le ministère de Saint-Clair et de ses disciples Rogatien et Donatien; mais le Finistère ne fut appelé à la nouvelle foi que vers le sixième siècle. Ce fut en 517 que Saint-Pol aborda à *Heussa* ou *Ouessant*. Les progrès du christianisme dans notre département furent lents, et l'isolement dans lequel vivaient certaines familles les retint long-temps dans l'idolâtrie. Aussi voyons-nous encore, dans le dix-septième siècle, Michel le Nobletz occupé à convertir des idolâtres sur nos côtes.

Pour vaincre la résistance qu'ils éprouvèrent dans les populations, les premiers apôtres furent obligés de transiger en quelque sorte avec les habitudes d'idolâtrie. Ne pouvant détourner les celtes de leur culte profane pour les pierres druidiques, les fontaines, le feu, ils donnèrent à ce culte un autre objet, une nouvelle signification: l'habitude d'adoration fut conservée, mais on modifia le symbole. Ainsi des croix furent placées sur le haut des menhirs; des saints et des madones furent consacrés aux fontaines; les feux allumés en l'honneur du soleil continuèrent à l'être en commémoration du martyr de Saint-Jean; en un mot, la nouvelle foi trouvant trop de difficulté à renverser les idoles de l'ancienne les baptisa, afin que le peuple pût continuer à les révérer sans pitié.

Il résulta nécessairement de ce replâtrage religieux un mélange adultère de croyances druidiques et chrétiennes qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Nous en retrouverons perpétuellement la trace lorsque nous nous occuperons des mœurs, des superstitions et des usages du Finistère.

Nous ne croyons pas avoir besoin d'avertir que tout ce que nous allons dire des bretons de notre département se rapporte aux habitans des campagnes et non à ceux des villes. Dans le Finistère comme partout, les populations urbaines sont des colonies mélangées, modifiées, triturées dans le mouvement perpétuel des affaires et du commerce, qui n'ont conservé aucune trace de leur caractère et de leurs aspérités primitives. Ce n'est que dans la dernière classe qu'il serait possible de retrouver quelque teinte bretonne, encore est-elle altérée par l'influence des classes plus élevées, par la domesticité et l'affaiblissement des croyances. La vraie Bretagne n'est plus que dans nos fermes et nos villages; c'est là qu'il faut l'étudier et la chercher.

Trois nuances fort distinctes sont à remarquer dans le caractère du paysan finistérien. Le léonnard diffère du trégorrois, le trégorrois du kernéwote. Le léonnard est grave et lent; le trégorrois gai, leste, sensuel; le kernéwote rusé et paresseux. La différence des humeurs a établi une sorte de froideur entre ces trois populations distinctes, qui vivent en assez mauvais voisinage. Les kernéwotes, plus pauvres que les léonnards et que les trégorrois, sont méprisés par ceux-ci, qui raillent leurs vêtemens de toile rousse, leurs pauvres récoltes de blé noir, leurs petites voitures traînées par deux petits

Prière au Cimetière.

bœufs que précède un maigre cheval. Ils accusent en outre les habitans des montagnes d'être peu scrupuleux à l'égard de la propriété d'autrui.

Les kernéwotes se consolent de ces accusations en répétant qu'ils sont les premiers lutteurs de Bretagne; que leurs danses sont les plus gaies, les plus animées, et que leurs fileuses savent les plus beaux *guerz* qui se chantent dans le pays. Ils raillent à leur tour les habitans de Léon sur leur stupidité morose; ceux de Tréguier sur leur couardise éhontée. Mais les trois populations critiquent surtout réciproquement leurs habitudes de nourriture et de vêtemens. Les trégorrois appellent même ordinairement les léonnards *cof-iot* (ventre de boullie).

Il existe une chanson assez longue, intitulée *Dispute entre un trégorrois et un homme de Léon*, qui énumère une partie de ces récriminations. Nous en donnons seulement ici quelques couplets.

LE LÉONNARD.

« Vous autres trégorrois, vos culottes sont si » serrées que vos deux jambes ont l'air d'être prises » dans des maillots; votre chapeau est étriqué; » votre chapeau est campé sur votre tête, et l'on » vous prendrait pour des soldats.

LE TRÉGORROIS.

« Et vous, léonnards, vous avez des vêtemens » qui ont l'air de sacs; vos cheveux sont épars, » et vos chapeaux rabattus pour garantir vos » oreilles de peur qu'on ne tire dessus.

LE LÉONNARD.

» L'été, quand il y a des pardons, j'éprouve » un véritable chagrin en voyant comment les filles » de Tréguier sont costumées. Elles ont des dentelles autour de courtes coiffes, et le tout leur » entortille le visage comme un torchon.

» Si les hommes de Léon n'allaient pas dans le pays de Tréguier acheter du fil, vous pourriez » garder vos filles à la maison à ne rien faire, » ou bien les envoyer danser. Mais les léonnards » sont des garçons qui aiment le fil blanc.

LE TRÉGORROIS.

» Quand même les léonnards ne viendraient pas » en Tréguier pour acheter notre fil, nous avons » des marchands qui l'acheteraient et qui iraient » vous le vendre ensuite, car il est fort, souple; » et celui que file vos femmes est comme de l'é» toupe.

LE LÉONNARD.

» Je le vois, mon mignon, tu n'as aucun bon » sens; jamais tu n'auras une femme de l'évêché de » Léon. Prends une fille de Tréguier, qui te fera » manger des crêpes et du lait aigre.

LE TRÉGORROIS.

» Puisque tu parles de crêpes, sache que l'on » voit souvent dans nos marchés des marchands » de fil du Léon qui sautent sur nos crêpes quand » ils peuvent en trouver, et qui encore, après en » avoir mangé, se lèchent les pouces. »

Cependant, quelles que soient les nuances qui différencient les léonnards, les kernéwotes et les trégorrois, on peut dire que les mêmes superstitions, les mêmes préjugés, les mêmes usages leur sont communs. Cambry a déja décrit une grande partie de ces mœurs curieuses, et nous ne répéterons pas ici ce qu'il a dit. Nous nous contenterons d'appuyer sur quelques coutumes importantes qu'il a passées sous silence ou incomplétement décrites.

Nous avons déja dit plus haut que le culte druidique s'était perpétué dans le Finistère en se teignant de christianisme. Ainsi la plupart des pierres druidiques qui couvrent notre sol sont restées pour les habitans de la contrée un objet de terreur et d'adoration. Celles-ci, si l'on en croit les récits répétés aux foyers de nos fermes, sont des pierres que la Vierge a portées là dans son tablier, ou bien des bornes que des saints ont plantées en commémoration de leur passage; celles-là sont des piliers auxquels on a autrefois attaché Belzébuth, ou bien des rocs lancés par le diable dans un accès de colère. Quant aux dolmens, tous sont la demeure des Courils ou Poulpiquets, espèce de petits nains noirs qui dansent le soir au clair de lune, et qui forcent les voyageurs égarés à danser avec eux jusqu'à ce qu'ils ne les aient fait tomber morts de fatigue. Mille contes bizarres et charmans sont répétés sur ces petits hommes noirs qui hantent les landes de Crozon, les campagnes de Rosporden et les bois de Luzuen.

En voici quelques-uns.

Il y a long-temps de cela, les Poulpiquets s'étaient emparé de la vallée de Goel. Dès que le soleil était tombé à l'horizon, et que les cornes

des bergers avaient rappelé les troupeaux aux étables, personne n'osait plus se hasarder dans le val, car les hommes noirs étaient là qui dansaient. Un soir, cependant, un journalier et sa femme, oubliant la chose, passèrent près du *château des Poulpiquets*, et tombèrent au milieu de la danse. Aussitôt qu'ils les aperçurent, les petits nains firent un grand rond autour d'eux, et se mirent à tourner en poussant des éclats de rire si aigus qu'on les entendit du village de Coat-Meur. Le journalier et sa femme se crurent perdus. Déjà leurs genoux tremblaient, et ils recommandaient leurs ames à Dieu, lorsqu'ils entendirent tout-à-coup les Poulpiquets chanter en chœur :

Lez y, lez hon,
Bas an arer zo gant hon:
Lez ou, lez y,
Bas an arer zo gant y.

Laissez-le, laissez-le,
Le bâton de la charrue est avec elle :
Laissez-la, laissez-le,
Le bâton de la charrue est avec lui.

En effet, le journalier portait le bâton à petite fourche qui sert à nettoyer la charrue. Il ne savait trop encore ce que signifiait ce chant, lorsqu'il vit la chaîne des Poulpiquets se rompre, et ils lui ouvrirent un passage, ainsi qu'à sa femme, pour leur laisser continuer leur route.

Le bruit de cette aventure se répandit dans le pays, et depuis ce temps on put impunément assister aux danses des Poulpiquets, pourvu qu'on eût avec soi le bâton de la charrue.

Deux tailleurs y allèrent par curiosité, et pendant qu'ils regardaient, l'un dit à l'autre :

— Dis donc, Péric, toi qui te prétends sorcier, toi qui sais la langue des vaches et des oiseaux, ferais-tu bien une ronde avec ces petits démons-là ?

— Pourquoi pas, répondit Péric : et toi, Jan ?

— Moi, j'irais leur prendre, s'il le fallait, le petit bissac qu'ils ont sur l'épaule, pour voir s'il ne s'y trouve vraiment, comme on le dit, que du crin, des poils et une paire de ciseaux.

— Eh bien, tirons au sort à qui ira le premier.

— Soit.

Les deux tailleurs tirent au sort, et Péric est désigné.

Péric était un petit bossu à crinière rouge, malin comme un écolier, gourmand comme un enfant de chœur, et n'ayant pas plus peur du diable que ne doit en avoir un tailleur. Il s'avança donc vers les Cornicanets, tira bien poliment son chapeau, se rentra le cou dans sa bosse pour se donner un air agréable, et leur demanda la permission de prendre part à leurs danses.

— Volontiers, crièrent les petits hommes.

Ils élargirent leur cercle pour faire place à Péric, et commencèrent à chanter en tournant rapidement :

— Di-lun, di-meurz, di-merc'her.
Lundi, mardi, mercredi.

— Voilà un chant qui ressemble au traquet du moulin, dit Péric en lui-même, c'est toujours la même chose; quand on y ajouterait, il n'y aurait pas de mal. Il choisit le moment où les Cornicanets prononçaient le mot de *di-merc'her*, pour ajouter d'une voix clair :

— Di-ziou a di-rguënner.
Jeudi et Vendredi.

— *Mat, mat* (bien, bien), hurlèrent les nains en précipitant leur élan et jetant de longs cris de joie. Puis, comme saisis d'un mouvement d'amitié et de reconnaisance, tous entourèrent le petit bossu et lui dirent :

— Que veux-tu, tailleur, que veux-tu de nous? beauté, honneurs ou richesse, tu auras ce que tu demanderas.

— Ce que je demande, dit Péric en riant, c'est que vous aplanissiez s'il se peut la montagne que je porte sur mes épaules.

— Bien, bien, répétèrent les Cornicanets; et saisissant aussitôt Péric, ils le lancèrent dans les airs, se le renvoyèrent comme une balle, jusqu'à ce que le petit homme, étourdi et rompu, retombât sur ses pieds, beau et leste, avec le dos le plus uni et des cheveux noirs bouclés ruisselant sur ses épaules.

Il se hâta de retourner vers son confrère, qui ne fut pas peu surpris de cette métamorphose, et à qui il raconta tout ce qui lui était arrivé. Jan, enhardi par le succès de l'ex-bossu, s'empressa de se rendre dans la vallée de Goël au moment de la danse des *Poulpiquets*, et il leur demanda la permission de prendre place dans leur ronde. Les Poulpiquets consentent, et voilà que le branle commence avec le chant accoutumé, accru des deux mots qu'y avait joint Péric :

Di-lun, di-meurz, di-merc'her,
Di-ziou, di-rguënner.

— Parbleu, pensa Jan, il faut que j'ajoute aussi moi quelque chose pour qu'ils me fassent politesse comme au bossu.

Et d'une voix éclatante il se met à crier :

Di-sadorn a di-sul.

Samedi et dimanche.

Les Poulpiquets s'arrêtèrent en jetant de grands cris.

— Oh! oh! oh!

— *Di-sadorn a di-sul*, répéta Jan.

— Oh! oh! oh! après, après.

— *Di-sadorn a di-sul.*

Tous entourèrent le tailleur avec impatience.

— Après, après.

— *Di-sadorn a di-sul*, cria encore une fois le paysan.

Les Cornicanets n'en attendirent pas davantage.

— Que veux-tu, que veux-tu, honneurs, richesse, beauté?

— Je veux la richesse.

— Et bien voilà, crièrent les petits nains; et, le saisissant, ils le lancèrent en l'air comme Péric, le ballotèrent, le rattrapèrent pour le lancer de nouveau. Jan n'en pouvait plus; il criait :

— Grace, grace.

— Soit, dirent les Cornicanets; tu as la richesse que tu as méritée.

Le tailleur se trouvait debout; mais, horreur!... il sentit sur ses épaules l'infirmité dont Péric avait été délivré : il était bossu, et une hideuse crinière rouge tombait par meches sur son front et ses joues.

Il s'enfuit furieux et épouvanté.

Depuis on sut pourquoi les Poulpiquets s'étaient montré si vindicatifs à son égard quand il avait prononcé les mots de *di-sadorn et di-sul*. Les petits hommes noirs avaient cru qu'ils touchaient à l'instant de leur délivrance; car ils sont condamnés à danser ainsi toutes les nuits autour des pierres druidiques jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un homme qui se soit mêlé à leurs rondes et ait répété après les noms de tous les jours de la semaine : *a ceiu echu er sizun* (et voilà la semaine finie). Un instant ils avaient cru que Jan allait remplir cette condition et les délivrer; mais quand ils avaient vu qu'il s'arrêtait en chemin, le dépit, le désappointement les avaient rendus furieux, et ils s'étaient vengés sur le pauvre tailleur.

Depuis, quelque autre plus heureux a ajouté au chant les paroles voulues, et c'est ce qui fait que les Cornicanets ne paraissent plus dans nos vallées et que celle de Goel en est spécialement délivrée.

Nous terminerons par une derniere histoire relative au Poulpiquets, et que nous empruntons à un roman inédit de M. Ducrest de Villeneuve, intitulé *Le Bandoulier*. Le lecteur nous saura gré de lui faire connaitre ce récit charmant d'une de nos traditions populaires.

« Les Poulpiquets, mes enfans, sont une race » de petits hommes qui aiment surtout à rire » de la pauvre espèce humaine. Ils sont, comme » le mal, partout ici-bas, dit messire le recteur » de Bréhat, et il faut bien des signes de croix, » bien des bonnes actions pour éviter ces » démons laids, méchans et déliés comme des » fouines. Or Jean Cado, qui était un malin et » aimé de tout le village, particulièrement à » cause de sa gaîté et de sa franchise, Jean Cado » le rieur, comme on l'appelait, perdit un jour » ses bœufs à la pâture. Deux belles et bonnes » bêtes, ma fi! achetées dix écus sonnans à la » foire de la Saint-Martin de Lamballe. Le » pauvre homme songea à prier bien dévotieu- » sement son patron et le bon Saint-Ké, dont » la clochette retrouvait tout ce qui s'égarait. » Mais le démon est toujours aux aguets d'une » mauvaise action. Jean Cado, en rentrant chez » lui, après avoir cherché ses bœufs, et passant » dans la piece de genets, entendit à ses côtés » un petit éclat de rire malicieux. Il s'arrête, » se détourne, et ne voit rien. Il continue sa » marche; le rire part de nouveau, plus aigu, » plus moqueur. Jean Cado était bon, patient; » mais la patience peut échapper à l'ame la » plus chrétienne. Il frappe de son *peu-bas* » sur les genêts voisins. Un cri de douleur en » sortit. Jean Cado n'était point poltron; il » était rieur; mais sa gaîté lui fit défaut dans » ce moment-là. Un frisson courut dans ses » veines, quand il se fut assuré que rien ne se » trouvait sous les genêts qu'il avait frappés.

» Il ne regarda pas deux fois derrière lui » pour regagner sa maison. Il s'y enferma, et » eut la précaution, avant de s'endormir, de » poser sur la terre une assiette de bois pleine » de graine de mil, pour que le Bolbiguéaudet » la renversât et fût surpris par le jour à ra-

» masser le mil éparpillé. Mais le petit homme » rit en le voyant faire, et ne s'y laissa point » prendre. Jean Cado, pendant son sommeil, fut » poursuivi par les mêmes éclats de rire moqueurs » qu'il avait entendus dans le champ de genêts, » et il vit clairement cette fois un nain tout » noir, avec des yeux brillans, vifs comme les » étoiles du ciel par une nuit froide et claire. » C'était un vrai Poulpiquet, un Bolbiguéaudet, » le mari d'une fée!

» — Que me veux-tu, dit Jean Cado, esprit » malin? Ferais-tu pas mieux d'aller à la danse » avec tes compagnons autour des grosses pierres » que vous avez élevées sur la lande?

» — Je veux te rendre tes bœufs, fit le petit » homme noir, avec une grimace plaisante qui » fit rire Jean Cado. J'irai à la danse après.

» — Merci Dieu! reprit Jean en s'éveillant. » Il s'empressa de regarder l'assiette de mil: » rien n'était dérangé.

» Le jour commençait à percer à travers les » volets. Jean se leva et alla tout compter à » son voisin, Yvonnic Kervern, savant dans l'ex- » plication des songes. Yvonnic avait travaillé » long-temps comme jardinier chez les moines. » Il tira son hanap de sa bouche, et dit à Jean » Cado:

» — Il te faut aller aux terriers des Poulpiquets, » sur la lande, et prononcer par trois fois :

» *Poulpiquets, j'ai perdu mes bœufs.*

» Ils te les rendront sans faute demain matin » à ta porte.

» Jean Cado n'y manqua point. Le soir, à » la nuit sombre, il se rendit bravement aux » terriers de la lande, et prononça trois fois les » paroles qu'on lui avait dites :

» *Poulpiquets, j'ai perdu mes bœufs.*

» Mais comme il était malin, il ajouta :

» *Rendez-les moi ou prêtez-moi les vôtres.*

» Puis il s'en revint dormir.

» Le lendemain, Jean Cado était éveillé de » bonne heure. Il entend mugir à sa porte; » le cœur lui bat de joie. Il va ouvrir. Deux » vrais bœufs sont là, ruminant et léchant sa » main avec leur large langue. Mais ce ne sont » point ses bœufs; ils n'ont point de cornes. » Comment pourra-t-il les atteler au joug?

» — Bon, se dit-il; car, je vous le répète, » c'était un homme que Jean Cado qui ne s'affli- » geait de rien. J'ai voulu faire le plaisant » avec plus fin que moi. Nous verrons qui rira » demain.

» Il logea les bœufs dans son étable. Le soir, » il retourna aux terriers et dit encore:

» *Poulpiquets, j'ai perdu mes bœufs, ren- » dez-les moi avec leurs cornes, leurs yeux, » leurs jambes, leurs oreilles, leur beau » poil fin et rouge tacheté de noir.*

» Après cette espèce de signalement, énumé- » ration indispensable, dans laquelle pourtant » sa mémoire avait omis une chose essentielle, » Jean Cado s'en retourna joyeux, et le len- » demain il vit à sa porte une belle paire de » bœufs avec cornes, yeux, oreilles, jambes, » poil fin et rouge tacheté de noir. C'étaient » bien ses bœufs, mais ses bœufs déshonorés, » car, si beaux jadis, si complets...., ils n'avaient » pas de queue!.... Deux fois dupe, c'était » trop. Il jura par ses bragoubras que ce serait » la dernière.

» La nuit venue, il s'achemina encore vers » la lande. Un voisin, Perron Kerho, le ren- » contra.

» — Jean, lui fit-il en secouant la tête, » mieux vaudrait pour vous aller chez messire » notre curé lui demander une messe, que de » visiter si souvent les petits hommes de » la lande. Mauvaise compagnie n'engendre que » mauvaisetés.

» Jean Cado s'arrêta tout court sur cet avis » qui lui venait peut-être du ciel. Il vida un » pot d'hydromel avec son compère, et prit » incontinent le chemin de la maison habitée » par messire le curé. La messe fut dite le » lendemain, et après l'avoir entendue à deux » genoux sur la tombe de l'ancien curé, à » l'entrée du chœur, Jean Cado, se frottant les » mains, s'en alla tout droit à son étable.

» Qui fut joyeux? c'est Jean Cado. A son » arrivée, ses bœufs mugirent en tournant vers » lui leurs belles têtes pesantes, et battirent leurs » vastes flancs rouges de leurs longues queues.

» Plus de rire moqueur du petit homme » noir. Le Bolbiguéaudet s'empressa de revenir » peigner et frotter les bœufs de Jean Cado, » comme il y était obligé par sa nature. Leur » poil fut toujours fin et lisse, et ils ne se per- » dirent plus. »

Mais ce n'est pas seulement aux pierres druidiques que les bretons ont rattaché des idées

superstitieuses, les fontaines, comme nous l'avons dit, sont encore pour eux un objet de culte. Cambry parle de la fontaine de Bodilis, dont les jeunes filles consultent les eaux pour savoir si elles se marieront dans l'année; on peut citer également la fontaine de Saint-Laurent, près du Ponthou, qui a la propriété de prévenir les douleurs et les rhumatismes; celle de Saint-Jean-du-Doigt, qui guérit les maux d'yeux, et mille autres dont il serait trop long de donner les noms, car il n'est presque aucune fontaine antique qui n'ait une vertu quelconque.

Le guy, qui était comme on le sait la plante sacrée des druides, a aussi des pouvoirs particuliers : il préserve de la fièvre, donne des forces pour la lutte, et guérit certaines maladies des animaux. Les bretons l'appellent *louzou ar groas* (l'herbe de la croix), nom qui lui fut sans doute donné par les premiers missionnaires, afin de voiler l'idolâtrie populaire en sanctifiant par un nom chrétien la plante qui en était l'objet.

Le culte des astres a laissé moins de vestiges, mais on en trouve cependant encore des traces. Ainsi, il est peu de nos paysans qui ne fassent le signe de la croix quand ils voient la première étoile monter dans le ciel. Les feux de Saint-Jean ne sont d'ailleurs autre chose que les feux qui s'allumaient autrefois aux fêtes du soleil; on a seulement détourné la signification de l'usage en lui donnant le patronage d'un saint. « Les » fêtes du soleil (dit M. Hamon, dans un excel- » lent article qu'a publié la *Revue de Bretagne*) » avaient ordinairement lieu aux deux solstices, » quand l'astre remontait dans les cieux, vain- » queur de l'hiver, et lorsque, parvenu à son » apogée, il s'arrêtait au plus haut des cieux » pour contempler son empire. En éteignant, » pour le rallumer, le feu de l'autel, on chantait » des hymnes en l'honneur du feu. La fête est » restée, mais en perdant sa signification primi- » tive. Le feu allumé jadis en l'honneur du » soleil a été placé sous l'invocation d'un saint » fêté par l'église à la même époque, et la nou- » velle religion a ainsi confisqué à son profit » les cérémonies de l'ancien culte. » On peut ajouter que Saint-Jean a été choisi de préférence à tout autre pour être substitué au dieu du jour, parce qu'une circonstance de sa vie favorisait cette substitution. Le bûcher qu'on avait dressé pour son martyre ayant été éteint par la toute-puissance de Dieu, on pensa que l'on pouvait, en commémoration de ce miracle, allumer en son honneur les feux qui l'avaient été auparavant avec une autre intention. Cependant en rendant chrétienne la cérémonie par la substitution du patron que l'on honorait, on ne la dégagea pas de tous ses accessoires payens. Ainsi la danse en rond qui s'exécutait autour des flammes à la fête du soleil, et qui avait pour but de représenter grossièrement le cours des astres, fut continuée autour du feu de Saint-Jean, quoiqu'elles n'eussent plus aucun sens. On ne cesse même pas de conduire les bestiaux près de ces bûchers, et de les faire sauter par-dessus les brasiers enflammés, bien que cette cérémonie de purification ne fût plus en rapport avec la fête d'un saint chrétien (1).

Du reste, la fête de Saint-Jean, qui se célèbre toujours la nuit, présente dans le Finistère un spectacle unique. On entend des cris de joie s'élever de toute part; tous les promontoires, tous les rochers, toutes les montagnes brillent de mille feux allumés en plein air, et autour desquels on voit de loin tourner des ombres. On dirait la ronde des Courils. Ces feux sont souvent allumés par les prêtres, qui parcourent processionnellement les villages avec un cierge bénit. A Saint-Jean-du-Doigt, un ange descend du clocher, une torche à la main, et allume le principal feu, qui est formé dans le cimetière. Vous rencontrez sur tous les chemins des jeunes filles en habit de fête accourant pour danser autour des feux de

(1) Cette trace de druidisme n'est pas au reste particulière à la Bretagne. Le culte des elemens et des astres etait general, comme on le sait, chez les peuples antiques. Aussi l'usage d'allumer des feux, de danser autour, se retrouve-t-il en Allemagne, en Italie, en Norwege, etc.

En Poitou, pour celebrer la Saint-Jean, on entoure d'un bourrelet de paille une roue de charrette; on allume le bourrelet avec un cierge benit, puis l'on promene la roue enflammee à travers les compagnes, qu'elle fertilise, si l'on en croit les gens du pays. Ici les traces du druidisme sont evidentes. Cette roue qui brûle est une image grossiere mais ressemble du disque du soleil, dont le passage feconde la terre.

Le long de la Loire, les marinieres qui fêtent la Saint-Jean allument aussi des feux de joie, sur lesquels ils font une matelotte. Cet acte domestique semble rappeler le renouvellement des feux de menage à l'ancienne fête solaire.

» masser le mil éparpillé. Mais le petit homme » rit en le voyant faire, et ne s'y laissa point » prendre. Jean Cado, pendant son sommeil, fut » poursuivi par les mêmes éclats de rire moqueurs » qu'il avait entendus dans le champ de genêts, » et il vit clairement cette fois un nain tout » noir, avec des yeux brillans, vifs comme les » étoiles du ciel par une nuit froide et claire. » C'était un vrai Poulpiquet, un Bolbiguéaudet, » le mari d'une fée!

» — Que me veux-tu, dit Jean Cado, esprit » malin? Ferais-tu pas mieux d'aller à la danse » avec tes compagnons autour des grosses pierres » que vous avez élevées sur la lande?

» — Je veux te rendre tes bœufs, fit le petit » homme noir, avec une grimace plaisante qui » fit rire Jean Cado. J'irai à la danse après.

» — Merci Dieu! reprit Jean en s'éveillant. » Il s'empressa de regarder l'assiette de mil: » rien n'était dérangé.

» Le jour commençait à percer à travers les » volets. Jean se leva et alla tout compter à » son voisin, Yvonnic Kervern, savant dans l'ex- » plication des songes. Yvonnic avait travaillé » long-temps comme jardinier chez les moines. » Il tira son hanap de sa bouche, et dit à Jean » Cado:

» — Il te faut aller aux terriers des Poulpiquets, » sur la lande, et prononcer par trois fois :

» *Poulpiquets, j'ai perdu mes bœufs.*

» Ils te les rendront sans faute demain matin » à ta porte.

» Jean Cado n'y manqua point. Le soir, à » la nuit sombre, il se rendit bravement aux » terriers de la lande, et prononça trois fois les » paroles qu'on lui avait dites :

» *Poulpiquets, j'ai perdu mes bœufs.*

» Mais comme il était malin, il ajouta :

» *Rendez-les moi ou prêtez-moi les vôtres.*

» Puis il s'en revint dormir.

» Le lendemain, Jean Cado était éveillé de » bonne heure. Il entend mugir à sa porte; » le cœur lui bat de joie. Il va ouvrir. Deux » vrais bœufs sont là, ruminant et léchant sa » main avec leur large langue. Mais ce ne sont » point ses bœufs; ils n'ont point de cornes. » Comment pourra-t-il les atteler au joug?

» — Bon, se dit-il; car, je vous le répète, » c'était un homme que Jean Cado qui ne s'affli- » geait de rien. J'ai voulu faire le plaisant » avec plus fin que moi. Nous verrons qui rira » demain.

» Il logea les bœufs dans son étable. Le soir, » il retourna aux terriers et dit encore:

» *Poulpiquets, j'ai perdu mes bœufs, ren-* » *dez-les moi avec leurs cornes, leurs yeux,* » *leurs jambes, leurs oreilles, leur beau* » *poil fin et rouge tacheté de noir.*

» Après cette espèce de signalement, énumé- » ration indispensable, dans laquelle pourtant » sa mémoire avait omis une chose essentielle, » Jean Cado s'en retourna joyeux, et le len- » demain il vit à sa porte une belle paire de » bœufs avec cornes, yeux, oreilles, jambes, » poil fin et rouge tacheté de noir. C'étaient » bien ses bœufs, mais ses bœufs déshonorés, » car, si beaux jadis, si complets...., ils n'avaient » pas de queue!.... Deux fois dupe, c'était » trop. Il jura par ses bragoubras que ce serait » la dernière.

» La nuit venue, il s'achemina encore vers » la lande. Un voisin, Perron Kerho, le ren- » contra.

» — Jean, lui fit-il en secouant la tête, » mieux vaudrait pour vous aller chez messire » notre curé lui demander une messe, que de » visiter si souvent les petits hommes de » la lande. Mauvaise compagnie n'engendre que » mauvaisetés.

» Jean Cado s'arrêta tout court sur cet avis » qui lui venait peut-être du ciel. Il vida un » pot d'hydromel avec son compère, et prit » incontinent le chemin de la maison habitée » par messire le curé. La messe fut dite le » lendemain, et après l'avoir entendue à deux » genoux sur la tombe de l'ancien curé, à » l'entrée du chœur, Jean Cado, se frottant les » mains, s'en alla tout droit à son étable.

» Qui fut joyeux? c'est Jean Cado. A son » arrivée, ses bœufs mugirent en tournant vers » lui leurs belles têtes pesantes, et battirent leurs » vastes flancs rouges de leurs longues queues.

» Plus de rire moqueur du petit homme » noir. Le Bolbiguéaudet s'empressa de revenir » peigner et frotter les bœufs de Jean Cado, » comme il y était obligé par sa nature. Leur » poil fut toujours fin et lisse, et ils ne se per- » dirent plus. »

Mais ce n'est pas seulement aux pierres druidiques que les bretons ont rattaché des idées

superstitieuses, les fontaines, comme nous l'avons dit, sont encore pour eux un objet de culte. Cambry parle de la fontaine de Bodilis, dont les jeunes filles consultent les eaux pour savoir si elles se marieront dans l'année; on peut citer également la fontaine de Saint-Laurent, près du Ponthou, qui a la propriété de prévenir les douleurs et les rhumatismes; celle de Saint-Jean-du-Doigt, qui guérit les maux d'yeux, et mille autres dont il serait trop long de donner les noms, car il n'est presque aucune fontaine antique qui n'ait une vertu quelconque.

Le guy, qui était comme on le sait la plante sacrée des druides, a aussi des pouvoirs particuliers : il préserve de la fièvre, donne des forces pour la lutte, et guérit certaines maladies des animaux. Les bretons l'appellent *louzou ar groas* (l'herbe de la croix), nom qui lui fut sans doute donné par les premiers missionnaires, afin de voiler l'idolâtrie populaire en sanctifiant par un nom chrétien la plante qui en était l'objet.

Le culte des astres a laissé moins de vestiges, mais on en trouve cependant encore des traces. Ainsi, il est peu de nos paysans qui ne fassent le signe de la croix quand ils voient la première étoile monter dans le ciel. Les feux de Saint-Jean ne sont d'ailleurs autre chose que les feux qui s'allumaient autrefois aux fêtes du soleil; on a seulement détourné la signification de l'usage en lui donnant le patronage d'un saint. « Les « fêtes du soleil (dit M. Hamon, dans un excel- « lent article qu'a publié la *Revue de Bretagne*) « avaient ordinairement lieu aux deux solstices, « quand l'astre remontait dans les cieux, vain- « queur de l'hiver, et lorsque, parvenu à son « apogée, il s'arrêtait au plus haut des cieux « pour contempler son empire. En éteignant, « pour le rallumer, le feu de l'autel, on chantait « des hymnes en l'honneur du feu. La fête est « restée, mais en perdant sa signification primi- « tive. Le feu allumé jadis en l'honneur du « soleil a été placé sous l'invocation d'un saint « fêté par l'église à la même époque, et la nou- « velle religion a ainsi confisqué à son profit « les cérémonies de l'ancien culte. » On peut ajouter que Saint-Jean a été choisi de préférence à tout autre pour être substitué au dieu du jour, parce qu'une circonstance de sa vie favorisait cette substitution. Le bûcher qu'on avait dressé pour son martyre ayant été éteint par la toute-puissance de Dieu, on pensa que l'on pouvait, en commémoration de ce miracle, allumer en son honneur les feux qui l'avaient été auparavant avec une autre intention. Cependant en rendant chrétienne la cérémonie par la substitution du patron que l'on honorait, on ne la dégagea pas de tous ses accessoires payens. Ainsi la danse en rond qui s'exécutait autour des flammes à la fête du soleil, et qui avait pour but de représenter grossièrement le cours des astres, fut continuée autour du feu de Saint-Jean, quoiqu'elles n'eussent plus aucun sens. On ne cesse même pas de conduire les bestiaux près de ces bûchers, et de les faire sauter par-dessus les brasiers enflammés, bien que cette cérémonie de purification ne fût plus en rapport avec la fête d'un saint chrétien (1).

Du reste, la fête de Saint-Jean, qui se célèbre toujours la nuit, présente dans le Finistère un spectacle unique. On entend des cris de joie s'élever de toute part; tous les promontoires, tous les rochers, toutes les montagnes brillent de mille feux allumés en plein air, et autour desquels on voit de loin tourner des ombres. On dirait la ronde des Courils. Ces feux sont souvent allumés par les prêtres, qui parcourent processionnellement les villages avec un cierge bénit. A Saint-Jean-du-Doigt, un ange descend du clocher, une torche à la main, et allume le principal feu, qui est formé dans le cimetière. Vous rencontrez sur tous les chemins des jeunes filles en habit de fête accourant pour danser autour des feux de

(1) Cette trace de druidisme n'est pas au reste particulière à la Bretagne. Le culte des elémens et des astres était général, comme on le sait, chez les peuples antiques. Aussi l'usage d'allumer des feux, de danser autour, se retrouve-t-il en Allemagne, en Italie, en Norwége, etc.

En Poitou, pour célébrer la Saint-Jean, on entoure d'un bourrelet de paille une roue de charrette, on allume le bourrelet avec un cierge bénit, puis l'on promène la roue enflammée à travers les campagnes, qu'elle fertilise, si l'on en croit les gens du pays. Ici les traces du druidisme sont évidentes. Cette roue qui brûle est une image grossière mais sensible du disque du soleil, dont le passage féconde la terre.

Le long de la Loire, les mariniers qui fêtent la Saint-Jean allument aussi des feux de joie, sur lesquels ils font une matelotte. Cet acte domestique semble rappeler le renouvellement des feux de ménage à l'ancienne fête solaire.

Saint-Jean. Elles ne doivent revenir au logis que lorsqu'elles en ont visité neuf, si elles veulent se marier dans l'année. Cependant des siéges sont disposés autour du brasier pour les ames des parens morts, et une musique bizarre, formée par la vibration de joncs attachés aux parrois de bassines de cuivre, se fait entendre de toute part. La nuit s'écoule presqu'entière au milieu de cette étrange et fantastique cérémonie.

A Brest, la Saint-Jean offre une physionomie particulière. Vers le soir, les glacis sont couverts d'une foule d'enfans qui agitent des torches de goudron en leur imprimant un mouvement de rotation. Au milieu de la nuit, on aperçoit ces milliers de lumières qui tournent, scintillent et tombent comme des étoiles sur les arbres du Champ-de-Mars. La rade présente un spectacle non moins curieux: les montagnes qui la ceignent sont semées de feux de joie qui projettent leurs reflets dans les vagues, et qui se prolongent sur un espace de plus de trois lieues, dans un ordre presque régulier; on dirait une gigantesque illumination allumée par les génies de la montagne.

Outre ces cérémonies, qui ont conservé quelques traces d'idolâtrie, il en est d'autres qui appartiennent entièrement au christianisme; de ce nombre sont les pardons. On appelle *pardon* la fête patronale d'une église ou d'une chapelle. On accordait autrefois dans ces occasions certaines indulgences aux pécheurs qui se rendaient aux offices célébrés en l'honneur du saint, d'où le nom de *pardon* a été donné à la fête. Les assemblées qui ont lieu sous ce nom dans le Finistère sont généralement fort nombreuses. Les populations rurales y accourent de toutes parts; on dresse des tentes sous lesquelles des tavernes sont improvisées; de longues rues de marchands de fruits, de *gâteaux-cuirs*, de petits pains blancs, se forment au milieu du pardon. Ces denrées sont étalées par monceaux de quatre à cinq pieds sur une litière de paille. Des aveugles tendent des ficelles le long des fossés et y suspendent des *guerz* bretons sortant de l'imprimerie de Lédan (de Morlaix), ou de Blot (de Quimper); ou bien de belles images coloriées avec les légendes à la marge fournies par la veuve Reiné, fabricante de cartes à Nantes. Des normands parcourent la foule achetant les belles chevelures des femmes et des hommes pour des mouchoirs de Cholet; des loteries de faïence s'établissent contre le mur du cimetière, et les marchands de couteaux à deux sous, d'épinglettes de laiton et de chapelets en os parcourent le pardon avec leur éventaire. Cependant les cloches sonnent pour l'office, les offrandes sont faites au saint patron; ce sont des poules, des agneaux, du beurre, du fil, du miel, du blé: tous ces dons seront vendus le soir même au pied de la croix, par le ministère d'un marguillier et à la criée. Du reste, les présens ne sont pas toujours arbitraires. Il est certains patrons auxquels on ne peut présenter que certaines offrandes spéciales. Ainsi Notre-Dame du Relec ne reçoit que des poules blanches; Saint-Herbot, que du beurre, etc.

Après les offices, les danses commencent. L'orchestre, composé d'un hautbois, d'un bigniou et d'un tambourin, ou à leur défaut d'une vielle, est établi sur des barriques vides. Les jeunes filles, les yeux baissés, sont assises et rangées sur les fossés du champ où l'on danse; les jeunes gens circulent dans le milieu. La danse bretonne actuelle est évidemment une danse dégénérée qui ne conserve que de faibles vestiges de ce qu'elle était autrefois. Le *passe-pieds* et le *jabadaos* ne sont guère que de grandes rondes cadencées auxquelles on a mêlé quelques passes, quelques changemens de main; mais les traditions conservées par certains danseurs démontrent que ces branles étaient autrefois des danses de caractère. En effet, on voit encore dans les paroisses où les usages antiques se sont le mieux maintenus un chef de file qui conduit la danse. C'est habituellement le plus beau, le plus leste, le plus élégant garçon de l'endroit. Il anime les mouvemens, les règle, marque la mesure et forme les chaînes en marchant en cadence sur la pointe du pied. Tous l'imitent avec soin, tantôt en s'enlevant légèrement, tantôt en retombant lourdement sur l'arène qu'ils foulent. C'est ce qu'on appelle *peiner à la danse*. Cela a lieu surtout dans les aires neuves. Parfois aussi une espèce de grotesque égaie par ses gambades et ses contorsions. Il s'enlève à une grande hauteur et frappe trois fois de son pied droit contre son mollet gauche avant d'avoir retrouvé la terre. Ce rôle de danseur comique est remplit le plus ordinairement par un tailleur ou un matelot. Il est aisé de voir dans tous ces

Imp. de Firmin et Bouchard. Le feu de la St Jean dans le Finistère. Bernard.

détails les traces d'un art soumis à des règles et à un plan comme nos ballets modernes. Nous ajouterons que les rondes et les passes qui forment le fond du *passe-pieds* et du *jabadaos* sont sans doute un reste des danses sacrées des celtes, qui étaient symboliques et rappelaient les divers mouvemens des astres dans le ciel.

L'une des choses les plus curieuses à observer dans les pardons du Finistère, c'est la variété des costumes. Ces costumes changent à chaque commune, et souvent plus de cent communes sont représentées dans un seul pardon. Ainsi, si vous vous trouvez dans l'arrondissement de Morlaix ou de Brest, vous verrez successivement passer sous vos yeux les roscovites avec leurs justaucorps verts, leurs pantalons blancs, leurs gilets bleu ciel et leurs ceintures rouges; les paysans de Saint-Thégonnec, aux larges culottes noires et plissées, à l'habit du temps de Louis XIV, au grand chapeau tombant sur les yeux, et à la démarche majestueuse. Plus loin ce seront des taulésiens portant la veste de flanelle blanche et la culotte violette; des paysans de Ploudalmézeau, drapés dans leurs manteaux azurés dont le petit collet retombe découpé en festons; des plougastels en habits violets et en culottes rouges, ou bien revêtus de leur costume journalier de berlinge (1) brun avec le capuchon de toile rabattu sur le dos et le bonnet phrygien sur les yeux. Quant aux hommes habillés de toile dont la culotte flottante n'arrive qu'au genou, regardez leurs jambes vigoureuses et leur chevelure fauve qui tombe en désordre sur leur visage, leur *pen-bas* qu'ils agitent d'un air sauvage : ce sont des riverains de Guissény et de Plouguerneau. Dieu vous garde de leur rencontre à l'heure du naufrage. Près d'eux passent des ouessantins, dont le costume rappelle celui des flamands de Téniers. Maintenant regardez du côté de l'église ou de la danse. Ici sont les femmes de Guiclan, véritables nonnes vêtues de noir et de blanc, et dont la coiffe empesée et la colerette encadrent le pale visage; tout auprès cette rose enfant qui porte sur sa tête des ailes de dentelle repliées, s'alongeant par derrière comme celles d'un papillon endormi, est une jeune fille de Morlaix. Si elle était en deuil, les deux barbes de sa coiffure retomberaient sur ses épaules comme les bandelettes que l'on voit pendre sur les tempes des statues égyptiennes. La morlaisienne cause avec une autre jeune fille dont les cheveux tombent épars, et qui resserre dans un corset de drap brun orné de ganses roses sa taille vigoureuse. Cette femme, chez qui tout respire je ne sais quelle énergie vivace et puissante, dont les yeux noirs brillent comme des étoiles au milieu d'un visage animé, dont la physionomie à la fois virile et douce est empreinte d'un singulier mélange de force et grace, c'est une fille de Ouessant, une descendante de la race primitive non altérée par les alliances, c'est le dernier type de la femme celte, de celle qui animait les guerriers aux combats et récompensait le courage par l'amour. Près d'elle se trouvent des femmes de l'île de Bas et de Saint-Pol, reconnaissables à leurs joues brunes et à leur *gigolo*. Puis viennent celles de Saint-Renan, dont le schall est de tulle brodé; celles de Daoulas, du Ponthou, de Landerneau.

Dix pages ne suffiraient pas pour l'énumération et la description de ces divers habillemens, et cependant vous n'avez vu encore aucun habitant des montagnes. Tous ceux-ci appartiennent aux arrondissemens de Brest et de Morlaix; Châteaulin, Quimper, Quimperlé offrent mille autres costumes aussi différens, aussi pittoresques. Allez au pardon de La Feuillée, de Scaër, et vous en jugerez. Ici ce sera une femme de Douarnenez avec ses habits éclatans de rouge, de jaune et de violet, son bonnet plat et ses souliers découverts, donnant la main à un kernéwote de Carhaix, au petit chapeau couvert de chenilles bariolées, et au large habit rougeâtre à boutonnières bleues. Là une fouénantaise, droite et souple comme un peuplier, gaie et contente comme une fauvette, dont les formes nerveuses se dessinent sous une chemisette blanche, et semblent prêtes à s'échapper de son étroit corset de velours, se promène près d'un jeune homme du Huelgoat dont les braies gauloises plissées autour de la ceinture retombent à demi sur ses hanches, laissant un intervalle duquel sort par crevées la toile de sa chemise rousse. Au milieu de la foule se promènent les pêcheurs d'Audierne avec leurs vestes bleues et leurs étroits chapeaux de paille, les meuniers de la vallée de Châ-

(1) Le berlinge est une étoffe mélangée de fil et de laine.

teaulin, vêtus de blanc, et les bouchers de Quimper, dont le sombre vêtement est relevé par des bas d'un rouge de sang. On voit aussi çà et là dans l'assemblée le garde-champêtre avec la plaque de cuivre au bras gauche, les pilotes portant à la boutonnière l'ancre d'argent, les cloarecs de Pont-Croix en longues lévites noires, rasés sur le front et n'ayant conservé qu'une demi-couronne de cheveux qui retombe sur leur cou par derrière; là, ces enfans que vous voyez enveloppés d'une sorte de longue soutane boutonnée par devant, avec leur bonnet à trois pièces et une baguette blanche à la main, sont des gars de la montagne qui ont plus de deux ans et ne sont pas encore sevrés. Puis viennent leurs *orines*, habillés de toutes pièces et portant le bragou-bras, le grand chapeau, l'habit à larges basques; les petites filles, avec *le justin* garni, la jupe courte, le bas à coins et les petits souliers. Dans ce costume compliqué et grave, en tout semblable à celui de leurs pères et de leurs mères, la gaieté du premier âge s'efface pour faire place à je ne sais quel sérieux plaisant d'enfans jouant à la vie humaine. On dirait de petits comédiens comme ceux de M. Comte habillés pour la pièce et qui se sont échappés du foyer.

Mais outre la physionomie commune à tous les pardons, chacun d'eux en a une particulière qui le distingue. A Saint-Jean, par exemple (près Plougastel), l'un des pardons annuels est consacré à la foire des oiseaux; tous les pâtres du pays viennent exposer en vente ceux qu'ils ont pu surprendre dans leurs lacets et leurs gluaux. Plus de deux mille cages sont là quelquefois rangées à la suite l'une de l'autre. C'est un mélange confus de sifflemens, de roulades, de cris, de roucoulemens, de modulations, de gémissemens, dont l'ensemble a quelque chose de si sauvage et de si harmonieux qu'on ne peu s'en faire une idée lorsqu'on ne l'a point entendu. Au pardon de Saint-Eloi, près Landerneau, on conduit les chevaux entendre la messe. A Sainte-Barbe, à Roscoff, les femmes et les filles de matelots s'imposent des pénitences pour le salut de leurs maris et de leurs pères. Elles se rendent à la chapelle pieds nus et le cierge à la main. Quelquefois on voit des marins sauvés du naufrage par suite d'un vœu venir l'accomplir eux-mêmes en faisant plusieurs fois à genoux le tour de la chapelle: d'autrefois ils rapportent un débris de leur bâtiment, le vêtement mouillé d'eau de mer dans lequel ils se sont sauvés; ou bien ils offrent en commémoration un petit navire délicatement travaillé et gréé de tous ses cordages, qu'ils suspendent à la voûte du sanctuaire. A Lanriouaré, sur la route de Saint-Renan, les fidèles font nu-pieds ou à genoux le tour du cimetière des sept mille saints. Cette pratique religieuse est du reste en usage dans un grand nombre de pardons, et il est même des mendians qui font métier de se louer à cet effet. Nous nous rappelons avoir vu fréquemment des bandes de pauvres déguenillés rangés ainsi le long du cimetière et criant à haute voix:

— Qui a un tour d'église à faire nu-pieds? qui a un tour d'église à faire à genoux?

Les riches paysans qui ont des vœux à accomplir s'approchent alors et marchandent un certain nombre de tours faits en leur intention; ils débattent long-temps le prix. Les mendians font valoir la longueur du chemin, la quantité de cailloux qui entourent l'église; les paysans de leur côté ne manquent pas de réponses. Enfin, après avoir marchandé sou à sou le devoir pieux à remplir, comme s'il s'agissait du marché d'un porc, les contractans tombent d'accord. Le vœu s'accomplit, et l'acheteur s'en retourne chez lui le cœur joyeux, sûr d'avoir fait une action agréable à Dieu et d'avoir mérité des indulgences.

Les deux pélerinages les plus célèbres du Finistère sont ceux de Saint-Jean-du-doigt et de Rumengol. Saint-Jean-du-Doigt, comme nous l'avons déjà dit, guérit les maux d'yeux; Notre-Dame de Rumengol, ou de *remed-ol*, est, comme son nom l'indique, la vierge de *tout remède*. Ce dernier pardon est surtout remarquable par le nombre des mendians qu'il attire.

Trois ou quatre cents de ces gens à besace s'y rendent habituellement chaque année. Le soir, quand les tentes sont repliées, que les sonneurs sont partis, et que l'on a entendu les dernières cadences du hautbois se perdre dans les bruyères; lorsque la nuit et le silence ont repris possession de la plaine que foulait peu auparavant une multitude bruyante, les mendians se réunissent par groupes auprès des feux d'ajonc qu'ils allument. Alors c'est un spectacle dont aucune parole ne peut rendre la fantastique magie que celui de ces trois cents déguenillés assis autour de leur foyer en plein vent. On dirait

un campement de Bohèmes du moyen âge. Ils sont là accroupis sur leurs longs bâtons blancs, leurs besaces à leurs pieds, comme des ames en peine qui seraient venue s'asseoir un instant autour de brasiers délaissés. Par instant un jet de flamme éclaire ces visages grimaçans, hagards ou stupides, marqués au coin du vice et des miseres humaines; puis une rafale éteint les feux qui rampent en tournoyant, et alors on n'aperçoit plus que des ombres qui s'agitent dans des ténebres visibles. Cependant un sourd murmure, semblable au bruissement du vent dans les feuilles mortes, court sur cette foule étrange; de loin en loin la voix d'un estropié s'éleve mélancolique et prolongée chantant un guerz du pays; on entend la clochette des chiens des aveugles, les ricanemens des idiots, les psalmodies du vieillard répétant des prieres latines, les cris de quelques mendians avinés, et au milieu de cet inexprimable mélange de rumeurs bizarres, d'images hallucinantes, de tableaux fantasmagoriques et changeans, le vent de nuit qui arrive de la mer tout chargé du parfum des herbes marines commence à siffler dans les arbres du cimetiere, les feux s'éteignent lentement, et la lune montre son pale visage au milieu d'un ciel pailleté d'étoiles. Alors tout bruit meurt; les trois cents mendians couchés sur la terre ont oublié leurs peines aussi profondément que s'ils dormaient dessous dans un cercueil. La plaine apparait de nouveau unie, solitaire et silencieuse, et l'on n'aperçoit plus que le long clocher de Rumengol qui s'élance au milieu des arbres comme un fantôme, et la grande croix du cimetière qui projette son ombre sur les pierres blanches des tombeaux.

La vie privée des bretons est pleine d'usages antiques et bizarres. A la naissance d'un enfant, l'accouchée envoie du pain blanc et du vin chaud à toutes les femmes grosses de son village. Les jeunes meres qui allaitent viennent l'une apres l'autre présenter le sein au nouveau né : sa bouche innocente porte bonheur. On arrose ses langes d'eau bénite, et lorsqu'il s'éveille on ne manque jamais de tracer avec le pouce une croix sur son front. Dès le jour de la naissance, de la bouillie de froment lui est présentée, et on la lui fait manger avec le doigt. Lorsque vous rencontrez une nourrice portant son enfant, ne manquez pas de lui dire : *Doue ho benigo* (Dieu vous bénisse), sinon la mère vous suivra de mauvais œil et dira que vous êtes un jeteur de sort. Au fond des campagnes, les nouveaux nés sont encore enveloppés dans des maillots par une bandelette qui les prend depuis le cou et tient leurs bras immobiles contre leurs corps, à la manière des momies égyptiennes. La nuit, ils sont déposés dans un petit berceau de bois long de deux pieds et suspendu dans le lit clos; quand ils crient, le père ou la mère se contente d'appuyer le pied sur le berceau, qui prend à l'instant un mouvement d'oscillation, et dont le balancement appaise ou plutôt étourdit l'enfant.

On conçoit que dans notre Bretagne, ou les hommes sont presque tous réduits à l'état de machines, et ou la force corporelle est le plus beau don que l'on puisse recevoir de la nature, les garçons soient préférés aux filles par nos cultivateurs et nos ouvriers. Aussi la naissance de ces dernieres est-elle toujours regardée comme un malheur par les parens. On donne à ces naissances le nom de *fausses-couches*, grossiere mais énergique expression qui révèle à elle seule toute la condition de la femme.

Le baptême se fait en grande cérémonie. Un repas a lieu quelquefois à l'auberge du village, et les convives, hommes et femmes, sortent le plus souvent de table dans un état complet d'ivresse. On voit souvent des nourrices chargées du nouveau né retourner ainsi à la demeure de l'accouchée, chancelantes et avinées, au grand effroi des passans. Les accidens sont pourtant fort rares : les bretons ont une sorte d'instinct qui les guide dans l'ivresse. Ce n'est pas *le dieu des buveurs* qui les protège, comme le prétend le proverbe, c'est quelque chose de plus puissant : l'habitude.

Quant aux mariages, il nous reste peu de choses à en dire après les détails donnés par Cambry. Un tailleur, comme il l'a dit, en est souvent l'entremetteur. Cependant l'intervention de ces industriels devient chaque jour plus rare. L'amélioration des voies de communication a établi des rapports de villages à villages, et il en est résulte plus de facilité pour les unions. Il se tient aussi à Penzé, chaque année, une foire dont le but est de fournir des femmes aux jeunes gens à marier. Au jour fixé, les *penneres*, vêtues de leurs plus beaux habits, se dirigent vers le pont de Penzé, et viennent

s'asseoir en rang sur le parapet. Tous les cantons voisins sont représentés dans cette fête. Tous ces groupes animés, riants et parés, présentent, au milieu de la campagne qui les environne, un spectacle charmant. D'un côté la coulée de *Pen-hoat* s'étend toute bordée de saules, de chèvre-feuilles et de houblons sauvages ; de l'autre étincelle la mer resserrée comme un lac entre de nombreux coteaux couverts de bruyères, tandis que plus bas apparaît le bourg couvert de chaume, pauvre et joyeux comme un mendiant de Cornouaille. Les mille costumes des jeunes filles assises sur le pont se reflettent dans les eaux tranquilles de la baie, et au loin, sur les grèves, le son du bigniou appelle à la danse.

Bientôt les jeunes gens arrivent accompagnés de leurs parens ; ils passent gravement au milieu du pont, regardant à droite, à gauche, et cherchant dans cette double haie de visages celui qui lui fera quelques douces promesses et éveillera une sympathie dans leurs cœurs. Lorsqu'une jeune fille a fixé leurs regards, ils s'avancent vers elle, la prennent par la main, la font descendre de son siége de pierre. Quelques saluts et quelques complimens sont échangés ; le jeune homme offre des fruits à sa préférée, qui reste immobile devant lui, roulant les rubans de son tablier. Pendant ce temps, les parens des deux jeunes gens se sont abordés ; ils s'interrogent réciproquement, et si l'union de leurs enfans leur sourit, ils se frappent dans la main. Ce signe est une sorte de fiançailles et est ordinairement suivi peu après du mariage.

Ajoutons pour être vrai et complet que cette coutume antique a bien perdu de sa poésie. Il est rare de nos jours que le jeune homme venant au pont de Penzé obéisse à son inspiration en choisissant une des jeunes filles assises sur le parapet ; le plus souvent il a pris d'avance ses informations sur l'une d'elles ; il s'est enquis de sa fortune, *de ses espérances*, et la réunion annuelle n'est pour lui qu'une occasion de faire connaître ses prétentions à la main de celle qu'il a déjà marquée dans ses pensées pour la moitié de sa maison *(anter ty eguez)*.

Mais tous ces moyens d'union, comme nous l'avons dit plus haut, tombent en désuétude. La plupart des jeunes gens et des jeunes filles se marient par convenance d'intérêt ou par inclination, après s'être rencontrés dans les pardons et les danses, s'être fait la cour pendant plusieurs années, et avoir eu de longues conversations derrière le pignon de la maison. Du reste, ils se font habituellement la cour sans honte, et ne s'en cachent point. Dans les pardons et dans les assemblées du dimanche, il est facile de reconnaître ces amoureux, en les voyant s'avancer côte à côte, se tenant par le petit doigt et balançant leurs bras comme le pendule d'une horloge. Mille autres privautés révèlent d'ailleurs l'espèce d'union anticipée qui existe entre les deux jeunes gens. Ainsi, pendant les jours d'été, on les trouve souvent au coin d'un fossé mangeant ensemble des *babues* noires (mérises) dans le chapeau du garçon, ou bien partageant un pain blanc qu'ils ont acheté au village. Parfois la jeune fille ramasse dans sa poche des noix que le jeune homme fait tous ses efforts pour lui arracher. Rien n'est épargné dans cette lutte amoureuse, ni les bourrades, ni les tiraillemens, ni les coups de poings loyalement appliqués au milieu du dos : on juge habituellement du degré d'affection que se portent les deux combattans par la vigueur des gourmades qu'ils se distribuent. Ces agaceries ont d'ailleurs un but, et si les noix finissent par être saisies dans la poche de la jeune fille, on doit penser que l'époque du mariage n'est pas loin et qu'elle ne tardera pas à abandonner à son vainqueur un prix plus doux. Cet usage est celtique, et les noix sont un emblême : nous laissons aux lecteurs le soin d'en deviner le sens.

Dans la Cornouaille, les amans font présent à leur maîtresse, pour les pardons, de badines de noisetier dont l'écorce, délicatement sculptée avec la pointe du couteau et enlevée à demi ou entièrement, forme de gracieuses arabesques blanches, brunes et vert tendre.

Cambry décrit les cérémonies qui accompagnaient le mariage et l'intervention des rimeurs dans ces circonstances : nous ne répéterons pas ici ce qu'il dit. Une fois la noce fixée, les invitations sont faites à plusieurs centaines de convives. Dans un grand nombre de cantons, chaque invité apporte un cadeau, et alors le grand nombre des invitations devient une spéculation lucrative pour les époux.

Parmi toutes les noces du pays auxquelles nous avons assisté, nous en choisirons une au hasard pour la racouter en détail.

C'était à Ploudalmézeau, gros bourg à quelques lieues de Brest. D'immenses tentes avaient été dressées dans un champ pour recevoir les convives. Au moment où nous entrâmes sous cette salle improvisée en plein air, nous ne pûmes retenir une expression de surprise et presque d'épouvante. De longues tables avaient été dressées en tous sens, et cinq cents couverts y étaient disposés. A la vérité ce couvert était simple comme celui de nos premiers pères : il se composait pour chacun d'une assiette, d'un verre et d'une cuiller de bois. Le commencement du repas fut calme et presque silencieux. La soupe fut distribuée et mangée à la gamelle commune par chaque groupe, sans avidité et avec cette lenteur prétentieuse habituelle au paysan breton quand le repas commence. Mais bientôt les plats de tripes succédèrent; les cuisiniers et les servans faisaient le tour des tables portant le met favori dans leurs immenses tabliers et en laissant tomber une poignée dans chaque plat vide qui frappait leurs yeux. Le vin bleu coulait dans les verres de noces, espèce de godets de lampe qui se renversent au moindre choc; les graves figures des paysans commençaient à s'animer, les mains calleuses s'avançaient plus souvent vers le plat pour y saisir, entre le pouce et l'index, le met délicieux; quelques bouteilles renversées coulaient à flots parmi les viandes fumantes, sans arrêter l'avidité des convives. Les doigts suintant une graisse à demi figée s'imprimaient plus fréquemment sur les verres vidés sans cesse et sans cesse remplis. Enfin le second service arriva : il se composait de bœuf bouilli servi dans les mêmes gamelles où la soupe avait déjà été mangée. Puis vint le far de blé noir, dont les masses compactes et grisâtres s'élevaient et disparaissaient magiquement devant chaque invité. — Ici il y eut un instant de relâche, car les estomacs les plus intrépides commençaient à défaillir de lassitude. Les pipes furent allumées pour hâter la digestion, et bientôt les tables disparurent dans un nuage de fumée. Quelques vieillards et quelques jeunes gens, trahis par l'âge ou peu habitués à ces festins homériques, furent forcés de quitter la table, mais ils y reparurent bientôt plus légers et plus avides que jamais. Alors on servit le bœuf rôti au four et le far de froment. Les têtes étaient déjà échauffées; l'orgie devint complète, monstrueuse, effrayante. Les servans couraient de tous côtés les tabliers chargés de bouteilles, de viandes ou de far. C'était sur la table une pluie de vin, de bœuf et de brouet blanc. Les bouches ne désemplissaient plus; les deux mains étaient employées; les yeux des convives roulaient égarés de suffocation et d'ivresse; leurs doigts défaillans se crispaient sur les mets, leurs estomacs écrasés se contractaient en horribles hoquets, et, malgré tout, leur voracité tenace luttait contre les viandes et le far qui les inondaient. — Depuis trois heures ils buvaient, ils mangeaient sans interruption, et nul n'avait encore abandonné le festin. Les gâteaux furent enfin apportés. C'étaient de longs pains fermentés au levain de bierre, et au milieu desquels s'élevaient trois pruneaux enchassés comme des pierres précieuses dans la croûte coriace. Les tourtes faites d'une même pâte étaient en outre frottées d'une grosse confiture aigre-douce dans laquelle dominait un arrière-goût de miel. Ce fut la fin du repas. Les cinq cents convives se levèrent chancelans, découvrirent leurs têtes, et un vieillard répéta à haute voix *les grâces*, auxquelles la foule répondit par un *amen* prolongé.

Alors se firent entendre les cadences nazillardes des ménétriers. Tout le monde se rendit à l'aire, où l'orchestre attendait sur quelques barriques vides. La danse commença.

Et c'était une danse à voir! une danse chancelante entremêlée de rugissemens de joie et de hoquets d'ivrognes. Les danseurs la pipe à la bouche, les femmes les yeux baissés, mais les joues empourprées, tournaient, tournaient toujours, et le mouvement de cette espèce de ronde interrompue par un saut de carpe devenait de plus en plus rapide.

Cependant le soir vint, le bignion se tut, et l'on songea au coucher de la mariée. La jeune femme fut dépouillée de ses vêtemens du jour et parut tout en blanc. Sa coiffe de noces lui fut laissée, car le lendemain elle devait reparaître sur sa tête sans froissement indiscret, aussi blanche et aussi pure. Les parens et la fille d'honneur placèrent ensuite la jeune fille dans un lit clos, espèce de buffet en bois de chêne, noirci par l'âge et artistement découpé en ogives capricieuses. Puis vint le marié, également vêtu en blanc, et le battant à jour du lit fut tiré dans sa coulisse. Ce fut un moment solennel et triste; tous les fronts se découvrirent, et le plus ancien de la famille chanta

à haute voix le *veni creator*. Le silence régnait dans le lit clos.

L'hymne finie, le battant fut rouvert et les mariés reparurent. Une soupe au lait leur fut apportée; mais au premier mouvement des époux pour en manger, ce furent des éclats de rire à ébranler la maison, car, selon l'usage, les cuillers qui leur avaient été données étaient percées et ne pouvaient rien retenir. Par un raffinement de malice, les croûtons étaient réunis en chapelets par un fil invisible, et l'on ne pouvait en saisir un sans que tous les autres suivissent. Cette cérémonie grotesque fut longue comme on peut croire, enfin on se retira. On avait semé de la paille le long des tables sous les tentes du repas; hommes, femmes, vieillards, enfans s'y étendirent, et bientôt le sommeil lourd et tourmenté qui suit l'orgie descendit sur cette foule fatiguée de plaisirs.

Le lendemain on mangea les restes de la veille, puis toute la famille se rendit à l'église pour écouter le service funèbre célébré en l'intention *des pauvres parens défunts* des deux époux.

Dans beaucoup de cantons du Finistère, un repas est offert aux prêtres de la paroisse la veille du jour où les fiancés reçoivent la bénédiction nuptiale.

Le mariage est pour nos paysans bretons ce qu'il est partout pour le prolétaire, une association de souffrances et d'amertumes. Cependant la situation de la femme est encore empirée en Bretagne par l'espèce de dédain qu'inspire son sexe. Dès le lendemain du mariage l'homme prend son rôle de maître et la femme sa place d'esclave. Le tutoiement cesse lors même qu'il eût existé auparavant entre les deux amans. L'épouse ne prend point place à la table commune avec son mari; elle mange à part avec les autres femmes de la maison, et après avoir servi d'abord les hommes, qui prennent leurs repas tous ensemble, sans distinction du maître et du valet. Dans cette circonstance, l'aristocratie du sexe fait passer le dernier garçon de charrue avant la maîtresse de la ferme. Remarquez pourtant qu'il y a dans tout cela plus de forme et d'habitude que de réalité. Pour être dédaignée, obligée à une position humble et abaissée, la femme bretonne n'en acquiert pas moins fort souvent une souveraine influence sur son mari; mais cette influence elle l'exerce de bas en haut, comme une usurpation et non comme un droit. Son pouvoir rappelle celui de ces servantes maîtresses qui règnent dans les ménages de vieux garçons. C'est une violation des usages fondés sur la tenacité des volontés féminines, l'attrait du sexe, ou seulement sur la tranquille indifférence du maître. Au reste, la faiblesse des maris conduits par leur femme est un des plus grands sujets de plaisanterie pour les bretons. Toutes leurs épigrammes, toutes leurs chansons satyriques tournent pour ainsi dire autour de ce ridicule. L'époux débonnaire est pour eux ce que le mari trompé est pour nous, un inépuisable canevas pour les vaudevilles et les plaisanteries.

Les cérémonies qui environnent les agonies dans le Finistère sont touchantes et religieuses. Dès que quelqu'un tombe gravement malade dans une maison, on va allumer un cierge, ou seulement une chandelle si la famille est pauvre, devant l'autel de la vierge ou du saint du canton, s'il a quelque réputation. En même temps les secours humains en usage sont employés. On fait au malade une soupe à l'oignon que l'on trempe avec du pain blanc; on lui prépare quelquefois du vin blanc dans lequel on fait infuser du poivre et de la cannelle; quelquefois, plus sage, on se contente de tisane de parelle ou de chien-dent. Si le malade refuse ces remèdes, principalement le pain blanc, son état est regardé comme dangereux, et le prêtre est averti; alors commencent toutes les cérémonies de l'agonie, sans que l'on en épargne une seule au moribond. Le prêtre, avec cette foi aveugle des hommes ignorans et pieux, lui fait les sermons les plus terribles sur l'éternité dans laquelle il va entrer. Il le conjure de pleurer ses fautes et de songer à paraître devant Dieu. Ces exhortations trouvent généralement le malade tendre et résigné; il pleure doucement ses erreurs, satisfait à tous les devoirs de la religion et se décide à mourir sans trop regretter la vie. Cette résignation est du reste le caractère le plus marqué du breton; c'est sa vertu spéciale, c'est un manteau inattaquable dans lequel il a l'habitude d'envelopper sa misère et d'étouffer ses soupirs. Dès que son agonie commence, des cierges sont allumés; au pied du lit du mourant le prêtre répète tout haut les prières, et la famille y répond à genoux. Après la mort, le cadavre est renfermé dans la châsse et exposé à la porte avec une assiette pleine d'eau bénite et un

rameau de buis. Les passans se découvrent à cette vue, font le signe de la croix et secouent sur le cercueil le buis trempé d'eau consacrée. A l'heure de l'enterrement, toute la famille se réunit pour suivre le convoi du défunt jusqu'au cimetière. Les mères, les enfans, l'épouse survivante, sont tenus d'assister à cette lugubre cérémonie. Les hommes y viennent les cheveux épars, les femmes la coiffe tombante et vêtues de noir et de bleu. Pour peu que la famille du mort ne soit pas réduite à la mendicité, elle place une pierre ou une croix de bois sur sa tombe, et chaque dimanche, au sortir de la messe, elle vient y prier pour le repos de son ame.

Mais jusqu'à présent nous n'avons cherché à faire connaître le paysan du Finistère que dans les grandes circonstances de sa vie ; il n'est pas moins intéressant dans son intérieur et dans la vulgarité de sa vie intérieure.

La plupart de nos paysans vivent dans des fermes isolés et n'ont entre eux que des rapports éloignés. On rencontre bien dans nos campagnes des hameaux et des villages, mais ils ne sont généralement composés que de trois ou quatre maisons. Les bourgs de quelque importance sont rares et ne sont du reste guère habités que par des ouvriers ou des commerçans, espèce de citadins grossiers qui suivent déjà de moins près les traditions armoricaines. Les véritables mœurs bretonnes ne se trouvent que dans les métairies isolées qui sèment notre vaste département. Ces métairies sont des maisons d'une seule pièce au rez-de-chaussée et généralement couvertes en chaume ou en genêt. Une très-étroite croisée fermée par un volet de bois au milieu duquel apparaissent deux petits carreaux semblables à deux yeux, donne, concurremment avec la porte qui est toujours ouverte, tout ce que l'on trouve de jour et d'air à l'intérieur. La première chose qui frappe dans une ferme bretonne, c'est l'inégalité du sol, uniquement composé de terre mal battue. Les meubles de chêne noircis par le temps et la fumée consistent en lits clos, en bahuts destinés à ramasser les denrées, et en armoires souvent entr'ouvertes à dessein pour que l'on aperçoive le linge et les jupes de la *penneres* disposés avec une symétrie et un art tout particuliers. Il y a en outre près du foyer, une table dont la surface glisse dans une rainure et découvre un coffre dans lequel on dépose le lait, le beurre et les crêpes. Une meule de pain bis est posée sur cette table, enveloppée d'un linge blanc et recouverte d'un panier d'osier ou de paille. Au plancher sont suspendus des quartiers de porc fumé et des tourtes de sain-doux. Des deux côtés de l'immense foyer sont disposés des bancs en maçonnerie. Au fond de la maison on aperçoit habituellement quelques outils aratoires, puis dans un coin près des *barattes*, de la *buie*, quelques tas d'herbes, de pommes de terre ou de panais destinés aux bestiaux. Dans les montagnes, chez les cultivateurs pauvres, on voit encore parfois les vaches et les moutons habiter le même corps-de-logis que les fermiers, dont ils ne sont séparés que par une claire-voie à hauteur d'appui ; mais généralement les bestiaux ont des étables séparées adossées au pignon de la maison principale. Ces étables sont basses, humides et n'ont aucune ouverture. L'aire à battre le grain, entourée d'un fossé, s'étend devant la maison ; à son extrémité se trouve une grange ouverte et à toit de chaume, sous laquelle se déposent les charrettes, les herses et les charrues. Des meules de paille et de foin s'élèvent entre la grange et la maison. Les étables n'ont point leur sortie sur l'aire, mais sur une cour particulière couverte d'un lit d'ajonc, de genêts et de paille de blé noir. Ce cloaque infect reçoit tous les écoulemens des ménageries, et l'on n'y avance que sur une litière mouvante dans laquelle on enfonce jusqu'à la cheville. Un tas soigneusement dressé de fumier chaud, un figuier, un puits et la loge d'un chien fauve et hargneux, toujours à la chaîne, complètent de ce côté l'aspect de la ferme bretonne. Au-dessous d'un des pignons se trouve quelquefois un *pourpris* ou jardin, dans lequel le métayer cultive des choux, des oignons et quelques groseillers rabougris. On y trouve habituellement deux ou trois pommiers sauvages, ou un poirier non greffé qui étend au loin ses branches chargées de *cos-per* mauvaises poires ; des prunelliers et des *greigonniers* pruniers sauvages forment la clôture de ce jardin rustique, à l'extrémité duquel apparaissent quelques ruches au milieu de touffes de roses rouges et d'églantiers.

Le reste du terrain est occupé par les champs cultivés.

De petits chemins creux, horribles en hiver, mais pleins d'ombres, de fleurs et de gazouil-

lemens dans les beaux jours de l'été, conduisent à ces fermes qui, noyées dans la feuillée, ne se font voir que lorsqu'on y est arrivé. Des cris d'enfans jouant dans l'aire ou se disputant avec des porcs dans la cour, aux étables, des aboiemens de chien et le battement régulier du ribot, vous avertissent souvent seuls de leur existence, quoique vous n'en soyez plus qu'à quelques pas.

Les fermes bretonnes sont habitées par des familles ordinairement fort nombreuses. Il en est qui ne contiennent pas moins de huit personnes, bien que leur étendue ne dépasse point vingt à trente journaux. Tous vivent sur un pied d'égalité, sauf toutefois la distinction des sexes, dont nous avons parlé plus haut, et l'autorité patriarchale du chef de famille à laquelle tout doit se soumettre. Pour comprendre comment tant de gens peuvent se loger dans un espace aussi étroit que celui de nos fermes bretonnes, il faut savoir que presque toute leur vie se passe à l'extérieur. Ils ne rentrent guère que pour le repas et le soir pour les veillées. Quant à leurs lits, ce sont des espèces d'armoires qui tiennent peu de place, et qui d'ailleurs sont quelquefois superposées l'une à l'autre, de sorte que la famille perche par étage, les filles au-dessus du lit des parens, les garçons au-dessus du lit de leurs sœurs; on monte à l'échelle pour aller dormir.

Les femmes s'occupent des travaux du ménage; elles soignent les bestiaux et aident aux cultures à l'époque des grands travaux. Ce sont elles qui préparent les repas. Ils sont habituellement de trois ou quatre au moment de la moisson. Ces repas se composent presque uniquement de bouillies de blé noir, de froment ou d'avoine; de crêpes, de pommes de terre et de lait. Les fermiers aisés ont deux fois par semaine du lard et du far de blé noir, mais jamais de bœuf, de veau ni de mouton. Au bord des baies où l'on pêche la sardine, les paysans ont pris l'habitude de se nourrir de ce poisson. Leur boisson ordinaire est l'eau; en Cornouaille, ils consomment le cidre qu'ils récoltent.

L'économie des bretons est poussée jusqu'à l'avarice. Sobres dans leur nourriture, simples dans leurs vêtemens, ils aiment à thésauriser et ne comprennent rien au jeu des intérêts que peut produire un capital. Des sommes considérables amassées pièce à pièce, de père en fils, depuis plusieurs générations, sont enfouies chez un grand nombre de nos fermiers, et celui qui trouverait moyen de rejeter dans la circulation ces trésors inutiles, rendrait un immense service à l'agriculture et au pays. Du reste, l'avarice des paysans bretons est comme chez tous les gens ignorans, étroite, inhabile et mauvaise calculeuse. Ils ne tiennent jamais aucun compte de leur temps, et emploient une journée entière pour aller vendre au marché une denrée qui ne représente pas la moitié du temps perdu. Peut-être aussi leur erreur de calcul est-elle volontaire à cet égard, et ne veulent-ils pas soumettre au raisonnement une habitude qui leur est douce. Ces voyages à la ville sont en effet une de leurs plus vives jouissances; ils y trouvent les moyens de satisfaire la seule passion qui puisse vaincre leur parcimonie sévère : l'ivrognerie. Il est rare qu'ils quittent le marché sans avoir laissé derrière eux soucis et raison chez l'aubergiste du faubourg; mais fidèles à leur caractère d'économie, même dans leurs excès, ils choisissent l'ivresse la moins chère et laissent le vin pour l'eau-de-vie. Nous avons vu des familles entières se rendre ainsi à la ville avec l'intention arrêtée d'une orgie. La partie était projetée d'avance comme aurait pu l'être un dîner sur l'herbe; femmes, enfants, vieillards, partaient joyeux dans la plus grande charrette de la ferme, se rendaient au marché et de là à la taverne, qu'ils ne quittaient qu'à la nuit. Un seul moins soûl, parce qu'on lui avait imposé d'avance cette obligation, prenant le fouet, tournait les chevaux vers la route à suivre, et la charrette ramenait au foyer la famille endormie et ivre morte.

Si vous concluez de ce dégoûtant tableau que les bretons de notre département sont des brutes soumis à leurs seuls appétits et hébétés par l'ivrognerie, vous vous trompez étrangement. Ces hommes si grossiers dans leurs orgies, si sauvages dans leur apparence, sont pleins d'intelligence, d'imagination, de poésie. La vie qu'ils mènent dans leurs habitations isolées rappelle celle des patriarches de la Mésopotamie et des arabes des déserts. Allez un soir d'hiver quand la filerie est réunie autour du foyer ou dans l'étable, et que le conteur est assis au milieu des femmes attentives; allez écouter leurs traditions, leurs légendes, leurs poésies populaires, et vous demeurerez émerveillés de la richesse de ces récits dont aucune traduction ne peut rendre

Une famille de paysans (D'après Ch. Perrin.)

INTERIEUR ET AMEUBLEMENT D'UNE FERME.

la prestigieuse naïveté et l'originale rudesse. J'ai fait connaître précédemment quelques-unes des histoires racontées dans nos campagnes et qui avaient conservé la trace du druidisme; je veux ajouter ici quelques-unes des traditions nées de l'inspiration chrétienne. A la différence du drame, des détails et de l'allure, on sentira la diversité des origines.

L'AUBERGE BLANCHE.

« Il y avait autrefois au Ponthou une auberge que l'on appelait l'*Auberge Blanche*, parce que la facade en était toute blanche. Les aubergistes étaient d'honnêtes gens qui faisaient leurs pâques tous les ans, et on n'avait point besoin de compter apres eux. Ceux qui passaient descendaient à l'Auberge Blanche, et les chevaux connaissaient si bien la porte de l'écurie qu'ils s'y arrêtaient d'eux-mêmes.

« *Le remplisseur de coffre* (traz arc'h) avait commencé à rendre les jours tristes et courts. Un soir que Floch, le maître de l'Auberge Blanche, était à la porte, il s'arrêta pres du seuil un voyageur qui avait l'air d'un homme d'importance, et qui montait un beau cheval qui n'était pas du pays. Il porta la main à son chapeau et il dit à l'aubergiste :

« — Je voudrais à souper et une chambre pour moi seul.

« Floch tira sa pipe de sa bouche et son chapeau de dessus sa tête, et il dit :

« — Dieu vous bénisse, monsieur, vous aurez à souper, mais pour une chambre à vous seul, nous ne pouvons vous en donner, car nous avons là haut six muletiers du haut pays qui s'en retournent à Redon, et ils ont pris les six lits de l'Auberge Blanche.

« Le voyageur dit alors :

« — Mon Dieu, brave homme, tâchez pourtant que je ne couche pas dehors. Les chiens trouvent un chenil; il n'est pas juste que les chrétiens ne trouvent pas à coucher par un temps comme celui-ci.

« — Monsieur l'étranger, reprit Floch bien marri, je ne sais que vous dire, sinon que l'auberge est pleine, sauf la chambre rouge.

« Mais à ces mots l'aubergiste se mit à se gratter la tête et à trembler; car il ne pouvait donner la chambre rouge au voyageur.

« — Depuis que je suis à l'Auberge Blanche, dit-il enfin, il n'y a jamais eu que deux hommes qui ont couché dans la chambre rouge, et le lendemain leurs cheveux étaient blancs, de noirs qu'ils avaient été la veille.

« Et le voyageur regarda l'aubergiste.

« — Avez-vous donc des revenans chez vous, brave homme? demanda-t-il.

« — Il y en a, murmura maître Floch.

« — Alors, à la grace de monsieur le bon Dieu et de madame la Vierge. Faites-moi du feu dans la chambre rouge et bassinez mon lit, car j'ai bien froid.

« L'aubergiste fit ce qui lui était ordonné.

« Quand il eut soupé, le voyageur souhaita une bonne nuit à tous ceux qui étaient à table, et il monta dans la chambre rouge. L'aubergiste et sa femme se mirent en prière, car leur effroi était grand.

« Cependant l'étranger était arrivé à l'endroit où il devait coucher, et il regarda autour de lui.

« C'était une grande chambre toute rouge avec de grandes taches luisantes sur le mur, si bien que l'on aurait dit qu'elle avait été barbouillée avec du sang qui n'était pas encore sec. Dans le fond il y avait un lit carré entouré de grands rideaux. Le reste était vide, et l'on entendait le vent qui soufflait tristement dans la cheminée et dans les corridors comme les voix des ames demandant des prières.

« Le voyageur se mit à genoux, parla tout bas à Dieu, puis se mit au lit sans crainte. Bientôt il s'endormit.

« Mais voilà qu'au moment ou minuit sonnait à l'église éloignée, il se réveilla et il entendit les rideaux qui glissaient sur leurs gaules de fer et qui s'ouvraient tout en grand à sa droite. Le voyageur voulut sortir du lit, mais ses pieds heurtèrent quelque chose de froid. Il se recula..... Il y avait là devant lui un cercueil avec les quatre cierges aux quatre coins, et par-dessus le grand drap noir semé de larmes blanches. L'étranger s'élança de l'autre côté de son lit..... Aussitôt le cercueil y passa et se trouva devant lui. Cinq fois il essaya de sortir ainsi, et cinq fois la châsse se plaça sous ses pieds avec ses cierges et son drap noir. Le voyageur vit que c'était un mort qui avait sa demande à faire. Il se mit à genoux dans son lit, et apres s'être signé :

» — Qui es-tu, mort? dit-il; parle, c'est un chrétien qui t'écoute.

» Une voix sortit de la châsse et dit :

» — Je suis un voyageur qui a été assassiné ici par ceux qui tenaient l'auberge avant l'homme qui y est maintenant; je suis mort en état de péché et je brûle dans le purgatoire.

» — Que veux-tu, ame en peine, pour te soulager?

» — Il me faut dix messes dites à l'église de Notre-Dame du Folgoat par un prêtre en étole noire et blanche, puis un pélerinage fait en mon intention, par un chrétien, à Notre-Dame de Rumengol.

» — Tu auras les dix messes, ame en peine, et moi, qui suis un chrétien, j'irai en ton intention faire un pélerinage à Notre-Dame de Rumengol.

» A peine le voyageur avait-il parlé ainsi que les cierges s'éteignirent, les rideaux se fermèrent, et tout rentra dans le silence. L'étranger passa toute la nuit en prières.

» Le lendemain, il raconta tout à l'aubergiste et lui dit :

» — Brave homme, je suis messire de Rohan, de famille noble s'il en est en Bretagne; j'irai faire un pélerinage à Rumengol, et je ferai dire les messes. Ne vous inquiétez donc plus car l'ame sera délivrée.

» Un mois après la chambre rouge avait perdu sa couleur de sang; elle était redevenue blanche et gaie comme les autres, et l'on n'y entendait plus d'autre bruit que celui du vent, on n'y voyait plus autre chose que trois lits et un crucifix sur la cheminée.

» Le voyageur avait tenu sa promesse. »

J'ai déjà parlé de l'isolement des fermes bretonnes; cet isolement est un empêchement aux rapports de voisinage et par suite une difficulté très-grande pour la propagation des idées que l'on chercherait à répandre dans nos campagnes. Chaque famille vit dans ses préjugés et dans ses traditions sans pouvoir les user dans le frottement avec d'autres familles, sans pouvoir profiter du progrès fait par un voisin. Les seules occasions de réunion pour nos paysans sont les pardons, les marchés, les foires et les offices du dimanche à la paroisse commune. On ne s'étonnera donc pas s'ils saisissent avidement ces occasions et s'ils perdent un temps précieux à courir ces assemblées. Les marchés sont faits le plus ordinairement par les femmes, qui transportent à la ville les menus produits de la ferme, mais ce n'est guère que pour la vente des grains que les hommes y viennent. Quant aux foires, il en est tout autrement. La plupart des chefs de maison se rendent à celles qui ne sont pas trop éloignées, sous le prétexte de vendre ou d'acheter, mais en réalité fort souvent pour trouver occasion de voir des hommes des paroisses voisines, de causer et de boire avec eux. Aussi ces foires présentent-elles un spectacle aussi pittoresque qu'animé. La multitude de bestiaux de tout genre, les chants des mendians qui exposent leurs plaies sur le bord du chemin, les cris de dispute des ivrognes, la variété des costumes, des attitudes, tout leur donne un aspect original et vivant. On aperçoit au milieu de cette foule d'hommes aux longs cheveux, des normands en blouses, venus pour faire des achats de chevaux, et des gendarmes que l'on trouve là comme partout où il y a fête, représentant l'ordre public en buffleteries jaunes et en pantalons gris. Les marchés se concluent verbalement. A chaque proposition du vendeur ou de l'acheteur, celui qui l'a fait frappe dans la main de sa partie adverse, et ce geste est comme une signature apposée à sa proposition, c'est une attestation qu'il ne reviendra pas sur son offre. Si la livraison ne suit pas immédiatement l'achat, des arrhes sont données. C'est au cabaret que se concluent toujours les marchés, mais ils ne se terminent qu'après de longs débats et un long examen de l'objet à acheter. En général acheteurs et vendeurs n'ont d'autre but que celui de se tromper. Les paysans bretons sont devenus habiles à leurs dépens dans ce grand art, grace à leur long commerce avec les maquignons normands. Ils opposent à la ruse déclarée et à l'effronterie de ceux-ci une niaiserie admirablement jouée et une stupidité sublime, dont les plus habiles spéculateurs du Cotentin sont fort souvent dupes.

Outre les foires, les distributions de primes sont l'occasion de réunions nombreuses dans certains bourgs et à certaines époques de l'année. Voici comment un des rédacteurs du journal le *Finistère* rendait compte, en 1833, d'une de ces solennités. Nous ne pourrions que répéter les détails contenus dans son article; nous préférons, en conséquence, le transcrire.

» Le jour de la distribution des primes aux propriétaires des plus beaux chevaux de l'arrondissement, je me hâtai d'arriver à Gouesnou. Je m'attendais à un mouvement extraordinaire dans le bourg, à une affluence prodigieuse d'hommes et de chevaux : je demeurai stupéfait en me trouvant au milieu de la place dans le silence et dans la solitude : je crus m'être trompé de jour : mais je vis arriver quelques gendarmes à cheval, et dès lors je fus convaincu qu'il y avait fête. Je n'entendais autour de moi que les prières plaintives et monotones de quelques mendians qui cherchaient à me faire remarquer les plaies et les difformités de leurs membres, et selon l'usage ne me demandaient rien qu'au diminutif : *eur tamic bara* (un petit morceau de pain), *eur liardic* (un petit liard). Déjà sur la route j'avais rencontré au bord des fossés plusieurs de ces pauvres à plaies dégoûtantes; un d'eux gisait étendu au milieu de la chaussée, et découvrait tout un côté de son corps percé de plusieurs trous... Ces mendians sont aussi les gens essentiels des solennités de la Bretagne.

» J'entrai dans une chaumière où je fus accueilli comme l'est toujours l'étranger par le paysan hospitalier. Une jeune fille déploya la nappe, retira le pain de la serviette qui le préservait des mouches, et choisit, dans le bahut, le morceau de beurre le plus frais. L'aïeul m'offrit la place d'honneur, et je remarquai que plusieurs paysans me saluaient, d'après l'antique usage, en se découvrant la tête d'une main et se la grattant de l'autre. Ils se remirent à table et achevèrent leur repas : ils mangeaient de la bouillie à la bassine. J'aperçus près de la cheminée, contre le large fauteuil de bois de l'aïeul, un pauvre qui fronçait le sourcil, et dit très-insolemment au maître de la chaumière : — Ah çà !... est-ce que vous oubliez que je n'ai pas mangé ? — Une paysanne s'empressa de lui porter une jatte de lait et de pain noir. On parla des primes, des beaux chevaux, des espérances de chaque concurrent.

» — Qu'est-ce qu'on dit dans les paroisses voisines ? demanda-t-on au mendiant.

» Le mendiant, allant de ferme en ferme, est le nouvelliste des campagnes... — Eh bien, répondit le pauvre, on prétend que tel de telle paroisse, tel de telle autre, ont donné à dîner et fait des cadeaux aux membres du jury pour avoir la prime.

» — Mais, Janic, qu'est-ce qui est juré ?

» — Par Jésus, je ne sais pas.

» Une petite fille prévint son aïeul qu'un paysan attendait en dehors de la porte.

» — Ne le laisse pas là, répondit le vieillard, dis-lui de se mettre à couvert des injures de l'air.

» En même temps il adressa à sa fille aînée des mots que je ne compris pas... Elle se leva de table, et en passant engagea le paysan à entrer et à se couvrir la tête, afin de ne point paraître méprisé... Elle revint portant une petite bouteille qu'elle déposa devant moi, et qu'on nomma *glac'haric*, de *glac'hur*, regret, parce qu'on la sert pour retenir à table ceux qu'on ne laisse s'éloigner qu'à regret. Je demandai à l'aïeul s'il présenterait un de ses chevaux au jury.

» — J'en aurai un sur la place, me répondit-il, mais je n'ai plus de prime depuis que je n'élève plus mes bêtes moi-même ; ces jeunes gens, voyez-vous..., et il me montrait ses enfans..., çà ne sait pas faire l'éducation d'un animal.

» J'entendis le tambour qui battait le rappel, et, me plaçant sur le seuil de la porte, je laissai mes regards se perdre autour de la place : sous toutes les portes des maisons et des écuries parurent des chevaux rubanés, parés de pompons et de plumets de différentes couleurs. — Il en arrivait aussi des champs environnans. Les jumens poulinières et les poulicches allaient se ranger à l'extrémité de la place opposée à celle assignée aux étalons. Des cabriolets de ville stationnaient de distance en distance ; les fenêtres se remplissaient de regardans ; d'autres curieux, tant de la ville que de la campagne, se pressaient contre la barrière de corde tendue le long des arbres par le garde-champêtre, ayant la plaque de cuivre au bras et le bâton municipal à la main. — C'est la quatrième autorité locale : — il passe après le curé, le maire et le bédeau. Les femmes s'assirent sur les marches des maisons, prirent les petits enfans sur leurs genoux, et continuèrent leurs travaux à l'aiguille. Le bruit devint assourdissant... C'étaient des hennissemens aigus et prolongés, des piétinemens, des ruades qui causaient un affreux désordre, excitaient les rires de ceux qui paraient les coups de pied, et les juremens des palefreniers qui faisaient retentir leurs *pen-bas* sur le dos des chevaux indociles. — Plusieurs de ces bâtons étaient entourés, dans toute leur longueur, de cercles de clous en cuivre qui faisaient du *pen-bas* un mètre ou une aune. Un cheval remarquable par l'élégance de ses

formes et par la jolie couleur de sa robe, passa devant moi; étonné de ne lui voir de ruban ni à la crinière ni à la queue, je demandai au paysan qui le conduisait si c'était parce qu'il trouvait sa bête assez belle par elle-même qu'il n'avait ajouté aucun ornement à sa toilette naturelle.

» — Non pas, voyez-vous, me répondit-il; mais ma bête ne peut pas concourir, attendu qu'elle n'a pour père ni *Hylactor*, ni *Beau-Garçon*, ni *le Distrait*, ni *Démosthènes;* car un cheval ne peut prétendre à la prime qu'autant qu'il a quelques relations de parenté avec un étalon approuvé.

» Je fis le tour de la place, et après avoir examiné les jumens poulinières, je retournais à l'allée où le concours devait avoir lieu, lorsque je fus frappé de la maigreur d'une jument qu'un paysan traînait avec peine. J'apercevais un objet pendant au col de l'animal; je reconnus un sachet. Je l'interrogeai sur la cause du triste état de sa jument.

» — François Lanuel, me dit-il, a jeté un sort sur elle, et il a soufflé *l'aël fal* sur son poulain qui est mort dans la semaine de la Fête-Dieu; j'ai pourtant bien fait des sacrifices pour ma bête. Et le paysan se gratta la tête et poussa un gros soupir.

» Je m'efforçai de le convaincre qu'aucun sort n'avait été jeté sur sa bête, et que le médecin vétérinaire pourrait beaucoup plus pour sa guérison que tous les sachets. Il me répondit qu'il avait encore une ressource : c'était d'offrir un cierge à St.-Eloi, le patron des chevaux.

» Le tambour rappela une seconde fois... ; les retardataires arrivèrent les uns à la suite des autres, et à d'assez larges intervalles. Les membres du jury descendirent gravement dans l'allée, les jurés de la campagne appuyés sur leurs *pen-bas*, l'écharpe tricolore aux reins et la pipe à la bouche. Le tambour déposa sa caisse et s'apprêta à aider le garde-champêtre dans ses fonctions fatigantes.

» La solennité commença et les gendarmes parurent. On fit d'abord avancer les chevaux entiers de cinq ans; une seule prime leur était accordée. Plusieurs avaient la robe et les formes assez belles, mais les jarrets défectueux; ce vice tient aux coutumes bretonnes : quand un étalon a dix-huit mois, le paysan, au lieu de le promener chaque jour, pendant quelques heures, le laisse languir six mois dans une écurie...., fausse éducation qui perd les jarrets du cheval.... On a aussi le tort de serrer la bouche de l'étalon avec trop de force et avec une corde trop grossière : on le force ainsi à se cabrer et souvent à perdre ses jarrets par un mouvement à faux. En Normandie, on emploie des cordons de soie qu'on ne fait même point passer sous la bouche. — Après l'examen, le choix fut fait à la majorité des voix, et le vainqueur fut proclamé.

» Vinrent ensuite les chevaux de trait de quatre ans. Quatre primes leur étaient allouées : la plus élevée se montait à cent cinquante francs. Les visages bas-bretons n'étaient point impassibles ce jour-là. L'intérêt les animait; on reconnaissait dans la foule les parens du propriétaire du cheval qu'on examinait... L'anxiété était sur leurs traits; ils causaient bas entre eux; ils tiraient leurs larges *toc ledan* pour mieux voir, et se tenaient immobiles, les yeux fixement attachés sur le cheval, et la bouche béante... L'émotion se trahissait aussi dans toutes les paroles et dans tous les mouvements du paysan qui conduisait le cheval; il suivait avec inquiétude chaque geste, chaque frémissement des lèvres de l'inspecteur; il écoutait et commentait en lui-même chaque mot des jurés; il se roidissait contre son émotion, et disait en souriant : N'est-ce pas que ma bête est belle? Et il la caressait..., et il lui donnait de jolis noms, lui adressait des mots encourageans... Mais lorsqu'il trottait avec elle, il la gourmandait : Je ne sais pas ce qu'elle a aujourd'hui, disait-il en revenant près des jurés, ordinairement elle va mieux. — L'inspecteur félicita les jurés cultivateurs sur la beauté des chevaux, et les bas-bretons, toujours soigneux des intérêts de leurs concitoyens, lui rappelèrent que l'administration avait promis une station au bourg de Gouesnou; un d'eux lui apprit qu'il avait une superbe jument, mais qu'il ne l'enverrait pas à l'étalon du gouvernement parce qu'il y avait cinq lieues de Gouesnou au Conquet. L'inspecteur lui répondit que le manque d'étalons avait seul contrarié l'intention du gouvernement; que l'année ne s'écoulerait pas sans que cette station fût établie, et il leur souhaita *Rémus* et *Rubens*. Je demandai quel était le parrain des chevaux. On me répondit que c'était l'administration des haras; qu'elle procédait par la lettre alphabétique : ainsi, cette année, la lettre *R* est la lettre du baptême, et nous aurons *Rémus* et *Rubens* comme nous avons eu *Démosthènes* et *Duguesclin*.

» La scène s'anima et prit une expression encore plus pittoresque quand arrivèrent les jumens poulinières accompagnées de leurs enfans de l'année,

Les enfants de la ferme.

formes et par la jolie couleur de sa robe, passa devant moi; étonné de ne lui voir de ruban ni à la crinière ni à la queue, je demandai au paysan qui le conduisait si c'était parce qu'il trouvait sa bête assez belle par elle-même qu'il n'avait ajouté aucun ornement à sa toilette naturelle.

» — Non pas, voyez-vous, me répondit-il; mais ma bête ne peut pas concourir, attendu qu'elle n'a pour père ni *Hylactor*, ni *Beau-Garçon*, ni *le Distrait*, ni *Démosthènes;* car un cheval ne peut prétendre à la prime qu'autant qu'il a quelques relations de parenté avec un étalon approuvé.

» Je fis le tour de la place, et après avoir examiné les jumens poulinières, je retournais à l'allée où le concours devait avoir lieu, lorsque je fus frappé de la maigreur d'une jument qu'un paysan traînait avec peine. J'apercevais un objet pendant au col de l'animal; je reconnus un sachet. Je l'interrogeai sur la cause du triste état de sa jument.

» — François Lanuel, me dit-il, a jeté un sort sur elle, et il a soufflé *l'aël fal* sur son poulain qui est mort dans la semaine de la Fête-Dieu; j'ai pourtant bien fait des sacrifices pour ma bête. Et le paysan se gratta la tête et poussa un gros soupir.

» Je m'efforçai de le convaincre qu'aucun sort n'avait été jeté sur sa bête, et que le médecin vétérinaire pourrait beaucoup plus pour sa guérison que tous les sachets. Il me répondit qu'il avait encore une ressource : c'était d'offrir un cierge à St.-Eloi, le patron des chevaux.

» Le tambour rappela une seconde fois...; les retardataires arrivèrent les uns à la suite des autres, et à d'assez larges intervalles. Les membres du jury descendirent gravement dans l'allée, les jurés de la campagne appuyés sur leurs *pen-bas*, l'écharpe tricolore aux reins et la pipe à la bouche. Le tambour déposa sa caisse et s'apprêta à aider le garde-champêtre dans ses fonctions fatigantes.

» La solennité commença et les gendarmes parurent. On fit d'abord avancer les chevaux entiers de cinq ans; une seule prime leur était accordée. Plusieurs avaient la robe et les formes assez belles, mais les jarrets défectueux; ce vice tient aux coutumes bretonnes : quand un étalon a dix-huit mois, le paysan, au lieu de le promener chaque jour, pendant quelques heures, le laisse languir six mois dans une écurie...., fausse éducation qui perd les jarrets du cheval.... On a aussi le tort de serrer la bouche de l'étalon avec trop de force et avec une corde trop grossière : on le force ainsi à se cabrer et souvent à perdre ses jarrets par un mouvement à faux. En Normandie, on emploie des cordons de soie qu'on ne fait même point passer sous la bouche. — Après l'examen, le choix fut fait à la majorité des voix, et le vainqueur fut proclamé.

» Vinrent ensuite les chevaux de trait de quatre ans. Quatre primes leur étaient allouées : la plus élevée se montait à cent cinquante francs. Les visages bas-bretons n'étaient point impassibles ce jour-là. L'intérêt les animait; on reconnaissait dans la foule les parens du propriétaire du cheval qu'on examinait... L'anxiété était sur leurs traits; ils causaient bas entre eux; ils tiraient leurs larges *toc ledan* pour mieux voir, et se tenaient immobiles, les yeux fixement attachés sur le cheval, et la bouche béante... L'émotion se trahissait aussi dans toutes les paroles et dans tous les mouvements du paysan qui conduisait le cheval; il suivait avec inquiétude chaque geste, chaque frémissement de lèvres de l'inspecteur; il écoutait et commentait en lui-même chaque mot des jurés; il se roidissait contre son émotion, et disait en souriant : N'est-ce pas que ma bête est belle? Et il la caressait..., et il lui donnait de jolis noms, lui adressait des mots encourageans... Mais lorsqu'il trottait avec elle, il la gourmandait : Je ne sais pas ce qu'elle a aujourd'hui, disait-il en revenant près des jurés, ordinairement elle va mieux. — L'inspecteur félicita les jurés cultivateurs sur la beauté des chevaux, et les bas-bretons, toujours soigneux des intérêts de leurs concitoyens, lui rappelèrent que l'administration avait promis une station au bourg de Gouesnou; un d'eux lui apprit qu'il avait une superbe jument, mais qu'il ne l'enverrait pas à l'étalon du gouvernement parce qu'il y avait cinq lieues de Gouesnou au Conquet. L'inspecteur lui répondit que le manque d'étalons avait seul contrarié l'intention du gouvernement; que l'année ne s'écoulerait pas sans que cette station fût établie, et il leur souhaita *Rémus* et *Rubens*. Je demandai quel était le parrain des chevaux. On me répondit que c'était l'administration des haras; qu'elle procédait par la lettre alphabétique : ainsi, cette année, la lettre *R* est la lettre du baptême, et nous aurons *Rémus* et *Rubens* comme nous avons eu *Démosthènes* et *Duguesclin*.

» La scène s'anima et prit une expression encore plus pittoresque quand arrivèrent les jumens poulinières accompagnées de leurs enfans de l'année,

Les enfants de la ferme.

piétinant autour d'elles ou se collant à leurs flancs, cherchant le sein de leurs mères qui les léchaient, veillaient à eux et menaçaient d'une ruade les petits paysans qui les agaçaient. A chaque instant la barrière municipale était franchie, brisée par les jeunes chevaux qui venaient caracoler autour des jurés, et soudain retournaient auprès de leurs mères, dont les hennissemens les rappelaient; le tambour et le garde-champêtre juraient en renouant les cordes, et gourmandaient les palefreniers, qui se croyaient alors dans l'obligation de châtier leurs bêtes et de faire retentir le *pen-bas* sur le dos des délinquans. Le désordre et le tumulte s'accroissaient, les ruades se multipliaient; les chapeaux étaient renversés; le secrétaire craignait pour son bureau improvisé en plein air: les poulains s'échappaient des bras qui les enlaçaient et les poussaient hors de l'allée: ils s'effarouchaient, lançaient des ruades à droite et à gauche; les mères se débattaient sous les coups de leurs conducteurs, se cabraient au-dessus de leurs têtes, tournoyaient, hennissaient avec fureur; les dames poussaient des cris d'épouvante et s'enfuyaient; les paysannes et les enfans rentraient dans l'intérieur des chaumières; les jurés se mettaient à l'abri des ruades; l'examen était suspendu. — Puis quand les coups de lanières et les *pen-bas* avaient tout fait rentrer dans l'ordre, on cherchait les blessés. Un seul homme avait été renversé, mais ne souffrait pas... On se regardait, on riait; chacun se remettait aux fenêtres; on sortait des maisons; les juments et les poulains se tenaient tranquilles pendant quelques minutes, mais chacune d'elles, quand venait son tour d'entrer dans l'allée, était suivie par trois ou quatre poulains... Les paysans riaient, criaient, se frappaient sur les épaules les uns des autres, trépignaient; le tumulte et la confusion recommençaient... Vingt mères obtinrent des primes, et plusieurs les durent à la beauté de leurs poulains.

« Vint enfin l'examen des pouliches..., comme vous diriez des demoiselles; et elles avaient cela de commun avec les demoiselles qu'elles étaient toutes fort recherchées dans leurs toilettes. Si vous aviez vu avec quel soin les crinières étaient tressées et flottaient sur le col en houppes contournées de rubans roses, jaunes et bleus; la plus élégante de ces houppes retombait sur le devant de la tête qui elle-même était enlacée dans des brides de formes et de couleurs différentes, et dont quelques-unes retenaient enchassées de petites glaces. — Et ces pompons, les uns en plumes d'oie, les autres en laines mélangées!... — Et les hauts plumets qui balançaient sur le sommet de la tête leurs couleurs variées! — Quelques pouliches portaient le plumet ou le pompon tricolore; leurs maîtres avaient choisi les couleurs nationales, non par amour pour le gouvernement, car qu'importe au paysan breton qui demande ses contributions; mais on lui avait dit: mets un plumet tricolore à ta bête, et cela pourra influencer les jurés. — Tous ces ornemens ont ainsi un but raisonné; il y a sur la place tant de chevaux remarquables que, pour attirer l'attention sur le sien, chaque paysan a recours aux moyens que l'intérêt lui inspire et que l'art lui fournit. On parle de l'animal au beau plumet, à la queue tressée avec goût, à la robe lisse et éclatante; on s'intéresse à lui, on espère que les jurés le remarqueront avec bienveillance, et qu'il obtiendra certainement la préférence à mérite égal.

» Cependant une fâcheuse décision de préfet se jeta en travers de l'ivresse et des illusions des vainqueurs; leur plus douce joie était de recevoir sur les lieux l'argent de leur prime, de le compter, de le faire sonner en présence de leurs compatriotes, d'en employer une partie à fêter leurs amis et à répandre la gaieté, d'abord dans le bourg, et plus tard dans leurs chaumières où les attendaient leurs familles impatientes. — Ce sont leurs joies à eux! — Permis à vous de les trouver sottes, mais il n'appartient à personne de les contrarier! — Tous ils s'étaient proposé du bonheur pour la journée, tous ils éprouvèrent un singulier désappointement en entendant lire l'arrêt qui annonçait qu'à l'avenir on ne distribuerait plus que des bons échangeables dans quinze jours contre des mandats. Des murmures de mécontentement sourdirent de tous côtés sur la place.

» Le maire de Gouesnou proposa d'avancer de sa bourse les sommes des primes: le sous-préfet y consentit, mais il crut de son devoir d'avertir le maire des contrariétés que lui susciterait l'administration des finances avant qu'il recouvrât ses fonds, et le magistrat complaisant se vit dans la nécessité de retirer son offre généreuse. Le sous-préfet demeura fort étonné quand nous l'entretînmes du désappointement éprouvé, et des mœurs bretonnes. — Comme tous les autres, il ignorait les usages de ses administrés. »

Le bas-breton est peu joueur; son caractère grave, réfléchi, le porte plutôt à de violens exercices qu'aux jeux d'adresse. La lutte, qui s'est perpétuée dans nos campagnes, est un des amusemens les plus vifs qu'il prenne. On lutte, principalement chez les kernéwotes, aux assemblées ou pardons, aux aires neuves, quelquefois même aux noces. D'habiles lutteurs font courir les habitans de plusieurs communes, qui souvent prennent parti pour l'un ou l'autre des combattans. Voyez Cambry, qui a décrit avec charme, dans son *Voyage*, et les acteurs et les spectateurs de la lutte.

Au nombre des jeux en usage dans le Finistère, et auxquels se livrent les habitans, il faut mettre ceux des quilles, des boules, des palets, de la galoche; tous demandent de la force et de l'adresse, car c'est avec des boules en fer, des palets de même métal qu'ils se livrent à ces jeux. Le but très-éloigné qu'ils doivent atteindre exige une rectitude toute particulière dans le coup d'œil. Le *baz tostu* est aussi un jeu favori de la jeunesse : ce n'est autre chose que le jeu de la crosse fort en usage dans l'Écosse. Tous ces amusemens, qui sont fort anciens, ont été transmis aux bretons par les celtes.

Les jeux de cartes sont peu répandus. Cependant, à l'époque du carnaval, dans beaucoup de communes du Finistère, on voit grouppés dans les granges un assez grand nombre de paysans jouant et pariant aux diverses chances que présentent *les trois sept* ou *le brelan*, jeux qu'ils affectionnent, le dernier surtout. Examinez-les alors, et vous verrez, malgré que les mises soient faibles, que l'intérêt les domine, que toutes les passions se peignent sur leur physionomie, et que l'impassibilité habituelle au breton les abandonne. Heureusement que ce n'est qu'à cette époque de l'année, à ce moment d'effervescence que procure les saturnales qui précèdent le carême, que le breton se livre aux cartes. Il les abandonne comme il les a prises, pour n'y toucher qu'au retour de la même époque.

CHAPITRE III.

Langue et Poésie.

Après avoir fait connaître le pays, les hommes qui l'habitent et leurs usages, nous croyons utile de dire quelque chose de la langue qu'ils parlent et de leur littérature. La langue et la littérature d'un peuple fournissent toujours les traits les plus saillans de son caractère.

Tandis que la langue française est devenue générale dans toutes nos provinces, trois départemens, le Morbihan, le Finistère et une partie des Côtes-du-Nord ont présenté seuls le curieux phénomène d'un langage particulier conservé depuis un temps immémorial. Cette singularité a nécessairement donné lieu à beaucoup de recherches et d'observations. Les antiquaires et les historiens se sont efforcés de découvrir qu'elle était cette langue qui s'était défendue contre toutes les conquêtes, et qui était demeurée comme la trace d'une race antique au milieu de nos sociétés modernes. Quelques philologues, par préoccupation ou par ignorance, ont bien prétendu que ce n'était qu'un patois; mais leur opinion, qui du reste n'était appuyée sur aucun document, ne soutenant pas le plus léger examen, nous ne nous y arrêtons pas. Nous pouvons en dire autant de certains antiquaires qui ont vu dans le bas-breton un dialecte punique, et ont regardé la population armoricaine comme une colonie de carthaginois. Une douzaine de phrases, que l'on croit appartenir à la langue de ces derniers, et que Plaute met dans la bouche d'un esclave dans sa comédie intitulée *Pœnulus*, ont été, tant bien que mal, rapportées au bas-breton et expliquées par son moyen; mais ce sont là des tours de force qui révèlent plutôt un esprit ingénieux et une imagination paradoxale, qu'une érudition judicieuse et sincère. Les études historiques réduisent d'ailleurs à néant cette prétendue identité du celtique et du carthaginois; car Polybe nous apprend (liv. III, chap. 9) que : « Margile, petit roi celte, étant venu trouver Annibal, ce général *fit interpréter* aux gaulois les résolutions que les carthaginois avaient prises. » Le même Polybe cite, comme un cas rare et exceptionnel, que le gaulois Autaritus apprit le punique et put se faire entendre des carthaginois. Comment supposer, d'après cela, que le carthaginois et le celtique étaient une même langue?

L'opinion à laquelle on s'est généralement arrêté, et qui désormais nous semble inattaquable, c'est que le bas-breton n'est autre chose que l'ancien celtique. Cette opinion est loin d'être nouvelle : les plus anciens historiens de la Bretagne et de l'Angleterre l'ont soutenue et développée à plusieurs reprises; mais, dans ces derniers temps, les travaux de MM. Miorcec de Kerdanet, de Fréminville, Richer, Athenas, Mahé, etc., l'ont mise tout-à-fait hors de doute, et, pour les hommes de bonne foi, nous pensons que c'est une question décidée. M. Le Boyer, de Nantes, est le dernier antagoniste un peu remarquable qu'ait eu

cette opinion de l'identité du celtique et du bas-breton. En 1823, il publia, dans le *Lycée Armoricain*, plusieurs articles dans lesquels il attaquait cette identité avec l'orgueilleuse assurance et les lourdes railleries qui distinguaient sa polémique; mais réduit bientôt aux injures, et plus tard au silence, par les réponses accablantes de MM. Richer et Miorcec de Kerdanet, il laissa à ses adversaires le champ libre et au public la conviction que la parité des deux langues ne pouvait plus être contestée. Depuis, M. Michelet, dans un article publié par la *Revue des deux Mondes*, a de nouveau mis en doute l'antiquité du bas-breton. Mais comme M. Michelet parlait évidemment d'une chose qu'il ignorait, et qu'il n'a donné aucune raison à l'appui de sa décision, nous ne la regardons que comme une boutade artistique conforme du reste à l'ensemble de son article, dans lequel la Bretagne était si curieusement et si savamment appréciée. Comme nous ne nous piquons point de relever toutes les bouffonneries sérieuses qui ont pu être débitées sur notre province, nous laisserons de côté l'opinion de M. Michelet, ne nous croyant obligé de réfuter que les raisons et non les phrases. Mais pour que l'identité du celtique et du bas-breton puisse être comprise par ceux de nos lecteurs qui n'ont point fait une étude spéciale de ces questions, nous rapporterons ici les principales preuves historiques qui attestent cette identité.

Josèphe l'historien dit que Gomer fut le père de ces nations que l'on appela *galates* ou *gaulois*. Ils se répandirent dans toute l'Europe et la peuplèrent sous différens noms. Primitivement ils avaient sans doute la même langue; mais celle-ci dut s'altérer, se modifier à la longue, et se partager enfin en idiomes divers.

Cependant une partie de cette race s'établit au nord-ouest de l'Europe, et, conservant son nom primitif, elle donna au pays qu'elle avait adopté le nom de Gaule.

Ces gaulois, qui bientôt furent les seuls connus sous cette dénomination, se partagèrent en une multitude de petits peuples unis par la même religion, les mêmes intérêts politiques et la même langue, comme nous le verrons bientôt. Plus tard, on commença à les appeler indifféremment *gaulois* ou *celtes*, parce que ce dernier nom était celui d'un des peuples les plus illustres qui s'étaient formés parmi eux. Strabon le dit positivement : *Nomen Celtarum universis Gallis inditum, ob gentis claritatem* (lib. IV). Aussi verrons-nous les auteurs anciens parler indifféremment des *celtes* et des *gaulois*, de la langue *celtique* et de la langue *gauloise*, comme d'une seule et même chose.

Lorsque César fit la conquête de la Gaule, elle était divisée en trois grands peuples, qui étaient eux-mêmes subdivisés en une infinité d'autres. Ces trois grands peuples étaient, les *aquitains*, les *belges* et les *celtes*. Mais il est clair que ces trois nations, qui avaient une même origine, les mêmes institutions politiques, la même religion, parlaient, à peu de chose près, la même langue; et quand César dit : *Hi omnes linguâ, institutis, legibus, inter se differunt*, il faut traduire ici le mot *linguâ* par *dialecte;* sans cela, ce que dit le même César serait incompréhensible, lorsqu'il assure, sans distinguer entre les *belges*, les *celtes* et les *aquitains*, qu'Arioviste, roi des germains, avait appris la *langue gauloise* par un long commerce avec ce peuple. Que signifierait la *langue gauloise*, s'il ne s'agissait d'une langue parlée dans toutes les Gaules? serait-ce la langue des *belges*, celle des *aquitains* ou celle des *celtes?*

Ulpien dit que les *fidéi-commis peuvent être faits en grec, en latin, en gaulois, ou dans la langue de toute autre nation.* (Lege II, ff. de Legat. et fidei-com.; lib. III). Le gaulois était donc la langue d'une nation; c'était la langue commune à tous les peuples des Gaules, sauf les différens dialectes. Strabon dit positivement que la langue parlée par les *celtes* et les *belges* était la même, à quelques variations près : *Eadem non usque quâque linguâ utantur omnes, sed paululum variatâ.* (Strab., lib. IV). Or, la langue des *celtes* était aussi parlée et comprise chez les *aquitains;* car, fort longtemps après, au commencement du Ve siècle, Sulpice Sévère nous apprend qu'un orateur *parlait en celtique aux aquitains.* Les aquitains entendaient donc le celtique ou gaulois, quoiqu'à cette époque ils commençassent à l'abandonner. Il est donc évident que le celtique et le gaulois ne formaient qu'une seule langue, qui était parlée, avec de légères variations, chez les trois peuples des Gaules, les *aquitains*, les *belges* et les *celtes*.

Du reste, si nous voulions prolonger cette

discussion, nous pourrions prouver par trois ou quatre cents citations que tous les habitans des Gaules, à quelque peuple qu'ils appartinssent, étaient désignés sous le nom générique de gaulois et parlaient la langue gauloise. Et comment concevoir sans cela que les druides rendissent la justice chaque année, dans le pays Chartrain, aux particuliers qui venaient de toutes les parties de la Gaule porter leurs affaires à ce tribunal? *Huc omnes undique qui controversias habent conveniunt, eorumque druydum judiciis parent.* (César, liv. VI, ch. 13). Il fallait bien qu'il y eût entre les juges et les plaideurs un moyen de s'entendre, une langue commune; sans cela toute la Gaule n'eût pu être soumise à une seule juridiction. *Regebantur Galliæ omnes unicâ juridictione.* (Amm. Marcel., liv. XV, chap. 11). D'autant plus que l'on nous apprend dans une comédie que devant le tribunal des druides les *paysans haranguaient!...* Dans quelle langue auraient-ils pu haranguer, sinon dans une langue commune et usuelle?

Mais à tout ce que nous venons de dire on peut encore répondre :

Que même en admettant l'habitude de la langue celtique chez tous les peuples de la Gaule, la question de l'identité du celtique et du bas-breton serait loin d'être décidée. En effet, les armoricains actuels ne sont point les descendans directs des celtes de la Gaule. La Petite-Bretagne fut conquise par les bretons insulaires, conduits par Conan et Maxime, et ceux-ci durent nécessairement imposer leur langue aux vaincus. Le bas-breton actuel n'est donc pas un reste de gaulois, mais de langue britannique. Pour arriver à prouver l'identité du gaulois ou celtique et du bas-breton, il faudrait prouver d'abord celle de la langue gauloise et de la langue que l'on parlait dans la Grande-Bretagne; en d'autres termes, il faudrait prouver que *les habitans d'Albion étaient celtes et parlaient le celtique.*

C'est ce que nous allons démontrer jusqu'à l'évidence.

D'abord, le bon sens indique que la Grande-Bretagne dut être peuplée primitivement par des colonies venant de la terre ferme. Il est dans l'ordre logique et naturel que les continens peuplent les îles, et soutenir le contraire ce serait tomber volontairement dans l'absurde. Reste donc à savoir quelles nations du continent fournirent sa population à la Grande-Bretagne.

César dit que ce furent les belges qui peuplèrent cette île; or, les belges étaient gaulois et parlaient le celtique, comme nous l'avons démontré plus haut. L'opinion de César déciderait donc la question en notre faveur.

Pelloutier pense, lui, que ce fut l'Armorique qui peupla la Grande-Bretagne. Dans ce cas encore la communauté de langage est évidente.

Tacite, du reste, affirme positivement cette communauté. *Britannorum Gallorumque sermonem haud multo esse diversam*, dit-il dans la vie d'Agricola. La langue bretonne était donc un dialecte gaulois.

On trouve dans l'histoire d'Angleterre de Bède : « Les bretons, qui ont donné le nom à cette » île, en ont été les seuls habitans. Ils vinrent » d'Armorique en Albion, et s'emparèrent des » parties méridionales de cette île. C'est la tra- » dition du pays. »

Dans un passage de Malmesbury, on voit que : « Constantin, au commencement du quatrième » siècle, allant de l'île de Bretagne à Rome, » débarqua dans l'Armorique près Saint-Pol-de- » Léon, et que sa suite et lui virent avec éton- » nement qu'on y parlait la même langue que » dans l'île. »

W. Temple dit expressément dans son introduction à l'histoire d'Angleterre : « Que la langue, » les coutumes et la religion des bretons de l'île » étaient généralement les mêmes que celles des » gaulois avant la conquête de leur pays par » les romains. »

César dit que les druides de la Gaule allaient dans la Grande-Bretagne s'initier aux mystères de leur religion. Or, comme les instructions druidiques étaient toutes véritables, il fallait bien que la langue gauloise fût la même que la langue britannique pour que les élèves et les maîtres pussent s'entendre.

Nous pourrions multiplier ces preuves si l'espace ne nous manquait; mais ce que nous avons dit nous semble suffisant pour démontrer que la Grande-Bretagne avait été peuplée par des celtes, et que la langue celtique y était parlée.

Ainsi quand Conan et Maxime passèrent dans l'Armorique et la conquirent avec une armée d'insulaires, ils n'y apportèrent pas une nouvelle langue; seulement ils purent modifier le dia-

lecte qui y était en usage, et qui n'était peut-être pas le leur. La conquête de l'Armorique par les bretons de l'île ne change donc rien à la question. Nos bas-bretons actuels sont, ainsi que les gallois, des restes des celtes de la Grande-Bretagne, et la langue antique qu'ils ont continué à parler est bien par conséquent le vieux celtique.

La seule objection de quelque valeur qui ait été faite contre l'identité de la langue britannique et de la langue gauloise est tirée de deux légendaires, Geoffroi de Monmouth et l'auteur de la *Vie de saint Gouesnou*. Ces deux auteurs prétendent, et Le Baud d'après eux, que lorsque Conan Mériadec débarqua en Armorique avec les bretons insulaires, *il tua tous les habitans du pays et ne conserva que les femmes, qu'il maria à ses soldats, après leur avoir fait préalablement arracher la langue, afin qu'elles n'apprissent pas leur langage aux enfans qui naîtraient d'elles*. Ce fait, s'il était vrai, prouverait effectivement que le celtique parlé en Armorique était, à cette époque, différent de celui parlé dans la Grande-Bretagne. Mais l'absurdité même du récit le réfute suffisamment. Qui peut, en effet, prendre au sérieux cette destruction de *tous les hommes* de l'Armorique, et cette mutilation atroce exercée sur *toutes les femmes?* C'est là un conte à ranger à côté du massacre de sainte Ursule et de ses onze mille vierges, rapporté par les mêmes légendaires. L'abbé Deric dit : « Que c'est la conformité même » qui existait entre la langue de l'Armorique » et celle des bretons insulaires qui donna lieu » à cette fable. Un étranger se serait effectivement » persuadé, en entendant parler les bretons et » les armoricains, qu'ils avaient toujours formé » le même peuple, ou du moins que les vaincus » avaient disparu de leurs demeures, et que les » femmes avaient perdu leur langage en con- » versant avec leurs nouveaux hôtes. » Au reste, il est bon de remarquer que ce massacre de tous les armoricains et cet *élanguement* de leurs femmes n'est point une histoire nouvelle. Hérodote, au livre II de son ouvrage, rapporte un fait semblable. Or, personne n'ignore que les chroniqueurs du moyen âge compilaient les faits les plus remarquables de l'Ecriture-Sainte ou des histoires profanes pour les mêler à leurs récits. C'est ainsi que ceux qui ont écrit la vie de Duguesclin ont mis sur le compte de ce héros ce que Plutarque rapporte de plus mémorable des grands hommes de l'antiquité. Il n'est donc pas étonnant, comme le dit M. Richer, que le roman du *Brut*, qui a transformé le Gog et le Magog de l'Ecriture en un géant appelé Goémagot, ait emprunté à Hérodote la fable dont il est question. D'ailleurs, nous le répétons, le fait rapporté par les deux légendaires dont il s'agit est moralement et physiquement impossible. Tuer *tous les hommes* d'une contrée, égorger les enfans et les vieillards, arracher la langue à plus de cent mille femmes, et tout cela uniquement pour que l'idiome du pays natal passe plus pur à ses descendans! ce sont de ces férocités tellement ineptes, tellement incroyables, que l'on ne peut en accuser aucun siècle sans en avoir de preuves plus certaines que l'affirmation de deux romanciers qui rapportent continuellement mille faits incroyables d'enchantemens, de miracles et de féeries.

Maintenant, faut-il prouver que le celtique n'était pas le français actuel; que c'est folie que de prétendre que le cri jeté encore en Bretagne, *ho guillané*, est du gaulois altéré; qu'il se prononçait autrefois *au guy l'an neuf*, et que c'était le cri jeté par le peuple au commencement de l'année, lorsque les druides coupaient le guy? Nous ne croyons pas avoir besoin de répondre sérieusement à une pareille opinion. Nous ne ferons même pas remarquer combien il est vraisemblable que la Gaule, subjuguée par les latins qui imposèrent leur langue, puis par les francs qui s'y établirent, ait conservé son langage presque sans altération. Mais nous nous permettrons de présenter à ceux qui croient que le français actuel est un dérivé du gaulois, un simple syllogisme.

Les habitans de la Grande-Bretagne qui ont peuplé l'Armorique actuelle parlaient la langue gauloise ou celtique (nous l'avons prouvé).

Or, cette langue, qui s'est conservée dans l'Armorique, est du bas-breton et non du français.

Donc, la langue gauloise ou celtique était du bas-breton et non du français.

Pour terminer cette longue discussion, dans laquelle nous avons tâché de reproduire en abrégé les plus fortes raisons qui ont été développées jusqu'ici pour ou contre l'opinion que nous dé-

fendons, nous résumerons en quelques phrases tout ce que nous avons à dire :

1° La langue celtique ou gauloise était parlée dans toutes les Gaules, avec de légères variations de dialecte ;

2° La Grande-Bretagne, qui avait été peuplée par des gaulois, parlait le celtique ;

3° Les bretons qui sortirent d'Albion et se répandirent dans l'Armorique, y trouvèrent la langue qu'ils parlaient eux-mêmes ;

4° Ils n'eurent pas besoin par conséquent de changer la langue qui existait dans la Petite-Bretagne, et cette langue, qui s'est conservée jusqu'à nos jours, est le bas-breton :

5° Donc, le bas-breton est du celtique plus ou moins altéré.

Nous aurions pu citer encore à l'appui de notre opinion cette circonstance que dans le pays de Galles, peuplé par les insulaires primitifs que les vainqueurs du Nord refoulèrent dans leurs montagnes, on parle encore bas-breton : il est donc évident que les gallois et nous avons la même origine celtique.

Quant aux causes qui ont fait conserver la langue primitive en Bretagne, alors que cette langue s'éteignait dans le reste de la Gaule, elles sont faciles à concevoir.

L'isolement de notre presqu'île, le peu de séjour qu'y firent les romains et les francs, l'espèce de séparation indépendante que la bravoure des bretons sut toujours mettre entre le duché et le reste de la France, durent nécessairement y maintenir les mœurs et le langage des premiers temps. La Bretagne fut d'ailleurs moins soumise que les autres parties du royaume aux diverses incursions qui renouvelèrent et mélangèrent à tant de reprises les populations de la France. La vieille race celte, retirée dans ses bruyères de l'Armorique, resta presque pure de tout contact étranger ; le christianisme même se répandit assez tard dans ce pays, et au commencement du XVIIe siècle nous voyons encore un missionnaire (Michel Le Nobletz) occupé à y convertir des idolâtres. Le latin, qui était la langue écrite de toute l'Europe, fut bien adopté en Bretagne comme ailleurs, pour les actes publics et privés, mais le celtique se conserva comme langage usuel. Mais lorsque la cour des ducs se fut polie, lorsque le contact continuel avec les armées françaises qui ne quittaient presque plus la Bretagne eut habitué à un langage convenu, le vieux breton commença à devenir de mauvais ton, et la noblesse lui substitua le français. Cependant ce changement ne se fit pas sans résistance et sans que quelques familles antiques opposassent long-temps à l'esprit d'innovation leur respect aveugle pour la langue des ancêtres. Une foule d'armoiries bretonnes, couvertes encore de devises celtiques, sont là pour le prouver. Mais à la longue le français, qui était devenu la langue de la cour, finit par dominer, et le breton descendit au peuple. Une pareille transformation doit être d'autant plus facile à comprendre pour nous, chez un petit peuple qu'influençait le puissant voisinage de la France, que nous en voyons une toute semblable s'accomplir de nos jours chez une grande nation, à une distance considérable de notre pays. La Russie abandonne tous les jours la langue nationale. La noblesse n'y parle presque plus que le français, et l'on peut prévoir le jour où le russe sera dans les vastes états du Czar ce qu'est aujourd'hui le bas-breton dans notre province.

La réunion de la Bretagne à la France acheva pour celle-là le travail de dénationalisation déjà commencé. C'est aussi de cette époque que datent les derniers efforts littéraires faits par la langue qui se mourait. Les quelques tragédies bretonnes qui nous sont restées datent à peu près de ce temps. Depuis, la poésie celtique est allée toujours en dégénérant et en perdant de plus en plus son caractère d'originalité.

Nous ne donnerons point ici un tableau de la littérature bretonne ; ce travail, que nous achevons, et qui trouvera sa place dans un ouvrage spécial, serait dans ce chapitre un hors d'œuvre, mais nous dirons quelques mots de l'état actuel de la littérature celtique dans le Finistère.

Cambry a parlé, d'après Le Pelletier, d'un vieux manuscrit des prophéties de *Guinclan* ou *Gwinglaff*, espèce de poète astrologue qui vivait entre *Roc'h-ellus* et le *Portz-guen*, au pays de *Goëllo* (le pays de Tréguier, aujourd'hui). Ce barde écrivit en vers bretons ses prédictions, vers 450, et son manuscrit se trouvait en 1701 à l'abbaye de Landevennec ; mais il a été perdu.

On peut encore citer comme ouvrages bretons qui ont disparu, ou que du moins nous n'avons pu nous procurer : *le Dictionnaire des cas de conscience*, *les Amourettes du Vieillard*,

comédie citée par le père Grégoire de Rostrenen; *la Destruction de Jérusalem*, poème mentionné par le même; *la Vie de Saint-Guénolé*, *la Passion et Résurrection de Jésus-Christ*, *le Trépas de la Sainte-Vierge*, et *la Vie de l'homme*, tragédie en vers bretons, imprimés à Paris, chez Quillevéré, rue de la Bûcherie. (Toutes ces productions appartiennent au XVIe siècle). Enfin, les Statuts synodiaux du diocèse de Léon des XIIIe, XIVe et XVe siècles (manuscrits); deux petits Dictionnaires (manuscrits), l'un du père Christophe Huchet, de Quimper, l'autre de Robert Harinquin, de Motreff, près Carhaix.

Nous rapportons à la même époque les tragédies suivantes : *les Quatre fils Emon*, imprimée à Morlaix, chez Lédan; *Saint-Guillaume*, imprimée à Morlaix, chez Guilmer; *Sainte-Trifine*, *Jacob*, *Clovis*, etc., inédites.

La bibliothèque de Quimper contient les quatre ouvrages suivans :

Un Dictionnaire breton fort remarquable du XVIe siècle;

Des Cantiques, des Heures, des Traductions de Testament;

Un volume intitulé *Voyag mysterius de inis er vertu;*

Un volume contenant la vie du général Cathelineau, dialecte de Léon, par Jacques Abalan;

Un volume de Cantiques, manuscrits, par un prêtre de l'évêché de Vannes, 1710.

On peut encore citer parmi les ouvrages bretons de quelque mérite :

Les quatre fins de l'homme, en vers bretons, par Cheffontaines, imprimé au couvent de Cuburien, près Morlaix, 1570.

Amanez dezrou an Passion, ha he goude an Rezurection (la Passion et la Résurrection de notre Seigneur), en vers bretons; in-12; Montroullez, Georges Allienne, 1622.

Les Noëls anciens et nouveaux, en breton, le tout accommodé, corrigé et augmenté d'un grand nombre d'autres, tant bretons que français; in-8°; Quimper-Corentin, Georges Allienne.

Ar Conferençou santel var armateriou ar dleer da explica er retregeou (Saintes Conférences sur ce qui doit être expliqué dans les missions), par B....., de Lannion, capucin; in-12; imprimé à Montroullez (Morlaix), par Plouesquellec, 1693.

Instruction var an excellanç ar foez an indulgençou bras hac an deveryou ar vreuriez ur Rosera, par Le Bris; in-8°; imprimé par le sieur Castel, à Saint-Pol-de-Léon, 1722.

La Vie de Sainte-Barbe et celle de Saint-Conogan, en bas-breton, par Le Bris; in-8°; imprimé à Saint-Pol-de-Léon, chez Le Sieur, 1728.

Ar Boquet spirituel euz ar mission hac euz ar retret (le Bouquet spirituel de la mission et de la retraite), en vers bretons, par Le Bris; in-8°; Brest, Malassis, 1726.

Colloqou ar c'halvar (Colloques du calvaire), par Le Bris; in-8°; Simon-Mar. Perrier, Quimper.

Tragédie sacrée, commencée au jardin des oliviers jusqu'à la montagne du calvaire, ou Méditations sur chaque mystère de la passion de notre seigneur Jésus-Christ, dressées en rimes bretonnes, par Cadec; imprimée à Brest, R. Malassis, in-8°.

Hent ar barados (Chemin du paradis), avec un abrégé de la vie des Saints de Bretagne, par Dumoulin; in-8°; imprimé à Quimper, Derrien, 1805.

Rudimant euz ar Finister, en breton et en français, in-8°, par Le Jeune, maître d'école à Plabennec; imprimé à Brest, chez Malassis, an VIII.

Canticou spirituel (Cantiques spirituels), par Le Jeune, recteur de Plougoulm.

Reflexionou brezonnec var sujet Doue ac an den, par Le Clerch; in-8°; imprimé à Morlaix, chez Guilmer.

Ar Buguel fur (le Garçon avisé), par Le Gall, curé de Guimilliau; in-32; imprimé chez Lédan, à Morlaix.

Rimou, discoursiou, ha goulennou evit an eureujou (Rimes, discours et demandes pour les noces); in-18; imprimé à Morlaix, chez Lédan, et à Quimper, chez Blot.

Conferençou curius, util, ha interessant evit amusamant an tud divar ar meaz (Conférences curieuses, utiles et intéressantes pour l'amusement des gens de la campagne); in-8°; par Lédan de Morlaix, imprimé chez le même.

Aventurou un den yaouanc a vreiz izel, (Aventures d'un jeune bas-breton); in-18; imprimé chez Lédan, à Morlaix.

Fablen Esop troed en brezonnec gant G. Ricou (Fables d'Esope, traduites en breton, par

G. Ricou); in-18; imprimé à Morlaix, chez Guilmer.

An effeyou principal a eus a revolution franç, rimet en bro sos gand person Peros ac e camaradet (les Effets principaux de la révolution française, mis en vers, en Angleterre, par le curé de Péros et ses compagnons. (Manuscrit).

Sermon gret var maro Michel Morin (Sermon fait sur la mort de Michel Morin, par Le Laé; in-18; imprimé à Morlaix, chez Lédan.

Il faudrait ajouter à ces ouvrages un nombre infini de chansons, de cantiques, de guerz, etc., beaucoup de traductions de livres dévots, et un nombre considérable de manuscrits qui nous échappent.

Nous l'avons déjà dit, il n'entre point dans notre plan de donner ici un travail étendu sur la littérature bretonne; nous nous contenterons de quelques indications.

Les ouvrages de dévotion n'ont généralement rien de remarquable. Ce sont, comme les livres français du même genre, de lourdes compilations, de fastidieuses amplifications mystiques, sans chaleur d'ame. On y trouve parfois une certaine naïveté de croyance qui leur donne un bon air de sincérité.

Parmi les livres de morale, on ne peut guère citer que *le Buguel fur* et les *Fables de Ricou*. *Le Buguel fur* (le Garçon avisé) est une œuvre ingénue et malicieuse, une satyre innocente contre le pédantisme, et une paraphrase spirituelle de la fameuse sentence *vanitas vanitatum et omnia vanitas*. Un écolier rencontre un docteur; celui-ci se propose pour lui donner des leçons. L'écolier répond que les docteurs sont tous des ignorans et que lui, jeune enfant, en sait autant qu'eux. Il propose, pour preuve, de répondre aux questions du docteur. Celui-ci accepte; il l'interroge, et le Buguel fur le confond par ses réponses malignes et pleines d'une profondeur ingénue.

Le poème du *Recteur de Guimilliau* est une charmante composition de morale doucement satyrique, mais c'est une œuvre plus française que bretonne.

Nous en dirons autant du *Michel Morin* de Le Laé, que Cambry cite, et dont il donne des passages.

Quant aux *Fables de Ricou*, elles sont admirables. Ce ne sont pas des traductions, mais bien des imitations d'Esope. L'auteur bas-breton s'est approprié la pensée, la moralité grecque en l'habillant à la mode de sa paroisse. Ricou est un simple paysan qui, à force de tenacité, de génie, est devenu poète à quarante ans. Son livre se ressent partout de cette volonté rude, ferme, et aussi, il faut le dire, des amertumes que l'on conçoit bien avoir dû s'amasser dans une pareille ame, froissée entre la souffrance et l'ennui.... car Ricou est pauvre et travaille la terre. Ricou, qui sent vivement; Ricou, qui est républicain dans le cœur, souffre des rebuffades d'un propriétaire, des vexations de l'autorité civile, et des admonitions du curé. Il y aurait un beau livre à faire sur la vie de ce Montaigne en sabots, qui va à la messe, communie, et qui, à son insçu, ne croit plus à rien.

Nous citons ici la fable suivante, qui pourra donner quelque idée du talent de l'auteur.

ASSAMBLE BRAS AR RAZET.

Ezn devez e vos ar razet
Da ziliberi assamblet
Dre be zort moyen caout art c'hras
D'en em dilivra eus ar c'has.
Cals a lavar ho zantimant,
A zouch meur a expediant.
Er fin an hinin a benor
A zavas demeus e c'hador.
Gant an oll eloqanç razet
E discour e deus aranjet :
Autrone, ma muyat caret,
Caout a ran berman ar secret
Hep mancq ebet d'hon preserv
Demeus ar chas, hon inimi :
Laret a ran e meus cavet,
Goude eur soign vras implijet,
Hac e roan avis dec'h tout
Stago'r grisillon eus e c'houg,
Evit, p'er c'hlefomp o tonet,
Ma c'hallfomp mont quit ha redec.
An avis a voe cavet mad,
Exceptet unan dilicat.
Si'anç e devezus imporet :
Autrone, e deus lavaret,
Avouvi a ran e zoo mad,
En affero deus a etat,
Interest ar rouanteles,
Conseillo mad gred gant furnes ;
Mes arang beuil an avisio
O c'hober la nin a allo ?
Avouvi a ran pen-da-l en

Avis an hini ancien ;
Mes piou a vo ardi ha bras
Da staga grizillon ar c'haz ?
Evidòn-mèn am boa ar c'hiz
Deus an armo, em yaouancqiz,
Ha cousgoude ne gredan qet
Ober ar pez a leveret.
Ma c'haze neuze en e flaç.
An assamble a gomanças
Pep-hini d'en em escuzi :
D'e staga n'en daje hini.
Evel-se int disparsiet
Hep resolution ebet.

SANS MORAL.

Alies avoale'h e qever
Conseillerien var eun affer ;
Gant neubeutoc'h evit netra
A deuïo a ben a hep tra,
D'an importanta affero,
Principalamant p'ho devo
Ho c'hoff troët da eun doll vad
Hac en qichen an tan ho zroad.

GRANDE ASSEMBLÉE DES RATS.

« Un jour les rats étaient assemblés pour délibérer par quel moyen ils pourraient arriver à se délivrer des chats. Beaucoup disaient leur opinion et trouvaient des expédiens. Mais enfin un vénérable rat se leva de dessus son siége et commença avec une éloquence polie et préparée : Messieurs, compagnons que je porte dans mon cœur, j'ai enfin trouvé le secret de nous préserver du chat, notre cruel ennemi. Je l'ai trouvé ce secret, après de longues recherches, et je veux vous le faire connaître. Il faut attacher une clochette au cou du chat : nous l'entendrons ainsi venir et nous pourrons nous sauver. L'avis fut trouvé excellent. Cependant un rat plus difficile imposa silence. Messieurs, dit-il, j'avoue que, dans les affaires qui concernent l'état, tout avis donné avec sagesse intéresse ceux qui gouvernent ; mais avant de recueillir les voix, voyez d'abord si celui qu'on donne est exécutable ? Je rends toute justice à ce conseil de l'honorable vieillard qui a parlé ; mais qui sera assez hardi, assez grand pour attacher la clochette au cou du chat ? Pour moi, qui cependant ai eu l'habitude des armes dans ma jeunesse, j'avoue pourtant que je ne voudrais point m'exposer dans une telle entreprise.

« Ayant ainsi parlé, il s'assit. Alors dans l'assemblée chacun commença à s'excuser ; personne ne voulait attacher le grelot. Ainsi ils se séparèrent sans avoir rien décidé.

MORALITÉ.

« On trouve assez souvent des gens prêts à nous conseiller dans une affaire ; avec moins que rien ils viennent à bout de tout. Ils trouvent le nœud des affaires les plus difficiles ! — Surtout quand ils ont le ventre tourné vers une bonne table, et les pieds bien étalés au feu ! »

Ne semble-t-il pas que Ricou ait écouté à la porte du conseil municipal de sa commune ? Cette solennité pédantesque des orateurs, cette emphase aboutissant à un moyen impossible d'exécution ! n'est-ce point là l'histoire de toutes nos délibérations, depuis la chambre des députés jusqu'à l'assemblée des membres de la fabrique ? Et ce rat opposant *qui a eu l'habitude des armes dans sa jeunesse, et qui pourtant ne voudrait point s'exposer dans une telle entreprise.....* ne croyez-vous pas assister au conseil des grecs, et entendre parler le sage Nestor ? Rien de tout cela n'est dans Esope ; tout cela appartient au paysan Ricou. Je ne parle pas de la moralité si amèrement railleuse qu'elle a l'air d'un souvenir.

Nous avons donné plus haut le titre de plusieurs tragédies bretonnes, parmi lesquelles se trouve les *Quatre fils Emon*. Ce drame, qui a été recueilli par M. Lédan de Morlaix, contient 406 pages in-12 ; il a sept actes ; mais le dernier, qui est en prose et en récit, a été ajouté par l'éditeur. Chaque acte est précédé d'un prologue à la manière des grecs, dans lequel on raconte ce qui va se passer. On n'y a observé aucune des trois unités. Cette pièce se joue encore tous les ans à Lannion, dans un champ, et devant des milliers de spectateurs qui se succèdent ; elle dure trois jours. L'auteur a suivi assez servilement la chronique des *Quatre fils Emon*, mais dans quelques parties les développemens qu'il donne sont pleins de charme et de poésie.

On sait que Renod, l'un des fils Emon, tue le neveu de Charlemagne, et que lui et ses frères sont maudits et chassés par leur père. Après de grands combats et de grandes souffrances, ils reviennent vers le foyer natal. Brisés par la fatigue, épuisés par la faim, couverts de haillons horribles, ils s'arrêtent tous quatre à l'aspect du château de leur père. Voici cette scène. Ceux qui ne pourront la lire dans l'original, jugeront de son mérite d'après la traduction imparfaite que nous en donnons.

RENOD, E VREUDEUR HA MOGIS.

RENOD.

Cetu ni n'em rentet bremâ tost da Dordon ;
Ne dalfe qet e nac'h, glac'har zo em c'halon,
Pa deuàn da zonjal er peoc'h hac er repos
O deus tud ar vro-mâ hac en de hac en nos,
Ha ni zo bugale legitim d'un Autrou,
Hac a renq habita brèma er forestou !

Me a vel ty va zad, ar paleis magnifiq
E lec'h m'omp bet ganet, pa voamp-ni bisnic,
Mignon ha delicat gant peb contantamant,
Ha bremâ omp chasset evel an ærouant.

GUICHARD.

N'em gonsolit, Renod, ha lezit qementse;
Ni diafe choas ur vech possedi hon danse.

RENOD.

Demp, en hano Doue hac ar Verc'hez Vari,
Da c'hout petra a zo a neve en hon ty :
Ne on qet, va breudeur, ha ni'r bo receo mat,
Hep bea goulennet assuranç our hon tad ;
Dre ma zé den cruel ha fidel bras d'e le,
Marteze e rafe hon renta d'ar Roue.

ALARD.

Nebon n ho pezit qet, Renod, ar sort creden ;
Rac nen deo qet va zad un den qem inhumen
Da zont d'hor maltreti ; mes qent se e sonjan
P'hor guelo d'eut d'ar guær, en devo cala a joa.

(Mont a reont da dal o ay. En instant dezo vourc'his a zall ouste).

AR C'HERTA BOURC'HIS.

Petra è ar remâ ? larit din, va mignon :
Biscoas ur sort trubuill n'e zeus bet em c'halon
Evel am eus bremâ pa meus-int rancontret ;
Me gred ez int monstrou, p'otramant sovaget.

AN EIL BOURC'HIS.

Biscoas, me hoc'h assur, ne velis ar sort tud ;
Be o deus aparanç demeus a loened mud.
Me gred parfetamant penaus ez int monstrou :
Ne chommomp mui amâ, hastomp hor c'hamejou.

(Ar dasou vourc'his a red quit, ha begale. Mont a chom e tal an ouz

AN DUQES EMON.

Ne gredan qet e ve merc'h o touguen hue
E deus lec'h da voela assur qement ha me.
Me am boa pêvar mab vaillant ha redoutet,
Brava Chevalierien a vonijet da velet,
Hac ez e ar fortun en o emep qer ponner,
Ma zint gant o zad propz banisset eus ar guær ;
Ha bremâ e sevont evel disertourien :
Ne zeus den er vro mâ a rafe dé souten.
Hac o zad a zo êt gant an displijadur
Evel un den follet da glasq e avantur ;
Ma zon abandonet bremâ gant tad ha mab,
Ha lezet va unan en eur stat pitoyabl.
Me ya d'am c'hambret da bedi va Zalver
Da zont da guemeret truez our va mizer.

AN DUQES (dre begale, hep e ouzvout).

O Doue, va zad paour ! petore tud oc'h u,
Ma velan ac'hanoc'h qen difform ha qen du ?
Pe c'hous so payanet, pe c'houi so christenien ?
Me gred oc'h eus eaom demeus an aluzen.
Mar doc'h tud ez-mee, larit ar virione,
Ha me ho secouro balamour da Zoue,
Evit ma qemero true eus va mibien,
Ha ma vint preservet eus o adversourien.
Possubl ve, va Doue, ne ve qet c'hoas d'ho crat
E velfen qent mervel ur vech va fêvar mab :
Me garfe o guelet elec'h medi'r re-mâ,
Ia, pa goustfe din qement meus er bed mâ.

(Renod, eant ar ouz, en em strinq da zaoulin e vam hac et coach e vizach en ho robe. An Duqes, o vezo anavezet ho mab, breuzet en ho daelou, a losq ur grisden, a zaill ganzan hac a lavar

Ah ! Renod, m'hoc'h ano bremâ evit va mab,
Dioux ar gleyzen vian so e tal ho lagad.
Allas ! va mab Renod, pa velec'h va hirvoud,
Perac na rêc'h din-me prest hoc'h anaveout ?
Autrou Doue, va mab, pelêc'h ema'r guenet
Demeus ho pizach caer, bremâ qen difformet ?
C'houi voa ur c'hrouadur qer coant ha qer divlam
A guement voc er bed biscoas ganet gant mam.
Mes me vel en qichen ive va zi mab all :
Ar goad em gouziet a gommanç da finvoal
Gant ar gompassion eus va inoçantet,
P'o guelân em c'hichen hac int qen paour rentet.
Mes meulet ra vo Doue hac ar Verc'hez Vari,
Me ya d'o ambrassi a hini da hini. (P'eqet a ra ar teut
Me roy dêc'h habijou, arc'hant, chevanç hac aour,
D'ober dêc'h chench fêçon, pa oc'h rentet qer paour.

RENOD.

Me voar ervat, va mam, ec'h allit deplori :
Ni hon eus lec'h ive da ober coulz ha c'houi ;
Rac abouc ma voeljomp ac'hanoc'h diveau,
Ni hon eus anduret cala a fatig ha poan.

AN DUQES.

Mes petra ta zo caus ma zoc'h qen paour rentet ?

RENOD.

Ato, hon tad en eus en antier hon ruinet,
En deus lazet hon tud hep excepti hini,
Ha qercoulz, mar galje, en devoa grêt demp ni,
Ma omp bet pell amzer o veva er c'hoajou,
Hep débri brazuzen nemet grion louzou.
Alafin gouscoude hon eus deliberet
Donet oll assamblez, va mam baour, d'ho cavet,
Evit ho suplia da gaout ouzomp true,
Ha da rei demp eum dra da asten hor buc.

AN DUQES.

Azeit prest ous taul, va fêvar c'hrouadur ;
Ranna ra va c'halon gant an displijadur,
Pa sonjan en furor en duc Emon ho tad,
N'en deus compassion na true eus e voad.

(Mont a reont eus taul Secretour an Duqes a ouzer, hac ho a lazet)

Clêvit, va Secretour, digaçit pendre
D'an dud-ma dilijant, m'o devo da brina.

AR SECRETOUR.

Itron, pa gommandit, me a yâlo timat.
Me zento our ouzoc'h demeus a galon vat :
Grit dêze dijuni hepret, va Itron guer,

Ha me breparo lein hep dale pell amzer.

(Sortial a ra ; un nebeut goude ec'h antre gant frico, hac et lavar).

Torrit hoc'h apetit, Autrone, p'ho pedàn,
Rac terrupl oc'h eus naon, sur hervez a velàn.

(Debri a reont evel tud affamet).

RENOD, SES FRÈRES, MOGIS.

RENOD.

« Nous voilà arrivés près de la Dordogne. Ah! je ne puis le cacher!.... mon cœur est brisé quand je viens à songer à la paix, au repos dont jouissent nuit et jour les hommes de ce pays! Et nous qui sommes les fils légitimes du seigneur, nous, il nous faut habiter dans les forêts. — Je vois la maison de mon père, le palais superbe où j'ai été mis au monde, où j'ai été petit enfant, petit enfant faible et délicat, mais au cœur plein de joie. Et maintenant la porte m'en est interdite; maintenant j'en suis chassé comme un dragon farouche.

GUICHARD.

» Consolez-vous, Renod, et laissez ces plaintes; nous pourrons encore une fois posséder notre ancienne situation.

RENOD.

» Allons, au nom de Dieu et de la vierge Marie, allons voir ce qu'il y a de nouveau chez nous. Je ne sais, mes frères, si nous serons bien reçus, n'ayant pas demandé un sauf-conduit de notre père. C'est un homme dur et grandement fidèle à la loi. Peut-être voudra-t-il nous livrer au roi.

ALARD.

» N'ayez pas, Renod, de ces pensées. Notre père n'est pas assez inhumain pour nous maltraiter. Moi je pense que quand il nous verra de retour au foyer il en aura beaucoup de joie.

(Ils approchent du château. Des villageois les regardent par leurs fenêtres).

LE PREMIER VILLAGEOIS.

» Quelles sont ces gens-ci, dites-moi, compères? Jamais on n'a vu dans le canton de pareille truandaille. — Ce sont des monstres ou des sauvages.

LE SECOND VILLAGEOIS.

» Jamais, je vous assure, je n'ai vu des êtres pareils : ils ont l'air de bêtes fauves. Certainement ce sont des monstres; ne restons pas ici et sauvons-nous.

(La duchesse Emon sort rêveuse, tandis que ses fils sont près de la porte).

LA DUCHESSE EMON.

» Non, je ne crois pas qu'il y ait une autre femme chargée du poids de la vie qui ait autant de raison de pleurer que moi! J'avais quatre fils vaillants et redoutés, les plus braves chevaliers que l'on pût voir, et la fortune leur est si pesante qu'ils ont été bannis de la maison paternelle par leur propre père, et maintenant ils vivent comme des déserteurs. Il n'est personne dans ce pays qui leur donnât du secours, et leur père désespéré est allé comme un insensé chercher au loin des aventures. Me voilà maintenant abandonnée par le père et les fils. — Oh! je veux me retirer dans mon oratoire et prier le sauveur qu'il prenne pitié de ma misère.

(Apercevant ses enfans sans les connaître).

» O Dieu, mes pauvres malheureux, quelles gens êtes-vous que je vous voie si misérables, si brûlés par le soleil? Etes-vous des payens ou des chrétiens? Vous avez sans doute besoin d'aumônes? Si vous êtes nécessiteux, dites-le avec sincérité, et je vous secourrai au nom de Dieu, afin qu'il secoure aussi mes pauvres enfans et qu'il les sauve au moins de leurs ennemis. — Se peut-il, ô mon Dieu, que vous ne me fassiez pas encore une fois la grace de voir, avant de mourir, mes quatre fils? O! je voudrais, mon Dieu! qu'ils fussent là, à la place de ces malheureux, dût-il m'en coûter tout ce que je possède au monde.

(Renod presque évanoui se jette aux genoux de sa mère et cache son visage dans la robe de la duchesse; celle-ci reconnaît son fils et, noyée de larmes, jette un cri, lui saute au cou et lui dit):

» Oh! Renod, Renod, je vous reconnais pour mon fils. C'est vous; voilà le petit signe que vous avez près de l'œil. Ah! Renod, mon fils, comment avez-vous pu voir ma douleur sans me dire que c'était vous? — O mon Dieu, mon fils, où est allée la grace de votre beau visage, maintenant si changé? Vous étiez une créature si belle et si vivace, le plus beau jeune homme qui eût jamais été mis au monde par une mère. — Mais voilà aussi à mes côtés mes trois autres fils. Oh! mon sang se trouble de compassion pour mes pauvres innocens... mon sang se trouble quand je les vois là, près de moi, si misérables. Mais loué soit Dieu et la vierge Marie... Venez, enfans, je veux vous embrasser l'un après l'autre. (Elle les embrasse tous). Je vous donnerai des habits, de l'argent et de l'or, et je changerai votre aspect misérable.

RENOD.

» Je savais bien, ma mère, que vous deviez déplorer mon absence. Et nous aussi nous avons eu lieu de la pleurer, car depuis que vous ne nous avez vus nous avons enduré bien des fatigues et des souffrances.

LA DUCHESSE.

» Mais qui donc a pu vous réduire dans cet état misérable?

RENOD.

» C'est toujours notre père qui nous a perdus. Il a tué tous nos gens sans en excepter un seul, et il nous en aurait fait autant s'il l'avait pu. Nous avons vécu long-temps au milieu des forêts, ne mangeant que des racines amères; enfin pourtant nous avons pris la résolution de venir tous ensemble vous trouver, ma pauvre mère, pour vous supplier d'avoir pitié de nous et de nous donner de quoi conserver notre vie.

LA DUCHESSE.

» Asseyez-vous près de cette table, mes quatre créatures chéries. Ah! mon cœur éclate de douleur, quand je songe à la fureur du duc Emon votre père, qui n'a ni pitié, ni tendresse pour son propre sang. »

La duchesse appelle son intendant pour qu'il fasse servir à dîner à ses fils. Les quatre fils Emon se mettent à table et le duc arrive !... — On comprend d'avance la scène : elle est pleine de mouvement dans la tragédie bretonne.

Du reste, toutes les parties de ce drame ne sont point sur un ton aussi grave. L'auteur n'a pas plus négligé le comique que Schakespeare. Nous en donnerons un seul exemple ; c'est la scène où l'enchanteur Mogis, après avoir été fait prisonnier, endort Charlemagne et toute sa cour, au moyen de certains mots magiques qu'il prononce.

MANRELLON, GOBERLON ET CHIMINALON.

(Rectal ar Roue ha tout e dud a chom cousqet-mi).

MOGIS.

Possubl ve, Belzebut, Mamon ha Belfegor,
E ve ret d'ho mignon coll bremâ e enor ?
Astarot, Balberit, ha te, Asmodeus,
Deut oll d'am assista da vout victorius :
Roit sicour da Vogis da vrisa an bouarn
Pehini zo laqet var e dreid ha daouarn.
Rac se ho conjurân en hano Leucatan,
Mar oc'h eus nep pouvoar, da zont d'am assistân.

(Amâ e ra an tamic effort, hag e ter e chadennou).

Ho ! ho ! pot aouale'h ôn ; briset ar chadennou !
Me rêy zur da Charles ha d'e brincet un dro.
Qetcoulz marc'hat am bo e cass cals vel ne beut :
Grêt vin gouscoude laer ; ha pa ôn deut ôn deut ;
Hac evit peden grac'h ne goe cos forn abet,
Na ne deu a gorf den ar bara reprochet.
Arabat e vane Roue, Prinç, na Baron,
Na vint participant tout ebars en tricon.

(Qemer a ra curunen ar Roue ha cleseyer an daouarn. Tad a Franç).

Bremâ pa meus din-me nombr bras a gleseyer,
Ha curunen Charles, ez an prest em affer.
Allon, courach, Mogis. Ah ! pebes chanchamant !
Cede te curunet ebars en an instant.

(Pemet a ra ar curunen var e benn, tostât a ra d'ar Roue hag e heurt aorin).

Me ya em rout, Charles, Roue demeus a Franç,
Mes na bretantit qet ober cos ignorenç,
Penaus e ven êt quit hep qemeret conje.
Me zo ho servicher ; qen a vezo goude.
Teulit ple gouscoude na chomfac'h reir cousqet,
Etabêr pa zifunfec'h e vec'h cals estonet.

(Mont a ra quit gant ar curunen, ar sceptr, ar c'hleseyer, etc).

—

MANRELLON, GOBERLON, CHIMINALON.

MOGIS (ensuite divers signes magiques).

« Se pourrait-il, Belzebut, Mamon, Belphégor, que votre protégé perde sa gloire ? Astarot, Belbéril, et toi Asmodée, venez tous m'assister pour que je l'emporte : accordez vos secours à Mogis, afin qu'il puisse briser le fer qui sonde ses mains et ses pieds. Je vous conjure au nom de Léviatan, si vous avez quelque pouvoir de m'assister.

(Il fait quelques efforts et ses chaînes se brisent).

Ho ! ho !.... — Me voilà gaillard ! — Mes chaînes sont en morceaux ! — Il faut que je joue un tour à Charles et à ses princes.

(Il regarde autour de lui).

« Quant à emporter, autant vaut-il que j'emporte beaucoup que peu. Je n'en serai ni plus ni moins voleur. — Ma foi, puisque j'y suis, j'y suis. Ni roi, ni prince, ni baron n'y échapperont.

(Il prend la couronne du roi et les épées des douze pairs de France).

« Maintenant j'ai assez d'épées, et la couronne de Charles... Voilà mon affaire. — Allons, courage, Mogis. — Quel changement. — Tu étais prisonnier (il se met la couronne sur la tête) te voilà couronné !

(S'approchant de Charlemagne et le heurtant).

« Je m'en vais, Charlot, roi de France, mais n'allez pas surtout affecter cause d'ignorance et dire que je n'ai pas pris congé de vous. J'ai l'honneur d'être votre serviteur. — Au revoir. — Ce soir, quand ils s'éveilleront, je crois qu'ils seront bien penauds.

—

On a pu le voir par ce petit nombre de citations, ce qui distingue les tragédies bretonnes, c'est la naïveté des sentimens, la sincérité des élans. On n'y trouve point de mots à effet, peu de traits, presque jamais ces cris sublimes dont fourmillent les drames de Schakespeare, de Schiller, de Corneille ; mais tout y est orné, tout coule du cœur avec une loyauté sainte, un naturel religieux. Certes, les poètes qui firent ces œuvres, sans l'étude des auteurs, sans autre impression que leur propre intelligence, ne furent point des hommes médiocres. Leur ignorance de toute chose, qui perce à chaque pas dans ces ouvrages, est une nouvelle preuve de génie, car elle nous apprend que tous les instrumens de composition leur manquèrent. Enfin, il ne faut pas oublier que ces drames, transmis oralement depuis plusieurs siècles, ont dû subir un grand nombre d'altérations capitales, et que nous n'en avons probablement aujourd'hui que de pâles lambeaux.

Une traduction complète du théâtre breton serait un ouvrage historique. Il appartiendrait aux académies d'exécuter une pareille publication, —

si les académies n'étaient pas de leur nature d'oisives dormeuses qui acceptent à l'amiable la honte de leur inutilité.

Quant aux chansons bretonnes, j'ai dit qu'elles étaient innombrables. C'est en effet la branche la plus riche, la plus originale de notre littérature nationale. Cambry en a donné quelques-unes, mais qui n'ont point pour la plupart un caractère vraiment breton. Ce sont des imitations de chansons françaises, ou des compositions d'hommes lettrés imprégnés d'idées étrangères au pays et désaccoutumés du faire populaire. Voici quelques ballades auxquelles on ne pourra point faire ce reproche; ce sont des chants vraiment armoricains, des chants qui sentent aussi réellement la fleur d'ajonc des montagnes et le goémon de nos grèves que le rantz des vaches sent le serpolet.

SONE.

« Les petits oiseaux qui sont dans les bois sont joyeux pour leur âge !

» Quand je les entends chanter, j'ai regret du temps que je passe à pleurer.

» Pourquoi pleurer le temps passé ? Hélas ! il ne revient point ! Les petits oiseaux ne pleurent pas.

» Mais la roche laisse couler son eau goutte à goutte, ainsi il faut que le cœur de l'homme laisse couler sa source de larmes.

» Comme une plume sur l'eau, l'amour des jeunes filles est léger.

» Comme une pomme mûre sur une branche, l'amour des jeunes filles est solide.

» Et comme une pomme piquée des vers, l'amour des jeunes filles est loyal.

» J'ai cent écus en argent blanc, et autant en or qui brille, pourtant je ne suis pas heureux ;

» Car j'ai appris qu'il fallait conduire ses affections comme un cheval ombrageux,

» J'ai appris qu'il ne fallait pas se confier au vent du moulin ni aux paroles des jeunes filles.

» Le vent du moulin change souvent, mais le cœur des jeunes filles change toujours.

» Jeunes gens, prenez pour exemple ma pauvre ame; ma pauvre ame est bien malade, ma pauvre ame est bien éplorée.

» Quand vient le mauvais jour, plus on a aimé, plus on est séparé.

» Hélas ! je suis maintenant une jeune bécasse qui a l'aile blessée. Je ne puis plus voler pour aller à Kerbranel.

» Mon dessein était trop grand et mon pouvoir trop petit. J'ai voulu regarder le soleil et mes yeux ont été brûlés.

» Petits oiseaux, allez chanter à Kerbranel, car pour ici je n'ai plus besoin de votre voix.

» Là ils sont heureux, et ils ne pensent pas que mes pleurs troublent le ruisseau qui fait tourner mon moulin.

» Cette chanson a été composée près de Châteaulin, par un jeune meunier, en piquant sa meule.

» Priez Dieu pour lui, et demandez à la vierge sainte que sa douleur n'ait qu'un temps. »

LE CLOAREC DE LAOUDOUR.

« Ma chère petite mère, faites-moi mon lit à l'aise, car mon pauvre cœur est difficile.

» Car mon pauvre cœur est difficile !... — J'ai envie d'aller à l'aire neuve.

» — O mon fils adoré ! si vous aimez votre mère, vous n'irez pas à l'aire neuve ;

» Car il y a là des gentilshommes de Lamballe, et ils ont résolu de vous tuer.

» — Qu'on le trouve bon ou mauvais, ma mère, j'irai à l'aire neuve.

» Et s'il y a des *sonneurs* (1), je danserai, et s'il n'y en a pas, je chanterai.

» Le cloarec de Laoudour disait en arrivant à Keryaudet :

» — Bonjour et joie dans cette maison ; où est la *penneres ?*

» — Elle est là-haut, dans la chambre blanche ; elle est à peigner ses cheveux blonds.

» — *Penneres*, mettez vite votre bel habit violet pour aller à la fête avec le cloarec.

» Le cloarec joyeux disait en arrivant à l'aire neuve :

» — Jouez, *sonneurs*, jouez le bal, que ma douce et moi nous dansions !

» Jouez haut, sonneurs, jouez vite, que ma douce et moi nous entrions en plaisirs.

» Je vous donnerai à chacun un louis d'or, si vous réjouissez deux pauvres cœurs malades.

» Les gentilshommes de Lamballe disaient : — Le cloarec est arrivé à l'aire neuve.

(1) Des musiciens.

» Le cloarec est arrivé à l'aire neuve, et sa douce jolie à ses côtés.

» Les gentilshommes de Lamballe disaient ce jour-là au cloarec de Laoudour :

» — Tu as de bien beaux rubans à tes habits ; apparemment que tu veux paraître notre égal ?

» — Messieurs et barons, excusez-moi, votre bourse était fermée quand ces rubans furent payés.

» Je ne me battrai pas avec vous comme un mendiant, messieurs ; mais pour jouer du sabre tant qu'il vous plaira.

» Avec chacun d'eux était un sabre nu ; mais dans la main du cloarec il y avait un *pen-bas !*

» Oh ! dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré en voyant l'aire neuve !

» En voyant dans l'aire neuve l'herbe rougie et le sang des gentilshommes qui ruisselait.

» Mais la *penneres* de Keryaudet pleurait, et ne trouvait personne pour la consoler.

» Elle ne trouvait personne pour la consoler, excepté le cloarec ; mais celui-là la consolait.

» Celui-là disait sans cesse : — Taisez-vous, jeune fille, ne pleurez pas.

» Taisez-vous, jeune fille, ne pleurez pas d'ici que vous ne voyiez mon sang courir à terre.

» Et quand vous verrez tomber la dernière goutte, alors seulement songez à mourir.

» Le cloarec de Laoudour disait en arrivant à Keryaudet :

» — Vieux Derrien, voici votre fille ; si elle est revenue à la maison, c'est moi qui en suis cause.

» La voilà saine et pure telle qu'elle m'a été remise par sa mère.

» Mais, maintenant, je vais à Paris, car j'ai envie de trouver le roi.

» Quand il arriva à Paris, il demanda le palais du roi.

» Bonjour et joie à cette ville où est le palais du roi !

» — Bonjour, roi et reine ! moi, jeune et bon breton, je suis venu dans votre palais.

» — Cloarec de Laoudour, dites-moi, avez-vous commis quelque tort ?

» — J'ai commis un grand tort, car j'ai tué des gentilshommes de Lamballe.

» J'ai tué dix-huit gentilshommes de Lamballe, et certes je mérite d'être pendu.

» Chacun d'eux avait un sabre nu ; dans ma main il n'y avait qu'un *pen-bas*.

» Mais la reine ne voulait pas que le cloarec fût puni.

» — Mon petit page, cours à ma chambre et apporte-moi vite mon écritoire.

» Que j'écrive en rouge et en bleu, qu'il marche librement dans toute la France avec son *pen-bas* à la main.

» Et il sera respecté partout comme le défenseur des jeunes filles.

» Et quand il sera rendu dans son pays, de la *penneres* il fera une dame ! »

LES DEUX RUBANS.

« Si je vais à la guerre, comme j'en ai la volonté, où mettrai-je ma femme, où laisserai-je ma chère amie ?

» — Envoyez-la dans ma maison, mon frère ! envoyez-la, si vous m'aimez ! et je la mettrai dans une chambre avec mes filles, qui sont des filles nobles !

» Il n'était pas encore sorti du château que tous, grands et petits, commencèrent à dire à la jeune femme :

» — Quittez votre robe rouge et mettez-en une blanche ; mettez une robe de toile blanche pour aller dans les landes garder les moutons.

» Pendant sept ou huit ans la pauvre jeune femme ne fit que pleurer ; mais après la huitième année, elle commença à chanter.

» Et un jeune gentilhomme qui revenait de l'armée entendit une douce voix qui chantait dans les landes.

» — Tiens, jeune page, tiens la bride de mon coursier, car j'entends une douce voix dans les landes, et c'est la voix de ma chère aimée.

» — Bonjour, jeune bergère ; vous chantez bien joyeusement ? Dites-moi, je vous prie, où je pourrai trouver un lit et de la litière pour mon coursier ?

» — Messire, allez chez mon beau-frère, et vous serez logé ; allez chez mon beau-frère, et vous trouverez de la litière pour votre coursier.

» — Merci, jeune fille ; mais, dites-moi, votre état est-il donc de garder les moutons ainsi ?

» — Mon mari est à l'armée, et c'est pourquoi on m'a forcée de garder les moutons.

» C'était un beau jeune homme, mon mari, et il avait des cheveux blonds, des cheveux blonds comme les vôtres, messire.

» — Regardez-moi bien, jeune femme; oh! regardez-moi bien, et prenez garde si vous me connaissez!...

» Quand il arriva chez son frère, il dit bonjour et joie dans cette maison : — Mon frère, où est ma femme que je vous avais confiée?

» — Prenez un fauteuil et asseyez-vous, mon frère; votre femme est sortie, mais bientôt vous la reverrez.

» — Non, dit l'homme de guerre, elle n'est pas sortie; mais je l'ai trouvée dans les landes qui gardait les moutons.

» Honte à toi, mon frère! Si je ne respectais la maison de mon père et de ma mère, j'aurais lavé ton injustice dans ton sang. »

CHAPITRE IV.

Hygiène, Statistique Médicale, etc.

Le Finistère, considéré d'une manière absolue, est montueux plutôt que montagneux; nous donnerons dans le chapitre suivant des détails sur sa constitution géologique. Quant à sa climatologie, toutes ses qualités, bonnes ou mauvaises, c'est à la mer que le Finistère en est redevable. C'est elle qui contribue, avec les nombreuses anfractuosités des vallées, à donner à la météorologie de notre département toutes ses variations; elle qui, malgré cette violence et ces vicissitudes, maintient dans l'atmosphère un caractère généralement tempéré. Si c'est aux vapeurs abandonnées par la mer que la Basse-Bretagne doit ce ciel gris et nébuleux auquel les étrangers adressent tant de reproches, c'est à leur humide fraîcheur qu'elle doit l'abondance de ses eaux, la riche verdure de ses bois. C'est la mer qui répand si souvent autour de notre pays cette atmosphère brumeuse dont elle corrige en même temps l'action atonique et trop relâchante, en y mêlant incessamment ces principes salins, ces émanations électriques, cet excès d'oxigène que les vents, l'évaporation, une décomposition continue, font à chaque instant jaillir de son sein. C'est à la mer enfin que cette vieille terre des bambretons doit le trait le plus saillant de sa physionomie, trait sévère, mais sublime, qui n'est pas sa moindre beauté, et qui peut-être n'établit pas la moins frappante analogie dans les rapports physiologiques du tempérament de la contrée avec la constitution de ses robustes et opiniâtres enfans.

Pour juger combien sa position géographique et sa structure influent sur la météorologie du Finistère, il suffit de jeter un coup d'œil, à l'est, sur le climat si doux, si uniforme de l'Autriche; à l'ouest, sur le climat si rude et si froid de Terre-Neuve, en prenant les parties de ces contrées situées sous la même latitude que nous. L'Autriche, essentiellement continentale, est protégée par une ceinture de montagnes contre l'inclémence des vents; Terre-Neuve est au contraire exposée de tous côtés à leur action, et le plus fréquemment aux vents du nord et de l'ouest qui, traversant l'Amérique septentrionale, poussent incessamment devant eux, vers les attérages de l'île, les glaces de l'Udson et du Saint-Laurent, les brouillards du Labrador. Au contraire, lorsque ces mêmes vents du nord à l'ouest battent sur nos côtes, c'est chargés des molécules aqueuses soustraites à l'Océan, dont ils ont traversé une étendue considérable : ce sont des vapeurs en dissolution plutôt que des froids piquants qu'ils y apportent. Il en est de même, à *fortiori*, de tous les vents compris entre la partie de l'ouest et celle du sud-ouest. Ces derniers, ainsi que ceux du nord-ouest, sont les plus pénétrés d'humidité et les plus violens; ils soufflent sur nos côtes les trois quarts de l'année. Ceux compris entre le N.-E. et le S.-S.-E. sont les plus secs ou les plus chauds; ils ne se font guère sentir avec quelque continuité que dans les mois de juin et de juillet. Quelquefois, dans les

mois de janvier et de février, le N.-E. souffle plusieurs jours de suite, et ce n'est qu'à ces conditions que l'intensité du froid est poussée, en dehors des points culminans du sol, jusqu'à la persistance de la glace.

La température ne descend guère dans le Finistère plus bas que 0 — 4°, et dans les plus fortes chaleurs de juillet et d'août ne dépasse que bien rarement 0 + 22°. Le *minimum* et le *maximum* ordinaires sont six degrés au-dessous, et dix-huit degrés au-dessus de zéro. Cependant, depuis quelques années, des altérations assez sensibles dans les anciennes conditions climatologiques se sont fait remarquer : les hivers, sans être plus froids, ont été moins humides; les chaleurs ont commencé plus tôt et se sont montrées de plus en plus continues. D'abord elles ont été interrompues, en mai et dans les premiers jours de juin, par des pluies fines et des brouillards. En 1833 et en 1834, cette variation s'est à peine aperçue; mais en 1836, sans dépasser le maximum signalé, les chaleurs se sont prolongées au-delà de l'époque accoutumée, et le manque d'eau dans les sources superficielles s'est fait sentir presque sur tous les points du département.

Du reste, ces modifications dans la température ne sont point chose nouvelle en Bretagne. M. Habasque, dans ses curieuses recherches sur le département des Côtes-du-Nord, a trouvé des documens qui prouvaient que, jusqu'à 1490, la culture de la vigne se faisait en grand sur les plateaux de ce département. Dans cette même année survint une épidémie qui fit mourir tous les vignerons; les ceps furent brûlés, et l'on abandonna cette culture. Essayée depuis, elle n'a pu réussir, et tout prouve que le climat ne permettrait plus de récolter du vin sur les coteaux des Côtes-du-Nord. Parmi les causes qui ont pu influer sur notre température, il faut surtout citer le déboisement de la Bretagne. Le Finistère était autrefois couvert de forêts, comme le prouvent les légendes du temps, et les montagnes d'Arhès spécialement, aujourd'hui stériles, étaient couronnées de bois séculaires. On n'a point assez pensé jusqu'à ce moment aux résultats atmosphériques et hygiéniques du déboisement. La destruction des forêts n'est point seulement une question d'économie politique, c'est une question sociale et politique. Demandons-nous, en présence de ces terres de l'Arhès desséchées et rendues stériles depuis qu'elles ont été dépouillées; en présence de cette population dégénérée qui semble s'être amaigrie comme le sol sur lequel elle vit; demandons-nous, au souvenir de ces changemens atmosphériques que nous avons vus se manifester dans le Finistère, et de l'épidémie terrible dont l'invasion a coïncidé avec ces altérations, si les défrichemens *quels qu'ils soient* sont toujours utiles, et s'il n'est point temps d'avoir égard à la constitution de la contrée; demandons-nous enfin si, pour notre département, ce n'est pas une nécessité que de respecter le peu d'arbres naturels qui la protégent encore.

Le caractère le plus remarquable de la végétation qui recouvre ce sol consiste plutôt dans l'abondance de chacune des essences qui y dominent que dans la belle qualité et la variété de ces essences : ce qui dépend sans doute de ce que la constitution naturellement vigoureuse et fertile de ce sol n'a été que peu secondée jusqu'à présent par les soins d'une intelligente agriculture. Ce reproche peut s'adresser surtout à notre économie forestière, où l'intervention de l'homme a plus fait pour détériorer que pour améliorer. Là est en effet la lenteur des dégâts, les longs délais nécessaires pour dénoncer les conséquences d'une pratique imprévoyante ou d'une négligence tout aussi aveugle.

La population du Finistère se compose de trois populations bien distinctes : celle des campagnes, celle des faubourgs, celle des villes; le paysan, le bas-peuple, le bourgeois. Dans aucun autre département peut-être la ligne de démarcation qui sépare la vie agricole de la vie urbaine n'est aussi tranchée. Nous en trouverons la cause dans la disposition même de la localité et des centres de civilisation qui s'y sont formés. Le bas-peuple et le bourgeois n'ont rien qui les distingue; la population des campagnes a seule conservé un caractère spécial et vraiment breton : c'est par conséquent d'elle que nous nous occuperons. Nous empruntons en grande partie ce qui va suivre à de précieuses notes qu'a bien voulu nous communiquer M. Gestin, médecin à Quimper.

L'énergie que le breton déploie dans tous les actes de sa vie organique se révèle en lui dès le berceau. L'époque de l'allaitement passée, l'enfant de nos campagnes est abandonné à lui-même. C'est sur la terre humide et pierreuse d'une chaumière mal close qu'il exerce ses premières forces; au milieu d'une fumée épaisse qui, faute d'issue couve-

nable, remplit la maison, et parmi les émanations putrides que laissent échapper les fumiers qui pourrissent à la porte, ou les excitans les plus énergiques alternent avec les miasmes formés par la malpropreté inhérente à un pareil encombrement, qu'il essaie ses premiers pas, ses premières sympathies, aussitôt que l'année dormeuse de sa première enfance, cette année ou il trouvait au moins dans le sommeil ou dans le sein maternel un refuge contre tant de principes hostiles à sa jeune organisation, a fait place à cette seconde période ou la vie de relation s'éveille, ou toutes les fonctions entrent en exercice, ou toutes les facultés absorbantes et assimilatrices augmentent d'intensité.

Ajoutez à ces conditions déjà si fâcheuses, la nourriture grossière sur laquelle les organes digestifs de l'enfant sont appelés à s'exercer pour ainsi dire sans transition : bouillies épaisses de sarrasin, soupe au porc frais ou fumé, lait aigre, fruit tombé, etc., etc. Si l'on compare cette alimentation même à celle des enfans d'ouvriers dans nos villes, on concevra quelle puissance d'organisation physique il faut à nos jeunes paysans pour résister à une pareille hygiène; aussi doit-on dire qu'il en meurt un grand nombre. Malheur à l'enfant qui entre dans cette période critique avec une complexion moins vivace, avec un développement plus tardif! l'insoucieuse imprévoyance de ses parens fera pour lui presque infailliblement ce que la barbare prévoyance de Sparte faisait pour les nouveaux nés trop débiles. Cependant le plus grand nombre échappe à cette crise. Alors ils se développent avec rapidité, et jusqu'à l'âge de 7 à 10 ans la fraicheur et la santé brillent sur leurs visages.

A cet age, de nouvelles épreuves leur sont réservées. Leur embonpoint se perd, leurs joues se creusent; les saillies musculaires, quoique en réalité moins proéminentes, se dessinent davantage; une teinte d'inquiete tristesse se répand sur leur physionomie; l'agilité et l'adresse des mouvemens font place à une lenteur, à une gaucherie toute particuliere; et c'est sans doute à l'ignorance des habitudes vicieuses qu'a déjà contractées à cet age l'adolescent des cités, non moins qu'aux travaux de force auxquels le jeune paysan commence alors à se livrer, qu'il doit le développement ultérieur de sa vigueur corporelle.

C'est ici que nous devons étudier l'influence que peut avoir sur tous les phénomènes subséquens l'alimentation ordinaire du paysan bas-breton. C'est à cette époque en effet que le tempérament mixte, bilieux, sanguin et musculaire commence à se dessiner chez lui; tempérament qui presque toujours témoigne d'une énergie profonde dans la vitalité : c'est alors que ses organes, doués de facultés assimilatrices extrêmement puissantes, demandent pour arriver à leurs dimensions intégrales une nourriture en rapport avec l'activité qu'ont prise toutes les fonctions, et principalement les fonctions digestives. Voyons donc d'abord de quoi se compose cette alimentation.

La nourriture de nos paysans se compose de seigle en petite quantité, d'orge et de sarrasin surtout pour les grains, et pour les légumes secs farineux, de haricots, de fèves et de pommes de terre, mais principalement de pommes de terre. Ce qui va suivre nous expliquera ce qu'on appelle trop légèrement peut-être leur opiniâtre entêtement, leur routine à ne vouloir point substituer à ces espèces si pauvres en gluten celle qui de toutes les productions végétales contient le plus de cette matière azotée.

Les alimens adoptés par le paysan breton demandent plus que tous les autres un long séjour dans l'estomac et dans les intestins, pour céder à la puissance absorbante et assimilatrice de tous les principes alibiles qu'ils contiennent. C'est donc un moyen économique de satisfaire leur faim, auquel ils tiennent et auquel ils auront raison de tenir, tant que leurs autres conditions d'existence resteront les mêmes. Ils sont en cela parfaitement d'accord avec la science qui dit de faire taire au meilleur marché possible *l'organe qui s'est chargé de porter la parole pour tous les autres*. Mais bien qu'ils soient parvenus, sans danger pour leur robuste constitution, à obtenir ce résultat au moyen d'un pain grossier, mal cuit, à peine levé, de galettes pesantes, de pâtes épaisses, etc., toujours paraît-il évident que la langueur de tous les phénomenes qui se révele chez l'enfant vers 10 ans tient à cette nutrition que l'on ne peut adopter impunément qu'après une longue habitude.

C'est que cette alimentation est presque exclusivement féculente (le bœuf et le porc frais ou salé n'y entrant qu'en faible proportion et dans des jours rares), et l'on sait que cette alimentation est la moins propre à faire résister l'homme à d'excessifs travaux, à le soutenir contre l'action

débilitante des températures basses et humides; l'on sait que son usage prolongé a pour effet de diminuer l'activité de toutes les fonctions, de celles du cerveau comme des autres organes; qu'il les calme, les ralentit, les engourdit toutes également. Ainsi, on le voit, les organes commencent par recevoir chez l'enfant breton une nourriture forte qui éveille de bonne heure son énergie native; puis quand vient l'âge où cette énergie demande à se développer en raison de ce qu'elle est déjà, où les fonctions tendent à s'activer proportionnément, les élémens que continue à fournir à l'organisme l'alimentation restent les mêmes, et ne sont plus en rapport avec le surcroît de vitalité qui est survenu : les organes reçoivent alors moins qu'ils ne demandent; ce sont les excitans nutritifs qui leur manquent.

La taille du finistérien est moyenne : nous verrons les différences qu'elle présente du centre à divers points du littoral. Nous savons l'influence du climat rude, à vicissitudes nombreuses, mais peu débilitantes sur l'énergie de sa vitalité. Les travaux pénibles auxquels il est continuellement exposé, travaux de bras et de corps, dirigent cette énergie principalement sur les organes locomoteurs et sur tout le système de la vie organique. Nous avons mentionné l'activité et la puissance de ses facultés digestives. Ses fonctions respiratoires ne se remplissent pas avec moins de facilité. Sa poitrine est large et fortement construite. Sa respiration est grande et peu précipitée. Le cou est court, la voix forte; les épaules, amplement effacées, présentent par leur charpente robuste des points d'appui solides à l'action des membres supérieurs, plus développés proportionnément que les inférieurs. Peu d'embonpoint; les muscles font partout saillie, et présentent dans leurs contractions une rigidité de fibre extraordinaire. L'aptitude aux exercices de force et de gymnastique est extrêmement remarquable. C'est dans les caractères de la circulation que l'on reconnaît surtout, chez le finistérien, la prédominance de la vie organique sur la vie de relation. Les contractions du cœur sont brusques, énergiques, mais lentes, et il faut une émotion bien profonde pour donner plus de vitesse aux battemens du pouls. Son système nerveux est étouffé par la puissance musculaire. Du reste, il n'est pas étonnant que la sensibilité externe, émoussée par la violence même des excitans atmosphériques dont elle subit incessamment l'action, par le contact des vêtemens les plus grossiers, par l'habitude continue des mêmes sensations, réagisse peu sur la sensibilité interne ou de perception.

Les dimensions de la tête sont assez considérables : celle-ci est bien saillie, et les rapports de la face au crâne sont tels qu'on les trouve chez toutes les races au point de développement le plus avancé. Le crâne est parcouru par plusieurs saillies qui contribuent avec la proéminence des pommettes à donner à cette partie du tronc une forme anguleuse et carrée, qui devient très-remarquable si on la compare à la tête ronde du normand. La plus forte et la plus constante de ces saillies, celle qui donne à la physionomie du type un caractère tout particulier, s'observe à la réunion du sommet du frontal avec la partie extérieure de la voûte symipitale. C'est un trait qu'ont bien saisi nos artistes du moyen âge ou de la renaissance, dans les ébauches naïves qu'ils nous ont laissées de ces saints de pierres dont ils ont chargé les croix et les calvaires de l'Armorique, à une époque de vie et d'effusion qui aujourd'hui est déjà bien loin de nous.

Les mains et les pieds sont rendus calleux par des exercices continuels, par l'absence de chaussures sur un sol rocailleux, humide et boueux, ou par l'usage de grossiers sabots en contact immédiat avec la peau nue, et sont peu sensibles au sentiment du toucher.

L'éducation du sens du goût est entièrement à faire chez le paysan du Finistère. La nature de son alimentation indique assez que l'état d'hébétude où il se trouve tient au défaut et non à l'excès de stimulation. Les résultats sont les mêmes; et son palais engourdi, insensible aux nuances, sans intelligence pour tout ce qui s'écarte du petit nombre de substances qui ont excité ses premières sensations, et auxquelles une longue habitude a borné ses perceptions, ne s'éveille qu'à l'appel des excitans les plus énergiques. Ceci explique son penchant pour les spiritueux, pour les vins les plus forts, les plus chargés en saveur et en couleur, ainsi que l'abus qu'il fait du tabac à fumer; le plus grossier lui suffit à peine, et ce bon sens instinctif qui se trouve chez lui toutes les fois qu'un besoin ressenti a mis en mouvement ses facultés, lui a fait chercher et trouver un suppléant dans les dimensions très-courtes qu'il donne au tuyau de sa pipe. L'impression de la chaleur ajoute ainsi à l'action du principe irritant du tabac. Mais cette

pratique, greffée sur une habitude vicieuse, a produit une nouvelle misère : c'est à elle qu'il faut rapporter les différences qui s'observent entre la denture de l'homme et celle de la femme des campagnes. Chez celle-ci, les dents se conservent en général blanches et bien rangées, tandis que chez les premiers elles sont vite jaunies et cariées. C'est cette habitude encore qui occasione cette espèce de caramine des lèvres, ces engorgemens squirreux des glandes salivaires, ce ptyalisme épuisant qui affecte si fréquemment nos campagnards d'un âge avancé. N'est-ce pas à la même cause, à ce besoin d'excitation du goût, qu'il faut attribuer cette autre habitude, également fâcheuse pour les dents, de manger tous leurs mets à une température que ne pourrait certainement supporter une membrane plus délicate ? Quant à nous, nous pensons que chez ces hommes, réduits à des proportions si minimes du nécessaire, il y a trop peu de place à la superfluité pour ne pas regarder tout phénomene qui s'y révèle comme une réponse à l'appel d'un besoin, non pas factice, de fantaisie ou d'imagination, mais d'un besoin matériel et senti.

La saleté engendre fréquemment la gale chez nos paysans bretons ; cependant cette maladie est moins commune dans nos campagnes depuis quelques années.

Nous pourrions ajouter aux notions que nous venons de donner la nomenclature des maladies connues dans le Finistère, mais cette nomenclature serait celle du dictionnaire de médecine. Ce que nous avons dit du climat et des habitudes suffit pour faire comprendre quelles sont les infirmités qui se représentent le plus souvent dans notre département. Nous n'avons point voulu d'ailleurs écrire une thèse médicale, mais seulement quelques considérations générales.

Le nombre des médecins établis dans le Finistère est peu considérable et hors de proportion avec les besoins de la population. Nos paysans ont peu de foi dans l'art de guérir, et s'en remettent le plus souvent à la volonté de Dieu. Cependant, la principale cause de leur répugnance à faire appeler des médecins est leur pauvreté. On avait parlé d'établir des médecins cantonnaux, payés par les départemens, et chargés de soigner gratuitement les pauvres ; cette institution serait un bienfait immense dans nos campagnes : elle détruirait l'influence des *rebouteurs* et des charlatans qui exploitent la crédulité des paysans, qu'ils extropient ou qu'ils tuent, et serait en même temps profitable à la civilisation.

Toutes les villes un peu importantes du Finistère ont des hospices. On en compte vingt dans tout le département ; mais la plupart sont loin de faire face aux besoins des localités, et ceux qui reçoivent des malades ne peuvent en admettre un nombre suffisant. Il règne d'ailleurs dans tous ces établissemens une tradition de dure parcimonie qui leur ôte beaucoup de leur utilité. On y reçoit le moins de malades possible, et c'est toujours à contre-cœur et comme y étant forcé qu'on ouvre les portes à la civière du moribond. Nous ne pourrions dire si les autres hôpitaux de la France mentent aussi ouvertement à l'esprit de leur fondation ; mais quant à ceux du Finistère, ils méritent à tous égards la répugnance que le peuple a pour eux.

Voici le tableau des secours accordés par les hospices civils de chaque arrondissement, eu égard à la population de ces arrondissemens :

On compte :

Dans l'arrondissement de Brest.	54 malades	16 incurables	24 orphelins, sur 10,000 habitans.
— — de Châteaulin.	5	3	1
— — de Morlaix.	18	8	9
— — de Quimper	33	13	4
— — de Quimperlé.	30	8	4

En étudiant le mouvement particulier des malades civils, des incurables, des orphelins et des militaires, on trouve que les hospices

de l'arrondissement de Brest donnent :	12 morts	72 sorties	sur 600 malades,	chaque malade comptant 38 journées.
— de Châteaulin . .	11	31	100	214
— de Morlaix. . . .	7	35	100	20
— de Quimper . . .	13	69	100	55
— de Quimperlé . .	12	20	100	200

L'état des recettes présente les ressources suivantes pour chaque hospice :

Pour l'arrondissement de Brest	214,346 fr.	14 c.
— — de Châteaulin	14,728	05
— — de Morlaix	92,927	67
— — de Quimper	69,007	67
— — de Quimperlé	22,690	01
Total	413,699	54

Le prix moyen de la journée de l'hospice est :

Dans l'arrondissement de Brest	» fr.	49 c.
— — de Châteaulin	»	62
— — de Morlaix	»	41
— — de Quimper	»	29
— — de Quimperlé	»	36

La variation de ces prix moyens est une chose remarquable. Comment se fait-il, par exemple, qu'à Châteaulin il est plus du double de ce qu'il est à Quimper? La vie matérielle n'est cependant point plus dispendieuse dans la première de ces villes que dans la seconde. Il faut donc que l'on dépense trop là-bas ou trop peu ici. Nous laissons à d'autres la solution de ce problème.

Il existe dans le département deux hospices pour les aliénés : l'un à Morlaix, destiné aux femmes; l'autre à Quimper, destiné aux hommes. Ces deux établissemens laissent beaucoup à désirer.

Il y a dans chaque arrondissement un hospice pour les enfans-trouvés. Ce service imposait au Finistère, en 1831, une charge de 112,996 fr.; en 1811, la dépense pour le même objet n'était que de 55,493 fr. Il faut attribuer cette immense augmentation *d'expositions* à la rentrée des garnisons dans nos villes et à la démoralisation qui en a été la suite.

Le prix moyen pour l'entretien de chacun de ces enfans varie de 70 à 77 fr., selon les arrondissemens.

CHAPITRE V.

Histoire Naturelle.

Première Section. — GÉOLOGIE.

Ce chapitre n'étant qu'une esquisse rapide de la composition et de la description des roches du département, je ne m'arrêterai que sur les points les plus intéressans.

Je mentionnerai à la suite de ce mémoire les minéraux qui, par leur exploitation, pourraient offrir quelques chances de succès aux spéculateurs; j'y joindrai une carte géologique indiquant par des nuances différentes les diverses espèces de terrains.

Le département du Finistère appartient à deux formations bien distinctes : l'une comprend tout le littoral situé au sud de Senin, Quimper et Locronan. Ce terrain est formé de roches dites primitives ou cristallines, *micaschistes*, *granits* et *gneiss*. On remarque cependant au milieu de ces roches quelques lambeaux de terrains de transition caractérisés par des brèches siliceuses, des grès quartzeux, de l'argile plastique et quelques petits bassins de terrains houillers.

L'autre partie est formée de roches calcinatrices, argile schistoïde, grauwacke, grès quartzeux impressionnés, etc. Elle appartient au terrain intermédiaire de transition. Cette formation embrasse tout l'intérieur du Finistère, plus une petite partie du littoral depuis Locronan jusqu'au Moulin-Blanc, près de Brest. Il est limité au sud par une ligne tirée de Locronan au Faouet, et au nord par une ligne se dirigeant du Moulin-Blanc à l'embouchure de la rivière de Morlaix. Au-delà de cette ligne, vers le nord, le terrain change de nouveau d'aspect. Les roches cristallines reparaissent et couvrent la surface du sol de Brest, Saint-Pol, Lesneven et des environs.

DESCRIPTION DES ROCHES PRIMITIVES.

Le granit est composé de fragmens de quartz, de feld-spath et de mica, dans les mêmes proportions. Il en existe dans le département un grand nombre de variétés dépendant de la nature, du volume des cristaux et de leur disposition dans la masse. Cette roche est la plus répandue sur le sol primitif. Plusieurs de ses fragmens sont susceptibles d'acquérir un poli

d'une beauté admirable. La bibliothèque de Quimper, dans sa collection minéralogique, en possède quelques échantillons. Quelques-uns de ceux existans aux environs de Quimper sont d'une texture serrée, difficiles à tailler; la partie dominante de leurs élémens est un feld-spath gris bleuâtre. On trouve aussi sur la côte nord-ouest de Brest, à Plouarzel et à l'Aber, un granit qui diffère du précédent par la couleur et la nature de sa base à feld-spath rose et blanc : il a servi à former la base de l'obélisque de Luxor. Les granits de Quimperlé méritent aussi notre attention; ils renferment des grenats et de la tourmaline; quelques-uns reçoivent le poli.

En se rapprochant de la côte, ces roches deviennent plus friables; le feld-spath et le quartz dominent dans leur composition. Ils passent souvent à la pegmatite. Ces granits sont quelquefois traversés par des veines de quartz hyalin et des fragmens de quartz fétide; ils renferment aussi de grandes lames de mica argenté et des cristaux de feld-spath blanc. La tourmaline est souvent tellement confondue avec les élémens de cette roche, qu'on n'aperçoit plus de cristallisation.

DES GNEISS.

Cette roche diffère peu de la première par sa composition. Le mica y est plus abondant; sa texture feuilletée ou plutôt fissile la fait distinguer du granit. Sa stratification est assez régulière : elle marche de l'est à l'ouest, plongeant au sud; elle est moins répandue que le granit; il en existe de diverses espèces, de grises, de brunes et de rouges. Elle forme des montagnes de peu d'étendue, se lie et se confond tellement avec le granit qu'il est difficile de la distinguer à Logonan, route de Concarneau, etc.

MICASCHISTES.

Ces roches se font remarquer par leur cristallisation et par les différentes nuances auxquelles elles passent successivement. Elles sont souvent traversées par des veines et des blocs de quartz, des filons de diorites et d'eurites; leur couleur varie du gris au bleu, au jaune et au blanc argenté, d'une texture schisteuse et souvent quartzeuse. En se rapprochant du bourg de Coray, ces schistes deviennent d'un gris jaunâtre satiné. C'est dans ces micaschistes que se trouvent abondamment la staurotide manganésifère, dite pierre de croix, et les naudules de quartz, assez semblables par la forme aux staurotides. Je ferai remarquer qu'à la limite des terrains primitifs, dans cette partie du département, le schiste satiné, de nuances variables, se rencontre souvent près de Bonescat, en Plogonnec ou Piniti, route de Quimper à Briec; près de Coray et sur la route de Scaër à Gourin. Dans quelques autres lieux on observe dans les micaschistes de petits points brillans d'une apparence métallique; je les regarde comme des mâcles.

La formation micaschisteuse occupe une assez grande étendue dans le département : elle marche de l'est à l'ouest; les strates plongent au nord et sont quelquefois très-ondulées; aussi les montagnes présentent-elles des contours arrondis et ondoyans; on n'y remarque point de saillies fort élevées; elles se terminent en plateaux peu étendus, disposés par groupes, alternant avec les granits et les gneiss. Leur pente très-rapide est coupée par de nombreux ravins dont les vallées étroites offrent peu d'étendue.

DESCRIPTION DES DIVERSES ROCHES CRISTALLINES, AMPHIBOLITES, DIORITES ET EURITES QUI SE TROUVENT INTERPOSÉES DANS LES TERRAINS MASSIFS.

Elles sont en petit nombre. La formation la plus considérable est celle de Kerfeunteun, dans la vallée du Lock et de Kermorvan; elle s'étend depuis le moulin des Salles, sur le Steyr, jusqu'au village de Penhoat, sur les bords de l'Odet. Son étendue en longueur est de près de trois quarts de lieues; elle a peu de largeur. Bornées au nord par des granits, et au sud par des micaschistes, ces amphibolites sont quelquefois disposées par groupes au village de Kermorvan et de Penhoat. Leurs couleurs varient du vert au noir et au bleu; elles sont composées de feld-spath, de quartz, d'un peu de mica et de beaucoup d'amphibole confusément disséminée dans la roche, et souvent en cristaux prismatiques. On distingue à la loupe quelques parcelles de sulfate de fer. Il existe encore des eurites et des diorites compactes, schistoïdes et orbiculaires près de Concarneau, à Saint-Marène, sur l'Odet, à Saint-Alouarn, à la chapelle de la Lorette, à Tréouson, commune de Kerfeunteun, à Pouldreuzic et à Saint-Germain, etc.

DESCRIPTION DES TERRAINS HOUILLIERS.

Cette formation peu étendue est disposée par petits bassins au milieu des granits et des micaschistes. C'est entre ces montagnes que se trouve, au cap Sizun, dans la vallée des Trépassés, près de la baie qui porte ce nom, un lambeau de terrain houillier. Les grès et les schistes qui le caractérisent n'ont aucune ressemblance avec ceux des terrains houilliers de Quimper ; ils sont très-bitumineux. Les schistes sont noirs et bruns, avec empreintes de diverses espèces de plantes, des calamites, des fougeres et autres monocotylédones. Les couches marchent de l'est à l'ouest et s'inclinent au sud. Le poudingue s'y rencontre rarement ; il est formé de petits galets quartzeux et conserve un aspect bleuâtre assez semblable au micaschiste qui lui sert de limite dans la partie sud. La houille est de bonne qualité et donne par la combustion un cook léger.

Le terrain houillier que je signale dans la commune de Crozon avait été demandé en concession, sous la république, par le citoyen Bert, officier de marine. La mort vint surprendre cet officier et l'empêcha de donner suite à ses recherches. Depuis cette époque, plusieurs géologues et spéculateurs cherchèrent à retrouver des traces de ce combustible ; ils ne réussirent point. Ce fut au mois de février dernier que M. Dumarhallach, fils, conduit par les observations de quelques habitans du pays, ou plutot par un heureux hasard, se dirigea vers le nord de la baie de Dinan et trouva quelques fragmens de houille d'assez mauvaise qualité. Peu de jours après, j'y fus conduit par M. le Bastard de Mesmeur, propriétaire dans cette commune. J'y trouvai, en effet, les traces de ce combustible au milieu des grès quartzeux en tout semblables à ceux des montagnes Noires et des montagnes d'Arhes. Cette houille me paraît avoir beaucoup d'analogie avec l'anthracite. Elle brûle avec flamme et donne un résidu de 30 à 40 pour cent. Les couches, ou plutôt les filons que j'ai rencontrés au milieu de l'excavation des roches quartzeuses, ont quelquefois une hauteur de plusieurs mètres et une épaisseur de quelques pouces seulement. La direction des roches est de l'est à l'ouest ; la houille est toujours mêlée de petits fragmens de grès rougeâtres non impressionnés. Le schiste bitumineux ne s'y rencontre jamais. Il est difficile de pouvoir assigner les limites de cette formation ; le terrain est recouvert d'une couche fort épaisse de sable fin qui ne laisse point apercevoir les roches quand on s'éloigne du rivage. La disposition de la vallée de Dinan et de Kerguinet me fait penser que les couches de houille, s'il en existe, s'étendent dans cette vallée.

Les travaux de recherche furent entrepris avant la révolution de 89, sous la direction de M. Gravin ; ils furent abandonnés, après de nombreuses recherches, sans qu'on puisse en connaître le motif. Si l'on en croit les habitans du pays, la révolution en fut seule cause, et les actionnaires abandonnèrent au moment où ils allaient recevoir le prix de leurs travaux. On retira du puits, à cette époque, plusieurs barriques de charbon. D'après quelques autres, la quantité de combustible ne pouvant couvrir les frais d'exploitation, les actionnaires dégoûtés abandonnèrent leurs recherches.

On pense plus généralement que les travaux furent abandonnés en raison de la difficulté qu'on éprouvait à se rendre maître des eaux. Ce fut vers la fin de 1833, dans une course minéralogique que je fis avec M. Lorieux, que nous constatâmes l'existence de ce terrain houillier perdu pour l'industrie. Par des travaux peu dispendieux on eût pu arriver à la connaissance parfaite de ce bassin. Les recherches faites jusqu'à ce jour consistent en un puits poussé à une profondeur de 400 pieds, et deux galeries, l'une au sud, l'autre au nord. A quelques lieues de ce point, en se dirigeant vers l'est, on arrive à la formation houillière de Kerfeunteun. Les grès et les schistes qui caractérisent ce bassin sont semblables à ceux des terrains houilliers connus jusqu'à ce jour. Les grès de la surface sont à gros grains, offrant peu de cohérence, quelquefois chargés de bitume, et souvent d'un gris sale et jaunâtre. Le poudingue ne s'y rencontre jamais ; le schiste est assez rare. On continue avec activité les travaux commencés depuis un an. On a reconnu deux couches de houille, l'une au puits de la Garène, à six pieds de profondeur ; elle n'est pas de très-bonne qualité ; son épaisseur est de 8 à 9 pouces ; on espère qu'elle augmentera de qualité à une plus grande profondeur. L'autre couche a été rencontrée au puits de Saint-Eugène, près de la Lorette, à 144 pieds ; la houille est supérieure, mais n'a pas d'épaisseur : cette découverte donne beaucoup d'espoir. Les couches dans ce bassin marchent du nord au sud et s'inclinent à l'ouest.

C'est sous les murs de la ville de Quimper, au confluent de l'Odet et du Steyr, qu'est situé le troisième bassin houillier ; il est peu éloigné de celui de Kerfeunteun, et séparé de ce dernier par des granits, des micaschistes et les amphibolites de Kermorvan. Son étendue est de trois quarts de lieue de long sur une demi-lieue de large ; il est formé de schiste et de poudingue à gros galets ; les empreintes de végétaux y sont rares. Plusieurs compagnies ont échoué dans leurs recherches. Aucune couche de houille n'a été traversée jusqu'à ce jour. Quelques barriques de combustible ont été extraites des divers puits et galeries pratiqués sur différens points par les concessionnaires. Les premières fouilles furent faites par M. Mathieu, en 1752, vers le chemin de Coray ; puis ensuite reprises en 1772, par la compagnie de Poullaouen, qui les abandonna après quelques recherches infructueuses. La marine s'en empara, et les travaux furent dirigés par M. Cormier sans plus de succès. La compagnie de Pont-Kalec explore sur un autre point. Un des puits creusé dans la lande de Cuzon est à près de 400 pieds de profondeur ; on traverse en ce moment un schiste noir très-friable, sans liaison. Les nombreux travaux faits jusqu'à ce jour me portent à croire qu'il n'existe pas de houille exploitable dans ce bassin.

On trouve encore, au milieu des roches primitives, au moulin du Pont, près de l'embouchure de l'Odet, une formation peu étendue de terrain de transition. Il est caractérisé par des brèches et des grès quartzeux qui se rencontrent à la limite de ce terrain. L'argile plastique forme par groupe la partie supérieure, et alterne avec des couches d'un sable fin. Nos fabriquans de poterie font usage de cette terre et obtiennent des grès réfactaires de la plus grande beauté. Cette argile est peu colorée, composée de silice, d'alumine, d'eau et de quelques traces d'oxide de fer. Elle fait parfaitement pâte avec l'eau. On n'y trouve point de corps organisés, mais on rencontre souvent des nodules de fer pyriteux de grosseur variable, facilement décomposables à l'air. Le phosphate de fer azuré est rare ; on en rencontre à Toulven quelques efflorescences.

BLOCS DE GRANITS RÉPANDUS SUR LA SURFACE DU SOL PRIMITIF.

Avant de passer à la description des terrains de sédimens, je crois devoir parler des blocs de granit qui se trouvent disposés par groupes sur les terres meubles des environs de Pont-Aven et de Trégunc. Je regarde ces roches comme analogues aux blocs erratiques décrits par plusieurs géologues et répandus sur plusieurs parties de la surface du globe. Ceux de Pont-Aven et de Trégunc sont d'une grande dimension et en grand nombre, entassés quelquefois les uns sur les autres. Ils ont sans doute appartenu aux terrains massifs qui bordent nos côtes, et en ont été détachés à des époques qu'il nous est impossible de déterminer.

Mille fables ont été créées par les habitans des campagnes voisines au sujet de ces pierres. Les ossemens humains que l'on rencontre quelquefois près de ces roches pourraient faire penser qu'elles ont servi de pierres tumulaires aux anciens habitans de l'Armorique.

MINÉRAUX QUE L'ON RENCONTRE DISSÉMINÉS DANS LES TERRAINS PRIMITIFS.

Ils sont en petit nombre et de peu d'importance pour les arts. La tourmaline et l'amphibole s'y rencontrent fréquemment, quelquefois en cristaux très-réguliers. A Combrit et près de Concarneau, on observe aussi des grenats ; dans les granits de Quimperlé et du cap Couz, quelques oxides de fer. Dans la commune de Kerfeunteun, peu riche pour l'exploitation, on observe également du carbure et du sulfure de fer dans les micaschistes de Pont-Croix, et un silicate de manganèse près de Coray, dans le stanschiste. Il y a quelques années qu'on observa dans la pegmatite du mont Fragis, près de Quimper, un filon d'antimoine dont l'analyse, faite par M. Châtelain, pharmacien en chef de la marine, donnait 59 pour cent ; c'est le seul métal qui puisse fixer l'attention.

DESCRIPTION DES TERRAINS DE TRANSITION.

Les roches qui composent ces terrains sont d'une texture plus ou moins fissile, à feuillets minces et contournés, quelquefois d'une nature compacte, à grains de grosseur variable. Dans quelques parties du département, la structure schisteuse augmente graduellement, et devient d'une nature si fine que ces roches perdent tout-à-fait le caractère arénacé et passent à l'état d'ardoises, parmi lesquelles on rencontre l'ampélite graphique, quelques roches amygdalines, des schistes striés et rubanés. En général la structure schisteuse oc-

DESCRIPTION DES TERRAINS HOUILLIERS.

Cette formation peu étendue est disposée par petits bassins au milieu des granits et des micaschistes. C'est entre ces montagnes que se trouve, au cap Sizun, dans la vallée des Trépassés, près de la baie qui porte ce nom, un lambeau de terrain houillier. Les grès et les schistes qui le caractérisent n'ont aucune ressemblance avec ceux des terrains houilliers de Quimper ; ils sont très-bitumineux. Les schistes sont noirs et bruns, avec empreintes de diverses espèces de plantes, des calamites, des fougères et autres monocotylédones. Les couches marchent de l'est à l'ouest et s'inclinent au sud. Le poudingue s'y rencontre rarement ; il est formé de petits galets quartzeux et conserve un aspect bleuâtre assez semblable au micaschiste qui lui sert de limite dans la partie sud. La houille est de bonne qualité et donne par la combustion un cook léger.

Le terrain houillier que je signale dans la commune de Crozon avait été demandé en concession, sous la république, par le citoyen Bert, officier de marine. La mort vint surprendre cet officier et l'empêcha de donner suite à ses recherches. Depuis cette époque, plusieurs géologues et spéculateurs cherchèrent à retrouver des traces de ce combustible ; ils ne réussirent point. Ce fut au mois de février dernier que M. Dumarhallac'h, fils, conduit par les observations de quelques habitans du pays, ou plutot par un heureux hasard, se dirigea vers le nord de la baie de Dinan et trouva quelques fragmens de houille d'assez mauvaise qualité. Peu de jours après, j'y fus conduit par M. le Bastard de Mesmeur, propriétaire dans cette commune. J'y trouvai, en effet, les traces de ce combustible au milieu des grès quartzeux en tout semblables à ceux des montagnes Noires et des montagnes d'Arhes. Cette houille me paraît avoir beaucoup d'analogie avec l'anthracite. Elle brûle avec flamme et donne un résidu de 30 à 40 pour cent. Les couches, ou plutôt les filons que j'ai rencontrés au milieu de l'excavation des roches quartzeuses, ont quelquefois une hauteur de plusieurs mètres et une épaisseur de quelques pouces seulement. La direction des roches est de l'est à l'ouest ; la houille est toujours mêlée de petits fragmens de grès rougeâtres non impressionnés. Le schiste bitumineux ne s'y rencontre jamais. Il est difficile de pouvoir assigner les limites de cette formation ; le terrain est recouvert d'une couche fort épaisse de sable fin qui ne laisse point apercevoir les roches quand on s'éloigne du rivage. La disposition de la vallée de Dinan et de Kerguinet me fait penser que les couches de houille, s'il en existe, s'étendent dans cette vallée.

Les travaux de recherche furent entrepris avant la révolution de 89, sous la direction de M. Gravin ; ils furent abandonnés, après de nombreuses recherches, sans qu'on puisse en connaître le motif. Si l'on en croit les habitans du pays, la révolution en fut seule cause, et les actionnaires abandonnèrent au moment où ils allaient recevoir le prix de leurs travaux. On retira du puits, à cette époque, plusieurs barriques de charbon. D'après quelques autres, la quantité de combustible ne pouvant couvrir les frais d'exploitation, les actionnaires dégoûtés abandonnèrent leurs recherches.

On pense plus généralement que les travaux furent abandonnés en raison de la difficulté qu'on éprouvait à se rendre maître des eaux. Ce fut vers la fin de 1833, dans une course minéralogique que je fis avec M. Lorieux, que nous constatâmes l'existence de ce terrain houillier perdu pour l'industrie. Par des travaux peu dispendieux on eût pu arriver à la connaissance parfaite de ce bassin. Les recherches faites jusqu'à ce jour consistent en un puits poussé à une profondeur de 400 pieds, et deux galeries, l'une au sud, l'autre au nord. A quelques lieues de ce point, en se dirigeant vers l'est, on arrive à la formation houillière de Kerfeunteun. Les grès et les schistes qui caractérisent ce bassin sont semblables à ceux des terrains houilliers connus jusqu'à ce jour. Les grès de la surface sont à gros grains, offrant peu de cohérence, quelquefois chargés de bitume, et souvent d'un gris sale et jaunâtre. Le poudingue ne s'y rencontre jamais ; le schiste est assez rare. On continue avec activité les travaux commencés depuis un an. On a reconnu deux couches de houille, l'une au puits de la Garène, à six pieds de profondeur ; elle n'est pas de très-bonne qualité ; son épaisseur est de 8 à 9 pouces ; on espère qu'elle augmentera de qualité à une plus grande profondeur. L'autre couche a été rencontrée au puits de Saint-Eugène, près de la Lorette, à 144 pieds ; la houille est supérieure, mais n'a pas d'épaisseur : cette découverte donne beaucoup d'espoir. Les couches dans ce bassin marchent du nord au sud et s'inclinent à l'ouest.

» — Regardez-moi bien, jeune femme; oh! regardez-moi bien, et prenez garde si vous me connaissez!...

» Quand il arriva chez son frère, il dit bonjour et joie dans cette maison : — Mon frère, où est ma femme que je vous avais confiée?

» — Prenez un fauteuil et asseyez-vous, mon frère; votre femme est sortie, mais bientôt vous la reverrez.

» — Non, dit l'homme de guerre, elle n'est pas sortie; mais je l'ai trouvée dans les landes qui gardait les moutons.

» Honte à toi, mon frère! Si je ne respectais la maison de mon père et de ma mère, j'aurais lavé ton injustice dans ton sang. »

CHAPITRE IV.

Hygiène, Statistique Médicale, etc.

Le Finistère, considéré d'une manière absolue, est montueux plutôt que montagneux ; nous donnerons dans le chapitre suivant des détails sur sa constitution géologique. Quant à sa climatologie, toutes ses qualités, bonnes ou mauvaises, c'est à la mer que le Finistère en est redevable. C'est elle qui contribue, avec les nombreuses anfractuosités des vallées, à donner à la météorologie de notre département toutes ses variations ; elle qui, malgré cette violence et ces vicissitudes, maintient dans l'atmosphère un caractère généralement tempéré. Si c'est aux vapeurs abandonnées par la mer que la Basse-Bretagne doit ce ciel gris et nébuleux auquel les étrangers adressent tant de reproches, c'est à leur humide fraîcheur qu'elle doit l'abondance de ses eaux, la riche verdure de ses bois. C'est la mer qui répand si souvent autour de notre pays cette atmosphère brumeuse dont elle corrige en même temps l'action atonique et trop relâchante, en y mêlant incessamment ces principes salins, ces émanations électriques, cet excès d'oxigène que les vents, l'évaporation, une décomposition continue, font à chaque instant jaillir de son sein. C'est à la mer enfin que cette vieille terre des bas-bretons doit le trait le plus saillant de sa physionomie, trait sévère, mais sublime, qui n'est pas sa moindre beauté, et qui peut-être n'établit pas la moins frappante analogie dans les rapports physiologiques du tempérament de la contrée avec la constitution de ses robustes et opiniâtres enfans.

Pour juger combien sa position géographique et sa structure influent sur la météorologie du Finistère, il suffit de jeter un coup d'œil, à l'est, sur le climat si doux, si uniforme de l'Autriche ; à l'ouest, sur le climat si rude et si froid de Terre-Neuve, en prenant les parties de ces contrées situées sous la même latitude que nous. L'Autriche, essentiellement continentale, est protégée par une ceinture de montagnes contre l'inclémence des vents ; Terre-Neuve est au contraire exposée de tous côtés à leur action, et le plus fréquemment aux vents du nord et de l'ouest qui, traversant l'Amérique septentrionale, poussent incessamment devant eux, vers les attérages de l'île, les glaces de l'Udson et du Saint-Laurent, les brouillards du Labrador. Au contraire, lorsque ces mêmes vents du nord à l'ouest battent sur nos côtes, c'est chargés des molécules aqueuses soustraites à l'Océan, dont ils ont traversé une étendue considérable : ce sont des vapeurs en dissolution plutôt que des froids piquants qu'ils y apportent. Il en est de même, à *fortiori*, de tous les vents compris entre la partie de l'ouest et celle du sud-ouest. Ces derniers, ainsi que ceux du nord-ouest, sont les plus pénétrés d'humidité et les plus violens ; ils soufflent sur nos côtes les trois quarts de l'année. Ceux compris entre le N.-E. et le S.-S.-E. sont les plus secs ou les plus chauds ; ils ne se font guère sentir avec quelque continuité que dans les mois de juin et de juillet. Quelquefois, dans les

étendue. Son apparition est antérieure aux porphyres. Il traverse la grande route de Morlaix à Carhaix, et s'étend jusqu'au bourg de Guerlesquin. Ce granit est à gros grains, très-feld-spathique, peu cohérent. On en rencontre en gros blocs détachés aux environs du Huelgoat et de Saint-Herbot.

On observe encore dans les terrains de sédimens quelques roches amygdaloïdes avec l'actinote fibreux, des filons de psammite rouge, la roche verte à base d'eurite qui traverse les travaux du Huelgoat.

La grande irrégularité qui existe à la surface de cette contrée, et le grand nombre de roches pyrogènes qui, à différentes époques, ont traversé le terrain de sédiment et les granits, donnent à penser que ce département a long-temps été tourmenté. De plus, la chaîne des montagnes Noires et des montagnes d'Arhès a dû nécessairement influer beaucoup sur la direction des couches de ce terrain; aussi suivent-elles à peu près toutes la même direction que les montagnes. Elles ont une tendance vers la direction est et ouest.

MINÉRAUX DISSÉMINÉS DANS CES TERRAINS.

Ce sont en général les plus riches en substances métalliques. Le fameux filon de Guanaxuato (Nouvelle-Espagne), qui produit année commune 556,000 marcs d'argent, appartient à cette formation. On y trouve aussi des filons de cuivre pyriteux et d'étain. Les minéraux connus jusqu'à ce jour dans le département sont en petit nombre. Les filons de galène argentifère du Huelgoat et de Poullaouen, dont la description a été donnée dans le *Journal des Mines* par plusieurs de nos ingénieurs, sont les plus considérables. On trouve encore le même minérai à Rumingol, près du Faou. On rencontre aussi des sulfures et des oxides de fer sur plusieurs points du département, dans la commune de Briec, sur le Ménéquelek, près de Châteaulin, etc. Il existe aussi près de cette ville les restes d'une usine de ce genre et en grande quantité des scories de fer. Les habitans n'ont pu me donner aucun renseignement sur l'existence de cette forge. On observe, près du bourg de Laz, du fer oligiste en assez grande quantité. Sur la route de Ménez-Hom à Châteaulin, j'ai rencontré des fragmens de pierre contenant de la blende et quelques mauvais échantillons de sulfure de fer et de cuivre.

Les tourbières des montagnes d'Arhès, dans les marais du mont Saint-Michel et des montagnes Noires, sont de trop peu d'intérêt pour en donner ici la description. Les malheureux qui habitent les environs de ces tourbières s'en servent comme bois de chauffage.

NOTA. Ce chapitre appartient en entier à M. Bourassin, pharmacien à Quimper, également auteur de la carte géologique que nous joignons à son mémoire.

Deuxième Section. — BOTANIQUE.

Après avoir fait connaître la géologie du Finistère, il nous reste à étudier sa botanique et sa zoologie. Nous regrettons vivement que les notes qui nous ont été fournies à cet égard ne soient pas aussi complètes que nous l'aurions désiré; telles qu'elles sont, cependant, nous les croyons curieuses et utiles.

Nous devons à la complaisance de M. Pogam, employé au jardin botanique de Brest, la liste des plantes phanérogames qui suit. M. le colonel Dudresnay a eu la bonté de nous communiquer le fruit de ses longues et consciencieuses études en nous donnant la liste des plantes hydrophiles. Enfin M. Hesse nous a fourni tous les détails relatifs à la zoologie. Il a pourtant été aidé dans son travail par les notes de M. le Borgne de Kermorvan, savant naturaliste de Quimper. M. Gand, officier de marine en retraite à Lorient, a eu aussi la bonté de revoir le mémoire de M. Collard des Cherru, relativement aux testacés marins, terrestres et fluviatiles du Finistère.

PARAGRAPHE Ier. — Cryptogames et Phanérogames.

Dans l'établissement de cette nomenclature des plantes que l'on trouve le plus communément sur les différens points du Finistère, et principalement aux environs de Brest, voici les règles que nous nous sommes tracées :

1° Nous avons adopté la méthode de la classification suivie dans la *Flore Française*, par MM. Lamark et Decandalle, parce qu'elle est la plus généralement consultée dans les recherches botaniques de cette contrée.

2° Nous n'y avons fait entrer que les plantes que nous avions déterminées nous-mêmes dans nos herborisations.

3° Nous avons évité d'y comprendre, comme l'avait fait Cambry, les nombreuses plantes et les arbres étrangers qui depuis une trentaine d'années se sont répandus dans différentes parties du Finistère, grace aux soins de MM. Laurent, Dubosc, Paugam, père, et autres amis de la science et de l'horticulture, qui les premiers les ont recueillis, conservés et propagés dans les jardins botaniques de Brest, de Quimper, ou dans les jardins particuliers.

4° Nous n'avons pas cru par conséquent devoir y mentionner plusieurs végétaux exotiques que l'on ne trouve encore que dans quelques lieux soumis à une culture très-soignée, et dont la plupart du reste s'accommodent beaucoup mieux de notre constitution atmosphérique qu'ils ne pourraient le faire de celle de l'intérieur de la France, vu la rigueur plus grande des hivers dans ces dernières localités : tels sont les magnolia, les lyriodendrum et en général toutes les plantes de l'Amérique septentrionale, ainsi que celles d'une partie de l'Australasie.

5° Quant aux plantes que la culture a modifiées, ou qu'elle sert à multiplier, mais qui sont d'une utilité journalière, et que l'on trouve très-répandues sur les divers points du département, comme par exemple dans les *graminées*, l'avena sativa, le triticum sativum, l'hordeum vulgare ; dans les *solanées*, le solanum tuberosum; dans les *ombellifères*, le daucus carotta ; dans les *crucifères*, le brassica oleracea ; et dans les *conifères*, presque tous les *pinus*, etc. Elles tiennent une place trop considérable dans les produits agricoles du Finistère pour que nous les ayons passées sous silence. Seulement par le mot CULTIVÉ, mis à la suite de chacune d'elles, nous avons cru devoir désigner à quel état on les rencontre actuellement sur notre sol.

6° Enfin, parmi les plantes qui y croissent spontanément, nous avons pensé qu'il pourrait être utile d'attacher à chacune de celles qui ne viennent pas partout indifféremment l'indication de la localité où nous les avons le plus fréquemment observées nous-mêmes. L'adjectif COMMUN spécifie les espèces que nous avons rencontrées à peu près partout.

Nous sommes loin de prétendre faire connaître par cette nomenclature toute la flore terrestre du Finistère. Nous l'avons donnée ici parce qu'elle est le résultat de nos propres recherches, et que, telle qu'elle est, nous la croyons si non complète, du moins bien ordonnée, sévère dans le choix de ses espèces, dégagée des productions étrangères, et par conséquent propre à donner une idée de la physionomie végétale du département. Nous espérons que d'autres mieux placés ou plus heureux publieront bientôt comme nous le fruit de leurs investigations, et contribueront ainsi à offrir aux yeux de tous le tableau de cette intéressante partie de notre histoire naturelle.

FOUGÈRES

Hymenophylum tunbridgense,	Saint-Jean-Plougastel.
Pteris aquilina,	commune.
Blechnum spicant,	lieux ombragés.
Scolopendrium officinale,	*idem.*
Asplenium lanceolatum,	*idem*
Asplenium trichomanes,	*idem.*
Asplenium marinum,	rochers maritimes.
Asplenium ruta-muraria,	environs du Faou.
Asplenium adianthum-nigrum,	lieux ombragés.
Aspidium montanum,	au vallon.
Athyrium filix-femina,	Plougastel ; Crozon.

étendue. Son apparition est antérieure aux porphyres. Il traverse la grande route de Morlaix à Carhaix, et s'étend jusqu'au bourg de Guerlesquin. Ce granit est à gros grains, très-feld-spathique, peu cohérent. On en rencontre en gros blocs détachés aux environs du Huelgoat et de Saint-Herbot.

On observe encore dans les terrains de sédimens quelques roches amygdaloïdes avec l'actinote fibreux, des filons de psammite rouge, la roche verte à base d'eurite qui traverse les travaux du Huelgoat.

La grande irrégularité qui existe à la surface de cette contrée, et le grand nombre de roches pyrogènes qui, à différentes époques, ont traversé le terrain de sédiment et les granits, donnent à penser que ce département a long-temps été tourmenté. De plus, la chaîne des montagnes Noires et des montagnes d'Arhès a dû nécessairement influer beaucoup sur la direction des couches de ce terrain; aussi suivent-elles à peu près toutes la même direction que les montagnes. Elles ont une tendance vers la direction est et ouest.

MINÉRAUX DISSÉMINÉS DANS CES TERRAINS.

Ce sont en général les plus riches en substances métalliques. Le fameux filon de Guanaxuato (Nouvelle-Espagne), qui produit année commune 556,000 marcs d'argent, appartient à cette formation. On y trouve aussi des filons de cuivre pyriteux et d'étain. Les minéraux connus jusqu'à ce jour dans le département sont en petit nombre. Les filons de galène argentifère du Huelgoat et de Poullaouen, dont la description a été donnée dans le *Journal des Mines* par plusieurs de nos ingénieurs, sont les plus considérables. On trouve encore le même minérai à Rumingol, près du Faou. On rencontre aussi des sulfures et des oxides de fer sur plusieurs points du département, dans la commune de Briec, sur le Ménéquelek, près de Châteaulin, etc. Il existe aussi près de cette ville les restes d'une usine de ce genre et en grande quantité des scories de fer. Les habitans n'ont pu me donner aucun renseignement sur l'existence de cette forge. On observe, près du bourg de Laz, du fer oligiste en assez grande quantité. Sur la route de Ménez-Hom à Châteaulin, j'ai rencontré des fragmens de pierre contenant de la blende et quelques mauvais échantillons de sulfure de fer et de cuivre.

Les tourbières des montagnes d'Arhès, dans les marais du mont Saint-Michel et des montagnes Noires, sont de trop peu d'intérêt pour en donner ici la description. Les malheureux qui habitent les environs de ces tourbières s'en servent comme bois de chauffage.

NOTA. Ce chapitre appartient en entier à M. Bourassin, pharmacien à Quimper, également auteur de la carte géologique que nous joignons à son mémoire.

Deuxième Section. — BOTANIQUE.

Après avoir fait connaître la géologie du Finistère, il nous reste à étudier sa botanique et sa zoologie. Nous regrettons vivement que les notes qui nous ont été fournies à cet égard ne soient pas aussi complètes que nous l'aurions désiré; telles qu'elles sont, cependant, nous les croyons curieuses et utiles.

Nous devons à la complaisance de M. Pogam, employé au jardin botanique de Brest, la liste des plantes phanérogames qui suit. M. le colonel Dudresnay a eu la bonté de nous communiquer le fruit de ses longues et consciencieuses études en nous donnant la liste des plantes hydrophiles. Enfin M. Hesse nous a fourni tous les détails relatifs à la zoologie. Il a pourtant été aidé dans son travail par les notes de M. le Borgne de Kermorvan, savant naturaliste de Quimper. M. Gand, officier de marine en retraite à Lorient, a eu aussi la bonté de revoir le mémoire de M. Collard des Cherru, relativement aux testacés marins, terrestres et fluviatiles du Finistère.

PARAGRAPHE Ier. — Cryptogames et Phanérogames.

Dans l'établissement de cette nomenclature des plantes que l'on trouve le plus communément sur les différens points du Finistère, et principalement aux environs de Brest, voici les règles que nous nous sommes tracées :

1° Nous avons adopté la méthode de la classification suivie dans la *Flore Française*, par MM. Lamark et Decandalle, parce qu'elle est la plus généralement consultée dans les recherches botaniques de cette contrée.

2° Nous n'y avons fait entrer que les plantes que nous avions déterminées nous-mêmes dans nos herborisations.

3° Nous avons évité d'y comprendre, comme l'avait fait Cambry, les nombreuses plantes et les arbres étrangers qui depuis une trentaine d'années se sont répandus dans différentes parties du Finistère, grace aux soins de MM. Laurent, Dubosc, Paugam, père, et autres amis de la science et de l'horticulture, qui les premiers les ont recueillis, conservés et propagés dans les jardins botaniques de Brest, de Quimper, ou dans les jardins particuliers.

4° Nous n'avons pas cru par conséquent devoir y mentionner plusieurs végétaux exotiques que l'on ne trouve encore que dans quelques lieux soumis à une culture très-soignée, et dont la plupart du reste s'accommodent beaucoup mieux de notre constitution atmosphérique qu'ils ne pourraient le faire de celle de l'intérieur de la France, vu la rigueur plus grande des hivers dans ces dernières localités : tels sont les magnolia, les lyriodendrum et en général toutes les plantes de l'Amérique septentrionale, ainsi que celles d'une partie de l'Australasie.

5° Quant aux plantes que la culture a modifiées, ou qu'elle sert à multiplier, mais qui sont d'une utilité journaliere, et que l'on trouve très-répandues sur les divers points du département, comme par exemple dans les *graminées*, l'avena sativa, le triticum sativum, l'hordeum vulgare ; dans les *solanées*, le solanum tuberosum ; dans les *ombellifères*, le daucus carotta ; dans les *crucifères*, le brassica oleracea ; et dans les *conifères*, presque tous les *pinus*, etc. Elles tiennent une place trop considérable dans les produits agricoles du Finistère pour que nous les ayons passées sous silence. Seulement par le mot CULTIVÉ, mis à la suite de chacune d'elles, nous avons cru devoir désigner à quel état on les rencontre actuellement sur notre sol.

6° Enfin, parmi les plantes qui y croissent spontanément, nous avons pensé qu'il pourrait être utile d'attacher à chacune de celles qui ne viennent pas partout indifféremment l'indication de la localité où nous les avons le plus fréquemment observées nous-mêmes. L'adjectif COMMUN spécifie les espèces que nous avons rencontrées à peu près partout.

Nous sommes loin de prétendre faire connaître par cette nomenclature toute la flore terrestre du Finistère. Nous l'avons donnée ici parce qu'elle est le résultat de nos propres recherches, et que, telle qu'elle est, nous la croyons si non complète, du moins bien ordonnée, sévère dans le choix de ses espèces, dégagée des productions étrangères, et par conséquent propre à donner une idée de la physionomie végétale du département. Nous espérons que d'autres mieux placés ou plus heureux publieront bientôt comme nous le fruit de leurs investigations, et contribueront ainsi à offrir aux yeux de tous le tableau de cette intéressante partie de notre histoire naturelle.

FOUGÈRES

Hymenophylum tunbridgense,	Saint-Jean-Plougastel.
Pteris aquilina,	commune.
Blechnum spicant,	lieux ombragés.
Scolopendrium officinale,	*idem.*
Asplenium lanceolatum,	*idem*
Asplenium trichomanes,	*idem.*
Asplenium marinum,	rochers maritimes.
Asplenium ruta-muraria,	environs du Faou.
Asplenium adianthum-nigrum,	lieux ombragés.
Aspidium montanum,	au vallon.
Athyrium filix-femina,	Plougastel ; Crozon.

Polipodium vulgare,	commun.
Acrostichum leptophyllum,	Pontanézen, le vallon.
Osmonda regalis,	Plougastel, l'étang du Brignou.
Ophyoglossum lusitanicum,	côtes de Saint-Marc et du Portzic.

LYCOPODIACEÆ.

Lycopodium clavatum,	bois du Huelgoat.
Lycopodium innundatum,	marais de Bodonou, près Saint-Renan.

RHYSOSPERMEÆ.

Pilularia globulifera,	Plougastel, marais de Bodonou.

EQUISETACEÆ.

Equisetum hiemale,	S.-Renan, Bourg-Blanc.
Equisetum arvense,	lieux sablonneux.
Equisetum fluviatile,	ruisseaux de Gouesnou.
Equisetum limosum,	près Saint-Renan.
Equisetum palustre,	*idem.*

NAYADEÆ.

Chara vulgaris,	ruisseaux.
Chara tomentosa,	lieue de grève.
Chara hispida,	ruisseaux.
Chara capillacea,	*idem.*
Chara canescens,	lieue de grève, Camaret.
Lemna minor,	eaux stagnantes.
Lemna polyrhiza,	étang de Coataudon.

GRAMINEÆ.

Anthoxanthum odoratum,	commune.
Alopercurus pratensis,	près Brélès.
Phalaris arenaria,	Plouescat, Camaret.
Panicum viride,	Penfeld.
Panicum crus-galli,	champs cultivés.
Paspalum dactylon,	*idem.*
Agrostis canina,	*idem.*
Agrostis vulgaris,	*idem.*
Agrostis alba,	*idem.*
Agrostis stolonifera,	lieux argileux.
Agrostis setacea,	Quimper.
Agrostis maritima,	Camaret.
Lagurus ovatus,	baie de Goulven, S.-Pol.
Avena sativa,	cultivée.
Avena fragilis,	remparts du fort Bouguen.
Avena lanata,	commune.
Avena elatior,	sur les fossés.
Avena mollis,	commune.
Aira cæspitosa,	*idem.*
Aira caryophyllea,	*idem.*
Aira canescens,	*idem.*
Aira præcox,	*idem.*
Arundo fragmites,	rivière de Châteaulin, Tréganna.
Festuca cærulea,	commune.
Festuca elatior,	*idem.*
Festuca ovina,	*idem.*
Festuca rubra,	*idem.*
Festuca glauca,	*idem.*
Festuca myurus,	*idem.*
Poa procubens,	commun.
Poa megastachya,	Quimper, le Minou.
Poa fluitans,	commun.
Poa maritima,	Conquet.
Poa aquatica,	commun.
Poa annua,	*idem.*
Poa palustris,	*idem.*
Poa compressa,	Plouescat, Plouzané.
Poa bulbosa,	Bohars.
Poa cristata,	Plougastel.
Poa rigida,	*idem.*
Briza media,	commune.
Briza virens,	*idem.*
Bromus secalinus,	*idem.*
Bromus mollis,	*idem.*
Bromus multiflorus,	Crozon, Lanveoc.
Bromus squarrosus,	commun.
Bromus arvensis,	*idem.*
Bromus pratensis,	*idem.*
Bromus sterilis,	le long des haies.
Dactylis glomerata,	commune.
Cynosurus cristatus,	*idem.*
Cynosurus echinatus,	*idem.*
Nardus stricta,	Crozon.
Triticum sativum,	cultivé.
Triticum sepium,	commun.
Triticum junceum,	les côtes.
Triticum sylvaticum,	commun.
Secale cereale,	cultivé.
Lolium perenne,	commun.
Lolium temulentum,	*idem.*
Elymus arenarius,	Camaret, Plouescat.

Hordeum vulgare,	cultivé.
Hordeum hexasticum,	*idem.*
Hordeum murinum,	commun.

CYPERACEÆ.

Carex dioica,	commun.
Carex davallana,	*idem.*
Carex arenaria,	*idem.*
Carex vulpina,	*idem.*
Carex ovalis,	marais de Bodonou.
Carex cæspitosa,	*idem.*
Carex præcox,	commun.
Carex glauca,	*idem.*
Carex distans,	*idem.*
Carex paniceum,	*idem.*
Eryophorum polystachion,	*idem.*
Eryophorum vaginatum,	*idem.*
Scirpus palustris,	*idem.*
Scirpus lacustris,	*idem.*
Scirpus maritimus,	Argenton, Camaret.
Scirpus fluitans,	commun.
Scirpus setaceus,	*idem.*
Scirpus holoschænus,	Saint-Pol-de-Léon.
Cyperus longus,	commun.

TYPHACEÆ.

Typha latifolia,	commun.
Sparganium racemosum,	*idem.*

AROIDEÆ.

Arum vulgare,	commun.
Zostera marina,	sur le bord de la rade.
Zostera mediterranea,	commun.

JUNCEÆ.

Luzula vernalis,	commun.
Luzula maxima,	*idem.*
Juncus maritimus,	les côtes
Juncus conglomeratus,	commun.
Juncus effusus,	*idem.*
Juncus filiformis,	Plougastel, marais de Bodonou.
Juncus squarrosus,	montagnes d'Arhès.
Juncus bufonius,	commun.
Juncus articulatus,	*idem.*
Juncus sylvaticus,	*idem.*
Abama ossifraga,	marais de Bodonou et d'Argol.

ASPARAGEÆ.

Convallaria polygonatum,	Plougastel, Plabennec.
Ruscus aculeatus,	commun.
Tamus communis,	Plougastel, le Relec.

ALISMACEÆ.

Zanichellia palustris,	Landerneau.
Potamogeton natans,	commun.
Potamogeton fluitans,	*idem.*
Potamogeton graminceum,	Landerneau, Plougastel.
Potamogeton lucens,	étang de Leuhan.
Potamogeton crispum,	commun.
Alisma damasonium,	*idem.*
Alisma plantago,	*idem.*
Alisma natans,	*idem.*
Alisma ranunculoides,	*idem.*
Triclochin palustre,	baie de Goulven.
Triclochin maritimum,	les côtes.

COLCHICACEÆ.

Colchicum autumnale,	Saint-Jean-Plougastel.

LILIACEÆ.

Asphodelus ramosus,	Iles de Glénans.
Scilla nutans,	commune.
Scilla patula,	Iles de Glénans.
Scilla autumnalis,	les côtes.
Allium urcinum,	Pérennou, près Quimper.
Allium sphærocephalum,	baie de Bertheaume.
Narcissus pseudo-narcissus,	commune.
Narcissus calathinus,	Iles de Glénans.

IRIDEÆ.

Iris pseudo-acorus,	commun.
Iris fœtidissima,	les côtes.
Ixia bulbocodium,	côtes de Saint-Marc et du Portzic.

ORCHIDEÆ.

Orchis bifolia,	Guilers.
Orchis morio,	commun.
Orchis mascula,	Plougastel, Gouesnou.
Orchis laxiflora,	commun.
Orchis latifolia,	marais de Bodonou.

Orchis maculata,	commun.
Serapias cordigera,	descente de Saint-Laurent, près Telgruc.
Neotia spiralis,	commun.
Neotia æstivalis,	*idem.*
Epipactis palustris,	sables de Santec, près Saint-Pol-de-Léon.
Epipactis ovata,	Saint-Pierre-Quilbignon, Guipavas.

HYDROCHARIDEÆ.

Hydrocharis morsus-ranæ,	étang de Kermorvan, près Trébabu.

CONIFERÆ.

Pinus sylvestris,	cultivé.
Pinus rubra,	*idem.*
Pinus maritima,	*idem.*
Pinus pinea,	*idem.*
Pinus alepensis,	*idem.*
Pinus laricio,	*idem.*
Abies excelsa,	*idem.*
Abies pectinaca,	*idem.*
Larix europæa	*idem.*
Juniperus communis,	le Minou, Saint-Renan.
Taxus baccata,	Landerneau, Quimper.

AMENTACEÆ.

Salix alba,	commun.
Salix vitellina,	cultivé.
Salix babylonica,	*idem.*
Salix retusa,	dans les marais.
Salix capræa,	commun.
Salix acuminata,	*idem.*
Salix viminalis,	cultivé.
Salix monandra,	commun.
Populus alba,	*idem.*
Populus tremula,	*idem.*
Populus nigra,	*idem.*
Populus fastigiata,	cultivé.
Myrica gale,	Bodonou, Telgruc.
Betula alba,	commun.
Alnus glutinosa,	*idem.*
Carpinus betulus,	cultivé.
Fagus sylvaticus,	commun.
Castanea vulgaris,	*idem.*
Corylus avellana,	*idem.*
Quercus racemosa,	*idem.*
Quercus ilex,	cultivé.
Quercus robur,	commun.
Platanus orientalis,	cultivé.
Ulmus campestris,	commun.
Ulmus effusa,	plantation du Champ-de-Bataille à Brest.

URTICEÆ.

Ficus carica,	cultivé.
Morus nigra,	*idem.*
Humulus lupulus,	le long des haies.
Urtica dioïca,	commune.
Urtica urens,	*idem.*
Urtica pilulifera,	Ploudalmézeau, grève du Conquet.
Parietaria officinalis,	commune.
Cannabis sativa,	cultivé.

EUPHORBIACEÆ.

Mercurialis annua,	commune.
Euphorbia peplis,	*idem.*
Euphorbia peplus,	*idem.*
Euphorbia exigua,	Saint-Marc, Camaret.
Euphorbia lathyris,	Logonna-Daoulas.
Euphorbia paralias,	Bertheaume, Camaret.
Euphorbia helioscopia;	commune.
Euphorbia sylvatica,	*idem.*
Euphorbia rubra,	anse des Blancs-Sablons.
Euphorbia portlandica,	Moulin-Blanc, Camaret.
Buxus sempervirens,	commun.

THYMELOÆ.

Daphne laureola,	Plabennec.

LAURINEÆ.

Laurus nobilis,	cultivé.

POLIGONEÆ.

Polygonium amphybium,	Penfeld, Bodonou.
Polygonium hydropiper,	commun.
Polygonium pusillum,	*idem.*
Polygonium persicaria,	*idem.*
Polygonium incanum,	*idem.*
Polygonium maritimum,	Bertheaume, Camaret.
Polygonium aviculare,	commun.
Polygonium fagopyrum,	cultivé.
Polygonium tartaricum,	cultivé aux environs du Conquet.
Polygonium convolvulus,	commun.

Rumex patientia,	commun.
Rumex aquaticus,	*idem.*
Rumex crispus,	*idem.*
Rumex sanguineus,	*idem.*
Rumex acutus,	*idem.*
Rumex obtusifolius,	la Villeneuve.
Rumex acetosa,	commun.
Rumex acetosella,	*idem.*

CHENOPODEÆ.

Beta maritima,	les côtes.
Beta vulgaris,	cultivé.
Spinacia spinosa,	*idem.*
Spinacia inermis,	*idem.*
Atriplex portulacoides,	les côtes.
Atriplex hastata,	commune.
Atriplex patula,	Camaret.
Atriplex littoralis,	commune.
Atriplex hortensis,	cultivé.
Chenopodium urbicum,	commune.
Chenopodium vulvaria,	Bertheaume, Camaret.
Chenopodium glaucum,	champs cultivés.
Chenopodium maritimum,	Penfeld, passage de Plougastel.
Salsola soda,	Bertheaume, Plouescat.
Salsola tragus,	Bertheaume, Camaret.
Salsola kali,	Plouescat.
Saliconia herbacea,	les côtes.

AMARANTHACEÆ.

Paronychia verticillata,	commune.

PLANTAGINEÆ.

Plantago major,	commun.
Plantago minima,	*idem.*
Plantago media,	*idem.*
Plantago lanceolata,	*idem.*
Plantago maritima,	Penfeld, le Conquet.
Plantago arenaria,	baie de Goulven.
Plantago coronopus,	commun.
Littorella lacustris,	Plougastel, les prairies.

PLOMBAGINEÆ.

Statice armeria,	les côtes.
Statice bellidifolia,	Bertheaume, Camaret.
Statice oleæfolia,	le Conquet, Camaret.

PRIMULACEÆ.

Anagallis cærulea,	commun.
Anagallis phænicea,	lieux cultivés.
Anagallis tenella,	commun.
Lysimachia nemorum,	Guipavas, Landerneau.
Primula acaulis,	commun.
Samolus valerandi,	Sainte-Barbe, Penfeld.

RINANTHACEÆ.

Poligala vulgaris,	commun.
Veronica chamædris,	*idem.*
Veronica scutellata,	marais de Bodonou, Gouesnou.
Veronica anagallis,	Bertheaume, Ste.-Barbe.
Veronica beccabunga,	commune.
Veronica officinalis,	*idem.*
Veronica peregrina,	champs cultivés.
Veronica arvensis,	commune.
Veronica agrestis,	*idem.*
Veronica hederæfolia,	*idem.*
Veronica serpillifolia,	*idem.*
Sibtorpia europæa,	lieux ombragés.
Euphrasia officinalis,	commune.
Euphrasia odontites,	*idem.*
Bartsia viscosa,	*idem.*
Rinanthus glabra,	*idem.*
Pedicularis sylvatica,	*idem.*
Pedicularis palustris,	*idem.*
Melampyrum sylvaticum,	*idem.*

2me ORDRE. — OROBANCHEÆ.

Orobanche major,	commun.
Orobanche vulgaris,	Bertheaume, fort du Corbeau.
Orobanche cærulea,	Bertheaume, fort Bouguen.

JASMINEÆ.

Lilac vulgaris,	cultivé.
Fraxinus excelsior,	commun.
Ligustrum vulgare,	*idem.*

VERBENACEÆ.

Verbena officinalis,	commun.

LABIEÆ.

Lycopus europeus,	commun.
Salvia pratensis,	Porstrein, Ploudalmézeau.
Ajuga reptans,	commune.
Teucrium chamædris,	*idem.*

Mentha sylvestris,	commune.
Mentha rotundifolia,	*idem.*
Mentha hirsuta,	*idem.*
Mentha arvensis,	*idem.*
Mentha pulegium,	Plougastel, le Conquet.
Glecoma hederacea,	commun.
Lamium album,	*idem.*
Lamium purpureum,	*idem.*
Galeopsis ladanum,	Lambezellec, Ste-Barbe.
Galeopsis ochrolenca,	Lambezellec, Guipavas.
Galeopsis tetrahit,	commun.
Betonica officinalis,	*idem.*
Betonica incana,	Lambezellec, Penfeld.
Stachys sylvatica,	commun.
Stachys palustris,	Plougastel, le Conquet.
Stachys annua,	commun.
Stachys arvensis,	*idem.*
Ballota fætida,	*idem.*
Marrubium vulgare,	les côtes.
Galeobdolon luteum,	commun.
Clinopodium vulgare,	*idem.*
Origanum vulgare,	*idem.*
Thymus serpillum,	*idem.*
Thymus calamintha,	Plougastel, Camaret.
Melissa officinalis,	Plougastel, le Conquet.
Melittis melissophyllum,	Quimper.
Brunella vulgaris,	commune.
Scutellaria minor,	*idem.*

PERSONATÆ.

Utricularia vulgaris,	ruisseaux de Bodonou.
Scrophularia nodosa,	commun.
Scrophularia aquatica,	*idem.*
Linaria cymbalaria,	Lannilis.
Linaria elatine,	commune.
Linaria spuria,	*idem.*
Linaria striata,	*idem.*
Linaria arvensis,	les côtes.
Linaria pelisseriana,	Saint-Marc.
Linaria seocatilis,	Saint-Pol-de-Léon.
Linaria genistifolia,	Moulin-Blanc.
Linaria vulgaris,	Bertheaume, le Conquet.
Linaria maritima,	sables de Santec, près Saint-Pol-de-Léon.
Pinguicula lusitanica.	marais de Bodonou et de Milizac.
Anthirrhinum majus,	commun.
Anthirrhinum oruntium,	*idem.*
Digitalis purpurea,	*idem.*
Gratiola officinalis,	Saint-Renan.

SOLANEÆ.

Verbascum thapsus,	commune.
Verbascum thapsoïdes,	*idem.*
Verbascum phlomoïdes,	*idem.*
Verbascum nigrum,	*idem.*
Verbascum blattaria,	*idem.*
Hyosciamus niger,	les côtes.
Datura stramonium,	le Conquet, Landunvez.
Atropa belladona,	Plougastel, le Moulin-Blanc.
Solanum dulcamara,	commune.
Solanum nigrum,	*idem.*
Solanum villosum,	*idem.*
Solanum tuberosum,	cultivée.

BORRAGINEÆ.

Echium vulgare,	Bertheaume, Argenton.
Lithospermum officinale,	Crozon.
Lithospermum arvense,	*idem.*
Symphytum officinale,	Prat-Lédan, côté de Recouvrance.
Myosotis annua,	commun.
Myosotis perennis,	*idem.*
Myosotis lappula,	*idem.*
Anchusa italica,	remparts de Brest, Saint-Pierre-Quilbignon.
Lycopsis arvensis,	Bertheaume, l'Aber-Ildut.
Cynoglossum officinale,	les côtes.
Borrago officinalis,	commune.

GENTIANEÆ.

Menyanthes trifoliata,	commun.
Chironia centaurium,	*idem.*
Exacum filiforme,	Lambezellec, marais de Bodonou.

APOCINEÆ.

Vinca minor,	Saint-Pierre-Quilbignon, Guipavas.

ERICACEÆ.

Erica cinerea,	commune.
Erica tetralix,	les marais.
Erica ciliaris,	*idem.*
Calluna erica,	Plougastel, Bodonou.
Vaccinium myrtillus,	Landerneau, Plabennec.

CUCURBITACEÆ.

Bryonia dioïca,	commune.
Momordica elaterium,	Portzic.

CAMPANULACEÆ.

Campanula hederacea,	lieux ombragés.
Campanula rapunculus,	commune.
Campanula trachelium,	Poularvélin, passage de Plougastel.
Lobelia urens,	commune.
Jasione montana,	*idem*.

1er ORDRE. — COMPOSÉES. — CHICORACEÆ.

Lampsana communis,	commune.
Lactuca sativa,	cultivée.
Lactuca virosa,	commune.
Sonchus oleraceus,	*idem*.
Sonchus arvensis,	*idem*.
Sonchus palustris,	*idem*.
Hieracium pilosella,	*idem*.
Hieracium auricula,	commun.
Hieracium murorum,	*idem*.
Hieracium sylvaticum,	*idem*.
Hieracium umbellatum,	*idem*.
Crepis biennis,	*idem*.
Crepis virens,	*idem*.
Taraxacum dens leonis,	*idem*.
Taraxacum palustre,	*idem*.
Hypochæris radiata,	*idem*.
Picris hieracioides,	Porstrein, le Minou.
Helminthia echioides,	Lambezellec, la Trinité
Tragopogon pratense,	commun.

2me ORDRE. — CYNAROCEPHALEÆ.

Lappa tomentosa,	commune.
Carduus marianus,	commun.
Carduus tenuiflorus,	*idem*.
Carduus acanthoides,	*idem*.
Carduus nutans,	*idem*.
Serratula tinctoria,	Saint-Fiacre, Crozon, Montagnes d'Arbès.
Centaurea jacea,	commune.
Centaurea nigra,	*idem*.
Centaurea cyanus,	Lanveoc, Crozon.
Cirsium palustre,	commun.
Cirsium lanceolatum,	*idem*.
Cirsium pratense,	*idem*.
Cirsium anglicum,	Milizac, Bohars.
Cirsium arvense,	commun.
Carlina vulgaris,	Plouarzel, Plougonvelin.

3me ORDRE. — CORYMBIFEREÆ.

Eupatorium cannabinum,	commun.
Elychrysum margaritaceum,	le Minou.
Elychrysum sthæcas,	le Minou, le Mingant.
Elychrysum arenarium,	Plouescat, Argenton.
Gnaphalium sylvaticum,	Loperhet.
Gnaphalium uliginosum,	les côtes.
Gnaphalium germanicum,	commune.
Gnaphalium arvense,	*idem*.
Aster tripolium,	Penfeld, Saint-Adrien.
Aster amellus,	Quimper.
Inula helenium,	Quimper, Plougastel.
Inula dysenterica,	commune.
Inula pulicaria,	Lochrist, Conquet, Lanildut.
Inula chrithmoides,	fort Bertheaume, le Conquet.
Solidago,	Pleyben, le Huelgoat.
Tussilago farfara,	Pontanézen, Tréflés.
Senecio vulgaris,	commun.
Senecio jacobæa,	Lanveoc, Crozon.
Chrysantemum leucanthemum,	commune.
Chrysanthemum segetum,	*idem*.
Matricaria chamomilla,	lieux cultivés.
Bellis perennis,	commune.
Artemisia absinthium,	Plougonvelin, Ploudalmézeau.
Artemisia vulgaris,	Sainte-Barbe, le Portzic.
Anthemis maritima,	Quélern, le Minou.
Anthemis nobilis,	commune.
Anthemis arvensis,	lieux cultivés.
Achillea millefolium,	commune.
Bidens tripartita,	Bohars, Guilers.
Bidens cernua,	moulin à poudre, la Villeneuve.

DIPSACEÆ.

Dipsacus sylvestris,	Ste.-Barbe, Bertheaume.
Scabiosa succisa,	commune.
Scabiosa arvensis,	*idem*.

VALERIANEÆ.

Valeriana officinalis,	ruisseau de la forêt de Landerneau.
Centranthus ruber,	commun.
Valerianella olitoria,	*idem*.

RUBIACEÆ.

Sherardia arvensis,	lieux cultivés.
Asperula arvensis;	*idem.*
Asperula adorata,	commune.
Asperula cynachica,	*idem.*
Galium verum,	*idem.*
Galium cruciata,	*idem.*
Galium mollugo,	*idem.*
Galium anglicum,	*idem.*
Galium spurium,	*idem.*
Galium tricorne,	Lambezellec, Guipavas.
Galium aparine,	commun.
Galium maritimum,	les côtes.
Rubia tinctorum,	côte de St.-Marc, Plougastel.

CAPRIFOLIACEÆ.

Lonicera caprifolium,	commun.
Lonicera periclymenum,	*idem.*
Viscum album,	le Faou, Quimper.
Viburnum lanata,	le Huelgoat, Dirinon.
Viburnum opulus,	*idem.*
Sambucus nigra,	commun.
Cornus mas,	Quimper, Pleyben.
Hedera helix,	commun.

UMBELLIFERÆ.

Egopodium podagraria,	commun.
Imperatoria sylvestris,	*idem.*
Chærophyllum sylvestre,	*idem.*
Scandix pecten-veneris,	Bertheaume, Lanveoc.
Æthusa cynapium,	lieux cultivés.
Ænanthe fistulosa,	Plougastel.
Ænanthe crocata,	commune.
Sium angustifolium,	commun.
Sium verticillatum,	*idem.*
Sium inundatum,	Quélern, Bodonou.
Heracleum spondilium,	commune.
Crithmum maritimum,	rochers maritimes.
Cicuta major,	commune.
Bunium bulbocastanum,	*idem.*
Ammi majus,	le Conquet.
Daucus carotta,	commune.
Daucus hispidus,	les côtes.
Daucus maritimus,	*idem.*
Caucalis maritima,	*idem.*
Caucalis arvensis,	commun.
Caucalis scandicina,	Moulin-Blanc, glacis de Brest.
Tordilium officinale,	Bertheaume.
Apium petroselinum,	commun.
Apium graveolens,	Lanninon, Loberlat.
Anethum fæniculum,	remparts de Brest, Berthéaume.
Smyrnium olusastrum,	la mâture, Porstrein.
Pastinaca sativa,	cultivé.
Buplevrum tenuissimum,	Argenton.
Eryngium maritimum,	Bertheaume, Ploudalmézeau.
Eryngium campestre,	*idem.*
Hydrocotyle vulgaris,	commune.

SAXIFRAGEÆ.

Saxifraga granulata,	bois de la chapelle Jésus.
Saxifraga tridactylites,	le long des murs du port.
Chrysosplenium oppositifolium,	commune.
Adoxa moschatellina,	le vallon, Plougastel.

CRASSULACEÆ.

Umbilicus pendulinus,	commun.
Tillæa muscosa,	fort Bouguen, Pontanézen.
Sedum telephium,	la Villeneuve.
Sedum cernuum,	quelques vieux murs des environs de Brest.
Sedum anglicum,	commun.
Sedum acre,	passage de Plougastel, Bertheaume.
Sempervivum tectorum,	sur les chaumières.

PORTULACEÆ.

Tamarix gallica,	Saint-Nic, Palue de Quimper.
Corrigiola littoralis,	champs cultivés.
Montia fontana,	commun.
Scleranthus annuus,	*idem.*

GROSSULARIÆ.

Ribes rubrum,	cultivé.
Ribes nigrum,	*idem.*
Ribes uva crispa,	*idem.*

SALICARIÆ.

Lythrum salicaria,	marais de Bodonou, Plougastel.
Lythrum hissopifolia,	descente de Tréganna, Argenton.

Glaux maritima,	Penfeld, l'anse Kerhuon.
Peplis portula,	commun.
Ceratophyllum demersum,	le Conquet, étang de Coataudon.
Ceratophyllum submersum,	le Conquet, Kerjean.

ONAGRARIÆ.

Callitriche sessilis,	commun.
Callitriche pedunculata,	*idem.*
Myriophyllum spicatum,	les étangs.
Myriophyllum verticillatum,	*idem.*
Circæa lutetiana,	le bois des Capucins, Coataudon.
Isnardia palustris,	Bodonou, Milizac.
Ænothera biennis,	lieux cultivés.
Epilobium hirsutum,	commun.
Epilobium molle,	*idem.*
Epilobium palustre,	*idem.*
Epilobium tetragonum,	*idem.*
Epilobium montanum,	*idem.*

1er ORDRE. — ROSACEÆ.

Malus communis,	commun.
Pyrus communis,	*idem.*
Pyrus cydonia,	cultivé.
Crategus torminalis,	Lannilis, Huelgoat.
Mespilus oxyacantha,	commun.
Mespilus oxyacanthoides,	*idem.*
Mespilus germanica,	les haies.
Sorbus aucuparia,	bois de Plougastel.
Sorbus domestica,	cultivé.

2me ORDRE. — ROSÆ.

Rosa pimpinellifolia,	anse des Blancs-Sablons, Crozon.
Rosa canina,	commune.
Poterium sanguisorba,	fort Bertheaume, Morgat.
Sanguisorba officinalis,	cultivé.
Agrimonia eupatoria,	commune.
Alchemilla vulgaris,	*idem.*
Alchemilla arvensis,	*idem.*

4me ORDRE. — DRYADEÆ.

Tormentilla erecta,	commune.
Potentilla anserina,	les côtes.
Potentilla supina,	*idem.*
Potentilla reptans,	commune.
Potentilla argentea,	les côtes.
Potentilla fragaria,	commune.
Fragaria vesca (1),	lieux ombragés.
Comarum palustre,	les marais.
Geum urbanum,	commun.
Geum rivale,	*idem.*
Rubus fruticosus,	*idem.*
Rubus idæus,	cultivée.

5me ORDRE. — ULMARIÆ.

Spiræa ulmaria,	Bodonou, Plougastel.

6me ORDRE. — DRUPACEÆ.

Cerasus caproniata,	commun.
Cerasus juliana,	*idem.*
Cerasus duracina,	cultivé.
Prunus spinosa,	commun.
Prunus domestica,	*idem.*
Armeniaca vulgaris,	cultivé.
Persica vulgaris,	*idem.*
Amygdalus communis,	*idem.*

LEGUMINOSÆ.

Ulex europæus,	commun.
Ulex nanus,	*idem.*
Genista juncea,	formant des haies à Goulven.
Genista scoparia,	commun.
Genista anglica,	marais argileux.
Cytisus laburnum,	cultivé.
Ononis arvensis,	les côtes, fort Bouguen.
Ononis natrix,	les côtes.
Anthyllis vulneraria,	Bertheaume, Quélern.
Trifolium strictum,	Lambezellec, Guipavas.
Trifolium repens,	commun.
Trifolium hybridum,	lieux cultivés.
Trifolium subterraneum,	commun.
Trifolium pratense,	*idem.*
Trifolium medium,	Saint-Mathieu, au polygone.
Trifolium ochroleucum,	Saint-Mathieu, Portzic.
Trifolium arvense,	commun.
Trifolium striatum,	Brélès, Argenton.
Trifolium frugiferum,	lieux cultivés.
Trifolium agrarium,	*idem.*
Trifolium maritimum,	le Conquet.

(1) Quelques variétés, espèces cultivées en grand à Plougastel.

Trifolium procumbens,	commun.
Medicago sativa,	cultivée.
Medicago falcata,	les prairies.
Medicago lupulina,	commune.
Medicago maculata,	*idem.*
Lotus corniculatus,	*idem.*
Robinia speudacacia,	cultivé.
Astragala bayonensis,	Finistère.
Lathyrus aphaca,	commune.
Lathyrus sativus,	cultivée.
Lathyrus pratensis,	Keliversan, fort le Bouguen.
Lathyrus sylvestris,	commune.
Pisum sativum,	cultivé.
Orobus tuberosus,	chapelle Jésus, Bodonou.
Vicia dumetorum,	commune.
Vicia craca,	*idem.*
Vicia ervilia,	*idem.*
Vicia sativa,	cultivée.
Vicia hybrida,	les haies.
Faba vulgaris,	cultivée.
Ornithopus perpusillus,	commun.
Hippocrepis commosa,	Portzic.

FRANGULACEÆ.

Evonymus europæus,	commun.
Ilex aquifolium,	*idem.*
Rhamnus frangula,	Plougastel, Quimper.

BERBERIDEÆ.

Berberis vulgaris,	cultivé.

PAPAVERACEÆ.

Nymphæa lutea,	étang de Rosporden.
Nymphæa alba,	étangs et ruisseaux.
Papaver ræas,	Saint-Mathieu, Crozon.
Chelidonium majus,	commune.
Chelidonium glaucium,	Ste.-Barbe, Bertheaume.
Corydalis claviculata,	commun.
Fumaria capreolata,	*idem.*
Fumaria officinalis,	*idem.*

CRUCIFERÆ.

Raphanus sativus,	cultivé.
Raphanus raphanistrum,	commun.
Sinapis nigra,	*idem.*
Sinapis arvensis,	*idem.*
Brassica oleracea,	cultivé.
Brassica cherianthus,	fort Bouguen.
Hesperis alliaria,	commun.
Cheranthus cheiri,	les murailles.
Erysimum barbarea,	commun.
Erysimum præcox,	*idem.*
Sisymbrium nasturtium,	*idem.*
Sisymbrium palustre,	*idem.*
Sisymbrium sophia,	baie de Goulven.
Sisymbrium irio,	*idem.*
Sisymbrium officinale,	commun.
Arabis thaliana,	l'anse Saupin, St.-Marc.
Cardamine amara,	commune.
Cardamine pratensis,	*idem.*
Cardamine impatiens,	*idem.*
Draba verna,	les murailles et les côtes.
Cochlearia officinalis,	commun.
Cochlearia danica,	Penfeld.
Senebiera pinnatifida,	commune.
Coronopus vulgaris,	*idem.*
Thlaspi sativum,	cultivé.
Thlaspi nudicaule,	les côtes.
Thlaspi bursa-pastoris,	*idem.*
Thlaspi arvense,	commun.
Thlaspi campestre,	*idem.*
Thlaspi hirstum,	*idem.*
Cakile maritima,	lieue de grève, Plouescat.
Crambe maritima,	Mort-Anglaise, Camaret.

CAPPARIDEÆ.

Reseda luteola,	commun.
Drosera rotundifolia,	les marais.
Drosera longifolia,	*idem.*
Drosera anglica,	*idem.*

1er ORDRE. — CORIOPHYLLEÆ.

Dianthus cariophyllus,	ruines de Trémazan.
Silene inflata,	commun.
Silene uniflora,	*idem.*
Silene gallica,	les champs.
Lychnis flos-cuculi,	commun.
Lychnis dioica,	*idem.*
Lychnis sylvestris,	*idem.*
Lychnis githago,	les moissons.
Frankenia levis,	Penfeld, Loberlat.

2me ORDRE.

Polycarpon tetraphyllum,	fort Keroriou, Saint-Marc.
Sagine procumbens,	commune.

Sagine erecta,	commune.
Alsine media,	*idem.*
Spergula arvensis,	*idem.*
Spergula pentendra,	*idem.*
Spergula nodosa,	*idem.*
Cerastium vulgatum,	*idem.*
Cerastium viscosum,	*idem.*
Cerastium semi-decandrum,	*idem.*
Cerastium arvense,	*idem.*
Cerastium aquaticum,	*idem.*
Arenaria peploides,	Bertheaume, lieue de grève.
Arenaria serpillifolia,	Bertheaume, Camaret.
Arenaria rubra,	commune.
Arenaria marginata,	les côtes.
Stellaria nemorum,	commune.
Stellaria holostea,	*idem.*
Stellaria graminea,	*idem:*
Stellaria aquatica,	*idem.*
Linum usitatissimum,	cultivé.
Linum narbonense,	fort Bouguen.
Linum catharticum,	St.-Marc, Bodonou.
Linum radiola,	*idem.*

VIOLACEÆ.

Viola palustris,	Guipavas, Gailers.
Viola canina,	commune.
Viola arvensis,	*idem.*

CISTI.

Cistus hirsutus,	forêt de Landerneau.
Helianthemum guttatum,	les côtes.
Helianthemum vulgare,	Crozon.

TILIACEÆ.

Tilia microphylla,	cultivé.
Tilia platyphyllos,	*idem.*

MALVACEÆ.

Malva rotundifolia,	commune.
Malva sylvestris,	*idem.*
Malva moscata,	*idem.*
Althæa officinalis,	Plougastel, l'anse du Carreau.
Lavatera arborea,	le Guest, Camaret.

GERANIEÆ.

Erodium cicutarium,	commun.
Erodium moscatum,	*idem.*
Erodium maritimum,	les côtes.
Geranium sanguineum,	Çamaret, Trémazan.
Geranium molle,	commun.
Geranium dissectum,	*idem.*
Geranium rotundifolium,	*idem.*
Geranium robertianum,	*idem.*
Oxalis acetosella,	*idem.*
Oxalis corniculata,	*idem.*

HYPERICEÆ.

Androsæmum officinale,	St.-Pierre, Poularvélin.
Hypericum quadrangulatum,	commun.
Hypericum perforatum,	*idem.*
Hypericum humifusum,	*idem.*
Hypericum pulchrum,	*idem.*
Hypericum elodes,	les marais.

ACERA.

Acer pseudo-platanus,	cultivé.
Acer platanoides,	*idem.*
Acer campestre,	Kersaint-Plabennec, le Huelgoat.
Asculus hyppocastanum,	cultivé.

RANUNCULACEÆ.

Anemone nemorosa,	commune.
Ficaria ranunculoides,	*idem.*
Ranunculus hederaceus,	*idem.*
Ranunculus aquatilis,	*idem.*
Ranunculus sceleratus,	*idem.*
Ranunculus auricomus,	*idem.*
Ranunculus repens,	*idem.*
Ranunculus acris,	*idem.*
Ranunculus bulbosus,	*idem.*
Ranunculus philonotis,	*idem.*
Ranunculus arvensis,	*idem.*
Ranunculus lingua,	*idem.*
Ranunculus flammula,	*idem.*
Ranunculus tripartitus,	Gouesnou.
Caltha palustris,	canal de Nantes, près Carhaix.

PARAGRAPHE II. — Agames.

ALGUES, LICHENS, HYDROPHITES, ETC.

On a pu voir par la nomenclature précédente que le Finistère offrait un nombre assez borné de plantes rares phanérogames, mais en revanche il n'est point de département en France qui soit aussi riche en plantes marines, et le Finistère en fournit peut-être plus à lui seul que le reste du royaume.

Les lichens, les hydrophites y sont en grande abondance; l'humidité de son climat favorise le développement des uns et des autres; aussi voit-on les pierres les plus sèches, les terrains les plus arides se couvrir de lichens; les plages maritimes, que la mer baigne à toutes les marées, se couvrir d'hydrophites, qui acquièrent un accroissement proportionnel à la quantité de pluies qu'elles ont reçues dans le cours de leur végétation, qui rarement excède un an, parce qu'à ce terme elles sont coupées pour servir à fumer les terres ou pour être réduites en cendres.

Ces plantes marines sont la ressource de tout le littoral du département pour le fumage des terres. Leur coupe, leur récolte sont soumises à certaines lois, à certains usages qui ne sont pas toujours observés; il en résulte parfois des querelles où le croc et la fourche servent d'armes offensives.

Les lichens n'offrent pas le même intérêt à l'habitant; cependant il s'en trouve qui pourraient fournir des ressources pour la teinture, tel que le *rocella fuciformis*, extrêmement abondant sur toutes les roches du littoral. On peut consulter à ce sujet un ouvrage imprimé à Lyon, en 1787, intitulé *Mémoires sur l'Utilité des Lichens.*

Si les lichens sont abondans dans le Finistère, les hydrophites le sont encore davantage. Entouré par la mer dans toutes ses parties, excepté du côté de l'est, ce département offre une grande étendue de littoral, beaucoup d'anses, d'embouchures de petites rivières et de ruisseaux, localités propres à la multiplication de cette famille. Aussi son étude est-elle intéressante dans cette extrémité de la France pour le botaniste algologue.

Depuis environ trente ans on s'en est beaucoup occupé; nombre d'ouvrages méthodiques ont paru pour sa classification. La manière dont ces productions se renouvellent est encore inconnue dans un grand nombre d'espèces, et oblige de recourir au *facies* pour les classer.

C'est d'après la méthode adoptée par le botaniste algologue Lamouroux qu'est établi le catalogue d'hydrophites qui suit. L'ouvrage de ce naturaliste n'étant qu'un *genera*, on a eu recours au *Botanicon Gallicum* de Duby, imprimé à Paris, en deux volumes, en 1828, pour la nomenclature de toutes les plantes dont on joint ici la liste, comme étant le dernier et le plus complet que l'on connaisse.

Une collection de trois cents échantillons de lichens, tant indigènes qu'exotiques, et une autre de mille échantillons d'hydrophites, espèces et variétés comprises, sont la base qui a servi à faire le catalogue des lichens et des hydrophites. Deux coupes divisent les hydrophites : celles articulées, celles non-articulées; celles non-articulées se subdivisent en trois sections : la première est celle des fucacées, la seconde celle des floridées, et la troisième celle des douteuses.

Dans la première division ou section des non-articulées, se trouvent celles que le cultivateur riverain de la mer emploie pour fumer son champ. Elle est désignée sous le nom de fucacées.

Dans la seconde se trouvent celles qui, par le brillant de leurs couleurs, l'élégance de leurs formes, plaisent singulièrement à l'œil. Elle est désignée sous le nom de floridées.

Enfin la troisième est une réunion très-disparate et peu connue de productions dont peut-être plusieurs appartiennent au règne animal; aussi est-elle désignée sous le nom de douteuses.

Dans la division articulée, on n'a pas cru devoir relater les subdivisions; elles renferment des productions extrêmement délicates et de couleurs très-fucaces; on est forcé de recourir à la loupe très-souvent pour pouvoir constater les genres et les espèces auxquelles elles appartiennent.

HYDROPHITES NON-ARTICULÉES.

1re Subdivision. — FUCACÉES.

HALIDRIS : siliquosus, nodosus.
CYSTOSEIRA : discors, barbata, fibrosa, granulata, ericoides.
FUCASTRUM : vesiculosus, longifructus, ceranoides, serratus, canaliculatus, tuberculatus.
HIMANTHALIA : lorea.
LAMINASTRUM : digitatum, leptopoda, saccharina, bifida, phyllitis, punctata, bulbosa.
ORGIA : esculenta.
DESMARETIA : dresnaii, ligulata, aculeata, viridis.
FURCELLARIA : lumbricalis, fastigiata, sarniensis.
CHORDA : filum.

2me Subdivision. — FLORIDÉES.

DELESSERIA : sanguinea, seminervis, sinuosa, ruscifolia, alata, hypoglorsum, interrupta.
HALIMENIA : reniformis, gruelirii, rubens, lacerata, sarniensis, bonne maisonii, punctata, ocellata, laciniata, ferrari, dubyi, bifida, palmetta, membranifolia, palmatta, subolifera, edulis, ciliata, spermophora, glandulosa.
CHONDRUS : crispus, mammillosus, norvegicus, agathoicus, pygmeus.
GELIDIUM : corneum, trichodes, splachnoides, coronopifolium.
LAURENTIA : pinnatifida, obtusa, radicans.
HYPNEA : wighii.
DUMONTIA : palmata, dresnaii, diffusa, incrassata, contorta, sobolifera, interrupta.
GIGARTINA : confervoides, asperata, purpurascens, plicata, acicularis, pissilata, tacdii.
LOMENTARIA : vermicularis, daryphilla, tenuissima, capillaris, clavellosa, kaliformis, articulata, opuntia, pilosa, pygmæa.
SPOROCHNUS : rhirodes, pedunculatus.
RHODOMELA : subfusca, pinnastroides.
ARTHROCLADIA : villosa.
SCYTOSIPHON : fæniculacea.
POLYIDES : rotunda, grissithsiæ.
PLOCAMIUM : vulgare, uncinnatum, amphibium, asparagoides, cristatum, purpureum.

3me Subdivision. — DOUTEUSES.

DICLYOPTERIS : polypodioides.
PADINA : squamaria, pavonia.
DICTYOLA : zonata, lacinniata, papillosa.
ASPERococcus : rugosus, tigrinus.
ULVASTRUM : lactuca, latissima, purpurea, elongata, plantagmifolia.
TETRASPORA : lacunosa, bulbosa. (Eaux douces).
ULVA : linra, ventricosa, comprena, intestinalis, fistulosa.
BRIOPSIS : cupressina, hypnoides, arbuscula.
SPONGODIUM : dichotomum, adhærens, bursa, scopa.

HYDROPHITES ARTICULÉES.

CHÆTOPHORA : endivicefolia.
MESOGLOIA : multifida, coccinea, zosteræ, vermicularis, cupressina.
CLADOSTELPHUS : verticillatus, spongiosus.
SPHÆCELARIA : filicina, punctata, scoparia.
POLYSIPHONIA : rigidula, fructiculosa, nigrescens, urceolata, atrorubens, brodiæi, bissoides, badia, fucoides, allochroa, violacea, stricta, patens, surtularioides.
RHODOMELA : piemastroides, subfusca.
CERANIUM : rubrum, diaphanum, ciliatum, elongatum, gracilis, peucedanoides, coccineum, verricolov, punctatum, plumula, arbuscula, turnerii, tetricum, roseum, didginum, thuyoides, lamourouxis, byssoides, duclurei, fructiculosum, tetragonum, cassuarinæ, clavigerum, daviesii, lothii, lepens, setaceum, equisetifolium, corallinum.
ARTHROCLADIA : villosa.
ECTOCARPUS : littorallis, tomentosus.
ANDINELLA : chalibæa.
VAUCHERIA : ovata, terrestris, clavata, cæspitosa, geminata, lacemosa.
ZYGNEMA : tritidum, quininum, decimicrum, condensatum, elongatum, gracilis, lutescens, stellina, pectinatum.
LEMANEA : corallina, torulosa, fluviatilis.
BATRACHOSPERMUM : moniliforme, helmintosum, Keratophylum, confusum.
DRAPARNALDIA : termis.
CONFERVA : densa, barbata, capillaris, rupestris, sericea, fracta, cristallina, lanosa, incialis, flacida, melagonium, ærea, riparia.
HYDRODICTION : reticulatum.
BANGIA : crispa, torta, laminariæ, fuscopurpurea.

Schizonema : ramossisima.
Segtonema : myochrons.
Calothrix : pulvinata.
Oscillaria : princeps, major, viridis, parietina, paunosa, fusca, vibrionides, feruginosa, variabilis, muralis.

LICHENS.

Eudocarpon : fluviatile, miniatum.
Umbilicaria : pustulata.
Peltigera : canina, horizontalis, aplitosa, resupinata.
Sticta : crocata, aurantiaca, glomulifera, pulmonacea, scrobiculata.
Parmelia : stellaris, ulothrix, aquila, retiruga, sascatilis, omphalodes, parietina, olivacea, conspersa, physodes, perlata.
Pannaria : plumbea, rubiginosa.
Collema : crispum, nigrescens.
Physcia : ciliaris, flavicans, leucomela, prunastri, chrisopthalma, glanca.
Ramalina : farinacea, fascinea, fastigiata.
Rocella : fuciformis.
Usnea : florida, plicata, ceretina, barbata.
Cornicularia : jubata.
Sphærophorus : globiferus, fragilis.
Stereocaulon : pascale.
Cenomyce : furcata, rangiferina, cespitilia, coccifera, piscidata, cornuta, delicata.
Isidium : coccodes.
Bæomyces : ericetorum, rufus.
Opegrapha : radiata, macularis, pulverulenta, atra, sulcata.
Verrucaria : nitida, epidermis.
Patellaria : æruginosa, parasema, glomerulosa, crenata, viridescens, subuletorum, carticola, epipolia, geographica.
Squamaria : crana.
Placodium : fulgens, murorum, canescens.
Lecanora : marmorea, lepidora, subfusca, atra, tartarea, turneri, parella, citrina.
Variolaria : communis.
Coniocarpum : cinnabrinum.
Lepra : flava.

Troisième Section. — ZOOLOGIE.

PARAGRAPHE 1er.

Tableau Systématique des Mammifères qui se trouvent dans le département du Finistère, classés d'après la méthode de Cuvier.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS.

C. commun.	T. C. très-commun.	T. R. très-rare.
A. C. assez commun.	A. R. assez rare.	R. rare.

MAMMIFÈRES.

ORDRE 1er.

Les Bimanes.

L'HOMME. HOMMO.

ORDRE 3.

Les Carnassiers.

Genre 1er. — CHIROPTERES.

LA CHAUVE-SOURIS VESPERTILIO
ordinaire, murinus, T. C.
oreillard, auritus, C.

ORDRE 4.

Les Insectivores.

Genre 1er.

LE HÉRISSON ordinaire, ERINACEUS europæus, T.C.

Genre 2.

LA MUSARAIGNE commune, SOREX araneus, T. C.

Genre 3.

LA TAUPE commune, TALPA europæa, T. C.

ORDRE 5.

Les Carnivores.

Genre 1er.

LES BLAIREAUX d'Europe, MELES UPSUS, T. C.

ORDRE 6

Les Digigrades.

Genre 1er.

LE PUTOIS commun, MUSTELLA putorius, T. C.
LE FURET, FURO, C.
LA BELETTE, VULGARIS, T. C.
L'HERMINE, ERMINEA, A. R.
LA FOUINE, FOINA, T. C.

Genre 2.

LA LOUTRE COMMUNE, LUTRA mustella, C.

Genre 3.

LE CHIEN domestique, CANIS familiaris.
LE LOUP, LUPUS, C.
LE RENARD, VULPES, T. C.

Genre 4.

LE CHAT ordinaire, FELIS catus, T. C.

ORDRE 7.

Les Amphibies.

Genre 1er.

LE PHOQUE COMMUN, PHOCA vitulina, A. R.

ORDRE 8.

Les Rongeurs.

Genre 1er.

LE RAT d'eau, MUS amphibius, A. C.

Schizonema : ramossisima.
Segtonema : myochrons.
Calothrix : pulvinata.
Oscillaria : princeps, major, viridis, parietina, paunosa, fusca, vibrionides, feruginosa, variabilis, muralis.

LICHENS.

Eudocarpon : fluviatile, miniatum.
Umbilicaria : pustulata.
Peltigera : canina, horizontalis, aplitosa, resupinata.
Sticta : crocata, aurantiaca, glomulifera, pulmonacea, scrobiculata.
Parmelia : stellaris, ulothrix, aquila, retiruga, sascatilis, omphalodes, parietina, olivacea, conspersa, physodes, perlata.
Pannaria : plumbea, rubiginosa.
Collema : crispum, nigrescens.
Physcia : ciliaris, flavicans, leucomela, prunastri, chrisopthalma, glanca.
Ramalina : farinacea, fascinea, fastigiata.
Rocella : fuciformis.
Usnea : florida, plicata, ceretina, barbata.
Cornicularia : jubata.
Sphærophorus : globiferus, fragilis.
Stereocaulon : pascale.
Cenomyce : furcata, rangiferina, cespitilia, coccifera, piscidata, cornuta, delicata.
Isidium : coccodes.
Bæomyces : ericetorum, rufus.
Opegrapha : radiata, macularis, pulverulenta, atra, sulcata.
Verrucaria : nitida, epidermis.
Patellaria : æruginosa, parasema, glomerulosa, crenata, viridescens, subuletorum, carticola, epipolia, geographica.
Squamaria : crana.
Placodium : fulgens, murorum, canescens.
Lecanora : marmorea, lepidora, subfusca, atra, tartarea, turneri, parella, citrina.
Variolaria : communis.
Coniocarpum : cinnabrinum.
Lepra : flava.

Troisième Section. — ZOOLOGIE.

PARAGRAPHE 1er.

Tableau Systématique des Mammifères qui se trouvent dans le département du Finistère, classés d'après la méthode de Cuvier.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS.

C. commun.	T. C. très-commun.	T. R. très rare.
A. C. assez commun.	A. R. assez rare.	R. rare.

MAMMIFÈRES.

ORDRE 1er.

Les Bimanes.

L'HOMME. HOMMO.

ORDRE 3.

Les Carnassiers.

Genre 1er. — CHIROPTÈRES.

LA CHAUVE-SOURIS VESPERTILIO
ordinaire, murinus, T. C.
oreillard, auritus, C.

ORDRE 4.

Les Insectivores.

Genre 1er.

LE HÉRISSON ordinaire, ERINACEUS europæus, T.C.

Genre 2.

LA MUSARAIGNE commune, SOREX araneus, T. C.

Genre 3.

LA TAUPE commune, TALPA europæa, T. C.

ORDRE 5.

Les Carnivores.

Genre 1er.

LES BLAIREAUX d'Europe, MELES ursus, T. C.

ORDRE 6

Les Digigrades.

Genre 1er.

LE PUTOIS commun, MUSTELLA putorius, T. C.
LE FURET, FURO, C.
LA BELETTE, VULGARIS, T. C.
L'HERMINE, ERMINEA, A. R.
LA FOUINE, FOINA, T. C.

Genre 2.

LA LOUTRE COMMUNE, LUTRA mustella, C.

Genre 3.

LE CHIEN domestique, CANIS familiaris.
LE LOUP, LUPUS, C.
LE RENARD, VULPES, T. C.

Genre 4.

LE CHAT ordinaire, FELIS catus, T. C.

ORDRE 7.

Les Amphibies.

Genre 1er.

LE PHOQUE COMMUN, PHOCA vitulina, A. R.

ORDRE 8.

Les Rongeurs.

Genre 1er.

LE RAT d'eau, MUS amphibius, A. C.

LE CAMPAGNOL, ARVALIS, C.

Genre 2.

LA SOURIS, MUS musculus, T. C.
LE RAT ordinaire, RATUS, T. C.
LE SURMULOT, DECUMANUS, C.
LE MULOT, SYLVATICUS, T. C.

Genre 3.

L'ÉCUREUIL commun, SCIURUS vulgaris, T. C.

Genre 4.

LE LIÈVRE commun, LEPUS timidus, T. C.
LE LAPIN, CUNICULUS, T. C.

ORDRE 6.

Les Pachidermes.

Genre 1er.

LE COCHON domestique, SUS domesticus.
LE SANGLIER, SCROPHA, T. C.

ORDRE 7.

Les Solipèdes.

Genre 1er.

LE CHEVAL, EQUUS caballus.
L'ANE, ASINUS, A. C.

ORDRE 8.

Les Ruminans.

Genre 1er.

LE CERF commun, CERVUS elaphus, R.
LE CHEVREUIL, CAPREOLUS, C.

Genre 2.

LE BOUC, CAPRA hircus.

Genre 3.

LE MOUTON ordinaire, OVIS domesticus.

Genre 4.

LE BŒUF ordinaire, BOS taurus.

ORDRE 9.

Les Cétacés.

Genre 1er.

LE MARSOUIN commun, DELPHINUS phocæna, T. C.

Genre 2.

LE CACHALOT macrocéphale, PHYSETER macrocephalus, R.

NOTES POUR LES MAMMIFÈRES.

La Taupe commune. — Varie accidentellement de la couleur ordinaire à celle d'un blanc pur.

Le Chat ordinaire. — Cet animal joue un grand rôle dans les histoires que content les paysans sur le diable. C'est sous la forme d'un chat noir qu'il visite les maisons qu'il veut favoriser. Si un individu fait une fortune un peu rapide, on dit qu'il a trouvé le chat noir.

Le Phoque ordinaire. — Vient rarement sur nos côtes : il y a déjà plusieurs années qu'un de ces animaux fut pris vivant près du pont de Hennebon, sur le Blavet, après avoir été néanmoins blessé.

L'Ecureuil commun. — Très-commun dans les lieux plantés de sapin. On en trouve quelquefois qui ont le bout de la queue blanc.

Le Lièvre. — Nulle part aussi commun qu'en Bretagne. Il se vend communément de 25 à 30 sous dans les villes.

Depuis quelque temps les paysans des environs de Lorient leur font une singulière chasse. Lorsqu'ils connaissent *les habitudes* d'un lièvre, ils dressent dans les environs 100 à 200 collets en fil de laiton, et à la tombée de la nuit, ils prennent un chien (tous sont bons pour cette chasse) qui trouve facilement la trace à cette heure; après quelques temps de menée, il est rare que le lièvre ne se prenne pas par le cou. Chose extraordinaire, le chien dans ses poursuites ne dérange nullement les piéges et ne s'y prend jamais. Cette chasse est très-fructueuse.

Le Lapin. — Nulle part aussi commun qu'en Bretagne, ou cependant le nombre en est bien diminué.

Il en existe une très-belle variété, qui est d'un noir profond sur tout le corps, sans aucune exception. Elle se trouve particulièrement sur la côte et dans les endroits sablonneux, comme à Béniguet.

L'Ane. — Ce quadrupède commence à se multiplier en Bretagne, où il était très-rare autrefois, et était en quelque sorte un objet de curiosité.

Le Bœuf ordinaire. — Quoique la race en soit généralement petite, la chair n'en est pas moins d'un goût excellent. La robe noire et blanche est plus commune en Bretagne que partout ailleurs.

Les vaches sont recherchées avec raison pour la bonté et l'abondance de leur lait.

Le Cachalot macrocéphale. — Echoue quelquefois à la suite de tempêtes en bandes considérables. Il y a quelques années, il en vint une quarantaine à la côte, qui furent adjugés pour une très-modique somme; l'ivoire seul de leurs dents fut vendu.

PARAGRAPHE II.

Tableau systématique des Oiseaux qui se trouvent dans le département du Finistère, classés d'après la méthode de J. Temminck.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS.

C. commun.	R. rare.	P. A. passage accidentel.
A. C. assez commun.	A. R. assez rare.	P. P. passage périodique.
T. C. très-commun.	T. R. très-rare.	N. niche.

ORDRE 1er.

Rapaces. **Rapaces.**

Genre 4. — Division 1re.

FAUCON	FALCO
hobereau, C. N.,	subbuteo.
cresserelle, T. C. N.,	tinnunculus.
kobez, T. R. P. A.,	rufipes.

Division 2.

AIGLE	FALCO
royal, R. P. A.,	fulvus.

Division 3.

AUTOUR	FALCO
épervier, T. C. N.,	nisus.

Division 4.

MILAN	FALCO
royal, R. P. A.,	milvus.

Division 5.

BUSE	FALCO
commune, T. C. N.,	buteo.
pattue, A. C. N.,	lagopus.
bondrée, R. ?	apivorus.

Division 6.

BUSARD	FALCO
harpaye, A. R. ?	rufus.
montagu, C. N.,	cinereaceus.

Genre 5. — Division 1re.

CHOUETTE	STRIX
hulotte, C. N.,	aluco.
effraie, T. C. N.,	flammea.
chevêche, T. C. N.,	passerina.

Division 2.

HIBOU	STRIX
brachiôte, C. N.,	brachyotos.
moyen duc, R. P. A.,	otus.

ORDRE 2.

Omnivores. **Omnivores.**

Genre 6. — Section 1re.

CORBEAU	CORVUS
noir, T. C. N.,	corax.
freux, C. N.	frugilegus.
choucas, C. N.,	monedula.

CORNEILLE	CORVUS
noire, C. N.	corone.
mantelée, T. C. P. P.,	cornix.

Section 2.

PIE	CORVUS
commune, T. C. N.,	pica.

Section 3.

GEAI	CORVUS
glandivore, T. C. N.,	glandarius.

Genre 8.

PYRRHOCORAX	PYRRHOCORAX
coracias, A. C. N.,	graculus.

Genre 11.

LORIOT	ORIOLUS
vulgaire, A. C. P. N.,	galbula.

Genre 12.

ÉTOURNEAU	STURNUS
vulgaire, T. C. N.,	vulgaris.

ORDRE 3.

Insectivores.	Insectivores.

Genre 14.

PIE-GRIÈCHE	LANIUS
grise, R. P. A.,	excubitor.
écorcheur, T. C. P. P. N.,	collurio.

Genre 15.

GOBE-MOUCHE	MUSICAPA
gris, T. C. P. P. N.,	grisola.
bec-figue, A. C. P. P.,	luctuosa.

Genre 16.

MERLE	TURDUS
draine, T. C. N.,	viscivorus.
litorne, T. C. P. P.,	pilaris.
grive, T. C. N.,	musicus.
mauvis, T. C. P. P.,	iliacus.
à plastron, T. R.,	torquatus.
noir, T. C. N.,	merula.

Genre 17.

CINCLE	CINCLUS
plongeur, A. R. N.,	aquaticus.

Genre 18.

FAUVETTE	SYLVIA
locustelle, C. P. P.,	locustella.
phragmite, R. P. P. N.,	phragmitis.
rossignol, T. C. P. P. N.,	luscina.
tête noire, T. C. P. P. N.,	atricupilla.
fauvette, T. C. P. P. N.,	hortensis.
grisette, T. C. P. P. N.,	cinerea.
pitte-chou, C. N.,	provincialis.
rouge-gorge, T. C. N.,	rubecula.
rouge-queue, A. R. P.,	tithys.
de muraille, T. C. P. P. N.,	phænicurus.
siffleur, C. P. P. N.,	sibilatrix.
pouillot, T. C. N.,	trochilus.
véloce, T. C. N.,	rufa.

FAUVETTE	SYLVIA
roitelet, T. C. N.,	regulus.
triple bandeau, C. N.,	ignicapilla.
troglodyte, T. C. N.,	troglodytes.

Genre 19.

TRAQUET	SAXICOLA
moteux, T. C. P. P. N.,	ænanthe.
tarier, C. P. P. N.,	rubetra.
pâtre, T. C. N.,	rubicola.

Genre 20.

ACCENTEUR	ACCENTOR
mouchet, T. C. N.,	modularis.

Genre 21.

BERGERONNETTE	MOTACILLA
lugubre, C. P.,	lugubris.
grise, T. C. N.,	alba.
jaune, T. C. P.,	boarula.
printanière, T. C. P. P. N.,	flava.
flavéole, A. C. N.,	flaveola.

Genre 22.

PIPIT	ANTHUS
spioncelle,	aquaticus.
farlouse,	pratensis.
des buissons,	arborens.
à gorge rousse,	enfogularis.

ORDRE 4.

Granivores.	Granivores.

Genre 23.

ALOUETTE	ALAUDA
cochevis, A. C. N.,	cristata.
des champs, T. C. N.,	arvensis.
lulu, C. P. P.,	arborea.

Genre 24.

MÉSANGE	PARUS
charbonnière, T. C. N.,	major.
petite charbonnière, A. R.,	ater.
bleue, T. C. N.,	cœruleus.
huppée, C. N.,	cristatus.
nonnette, T. C. N.,	palustris.
à longue queue, T. C. N.,	candatus.

Genre 25.

BRUANT	EMBERIZA
jaune, T. C. N.,	citrinella.
proyer, C. N.,	miliaria.
de roseau, C. N.,	schœniculus.
zizi, A. C. N.,	cirlus.
de neige, T. R. P. A.,	nivalis.

Genre 26.

BEC-CROISÉ	LOXIA
des pins, P. A.,	curvirostra.

Genre 27.

BOUVREUIL	PYRRHULA
commun, T. C. N.,	vulgaris.

Genre 28. — Section 1re.

GROS-BEC	FRINGILLA
commun, C. P. P. N.,	coccothraustes.
verdier, T. C. N.,	chloris.
moineau, T. C. N,	domestica.
friquet, T. C. N.,	montana.

Section 2.

GROS-BEC	FRINGILLA
pinson, T. C. N.,	cœlebs.
des Ardennes, C. P. A.,	montifringilla.
linotte, T. C. N.,	cannabina.
de montagne,	montium.
tarin, C. P. P.,	spinus.
chardonneret, C. P. P. N.?,	carduelis.

ORDRE 5.

Zygodactyles. Zygodactyli.

Genre 29.

COUCOU	CUCULUS
gris, T. C. P. P. N.,	canorus.

Genre 30.

PIC	PICUS
vert, T. C. N.,	viridis.
cendré, R. P. A.,	canus.
épeiche, C. N.,	major.
épeichette, A. R. P. P.,	minor.

Genre 31.

TORCOL	YUNX
ordinaire, C. P. P. N.,	torquilla.

ORDRE 6.

Anisodactyles. Anisodactyli.

Genre 32.

SITELLE	SITTA
torchepot, T. C. P. P. N.,	europea.

Genre 33.

GRIMPEREAU	CERTHIA
commun, T. C. N.,	familiaris.

Genre 35.

HUPPE	UPUPA
d'Europe, A. R. P. P. N.,	epops.

ORDRE 7.

Alcyons. Alcyones.

Genre 37.

MARTIN-PÊCHEUR	ALCEDO
alcyon, T. C. P. P.,	ispida.

ORDRE 8.

Chélidons. Chelidones.

Genre 38.

HIRONDELLE	HIRUNDO
de cheminée, T. C. P. P. N.,	rustica.
de fenêtre, A. C. P. P. N.,	urbica.
de rivage, A. C. P. P. N.,	riparia.

Genre 39.

MARTINET	CYPSELUS
de muraille, T. C. P. P. N.,	murarius.

Genre 40.

ENGOULEVENT	CAPRIMULGUS
ordinaire, A. C. N.,	europæus.

ORDRE 9.

Pigeons. Columbæ.

Genre 41.

COLOMBE	COLUMBA
ramier, T. C. N.,	palumbus.
colombin, T. C. N.,	œnas.
biset, T. C. N.,	livia.
tourterelle, C. P. P. N.,	turtur.

ORDRE 10.

Gallinacés. Gallinæ.

Genre 45.

PERDRIX	PERDRIX
rouge, T. C. N.,	rubra.
grise, T. C. N.,	cinerea.
caille, A. R. N.,	coturnix.

ORDRE 12.

Coureurs. Cursores.

Genre 49.

OUTARDE	OTIS
barbue, R. P. A.,	tarda.

ORDRE 13.

Grallés. Grallatores.

Genre 50.

GRUE	GRUS
criard, A. C. P. P.,	crepitans.

Genre 51.

SANDERLING	CALIDRIS
variable, T. C. N.,	arenaria.

Genre 53.

HUITERIER	HÆMATOPUS
pie, T. C. N.,	ostralegus.

Genre 54.

PLUVIER	CHARADRIUS
doré, T. C. N.,	pluvialis.
guignard, R. P. A.,	morinellus.
grand, à collier, A. C. N.,	hiaticula.
petit, à collier, A. C. N.,	minor.
à col. interrompu, T. C. N.,	cantianus.

Genre 55.

VANNEAU	VANELLUS
huppé, T. C. N.,	cristatus.

Genre 56.

TOURNE-PIERRE	STREPSILAS
à collier, T. C. N.,	collaris.

Genre 58.

CIGOGNE	CICONIA
blanche, R. P. A.,	alba.
noire, R. P. A.,	nigra.

Genre 59.

HÉRON	ARDEA
cendré, T. C. N.,	cinerea.
garzette, R. P. A.,	garzetta.
grand butor, T. C. P. P.,	stellaris.
blongios, A. R.,	minuta.

Genre 61.

AVOCETTE	RECURVIROSTRA
à nuque noire, R.,	avocetta.

Genre 62.

SPATULE	PLATALEA
blanche, R. P. A.,	leucorodia.

Genre 63.

IBIS	IBIS
falcinelle, T. R.,	falcinellus.

Genre 64.

OURLIS	NUMENIUS
cendré, T. C. N.,	arquata.
corlieu, A. C. P. P.,	phæopus.

Genre 65.

BÉCASSEAU	TRINGA
platyrhinque,	platyrhincha.
violet, A. R. P.,	maritima.
canut, A. C. N.,	cinerea.
combattant, R. P. P.,	pugnax.

Genre 66.

CHEVALIER	TOTANUS
gambette, C. P.,	calidris.
stagnatile, C. N.,	stagnatilis.
cul-blanc, C. N.,	ochropus.
guignette, C. N.,	hypoleucos.

Genre 67.

BARGE	LIMOSA
rousse, C.,	rufa.

Genre 68.

BÉCASSE	SCOLOPAX
ordinaire, T. C. P. P.,	rusticola.

BÉCASSINE	SCOLOPAX
ordinaire, T. C. P. P.,	gallinago.
sourde, T. C. P. P.,	gallinula.

Genre 69.

RALE	RALLUS
d'eau, T. C. P.,	aquaticus.

Genre 70.

POULE-D'EAU	GALLINULA
de genêt, C. P. P.,	crex.
marouette, A. R. P.,	porzana.
ordinaire, T. C. N.,	chloropus.

ORDRE 14.

Pinnatipèdes.	Pinnatipedes.

FOULQUE	FULICA
macroule, T. C. N.,	atra.

Genre 73.

PHALAROPE	PHALAROPUS
platyrhinque, A. R. P.,	platyrhinchus.

Genre 74.

GRÈBE	PODICEPS
huppé, C. P. P.,	cristatus.
jou-gris, T. R. P. A.,	rubricollis.
cornu, T. C. P.,	cornutus.
castagneux, T. C. P.,	minor.

ORDRE 15.

Palmipèdes. Palmipedes.

Genre 75.

HIRONDELLE DE MER	STERNA
dougall, T. R. P. A.,	dougalli.
pierre-garin, C. N. P. P.,	hirundo.
petite, A. C. P. P.,	minuta.

Genre 76.

GOÉLAND	LARUS
burgermeister, A. R. P.,	glaucus.
manteau noir, A. R. P.,	marinus.
manteau bleu, T. C. N.,	argentatus.
à pieds jaunes, C. N.,	fuscus.

MOUETTE	LARUS
à pieds bleus, C. P. P.,	canus.
tridactyle, T. C. N.,	tridactylus.
rieuse, T. C. P. P.,	ridibundus.
pygmée, A. R. P. A.,	minutus.

Genre 77.

STERCORAIRE	LESTRIS
parasite, T. C. P. P.,	parasiticus.

Genre 78.

PETREL	PROCELLARIA
tempête, A. C. N.,	pellagica.

Genre 79.

OIE	ANAS
vulgaire, A. R. P. A.,	segetum.
rieuse, A. R. P. A.,	albifrons.
bernache, A. R. P. A.,	leucopsis.
cravant, A. R. P. A.,	bernicla.

CYGNE	ANAS
sauvage, A. R. P. A.,	cygnus.

CANARD	ANAS
tadorne, A. R. N.,	tadorna.
sauvage, T. C. N.,	boschas.
chipeau, C. P. P.,	strepera.
pilet, A. C. P. P.,	acuta.
sifleur, T. C. N.,	penelope.
souchet, C. P. P.,	clypeata.
sarcelle d'été, R. P. A.,	querquedula.
sarcelle d'hiver, T. C. P. P.,	crecca.

CANARD	ANAS
macreuse, A. C. P.,	nigra.
milouinan, A. R. P.,	marila.
milouin, C. P. P.,	ferina.
garrot, A. C. P.,	clangula.
morillon, T. C. P.,	fuligula.

Genre 80.

HARLE	MERGUS
grand, A. R. P.,	merganser.
huppé, R. P. A.,	serrator.
piette, A. C. P.,	albellus.

Genre 82.

CORMORAN	CARBO
grand, C. N.,	cormoranus.
largup, T. C. N.,	cristatus.

Genre 83.

FOU	SULA
blanc, C. P. P.,	alba.

Genre 84.

PLONGEON	COLYMBUS
imbrim, C. P. P.,	glacialis.
lumme, C. P. P.,	arcticus.
cat-marin, C. P. P.,	septentrionalis.

Genre 85.

GUILLEMOT	URIA
à capuchon, T. C. N. P.,	troile.

Genre 86.

MACAREUX	MARMON
moine, A. C. N.,	fratercula.

Genre 87.

PINGOUIN	ALCA
macroptère, T. C. N.,	torda.

Tableau indiquant les époques de Migration périodique des Oiseaux du Finistère.

SAVOIR :

NOMS DES OISEAUX.		ÉPOQUES DE LEUR ARRIVÉE.	ÉPOQUES DE LEUR DÉPART.	OBSERVATIONS.
AIGLE	royal	mars.	mars.	De passage très-accidentel, à la suite de tempêtes.
MILAN	royal	août.	septembre.	De passage accidentel, mais cependant plus fréquent que l'espèce ci-dessous.
HIBOU	moyen duc	octobre.	novembre.	
CORNEILLE	mantelée	*id.*	mars.	
LORIOT	commun	avril.	août.	
PIE-GRIÈCHE	grise	novembre.	février.	
	écorcheur	avril.	octobre.	
GOBE-MOUCHE	gris	juin.	juillet.	
	bec-figue	septembre.	septembre.	
MERLE	litorne	octobre.	mars.	
	mauvis	*id.*	*id.*	
FAUVETTE	locustelle	avril.	septembre.	
	phragmite	*id.*	*id.*	
	rossignol	*id.*	*id.*	Il ne fait guère entendre son chant que pendant le mois de mai.
	tête noire	mars.	*id.*	
	fauvette	mai.	septembre.	
	grisette	avril.	octobre.	
	rouge-queue	novembre.	février.	
	de muraille	avril.	septembre.	
	siffleur	mai.	août.	
	véloce	*id.*	septembre.	Beaucoup sont sédentaires.
TRAQUET	moteux	mai.	*id.*	
	tarier	*id.*	*id.*	
BERGERONNETTE	printanière	avril.	*id.*	
	flavéole	*id.*	*id.*	
	lugubre	octobre.	avril.	
	jaune	septembre.	*id.*	
PIPIT	spioncelle	*id.*	mars.	
	à gorge rousse	décembre.	février.	
	des buissons	avril.	septembre.	En août et septembre ces oiseaux repassent pour aller dans le midi.
ALOUETTE	lulu	septembre.	mars.	
MÉSANGE	petite charbonnière	octobre.	avril.	
BRUANT	proyer	mai.	septembre.	
	de roseau	août.	mai.	Beaucoup restent dans le pays; il n'y a guère que les jeunes qui voyagent.
	zizi	mai.	septembre.	
	de neige	janvier.	mars.	
BEC-CROISÉ	des pins	juillet.	septembre.	
GROS-BEC	ordinaire	avril.	*id.*	
	d'Ardennes	décembre.	janvier.	
	tarin	octobre.	mars.	
	chardonneret	*id.*	avril.	
COUCOU	gris	avril.	août.	Il ne chante que jusqu'au 15 ou au 20 juin.
PIC	cendré	octobre.	mars.	
	épeichette	avril.	septembre.	
TORCOL	ordinaire	mai.	*id.*	
HUPPE	ordinaire	*id.*	*id.*	
MARTIN-PÊCHEUR	alcyon	avril.	août.	Disparaît du pays pendant le temps de la ponte.

NOMS DES OISEAUX.		ÉPOQUES DE LEUR ARRIVÉE.	ÉPOQUES DE LEUR DÉPART.	OBSERVATIONS.
HIRONDELLE.	de cheminée.	avril.	octobre.	
	de fenêtre.	mai.	septembre.	
	de rivage.	*id.*	*id.*	
MARTINET.	de muraille.	juin.	août.	
ENGOULEVENT. . . .	ordinaire.	mai.	septembre.	
COLOMBE.	tourterelle.	*id.*	*id.*	
PERDRIX.	caille.	*id.*	*id.*	
HÉRON.	grand butor.	novembre.	mars.	
BÉCASSEAU.	combattant	avril.	septembre.	
CHEVALIER	gambette.	*id.*	*id.*	
BARGE.	rousse.	mai.	*id.*	
BÉCASSE.	ordinaire.	octobre.	mars.	
BÉCASSINE.	ordinaire.	septembre.	avril.	Quelques-uns nichent dans le pays.
	sourde	octobre.	mars.	
RALE.	d'eau.	août.	*id.*	Plusieurs nichent dans le pays.
POULE-D'EAU. . . .	de genêt.	*id.*	septembre.	Ne fait qu'une courte apparition
	maronnette.	novembre.	mars.	
	ordinaire.	octobre.	*id.*	
GRÈBE.	huppé.	novembre.	*id.*	
	cornu.	*id.*	*id.*	
	castagneux	octobre.	*id.*	Quelques uns nichent, mais cela est rare.
HIRONDELLE de mer	pierre-garin.	mai.	septembre.	
	petite.	*id.*	*id.*	
GOÉLAND.	burgermeister. . . .	décembre.	mars.	
MOUETTE.	à pieds bleus. . . .	novembre.	*id.*	
	rieuse.	*id.*	*id.*	On le voit très rarement l'été. Seulement pendant la pêche de la sardine, dont il suit les bancs.
STERCORAIRE. . . .	parasite.	octobre.	novembre.	
OIE.	vulgaire.	décembre.	février.	
	bernache	janvier.	*id.*	
	cravant.	décembre.	mars.	
CYGNE	à bec jaune.	janvier.	février.	
CANARD.	sauvage.	décembre.	mars.	Niche
	chipeau.	*id.*	*id.*	
	pilet.	*id.*	*id.*	
	siffleur	*id.*	*id.*	Niche
	souchet.	*id.*	*id.*	
SARCELLE.	d'été.	mars.	avril.	
	d'hiver.	décembre.	mars.	
CANARD.	macreuse.	*id.*	*id.*	
	milouinan.	*id.*	*id.*	
	milouin.	*id.*	*id.*	
	garot.	*id.*	*id.*	
	morillon.	*id.*	*id.*	
HARLE.	grand.	*id.*	*id.*	
	huppé.	*id.*	*id.*	
	piette.	*id.*	*id.*	
FOU.	blanc.	octobre.	mars.	Les premiers arrivent à la suite des bancs de sardine, les vieux ne quittent guère le pays. Ils y nichent peut-être.
PLONGEON.	imbrim.	novembre.	*id.*	Les vieux sont très-rares, ils quittent le pays avant d'avoir le plumage de noce.
	lumme	*id.*	*id.*	
	cat-marin.	*id.*	*id.*	
PINGOUIN.	macroptère.	*id.*	*id.*	Rares l'été, nichent aux Îles de l'Ain. Voyagent en grandes bandes au milieu de mers. Nagent et plongent en même temps, comme s'ils obéissaient à un commandement; font souvent ensemble alors un cri rauque, ressemblant à celui de l'âne.

NOTA. Presque tous les oiseaux qui arrivent dans le Finistère en avril, mai et juin, y nichent.

Tableau indiquant les époques de Migration périodique des Oiseaux du Finistère.

SAVOIR :

NOMS DES OISEAUX.		ÉPOQUES DE LEUR ARRIVÉE.	ÉPOQUES DE LEUR DÉPART.	OBSERVATIONS.
AIGLE	royal	mars.	mars.	De passage très-accidentel, à la suite de tempêtes.
MILAN	royal	août.	septembre.	De passage accidentel, mais cependant plus fréquent que l'espèce ci-dessus.
HIBOU	moyen duc	octobre.	novembre.	
CORNEILLE	mantelée	*id.*	mars.	
LORIOT	commun	avril.	août.	
PIE-GRIÈCHE	grise	novembre.	février.	
	écorcheur	avril.	octobre.	
GOBE-MOUCHE	gris	juin.	juillet.	
	bec-figue	septembre.	septembre.	
MERLE	litorne	octobre.	mars.	
	mauvis	*id.*	*id.*	
FAUVETTE	locustelle	avril.	septembre.	
	phragmite	*id.*	*id.*	
	rossignol	*id.*	*id.*	Il ne fait guère entendre son chant que pendant le mois de mai.
	tête noire	mars.	*id.*	
	fauvette	mai.	septembre.	
	grisette	avril.	octobre.	
	rouge-queue	novembre.	février.	
	de muraille	avril.	septembre.	
	siffleur	mai.	août.	
	véloce	*id.*	septembre.	Beaucoup sont sédentaires.
TRAQUET	moteux	mai.	*id.*	
	tarier	*id.*	*id.*	
BERGERONNETTE	printanière	avril.	*id.*	
	flavéole	*id.*	*id.*	
	lugubre	octobre.	avril.	
	jaune	septembre.	*id.*	
PIPIT	spioncelle	*id.*	mars.	
	à gorge rousse	décembre.	février.	
	des buissons	avril.	septembre.	En août et septembre ces oiseaux repassent pour aller dans le midi.
ALOUETTE	lulu	septembre.	mars.	
MÉSANGE	petite charbonnière	octobre.	avril.	
BRUANT	proyer	mai.	septembre.	
	de roseau	août.	mai.	Beaucoup restent dans le pays; il n'y a guère que les jeunes qui voyagent.
	zizi	mai.	septembre.	
	de neige	janvier.	mars.	
BEC-CROISÉ	des pins	juillet.	septembre.	
GROS-BEC	ordinaire	avril.	*id.*	
	d'Ardennes	décembre.	janvier.	
	tarin	octobre.	mars.	
	chardonneret	*id.*	avril.	
COUCOU	gris	avril.	août.	Il ne chante que jusqu'au 15 ou au 20 juin.
PIC	cendré	octobre.	mars.	
	épeichette	avril.	septembre.	
TORCOL	ordinaire	mai.	*id.*	
HUPPE	ordinaire	*id.*	*id.*	
MARTIN-PÊCHEUR	alcyon	avril.	août.	Disparaît du pays pendant le temps de la ponte.

NOMS DES OISEAUX.		ÉPOQUES DE LEUR ARRIVÉE.	ÉPOQUES DE LEUR DÉPART.	OBSERVATIONS.
HIRONDELLE.	de cheminée.	avril.	octobre.	
	de fenêtre.	mai.	septembre.	
	de rivage.	*id.*	*id.*	
MARTINET.	de muraille.	juin.	août.	
ENGOULEVENT. . . .	ordinaire.	mai.	septembre.	
COLOMBE.	tourterelle.	*id.*	*id.*	
PERDRIX.	caille.	*id.*	*id.*	
HÉRON.	grand butor.	novembre.	mars.	
BÉCASSEAU.	combattant.	avril.	septembre.	
CHEVALIER.	gambette.	*id.*	*id.*	
BARGE.	rousse.	mai.	*id.*	
BÉCASSE.	ordinaire.	octobre.	mars.	
BÉCASSINE.	ordinaire.	septembre.	avril.	Quelques unes nichent dans le pays.
	sourde.	octobre.	mars.	
RALE.	d'eau.	août.	*id.*	Plusieurs nichent dans le pays.
POULE-D'EAU. . . .	de genêt.	*id.*	septembre.	Ne fait qu'une courte apparition.
	maronnette.	novembre.	mars.	
	ordinaire.	octobre.	*id.*	
GRÈBE.	huppé.	novembre.	*id.*	
	cornu.	*id.*	*id.*	
	castagneux.	octobre.	*id.*	Quelques uns nichent, mais cela est rare.
HIRONDELLE de mer	pierre-garin.	mai.	septembre.	
	petite.	*id.*	*id.*	
GOÉLAND.	burgermeister. . . .	décembre.	mars.	
MOUETTE.	à pieds bleus. . . .	novembre.	*id.*	
	rieuse.	*id.*	*id.*	On la voit très rarement l'été.
STERCORAIRE. . . .	parasite.	octobre.	novembre.	Seulement pendant la pêche de la sardine, dont il suit les bancs.
OIE.	vulgaire.	décembre.	février.	
	bernache.	janvier.	*id.*	
	cravant.	décembre.	mars.	
CYGNE.	à bec jaune.	janvier.	février.	
CANARD.	sauvage.	décembre.	mars.	Niche.
	chipeau.	*id.*	*id.*	
	pilet.	*id.*	*id.*	
	siffleur.	*id.*	*id.*	Niche.
	souchet.	*id.*	*id.*	
SARCELLE.	d'été.	mars.	avril.	
	d'hiver.	décembre.	mars.	
CANARD.	macreuse.	*id.*	*id.*	
	milouinan.	*id.*	*id.*	
	milouin.	*id.*	*id.*	
	garot.	*id.*	*id.*	
	morillon.	*id.*	*id.*	
HARLE.	grand.	*id.*	*id.*	
	huppé.	*id.*	*id.*	
	piette.	*id.*	*id.*	
FOU.	blanc.	octobre.	mars.	Les premes arrivent à la saison des bancs de sardine, les vieux ne quittent guère le pays. Ils y nichent peut-être.
PLONGEON.	imbrim.	novembre.	*id.*	Les vieux sont très-rares, ils quittent le pays avant d'avoir le plumage de noce.
	lumme.	*id.*	*id.*	
	cat-marin.	*id.*	*id.*	
PINGOUIN.	macroptère.	*id.*	*id.*	Rares l'été, nichent sur l'île de Foin. Voyagent en grandes bandes au mois de mars. Nagent et plongent en même temps, comme s'ils obéissaient à un commandement. Sont souvent entraînés alors sur des roches, ressemblant à celles de l'île.

NOTA. Presque tous les oiseaux qui arrivent dans le Finistère en avril, mai et juin, y nichent.

son cri qu'il finit par s'enrouer et ne pouvoir plus en articuler que le commencement.

Il est ordinairement extrêmement gras, donnant en cela un démenti au proverbe et ne justifiant pas l'opinion de quelques naturalistes qui pensent que c'est à la difficulté qu'il éprouve de satisfaire son appétit vorace qu'il doit l'habitude de confier le soin de sa progéniture aux autres oiseaux.

Pic-vert. — Les paysans débitent au sujet de cet oiseau un assez singulier conte. On sait que pour saisir sa nourriture il frappe l'écorce des arbres à coups de bec, afin d'en faire sortir les insectes, et qu'alors il fait le tour du tronc pour ne rien laisser échapper. Les paysans qui ont observé cette manœuvre prétendent que cet oiseau est tellement présomptueux qu'à peine il a donné quelques coups de bec qu'il va voir derrière l'arbre s'il n'est pas traversé.

Torcol ordinaire. — Les paysans de Plougastel le vendent tous les ans aux amateurs de Brest, sous le nom de *rossignol.* Je l'ai entendu appeler par eux en breton *hilled coat.*

Huppe puput. — De passage annuel en avril et en août. Assez rare.

Martin-pêcheur alcyon. — Vulgairement oiseau de Saint-Nicolas. Très-commun, l'hiver seulement.

Hirondelle de cheminée — Nulle part aussi commune qu'à Lorient. Arrive la première des oiseaux de son espèce; vient ensuite l'hirondelle de fenêtre, et enfin celle de rivages.

Martinet de murailles. — Plus commun à Lorient qu'ailleurs. Il est le dernier des chélidons à arriver et le premier à partir. J'en ai vu un dont toutes les plumes étaient liserées de blanc.

Pigeon colombin. — Les paysans prétendent, et peut-être avec assez de raison, que cette espèce provient de la destruction des colombiers féodaux. Il est très-commun dans le Finistère, particulièrement sur la côte de la Manche.

Perdrix rouge. — En breton *perdrix noble.* Très-grosse dans différentes parties de la Bretagne, particulièrement à Carhaix, Scaër, le Faouet, Gourin. C'est leur dimension qui a fait croire aux chasseurs que c'était la bartavelle, qui ne se trouve que dans les départemens les plus méridionaux de la France, et jamais dans le nord.

Perdrix grise. — Elle varie aussi de grosseur, suivant le pays qu'elle habite; de là vient que l'on a donné improprement le nom de *roquette* à celles de petites dimensions. Mais cette espèce ainsi que la bartavelle ne se trouvent que dans le midi, et particulièrement dans les départemens qui avoisinent les Alpes ou les Pyrénées.

Sanderling variable. — Vulgairement *alouette de mer.*

Pluvier guignard. — Je l'ai tué le 20 juin 1835, sur l'île Bénignet.

Pluvier à collier interrompu. — Habite l'île Saint-Nicolas des Glénans, les dunes sablonneuses de Saint-Philibert, près la pointe des Trévignons, aussi la falaise de l'Armor, près Lorient, où il se montre rarement.

Cet oiseau, qui, comme tous ceux de la famille à laquelle il appartient, court et vole avec une grande rapidité, a recours à un singulier stratagème pour vous écarter de son nid. Feignant d'abord d'être blessé, traînant les ailes et la queue, il cherche à vous attirer à sa poursuite. Si cette manœuvre ne réussit pas, il continue sa course sur la plage, jusqu'à ce qu'il ait rencontré un de ces morceaux de goémon qui ont la forme d'un ruban. Alors, comme s'il était saisi par la patte, et la prenant pour axe, il tourne sur elle avec une vitesse qui vous donnerait à penser qu'il fait de vains efforts pour se dégager. Trompé par cette ruse, vous vous empressez d'accourir pour saisir une proie que vous croyez ne devoir pas vous échapper; mais à peine approchez-vous de lui que déployant toute la vitesse de ses ailes il s'envole, et pour mettre le comble à la mystification qu'il vient de vous faire éprouver, il tourne autour de vous en poussant des sifflemens aigus, châtiment qu'il inflige sans doute à votre trop grande crédulité. Ce sifflement net et bien détaché ressemble beaucoup à celui que l'on obtient en s'introduisant les doigts dans la bouche.

Cigogne noire. — Achetée sur le marché de Brest le 20 octobre 1835.

Héron garzette. — Vu sur les rochers du château du Taureau, près de Morlaix, par M. Duchesne de la Motte, d'Abbeville.

Bécasse ordinaire. — Nulle part aussi commune qu'en Bretagne, où elle ne vaut quelquefois que 10 à 15 centimes. Accidentellement de couleur nankin.

Foulque macroule. — Vulgairment *judèles.*

Phalarope platyrhinque. — Quoique cet oiseau ne vienne ordinairement que l'hiver dans notre pays, plusieurs personnes et des pêcheurs surtout m'ont assuré qu'on les voyait aussi quelquefois l'été, marchant sur de petites îles flottantes formées par des amas de goémons.

Grèbe jou-gris. — Achetée au marché de Brest le 9 mars 1835. Toutes les grèbes, vulgairement *jeannettes*, habitent les environs de Brest.

Hirondelle de mer dougall. — Tuée près du château du Taureau, par M. Duchesne de la Motte, d'Abbeville.

Mouette tridactyle. — Niche en nombre considérable sur les îles appelées Tas de Foin, près de Camaret; aussi à la pointe de la Chèvre, dans la grotte dite du Charivari. Les pêcheurs l'appellent *cahavac.*

Il n'est sorte de dangers auxquels ils s'exposent pour se procurer leurs œufs qu'ils mangent ainsi que ceux du goéland manteau gris. C'est à l'aide de clous plantés dans les fissures des rochers qu'ils gravissent ces montagnes escarpées et élevées à des hauteurs considérables au-dessus de la mer. Souvent ce frêle appui leur manque, et alors la mort ou plus encore des blessures incurables font de terribles exemples qui ne profitent cependant pas à ceux qui veulent les imiter.

Goéland burgermeister. — Les jeunes seulement en hiver, jamais l'été.

Goéland à pieds jaunes. — Beaucoup plus rare que le goéland à manteau gris, qui est fort commun; niche aussi dans les mêmes lieux que le tridactyle, mais il cherche moins l'abri.

Stercoraire parasite. — Vient en grand nombre assister à la pêche de la sardine qui se fait dans la baie de Douarnenez,

à la Saint-Michel. Les pêcheurs appellent cet oiseau *sergent*, en raison de ce qu'il arrive à l'époque des loyers; et comme il ne vit que de la pêche que font les goëlands, qu'il harcèle et poursuit jusqu'à ce qu'ils dégorgent le poisson qu'ils ont dans le bec, ils comparent ces oiseaux à ces anciens officiers de police judiciaire qui venaient aussi à cette époque tourmenter les locataires en retard, et ne leurs donnaient de repos que lorsqu'ils avaient soldé leurs exigeans propriétaires.

Je pense que c'est le stercoraire parasite, car je n'ai pas été à même de le déterminer.

Petrel tempête. — Vulgairement *oiseau du diable*, *des tempêtes*, *petit puant*, en breton *goëy*. Très-commun aussi lors de la pêche de la sardine, dont il mange les écailles qui s'échappent des filets. Approche alors tellement les pêcheurs qu'ils le tuent souvent à coup de gaffes. Niche sur les rochers des Sept-Iles, près Perros, et aussi dans les rescifs du Toulinguet.

Canard tadorne. — Vulgairement *canne royale*. Niche aux Glénans, plus communément sur l'île Beniguet.

Canard sauvage. — Très-souvent tapissé de blanc; plus rarement entièrement de cette couleur, les mâles surtout.

Harle à couronne. — On m'a assuré que ce harle avait été tué en Bretagne. Temminck n'en parle pas dans son ouvrage.

Grand cormoran. — En breton *moëfaout*. Ne se voit que très-rarement dans la rade de Brest, très-commun dans celle de Lorient, où plusieurs rivières ont leur embouchure. Vit particulièrement d'anguilles qu'il trouve plus facilement dans l'eau douce.

Cormoran largup. — Il paraît que ce cormoran et le *nigaud* ne forment qu'une seule et même espèce.

Habite la grotte dite du Charivari, les Tas de Foin, le Toulinguet, l'île d'Ouessant, enfin toutes les parties des côtes de Bretagne où les roches élevées et escarpées offrent des cavernes et des anfractuosités dans lesquelles il trouve un abri pour placer son nid.

Se tient toujours en bandes nombreuses, même pendant la saison des amours, perché sur des rochers en pleine mer, dans les endroits peu fréquentés. Se laisse difficilement approcher et ne se trouve jamais dans l'eau douce, différant en cela du grand cormoran, qui préfère les rivières ou les lieux où elles se jettent dans la mer. On ne le voit jamais aussi les ailes étendues pour les faire sécher, comme l'oiseau ci-dessus en a l'habitude.

Pond le plus souvent un œuf, quelquefois deux, et jamais trois, d'un vert pâle, de forme très-alongée, à extrémités d'égale grosseur, recouvert dans toute son étendue d'une matière calcaire assez épaisse.

La ponte commence vers les premiers jours d'avril, et se termine à la fin de mai.

Il y a deux couvées ou des retards assez grands entr'elles pour que l'on puisse voir des individus prêts à quitter le nid lorsque d'autres viennent à peine d'éclore.

Les œufs sont posés à nu sur les rochers, dans les parties les plus reculées des grottes, où au moins à l'abri lorsqu'ils sont à ciel ouvert.

Se nourrit de petits poissons qu'il va chercher à une grande profondeur, et qu'il dégorge, lorsqu'ils sont à moitié digérés, dans le bec de ses petits.

La mue n'a lieu qu'une fois l'an. Elle commence par les pennes des ailes et de la queue. Elle a lieu à la fin de mai, et au mois de janvier le plumage de noce est complet.

Les jeunes, comme beaucoup de palmipèdes, sont couverts d'une sorte de duvet assez fourni, d'une couleur de tan, plus claire sur le milieu du ventre que sur les autres parties du corps.

Fou blanc.—En breton *mouscoul-loudon*. A l'île d'Ouessant très-commun, particulièrement à la pêche de la sardine. Les jeunes sont plus rares. Nichent peut-être.

Plongeons. — En breton *gleveger*. Vulgairement *anguillers*. Tous les oiseaux de cette famille ne viennent en Bretagne que l'hiver; quelques-uns pourtant ont été tués en plumage de noce.

Guillemot à capuchon. — A Terre-Neuve, vulgairement *manche de velours*. Les pêcheurs de Camaret l'appellent *pohan*. Niche en grand nombre sur les Tas de Foin, le Toulinguet, à la pointe de la Chèvre; pose son nid sur les rochers élevés à une très-grande élévation au-dessus de la mer.

Macareux moine. — Vulgairement *calculo*, *perroquet de mer*, *perroquet mour* en breton. Niche en grande abondance aux Sept-Iles, dans la Manche, près Perros, aussi sur le rocher du Toulinguet, près Camaret.

Pingouin macropère. — Connu vulgairement sous le nom de *gaude*. Plus commun l'hiver que l'été. Vient en grand nombre pendant cette saison sur le bord de la mer. Se réunit en bande de dix et quinze vers le commencement d'avril pour se préparer au passage. Niche néanmoins en assez grand nombre sur les îles dites les Tas de Foin, à une hauteur de 50 à 80 pieds au-dessus du niveau de la mer. Vole rapidement et avec facilité, quoi qu'en dise Cuvier.

son cri qu'il finit par s'enrouer et ne pouvoir plus en articuler que le commencement.

Il est ordinairement extrêmement gras, donnant en cela un démenti au proverbe et ne justifiant pas l'opinion de quelques naturalistes qui pensent que c'est à la difficulté qu'il éprouve de satisfaire son appétit vorace qu'il doit l'habitude de confier le soin de sa progéniture aux autres oiseaux.

Pic-vert. — Les paysans débitent au sujet de cet oiseau un assez singulier conte. On sait que pour saisir sa nourriture il frappe l'écorce des arbres à coups de bec, afin d'en faire sortir les insectes, et qu'alors il fait le tour du tronc pour ne rien laisser échapper. Les paysans qui ont observé cette manœuvre prétendent que cet oiseau est tellement présomptueux qu'à peine il a donné quelques coups de bec qu'il va voir derrière l'arbre s'il n'est pas traversé.

Torcol ordinaire. — Les paysans de Plougastel le vendent tous les ans aux amateurs de Brest, sous le nom de *rossignol.* Je l'ai entendu appeler par eux en breton *hilled coat.*

Huppe puput. — De passage annuel en avril et en août. Assez rare.

Martin-pêcheur alcyon. — Vulgairement oiseau de Saint-Nicolas. Très-commun, l'hiver seulement.

Hirondelle de cheminée — Nulle part aussi commune qu'à Lorient. Arrive la première des oiseaux de son espèce; vient ensuite l'hirondelle de fenêtre, et enfin celle de rivages.

Martinet de murailles. — Plus commun à Lorient qu'ailleurs. Il est le dernier des chélidons à arriver et le premier à partir. J'en ai vu un dont toutes les plumes étaient liserées de blanc.

Pigeon colombin. — Les paysans prétendent, et peut-être avec assez de raison, que cette espèce provient de la destruction des colombiers féodaux. Il est très-commun dans le Finistère, particulièrement sur la côte de la Manche.

Perdrix rouge. — En breton *perdrix noble.* Très-grosse dans différentes parties de la Bretagne, particulièrement à Carhaix, Scaër, le Faouet, Gourin. C'est leur dimension qui a fait croire aux chasseurs que c'était la bartavelle, qui ne se trouve que dans les départemens les plus méridionaux de la France, et jamais dans le nord.

Perdrix grise. — Elle varie aussi de grosseur, suivant le pays qu'elle habite; de là vient que l'on a donné improprement le nom de *roquette* à celles de petites dimensions. Mais cette espèce ainsi que la bartavelle ne se trouvent que dans le midi, et particulièrement dans les départemens qui avoisinent les Alpes ou les Pyrénées.

Sanderling variable. — Vulgairement *alouette de mer.*

Pluvier guignard. — Je l'ai tué le 20 juin 1835, sur l'île Béniguet.

Pluvier à collier interrompu. — Habite l'île Saint-Nicolas des Glénans, les dunes sablonneuses de Saint-Philibert, près la pointe des Trévignons, aussi la falaise de l'Armor, près Lorient, où il se montre rarement.

Cet oiseau, qui, comme tous ceux de la famille à laquelle il appartient, court et vole avec une grande rapidité, a recours à un singulier stratagème pour vous écarter de son nid. Feignant d'abord d'être blessé, traînant les ailes et la queue, il cherche à vous attirer à sa poursuite. Si cette manœuvre ne réussit pas, il continue sa course sur la plage, jusqu'à ce qu'il ait rencontré un de ces morceaux de goémon qui ont la forme d'un ruban. Alors, comme s'il était saisi par la patte, et la prenant pour axe, il tourne sur elle avec une vitesse qui vous donnerait à penser qu'il fait de vains efforts pour se dégager. Trompé par cette ruse, vous vous empressez d'accourir pour saisir une proie que vous croyez ne devoir pas vous échapper; mais à peine approchez-vous de lui que déployant toute la vitesse de ses ailes il s'envole, et pour mettre le comble à la mystification qu'il vient de vous faire éprouver, il tourne autour de vous en poussant des sifflemens aigus, châtiment qu'il inflige sans doute à votre trop grande crédulité. Ce sifflement net et bien détaché ressemble beaucoup à celui que l'on obtient en s'introduisant les doigts dans la bouche.

Cigogne noire. — Achetée sur le marché de Brest le 20 octobre 1835.

Héron garzette. — Vu sur les rochers du château du Taureau, près de Morlaix, par M. Duchesne de la Motte, d'Abbeville.

Bécasse ordinaire. — Nulle part aussi commune qu'en Bretagne, où elle ne vaut quelquefois que 10 à 15 centimes. Accidentellement de couleur nankin.

Foulque macroule. — Vulgairment *judèles.*

Phalarope platyrhinque. — Quoique cet oiseau ne vienne ordinairement que l'hiver dans notre pays, plusieurs personnes et des pêcheurs surtout m'ont assuré qu'on les voyait aussi quelquefois l'été, marchant sur de petites îles flottantes formées par des amas de goémons.

Grèbe jou-gris. — Achetée au marché de Brest le 9 mars 1835. Toutes les grèbes, vulgairement *jeannettes*, habitent les environs de Brest.

Hirondelle de mer dougall. — Tuée près du château du Taureau, par M. Duchesne de la Motte, d'Abbeville.

Mouette tridactyle. — Niche en nombre considérable sur les îles appelées Tas de Foin, près de Camaret; aussi à la pointe de la Chèvre, dans la grotte dite du Charivari. Les pêcheurs l'appellent *cahavac.*

Il n'est sorte de dangers auxquels ils s'exposent pour se procurer leurs œufs qu'ils mangent ainsi que ceux du goéland manteau gris. C'est à l'aide de clous plantés dans les fissures des rochers qu'ils gravissent ces montagnes escarpées et élevées à des hauteurs considérables au-dessus de la mer. Souvent ce frêle appui leur manque, et alors la mort ou plus encore des blessures incurables font de terribles exemples qui ne profitent cependant pas à ceux qui veulent les imiter.

Goéland burgermeister. — Les jeunes seulement en hiver, jamais l'été.

Goéland à pieds jaunes. — Beaucoup plus rare que le goéland à manteau gris, qui est fort commun; niche aussi dans les mêmes lieux que le tridactyle, mais il cherche moins l'

Stercoraire parasite. — Vient en grand nombre à la pêche de la sardine qui se fait dans la baie de Dou

à la Saint-Michel. Les pêcheurs appellent cet oiseau *sergent*, en raison de ce qu'il arrive à l'époque des loyers; et comme il ne vit que de la pêche que font les goélands, qu'il harcèle et poursuit jusqu'à ce qu'ils dégorgent le poisson qu'ils ont dans le bec, ils comparent ces oiseaux à ces anciens officiers de police judiciaire qui venaient aussi à cette époque tourmenter les locataires en retard, et ne leurs donnaient de repos que lorsqu'ils avaient soldé leurs exigeans propriétaires.

Je pense que c'est le stercoraire parasite, car je n'ai pas été à même de le déterminer.

Petrel tempête. — Vulgairement *oiseau du diable*, *des tempêtes*, *petit puant*, en breton *goiq*. Très-commun aussi lors de la pêche de la sardine, dont il mange les écailles qui s'échappent des filets. Approche alors tellement les pêcheurs qu'ils le tuent souvent à coup de gaffes. Niche sur les rochers des Sept-Iles, près Perros, et aussi dans les rescifs du Toulinguet.

Canard tadorne — Vulgairement *canne royale*. Niche aux Glénans, plus communement sur l'île Beniguet.

Canard sauvage. — Très-souvent tapissé de blanc; plus rarement entièrement de cette couleur, les mâles surtout.

Harle à couronne. — On m'a assuré que ce harle avait été tué en Bretagne. Temminck n'en parle pas dans son ouvrage.

Grand cormoran. — En breton *molfaout*. Ne se voit que très-rarement dans la rade de Brest, très-commun dans celle de Lorient, où plusieurs rivières ont leur embouchure. Vit particulièrement d'anguilles qu'il trouve plus facilement dans l'eau douce.

Cormoran largup. — Il paraît que ce cormoran et le *nigaud* ne forment qu'une seule et même espèce.

Habite la grotte dite du Charivari, les Tas de Foin, le Toulinguet, l'île d'Ouessant, enfin toutes les parties des côtes de Bretagne où les roches élevées et escarpées offrent des cavernes et des anfractuosités dans lesquelles il trouve un abri pour placer son nid.

Se tient toujours en bandes nombreuses, même pendant la saison des amours, perché sur des rochers en pleine mer, dans les endroits peu fréquentés. Se laisse difficilement approcher et ne se trouve jamais dans l'eau douce, différant en cela du grand cormoran, qui préfère les rivières ou les lieux où elles se jettent dans la mer. On ne le voit jamais aussi les ailes étendues pour les faire sécher, comme l'oiseau ci-dessus en a l'habitude.

Pond le plus souvent un œuf, quelquefois deux, et jamais trois, d'un vert pâle, de forme très-alongée, à extrémités d'égale grosseur, recouvert dans toute son étendue d'une matière calcaire assez épaisse.

La ponte commence vers les premiers jours d'avril, et se termine à la fin de mai.

Il y a deux couvées ou des retards assez grands entr'elles pour que l'on puisse voir des individus prêts à quitter le nid lorsque d'autres viennent à peine d'éclore.

Les œufs sont posés à nu sur les rochers, dans les parties les plus reculées des grottes, où au moins à l'abri lorsqu'ils sont à ciel ouvert.

Se nourrit de petits poissons qu'il va chercher à une grande profondeur, et qu'il dégorge, lorsqu'ils sont à moitié digérés, dans le bec de ses petits.

La mue n'a lieu qu'une fois l'an. Elle commence par les pennes des ailes et de la queue. Elle a lieu à la fin de mai, et au mois de janvier le plumage de noce est complet.

Les jeunes, comme beaucoup de palmipèdes, sont couverts d'une sorte de duvet assez fourni, d'une couleur de tan, plus claire sur le milieu du ventre que sur les autres parties du corps.

Fou blanc. — En breton *mouscoul-loudon*. A l'île d'Ouessant très-commun, particulièrement à la pêche de la sardine. Les jeunes sont plus rares. Nichent peut-être.

Plongeons. — En breton *gleveger*. Vulgairement *anguillers*. Tous les oiseaux de cette famille ne viennent en Bretagne que l'hiver; quelques-uns pourtant ont été tués en plumage de noce.

Guillemot à capuchon. — A Terre-Neuve, vulgairement *manche de velours*. Les pêcheurs de Camaret l'appellent *pohan*. Niche en grand nombre sur les Tas de Foin, le Toulinguet, à la pointe de la Chèvre; pose son nid sur les rochers élevés à une très-grande élévation au-dessus de la mer.

Macareux moine. — Vulgairement *calculo*, *perroquet de mer*, *perroquet moor* en breton. Niche en grande abondance aux Sept-Iles, dans la Manche, près Perros, aussi sur le rocher du Toulinguet, près Camaret.

Pingouin macropère. — Connu vulgairement sous le nom de *gaude*. Plus commun l'hiver que l'été. Vient en grand nombre pendant cette saison sur le bord de la mer. Se réunit en bande de dix et quinze vers le commencement d'avril pour se préparer au passage. Niche néanmoins en assez grand nombre sur les îles dites les Tas de Foin, à une hauteur de 50 à 80 pieds au-dessus du niveau de la mer. Vole rapidement et avec facilité, quoi qu'en dise Cuvier.

PARAGRAPHE III.

Tableau Systématique des Reptiles qui se trouvent dans le département du Finistère.

ORDRE 2.

Les Sauriens.

Genre 1er.

LE LÉZARD	LACERTA
vert piqueté,	viridis, C.
gris des murailles,	agilis, T. C.

ORDRE 3.

Les Ophidiens.

Genre 1er.

L'ORVET	ANGUIS
fragile,	fragilis, T. C.

Genre 2.

LA COULEUVRE	COLUBER
à collier,	natrix, T. C.
verte et jaune,	atro-vireus ?
la lisse,	austriacus ?
la vipérine,	viperinus ?

Genre 3.

LA VIPÈRE	COLUBER
commune,	berus, A. C.

ORDRE 4.

Les Batraciens.

Genre 1er.

LA GRENOUILLE	RANA
commune,	esculenta, T. C.
rousse,	temporaria, T. C.

Genre 2.

LA RAINETTE	RANA
commune,	arborea, T. C.

Genre 3.

LE CRAPAUD	RANA
commun,	bufo, T. C.
des joncs,	calamita ?
brun,	fuseus ?
à ventre jaune,	bombina ?
accoucheur,	obstetricans ?

Genre 4.

LA SALAMANDRE	SALAMANDRA
terrestre commune,	lacerta, C.
aquatique ponctuée,	punctata, C.
palmipède,	palmata, C.

NOTES POUR LES REPTILES.

Le lézard gris des murailles. — S'est considérablement multiplié depuis quelques années.

Je ne l'ai vu qu'à Brest et dans les environs, où il a été probablement apporté du midi par quelques bâtimens.

Le crapaud. — Est un objet d'aversion pour les paysans bretons. Dans le Morbihan et dans certaine partie du Finistère, ils les empalent à l'aide d'une branche qu'ils aiguisent à cet effet et qu'ils placent ensuite sur le haut d'un fossé, dans un endroit apparent.

J'ignore d'où vient cet usage.

PARAGRAPHE IV.

Tableau Systématique des Lépidoptères qui se trouvent dans le département du Finistère.

Diurnes.

Tribus 1re. — PAPILIONIDI.

Genre 1er.

PAPILLON	PAPILIO
machaon,	machaon, T. R.

Genre 2.

PIÉRIDE	PIERIS
de l'aubes-épine,	cratægi, C.
du chou,	brassicæ, T. C.
de la rave,	rapæ, C.
du navet,	napi, C.
du cresson,	cardamines, C.
de la moutarde,	sinapis ?

Genre 3.

COLIAVE	COLIAS
edusa,	edusa, C.
hyale,	hyale, A. C.
du nerprun,	rhamni, C.

Genre 4.

POLYOMMATE	POLYOMMATUS
du bouleau,	betulæ, A. R.
du prunier,	pruni.
w. blanc,	w. album.
lyncée,	lynceus.
boéticus,	boeticus, R.
du chêne,	quercus, C.
de la ronce,	rubi, C.
phlæas,	phlæas, C.
xanthé,	xanthe, C.
amyntas,	amyntas.
argus,	argus, A. C.
agestis,	agestis.
alexis,	alexis.
argiolus,	argiolus.

Tribus 2. — NYMPHALIDI.

Genre 5.

LIMENÈTE	LIMENITIS
sybille,	sybilla, A. C.

Genre 6.

ARGYNNE	ARGYNNIS
séléné,	selene.
euphrosyne,	euphrosyne.
dia,	dia.
lathonia,	lathonia.
adippé,	adippe, A. C.
aglaé,	aglae, A. C.
paphia,	paphia, T. C.

Genre 7.

MELITE	MELITEA
artemis,	artemis, A. C.
cinxia,	cinxia, C.

Genre 8.

VANESSE	VANESSA
du chardon,	cardui, C.
atalante,	atalanta, C.
io,	io, T. C.
polychlore,	polychloros, T. C.
de l'ortie,	urticæ, C.
c. blanc,	c. album, A. R.

Genre 9.

SATYRE	SATYRUS
sémélé,	semele, C.
tithonus,	tithonus, C.
janira,	janira, C.
mœra,	mœra, C.
mégère,	megæra, C.
égérie,	ægeria, C.
davus,	davus, C.

Tribus 3. — HESPERIDI.

Genre 10.

HESPÉRIE	HESPERIA
alveolus,	alveolus, C.
sao,	sao, C.
tagès,	tages, C.
sylvain,	sylvanus, C.
linéa,	linea, C.
actæon ?	actæon, R.
comma,	comma.

Crépusculaires.

Tribus 1re. — SESIARIÆ.

Genre 1er.

SÉSIE	SESIA
chrysidiforme,	chrysidiformis.
tenthrédiniforme,	tenthrediniformis.

Tribus 2. — SPHINGIDI.

Genre 2.

MACROGLOSSE	MACROGLOSSA
fusciforme,	fusciformis, C.
bombyliforme,	bombyliformis, A. R.
moro-sphinx,	stellatarum, C.

Genre 3.

SPHINX	SPHINX
de la vigne,	elpenor, A. C.
petit-pourceau,	porcellus, R.
livournien,	lineata, A. R.
phénix,	vespertilio, R.
du tithymale,	euphorbiæ, C.
à cornes de bœuf,	convolvuli, C.
du troëne,	ligustri, A. C.

Genre 4.

BRACHYGLOSSE	BRACHYGLOSSA
à tête de mort,	atropos, C.

Genre 5.

SMÉRINTHE	SMERINTHUS
du tilleul,	tiliæ, C.
demi-paon,	ocellata, A. C.
du peuplier,	populi, C.

Tribus 3. — ZIGÆNIDÆ.

Genre 6.

ZYGÈNE	ZYGÆNA
de la filipendule,	filipendulæ.

Tribus 4. — PROCRIDÆ.

Genre 7.

PROCRIS	PROCRIS
de la statice,	statices, C.
de la globulaire,	globulariæ ?

Nocturnes.

Tribus 1re. — CHELONARII.

Genre 1er.

EMYDIE	EMYDIA
crible,	cribrum, C.
grammica,	gramica, C.
tamis,	cribella, C.

Genre 2.

EUCHELIE	EUCHELIA
du seneçon,	jacobeæ, C.

Genre 3.

LITHOSIE	LITHOSIA
quadrille,	quadra, R.
gris-souris,	murina, A. R.
applatie,	complana.
collier rouge,	rubricollis, R.
arrosée,	irrorata, R.

Genre 4.

CALLIMORPHE	CALLIMORPHA
hera,	hera, C.

Genre 5.

CHÉLONIE	CHELONIA
roussette,	russula, C.
fermière,	villica, C.
caja,	caja, C.
fuligineuse,	fuliginosa, C.
mendiante,	mendica, C.
de la menthe,	mentastri, C.
lubricipède,	lubricipeda, C.

Tribus 2. — BOMBYCINI.

Genre 6.

LIPARIS	LIPARIS
cul-brun,	chrysorrhœa, T. C.
cul-doré,	auriflua, T. C.
du saule,	salicis, T. C.
disparate,	dispar, T. C.
moine ?	monacha ?

Genre 7.

ORGYE	ORGYA
antique,	antiqua, C.
porte-brosse,	fascelina, A. C.
pudibond,	pudibonda, T. C.

Genre 8.

PYGARE	PYGÆRA
bucéphale,	bucephala, T. C.
courtaud,	curtula, A. R.

Genre 9.

LASIOCAMPE	LASIOCAMPA
feuille de chêne,	illicifolia, A. C.
buveur,	potatoria, C.

Genre 10.

BOMBYX	BOMBYX
du trefle,	trifoli, C.
du chêne,	quercus, T. C.
du peuplier,	populi.
de la ronce,	rubi, T. C.
de l'aubépine,	cratægi, A. C.
laineux,	lanestris, C.
éverie ?	everia.
neustrien,	neustria, T. C.

Genre 11.

SATURNIE	SATURNIA
grand paon ?	pyri ?
petit paon,	carpini, T C.

Tribus 3. — ZENZERIDI.

Genre 12.

COSSUS	COSSUS
gate-bois,	liquiperda, A. C.

Genre 13.

ZENZÈRE	ZENZERA
du marronnier,	æsculi, A. C.

Genre 14

HÉPIALE	HEPIALUS
louvette,	lupulinus, C.

Tribus 4. — DREPANULIDI.

Genre 15.

PLATYPTERIX	PLATYPTERIX
petite epine,	spinula.
serpette,	unguicula.
lézard,	lacertula, R.

Tribus 5. — PSEUDOBOMBYCINI.

Genre 16.

HARPYE	HARPYA
du hêtre,	fagi, R.

Genre 17.

DICRANURE	DICRANURA
furcula,	furcula.
vinula,	vinula, C.

Genre 18.

NOTODONTE	NOTODONTA
chameau,	camelina, A. R.
ziczac,	ziczac.
timide,	trepida, T. R.
porcelaine,	dictæa, C.

Genre 19.

ORTHORINIE	ORTHORINIA
museau,	palpina, R.

Tribus 6. — NOCTUOBOMBYCINI.

Genre 20.

CYMATOPHORE	CYMATOPHORA
OO,	OO, C.
or,	or.
flavicorne,	flavicornis.

Genre 21.

ASTÉROSCOPE	ASTEROSCOPUS
cassini,	cassinia, R.

Genre 22.

EPISÈME	EPISEMA
cæruléocéphale,	cæruleocephalis, C.

Tribus 7. — BOMBYCOIDI.

Genre 23.

ACRONYCTE	ACRONYCTA
lièvre,	leporina.
de l'aune,	alni ?
trident,	trideus, C.
psi,	psi, C.
chevelure dorée,	auricoma.
de la patience,	rumicis, A R.

Genre 24.

BRYOPHILE	BRYOPHILA
du lichen,	glandifera.

Tribus 8. — NOCTUELIDI.

Genre 25.

NOCTUELLE	NOCTUA
du froment,	tritici.

NOCTUELLE	NOCTUA
baignée,	suffusa.
moissonneuse,	segetum.
exclamation,	exclamationis.
anguleuse,	puta.
sigma,	sigma.
gothique,	gothica.
cordon blanc,	plecta.
ombragée,	umbrosa.
double raie,	birivia.
Genre 26.	
TRIPHÈNE	TRIPHÆNA
orbone,	orbona, C.
pronuba,	pronuba, C.
janthina,	janthina.
Genre 27.	
AMPHIPYRE	AMPHIPYRA
pyramidale,	pyramidea, C.
Genre 28.	
MANIE	MANIA
maure,	maura.
Genre 29.	
HADÈNE	HADENA
capsulaire,	capsincola.
du genêt,	genistæ.
protée,	protea.
luisante,	lucipara.
méticuleuse,	meticulosa, T. C.
Genre 30.	
MISÉLIE	MISELIA
oléagineuse,	oleagina.
de l'arroche,	atriplicis.
Genre 31.	
POLIE	POLIA
sercine,	aprilina.
Genre 32.	
ILARUS	ILARUS
porphyre,	porphyrea.
Genre 33.	
APAMÉE	APAMEA
strigille,	strigilis.
Genre 34.	
MAMESTRE	MAMESTRA
du chou,	brassicæ.
de la persicaire,	persicariæ.
MAMESTRE	MAMESTRA
potagère,	oleracea.
du pois,	pisi?
Genre 35.	
THYATYRE	THYATYRA
batis,	batis, R.
ratissée,	derasa, R.
Genre 36.	
GONOPTÈRE	GONOPTERA
découpure,	libatrix, C.
Genre 37.	
MYTHIMNE	MYTHIMNA
point blanc,	albi-puncta.
Genre 38.	
ORTHOSIE	ORTHOSIA
constante,	stabilis.
Genre 39.	
CARADRINE	CARADRINA
trilignée,	trilinea.
du plantain,	plantaginis.
Genre 40.	
LEUCANIE	LEUCANIA
pâle,	palleus, C.
Genre 41.	
XANTHIE	XANTHIA
vitelline,	vitellina.
safrancée,	croceago.
ochracée,	silago.
cendrée,	gilvago.
Genre 42.	
COSMIE	COSMIA
trapèze,	trapesina.
pied d'alouette,	diffinis?
Genre 43.	
XYLINE	XYLINA
polyodon,	polyodon.
lythoxylée,	(vart.) lythoxylea.
Genre 44.	
CUCULLIE	CUCULLIA
ombrageuse,	umbratica.
de la camomille,	chamomilliæ
de la blattaire,	blattariæ?
du bouillon blanc,	verbasci, C.
Genre 45.	
ABROSTOLE	ABROSTOLA
triplasie,	triplasia.

Tribus 9. — PLUSIDI.

Genre 46.

PLUSIE	PLUSIA
de la fétuque,	festucæ, R.
chryside,	chrysitis, R.
gamma,	gamma, T. C.

Tribus 10. — HELIOTHIDI.

Genre 47.

HÉLIOTHIS	HELIOTHIS
de la brugane,	ononis?
marginée,	marginata?

Tribus 11. — CATOCALIDI.

Genre 48.

CATÉPHIE	CATEPHIA
alchimiste,	alchimista?

Genre 49.

CATOCALE	CATOCALA
choisie,	electa, A. R.

Genre 50.

OPHIUSE	OPHIUSA
illunaire,	illunaris?

Tribus 12. — NOCTNOPHALOENIDI.

Genre 51.

EUCLIDIE	EUCLIDIA
mi,	mi, A. C.
glyphique,	glyphica, T. C.

Genre 52.

RUMIE	RUMIA
de l'alisier,	cratægaria, T. C.

Tribus 13. — PHALÆNITES.

Genre 53.

MÉTROCAMPE	METROCAMPE
gris-perle,	margaritaria, C.

Genre 54.

ENNOMOS	ENNOMOS
anguleuse,	angularia, C.
du tilleul,	tiliaria, C.
lunaire,	lunaria, C.

Genre 55.

HIMÈRE	HIMERA
plume,	pennaria.

Genre 56.

CROCALLE	CROCALLIS
aglosse,	elinguaria.

Genre 57.

ANGERONE	ANGERONA
du prunier,	prunaria, C.

Genre 58.

EURYMÈNE	EURIMENE
doloire,	dolabraria, A. R.

Genre 59.

PHILOBIE	PHILOBIA
alternée,	alternaria.

Genre 60.

ÉPIONE	EPIONE
aiguë,	apiciaria.

Genre 61.

TIMANDRE	TIMANDRA
aimée,	amataria.
imitée,	imitaria.

Genre 62.

HÉMITHÉE	HEMITHEA
coupée,	putataria.
d'été,	æstivaria.
du genêt,	genistaria.
émeraudine,	smaragdaria?
de la coronille,	coronillaria.

Genre 63.

AMPHIDASE	AMPHIDAS
du bouleau,	betularia.
précoce,	prodomaria, R.
hérissée,	histaria.

Genre 64.

HIBERNIE	HIBERNIA
défeuillée,	defoliaria.
hâtive,	progemmaria?
grisâtre,	leucophæaria.
du maronnier d'Inde,	æsculi.

Genre 65.

BOARMIE	BOARMIA
du chêne,	roboraria.
parente,	consortaria.
crépusculaire,	crepuscularia.
romboïdale,	romboidaria.
ombrée,	umbraria.
pétrifiée,	petrificata.
des jardins,	hostaria.

Genre 66.

FIDONIE	FIDONIA
picotée,	atomaria, C.
bordée,	limbaria, A. C.
de la brugane,	ononaria.

Genre 67.

CABRÈRE	CABRERA
virginale,	pusaria.
tachée,	contaminaria.
ponctuée,	punctaria.

Genre 68.

ÉPHYRE	EPHYRA
arrondie,	gyraria.
argus,	poraria.

Genre 69.

ACIDALIE	ACIDALIA
détournée,	aversaria.
candide,	candidaria.

Genre 70.

ASPILATE	ASPILATES
citronée,	citraria.

Genre 71.

PHASIANE	PHASIANE
plombée,	plumbaria.

Genre 72.

EUBOLIE	EUBOLIA
rouillée,	ferruginea.

Genre 73.

OURAPTERIX	OURAPTERIX
du sureau,	sambucata, A. C.

Genre 74.

VENILIE	VENILIA
tachetée,	maculata.

Genre 75.

ZERÈNE	ZERENE
du groseillier,	grossulariata, C.

Genre 76.

MÉLANTHIE	MELANTHIA
rouillée,	rubiginata.
du fusain,	adusta.
ocellée,	ocellata.
du caille lait,	galiata.
ondée,	fluctuata.

Genre 77.

MÉLANIPPE	MELANIPPE
marginée,	marginata.
rompue,	ruptata.

Genre 78.

CIDARIE	CIDARIA
pyrale,	pyraliata.
du prunier,	prunata.
CIDARIE	CIDARIA
roussâtre,	russata.
verdâtre,	miaria, T. C.
rougeâtre,	rubidata.

Genre 79.

ANAÏTE	ANAÏTIS
préformée,	præformata.
triple ligne,	plagiata.

Genre 80.

LARENTIE	LARENTIA
polygramme,	polygrammata.
double ligne,	bilineata, T. C.
sylvestre,	sylvata?
geai,	coraciata.
blanchâtre,	albulata.

Genre 81.

AMATHIE	AMATHIA
approchante,	sertata?

Genre 82.

CHÉSIAS	CHESIAS
du genêt,	spartiata.
du cyprès,	cupressata.
variée,	variata.
du maronnier d'Inde,	hippocastanata.

Genre 83.

STRÉNIE	STRÉNIA
à barreaux,	clathrata, A. R.

Genre 84.

TANAGRE	TANAGRA
du cerfeuil,	chærophillata, C.

Tribus 9. — PYRALITES.

Genre 85.

HERMINIE	HERMINIA
dérivée,	derivalis.

Genre 86.

HYPÈNE	HYPENA
proboscidale,	proboscidalis.

Genre 87.

AGLOSSE	AGLOSSA
cuivrée,	cuprealis, C.
de la graisse,	pinguinalis, T. C.

Genre 88.

BOTYS	BOTYS
de l'ortie,	urticalis, T. C.
verticale,	verticalis, C.
soyeux,	scricealis.

BOTYS	BOTYS
fourchue,	forficalis.
hybride,	hybridalis.
perle,	unionalis.
verdâtre,	palealis.
nombrée,	unmeralis.

Genre 89.

ASOPIE	ASOPIA
de la farnie,	farinalis.

Genre 90.

PYRAUSTE	PYRAUSTA
pourpré,	purpuralis.

Genre 91.

NOLE	NOLA
crétée,	cristulatis.

Genre 92.

DIOSIE	DIOSIA
ambiguë,	ambigualis.
de l'alisier,	cratægalis.

Tribus 10. — PLATYOMIDES.

Genre 93.

HALIAS	HALIAS
du chêne,	quercana.
du hêtre,	prasianana.

Genre 94.

TORDEUSE	TORTRIX
verte,	viridana.
de leche,	lecheana.
hépatique,	heparana.
congénère,	congenerana.
de l'osier,	ameriana.
du groseillier,	ribeana.
de l'aubépine,	oxiacantana.
unicolore,	unicoloraua.

Genre 94.

PENTHINE	PENTHINA
du saule marceau,	capreana.

Genre 95.

COCCYX	COCCYX
campagne,	comitana.

Genre 96.

PHIBALOCÈRE	PHIBALOCERA
du hêtre,	fagana, A. R.

Tribus 11. — TINEITES.

Genre 97.

YPONOMENTE	YPONOMENTA
du cérisier,	padella.
du fusain,	evonymella.
aspergée,	irrorella.

Genre 98.

ALUCITE	ALUCITA
dégéérelle,	degeerella, A. C.
reaumurelle,	reaumurella, T. C.
swammerdammelle,	swammerdammella A.C.

Genre 99.

TEIGNE	TINEA
des tapisseries,	tapezella.
fripière,	sarcitella.
des pelleteries,	pellionella.
des grains,	granella.
à front jaune,	flavifrontella.

Genre 100.

GALLERIE	GALLERIA
de la cire,	cereana.
alvéolaire,	alvearia.

Genre 101.

CRAMBUS	CRAMBUS
des pacages,	pascum, C.
des graminées,	culmorum, C.

Tribus 12. — PTEROPHORES.

Genre 102.

PTÉROPHORES	PTEROPHORUS
monodactyle,	monodactylus, C.
didactyle,	didactylus, C.
pentadactyle,	pentadactylus, A. C.

Genre 103.

ORNÉODE	ORNEODES
hexadactyle,	hexadactylus, C.

NOTES POUR LES LÉPIDOPTÈRES.

Papillon machaon. — Très-rare; trouvé trois fois seulement dans le département du Morbihan. La chenille vit sur la carotte.

Limenète sybille. — Assez commune dans le bois du Ter, près Lorient. Très-rare ailleurs. Se trouve aussi, *dit-on,* dans la commune de Fouesnant; toujours dans les bois de haute-futaie.

Sésie chrysidiforme. — Le papillon est très-commun sur l'hysope en fleurs. Trouvé abondamment dans le jardin de la pharmacie du port à Lorient.

Macroglosse fusciforme. — Le papillon est très-commun à Trégunc, près Concarneau, sur les fleurs de rododendrum.

Sphinx phénix. — Pris pour la première fois à Quimper, le 1er octobre 1834, par mademoiselle Lanveur.

Lithosie quadrille. — Rare. Trouvée en 1832 dans les bois du Ter, près Lorient.

Lithosie arrosée. — Rare. Trouvée en 1835 au fort Bouguen.

Callimorphe hera. — La variété à ailes jaunes est assez commune certaines années, mais elle est toujours infiniment plus rare que celle à ailes rouges.

Liparis moine. — Vu une seule dans une collection faite dans le Morbihan.

Orgye porte-brosse. — Assez commune. La chenille vit sur le genêt à balais (spartium scoparium).

Bombyx éverie. — Vu seulement la chenille, trouvée près de Lorient, dans un endroit marécageux.

Saturnie grand paon. — L'existence de ce papillon est douteuse dans le Finistère. J'en ai élevé des chenilles qui provenaient de Belle-Ile-en-Mer, où il paraît exister.

Cymatophore oo. — Ce papillon est commun en Bretagne. La chenille vit sur le châtaignier; elle est couleur lie de vin foncé, tirant sur le noir, avec des raies longitudinales formées de points blancs. Elle s'enveloppe dans une feuille qu'elle ronge. Les autres chenilles en sont très-friandes; il faut donc les élever dans une boîte séparée.

Astéroscope cassini. — Trouvée accouplée dans les mois de décembre 1835 et 1836; la première fois sur un banc de la place de la Liberté, à Brest, un autre fois sur le Cours-d'Ajot.

Hadène capsulaire. — Trouvé la chenille sur la saponaire, dont elle ronge le calice.

Tanagre du cerfeuil. — Ce papillon, que l'on ne trouve ordinairement que dans les Alpes, les Pyrénées et les plus hautes montagnes, est excessivement commun dans plusieurs localités du Morbihan. Il habite les prairies hautes; il vole au soleil sur les graminées, se reposant sur leurs tiges. Il paraît craindre l'humidité du soir, car il quitte alors l'herbe pour s'accrocher aux branches des arbres peu élevés, tel que les pommiers; dans le repos, il a les ailes relevées à la manière des diurnes.

Paraît vers la mi-juin. Se trouve en nombre considérable, notamment dans les propriétés de M. Guyesse, de l'autre côté du pont Saint-Chrystophe, à Lorient.

PARAGRAPHE V.

Tableau Systématique des Testacés Marins, Terrestres et Fluviatiles du département du Finistère.

Annélides Sédentaires.

Genre 1er.

ARÉNIDE. . . . . du pêcheur, T. C.

Genre 5.

PECTINAIRE. . . . . d'Europe, C.

Genre 7.

TÉRÉBELLE. . . . . coquillière, C.

Genre 8.

AMPHITRITE. . . . . pinceau, R.

Serpulées.

Genre 1er.

SPIRORBIS. . . . . nautiloides, C.
spirillum, C.
tricostalis, C.

Genre 2.

SERPULA. . . . . vermicularis, C.
filograna, R.
dentifera, R.

Genre 3.

VERMILIA. . . . . triquetra, T. C.
scabra?

Genre 4.

BALANUS. . . . . tintinnabulum, C.
sulcatus, R.
ovularis, C.
miser, C.
amphimorphus?
palmatus, C.
fistulosus, R.

Cirrhipèdes Pédonculés.

Genre 5.

ANATIFA. . . . . lævis, C.
vitrea.

Genre 6.

POLLICIPES. . . . . coruncopia, C.
scapellum, R.?

Genre 7.

OTION. . . . . blainvillii?

Tubicolées.

Genre 8.

TEREDO. . . . . navalis, C.

Pholadaires.

Genre 9.

PHOLAS. . . . . dactylus.
candida, A. C.
dactyloides, T. R.
crispata?

Genre 10.

GASTROCHÆNA. . . . . modiolina, C.

Solénacées.

Genre 11.

SOLEN. . . . . vagina, C.
siliqua, C.
ensis, C.
pygmæus, C.
legumen, A. C.

Myaires.

Genre 12.

MYA. . . . . arenaria, C.

Genre 13.

PERIPLOMA. . . . . myalis, R.
rupicola.

Mactracées.

Genre 14.

LUTRARIA. . . . . solenoïdes, A. R.
elliptica, T. C.
compressa, C.

Genre 15.

MAETRA. . . . . helvacea, R.
stultorum, C.
lactea ?
solida, C.
deltoïdes, C.
crassatella, R.

Genre 16.

AMPHIDESMA. . . . . donacilla, T. C.
purpurasceus, R.

Corbulées.

Genre 17.

CORBULA. . . . . nucleus, R.

Genre 18.

PANDORA. . . . . rostrata, C.
obtusa, T. R.

Lithophages.

Genre 19.

SAXICAVA. . . . . rugosa, C.
gallicana, R.

Genre 20.

BYSSOMIA. . . . . pholadis, T. R.

Genre 21.

PETRICOLA. . . . . ochrolenca, C.
striata ?
ruperella, R.

Genre 22.

VENERUPIS. . . . . perforans, A. R.
nucleus ?
irus, R.

Nymphacées.

(SOLÉNAIRES.)

Genre 23.

PSAMMOBIA. . . . . ferroensis, R.
vespertina, C.

(TELLINAIRES.)

Genre 24.

TELLINA. . . . . planata ?
punicea ?
fabula, C.
tennis, T. C.
donacina, C.
striatula, R.
crassa, C.
solidula, C.
depressa, C.

Genre 25.

LUCINA. . . . . radula, R.
carnaria, C.
reticulata, A. R.
lactea, R.
undata ?

Genre 26.

DONAX. . . . . vittata, A. R.
trunculus, R.
anatinum, C.

Conques.

Genre 27.

CYTHEREA. . . . . chione, C.
exoleta, C.
lincta, C.

Genre 28.

VENUS . . . . . verrucosa, C
casina, R.
gallina, A. R.
pectinula ?
decussata, T. C.
pullastrata, C.
aurea, C.
virginea, C.
bicolor, C.
floridella, R.
pulchella ?
inquinata ?
brongniartsi ?

Cardiacées.

Genre 29.

CARDIUM. . . . . echinatum, C.
aculeatum, C.
tuberculatum, C.
serratum, C.
rusticum, C.
edule, C.
exigum?
roseum?

Arcacées.

Genre 30.

ARCA. . . . . cardissa, A. R.
barbata?

Genre 31.

PETNUCULUS. . . . . pilosus, A. C.

Genre 32.

NUCULA. . . . . margaritacea, C.

Genre 33.

MODIOLA. . . . . adriatica, C.
barbata, C.
discrepans, A. R.
gibbsii, A. R.

Genre 35.

MYTILUS. . . . . gallo-provincialis, R.
edulis, C.
retusus, R.
incurvatus, R.

Genre 36.

PINNA. . . . . pectinata, C.
ingens, R.

Malléacées.

Genre 37.

Pectinidés.

Genre 38.

Genre 39.

PECTEN. . . . . maximus, C.
opercularis, A. R.
varius, C.
sinnosus, A. R.
lineatus, A. R.

Ostracées.

Genre 41.

OSTREA. . . . . edulis, C.
hippopus, A. R.
deformis?

Genre 42.

ANOMIA. . . . . ephippium, T. C.
cepa, A. C.
electrica?
fornicata, C.
lecus?

Brachiopodes.

Genre 44.

TEREBRATULA. . . . . caput serpentis?
truncata, R.

Mollusques.

DENTALIUM. . . . . novemcostatum, A. R.
dentatis, C.
entalis, C.

Genre 46.

CHITON. . . . . fascicularis, C.
marginatus, C.
albus, C.
ruber, T. R.

Genre 47.

PATELLA. . . . . luteola?
vulgata, T. C.
pellucida, C.
parva, T. C.

Calyptraciens.

Genre 48.

EMARGINULA. fissura, R.
rubra, T. R.

Genre 49.

FISSURELLA. . . . . graeca, C.
minuta, A. R.

Genre 50.

PILEOPSIS. . . . . nugarica, C.

Genre 51.

CALYPTRAE. . . . . sinensis, C.

Bulléens.

Genre 53.

BULLEA. . . . . aperta, C.

Genre 54.

BULLA. . . . . lignaria, T. C.
cornea, C.
fragilis, T. C.

Lapigoiens.

Genre 55.

APLYSIA. . . . . depilans, C.
punctata, C.
camelus, R.

Limaciens.

Genre 56.

AURICULATA. . . . . myosotis, T. R.

Mélaniens.

Genre 58.

RISSOA. . . . . ventriculosa, T. C.
oblonga, T. C.
acuta, T. C.
cancellata, T. C.
violacea, T. C.
hyalina, T. C.
parva, T. C.

Genre 59.

PALUDINA. . . . . muriatica, C.

Néritacés.

Genre 60.

NATICA. . . . . castanea.

Genre 61.

SAUTHINA. . . . . communis, C.
prolongata, A. R.

Macrostomes.

Genre 62.

VELUTINA. . . . . capuloidea, R.

Genre 63.

HALIOTIS. . . . . tuberculata, T. C.

Plicacés.

Genre 64.

TORNATELLA. . . . . fasciata, C.

Scalariens.

Genre 65.

SCALARIA. . . . . lamellosa?
communis, C.

Turbinacés.

Genre 66.

TROCHUS. . . . . magus, C.
zizyphinus, A. R.
conuloides, C.
conulus?
cinerarius, T. C.
matonii, A. R.
langieri, A. R.
pyramidatus?
umbilicaris, R.

Genre 67.

MONODONTA. . . . . olivieri, C.

Genre 68.

TURBO. . . . . littoreus, C.
neritoides, C.
retusus, C.
rudis, C.
cærulesceus, A. R.

Genre 69.

PHASIANELLA. . . . . pulla, C.

Genre 70.

TURRITELLA. . . . . cornée, T. C.

Calanifères.

Genre 71.

CERITHIUM. . . . . lima, C.
perversum, T. R.

Genre 72.

PLEUROTOMA. . . . . cordieri, R.
bertrandii, R.

Genre 73.

FUSUS. . . . . lavatus?
nebula?

Genre 74.

MUREX. . . . . erinaceus, C.
aciculatus, R.
edwarsii, R.

Genre 75.

TRITON. . . . . nodiferum, R.
cutaceum, A. R.

Ailées.

Genre 76.

ROSTELLARIA. . . . . pes.-pelecani, C.

Purpurifères.

Genre 77.

PURPURA. . . . . hæmastoma, R.
lapillus, C.
imbricata, C.

Genre 78.

BUCCINUM. . . . . undatum, C.
reticulatum, C.
mutabile, R.
ascanias, R.
cocinella, C.
nerciteum?

Enroulées.

Genre 79.

CYPRÆA. . . . . pediculus ?
coccinella, C.

Céphalopodes.

Genre 80.

LOLIGO. . . . . vulgaris, C.
sagittata ?
subulata ?
sepiola, R.
pealeii ?

Genre 81.

SEPIA. . . . . officinalis, T. C.

Radiaires échinodermes.

1re Section. — LES STELLÉRIDES.

Genre 1er.

ASTERIAS. . . . . papposa, A. C.
glacialis, C.
rubens, C.
aranciaca, R.
milleporella, R.

2me Section. — LES ÉCHINIDES.

Genre 2.

FIBULARIA. . . . . tarentina ?

Genre 3.

SPATANGUS. . . . . arcuarius, T. C.

Genre 4.

ECHINUS. . . . . esculentus, C.
lividus, C.

Catalogue des Testacés Terrestres et Fluviatiles du Finistère.

Conques.

CONQUES FLUVIATILES.

Genre 1er.

CYCLAS. . . . . rivicola, T. R.
cornea, C.
calyculata, C.

Mulettes.

Genre 2.

UNIO. . . . . sinuata ?
elongata, C.
littoralis, C.
pictorum, C.

Genre 3.

ANODONTA. . . . . anatina, C.
intermedia, R.

MOLLUSQUES GASTÉROPODES.

Calyptracées.

Genre 4.

ANCYLUS. . . . . lacustris, C.
fluviatilis, C.

Limacées.

Genre 5.

LIMAX. . . . . rufus, T. C.
albus, T. C.
cinereus, T. C.

Genre 6.

TESTACELLA. . . . . haliotides, C.

Genre 7.

VITRINA . . . . . pellucida ?

Trachélipodes.

Genre 8.

HELIX. . . . . aspersa, C.
(v^é.) scalaris ?
nemoralis, T. C.
hortensis, C.
pisana, C.
variabilis, R.
(v^é.) sub-maritima, C.
neylecta, C.
ericetorum ?
cornea ?
nitida, C.
hispida, R.
rotundata, C.
striata, C.
candidula ?
pulchella, C.
sericea, T. R.
cellaria, C.
cristallina ?
kermorvani, A. C.
nitidula, C.
striatula ?
fulva ?

Genre 9.

CAROCOLLA. . . . . lapicida ?
elegans ?

Genre 10.

PUPA. . . . . variabilis ?
fragilis, C.
umbilicata, C.
marginata ?
muscorum ?
pygmæa ?
anti-vertigo ?

Genre 11.

CLAUSILIA. . . . . papillaris ?
rugosa, C.
bidens ?

Genre 12.

BULIMUS. . . . . acutus, C.
lubricus, C.

Genre 13.

ACHATINA. . . . . acicula ?

Genre 14.

SUCCINEA. . . . . amphibia, C.

Genre 15.

AURICULA. . . . . myosota, A. R.

Genre 16.

AURICULA. . . . . minima ?
lineata ?
myosote, A. R.
elegans ?
maculatum ?

Lymnéens.

Genre 17.

PLANORBIS. . . . . corneus, C.
spirorbis, C.
vortex, R.
contortus, C.
nitidus ?

Genre 18.

PHYSA. . . . . fontinalis, C.
hypnorum ?

Genre 19.

LYMNEA. . . . . stagnalis, C.
palustris, C.
auricularia, C.
ovata, A. R.
peregra, C.
minuta, C.
eucostoma, T. C.

Péristomiens.

Genre 20.

VALVATA. . . . . piscinalis ?
planorbis ?

Genre 21.

PALUDINA. . . . . vivipara ?
impura ?

Néritacés.

Genre 22.

NERITINA. . . . . fluviatilis ?

NOTES POUR LES COQUILLES.

Après la Serpula filograna. — Vu la serpula dentifera, Lamarck, 2, trouvée sur une valve d'anomie, à Quiberon.

Balanus fistulosus. — Trouvée sous le pont de Saint-Christophe, à Lorient.

Gastrochæna. — Ce genre, d'après Dehaye, est supprimé et réuni à celui des fistulanes de Lamarck. Trouvé souvent le tube adhérent à la paroi interne du corps que la coquille avait perforé.

Solen ensis. — La variété Brest commune.

Solen pygmæus. — Cette petite coquille et beaucoup d'autres se rencontrent souvent dans l'estomac des gros poissons, particulièrement des lieux, merlans et morues.

Periploma myalis. — Lamarck a fait deux espèces de la même coquille l'anatine tronquée, lorsqu'elle est jeune, et myalis, lorsqu'elle est adulte.

C'est aujourd'hui l'osteodesma ou periploma myalis.

Periploma cupicola. — Commune à l'état de subfossile dans les pierres à chaux de Gâvre.

Pandora obtusa. — Le numéro 1 est très-commun.

Avant les Pectinides. — Une avicule, qui a du rapport avec la demi-flèche, a été trouvée vive plusieurs fois par les dragueurs dans les coteaux de Groix. Elle est fixée par son byssus aux fucus et sertulaires.

Avant les Pecten. — La lime bullée de Degerville se trouve, mais rarement, sur nos rochers, dans les endroits qui découvrent rarement. Elle est fixée sur les roches même.

Pecten maximus. — Commun. Fat mêlé avec le numéro 2 de Lamarck. La distinction de la deuxième espèce est difficile.

Emarginula rubra. — On trouve, mais très-rarement, sur nos côtes sablonneuses, l'emarginule de Huzard, dont Payrodeau donne la caractéristique.

Janthina communis. — Commune après les coups de vents d'équinoxe d'hiver.

Triton nodiferum. — On trouve aussi l'émaille.

CHAPITRE VI.

Agriculture, Manufactures, Commerce, etc.

Première Section. — AGRICULTURE.

Le Finistère est non-seulement un département éminemment agricole, mais c'est encore un département type à cet égard. Il représente une école d'agriculture, si je puis m'exprimer ainsi, de même qu'il représente une autre civilisation. Nous avons donc cru pouvoir donner quelqu'importance à cette partie de notre travail, et attaquer à cette occasion quelques questions graves. Ce que nous allons dire ici du Finistère convient également aux trois départemens bretons, à de très-légères exceptions près.

Nous examinerons successivement les questions *des défrichemens de landes, de lais de mer et de marais ;* nous traiterons des *mœurs agricoles* de notre département, de *ses coutumes* et de *ses institutions*, de *ses pratiques ;* enfin nous parlerons des *animaux domestiques*. Tous ces sujets, traités séparément, formeront autant de paragraphes distincts.

S'il y a quelque chose d'élevé, d'utile et de bon, dans tout ce qui va suivre, nous en renvoyons le mérite à M. Rousseau, dont les notes précieuses ont été presque toujours textuellement copiées par nous dans ce travail. Cependant nous ne présentons pas les opinions suivantes seulement comme les siennes; tout ce que l'on va lire est l'expression des sentimens généralement répandus parmi tous les agriculteurs instruits de notre département. Nous avons dû, dans l'intérêt de la vérité, prendre de nombreux renseignemens, puiser à différentes sources, et nous déclarons que les idées qui suivent sont celles de tous nos cultivateurs philantropes. Nous citerons principalement M. Félix de Lanuguy, l'un des praticiens les plus entendus, des économistes les plus sagaces et les plus médités de la Bretagne. Les notes écrites de sa main qui sont en notre possession contiennent à peu de chose près les opinions qui vont être émises sur notre agriculture. Nous citons d'autant plus volontiers cette autorité, que c'est sans doute une chose remarquable que de voir deux hommes comme M. Rousseau et M. Félix, aussi différens de caractère, d'habitudes d'émotions; deux hommes dont l'un doute et analyse perpétuellement, tandis que l'autre généralise et croit, tomber d'accord sur un même sujet et l'envisager exactement de la même manière. Cette concordance du fait et de l'idée est, à ce qu'il nous semble, le plus fort cachet de vérité qu'une opinion puisse présenter.

PARAGRAPHE Ier. — Défrichement des Landes.

Les amis du progrès agricole ont reproché dès long-temps avec amertume à la population bretonne l'existence de ces landes improductives qui couvrent une vaste portion de son territoire réputée susceptible de culture. On aurait pu se dire que d'autres provinces, telles que la Guienne, l'Orléanais, le Poitou, l'Anjou, le Maine et jusqu'à la Touraine et la Normandie, sont plus ou moins entachées de ce *trait de barbarie*, pour me servir de l'expression consacrée; il est vrai de dire encore que l'industrieuse et riche Angleterre est fort loin d'en être exempte, et qu'on voit les bruyères du Surrey, par exemple, venir jusqu'aux portes de Londres; que la laborieuse Allemagne a ses landes de Westphalie, bien que des milliers de familles en partent chaque année pour aller défricher les forêts d'Amérique. Enfin on aurait pu se demander pourquoi le premier peuple agricole du monde, le belge, malgré sa population foulée et mal à l'aise dans ses polders, n'a pas encore rendu la Campine liégeoise à l'agriculture. Mais non, ce sera sur la pauvre Bretagne que pleuvront toutes les accusations de préjugé, d'entêtement, d'ignorance (1), etc. Mais on la barderait de fermes modèles, on y garnisonnerait toutes les sociétés d'agriculture de France, les conseils généraux voteraient cent écus de plus par an pour primes d'encouragement, que la difficulté ne serait pas encore résolue. Nous espérons toutefois avancer cette question si controversée, et prouver qu'elle a jusqu'à présent été examinée trop superficiellement.

Cependant on se tromperait étrangement si l'on nous confondait avec ceux qui, en désespoir de cause, tranchent la question en déclarant que les fonds sous lande sont des sols ingrats, rebelles à toute culture. Assez d'exemples sont là pour attester au contraire qu'ils sont, dans la plupart des cas, susceptibles d'une grande variété de riches produits. Quoi qu'il en soit, on ne saurait parcourir les landes de Bretagne sans y rencontrer fréquemment les traces de quelques défrichemens abandonnés, presque toujours après avoir causé la ruine de leurs auteurs; et celles mêmes de ces entreprises, en nombre fort exigu, dont on cite les succès, le doivent à des causes extra-agricoles. Pour nous c'est du point de vue de l'économie sociale que nous chercherons à découvrir la raison de cette fâcheuse anomalie.

Les terres de lande et de bruyère consistent ordinairement en une couche de détritus végétaux mêlée d'une certaine portion de sable quartzeux. Les plantes qui ont servi à la former par leur destruction successive sont celles qui sont en possession actuelle du terrain, savoir : l'ajonc *(ulex europæus)* et la bruyère *(erica vulgaris)*. Cette terre, qui forme une couche plus ou moins profonde, selon que la cause que nous venons de lui assigner agit plus activement et depuis plus long-temps, supposé toutefois qu'on ne l'ait pas diminuée pour en enrichir d'autres fonds, pratique blâmable et trop commune; cette terre, disons-nous, n'est ni aussi soluble que le terreau, ni aussi inerte que la tourbe; il est évident néanmoins qu'elle tient un peu de la nature de l'une et de l'autre substance. Elle repose ordinairement sur une argile granitique ou sur un schiste pourri, dont elle est séparée quelquefois par une couche mince de terre siliceuse blanche ou noire, que les bretons appellent *pri prat*, ou par une couche également mince de sable agglutiné par l'oxide de fer; ces deux derniers cas sont la cause la plus énergique de l'imperméabilité actuelle du sous-sol. Il résulte de cette cause que le terrain est noyé pendant la saison pluvieuse pour passer de là à une extrême siccité, quand les chaleurs de l'été donnent lieu à une évaporation d'autant plus rapide que le sol est plus léger; ce sont ces alternatives que peu de plantes peuvent supporter et qui constituent le défaut essentiel de la terre de lande.

Cependant s'il est vrai que toute matière provenant de la destruction des corps organisés soit dans le cas de servir à la nutrition des plantes,

(1) Le département de Seine-et-Oise, à la porte de Paris, contient 11,501 hectares de landes, c'est-à-dire un cinquantième de son étendue !

sous la condition d'être à l'état soluble, la terre de bruyère, si voisine du terreau par son origine et sa nature, doit former un précieux dépôt de richesse végétale si l'on parvient à faire disparaître l'inertie de la fibre dont elle se compose en grande partie ; ses autres mauvaises propriétés ne proviennent en effet que de causes accessoires qu'il est facile d'écarter. Ainsi l'on saignera le terrain par des rigoles qui donnent écoulement aux eaux stagnantes, on le déroquera, on rompra la couche de sable ferrugineux ou d'argile siliceuse dont nous avons parlé tout à l'heure, etc. Au reste notre objet n'est pas de tracer ici une description de la pratique des défrichemens, on peut la trouver dans plusieurs bons traités d'agriculture ; ce que nous nous sommes proposé d'examiner ce sont les causes négatives de cette amélioration, qui ont leur source dans le vice de nos institutions sociales et les moyens d'y porter remède.

Pour donner à la terre de lande le degré de solubilité qui lui manque pour les plantes de grande culture, deux moyens se sont présentés et sont journellement pratiqués : le premier consiste à lui imprimer le mouvement de fermentation putride, en lui administrant une copieuse dose d'engrais animaux ; le second n'est autre chose que l'écobuage et l'incinération de la couche superficielle. Ce dernier procédé est vulgairement employé par les cultivateurs, qui rompent tous les ans une petite portion de lande, en vue d'en tirer quelques récoltes, mais sans intention et en général sans moyen de la faire entrer dans l'économie de leur exploitation. Il l'est également par les entrepreneurs de défrichement qui, privés d'autres moyens d'engrais, sont dans la nécessité de recourir à cette ressource pour échapper au cercle vicieux. En effet, pour avoir du fumier à administrer au sol, il faut entretenir des animaux. Or les animaux vivent de plantes fourrageres qu'on n'obtient pas d'un sol sans engrais. Le procédé de l'écobuage est séduisant en ce qu'il leve de prime-abord la difficulté et donne des résultats immédiats, puisqu'un terrain brulé en mai ou juin peut être ensemencé dès l'automne suivant ; mais il est accompagné de dangers qui n'ont peut-être pas peu contribué aux nombreux insuccès que nous avons signalés, en ce que les sels provenant de l'incinération des corps organisés sont à la vérité les plus actifs, mais en même temps les plus fugaces de tous les engrais ; de sorte que pour peu qu'alléché par une bonne récolte, ou peut-être pressé de réaliser des rentrées de fonds, le cultivateur cede à la tentation d'en demander au sol une seule de plus qu'il ne convient, ce sol arrive à un état d'épuisement tel qu'il n'y a plus d'autre ressource que de l'abandonner pour un long période à l'inculture. Sans doute il serait possible d'user de l'écobuage avec plus de discrétion qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, surtout si, après une première récolte céréale, on pouvait le convertir en prairie artificielle ; mais une première année de culture n'a pas assez nettoyé le terrain des plantes qui en étaient naturellement en possession, pour qu'on puisse y semer même du trefle, moins encore des plantes permanentes. Il faut qu'Arthur Young ne soit pas descendu de sa jument borgne, quand il traversa les landes de Bretagne, pour avoir affirmé qu'elles étaient toutes propres au sainfoin, plante qui croit exclusivement sur un sous-sol calcaire. Le spergule, qui occupe la terre pendant peu de temps, pourrait y réussir ; quant au trefle rampant, dès que le sol sera net, c'est à lui qu'on fera sagement de recourir.

L'autre méthode, qui est celle préconisée par M. Trochu, de Belle-Ile-en-Mer, et qui consiste à débuter par plusieurs profonds labours de jachere et une forte fume, n'est praticable qu'au voisinage d'une ville, au moyen d'engrais achetés, ou en s'appuyant sur une exploitation agricole ancienne ; mais dans cette derniere hypothese, la seule dont nous ayons à nous occuper, on ne peut distraire des fumiers de la ferme qu'autant que celle-ci en produirait en surabondance, cas excessivement rare pour ne rien dire de plus ; si non on dérange toute l'économie d'un établissement monté en vue d'en fonder un nouveau. Or on conçoit que bien des peres de famille y regardent à deux fois ; ou enfin on change le systeme de culture de l'exploitation en rapport pour ne plus lui faire produire que des plantes fourrageres, afin d'avoir un excédant de fumier à verser sur le défrichement, mesure qui ne peut convenir qu'à l'homme à même par sa fortune de sacrifier le revenu présent à un revenu à venir. Dans les cas les plus favorables, on conçoit que cette manière de procéder au défrichement des landes ne peut qu'être excessivement lente ; au surplus, elle a lieu journellement, autant que la nature des choses le permet, et l'on ne s'apperçoit pas qu'il en résulte un progrès sensible.

Il va sans dire que lorsqu'on est à même de se

procurer dans le voisinage quelque amendement calcaire, soit pierre à chaux, marne ou sable de grève, la difficulté que nous venons de décrire est à peu près levée, ces amendemens ayant la propriété d'amener la fibre inerte à l'état soluble. Le sel marin dont le sable calcaire de grève est chargé contribue puissamment à son action fécondante, et il est hors de doute que lorsqu'il n'y aura plus d'impôt sur le sel, on s'en servira comme amendement dans les terres légères, surtout dans celles de lande. Enfin la circonstance locale la plus favorable au début d'un défrichement, c'est l'existence, sur le terrain et à une hauteur convenable, de quelque cours d'eau ou source propre à l'irrigation. En effet, cette opération, par laquelle on doit alors commencer, produira sans engrais une masse de fourrages qui, étant consommés sur l'établissement, doit donner une quantité proportionnelle de fumier qu'on peut sans inconvénient appliquer au défrichement. Au surplus, de quelque manière qu'on se procure ce premier moyen d'engrais, il est bien entendu, et la chose est suffisamment démontrée par M. Trochu, qu'une fois que le mouvement végétatif est imprimé à la terre de lande, elle devient d'une fécondité par fois trop fougueuse.

Cependant on a pu voir par ce qui précède qu'à l'exception de quelques localités favorisées du voisinage d'un amendement calcaire ou d'un cours d'eau applicable à l'irrigation, le défrichement *à la fois rapide et certain* des landes n'est pas chose si simple que beaucoup de personnes se l'étaient figuré. Au surplus voici de nouvelles objections d'un autre ordre : Par qui sera entrepris le défrichement? Est-ce par un propriétaire désireux d'améliorer son fonds et épris de la noble pensée d'être utile à son pays? Mais ne sait-on pas que cette classe d'entrepreneurs de culture est la plus mal servie de toutes? Que cela tienne aux habitudes grandes et généreuses de l'homme bien élevé, ou de ce que, plus éloigné de la classe ouvrière que le fermier, il est moins bon appréciateur de son travail, moins apte à découvrir les basses ruses par lesquelles elle échappe à ses obligations, toujours est-il que la chose est devenue proverbiale en Bretagne, et que *labour tud gentil* (travail commandé par des messieurs) signifie à peu près : pas de travail du tout. Les contre-maîtres, les piqueurs, chefs d'atelier, etc., n'y changeront rien, et eux-mêmes, après s'être montrés bien terribles en arrivant, las de leur dégoûtante tâche, calculant à la manière de l'ouvrier que leur émolument sera toujours le même, soit qu'ils s'en acquittent plus ou moins consciencieusement, ils auront bientôt jeté la cognée après le manche et laissé les choses suivre leur cours ordinaire.

A-t-on entendu que les défrichemens fussent entrepris par des fermiers nantis d'un long bail, comme il y en a eu quelques exemples en Angleterre? 1° Les baux à long terme, dont au reste nous sommes loin d'attendre monts et merveilles, n'ont encore figuré en France que sur les livres d'agriculture; d'ailleurs ils sont incompatibles avec notre législation, d'après laquelle tout héritage est exposé à être morcelé à la mort du possesseur. On conçoit en effet combien une pareille disposition pourrait souvent apporter de lésion aux convenances des héritiers. 2° La classe des gros fermiers n'existe pas en Bretagne; il faudra donc les y attirer de la Beauce ou de la Normandie? Or nous doutons qu'il y ait grand empressement de la part de ces spéculateurs à quitter le milieu agricole dans lequel ils sont accoutumés à opérer pour venir hasarder leur capital en améliorations foncières..... sur des fonds qui ne leur appartiennent pas. En dernière analyse, il est une observation qui s'applique ici à toutes les entreprises de grande culture, c'est que les élémens de ce système agricole ne se rencontrent pas dans un pays de petite culture comme l'est la Bretagne. Ici le domestique de ferme, à qui aucun ouvrage essentiel n'est confié, qui ne travaille qu'à côté de son maître et sous la direction immédiate de celui-ci, ne saurait être assimilé à la classe des serviteurs agricoles de toutes spécialités qui s'est formée de temps immémorial dans les pays de grande exploitation; ces derniers, qui ont les mœurs propres à leur destination, prennent avec le maître des engagemens sérieux qu'ils se croiraient déshonorés de rompre avant le terme, qui en Beauce est la Saint-Jean et la Toussaint. Nul ne se croit en droit de déserter son poste, même momentanément et pour affaires les concernant particulièrement, sans s'être au moins fait remplacer; enfin ils sont susceptibles d'une certaine responsabilité personnelle; tandis qu'en Bretagne le valet de ferme est un homme absolument sans consistance, rompant son engagement quand il lui plaît, à la minute et pour les plus légers motifs, voire même abandonnant sans le moindre souci la besogne qui lui est confiée pour

courir à une noce, à une foire, et la négligeant sans scrupule quand l'œil du maître ne le suit pas. Au milieu de pareilles mœurs agricoles, la tâche d'un chef d'exploitation est si pénible, si exposée à péricliter, pour peu que la tension d'esprit, les forces ou la santé manquent à cet agent essentiel, qu'on en trouvera peu, s'ils sont sages, qui consentent à transporter leur système de culture dans ce milieu hétérogène.

Pour lever la difficulté que nous venons d'indiquer, il est des personnes qui proposeront comme un expédient tout simple de faire venir des domestiques des pays de grande culture; mais voici venir une autre série d'inconvéniens : 1° le serviteur agricole estimé dans son pays consent rarement à s'en éloigner; ce serait perdre la valeur personnelle que lui donne sa bonne réputation, ou, s'il y consent, ce ne sera qu'à des conditions excessivement onéreuses pour celui qui le déplace; 2° le même homme qui pouvait être attentif à son devoir et d'un caractère docile dans un canton où la concurrence en faisait pour lui une nécessité, ne tarde pas à s'apercevoir qu'il est indispensable dans sa nouvelle condition; de là naissent aussitôt l'exigence et les mauvais procédés de sa part, et l'on voit avec surprise dégénérer un caractère dont on n'avait eu qu'à se louer dans son pays; 3° c'est une erreur sans doute de spéculer sur le vil prix de la main d'œuvre, comme nous aurons tout à l'heure occasion de le prouver; mais en appelant de tous nos vœux une augmentation de salaire pour l'ouvrier, nous entendons que sa valeur industrielle s'ensuive au moins dans la même proportion. Mais dans le cas que nous venons de supposer, c'est-à-dire quand les ouvriers du pays compareront leurs chétifs gages à ceux de l'étranger, leurs prétentions seules s'élèveront très-haut, mais leur service restera le même. Bref, ces inconvéniens, et une foule d'autres que nous nous abstiendrons d'énumérer, sont tels qu'on fera tout aussi bien de s'en tenir aux élémens indigènes, c'est-à-dire qu'il n'est pas au pouvoir d'un particulier d'introduire la grande culture en Bretagne.

Il ne nous reste plus qu'à reporter nos espérances de défrichement sur la classe des propriétaires cultivateurs du pays. Mais cette classe ne forme qu'une faible fraction de la population agricole de la Bretagne; d'ailleurs le mode d'opération que nous avons déja décrit et que nous lui conseillerons de suivre, c'est-à-dire de défricher progressivement en s'appuyant sur les ressources que pourra fournir la vieille exploitation, ce mode, disons-nous, est par lui-même fort long, et il suppose dans celui qui l'entreprend deux conditions dont nous n'avons pas encore parlé; savoir : le moyen et la volonté. Ou le moyen matériel fait défaut, en d'autres termes, si le propriétaire rural en question ne dispose pas d'un capital excédant les besoins de son ancienne culture, il fera sagement de s'abstenir, car il aura à compter non-seulement les frais du défrichement, mais à augmenter, proportionnellement à son étendue, son mobilier aratoire, ses bestiaux, son personnel, ses bâtimens d'exploitation, etc. Cette condition *sine quâ non* est assez rare dans la classe des propriétaires exploitans, qui est elle-même peu répandue en Bretagne. La seconde condition dont nous avons parlé, la volonté, résulte non-seulement de l'intérêt mais du caractère des gens. Or, on sait que l'esprit d'entreprise est loin d'être le trait distinctif du cultivateur breton, qui aime au contraire à concentrer tous ses moyens d'action sur un petit espace, principe des plus judicieux, pourvu qu'il ne soit pas poussé à l'excès. Il est peut-être le seul de l'Europe auquel on ne saurait adresser le reproche qu'Arthur Young faisait aux fermiers de son pays, d'entreprendre toujours une exploitation trop vaste relativement à leur capital, reproche que M. Mathieu de Dombasle a renvoyé de la seconde main aux cultivateurs français qui le méritent en grande partie dans beaucoup de provinces, mais qu'on a eu tort d'appliquer aux bretons, comme on l'a fait en traduisant dans leur idiôme et pour leur instruction les petits dialogues du célèbre agronome. Ce trait caractéristique du breton, dont il nous serait peut-être assez facile de tracer les causes, est dans tous les cas un fait dont il n'est pas au pouvoir des académies agricoles avec leurs discours, ni des conseils généraux avec leurs primes d'encouragement, d'empêcher les conséquences.

Au surplus, même en supposant l'instruction aussi répandue qu'elle l'est peu, est-il donc si commun, quand il s'agit de s'engager dans des voies non frayées, de trouver réunies dans le même individu toutes les qualités morales et les capacités intellectuelles nécessaires au succès? Enfin supposons toutes les conditions réunies, l'opération conduite rationnellement et le terrain mis en rapport par les moyens les meilleurs et les plus éco-

nomiques; eh bien! dans ce cas là même, nous disons avec douleur que la question de profit pécuniaire, celle enfin sur laquelle le particulier a dû compter, n'en est guère plus avancée, car il faudra que la bonté du terrain soit constatée par des siècles peut-être pour que sa valeur vénale en soit améliorée. On ne sera admis à démentir nos tristes prévisions à cet égard que lorsqu'on nous aura cité une lande défrichée et d'une fertilité démontrée qui puisse trouver des acquéreurs, voire même des fermiers, au même prix que les terres anciennement en culture et d'une valeur intrinsèque égale.

Le fait est que si le défrichement des landes, le plus utile de tous les services sociaux après les dessèchemens des marais, assurait des bénéfices importans et immédiats à ses auteurs, ce serait une anomalie dans l'ordre civilisé. Pour s'en convaincre, qu'on classe les diverses professions dans l'ordre de leur importance politique, elles se présenteront ainsi : 1° l'agriculteur, 2° le manufacturier, 3° le négociant, 4° le banquier, 5° l'agent de change. Maintenant voulons-nous les classer dans l'ordre des bénéfices privés communément recueillis dans chacune de ces professions, nous serons obligés de les placer dans l'ordre absolument inverse. C'est pourquoi si l'agent de change et le banquier gagnent sans fatigue des millions, l'un en peu d'heures, l'autre en peu de mois, si le négociant a de nombreuses chances de réaliser une grande fortune dans le cours de sa carrière, si le manufacturier fait valoir ses fonds et son industrie avec d'honnêtes bénéfices, si le cultivateur ne fait guère que végéter, il faut, pour que la progression suive son cours décroissant, que l'ingénieur agricole, qui est au-dessus de l'agriculteur de toute la distance qu'il y a de produire le fonds à produire la récolte, il faut, dis-je, que, lorsqu'il dessèche un marais, endigue un lais de mer, plante une montagne ou défriche une lande, il soit ruiné ou y fasse du moins des pertes considérables. En résumé, le paysan qui a de l'argent comptant trouve un bénéfice plus clair à prêter à la petite semaine qu'à entreprendre des améliorations rurales, et les défrichemens de lande ont ruiné autant de particuliers que la bande noire en a enrichis : affligeante pensée que nous aurions renfermée dans notre sein si nous n'avions l'espoir fondé de voir bientôt la civilisation entrer dans les voies fécondes de l'association.

L'association nous semble en effet le seul mode susceptible d'opérer rapidement et sûrement le défrichement des landes. Or nous n'entendons pas par là l'association des hommes à argent en vue d'exploiter les hommes d'industrie et de travail, mais bien l'association de tous les agens médiats et immédiats de la culture, en raison de leur rapport en capital, en talent, en travail. C'est alors seulement que la société exploitante renfermant dans son sein tous les élémens nécessaires au succès, et recevant une direction unitaire et non susceptible d'interruption, toutes les difficultés que nous avons signalées disparaîtront. Mais ce n'est pas encore ici le lieu de définir ce système dont la théorie a déjà reçu plus d'une confirmation pratique, particulièrement à la colonie agricole de Wortes, en Belgique, sur les bruyères situées entre Bréda et Anvers. D'après le rapport consciencieux de M. Huerns de Pommeuse, dans lequel il y a un haut enseignement à puiser, les colons libres et emménagés par familles tirent, année commune, de ces terres naguère incultes et de nulle valeur, un produit brut de 18 florins par arpent, tandis que la colonie formée de vagabonds et de repris de justice, soumise à une direction unitaire, obtient de la même étendue une valeur égale à 78 florins. Remarquons que le résultat obtenu par les ménages abandonnés à l'incohérence n'est plus considérable que celui que le terrain rendait à ses anciens possesseurs que parce que ces colons eux-mêmes, bien que libres, reçoivent pour certains travaux une direction commune, ce qui est un commencement d'association.

Les bénédictins du moyen âge, dont tout ami de l'agriculture ne doit prononcer le nom qu'avec respect, ont défriché la majeure partie de la France, desséché les marais immenses dont elle était couverte, donné un encaissement aux eaux vagabondes, assaini l'air et les lieux, enfin adouci un climat froid et rigoureux; et l'industrie privée qui leur a succédé, aidée d'une administration qui sue sang et eau pour pousser aux améliorations, est impuissante en présence de 500,000 hectares de marais qui restent à dessécher, et de plusieurs centaines de lieues carrées de landes et de bruyères encore incultes! Elle n'a su que dénuder les montagnes, faire disparaître les sources, rendre les fleuves torrentiels, détériorer la climature du pays! Tels sont d'une part les effets d'une administration unitaire du système agricole, et d'autre part les

funestes effets de l'incohérence qu'on décore des noms de liberté individuelle et de droit de propriété !

Cependant on pourra nous contester le principe auquel nous attribuons exclusivement à tout autre la puissance d'opérer le défrichement des landes, en nous faisant observer que des espaces immenses ont été défrichés en Amérique sans moines ni colonies agricoles. Nous pouvons répondre à cela que lorsque l'oppression qui poursuit d'ordinaire les partis vaincus eut chassé d'Angleterre dans les forêts d'Amérique des masses d'hommes de tous les partis tour à tour, ces colons, qui d'ailleurs s'expatriaient non sans moyens matériels d'exécution, se placèrent volontairement entre la nécessité de défricher le sol ou de mourir de faim. Leur travail pouvait être plus ou moins fructueux sans que la ruine de leur entreprise s'en suivît, attendu que leurs produits n'avaient point de concurrence à craindre sur les marchés de la part d'anciens établissemens; ces produits étaient censés, dans tous les cas, équivaloir au travail qu'ils avaient coûté, avantage suffisant pour assurer les premiers pas de la colonisation. D'ailleurs ne sait-on pas tout ce que l'homme supporte volontiers de privations et de fatigues pour échapper à un ordre social injuste ou oppresseur à son égard ? Mais veut-on savoir comment ces défrichemens se sont étendus dans l'intérieur de la manière presque miraculeuse que chacun connaît ? il faut lire, dans le voyage de M. de La Rochefoucauld-Liancourt, le fait providentiel qui, en l'absence du lien sociétaire, est venu combiner les forces individuelles. Le premier colon qui ose s'avancer loin des établissemens formés est un de ces hommes pauvres mais hardis, aventureux et habiles à manier la hache, connus sous le nom de pionniers. Celui-ci se bâtit au milieu des bois une mauvaise hutte (*a log house*), coupe autour d'elle les arbres à hauteur de ceinture d'homme, laboure superficiellement la terre dans leurs intervalles, et se contente d'obtenir de cette grossière préparation quelques récoltes telles qu'elles. Mais il ne tarde pas à se dégoûter de son établissement : l'on sait que cette inconstance est la compagne naturelle de l'esprit aventureux, incapable d'ailleurs d'améliorer davantage ce qu'il a su ébaucher; il cède sa terre à un cultivateur de profession, mais de la classe la plus gênée. Celui-ci toutefois a un mobilier de culture, mauvais à la vérité, mais enfin il est dans le cas de se bâtir une maison, d'enlever les souches d'arbres qui défiguraient le terrain, enfin d'y établir une culture misérable mais systématique. Cependant, dès qu'il a amené par ses méthodes le terrain à un état moyen de bonne culture, il se présente quelque riche spéculateur de la Pensylvanie auquel le pauvre hère s'estime d'autant plus heureux de céder sa propriété qu'au moyen du bénéfice qu'il réalise il peut se porter de nouveau en avant et avec plus de ressources, mais toujours à la suite de l'intrépide bûcheron. Voilà donc, même en Amérique, pour parachever un défrichement, le concours nécessaire de trois caractères d'hommes distincts : l'initiateur, le continuateur et le finisseur. Or on conçoit que de pareilles mœurs se soient établies dans ce pays neuf, où par des circonstances physiques et politiques éminemment favorables il s'opère depuis plus d'un siècle un véritable débordement de population; c'en est assez toutefois pour prouver l'impuissance des individus isolés et la puissance dont est doué le lien sociétaire, bien supérieur à ces combinaisons imparfaites. (1)

Nous terminerons cette partie négative du sujet des défrichemens de lande par une dernière considération qu'il est important de méditer, attendu qu'elle forme une des principales données du problème ; c'est que la terre de lande et de bruyère n'est point à proprement parler une terre à grain, c'est une terre à jardin. Deux graines farineuses seules y prospèrent, ce sont le millet et le sarrasin; le seigle et l'avoine y viennent passablement ; le froment n'y est pas absolument rebelle à une bonne culture; l'orge y est déplacée, à moins d'amendemens calcaires; toutefois la pleine réussite

(1) Une circonstance trop peu connue de ceux qui, sans l'avoir examinée de près, citent à tout propos la haute civilisation des Etats-Unis d'Amérique, et s'extasient sur sa prospérité croissante, pensant sans doute que sur cette terre vierge il ne reste point de bras sans emploi, c'est que là comme en Europe le pauperisme a pris croissance et s'étend rapidement. A Boston, le nombre des pauvres à la charge du public était, en 1819, de 395; il dépasse aujourd'hui 800. A New-York, la taxe des pauvres a triplé de 1815 à 1831 ; enfin, en Pensylvanie, où l'on comptait en 1820 un pauvre sur 40 habitans, la taxe des pauvres a quintuplé de cette époque à 1832. C'en est assez pour répondre aux économistes superficiels qui n'imaginent d'autre cause à l'existence des landes en Bretagne, nonobstant le non emploi d'une partie de la population, que le caractère inerte et l'ignorance qu'ils lui supposent.

même de ces diverses céréales ne saurait infirmer notre observation. On fait de même produire des plantes potagères aux glaises tenaces du pays Chartrain, sans qu'elles en soient pour cela moins spécialement terres à blé. Lors donc, comme c'est le cas obligé d'une entreprise privée, que les principales rentrées de fonds à attendre du défrichement doivent résulter de la vente des céréales, le nouvel établissement agricole est dans le cas d'une fabrique qui, outre qu'à son début elle aurait à concourir avec des établissemens déjà formés, serait dans la nécessité de tisser du drap, par exemple, avec un métier à tisser de la toile.

Qu'on rapproche ces différentes circonstances particulières aux terres de lande et de bruyère : d'une part, 1° elles sont beaucoup mieux adaptées à la culture des plantes potagères, y compris bien entendu la pomme de terre, qu'à celle des céréales; 2° elles exigent de nombreux sarclages, du moins pendant un certain nombre d'années après le défrichement, et ce en raison de la grande facilité avec laquelle le sol s'infecte des plantes adventices qui en étaient naguère en possession, notamment la fougère, la plus persistante de toutes; 3° enfin là où l'on n'est pas en position d'arroser le terrain au moyen de travaux d'art, il est essentiel, pour en tirer tout le parti possible, de le faire avec l'arrosoir à main ou l'écoperche flamande, du moins pendant les grandes sécheresses. D'un autre côté, 1° les premiers travaux d'un défrichement, toujours pénibles et même fastidieux, sont fréquemment l'écueil de la patience de celui qui les entreprend, à moins qu'ils ne soient animés par le grand nombre et la gaieté des travailleurs, et que le travail ne soit facilité par les grands instrumens aratoires; 2° le produit d'une pareille opération étant nécessairement ajourné, il faut que l'entreprise puisse disposer d'un capital suffisant pour couvrir toutes les dépenses d'atelier jusqu'au moment des premières rentrées, ce qui est rarement le cas du petit cultivateur; 3° une mesure essentielle et trop négligée consiste à créer des abris multipliés au moyen de rideaux d'arbres dont l'effet est de carder les vents et de garantir le sol de l'inconvénient des grands hâles; 4° enfin quand on dispose d'un cours d'eau, la première opération à faire est de l'appliquer aux irrigations. Dans la plupart des autres cas, il est tout au moins nécessaire d'égoutter le terrain par des tracés de canaux et de rigoles, les flaques d'eau retenues dans les fonds bas, ou simplement par le gissement trop horizontal du terrain, étant très-fréquentes dans les landes et bruyères.

On voit par ce qui précède que d'une part les terrains de lande exigent pour être mis en valeur les travaux ordinaires de la petite culture, et d'autre part les moyens de la grande; mais ce n'est pas encore là toute la difficulté : si ces terrains sont particulièrement consacrés à la culture potagère, que faire de cette masse de produits horticoles dans une entreprise régie par spéculation privée? Si l'on répond : la faire consommer par les productions même, l'entrepreneur à qui, dans ce système, tout se rapporte, regardera ce moyen comme une dérision, car de compter sur les marchés des villes éloignées et déjà approvisionnées, il n'y a pas lieu d'y songer. Il n'y a qu'un moyen de solution qui réponde à toutes les données de ce problème d'économie publique, c'est la fondation de colonies agricoles par voie d'association, c'est-à-dire suivant un système où le dividende social serait réparti, non plus seulement entre les entrepreneurs industriels, ni même entre ceux-ci conjointement avec les bailleurs de fonds, mais où les ayant-droit à ce dividende seraient les trois catégories réunies, d'après une règle proportionnelle, des bailleurs de fonds, des hommes de talent dirigeant, et des travailleurs. Sans prendre parti pour aucun des modes d'association proposés par diverses écoles, savoir celui mis en pratique avec peu de succès par M. Robert Owen, à New-Lanark, en Écosse, sur le principe de l'égalité; le régime militaire des colonies forcées de Wortet, en Belgique; enfin la théorie produite par M. Fourrier dans son traité d'association domestique et agricole, et fondée sur le libre essor des vocations et l'harmonisation calculée de toutes les inégalités sociales existant de fait, toujours est-il certain que la loi d'association existe et que le devoir des gouvernemens est de la chercher. Cette loi qui dort encore dans le sein de l'éternel régulateur, à moins qu'elle ne se soit déjà révélée au génie, doit résoudre la question sociale et faire disparaître le paupérisme, si non elle n'est pas la loi. Lorsque des espaces immenses restent perdus pour la richesse publique faute d'être sollicités, et que des millions d'hommes meurent de faim faute d'emploi, n'est-il pas permis d'espérer qu'on pourra combiner ces deux valeurs sociales négatives et en faire sortir à la fois l'extinction du paupérisme et la disparition de cette tache que présentent les landes sur le territoire français.

PARAGRAPHE II. — Des Lais de Mer.

Les lais de mer que présentent sur plusieurs points les côtes de la Manche diffèrent en général, sous les rapports d'origine et d'aspect physique, de ceux bien plus étendus situés dans le golfe de Gascogne, particulièrement de ces vastes attérissemens formés par les eaux de la Loire depuis l'embouchure de ce fleuve jusqu'à Marans, phénomène que reproduisent avec plus ou moins d'intensité plusieurs cours d'eau inférieurs. Les fleuves qui descendent des pays montagneux et se rendent à la mer en traversant de vastes contrées ont dû de tout temps charrier, à leurs époques de grandes crues, une certaine masse de parties terreuses; mais on conçoit combien cette dégradation naturelle, qu'une végétation très-puissante tendait incessamment à réparer, a dû être augmentée par le déboisement indiscret des montagnes. Celles-ci désormais, dépouillées des épaisses forêts qui en maintenaient le sol, en régularisant l'écoulement des eaux pluviales vers les contrées inférieures, n'ont plus rien qui empêche ces eaux de se précipiter torrentiellement dans le lit des rivières, en entraînant avec elles autant de terre qu'elles ont pu en délaver. C'est à cette cause, qui a d'autres effets plus funestes encore, que nous devons attribuer la formation prodigieusement rapide de ces alluvions que l'on a indiquées à partir du règne de Henri IV jusqu'à nos jours, et auxquelles nous devons les deux cantons agricoles connus sous les noms de Marais de la côte occidentale et Marais méridional de la Vendée, triste contrée où la constitution de l'homme est constamment dégradée par les fièvres intermittentes, et où les fruits de la terre sont achetés au prix de la santé, le premier des biens. Sur ces côtes où la mer marne fort peu, comparativement à celles de la Manche, l'endiguement d'un terrain mûr pour cette opération ne présente ni chance fatale, ni difficulté; on n'espère de résultats avantageux que des plages assez élevées pour qu'il y croisse déjà spontanément une graminée dont on fait un foin passable, même avant le desséchement.

Les circonstances naturelles qui donnent lieu à la formation d'un lais de mer sur les côtes de la Manche sont en général très-différentes de celles que je viens de décrire : ici un terrain très-accidenté donne naturellement lieu à un rivage hérissé d'anfractuosités profondes, d'où il s'ensuit que les anses et les criques y sont très multipliées. Il arrive quelquefois, comme à l'Aber-Benoît, qui n'est pas un lais de mer, que le terrain lui-même cerne l'anse au point de n'y laisser qu'un étroit goulet; mais plus communément on rencontre des enfoncemens de mer qui seraient, en raison de la largeur de l'entrée, d'un endiguement très-dispendieux, si la nature ne les avait déjà en partie cernés par une ligne de dunes plus élevées que la mer. Ce phénomène se répète trois fois dans la seule anse de Goulven : 1° le lais de mer de Tréflès, actuellement endigué et protégé naturellement, sur un espace de près d'une lieue, par les dunes; la mer n'avait accès dans le bassin que par l'ouverture actuellement barrée par la digue; 2° le bassin du Kernic, qui serait sans doute endigué à cette heure, si l'administration n'avait craint (selon nous avec raison) que le port du Kernic ne vînt à se combler par les dunes, attendu que le mouvement de va et vient des marées qui entrent dans le bassin ne s'opposerait plus dès lors à leur formation; 3° le petit lais de mer de Plounéour-Trez, de forme très-évasée, mais cerné sur une partie de sa longueur par une dune. Nous reviendrons sur la formation de ces dunes et la nature de la terre dont elles se composent.

Les accidens de rivage que nous avons décrits comme donnant naissance à des anses et à des criques ne forment pas pour cela des lais de mer. Un terrain ne doit être compris dans cette catégorie qu'autant qu'il est d'un niveau assez élevé pour être plus long-temps à sec que submergé; plus ce niveau s'élève et moindres sont les chances d'insuccès, tandis que les produits futurs en sont plus immédiats et plus assurés. La plupart des lais de mer actuels ont été dans leur origine des anses et des criques profondes; mais c'est à peine si les alluvions ont joué un rôle de quelque impor-

tance dans l'élévation de leur niveau; celle-ci est due en majeure partie à une cause bien autrement active sur les côtes de la Manche; savoir : formation, à une certaine profondeur dans la mer, de masses immenses de plusieurs espèces de coquillages de la grosseur d'une tête d'épingle. Ce sont ces coquilles brisées par le poids de leur masse et par le mouvement de la mer, que les marées poussent au rivage, où les vents s'en emparent dans certaines situations pour en former des dunes. Tant que ce sable n'est pas assez élevé pour cesser d'être submergé périodiquement, il ne se mamelonne pas, comme cela a lieu dans les dunes, mais il est tenu au contraire parfaitement plat, effet ordinaire de l'agitation des eaux. Un peu marécageux, vu son peu de pente, il y croît spontanément plusieurs plantes semi-aquatiques que la première inondation d'eau de mer fait périr. L'humus qui résulte de cette destruction s'accumule et se mêle aussi à un peu d'alluvion, ce qui finit par former un fonds susceptible d'une grande richesse quand la superficie n'en est pas écobuée à outrance par les riverains qui s'en servent pour fumer et amender leurs propres terres.

Telle est l'origine évidente de la plupart des lais de mer situés sur la côte septentrionale du Finistère; on y rencontre cependant des terres siliceuses et des argiles froides, mais ce n'en sont que les parties les plus éloignées de la mer, et leur formation est vraisemblablement due à la dégradation d'une partie de rivage, tandis que la prédominance du carbonate calcaire dans leur majeure portion justifie suffisamment mon opinion sur leur origine, car, sauf quelques carrières de marbre rares et profondes, la Basse-Bretagne ne possède d'autre terrain calcaire que celui d'origine coquillière que je viens de décrire. Quand le sable coquillier est pur ou peu mélangé d'autres terres, il est d'une culture fort délicate et qui demande une expérience particulière. Les habitans de Plounéour-Trez et de Guissény sont ceux qui l'entendent le mieux. Du reste, il est moins propre que le sable siliceux des dunes de Bordeaux à la culture des pins et des autres arbres en général; mais convenablement traité, il convient à plusieurs espèces de céréales, au trèfle, aux panais et carottes, aux pommes de terre, etc. La meilleure méthode pour tirer promptement parti de ce sol, le fixer et le préparer à entrer en assolement régulier, est de l'ensemencer en trèfle blanc rampant *(trifolium repens)*, en minette *(medicago lupulina)*, ou en trèfle fraise *(trifolium fragiferum)*. M. Rousseau a environ cent journaux de ces diverses sortes de prairies artificielles dans des sables coquilliers purs. La présence du sel marin, après un certain laps de temps ou un certain degré, est loin de nuire au sable calcaire; au contraire, celui qui en est un peu imprégné est le seul susceptible de recevoir les cultures que je viens de dire. La circonstance la plus heureuse qui puisse arriver à un entrepreneur d'endiguement de lais de mer est d'avoir à sa portée et à sa disposition des tourbières; la tourbe est en effet le plus puissant amendement des sables calcaires.

Quelque désirable qu'il soit pour la société qu'on parvienne à rendre à l'agriculture tant de terrains perdus pour elle et susceptibles d'augmenter la masse des subsistances, ce serait tendre un piége à l'intérêt particulier que de ne pas lui signaler les inconvéniens attachés à ces sortes d'opérations : 1° les travaux d'art à faire pour endiguer des bassins de la nature de ceux que nous avons décrits sont plus difficiles et plus scabreux que ceux auxquels on a recours sur la côte de la Vendée; 2° la composition du sol des lais de mer du Finistère n'étant pas homogène pour tous, ni pour les diverses parties du même lais de mer, on ne peut apprécier que conjecturalement le degré de fertilité dont est susceptible celui qu'on entreprend de rendre à l'agriculture, surtout s'il a été fréquemment dépouillé de sa couche; 3° un sol placé dans de pareilles circonstances et différant par sa constitution de celui sur lequel opère l'agriculteur vulgaire du pays, il faut de toute nécessité que l'entrepreneur du dessèchement s'astreigne à faire par lui-même, et à ses risques et périls, les opérations initiales que réclame la mise en valeur, car ce n'est guère que lorsque le terrain aura fourni ses preuves de fécondité qu'il trouvera des locataires parmi les fermiers riverains; 4° si le fonds exige par sa nature ou les circonstances environnantes des méthodes de culture différentes de celles en usage dans le pays, ce sera pour lui une cause de dépréciation; 5° si, pour ne pas dépendre de la population agricole du pays, l'entrepreneur entend faire valoir sa terre par lui-même, en lui supposant même toutes les connaissances agricoles requises en pareil cas, qu'il sache bien qu'il ne trouvera dans la population riveraine aucun agent capable de le seconder dans les

divers emplois subalternes que le système de grande culture réclame. Or, quiconque a un peu d'expérience en agriculture sentira que c'est là une charge d'Atlas. Nous n'avons rien dit des habitudes dévastatrices d'écobuage, de vaine pâture et autres qui se sont toujours établies sur des terrains sans possesseurs apparens, et qu'il s'agit de faire cesser, au risque de toutes les haines de son voisinage; plus, les prétentions des uns et des autres qui, parce qu'ils ont long-temps joui sans trouble et fait peut-être quelques actes possessoires, se croient réellement propriétaires de quelque partie du lais, etc., etc., etc. C'est une véritable mer de difficultés à franchir. Mais enfin quand on est parvenu à résoudre toutes ces difficultés, quand on a créé un fonds d'une valeur intrinsèque non douteuse, a-t-on pour cela obtenu le résultat qu'on doit naturellement désirer? Non, assurément, car ce n'est pas toujours à une valeur intrinsèque qu'on a dû viser, mais à une valeur vénale; or je ne sache pas jusqu'à présent que le chiffre de vente des terrains dans la catégorie en question soit jamais dans la proportion ordinaire avec le produit effectif de la terre; c'est encore là une illusion qu'il faut perdre, du moins dans les pays où ce genre d'opération est encore peu répandu et peu compris.

Les lais de mer de moi connus sur la côte septentrionale du Finistère sont: 1° celui de Guissény, endigué, 200 hectares; 2° celui de Kerlouan, non endigué, 36 hectares; 3° celui de Plounéour-Trez, non endigué, 90 hectares; 4° celui de Tréfles, y compris la plaine sablonneuse au-dessus du niveau de la mer, 600 hectares en culture; 5° le bassin du Kernic, 150 hectares (il y a environ 25 hectares formant la partie supérieure de ce lais de mer endigué par M. Charles Testard); 6° le Palud-Bras, en Cléder, non endigué, 60 hectares; 7° le lais de mer de Roscoff, dont la partie supérieure a été endiguée par M. Prosper Dubois; j'en ignore la contenance. Il y en a encore un près de Kerruzoré, dont j'ai oublié le nom, que je crois être *Bourg-Neuf* ou *Port-Neuf*, et qui peut avoir 20 hectares.

DES DUNES.

Nous venons de voir à quelle cause naturelle il faut attribuer la formation du sable qui, ainsi que nous l'avons dit, en comblant les anses et les criques, et s'y mêlant à d'autres terres, forme les lais de mer; c'est le même qui forme les dunes, du moins sur les côtes de la Manche, car les dunes qui s'étendent de la pointe de Fromentine aux Sables d'Olonne, et celles si fameuses de Bordeaux à Bayonne, sont composées d'un sable siliceux. Quoi qu'il en soit de la nature du sable, différente suivant les localités, les dunes qui en sont les produits suivent partout à peu près la même marche. Elle est telle qu'il n'y a pas encore cinquante ans que M. Brémontier, ingénieur des ponts et chaussées, écrivait au sujet de celles de Bordeaux les plus sinistres prédictions. D'après son calcul, la grande et opulente ville de Bordeaux devait, à une époque qu'il précisait, être engloutie sous cent pieds de sable. Fort heureusement le même écrivain a trouvé dans son génie les moyens d'arrêter la marche de ce redoutable fléau, et son digne successeur, M. Goury, actuellement ingénieur en chef du Finistère, a complété ses travaux et perfectionné ses méthodes.

S'il est d'un grand intérêt public de conquérir à l'agriculture des landes et des lais de mer qui ne sont que des terrains perdus pour elle, un double intérêt s'attache à la fixation et à la mise en valeur de ces collines voyageuses qui, dans leur course incessante, menacent d'engloutir les terres cultivées, les maisons et même les bois. Les seules dunes de quelque importance situées dans le Finistère sont celles de Santec. L'administration, qui dépense tous les ans 3,000 fr. à leur fixation, les avait, en 1823, mises en adjudication; mais M. Huon de Kermadec, dont quelques portions de terrain avaient été jadis couvertes par ces mêmes dunes, revendiqua la propriété de ces terrains perdus, et mit opposition à la vente. Cette opposition non fondée en droit a suffi pour faire abandonner le projet d'aliénation. Aujourd'hui, M. Charles Testard est, dit-on, en instance pour obtenir la concession des dunes de Santec; nul doute qu'on ne dût s'empresser de lui faire la concession de ces terrains, en obtenant de lui toute garantie contre le retour du fléau qu'on a lieu d'en redouter.

Les dunes de Santec, qui couvrent un espace d'environ 200 hectares, sont bordées par un ruisseau qui roule un grand volume d'eau et qui serait d'un grand secours pour les mettre en valeur, dût-on employer des machines pour opérer les irrigations. Les dunes de Ploudalmézeau, moins volantes et moins tourmentées que celles de San-

tec, seraient d'une culture plus facile; elles appartiennent aux héritiers de M. Pluchon, qui les obtint par voie de concession et qui éprouva, ainsi que ses successeurs, les plus grandes difficultés pour s'en mettre en possession, par suite de l'irritation et de la résistance des cultivateurs riverains.

Ce que nous avons dit des lais de mer s'applique à plus forte raison aux dunes. Leur mise en culture, considérée comme spéculation privée, ne peut qu'être onéreuse à celui qui s'y livrera; mais la société ne peut-elle donc rien pour faire cesser cette singulière antinomie d'après laquelle plus une entreprise a de grandeur et d'utilité publique, moins elle profite à son auteur?

PARAGRAPHE III. — Des Marais.

Le seul marais considérable qu'on rencontre dans le Finistère est celui du mont Saint-Michel, situé sur les communes de Braspartz, Berrien et Loquefret, arrondissement de Châteaulin. M. Silguy, lorsqu'il était ingénieur de l'arrondissement, a dressé le plan de ce marais, qu'il a trouvé contenir 2,000 hectares de superficie, c'est-à-dire $\frac{4}{7}$ de lieue carrée. Cependant M. Poterlet ne lui attribue, dans le tableau des marais du royaume annexé à son code des dessèchemens, qu'une contenance de 740 hectares; mais il est probable que ce chiffre se rapporte uniquement à la fraction du marais réclamée par l'état, et sur laquelle le domaine a fait acte de propriété en 1812, en la mettant en vente, et sans doute M. Poterlet aura été induit dans cette grave erreur par le fait d'un malentendu de la part de ses correspondans. Le fonds de ce marais est en partie tourbeux, en partie glaiseux. La tourbe en est peu exploitée, vu l'abondance du bois dans le pays environnant. La majeure partie de celle qu'on en extrait est carbonisée sur place pour être livrée aux forgerons, qui l'emploient en guise de houille ou de charbon de bois.

Sans contredit, il serait possible de conquérir le marais du mont St.-Michel à l'agriculture, en achetant les 740 hectares qui appartiennent à l'état et en obtenant la concession du reste, au terme de la loi du 16 septembre 1807. On sait en effet que, dans la législation française, qui remonte en matière de marais à l'édit de Henri IV, de 1599, il ne saurait y avoir sur des terrains de cette nature de droit absolu de propriété; c'est-à-dire que si le propriétaire d'un marais ne peut pas ou ne veut pas le dessécher, il est toujours dans le cas, aux termes de la loi précitée, et sauf indemnité, d'être évincé au profit de celui qui prend envers l'état l'obligation d'en opérer le dessèchement. Ce principe à tout jamais consacré en France satisfait à la fois à la logique et à l'équité; en effet, peut-on concevoir le droit de propriété comme étant autre chose qu'une institution fondée dans un but d'utilité générale? Or donc, si le détenteur d'un instrument de production ne peut ou ne veut pas s'en servir, il importe à la société qu'il sorte de ses mains; mais en même temps ce détenteur ne peut en être dépossédé que moyennant une juste et même une généreuse indemnité. Il est fâcheux qu'un principe de droit aussi rationnel n'ait pas été également appliqué aux landes, bruyères et autres fonds susceptibles d'amélioration; car on sait combien, par l'effet du morcellement des propriétés, il est difficile de réunir une étendue vaste et compacte de ces sortes de terrains, et combien l'ignorance, le caprice particulier, le désir cupide de faire payer cher une convenance, et mille autres circonstances locales, opposent d'entraves à ce qu'il se forme une grande exploitation agricole dans les landes. Au surplus, l'application du principe en question est tellement entravée de formalités administratives et neutralisée par l'inertie de la bureaucratie, qu'il est presque illusoire, même en matière de marais, à moins d'une grande influence personnelle ou de celle que possèdent les riches compagnies entre les mains desquelles les entreprises de dessèchement deviennent dès lors un monopole.

Toutefois, il est probable que la raison principale pour laquelle le marais du mont Saint-Michel mis en vente, du moins en partie, en 1812, est

resté sans acheteur, c'est que les spéculateurs de cette époque ont eu assez d'intelligence pour comprendre qu'il ne leur suffirait pas d'opérer le desséchement du sol pour rentrer dans leurs avances, et que la grande difficulté à vaincre, après avoir ajouté un vaste terrain cultivable aux immenses espaces également cultivables et pourtant incultes dont le pays se compose, consistait à y implanter un système agricole. J'ignore jusqu'à quel point ceux qui poursuivent aujourd'hui cette concession sont fondés à espérer de résoudre la difficulté que je signale et qui du reste n'est pas insoluble, toujours est-il qu'abstraction faite de quelques circonstances agricoles particulières aux marais, tant dans le sens positif que dans le sens négatif, nous retombons, après le desséchement de celui du mont Saint-Michel, dans les termes de la question relative aux défrichemens de landes. Il n'en serait pas de même d'un marais qui serait situé dans un canton plus avancé en agriculture; par exemple, celui de Langozel, à moitié chemin entre Landerneau et Lesneven, contenant environ 300 hectares, et dont la submersion est due à la chaussée du moulin de Pontnévez, serait sous ce rapport plus favorablement placé. En résumé, les marais de peu d'étendue ne sont pas rares dans le Finistère; et si l'on considère comme telles les landes noyées pendant l'hiver ou du moins coupées de grandes flaques d'eau, on peut même dire qu'ils sont assez communs; mais il n'y a pas lieu d'espérer, si ce n'est à l'aide des siècles, que ces terrains soient conquis à la richesse publique, du moins dans l'état actuel des institutions et des mœurs agricoles du pays et sans le secours d'un nouveau procédé industriel.

DES IRRIGATIONS.

Si j'avais à redevenir jeune et que je voulusse fonder ma fortune sur une spéculation agricole dans le Finistère, la branche à laquelle je me livrerais serait les entreprises d'irrigation. Dans un pays dont le terrain est très-accidenté et où les cours d'eau sont multipliés, il est une foule de situations qui se prêtent à cette amélioration, dont il est possible de calculer à l'avance le coût et les résultats. Voici du moins une opération purement agricole et qui ne se complique d'aucune donnée politique. En effet, la valeur d'une prairie étant une fois bien constatée trouvera facilement des fermiers habiles à l'exploiter et des acquéreurs prompts à en apprécier la valeur, quelles que soient d'ailleurs les mœurs et les capacités industrielles de la population du pays. A l'opposé des défrichemens de landes, qui ne peuvent entrer en cours régulier de culture si l'on ne débute par leur fournir des engrais tirés du dehors, les arrosemens augmentent la masse des engrais de l'exploitation sans en exiger d'elle aucun, si ce n'est l'eau; tandis que les prairies artificielles dont nous savons cependant apprécier tout le mérite exigent des frais de semence et de culture, et manquent quelquefois quand la saison leur a été défavorable. Les prairies arrosées sont d'un produit assuré, sans autres frais de main d'œuvre que le soin d'y lâcher l'eau pendant les mois d'hiver, et l'entretien des rigoles d'arrosement et d'égouttement.

Je me souviens qu'au printemps de 1831, voyageant à cheval sur la route de Brest à Quimper, j'eus occasion, en couchant au Faou, d'y rencontrer M. Prével, jeune, horloger à Brest et propriétaire d'une ferme dans le voisinage de cette petite ville. Il me proposa de me déranger tant soit peu de ma route et de l'accompagner à cette ferme, désirant, disait-il, que je lui donnasse quelques avis sur les améliorations dont elle était susceptible. Comme je ne suis pas de ceux qui pensent qu'on peut d'un coup de baguette changer le système de culture usité dans un pays, je n'eus garde de m'élever contre quelques-unes des pratiques de son fermier, bien qu'elles appartinssent à une civilisation agricole un peu en arrière de celle de la Flandre; mais en traversant une vaste lande située sur une déclivité assez sensible, je rencontrai un ruisseau d'un assez beau volume d'eau, puis plus loin un autre, puis un autre encore. Nous remontâmes presque jusqu'aux sources de ces ruisseaux, toujours sans quitter la lande. Or il se trouve par cette circonstance que la ferme de M. Prével, qui lui rapporte 600 fr. de revenu, possède plus de 40 hectares de landes incultes susceptibles d'être converties en riches prairies; c'est-à-dire qu'au moyen d'une dépense de 5 à 6,000 fr., ce propriétaire pourrait octupler le revenu de sa ferme. Mais où trouver l'ingénieur agricole qui se chargerait avec garantie d'une pareille entreprise? Telle fut l'objection de M. Prével, telle sera celle d'une foule de propriétaires dans le même cas que lui. La pratique des irrigations n'est pourtant pas étrangère au Finistère; mais dans les cas les plus ordinaires elle est imparfaite et n'embrasse que

des espaces très-bornés, tandis qu'elle devrait avoir l'exactitude mathématique et que, par l'emploi successif de la même eau, on doit, quand le terrain s'y prête, arroser des espaces considérables. Je pense donc qu'un des plus grands services que l'administration puisse rendre à l'agriculture du département serait de faire venir des pays renommés pour l'intelligence des arrosemens un irrigateur de profession, possédant en même temps la pratique du terrement, c'est-à-dire du déplacement des terres par le moyen des eaux, en vue de donner au terrain une surface plane et le degré de déclivité favorable à l'opération.

Entre autres avantages résultant des irrigations, on sait que les mois les plus difficiles à passer pour le fermier qui est dans l'usage de nourrir ses chevaux et son bétail au vert pendant toute l'année, et c'est le cas le plus général dans le Finistère, ce sont mars et avril; or, comme les hivers sont fort doux dans cette partie de la péninsule armorique, il en résulte que la végétation des prairies arrosées y est très-précoce; les cultivateurs qui en possèdent de pareilles en coupent l'herbe souvent dès les premiers jours de février et la mêlent aux tiges d'ajonc *(ulex europæus)* qu'ils pilent pour la nourriture de leurs chevaux et de leur bétail, pratique excellente; il est seulement fâcheux qu'on n'ait pas encore songé à inventer une machine rustique propre à piler l'ajonc et qui dispense le cultivateur du travail fatigant que ce pilement nécessite.

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que l'intérêt général est en droit d'attirer dans un piége l'intérêt privé; c'est pourquoi, raisonnant toujours dans l'hypothèse de l'organisation actuelle de l'industrie, nous avons dû mettre nos lecteurs en garde contre l'enjouement qui s'est attaché long-temps aux défrichemens des landes et qui semble aujourd'hui s'être porté sur les dessèchemens de marais et les endiguemens de lais de mer. Nous ne dirons pas, comme nous l'avons quelquefois entendu dire à des hommes de sens qui connaissaient la chausse-trape : eh! laissez faire; qu'importe la ruine d'un individu? c'est toujours de l'argent versé dans le pays. Mais s'agit-il à présent d'opérations d'arrosement, nous ne pouvons qu'y encourager les propriétaires dont le terrain se prête à ce genre d'amélioration, et les industriels qui, après en avoir fait une étude approfondie, voudraient faire de cette pratique leur profession et traiteraient à cet effet avec les propriétaires. Ils peuvent être assurés d'y faire de beaux bénéfices, pour peu qu'ils sachent conduire leur affaire avec activité et intelligence; et tandis que les autres opérations agricoles réclament un période plus ou moins long pour amener un résultat utile, celle-ci n'emploie ordinairement que deux ans, sauf dans le cas de terrement : les bons effets sont alors nécessairement différés de plusieurs années, attendu que le sol de la prairie est formé de terre nouvelle non encore imprégnée du carbone qu'elle doit puiser dans l'atmosphère.

Enfin il n'est pas dit qu'on ne puisse appliquer les arrosemens qu'à la culture des prairies; celle du lin ne s'en trouverait pas mal, mais c'est surtout à l'épeautre qu'ils conviendraient. Or comme nous parlons d'un système d'irrigation par débordement, et dans lequel l'eau est toujours en mouvement, de pareils arrosemens opérés même en été ne pourraient avoir, eu égard à la salubrité publique, les inconvéniens des rivières stagnantes du Piémont.

PARAGRAPHE IV. — Des Mœurs agricoles du Finistère.

« Labourage et pâturage, a dit Sully, sont les » deux mamelles de l'état. » Cette célèbre sentence est non-seulement vraie en économie publique, mais elle a le mérite de résumer assez nettement la question agricole dont la solution gît en effet en grande partie dans l'équipondération des cultures céréales et de l'entretien du bétail. Cependant comme la civilisation procède du simple au composé, il est arrivé que les deux mamelles de l'état, qui sont aussi celles de l'exploitation rurale, au lieu de se développer également et d'arriver à produire un système harmonieux, ont été, dans les premiers âges des sociétés, et suivant les diverses contrées, l'une dédaignée et admise en quelque

sorte par nécessité, tandis que l'autre était traitée avec une excessive prédilection, *et vice versâ*. Par exemple, les pays qui avaient subi l'influence des mœurs et des lois romaines adoptèrent la culture virgilienne, où le labourage a la prédominance, tandis que les peuples germaniques placent en première ligne, dans leur économie agricole, le pâturage et les récoltes fourragères.

Le premier de ces deux systèmes, en tant qu'un système exclusif doive être admis, s'adopte spécialement à une organisation politique reposant sur les grandes agglomérations d'hommes, soit militaires, soit industriels; l'agriculture y a pour objet essentiel de fournir aux besoins des armées, ou des villes manufacturières, une grande masse de denrées alimentaires susceptibles de conservation et de transport, et ce avec la plus grande économie de bras et de consommation sur place que faire se peut. Le second caractère de civilisation agricole appartient à une société moins préoccupée de la puissance collective que du bonheur individuel; le sol y est exploité moins en vue des richesses échangeables que de la consommation immédiate du producteur. Cette dernière forme de société est à la vérité dépourvue d'un grand principe d'unité; elle ne possède que de faibles moyens d'action extérieure; la civilisation n'y peut faire que des progrès lents; mais d'un autre côté elle est exempte des cuisantes douleurs privées et des fréquentes commotions politiques qui désolent la première. Toutefois, qu'on ne suppose pas que nous venons ici proposer l'option entre deux formes sociales essentiellement défectueuses et transitoires. En effet, si le cœur se serre douloureusement à la vue d'une populace brutale demandant à grands cris du pain et des spectacles, ou d'une masse d'ouvriers affamés par quelque *perfectionnement* de l'industrie et se jetant dans l'émeute, d'un autre côté l'ame est saisie de dégoût quand on considère un peuple torpide, ignorant et dépourvu de tout ce qui charme et anoblit l'existence de l'homme; c'est que rien de ce qui est simple n'est digne de notre sympathie: l'homme que Dieu a créé à dessein la plus complexe de ses créatures, est fait pour le composé en toutes choses.

Au surplus, ce n'est pas ici le lieu d'approfondir un si grave sujet qui nous conduirait trop loin de notre but; cependant il n'est pas sans intérêt de reconnaître le point de départ de la civilisation agricole d'un pays, attendu que sa virtualité dépend essentiellement de là; ainsi il est bien reconnu à cette heure que le caractère d'origine pastorale est beaucoup plus favorable aux progrès ultérieurs de l'agriculture que ne l'est la civilisation céréale. C'est pourquoi l'Angleterre, l'Écosse, la Belgique et la Flandre française ont pu porter à un haut degré de perfection leur économie agricole, et l'Allemagne les suivre de près depuis quelque temps; tandisque certains cantons agricoles de France qui jouissent de temps immémorial d'une haute réputation, la Beauce, la Brie et plusieurs autres, entachés des errements romains, font des efforts infructueux pour s'en affranchir, et cependant ni le savoir, ni les capitaux, ni l'esprit d'entreprise ne manquent aux cultivateurs de ces pays pour atteindre leur but. On a vanté avec raison l'extension qu'ils ont donnée à leurs prairies artificielles, et à laquelle les grands bénéfices produits temporairement par la spéculation des mérinos n'ont pas peu contribué; mais cette ressource ne saurait être de longue durée, s'ils persistent dans l'assolement triennal; en tous cas, elle ne saurait équivaloir à une base franchement pastorale, comme on la trouve toute faite dans les mœurs et les usages agricoles tant décriés du Finistère.

Hâtons-nous de dire qu'un bon principe peut recevoir une mauvaise application, et c'est en effet ce qui a lieu en Bretagne, 1° quand le cultivateur fait succéder l'une à l'autre plusieurs récoltes céréales sans les combiner avec les cultures améliorantes; 2° lorsqu'à l'expiration de son période de labourage, le sol est trop épuisé pour se convertir en bon pâturage, et dès lors se couvre de plantes de peu de valeur. Sous le climat de la Basse-Bretagne le sol s'enherbe, il est vrai, spontanément; mais ce serait un progrès facile à opérer, surtout en ayant soin de ne pas épuiser l'humus, que de semer dans la dernière récolte de céréale, ou mieux encore de sarrasin, du trèfle blanc rampant auquel succéderaient des graminées meilleures qu'elles n'eussent été en son absence.

Toutefois, malgré ses imperfections actuelles, il est certain que le système agricole en vigueur dans le Finistère est essentiellement perfectible, sans qu'aucune rénovation radicale soit pour cela nécessaire.

Qui n'a entendu mille fois les parleurs d'agriculture pérorer sur les inconvénients de la jachère, et cela à l'occasion de la Basse-Bretagne, où cette pratique est inconnue; car c'est une grave confusion

de termes que de donner ce nom à la conversion du sol arable en pâture. La jachère proprement dite et telle qu'elle s'exécute en Beauce, en Brie et dans les autres cantons d'usement romain, consiste dans trois ou quatre labours à la charrue qu'on donne au sol, en l'exemptant de récolte pendant la dernière année de l'assolement triennal, ou de tout autre. Il est évident que cette pratique a pour objet d'aérer, ou, pour parler plus exactement, de carboner le sol, de l'ameublir et de le nettoyer; or elle atteint son but, quoique les susdits savans n'aient pas craint d'affirmer le contraire; en effet, elle équivaut à une demi application de fumier. Je n'ignore pas qu'on peut la supprimer avec avantage, mais je sais aussi que cette amélioration ne peut être entreprise avec succès qu'au moyen d'un capital d'exploitation supérieur à celui de l'ancien système.

Et ce que je dis ici de cette amélioration, je le dis également de toute autre. En effet, aucun progrès n'est possible en économie rurale sans une augmentation du capital consacré à la culture; c'est un principe dont les censeurs agronomiques font trop souvent abstraction, et je voudrais qu'on s'en souvînt en ce qui concerne l'agriculture bretonne; au surplus, c'est une observation que je me propose de développer en son lieu.

Nous venons de dire, et tout observateur judicieux en demeurera convaincu, que la civilisation agricole du Finistère se rattache à la catégorie des mœurs germaines; chacun sait en outre que la Basse-Bretagne est à peu près sans exception livrée à la petite culture rurale; mais ceci est un fait qui pourrait être accidentel et indépendant des mœurs de la population; ce qu'il s'agit de découvrir, c'est si le caractère du cultivateur le porte à étendre ses moyens d'action ou à les concentrer; s'il est porté à cette avidité de superficie qui à un certain degré produit l'insuffisance relative du capital d'exploitation, ou si, s'inquiétant peu de l'espace qu'une excessive concentration de ses forces laisse improductive, son ambition tend à donner, au moyen d'une culture profonde et soignée, à un terrain exigu, toute la valeur intrinsèque dont il est susceptible. Or j'affirme, après douze ans d'observation soutenue, que le bas-breton est par caractère exclusivement voué à la petite culture; il n'est pas possédé de cet esprit d'entreprise qui dans d'autres pays dépasse souvent les moyens d'exécution; au contraire, circonspect à l'excès, il ose rarement tout ce qu'il peut. Quiconque a lu les ouvrages d'Arthur Young doit se rappeler avec quelle aigreur il reprochait aux cultivateurs de son pays d'aimer à se charger d'une trop vaste exploitation rurale relativement à leur capital, reproche que M. Mathieu de Dombasle a reproduit dans ses dialogues de Benoit, et qu'il pouvait à juste titre faire entendre aux spéculateurs agricoles d'une grande partie de la France; mais certes ce fut chose peu raisonnable que de renvoyer de la troisième main ce reproche banal au paysan du Finistère, comme l'a fait le journal l'*Ami du Cultivateur*. Loin qu'on doive l'engager à se restreindre dans ses entreprises, il est de fait au contraire qu'il y aurait tout avantage à inculquer au cultivateur breton un peu d'esprit d'entreprise, car c'est précisément ce qui lui manque, et bien des causes extérieures qui viennent s'ajouter à celle-ci tendent à réduire l'exploitation bretonne à une exiguité telle que ce n'est qu'au prix des plus affreuses privations que le fermier arrive à produire des valeurs vénales, et à acquitter ses charges. Je dirais, pour me servir d'une expression attribuée à Napoléon, que si les cultivateurs anglais et beaucerons *ont plus de hauteur que de base*, le breton *a plus de base que de hauteur*.

Il résulte de cette différence caractéristique, qu'en Beauce on ne trouve pas à la vérité un pouce de terrain inculte; mais le sol n'y est cultivé qu'à la profondeur atteinte par la charrue, c'est-à-dire à huit ou dix pouces au plus; or on sait que la puissance productive du sol est en raison directe de sa profondeur. En Bretagne, au contraire, la terre est labourée à la bêche périodiquement, et dans le Léon elle est fréquemment défoncée simultanément à la charrue et à la bêche; c'est-à-dire que les bêcheurs se placent dans la raie de la charrue et l'approfondissent d'environ quatorze ou quinze pouces, ce qui donne au sillon pour somme totale : dix-huit ou vingt pouces. Il resterait donc à décider quel système est à préférer : de celui de Beauce qui ne présente aucune lacune d'inculture et qui obtient en froment un rendement de sept à huit fois la semence seulement, ou de celui du Finistère qui laisse le tiers du territoire sous lande, mais qui obtient des terres cultivées quinze ou vingt fois, et même sur le littoral jusqu'à trente fois la semence en froment. Après cela demandons quelle est l'amélioration territoriale la plus facile à produire : sera-ce l'approfondissement du sol de Beauce, ou l'extension superficielle des cultures de Bretagne?

La réponse ne sera pas douteuse. Il est certain pour tout économiste que le labourage à la charrue, à l'exclusion absolue de la bêche, en réduisant la puissance productive du sol à une mince épaisseur, a été un malheur pour l'humanité.

Je suis porté à croire à la vérité que, vu certaines circonstances politiques, la France trouve plus d'avantages actuels à la culture superficielle, avec économie de main d'œuvre, qu'à la petite culture profonde exigeant une nombreuse population rurale; mais les amis éclairés du progrès social verront toujours celle-ci avec plus d'intérêt que l'autre.

L'exiguité de l'exploitation agricole n'est donc pas seulement le résultat des circonstances politiques particulières à la Bretagne, elle est enracinée dans ses mœurs et s'harmonise assez bien avec le caractère pastoral que nous lui avons reconnu; de tout cela réuni, les hommes et le sol reçoivent une physionomie d'âge patriarchal à laquelle la population agricole tient par habitude et par instinct. Qu'aurait-elle à gagner, en effet, à une révolution sociale qui aurait pour effet de supprimer la petite culture en usage dans le pays, et de la remplacer par la grande? Bientôt il suffirait d'un valet de charrue et de trois chevaux pour cultiver cinquante hectares de terre; la population s'éloignerait des campagnes pour aller grossir les ateliers des fabriques, selon le vœu de M. Charles Dupin, auquel je ne me joins pas, et, comme en Beauce aussi, la récolte ne pourrait se faire qu'au moyen des migrations temporaires des pays de petite culture. Les entrepreneurs agricoles seraient vraisemblablement plus riches et le produit net du sol plus élevé, et c'est tout ce qu'exige l'économie politique; mais l'économie sociale, qui compte pour quelque chose les individus, ne s'arrange pas de tels calculs. D'ailleurs, j'ai dit que le breton était antipathique, sinon au progrès démontré, du moins aux révolutions provoquées par des théories, et nous n'aurions pas à chercher long-temps dans les faits contemporains qui se rattachent à notre sujet, pour justifier sa défiance à cet égard. Par exemple, examinons une des combinaisons adoptées à la ferme modèle de Grand-Jouan. Nous reconnaîtrons avec étonnement que ses fondateurs, dont les bonnes intentions ne sont nullement douteuses, en vue de combiner les moyens d'actions de la petite culture avec ceux de la grande, ont rétabli de fait le servage de la glèbe. En effet, à l'instar de quelques grands établissemens agricoles d'Angleterre, Grand-Jouan s'est accolé des chaumières destinées à être louées à des ouvriers. Passe encore pour ce moyen et une foule d'autres de dépendance indirecte dont il est dans l'esprit de la civilisation actuelle d'enlacer le pauvre tout en lui vantant sa liberté; mais le journalier agricole ainsi circonvenu n'a pas paru aux fondateurs de Grand-Jouan assez vassal de l'établissement principal, *il faut de plus qu'il s'engage à ne jamais travailler ailleurs sans permission.* Or, quand des personnes animées de sentimens vraiment libéraux se fourvoient de la sorte en économie sociale, qu'aurait-on à attendre, je le demande, de ces riches compagnies de spéculateurs qui n'ont en vue que de faire argent des sueurs du malheureux, si la civilisation agricole de l'avenir leur était livrée? Déjà dans les pays de grande culture, depuis l'introduction de la comptabilité agricole, les relations quasi familières qui existaient naguère entre le chef d'exploitation et le serviteur sont en partie rompues; on sait ce que vaut sur le marché le moindre morceau de pain, la moindre tasse de lait que ce dernier prélève sur les bénéfices du maître, et désormais on saura le mettre dans le cas de réduire sa consommation personnelle à son minimum possible, en l'envoyant vivre chez lui.

En résumé, voici deux séries de termes qui me semblent assez propres à donner une idée des caractères respectifs des deux parties du territoire français que nous avons mises en regard l'une de l'autre, savoir : le Finistère d'une part, et les cantons agricoles dont la Beauce est le type d'autre part :

Mœurs agricoles germaines.	Mœurs agricoles romaines.
Caractère circonspect.	Caractère entreprenant.
Capitaux enfouis improductivement.	Capitaux empruntés onéreusement.
Petite culture profonde.	Grande culture superficielle.
Inertie.	Faux progrès.

A ce que nous avons dit il faut ajouter comme caractère distinctif du cultivateur breton son manque de propreté; c'est là un des reproches les plus graves que l'on puisse lui faire, une des premières améliorations à introduire dans nos mains agricoles. Non-seulement le paysan de l'Armorique dépense ainsi une partie de sa vitalité pour faire équilibre aux lésions qui sont la suite de sa malpropreté, mais il s'appauvrit en diminuant la valeur vénale de la plupart de ses produits, principalement de la laiterie. Il y a d'ailleurs dans cette question

de propreté quelque chose de plus important qu'un axiome d'économie publique; il y a tout un principe de civilisation. La saleté détruit l'esprit d'ordre, dégrade l'homme, le prive de la plupart de ses avantages; avec elle il n'y a plus ni attrait du travail, ni dignité personnelle, ni sentiment d'émulation, ni beauté, ni santé.

Cependant comme il n'y a guère de grand mal sans une légère compensation, le paysan du Finistère, qui vit dans la privation de presque toutes les douceurs de la vie civilisée, a cela de bon qu'il supporte tous les inconvéniens de sa position avec une admirable résignation. Ainsi, par exemple, le bas-breton est le peuple le plus insoucieux de l'avenir qui soit au monde, tandis que le flamand vit dévoré de souci; c'est une observation que M. Cordier constate dans son excellent traité de la culture flamande.

Un contraste plus frappant encore, c'est celui du caractère breton avec le caractère de l'anglais sous le rapport de ce que ce dernier nommerait si expressivement : *the comforts of life*. Qu'une cheminée fume, qu'une porte crie sur ses gonds, qu'une nourrice ait déposé par inadvertance le linge sale de son enfant à côté du déjeûner, qu'une poule effarouchée s'abatte sur la table ou souille les mets, le breton reste impassible à toutes ces tribulations qui lui semblent attachées inévitablement à la condition humaine; en un mot c'est l'être le moins nerveux qui se puisse concevoir; tandis que le plus léger vent coulis qui le menace d'un rhume, le moindre froissement qui l'importune, le plus petit dérangement dans ses meubles, *which gives him some trouble*, met un anglais hors de lui; *this is not a comfortable life*, dit-il avec humeur, et quelque léger que soit le motif qui ait dicté cette sentence, personne en Angleterre ne s'avise d'en rire. En deux mots, le matériel de la civilisation est incontestablement mieux ordonné chez l'anglais que chez le bas-breton, mais celui-ci, pour me servir d'une expression vulgaire, a bien meilleur caractère.

Ce *good temper* qui distingue le paysan du Finistère le suit, malgré sa lésinerie, dans des relations d'intérêt essentielles et importantes. Par exemple, il n'est pas rare de voir une ferme exploitée en *consortise* par plusieurs familles inégales en nombre, en apport social et en capacités personnelles, par conséquent devant concourir à la production et à la consommation dans des proportions très-diverses; néanmoins ces associations informes subsistent la plupart du temps paisiblement, quoique en l'absence de tout moyen rationnel, ni même quasi exact de répartition des fruits sociaux. M. Rousseau possède près de Plouescat une ferme de 1,200 francs de rente, exploitée par quatre familles associées : l'une d'elles, consistant en trois individus, est intéressée pour moitié dans l'établissement; une autre, composée de dix personnes, dont six en bas âge, prélève un quart; enfin le dernier quart est partagé par moitié entre deux familles, l'une de quatre personnes éminemment utiles, et l'autre d'une veuve avec quatre petits enfans; du reste, tout ce personnel ne forme qu'un seul ménage et vit dans la concorde et la paix. Quel élément d'association agricole que des mœurs pareilles! Cependant ne perdons pas de vue que c'est au sentiment chrétien qu'il convient d'en rapporter le mérite, ce qui toutefois de notre part ne saurait signifier qu'une bonne règle de répartition des fruits ne viendrait pas puissamment en aide au principe religieux lui-même.

Du reste, la bonhomie native du caractère breton se manifeste, dans diverses circonstances de la vie agricole, par des actes spontanés d'association partielle et temporaire; l'extrême isolement que produit le système de petite culture a dû nécessairement forcer les cultivateurs de recourir dans l'occasion à ces palliatifs. C'est ainsi que, dans le Jura, s'est formée, pour la fabrication du fromage de Gruyère, l'institution des fruitières, qui consiste dans l'association des petits propriétaires de vaches laitières, à l'effet de faire manutentionner leurs produits respectifs dans une seule usine et d'en répartir la valeur entre eux, le tout d'après une règle mathématiquement exacte. Cette exactitude de calcul n'est pas le fait des mœurs bretonnes; quoi qu'il en soit, on y supplée ici tant bien que mal par des formes amiables et cordiales. Ainsi il est d'usage entre voisins de se porter secours alternativement pour battre la récolte, opération qui, dans le Finistère, a toujours lieu sur une aire découverte et immédiatement après la moisson. On conçoit combien il importe qu'une pareille besogne soit expédiée le plus rapidement possible, et à combien d'accidens atmosphériques elle serait exposée si chaque famille battait son grain isolément. Ceux qui se rendent à cet effet chez un voisin ont grand soin de ne se présenter que vêtus de leurs habits les plus propres, ou tout au moins en veste et en bragues

blanches. Le repas qui les attend, et dont par extraordinaire le pain de froment forme la base, a toujours un certain air de régal qui prouve aux obligeans voisins le cas qu'on fait du service qu'ils viennent rendre. Il est vrai de dire pourtant que ceci a lieu à charge de retour, du moins implicitement, et que l'obligé d'aujourd'hui sera l'officieux de demain, sinon il manquerait aux usages du pays. Il est encore vrai que cette manière de se secourir réciproquement et par forme de politesse est loin de produire la même somme de travail que si le service était explicitement dû et rigoureusement exigible de part et d'autre; mais j'ai sans doute dû faire comprendre dès long-temps que cette manière exacte d'établir les rapports sociaux n'entre point du tout dans le caractère breton. Fort heureusement rien ici ne m'oblige à dire le choix que je ferais, s'il me fallait opter pour le pays entre l'exactitude mathématique et les procédés amiables, d'autant que je conçois un ordre de rapports où l'une et l'autre qualités peuvent un jour à venir se trouver unies. Sans contredit ces mœurs empreintes de religioseté seront difficiles à comprendre pour les cantons où l'on a la prétention de régler tout rationnellement; on s'exagèrera les mécomptes qui doivent en résulter, et l'on ignorera tout ce qui vient y faire compensation. Je citerai à cette occasion un trait dont j'ai moi-même été témoin : un de mes voisins avait un grief sérieux contre un autre cultivateur, et ils étaient généralement regardés dans la paroisse comme deux ennemis irréconciliables; le second était en train de battre son froment, assisté de ses amis, ainsi que je l'ai décrit, lorsque le temps changeant tout-à-coup vint à menacer l'airée d'une forte ondée; en pareille occasion ceux mêmes qui ne sont pas venus offrir leurs services pour la journée entière accourent armés de leurs fléaux, afin de sauver le grain du voisin; toutefois je ne pensais pas qu'un homme aigri par des griefs réels ou supposés fût dans le cas d'en agir de la sorte envers son ennemi : j'étais dans l'erreur. Le fait eut lieu sous mes yeux. A notre première rencontre, je fis à mon voisin compliment de sa conduite généreuse; mais lui, tout étonné d'un pareil éloge :

— Est-ce que je mériterais le nom de chrétien, me dit-il, si j'avais pu agir autrement?

Viennent après cela les philosophiques contempteurs du caractère d'un peuple où de pareils traits ne sont pas rares, et qu'ils nous disent si leur rationalisme est capable d'en produire autant.

Plusieurs opérations de la culture, outre le battage, s'expédient entre voisins d'après le même principe de réciprocité non stipulée; ce sont : le défonçage du terrain à la charrue et à la bêche dans la sole des racines, l'arrachement et le broiement du lin, etc.

Je viens de peindre sous son aspect le plus favorable l'absence d'exactitude mathématique qui caractérise les mœurs de l'agriculture du Finistère; il me reste une tâche plus pénible à remplir, c'est d'exposer les mauvais effets de cette disposition d'esprit, car c'est à elle sans doute qu'il convient d'attribuer la difficulté que l'on éprouve à faire comprendre à un paysan bas-breton en quoi consiste un engagement destiné à lier réciproquement les parties contractantes. Rien en effet n'est plus commun dans ce pays que de voir les gens réclamer le bénéfice d'un contract dont ils se sont dispensés de supporter les charges; c'est à cet égard un peuple enfant, presque au même degré que le sauvage qui échange son arc pour un miroir et qui, lorsque le miroir est cassé ou ne l'amuse plus, s'envient redemander l'objet dont il s'est défait tout-à-l'heure. C'est particulièrement dans les rapports de domestiques à maîtres que ce trait d'enfance sociale a pour l'économie rurale de fâcheuses conséquences. Dans les pays de grande culture il existe des termes fixes auxquels les serviteurs agricoles s'engagent, soit pour l'année, soit pour une portion d'année seulement; c'est une sorte de déshonneur pour eux de quitter ou de perdre leur place avant l'expiration de leur engagement; et si, par événement, quelque nécessité urgente les oblige à s'absenter de leur poste, ils ne se croient point en droit de le faire sans en avoir prévenu le maître et s'être pourvu d'un remplacement temporaire. Or rien de semblable, ni même d'approchant n'a lieu dans le Finistère; les domestiques de ferme, au lieu d'offrir franchement leurs services à celui qui peut les employer, attendent avec une fierté déplacée qu'on ait fait à leur égard la démarche de les rechercher, souvent même, ce qui serait une grossière inconvenance en Beauce, ou les embauche dans la maison où ils sont placés; il n'y a aucun terme fixe pour entrer en place, aucun pour en sortir; bien plus, lorsqu'un caprice, un grief réel ou supposé, ou tout autre motif, tant léger soit-il, a mis un valet de ferme ou une servante dans le cas de quitter leur place, ils le font sans aucun avis préalable, sans rempli aucune formalité, et il arrive même fort souvent

que le maître apprend le départ du domestique en voyant l'ouvrage chômer. Il n'y a non plus nul moyen d'obtenir d'un valet de ferme qu'il s'abstienne d'aller à tous les repas de noces auxquels il sera invité, à tous les enterremens de personnes avec lesquelles il aura eu la moindre relation, à tous les pardons et foires du voisinage, etc., etc., et cela sans qu'on soit en droit de défalquer sur ses gages la valeur du temps qu'il dérobe ainsi à son devoir nettement stipulé. On conçoit qu'une pareille lacune dans la civilisation agricole d'un pays est un obstacle sérieux à ce qu'il s'y forme des établissemens d'une certaine importance.

Il serait superflu de charger de détails minutieux ce tableau des mœurs du Finistère en ce qui a rapport à l'agriculture; ce que nous avons dit doit suffire pour en donner une idée générale; le lecteur pénétrant saura d'ailleurs recueillir dans le cours de l'ouvrage les divers traits caractéristiques qui n'auront pu trouver place ici.

PARAGRAPHE V. — Des Institutions et Coutumes Agricoles du Finistère.

Il semble vraiment, à entendre certaines gens, que la principale, j'ai presque dit l'unique cause à laquelle on doive reprocher l'état arriéré de l'industrie agricole en France, est *l'ignorance et l'esprit de routine du paysan.* C'est surtout à l'occasion de notre Basse-Bretagne qu'il faut entendre leurs clameurs; les termes leur manquent alors pour qualifier le sot entêtement du cultivateur dans ses vieilles et défectueuses pratiques et sa déplorable résistance aux méthodes perfectionnées qui lui sont conseillées par la *science!* La mouche du coche ne se donnait pas plus de peine et de mouvemens que ne font ces mentors agronomiques dont la ritournelle obligée consiste à expliquer gravement le fâcheux état de choses dont ils se plaignent par l'influence que le curé exerce sur les gens de la campagne; en effet, chacun sait que le curé a le plus grand intérêt à ce que les terres de la paroisse soit mal cultivées. Du reste, il est superflu d'ajouter que nous n'attribuons pas cette critique vulgaire et surannée au petit nombre de vrais agronomes dont le pays s'honore, nous entendons seulement, et une fois pour toutes, en finir avec cette fausse et verbeuse science qui n'est pas encore démonétisée et contre laquelle la défiance de l'agriculteur pratique n'est que trop fondée.

Il reste au contraire bien démontré aux yeux de tout homme tant soit peu initié à la science agricole, qu'il ne suffit pas d'avoir la connaissance d'une méthode perfectionnée pour être à même d'en faire l'application; car le savoir dont, certes, nous apprécions aussi bien que qui que ce soit la haute importance, n'est pourtant d'aucune application possible en l'absence du capital nécessaire pour le mettre en œuvre. Or il est de fait que plus le système de culture est transcendant, plus il exige l'emploi d'une mise de fonds considérable; la même proposition sous forme inverse a donné lieu à cet adage d'une désolante vérité : *pauvre cultivateur, pauvre culture.* En effet, le progrès en économie agricole consiste :

1° A obtenir sur une étendue réduite de terrain la même somme de produits qui naguère en occupait une grande relativement;

2° A effectuer dans une moindre période de temps que par le passé, le mouvement alternatif de production des récoltes et de restauration du sol.

Nous aurions pu même nous renfermer dans cette autre locution plus concise :

L'art agricole consiste à mettre à profit l'espace et le temps.

Or on met l'espace à plus grand profit en remuant le sol plus profondément, en y incorporant une plus grande dose de sucs nutritifs, en ne permettant pas que les plantes adventices en prennent possession au détriment des plantes cultivées. Faut-il dire à présent comment on utilise le temps? C'est en substituant, suivant le cas, aux jachères nues des récoltes améliorantes, soit par elles-mêmes, soit par les façons qu'elles exigent, ou aux pâturages

spontanés des herbes cultivées qui en élèvent la valeur et hâtent l'époque mûre pour leur défrichement; c'est enfin en forçant les saisons naguère réputées mortes à produire des récoltes dérobées.

Une culture fondée sur ces principes exige le retour, à plus ou moins brefs intervalles, des labours profonds et même des défonçages pour conserver au sol toute sa puissance, des serclages fréquens et soignés pour l'entretenir net, des récoltes fourrageres plus étendues et conséquemment en bétail plus nombreux pour les consommer sur l'exploitation, condition *sine quâ non* de leur propriété améliorante. Pour répondre à ces circonstances nouvelles, il faut de toute nécessité des bâtimens plus vastes, un domestique plus nombreux, un mobilier de ménage plus considérable, des instrumens de culture plus parfaits et plus variés, un fonds disponible plus élevé pour payer le surcroît des gages de domestiques, des frais de main d'œuvre et tout ce qui s'ensuit. Au reste, nous ne voulons qu'indiquer ici très sommairement les changemens matériels que l'application des méthodes perfectionnées apporte indispensablement dans l'économie de l'exploitation; le plus simple bon sens suffira pour convaincre ceux qui attendent tout du savoir, que de pareilles améliorations nécessitent une nouvelle mise de fonds, et il ne serait pas raisonnable de supposer *a priori* que le cultivateur l'eût à sa disposition; disons même que lorsqu'on raisonne pour tout un canton agricole, comme le Finistère, cette supposition serait une absurdité. Mais tout n'est pas dit sur ce chapitre. Lors même que l'instruction sera accompagnée du capital suffisant pour l'appliquer dans la pratique, ces deux conditions de progrès resteront sans résultat, tant que le cultivateur ne sera pas placé de manière à avoir un intérêt direct et évident dans l'amélioration de son mode de culture.

Il faut conclure de ce que nous avons dit, que les institutions à la faveur desquelles l'état et les particuliers s'efforcent, dans de louables intentions sans doute, de perfectionner l'agriculture, ne sauraient avoir d'efficacité qu'autant qu'elles satisferaient à la triple condition que nous avons établie:

1° Intéresser équitablement l'industrieux au produit de son industrie;

2° Appeler les capitaux au secours du cultivateur, ou du moins favoriser leur accumulation graduelle entre ses mains;

3° Enfin, le mettre à même d'acquérir toute l'instruction susceptible de donner à ses travaux une meilleure direction.

On ne saurait trop le faire entendre, ces trois élémens générateurs ne sont efficaces qu'apparaissant ensemble et non séparément. Cependant le principe *unitaire*, c'est-à-dire l'intérêt de l'industrieux d'où naît sa volonté, est capable à lui seul, sinon de suppléer, du moins de faire surgir les deux autres, tandis que l'inverse n'a pas lieu; c'est-à-dire, pour nous exprimer en termes moins abstraits, que là où le cultivateur est équitablement intéressé au produit de sa culture, l'instruction ne lui fait pas long-temps faute, et que les capitaux, s'ils ne se portent pas vers lui du dehors, se forment et s'accumulent entre ses mains avec l'aide du temps; tandis qu'il est clair que les capitaux ne se porteront point, et s'accumuleront encore moins là où leur metteur en œuvre ne se trouve pas suffisamment intéressé dans leur emploi. Quant à l'instruction, que vient-elle faire dans des cantons agricoles régis par des contrats irrationnels et où il y a absence de capitaux suffisans pour appliquer les méthodes perfectionnées? L'expérience prouve surabondamment qu'en pareil cas les sociétés d'agriculture prêchent dans le désert; quant aux fermes-modèles, quels que puissent être d'ailleurs leurs succès comme entreprises industrielles, succès qui ne sont rien moins que démontrés, je les crois jugées désormais comme institutions génératrices de progrès agricole.

Nous allons examiner successivement les différentes combinaisons généralement adoptées pour la culture des terres, c'est-à-dire les rapports établis entre le propriétaire et le travailleur. Dans cet examen nous passons sous silence les exploitations faites par les propriétaires eux-mêmes, parce que ce système est une exception, et que le nombre des bourgeois exploitant par la main des prolétaires est fort petit dans le Finistère comme partout. Nous examinerons donc de suite les différens contrats en usages, c'est-à-dire le bail à cheptel, le bail à ferme, et le domaine congéable.

BAIL A CHEPTEL.

Le bail à cheptel est le premier, c'est-à-dire le plus informe des contrats, ayant pour objet d'intéresser le producteur immédiat à la valeur du produit; c'est celui en vertu duquel le propriétaire reçoit un fraction (ordinairement la moitié) du

produit brut de la culture, et le cultivateur la fraction restante. Il est clair ici que le maître ayant toujours droit à une même fraction du produit brut de l'exploitation, quels que soient d'ailleurs les sacrifices faits par le métayer pour en améliorer la culture, ce dernier se trouve relativement au premier dans une position d'autant plus favorable qu'il se livre à moins d'avances à fin d'amélioration. Il doit résulter de cette divergence d'intérêts, et il en résulte en effet, dans les belles provinces où le bail à cheptel est en vigueur, Maine, Anjou, Sologne, Berri, Nivernais, Bourbonnais, etc., que l'industrie agricole ne sort pas de ses premiers et grossiers rudimens; ajoutez à cela que les relations entre propriétaire et métayer produisant l'exigence soupçonneuse de l'un et les manœuvres canteleuses de l'autre, sont bien les plus maussades qui se puissent imaginer. Il est tels de ces cantons agricoles où le mobilier d'exploitation est fourni par le propriétaire, tant est abjecte la condition du cultivateur. J'ai vu, particulièrement en Sologne, les métayers se présenter, pour entrer en ferme, avec leur bâton à la main, sans plus! Pitié! Il est à remarquer, à l'avantage du Finistère, que le bail à moitié fruit n'y a point généralement cours; on ne le rencontre que par ci par là chez quelques petits propriétaires campagnards exploitant la détresse du pauvre. Nous n'aurons pas à nous en occuper davantage.

BAIL A FERME.

Le bail à ferme est évidemment un progrès sur celui à cheptel, ou à moitié fruit, sous le double rapport de justice distributive et de résultat effectif. En effet, nous avons vu que le produit brut de l'exploitation agricole ne résulte pas simplement de la richesse naturelle ou acquise du sol, mais qu'elle s'élève en outre en raison directe de la quotité du capital appliqué à sa culture; c'est pourquoi on a pu admettre, avec une apparence de raison, que la redevance à attribuer à la propriété devait être fixe, comme l'est la valeur de l'instrument de travail qu'elle livre à l'industrie; tandis que la mise de fonds du fermier ainsi que sa capacité personnelle pouvant varier du degré le plus élevé à celui le plus infime, il convenait que les bénéfices éventuels provenant du fait de celui-ci, à raison de cette double cause, lui fussent acquis sans partage. Cette théorie est spécieuse; cependant elle n'a qu'une valeur relative, puisqu'elle n'a pas et ne pourra vraisemblablement jamais produire la culture générale et transcendante du territoire du pays; mais n'anticipons pas sur le chapitre où nous traiterons du contrat auquel cette grande œuvre sociale est sans doute réservée.

Cependant examinons la partie négative de l'institution du bail à ferme. L'usage le plus général en France, et dans une grande partie de l'Europe, est de ne consentir que des baux de neuf ans; or les améliorations agricoles de quelque importance, tels que défoncemens du sol, marnage, passage à un nouvel assolement, adoption de nouvelles pratiques ou de nouvelles races, défrichemens, plantations, irrigations, dessèchemens, etc., sont des opérations qui réclament non-seulement beaucoup d'intelligence et d'activité, mais qui nécessitent en outre une mise de fonds d'une certaine importance; or les produits en sont très-ajournés dans la plupart des cas, et fussent-ils immédiats, il faudrait, pour indemniser le fermier de ses avances avec un profit suffisant, quelque chose de mieux qu'une jouissance d'un petit nombre d'années; n'en étant point assuré, il s'abstient naturellement de toute entreprise de ce genre dont le coût et les risques seraient pour lui, et le bénéfice pour un autre.

Pour résoudre cette difficulté, la plupart des écrivains agronomiques ont conseillé l'usage des baux à long terme; mais il est peu probable que ce conseil soit jamais généralement suivi, trop de causes positives y mettent obstacle : d'abord le propriétaire n'ignore pas que la valeur locative des fonds de terre, sans avoir égard aux variations accidentelles qu'il convient d'apprécier par la moyenne d'une période de 25 ans, tend constamment à s'élever, même en l'absence de toute amélioration matérielle de fonds, et par le seul fait du progrès de la civilisation; en conséquence il se gardera d'engager son bien pour un espace de temps trop prolongé. En second lieu, dans notre système de législation, où le partage de l'héritage paternel a lieu par portions égales entre tous les enfans, la prévision des pères trouve une foule de raisons au moins plausibles pour éviter de contracter des baux à long terme, par exemple, la convenance possible de diviser un jour la tenue, ou bien encore d'en faire l'établissement de quelqu'un des membres de la famille, et tant d'autres qu'il est inutile d'énumérer ici. Ajoutons que la loi, d'accord en ceci avec les mœurs, interdit aux tuteurs, aux

communes et aux établissemens publics et de charité, de contracter des baux pour plus de neuf ans.

En dernière analyse, il ne m'est nullement démontré que si toutes ces difficultés n'existaient pas, et que le bail à long terme fût offert aux fermiers, il en résulterait nécessairement la solution de la question économico-sociale qui nous occupe, savoir, l'accord parfait de l'intérêt du fermier avec celui du propriétaire. En effet, quand bien même le terme qu'il aurait devant lui pour réaliser les bénéfices dus à ses avances équivaudrait à une répartition équitable des fruits, telle qu'une règle exacte saura la produire dans le mode dont nous aurons ultérieurement à nous occuper, la preuve n'en sera jamais acquise, dans le cas actuel, ni à l'une, ni à l'autre des parties contractantes; l'une attendra avec une impatiente cupidité le déguerpissement du détenteur de son bien, tandis que l'autre se croira dupe d'un piége lorsqu'il viendra à songer que les impenses et les améliorations dues à ses travaux, à ses sacrifices pécuniaires, viendront un jour augmenter la fortune d'une personne qui n'a rien fait pour y contribuer, et qui entrera ainsi (censément à titre gratuit) en possession du fruit de ses œuvres.

On a écrit, et cela dans des livres d'agriculture, qu'il s'était fait en Angleterre des améliorations foncières importantes au moyen des baux à longs termes. Je veux le croire puisqu'on l'a dit; toutefois je reste persuadé que le cas est rare, même en Angleterre. Au surplus, il est bon d'observer que les données de la question ne sont pas les mêmes dans ce pays que dans le nôtre: là les grandes fortunes restent compactes, ce qui exclut les petits obstacles bourgeois dont nous avons parlé plus haut; outre cela, il existe entre la classe des grands propriétaires anglais et leurs fermiers une sorte de patronage politique, tandis qu'en France il n'y a eu réalité qu'un contrat purement industriel. En définitive, s'il se trouve en Angleterre des spéculateurs agricoles assez hardis et intelligens pour accepter le marché dont il est ici question, je mets en fait que la Basse-Bretagne est de tous les cantons de France celui où il serait le plus difficile de déterminer le cultivateur à entreprendre des améliorations foncieres dont il saurait qu'il doit être évincé à un terme, tant éloigné fût-il. Disons ici toute la vérité: le fermier du Finistère est accoutumé à ne voir dans son propriétaire, quelque respect qu'il ait pour lui d'ailleurs, qu'un maître exigeant qui se sert de lui comme d'un instrument de fortune. Je n'examinerai pas ici jusqu'à quel point peut être fondée ou non cette opinion. Quoi qu'il en soit, si l'on veut bien réfléchir que jusqu'à ce jour toutes les améliorations introduites dans la pratique agricole d'un pays n'ont abouti qu'à élever la valeur locative des terres en réduisant, par le fait de la concurrence, les profits du fermier au taux indispensable, on conviendra peut-être qu'il y a une sorte de calcul instinctif, de la part de la classe agricole du Finistère, à opposer autant d'inertie qu'elle le fait au développement de son industrie. S'il est vrai, comme l'affirme M. Cordier, que le cultivateur flamand soit dans un état continuel de tension d'esprit et de pénible souci de l'avenir, on peut se demander en quoi, dans l'état actuel de l'organisation sociale, les progrès de l'agriculture contribuent au bonheur des masses, puisqu'ils n'ont abouti qu'au malheur des classes moyennes et pauvres sur cette terre classique de l'économie rurale.

Toutefois on ne devra pas conclure de ce que nous avons dit de la répugnance du paysan breton à entreprendre à ses frais et risques les améliorations foncières, qu'il est particulièrement disposé par caractere à travailler en fin de bail à l'effritement du sol, comme c'est le cas dans la plupart des contrées agricoles, sans en excepter la bonne Allemagne, où cet art est poussé très loin, si l'on doit en croire Thaër, digne de foi à tant d'autres égards. Cet écrivain signale en effet, dans son traité d'agriculture, les préceptes subversifs à l'usage des fermiers peu délicats, préceptes auxquels ces gens donnent le nom de *livre d'or*. Sans prétendre que tous les fermiers du Finistère se fassent un cas de conscience de rendre leur terre absolument dans le meilleur état possible, il est certain que l'âpreté à faire des profits illicites vers la fin du bail, au moyen des récoltes les plus épuisantes, n'est pas dans les mœurs agricoles du bas-breton. A dire vrai, il existe dans le pays une ancienne institution qui au besoin neutraliserait une pareille tendance; je veux parler de l'usage du *revenant bon*. Il est assez singulier du reste que cette excellente institution qui ne se retrouve guère, du moins à notre connaissance, qu'en Flandre, sous le nom de remboursement de l'*arrière graisse*, appartienne à cette Bretagne si critiquée sous le rapport de ses mœurs agricoles; au surplus nous aurons occasion de signaler d'autres exemples du même genre.

Le *revenant bon* consiste principalement dans la valeur des engrais restans dans la ferme, soit en tas non employés, soit en sucs déjà incorporés au sol, mais non encore consommés par les récoltes qui ont passé sur eux. On y comprend aussi les empaillemens, bois sur pied, etc., et négativement les réparations dont le fermier est chargé par son bail, et qu'il laisse à faire à son successeur; mais le point essentiel ici est l'estimation loyale de l'humus contenu dans le sol, c'est-à-dire de la matière première de la production agricole. Or ceux-là seuls qui savent par expérience combien un sol complètement épuisé est difficile, long et dispendieux à restaurer, sentiront toute l'importance publique et privée d'un usage qui a pour effet d'accorder l'intérêt du fermier sortant avec celui du fermier entrant, et les intérêts de ces derniers avec ceux du propriétaire et de l'état. Les estimations de *revenant bon* sont faites par deux et au besoin par trois experts estimateurs de biens ruraux; cette classe de fonctionnaires agricoles, plus nécessaire en Bretagne qu'ailleurs, non-seulement en raison de l'usage dont il est ici question, mais surtout des prisées nécessitées par les remboursemens de domaines congéables, est en général loyale et entendue.

Il est fâcheux que l'excellente institution que nous venons de décrire, et qui pare à l'un des plus graves inconvéniens dont le bail à ferme se trouve entaché dans presque tous les autres pays, soit accolée au plus stupide et au plus désastreux usage dont l'agriculture puisse avoir à souffrir; nous voulons parler des commissions ou deniers d'entrée. Si, comme nous l'avons dit plus haut, l'un des objets essentiels auquel doit tendre toute bonne institution agricole est de favoriser l'accumulation des capitaux dans les mains de l'agriculteur, que penser d'un système qui a pour effet de l'en dépouiller périodiquement? C'est cependant ce qui a lieu dans le Finistère et particulièrement dans le Bas-Léon, où il n'est pas rare de rencontrer des fermes payant, à chaque renouvellement du bail, une commission décuple et même vingtuple de la redevance annuelle. Cet usage a un but utile, à en croire ceux qui le défendent, ce serait de fournir la preuve de la solvabilité du fermier!!!... On pourrait répondre à cela qu'on n'obtient cette preuve qu'en ruinant cette même solvabilité. Il est du reste évident qu'un pareil système tend à réduire l'agriculteur à n'opérer qu'avec les moyens les plus exigus possibles, d'autant que la concurrence entre fermiers s'exerce principalement sur le paiement de la commission. Ce mode de paiement est surtout séduisant pour les fortunes médiocres et les familles gênées, mais il en résulte que tous les profits et toutes les économies de la ferme, au lieu de s'accumuler entre les mains du fermier pour le perfectionnement de sa culture, sont pour ainsi dire mis en coupes réglées, au grand préjudice de la production. Je sais tout ce qu'on peut dire en défense de ce système; il a pour effet de restreindre la concurrence, cette cause si active de la misère de la classe agricole dans les pays de petite culture, et surtout d'écarter de la lice les gens sans consistance; mais ne pourrait-on s'assurer ce résultat par quelque procédé plus rationnel que l'usage des commissions?

Au surplus, il est ici à remarquer que l'une des plus grandes entraves aux progrès de l'agriculture en Bretagne provient du fait même de la classe qu'on entend se plaindre le plus amèrement de l'inertie et de l'esprit de coutume du paysan. Il me souvient d'avoir accompagné un propriétaire dans une visite qu'il faisait à une de ses fermes; c'était un chaud partisan des progrès de l'industrie agricole, et il était membre de plusieurs sociétés d'agriculture. Il va sans dire que les avis et les exhortations à changer ses méthodes furent prodigués aux fermiers, non sans y joindre certaines épithètes peu flatteuses provoquées par l'air de distraction avec lequel celui-ci écoutait la leçon. Enfin las moi-même de cette ridicule scène, je demandai à l'agronome citadin combien sa ferme lui rapportait : 450 fr. par an, me répondit-il, et 3,000 fr. de commission !

En résumé, tel est l'état du bail à ferme ainsi qu'il a cours dans le Finistère : une durée de neuf ans, l'imperturbable clause de ne rien innover dans les méthodes de culture en usage dans le pays, le paiement du *revenant bon* par le fermier entrant au profit du fermier sortant, le paiement, lors de chaque passation ou renouvellement de bail, d'une commission très-forte dans le Léon, moindre dans quelques cantons du Finistère, et nulle dans d'autres; en outre, presque partout, les baux sont remplis de stipulations de corvées ou de faisances, vestiges de l'ancien servage et causes incessantes de discussions entre maîtres et paysans. Je me souviens à cette occasion d'avoir assisté à la passation d'un bail où le propriétaire, après avoir obtenu l'adhésion du fermier au prix qu'il en exigeait, de-

manda en outre que ledit fermier fût tenu de lui fournir à titre de faisance un cochon par an. Le pauvre diable s'en défendait en alléguant que si son maître venait à réclamer de lui un cochon gras, ce serait une valeur assez considérable ajoutée à la rente déjà stipulée. Le maître répliqua qu'il n'était pas disposé non plus à se contenter d'un cochon de lait; là-dessus le notaire les accorda en écrivant que le fermier serait tenu de livrer un cochon *raisonnable*.

DOMAINE CONGÉABLE (ou bail à convenant).

Le domaine congéable est un contrat qui participe à la fois du bail à ferme et du contrat de vente; c'est sans contredit, de toutes les institutions qui ont pour objet le réglement des rapports entre le propriétaire du fonds et l'entrepreneur de culture, la plus heureusement combinée et celle qui concilie le mieux les intérêts propres à chacune de ces deux catégories d'agens agricoles. D'aucuns auront peine à croire qu'une institution faite pour appartenir au plus haut degré de civilisation ait pris naissance en Basse-Bretagne, et qui plus est au IVe ou Ve siècle; mais ce qui est encore plus curieux que cette apparente anomalie, c'est que le domaine congéable, malgré sa supériorité sur le bail à ferme, n'ait eu jusqu'à présent cours qu'en Basse-Bretagne, et soit partout ailleurs ignoré ou du moins incompris, tandis que nos savans agronomes s'évertuent en pure perte depuis un siècle à produire des combinaisons qui, certes, sont loin de fournir une aussi bonne solution de la question agricole que ne le fait ce mode de contrat si ancien et si breton.

Dupare Poullain fait remonter l'établissement du bail à convenant au IVe siècle; le savant Baudouin partage cette opinion et l'appuie des raisons les plus convaincantes (voyez les *Institutions convenancières*, par Baudouin). Selon ces auteurs, auxquels il convient de joindre M. Carré, le domaine congéable prit naissance lors des dernières émigrations des bretons chassés de leur île par les conquérans saxons. Ces émigrations, dont le souvenir s'est conservé dans beaucoup de familles, durèrent pendant plusieurs siècles. En effet, les bretons de l'île, de plus en plus resserrés par leurs vainqueurs dans les montagnes de la Cornouaille et les forêts du pays de Galles, durent en grande partie chercher leur salut dans l'expatriation; or, comme ils trouvaient sur la côte d'Armorique un peuple de même origine, de même langage et de mêmes mœurs qu'eux, ils furent d'autant plus portés à y chercher asile.

A cette époque la Basse-Bretagne, appelée par les romains *Dommonée*, était loin d'être remise des ravages que ceux-ci y avaient causés par leurs guerres dévastatrices. Les seigneurs y possédaient de vastes espaces laissés incultes en raison de la rareté de la population; c'est pourquoi ils accueillirent avec empressement les émigrans et leur donnèrent toutes les facilités pour former des établissemens. Ceux-ci de leur côté, bien qu'en demandant asile, se présentaient aux seigneurs bas-bretons en position d'hommes libres; force était donc de leur offrir, non plus des conditions de servage, mais une convention équitable et également avantageuse aux deux parties contractantes.

En conséquence, il fut stipulé que le seigneur recevrait, à titre de location, une redevance annuelle proportionnée à la valeur actuelle de son fonds, dans l'état d'inculture où il le livrait. Mais comme un pareil fonds ne peut être mis en culture qu'au moyen d'avances de travail et de capital, et que ces avances furent mises à la charge du colon, il fut en même temps déclaré que toutes les impenses que celui-ci ferait sur la tenue, bâtimens, plantations (1), fossés de clôture, travaux d'irrigation, etc., toutes choses comprises sous la dénomination générique d'*édifices et superfices*, resteraient la propriété de ce même colon, ou de ses ayant-droit. De telle sorte que le seigneur, que nous nommerons désormais propriétaire foncier, ou simplement foncier, s'engagea à rembourser au colon, à l'expiration du bail, la valeur des édifices et superfices, à défaut duquel remboursement le bail se continuerait indéfiniment aux mêmes clauses et conditions que ci-devant, et comme on dit, en termes techniques, *par tacite reconduction*. Dès lors le foncier, pour exercer son droit de congément, était tenu de signifier au colon son intention à cet égard six mois avant le terme de la Saint-Michel (29 septembre).

De son côté le colon, ou domanier, ou propriétaire superficiaire, car ces diverses dénominations ont également cours, obtint la liberté de pouvoir

(1) Il ne s'agit ici que des plantations d'arbres fruitiers; les arbres forestiers appartiennent au foncier et ne sont pas censés produits par l'industrie du colon.

disposer, comme bon lui semblait, de ses droits convenanciers, c'est-à-dire de ses édifices et superfices, et de l'établissement agricole qui en dépendait, sans avoir pour cela besoin de l'agrément du foncier, pourvu toutefois que les édifices et superfices qui formaient la garantie de ce dernier ne fussent pas dégradés au point de ne plus pouvoir répondre du service de sa rente. D'après ce principe, c'étaient les édifices et superfices qui devaient répondre de la rente du foncier, et celui-ci n'avait nullement le droit de critiquer les actes qui les faisaient passer d'une main dans une autre, et qui même les divisaient entre plusieurs héritiers ou acquéreurs.

Nous avons jusqu'à présent parlé au passé, parce que nous nous reportions à l'époque reculée où ces relations furent établies; néanmoins nous devons dire qu'elles subsistent encore aujourd'hui telles que nous venons de les décrire, et qu'elles sont la base et l'essence même du domaine congéable qui, comme on le voit, participe à la fois du bail à ferme et du contrat de vente, puisque le colon est en même temps locataire du fonds et propriétaire, bien qu'à titre précaire, des édifices et superfices. Du reste, nous ne prétendons pas traiter ici le domaine congéable en légiste, nous ne chercherons donc point à approfondir toutes les questions de droit qui se rattachent à l'exécution des clauses de ce contrat, ni à décrire les diverses formes judiciaires employées dans les cas litigieux sur la matière; ce sujet, qui n'est pas de notre compétence, est traité complètement par Baudouin et par Aulanier. Quant à nous, notre unique objet est d'examiner le domaine congéable sous le rapport d'économie sociale, et de rechercher jusqu'à quel point il combine harmonieusement, ou met en conflit les intérêts et les actes des parties contractantes.

Il va sans dire que l'estimation des droits convenanciers (édifices et superfices) se fait à dire d'experts nommés par les parties, plus un tiers expert nommé au besoin par le juge de paix du canton; mais une clause essentielle et dont nous aurons à examiner plus tard les conséquences, c'est que l'estimation des choses se fait *par le menu*, c'est-à-dire que les experts ne sont point appelés à juger de la valeur effective des objets soumis à leur estimation, ils n'ont pour mission que d'en déterminer le coût, si ces objets sont actuellement en bon état de réparations, et en faisant une défalcation convenable quand ils se trouvent détériorés ou en mauvais état. Du reste on ne comprend dans les droits convenanciers que les constructions qui sont d'usage constant ou du moins consenties par le foncier et indiquées par les lettres recognitoires. Cependant, malgré cette sage prévision de la loi, le régime du domaine congéable est sujet à un abus que nous devons signaler : le domanier qui parvient à obtenir du foncier, soit par l'inadvertance de celui-ci, soit par voie d'obsessions à son égard, la faculté d'ajouter quelque chose à ses édifices et superfices, ne manque pas d'en user. Ces déboursés que le colon fait à son aise et petit à petit finissent au bout d'un certain laps de temps par faire monter à des sommes énormes ses droits convenanciers, et en rendent le remboursement d'autant plus onéreux au foncier; on dit alors que le colon a grevé le fonds, et c'est à ce but qu'ils tendent tous en général avec plus ou moins d'adresse et de persistance, afin de s'assurer d'autant mieux la conservation de leur établissement agricole.

Avant que la constituante et les législateurs qui lui ont succédé eussent troublé toute l'économie d'une institution dont la sagesse était constatée par l'expérience des siècles, le propriétaire qui avait eu la négligence ou la faiblesse de laisser grever son fonds n'en éprouvait d'autre inconvénient que de ne pouvoir stipuler de nouveaux baux avec augmentation de redevance, jusqu'au jour pourtant où l'élévation progressive de la valeur locative des terres compensait en sa faveur l'exagération des droits convenanciers; au pis aller, il pouvait considérer sa rente convenancière comme une rente censive non rachetable, attendu que le droit de congément appartenait alors exclusivement au foncier et que le domanier n'était pas admis à provoquer son remboursement. Tel était l'état des choses quand une loi du 27 août 1792 déclara que le domanier était affranchi de sa rente convenancière et *déclaré propriétaire de sa tenue!*

Ce fut seulement le 9 brumaire an IV que le pouvoir législatif revint sur cet acte de spoliation et rentra dans l'esprit de la loi de 1791, c'est-à-dire se borna à établir en principe que le domanier aurait à l'avenir le droit de provoquer son remboursement, comme le foncier avait celui de lui signifier son congément. Laissons sur ce sujet parler un des graves légistes déjà cités :

« Le droit de demander le remboursement des édifices et superfices est une innovation introduite en faveur des colons par l'art. 11 de la loi du 6

août 1791; elle a été déterminée par le désir d'établir un système de réciprocité entre les propriétaires et les domaniers.

» Cette innovation est évidemment entachée du vice de rétroactivité, en ce qu'elle s'applique aux baux antérieurs à la loi; car dans tous ces baux, la renonciation à demander le congément avait été, de la part des colons, une clause sous-entendue. Elle avait déterminé beaucoup de propriétaires à permettre de grever le fonds d'édifices et superfices. Ils n'y voyaient alors d'autres inconvéniens que celui de rendre le congément plus difficile et moins avantageux. Mais le législateur a trompé leur calcul en les soumettant à rembourser des innovations qu'ils n'auraient jamais permises s'ils avaient prévu qu'on pourrait un jour les forcer à congédier. Plusieurs se sont vus obligés de renoncer à leur propriété, pour se dispenser d'un remboursement qui aurait coûté trois ou quatre fois plus que la tenue, après la consolidation.

» Pour justifier cette rétroactivité, on dit que le défaut de réciprocité dans la faculté de rompre le lien convenancier était une chose intolérable. Rapport de M. Trouchet sur la loi du 9 brumaire an VI. On va même, dans un arrêt du 15 avril 1810, jusqu'à le qualifier de *servage*. Nous ne sommes pas de cet avis; le défaut de réciprocité pouvait être dur, mais il ne constituait point un *servage*. Le colon s'y soumettait volontairement, et quelque dures qu'elles puissent être, les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites.

» Il semble donc que, pour être juste, le législateur aurait dû se borner à exiger la réciprocité en principe pour les baux qui se consentiraient à l'avenir. Mais, chose réellement inconcevable, en interprétant la loi qui avait trouvé le défaut de réciprocité assez intolérable pour l'annuler dans les baux anciens, la jurisprudence est venue décider qu'il était si peu intolérable, qu'il pouvait si peu être considéré comme un servage, que les parties avaient pu le stipuler dans les baux postérieurs à la loi! (1). »

Telle est en effet l'inconséquence produite par la nouvelle disposition législative, que tandis que ceux qui consentent aujourd'hui des baux à convenant ne manquent jamais d'y insérer la clause de renonciation de la part du domanier à demander son congément, renonciation dont il n'est au pouvoir d'aucune loi de lui interdire le droit, et qui dans tous les cas se reproduirait sous une forme ou sous une autre, les propriétaires auxquels la loi antérieure avait garanti implicitement cette clause, toutes les fois que la clause contraire n'était pas stipulée dans l'acte, sont placés vis-à-vis de leurs domaniers dans une position nouvelle et des plus désavantageuses. Il est absurde de supposer qu'il y ait parité dans la position d'un domanier obligé de recevoir en espèces la valeur estimative de ses droits convenanciers, et un propriétaire placé dans la nécessité d'opérer, dans un délai de six mois, un remboursement onéreux, sous peine de faire *exponce*, c'est-à-dire de renoncer à sa propriété. Dans le premier cas, le colon est peut-être momentanément embarrassé de ses fonds dont il n'a pas l'emploi immédiat; mais cet embarras, qui n'est pas de nature à pouvoir se prolonger long-temps, ne saurait être comparé à la dure nécessité où l'on place un propriétaire d'avoir à rembourser la valeur estimative d'édifices et superfices que sa condescendance envers le domanier a peut-être laissé accroître au-delà de ce qu'il était utile.

Comment d'ailleurs des hommes graves qui ne se seraient pas laissé étourdir par les clameurs vulgaires de leur temps auraient-ils pu voir le moindre indice de servage dans une position dont le domanier peut sortir quand il lui plaît, sans même avoir besoin du consentement du foncier, et cela en vendant ses droits convenanciers, qui ne sauraient manquer de trouver acquéreur? Au pis aller, si quelqu'un devait être mis dans le cas de faire exponce, ce serait plutôt le domanier, c'est-à-dire l'industriel à qui reviennent les bénéfices éventuels de l'établissement, et qui doit par conséquent en supporter les chances défavorables.

On voit que les principes de l'équité ont été violés par la loi du 6 août 1791; examinons maintenant si, sous le rapport de l'utilité et de la convenance politique, elle est du moins à l'abri du reproche; les faits sont là pour répondre.

Depuis que les propriétaires d'anciens domaines congéables se sont vus dans le cas d'être pris à la gorge du jour au lendemain par leurs colons, pour avoir à effectuer le remboursement des édifices et superfices, ils se sont inquiétés avec raison d'une position qui leur présentait l'épée de Damoclès incessamment suspendue sur leurs têtes. Ceux qui ont

(1) *Traité du domaine congéable*, par A. Aubanier, avocat à Saint-Brieuc.

pu, par la démonstration faite à propos de vouloir congédier le colon, s'assurer que celui-ci préférait rester dans la tenue, se sont empressés de lui passer un nouveau bail, en y introduisant la clause de non-réciprocité du droit de congément. D'autres propriétaires, impatiens de se soustraire à un contrat devenu pour eux inquiétant, et peu confians d'ailleurs dans les conceptions à venir de nos législateurs, à qui, comme je l'ai déjà dit, le bail à convenant est tout à fait étranger, congédient leurs colons dès qu'ils en ont les moyens, et convertissent leurs domaines congéables en fermes; de sorte que dans le décri général où est tombé ce mode de tenue, il est probable qu'avant un siècle il aura disparu complètement, ce qui sera certainement un pas rétrograde en civilisation agricole.

Sans doute le domaine congéable n'avait pas pu s'engrener dans le système féodal sans s'entacher de quelques abus; mais il était facile de les faire disparaître en conservant l'économie de cette belle institution dont nous allons récapituler les avantages en la prenant à son état normal, c'est-à-dire dans le cas où le foncier est seul habile à demander le congément :

1° La propriété y trouve une sécurité plus complète que dans le bail à ferme, puisque la rente du fonds est garantie par des valeurs immeubles qui toutefois sont considérées comme meubles à l'égard du foncier, pour la facilité des recours judiciaires de celui-ci;

2° L'agriculture y trouve également une sécurité qu'elle n'a pas dans le bail à ferme, puisqu'on ne peut congédier le colon qu'en lui remboursant la valeur de ses impenses de toute nature, pourvu qu'elles aient été consenties par le foncier;

3° Le propriétaire, débarrassé de frais de réparation et autres soucis et dépenses de ce genre, peut s'absenter pour long-temps, être un mineur, ou un incapable, sans qu'il y ait le moindre sujet de craindre que le gage de sa rente disparaisse ou soit détérioré;

4° Le colon jouit d'une liberté personnelle que n'a pas le foncier, puisqu'il peut vendre ou aliéner de toutes manières, diviser et bailler à ferme sa propriété superficiaire, sans que le foncier ait droit de s'y opposer, tandis que le fermier reste sous le poids de la responsabilité personnelle jusqu'au terme de son bail.

Du reste, que l'on parcoure les pays où le bail à convenant et celui à ferme sont concurremment en vigueur, et l'on verra la différence frappante des effets produits par l'un et par l'autre. Au premier aspect, on distinguera un domaine au parfait état d'entretien de ses bâtimens d'exploitation, de ses fossés de clôture, de ses plantations, et en général de tout ce que l'industrie de l'homme a ajouté à la valeur du fonds; là les terres sont dans un état constant de fertilité, par les engrais et les serclages, les prairies arrosées avec soin et intelligence, et les fonds humides soigneusement égoutés. Tandis que la ferme est toujours négligée par quelque côté et souffre de l'incurie du maître ou de celle du fermier. En faut-il davantage pour démontrer que le domaine congéable, exempt des tiraillemens du bail à ferme et bien loin de l'unique grossièreté du bail à cheptel, est une institution appartenant à une civilisation agricole des plus avancées? Que si cependant le bail à convenant n'a pas poussé l'agriculture au degré de perfection dont elle est susceptible, il faut s'en prendre à des causes radicales dont nous parlerons plus tard.

Si nous sommes parvenus à nous faire bien comprendre du lecteur étranger à la Bretagne, il sera désormais à même de répondre aux clameurs contradictoires qu'on entend si souvent concernant le domaine congéable. Les uns prenant à la lettre le titre de propriétaire que se donne le colon, en y ajoutant toutefois l'épithète de superficiaire, se récrient sur le droit exhorbitant, dans leur hypothèse, que la loi accorde à un vendeur d'évincer, peut-être au bout de plusieurs siècles, son acquéreur; pour ceux-là l'institution est une monstruosité féodale; la loi du 6 août 1791 ne leur suffit pas, c'est celle du 27 août 1792 qu'il leur faut. D'autres, qui sont peut-être propriétaires de domaines, et dépités des entraves que les droits convenanciers mettent à leur libre disposition du fonds, même abstraction faite de l'inconvénient né de la loi de 1791, affirment que le domaine congéable crée une entrave et même une lésion au droit de propriété; ceux-là ne se croiront véritablement propriétaires que lorsqu'ils auront obtenu la faculté d'entrer à titre gratuit en possession du fruit des œuvres du domanier. Auquel entendre? Pour nous, nous ne prétendons pas que le bail à convenant produise l'accord parfait des intérêts des deux parties contractantes; on a pu voir en quoi consiste son imperfection. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il est le meilleur contrat de location rurale qui puisse avoir lieu.

Antérieurement à la révolution de 89, le domaine congéable était régi par sept usemens différens, savoir : ceux de Tréguier et de Goëlo, de Cornouaille, de Brouérec, de Pohor, de Léon, de Daoulas, de Porhoet et de Rohan. Ils ne différaient entre eux que par quelques dispositions de détails, sauf pourtant celui de Rohan qui investissait du droit d'hériter un seul des enfans, mais non l'aîné, c'était au contraire le plus jeune des fils, appelé à ce sujet le juveigneur. A défaut d'enfans mâles, c'était la plus jeune des filles, désignée aussi par le titre de juveigneure. C'était sans doute une loi entachée de privilége, mais c'était le privilége de la faiblesse, et il n'y avait pas lieu de se récrier contre elle autant qu'on l'a fait. Seulement j'aurais voulu que l'usement de Rohan, conséquent jusqu'au bout, eût fait passer le sexe faible avant le fort. Un vice bien plus réel particulier à l'usement de Rohan, c'est qu'il établissait au profit du propriétaire foncier le droit d'hériter des édifices et superfices de la tenue, lorsque le domanier mourait sans héritiers directs et sans frères et sœurs mineurs non mariés et demeurant avec lui dans la tenue. Au surplus, voici des vers assez peu poétiques qui donnent la description exacte de ce singulier usement :

« Le seigneur a le fonds et l'homme l'édifice.
« L'homme n'a rien de plus sans un titre en justice.
« L'homme mourant sans hoirs, le bien tombe au seigneur,
« Si le décédé n'a sœur ou frère mineur.
« Nulle part n'ont au bien cousins, oncles, ou tantes.
« Le seigneur a sa cour en vertu de ses rentes.
« Chaque nouveau vassal doit fournir un aveu.
« Il rend à ses dépens bois, sel, vin au chef-lieu.
« Subit son congément d'après légal priage.
« Suit la revue en l'an, pour qui souffre dommage.
« Le seigneur a le droit d'assurance en six ans.
« L'homme ne peut sans lui changer ses bâtimens.
« Il a l'arbre fruitier et non le bois d'ouvrage.
« Il jouit du congé pour le droit de terrage.
« Tutrice ne met dehors sans l'avis des parens.
« Veuve sans le seigneur n'exerce congément.
« Le juveigneur est seul à cueillir la tenue ;
« La juveigneure aussi de frères dépourvue.
« Le bien est divisé sans l'avis du seigneur.
« Les aînés partagés, son second choix commence.
« Ont les aînés mineurs part à la jouissance.
« Le meuble est partageable aux enfans d'un lit né.
« Meubles sont les engrais et communs aux aînés.
« En la moitié du tiers le domaire consiste ;
« Il faut pour en jouir qu'un veuvage subsiste.
« Deux domaires au fonds on ne peut annuler.
« L'homme ayant un enfant, fait son fonds circuler.
« Mais qui vend sans enfans fraude la déshérance.
« D'affermer pour neuf ans l'homme a pleine puissance.
« L'homme peut librement à l'hymen s'engager.
« S'il vend, les siens n'ont pas le retrait lignager.
« Dès septembre chaque homme en grains paie ses rentes.
« Ses dettes ne sont pas à son bien inhérentes.
« On a droit d'annexer différens biens en un. »

PARAGRAPHE VI. — Des Pratiques agricoles en usage dans le Finistère.

Le travail à la bêche est la pratique essentielle et en quelque sorte le trait caractéristique de l'agriculture du Finistère ; c'est particulièrement dans les petites exploitations de la côté de Léon que ce genre de labour est usité presque à l'exclusion de celui à la charrue ; encore devons-nous ajouter que, dans le principal emploi que l'on y fait de ce dernier instrument aratoire, savoir, dans la couvraille du froment, il ne fonctionne guère qu'à la manière d'un rayonneur, le travail s'achevant à la main. A vrai dire, les fermiers de la Beauce et de la Brie sont en droit de rire quand ils voient pour la première fois la petite charrue bretonne armée de son soc terminé en pointe d'enclume et attelée de quatre ou six forts chevaux qu'accompagnent, en les excitant de leurs cris, un nombre souvent égal de personnes, et tout cela pour remuer un volume de terre fort médiocre. Cependant ce serait porter un jugement erroné que d'en induire que tout le système économico-rural du pays est aussi arriéré que l'est en réalité cette pratique ; on doit se dire que, dans les pays de grande exploitation, celle-ci est l'affaire principale, tandis que dans la culture bretonne elle n'a qu'une importance secondaire, du

moins dans les bons cantons de l'Armorique, car à mesure qu'on s'éloigne du littoral, le béchage devient plus rare et le labour à la charrue plus usité, sans toutefois être beaucoup meilleur.

Cependant, non content d'un béchage qui atteint à douze ou quinze pouces de profondeur, le cultivateur de l'Armorique a souvent recours à un défonçage qui s'opère par l'emploi combiné de la charrue et de la bêche, et qui, par cette raison, s'appelle *palarat*. Pour exécuter ce travail, on fait accompagner la charrue par 18 ou 20 forts bêcheurs; c'est encore là une de ces opérations pour lesquelles on s'aide entre voisins, suppléant ainsi par une sorte d'association partielle et temporaire aux inconvéniens des cultures exiguës. Les hommes se partagent en deux lignes et se distribuent par lots égaux sur toute la longueur du réage; chacun d'eux a pour besogne d'approfondir, dans la longueur qui lui est échue, la raie de la charrue d'un fer de bêche, et d'en rejeter la terre sur la bande retournée. C'est particulièrement la sole destinée aux panais qui se traite de cette manière. Or on conçoit que, même en ne revenant que tous les six ou sept ans, cette pratique suffirait pour conserver au sol une puissance bien supérieure à celle qui résulte dans d'autres pays du labour à la charrue seulement.

Le cultivateur du Léon n'est pas étranger au principe des assolemens; mais il n'existe pas d'assolement systématique faisant loi dans la pratique du pays. Le Finistère a encore cela de commun avec la Flandre et la Belgique. Or cette méthode est plus rationnelle, selon nous, que ces assolemens fixes que tracent doctoralement certains savans qui font de l'agriculture dans de gros livres; on a poussé le ridicule de ce système jusqu'à dicter des rotations de vingt-sept ans de période. Le cornouaillais au contraire possède une pratique invariable, à laquelle on donnera, si l'on veut, le nom d'assolement; mais c'en est un détestable, puisqu'il a pour principe, après un défrichement, un fumage ou un écobuage, de demander à la terre la récolte la plus précieuse et la plus épuisante, puis une de moindre valeur, et ainsi de suite depuis le froment jusqu'au sarrasin, l'assolement n'étant fini que lorsque le sol est absolument épuisé. Assurément cette pratique est déplorable, mais nous avons dit plus haut les causes qui s'opposent à ce que le cultivateur breton puisse passer de ce mauvais assolement à un meilleur, du moins sans augmentation de capital et sans modifications dans les institutions agricoles qui le régissent; le savoir lui fait faute, à la vérité, mais encore une fois l'on est en général trop préoccupé de cette circonstance et l'on ne tient pas assez compte des deux autres.

On accorde en général aux flamands d'avoir découvert et mis en pratique la loi de l'alternat sur laquelle sont fondés les assolemens en usage dans la culture perfectionnée; le breton de l'Armorique serait en droit de réclamer pour lui l'honneur d'un principe analogue, savoir : la production simultanée de plusieurs récoltes dans le même champ; ce principe est à la vérité connu des théoriciens, mais dans aucun canton agricole, du moins que je sache, il n'a été mis en pratique aussi largement que dans le Léon. C'est ainsi, par exemple, que le même champ est ensemencé en panais avec des touffes de féverolles en lignes très-espacées, alternant avec des choux cavaliers. Depuis peu les cultivateurs de Tréflès et de Goulven ont adopté l'usage de mêler une poignée de carottes hâtives dans leur graine de panais; l'extraction de ces carottes peut avoir lieu lors du second sarclage des panais, et laisser l'espace libre à ces dernières racines. On pourrait leur donner un autre exemple bon et facile à suivre; ce serait d'ajouter encore à ce mélange une pincée de graines de grosse laitue pour la nourriture de leurs cochons. Il est inutile de dire que les récoltes qu'on obtient par ce procédé étant plus volumineuses que lorsqu'on ne cultive qu'une sorte de plante, la terre en est d'autant plus effritée; mais le but de l'agriculture est précisément de retirer beaucoup du sol et de lui rendre en proportion; en d'autres termes, d'établir le mouvement le plus rapide de production et de restauration. En Flandre, on attend, pour la plantation des choux cavaliers, que le grain soit récolté; en Bretagne, au contraire, on plante les choux dans le grain même; à la vérité, ils ne font qu'y végéter jusqu'à la récolte, mais quand le grain est enlevé du champ, on leur donne un binage à la charrue; alors leur croissance est aussi rapide que vigoureuse, et l'on peut déjà en cueillir les feuilles au milieu de l'été.

Grace à sa judicieuse culture et à la douceur de son climat, le fermier du Léon nourrit ses chevaux et son bétail au vert pendant toute l'année. Voici particulièrement le régime alimentaire des chevaux: dès que le trèfle est bon à couper, c'est-à-dire bien avant qu'il soit en fleur, du moins pour la première coupe, on le fait consommer en vert; chaque matin

l'on coupe la provision de la journée et l'on s'arrange pour qu'il soit donné aux animaux dans toute sa fraîcheur et sans être échauffé. Il n'en résulte ni dévoiement, ni atonie, ni incommodité d'aucune sorte. Le trèfle qui est à la seconde année de sa carrière bisannuelle donne, suivant l'année, sa troisième ou sa quatrième coupe vers la mi-septembre; alors on a recours au trèfle d'étouble, c'est-à-dire à celui de l'année même qui, après l'enlèvement du grain, croît rapidement. J'ai vu parfois cette ressource durer jusqu'à Noël; en tous cas, elle doit atteindre les premiers jours de décembre. A partir de ce moment les chevaux sont nourris de panais qu'on tire également au fur et à mesure du besoin; cet aliment cesse d'être sain pour la vue des chevaux du moment où la racine pousse de nouvelles feuilles, c'est-à-dire vers la mi-mars, ou au commencement d'avril. C'est alors qu'on nourrit les chevaux avec des jeunes tiges d'ajonc broyé, auxquelles on mêle, quand on le peut, de l'herbe des prairies arrosées qui, dans les bons fonds, est souvent assez haute pour être coupée dès la mi-février. Ainsi se trouve résolu par le cultivateur breton, objet de tant de dédains, le grand problème qui a fort occupé nos savans agronomes et auquel ils paraissent avoir perdu leur latin, savoir: de nourrir au vert et d'un aliment sain, le bétail et les chevaux pendant toute l'année; c'est à l'ajonc qu'on doit de remplir l'intervalle scabreux de la mi-mars à la fin d'avril. Le même régime que nous avons décrit pour les chevaux a aussi lieu pour les bêtes à cornes, sauf qu'on donne aux vaches les racines et les herbes de valeur inférieure; le trèfle et les panais ne leur reviennent que si l'on en a en surabondance pour les chevaux; mais il est pour celles-ci d'autres ressources, tels que choux cavaliers, turneps, pommes de terre, pâturage, etc.

Le turneps ou navet se sème sur les étoubles et sans une suffisante préparation; cependant quand il est favorisé par la saison, il donne une récolte dérobée qui n'est pas sans importance. Plusieurs cultivateurs instruits, notamment M. Félix, ont introduit dans leurs environs la culture de la betterave; il est à désirer qu'elle s'étende au moins comme plante fourragère. Un jour viendra peut-être ou les essais d'établissemens pour en extraire le sucre seront couronnés de plus de succès que par le passé. La culture du colza comme plante oléifère prend également une certaine extension dans le département, par les soins et l'exemple des mêmes agronomes. C'est surtout dans les cantons maritimes, où le cultivateur est à même d'ajouter des engrais du dehors à ceux produits par l'exploitation, que le cultivateur est bien placé pour se livrer à la culture des graines oléagineuses qui prennent au sol beaucoup de sucs nutritifs et ne lui en rendent aucun.

La seule plante employée généralement pour former des prairies artificielles est le trèfle de Hollande; je doute qu'on trouve un sol et un climat qui lui soient mieux appropriés que le sol et le climat de l'Armorique, aussi y est-il très-répandu. Il est plus rare dans la Cornouaille; mais vu le système suivi dans ce dernier canton, où la culture arable alterne avec le pâturage, et la facilité avec laquelle son sol se couvre spontanément d'excellentes graminées, on y sent moins l'importance des prairies artificielles de trèfle. On trouve de la luzerne à l'île de Batz et dans quelques autres terrains riverains de la mer, où le sol se compose en partie de carbonate de chaux d'origine coquillière.

La jachère est inconnue dans l'Armorique, aussi bien que la méthode de faire alterner la culture arable avec le pâturage; là, grace aux engrais de mer et à la facilité des débouchés, l'on n'a recours à aucun de ces deux moyens de restauration du sol; mais chaque ferme a pourtant sa franchise, on appelle ainsi un espace libre qu'on ne cultive jamais et qu'on abandonne au parcours des chevaux et du bétail. C'est certainement un mauvais emploi du terrain, à moins que celui-ci ne soit d'une qualité très-inférieure; toutefois on ne saurait songer, dans un pays d'élève, à tenir les chevaux non plus que les vaches confinés pendant toute l'année à la crèche. Le pacage des animaux est encore une de ces pratiques inhérentes aux mœurs agricoles du pays et qu'on doit songer à améliorer, non à supprimer.

Une circonstance assez singulière de la culture de l'Armorique, c'est que les semailles de céréales s'y fassent dans un ordre inverse de ce qui a lieu dans les hauts pays; ainsi on sème l'avoine en octobre et novembre; le froment en novembre, décembre, janvier et même février; le seigle, dans les terres sablonneuses, en janvier, février et mars; enfin l'orge, qui est presque toujours la variété carrée connue sous le nom d'escourgeon, en mars et avril. La semaille hâtive de l'avoine tient à la variété qu'on cultive, et qui est une avoine d'hiver grise et fort pesante. Le froment se sème plus tard

que dans l'intérieur, vraisemblablement parce que les hivers étant plus doux sur les bords de la mer, la plante pousserait trop en feuilles; la même raison a lieu pour le seigle, et à un plus haut degré encore, du moins à ce qu'il m'a paru, car ayant voulu semer ce grain en octobre, comme cela se pratique aux environs de Paris, j'ai obtenu des épis de douze pouces de longueur, mais presque vide de grain. Quant à l'escourgeon, j'en ai reporté la semaille en automne, et j'en ai obtenu de bonnes récoltes, mais non meilleures que celles provenant d'une semaille printannière; de sorte que j'ai repris en tout la coutume du pays démontrée bonne par l'expérience.

La supériorité de la culture de l'Armorique sur celle de l'intérieur tient évidemment à la faculté qu'a le cultivateur riverain de la mer de se procurer du goémon pour engrais et du sable calcaire pour amender ses terres granitiques. Le goémon est de deux sortes, savoir : 1° le goémon d'épave; c'est celui que l'action des marées et des tempêtes détache du fond et jette sur la plage: celui-là appartient au premier occupant, soit qu'il ait son domicile dans la commune dont dépend la grève, soit qu'il y soit étranger; 2° le goémon de coupe : ce dernier est celui qu'on récolte au printemps sur les roches qui bordent la côte et qui découvrent aux époques des grandes marées équinoxiales. Le droit de le récolter est le privilége exclusif des communes dont les roches avoisinent le territoire. L'ordonnance d'août 1681, qui a fixé la législation sur cette matière, prescrit que *les paroisses couperont les goémons et varechs qui croissent sur les rochers situés à l'endroit de leurs territoires respectifs, et non ailleurs;* elle fixe de plus les époques de cette coupe et diverses formalités à remplir qui sont aujourd'hui remplacées par d'autres. Mais le droit est resté inviolablement le même, et la raison que lui assigne Valin, commentateur de l'ordonnance qui l'a fondé, est pleine de justesse et d'équité : *c'est*, dit-il, *pour dédommager les riverains du tort que les vents de mer brûlans et corrosifs font souvent éprouver à leurs récoltes.*

Les maires des communes riveraines déterminent l'époque à laquelle commence la coupe; c'est ordinairement à une des marées de février; celle où elle doit finir est, dans presque toutes les communes, reculée trop loin; il en résulte, quand elle a lieu en mai et juin, la perte d'une grande quantité de frai de poisson. Dans quelques localités, les roches sont partagées entre tous les ayant-droit, dans la proportion de l'importance de leurs cultures respectives; dans d'autres, la coupe est abandonnée au pillage, sans ordre ni police, ce qui a pour effet de diminuer la production des années suivantes, attendu que chacun, guidé par son intérêt du moment, arrache les plantes au lieu de les couper.

C'est un spectacle des plus curieux que celui des scènes animées de la coupe du goémon. Avant même que la mer se soit tout-à-fait retirée, et quand la grève est encore couverte de plusieurs pieds d'eau, la foule impatiente de profiter des courts instants que doit lui laisser la marée basse, hommes, femmes, enfans, attelages, tous sont déjà en marche vers les âpres rochers dont les longues algues imbimées et pendantes, comme la chevelure d'un cadavre de naufragé, leur donnent un aspect de désolation. Déjà le tumultueux cortége, guidé par ceux à qui leur vieille expérience et la supériorité de leur génie ont mérité de lui servir de pilotes, se dessine en teintes noirâtres sur le fluide resplandissant de calme et de lumière. Mais enfin le dangereux chenal est franchi, et il ne reste plus qu'à escalader ces masses éternelles, aux formes fantastiques et bizarres : là s'élève un roc qu'on avait pris de loin pour une antique cathédrale; ici c'en est un autre en forme de portique; plus loin c'est une ville en ruines ou des monceaux d'armures brisées.

Mais les contemplateurs de ces imposans tableaux sont rares parmi nos coupeurs de goémon; tout ce qui les occupe est de récolter avec toute l'activité dont ils sont susceptibles les précieuses plantes marines qui doivent féconder leur terre. Elles sont aussitôt chargées sur les voitures qui les transportent sur le rivage un peu au-dessus de la laisse de haute mer, et qui, à peine déchargées, reviennent au galop pour être chargées de nouveau, jusqu'à ce qu'une première lame venant déferler sur les angles du rescif avertisse nos travailleurs qu'il est temps de battre en retraite. Aussitôt bêtes et gens de déguerpir à toutes jambes, et malheur au savant qui, persuadé que la ligne droite est le plus court chemin pour aller d'un point à un autre, s'aviserait de vouloir appliquer ici sa théorie! il pourrait se trouver arrêté dans sa course par quelque chenal où la mer se serait déjà précipitée, et il ne lui faudrait pas commettre beaucoup d'erreurs pareilles pour se voir cerné de tous côtés par les eaux sur un terrain destiné à être bientôt envahi par elles.

Mais quand une roche à goémon est inabordable autrement qu'en bateau, ou seulement quand elle est trop éloignée du rivage pour qu'on puisse en extraire le goémon au moyen des charrettes, on le met en drome, afin de le faire arriver à terre de la même manière qu'on fait voyager les trains de bois sur les fleuves. Pour cela faire, dès que le goémon est coupé, on le ramasse en grand tas qu'on lie fortement par des cordes, et quelquefois, pour rendre la drome plus flottante, on y loge une barrique vide. Dès que la mer arrive, la tourbe des travailleurs vulgaires se rembarque comme elle est venue, et laisse à la garde de Dieu le héros unique qui s'est dévoué à conduire la drome au rivage, honneur souvent ambitionné par un amoureux qui espère par cette prouesse toucher le cœur de celle qu'il aime. Il faut avoir vu, pour pouvoir s'en faire une idée, cette singulière flottille arriver à la côte portée par la marée montante. Comme les dromes bien qu'assez légères pour pouvoir flotter ne le sont cependant pas assez pour être aperçues à la surface de l'eau, il s'ensuit que le nautonnier seul apparaît debout sur les flots, armé de sa longue perche et dans l'attitude d'un triomphateur romain. Il est triste d'avoir à ajouter qu'il n'est pas sans exemple que drome et conducteur soient roulés par la lame au fond de l'abyme.

Le varech s'emploie frais, ou tout-à-fait desséché, à la manière du foin, procédé qui a pour objet de le conserver d'une saison sur l'autre; mais jamais on ne lui fait subir la fermentation putride, attendu que l'augmentation de qualité qu'il acquerrait par ce moyen ne saurait compenser l'énorme perte de volume qui en résulterait. Le goémon est un engrais fugace, mais qui convient particulièrement aux céréales et n'a point, comme les stercorations animales, l'inconvénient de rendre le froment gris, ni de le disposer à verser.

En général on entend fort bien la préparation des engrais dans le Finistère. Les fumiers d'étable ne sont pas, comme dans les hauts pays, jetés en vrac dans une espèce de trou, où ils se trouvent la plupart du temps baignés dans l'eau, ce qui est un procédé défectueux; on les entasse sur un terrain plat et en cubes réguliers dont les bords sont si soigneusement tondus, les arêtes si avivées, que cette masse n'a rien de dégoûtant à voir, et, ce qui est plus précieux encore, la fermentation s'y opère d'une manière parfaite. Il est à regretter toutefois qu'on n'y commise pas l'usage des lisées ou engrais liquides; ils conviendraient dans les terres sablonneuses des bords de mer, surtout dans les dunes calcaires. En fait d'engrais liquides, il est vraisemblable que si l'on adoptait dans le Finistère l'usage des citernes à fermenter, à l'instar de la Flandre, on s'en trouverait bien, surtout si l'on ajoutait à la masse des urines une égale quantité d'eau de mer. On a acquis la preuve que l'eau de mer putréfiée est par elle-même un puissant engrais dans les sables, et il est inconcevable quel degré de putréfaction cette eau est susceptible d'acquérir. Déjà M. Trochu, de Belle-Ile-en-Mer, a publié, il y a une vingtaine d'années, qu'il avait coutume d'humecter ses tas de fumier avec de l'eau de mer, et que cette pratique augmentait leur qualité; avis à ceux qui s'opposent encore à ce qu'on affranchisse le sel de tout impôt.

La culture du chanvre est presque nulle dans le Finistère, bien qu'il y ait un grand nombre de localités où sa réussite ne serait pas douteuse, et malgré le débouché assuré du port de Brest. En revanche, celle du lin se fait sur une assez grande échelle, mais elle est loin d'y avoir le degré de perfection qu'elle a dans le département du Nord. Le millet, qui forme une des richesses du Morbihan, n'est pas cultivé dans le Finistère; cependant M. Rousseau l'a essayé dans ses sables, et il y a donné une abondante récolte. Comme le blé noir donne des récoltes fort variables dans notre département, depuis un certain nombre d'années, il serait à désirer qu'on lui substituât le millet qui, à la vérité, n'a pas la même propriété de préparer la terre pour le froment, mais qui néanmoins peut être compté au nombre des récoltes nettoyantes, en raison des sarclages soignés qu'il exige.

On a pu juger, par tout ce qui précède, jusqu'à quel point sont fondés les reproches qu'on a adressés à satiété aux cultivateurs bas-bretons d'être ignorans des principes de leur art, et entêtés dans leurs pratiques routinières. 1° En fait d'institutions agricoles, le Finistère n'est en arrière d'aucun pays de l'Europe, et en possède une entre autres, le domaine congéable, qui est évidemment un progrès, eu égard au bail à ferme. 2° En fait de pratiques, la culture du trèfle et de la pomme de terre y sont de date plus ancienne que dans plusieurs départemens très-fiers de leurs connaissances agricoles. 3° Le *palarat* est un procédé de labourage bien supérieur au travail des meilleures charrues, et donne à la terre sa plus haute valeur intrinsèque possible. 4° La culture du panais, dont

Arthur Young ne parlait qu'avec une sorte de vénération, et qu'il osait à peine conseiller aux cultivateurs vulgaires, est d'un usage général dans le Finistère. 5° Enfin les chevaux et les bêtes bovines sont nourris au vert toute l'année, comme les auteurs agronomiques ne cessent de le conseiller, sans indiquer pour cela un procédé praticable.

Au nombre des procédés d'économie domestique en usage dans le Finistère, je n'en citerai qu'un, parce que je ne l'ai rencontré nulle part ailleurs, et que je ne l'ai même jamais vu décrit dans aucun livre d'agriculture; c'est la manière dont on traite le lait pour en obtenir la crême. Presque partout, en France, on se borne, pour séparer la partie butireuse des deux autres, de laisser le lait à un état parfait de repos, dans un milieu tempéré; la crême alors monte à la surface du liquide, et on l'enlève avec une cuillère. En Basse-Bretagne, on procède différemment: dès que le lait est tiré, on le met dans des vases de terre appelés *podez* et construits dans la forme même que conseille la saine théorie, c'est-à-dire étroits du fond, évasés par le haut, et d'une médiocre profondeur; alors on le met en levain en y introduisant une cuillerée d'autre lait déjà à l'état que nous allons décrire, cet état le voici:

Au bout d'un jour ou deux, suivant la température de la saison, toute la masse du lait se coagule, mais non de la même manière que si l'on avait employé la pressure. Dans ce dernier cas, l'effet du ferment est de coaguler la partie caséeuse seulement, ou les parties caséeuses et butireuses, quand le lait n'a pas été écrêmé, mais en séparant du caillé la partie séreuse; or c'est le contraire qui a lieu dans le procédé breton; le *serum* et le *caseum* restent combinés ensemble, et c'est la crême qui est en totalité expulsée de la coagulation et qui vient se former en couche à la surface du caillé.

Ce procédé a cela d'avantageux que toute la crême est expulsée du lait jusqu'à la dernière molécule, et l'est bien plus rapidement que par le procédé des hauts pays, d'où il résulte à la fois augmentation de quantité et de qualité. Le caillé ainsi obtenu, composé des parties caséeuses et séreuses, est d'un très-grand usage dans le régime alimentaire des paysans bretons. On peut encore faire d'excellent fromage avec le lait caillé que nous venons de décrire, et qu'on nomme en breton: *leas trink*, et en français *gros lait*. Mais la fabrication d'aucune espèce de fromage n'est d'un usage vulgaire en Bretagne, il n'y a même pas de mot celtique pour exprimer la chose.

A présent, si l'on me demande comment on obtiendrait le résultat que je viens de décrire si l'on venait à manquer de levain, ou bien par quel procédé on a dû l'obtenir dans le principe, j'avouerai que je suis à cet égard dans un certain embarras. J'ai éprouvé que le lait caillé spontanément est un mauvais ferment qui agit en partie à la manière de la pressure, c'est-à-dire laissant échapper du *serum;* cependant il est probable qu'à la suite de plusieurs emplois des levains produits successivement, ou à la suite d'une coagulation spontanée, la coagulation change de nature, devient meilleure, et le caillé plus propre à servir de ferment.

PARAGRAPHE VII. — Animaux agricoles. — Race bovine.

La race des vaches de la Basse-Bretagne est petite, courte sur jambes, mais relativement assez longue de corps; elle a la charpente osseuse très-mince, la peau fine, le cou délié et la physionomie assez douce. Les bœufs de cette race atteignent un volume plus considérable que l'on ne s'y attendrait, en observant leur type de famille. Il n'existe dans aucune partie de la France, de l'Angleterre, ni des Pays-Bas, une race de bêtes à cornes plus précieuse. Si ce que l'on dit des vaches du Jutland est vrai, celles-là seulement pourraient l'emporter en qualité sur les bêtes bretonnes, et leurs taureaux seraient propres, si l'on veut absolument faire des croisemens avec les races étrangères, à améliorer la race du Finistère. Mais nous avouons que nous nous défions singulièrement de ces confusions des types étrangers avec le type propre au pays; cette manie de transformation de races est une des

plaies de notre agriculture savante. Il y a six ou sept ans, n'avons-nous pas vu encore le comice agricole de Plœuc se féliciter de ce que, par les soins d'un de ses membres, que Dieu absolve, des taureaux de grande taille avaient été mis à la disposition des cultivateurs du pays, et qu'il en était déja résulté des génisses mesurant à la chaîne plusieurs pouces de hauteur sous garrot de plus qu'elles ne l'auraient dû d'après leur type maternel? Est-il donc besoin de répéter, après Arthur Young, Thaer, Mathieu de Dombasle, et surtout sir John Sinclair, que l'objet à considérer en économie rurale n'est pas le volume de l'animal, mais bien le plus ou le moins d'aptitude de la race à convertir en produits animaux les alimens que fournit le pays? Or il est de fait qu'au bout d'un certain laps de temps, la nature arrive toujours à proportionner la taille des bêtes à l'espace qu'il leur faut parcourir pour se nourrir; en vain voudrait-on maintenir la race petite dans un pays de gras pâturage. Les suisses agissent d'après ce principe dans le choix de leurs taureaux étalons et n'y réussissent pas. Toutefois leur système est rationnel, tandis que l'on ne sait de quelle épithète polie qualifier les efforts de ces personnes à la vérité généreuses et bien intentionnées, mais assez étrangères aux principes de la science agricole dont elles prennent en main la direction, pour prétendre, en faisant naître un grand fœtus dans un petit corps, doter d'une grande race une terre peu plantureuse, et élever la valeur vénale des individus dans un pays de petite culture, où l'achat d'une vache de vingt écus est déja une affaire capitale pour la plupart des ménages, et sa perte une ruine pour la pauvre famille.

Les petites bêtes bovines ont l'inappréciable avantage de pincer l'herbe de beaucoup plus près que les grandes; mais ce n'est pas le seul, et il nous est bien démontré, par les comparaisons des différens types, que plus une race est petite, pourvu qu'elle soit en même temps bien constituée, plus elle s'assimile une forte proportion de ses alimens. Cela tient-il à ce que les surfaces des petits volumes étant relativement plus étendues que celles des grands, la peau, les muqueuses, enfin tout l'appareil nutritoire est relativement plus vaste dans le petit animal que dans le grand de la même espèce? Quoi qu'il en soit, sachant la masse d'alimens qu'engloutissent les grandes vaches qu'on amène de la Normandie dans les environs de Paris, je suis chaque jour plus émerveillé de la sobriété de nos vaches bretonnes. Quant à leur produit, s'il n'est pas très-volumineux en lait, ce lait est du moins très-crémeux. Au moment où nous écrivons ces lignes, M. Rousseau nous fournit à l'appui le fait suivant : une vache vêlée le 30 septembre, et mise de côté pour expérience, pendant les mois de novembre et de décembre, a donné de huit litres à huit litres et un quart de lait par jour, laquelle quantité de lait a produit cinq livres de beurre par semaine. Ainsi c'est moins de douze litres de lait pour faire une livre de beurre. La bête est une vache de qualité ordinaire. Une très-grande race ne donnerait une égale quantité de beurre que dans un volume de lait au moins double. Il résulte des expériences de M. Trochu, à Belle-Ile-en-Mer, qu'au fur et à mesure qu'on élève la taille au moyen des croisemens avec une grande race, non-seulement les bêtes donnent un lait moins riche en crème, mais en donnent en plus petite quantité. Après cela, faites des rapports pour proclamer des résultats comme celui dont le comice agricole de Plœuc est si fier !

RACE OVINE.

La branche d'économie rurale la plus arriérée, et traitée avec le plus de dédain dans l'agriculture bretonne, est sans contredit l'éducation des bêtes à laines. Il est de principe que le troupeau doit vivre des champs toute l'année; jamais il ne reçoit ni fourrage, ni provende à la bergerie, la terre fût-elle couverte de neige; aussi dès que l'herbe revient et que les bêtes trouvent des alimens en abondance, leur sang appauvri se renouvelle avec une rapidité funeste à leur santé. La garde du troupeau est confiée aux plus jeunes enfans, ou à quelque idiot que n'aide point un chien intelligent (1), de sorte qu'il erre à l'aventure sans soins d'aucune sorte et qu'il forme une branche de produit casuelle et insignifiante.

Il est inutile de dire qu'une race ainsi traitée est nécessairement robuste et sobre; cependant elle n'est pas tellement acclimatée dans les landes qu'elle ne soit sujette à la cachexie aqueuse qu'on désigne vulgairement sous le nom de pourriture du foie. La plante qui est la cause principale de cette ma-

(1) M. Rousseau a introduit à Kerscoma la race de chiens de bergers de la Beauce, mais ni lui ni ses voisins ne l'emploient encore qu'à la garde des vaches.

ladie, la *douve des prés*, est si commune en Bretagne que ce ne sera qu'au moyen des plus grands soins qu'on parviendra à y entretenir des mérinos. Toutefois, à la place de la race des landes dont la toison est grossière et presque toujours noire, je pense qu'on pourrait introduire dans le pays celles du Berri, ou de *Soult downs* en Angleterre; la grande race du Dishley doit y réussir, et celle d'Astracan, dont les agneaux donnent une pelleterie estimée, se plairait certainement sur les terres riveraines de la mer, où leurs fourrures seraient d'autant plus brillantes et lustrées que le sel leur serait moins épargné. Je pense néanmoins que quiconque se proposera d'opérer en grand des défrichemens fera prudemment d'avoir des brebis des landes, au moins jusqu'à ce que sa culture soit sortie de ses premiers rudimens.

DE LA BASSE-COUR.

L'éducation des oiseaux de basse-cour est, si faire se peut, encore plus arriérée en Basse-Bretagne que celle des bêtes ovines; les seules volailles qu'on y élève communément sont les poules, les canards et les oies. Le didon y est très-rare, le pigeon est proscrit sans retour; il est inutile de parler des pintades, des faisans et autres oiseaux des basses-cours d'amateurs, on ne les trouve dans aucune ferme. J'ai vu, l'hiver dernier, dans une ferme des environs de Paris, le carnard marin à tête rouge, le *penru* des bretons, que je croyais trop sauvage pour être amené à l'état domestique; c'est sans contredit celui de cette nombreuse famille qui donne la meilleure chair. Pourquoi cette espèce, la sarcelle et une foule d'autres qui pullulent sur nos côtes ne sont-elles pas conquises à la domesticité? Pourquoi l'art de faire les chapons et les poulardes est-il absolument ignoré dans le Finistère, aussi bien que celui d'engraisser la volaille, à tel point que si l'on veut manger un chapon gras à Brest, il faut le faire venir de la Normandie? Toutes ces questions ne sont pas précisément un reproche que j'adresse aux cultivateurs, car il m'est démontré que l'absence de ces objets de luxe tient particulièrement au peu de recherche des consommateurs qui ne sont pas habitués à apprécier et à payer à leur valeur les volailles engraissées à grands frais.

RACE CHEVALINE.

La Bretagne fut de tout temps renommée pour ses chevaux, et le Finistère est de tous les départemens de cette province celui qui en produit le plus. On pourrait même dire qu'il en produit trop, car la comptabilité agricole de l'un de nos cultivateurs les plus distingués prouve qu'au prix actuel des chevaux dans le Finistère, l'intérêt de l'argent employé à l'éducation de l'animal et l'industrie de l'éleveur ne se trouvent pas toujours payés. Cette question se rattache du reste à des considérations d'économie politique fort élevées. Nous croyons qu'il est des pays destinés à certains genres d'industries, et que dans la vaste distribution de main-d'œuvre qui s'établira quelque jour dans le monde travailleur, chaque contrée aura à remplir son rôle et à exercer le métier le plus approprié à sa nature et à ses ressources; alors il est probable que le Finistère, entouré de mers et susceptible d'être livré presque en entier aux cultures à façons, laissera l'élève des chevaux à d'autres contrées plus reculées dont les types ne peuvent guère servir que pour des productions de ce genre; mais nous parlons là d'un avenir encore fort éloigné! Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel des choses, plusieurs contrées étrangères font déjà une concurrence ruineuse au commerce des chevaux français. Le gouvernement trouve économie et avantage à remonter la cavalerie en Allemagne, ce qui prouve selon nous que l'Allemagne est, dans les circonstances actuelles, plus apte que la France à la production des chevaux; car, en définitive, le pays qui peut produire un objet au meilleur marché est celui qui est appelé à le produire dans son intérêt et celui de tous.

Cependant le gouvernement semble attacher une grande importance à pouvoir se fournir en France les chevaux nécessaires pour l'armée, et c'est surtout dans ce but que les primes et les haras sont institués. Or nous croyons que ni les primes ni les haras n'atteignent leur but. En effet, quel est le cultivateur qui se décidera à élever un cheval de plus qu'il n'en aurait l'intention dans l'espoir incertain d'une récompense qui dépend de mille circonstances impossibles à prévoir? Les primes sont de véritables loteries, car on ne peut calculer d'avance les chances de succès; on ignore les idées des juges, la nature et le nombre des concurrens. Comment s'exposer à une production désavantageuse dans l'espoir d'un dédommagement aussi incertain? Pour que les primes amenassent le résultat que l'on désire, c'est-à-dire l'accroissement de productions en chevaux d'une certaine espèce, il faudrait qu'elles fussent distribuées non par concours,

mais d'après simple examen, et que l'on dit : — Tout cultivateur qui présentera un cheval réunissant telles conditions recevra telle somme.

Mais il existe un moyen plus sûr, plus simple, et qui n'est que l'application rigoureuse d'une loi d'économie politique. Si le gouvernement tient absolument à faire produire à la France des chevaux de cavalerie, et veut pousser les départemens qui n'élèvent que des chevaux de trait à modifier leur production, qu'il achète plus cher ses remontes : partout où un produit est demandé à des conditions assez avantageuses pour présenter un gain, l'industrie le crée s'il n'y a impossibilité matérielle. — Nous élèverons des chameaux en serre chaude, me disait un agriculteur du Finistère, si nous y gagnons plus qu'à élever des bœufs. La seule prime d'encouragement véritablement puissante pour le producteur, c'est l'élévation du prix des produits et l'accroissement du bénéfice.

Quant à l'influence des haras pour améliorer les races de chevaux français, il y a plusieurs observations à faire à cet égard. Il est certain que là où les chevaux réunissaient déjà les qualités requises pour l'armée, et où l'on s'est contenté de prendre les individus supérieurs pour devenir étalons et faire race, les haras ont pu avoir une heureuse influence. Nous concevons fort bien que de beaux étalons normands croisés avec les juments normandes aient produit une génération supérieure à celle qui existait précédemment; mais la question n'est plus la même lorsque, comme dans le Finistère, l'administration a eu la prétention de modifier une race, de la transformer pour l'amener à de nouvelles formes en la croisant avec des individus d'une autre race. Les études physiologiques ont prouvé jusqu'à l'évidence que chaque race naturelle à un pays s'y était appropriée, qu'elle était la seule qui convînt au climat, et que les types étrangers tendraient au bout de quelques générations à revenir à ce type naturel. S'il était besoin de nouvelles preuves de cette vérité que les différences dans les formes tiennent aux lieux et nullement à l'origine, nous ferions observer qu'une bonne partie des remontes qui se vendent en Normandie, et dont on admire la belle taille, sont originaires de Bretagne où elles ont été achetées à trois ans. Si nos poulains petits et ramassés ont pris ainsi un développement qu'ils n'auraient jamais acquis aux lieux de leur naissance, ils le doivent au changement de sol et de nourriture; et si l'on veut rapprocher notre race chevaline de la race normande, ce ne sont donc pas des étalons normands qu'il faut nous envoyer, mais bien les herbages du Cotentin.

Le seul moyen d'améliorer réellement notre race chevaline serait de l'améliorer par elle-même, c'est-à-dire en prenant pour étalons les individus supérieurs de cette race. De cette manière on ne violenterait pas la nature, on ne chercherait pas à défaire ce qu'elle a sagement fait, mais on réglerait pour ainsi dire son action; on n'aurait pas l'étrange prétention de changer une race sans changer les élémens qui la constituent, mais on parviendrait à conduire cette race à son plus haut degré de perfection. Ce que nous disons ici des chevaux s'applique également aux bêtes à cornes. Nous voudrions pour celles-ci que l'on prît pour étalons les individus doués au plus haut degré du tempérament que l'on voudrait développer dans la race. Ainsi ce seraient les taureaux nés des vaches faciles à engraisser qui deviendraient étalons pour créer les bestiaux destinés à la boucherie, tandis que les taureaux nés des vaches bonnes laitières créeraient la variété destinée à la laiterie. Les anglais ont suivi cette marche et s'en sont bien trouvés.

Ces observations générales ayant été émises, passons maintenant à l'examen détaillé de la population chevaline dans le Finistère.

Les chevaux de notre département peuvent être divisés en quatre grandes classes : 1° chevaux de selle; 2° chevaux de carosse; 3° chevaux légers et lourds de trait; 4° chevaux bidets. Ces quatre espèces de chevaux sont répandues dans les cinq arrondissemens du Finistère, mais en plus ou moins grand nombre et en subissant différentes modifications.

L'arrondissement de Brest contient de 30 à 35 mille chevaux.

1° *Les chevaux de selle* se partagent en deux variétés. La première comprend les chevaux fins, dits de race, qui sont en petit nombre et se trouvent principalement dans le canton de Saint-Renan. Ces produits que l'on doit aux haras ont en général 1 mètre 45 à 55 centimètres sous potence (4 pieds 6 à 8 pouces); ils sont élégans, mais sujets aux épervins, aux courbes, aux jardons, aux fluxions périodiques, aux épaules froides, etc.; ils ont peu d'énergie, se nourrissent mal, et ne peuvent être utilisés qu'à l'âge de 6 ou 7 ans. Nous devons dire pourtant qu'une partie de ces tares leur

viennent des étalons du gouvernement; elles sont aussi fort souvent le résultat du travail exigé d'eux dans leur jeunesse, avant que leurs articulations aient acquis un degré suffisant de solidité.

L'arrondissement de Brest possède une deuxième variété de chevaux de selle, qui est toute bretonne et se trouve dans toutes les communes de l'arrondissement; elle est le résultat du croisement des chevaux du pays avec les jumens de même espèce. Ces produits n'approchent pas pour l'élégance de la première variété; mais ils ont une belle liberté d'épaules (quoique les jumens soient généralement basses dans leur devant), ils sont dociles, remplis d'énergie, résistent à la fatigue et s'entretiennent facilement. C'est à perfectionner cette espèce que les haras devraient s'attacher, en lui procurant des étalons étoffés qui au lieu de lui ôter ses bonnes qualités les conserveraient en lui communiquant petit à petit de plus jolies formes et de la taille.

2° *Les chevaux de carosse et de cabriolet* sont en plus petit nombre dans l'arrondissement dont nous nous occupons et présentent aussi deux variétés. La première, que l'on ne trouve que dans les environs du Conquet et de Saint-Renan, est aussi le produit des étalons que le haras de Langonnet envoie à la station de Kermorvan. Les chevaux de cette variété sont sujets aux mêmes tares que ceux de selle de la première variété; ils ont les membres grêles, le tendon faible; leur seul avantage est une taille élevée, de 1 mètre 55 à 60 centimètres sous potence (4 pieds 9 à 10 pouces). Ils ne peuvent être utilisés qu'à l'âge de 6 à 7 ans, et se vendent en foire avec beaucoup de difficultés. La deuxième variété, qui est le produit du croisement des espèces du pays entre elles, se trouve dans presque toutes les communes de l'arrondissement, mais cependant en plus grand nombre dans le Bas-Léon; elle jouit des mêmes qualités que les chevaux de selle du pays. Ces chevaux sont étoffés, près de terre, de la taille de 1 mètre 50 à 55 centimètres sous potence (4 pieds 7 à 8 pouces), n'ont d'autres désavantages que la surcharge de poils aux jambes. Ils se vendent très-bien dans les prix de 5 à 600 francs, et sont très-recherchés.

De même que la deuxième variété de chevaux de selle, cette variété pourrait être perfectionnée par des croisemens convenables.

3° *Les chevaux légers et lourds de trait* sont tous le produit du croisement des chevaux du pays entre eux. Il y a 4 à 5 ans, le haras de Langonnet avait envoyé un cheval de trait à Kermorvan, mais comme il y donnait de bons produits plus légers que lui et dans l'espèce des carossiers du pays, on s'est empressé de le supprimer. L'espèce dont nous nous occupons offre de grandes ressources au commerce et au gouvernement pour l'artillerie. On peut la diviser en deux variétés. La première, qui est très-nombreuse, surtout en jumens, comprend les chevaux légers de trait propres à l'artillerie, aux postes et aux diligences; quoique moins distingués, ils jouissent des mêmes qualités que les chevaux de carosse et de cabriolet du pays. Ils ne dépassent guère la taille de 1 mètre 45 à 50 centimètres à la potence, et se vendent terme moyen dans les prix de 400 à 500 francs. C'est cette variété qui fournit aux différentes branches du commerce et qui forme la principale ressource de nos cultivateurs; c'est celle que l'on élève généralement partout comme la plus avantageuse. L'expérience nous a prouvé qu'il en sortait tous les ans du seul arrondissement de Brest de 4,500 à 5,000 de l'âge de 4 à 8 ans faits (les 19/20e de ces animaux sont des jumens). La deuxième variété comprend les chevaux lourds de trait; elle est aussi très-nombreuse, propre aux services peu actifs du roulage et autres gros traits; elle est *moins marchande* que la variété précédente et a néanmoins plus de taille, 1 mètre 55 à 60 centimètres (4 pieds 8 à 10 pouces). Il en sort de l'arrondissement 2,500 à 3,000 tous les ans.

Cette variété a des formes puissantes, elle est près de terre, chargée de poils aux jambes, trotte assez lestement, a de bonnes épaules, est sobre et d'un facile entretien. Les poulains se vendent en grande partie à l'âge d'un an pour les départemens plus centraux, où l'éducation les change totalement. Les chevaux de cette variété conservés comme étalons et croisés avec de bonnes jumens de la première variété, donnent des produits lestes, très-estimés en ce qu'ils ont plus de taille que leur mère.

4° Enfin *les bidets* sont peu nombreux dans l'arrondissement de Brest, où il y a plus d'avantages d'élever les poulains des espèces précédentes.

L'arrondissement de Morlaix renferme 25,000 chevaux de mêmes espèces que ceux de l'arrondissement de Brest; il faut remarquer pourtant que les chevaux de carosse et de cabriolet provenant des étalons du gouvernement sont sujets à moins de tares dans cette localité, ce qui tient à ce que ces étalons se rapprochent davantage pour les formes des espèces du pays, et à ce que les soins des

éleveurs sont mieux entendus. Généralement, les chevaux ont plus de taille dans l'arrondissement de Morlaix ; les bidets y sont plus nombreux.

L'arrondissement de Châteaulin nourrit seulement 12 à 15 mille chevaux, la culture se faisant en grande partie avec des bœufs. On n'y trouve guère que deux variétés de bidets, les bidets croisés de ceux du pays. La première variété, qui se rencontre surtout dans les environs de Carhaix, est le produit des étalons de selle qu'envoie dans cette station le haras de Langonnet et des jumens bidettes du pays. Ces croisemens mal dirigés n'ont donné que des poulains grêles en membres, sans corps, décousus, impropres à tout, et atteignant à peine la taille d'un mètre 40 à 50 centimètres sous potence (4 pieds 4 à 6 pouces). Il est certain que si l'on avait commencé par réformer la bonne race bidette primitive par le croisement des meilleurs sujets du pays, puis que l'on eût donné à cette race régénérée des étalons arabes, on eût obtenu des produits admirables d'énergie et tout-à-fait propres à la cavalerie légère; mais on a voulu aller trop vite, et l'on a détérioré la population chevaline au lieu de l'améliorer.

L'arrondissement de Châteaulin contient, outre les bidets *miligès* dont nous venons de parler, des bidets du pays fort peu élevés de taille (ils n'ont que 4 pieds 3 à 5 pouces), mais vigoureux, sobres, prompts et sûrs. Il peut sortir de cet arrondissement, y compris les poulains et pouliches, 2,000 à 2,500 chevaux tous les ans. Le prix moyen est de 140 à 150 francs.

L'arrondissement de Quimper renferme de 15 à 16 mille chevaux. On y trouve des chevaux de selle provenant des bidettes du pays et des étalons du gouvernement : ils sont en général grêles et affectés de tares; des chevaux légers de trait en tout semblables à ceux de Brest et de Morlaix ; enfin des bidets excellens en fort grand nombre. Plusieurs communes, telles que Briec, le Grand Terrier, etc., élevaient des bidets de la taille de 4 pieds 7 à 8 pouces, jouissant à juste titre d'une grande réputation comme chevaux de service; cette race, qui était pure puisqu'elle avait pu se soutenir seule par ses propres croisemens pendant très long-temps, a été presque anéantie par les haras, car les bidettes ayant été saillies par les étalons du gouvernement, les étalons bidets du pays ont été abandonnés.

L'arrondissement de Quimperlé ne contient et n'élève en général que des bidets de petite taille ; ils sont au nombre de 12 mille environ.

L'inspection que nous venons de faire de la population chevaline du département nous démontre d'une manière évidente que les arrondissemens de Brest et Morlaix offrent plus de ressources au gouvernement et au commerce que les trois autres ; on devrait donc s'en occuper plus particulièrement, pourvoir ces arrondissemens d'étalons convenables et appropriés aux jumens de chaque localité, et il faudrait surtout que ces étalons fussent nombreux. N'est-il pas ridicule de voir que dans l'arrondissement de Brest, par exemple, où 11 à 12,000 jumens poulinières, de l'âge de 4 à 12 ans, sont saillies chaque année, on n'envoie *que quatre étalons pour en améliorer l'espèce?* encore, quels sont ces étalons? des chevaux souvent rebutés des autres haras de France, et dont on dote comme par grâce le haras de Langonnet.

Les meilleurs étalons qui conviennent aux deux arrondissemens de Brest et Morlaix sont sans contredit les hauts carossiers anglais à large croupe, forte culotte, trottant leste, ayant de bonnes épaules, et les bons chevaux cauchois, élégans et légers, avec les mêmes qualités.

Pour améliorer l'espèce chevaline dans les trois arrondissemens de Quimper, Châteaulin et Quimperlé, il conviendrait d'abord de refaire la race propre au pays et en rapport avec les produits du sol. A cet effet, on introduirait de bons étalons de selle bien doublés, près de terre et sans trop de taille, afin que les produits puissent être nourris facilement par les cultivateurs de ces arrondissemens dont le sol n'est pas très-généreux ; plus tard, on augmenterait la taille.

Pour chacun des arrondissemens du département, on devrait encore faire attention aux ressources locales que peut offrir le pays en bons étalons; nommer une commission par arrondissement, dans laquelle entrerait un membre du conseil général, un membre du conseil d'arrondissement, et un vétérinaire : cette commission serait chargée d'autoriser les meilleurs étalons, de leur donner des primes d'encouragement et leur accorder le droit de concourir aux prix avec les chevaux entiers provenant des étalons du gouvernement. Par ces moyens d'encouragement continués tous les ans, on ne tarderait pas à voir chaque arrondissement conserver ses meilleurs produits pour améliorer l'espèce, au lieu de les vendre poulains et de ne

garder que ceux dont il ne peut se défaire. On n'oublierait pas non plus d'augmenter les primes pour les chevaux entiers, ces animaux étant les principaux agens de la bonne reproduction, et ne pouvant être conservés chez les propriétaires que moyennant de grandes dépenses.

La commission dont il s'agit serait encore chargée de choisir les meilleures poulinières de l'arrondissement où il existerait des stations d'étalons; ces poulinières recevraient un bon gratis pour la saillie, et les jumens d'un rang inférieur et moins distingué auraient l'autorisation d'être couvertes par les étalons, moyennant la rétribution d'usage, mais avec la promesse de concourir aux prix des poulinières.

Ce moyen nous semble le seul et le plus prompt d'arriver à un perfectionnement de la race bretonne dans le département. La commission rendrait tous les ans un compte exact des améliorations survenues, de celles à faire, et le gouvernement aurait des données positives sur les ressources de chaque arrondissement. Tandis que maintenant il s'en rapporte au dire d'un inspecteur général qui, ne paraissant dans chaque département de Bretagne que tous les 6 ou 7 ans, vient examiner seulement 2 ou 3 produits passables qui lui ont été désignés comme provenant des étalons du haras, en prend note, et faisant un rapport sur ces produits, déclare qu'il y a une amélioration *générale et sensible!*

Qu'on nous permette une dernière observation. Le but que l'on s'était proposé de monter la cavalerie en chevaux bretons pouvait être atteint facilement si l'on eût admis indistinctement des chevaux ou des jumens moyennant qu'ils fussent aptes au service auquel on les destinait. En effet, il nous est démontré par l'expérience que les 19/20e de l'espèce chevaline des arrondissemens de Brest et Morlaix sont des jumens qui offrent plus d'avantages et s'élèvent à moins de frais, parce qu'on peut les nourrir à l'état de liberté; on devrait donc chercher dans ce sexe, de préférence, les animaux propres aux diverses armes, les payer le prix du commerce, et admettre la taille de 4 pieds 6 pouces au lieu de 7 pour les chasseurs. Les chevaux bretons à cette taille rendront plus de services que les chevaux normands à 7 pouces. En ordonnant que les remontes se fissent en chevaux hongres, le gouvernement avait sans doute en vue de laisser à l'agriculture le plus de jumens possible pour la reproduction; mais quant au Finistère, cette précaution est inutile; les jumens bonnes à produire des chevaux de cavalerie ne restent pas pour cela dans le pays, elles sont achetées par des marchands étrangers pour être employées aux différens services actifs des postes et des diligences.

—

Nous terminons ces documens sur l'agriculture du Finistère par les tableaux des bois et forêts que renferme ce département, tableaux que nous empruntons à l'Annuaire publié en 1835 par la *Société d'Émulation de Brest.*

ÉTAT indicatif des Forêts appartenant à l'État dans le département du Finistère.

COMMUNES de la SITUATION.	NOMS des FORÊTS.	CONTENANCE.	ESSENCES DOMINANTES.	VALEUR APPROXIMATIVE en fonds et superficie.
Arrondissement de Brest.		h. a.		fr.
Hanvec.	Le Crannou. (1)	616 »	Chênes et hêtres.	1,200,000
Arrondissement de Quimperlé.				
Quimperlé.	Carnoët. (2)	750 »	*Idem.*	750,000
Scaër.	Coatloch. (3)	312 18	*Idem.*	298,360
	TOTAL. . . .	1,062 18		1,048,360
Arrondissement de Chatteaulin.				
Poullaouen et Loc-Maria.	Partie de Fréau et de Lemezec. (4)	550 »	*Idem.*	315,000
	Autre partie de Fréau et de Lemezec, bois de la Motte, bois de Nargoat. (5)	144 60	Chênes, hêtres, boul.	
Loc-Maria, Huelgoat et Berrien.	Huelgoat et Bodwarec. (6)	472 98	Chênes et hêtres.	283,000
Loc-Maria.	Coz-Huelgoat. (7)	113 02	Chênes, hêtres, boul.	15,770
Landévénec.	Le Folgoat. . . .	288 »	Chênes et hêtres.	116,000
	Le Loch. (8)	200 »	*Idem.*	70,000
	TOTAL. . . .	1,768 60		799,770
	TOTAL général. . . .	3,446 78		3,048,130

(1) La forêt du Crannou n'est point aménagée, on s'occupe de ce travail; elle sera probablement divisée en 160 coupes.

(2) La forêt de Carnoët fut divisée en 120 coupes, en 1787; il en résultait que le bois tombait à 120 ans. Cet âge est beaucoup trop jeune, et sera porté à 150 ans.

(3) Même observation pour la forêt de Coatloch que pour la précédente.

(4) Cette partie de la forêt de Fréau et celle du bois de Lemezec furent, à l'époque de 1787, divisées en 100 coupes seulement. On a reconnu qu'à cet âge le bois n'avait pas atteint le summum de son accroissement, et cet âge sera porté à 150 ans.

(5) Cette autre partie de Fréau et de Lemezec, et les bois de la Motte et de Nargoat, sont aménagés en taillis, et s'exploitent à l'âge de 25 ans.

(6) Les deux bois de Huelgoat et de Bodwarec furent, à l'époque de 1787, aménagés en 100 coupes. Cet âge, reconnu beaucoup trop jeune, sera désormais porté à 150 ans.

(7) Le taillis de Coz-Huelgoat, situé sur un mauvais fonds, s'exploite à l'âge de 15 ans.

(8) Les deux bois du Folgoat et de Loch s'exploitent en taillis, que l'on coupe à l'âge de 20 ans.

ÉTAT Sommaire, par Arrondissemens et Cantons, des Bois de la contenance de 2 hectares et au-dessus, appartenant aux particuliers, dans le département du Finistère.

ARRONDISSEMENS ET CANTONS.	CONTENANCE DES BOIS.		ESSENCES DOMINANTES.	PRODUITS ANNUELS EN STÈRES.	
BREST.	hect.	ares.		stères.	c.
Ouessant	»	»	»	»	»
Ploudiry	426	»	Chê., hêt., boul.	2,130	»
Daoulas	257	50	*id.*	1,287	50
Landerneau	665	»	*id.*	3,325	»
Brest	6	92	*id.*	34	60
Saint-Renan	16	50	*id.*	82	50
Lesneven	2	»	*id.*	10	»
Plabennec	10	50	*id.*	57	50
Lannilis	»	»	»	»	»
Ploudalmézeau	»	»	»	»	»
TOTAL	1,384	42		6,927	10
MORLAIX.					
Lanmeur	66	»	*id.*	330	»
Le Ponthou	690	»	*id.*	3,450	»
Saint-Thégonnec	1,019	»	*id.*	5,095	»
Sizun	610	»	*id.*	3,050	»
Landivisiau	224	50	*id.*	1,122	50
Plouzévédé	82	40	*id.*	412	40
Saint-Pol	512	»	*id.*	2,560	»
Plouescat	»	»	»	»	»
Taulé	72	75	*id.*	363	75
Morlaix	327	»	*id.*	1,635	»
TOTAL	3,603	65		18,018	65
CHATEAULIN.					
Le Huelgoat	711	94	*id.*	3,559	50
Carhaix	551	50	*id.*	2,756	50
Châteauneuf	734	59	*id.*	3,672	95
Pleyben	256	84	*id.*	1,284	20
Châteaulin	1,268	87	*id.*	6,344	45
Crozon	50	43	*id.*	251	35
Le Faou	267	75	*id.*	1,338	75
TOTAL	3,841	92		19,207	70
QUIMPER.					
Briec	188	»	*id.*	940	»
Rosporden	247	»	*id.*	1,235	»
Concarneau	157	14	*id.*	785	70
Fouesnant	429	50	*id.*	2,147	50
Pont-l'Abbé	51	»	*id.*	255	»
Pont-Croix	54	»	*id.*	270	»
Plougastel-Saint-Germain	150	88	*id.*	754	40
Douarnenez	314	50	*id.*	1,572	50
Quimper	350	33	*id.*	1,751	55
TOTAL	1,942	35		9,711	65

Suite de l'ÉTAT sommaire des Bois, dans le département du Finistère.

ARRONDISSEMENS ET CANTONS.	CONTENANCE DES BOIS.		ESSENCES DOMINANTES.	PRODUITS ANNUELS EN STÈRES.	
QUIMPERLÉ.	hect.	ares.		stères.	c.
Scaër.	352	10	Chê., hêt., boul.	1,760	50
Arzano.	300	50	*id.*	1,502	50
Quimperlé.	405	90	*id*	2,029	50
Pont-Aven.	268	56	*id.*	1,342	80
Bannalec.	667	50	*id.*	3,337	50
TOTAL. . . .	1,994	56		9,972	80
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	12,766	90		638,37	90

Ainsi, la 202e partie du département est sous bois royaux;
la 54e partie sous bois particuliers;
et la 43e partie sous bois, indistinctement.

Les bois portés au présent état ne sont point aménagés régulièrement; les propriétaires les font exploiter suivant leur volonté, ou d'après leurs besoins. On les coupe depuis l'âge de 9 ans jusqu'à celui de 20 à 25. On les a calculés tous ici comme s'ils s'exploitaient à 20 ans, et c'est d'après cet âge qu'on a établi le nombre de stères de bois de chauffage qu'ils peuvent fournir annuellement. Le terme moyen du prix du stère peut être fixé à *deux francs*.

Il peut y avoir dans le Finistère quelques boqueteaux de futaie, mais ils sont d'une bien faible contenance. Une seule masse un peu considérable y existe : c'est la forêt de Quimerch, située dans la commune de Bannalec. Elle peut contenir environ 500 hectares. L'âge du bois est de 80 à 100 ans; le hêtre en est l'essence dominante. Cette jeune futaie, par suite des exploitations nombreuses et anticipées que l'on y fait, aura bientôt disparu, et ne présentera plus qu'un taillis.

Deuxième Section.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE. — COMMERCE.

L'industrie manufacturière est presque nulle dans le Finistère; les seules fabrications qui aient quelqu'importance sont celles de la toile, du papier, des produits chimiques, des toiles imperméables, et l'extraction du plomb aux mines de Poullaouen et de Huelgoat.

Les toiles de Bretagne ont eu autrefois une grande réputation, et notre province en exportait beaucoup à l'étranger; mais cette fabrication a été ruinée chez nous par l'introduction des étoffes de coton à bon prix et par la cessation des envois en Espagne et en Portugal qui tiraient de Bretagne un

grand nombre de tissus de lin. On peut accuser à juste titre le gouvernement de n'avoir point protégé cette industrie dans ses traités de commerce avec les deux puissances nommées plus haut. En effet, outre les révolutions qui ont suspendu notre commerce de toiles avec Cadix et Lisbonne, des conditions de plus en plus défavorables ont été imposées à ces produits qui ont fini par ne pouvoir soutenir la concurrence des tissus étrangers sur les marchés espagnols ou portugais. D'un autre côté, le port de Brest, en se mettant à fabriquer lui-même la toile à voiles nécessaires pour la marine de l'état, a arrêté un nombre immense de métiers et détruit cette industrie dans plusieurs communes. L'administration paraît enfin avoir renoncé à fabriquer elle-même, et il est à espérer que les manufactures de notre département se ressentiront heureusement de cette nouvelle détermination.

Du reste, il faut le dire, l'industrie des toiles a surtout été ruinée chez nous parce qu'elle n'a fait aucun progrès. Nos tisserands sont tellement adonnés à leur routine que l'on n'a pu obtenir d'eux, pour la *lèze* de leurs tissus, une augmentation demandée par l'administration militaire et qui eût rendu nos toiles propres à l'habillement de l'armée.

Ajoutez à cela le mauvais mode de fabrication adopté dans tout le département; chaque tisserand confectionne les toiles chez lui, aidé seulement de sa famille, et ces confections partielles multiplient nécessairement des fruits qui seraient considérablement réduits dans un grand établissement. Ce *morcellement exagé é d'industrie* a, en outre, les mêmes inconvéniens que le morcellement exagéré des terres; les producteurs trop pauvres n'ont à leur disposition que des moyens grossiers et de faibles capitaux. Cependant beaucoup d'entre eux continuent une fabrication chaque jour moins lucrative, comptant sur l'avenir, sans songer que cet avenir, qui amènera de nouveaux perfectionnemens chez les autres manufactures et qui ne changera rien à leurs moyens de production, rendra la concurrence de plus en plus accablante pour eux. Il faut donc regarder l'industrie des toiles comme perdue dans le Finistère, si quelques grandes manufactures ne s'y établissent et ne conservent au pays une fabrication qui lui semble mieux appropriée qu'aucune autre, vu l'excellence et l'abondance de ses plantes textiles. Un grand établissement s'est déjà formé à Landerneau, par les soins de MM. Poisson et compagnie qui ont également fondé à Sizun une fabrique qui peut devenir fort importante pour l'instruction pratique des tisserands du pays. Ce sont les MM. Poisson qui sont devenus adjudicataires de presque toute la fourniture de toile à voiles pour le port de Brest, et la plupart des échantillons de la fourniture totale des ports de France ont été pris dans les pieces sorties de leurs manufactures.

La papeterie est dans une voie de progrès satisfaisante, grace aux efforts de MM. Andrieux, de Morlaix, qui ont introduit dans leur usine tous les perfectionnemens modernes; ils fabriquent à la mécanique. Si les produits qu'ils obtiennent sont inférieurs pour la beauté à ceux des Vosges et d'Angoulême, il faut surtout en chercher la cause dans l'infériorité de leurs matières premières qui sont généralement fort grossières. Les autres manufactures de papier de quelque importance sont celles de M. Le Hideux, près Pont-Christ, sur l'Élorne; de Mad. Pinchaut, à Morlaix; et de M. Ferrec, à Quimper.

Le varech dont nos côtes de Bretagne sont couvertes est long-temps demeuré inutile sous le rapport chimique; on ne s'en servait que pour engrais. Il y a seulement quelques années que la maison Guilhem eut l'idée de former, au Conquet, une fabrique de soude, produit qui, comme on le sait, s'extrait de l'algue-marine. Cet établissement, obscur d'abord, est bientôt arrivé à un état de prospérité remarquable; aujourd'hui on y fabrique du sel de soude plus ou moins riche en alcali, de l'iode, de l'hydriotate de potasse, de l'iodure de mercure et de l'hydrochlorate de potasse; cette fabrique, établie maintenant sur une grande échelle, a des débouchés sûrs et avantageux.

M. Cerf a formé, à Brest, une fabrique de toiles imperméables, vulgairement appelées toiles cirées, qui mérite d'être signalée. Le caout-chouc fait la base des vernis employés dans cette fabrication, qui prospère grace à la marine.

Il existe, à Poullaouen et au Huelgoat, des mines de plomb argentifère appartenant à M. Blaque Bélair. Nous ne pouvons mieux faire que de répéter ici les détails donnés par la *Société d'Émulation* de Brest, dans son Annuaire de 1835, sur cet établissement :

« L'objet principal de l'exploitation est la *galène* ou sulfure de plomb argentifère qui se trouve dans une gangue de grauwacke schisteuse. Le minerai de Poullaouen contient 60 p. % de plomb, et celui de Huelgoat 70 p. %. Ce dernier est beaucoup plus

riche en argent que le premier ; on peut évaluer à $\frac{1}{1000}$ la quantité d'argent qu'ils renferment, étant mêlés par parties égales.

» Année commune, le minerai préparé pour être mis en fonte s'élève à 1,100,000 kil., qui produisent en plomb 715,000 kil., et en argent 733 kil.

» Depuis quelques années, un minerai argentifère, connu sous le nom de terre rouge, dont on avait auparavant négligé de reconnaître les propriétés, est exploité et produit annuellement une quantité d'argent que l'on peut évaluer à 600 kil.

» La galène, après avoir été triée, bocardée et lavée, est grillée dans des fourneaux d'où, après sa réduction à l'état métallique, le plomb argentifère est coulé dans des lingotières. On sépare ensuite l'argent contenu dans ces lingots en les soumettant à la coupellation. Après cette opération, l'argent obtenu est affiné dans un fourneau particulier ; une partie seulement de la litharge provenant de la coupellation est ramenée à l'état métallique, l'autre partie est livrée au commerce après avoir été réduite en poudre.

» Les procédés de l'amalgamation sont employés pour le traitement de la terre rouge. Un établissement particulier a été créé, à cet effet, à la mine du Huelgoat.

» Toutes ces exploitations sont dirigées, depuis 1816, par M. Juncker, ingénieur des mines, qui y a fait exécuter d'immenses et très-remarquables travaux de toute nature. M. Paillet, élève de l'école des mines de Saint-Étienne, est sous-directeur à Poullaouen, et M. Le Roux, à Huelgoat.

» Le nombre des ouvriers (hommes, femmes et enfans) employés aux différens travaux de l'exploitation, s'élève à environ 800.

» La mine de plomb argentifère de Huelgoat, dans le Finistère, renferme des sources très-abondantes ; leur eau vitriolique, le gîte du minerai, tout concourt à rendre les opérations d'épuisement très-difficiles. Mais, par un rare bonheur, la situation topographique de la mine est éminemment favorable à l'établissement de puissantes machines d'épuisement, et à l'emploi d'un moteur naturel.

» La contrée de Huelgoat est très-accidentée ; elle est sillonnée en tous sens par des vallons où coulent des ruisseaux qui, à l'aide de canaux de dérivation, ont pu être conduits jusqu'au coteau où s'enfonce le filon métallique. On a donc pu créer sur ce point de grandes chutes d'eau, et même en augmenter beaucoup la hauteur utile par le percement de longues galeries d'écoulement partant du centre des travaux et débouchant dans la vallée voisine. Cette force motrice varie avec les saisons : sa valeur moyenne est par minute de 23 mètres cubes environ, tombant de 66 mètres, ou 1,520 mètres cubes tombant d'un mètre. Pour ramener l'expression de cette force motrice à celle que l'on emploie ordinairement dans les arts, c'est-à-dire à la force d'une machine à vapeur, nous remarquerons qu'une force de 1,520 mètres cubes d'eau tombant d'un mètre par minute correspond à une force capable d'élever par minute 1,520,000 kil., à un mètre, c'est-à-dire la force d'une machine à vapeur de 337 chevaux environ. On sait que le *cheval vapeur* est une force capable d'élever par seconde 75 kilogrammes, à un mètre.

» Cette puissance motrice, dans l'ancien système d'épuisement de Huelgoat, mettait en jeu des roues hydrauliques échelonnées les unes au-dessus des autres sur le flanc de la montagne où la mine est située ; les roues à leur tour transmettaient le mouvement à trois machines à tirans, qui donnaient le jeu à 59 pompes en bois étagées les unes au-dessus des autres. Ces trois machines, malgré leur belle exécution, ne donnaient que les vingt centièmes de la force motrice, et leur entretien annuel ne coûtait pas moins de 40,000 francs. Mais ces machines présentaient de graves inconvéniens. La direction du filon et des colonnes métallifères est telle que les travaux d'exploitation ont fui sans cesse la côte sur laquelle les roues hydrauliques ont été échelonnées ; de là la nécessité de transmettre aux pompes la puissance motrice, à l'aide de longs attirails de tirans de bois, dont le développement formait une longueur de 3,750 mètres, c'est-à-dire une lieue de poste environ. Cette masse d'attirails, leur complication, leurs brisemens, opposaient des résistances puissantes aux mouvemens alternatifs des pompes. De plus, l'emploi de corps de pompe en bois, commandé par la nature vitriolique des eaux, leur donnait peu de durée ; ces pompes se déformaient et s'agrandissaient promptement ; les garnitures et clapets en cuir, les ferrures, étaient rapidement détruits. On concevra maintenant sans peine ce chiffre énorme de 40,000 francs d'entretien annuel ; ajoutons à cela qu'en 1816, après une dépense de plus de 120,000 francs, les trois machines réunies ne suffisaient plus à l'épuisement des sources ; les eaux envahissaient graduellement les travaux, et l'on pouvait calculer

l'époque où ce bel établissement serait inévitablement abandonné.

» M. Juncker, ingénieur des mines, proposa à la compagnie de Poullaouen de renoncer aux roues hydrauliques dont elle faisait usage, et de les remplacer par des machines à colonne d'eau. A cet effet, il se rendit en Bavière pour y voir fonctionner des machines de cette espèce, construites sous la direction de M. Reichembach. On sait que ce dernier a doté la Bavière et l'Autriche de grandes et belles machines qui témoignent de la haute portée de ses conceptions industrielles et de la fécondité de son esprit inventif.

» La Bavière, en 1825, produisait annuellement 7,500 quintaux de sel. C'est à l'état liquide, dans des tuyaux de conduite, et après avoir été suffisamment élevé à l'aide de deux puissantes machines à colonne d'eau, que le sel est maintenant expédié, par-delà des montagnes abruptes, de la vallée d exploitation dans la plaine, où il subit son évaporation. Aussi le bois qui ne peut être rendu liquide ne va plus aujourd'hui chercher le sel, c'est au contraire le sel qui marche de lui-même à la rencontre du bois. Dans son trajet, l'eau est soulevée à 1,035 mètres de hauteur, à quatorze reprises différentes, au moyen d'un pareil nombre de pompes foulantes, mues par neuf machines à colonne d'eau et par cinq roues à augets. L'une de ces machines marche sous l'action d'une chute d'eau de plus de 100 mètres, et refoule l'eau salée, d'un seul jet, à une hauteur verticale de 356 mètres. La conduite parcourue par la dissolution saline, entre la source et le point où l'évaporation s'opère, offre un développement de tuyaux d'une longueur de 27 lieues. Il ne se perd pas une goutte d'eau salée dans cet immense parcours. On s'en assure au moyen d'ingénieuses dispositions de jaugeage. Enfin le résultat utile, comparé à la dépense, atteint, sur plusieurs points, la fraction 72 centièmes.

» M. Juncker s'est inspiré des travaux de M. Reichembach pour l'établissement de ses belles machines, mais il a su trouver dans son esprit inventif les moyens de vaincre les difficultés sans nombre qui n'existaient pas en Bavière. Là, en effet, tout se trouve établi, maintenu, étayé, au grand jour, dans un espace indéfini, sur un terrain solide; à Huelgoat, au contraire, la machine, la pompe, les tuyaux sont placés ou plutôt suspendus dans un puits resserré, le long duquel se rencontrent fréquemment des terres éboulées. Ajoutons à cela que ses machines devaient avoir une force double de celles de Bavière.

» On sait qu'une machine à colonne d'eau consiste en un gros corps de pompe, dans lequel se meut un piston poussé par le poids d'une haute colonne d'eau contenue dans un tuyau montant. A la tige de ce piston, on adapte, soit un tirant ou un balancier qui transmet le mouvement à des pompes ordinaires. Une machine à colonne d'eau ressemble donc, comme on le voit, par la forme et les mouvemens, à une machine à vapeur ordinaire. Ici c'est le ressort de la vapeur d'eau qui détermine les oscillations du piston; là ces mêmes oscillations sont engendrées par l'action, tantôt possible et tantôt supprimée, d'une longue colonne liquide dont la pression, évaluée en atmosphères, s'obtient en divisant sa hauteur verticale par $10^{m}40$.

» M. Juncker adopta les machines à simple effet, pensant que d'aussi puissantes machines, si elles sont à double effet, étant alternativement soumises à des efforts opposés qui tendent à désunir les assemblages, éprouvent dans toutes leurs parties des chocs et des vibrations très-préjudiciables à leur durée.

» C'est encore afin d'éviter tous les intermédiaires entre la puissance et la résistance, qu'il suspendit le cylindre de la machine dans le puits même, directement au-dessus des corps de pompes, et qu'il réunit les deux pistons d'une manière invariable par une maîtresse tige verticale.

» Avant de faire exécuter les appareils, M. Juncker voulut connaître exactement la quantité d'eau qu'il aurait à extraire de la mine, et la force dont il pourrait disposer. Le jaugeage des eaux d'infiltration lui apprit qu'il aurait à élever par minute $1^{m}792$ d'eau à la hauteur de 230 mètres; c'est-à-dire que la force nécessaire pour produire cet effet devrait être de 90 chevaux environ. Si l'on compare la résistance ci-dessus fixée à la force motrice disponible indiquée au commencement de cet article (337 chevaux), on reconnaît au premier coup d'œil, dans celle-ci, une prépondérance considérable, plus que suffisante pour contre-balancer toutes les résistances accessoires qui naissent du mouvement, et pour écarter toute crainte de la nécessité d'un renfort d'eau motrice. La course du piston de la machine est $2^{m}30$; la durée des pulsations est de 10,9 secondes, et leur nombre est d'environ 5 $\frac{1}{2}$ par minute. Tel est aussi le jeu du piston de la pompe qui se meut solidairement avec

le précédent ; la surface carrée de ce piston est 0m 714. Ainsi la charge de la machine consiste en une colonne d'eau de 230 mètres de hauteur sur 0m14 de base. Restait à vaincre les résistances qui sont la conséquence inévitable du mouvement. Les principales sont dues aux frottemens de toute espèce, soit des parties solides entre elles, soit de l'eau dans les diverses parties de l'appareil. Toutes ces résistances ont été évaluées, et on a trouvé que le piston devait avoir pour diamètre 1m03. Il suit de là que la dépense d'eau faite par la machine, par minute, est de 10m34, tombant de 60 mètres ; elle équivaut à une force de 140 chevaux par seconde ; sur ce nombre, 90 sont employés à élever l'eau de la mine, et 50 à vaincre les différentes résistances : on voit que la machine utilise les 64 centièmes de la force dépensée. Une machine unique, construite d'après l'exposé qui précède, et capable par conséquent d'élever la quantité d'eau fixée par les jaugeages d'hiver, n'aurait cependant pas suffi pour assurer le service et préserver le fond de la mine de Huelgoat de toute nouvelle submersion ; car la quantité d'eau à épuiser dans un temps donné peut augmenter, soit momentanément, à la suite d'une saison pluvieuse, soit d'une manière permanente, en donnant une plus grande extension aux travaux souterrains. D'ailleurs, l'on sait que les machines les mieux construites éprouvent des dérangemens, exigent des réparations qui entraînent des temps d'arrêt quelquefois très-longs, pendant lesquels l'eau envahit les travaux inférieurs. C'est pour obvier à ces deux inconvéniens, dont le dernier surtout est le plus grave, qu'on a pris le parti de construire une machine d'aide, égale en puissance et en tout semblable à la première, mais non solidaire avec elle. En les faisant marcher simultanément, on a l'avantage de pouvoir diminuer la vitesse de moitié, et d'éloigner par là les chances de dérangement et de suspension pour chacune d'elles. Mais lorsque, pour une cause quelconque, l'une des machines est arrêtée, l'autre reprend sa vitesse maximum, et se trouve forcée de faire à elle seule l'épuisement.

Ainsi l'appareil complet d'épuisement se compose de deux machines à simple effet, mais non solidaires. Il doit élever par minute 3m58, à une hauteur de 230 mètres, et dépense dans le même temps une force produite par 21 mètres cubes d'eau, tombant de 61 mètres de hauteur, force énorme et réellement disponible pendant une grande partie de l'année. Son effet utile est, comme nous l'avons dit plus haut, de 0,64.

» L'eau motrice est amenée du sol, jusqu'au point où elle doit être mise en travail, par un aqueduc souterrain construit en maçonnerie et terminé par un grand bassin dans lequel se fait la prise d'eau des colonnes de chute.

» Celles-ci sont placées dans un puits particulier, muraillé aussi sur une partie de sa hauteur, à partir de son couronnement, et qui, à son extrémité inférieure, est mis en communication avec le puits principal au moyen d'une grande galerie horizontale, dans laquelle les tuyaux de chute se replient vers les machines situées dans ce dernier.

» Les deux cylindres principaux sont accolés et assis verticalement sur un même support, qui consiste en un pont de fonte de fer jeté sur le vide du puits, et s'appuyant, par ses extrémités, sur deux fortes culées de maçonnerie, soutenues elles-mêmes par des voûtes.

» Les pistons dont les tiges traversent au centre les bases des cylindres, reçoivent de bas en haut l'impulsion de la puissance, qui prend aussi son point d'appui sur le point de support.

» A chacune des tiges du piston est attelée une série de tirans descendant verticalement dans le puits, et fixée, par son extrémité inférieure, à la tige du piston de la pompe, qui est unique pour chaque machine.

» L'eau est donc refoulée d'un seul jet depuis le fonds de la mine jusqu'à la galerie d'écoulement, savoir de 230 mètres de hauteur, dans une colonne verticale de tuyaux montants en fonte, placée à côté de l'attirail.

» La galerie d'écoulement qui reçoit et conduit les eaux motrices et intérieures est muraillée sur une partie de sa longueur. Elle aboutit dans le flanc du puits, au-dessus du point où les machines sont fixées. Cette disposition, qui présente un obstacle à la libre émission de l'eau motrice, a donné le moyen de contre-balancer le poids de l'appareil par celui d'une colonne d'eau ayant pour hauteur la distance qui sépare le sol de la galerie du plan de pose des cylindres, et pour base la surface du piston. Le poids de la machine est de 16,000 kilogrammes. A chaque oscillation, ce poids énorme descend de 2m30. Il y aurait eu beaucoup de force perdue pour soulever ce poids, si M. Juncker n'avait eu l'ingénieuse idée de le contre-balancer par le poids même d'une colonne d'eau. C'est l'en-

semble de ces dispositions qu'il a nommé *balancier hydraulique.*

» Le grand cylindre dans lequel se meut le piston de la machine porte, à son extrémité inférieure, une tubulure qui sert alternativement à l'introduction et à l'émission de l'eau motrice; mais il fallait régulariser l'intermittence de ces deux fonctions : c'est ce que M. Juncker a fait, à l'aide d'un appareil qui porte le nom de *régulateur à piston.* Entre le cylindre principal et la colonne d'eau motrice, se trouve placé un autre cylindre de diamètre beaucoup plus petit. Dans ce cylindre se meuvent deux pistons fixés sur le même axe, tous deux parce qu'ils sont en contract avec la colonne motrice. Par conséquent, si leur diamètre était le même, il y aurait équilibre; en donnant un diamètre un peu plus grand au piston supérieur, l'autre piston obéit à la résultante des forces développées, et va fermer le tuyau d'introduction. Pour obtenir le mouvement inverse, il suffit de donner une action plus puissante au piston inférieur, et c'est ce que l'on fait en empruntant une petite colonne d'eau au grand cylindre de la machine. Ainsi, le grand cylindre fournit le mouvement au piston régulateur, et ce dernier régularise le mouvement du piston principal. Ces deux actions sont, comme on le voit, entièrement liées l'une à l'autre. Une disposition essentielle consiste à donner au piston régulateur une forme particulière et telle qu'il ne ferme pas tout-à-coup, mais seulement par degrés insensibles, les orifices d'admission et d'émission. De là il résulte que la puissance n'agit jamais d'une manière brusque sur le piston, et les mouvemens s'y effectuent avec un moelleux et un silence qu'on n'a encore observé dans aucune machine.

» Nous ne pouvons, sans sortir des bornes de cet article, entrer dans de plus grands détails sur la construction de ces admirables machines.

» Un rapport a été fait à l'académie des sciences, le 21 septembre 1835, et la commission, par l'organe de M. Arago, le termine en ces termes : « Tant d'études, tant d'ingénieuses combinaisons, » tant de travaux, tant d'expérience, n'ont pas été » en pure perte. La machine de Huelgoat a réalisé » toutes les prévisions de la science. Depuis trois » ans et demi elle fonctionne nuit et jour, et la régularité, la douceur, le moelleux de ses mouvemens, l'absence complète du bruit, ont été » un juste sujet d'admiration pour les ingénieurs » des différens pays qui l'ont examinée. Il est » vraiment regrettable qu'une machine si belle, » si puissante, si habillement exécutée, et qui fait » tant d'honneur à notre industrie, soit reléguée » à l'une des extrémités de la France, dans un » canton rarement visité. Nous nous bornerons à » proposer à l'académie de vouloir bien accorder » son approbation à ce beau travail, mais en regrettant que les usages n'autorisent pas la demande d'un témoignage de satisfaction encore » plus éclatant. »

Le Finistère possède beaucoup de carrières fort riches. Les plus remarquables sont celles des environs de Brest, à l'Aber-Ildut, à Lambaul, à Plouarzel, et à Kersauton; les trois premières fournissent plusieurs beaux granits, la quatrième une pierre bleuâtre qui a servi aux ornemens de presque toutes nos églises gothiques, et spécialement de la chapelle du Folgoat.

Les carrières de l'Aber ont fourni la base de l'obélisque de Luxor; le granit rose de Péros, dans les Côtes-du-Nord, eût mieux convenu pour la couleur, mais on eût difficilement trouvé des blocs de la dimension voulue. Le poids total du piédestal est de 475,500 kil.

Il existe, outre les carrières de granit, des carrières de schiste et de gneiss pour les constructions ordinaires, de porphyre pour le pavage, de quartz pour le macadémisage des routes. La presqu'île de Quélern, l'Ile ronde, la côte de Plougastel, la rivière de Loberlac'h, celles du Faou, de Daoulas, et la côte de Lanvéoc, renferment des marbres qui fournissent annuellement environ 15 mille barriques de chaux.

Des ardoisières excellentes sont exploitées à Port-Launay et sur un espace de plus d'une lieue au-dessus de Châteauneuf-du-Faou. Ces carrières fournissent par an plus de 7 millions d'ardoises d'une valeur de 200 mille francs.

Les seules grandes usines où l'on travaille le fer dans notre département sont celles de M. Pinchaut, à Kerinou, près Brest, et de M. Frimot, près Landerneau. On fabrique dans la première des crémaillères pour le ridage des haubans; dans la seconde, on s'occupe de la confection de machines à vapeur. Nous ne parlerons point des forges établies au port de Brest, non plus que de l'usine de la Villeneuve, qui appartient également à la marine royale.

La manufacture de tabac de Morlaix emploie 500 ouvriers et fabrique en divers tabacs 400,000

kilogrammes; elle alimente six départemens. Le Finistère seul consomme, année moyenne, 330,762 kil., pour lesquels il paie 2,283,762 fr. Nous avons aussi dans le département une fabrique d'instrumens aratoires fondée par M. Félix, près Morlaix; des usines où l'on fabrique des poteries grossières et des briques; enfin, des tanneries, parmi lesquelles nous citerons surtout celles de MM. Marfille, Lavallée, Seval, Le Jeune, aux environs de Brest; et Félep Gilbert, à Landerneau.

Le commerce du Finistère est assez peu considérable. Il ne s'y fait guère d'importations que pour la consommation locale; ses exportations principales sont des denrées agricoles. Voici les chiffres des importations et des exportations pour 1834.

IMPORTATIONS.

Vins.	16,257,881 lit.
Eau-de-Vie.	2,843,120
Sucre.	495,257 kil.
Café.	81,046
Houille.	4,148,902
Sel.	9,000,000

EXPORTATIONS.

Grains.	17,900,174 kil.
Farines.	106,300
Suif.	256,159
Cuirs.	152,021
Toiles.	158,464
Beurre.	926,518
Papier.	4,02,973
Plomb.	86,298
Poissons secs.	6,680
Sardine (en vert et fabriquée). .	3,804,144

La pêche de la sardine est pour le Finistère, comme on peut le voir par ce qui précède, un objet de commerce important. Cette pêche se fait à Camaret, à Douarnenez et à Concarneau. En 1831, il a eu 936 chaloupes employées à la petite pêche; mais les bénéfices que présentait autrefois ce commerce diminuent chaque jour, et notre département est encore menacé de perdre ce moyen de gain.

Les navires appartenant aux quartiers du Finistère sont, pour 1831, de 1,738, sur lesquels 69 au-dessus de 100 tonneaux, 219 au-dessous, et 1,450 non pontés.

On n'a armé, dans la même année, que 310 navires jaugeant 13,113 tonneaux, et ayant 1,429 hommes d'équipage. En comparant ces chiffres à ceux des années précédentes, on voit qu'il y a absence de progrès partout où il n'y a pas décroissement. Loin de tendre à diminuer nos frais de navigation, nous les augmentons. Ce vice n'est point du reste particulier au Finistère; on sait que partout, en France, il faut un marin pour sept tonneaux, et dans la marine étrangère un marin pour *seize!* Aussi les suites de notre manque d'habileté et d'économie se font-elles sentir partout, et spécialement dans le Finistère. Tout le commerce du long-cours tend à se faire par navires étrangers. En 1834, les droits de douane payés à l'entrée ont fléchi, pour les navires étrangers, de 32 p. 0/0, dans la principalité de Morlaix, de 25 p. 0/0, tandis que les importations par navires étrangers se sont élevés partout, et l'on trouve une différence de 45 p. 0/0 au profit de 1834 sur 1831.

Il est clair que nous ne pouvons espérer la prospérité de notre commerce maritime qu'en nous mettant à même de soutenir la concurrence des autres peuples, c'est-à-dire en diminuant nos frais.

On a construit, en 1834, dans le département du Finistère, 44 navires de cent à deux cents tonneaux; 160 ouvriers ont été employés à cette construction. Il est à propos de remarquer ici que les constructions navales se font plus économiquement dans l'arrondissement de Brest que sur aucun autre point du département. Coque et armement compris, un navire n'y revient qu'à 140 fr. par tonneau; dans l'arrondissement de Morlaix, il coûte 200 fr., et dans celui de Quimper, 275 fr.

Le Finistère est peut-être le département de France qui fournit le plus d'hommes à la marine. En 1831, le nombre des *marins* inscrits s'élevait à 7,204; c'est-à-dire que notre département fournissait la 18e partie des matelots du royaume. Maintenant notre population maritime, en y comprenant les mousses et les ouvriers inscrits, s'élève à 12 mille hommes.

Troisième Section.

VOIE DE COMMUNICATION.

L'un des moyens les plus sûrs et les plus prompts de traiter les progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, est sans doute la création de nouvelles voies de communication et le perfectionnement de celles qui existent. Ces voies de communication sont, dans le Finistère, de trois espèces : 1° les routes, 2° le canal, 3° la mer. Nous allons nous occuper séparément de chacune.

PARAGRAPHE Ier. — Routes.

Les routes de notre département se ressentent, comme toutes celles de la Bretagne, de leur origine stratégique. Lorsque le duc d'Aiguillon les perça, il avait surtout en vue de maîtriser une province dont la turbulence s'était manifestée à plusieurs reprises. Les haines qui s'élevèrent contre lui en Bretagne provinrent surtout de la construction de ces routes. Le peuple s'en plaignit, parce qu'il en résulta pour lui des corvées; les nobles, parce qu'ils soutinrent qu'on voulait se préparer les moyens d'arrêter toute révolte. Que deviendrons-nous, disait l'un d'eux en pleine séance des états, maintenant que le roi de France pourra conduire ses canons de Rennes à Carhaix?

D'Aiguillon n'eut donc d'autre but, en perçant des routes dans notre province, que de lier entre eux les grands points militaires. Loin de tourner les hauteurs, il voulut que ses chemins les traversassent; il en résulta des routes excellentes pour dominer la Bretagne, mais détestables pour les communications, et nous subissons encore maintenant les tristes conséquences des plans stratégiques du favori de la Pompadour.

C'est donc surtout à l'adoucissement des pentes de nos grandes routes que les ingénieurs du gouvernement doivent tendre. Depuis la restauration, ces routes se sont singulièrement améliorées sous tous les autres rapports; mais il reste encore beaucoup à faire pour y rendre les transports rapides, faciles et moins dispendieux; il faudra bien voir disparaître un jour ces précipices du *Pont-de-Buis*, de *Saint-Hervé*, et de vingt autres endroits qui rendent impraticables et dangereux des chemins du reste bien entretenus. L'inspecteur général des ponts-et-chaussées s'est, dit-on, convaincu, dans la tournée qu'il vient de faire, de l'urgence de ces travaux, et il est dans l'intention de faire proposer par les ministres un projet de loi demandant six millions pour les routes de l'ouest. Nous avons lieu de croire que le Finistère ne sera point oublié dans la répartition de cette allocation.

Quant aux nouvelles routes projetées, il en est une surtout que l'on désire et que l'on demande, c'est la route de Morlaix à Quimper qui doit abréger de plus d'un quart la distance existante entre ces deux villes. Dans la session de 1830, le conseil général du Finistère avait voté une somme de 22 mille francs pour commencer cette route; depuis, des difficulté survenues entre l'administration départementale et celle des ponts-et-chaussées ont arrêté les travaux.

Les routes royales classées dans le Finistère présentent un développement de 391,994 mètres; en routes départementales, un développement de 349,748 mètres.

Le conseil général a demandé, dans sa session de

1833, que les chemins vicinaux de Brest à Saint-Renan par Guilers, de Quimper à Morlaix, de Quimperlé au Faouët, de Rosporden à Concarneau, fussent classés au rang des routes départementales; l'ingénieur en chef du département a aussi présenté au conseil général un *projet de chemins de grande vicinalité, unissant entre elles les principales communes.* Si un pareil projet se réalisait, ce serait pour le Finistère une source immense de progrès et de bien-être.

En effet, se sont surtout les chemins vicinaux dont l'état déplorable nuit à notre agriculture et à notre industrie. Si le cultivateur n'employait que trois chevaux pour tirer une charrette qui maintenant en demande quatre, vu le mauvais état des routes vicinales, il est évident qu'il y gagnerait la journée d'un cheval; mais il faut qu'on se le persuade, les chemins vicinaux ne pourront être améliorés qu'en passant comme les routes départementales sous la surveillance des ingénieurs des ponts-et-chaussées; il faut qu'un système unique soit appliqué à l'entretien de ces voies de communication, et que des gens habiles en prennent la responsabilité. Dans notre département, plus que partout ailleurs, l'incapacité et l'incurie des maires sont fatales aux chemins vicinaux. L'établissement de cantonniers n'est pas moins indispensable, car c'est un principe désormais impossible à nier que les routes ne s'améliorent point pour l'argent ou par les matériaux, mais par l'entretien journalier. Enfin, pour compléter ce nouveau système à établir, on devra transformer la prestation en nature, dont les mauvais effets se font si vivement sentir, non en une tribution équivalente, mais en argent.

PARAGRAPHE II. — Canal de Bretagne.

La Vilaine fut la première rivière rendue navigable en France au moyen d'écluses à sas. Ce travail s'effectua dans le XVIe siècle. Dès le commencement du siècle suivant, on songea à construire un canal pour toute la Bretagne; mais la marine refusa de contribuer à ce beau travail que le commerce aurait secondé, car des négocians essayaient à la même époque à joindre l'Oust au Blavet.

On reprit cependant ce projet en 1786; et enfin, en 1822, on résolut de le mettre à exécution. Le gouvernement emprunta 32 millions pour la construction du canal de Bretagne.

Ce canal parcourt une étendue de 86 lieues de poste; c'est environ 10 lieues de plus que les routes terrestres qui réunissent les mêmes points extrêmes, Brest et Nantes. Nous avons donné, dans les prolégomènes, pages 3 et 4, des renseignemens sur le parcours du canal de Bretagne; nous n'avons rien à y ajouter.

Dans peu, les travaux de ce canal seront entièrement achevés; cependant plusieurs parties sont déjà livrées à la navigation. Nul doute que le département ne ressente un jour les bienfaits de cette nouvelle voie de communication. Nous apprenons déjà que M. Dulas, qui s'occupe avec succès d'agriculture, dans son château de Pratulo, a fait construire au pont Triffen des bateaux qui descendront le canal jusqu'à Brest avec les produits de ses terres, et qui le remonteront avec des chargemens d'engrais marins. M. Dulas rendra ainsi d'immenses services aux communes de Landeleau, de Spézet et de Cléder.

PARAGRAPHE III. — Voies de Communication par Mer.

Nous avons peu de chose à dire relativement aux voies de communication par mer. On demande que le chenal du port de Landerneau, qui aurait dû être ouvert depuis plusieurs années, ne soit plus obstrué par les travaux commencés pour l'améliorer; les quais du même port exigent des réparations. Le port du Conquet a besoin d'un môle et de cales; celui de Portsal, d'une cale seulement; au mouil-

lage de Morgat, une jetée serait utile pour la pêche. Du reste, la plupart des ports du Finistère exigent des réparations; nous citerons spécialement ceux de l'Aber-Ildut, de Douarnenez et de Concarneau; le chenal de Morlaix s'encombre chaque jour davantage.

Le service du pilotage et des phares se rattachant directement aux voies de communication par mer, nous joignons ici les renseignemens relatifs à cet objet.

Il y a dans le département 90 pilotes ou lamaneurs, distribués en différentes stations et remplissant généralement leur devoir d'une manière satisfaisante. Cependant le peu de sûreté de nos côtes rend les naufrages assez fréquens. En 1834, il y a eu dans le Finistère 7 naufrages.

Les phares existans ou projetés sont au nombre de 8, ce sont :

1° Le phare d'Ouessant, élevé de 83 mètres au-dessus des pleines mers d'équinoxe, et placé sur les points nord-est de l'île; sa portée est de 6 lieues marines, et son feu fixe.

2° Le phare de Saint-Mathieu, feu tournant dont les éclipses se succèdent de demi-minute en demi-minute; son élévation est de 54 mètres, sa portée de 6 lieues.

3° Le phare de l'Ile-de-Bas, feu tournant dont les éclipses se succèdent de minute en minute; il a 40 mètres de hauteur et domine, grace à sa position, le niveau des mers d'équinoxe de 68 mètres. Ce phare n'a été allumé qu'en 1836.

4° Phare provisoire de l'Ile-de-Groix, élevé de 47 mètres et visible à 3 lieues.

5° Phare de Penmarc'h, feu tournant dont les éclipses se succèdent de demi-minute en demi-minute; il est élevé de 37 mètres et sa portée est de 9 lieues marines.

6° Phare de l'Ile-de-Sein, non encore construit; il dominera de 40 mètres les marées d'équinoxe.

7° Phare du Bec-du-Raz, adjugé dernièrement; il aura 70 mètres d'élévation.

8° Phare de l'île de Penfret, a construire comme le précédent; il aura 31 mètres.

CHAPITRE VII.

Administration, Institutions Publiques, Instruction.

PARAGRAPHE Ier. — Administration.

Nous avons déjà eu occasion de présenter un grand nombre de renseignemens sur les administrations du Finistère, dans les chapitres précédens. Ainsi nous avons donné dans les *prolégomènes* le tableau des électeurs et des jurés; celui des contributions directes, indirectes, et des débats judiciaires; nous avons également désigné les divers maisons d'arrêt. Enfin, nous y avons joint le tableau des distances de chaque commune aux chefs-lieux de canton, d'arrondissement et du département. Au chapitre 4, nous nous sommes occupés des hospices; au chapitre 6, de ce qui concerne l'administration des eaux et forêts, etc.

Le présent chapitre ne contiendra donc point tout ce qui concerne l'administration du département, sans quoi il renfermerait un grand nombre de répétitions), mais il complètera les documens que nous avons déjà disséminés sous les titres spéciaux auxquels ils se rapportaient directement.

Le département du Finistère fournit six députés à notre chambre des communes.

Outre les cinq tribunaux de première instance établis dans nos cinq arrondissemens, nous avons trois tribunaux de commerce séant à Brest, Morlaix et Quimper. 131 Causes ont été portées à ces trois tribunaux, en 1833.

On compte, dans le Finistère, 50 avocats inscrits au tableau; l'arrondissement de Châteaulin n'en a qu'un seul.

Le nombre des ecclésiastiques desservant les communes s'élève :

Pour l'arrondissement de Quimper, à . .	63
Pour l'arrondissement de Brest, à . . .	81
Pour l'arrondissement de Morlaix, à . .	57
Pour l'arrondissement de Châteaulin, à .	57
Pour l'arrondissement de Quimperlé, à . .	20
Ajoutez 8 chapelles desservies par des prêtres,	8
Vicaires généraux.	4
Chanoines.	13
TOTAL des ecclésiastiques en fonction. .	303

Le cadastre n'est point achevé dans le Finistère. Les cantons cadastrés, au commencement de 1837, étaient : dans l'arrondissement de Brest, ceux de Ploudiry, Lesneven, Daoulas, Landerneau, Plabennec, Lambezellec et la ville de Brest; dans l'arrondissement de Morlaix, ceux de Saint-Pol-de-Léon, Sizun, Lanmeur, Taulé, Landivisiau, Plouzévédé, Morlaix et Plouescat; dans l'arrondissement de Châteaulin, les cantons de Châteaulin, Pleyben, Carhaix, Crozon et le Huelgoat; dans l'arrondissement de Quimper, les cantons de Concarneau, Briec, Rosporden, Plougastel-Saint-Germain, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Quimper et Pont-Croix; dans l'arrondissement de Quimperlé,

les cantons d'Arzano, de Quimperlé, Scaër et Pont-Aven. Comprenant 212 communes.

Les propriétaires dans une des communes faisant partie des cantons cadastrés peuvent se procurer des extraits des plans cadastraux, états de classement et matrices de rôles. Les extraits de plans sont délivrés par le géomètre en chef; les extraits des matrices et états de changement, par le directeur des contributions.

Il y aurait beaucoup à dire sur les administrations locales du Finistère; mais cette étude nous entraînerait dans des questions de détail qui ne peuvent trouver place ici. Nous nous contenterons donc de compléter les renseignemens généraux que nous avons présentés jusqu'ici, par quelques documens sur l'administration de la marine dans le Finistère, ce sujet n'ayant trouvé sa place dans aucun autre chapitre.

Nous avons parlé du port de Brest dans le chapitre 1er, et nous avons indiqué les changemens que l'on projette; nous n'avons rien à jouter à cet égard.

Dans le cours de l'année 1835, Brest a eu 46 navires en armement, plus 3 bateaux à vapeur. L'arsenal a employé 4,720 ouvriers civils, militaires ou condamnés; ces ouvriers ont fourni 1,723,540 journées de travail. Le prix moyen des journées a été de 1 franc 286.

En 1836, le port de Brest comptait 34 navires de l'état, de différentes forces, en station dans son port, et 7 navires en construction. Dans la même année, le total des navires à flot pour tous les ports militaires de France est de 274, et le nombre des navires en construction 65.

Le bagne de Brest mérite une attention toute particulière. Cambry en a donné la description que nous ne répèterons pas.

Ce bagne peut contenir 4,000 forçats.

Depuis le 30 mai 1749, époque de l'arrivée de la première chaîne au port de Brest, jusqu'au 1er septembre 1836, il a été admis au bagne 47,505 forçats, ce qui donne un terme moyen annuel de 546.

En 1836, il s'y est trouvé. . .	2,754 forçats,
dont.	1,382 à vie
et.	1,371 à temps.
Ne sachant pas lire.	1,647
Sachant écrire imparfaitement. .	803
Sachant bien écrire.	273
Ayant reçu de l'éducation. . .	30

Ainsi près des trois quarts étaient plongés dans la plus grossière ignorance!....

1,703 Étaient condamnés pour vol, 472 pour meurtre, 679 pour d'autres crimes.

Ainsi plus des deux tiers étaient condamnés pour vol!....

Ce qui prouve que les principales causes des crimes sont l'IGNORANCE et la MISÈRE.

1,738 Subissaient leur première condamnation; 624 étaient en récidive de travaux forcés, 2 de boulet, 253 de réclusion, et 136 de peines correctionnelles.

Ainsi plus d'un tiers des condamnés avaient déjà séjourné dans les bagnes et les prisons! ce qui prouve la nécessité d'adopter un nouveau système de répression des criminels, et, en ne considérant même que l'intérêt de la société, il est probable que du jour où un bon système pénitencier sera établi, *le nombre des criminels diminuera d'un tiers.*

L'*ignorance*, la *misère* et le *mauvais système de répression*, sont donc les causes de presque tous les crimes qui sont commis.

La dépense, pour chaque condamné, monte à 328 francs 507, et déduction faite de la valeur de son travail, à 209 fr. 1277.

De 1830 à 1836, il y a eu 350 évasions; 14 évadés seulement n'ont point été repris. Sur les 350 condamnés qui ont tenté de fuir, il y avait 223 condamnés à vie.

Le Finistère ne possède qu'un seul mont-de-piété, à Brest. Cet établissement a été doté d'un capital de 115,000 francs; 6,260 personnes ont engagé, en 1833, des objets représentant une valeur de 90,844 francs. Il n'y a eu qu'environ 1 emprunteur sur 30 qui a laissé vendre son dépôt. Le nombre des dépôts, par jour, est de 35 à 40.

Il y a dans le département une caisse d'épargnes, à Brest, et trois salles d'asile, à Recouvrance, à Brest et à Morlaix.

Les octrois sont fort inégalement établis dans les différentes communes du Finistère; il semble que le plus souvent le caprice seul préside à leur création. Ainsi, par exemple, à Quimper, l'hectolitre d'alcool est soumis à un droit de 66 fr. 50 cent., et à Brest ce droit n'est que de 15 francs. De petites communes rurales, telles que Cléder,

l'Ile-de-Batz, etc., sont soumises à un droit de 6 fr. par hectolitre de vin en cercles, tandis que Brest, Quimper et Morlaix ne paient que 3 francs.

La petite ville du Faou, qui ne compte que 877 habitans, paie des octrois dont la moyenne est deux fois plus forte qu'à Quimperlé, dont la population est sextuple. La consommation moyenne, en vin, par individu, est de 93 litres à Brest, de 9 litres à Châteauneuf; ce sont les deux termes extrêmes.

Du reste, il est important d'observer que la consommation a fléchi dans le Finistère depuis 1828, ce qui indique un état de malaise général.

Nous ne quitterons point le sujet dont nous nous occupons sans faire une observation sur la division administrative du Finistère. Lorsque l'assemblée nationale décréta le partage de la France en départemens, districts, cantons et municipalités, afin de détruire l'esprit provinciale, elle rendit un grand service au pays; mais malheureusement la division ne fut point faite partout avec justesse, et le remaniement de Bonaparte, qui substitua les sous-préfectures aux chefs-lieux de districts, loin de rectifier les erreurs qui avaient été commises, en fit commettre de nouvelles; ce fut ainsi que Carhaix cessa de former un district et releva de la sous-préfecture établie à Châteaulin. Or, cette ville est placée à une des extrémités de l'arrondissement, et les administrés sont obligés de faire un voyage long et incommode, à travers des chemins impraticables, pour arriver à la sous-préfecture. Nous croyons, cependant, qu'il ne faudrait point supprimer le chef-lieu d'arrondissement qui existe, mais bien en établir un nouveau à Carhaix. La sous-préfecture qui y siégerait embrasserait seule Carhaix, Huelgoat, une partie de Scrignac, Châteauneuf-du-Faou et Gourin, et aurait ainsi quatre à cinq lieues de rayon, ce qui serait suffisant. Maintenant les administrés de ces différentes communes sont obligés de se rendre pour leurs affaires, ceux de Carhaix à Guingamp, ceux de Gourin à Pontivy, ceux de Scrignac à Morlaix, et ceux de Carhaix à Châteaulin. On comprend toute l'incommodité d'une pareille division administrative.

Carhaix, sous-préfecture, deviendrait un centre; les lumières se répandraient plus facilement dans les cantons voisins; il s'établirait un mouvement qui tournerait au profit du progrès, et l'administrateur qui habiterait ce chef-lieu et qui connaîtrait les besoins de son arrondissement, y satisferait peu à peu. On pourrait espérer des routes depuis long-temps demandées, celle de Brest à Rennes, celle de Quimper à Morlaix qui prendrait à Châteauneuf, l'embranchement de la route de Quimper à Saint-Brieuc.

L'établissement d'une sous-préfecture à Carhaix a été plusieurs fois sollicité par les conseils généraux et toujours combattu par Châteaulin d'un côté et Rostrenen de l'autre; mais Carhaix, auquel aboutissent six grandes routes, placé aux limites de trois départemens, et centre important d'un pays peu civilisé, doit attirer sérieusement l'attention du gouvernement. Il ne faut pas que de petits intérêts privés empêchent le bien de se faire.

PARAGRAPHE II. — Instruction publique.

Le département du Finistère dépend de l'académie de Rennes.

Il y a dans ce département cinq colléges, à Quimper, à Lesneven, à Saint-Pol-de-Léon, à Landerneau et à Quimperlé; mais ces deux derniers ne dépassent point la classe de troisième.

L'étude des sciences a fait peu de progrès dans ces cinq établissemens qui forment peu d'élèves distingués, et sont presque exclusivement consacrés aux jeunes paysans qui se destinent à la prêtrise. On peut ajouter à ces colléges le petit séminaire de Pont-Croix, dirigé d'après les mêmes principes.

Brest n'a point de collége, à la honte de son conseil municipal qui s'est montré plus préoccupé de convenances privées que de l'intérêt général, et a voulu respecter des positions particulières au détriment de l'instruction publique. On y trouve deux institutions de plein exercice et une pension; mais quelqu'utiles que soient ces établissemens,

qui rendent à la ville d'incontestables services, il y a toujours de grands inconvéniens pour une ville de l'importance de Brest à livrer son instruction publique à l'industrie particulière et à la concurrence.

Il est bien évident qu'une organisation complète et élevée ne pourra jamais s'établir dans des institutions qui doivent avant tout subordonner leurs dépenses, non aux besoins intellectuels de la localité, mais aux bénéfices réalisables. La concurrence a d'ailleurs le funeste résultat de diviser les ressources, de telle sorte qu'un personnel d'élèves et de professeurs qui suffirait pour constituer un excellent collége, partagé entre trois institutions, ne permet à aucune de prendre de larges développemens. Il est évident que nous ne faisons ici aucune allusion aux personnes; nous ne nous occupons que des choses. L'instruction supérieure ne pourra jamais être abandonnée impunément à l'exploitation privée, quelles que soient l'habileté et la moralité des exploitateurs.

Ce que nous venons de dire pour Brest est moins vrai pour Morlaix peut-être, mais l'est pourtant aussi. Quelques pensionnats qui se sont formés dans cette ville ne peuvent remplacer un collége qui régulariserait les études et les systématiserait. Une chose à laquelle, d'ailleurs, on pense trop peu, c'est que la création d'un collége dans une ville y établit sur-le-champ une sorte de centre intellectuel et un foyer de lumières dont l'effet se fait sentir autrement que par l'enseignement scolastique. C'est un moyen d'attirer et de réunir des hommes instruits dont l'action se fait bientôt sentir partout. Remarquez bien qu'en parlant de collége nous ne prétendons pas désigner des établissemens formés d'après le plan universitaire et dans lesquels l'étude des langues mortes absorbe tout le reste; quoiqu'on ait beaucoup trop préconisé les institutions purement scientifiques et industrielles, nous croyons qu'il faut donner à l'instruction publique la plus élevée une direction pratique qui lui a manqué jusqu'à présent; aussi ne sont-ce point des colléges comme ceux de Saint-Pol ou de Lesneven que nous voudrions voir à Brest et à Morlaix, mais de hautes écoles dans lesquelles toutes les connaissances supérieures pourraient être acquises, et qui prépareraient les jeunes gens, non-seulement à être des marins, des militaires ou des ingénieurs, mais surtout à être des hommes, c'est-à-dire des êtres capables de suivre le progrès social et d'y aider.

Puisqu'il s'agit d'instruction publique, nous ne devons point oublier les cours gratuits de la Société d'Émulation de Brest; ces cours embrassent la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géométrie, l'application de la géométrie descriptive, la mécanique, et la langue anglaise. De pareils essais pour l'émancipation intellectuelle des classes pauvres sont au-dessus de tout éloge, il suffit de les constater.

Le département du Finistère entretient dix-neuf élèves à l'école normale primaire de Rennes.

Les tableaux suivans révèlent la situation de nos écoles primaires au 1er janvier 1835.

ARRONDISSEMENS.	NOMBRE				NOMBRE MOYEN DES ÉLÈVES.			
	de Communes.	d'écoles primaires élémentaires.		d'écoles primaires supérieures.	Garçons.		Filles.	
		garçons.	filles.		en hiver.	en été.	en hiver.	en été.
Brest.	83	71	35	2	3,903	2,936	2,110	1,935
Châteaulin. . . .	58	12	6	1	521	364	295	242
Morlaix.	58	56	20	2	2,765	1,953	873	663
Quimper.	62	30	18	1	1,560	1,233	702	698
Quimperlé. . .	20	5	3	»	278	197	47	40
Finistère.	281	174	82	6	9,027	6,683	4,027	3,578

NOMBRE

Des enfans âgés de 5 ans à 12 ans, et rapports des élèves à la population et au nombre total des enfans.

ARRONDISSEMENS.	NOMBRE des enfans âgés de 5 à 12 ans.			Rapports des enfans à la population.	RAPPORTS des élèves à la population, en hiver.			Rapports des élèves aux enfans.
	garçons.	filles.	enfans des 2 sexes.		garçons.	filles.	enfans des deux sexes.	
Brest.	11,200	10,403	21,603	0,137	0,025	0,013	0,038	0,28
Châteaulin. . . .	7,617	7,502	15,119	0,160	0,006	0,003	0,009	0,06
Morlaix.	9,771	9,868	19,639	0,149	0,021	0,007	0,028	0,19
Quimper. . . .	7,324	8,119	15,443	0,153	0,016	0,006	0,022	0,14
Quimperlé. . . .	2,631	2,977	5,608	0,137	0,007	0,001	0,008	0,06
Finistère.	38,543	38,869	77,412	0,147	0,017	0,008	0,025	0,17

Le premier des deux tableaux suivans présente la situation des écoles primaires du Finistère à l'époque du 1er janvier 1835. Les données de ce tableau, rapprochées du chiffre de la population et de celui du nombre d'enfans âgés de 5 ans à 12 ans, ont servi à déterminer les rapports des cinq dernières colonnes du second tableau.

On y voit que, sur une population de 1,000 individus, il y a, dans l'arrondissement de Brest, 137 enfans des deux sexes, sur lesquels 38 reçoivent de l'instruction; dans celui de Châteaulin, 160 enfans et 9 élèves; dans celui de Morlaix, 149 enfans et 28 élèves; dans celui de Quimper, 153 enfans et 22 élèves; dans celui de Quimperlé, 137 enfans et 8 élèves, et moyennement, dans le Finistère, 25 élèves sur 147 enfans.

Comparant le nombre des élèves à celui des enfans, on trouve que, sur 100 enfans des deux sexes, le nombre de ceux qui fréquentent les écoles est de 28 dans l'arrondissement de Brest, de 6 dans celui de Chateaulin, de 19 dans celui de Morlaix, de 14 dans celui de Quimper, de 6 dans celui de Quimperlé. La moyenne, pour le département, est 17 élèves sur 100 enfans.

Enfin, le nombre total des enfans âgés de 5 à 12 ans étant, dans le Finistère, de 77,412, et celui des enfans admis dans les écoles publiques de 13,054, il y a donc, dans le département, 64,358 enfans privés du bienfait de l'instruction primaire.

C'est devant de tels résultats (qui ne sont point particuliers au Finistère), que l'on parle des progrès immenses de l'instruction primaire en France, et des services rendus par M. Guizot! Mais qui ne voit que les mesures prises par ce ministre n'ont eu d'effet que sur le papier? Vous déclarez qu'il y aura un instituteur par commune, une école normale primaire par département; mais ferez-vous que les communes aient des ressources suffisantes pour payer un instituteur? ferez-vous que l'on trouve des élèves pour l'école normale primaire? Savez-vous que le terme moyen du traitement accordé par les communes du Finistère à leur instituteur est de 472 fr., encore ne s'agit-il ici que des communes les plus riches et les plus populeuses, car les autres n'ont point d'écoles? Savez-vous que sur 26 candidats qui se sont présentés à la commission pour être instituteurs, la commission n'a pu en recevoir que 3 qui ne remplissaient même pas la moitié des conditions requises? Qu'importe que vous ouvriez une école

normale primaire à Quimper? croyez-vous donc que l'on ait grand empressement à entrer dans une carrière qui ne vous permet pas même d'échapper au besoin?

Le décret organique du 29 frimaire an 2 portait le traitement annuel des instituteurs primaires à 500 francs au moins, et cependant on ne put trouver des citoyens pour remplir ces fonctions. Un autre décret du 8 pluviôse an 2 ordonna, dans les communes où l'on ne parlait point français, l'établissement d'un instituteur qui devait recevoir 1,200 francs de traitement; cette mesure n'eut pas plus de résultats que la précédente, preuve qu'elle ne suffisait pas. — Et vous qui faites moins que la république ne fit dans les mauvais jours, vous parlez des services que vous avez rendus à l'instruction primaire, vous vantez les résultats obtenus! Vous avez fait une loi inexécutable pour les deux tiers de la France, à peu près inutile pour l'autre tiers, parce qu'elle ne s'occupe ni des moyens d'application, ni de la direction générale des études populaires; et vous dites que vous avez régénéré l'instruction publique! Vous avez régénéré l'instruction publique, parce que vous payez des inspecteurs, parce que vous ordonnez que toutes les communes auront des écoles (il y a des communes dans le Finistère dont l'actif monte à 50 francs!) parce que vous imprimez des programmes où vous parlez de faire apprendre la musique au peuple, parce que vous publiez des chiffres *faux ou exagérés* indiquant le nombre des élèves qui apprennent à lire.

Eh bien! moi je dis que l'instruction primaire n'a jamais été dans un état aussi déplorable, parce qu'autrefois du moins on savait qu'elle n'existait pas, tandis que maintenant il y a un simulacre d'organisation qui trompe. Je dis que l'on n'obtiendra aucun résultat tant que cette instruction ne sera point au compte du gouvernement au lieu d'être à la charge des communes, tant qu'on ne modifiera pas les moyens d'éducation publique selon les besoins de chaque département, tant qu'on ne soumettra point nos écoles populaires à une idée générale d'émancipation intellectuelle et de moralisation, tant que l'instruction populaire enfin ne deviendra pas la première et la plus importante question politique de l'époque. Quant aux moyens provisoires que l'on peut employer pour améliorer dans notre département l'état de l'enseignement élémentaire, en voici quelques uns:

1° Élever le traitement des maîtres, bien fournir un logement, comme au curé; leur accorder de la considération;

2° Faire distribuer des soupes économiques aux élèves qui sont quelquefois éloignés de plus d'une lieue des écoles, et qui ne peuvent aller prendre leurs repas chez leurs parens;

3° Composer des livres appropriés à nos localités, et dans lesquels on prenne l'intelligence de l'enfant au point où elle se trouve.

Mais, nous le répétons, ces améliorations ne pourront produire que des progrès lents et partiels.

Le système de l'instruction primaire est entièrement à refondre chez nous.

CHAPITRE VIII.

Statistique, Propriété, Droits publics, etc.

Lorsque nous avons commencé la publication de cet ouvrage, et que nous avons annoncé ce chapitre sur la Statistique, la Propriété, les Droits politiques, etc., nous devions obtenir de M. Duchatellier, de Quimper, des notes précieuses, fruit de longues études, sur ces différens sujets; mais depuis M. Duchatellier, ayant multiplié ses recherches et les ayant réunies sous un titre unique, a fait paraître en trois livraisons ses *Recherches Statistiques sur le Finistère*, qui renferment tout ce que nous aurions donné ici. Comme nous ne pourrions que copier textuellement ce beau travail, nous aimons mieux y renvoyer le lecteur, qui y trouvera en détail, et dans un ordre parfait, tous les renseignemens positifs que l'on peut désirer sur notre département

CHAPITRE IX.

Biographie.

Après avoir fait connaître le Finistère, ses habitans, ses mœurs, nous croyons utile de donner quelques détails sur les hommes qui y étant nés ont rendus leurs noms célèbres de quelque manière que ce soit. Dans les notes biographiques qui suivent, nous nous sommes aidés d'ouvrages déjà cités, car on ne peut prendre les faits que là où ils sont, à moins de les inventer. Quelquefois même, lorsque nous n'avions rien de nouveau à ajouter, nous nous sommes contentés de répéter ce qui avait été dit par d'autres sans y rien changer, pensant qu'un emprunt déclaré valait toujours mieux qu'un vol déguisé. C'est ainsi que nous avons transcrit textuellement quelques unes des notices de l'ouvrage de M. Miorcec de Kerdanet.

On comprend la raison qui ne nous a fait parler que des morts. Ce sont les seuls sur le compte desquels on peut dire toute la vérité sans froisser des cœurs, ni choquer les bienséances.

CHEFFONTAINES, célèbre général des Cordeliers, naquit dans la paroisse de Sibiril, près Saint-Pol-de-Léon, l'an 1532.

Ses prédications eurent un immense succès à Paris. Son recueil intitulé *Varii tractatus disputationes correctionnis theologiæ scolastices*, in-8°, fit un bruit extraordinaire lors de son apparition. La censure empêcha l'auteur de le publier tel qu'il l'avait fait. Les exemplaires en sont pour la plupart mutilés et imparfaits. On a substitué à la feuille signature E, la même feuille d'un autre traité de Cheffontaines de *Veteri ritu celebrandi missam*, et dans cette substitution il n'y a d'autre rapport que celui de la lettre signature et celui des chiffres de la page. Quelques savans ont pensé que Cheffontaines expliquait dans cette feuille supprimée par ordre de ses supérieurs des décrets du concile de trente, ce qui était défendu.

Le nombre des ouvrages laissés par Cheffontaines est très-considérable.

NOBLETZ (Michel Le), apôtre de la Basse-Bretagne, né en 1577, au château de Kerodern, en Plouguernoau. Son père, Hervé Le Nobletz, était l'un des quatre notaires publics de tout le pays de Léon, dans un temps où il n'y avait que les nobles qui pussent exercer ces charges, non plus que celles de judicature.

Le jeune Le Nobletz commença ses humanités à Bordeaux et les acheva à Agen, dans le collége des jésuites, où il fit aussi son cours de philosophie avec beaucoup de succès; puis il retourna à Bordeaux et y étudia la théologie pendant quelques années, revint ensuite à Paris, où, après avoir

encore étudié la théologie et la langue hébraïque, il reçut l'ordre de la prêtrise par le conseil du père Cotton, confesseur de Henri IV.

De retour en Bretagne, il entreprit des missions dans le Diocèse de Léon, et commença par les îles d'Ouessant, de Molène et de Batz, dont les habitans, avant lui, vivaient dans une ignorance déplorable. Son zèle le porta ensuite au promontoire de Saint-Mathieu et dans les autres endroits de la Basse-Bretagne. Il s'arrêta vers la côte maritime de Douarnenez, où ayant continué ses saints travaux jusqu'à l'âge de 63 ans, il revint en Léon consommer son zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain.

Le bienheureux Le Nobletz mourut au Conquet, le 5 mai 1654, à l'âge de 77 ans. Il fut enterré à Lochrist, où on lui a élevé, dans l'église, un assez beau tombeau en marbre noir. On montre encore au Conquet la petite maison qu'il occupait et qui sert aujourd'hui d'oratoire aux pieux habitans de cette ville qui ont pour le saint ecclésiastique une vénération particulière.

Michel Le Nobletz avait écrit un *Journal* de ses missions, dont on lit quelques fragmens dans sa Vie, publiée en 1666. Il savait l'hébreu, le grec, le latin, le français et le breton. Il a composé des *Cantiques* dans ce dernier idiome.

Il existe un cantique populaire en l'honneur de la sœur de Michel Le Nobletz, qui prouve qu'elle marcha sur les pas de son frère. Ce cantique que nous avons en breton est curieux en ce qu'il confirme les renseignemens historiques que l'on a sur Michel Le Nobletz.

« Dans l'évêché de Léon, il y a eu une jeune vierge » noble, sage et parfaite, dont toute la vie fut » sainte; son nom est Maharite Le Nobletz.

» Elle sortait d'une bonne lignée; son frère était » prêtre et lui avait appris à imiter le Sauveur du » monde.

» Oh! écoutez tous, chrétiens, la nouvelle : » dans l'évêché de Léon, dans la paroisse de Plou- » guerneau, Maharite est née.

» Elle est née dans le manoir de Kerodern, ma- » noir noble et ancien, et lieu toujours sanctifié. »

LAUNAY, en 1592, dominicain dont les prédications en Bretagne étaient plus dangereuses, selon l'expression de Henri IV, que les canons et les arquebuses de Mercœur. Ce fougueux ligueur fut pris par les gens du roi et conduit au sieur de Saint-Luc, lieutenant de Henri IV en Bretagne. Il déclara la prise bonne. — Bonne selon Saint-Luc, peut-être, dit le dominicain, mais non selon Saint-Jean. Il ne nous est rien resté de Launay.

ALBERT-LE-GRAND était de Morlaix. C'est à lui que nous devons *les Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, chef-d'œuvre de naïveté et de recherches. Tout le moyen âge se trouve dans ce livre précieux, auquel certains critiques ont spirituellement reproché de *manquer de philosophie*. Albert-le-Grand raconte en effet tout ce que la tradition populaire ou la légende lui ont appris, sans observations, sans discussions, avec la foi ingénue d'un enfant. C'est précisément ce laisser-aller crédule qui fait le charme de son récit, et auquel on doit les mille détails sur les mœurs, les superstitions, les institutions, les étymologies, les costumes qui abondent dans son ouvrage. Nous ne craignons pas de dire que de tous les ouvrages recherchés par les érudits et propres à éclairer sur le moyen âge, il n'en est pas *un seul* plus propre à faire connaître la vie intérieure et les mœurs de la Bretagne.

L'ouvrage d'Albert-le-Grand excita une grande admiration lors de son apparition, si on en juge par ce distique latin :

Angelicum miraris opus, sed desine lector;
Auctor, nil mirum est, angelus alter erat.

« Tu t'étonnes de cet angélique ouvrage, ô » lecteur, mais cesse de t'étonner, car l'auteur » lui-même était un ange! »

La première édition des *Vies des Saints* d'Albert-le-Grand est de Nantes, 1637; la seconde, revue, corrigée et augmentée par messire Autret de Missirien, est de Rennes, 1659; on en imprime en ce moment une nouvelle édition, annotée par M. Le Graveran, curé de Brest, et M. Miorcec de Kerdanet.

HARDOUIN (Jean), jésuite, naquit à Quimper en 1646. C'est lui qui prouva, par des dissertations prodigieuses d'érudition, que tous les ouvrages laissés par l'antiquité n'étaient que des pastiches faites par des moines du XIIIe siècle, qui avaient pris les noms d'Homère, de Plutarque, d'Aristote, etc.; selon lui l'*Enéide* de Virgile était un poème allégorique composé par un bénédictin qui avait voulu décrire le voyage de Saint-Pierre à Rome. La *Lalagé* d'Horace, n'était non plus qu'un personnage symbolique et représentait l'église chrétienne. Ces paradoxes soutenus avec bonne foi, originalité et science, amusèrent beaucoup dans le

temps; on y vit avec raison une monomanie, mais on aurait pu y voir aussi la plus sanglante critique des historiens et des antiquaires de l'époque, car il est certain que la plupart montraient dans leurs dissertations moins de savoir, de suite et d'imagination qu'Hardouin.

Du reste, le père Hardouin fut un des hommes les plus malheureux qui se puissent trouver. Son incrédulité était perpétuellement en lutte avec sa crédulité. Pyronien par raisonnement, il était fervent chrétien par inspiration. — O mon Dieu, je vous aime bien, disait-il sur son lit de mort, et si j'ai perdu la foi humaine, j'ai du moins conservé la foi divine.

On conçoit que les opinions d'Hardouin durent l'exposer plusieurs fois à la censure de ses supérieurs. On le força de rétracter son livre intitulé *Athei detecti*, dans lequel il prétendait prouver que Thomassin, André Martin, Malebranche, Quesnel, Arnaud, Nicole, Pascal, Descartes, Sylvani Régis, étaient des athées; malheureusement pour lui ses doutes érudits ne s'arrêtaient pas même devant les décisions de l'église; il prétendit que les ouvrages de Tertullien, de Bazile, de Saint-Augustin, d'Origène, etc., étaient, comme Horace et Virgile, des livres apocryphes. Malgré ces singulières opinions, le clergé de France, qui connaissait sa prodigieuse érudition, le chargea de publier la collection des conciles. Un jour qu'il était occupé de ce travail, le père Le Brun, de l'oratoire, qui l'était venu voir, lui dit : — Si ce que vous avez avancé dans vos livres est vrai, vous travaillez là à une mauvaise action, et vous allez publier un recueil de fausselés et d'impostures fabriquées après coup. — Hardouin devint pâle; il garda le silence un instant, puis en sortant tout-à-coup par une explosion : — Ah! s'écria-t-il, il n'y a que Dieu et moi qui sachions la force de l'objection que vous me faites là!

Le père Hardouin avait aussi prouvé (car que ne prouve-t-on pas quand on est savant!) que bien peu de médailles anciennes étaient authentiques, et que celles qui l'étaient devaient être expliquées en prenant chaque lettre gravée comme l'abrégé d'un mot entier. — Vous avez raison, lui dit un antiquaire auquel il exposait son système, ces lettres CON. OB. qui se trouvent sur beaucoup de médailles, et que l'on a eu la sottise de traduire par *Constantinopoli obsignatum*, signifient évidemment : *Casi omnes nummi officinâ benedictinâ*, toutes les monnaies sont sorties de la fabrique des bénédictins.

Les ouvrages les plus curieux du père Hardouin sont :

PSEUDO-VIRGILIUS; — PSEUDO-HORATIUS, *sive animadversiones quibus ostenditur* HORATII *Poetæ nihil superesse genuinum, præter Epistolas et Sermones*; — *Numismata sæculi* Justiniani; — *Antiqua numismata regum francorum*; — une édition de PLINE, *le Naturaliste, à l'usage du Dauphin*, en 5 volumes in-4°, dont Huet disait que le père Hardouin avait fait en cinq ans ce que cinq auteurs des plus savans auraient eu peine à faire en cinquante.

ANDRÉ (Yves-Marie), jésuite, connu le plus généralement sous le nom de PETIT PÈRE ANDRÉ, naquit à Châteaulin en 1675. Il se rendit célèbre par son *Essai sur le beau*. Sabathier a dit de ce livre, dans son style mythologique, que l'auteur s'y montrait l'*interprète de la nature et des muses*. Le petit père André s'était permis, dans son ouvrage, de louer *le crayon fin de Pascal*; les supérieurs substituèrent au nom de Pascal celui de Pélisson, ce qui contraria vivement l'auteur. Du reste, le petit père André fit autant de bruit par ses lazzi, ses bons mots et ses complimens aux dames, que par ses ouvrages. Ce fut de l'aveu des contemporains un des hommes les plus spirituels, et le plus hardiment spirituel de son époque. Tout le monde connaît de lui le madrigal de la fève : *Egle, je te fais souveraine*, cité dans la grammaire française comme un *chef-d'œuvre de délicatesse*, et qui après tout n'est pas plus mauvais que tous les autres madrigaux de la même époque.

BOUGEANT (Guillaume-Hyacinthe), jésuite, né à Quimper en 1690. Ce fut un littérateur spirituel et élégant. On lui doit l'histoire du traité de Westphalie, ouvrage qui ne manque pas d'une certaine animation. Mais ce qui fit parler surtout de lui, ce furent *ses Amusemens philosophiques sur le langage des bêtes*. Cet ouvrage qui rappelle le faire de Fontenelle, et qui frisait un peu la moquerie philosophique, le fit exiler à La Flèche. On doit aussi à Bougeant quelques petites comédies assez gaies : *le Saint déniché* (La Haye, 1732); *les Quakers français* (Utrecht, 1732); *la Femme docteur*, réimprimée 25 fois en 1731.

DOM MORICE (Pierre-Hyacinthe), né à Quimperlé, le 25 octobre 1693, entra dans la congrégation de Saint-Maur, à Rennes. Il fut choisi,

sur la demande du cardinal de Rohan, pour écrire l'histoire de cette maison princière, et ce fut en achevant ce travail, qui n'a jamais vu le jour, qu'il conçut le plan d'une histoire de Bretagne et le proposa aux États, à Rennes, qui souscrivirent pour 300 exemplaires. Il fit paraître successivement ses trois volumes de *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique de Bretagne*, puis son premier volume de l'*Histoire ecclésiastique et civile du même duché ;* le second ne fut publié qu'après sa mort, par les soins de Dom Charles Taillandier. Les trois volumes de *preuves* de Dom Morice forment, avec *les Vies des Saints* d'Albert de Morlaix, le monument le plus complet, le plus intéressant et le mieux rédigé que possède aucun pays sur son histoire. Les prodigieuses recherches auxquelles le forcèrent ce travail gigantesque tuèrent Dom Morice, qui mourut à 57 ans.

L'AFFICHARD (en 1698), poète et comédien contre lequel on fit l'épigramme suivante :

Quand l'afficheur afficha l'Affichard,
L'afficheur afficha le poète sans art.

Il a composé *le Songe de Clydamis, un Voyage à Cythère, le Voyage interrompu, Caprice romanesque, le Pouvoir de la Beauté.* Son théâtre contient un grand nombre de pièces dont plusieurs eurent un grand succès. On peut citer surtout comme ayant eu beaucoup de vogue, *les Acteurs déplacés.*

Nous avons parlé de Mazéas et de Le Laé dans nos commentaires sur Cambry, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ces notes biographiques, pages 89, 90, 91 et 92 du *Voyage.*

FRÉRON (Élie-Catherine), né à Quimper en 1719, mort à Paris en 1776. Voltaire le rendit fameux en s'acharnant à sa poursuite avec cette mauvaise foi rancunière qui forme un des caractères du grand homme. Il réussit à faire croire que Fréron avait été chassé des jésuites pour vol, et sortait des galères. Le fait est que le critique breton, professeur au collége de Louis-le-Grand, fut forcé de renoncer à cette place *parce qu'on l'avait vu au spectacle.* Tel fut le crime qui lui fit quitter les jésuites, et à propos duquel Voltaire disait : *de Loyola chassé pour ses fredaines.*

Tout le monde sait du reste que Fréron devint le héros d'une satyre dialoguée (l'*Écossaise*) que son ennemi implacable fit jouer sous le nom de comédie. Depuis Aristophane rien de pareil ne s'était vu. Voltaire n'eut pas honte d'y représenter son adversaire comme un lâche coquin, capable de tous les crimes. Fréron méritait peu d'égards, car il avait oublié lui-même d'en montrer pour les auteurs de son temps ; mais il est des injures qui ne flétrissent que ceux qui les disent, et les injures de Voltaire contre le rédacteur de l'*Année littéraire* étaient de ce genre.

Il faut avouer pourtant que les premiers pas de Fréron dans la carrière littéraire se firent sous des auspices peu honorables ; il débuta à vingt ans par aider dans ses *Observations sur les Ecrits modernes* l'abbé Desfontaines, celui-là même qui répondait à son bienfaiteur qu'il avait calomnié : Il faut bien que je vive.

En 1746, Fréron fit paraître un petit journal intitulé *Lettres à Madame la Comtesse de ***;* mais les auteurs en renom qu'il attaquait réussirent à faire supprimer sa feuille. En 1749, il commença ses *Lettres sur quelques Ecrits de ce temps*, ouvrage périodique qui prit plus tard le titre d'*Année littéraire*, et acquit sous ce nom une réputation de hardiesse amère qui le fit rechercher. Il est à remarquer que Fréron, qui défendait les principes de la monarchie, vit plusieurs fois son journal arrêté par le gouvernement lui-même. Les philosophes plus courtisans que lui, malgré leurs livres, et qui avaient eu l'esprit de faire adopter leurs idées aux grands seigneurs comme une mode nouvelle, obtinrent du garde des sceaux la suppression de l'*Année littéraire.* Fréron, qui avait la goutte, fut tellement frappé de cette nouvelle, que la goutte remonta et il mourut.

On aurait tort de croire, d'après les satyres de Voltaire, que ce critique fut dépourvu de talent ; il avait le goût fin, l'esprit subtil et le trait mordant. Il fut un des soldats les plus aventureux de cette petite phalange qui se groupa, vers la fin du XVIIIe siècle, autour de l'ordre établi pour le soutenir, phalange dont Gilbert fut l'Achille, et dont tous les soldats périrent misérablement abandonnés par ceux qu'ils défendaient. Certes, on peut reprocher à Fréron son manque de loyauté littéraire, son acharnement aveugle et l'esprit rétrograde de ses doctrines ; mais, il faut le dire, ses adversaires ne montraient ni plus de sincérité, ni plus de tolérance. Au total, Fréron est un critique trop oublié maintenant, digne d'être étudié, et nous espérons prouver quelques jours, par des exhumations faites dans

l'*Année littéraire*, qu'il y avait dans cet écrivain plus de virtualité qu'on ne le suppose.

Parmi toutes les épigrammes lancées contre Fréron, nous n'en connaissons aucune de mieux aiguisée que celle-ci de Voltaire :

> Un petit, bon du serre vallon,
> Un serpent mordit l'an Fréron.
> Savez-vous ce qu'il arriva ?
> Ce fut le serpent qui creva !

Afin qu'aucune tache ne manquât à son nom, Fréron le critique eut pour fils Fréron le conventionnel, qui remplit, dans le Midi, le même office que Carrier à Nantes, et qui nous a laissé des mémoires qui puent la guillotine et ne sont pas écrits en français! Ne dirait-on pas qu'il y a des noms prédestinés à l'infamie, comme d'autres à la gloire!

ROYOU (l'abbé), né à Quimper dans le XVIIIe siècle, et l'une des trois colonnes de l'*Année littéraire*. Défenseur obstiné de l'ancien ordre de choses, plus mordant que spirituel, plus audacieux qu'original, Royou se rendit odieux par ses critiques virulentes.

A l'origine de la révolution, il rédigea l'*Ami du Roi*, et prit à tâche de verser le ridicule sur l'assemblée constituante. Dénoncé pour ses opinions, il fut obligé de se cacher, et mourut dans sa retraite le 21 juin 1792.

OZANNE (Nicolas-Pierre), naquit à Brest, le 12 janvier 1728 (1).

Appelé par la nature à l'étude du dessin, dès l'âge le plus tendre, le jeune Ozanne traçait des figures sur les murs de la maison de son père avec tous les charbons qui lui tombaient sous la main. Ses parens, pénétrés de l'utilité de lui laisser suivre un penchant aussi fortement prononcé pour les arts, le placèrent chez M. Roblin, professeur de dessin et maître des gardes du pavillon et de la marine du port de Brest. Ses progrès furent si rapides qu'à l'âge de quatorze ans il fut jugé être en état de seconder le maître dans ses leçons.

A la mort de M. Roblin, en 1750, il obtint la place de professeur, avec 800 livres de traitement.

L'année suivante, le ministre de la marine, M. Rouillé, l'appela à Paris pour y dessiner les vaisseaux dans les planches représentant les vues du Havre, faites à l'occasion du voyage de Louis XV dans ce port, en 1749. A son retour à Brest, Ozanne, à peine âgé de 22 ans, sentit la nécessité de perfectionner ses études; il demanda, mais il n'obtint qu'en 1754, ce qu'il désirait si ardemment, la permission de retourner à Paris, pour puiser, au centre des arts, de nouvelles connaissances. Arrivé dans cette ville, Charles Natoire et François Boucher, peintres, et J. Ingram, graveur, l'aiderent de leurs conseils : l'assiduité et l'ardeur qu'il porta à l'étude le firent profiter, en peu de temps, des leçons de ses maîtres.

Après dix-huit mois de séjour, consacrés au travail, il quitta la capitale pour retourner à Brest reprendre ses fonctions. A peine arrivé, un ordre du ministre, M. de Machault, qui avait remplacé M. Rouillé, le fit passer à Toulon pour y exécuter des dessins relatifs à l'escadre de M. de La Galissonnière, escadre destinée à l'expédition de Minorque, effectuée en 1756 : on se rappelle la conquête de cette île et du Port-Mahon, par M. de La Galissonnière et M. le maréchal de Richelieu. Ozanne fut récompensé de ses différens travaux par le brevet de dessinateur de la marine.

Peu de temps après, Ozanne fut nommé constructeur des chaloupes et gondoles du canal de Versailles. Il quitta Brest, où son frère, Pierre Ozanne, le remplaça, en 1760.

On choisissait alors, en France, dans le nombre

(1) Nous empruntons en entier les détails que nous publions sur la famille Ozanne à l'ouvrage de M. de Kerdanet, aimant mieux tout citer textuellement que de présenter les mêmes faits en changeant seulement les mots. Nous nous contentons d'y ajouter un quelques renseignemens oubliés par l'auteur des *Notices*.

Peu d'années après avoir exécuté les dessins relatifs à l'escadre de M. de La Galissonnière, Nicolas Ozanne construisit au Havre la corvette l'*Aurore*, pour le compte du marquis de Courtanvaux, qui voulait faire l'essai des premières montres marines de Le Roy. Ozanne s'embarqua sur cette corvette qui se rendit en Hollande, où elle fit l'admiration de tout le monde, et où elle attira à son constructeur de fort belles propositions qu'il rejeta. Le modèle de ce navire doit encore exister à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris.

Outre les ouvrages de Nicolas Ozanne que cite M. de Kerdanet, ce dessinateur a publié les *Fastes de la Marine* et la *Collection générale des vues des Ports de France et des Colonies*, ouvrage extraordinairement curieux.

Pierre Ozanne, frère de Nicolas, navigua beaucoup. Il fit les campagnes d'observation de la *Boudeuse* et de l'*Espiègle*, il avait fait celle de la frégate *la Rose* avec le marquis de Verdun de la Crenne, il a fait les dessins de tous les combats soutenus par la flotte que commandait le comte d'Estaing; ces dessins doivent se trouver au musée naval de Paris.

sur la demande du cardinal de Rohan, pour écrire l'histoire de cette maison princière, et ce fut en achevant ce travail, qui n'a jamais vu le jour, qu'il conçut le plan d'une histoire de Bretagne et le proposa aux États, à Rennes, qui souscrivirent pour 300 exemplaires. Il fit paraître successivement ses trois volumes de *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique de Bretagne*, puis son premier volume de l'*Histoire ecclésiastique et civile du même duché ;* le second ne fut publié qu'après sa mort, par les soins de Dom Charles Taillandier. Les trois volumes de *preuves* de Dom Morice forment, avec *les Vies des Saints* d'Albert de Morlaix, le monument le plus complet, le plus intéressant et le mieux rédigé que possède aucun pays sur son histoire. Les prodigieuses recherches auxquelles le forcèrent ce travail gigantesque tuèrent Dom Morice, qui mourut à 57 ans.

L'AFFICHARD (en 1698), poète et comédien contre lequel on fit l'épigramme suivante :

Quand l'afficheur afficha l'Affichard,
L'afficheur afficha le poète sans art.

Il a composé *le Songe de Clydamis*, *un Voyage à Cythère*, *le Voyage interrompu*, *Caprice romanesque*, *le Pouvoir de la Beauté*. Son théâtre contient un grand nombre de pièces dont plusieurs eurent un grand succès. On peut citer surtout comme ayant eu beaucoup de vogue, *les Acteurs déplacés*.

Nous avons parlé de Mazéas et de Le Laé dans nos commentaires sur Cambry, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ces notes biographiques, pages 89, 90, 91 et 92 du *Voyage*.

FRÉRON (Élie-Catherine), né à Quimper en 1719, mort à Paris en 1776. Voltaire le rendit fameux en s'acharnant à sa poursuite avec cette mauvaise foi rancunière qui forme un des caractères du grand homme. Il réussit à faire croire que Fréron avait été chassé des jésuites pour vol, et sortait des galères. Le fait est que le critique breton, professeur au collége de Louis-le-Grand, fut forcé de renoncer à cette place *parce qu'on l'avait vu au spectacle*. Tel fut le crime qui lui fit quitter les jésuites, et à propos duquel Voltaire disait : *de Loyola chassé pour ses fredaines*.

Tout le monde sait du reste que Fréron devint le héros d'une satyre dialoguée (l'*Écossaise*), que son ennemi implacable fit jouer sous le nom de comédie. Depuis Aristophane rien de pareil ne s'était vu. Voltaire n'eut pas honte d'y représenter son adversaire comme un lâche coquin, capable de tous les crimes. Fréron méritait peu d'égards, car il avait oublié lui-même d'en montrer pour les auteurs de son temps ; mais il est des injures qui ne flétrissent que ceux qui les disent, et les injures de Voltaire contre le rédacteur de l'*Année littéraire* étaient de ce genre.

Il faut avouer pourtant que les premiers pas de Fréron dans la carrière littéraire se firent sous des auspices peu honorables ; il débuta à vingt ans par aider dans ses *Observations sur les Ecrits modernes* l'abbé Desfontaines, celui-là même qui répondait à son bienfaiteur qu'il avait calomnié : Il faut bien que je vive.

En 1746, Fréron fit paraître un petit journal intitulé *Lettres à Madame la Comtesse de ****; mais les auteurs en renom qu'il attaquait réussirent à faire supprimer sa feuille. En 1749, il commença ses *Lettres sur quelques Ecrits de ce temps*, ouvrage périodique qui prit plus tard le titre d'*Année littéraire*, et acquit sous ce nom une réputation de hardiesse amère qui le fit rechercher. Il est à remarquer que Fréron, qui défendait les principes de la monarchie, vit plusieurs fois son journal arrêté par le gouvernement lui-même. Les philosophes plus courtisans que lui, malgré leurs livres, et qui avaient eu l'esprit de faire adopter leurs idées aux grands seigneurs comme une mode nouvelle, obtinrent du garde des sceaux la suppression de l'*Année littéraire*. Fréron, qui avait la goutte, fut tellement frappé de cette nouvelle, que la goutte remonta et il mourut.

On aurait tort de croire, d'après les satyres de Voltaire, que ce critique fut dépourvu de talent ; il avait le goût fin, l'esprit subtil et le trait mordant. Il fut un des soldats les plus aventureux de cette petite phalange qui se groupa, vers la fin du XVIIIe siècle, autour de l'ordre établi pour le soutenir, phalange dont Gilbert fut l'Achille, et dont tous les soldats périrent misérablement abandonnés par ceux qu'ils défendaient. Certes, on peut reprocher à Fréron son manque de loyauté littéraire, son acharnement aveugle et l'esprit rétrograde de ses doctrines ; mais, il faut le dire, ses adversaires ne montraient ni plus de sincérité, ni plus de tolérance. Au total, Fréron est un critique trop oublié maintenant, digne d'être étudié, et nous espérons prouver quelques jours, par des exhumations faites dans

des savans et des artistes, des personnes dignes d'entourer les princes : c'est à ce titre que Nicolas Ozanne eut l'honneur d'être admis près de Mgr. le duc de Bourgogne. Accompagnant son altesse royale dans les promenades qu'elle faisait sur le canal, et conduisant la gondole montée par ce prince, Ozanne saisissait ces momens heureux pour lui donner des leçons pratiques sur la manière de diriger les vaisseaux sur mer par les moyens de la boussole; il faisait alors l'application de la théorie qu'il lui avait démontrée.

Attaché, en 1762, au bureau des ingénieurs-géographes de la guerre, Ozanne se démit de cette place après six années d'exercice.

Appelé, en 1769, à l'éducation des princes, pour leur enseigner les élémens de la construction et de la manœuvre des vaisseaux, il étendit cette étude sur la tactique navale, les faits de la marine française, depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à la guerre qui a procuré l'indépendance aux États-Unis d'Amérique ; la connaissance des ports, d'après des plans, des vues et des descriptions; et enfin à l'histoire navale de la France et de ses arsenaux. Dans cette nouvelle carrière, entièrement consacrée à l'étude de la marine, la confiance dont ses augustes élèves honoraient ses talens lui donna souvent l'occasion de servir ce département.

Après cinquante années de travaux, Ozanne obtint, en 1789, la permission de quitter le service. Les sciences et les arts, qu'il avait professés avec succès, et qu'il continua d'exercer, vinrent embellir sa retraite. La société de quelques amis et les tendres soins de sa famille y portèrent un nouveau charme et l'aidèrent à arriver au terme d'une carrière longue et honorable. Il est mort à Paris.

Son profond savoir l'avait rendu un des hommes les plus intéressans à entendre sur l'art de la navigation. Parfaitement versé dans l'histoire de la marine, sa conversation, intarrissable sur ce sujet, était toujours très-instructive. Il avait préparé un grand travail sur les galères des anciens.

Les dessins d'Ozanne offrent, en général, des productions exécutées avec facilité. Son adresse à profiter des masses de fumée produites par l'artillerie, dans les batailles navales, a souvent concouru à rendre très-piquans d'effet les combats qu'il a représentés. On a toujours cité avec éloges ses vues de ports : la vérité et la scrupuleuse exactitude, qui en font le principal mérite, y sont portées à un si haut degré qu'il a acquis, dans ce genre, une réputation difficile à atteindre.

On connaît près de trois cents planches à l'eau-forte de la main de ce maître. On distingue, dans ce nombre, le *Traité de la Marine militaire*, ouvrage dédié à M. de Choiseul, en 1762 : dans ce recueil, de 50 planches in-8°, sont représentés les vaisseaux qui servent à la guerre et les manœuvres qui ont le plus de rapport aux combats ainsi qu'à l'attaque et à la défense des ports. Les marins connaissent tous plusieurs ouvrages ultérieurement publiés, où la plupart de ces sujets, tels que ceux qui développent le gréement des vaisseaux par figures progressives, se trouvent répétés : le *Dictionnaire* de Falconnet, publié à Londres, en 1780, est de ce nombre. La plupart des autres planches forment des cahiers de principes de paysages maritimes, vues de ports, vaisseaux évoluans, manœuvres de guerre, et des vignettes pour le *Traité de Construction*, *de Tactique navale*, de MM. Duhamel du Monceau et Bigot de Morogues.

Dans le nombre considérable de morceaux gravés d'après lui, on trouve le recueil, in-f°, des *Campagnes de Duguay-Trouin*, ouvrage exécuté par Jeanne-Françoise Ozanne, l'une de ses sœurs, et Le Gouaz, son beau-frère; les nouvelles vues perspectives des ports de France; soixante planches, par Le Gouaz, des vues de Saint-Domingue, gravées, sous la direction de M. Ponce, pour l'ouvrage de M. Moreau de Saint-Mery sur cette colonie ; et les planches du recueil des combats et expéditions maritimes, ou exemples des progrès de la tactique et de l'art de construire des vaisseaux dans les deux derniers siècles, gravées par Dequevauviller.

Le nombre des élèves d'Ozanne, si l'on y comprenait tous les officiers de la marine qui ont reçu ses leçons, serait sans doute très-considérable; mais nous ne citerons ici que quelques-uns de ses élèves dont il existe des ouvrages gravés. On distingue, dans ce nombre, ses deux sœurs, Jeanne-Françoise Ozanne, Marie-Jeanne Ozanne, Pierre Ozanne, son frère, et Le Gouaz, son beau-frère.

OZANNE (Pierre), né à Brest, le 3 décembre 1737, fut reçu sous-ingénieur-constructeur de la marine, en 1778. Il avait, à cette époque, vingt-un ans de service, comme professeur de dessin des gardes du pavillon, et comme marin. Il fut fait ingénieur, en 1788, après ses deux campagnes sous le comte d'Estaing et sous M. de Puységur.

A la révolution, il fut envoyé à Toulon, en qualité de chef d'administration, et, en 1798, il alla à Paris rétablir sa santé, altérée par une tension trop constante au travail. Il fit graver, dans cette occasion, une partie de ses proues et poupes.

Il obtint, en 1801, le brevet de capitaine de vaisseau, reçut sa retraite le 27 janvier 1811, et finit paisiblement ses jours à Brest, le 10 février 1813.

Dessinateur habile, il a laissé cinq cahiers d'études de vaisseaux, désignés sous le titre de *Cahiers A, B, C*, et plusieurs vues marines, dont l'exécution est du plus grand caractère : telles sont les vues du vaisseau l'*Orient*, de l'*Eveillé*, de l'*Actif*, etc. Elles se distinguent, en général, par une touche libre et savante; le passages des ombres aux lumières y est ménagé avec art, et tous les mouvemens des vaisseaux bien exprimés; le jeu des voiles, battues des vents, est toujours d'un effet pittoresque : personne, sur ce point, n'a mieux imité la nature.

Ozanne excellait, en outre, dans l'art de la construction des vaisseaux. On cite avec éloge sa corvette la *Diligente*, qui fut construite en l'an X, et dont il avait établi les formes sur celles du poisson connu sous le nom de Maquereau. Cette corvette fut expédiée pour les colonies, et se rendit en seize jours à la Dominique, où l'on citait, dans le même temps, comme une chose extraordinaire, l'arrivée d'une frégate à la Martinique, dans l'espace de vingt-trois jours. Les autres traversées de la *Diligente* ont été à peu près aussi promptes, tant sa marche était grande, particulièrement au plus près du vent et vent largue.

Deux autres corvettes ont été construites depuis sur les mêmes plans, mais elles sont restées bien loin des formes agréables de la *Diligente*, qui fait encore l'admiration des connaisseurs.

ROCHON (Alexis-Marie de), astronome et voyageur, naquit au château de Brest, 1741 (1). Il fut, dès son enfance, destiné à l'état ecclésiastique, et pourvu d'un bénéfice de 15,000 francs de revenu. Sa passion pour les sciences et les voyages l'empêcha de prendre les ordres et de poursuivre une carrière dans laquelle ses premiers pas le firent connaître, même parmi les savans, sous le nom de l'abbé Rochon.

Fort jeune encore, il était membre de l'académie de marine et correspondant de celle des sciences.

Nommé, dès 1766, astronome de la marine, il fit, en cette qualité, un voyage en Afrique pour y déterminer différens points de longitude, et facilita, par d'ingénieuses découvertes, les opérations de ce genre qui n'avaient point encore acquis le degré de perfection auquel il a contribué à les faire parvenir.

Il s'embarqua ensuite pour l'Ile de France, et de là passa à Madagascar, d'où il rapporta des cristaux de roche dans lesquels il avait reconnu la propriété de la double réfraction, et qu'il employa, depuis, à la construction de divers instrumens d'optique, et principalement à celle du *Micromètre* qu'il avait inventé.

En 1769, il s'embarqua avec le capitaine Grenier; ils étaient chargés d'explorer l'Archipel des Indes, et de déterminer la position des îles et des écueils de la mer qui sépare l'Ile de France de la côte de Coromandel.

Les savantes observations de Rochon donnèrent au Bailli de Suffren la hardiesse de suivre, à *contre-mousson*, une route directe pour se rendre, en 1781, dans les mers de l'Inde, où, de son aveu, la promptitude de son arrivée décida le succès de cette immortelle campagne, dans laquelle l'habile astronome eut la gloire d'accélérer nos triomphes, et de tracer au *Héros*, que montait de Suffren, la route de la victoire.

Reçu, en 1771, à l'académie des sciences, il partit de nouveau avec le capitaine de Kerguelen, pour aller à la recherche des Terres australes. Il fut dès-lors regardé comme l'astronome navigateur qui avait rendu le plus de service à la marine, dans un temps où les instrumens étaient encore imparfaits, et où l'application de la physique céleste à la navigation était peu connue.

A son retour, il fut successivement créé conservateur du cabinet d'astronomie du roi, à La Muette; chargé d'examiner les projets de navigation intérieure de la Bretagne; nommé membre de l'académie de Saint-Pétersbourg; astronome-opticien de la marine; inspecteur des machines servant à la fabrication des espèces monnayées; commissaire-général des monnaies, etc.

A la révolution, il perdit tous ses emplois, qui n'étaient pour lui qu'un faible dédommagement

(1) *Notices sur les Ecrivains et les Artistes de la Bretagne*, par M. Miorcec de Kerdanet.

des sacrifices qu'il avait faits au progrès des sciences. Il se retira à Brest, où ses services, sa bienfaisance et ses vertus lui acquirent l'estime de ses concitoyens.

Rochon fut de l'institut dès son organisation. Il fut nommé directeur de l'observatoire de Brest, membre de la légion-d'honneur, et revint se fixer à Paris, où, dans un âge avancé, il s'occupait, avec une rare activité, des travaux importans au milieu desquels la mort vint le surprendre, le 5 avril 1817. Il emporta les justes regrets de sa famille et de ses nombreux amis.

Il a laissé des *Opuscules mathématiques;* Brest, Malassis, 1768, in-8°; — un *Recueil de Mémoires sur la Mécanique et la Physique;* Paris, Barrois, 1783, in-8°.; — un *Voyage a Madagascar et aux Indes orientales*, *en* 1766 — 1771; Paris, Prault, 1791, 3 vol. in-8°; nouvelles éditions, 1793 et 1803, 3 vol. in-8°; — un *Aperçu des avantages qui peuvent résulter de la conversion du métal des cloches en monnaye moulée pour faciliter l'échange des petits assignats;* 1791, in-8°.; — *Compte rendu des expériences qui ont été faites sur la monnaye coulée et moulée en métal de cloches pour servir de suite au Mémoire intitulé : Aperçu, etc.;* 1791, in-8°; — *Essai sur les monnayes anciennes et modernes;* 1792, in-8°; — nouvelle édition de la *Relation d'un Voyage à la mer du Sud*, *en* 1771 *et* 1772, *par le Capitaine* Marion, *extraite du Voyage du Capitaine* Surville, *dans les mêmes parages*, *en* 1769 *et* 1770; Paris, Barrois, an VIII (1800), in-8°; — *Projet d'un Canal de navigation intérieure entre le port de Brest et la Loire, à Nantes;* à Paris, Prault, an XI (1803), in-4°, etc.

LA TOUR D'AUVERGNE (Théophile-Malo Corret de), premier grenadier des armées françaises, né à Carhaix, le 23 décembre 1743. (1)

Il sortait d'une branche bâtarde de la maison de Bouillon. Le duc de ce nom autorisa M. Corret, père du premier grenadier, à prendre le nom de La Tour d'Auvergne, illustré déjà tant de fois et principalement par Turenne.

Théophile Corret de La Tour d'Auvergne entra dans les mousquetaires en 1767. En 1782, il était capitaine des grenadiers, et assista au siége de Mahon, comme aide-de-camp du duc de Crillon; il y fit preuve de la plus grande bravoure, et un officier espagnol étant tombé blessé au pied des remparts, et ayant été abandonné par ses soldats, La Tour d'Auvergne s'élança au milieu des balles, le chargea sur ses épaules et le rapporta au camp. Le roi d'Espagne, pour récompenser cette belle action, lui envoya la décoration et une pension de deux mille écus; le capitaine breton accepta la croix, mais refusa la pension.

Ses études militaires, auxquelles il se livrait avec ardeur, ne l'empêchaient pas de faire également des recherches d'antiquités; le premier ouvrage qu'il publia fut son *Essai historique sur la ville de Carhaix*. Agé d'environ cinquante ans, en 1793, il en comptait 45 de service dont 33 effectifs. Il adopta les idées révolutionnaires, et fut envoyé à l'armée des Pyrénées, où on lui proposa des grades supérieurs qu'il refusa constamment, se contentant de son titre de capitaine. Cependant sa réputation était telle qu'il était admis dans les conseils des généraux où son avis prévalait fréquemment, et qu'on lui confia le commandement de toutes les compagnies de grenadiers formant une colonne de huit mille hommes et connue sous le nom de *Colonne infernale;* ce fut à ce corps que l'on dut presque constamment les succès que l'on obtint.

La Tour d'Auvergne se livrait à l'étude jusque dans le camp, et on le voyait fréquemment son épée d'une main et un livre de l'autre. En combattant, il avait coutume de tenir, sous son bras gauche, son chapeau et son manteau que le plomb criblait sans le toucher; aussi les grenadiers avaient-ils coutume de dire que *leur capitaine avait le don de charmer les balles.*

Une fois la paix conclue avec l'Espagne, La Tour d'Auvergne fut cantonné à Bayonne, où il publia la première édition de ses *Origines Gauloises*, *celles des plus anciens peuples de l'Europe*, *puisées dans leur vraie source*, ouvrage prodigieux de science et d'imagination.

Ayant obtenu un congé, La Tour d'Auvergne s'embarqua pour la Bretagne, mais il fut pris par les anglais. On voulut, dans la traversée, le forcer à quitter sa cocarde tricolore; il la saisit et la perça de son épée en la poussant jusqu'à la garde, et présenta la pointe à ceux qui voulaient lui faire subir cet affront.

A son retour en France, il apprit qu'on l'avait

(1) Et non le 23 octobre, comme le dit M. de Kerdanet.

rayé des cadres de l'armée. Sans se plaindre et sans réclamer, il se retira à Passy, chez son ami M. Paulian, et reprit ses études d'antiquaire. Il préparait même déjà son *Dictionnaire polyglotte*, ouvrage géant dans lequel il comparait 45 langues au celtique, lorsqu'il apprit que son ami Le Brigand, de Pontrieux, célèbre philologue, était sur le point de voir partir pour l'armée son dernier fils sans pouvoir le remplacer. La Tour d'Auvergne ne balance pas un moment, il se présente au lieu et place du jeune Le Brigand, et rejoint l'armée des Alpes comme simple soldat. Après le 18 brumaire, Bonaparte, qui savait apprécier les hommes, voulut l'appeler au corps législatif. — Je ne sais pas faire les lois, mais je sais les défendre, dit La Tour d'Auvergne; envoyez-moi aux armées.

Il passa en effet, en 1800, à l'armée du Rhin où il reçut son brevet de *premier grenadier de France*; il accepta le titre, mais refusa les appointemens attachés à ce nouveau grade, se contentant du pain et du lit du soldat. Ce fut en combattant, le 28 juin 1800, sur les hauteurs en avant de Neubourg, à la tête des grenadiers du 46e régiment, qu'il tomba frappé d'un coup de lance au cœur. L'armée fit élever son monument au lieu même où il avait reçu la mort.

Il serait difficile de dire ce que l'on doit admirer le plus dans cet Épaminondas breton, de sa bravoure, de son désintéressement ou de sa science. Au fort de la révolution, alors que les troupes manquaient de tout, un député vantait son crédit à La Tour d'Auvergne, et lui offrait sa protection. — Puisque vous êtes si puissant, lui dit le modeste capitaine, demandez pour moi à la république.... — Quoi, un régiment? — Non, une paire de souliers.

La Tour d'Auvergne réussit à obtenir pour le prince de Bouillon, son parent, la restitution des biens qui lui avaient été confisqués. Voulant reconnaître un tel service, et sachant que Corret était pauvre, le prince lui fit passer l'acte de donation de la belle terre de Beaumont-sur-Eure, qui rapportait dix mille francs de rente; mais La Tour d'Auvergne renvoya le contrat avec ces simples mots : — Je vous remercie. Il ne possédait cependant, pour toute fortune, que 800 francs de rente! Mais il avait coutume de dire : — C'est beaucoup pour un grenadier sous les armes, et assez pour un philosophe dans sa retraite.

On voit encore, à Carhaix, la maison où naquit La Tour d'Auvergne. M. Billard, ex-préfet du Finistère, y a fait placer une inscription contre laquelle M. de Fréminville s'indigne comme ne *convenant point au style lapidaire ni surtout au monument d'un héros*. Le grand crime de cette inscription est d'être conçue en ces termes :

Théophile-Malo Corret dit *La Tour d'Auvergne, premier Grenadier de France, est né dans cette maison, le 23 décembre* 1743.

CORNIC-DUCHESNE (Charles), né à Morlaix, le 28 mai 1731, est un des marins les plus distingués qu'ait fourni la Bretagne. Il commença par commander les corsaires de son père, et il ruina le commerce anglais par son audace et son habileté. En 1758, le roi lui accorda le commandement de la frégate la *Félicité*, avec le titre de lieutenant de frégate; quoiqu'à ce titre il ne fît point partie du corps de la marine, les officiers nobles de ce corps aristocratique virent avec colère un *intrus* devenir leur concurrent pour un avancement qui devait venir les trouver sans qu'ils fussent obligés de faire des actions d'éclat. M. Cornic, escortant le *Robuste* qui se rendait à la Martinique, rencontra le corsaire anglais l'*Aigle*, de 28 canons; il le prit, quoiqu'il fût supérieur en forces, après un combat d'une demi-heure. La même année, il força le passage de l'Croise gardé par le vaisseau anglais l'*Alcide*, la frégate la *Tamise* et la corvette le *Rumbler*. Tous ses officiers furent tués ou blessés. Pendant l'action, la drisse de son pavillon ayant été coupée, celui-ci tomba. La mitraille ennemie balayait tellement la dunette que personne n'osait en hisser un nouveau; Cornic descend lui-même pour en prendre un. Sa disparition de dessus le pont fait croire qu'il se rend; les canonniers français lancent leurs mèches à la mer, et les anglais jettent un *hourra* de victoire; mais le capitaine breton reparaît presqu'aussitôt, un pavillon à la main, lui-même l'arborre; il fait partir ses pistolets sur l'amorce des canons, et crie de recommencer le feu. — Les anglais se retirèrent en désordre; le *Rumbler* sombra dans le combat, et la *Tamise* arriva à Plymouth le lendemain coulant bas d'eau et sous ses voiles de fortune.

Cette action d'éclat valut à Cornic le grade de lieutenant de vaisseau. Il fut chargé de pénétrer au Havre-de-Grace, alors bloqué par l'amiral Rodney, avec l'*Agathe*, chargée de munitions. Il fallait traverser la flotte ennemie; Cornic prit ses mesures : il arriva avant la pointe du jour au milieu de la

ligne anglaise, ayant lui-même le pavillon anglais et poursuivant la corvette l'*Agathe* qui paraissait fuir devant lui. Lorsqu'il fut à la hauteur de la dernière ligne ennemie, il arborra son pavillon blanc, lâcha sa bordée et entra au Havre aux acclamations de tous les habitans.

En 1760, Cornic, qui commandait le vaisseau le *Prothée*, prit, après une demi-heure de combat, le vaisseau l'*Ajax*, de 64 canons; il procura ainsi la liberté à douze officiers français, et à M. de Bussy, qui se trouvaient à bord de ce vaisseau. Dans la chambre du capitaine anglais se trouvait une caisse contenant pour 5 millions de diamans; Cornic la laissa aux intéressés dans l'armement du *Prothée* qui avait été mis à la mer par une compagnie de négocians.

Furieux de tant de succès, les officiers nobles insultent le jeune marin lors de son arrivée à Brest; il se bat contre sept d'entre eux, et les blesse tous sans recevoir une seule égratignure. L'intendant de la marine lui donna une garde pour sa sûreté.

La France épuisée ne pouvant plus armer, Cornic fait construire une frégate de 24 à ses frais; mais arrêté à terre, il en confie le commandement à son frère. La frégate fit côte à Timor, et tout l'équipage fut empoisonné par les naturels du pays.

Peu après Cornic se marie à Bordeaux, et perd la jeune femme qu'il adorait dix jours après son mariage.

Il fut employé par le gouvernement, les années suivantes, à la confection de différens projets; en 1766 et 1767, il leva le plan des côtes, depuis Roscoff jusqu'à Perros. Il fit ensuite, à ses frais, sur les récifs de la baie de Morlaix, deux tours, quatre tourelles et plusieurs balises en fer. Il acheva une carte marine de cette baie qu'il envoya au ministère avec prière de la faire graver et de la vendre au profit des marins qui auraient sauvé des naufragés dans l'arrondissement de Morlaix. — On ne lui répondit pas. Dégoûté de tout, il se retira alors à Bordeaux, à l'île Saint-Georges.

En 1770 eut lieu le fameux débordement de la Garonne. Dans ce désastre, Cornic ne pouvant trouver de matelots qui voulussent le suivre, força quatre des plus vigoureux à s'embarquer avec lui, les menaçant de leur brûler la cervelle s'ils n'obéissaient; et faisant le tour de l'île Saint-Georges, il parvint à sauver les habitans qui s'étaient sauvés dans les arbres et sur les toits des maisons. Ce sauvetage dangereux dura trois jours et trois nuits. Il recueillit ainsi six cents personnes qu'il nourrit à ses frais pendant plusieurs jours. Le roi lui écrivit pour le féliciter sur son courage, et la ville de Bordeaux lui envoya des lettres de bourgeoisie. En 1773, il fut fait chevalier de Saint-Louis. La guerre se préparait de nouveau contre l'Angleterre, il sollicita le grade de capitaine de vaisseau qui lui était si bien dû; mais il n'était pas gentilhomme! — On l'écarta. Froissé jusqu'au fond du cœur, Cornic se retira dans sa propriété et ne demanda plus rien. En 1783, le grade qu'il avait autrefois sollicité lui fut accordé, mais c'était une justice trop tardive.

Lorsque la révolution vint, Cornic en embrassa avec ardeur les principes; mais la terreur le força de quitter Bordeaux. Il vint s'établir à Morlaix, au bas de la riviere, où il passait ses journées dans les canots avec des jeunes gens qu'il exerçait à la mer. L'an 2 de la république, M. d'Albarade, qui avait servi sous les ordres de Cornic, devint ministre de la marine; il fit imprimer la carte de la baie de Morlaix, qui fut vendue au bénéfice des veuves de marins du pays, et remboursa les avances faites par son ancien capitaine pour l'érection des tours, tourelles et balises dans la même baie. Cornic vieillit honoré et adoré de la population qui l'entourrait; la reconnaissance a fait donner son nom au passage qui se trouvait vis-à-vis son habitation. Il mourut à Morlaix, le 12 septembre 1809.

Voyant que l'Angleterre possédait sur la Manche une quantité de ports où elle pouvait retirer ses flottes, Cornic eût voulu faire servir Morlaix au même usage; il avait trouvé un nouveau chenal par lequel les plus grands vaisseaux pouvaient entrer dans cette baie, dans les plus basses marées d'équinoxe; il avait levé les plans de l'anse et écrit tout son projet; mais ce curieux travail envoyé au ministère y a été perdu.

Nous avons cru devoir donner ces détails sur un homme trop peu connu et qui mériterait une célébrité que tant d'autres ont moins méritée.

MOREAU (Victor), né à Morlaix, en 1763. Son père était avocat et l'envoya faire son droit à Rennes. Son audace, sa raison et la supériorité de son intelligence, le firent distinguer de ses condisciples; il fut nommé par eux prévôt de l'école de droit, et, à ce titre, se trouva mêlé aux troubles des parlemens qui résistaient alors à des changemens que voulait introduire le cardinal de Brienne. Il arrêta, les 26 et 27 janvier 1787, une émeute qui menaçait la

tranquillité publique. Le gouverneur de la province avait donné des ordres pour qu'on arrêtât Moreau, que l'on surnommait *le général du parlement*, mais on ne put y parvenir. Plus tard, le gouvernement ayant suivi une impulsion libérale, et les parlemens y résistant, Moreau changea de conduite et se déclara contre ceux-ci. Il commanda, en 1789, les réunions armées des villes de Rennes et de Nantes; il fut nommé président de la confédération bretonne qui fut formée à Pontivy. Nommé ensuite commandant du bataillon de volontaires du Morbihan, il se rendit avec ce corps à l'armée du Nord; ce fut le commencement de sa fortune militaire.

Lorsque la nouvelle de la révolution du 10 août 1792 arriva à l'armée, Moreau et son bataillon applaudirent à la déclaration de république; plus tard, la chute de la Gironde et les excès de 93 l'aigrirent. Cependant son bataillon faisait des prodiges sous ses ordres. Pichegru, qui le protégeait, le recommanda vivement au gouvernement, et Moreau fut nommé général en 1794. Détaché avec un corps spécial, pour agir sur la Flandre, il prit Menin, Ypres, Braga, Ostende, Neuport, l'île de Cassandria et le fort de l'Ecluse. — Au moment même où il rendait ces signalés services, la tête de son père tombait, à Brest, sous la hache révolutionnaire; Moreau n'en continua pas moins à servir fidèlement la république. Il fit, avec Pichegru, la conquête de la Hollande; il conçut aussi un plan général de défense pour le pays conquis, plan qui fut adopté. Nommé au commandement en chef de l'armée du Rhin et de la Moselle, il commença la fameuse campagne de 1796, et força le camp du général Wurmser, fit passer le Rhin à son armée, mit en fuite les troupes prussiennes qui étaient à Kehl, attaqua l'armée autrichienne, commandée par l'archiduc Charles, à Rastadt, et la chassa jusqu'à Eslingen, où il la battit complètement. L'archiduc gagna la forte position de Mortzheim: Moreau l'en délogea et se jeta au cœur de l'Allemagne. L'armée autrichienne, qui se réformait sans cesse, fut encore vaincue à Constadt, à Berg, à Eslingen; la ville de Constance fut prise d'assaut. Le 11 mai, l'archiduc Charles attaqua l'armée française avec toutes les forces qu'il avait pu réunir. Le combat fut horrible; enfin les français restèrent maître du champ de bataille. Moreau, vainqueur, se porte en avant, culbutte le général Latour, à Friedberg. — Là, apprenant la défaite de Jourdan qui avait fait, vers Ratisbonne, une diversion parallèle à la sienne, et qu'il avait l'intention de rejoindre, il fut forcé de songer à la retraite; il l'effectua avec une habileté qui l'a placé au premier rang des généraux de cette époque si féconde en illustrations militaires. Depuis la retraite des dix mille, rien de pareil n'avait été vu. Moreau revint, comme il était allé, de victoires en victoires. A Biberach, il fit plusieurs bataillons autrichiens prisonniers. Voulant respecter la neutralité de la ville, il tenta le passage de la forêt noire, battit les corps que l'on y avait envoyés pour le tourner, arriva intact sur le Rhin, qu'il passa à Huningue.

En 1797, Moreau se porta de nouveau sur le Haut-Rhin; il le passa, en plein jour, en présence de l'armée autrichienne qu'il battit, et à laquelle il prit 4,000 hommes et vingt pièces de canon. Il prit en quelques jours Kehl, que les ennemis n'avaient pu prendre qu'en deux mois: la paix de Léoben vint arrêter le cours de ses succès.

Cependant Pichegru conspirait; Moreau avait en main les preuves de sa trahison, qui étaient tombées entre ses mains lors de la prise des fourgons du général émigré Klinglin. Par suite de la reconnaissance qu'il gardait au conspirateur, Moreau garda plusieurs mois ces papiers sans les communiquer au Directoire; enfin, pourtant, le danger lui parut imminent, et il déclara tout. Mais cet aveu tardif donna des soupçons; il fut mandé à Paris; ses explications ne parurent point satisfaire entièrement, et Moreau, froissé de tous côtés, demanda sa retraite; elle lui fut accordée en 1798. Le gouvernement lui ayant fait des offres, il rentra au service et fut envoyé en Italie, où il fut témoin des désastres occasionés par l'impéritie de Schérer. Il fit l'armée française se replier sur le Piémont, battit douze mille russes près de Balliguano, et passa la Bormida; mais Macdonald, auquel il espérait se joindre, avait été battu à la Trébia; il lui fallut se retirer dans les Apennins. Sur ces entrefaites, il fut nommé à l'armée du Rhin, et Joubert vint le remplacer. De retour à Paris, Moreau prit parti pour Bonaparte contre le Directoire, et fut fort utile au général dans les journées du 18 et 19 brumaire. Appelé ensuite à commander les armées du Danube et du Rhin, il passa ces fleuves et commença une série de victoires qui se terminerent par la bataille décisive de Hohenlinden. Moreau n'était plus qu'à 25 lieues de Vienne, quand les autrichiens demanderent la paix. A son

retour à Paris, Bonaparte le complimenta beaucoup. Il lui fit présent d'une paire de pistolets en lui disant *qu'il regrettait de n'avoir pu, faute d'espace, y graver le nom de toutes ses victoires.* Peu après, Moreau se maria, ce fut la cause de tous ses malheurs.

Sa femme et la famille de sa femme lui persuadèrent bientôt que le second rang dans l'état ne pouvait lui convenir; on l'aigrit contre Bonaparte. Enfin on parvint à le compromettre dans une conspiration de Pichegru et de Georges Cadoudal : la conspiration fut découverte et Moreau arrêté. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce procès célèbre; il nous suffira de dire que lesdits actes ne prouvèrent rien de positif contre Moreau. Il paraît qu'il avait eu connaissance de la conspiration, mais sans vouloir y prendre un rôle actif. Enfin, après de longs débats, Moreau fut condamné à deux années de prison. Mad. Moreau sollicita, comme une grace, qu'il fût permis à son mari de voyager pendant ces deux années, ce qui lui fut accordé. En conséquence Moreau se rendit à Cadix, où il s'embarqua en 1803 pour les Etats-Unis.

Mais là les suggestions de l'ambition l'avaient suivi; entraîné par une fatalité irrésistible, il abandonna l'Amérique pour se rendre à Gothembourg, puis à Prague où il conféra avec les empereurs d'Autriche et de Russie sur les moyens à employer pour diriger une invasion contre la France. En effet, les opérations commencèrent bientôt; mais Moreau avait le cœur ulcéré, il marchait courbé sous le poids de sa faute. — Il eut peu de temps à lutter contre le remords. Le 27 août 1813, dans une reconnaissance devant Dresde, un des premiers boulets partis de l'armée française vint lui fracasser le genou de la jambe droite et lui emporta le mollet de la gauche; il fallut lui faire une double amputation à la suite de laquelle il succomba.

Il est digne de remarquer que celui qui pointa le canon qui punit si cruellement la trahison de Moreau, était un de ses compatriotes : c'était un canonnier de la marine qui vivait encore, il y a quelques années, près de Bohars.

CONCLUSION.

Nous touchons enfin au terme d'un travail dont nous avons été détourné bien des fois, et dont notre départ de Bretagne a retardé la publication contrairement à notre volonté. Nous ne finirons pas cet ouvrage sans adresser à ceux qui nous ont aidé à l'accomplir l'expression de notre reconnaissance.

Nous avons eu recours successivement aux livres de M. de Fréminville, de M. Kerdanet, à la collection du Lycée Armoricain, à la Statistique de M. Duchatellier, mais surtout à de curieuses notes manuscrites que M. Brousmiche, de Brest, a eu la bonté de nous communiquer. Nous devons beaucoup, pour les chapitres spéciaux, à MM. Maingon, chirurgien de la marine, Bourassin de Quimper, Pogam de Brest, Dudresnay, Le Borgne de Kermorvan, Hesle, Rousseau, Kerzéan, médecin vétérinaire à Landerneau, et à plusieurs autres qui nous ont fourni des renseignemens précieux.

Depuis le commencement de notre publication, M. le chevalier de Fréminville a fait paraître aussi une édition du voyage de Cambry, annotée par lui. Nous ne voulons point apprécier ce travail qui ne semble avoir eu d'autre but que celui de nous injurier nous et nos amis ; nous pensions que le temps des crocheteurs littéraires mis en scène par Molière était passé, M. le capitaine des frégates du roi s'est chargé de nous détromper. Nous ne le suivrons pas sur un pareil terrain ; M. de Fréminville a étudié avec trop d'amour les lois de la chevalerie pour ne point savoir que, d'après ces lois, les adversaires devaient combattre à armes égales ; or, nous avons trop peu l'habitude des grossièretés injurieuses pour pouvoir lutter avec l'honorable antiquaire ; nous ne savons manier ni l'insulte ni le paradoxe, et nous lui laissons ces armes qui lui sont familières. Le public comprendra d'ailleurs qu'il y a des attaques dont on ne peut éprouver de ressentiment, et qui vous portent seulement à plaindre celui qui les hazarde.

Nous avons tâché de jeter dans le cours de notre ouvrage des pensées et des conseils utiles. Là où nous nous serons trompé, nous l'aurons fait de bonne foi et sans légèreté. Nous croyons fermement qu'il résulte de notre étude sur le Finistère quatre vérités fondamentales qui méritent une sérieuse attention :

1° Que le Finistère est un département à part, qui demande à être administré et éclairé par des

moyens particuliers et appropriés au caractère exceptionnel de ses habitans ;

2° Que nous sommes dans une crise de décroissance générale ; que notre commerce et notre industrie croulent comme nos églises et nos croyances, et qu'il est temps d'arrêter ce dessèchement de toutes nos sources de richesses et de prospérité;

3° Que les moyens à employer sont : une éducation primaire réelle et appropriée au pays, l'amélioration des voies de communication, les encouragemens donnés avec intelligence et sous une forme qui convienne à la contrée;

4° Que le Finistère est essentiellement agricole; que tout son avenir est dans cette industrie ou dans celles qui s'y rattachent, et que tous les efforts du gouvernement doivent tendre à développer dans ce sens ses ressources et les aptitudes de ses habitans.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

—

PREMIÈRE PARTIE.

Pages

Chap. Ier. — District de Morlaix en 1794. . 1

Chap. II. — District de Lesneven en 1794. . 65

Chap. III. — District de Landerneau en 1794. 85

Chap. IV. — District de Brest en 1794. . . 103

Chap. V. — District de Quimper en 1794. . 135

Chap. VI. — District de Pont-Croix en 1794. 165

Chap. VII. — District de Quimperlé en 1794. 189

Chap. VIII. — District de Carhaix en 1794. . 219

Chap. IX. — District de Châteaulin en 1794. 245

—

DEUXIÈME PARTIE.

Pages

Prolégomènes. 1

Chap. Ier. — Topographie pittoresque et historique. 15

Pages

Chap. II. — Mœurs, Usages, Superstitions, etc. 89

Chap. III. — Langue et Poésie. 111

Chap. IV. — Hygiène, Statistique médicale, etc. 125

Chap. V. — Histoire naturelle :

1re Section, Géologie. 131

2e Section, Botanique. 136

3e Section, Zoologie. 151

Chap. VI. — Agriculture, Manufactures, Commerce, etc. :

1re Section, Agriculture. 181

2e Section, Industrie manufacturière, Commerce. 223

Chap. VII. — Administrations, Institutions publiques, Instruction. 233

Chap. VIII. — Statistique, Propriété, Droits publics, etc. 238

Chap. IX. — Biographie. 239

Conclusion. 251

FIN DE LA TABLE.

Acme
ng Co., Inc.
bridge St.
n, MA 02129

3 2044 012 580 197

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER
SEP 1 0 2001
AUG 1 4 2001
BOOK DUE
CANCELLED

WIDENER
BOOK DUE
AUG 7 1984
CANCELLED

WIDENER
STALL-STUDY
NOV 2 0 1995
CHARGE
CANCELLED

CANCEL
APR 2 8 1983